

Académie royale des Sciences d'Outre-Mer
Classe des Sciences morales et politiques, N.S., XLIII - 1, Bruxelles, 1974

L'organisation de l'espace au Maroc

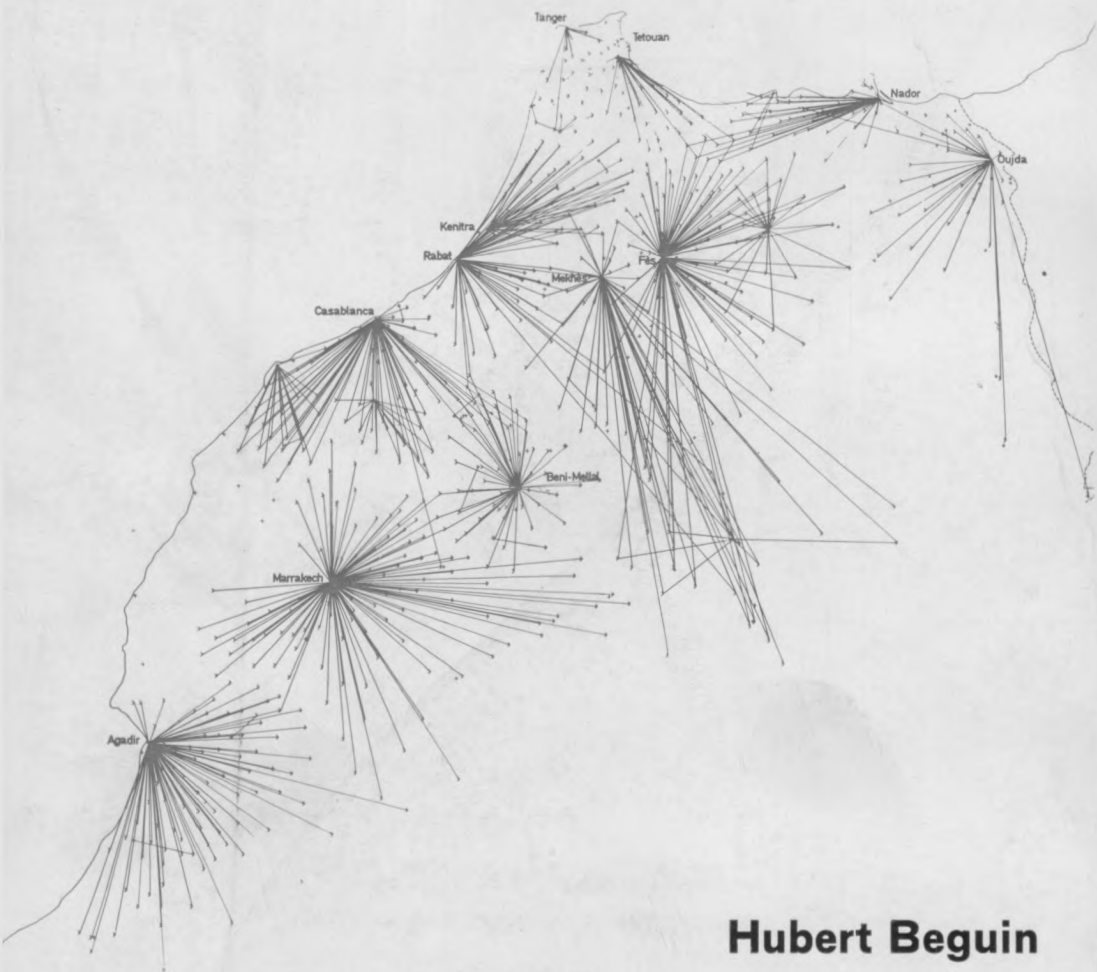
PAR

Hubert BEGUIN

Professeur à l'Université de Louvain
Maître de Conférences à l'Université de Liège

950 F

Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen
Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, N.R., XLIII - 1, Brussel, 1974



Hubert Beguin

L'ORGANISATION DE L'ESPACE AU MAROC

**Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer
Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen**

L'ORGANISATION DE L'ESPACE AU MAROC

par Hubert BEGUIN

Professeur à l'Université de Louvain
Maître de conférences à l'Université
de Liège

Académie royale des
Sciences d'Outre-Mer,
rue Defacqz 1,
1050 Bruxelles, Belgique
Compte Chèque Postal 244.01

Première analyse globale des structures spatiales marocaines actuelles. L'optique est macrogéographique et géoéconomique: répartition géographique des composantes du revenu national, définition et structure des régions, analyse des espaces ruraux, réseaux urbains, relations ville-campagne, organisation générale de l'espace, relations entre cette organisation et le développement économique.

L'intérêt de l'ouvrage dépasse le cadre du Maroc par l'originalité de son approche: vue synthétique de l'organisation territoriale, expression de faits géographiques en termes économiques, méthodes quantitatives d'analyse spatiale.

Destiné aux chercheurs, professeurs, étudiants, administrations et organismes publics et privés, concernés par les problèmes de l'aménagement du territoire, du développement, de la régionalisation, de l'organisation de l'espace géographique aux niveaux national et régional.

Académie royale des Sciences d'Outre-Mer
Classe des Sciences morales et politiques, N.S., XLIII - 1, Bruxelles, 1974

L'organisation de l'espace au Maroc

PAR

Hubert BEGUIN

Professeur à l'Université de Louvain

Maître de Conférences à l'Université de Liège

Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen
Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, N.R., XLIII - 1, Brussel, 1974

Mémoire présenté à la Séance du 15 mai 1973
Rapporteurs: le R.P. J. DENIS, MM. F. BÉZY et J.-P. HARROY

Le présent mémoire peut être livré à l'impression.

Liège, le 22 juin 1973.

Le Secrétaire de la Faculté,
Secrétaire du Jury,
R. SIMON

Le Doyen de la Faculté des Sciences
Président du Jury,
M. MIGEOTTE

Article 6 de l'arrêté royal du 10 mars 1931 appliquant la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.

« En aucun cas, les opinions de l'auteur ne peuvent être considérées, par le fait de l'autorisation d'impression de la dissertation, comme étant celles du Jury ou de l'Université. »

RESUME

L'organisation spatiale du Maroc est étudiée d'un point de vue macrogéographique et géoéconomique. L'objectif poursuivi est d'analyser les structures spatiales actuelles des grandes masses que constituent la population, les ressources, les produits. La réflexion est globale: elle porte aussi bien sur l'espace rural que sur celui des villes et sur celui des relations qui se nouent entre ces deux milieux différents. Ils s'agit de mettre en évidence les lignes de force de l'organisation territoriale et de les expliquer.

La nécessité de rechercher une unité commune de mesure a conduit à créer une géographie des phénomènes exprimés en termes économiques. Cette optique géoéconomique se traduit concrètement par une ventilation géographique des diverses composantes du produit intérieur marocain.

La première partie entreprend la revue critique des sources utilisées. La deuxième partie expose rapidement les fondements sur lesquels repose l'aménagement spatial actuel: le milieu naturel et l'histoire.

La troisième partie étudie l'organisation du monde rural. Elle aborde les questions de répartition géographique de la population et analyse en détail les aspects spatiaux de l'agriculture marocaine. La physionomie globale du monde rural est dégagée; elle met en évidence l'importance des phénomènes de densité, de richesse, ainsi qu'un nouveau découpage régional.

La quatrième partie traite du phénomène urbain dans l'espace. Il est examiné d'abord en termes de population et ensuite en termes d'activités urbaines. On y traite de la structure des réseaux urbains, de son évolution dans le temps et l'espace, de la tendance à la concentration, des liens avec l'organisation rurale, de la spécialisation. Quelques types de villes sont alors définis et leur localisation est expliquée.

La cinquième partie analyse les relations entre la ville et la campagne, principalement sur la base d'une vaste enquête

spécifique et de nombreuses cartes. Un modèle hiérarchique fonctionnel est mis en évidence. D'autres éléments de l'espace de relation sont généralement étudiés.

Enfin, la sixième partie envisage l'organisation globale de l'espace: géographie du produit intérieur, les grandes régions et leurs structures spatiales. La conclusion générale dégage brièvement les principaux résultats de l'étude.

SAMENVATTING

De ruimtelijke ordening van Marokko wordt bestudeerd, van uit macrogeografisch en geo-ekonomisch standpunt. Bedoeling is de huidige ruimtelijke structuren te bestuderen van de grote massa's: bevolking, hulpbronnen, produkten. Het betreft een globale beschouwing, waarin het platteland en de steden, én de betrekkingen tussen deze twee verschillende middens betrokken wordt. Er is naar gestreefd de krachtlijnen te tonen der organisatie van dit gebied, en ze te verklaren.

De noodzakelijkheid van een gemeenschappelijke meet-eenheid, leidde tot het schetsen van een geografie der fenomenen, geformuleerd in ekonomische begrippen. Konkreet komt deze geo-ekonomische optiek neer op een geografisch spreiden, in zijn samenstellende delen, van het Marokkaans binnenlands produkt.

In het eerste deel wordt een kritische beschouwing gewijd aan de gebruikte bronnen. Een tweede deel schetst in grote lijnen de basis waarop de huidige ruimtelijke ordening berust: het natuurlijk milieu en de geschiedenis.

Een derde deel bestudeert de organisatie van de landelijke wereld. Het behandelt de vraagstukken van de geografische spreiding der bevolking, en ontleedt in detail de ruimtelijke aspecten van de Marokkaanse landbouw. Een globaal beeld van de landelijke wereld wordt uitgetekend; er blijkt het belang uit van de fenomenen densiteit en rijkdom, evenals van een nieuwe regionale indeling.

Een vierde deel betreft het stedelijk verschijnsel in de ruimtelijke ordening; het wordt onderzocht eerst voor wat de bevol-

king, en daarna voor wat de stedelijke activiteiten betreft. Aandacht gaat naar de structuur van de stedelijke netten, naar haar evolutie in de tijd en de ruimte, naar de concentratietendens, naar de bindingen met de landelijke organisatie, naar de specialisatie. Enkele types van stad worden dan gedefinieerd, en hun lokalisatie wordt verklaard.

Een vijfde deel ontleedt de verhoudingen tussen stad en landelijke streken, hoofdzakelijk op grond van een ruime, gerichte enquête, en talrijke kaarten. Een hiërarchisch functioneel model wordt uitgewerkt. In het onderzoek worden andere elementen van ruimtelijke verhouding betrokken.

Een zesde deel, ten slotte, onderzoekt de globale ruimtelijke ordening: geografie van het nationaal produkt, de grote streken en hun ruimtelijke structuur. In een algemeen besluit worden bondig de belangrijkste resultaten van de studie vermeld.

SUMMARY

Spatial organization of Morocco is here presented from the point of view of macrogeography and geoeconomy. The aim is to analyse the present spatial structures of the geographic distribution of population, resources and gross product. This involves the analysis of rural space, of the urban pattern, and of the interaction between both. The main features of spatial organization have to be discovered and explained.

The need for a common measure unit led up to the constitution of a kind of geography expressed in economic terms. This geoeconomic view actually consists in an attempt to distribute geographically the main components of gross domestic product.

The first part of the work is a critical review of the sources. The second part states the foundations of the present time spatial structures: natural environment and history.

The third part examines the organization of the rural world. It covers the study of geographic distribution of population, and proceeds with a detailed analysis of spatial aspects of Moroccan agriculture. The general features of rural space are presented;

they disclose the importance of such concepts as density and wealth, and of a new regional frame.

The fourth part is concerned with spatial aspects of urbanization. These are at first examined in terms of population and afterwards in terms of urban activities. The discussion is about urban networks and their evolution, the tendency toward geographic concentration, some relations with rural organization, urban specialization. Several categories of cities are defined and their location is explained.

The fifth part deals with the analysis of rural-urban interrelations. It is based mainly on a specific investigation and numerous maps. A functional hierarchical model is constructed and tested. Some other aspects of relation space are also analysed.

Finally, the sixth part adopts a general point of view: a geography of gross domestic product and an analysis of the spatial structures of regions. A final conclusion states the main results of the research.

AVANT-PROPOS

Cette recherche n'aurait pas été possible sans l'accueil généreux du peuple marocain. Que ce soit au cours des enquêtes où à l'occasion de simples contacts quotidiens, que ce soit par la spontanéité de son ouverture ou par la réserve de certaines attitudes, il m'a beaucoup appris.

Je dois beaucoup à tous mes amis du Projet Sebou. A Georges Oved d'abord qui m'a patiemment initié aux réalités marocaines qu'il connaît bien et qui a su, avec une grande largeur de vue, m'accorder une réelle liberté de recherche. A Anis Bahraoui, qui m'a bien souvent aidé à « marocaniser » mon regard sur les choses. A tous ceux dont la collaboration, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, fut si enrichissante: Pierre Feuille, Gricha Lazarev, Roland Olivier, Frans Smeyers et tant d'autres. A mes plus proches collaborateurs Mohammed Medaghri, Ismaïl Zaghoul, Ahmed Benyakhlef et surtout Jeanne Alaoui dont l'assistance me fut précieuse en matière de cartographie. Au Gouvernement du Maroc et aux Nations-Unies, associés dans le Projet Sebou, dont le soutien matériel fut indispensable.

Ma reconnaissance va également à l'Administration marocaine qui, avec beaucoup de gentillesse, s'est toujours efforcée de répondre à mes demandes. Je pense, parmi bien d'autres, à la Division du Plan, à celle des Statistiques, au Service des Impôts Ruraux, au Ministère de l'Intérieur. Avec l'Université de Rabat aussi, les contracts furent très fructueux, et notamment avec les géographes Mohammed Naciri, Daniel Noin et Jean-François Troin.

A l'Université de Liège, j'ai pu bénéficier dans le Service de José Sporck, du temps et de tout l'appui nécessaires à la mise en œuvre des matériaux de recherche réunis. Pour le traitement de cette information, l'assistance du Centre de Calcul de l'Université, de Jean-Pierre Kieffer en particulier, a été très efficace. Frans Dussart et José Sporck ont bien voulu me faire de très utiles suggestions lors de la préparation du manuscrit.

A tous, j'exprime ma plus vive reconnaissance.

Hubert Beguin

1973

— Les renvois à la bibliographie se font par l'intermédiaire de numéros.

— On rencontrera les abréviations suivantes:

DH dirham (1 DH = 10 francs belges)

h habitant

ha hectare

km kilomètre

m millier

M million

mM milliard

m mètre

mm millimètre

p page

pp pages

r coefficient de corrélation

s seconde

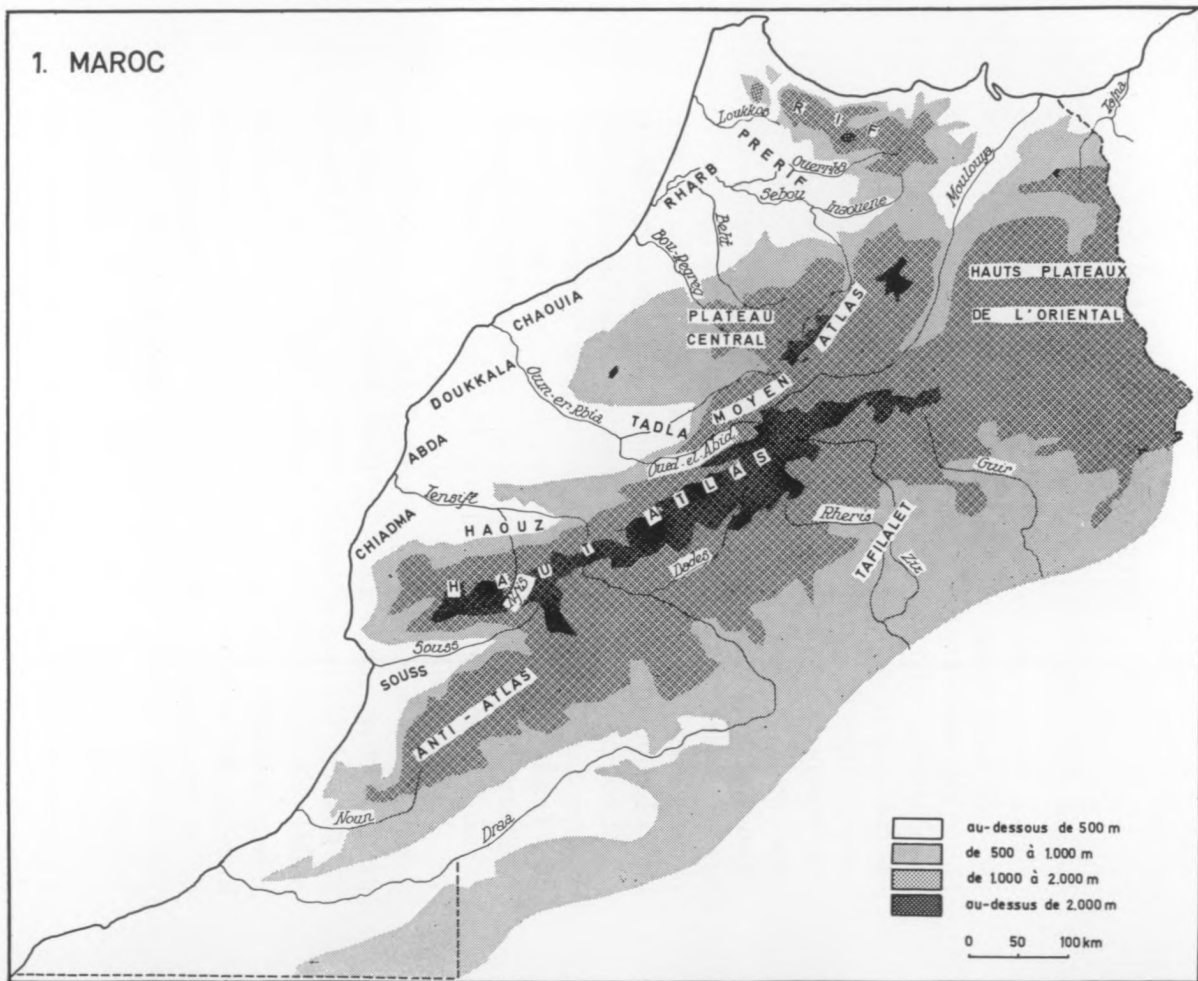
INTRODUCTION

Entre l'Europe méditerranéenne et l'Afrique des déserts, le Maghreb ménage une transition. A l'Ouest de ce Maghreb, le Maroc est aussi l'extrémité occidentale du monde arabe. Toute la géographie trahit cette transition (1). Progressivement en ce qui concerne le climat, qui devient toujours plus sec à mesure qu'on s'éloigne du détroit de Tanger le long de la côte atlantique. Plus brutalement pour ce qui est du relief, lorsque les plissements alpins rencontrent les formations tabulaires sahariennes. Transition aussi quant aux hommes et à leur civilisation tout imprégnée de l'Islam mais portant encore la marque de ses contacts avec l'Afrique noire et de ses relations avec l'Europe. Cette situation rendait quasi inévitable la domination directe du Maroc par une Europe en pleine expansion qui avait déjà largement entamé la constitution des empires coloniaux en Afrique. Ensuite, depuis le début de ce siècle, le Maroc est entré dans une phase de son histoire qui se caractérise sans doute par l'apparition de ce qu'il est convenu d'appeler le phénomène du sous-développement (à ce propos, voir Noin, 198).

Soixante ans après le traité de protectorat, c'est le Maroc d'aujourd'hui. Une nation de 15 millions d'habitants répartis sur 420.000 km². Un pays très varié, pauvre par rapport à l'Europe, moins pauvre par rapport aux contrées plus méridionales. Le revenu national y est, en moyenne, de 200 dollars par habitant mais ce chiffre recouvre des inégalités considérables: le mode de la distribution statistique n'atteint vraisemblablement pas 100 dollars. Depuis l'indépendance (1956) jusqu'aujourd'hui, le revenu moyen par habitant n'a guère augmenté: la production intérieure brute a progressé à un rythme annuel moyen de 3,5 % environ, pendant que la population s'accroissait au taux

(1) Ouvrages géographiques généraux sur le Maroc; anciens: BERNARD (58), HARDY et CÉLÉRIER (126), CÉLÉRIER (88), GAUTIER (121); plus récents: JOLY e.a. (136), MARTIN e.a. (170), ISNARD (133), DESPOIS et RAYNAL (102).

1. MAROC



de 2,6 % l'an. A une croissance démographique rapide répond une croissance économique relativement lente. Le pays n'a pas encore atteint la phase d'un « décollage » vigoureux. Cependant, certains efforts de développement ont été entrepris. Ils sont localisés et cumulent leurs effets, transformant ainsi une partie de la géographie du pays. En outre, le pays s'urbanise toujours davantage: plus du tiers de la population vit actuellement dans les villes. D'autre part, la population rurale n'augmente pas partout dans les mêmes proportions. Ces mouvements géo-démographiques contribuent également à modifier la physionomie géographique du Maroc. Si 65 % des Marocains vivent à la campagne en 1971, l'agriculture ne contribue que pour 28 % au produit intérieur; les services interviennent pour 47 % et l'industrie pour 25 %. Cette structure du produit intérieur n'a pratiquement pas changé depuis 1960 (2).

C'est donc dans un contexte actuel de poussée démographique intense et de relative stagnation économique que se pose le problème de l'analyse de l'organisation de l'espace marocain. Bien entendu, cette organisation porte la marque de l'histoire passée du pays et singulièrement de l'histoire récente, ainsi que l'empreinte du milieu naturel dans lequel elle s'est progressivement mise en place. Il demeure néanmoins que dans ce pays riche de traditions, ayant connu un demi-siècle de colonisation, la période actuelle est capitale pour son devenir. Le problème principal du pays est celui de son développement. C'est dans ce cadre que sera étudié l'aménagement présent de son territoire.

Pour une collectivité, organiser son espace signifie le doter d'une structure, d'un mode de fonctionnement. L'organisation spatiale implique l'intervention volontariste de l'homme. Elle signifie également le résultat d'un aménagement voulu: la façon dont un ensemble territorial est constitué en vue de son fonctionnement. Au niveau de l'autoconsommation, l'espace est organisé pour produire. A l'échelon le plus petit, il s'agit d'aménagement de terroirs villageois. Déjà, l'espace se différencie par les usages divers qui caractérisent chacune des parties qui con-

(2) Sur l'économie du Maroc et son évolution, consulter la bibliographie aux numéros: 3, 20, 22, 32, 41, 42, 46, 56, 206, 240, 241, 242.

stituent le tout. A l'échelle du pays, les aménagements locaux se regroupent en ensembles régionaux qui forment la toile de fond de l'organisation de l'espace national. L'agriculture est, à ce niveau, l'activité dominante et quelques autres activités l'accompagnent. Au-delà de l'autosatisfaction des besoins apparaissent les échanges. A ce niveau, le territoire s'organise de manière à favoriser ces échanges. Contacts et communications s'établissent entre régions complémentaires; les voies de transit se créent. Des lieux d'échange apparaissent et se développent: marchés ruraux, bourgades, villes. Cette organisation territoriale permet parfois une certaine spécialisation géographique de la production qui renforce alors les courants d'échanges. La ville, produit de sa région, organise ensuite cette dernière. Il en est d'ailleurs de même lorsque la ville est, dans une région, le point d'impact de forces extérieures. Ces centres urbains nouent entre eux des relations et, parfois, des réseaux s'esquissent qui enserrant dans leurs maillages les zones rurales.

L'état actuel de l'organisation de l'espace marocain est la résultante de cette évolution et de l'interaction de ces diverses forces. Aussi l'étude des structures spatiales actuelles doit-elle débiter par l'examen de ses fondements que sont le milieu naturel d'une part et l'histoire d'autre part. Ni l'un ni l'autre n'ont à être analysés pour eux-mêmes mais bien dans l'optique de l'influence qu'ils ont exercée sur la mise en place des traits caractéristiques de l'aménagement territorial. Les conclusions des spécialistes du milieu naturel et des historiens seront examinées de ce point de vue; elles seront quelques fois complétées par l'analyse de documents originaux. La logique qui a présidé à l'organisation progressive de l'espace national, veut que l'analyse se poursuive par l'étude géographique des campagnes. Ce n'est qu'ensuite que seront abordés le phénomène urbain et l'espace de relations. Amenée par l'examen de certains liens entre les villes et les campagnes, la synthèse de l'organisation de l'espace marocain clôturera la recherche.

Dans cette étude, il ne sera question que de *macrogéographie*. En effet, c'est au niveau du Maroc que se situera l'examen de l'aménagement de son espace. Ce sont les grandes masses (population, ressources, produits) qui seront analysées dans leur répartition et dans les relations qui se sont établies entre elles.

Dans l'état actuel de la connaissance, une synthèse basée sur un certain nombre d'études de microgéographie relatives à l'organisation spatiale, est impossible car ces études n'existent pratiquement pas. Mais en attendant les résultats intéressants que ne manqueront pas de donner les futures recherches qui seront entreprises sur le terrain, il est possible d'esquisser dès à présent les lignes de force de l'organisation de l'espace au Maroc. C'est l'objectif poursuivi. Une fois atteint, il permettra sans doute d'orienter des recherches plus détaillées vers les facteurs les plus fondamentaux de l'explication géographique. Cette étude veut donc être un moment de l'incessante dialectique entre la réflexion globale sur l'organisation d'un espace donné et des réflexions partielles plus détaillées sur divers aspects privilégiés des structures spatiales.

Nombreux sont les faits et les choses, localisés, dont la répartition géographique sera examinée. Dans cette diversité, le principe de l'unité, le fil directeur de la recherche, sera le point de vue adopté: celui de l'organisation spatiale de cet ensemble diversifié et de ses éléments interliés. Mais cette unicité du point de vue entraîne une conséquence importante. Elle fait apparaître le besoin d'une unicité dans le mode d'expression des structures étudiées. Plus concrètement encore, elle conduit à rechercher une *unité commune de mesure* pour les différents phénomènes analysés.

Une série de recherches antérieures amène à la conclusion que le meilleur étalon commun de mesure est l'unité monétaire (3). Celle-ci permet d'exprimer les phénomènes dont la répartition sera étudiée, en fonction des préférences que lui accorde la collectivité concernée. En matière d'aménagement spatial où l'homme joue le rôle principal vis-à-vis d'un milieu naturel qu'il modèle, ces préférences introduisent entre les éléments si divers qui sont analysés, la pondération la moins arbitraire qui puisse se trouver. Cette pondération par la valeur est également celle qui est susceptible de l'application la plus large c'est-à-dire

(3) Ces recherches sont nombreuses, mais on signalera particulièrement celles de HARRIS (127), WARNTZ (255), RAY (216); pour le Maroc, voir HOFFHERR et MORRIS (129), MILLERON (185), NICOLAS (194), ROBINE (224), BEGUIN (49 à 52).

à des phénomènes les plus divers. Sans doute cette manière de s'exprimer connaît-elle des limites. Elle n'est pas applicable à la totalité des objets: une population ne s'apprécie pas en unités monétaires comme peut l'être son activité, par exemple. Chacun connaît par ailleurs les difficultés à fonder une théorie de la valeur sur des bases universellement admises et surtout les imperfections inhérentes à tout système de prix sensé refléter ces valeurs. Ces limitations ne doivent pas dissimuler le fait que l'expression en termes monétaires communs enrichit considérablement l'analyse des phénomènes géographiques et renforce particulièrement la solidité des comparaisons entre des séries de phénomènes différents.

Ainsi est apparue la nécessité de créer une géographie des phénomènes exprimés en termes économiques. Cette géographie passe d'abord par une comptabilité *géoéconomique* c'est-à-dire établie lieu par lieu et non seulement secteur par secteur. A ce propos, il apparaît fondamental dans une optique d'organisation spatiale, de séparer la ville de la campagne. La géographie impose ainsi à la comptabilité de dépasser le stade des comptes économiques régionaux pour séparer les unités urbaines des unités rurales. La géographie des comptes économiques s'exprime alors par une matrice lieux/activités ou par une carte de la distribution géographique du produit intérieur. Cette direction de recherche s'est avérée fructueuse dans le cadre d'une analyse de l'organisation territoriale. Le Maroc est divisé en provinces, celles-ci en cercles et ceux-ci en communes.

Mais cette optique géoéconomique n'est guère répandue encore dans la littérature géographique ou économique relative aux pays de développement. A notre connaissance, il n'existe pas de tentative de ventilation géographique complète du produit intérieur, opérée à l'échelle d'un pays, qui soit réalisée avec le souci géographique de présenter une répartition au niveau de la plus petite unité géographique de base possible et aussi avec le souci de distinguer le milieu rural du milieu urbain. Cette circonstance nous empêchera, malheureusement, de recourir, au cours de cette étude, aux comparaisons internationales que nous aurions souhaité effectuer.

Enfin il convient de préciser que l'aménagement spatial étudié sera celui des années 1960-1965. Cette période permet de

disposer du recul nécessaire et suffisant pour réunir et traiter une information de base rassemblée à partir de statistiques diverses aussi bien qu'à partir d'enquêtes sur le terrain. Entre 1960 et 1965, peu de changements significatifs sont intervenus en matière de structures spatiales. Aussi n'est-ce pas un inconvénient, au niveau du pays, de choisir une époque de base plutôt qu'une année de base. Bien entendu, les modifications importantes intervenues depuis lors seront évoquées.

1ère partie

LA MESURE DES OBSERVATIONS

La quantité d'informations à recueillir concernant les divers aspects de l'organisation de l'espace est évidemment considérable. Une première difficulté consiste à la réunir. En effet s'il existe un certain nombre de documents publiés, la plus grande partie des renseignements utiles doit être trouvée ailleurs que dans les publications. Les diverses administrations marocaines disposent de données de base qu'il convient d'exploiter et de soumettre à l'analyse critique. Il en est de même pour les informations dont peuvent disposer d'autres organismes ou des entreprises privées. Enfin et surtout, l'enquête sur le terrain et auprès des personnes concernées et compétentes a été indispensable pour vérifier la validité de la documentation réunie et pour la compléter. Ce rôle capital de l'enquête et du contact direct avec la réalité ne sera pas souvent rappelé dans la suite mais il est néanmoins déterminant. Il a exigé plusieurs années de présence au Maroc.

Une seconde difficulté consiste à conférer à des informations si diverses une certaine homogénéité. Il n'a pas toujours été possible de leur accorder un même degré de confiance, de les obtenir pour les mêmes unités géographiques de base, d'effectuer entre elles des raccords précis. Cependant ce souci d'homogénéité a été une des raisons importantes pour lesquelles un soin tout particulier a été apporté à l'établissement de comptes géoéconomiques. L'expression en termes économiques de phénomènes possédant par ailleurs une dimension géographique, confère à des implantations et à des activités parfois très différentes, un aspect commun grâce auquel les comparaisons et les synthèses deviennent moins difficiles.

Les principales sources d'information seront d'abord passées en revue en insistant davantage sur celles qui ne s'expriment pas principalement en valeur. Les autres se verront consacrer des commentaires supplémentaires dans un deuxième paragraphe. Ce dernier traitera de la méthode utilisée pour établir les données de base d'une répartition géographique du produit inté-

rieur marocain (1). Un troisième paragraphe posera le problème de la division régionale du Maroc.

1. LES SOURCES

1. *Les recensements*

Le recensement de 1960 a été le premier à être appliqué à la totalité du territoire marocain de cette époque. En outre il est certainement le plus complet et le meilleur de ceux qui avaient été exécutés jusque là, malgré un certain nombre de défauts qui seront commentés ci-dessous. Puisqu'il correspond à la période de base choisie pour étudier l'organisation de l'espace, il constituera une des principales sources d'information employées. Mais s'il fournit une image de la situation en 1960, une autre question se pose: est-il possible de retracer l'évolution chronologique de la population avant cette date? C'est poser le problème des sources d'information antérieures.

Avant le 20^e siècle, il n'est pas possible d'établir une cartographie de la répartition de la population, dont le degré de précision soit acceptable eu égard à l'objectif poursuivi dans ce travail. Il faut attendre la période de forte pénétration européenne pour disposer de renseignements suffisamment nombreux pour pouvoir esquisser une première ébauche de la distribution de la population. Noin (202, 1, pp. 224, 249, 251) évalue la population du Maroc vers 1900 à 4 800 000 habitants environ dont quelque 420 000 urbains. Il établit une carte basée sur des estimations faites par des voyageurs et des officiers, qu'il intitule « Essai sur la distribution de la population du Maroc au début du XX^e siècle ».

En 1912 s'établissent les protectorats de la France et de l'Espagne sur le Maroc, divisant le pays en deux zones principales; la zone Nord (plus petite) et la zone Sud. A ces zones s'ajoutent celle de Tarfaya, celle de Tanger et celle d'Ifni (2). En zone Nord, quatre dénombrements furent effectués: en 1930, 1935, 1940 et 1945. Les deux derniers surestiment manifestement la population du fait que l'on se trouve en période de rationnement. Le premier doit être considéré comme de valeur relativement médiocre. Mais celui de 1935 semble avoir été exécuté dans de bonnes conditions et ses résultats sont considérés comme satisfaisants

(1) Ce paragraphe reprendra largement la substance d'un article publié en 1970: voir BEGUIN (52).

(2) Zone Nord: actuelles provinces de Tetouan, Al-Hoceima et Nador. Zone de Tanger: actuelle province de Tanger. Zone de Tarfaya: actuelle province de Tarfaya. Zone d'Ifni: groupe de 5 communes situées dans l'actuelle province d'Agadir. Zone Sud: le reste du Maroc. Voir carte 2.

2. DECOUPAGE ADMINISTRATIF. 1965



bien que, sans doute, légèrement sous-évalués (Noin, 202, 1, p. 32). Le recensement de 1950 (effectué en 1951) dont les résultats n'ont pas été publiés, est également d'assez bonne qualité semble-t-il (ibidem, p. 33).

En zone Sud, trois dénombremments ont été effectués avant que le territoire ne fut entièrement contrôlé par le protectorat: 1921, 1926 et 1931. Ils sont donc partiels bien que des estimations aient été faites pour les régions non encore soumises. Ceux de 1921 et 1926 sont médiocres, sauf peut-être pour les villes où, en 1926 notamment, le dénombrement fut moins approximatif que dans les campagnes (Noin, 202, 1, p. 30; voir aussi 11, pp. 14-15). Le dénombrement de 1931, sans doute meilleur, reste encore assez approximatif mais il donne une indication sur l'âge des habitants et, pour la première fois, il établit une distinction par sexe. Il fut accompagné d'un « recensement industriel et commercial » très partiel.

Le dénombrement de 1936 a été la première opération précise entreprise en zone Sud et, cette fois, sur la totalité du territoire de la zone. Les avis sont unanimes pour le considérer comme le meilleur dénombrement avant celui de 1960. Il est le seul à avoir été suivi par des opérations de vérification qui permettent d'évaluer à 2 % les erreurs et omissions du dénombrement quant au chiffre de la population (Noin, 202, 1, p. 31). Cependant, ces erreurs ne sont pas toujours réparties géographiquement d'une manière homogène. Il est intéressant de noter que les dates des opérations les plus fiables en zone Nord et en zone Sud coïncident à un an près. Le dénombrement de 1936 ne peut cependant être utilisé pour comparer les populations actives de 1936 et de 1960. En effet d'une part les différentes rubriques ne correspondent guère et d'autre part la valeur des réponses quant à la profession est douteuse. Un recensement industriel et commercial indiquant notamment le nombre de salariés a accompagné le dénombrement. Mais la comparaison des résultats de ce recensement pour la population européenne (pourtant la mieux connue) avec les réponses données au dénombrement concernant la profession, laisse apparaître de grandes divergences (voir 11, p. 16). Le relevé de population effectué en 1947 à partir des fiches de ravitaillement n'a aucune valeur, la population ayant évidemment été largement surestimée.

En 1951-52 fut réalisé le premier recensement de la zone Sud. Celui des Marocains israélites, des quelques musulmans habitant les quartiers européens et des étrangers, fut réalisé en 1951. Celui des autres Marocains musulmans le fut en 1952. Pour la première fois, le dénombrement fut complété par un sondage. Mais le contexte politique dans lequel se déroulait l'opération (fin du protectorat) a entraîné une importante sous-évaluation des effectifs. En outre, les renseignements obtenus par sondage (concernant l'activité notamment) furent de « valeur inégale » (selon 11, p. 18). Enfin les rubriques où sont classées les personnes actives ne sont pas comparables à celles du recensement de 1960. C'est finalement avec une grande prudence que doivent être analysés les

résultats du recensement de 1951-52 (pour simplifier, on parlera dans la suite du recensement de 1952; voir Bertrand, 62).

Les zones de Tarfaya, Ifni et Tanger n'ont pas connu de dénombrement avant 1960. Leurs populations n'ont fait l'objet que d'estimations.

Le recensement de 1960 a été exécuté au même moment et selon les mêmes modalités sur l'ensemble du territoire (sauf Ifni qui ne fut restitué au Maroc qu'en 1969), et selon les recommandations formulées par les Nations-Unies. Il a localisé les habitants à leur lieu de résidence habituelle, même s'ils étaient « temporairement absents » (absents pour moins de six mois). Il est possible que cette définition de la population résidente ait parfois posé problème, notamment eu égard à la date du recensement; en juin en effet, de nombreux moissonneurs migrent durant la saison des récoltes céréalières et de nombreux saisonniers sont occupés en ville dans les conserveries de poisson, de fruits et de légumes. Toute la population a été dénombrée (nombre, sexe, groupe d'âge: enfant ou adulte, profession) et une partie de la population rurale ainsi que toute la population urbaine ont répondu à un questionnaire un peu plus détaillé (voir: Résultats du recensement de 1960, 18).

Dans l'ensemble, la population marocaine de 1960 a été légèrement sous-évaluée. Cette conclusion apparaît à l'analyse des résultats effectuée par le Service Central des Statistiques (Résultats du recensement de 1960, vol. I, 18). Elle est confirmée et mesurée par l'étude minutieuse à laquelle s'est livré Noin (202, 1, pp. 35-39). Certaines omissions de villages ou hameaux, réparties de manière relativement homogène sur le territoire, représentent environ 1,5 % à 2 % d'erreur. Par ailleurs, la sous-estimation des femmes paraît avoir été générale; elle se devine à la simple lecture des taux de masculinité et elle est confirmée par les enquêtes détaillées; elle est estimée à 2 % au minimum. Au total, le recensement de 1960 a probablement sous-évalué la population de 3,5 % à 4 %. Ce dernier pourcentage ne peut être que très approximatif car aucune opération de contrôle n'a suivi le recensement. Des recensements locaux effectués dans le Rharb et dans la région de Meknès-Fès par le Projet Sebou (3) en 1965-1967 semblent confirmer les observations ci-dessus (Projet Sebou, 35, vol. 4, pp. 7-8; 36, vol. 7, p. 153).

La distinction entre population rurale et population urbaine est toujours délicate. Elle sera discutée au début de la 4^e partie. Elle n'a pas été établie d'une manière rigide sur la base d'un seuil de population déterminé mais on s'est au contraire efforcé de tenir compte, dans une certaine mesure, des fonctions proprement urbaines. C'est pourquoi la population urbaine a été définie d'une manière assez satisfaisante en 1960 ainsi qu'en 1935 et 1936, d'une manière acceptable mais probablement trop large en 1950 et 1952. En 1960, ont été définis comme

(3) Le Projet Sebou est un projet du gouvernement marocain, entrepris avec l'assistance de l'Organisation des Nations-Unies, en vue d'étudier la mise en valeur du bassin du Sebou.

urbains les centres considérés et organisés comme tels par l'Administration (28 municipalités, 45 centres autonomes, 30 centres délimités) ainsi qu'une quinzaine d'autres « petits centres présentant quelques caractères urbains » (11, p. 23).

Les données relatives à la population active en 1960 (connues par ville et par cercle rural) concernent les personnes disponibles pour la production des biens et services. Cette définition n'est pas sans poser de problèmes. Dans les campagnes, la participation des femmes aux travaux agricoles est réelle partout mais elle n'est pas souvent déclarée parce que confondue avec leurs activités ménagères. Le recensement néglige ainsi une partie importante de la population active. C'est pourquoi la publication des résultats du recensement (18, vol. 2) mentionne en rubrique spéciale les femmes actives « oubliées »; par convention on a compté une femme active en agriculture chaque fois qu'une femme de 15 à 64 ans se trouvait dans le foyer d'un agriculteur, sans avoir déclaré d'activité. Mais une personne active en agriculture est aussi, généralement, un actif sous-employé. En effet, le taux de sous-emploi est de l'ordre de 30 % ou 40 % en agriculture, voire davantage (4). De sorte qu'une personne active n'est pas occupée au même degré selon qu'elle est ouvrier agricole ou salarié permanent d'une entreprise industrielle urbaine. Le recours à la notion de productivité permettra d'éclairer d'un jour nouveau le problème posé par la comparaison de personnes actives à différents degrés. Parmi les autres rubriques de la population active, celle des « chômeurs » et celle de la population exerçant des « activités non déterminées », sont probablement les moins précises. Le chômeur est celui qui n'exerce aucune activité professionnelle et qui cherche du travail. Mais il peut chercher du travail après avoir perdu le sien, ou parce qu'il occupe un emploi saisonnier et qu'il se trouve inoccupé au moment du recensement, ou parce qu'il arrive pour la première fois sur le marché de l'emploi; certains se déclarent chômeurs parce qu'ils ne disposent que de revenus faibles et occasionnels qui ne les satisfont pas (cas fréquent en ville notamment); dans les mêmes conditions, d'autres préfèrent déclarer une activité suffisamment imprécise pour amener l'enquêteur à les classer en catégorie « activité non déterminée ». De sorte que cette dernière catégorie forme avec celle des « chômeurs », un ensemble sans frontière nette groupant les personnes sans emploi ou quasi inoccupées. C'est pourquoi il a été jugé préférable, pour éviter toute ambiguïté de définition, de regrouper ces deux catégories en une seule. Ce nouveau groupe ne se sépare pas avec netteté de la population active occupée et sa définition concrète telle qu'elle résulte des enquêtes, reste floue à sa marge. Cependant le groupe représente assez bien cette fraction marginale flottante de la population active, qui n'a pas

(4) Sur la prudence avec laquelle il convient de manipuler la notion de sous-emploi rural, lire l'excellente analyse de PASCON (208).

encore trouvé un équilibre économique stable. Il sera désigné ultérieurement par le terme « chômeurs ».

Avant 1960, les renseignements relatifs à la population active sont considérés comme fragiles par le Service Central des Statistiques (Résultats du recensement de 1960, 18, II, p. 165). De plus, les comparaisons sont encore rendues hasardeuses à cause « des différences essentielles entre les nomenclatures utilisées » (idem, p. 165) et de l'hétérogénéité des méthodes de recensement utilisées dans la zone Nord et la zone Sud. Enfin, les dénombremens et recensements antérieurs à 1960 s'intéressaient à la profession; celui de 1960 s'intéresse en plus à la branche d'activité économique qui est la base de la classification de la population active la plus utile pour la présente étude. Aussi faut-il renoncer à la comparaison du recensement de 1960 avec ceux qui le précèdent, en ce qui concerne la population active.

Le recensement de la population de 1971 ne concerne plus la période de référence examinée ici. Cependant, les premiers résultats de cette opération seront exploités afin de mettre en évidence certaines tendances déjà présentes durant la période 1960-1965.

2. *Les sources agricoles*

L'agriculture marocaine (5) progresse depuis l'indépendance à un rythme lent. En 1966 on a pu évaluer approximativement ce rythme à 1,5 % l'an (voir 13). En revanche, les variations annuelles du produit agricole sont souvent importantes par suite des irrégularités climatiques (voir 3 et 6, Naciri 192, Troin 250, Kebbaj 145). Dans l'optique de l'organisation de l'espace il importe de prendre en compte une situation agricole moyenne. Il se trouve que l'année 1960 peut être considérée comme représentative de cette moyenne comme l'indique, par exemple, sa production céréalière évaluée à 26 millions de quintaux, de même que sa superficie cultivée totale qui correspond à la tendance mesurée sur la période 1933-1955 (14, p. 38). Sans doute conviendra-t-il de tenir compte de certaines nuances. Ainsi l'année 1960 a été inférieure à la moyenne dans certaines zones qui, comme le Rharb notamment, ont connu un excès d'eau (pluie et apports des rivières).

Pour 1960, la principale source statistique est constituée par les archives du Service des Impôts Ruraux. Héritier du traditionnel « achour », le tertib ou impôt agricole, créé à la fin du siècle dernier, fut réglementé en 1915. Il est un impôt réel, généralement proportionnel à la valeur de la production agricole. Son taux est en principe de 5 % mais diverses primes et dérogations font que ce pourcentage varie avec le bien

(5) On trouvera des informations sur l'agriculture marocaine dans diverses publications officielles (1, 6, 8, 9, 10, 14, 16, 20, 22); voir aussi EL GHORFI (110) et BÉNIER (55).

imposé et la catégorie d'agriculture (traditionnelle, marocaine moderne, étrangère). Quoi qu'il en soit, il est possible d'évaluer la valeur de la production lorsqu'on connaît le barème des taux d'imposition. Afin de déterminer l'assiette de l'impôt on évalue: la superficie couverte par chaque culture et les rendements obtenus, le nombre d'arbres fruitiers de chaque espèce et leurs rendements, le nombre d'animaux d'élevage de chaque espèce (sauf le petit élevage domestique). Ces évaluations concernent chaque exploitation et sont totalisées au niveau des villages, des fractions de tribus, ainsi qu'au niveau des communes, tout en reproduisant les totaux partiels, par espèces et par catégories d'agriculture. La longue expérience du tertib, sa solide implantation sur le terrain et son organisation, en font un outil incomparable de la connaissance de l'agriculture marocaine.

Mais le tertib étant à base fiscale, il est inévitable qu'il enregistre une sous-évaluation des productions. L'importance de cette sous-estimation est difficile à apprécier. Un certain nombre de vérifications des déclarations de superficies étaient régulièrement effectuées par des inspecteurs. Elles étaient réalisées par un dénombrement effectif pour les animaux et les arbres fruitiers ou par arpentage pour les superficies cultivées. Les rendements ne sont pas déclarés par le contribuable; ils sont évalués par l'agent du tertib, du moins en agriculture traditionnelle. En agriculture moderne, la fraude fiscale ne portait guère sur les superficies mais plutôt sur les rendements. En effet, les surfaces sont bien connues (immatriculation) et le désir d'affirmer sa propriété est réel. De plus, la production déclarée (en partie contrôlable par les livraisons aux organismes de commercialisation) rapportée à une superficie réduite, signifiait rendement exagéré c'est-à-dire tranche d'imposition supérieure. Par conséquent, on peut considérer que le déclarant « traditionnel » sous-évalue sa superficie et le déclarant « moderne » sa production et son rendement. Un certain nombre d'études d'archives (du Service des Impôts Ruraux) basées sur des levés parcellaires, tendent à montrer que la sous-évaluation moyenne des superficies en agriculture traditionnelle est de l'ordre de 12 % à 15 %. Le même ordre de grandeur peut être retenu pour la sous-évaluation des rendements des cultures modernes. Il convient donc de relever les estimations d'autant. Ces corrections, inspirées d'inspections officielles, sont cependant insuffisantes. Divers recoupements permettent de le penser. L'enquête agricole permanente par sondage, entreprise dès 1963 et progressivement étendue par la suite à l'ensemble du Maroc (voir 14 et 6), révèle que les rendements étaient quelque peu sous-évalués par le tertib. La durée de l'enquête est insuffisante pour mesurer la sous-évaluation; en outre, les conditions de l'agriculture ont évolué en 5 ou 10 ans, rendant toute comparaison délicate; enfin, l'enquête par sondage ne permet que des évaluations régionales et nationales et non communales. L'ordre de grandeur de la sous-évaluation des rendements par le tertib pourrait être de 10 %. Au total,

un relèvement de 20 à 25 % des évaluations du tertib concernant la production agricole peut être admis.

Les nombreuses enquêtes entreprises par le Projet Sebou tendent à confirmer l'ordre de grandeur de ces corrections. Celui-ci n'a d'ailleurs été définitivement adopté qu'à la vue des résultats de ces enquêtes. Ces dernières ont été effectuées dans les diverses régions du bassin du Sebou, les unes pauvres et les autres riches. Elles ont été menées par une équipe de spécialistes travaillant en étroite collaboration durant plusieurs années. Les résultats sont consignés dans une série de rapports dont la synthèse est disponible (Projet Sebou, 36, notamment vol. 4, 5, 6, 7 et leur bibliographie). Ces enquêtes ont permis d'évaluer non seulement les productions mais encore les divers éléments qui composent le compte d'une exploitation agricole: achats courants, amortissements, salaires et charges sociales, impôt, solde (loyers, intérêts, dividendes, etc.) et revenu des agriculteurs. Ainsi il est possible de mettre en relation les évaluations du tertib d'une part et un certain nombre de constatations effectuées sur le terrain d'autre part; ces dernières étant exprimées en termes physiques et en termes économiques. En outre, les enquêtes du Projet Sebou ont donné une estimation pour la production du petit élevage non évalué dans les autres sources de renseignements.

L'ensemble de ces informations a permis d'évaluer, au niveau de la commune, un certain nombre de grandeurs caractéristiques de l'agriculture comme la superficie cultivée et sa structure (selon les grands types de culture et selon la catégorie d'exploitant) le rendement des cultures, la valeur de la production et surtout la valeur ajoutée et sa structure, les revenus agricoles.

Les archives du tertib donnent également des informations concernant la population. On possède ainsi une source d'information qui peut être confrontée avec celle que constitue le recensement par exemple; plusieurs auteurs effectuent cette comparaison (notamment Noin, 202, divers passages). Cette dernière est cependant difficile à mener. En effet, le tertib parle de « prestataires » et d'« articles ». Le nombre de prestataires n'est pas lié au tertib ni à l'agriculture. Il s'agit des hommes adultes valides susceptibles de fournir annuellement 4 jours de travail pour l'entretien de la vicinalité secondaire rurale; la prestation se faisait jadis sous forme de travail et elle est, en 1960, monétaire. C'est un impôt différent du tertib mais il est perçu par le même Service. Le nombre de prestataires n'indique donc pas le nombre d'agriculteurs car il néglige les exploitations dirigées par des femmes (rares, sauf en région de forte émigration) ou des personnes considérées comme non valides, et il compte les ruraux non agricoles (sauf les fonctionnaires et les non valides, exemptés) ainsi que les chefs de foyers des petits centres urbains non érigés en municipalités ou non sujets aux impôts urbains. Donc les prestataires ne représentent pas non plus le nombre de foyers ruraux. Les « articles » en revanche, recense, en principe, le nombre de ménages totaux de la commune quelle que soit leur occupa-

tion. Et parmi ceux-ci, les « articles tertib » donnent le nombre d'exploitants agricoles c'est-à-dire le nombre de ceux qui ont quelque chose à déclarer sur le plan agricole, si peu que ce soit, même s'ils exercent une profession non agricole à titre principal. La définition est donc large. Mais le nombre d'« articles » présente deux inconvénients graves. D'une part si un exploitant possède des parcelles dans plusieurs douars ou fractions ou communes, il est compté plusieurs fois; le tertib est en effet un impôt réel localisé et non un impôt personnel. D'autre part les travailleurs de l'agriculture qui, par le contrat de travail qui les lie, ne sont pas tenus de payer l'impôt, sont négligés: les ouvriers agricoles et certains métayers qui n'exploitent rien pour leur propre compte. En fait, on s'aperçoit que le premier inconvénient est très supérieur au second. On voit par conséquent que l'utilisation du tertib à des fins démographiques doit être très prudente.

3. *Les autres sources d'information*

Les incertitudes qui affectent le tracé d'une partie de la frontière entre l'Algérie et le Maroc au niveau du Sahara, ne portent guère à conséquence. Sans doute empêchent-elles de mesurer avec précision la superficie d'une dizaine de communes rurales mais il s'agit toujours de territoires désertiques ou quasi désertiques où la densité de la population est inférieure à deux habitants par kilomètre carré. La superficie totale du Maroc telle qu'elle résulte de notre planimétrie, est de l'ordre de 420 000 km² (la plupart des publications courantes annoncent 450 000 km²; Noin, 202, 2, p. 299 approche 410 000 km²).

La superficie des communes n'est connue qu'avec une précision relative. Créées peu de temps avant le recensement de 1960, les communes ont souvent été constituées par le regroupement des territoires de fractions de tribus. Leurs limites ont été hâtivement reportées sur une carte administrative: elles sont parfois très approximatives. Depuis lors, diverses corrections ont été apportées et une nouvelle carte administrative, plus sûre, a été publiée en 1968 par le Ministère de l'Intérieur. La comparaison de cette carte avec celle qui la précédait, montre, localement, des modifications importantes. Il convient cependant d'ajouter qu'une bonne partie de ces modifications concerne davantage les tracés que les superficies. Par ailleurs, diverses enquêtes (non publiées) dans le bassin du Sebou montrent qu'il n'est pas fréquent de rencontrer de graves erreurs de superficies. D'autres enquêtes signalent diverses erreurs (Noin, 202, 1, p. 77). Ces vérifications n'étant pas systématiques, elles ne peuvent pas conduire à une conclusion absolument générale. Mais elles permettent de penser que l'ordre de grandeur des superficies communales est généralement correct et que les erreurs importantes qui subsistent sont relativement rares. Au niveau du cercle qui regroupe une dizaine de communes (de 3 à 32 communes), l'estimation de la superficie est certainement acceptable.

En 1961-1962, une vaste enquête dite « à objectifs multiples » a été entreprise à travers tout le Maroc (voir 16). En milieu rural, l'enquête a porté sur un échantillon de 750 douars représentant quelque 80 000 foyers ruraux; pour obtenir plus de détails on a tiré un sous-échantillon de 150 douars. Le Maroc avait au préalable été découpé en 11 régions considérées comme relativement homogènes quant aux caractéristiques étudiées (voir 16 et Raymond, 217). L'enquête a porté sur la démographie, l'instruction, l'emploi, la production agricole et les structures agraires. Les résultats ne peuvent évidemment être interprétés qu'au niveau de la région et à celui de la nation. Le détail est donc insuffisant dans une optique d'aménagement de l'espace. Mais les conclusions s'avèreront cependant très utiles afin de permettre, à petite échelle, des recoupements avec d'autres sources et surtout d'apporter des informations nouvelles notamment dans le domaine de la répartition des biens et des revenus parmi la population. En milieu urbain, un échantillon de 8 400 foyers a été enquêté. Les villes ont été réparties en 4 strates: Casablanca, villes modernes, villes traditionnelles, bourgs ruraux. Ici aussi, le détail est insuffisant mais des renseignements intéressants sont disponibles au niveau de chaque strate; ils concernent la démographie, l'instruction, l'emploi et l'habitat.

L'enquête menée en 1959-1960 sur la consommation et les dépenses des ménages marocains musulmans (4) a porté sur 4 300 familles (2 000 familles pour le sous-échantillon détaillant notamment les consommations alimentaires) réparties en deux strates: milieu urbain et milieu rural; ce dernier a été divisé en 4 régions et les villes furent réparties en 4 catégories. Par conséquent, les enseignements qui seront tirés de cette enquête ne pourront être qu'assez généraux sur le plan de leurs variations géographiques. Ils seront néanmoins très utiles.

En ce qui concerne l'industrie et les mines, une bonne connaissance de leur répartition géographique est possible. En effet, le Service Central des Statistiques procède chaque année à une enquête auprès des entreprises industrielles et minières modernes. Celles-ci répondent à un questionnaire portant essentiellement sur les principaux éléments du compte d'exploitation mais également sur les quantités physiques de biens et services impliqués dans ces comptes, ainsi que sur la main-d'œuvre occupée. Ces enquêtes sont exploitées au niveau national et par secteurs d'activité. Pour l'année 1963 nous avons exploité les questionnaires en les classant à la fois par activité et par lieu. Cette exploitation a été précédée, pour chaque entreprise, d'une vérification relative à la cohérence des renseignements fournis, notamment sur la base des coefficients techniques connus (voir 2, 5 et 7). Une enquête complémentaire a été menée auprès des entreprises possédant plusieurs établissements dans des villes différentes. Il en a été de même pour quelques firmes dont la situation en 1963 était très différente de celle de 1960 et pour quelques autres n'ayant pas répondu au questionnaire en

1963. Finalement un certain nombre de tableaux relatifs à la main-d'œuvre occupée et aux principaux aspects des comptes d'exploitation, ont été préparés: les informations y figurent à la fois selon les activités et selon les lieux. Des corrections et additions ont été apportées après comparaison avec deux enquêtes postérieures à 1963: celle de 1964 exploitée au niveau national et par sous-secteur d'activité (7); celle de 1966 concernant le personnel occupé (15). Une autre enquête de 1966 exploitée par activité et par province (dans Plan quinquennal 1968-1972, 10) est d'une qualité qui laisse parfois à désirer en raison notamment du degré d'approximation des évaluations relatives à certains secteurs. Les enquêtes de 1964 et 1966 fournissent également des informations précieuses sur la main-d'œuvre et les comptes d'exploitation des différentes branches de l'artisanat, mais sans qu'il soit possible d'effectuer une ventilation géographique autre que partielle. Les stations de conditionnement de fruits et légumes et les caves de vinification ont été recensées à partir de sources spécifiques: archives de l'Office de Commercialisation et d'Exportation, du Bureau des vins et alcools; la main-d'œuvre occupée a été évaluée par enquête directe auprès d'un certain nombre de ces établissements. Au total, ces divers renseignements permettent d'estimer, lieu par lieu, l'importance de la main-d'œuvre industrielle. Ainsi se trouve comblée une lacune du recensement de 1960 qui ne permet pas de distinguer la population active occupée dans l'artisanat de celle qui est employée en industrie.

Les autres secteurs de l'activité économique ont également fait l'objet d'enquêtes et ont donné lieu au rassemblement de données existantes dans le but de déterminer la localisation géographique de ces activités. En général, la documentation de base a été obtenue auprès des administrations compétentes ou de divers organismes publics. Les enquêtes n'ont été entreprises que pour évaluer la validité des renseignements disponibles ou pour faciliter leur ventilation géographique. La documentation des services publics compétents a été utilisée pour étudier la répartition géographique des pêcheries et des forêts. La localisation ponctuelle de la pêche a évité que ne se posent de grands problèmes. Celle des forêts, en revanche, est plus diffuse et la non-coïncidence du découpage utilisé par les forestiers avec le découpage administratif a suscité quelques difficultés de localisation. Les enquêtes entreprises par le Projet Sebou en matière forestière aussi bien qu'en matière d'industries dérivées de la forêt, ont facilité la mesure quantitative des productions forestières (Projet Sebou, 36, vol. 10 et vol. 11). La confrontation de ces diverses sources et des cartes forestières qu'elles comprennent, a conduit à une répartition des produits forestiers par cercle. Outre les sources déjà mentionnées à propos de l'industrie, la répartition géographique de l'artisanat s'est également appuyée sur les principales conclusions d'une enquête entreprise en 1952 et reprises dans les estimations du Plan quinquennal de 1960-1964 (8), sur une enquête effectuée à

Fès en 1960 par la Banque Nationale pour le Développement Economique et sur le dépouillement provisoire d'une enquête menée à Fès également par l'Ecole de Statisticiens de Rabat en 1962 (archives).

Il sera fait mention, à propos de la répartition géographique du produit intérieur (voir plus loin), de l'utilisation de diverses autres sources de renseignements et notamment: des autorisations de construire (voir 1) et d'une enquête à leur propos; des rubriques du budget national (24) lorsqu'elles explicitent une répartition géographique de certaines dépenses; des différents rapports des Ministères et Offices Nationaux qui se consacrent aux questions d'énergie et de transports; des renseignements tirés de l'exploitation du fichier des patentes (nombre d'établissements et de personnes occupées, valeurs locatives) que le Service Central des Statistiques a bien voulu exploiter lieu par lieu à notre demande (21); de la documentation du service ministériel des télécommunications (25); des données disponibles à la Régie des Tabacs sur le chiffre d'affaires des différents points de vente additionnés lieu par lieu (archives); des statistiques aimablement communiquées par le Ministère des Finances concernant la ventilation géographique de certains impôts (assiette et perception). D'autres sources d'information ont encore été utilisées pour la réalisation de ce travail et il en sera fait mention au fur et à mesure que seront abordées les questions auxquelles elles se rapportent.

Le vaste problème des aires de rayonnement des villes, de leurs zones d'influence à travers les campagnes, ne pouvait guère être saisi à partir de la documentation existante. Une enquête sur les marchés ruraux du bassin du Sebou, entreprise dans le cadre du Projet Sebou, laissait entrevoir l'intérêt du problème (Troin, 245). Aussi avons-nous organisé une enquête dont l'objectif était d'esquisser les aires géographiques d'influence des diverses localités urbaines du Maroc. Un questionnaire destiné à chaque commune rurale du pays a été mis au point. Les questions exploraient les diverses fonctions urbaines concernées par les relations entre villes et campagnes. Le questionnaire a été diffusé par les soins du Ministère de l'Intérieur vers les communes rurales. Les réponses sont revenues au Ministère qui les a transmises au Projet Sebou où nous les avons dépouillées. Le questionnaire définitif comportait 28 questions et elles ont généralement toutes obtenu une réponse. Cependant, 4 cercles n'ont pas répondu à l'enquête suite à une erreur administrative (province de Safi, cercle de Zagora) et il n'a pas été possible d'y refaire l'enquête ultérieurement dans des conditions comparables. Dans l'ensemble des autres cercles la quasi-totalité des communes a répondu de sorte que, au total, 89 % d'entre elles ont rempli le questionnaire. La 5^e partie exploitera cette enquête.

2. LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PRODUIT

1. *Options méthodologiques.*

L'utilité d'exprimer en une unité commune le plus grand nombre possible de faits observés a déjà été mis en évidence. Dans l'optique d'une géographie anthropocentrique, l'unité monétaire est certainement l'unité la plus adéquate. Sans doute est-elle aussi la seule possible. Cette conversion présente encore l'avantage considérable de pouvoir s'effectuer à l'intérieur d'un cadre connu sur le plan théorique comme sur le plan de la pratique au Maroc: la comptabilité économique. C'est pourquoi ce cadre a été adopté malgré les imperfections qu'il présente dans ses applications pratiques dans un pays de développement comme le Maroc.

La comptabilité économique marocaine est établie au niveau national. Il n'y a eu pratiquement aucune tentative pour esquisser un compte au niveau d'une région (voir cependant Robine, 224). En 1964 un essai fut tenté pour la région du Sebou représentant quelque 20 % du Maroc; ses résultats sont très approximatifs pour un certain nombre de secteurs d'activité mais plus précis pour d'autres (Beguin, 50). Il a néanmoins montré qu'une décentralisation des évaluations comptables de l'activité nationale était possible. Lorsque les estimations effectuées au niveau national sont obtenues par sommation de valeurs (ou d'indicateurs indirects de ces valeurs) locales, la régionalisation des comptes est relativement aisée. Si l'estimation est faite directement au niveau national, sa ventilation géographique pose un problème. Il faut alors découvrir ou construire un indicateur qui permette d'évaluer la valeur locale recherchée, avec un degré d'approximation acceptable. Cet indicateur doit être localisable ce qui signifie qu'il doit reposer sur un fait matériel pouvant faire l'objet d'une étude géographique de localisation.

Telles sont les lignes de force d'une étude qui ambitionnerait de dresser une carte de la distribution géographique d'un agrégat national. Cet essai a été tenté dans le but de fournir des matériaux plus nombreux et plus homogènes surtout, à une étude de l'organisation de l'espace au Maroc. A cause des exigences attachées à cet objectif, il était indispensable de pousser le

détail aussi loin que possible sur le plan géographique c'est-à-dire descendre au niveau de la plus petite unité territoriale possible. A la campagne, cette unité de base est la commune; en milieu urbain, c'est la ville. En pratique, un certain nombre de valeurs n'ont pu être évaluées, en milieu rural, qu'au niveau du cercle (le cercle compte, en moyenne, 10 communes).

Il reste à exposer la méthode suivie pour cette recherche de géoéconomie, son application et ses résultats. Il sera alors possible d'apprécier le degré de validité de ces derniers. Pour un certain nombre d'informations, la fiabilité des valeurs locales sera presque aussi bonne que celle des valeurs nationales. Pour d'autres en revanche, plus la précision augmente quant à la localisation géographique, plus elle diminue quant à la valeur donnée à l'évaluation locale. Bien entendu, il n'est pas question de refaire ici une nouvelle évaluation du produit marocain: ce serait déborder très largement du cadre que nous nous sommes fixé. Notre objectif se limitera à proposer une ventilation géographique d'un produit dont les évaluations sectorielles seront acceptées telles qu'elles sont données par la comptabilité économique marocaine.

a. Le choix de l'agrégat.

L'agrégat dont la ventilation géographique est envisagée, est le *produit intérieur brut* (PIB) 1960 (voir 3). Cette année de base a été choisie pour plusieurs raisons. D'abord, elle coïncide avec l'année du dernier recensement de population ce qui est fondamental pour notre propos car la structure de la population active constitue une information de base particulièrement précieuse. Ensuite il s'agit d'une année qui peut être considérée comme moyenne quant à la production agricole (qui représente quelque 28 % du produit intérieur brut) et quant à la conjoncture économique générale également. Enfin les documents et enquêtes qui fournissent les divers indicateurs qui seront utilisés dans les évaluations, concernent parfois des années différentes. De sorte qu'il est rigoureusement impossible de choisir une seule année de base pour laquelle tous les renseignements nécessaires seraient disponibles. Devant la disparité chronologique de certaines sources, la solution la plus raisonnable est

de situer l'année de référence au niveau des sources d'information les plus largement utilisées, c'est-à-dire en 1960. Les autres informations concernent des années postérieures à 1960. Elles présentent alors souvent l'avantage de retracer l'évolution récente du phénomène qu'elles décrivent, soit directement, soit indirectement. Ceci permet de réévaluer pour 1960 le phénomène concerné, sans pouvoir prétendre à une grande précision sans doute mais aussi sans commettre d'erreur trop considérable.

Le produit est préféré à la production car du point de vue de la géographie des activités, les salaires des fonctionnaires représentent un élément important. Même au niveau global du pays, leur masse n'est pas négligeable puisqu'elle atteint 890 MDH (millions de dirhams; 5 dirhams font un dollar USA d'avant 1971) sur un produit intérieur brut de 9 090 MDH. La proportion varie selon les lieux.

Produit intérieur et non produit national parce que le premier concept est évidemment plus géographique que le second. Il sera question du produit issu du territoire marocain. Les revenus extérieurs nets qui constituent la différence entre les deux agrégats, sont positifs et s'élèvent à 170 MDH, soit moins de 2 % du produit intérieur brut (PIB). Après 1960, ce poste a tendance à diminuer.

Il est préférable de choisir un agrégat brut plutôt qu'un agrégat net car les amortissements constituent un élément très mal connu. L'évaluation de l'amortissement au niveau national est peut-être un ordre de grandeur valable mais sa ventilation par secteur d'activité est déjà beaucoup plus délicate et peu sûre. Par conséquent, sa ventilation géographique est plus aléatoire encore. L'expérience acquise au niveau de la région du Sebou a montré qu'il était possible d'obtenir une évaluation grossière mais pas davantage. Au niveau national, la formation brute de capital fixe représente 920 MDH et l'amortissement en constitue environ la moitié.

L'évaluation du PIB aux prix du marché est plus aisée que celle qui serait faite au coût des facteurs. La comptabilité nationale marocaine effectue ses estimations aux prix du marché. Cependant les impôts indirects et les subventions sont très différemment répartis selon les secteurs d'activité et a fortiori selon les lieux. En très grosse majorité, les impôts indirects sont inclus

dans les marges commerciales. De sorte que le secteur commerce s'en trouve artificiellement gonflé. Au point de vue géographique, il y a donc une hypertrophie des lieux où l'activité commerciale représente une part importante de l'activité globale. Aussi est-il utile de chercher à éliminer les impôts indirects et subventions.

Les subventions ne représentent que 50 MDH et elles concernent essentiellement l'agriculture. Les impôts indirects sont malaisés à déterminer et leur définition comporte, on le sait, une part d'arbitraire. Dans une conception large on peut considérer qu'ils comprennent tous les impôts sur les biens et services qui entrent dans les dépenses d'exploitation des entreprises et tous les impôts qui frappent la possession ou l'utilisation de divers biens et services par les ménages; c'est-à-dire: droits de douane, taxes de consommation, taxes sur les transactions, patentes, droits de timbre et d'enregistrement, taxes municipales, éventuellement impôt foncier et immobilier, bénéfiques des monopoles d'Etat. Au total, les impôts indirects au sens large sont évalués à 900 MDH. Une analyse, poste par poste, des impôts indirects, conduit à évaluer à 85 % environ la part payée par le secteur commercial. Les 15 % qui sont à la charge des autres secteurs sont constitués par une partie des droits d'enregistrement et timbre, de la patente, de la taxe urbaine et d'édilité ainsi que par une petite partie de la taxe sur les transactions. Ces 15 % seront considérés comme répartis d'une manière relativement homogène parmi les diverses branches d'activité. Il convient de noter que dans les calculs ci-dessus, les 89 MDH qui constituent les bénéfiques des monopoles d'Etat ont été retirés du produit industriel où les classe la comptabilité économique marocaine, pour être rangés dans les impôts indirects inclus dans les marges commerciales.

Finalement deux évaluations du produit intérieur brut ont été effectuées. La première aux prix du marché, ce qui a pour résultat de gonfler le secteur commercial au-delà de sa contribution réelle au produit national. La seconde éliminera 85 % des impôts indirects: ceux qui sont inclus dans les marges commerciales aux prix du marché, c'est-à-dire la partie des impôts indirects qui risque le plus d'introduire une distorsion dans la répartition géographique du PIB. Aux prix du marché, le PIB

s'élève à 9 090 MDH et après élimination de la majeure partie des impôts indirects, il se monte à 8 320 MDH.

b. Le choix de la localisation.

La localisation de la valeur ajoutée produite peut se faire au lieu même de sa production. Mais on pourrait tout aussi bien convenir de la situer au lieu de résidence de la population active qui la produit. La première conception a l'avantage de faire coïncider le lieu de production avec l'évaluation monétaire de celle-ci. Aussi sera-t-elle adoptée chaque fois que ce sera possible. Dans un certain nombre de cas cependant, la population active constitue l'indicateur principal utilisé dans l'évaluation de la production. Alors, faute d'autres indicateurs, le produit sera localisé au lieu de résidence de la population active. Il convient d'observer que, presque toujours, les deux localisations coïncident. En effet le travailleur réside très généralement sur le lieu de son travail ou à proximité immédiate. D'ailleurs toute correction relative à une éventuelle dissociation entre lieu de travail et lieu de résidence serait impossible à introduire car on ne sait rien des mouvements pendulaires de main-d'œuvre. Les migrations saisonnières et temporaires (quelques mois voire davantage) sont mieux connues grâce à l'étude de Noin sur la population rurale du Maroc (Noin, 202). Ceux qui pratiquent ces migrations ont été recensés en principe au lieu de travail si le séjour est long et au lieu d'origine si le séjour est court.

Certaines activités s'accommodent mal d'une localisation autre que celle de leur population active. C'est notamment le cas des transports et des communications. L'activité minière constitue également un cas particulier car si la production s'opère en dehors de la ville, les mineurs résident souvent en ville. Les centres miniers offriraient le spectacle d'une puissante distorsion entre leur population et leur valeur ajoutée si le produit minier était entièrement affecté au milieu rural voisin. Ces différents problèmes seront résolus un à un dans les pages qui suivent.

La question de la localisation géographique du PIB est encore liée à celle de l'unité géographique de base au niveau de laquelle les statistiques sont disponibles. En principe, il est souhaitable

que cette unité soit aussi petite que possible. En pratique, elle n'atteint que rarement le niveau de la commune: en 1960 il y a 731 communes rurales au Maroc ayant, en moyenne, une population de 11 000 habitants. A ce niveau, les informations sont rares. Il faut alors se situer au niveau du cercle: il y a 74 cercles au Maroc, ayant, en moyenne, une population de 110 000 habitants (voir carte 2). En ce qui concerne le milieu urbain, l'unité de base est la ville: on compte 116 villes au Maroc en 1960. La plupart des éléments du PIB seront ventilés selon les cercles et selon les villes; le PIB agricole sera ventilé selon les communes.

2. *Les secteurs d'activité.*

a. Agriculture.

La principale source statistique pour l'agriculture en 1960 est le tertib ou impôt agricole (archives). Ses caractéristiques et sa validité ont été discutées plus haut en même temps que celles des autres sources d'information agricole disponibles (voir 1^{re} partie 1,2). L'ensemble de ces renseignements a été utilisé pour évaluer la valeur ajoutée agricole de chaque commune du Maroc, selon la catégorie d'exploitation (traditionnelle, moderne) et selon le type d'activité (cultures annuelles, arboriculture, élevage). Il reste à confronter l'évaluation obtenue par la comptabilité nationale d'une part et celle qui résulte de la sommation de nos estimations communales d'autre part.

Les comptes nationaux donnent une valeur ajoutée brute de 2 652 MDH pour un ensemble groupant l'agriculture, la pêche et la forêt. L'exclusion des deux derniers postes laisse 2 543 MDH à l'agriculture. Ce chiffre n'est cependant pas encore comparable à la somme de nos évaluations communales. En effet il comprend la valeur ajoutée par le petit élevage (non envisagé par le tertib) et la valeur ajoutée par diverses activités dites para-agricoles. La comptabilité nationale a effectué une évaluation de la valeur de la production du petit élevage (volaille, lapins, œufs, miel) pour 1958: ramenée à 1960 (aux prix de 1960) elle s'élève à 267 MDH. Cette estimation paraît considérable lorsqu'on la compare avec l'extrapolation d'enquêtes menées dans le Sebou et qui conduirait à une évaluation de 152 MDH pour l'ensemble du Maroc. Compte tenu des achats (qui n'ont lieu que dans les élevages modernes) qui ont été évalués par les enquêtes du Projet Sebou, on peut penser que la valeur ajoutée par le petit élevage se situe entre les deux extrêmes de 257 et 142 MDH; elle est vraisemblablement beaucoup plus proche de ce

second chiffre. Les activités dites para-agricoles sont constituées par le conditionnement des agrumes et des primeurs, la vinification, l'abattage des animaux, l'égrenage du coton, le stockage des céréales et diverses autres activités de faible importance (notamment certaines prestations des services agricoles officiels). Les enquêtes que nous avons menées concernant les comptes d'exploitation de ces entreprises, permettent d'évaluer à 90 MDH leur valeur ajoutée totale.

L'agriculture proprement dite (petit élevage exclu) voit donc sa valeur ajoutée ramenée à 2 311 MDH ou 2 196 MDH selon l'évaluation admise pour le petit élevage. La somme de nos évaluations communales concernant les mêmes activités est de 2 306 MDH. La correction à y apporter est donc minime si l'on admet l'évaluation faite par le Projet Sebou pour le petit élevage. A propos de ce dernier, on ne dispose malheureusement d'aucun indicateur permettant d'effectuer la répartition de sa valeur ajoutée nationale selon les lieux. Aussi a-t-on réalisé cette ventilation proportionnellement à celle de la valeur ajoutée agricole. La valeur ajoutée de l'abattage des animaux et celle du stockage des céréales ont été additionnées respectivement à celles de l'élevage et des céréales. La valeur ajoutée par les activités para-agricoles diverses a été répartie selon la règle proportionnelle. Quant au conditionnement, à l'égrenage et à la vinification, ils ont été extraits du secteur agricole et transférés au secteur industriel vu le caractère de l'activité. Finalement, c'est une masse globale de 2 490 MDH qui a été répartie géographiquement entre les 731 communes rurales du pays. Il a en effet été convenu d'affecter la totalité de la valeur du produit agricole au milieu rural bien qu'un petit nombre d'agriculteurs habitent en ville, notamment dans les petits centres.

D'une manière générale, la répartition géographique de la valeur ajoutée agricole a été opérée avec un maximum de détail grâce à l'existence de statistiques communales. Les risques d'erreur qui subsistent sont dus à l'ignorance de la variation spatiale du taux d'inexactitude qui affecte les données de base. La distinction entre cultures annuelles, cultures arbustives et élevage est possible, de même que la distinction entre agriculture traditionnelle et agriculture moderne.

b. Forêts.

Comme le produit agricole, le produit forestier est considéré comme entièrement rural bien que la population active de divers centres urbains compte quelques forestiers. La ventilation géographique par cercles s'est avérée difficile car elle ne correspond pas au découpage utilisé par la Division des Eaux et Forêts. Il a fallu utiliser les cartes forestières pour attribuer à chaque cercle la part qui lui revient. Ce faisant, il est possible qu'une distorsion ait été introduite dans la mesure où les différences de productivité entre cantons forestiers ne se répartissent pas d'une manière analogue de part et d'autre des limites entre cercles.

La répartition géographique a été opérée séparément pour chacun des produits forestiers dont voici la valeur ajoutée:

liège	19,3 MDH	bois de feu	9,6 MDH
bois d'œuvre	14,4 MDH	crin végétal	10,3 MDH
bois de pâte		alfa	9,6 MDH
et de mine	5,5 MDH		
			69 MDH

La production de liège est relativement concentrée ce qui a facilité la ventilation géographique de la valeur ajoutée. Il en est de même pour le bois de pâte et de mine qui est produit dans le cercle de Kenitra dans sa très grosse majorité. Le bois d'œuvre est constitué par le cèdre, à 80 %, dont la distribution est bien connue. La production d'alfa ne concerne que le Maroc oriental et sa répartition géographique a été cartographiée et quantifiée avec tout le détail souhaitable à l'occasion de la préparation d'un projet de création d'une usine de pâte (archives; voir aussi Jounet, 140). Le crin végétal obtenu à partir du palmier nain est beaucoup plus dispersé; mais la connaissance des nombreuses petites usines de crin et de la main-d'œuvre qu'elles occupent, permet de reconstituer une géographie assez précise de la production (voir 15). C'est évidemment le bois de feu qui pose le plus de problèmes; il a été distribué selon la carte générale des forêts mais surtout en fonction des chênes qui sont les espèces qui fournissent le plus de bois de feu (charbon de bois compris).

c. Pêche.

A raison de 87 %, la pêche marocaine est une pêche dite industrielle. C'est une activité urbaine qui utilise des ports et nécessite des installations de traitement du poisson (congélation, conservation, farine). La pêche artisanale qui est pratiquée aussi bien par des urbains que par des ruraux, ne représente que 13 % du produit total.

Deux indicateurs ont été utilisés pour la ventilation géographique du produit de la pêche. Le premier est constitué par la population active de ce secteur (archives du recensement de 1960). Il paraît parfois ne pas correspondre avec ce qu'on sait par ailleurs de la réalité (notamment à Agadir). Aussi les évaluations ont-elles été basées principalement sur le second indicateur: les apports de pêche dans les ports (on connaît également les quantités usinées) pondérés par les prix des espèces. La concentration des apports sur peu d'espèces facilite les estimations: la sardine domine avec 62 % et si l'on y ajoute le thon et le maquereau on arrive à 83 % du total pêché. Le second indicateur possède encore sur le premier l'avantage de prendre en compte les écarts de productivité entre pêcheurs de différents lieux. Faute de mieux cependant, la pêche

artisanale a été répartie en fonction de la population active. Mais pour ce type de pêche, l'erreur ne peut être considérable.

Au total le produit de la pêche s'élève à 40 MDH.

d. Mines.

La valeur de la production minière par produit est bien connue au niveau du Maroc (voir 23). Mais la ventilation par siège et les coefficients techniques propres à chacun sont difficilement accessibles. Les coefficients techniques par type de mines sont connus pour 1960 et avec plus de détails pour 1964 et 1963. Mais entre 1960 et ces deux dernières dates, la production minière a subi des variations en quantité et surtout en prix (pour certains minerais tout au moins: zinc, plomb et manganèse notamment). Par conséquent il convient d'analyser les comptes détaillés de 1964 avec beaucoup de prudence pour pouvoir les utiliser en vue d'évaluer avec plus de détail la valeur ajoutée 1960 à partir de la valeur de production 1960. Ce travail a été effectué pour chaque type de mine et il a nécessité quelques ajustements pour que le total obtenu corresponde à l'évaluation globale présentée par la comptabilité nationale. Après quoi la répartition de la valeur ajoutée par une catégorie de mines entre les différents sièges, a été opérée proportionnellement à la production. Cette façon de procéder ne permet pas de tenir compte des éventuelles différences existant dans la structure des comptes de sièges différents d'un même type de mines. Elle donne les évaluations de valeur ajoutée que voici:

phosphates	311 MDH	cobalt	7 MDH
charbon	12 MDH	cuivre, barytine	5 MDH
fer	55 MDH	sel	2 MDH
plomb et zinc	69 MDH	divers	3 MDH
manganèse	85 MDH		
		Total	549 MDH

L'affectation de cette valeur ajoutée minière à la ville ou au milieu rural pose un problème. En général, les petites mines sont à la campagne et les mineurs résident en milieu rural; dans ce cas aucune question ne se pose. Mais les principales mines ont provoqué la création d'une agglomération urbaine à proximité du lieu de travail. Cela signifie deux choses: d'abord que beaucoup de mineurs résident en milieu urbain de sorte que la mine ne peut plus être considérée comme une activité du milieu rural; ensuite qu'une partie importante de la population active de certains centres (18 % à 89 % dans 12 villes) est minière, de sorte que ces localités peuvent difficilement être envisagées indépendamment de toute valeur ajoutée issue de la mine voisine. Par conséquent, le principe du partage du produit entre la ville et la campagne ne peut être rejeté. Il a été appliqué en fonction de la répartition

de la population active. En pratique, ce partage n'a dû être effectué, de manière non marginale, que dans trois cas: Khouribga (21 % du produit au milieu rural), Youssoufia (les 2/3 du produit au milieu rural) et Aouli (la moitié du produit au milieu rural). La valeur ajoutée minière a été entièrement (ou presque totalement) affectée au centre urbain à: Jerada, Guenfouda, Boubeker, Touissit, Bouarfa. Toutes les autres mines sont rurales (6).

e. Industrie moderne.

Le recensement de la population active ne distingue pas l'industrie de l'artisanat. La comptabilité nationale permet souvent d'opérer la distinction grâce à la division en sous-branches. Celle-ci est cependant insuffisante car un certain nombre de comptes sont encore relatifs à des groupes d'entreprises où se trouvent aussi bien des activités modernes à grande échelle que des petites unités artisanales traditionnelles (consulter 7). Il est vrai que la distinction entre l'industrie et l'artisanat ne peut s'opérer que sur la base d'une convention car toutes les situations intermédiaires existent entre l'usine et l'atelier artisanal. Pourtant, dans une optique de développement, il est utile de pouvoir faire la part de l'une et de l'autre: les productivités sont très différentes et les effets entraînés ne le sont pas moins. Par ailleurs, les localisations ne répondent pas aux mêmes impératifs.

C'est pourquoi un essai a été tenté pour opérer la distinction. Cette dernière ne repose pas sur un critère rigoureux. En effet, elle se base sur le fichier des entreprises industrielles tenu par le Service Central des Statistiques. On peut considérer que ces entreprises constituent, ensemble, ce que l'on appellera l'industrie moderne du pays; pratiquement aucune n'occupe moins de 10 personnes ni n'utilise des techniques artisanales; la quasi-totalité des entreprises industrielles modernes est reprise au fichier (archives).

Grâce au dépouillement géographique de l'enquête industrielle de 1963 qui fut effectué entreprise par entreprise, il a été possible d'évaluer une valeur ajoutée par branche (7 branches industrielles) pour chacune des localisations industrielles du pays à savoir une trentaine de villes et quelques cercles. L'évaluation pour 1960 résulte de l'application d'indices de prix et de volume aux données de 1963. Ces indices sont généralement globaux ce qui entraîne une distorsion des résultats dans la mesure où certaines évolutions locales s'écartent sensiblement de la moyenne nationale. Pour corriger ce défaut, des indicateurs plus spécifiques ont pu être utilisés dans un certain nombre de cas et quelques entreprises ont été enquêtées directement à propos de leur situation en 1960. Le nombre de personnes occupées a été estimé de la même

(6) A propos de l'extraction de la houille, voir KNIBIEHLER (146). Sur les mines en général, consulter la planche 41 a de l'Atlas du Maroc (31) et sa notice.

manière, lieu par lieu, mais sans l'intervention de l'indice des prix évidemment. Cependant une correction a été apportée à cette procédure. En raison des progrès de la productivité et de la meilleure utilisation des capacités installées, la progression de la valeur ajoutée entre 1960 et 1963 a été plus rapide que celle de la main-d'œuvre occupée. Par conséquent il a été tenu compte de cette différence dans l'estimation du personnel employé en 1960 à partir des effectifs de 1963. Des enquêtes directes mais fragmentaires ont permis d'évaluer l'ampleur de cette différence. Les entreprises de conditionnement (agrumes, primeurs) et de vinification ont été jointes au groupe de l'industrie moderne. Il a été possible de connaître leur répartition géographique et, partiellement, leur capacité de production, par enquête auprès des organismes compétents; en ce qui concerne les primeurs l'estimation n'est qu'approximative. Les comptes d'exploitation permettant de déterminer la valeur ajoutée, ont été obtenus par enquête directe. Finalement le produit industriel global qui a été réparti géographiquement se décompose comme suit:

industrie alimentaire	246 MDH	textile	129 MDH
énergie	145 MDH	chimie	65 MDH
matériaux construction	51 MDH	bois, divers	72 MDH
métaux	119 MDH	conditionnement	53 MDH
		Total	880 MDH

f. *Artisanat.*

Sous l'appellation « artisanat » peuvent se trouver un certain nombre de très petites unités utilisant des techniques simples mais modernes, comme les boulangeries, les entreprises de torréfaction du café, de petites imprimeries et plus généralement un grand nombre de petites unités d'entretien et de réparation voire de production. A cela s'ajoute tout l'artisanat traditionnel. Si on soustrait le produit industriel du produit global industrie-artisanat fourni par la comptabilité nationale pour 1960, il reste un solde de 352 MDH qui représente la valeur ajoutée par l'artisanat. Reste à le répartir géographiquement.

Le recensement donne la population active du groupe industrie et artisanat selon les villes et les cercles. Il suffit de soustraire la main-d'œuvre industrielle pour obtenir les 194 000 personnes occupées dans l'artisanat (dont 73 000 en milieu rural). Leur productivité moyenne est de 1 810 DH. Cependant, l'artisanat urbain est certainement plus productif que l'artisanat rural, car il est mieux équipé, utilise plus d'énergie et possède surtout une structure différente; la ville concentre notamment les petites unités modernes de réparation et d'entretien. Par conséquent la ventilation géographique du produit de l'artisanat ne peut se faire sur la simple base de la population active et d'une productivité moyenne.

Aussi une tentative a-t-elle été faite en vue de déterminer la valeur ajoutée par l'artisanat rural, branche par branche. Cet essai repose sur l'utilisation des structures de l'artisanat national (effectifs et valeurs ajoutées) d'après l'enquête de 1964 et sur celle d'indicateurs indirects (comme les capacités d'écrasement de grains, les ateliers de traitement du crin végétal, etc.). On peut estimer que la part du milieu rural dans l'artisanat des métaux, du textile et du bois est relativement faible. En revanche, elle atteint 40 % pour la préparation du crin végétal et à peu près 100 % en ce qui concerne les carrières. Mais le poste le plus important est celui de la minoterie car la plus grande partie de la capacité artisanale d'écrasement se trouve à la campagne (voir Kebbjaj, 145). Ici la difficulté consiste à distinguer la minoterie artisanale du minotage à domicile. Divers indices (recueillis par enquêtes sur le terrain, notamment) permettent de penser que 10 millions de quintaux de grains environ sont passés en minoteries artisanales en 1960.

Au total, vu les approximations qu'il faut accepter, le produit de l'artisanat rural doit être compris entre 82 et 102 MDH. Ces chiffres traduisent une productivité (valeur ajoutée par personne active) de 1 100 DH à 1 400 DH. Puisque la productivité nationale moyenne est de 1 800 DH environ, les derniers chiffres expriment que l'écart de productivité est sensible entre la ville et la campagne, comme il fallait s'y attendre. Il est très probable qu'une différence devrait encore être faite selon les villes comme tendent à le montrer certains indicateurs indirects; peut-être aussi selon les cercles, encore qu'en milieu rural les techniques traditionnelles ne varient pas considérablement d'un endroit à l'autre. Mais les bases manquent pour fonder ces distinctions. Aussi faut-il se contenter de les évaluer en termes approximatifs; les conventions suivantes ont finalement été adoptées quant à la productivité: 2 200 DH dans les grandes villes, 1 800 DH dans les autres villes, 1 300 DH à la campagne. Appliquées à la population active, elles ont conduit à la ventilation géographique des 352 MDH de valeur ajoutée par l'artisanat.

g. Bâtiment et travaux publics.

La valeur ajoutée par ce secteur d'activité pour l'ensemble du Maroc, est de 325 MDH dont 150 pour le bâtiment et 175 pour les travaux publics. La population active se compose de 33 000 urbains et 23 000 ruraux soit 56 000 personnes au total. Ces deux activités font encore largement appel à la main-d'œuvre et leur matériel est très mobile. De sorte que les écarts de productivité entre la ville et la campagne ne sont pas très considérables. Ils existent cependant car les bâtiments urbains ne sont pas techniquement identiques aux bâtiments ruraux et on ne construit pas un port comme on trace un chemin rural. La ventilation géographique basée sur la seule répartition de la population active serait donc insuffisante.

La plus grande partie du produit du secteur bâtiment est urbaine. En effet, la comptabilité nationale marocaine ne prend pas en compte la construction (ni le service logement) des habitations rurales et d'autre part les autres bâtiments construits à la campagne sont rares; très peu de constructions industrielles ou commerciales et quelques bâtiments administratifs. En ville, les autorisations de construire recensées s'élèvent à 190 MDH; l'application des coefficients techniques donne une valeur ajoutée de 94 MDH. Mais ces statistiques ne mentionnent pas les villes de l'ancienne zone espagnole ni toute une série de petits centres: elles ne touchent que 72 % de la population urbaine, même s'il s'agit de la fraction la plus dynamique du monde urbain. Elles doivent donc être augmentées d'un quart à un tiers environ, ce qui relève l'évaluation de la valeur ajoutée à 120 MDH. La construction par les particuliers représente 63 % des autorisations de construire. Or il est notoire que beaucoup de bâtiments privés sont édifiés sans autorisation et que, d'autre part, les valeurs déclarées par ceux qui sollicitent une autorisation sont sous-évaluées. Nous avons mené une enquête à ce propos dans plusieurs centres de la région du Sebou et il semble que les valeurs relatives aux particuliers devraient être considérablement augmentées pour correspondre à la réalité. Cela donnerait une évaluation totale supérieure à celle de la comptabilité nationale. Or il a été convenu de s'en tenir à cette dernière. La conclusion principale sera une confirmation du fait que le milieu rural ne contribue pratiquement pas à la production du secteur du bâtiment.

Il en est tout autrement en ce qui concerne les travaux publics. Ceux-ci sont en effet effectués pour la plus grande partie en milieu rural, qu'il s'agisse de routes, d'infrastructures agricoles ou de lignes électriques. A partir des données des budgets de 1960, on a ventilé les dépenses des travaux publics entre le milieu urbain et le milieu rural. La plupart des postes ne présentent pas de difficultés quant à leur affectation; c'est le cas notamment de l'hydraulique agricole, des travaux de restauration des sols, des routes et chemins ou encore des ports ou des travaux urbains. La ventilation est moins simple pour les dépenses relatives à l'énergie, aux chemins de fer ou aux télécommunications: elle appelle la consultation de données plus détaillées. Dans l'ensemble, 70 % des travaux publics peuvent être considérés comme concernant le milieu rural. La comparaison avec des données relatives à d'autres années conduit à réduire légèrement cette proportion.

Au total, pour le bâtiment et les travaux publics, la valeur ajoutée rurale a été estimée à 119 MDH et le produit urbain à 206 MDH. Les productivités respectives s'établissent donc à 5 100 et 6 300 DH par personne active. En outre, au vu des données relatives aux autorisations de construire d'une part et au vu des valeurs locatives évaluées lieu par lieu au rôle de la patente d'autre part, il a paru nécessaire d'introduire une distinction entre les grandes villes (plus de 80 000 habitants) et les autres villes. Finalement, la répartition géographique du produit des

bâtiments et des travaux publics est opérée en fonction de la distribution de la population active pondérée par les productivités suivantes: 6 400 DH pour les grandes villes, 5 900 DH pour les autres villes et 5 100 DH pour les campagnes.

b. Transport et communications.

La comptabilité nationale fait figurer les communications (PTT essentiellement) dans les services et ne les agrège pas aux transports. Au contraire, le recensement de la population active regroupe les travailleurs des deux catégories d'activité. Comme elles ne sont pas dissociables lieu par lieu, on convient de regrouper la valeur ajoutée des deux activités en une seule rubrique. Le produit des transports (298 MDH) sera donc augmenté de celui des communications (58 MDH) pour arriver au total de 356 MDH.

La nature même de l'activité de transport rend difficile l'affectation géographique de la valeur ajoutée. En effet la production se répartit sur de longues distances; elle est mobile par essence; elle s'effectue à l'intérieur des villes mais surtout à la campagne; elle concerne cependant les activités urbaines aussi bien que rurales. De plus, ces différentes remarques concernent la plupart des moyens de transport. Enfin le principal mode de transport — le transport routier — est particulièrement mal connu; l'Office National des Transports ne contrôle en fait qu'une proportion relativement faible du trafic et cette part est d'ailleurs impossible à déterminer avec quelque précision (peut-être un tiers, selon les résultats très approximatifs de notre enquête dans le Sebou). Devant ces difficultés, la meilleure solution consiste à distribuer le produit du secteur en fonction de la population active. Si la productivité du travailleur des transports et des communications ne saurait être très différente selon les lieux, il est cependant difficile d'admettre qu'elle soit partout identique. Un indice indirect permet d'esquisser une distinction: la valeur locative moyenne par emploi pour le secteur des transports; elle a été calculée lieu par lieu à partir des données rassemblées par le Service Central des Statistiques. Mais elle est trop irrégulière et elle repose sur un nombre trop faible de déclarations pour pouvoir servir de base à une évaluation de la productivité lieu par lieu. Aussi semble-t-il préférable de se contenter d'établir une distinction en trois grands groupes de lieux seulement: ceux entre lesquels les écarts de productivité paraissent les plus nets. C'est pourquoi le produit des transports et communications a été distribué géographiquement en fonction de la répartition de la population active pondérée par les productivités suivantes: 4 700 DH pour les grandes villes, 4 200 DH pour les autres villes et 3 800 DH pour le milieu rural.

i. Commerce.

Les marges commerciales comprennent la majeure partie des impôts indirects (y compris le bénéfice des monopoles d'Etat qui ont été enlevés

au secteur industriel pour être ajoutés au secteur commercial au titre d'impôts indirects). La valeur ajoutée totale du secteur s'élève à 1 997 MDH. La répartition géographique des 89 MDH qui représentent l'impôt indirect du monopole de la régie des tabacs, a été effectuée directement en fonction de la consommation de tabac selon les villes et les cercles (archives de la régie des tabacs). La répartition des 1 908 MDH restants a été opérée sur une double base: la population active occupée dans le commerce et un indice de productivité obtenu à partir des renseignements du rôle de la patente.

Pour l'année 1965, le Service Central des Statistiques a fait procéder au dépouillement de divers renseignements du rôle des patentes (21). Les établissements commerciaux qui payent patente sont au nombre de 77 000 et le nombre de personnes occupées est de 165 000; leur distribution géographique est connue: les grandes villes emploient 110 000 personnes, les autres villes 40 000 et le milieu rural 15 000. Le recensement de 1960 évalue la population active du secteur commercial à 226 000 personnes dont 118 000 dans les grandes villes, 40 000 dans les autres villes et 68 000 à la campagne. Deux facteurs interviennent pour expliquer les différences: l'augmentation de la population et des commerçants entre 1960 et 1965, l'existence de nombreux commerces exonérés de la patente parce que trop petits. L'accroissement de la population active du commerce peut être évalué avec une précision acceptable et en opérant la distinction entre le milieu urbain (où l'augmentation en 5 ans a été de l'ordre de 15 % à 20 %) et le milieu rural (où elle est voisine de 10 %). L'écart entre cette projection et les données d'emploi du rôle de la patente représente, en ordre de grandeur, le nombre d'actifs qui vivent sous le régime de l'exonération: 26 000 dans les grandes villes, 6 000 dans les autres centres et 60 000 en milieu rural.

Aucune enquête ni aucun document ne permettent d'évaluer de manière directe le produit commercial lieu par lieu. Dans ces conditions, le meilleur indicateur indirect disponible est constitué par les données de la patente. La valeur locative par emploi commercial a été calculée pour chaque ville de plus de 10 000 habitants; en-deça, les données ont été jugées trop peu sûres et basées sur un trop petit nombre de cas; aussi a-t-on calculé une valeur globale pour l'ensemble des autres villes d'une part et pour le milieu rural d'autre part. Il a été admis que la valeur locative par emploi constituait un indicateur acceptable de la productivité. Sans doute l'indice n'est-il pas parfait. Il possède les défauts de toute statistique à base fiscale et il repose sur des critères qui ne sont pas tous d'excellents reflets de la productivité (parmi lesquels la vétusté des locaux par exemple). Calculé sur des grands nombres et utilisé en tant qu'indicateur relatif pour différencier un lieu d'un autre, le critère est admissible. Il sera rapporté à la moyenne nationale afin de constituer un indice dont la valeur oscille autour de l'unité. Cet indice repose sur les patentés: il doit donc subir une correction pour

tenir compte des exonérés puisque la proportion de ces derniers varie selon les lieux. La correction a été effectuée sur la base de la proportion du nombre d'exonérés lieu par lieu et en adoptant l'hypothèse selon laquelle la valeur locative par emploi pour un commerçant exonéré de patente est légèrement inférieure à celle qui caractérise le milieu rural (la plus faible valeur). Cet indice corrigé, multiplié par la productivité nationale moyenne du secteur commercial et par la population active d'un lieu, permet d'obtenir le produit commercial du lieu considéré. Il reste à y ajouter les impôts indirects relatifs à la régie des tabacs.

L'évaluation de la valeur ajoutée commerciale au coût des facteurs s'obtient par élimination des impôts indirects. Ceux qui sont relatifs au monopole des tabacs sont enlevés là où ils avaient été ajoutés. Les autres sont soustraits proportionnellement à la valeur ajoutée. Cette dernière procédure introduit certainement une distorsion dans les résultats. En effet, les impôts indirects ne pèsent pas d'égal manière sur tous les produits qui font l'objet du commerce et d'autre part la structure du commerce (pour ce qui est des différents produits vendus) n'est pas identique partout. Le manque de données permettant d'opérer ces distinctions, contraint à accepter une certaine distorsion.

Au total, le produit commercial aux prix du marché représente 1 997 MDH répartis entre la ville et la campagne à raison de 1 709 MDH et 288 MDH respectivement. Sans impôts indirects, le total national s'élève à 1 233 MDH et se répartit en 174 MDH pour la campagne et 1 059 MDH pour les villes.

j. Services.

La valeur ajoutée par le secteur location de logements urbains se monte à 575 MDH. À cette activité ne correspond qu'une population active négligeable. Pour la distribution géographique de cette valeur on dispose d'un bon indicateur: la taxe urbaine qui repose précisément sur les bâtiments (archives). C'est donc proportionnellement à cette taxe que les 575 MDH ont été ventilés entre les villes du pays.

Pour le reste, le recensement de la population active distingue d'une part un groupe composé de l'armée, la gendarmerie, la police et les forces auxiliaires, et d'autre part l'ensemble des autres services qu'ils soient publics ou privés. Le premier groupe compte 79 000 personnes et le second est nettement plus important avec 256 000 personnes. La valeur ajoutée attribuée au premier groupe doit être recherchée dans les budgets publics: elle atteint 264 MDH. Il n'y a pas d'indice disponible capable de mettre en évidence les différences éventuelles de productivité selon les lieux. La valeur ajoutée étant assimilée aux salaires et charges sociales, il est permis de considérer que les différences géographiques sont de faible amplitude. Par conséquent, il a été procédé à la répartition géographique des 264 MDH en proportion de la population active concernée.

Le problème est moins simple pour l'ensemble des autres services parce qu'ils sont très variés. Une fois encore, le seul indicateur disponible et acceptable sera tiré du rôle des patentes; il s'agit cette fois des patentes du secteur des services. La procédure utilisée est exactement analogue à celle qui vient d'être exposée à propos du commerce avec une différence cependant: les renseignements donnés par la patente ne concernant que le secteur privé, il faut d'abord éliminer le secteur public avant d'entamer la procédure; le secteur public rassemble 91.000 personnes dont la ventilation géographique est à peu près proportionnelle à celle de l'ensemble des services (archives du recensement de 1960). Après cette élimination provisoire, la population active a été projetée et comparée aux données de la patente afin d'évaluer le nombre d'exonérés; ensuite la valeur locative par emploi a été calculée ainsi que l'indice correspondant; celui-ci a été corrigé pour tenir compte de la proportion d'exempts d'impôt selon les lieux. La variation géographique des salaires des services publics a été présumée parallèle à celle du produit des services privés mais de moindre amplitude. Les valeurs ajoutées locales sont obtenues, comme dans le cas du commerce, à partir de la population active, de la productivité moyenne et de l'indice représentatif des différences de productivité.

Le nombre d'actifs qui vivent de services exonérés de la patente est élevé: plus de 100 000. Leur productivité a été située en-dessous de la plus basse productivité révélée par l'indice tiré de la patente. Mais on peut considérer qu'une bonne partie de cette population est constituée par des semi-chômeurs, des gens vivant de petits métiers exercés à temps partiel, ceci étant vrai aussi bien en ville qu'à la campagne. Dans ce cas, leur productivité doit encore être diminuée. Cependant, la répartition géographique du produit des services ne s'en trouverait pas considérablement affectée. En effet, si leur productivité était réduite de moitié, la part du milieu rural (c'est là que se trouve la plus grande proportion d'exonérés) dans le produit national des services passerait de 19 % à 16 %. C'est finalement cette dernière hypothèse qui a été retenue, principalement sur la base de la connaissance directe de la situation des campagnes et des villes dans la région du Sebou.

3. *La cohérence des évaluations.*

Finalement la ventilation géographique du produit intérieur brut aboutit à un tableau comportant 190 lignes (116 villes et 74 cercles ruraux) et 12 colonnes (les secteurs d'activité économique), et indiquant les valeurs ajoutées. Une colonne supplémentaire peut être ajoutée: celle qui mentionne le produit du commerce hors impôts indirects. Quant à la valeur ajoutée totale par lieu, elle a été évaluée sous deux formes: le simple total des 12 colonnes par secteur; ce même total hors impôts indirects.

L'analyse, branche par branche, a été menée avec le souci de traduire la réalité avec le maximum de précision que permettait la qualité des sources disponibles. Il serait cependant utile de disposer d'un moyen de contrôle général susceptible de tester la cohérence globale des résultats auxquels aboutit l'étude. Sans doute trouve-t-on déjà, parmi les nombreuses sources utilisées, un facteur d'unité: la population active telle que l'évalue le recensement de 1960. Elle assure une certaine homogénéité des résultats. Elle est cependant insuffisante puisque de grandes différences de productivité ont été mises en évidence.

Les renseignements disponibles n'offrent guère que deux possibilités de recoupement: d'une part l'enquête sur la consommation des ménages musulmans en 1960 (4) et d'autre part les travaux entrepris sur l'année de base 1964 en vue d'établir les projections de l'économie marocaine pour 1985 (13). Pour pouvoir utiliser ces deux sources, il faut aller au-delà de l'évaluation du P.I.B. et arriver à une estimation du revenu des ménages. Les ressources des ménages pour 1960 ont été évaluées à partir du produit brut, branche par branche, principalement par l'application des coefficients techniques extraits des comptes nationaux mais aussi à partir de diverses informations extraites d'enquêtes menées dans la région du Sebou. Les salaires vont évidemment entièrement aux ménages. Mais un problème se pose pour les soldes des comptes de branches car une partie n'est pas distribuée (essentiellement parmi les bénéficiaires des sociétés). Des conventions ont été adoptées à ce propos: la totalité des soldes des mines et de l'industrie moderne (grandes et moyennes entreprises) a été considérée comme non distribuée aux ménages; l'inverse a été admis pour l'artisanat (entreprises familiales); une partie des soldes a été considérée comme distribuée dans les bâtiments, travaux publics, transports, commerce et services, surtout en milieu rural. La masse des soldes qui ont été conventionnellement répartis ne représente que 5 % environ des revenus des ménages. Au total, la masse des revenus des ménages ainsi évalués correspond à celle que mentionne la comptabilité nationale. Au niveau du Maroc, la cohérence obtenue renforce la validité des conventions adoptées pour la répartition des soldes de comptes.

Mais les comptes nationaux ne distinguent pas le milieu urbain du milieu rural alors que nos évaluations établissent cette distinction. Elles indiquent une répartition du revenu des ménages presque égalitaire (51 % en milieu urbain et 49 % en milieu rural) entre les deux milieux. L'enquête sur la consommation des ménages musulmans en 1960 (4) révèle une dépense annuelle moyenne de 610 DH par personne en ville et de 390 DH par personne à la campagne, soit un total de 5 200 MDH. En y ajoutant les étrangers (3 500 DH par personne) on arrive à 6 600 MDH qui se répartissent à raison de 48 % en milieu urbain et 52 % en milieu rural. En ajoutant l'épargne (très faible et mal connue) à la dépense, il est probable que la part des villes dans le total national des revenus des ménages se relèverait très légèrement.

Dans l'évaluation effectuée par l'administration de la Division du Plan pour l'année 1964, la masse des consommations des ménages se répartit exactement pour moitié entre les villes et les campagnes ce qui conduirait à une légère prédominance de la ville si l'épargne était ajoutée; il est vrai qu'en 1964 la proportion d'urbains est un peu plus élevée qu'en 1960; mais par contre le nombre d'étrangers (c'est-à-dire d'urbains à revenus élevés) est plus important en 1960 qu'en 1964. Finalement, la confrontation de nos estimations avec d'autres sources exprime une concordance très satisfaisante au niveau national et au niveau du partage de la valeur ajoutée entre le milieu rural et le milieu urbain.

A partir de l'évaluation des revenus des ménages, il serait intéressant d'estimer la part monétaire de ces revenus. En effet l'autoconsommation est importante dans certaines campagnes et le repli sur soi qu'elle indique est utile à analyser dans une optique d'aménagement du territoire. Le revenu monétaire est signe d'échange, de relations entre ruraux ou entre la campagne et la ville. Du point de vue du développement comme du point de vue de l'organisation de l'espace, une mesure, même globale et assez grossière, de l'importance de l'économie monétaire qui transite par les ménages, lieu par lieu, présente de l'intérêt.

Seule l'enquête sur la consommation des ménages musulmans (4) peut aider à résoudre le problème. L'autoconsommation concerne avant tout le milieu rural et l'alimentation. Elle est considérée comme négligeable à la ville et dans le secteur des dépenses non alimentaires. La structure de la dépense de consommation du rural marocain moyen est la suivante: dépenses alimentaires 76 % du total (dont autoconsommation 40 %, soit 30 % de la dépense totale), autres dépenses 24 % du total. L'agriculture moderne étant pratiquement absente du circuit d'autoconsommation, c'est l'agriculture traditionnelle qui fournit la quasi-totalité des 970 MDH autoconsommés. Ces derniers représentent 45 % de la valeur ajoutée agricole traditionnelle soit environ 40 % de la valeur de la production agricole traditionnelle. Ces quelques chiffres montrent que l'autoconsommation est relativement faible, notamment par rapport aux dépenses alimentaires des ruraux. Compte tenu du type de produits consommés, cela indique que les ruraux achètent beaucoup à d'autres ruraux et même plus précisément à des agriculteurs. En effet, une analyse de la structure des dépenses alimentaires à la campagne (4, pp. 144 à 146 et 155) montre qu'une somme de 540 MDH environ représente des achats monétaires d'aliments adressés directement à l'agriculture; cette somme représente plus de la moitié de la valeur de l'autoconsommation. Ces achats ruraux aux agriculteurs peuvent concerner des échanges interrégionaux (par l'intermédiaire du commerce) mais représentent également des échanges tout à fait locaux voire même le rachat de ce qu'on avait soi-même vendu quelque temps auparavant (exemple: l'agriculteur vend une bonne part de sa récolte de céréales, mais se porte parfois acheteur ensuite). Quoi qu'il en soit, il s'agit d'échanges monétaires donnant lieu à une activité économique impli-

quant parfois des effets indirects de commerce, de transport, de prêts, d'entreposage. Les dépenses alimentaires supplémentaires à l'autoconsommation ne peuvent donc être considérées comme une autoconsommation déguisée.

La répartition géographique de l'autoconsommation (ou du revenu monétaire qui en est le complément) repose sur des bases fragiles. En effet, l'enquête de consommation des ménages, en distinguant trois régions dans le Maroc, nous donne trois points d'une courbe: celle qui exprime le revenu monétaire par habitant en fonction du revenu total par habitant; ou encore en fonction de la valeur ajoutée agricole traditionnelle par habitant. A partir de cette courbe très approximative mais rendue moins imprécise par la connaissance du milieu acquise par nos enquêtes dans les diverses régions du Sebou, on peut évaluer, en ordre de grandeur, le revenu monétaire des ménages en fonction des revenus agricoles. Les revenus issus des activités non agricoles sont des revenus monétaires. Pour chaque cercle, une estimation du revenu monétaire des ménages a été effectuée.

A propos du revenu des ménages (monétaire ou total) une remarque s'impose: il s'agit du revenu issu du produit intérieur tel qu'il a été localisé. Or en réalité, une partie de ce revenu dégagé en un lieu est parfois transféré en un autre lieu. Ainsi par exemple: une partie des revenus des étrangers est transférée à l'extérieur du pays; dans certaines régions la rente foncière (et sur cheptel) draine des ressources vers la ville; dans d'autres zones, l'émigration des ruraux ramène vers la campagne des revenus perçus ailleurs (autres campagnes, villes, étranger). Ces transferts sont difficiles à évaluer. Les transferts privés vers l'étranger sont estimés à 140 MDH par la balance des paiements établie pour 1960 (20, 1961, p. 102). Les rapatriements de salaires vers le Maroc, compte tenu du fait que la rubrique où ils figurent contient également les dons (et notamment les dons reçus en 1960 en faveur des sinistrés d'Agadir), peuvent être évalués à quelques dizaines de millions de DH. Les transferts à l'intérieur du Maroc, dus aux migrations saisonnières et temporaires des ruraux, sont évalués approximativement à 144 MDH vers 1966 (Noin, 202, 2, pp. 239-240) ce qui correspondrait environ à 110 MDH en 1960. Quant à la rente foncière, elle n'est pas connue; une estimation en a été faite pour la région du Sebou: 50 MDH dont la moitié, environ, serait transférée en ville (Beguïn, 49, pp. 19-20); pour l'ensemble du Maroc, elle pourrait être de 200 MDH. Toutes ces évaluations sont à mettre en relation avec la masse globale des revenus des ménages qui est de l'ordre de 6 800 MDH. Elles ne représentent pas une part très importante de ces revenus. Localement cependant, les transferts peuvent jouer un rôle capital dans les revenus marocains; c'est notamment le cas dans de petites régions rurales très pauvres où l'émigration en Europe constitue un des principaux moyens utilisés pour survivre (pour ces régions en 1966 lire Noin, 202, 2, pp. 226-239). En conclusion, il convient de garder à l'esprit le fait que ce qui sera

appelé « revenu des ménages » ne prend pas en compte divers transferts (positifs ou négatifs) relatifs à ces revenus; transferts qu'il n'est pas possible de ventiler géographiquement.

Enfin on rappellera que la somme du P.I.B. de chaque branche à travers tous les lieux correspond à la valeur évaluée par la comptabilité nationale pour chacune des branches. Aucune correction n'a été apportée aux estimations effectuées par les comptes nationaux. La répartition géographique de ces quantités a constitué le seul objectif poursuivi. Par conséquent, si les comptes nationaux présentaient certaines distorsions dans la distribution du produit intérieur entre les différents secteurs d'activité, ces erreurs se retrouveraient également au plan de la répartition géographique.

3. UNE DIVISION REGIONALE PROVISOIRE

Après avoir mesuré les diverses observations au niveau de l'unité géographique de base (la commune, la ville, le cercle), se pose le problème de leur regroupement à un niveau plus élevé, celui de la région. Car une vue synthétique de l'organisation de l'espace au Maroc ne pourra être obtenue qu'en éliminant les particularités de détail des distributions géographiques pour n'en retenir que les grandes lignes. D'ailleurs, quel que soit le phénomène dont on analyse la répartition dans le pays, il se trouve toujours des unités de base qui se ressemblent suffisamment pour pouvoir être regroupées. Mais chaque phénomène analysé du point de vue de sa géographie risque de conduire à un découpage géographique qui lui est propre. C'est alors à travers cette diversité qu'il nous faudra répondre à cette question: entre le niveau local et l'échelon national, l'espace marocain s'organise-t-il en régions? Il est bien évident que la réponse à cette interrogation ne sera donnée qu'au terme de l'étude. Dès lors n'est-il pas prématuré de poser dès à présent un problème dont la solution se trouve au point d'aboutissement de notre analyse?

Rien n'est moins sûr. En effet, induire un découpage régional au départ d'une analyse fondée sur la cartographie des unités de base est certainement indispensable. Mais le confronter ensuite avec un autre schéma de régionalisation, provisoire mais directement inspiré de critères indicatifs d'une organisation territoriale globale, est non moins nécessaire. Le rapprochement d'une géographie analytique et d'une hypothèse de travail globale orientée vers l'objectif final de l'ensemble des analyses, nous est apparue comme féconde. En quelque sorte il s'agit de mettre à l'épreuve des analyses géographiques successives, une hypothèse de régionalisation. L'éventuel découpage final aura donc été obtenu par approximations successives.

Ce processus n'est possible que si la connaissance géographique actuelle du Maroc autorise la formulation d'une hypothèse de base suffisamment fondée. C'est ce qu'il convient d'examiner en premier lieu.

L'étude géographique du Maroc qui se poursuit avec une intensité croissante depuis le début du siècle, s'est intéressée à la géographie régionale du pays. Les géographes ont rapidement défini les grands traits d'une division régionale du territoire. C'est ainsi qu'en 1922, Hardy et Célérier (126) distinguent six régions naturelles:

- la région du Nord: le Rif et le voisinage de la Méditerranée
- le bassin du Sebou
- la meseta marocaine ou Maroc central
- les chaînes de l'Atlas
- le Maroc oriental
- le Maroc saharien.

Le milieu naturel introduisant dans le pays des contrastes particulièrement vigoureux, il est normal que les premiers découpages géographiques reposent à peu près exclusivement sur ces caractéristiques. Par la suite, ces dernières continueront de constituer un critère essentiel de la régionalisation. Mais celle-ci restera longtemps assez générale et peu détaillée. En 1936 encore, Célérier (cité par Raynal, 220) estimait que le Maroc n'était pas encore suffisamment étudié pour pouvoir établir un découpage régional et que, de plus, l'influence de la colonisation pouvait encore modifier bien des choses. Cette dernière remarque relative à l'influence d'un facteur humain, n'a cependant pas exercé beaucoup d'effet sur les modifications ultérieurement apportées à la régionalisation. En 1948 encore, Célérier (in 33, pp. 93-140) présente une division peu différente de celle qu'il avait esquissée un quart de siècle plus tôt; huit régions remplacent les six régions de 1922 (voir tableau 1); quatre restent ce qu'elles étaient et les deux autres se divisent: le Maroc central est partagé entre les plaines subatlantiques (le long de l'océan, de Rabat à Essaouira) et les plateaux et hautes plaines subatlasiques, pendant que l'Atlas est subdivisé en Moyen-Atlas et Haut-Atlas; il faut noter que le Souss est placé dans le Maroc présaharien. C'est une division analogue que propose le manuel de géographie publié en 1964 (170).

La géographie humaine devient prépondérante dans la régionalisation présentée il y a une vingtaine d'années par Raynal (220). Sa répartition des « régions humaines » au Maroc accorde la priorité aux critères d'aménagement de l'espace rural et de façonnement du paysage. Les « vieilles régions humaines » regroupent aussi bien le Rif et le Pré-Rif d'une part, que le Haut-Atlas et l'Anti-Atlas d'autre part; ce sont les régions de vieille paysannerie sédentaire de montagne. Les plaines atlantiques à économie agricole variée comprennent la vallée du Souss d'une part et le centre du Sebou (Rharb, plateau de Meknès-Fès jusque Taza) d'autre part; la colonisation européenne marque ces paysages. Au centre-ouest du pays: les plaines atlantiques à économie céréalière; le littoral urbanisé et à économie moderne est distingué du reste. Les massifs et montagnes du Maroc central ont une économie principalement pastorale. Si l'on excepte la petite « région économique d'Oujda », le Maroc

oriental et le Maroc présaharien forment ensemble le reste du pays: ce sont deux « annexes historiques » du « Maroc véritable » situé à l'ouest de l'Atlas; on retrouve la distinction classique entre ce que Célérier (88) appelait le « Maroc essentiel » (le « Maroc utile » de Lyautey) et les « éléments excentriques » que lui ajouta l'histoire vers l'Est et le Sud. On verra plus loin que cette conception n'est pas historiquement tout à fait acceptable. Mais sur le plan de la géographie, elle est très nette.

La division régionale présentée en 1967 par Despois et Raynal (102, carte p. 267) participe à la fois des divisions de Célérier et de Raynal. Comme celle de Célérier, elle reconnaît un Maroc oriental, une région rifaine et une région du Sebou (à l'exclusion de ses bordures montagneuses mais y compris le petit bassin du Loukkos); l'unité du Sebou, défaite par le découpage de Raynal en 1952, est rétablie: ce sont les plaines et collines du Maroc du Nord-Ouest. Avec Célérier encore, les plaines atlantiques sont distinguées des « compartiments intérieurs du Maroc atlantique », l'équivalent des plateaux et hautes plaines sub-atlantes. Mais alors que Célérier isolait l'Atlas et y voyait deux zones différentes (Haut-Atlas, Moyen-Atlas), Despois et Raynal regroupent le Moyen-Atlas et le Haut-Atlas oriental sous l'appellation « dorsale des montagnes pastorales » et d'autre part ils rassemblent dans le « Sud atlantique » le reste du Haut-Atlas, le Souss et l'Anti-Atlas. Reste alors le Maroc saharien (voir tableau 1).

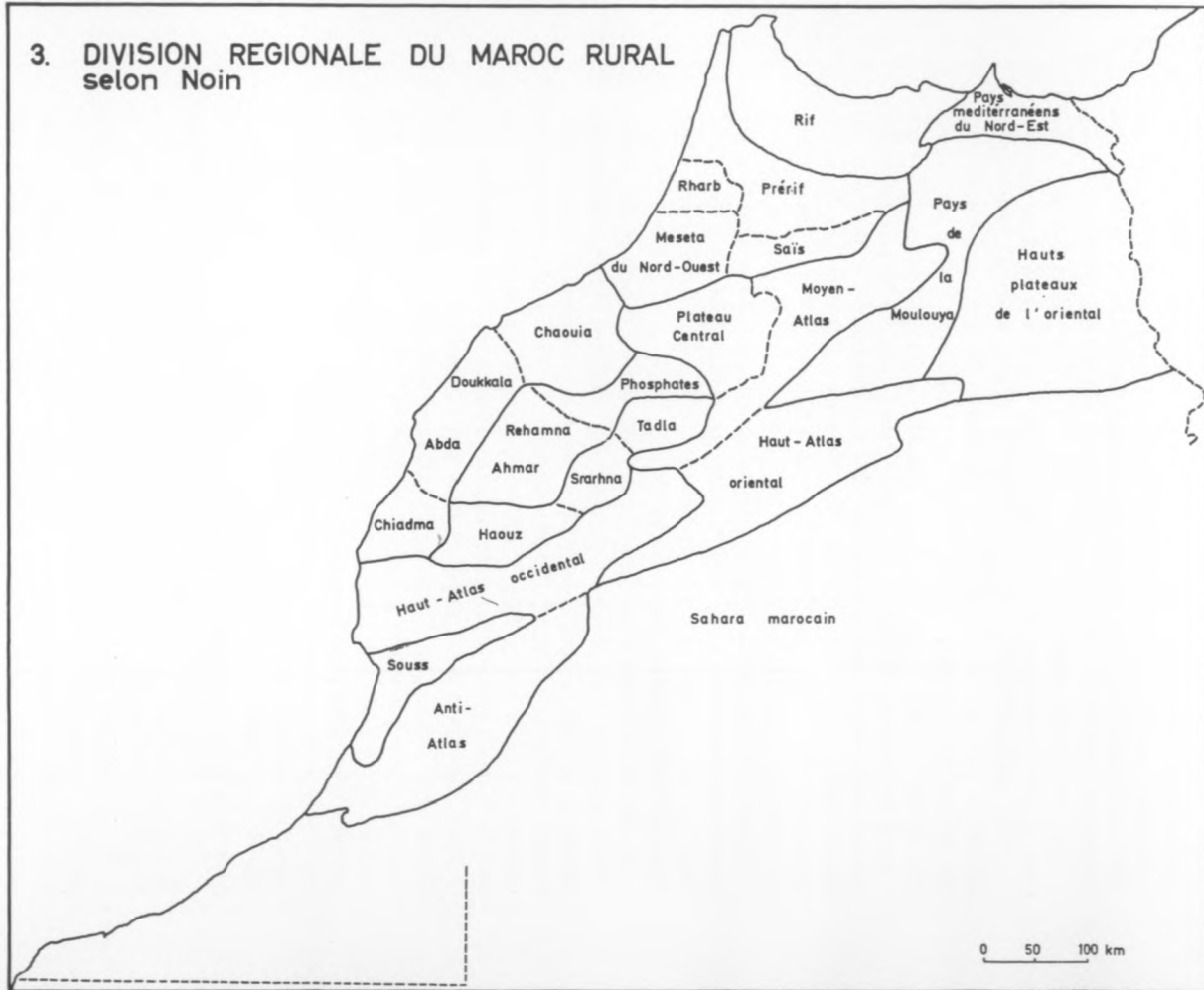
Le découpage adopté par Isnard pour son analyse régionale du Maroc (133) n'est pas très différent de ceux qui viennent d'être analysés. Il distingue: le Rif, le Sebou, les plaines côtières centrales, la meseta intérieure (Haouz mis à part), le Moyen-Atlas, le Haut-Atlas, les régions sahariennes (avec l'Anti-Atlas), le Maroc oriental. Le Haouz et le Souss sont envisagés à part mais ensuite réunis au Haut-Atlas (voir tableau 1).

Pour son étude de la population rurale, Noin (202, 1, carte p. 90) adopte une division en 12 régions dont quelques-unes sont à leur tour subdivisées en zones plus petites (voir carte 3). On retrouve le Rif, les plaines du Nord-Ouest (Sebou principalement), les plaines atlantiques centrales, les plateaux et plaines intérieurs du Maroc atlantique (2 régions: plateaux séparés des plaines), montagnes pastorales, Sud atlantique (2 régions: le Souss, les montagnes qui l'entourent), le Maroc saharien, le Maroc oriental divisé en 3 régions (pays méditerranéens, pays de la Moulouya, hauts-plateaux) (voir tableau 1).

Un découpage plus fin proposé par Joly (139) repose sur une étude de l'utilisation du sol et constitue par là un reflet du paysage. Mais il ne concerne que la moitié nord du Maroc où il définit 39 petites régions.

Trois divisions régionales ont été élaborées par d'autres que des géographes. La première est due à Couleau (95) et elle aboutit à un découpage détaillé puisque 44 « régions naturelles » sont individualisées. Celles-ci ne sont pas regroupées en unités plus vastes mais il est tout à fait possible d'effectuer soi-même cette simplification pour arriver à une image plus dépouillée et très proche de celles que donnent les décou-

3. DIVISION REGIONALE DU MAROC RURAL selon Noin



pages précédents; certaines grandes régions apparaissent même directement comme le Rif, ou à la suite du regroupement de deux unités seulement comme les plaines côtières atlantiques centrales. La deuxième division régionale a été établie en vue de l'enquête à objectifs multiples (16, carte p. 13; Raymond, 217). Elle s'inspire de la précédente mais en la simplifiant et en modifiant un certain nombre de limites. Elle distingue 11 régions agro-économiques dont certaines se partagent en zones non contiguës (voir tableau 1). Les grands traits des découpages déjà analysés, se retrouvent dans celui-ci; la principale différence réside dans la réunion en une seule région des plaines céréalières du Sebou et de celles du littoral atlantique moyen. Enfin le troisième découpage régional a été établi en vue de l'enquête agricole permanente par sondage (14). Il se fonde sur une analyse de l'agriculture réalisée au niveau de la commune à partir des données statistiques du tertib. Les 23 régions qu'il distingue doivent être regroupées pour obtenir une division plus synthétique et plus proche de celles qui viennent d'être passées en revue (voir tableau 1).

A mesure que s'enrichit la connaissance de la réalité marocaine, les découpages régionaux se font plus précis et plus détaillés. Du point de vue macrogéographique de l'organisation de l'espace au Maroc, une division minutieuse du territoire en unités géographiques nombreuses n'est pas utile. En effet, lorsqu'on dépasse le niveau de la subsistance pour aborder celui des circulations et des échanges, il apparaît immédiatement que c'est au niveau des grandes régions que les fils conducteurs de l'aménagement se manifestent. C'est pourquoi il n'a pas semblé utile de consacrer du temps à analyser le détail des découpages régionaux existants. A ce niveau d'ailleurs, les divergences sont nombreuses quant au tracé des limites. Mais à l'échelle des grandes régions marocaines, les comparaisons sont intéressantes. Les découpages proposés par les géographes concernent davantage notre objet. En effet, partis de considérations relatives au milieu naturel principalement, ils se complètent ensuite par la prise en compte des facteurs humains pour déboucher sur la notion de paysage qui intègre les deux ordres de phénomènes (7). Ce point de vue plus large ne repose sans doute pas sur des données statistiques précises comme tente de le faire, par exemple, le découpage en 23 régions de l'enquête agricole permanente. Mais cet effort louable de quantification ne peut être étendu à tous les aspects du paysage; en l'occurrence il ne concerne que l'agriculture; ce qui constitue tout de même un aspect essentiel de la vie rurale. Aussi les découpages géographiques s'inspirent-ils de ce type de division. Mais par l'analyse globale du paysage, ils sont amenés à le modifier, à le compléter et à lui apporter parfois des nuances lorsque des limites administratives sont adoptées alors qu'elles sont manifestement inadéquates.

(7) A propos du paysage rural, voir CÉLÉRIER (85) et DESPOIS (101).

Tableau 1. — *Quelques découpages régionaux*

CELERIER 1948	ENQUETE A OBJECTIFS MULTIPLES 1962	ENQUETE AGRICOLE PERMANENTE 1963	ISNARD 1966	DESPOIS ET RAYNAL 1967	NOIN 1970
8 régions	9 régions	23 régions	7 régions	8 régions	12 régions
1. Rif	1. Rif (1)	1. Rif Nord 2. Al-Hoceima 3. Rif-Sud-Ouest (1)	1. Maroc septentrional a. Rif	1. Rif	1. Rif
2. Bassin du Sebou (montagnes exclues)	9.a. Rharb 2.a. Plaines céréalières	4. Rharb 5. Plaine int. Sebou	b. Plaines du Sebou	2. Plaines et collines du Sebou et du N.O.: Rharb, Saïs, Prérif.	2. Pays atlantiques du N.O.: Rharb, Saïs, Prérif, Meseta du N.O.
3. Plaines subatlantiques de Rabat à Essaouira	2.b. Plaines céréalières 9.b. Doukkala-Abda	6. Région de Rabat 7. Chaouïa 8. Doukkala-Abda 9. Chiadma-Haha	2. Meseta: les plaines côtières	3. Plaines atlantiques moyennes (depuis Rabat)	3. Bas pays atlantiques de l'Ouest: Chaouïa, Doukkala-Abda, Chiadma
4. Plateaux et hautes plaines subatlasiques a. Tadla, Haouz	9.c. Tadla, Srarhna, Haouz	10. Tadla 11. Haouz, Srarhna	5. Maroc méridional: a. Haouz 3. Meseta: l'intérieur a. Tadla, Srarhna	4. Compartiments intérieurs du Maroc occidental a. Plaines semi-contin. Tadla, Haouz	4. Plaines intérieures préatlasiques: Tadla, Srarhna, Haouz

b. Phosphates Jebilet Rehamna Plateau Central	3. Collines céréalières	12. Plateau phosphates 13. Ahmar, Rehamna	b. Plateau phosphates Rehamna Jebilet Plateau Central	b. Haute meseta: phosphates Rehamna Jebilet Massif d'Oulmès	5. Plateaux intérieurs du Maroc atlant.: Ahmar, Rehamna, Phosphates
5. Moyen-Atlas	4. Montagnes pastorales (2)	14. Collines pastorales (2)	4. Moyen-Atlas	5. Montagnes pastorales: Moyen-Atlas Haut-Atlas calcaire	6. Montagnes pastorales: Plateau Central Moyen-Atlas Haut-Atlas oriental
6. Haut-Atlas	5.a. Haut-Atlas	15. Haut-Atlas 16. Essouira-Sud	5. Maroc méridional b. Haut-Atlas	6. Sud atlantique: a. Haut-Atlas occidental b. Anti-Atlas	7. Montagnes du S.O.: Haut-Atlas occidental Anti-Atlas
7. Région présaharienne. Anti-Atlas	5.b. Anti-Atlas	17. Anti-Atlas	6.a. Anti-Atlas		
----- Souss	2.c. Souss	18. Souss	5.c. Souss	c. Souss	8. Souss
----- Autres régions présahariennes	6. Maroc présaharien	19. Zone présaharienne	6.b. Sahara marocain	7. Régions sahariennes du Maroc	9. Sahara marocain
8. Maroc oriental Tell méditerranéen Haute plaine Moulouya Haut plateau	9.d. Basse-Moulouya 2.d. Plaines céréalières 7. Vallée steppique Moulouya 8. Maroc oriental	20. Basse-Moulouya 21. Plaine d'Oujda 22. Moyenne Moulouya 23. Haut Plateau oriental	7. Maroc oriental	8. Maroc oriental	10. Pays méditerranéens du N. E. 11. Pays de la Moulouya 12. Hauts plateaux de l'Oriental

(1) Y compris la façade atlantique.

(2) Y compris le Plateau Central.

La division régionale brossée à grands traits par Despois et Raynal ou celle des 12 régions aux limites plus précises adoptée par Noin, représentent bien le résultat des efforts de régionalisation tentés par les géographes du Maroc. Il est cependant intéressant de s'arrêter quelques instants aux différences qui séparent les découpages proposés par les divers géographes (voir tableau 1). Tous individualisent à peu près dans les mêmes limites: le Rif, l'Oriental, les plaines et collines du Sebou, les plaines atlantiques moyennes, les plaines et plateaux intérieurs du Maroc atlantique. Les montagnes pastorales constituent bien une région mais leur délimitation est assez variable selon les auteurs. Enfin l'ensemble constitué par le Haut-Atlas, l'Anti-Atlas, le Souss et le Maroc saharien (ou présaharien), semble être le plus difficile à traiter; il est envisagé comme un tout ou bien il est divisé en deux ou trois régions. Le Sud-Ouest est à peu près la seule partie du Maroc où subsiste un léger problème de régionalisation. Ailleurs, les grandes lignes du découpage sont généralement admises.

Tous les découpages existants ont un trait commun: ils concernent essentiellement le monde rural et reposent sur des critères relatifs aux paysages ruraux (ou à certains aspects privilégiés de ceux-ci) c'est-à-dire à des milieux naturels transformés par l'activité humaine rurale. Le phénomène urbain n'est guère pris en considération. Il est envisagé comme un attribut de la région, secondaire, sans influence sur la définition de celle-ci. Dans l'optique de l'organisation de l'espace global, il s'agit d'une faiblesse. Une division régionale provisoire du territoire ne peut donc s'inspirer des découpages existants qu'en les confrontant avec la distribution géographique du fait urbain et, éventuellement, en les modifiant en conséquence. Il est vrai que dans un pays encore largement rural, on peut s'attendre à ce qu'un certain nombre de villes soient, en partie, l'expression de la vie des campagnes. Leur importance et leur localisation peuvent être en liaison avec l'intensité et la vitalité de la mise en valeur des campagnes. Mais ces villes peuvent progressivement acquérir et développer d'autres fonctions susceptibles de faire éclater ce cadre primitif. Par ailleurs d'autres villes naissent et croissent pour des raisons étrangères à la richesse agricole du terroir qui les porte. Par conséquent une vérification de l'adéquation au phénomène urbain, du cadre régional esquissé dans les pages précédentes, s'impose. Elle ne peut être que très sommaire dans un chapitre qui se limite à l'examen des sources disponibles. Celles-ci sont rares dans le domaine de l'analyse des villes marocaines dans une optique de régionalisation (Awad, 45; Forichon et Mas, 113; Le Coz, 154; Naciri, 191; Noin, 203; Bouquerel, 65; Péré, 212; Troin, 244, 246, 247, 249 et 251).

Le Rif est très peu urbanisé, comme la plupart des régions de montagnes du pays. Il faut y ajouter la bordure pré-rifaine ouest pour étoffer quelque peu le maigre groupe de villes des montagnes. Les centres urbains de cette bordure sont dans la plaine mais cette localisation n'exclut pas nécessairement les rapports avec la montagne. La zone

urbanisée de la presqu'île tingitane est d'ailleurs classée avec le Rif dans plusieurs essais de régionalisation (Joly, 139; Enquête à objectifs multiples, 16; Enquête agricole, 14). Dans le Maroc oriental, peu de problèmes se posent à propos de la définition de la région. Car sa différenciation et sa séparation d'avec le reste du pays sont aussi nettes sur le plan urbain que sur le plan du paysage rural, si pas davantage. La géographie urbaine semble s'insérer parfaitement dans son cadre régional tout au moins du point de vue de la localisation. Dans le bassin du Sebou, le maillage urbain est nettement plus dense: il se situe presque entièrement dans les plaines et collines du Nord-Ouest. Mais quelques villes qui sont localisées dans le Moyen-Atlas, semblent bien faire partie de la grappe urbaine du Sebou et s'y rattacher par des liens fonctionnels. Dans ce cas, il conviendrait d'étendre la région du Nord-Ouest aux dépens des montagnes pastorales, jusqu'aux limites des bassins hydrographiques du Sebou et du Bou-Regreg probablement.

La simple disposition des villes dans l'espace, la connaissance sommaire des relations qu'elles ont entre elles et avec les campagnes qui les entourent, rendent difficile l'acceptation d'une séparation régionale entre les plaines atlantiques moyennes d'une part (Chaouia, Doukkala, Abda, Chiadma) et les plateaux et hautes plaines intérieurs d'autre part. S'il fallait découper ce vaste ensemble centre-ouest sur la base d'un critère relatif aux localisations urbaines, ce serait peut-être une direction Nord-Ouest à Sud-Est que prendrait la limite, pour isoler un axe Casablanca-Tadla du reste de la région. Quoi qu'il en soit, la séparation des plaines côtières et de l'intérieur ne paraît pas convenir comme hypothèse de travail du point de vue global de l'aménagement de l'espace. En outre, ici comme dans le Sebou, divers petits centres montagnards ou de piémont (Haut-Atlas et Moyen-Atlas) sont liés aux villes des plaines voisines plutôt que d'être isolés ou liés entre eux au sein d'une région de montagne. Quant au Sud-Ouest atlantique au-delà du Haut-Atlas, il peut sans doute être considéré comme une région sous l'angle urbain (bien que le degré d'urbanisation soit très faible) comme sous l'angle rural (où l'unité n'existe que dans la diversité). Le Maroc saharien enfin, très pauvre en villes, ne doit guère être influencé dans sa définition par la localisation des rares petits centres qu'on y trouve.

Une conclusion peut intervenir à propos des modifications provisoires à introduire dans le découpage régional du Maroc tel qu'il est proposé par les géographes, suite à la prise en considération très sommaire du fait urbain et de sa répartition spatiale. Elle sera triple.

1. Tout d'abord il faut observer que le découpage régional basé sur le milieu naturel et sur le paysage rural au sens large du terme, n'est pas fondamentalement modifié mais qu'il doit cependant être remanié; les principales régions gardent leur individualité mais leur aire d'extension ne semble pas devoir rester identique.

2. Ensuite il apparaît que les montagnes de la grande dorsale centrale marocaine tendent à disparaître en tant que région; elles gardent

une personnalité propre quant à leur paysage et à leur genre de vie, mais les villes sont trop rares et trop petites pour constituer un réseau autonome solide; elles semblent plutôt devoir se rattacher aux réseaux voisins.

3. Enfin deux régions, toujours distinguées par les géographes, paraissent devoir être réunies en une seule: la côte atlantique moyenne et son arrière-pays jusqu'à l'Atlas.

D'une manière générale, le nombre de régions diminue suite à l'intégration du phénomène urbain aux critères de découpage régional. Par ailleurs il est intéressant de noter que la notion de limite régionale devient nette. En effet, des régions très peu urbanisées voient leurs marges rattachées aux régions voisines plus urbanisées, alors que leurs parties centrales jouent le rôle de zone-limite; quand ce n'est pas la région quasi-entière qu'il convient de considérer comme marge entre régions plus urbanisées. Cette conception rejoint le courant moderne de la pensée géographique qui attache de moins en moins d'importance à la notion de limite régionale pour s'intéresser davantage aux modalités de la décroissance d'intensité de la vie régionale lorsqu'on s'éloigne du cœur de la région vers sa périphérie (mise au point récente par Daudé, 98; voir aussi Juillard, 141; pour les pays de développement, Kayser, 144; Friedmann, 116, 1^{re} partie). Dans ces zones marginales, il est parfois difficile et en même temps peu utile de parler de rattachement à une région déterminée.

Les régions provisoires qui se dégagent après la prise en considération du fait urbain en plus du paysage rural, ne sauraient être définies qu'en termes très approximatifs quant à leur contenu. Plus de détails — ou des modifications plus importantes — seront apportés à mesure que se dessineront plus clairement les grands traits de l'organisation de l'espace national. Ces régions provisoires sont:

1. Le Nord, correspondant au Rif et à sa bordure occidentale, couvrant très grossièrement les provinces de Tanger, Tétouan et Al-Hoceima, mais en débordant quelque peu vers l'Est et le Sud-Est.

2. Le Sebou, s'étendant sur les plaines et collines du Nord-Ouest et auquel s'ajoute une partie du Plateau Central et du Moyen-Atlas; il occupe les provinces de Rabat, Meknès, Fès et Taza (sauf le cercle de Guercif); à l'Est et au Sud, ses limites sont certainement peu nettes notamment dans les cercles sans villes ou très peu urbanisés du Moyen-Atlas.

3. L'Oriental, défini de la même manière qu'à partir du paysage rural: provinces de Nador (sauf peut-être sa partie occidentale) et d'Oujda (sauf la zone de Figuig, saharienne) avec le cercle de Guercif.

4. Le Centre atlantique ou Centre-Ouest, qui est l'ensemble des plaines côtières et des compartiments intérieurs du Maroc atlantique moyen, y compris ses bordures montagneuses de l'Est et du Sud; soit les provinces (découpage de 1960) de Casablanca, Beni-Mellal et Marrakech approximativement.

5. La région d'Agadir, peu urbanisée, doit sans doute être considérée comme une petite région: le Sud-Ouest.

6. Enfin le Maroc présaharien, le Sud, s'étendant sur la plus grande partie des provinces de Tarfaya, Ouarzazate, Ksar-es-Souk, n'est guère urbanisé non plus et ne constitue une région distincte que par la vigueur du contraste qu'il offre par rapport au reste du pays.

Parfois — et à juste titre comme on le verra par la suite — le Nord et le Sebou sont considérés comme formant ensemble une même entité: le Nord-Ouest du Maroc. Si l'on procède alors au regroupement du Nord-Ouest, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest, on obtient le Maroc atlantique. Le Sud et l'Oriental constituant le Maroc non atlantique.

4. CONCLUSION

L'analyse critique des sources a révélé une certaine hétérogénéité dans la valeur des informations qui peuvent être réunies. Les unes sont connues avec un degré de précision tout à fait acceptable et les autres ne le sont qu'avec une approximation dont l'ampleur est difficile à saisir. La précision des données de base et des résultats obtenus par évaluations à partir de ces données, varie également avec le niveau de détail géographique auquel on se situe. Au niveau national, la plupart des informations doivent être considérées comme correctes compte tenu des éventuelles modifications que la critique leur a apportées. Elles le sont encore au niveau de la distinction globale entre le milieu rural et le milieu urbain comme l'ont montré les épreuves de cohérence. Pour chaque ville et pour chaque cercle rural, le degré de précision est moindre car la nature et la qualité des sources disponibles n'a pas toujours permis de descendre au niveau de chaque unité géographique de base. Dans ce cas, la part d'approximation peut être importante pour une unité territoriale considérée isolément. C'est d'autant plus vrai que cette unité isolée est petite; et que les activités qui y sont exercées sont dominées par celles dont l'évaluation repose sur des sources peu détaillées ou moins sûres. C'est ainsi que les évaluations relatives aux plus petites villes sont vraisemblablement celles qui comportent le plus grand risque d'erreurs. Les estimations qui concernent les cercles et les grandes villes traduisent sans doute la réalité avec plus de fidélité; les évaluations communales également, bien qu'avec un degré de précision moindre.

La fragilité des données n'est compatible qu'avec une macro-géographie. Une analyse spatiale trop fine est actuellement impossible au niveau de la nation et même au niveau d'une grande région. Mais une étude des grands traits de l'organisation de l'espace est possible. D'autant plus que les contrastes géographiques sont suffisamment accusés au Maroc pour pouvoir « absorber » une certaine dose d'approximation. Mais il en va différemment des contrastes dans le temps: une évolution, en 10 ans par exemple, peut être peu sensible en un même endroit. C'est pourquoi il conviendra d'être particulièrement prudent dans l'analyse des évolutions chronologiques.

Afin d'éliminer les effets d'éventuelles erreurs locales sur la représentation cartographique des phénomènes, une technique analogue à celle des moyennes mobiles a été fréquemment utilisée. Les cartes de densité par isolignes sont établies au départ d'un quadrillage régulier dont chaque nœud reçoit une valeur qui est la somme de celles qui s'observent dans un cercle dont il est le centre; les cercles se recourent et le programme imprime les isolignes après interpolation entre nœuds. L'atténuation des contrastes qui en résulte doit évidemment être proportionnée au niveau de détail que l'on souhaite atteindre dans la représentation.

Enfin deux cas particuliers doivent être signalés. Le premier concerne la ville d'Agadir. Le séisme du 29 février 1960 et les conséquences qu'il a entraînées, ont fait passer la population de la ville de 35 000 ou 40 000 habitants à 16 000 habitants recensés en juin. Agadir avait vraisemblablement retrouvé sa population de février 1960 dès 1964 ou 1965. Aussi les informations recueillies entre 1960 et 1965 ne traduisent-elles pas une situation en évolution normale. Les analyses ultérieures devront tenir compte de ces perturbations (8). La seconde particularité concerne le Maroc oriental. Le recensement de 1960 y dénombre quelque 70 000 Algériens (dont près de la moitié en milieu rural); mais à partir de 1962 la plupart d'entre eux regagnent leur pays et la géographie des étrangers au Maroc s'en trouve considérablement modifiée.

(8) Sur Agadir avant le séisme, voir GUIDE (125); après le séisme, voir (29) et PÉRÉ (212).

2ème partie

LES FONDEMENTS DE L'AMENAGEMENT ACTUEL

1. LE MILIEU NATUREL

Le milieu naturel offre des potentialités et oppose des obstacles au développement économique. Mais il ne le fait pas d'une manière homogène sur toute l'étendue du territoire et par conséquent il exerce une influence sur l'organisation de l'espace national. Cette influence sera d'autant plus considérable que le milieu naturel sera hétérogène. Au Maroc, ce milieu a joué un rôle prépondérant sur le lent processus de développement que le pays a connu au cours de son histoire et il continue à exercer une action importante sur le déroulement actuel du processus. C'est pourquoi il est indispensable d'en analyser ici les caractéristiques principales dans l'optique de l'organisation spatiale (1).

L'hétérogénéité de la distribution géographique des éléments qui constituent le milieu naturel, divise le Maroc en régions naturelles. Celles-ci résultent généralement d'un compromis entre les découpages qui diffèrent selon le critère utilisé pour les entreprendre: relief et climat, par exemple, ne conduisent pas nécessairement à une régionalisation dont tous les éléments coïncident. Mais au Maroc, compte tenu du niveau auquel se situe la présente analyse introductive, la concordance est suffisante pour pouvoir donner de l'ensemble du milieu naturel un tableau à la fois simple et cohérent.

Au point de vue de l'organisation de l'espace comme d'ailleurs au point de vue de l'explication géographique en général, *le relief et l'eau* sont les deux éléments les plus importants au Maroc. Le premier parce que sa disposition et sa vigueur compartimentent nettement le pays en unités bien définies. Ensuite parce qu'il exerce une influence considérable sur les autres éléments du milieu naturel et singulièrement sur le climat. Enfin parce

(1) Les traits principaux du milieu naturel sont exposés dans les ouvrages géographiques généraux sur le Maroc ou le Maghreb, et notamment dans DESPOIS et RAYNAL (102). Pour quelques points particuliers qui concernent davantage notre propos, on se reportera à la bibliographie aux numéros 31, 35, 36, 37, 94, 132, 192.

qu'il intervient également comme un obstacle plus ou moins important aux communications, non seulement d'une manière directe mais encore indirectement par l'intermédiaire du milieu naturel et du genre de vie qu'il contribue à susciter et qui diffèrent souvent de ceux des plaines voisines; or la fonction de relation est primordiale en matière d'aménagement. Le second élément — l'eau — revêt une importance d'autant plus grande qu'elle est rare. Précipitations et hydrologie sont, à peu près partout, les facteurs-clés de l'agriculture. Or l'activité agricole était dominante aux époques où les lignes de force de l'organisation territoriale se sont mises en place. Les autres facteurs naturels sont moins importants du point de vue qui nous occupe. Le sol et la végétation sont d'autre part largement dépendants du relief et du climat. Ils interviennent davantage pour caractériser des nuances locales du milieu naturel que pour en définir les régions principales.

I. LES GRANDS TRAITS

1. *Le relief.*

Le Maroc est massif, c'est un pays de relief (voir carte 4). J. Célérier faisait remarquer avec justesse qu'un relèvement du niveau de la mer de 200 m ou 300 m ne modifierait guère l'allure générale du relief et n'enlèverait pas grand-chose au territoire national. La montagne, écrivait-il, « est un caractère dominateur dans la personnalité du Maroc » (Célérier, 83, p. 109). Deuxième observation: ce relief est varié. Sa diversité s'exprime par l'existence simultanée de vastes plaines (les plus étendues du Maghreb), de hautes chaînes de montagnes (les plus élevées du Maghreb) et de plateaux étendus. L'opposition la plus marquée réside sans doute dans la juxtaposition brutale de deux unités très différentes: d'une part les vastes étendues tabulaires du Sahara qui rattachent le Maroc à l'Afrique; et d'autre part tout le reste du pays, ensemble structural soulevé, plissé, varié, qui appartient au monde méditerranéen affecté par le plissement alpin. Autre contraste encore: celui qui sépare les reliefs montagneux très marqués par l'érosion, des zones d'accumulation où les matériaux érodés constituent diverses formes de remblaiement. Ainsi la variété du relief s'exprime à travers des contrastes. Une troisième observation: le Maroc possède 1 750 km de côte dont 1 300 km de côte atlantique. Son contact avec la mer est donc très large mais il n'est cependant pas très facile: côtes rectilignes (surtout sur l'Atlantique) sans abris naturels, phénomène de barre, tempêtes

atlantiques. Le contact avec la façade saharienne est large également (900 à 1 000 km) et il est facile. Quatrième observation enfin: le Maroc possède les plus grands fleuves du Maghreb et certains parmi les plus abondants. Plus souvent qu'ailleurs au Maghreb peut-être, il y a concordance entre l'orientation générale du réseau hydrographique et celle du relief, malgré une certaine fréquence du phénomène de surimposition. Les discordances introduisent un élément de diversité supplémentaire.

De ces quatre remarques, quelques conclusions peuvent être tirées dans l'optique de l'organisation de l'espace. C'est d'abord que *le pays est largement ouvert, soit sur la mer, soit sur le Sahara*. Selon l'expression des géographes arabes, le Maroc — comme le Maghreb — est une île. Pareil à une mer en effet, le Sahara ne se traverse pas aisément mais il permet l'accès à un très large front de terres plus densément peuplées, en Afrique noire: il suffit d'être le maître des principaux courants caravaniers. L'ouverture sur la mer, c'est le contact possible avec l'extérieur, proche ou lointain, et particulièrement le Nord et la Méditerranée. Le Maroc est un lien entre deux mondes. Ensuite il faut s'attendre à ce que la structure de « l'île » soit *un complexe de compartiments différents et contrastés*, vastes et nettement délimités, ouverts sur des horizons distincts. L'altitude, les pentes et les formes marquent des limites peu ambiguës, et des problèmes de relations plus ou moins difficiles à résoudre se posent entre les unités géographiques qui composent le tout. Il reste à définir ces unités.

Les grandes lignes de la structure géologique et morphologique actuelle se sont définitivement dessinées au tertiaire. Leur mise en place a suivi une période de pénéplanation de vastes étendues. Le tout participe à un processus de développement d'une marge continentale ajoutée à l'Afrique en mordant sur l'espace maritime méditerranéen. Le relief actuel témoigne de cette histoire géologique. Le Sahara et les mesetas occidentale et orientale (c'est-à-dire la plus grande partie du pays) évoquent les larges pénéplanations anciennes postérieurement recouvertes. Les reliefs accusés évoquent la phase tertiaire de mise en place des chaînes montagneuses. Les géologues distinguent trois domaines grossièrement parallèles aux latitudes. Le plus récemment exondé est celui du Rif qui n'occupe que la bordure méditerranéenne du Maroc du Nord-Ouest et dont la structure est particulièrement complexe. Le second est le domaine atlasique entre le Rif et le Sahara. C'est le socle africain recouvert de formations sédimentaires plus récentes, jamais très épaisses, souvent tabulaires: mesetas orientale et occidentale. Les mouvements tertiaires ont déformé le socle et plissé sa couverture: d'où l'apparition des chaînes du Haut-Atlas et du Moyen-Atlas qui constituent la charpente actuelle du relief marocain. Enfin le troisième domaine est celui du Sahara, séparé du précédent par l'accident sudatlasique et les quelques répercussions du plissement tertiaire au Sud de l'Atlas. C'est le domaine des immenses hamadas constituées de formations subhorizontales secondaires et tertiaires recouvrant le socle.

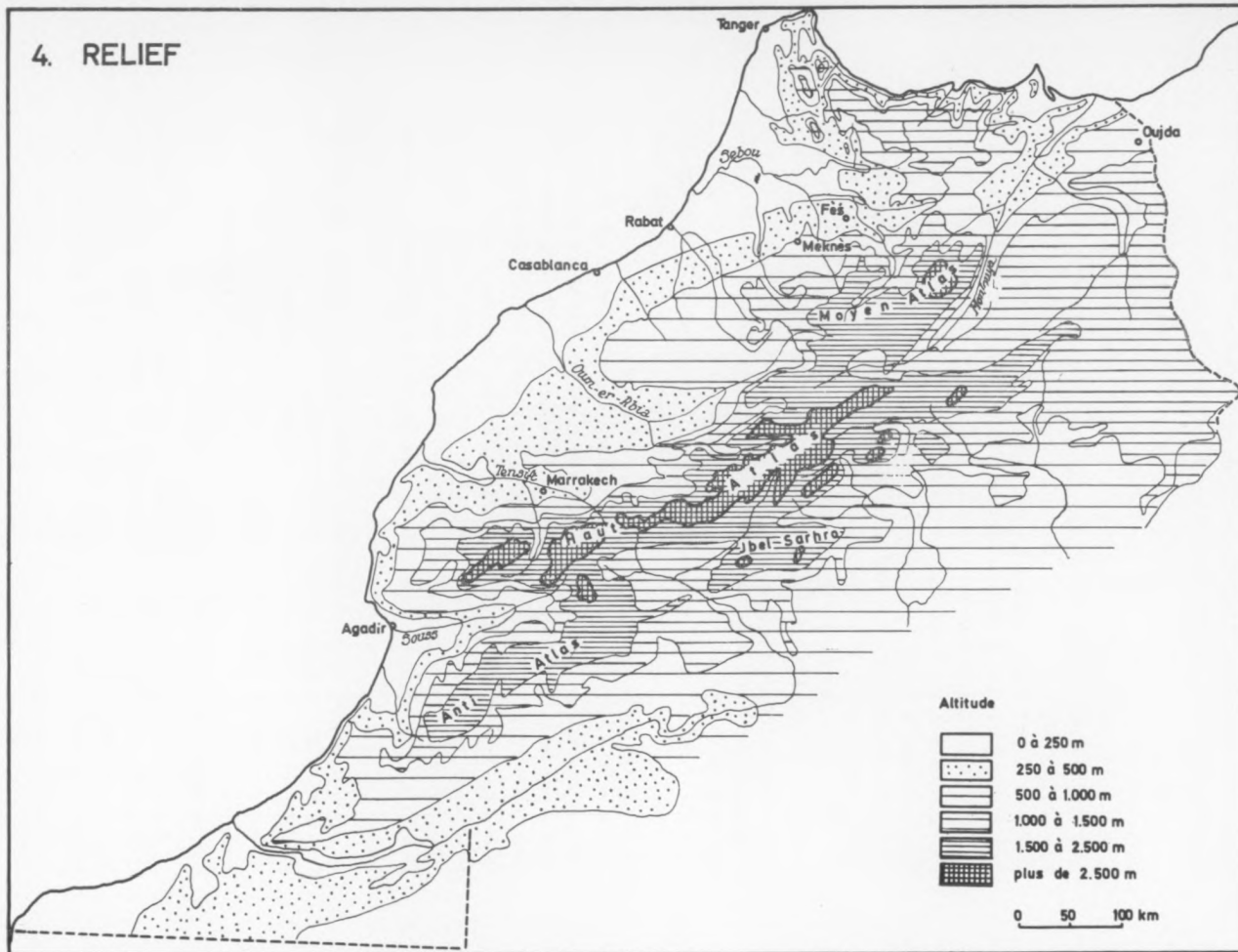
La pièce maîtresse du relief marocain est la longue chaîne de l'Atlas qui, prolongée par le Rif, s'étend de l'Atlantique à la Méditerranée (voir carte 4). Elle culmine au Toubkal (4 165 m) au Sud de Marrakech et elle atteint encore plus de 3 000 m au Bou-Naceur situé 500 km plus loin vers le Nord-Est; elle atteint 2 540 m dans le Rif. Cette grande dorsale coupe le Maroc en deux. Toujours imposante, souvent élevée, large de 50 à 100 km, ligne de crête de bout en bout, elle constitue une barrière qui ne se traverse que par des cols. Elle constitue le type même de la limite régionale non ambiguë.

L'Atlas et son orientation Sud-Ouest-Nord-Est, déterminent la distinction essentielle en matière d'organisation de l'espace: *il existe un Maroc atlantique d'une part et un Maroc non atlantique d'autre part.* Le Maroc atlantique, situé à l'Ouest des Atlas, est essentiellement (mais pas uniquement) constitué par la meseta occidentale et se trouve entièrement entouré de chaînes tertiaires, les Atlas et le Rif; il s'ouvre très largement sur l'océan. L'autre Maroc, à l'Est et au Sud des Atlas, est orienté vers les hauts plateaux algériens et surtout vers les immensités sahariennes; il regarde vers l'intérieur de l'Afrique. La disposition des reliefs majeurs favorise donc les deux ouvertures, marine et saharienne. Mais en même temps la vigueur des massifs les sépare l'une de l'autre et entrave leurs relations. Déjà ces deux grandes unités ne correspondent plus aux domaines structuraux. En effet, le Maroc atlantique ne comprend qu'une moitié du domaine atlasique: la meseta occidentale; en outre, la plus grande partie du domaine rifain doit y être rattachée.

Ce schéma général n'hésite que sur un point: le cas particulier du Souss. Bien que située au Sud du Haut-Atlas occidental, la vallée du Souss doit être rattachée au Maroc atlantique. Comme lui, elle s'ouvre largement sur l'océan par les vallées du Souss, du Massa, et la plaine des Chtoukas. Elle est séparée des zones présahariennes par une véritable masse montagneuse, l'Anti-Atlas qui culmine à 2 530 m et ferme le Haut-Souss en se soudant au Haut-Atlas par le massif volcanique du Siroua (3 300 m). Des arguments étrangers au relief viendront confirmer ce rattachement du Souss au Maroc atlantique. Ce dernier s'étend alors de Tiznit à Tanger et la paroi montagneuse à laquelle il s'adosse s'étire sur un millier de kilomètres de l'Anti-Atlas au Rif de Tetouan.

Quant à la Méditerranée, elle n'exerce qu'une faible influence au Maroc. A l'Ouest, elle est immédiatement dominée par la chaîne rifaine qui ne laisse subsister qu'une zone étroite et montagneuse entre la ligne de crête et la côte. A l'Est, le Rif s'efface pour faire place à de petites plaines, quelques chaînons atlasiques et la basse plaine de la Moulouya. Ici plus qu'ailleurs dans le Maghreb, les hauts plateaux step-piques s'approchent de la Méditerranée sans obstacles majeurs entre les deux. Mais ce contact concerne une région intérieure pauvre; d'autre part, un front de mer étroit (100 km) est en présence d'une zone intérieure profonde de 300 km ce qui est tout le contraire de la situation qui prévaut au Maroc atlantique.

4. RELIEF



Préparé au Projet Sebou d'après la carte générale du Maroc au 1/1.000.000

En somme le Maroc est essentiellement atlantique par la moitié de son territoire où vit l'écrasante majorité de la population. Il est aussi saharien et oriental par l'autre moitié de son territoire qui est cependant très peu peuplée. Il est enfin très marginalement méditerranéen.

Le Maroc atlantique n'est pas uniforme. Vaste ensemble s'étirant sur quelque 750 km de Tiznit au Rif, il tourne sa pente générale vers l'océan. Les points les plus éloignés de l'Atlantique ne sont jamais à plus de 200 ou 250 km du rivage. Les principales rivières coulent perpendiculairement au littoral en un réseau de parallèles, du Loukkos au Souss. Leurs bassins sont séparés par les bombements généralement peu importants. La communication est facile entre les divers points de ce territoire. Le compartiment le plus isolé est le Souss, séparé du reste par l'extrémité du Haut-Atlas occidental. Celui-ci se traverse soit par des cols, soit le long de la côte. Le compartiment est petit et son isolement lui vaudra bien souvent une place particulière dans l'histoire du pays. Pour le reste, le Maroc atlantique peut se diviser en deux parties. En effet une avancée du relief vers l'océan se manifeste dans sa partie centrale: c'est le Plateau Central marocain. Il correspond à la partie la plus relevée de la meseta. L'altitude n'est pas très élevée (elle ne dépasse guère 1 600 m) mais le plateau est très découpé par le relief et les rivières s'y enfoncent parfois en gorges profondes. De sorte que le plateau constitue, dans une certaine mesure, une zone de passage plus difficile. Le long de l'océan, le relief est plus bas mais le réseau hydrographique est très dense et les vallées sont encaissées. *Le Plateau Central sépare donc deux zones différentes.* La plus septentrionale est constituée par les bassins du Sebou et du Loukkos: c'est le Maroc du Nord-Ouest limité par le Rif, le Moyen-Atlas et le Plateau Central. Les zones d'altitude inférieure à 500 m s'enfoncent vers l'intérieur jusqu'à plus de 200 km de l'océan. Le relief y est varié. Au Sud du Plateau Central s'étend la deuxième zone, un peu plus vaste et surtout plus monotone. Elle correspond aux bassins de l'Oum-er-Rbia et du Tensift et les surfaces d'altitude inférieure à 500 m sont également largement représentées.

L'autre Maroc se laisse aisément diviser en deux parties séparées par le Haut-Atlas oriental et ses prolongements vers l'Algérie: le Maroc oriental et le Maroc présaharien. Le premier constitué principalement de hauts-plateaux (altitude supérieure à 1 000 m) et d'une frange méditerranéenne. Le second, le Sud, où quelques reliefs précèdent le pays des hamadas, est en pente douce vers le Sud-Est.

Entre les deux Maroc, le passage n'est aisé qu'en deux endroits: d'une part de long de la côte atlantique et d'autre part à la trouée de Taza où le seuil ne s'élève qu'à un peu plus de 700 m. Ailleurs il faut franchir des cols situés généralement autour de 2 000 m d'altitude.

2. *Le climat.*

C'est encore l'image d'un monde de transition que le Maroc nous offre à travers l'analyse de son climat (2). Entre la zone tempérée et la zone tropicale, le pays se trouve soumis tantôt à l'influence des masses d'air tropicales, tantôt à celle des masses d'air polaire plus ou moins influencées par leur passage sur l'Atlantique ou l'Europe et la Méditerranée. L'été, les anticyclones des Açores et du Sahara se déplacent vers le Nord et évitent au Maroc les perturbations liées au front polaire. L'hiver en revanche, ces dernières sont introduites par une circulation le plus souvent zonale (d'Ouest en Est) et la saison se caractérise par une succession de périodes de pluies et de périodes de beau temps. C'est le climat méditerranéen avec sa dissociation caractéristique entre la période des pluies et la période des températures élevées, ce qui constitue un handicap pour l'agriculture.

Le Maroc est cependant différent du Maghreb central car la présence de l'Atlantique introduit dans le climat une nuance importante. La circulation dominante étant Ouest-Est, c'est de l'océan que viennent les précipitations les plus fréquentes. Or l'orientation générale du littoral est Sud-Sud-Ouest-Nord-Nord-Est, de sorte que l'Atlantique exerce son influence à toutes les latitudes. Ce fait vient compliquer et contrarier le schéma classique — et qui reste vrai dans ses grandes lignes au Maroc — selon lequel la quantité de précipitations diminue lorsque la latitude décroît. En outre la présence de la grande dorsale de relief introduit encore un élément supplémentaire de variation. En effet la vigueur du relief provoque la condensation sur les zones au vent et, d'autre part, l'orientation de la dorsale perpendiculaire à la circulation zonale dominante empêche les régions sous le vent de bénéficier de l'humidité atlantique. La dorsale marocaine est donc largement responsable du contraste climatique entre le Maroc atlantique et le reste du pays.

La température ne constitue pas un élément climatique particulièrement déterminant pour l'agriculture. Ses variations géographiques ne sont pas de nature à créer des différences régionales aussi sensibles que la distribution géographique des disponibilités en eau. La température moyenne annuelle varie de 10° à 20° selon les lieux. La continentalité se marque rapidement à peu de distance des côtes. Ainsi l'amplitude des extrêmes mensuels moyens est comprise entre 15° et 25° dans une étroite bande côtière et ensuite elle augmente rapidement vers l'intérieur des terres pour atteindre quelque 40° dans le Sud. Le Maroc atlantique est moins continental que le reste: l'amplitude thermique des extrêmes mensuels y oscille autour de 30°. Lorsque la moyenne des minima thermiques d'hiver descend sous 3°, la végétation subit un temps mort pré-

(2) Consulter les planches climatiques de l'Atlas du Maroc (31) et les notices correspondantes. Dans le présent ouvrage, voir les cartes 5 et 6.

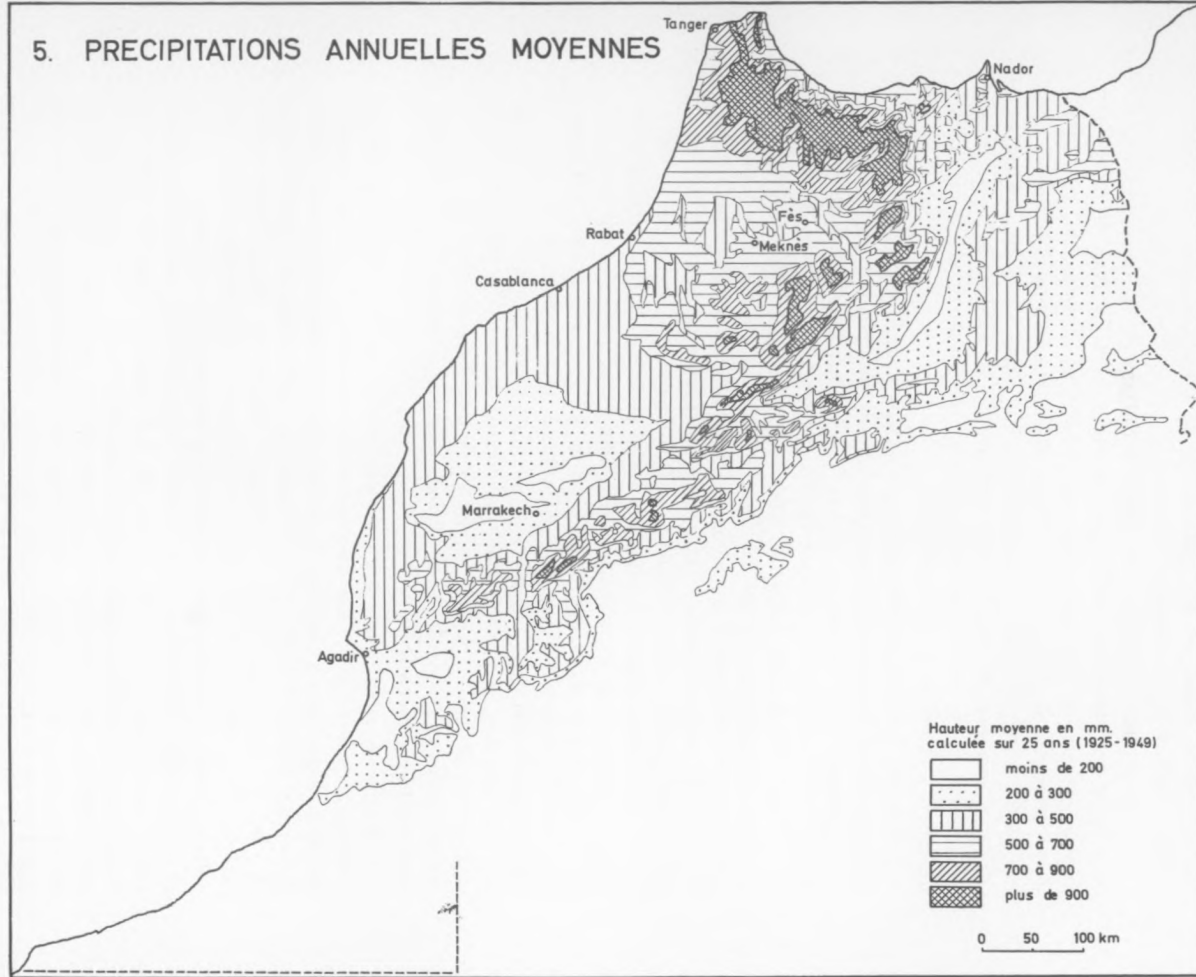
judiciable notamment au pâturage. Or cette caractéristique affecte d'assez larges étendues dans les montagnes et dans l'Oriental. La possibilité de gel est présente partout dans le pays mais elle est très rare dans une étroite bande côtière. Ainsi le nombre moyen mensuel de jours de gelée sous abri (en % du nombre de jours du mois) est de 1 % pour le mois le plus froid dans le Rharb du Nord, de 5 % à Fès de décembre à février, mais de plus de 50 % à Ifrane (Moyen-Atlas, 1 600 m) en décembre et janvier.

Les précipitations constituent l'élément majeur du climat du point de vue qui nous concerne. Elles méritent une analyse géographique plus détaillée. D'une manière générale elles sont faibles, réparties sur peu de mois, très irrégulières. Ces trois traits dominants indiquent bien qu'elles représentent un facteur déterminant pour l'agriculture.

L'influence du relief sur les précipitations annuelles moyennes est évidente et celle de la latitude l'est tout autant. En effet les reliefs sont nettement plus arrosés que les plaines voisines mais ils le sont cependant de moins en moins à mesure que la latitude diminue. Le Rif est très arrosé (partout plus de 900 mm) mais l'Anti-Atlas ne reçoit que 200 à 300 mm. Cette diminution des précipitations du Nord au Sud s'observe également pour les plaines. Mais les reliefs interviennent également comme un obstacle aux circulations des courants pluvieux: ils provoquent la condensation et laissent sèches les régions sous le vent. La dorsale principale crée ainsi un brusque contraste, à latitude égale, entre les régions qu'elle sépare: l'écart varie de 100 à plus de 300 mm entre les deux versants. Il est plus accusé dans le Nord du pays que dans le Sud mais partout la diminution des précipitations est sensible et brutale. La dorsale de l'Anti-Atlas au Rif constitue incontestablement une limite climatique majeure dans le pays. Le Maroc atlantique s'en trouve renforcé dans son individualité.

Une autre coupure — moins importante et moins nette cependant — apparaît sur la carte des précipitations annuelles moyennes (carte 5). La ligne Mohammedia-Oued-Zem voit les isohyètes de 400 mm et de 500 mm se rapprocher sensiblement: une diminution assez rapide des précipitations se manifeste. Elle est due sans doute à l'action combinée de la latitude et de l'abaissement du relief du Plateau Central vers le Sud. Au Nord et au Sud de cette zone, les variations de pluviosité sont beaucoup plus progressives. Cette ligne coupe donc le Maroc atlantique en deux régions nettement distinctes. La première correspond au bassin du Sebou (en y ajoutant les petits bassins du Loukkos et du Bou-Regreg): les précipitations dépassent à peu près partout 500 mm et atteignent parfois des totaux très supérieurs sur le pourtour des bassins. La seconde correspond au compartiment méridional du Maroc atlantique, les bassins de l'Oum-er-Rbia et du Tensift, qui reçoit moins de 400 mm et parfois même moins de 200 mm (le moyen Tensift). Entre ces deux régions la différence est donc très sensible. *La division du Maroc atlantique en deux compartiments, proposée à partir de l'analyse*

5. PRECIPITATIONS ANNUELLES MOYENNES



Préparé au Projet Sebou d'après l'Atlas du Maroc

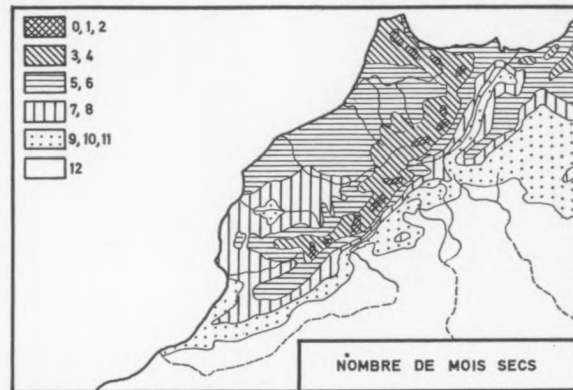
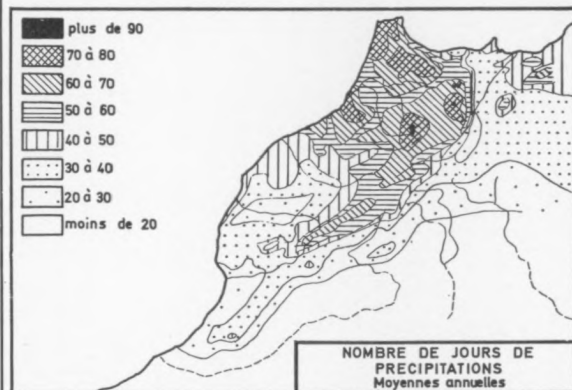
du relief, se trouve confirmée. Autre confirmation: le Souss doit être rattaché au Maroc atlantique car il reçoit la même quantité de précipitations que le Haouz et les plateaux de la meseta au Sud de l'Oumer-Rbia, malgré la différence de latitude.

Le Maroc non atlantique se divise distinctement en deux zones qui coïncident également avec celles que l'analyse du relief avait définies. Le Sud désertique où les précipitations tombent en dessous de 100 mm immédiatement au Sud de l'Anti-Atlas et du Haut-Atlas. L'Oriental où les pluies sont toujours supérieures à 100 mm mais ne dépassent 300 mm que sur les reliefs et en bordure de la Méditerranée; il reste néanmoins que le littoral méditerranéen est relativement sec et que seuls les reliefs y reçoivent plus de 400 mm.

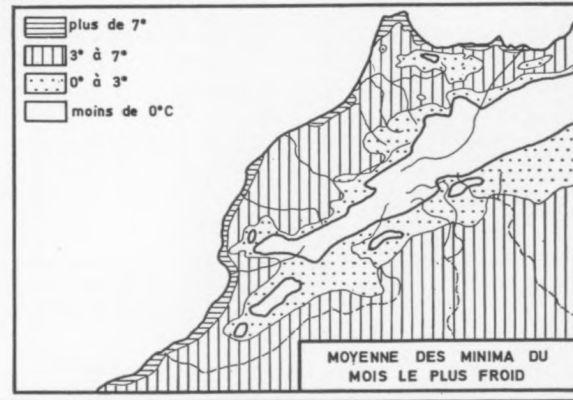
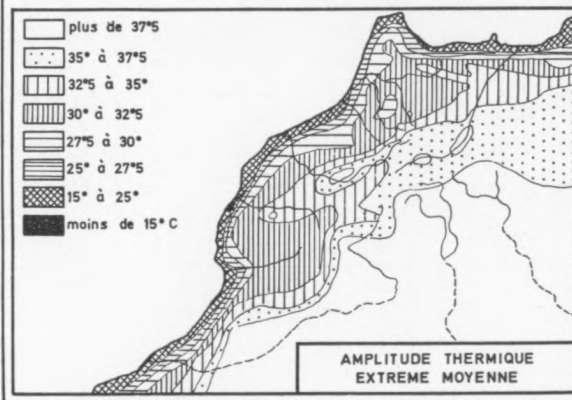
La répartition des précipitations au cours de l'année varie d'un endroit à l'autre d'une manière très analogue au total annuel moyen. Le Nord-Ouest marocain est encore la région la plus privilégiée puisqu'elle ne connaît que 5 mois secs et même moins encore dans le Rif et le Moyen-Atlas (un mois sec étant défini comme un mois dont le total des précipitations exprimé en mm est inférieur ou égal au double de la température moyenne mensuelle exprimée en degrés centigrades); le nombre de jours de précipitations y est presque partout supérieur à 55 et peut aller jusque 100 (Ifrane, Moyen-Atlas). Dans le compartiment méridional du Maroc atlantique on compte 6 à 8 mois secs et parfois davantage; le nombre de jours de précipitations varie généralement entre 30 et 50 mais il peut descendre en dessous de 30 (Tensift, Souss). L'Oriental apparaît comme légèrement défavorisé par rapport à ce dernier compartiment puisqu'il compte 6 à 10 mois secs, parfois 11, et que le nombre de jours de précipitations ne dépasse la zone des 30 à 40 jours que sur les reliefs et dans la région Berkane-Oujda. Enfin, avec 11 et 12 mois secs et moins de 20 à 30 jours de précipitations, le Sud révèle son caractère présaharien.

L'influence atlantique est clairement visible sur les cartes de précipitations (cartes 5 et 6). Les hauteurs annuelles sont plus élevées le long du littoral que vers l'intérieur, à latitude égale, lorsque le relief n'intervient pas. Le nombre de jours de pluie est également plus important à la côte. Il convient encore de signaler l'importance des condensations (brouillard, rosées) qui ne sont pratiquement pas mesurées mais que certains estiment à 100 mm au voisinage immédiat de l'océan. Le long de l'Atlantique les stations enregistrent un maximum de précipitations qui se situe souvent en décembre. Mais à mesure qu'on s'éloigne de l'océan un second maximum apparaît au printemps; il est particulièrement marqué dans l'Oriental. Le pourcentage des pluies de printemps et d'été (mars-août) dans le total des précipitations augmente à mesure que l'on se dirige de l'Atlantique vers l'Est (Isnard, 132): 20 à 30 % près de l'Océan, 35 % à Fès et Marrakech; d'une manière générale moins de 40 % dans le Maroc atlantique et plus de 40 % ailleurs avec un maximum supérieur à 50 % sur les hauts-plateaux de l'Oriental. Il

6. ELEMENTS DU CLIMAT



0 100 200 km



Préparé au Projet Sebou d'après l'Atlas du Maroc

convient encore de noter que la Méditerranée ne joue pas du tout un rôle comparable à celui de l'Atlantique. Aussi la sécheresse de l'Oriental remonte-t-elle jusqu'au littoral méditerranéen. Du point de vue agricole, la quantité et la répartition des précipitations sont largement responsables des rendements obtenus. La « pluie utile » (novembre à avril) et les rendements de l'orge sont étroitement corrélés (Naciri, 192, p. 45); sauf dans les stations littorales atlantiques où la relative faiblesse de la corrélation semble devoir s'expliquer par le rôle joué par l'océan sous forme de précipitations occultes et d'humidité atmosphérique.

Les variations interannuelles des précipitations sont considérables. Pour une moyenne de 596 mm, Kenitra a connu des années extrêmes de 330 et 822 mm; Meknès a reçu moins de 300 mm et plus de 900 mm pour une moyenne de 574 mm. On constate que l'irrégularité augmente lorsque la latitude diminue. Ainsi une région méridionale se trouve doublement désavantagée puisqu'elle subit à la fois une diminution de la quantité d'eau reçue et une augmentation de l'irrégularité. Une étude récente de l'irrégularité interannuelle des précipitations (Cote et Legras, 94) mesure l'intensité et la fréquence de la variabilité pluviométrique. La moitié sud du pays se distingue nettement du reste quant à l'intensité des variations interannuelles (écart moyen des précipitations annuelles à leur moyenne); elle dépasse 30 % et 40 % contre 17 % à 27 % ailleurs. Quant à la fréquence des années sèches (année sèche: précipitations inférieures de 25 % à la moyenne) elle dépasse également 30 % et 40 % dans la partie méridionale du pays; dans le Maroc atlantique, elle est plus variable que l'intensité des variations interannuelles puisqu'elle s'étale de 7 % à 30 %. C'est donc encore le compartiment méridional qui est le plus défavorisé avec des valeurs généralement supérieures à celles qui caractérisent le Nord-Ouest. En outre, la simple observation des séries de précipitations annuelles conduit aux constatations suivantes. Dans le Nord-Ouest: années sèches réparties assez régulièrement dans le temps, fréquence importante des années humides. Dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest (compartiment méridional du Maroc atlantique) et par rapport au Nord-Ouest: diminution du nombre d'années humides, accroissement de la fréquence des années sèches. Les auteurs concluent que le Nord et le Sud « fonctionnent comme deux mondes climatologiquement différents ». Il n'est donc pas arbitraire de distinguer nettement ces deux entités.

Au niveau national, deux zones de partage, l'une très vigoureuse et l'autre moins, ont été reconnues par l'analyse des principaux éléments du climat; elles partagent le territoire en quatre parties.

1. La première, le Nord-Ouest, est bien arrosée, en un nombre de jours relativement importants; elle compte moins de mois secs qu'ailleurs et l'irrégularité des précipitations y est moins grave; en bref, elle est la seule région du Maroc où l'agriculture non irriguée soit susceptible de connaître un développement important.

2. La seconde, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest, est sensiblement différente au-delà d'une étroite zone de transition; la hauteur de pluie est inférieure à 400 mm et parfois à 200 mm tombant en 30 à 50 jours et laissant 6 à 8 mois secs; le blé est en dessous de ses exigences minima et l'orge tend vers sa limite; l'irrégularité pluviométrique est plus grande et se traduit surtout par l'aggravation de la sécheresse. Cependant ces deux régions bénéficient d'un avantage que la seconde ressent avec plus d'acuité; la présence d'une frange atlantique plus humide et plus douce.

3. L'Oriental est un peu moins humide que le Centre-Ouest avec une répartition des pluies quelque peu différente; il est plus froid l'hiver et les amplitudes thermiques y sont considérables; l'agriculture y est plus aléatoire.

4. Le Sud est désertique avec moins de 100 mm de pluie en moins de 20 jours; l'irrégularité pluviométrique y est extrême et l'agriculture est rigoureusement impossible sans l'eau des rivières ou des nappes.

3. *Les autres éléments du milieu naturel.*

Dans une certaine mesure et sur des étendues modestes, les carences de la pluviosité peuvent être compensées par un apport d'eau de surface ou d'eau profonde. Bien entendu les volumes globaux sont étroitement dépendants des caractéristiques climatiques principales mais les modulations dans le temps et les transports à distance peuvent utilement contrebalancer des insuffisances et des irrégularités des précipitations. Les rivières du Maroc ont un régime qui traduit les grandes caractéristiques du régime des pluies: irrégularité en hiver ou au printemps, étiage d'été.

Comme on pouvait s'y attendre, c'est dans le Nord-Ouest que se trouve le fleuve le plus important du pays (et du Maghreb): le Sebou (pour ce qui suit, voir 35, vol. 6, et 37). Avec un débit annuel moyen de 140 m³/sec, il représente 40 à 45 % des ressources en eau superficielle du Maroc. Le haut et moyen Sebou est relativement régulier car il coule dans le Moyen-Atlas calcaire et neigeux. Mais l'irrégularité augmente vers l'aval avec l'apport des affluents rifains abondants mais très irréguliers. A l'aval, le débit mensuel varie de 17 m³/s en été à 350 m³/s en février. Les crues sont fortes et brèves, avec des eaux très chargées; en janvier 1970 le débit fut de 8 540 m³/s au confluent Sebou-Ouerrha; le minimum absolu a été de 3 m³/s. La brutalité des crues est à mettre en rapport avec celle des pluies qui n'est pas rare; il est tombé 150 mm en 9 h 20' à Rabat en 1959 et 58 mm à Fès en 4 h 40' en septembre 1961.

Le Centre-Ouest est en bonne partie drainé par l'Oum-er-Rbia, second fleuve marocain, débitant 105 m³/s à Imfout. Il est plus régulier que le Sebou car il reçoit une grande partie de ses eaux de montagnes calcaires et enneigées (Moyen-Atlas surtout et Haut-Atlas central). Son irrégularité interannuelle est cependant sensible puisqu'elle affiche les

extrêmes de 33 m³/s et 239 m³/s. Mais les crues ne sont pas très violentes (maximum 2 500 m³/s). Ensemble, le Sebou et l'Oum-er-Rbia représentent près des 3/4 des ressources en eau superficielle du pays.

Les autres rivières ne représentent donc que peu de chose dans le bilan national. Elles drainent parfois des bassins bien arrosés mais petits, comme le Loukkos ou le Bou-Regreg. Le plus souvent elles ont un bassin qui peut être très vaste mais qui est très mal arrosé: Moulouya (34 m³/s) dans l'Oriental; Draa, Ziz et Rheris dans le Sud; Souss et Tensift aux basses latitudes du Maroc atlantique. Le Draa ne coule pratiquement jamais jusqu'à la mer mais il peut déborder plusieurs milliers de m³/s en crue. Au Sud de l'Oum-er-Rbia les débits deviennent faibles et intermittants. Tout le Sud, une partie des Hauts-Plateaux de l'Oriental et une petite partie de la meseta occidentale, sont des zones d'endoréisme. Les ressources en eau souterraine sont encore mal connues au Maroc sauf en quelques endroits privilégiés. Mais elles ne peuvent être qu'à la mesure des apports des précipitations.

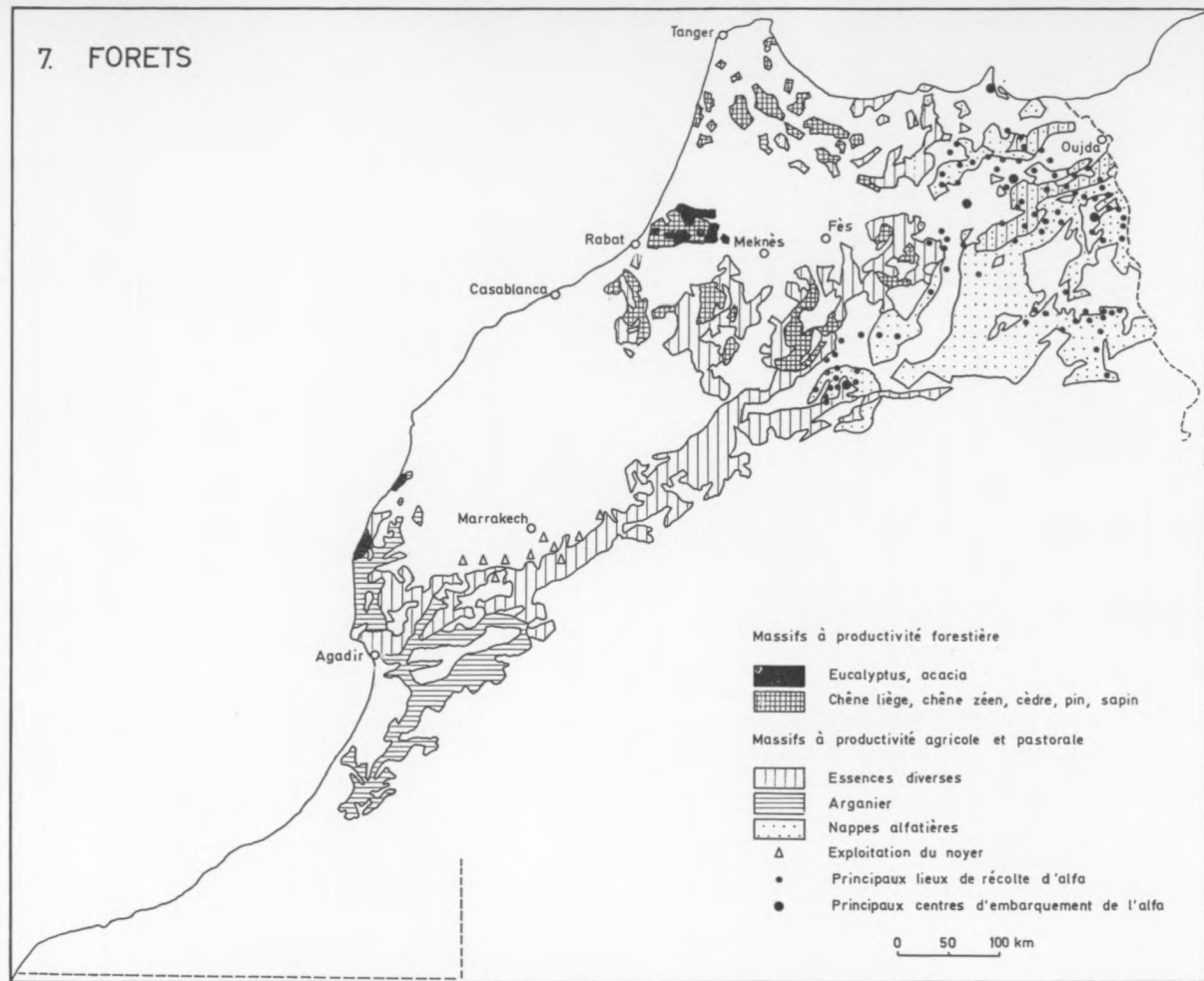
L'irrégularité, la faiblesse des étiages et l'ampleur des crues, réduisent considérablement l'intérêt des eaux de rivière pour l'agriculture. La plus grande partie des volumes annuels coule au moment des crues, ensuite pendant le reste de l'hiver; il n'en reste guère pour les mois secs qui sont ceux au cours desquels l'agriculture est demandeur. L'irrigation est liée aux étiages d'été. Pour l'en libérer, la seule solution est de construire des réservoirs dont la dimension doit être en rapport avec l'irrégularité des débits. Sur tous ces plans, le Maroc atlantique et plus particulièrement le Nord-Ouest, sont favorisés.

Sous le climat marocain, la pédogenèse est étroitement liée aux conditions climatiques. De sorte que d'une manière très générale on peut dire que les deux facteurs, sol et climat, sont liés et que le premier renforce l'influence du second sur l'agriculture: une zone très mal arrosée n'offre pas à l'agriculture des sols d'excellente qualité. Par ailleurs la contrainte climatique est telle au Maroc que le facteur sol passe généralement au second plan en tant qu'élément déterminant pour l'agriculture. Ce qui ne l'empêche pas de revêtir parfois une importance locale ou même régionale considérable.

Le Nord-Ouest dispose d'une gamme de sols assez variée. Grâce à l'humidité, une pédogenèse assez active s'est développée. Généralement, les sols sont pauvres en matière organique et sont profondément lessivés. Dans la meseta occidentale et dans l'Oriental, la pédogenèse est beaucoup moins active; les encroûtements calcaires apparaissent plus fréquemment et en certains endroits les sols sont véritablement squelettiques. Ce dernier type de sol est généralisé dans le Sud. Comme on le verra par la suite, les conditions pédologiques apporteront un avantage certain à l'agriculture de plusieurs petites régions.

La végétation est également très dépendante du climat. La forêt couvre quelque 4 millions d'hectares au Maroc, soit près de 10 % du territoire (voir carte 7). Mais sa configuration et sa composition sont

7. FORETS



Préparé au Projet Sebou d'après l'Atlas du Maroc

très variables selon les endroits. Certaines forêts sont exploitées pour les produits forestiers qu'elles donnent alors que d'autres ne présentent qu'une utilité agricole, pastorale ou de protection. La quasi-totalité des forêts de la première catégorie se trouve concentrée dans le Nord-Ouest et notamment sur ses pourtours montagneux bien arrosés: cèdre du Rif et du Moyen-Atlas exploité pour le bois d'œuvre, pin et sapin du Rif à utilisation mixte, chêne-liège de la Mamora et du Rif, chêne zéen; à cette liste il convient d'ajouter les boisements artificiels d'eucalyptus employé pour la pâte à papier et le bois de mine. Le Nord-Ouest dispose donc de ressources existantes et d'un potentiel de développement de ces ressources que ne possède aucune autre région du Maroc. Ailleurs, les forêts sont en effet plus rares et ne donnent quasiment pas lieu à une exploitation de type industriel. Il faut cependant mettre en évidence l'exploitation de l'alfa des hauts plateaux de l'Oriental qui constitue une ressource appréciable pour la région. Mentionnons encore l'exploitation de l'arganier (pour son huile) entre Essaouira et l'Anti-Atlas et celle de quelques noyers dans le Haut-Atlas. Pour le reste, les superficies occupées par le thuya et le genévrier, espèces rustiques résistantes à la sécheresse, méritent à peine le nom de forêt et ne sont pas exploitées comme telle.

Beaucoup de paysages végétaux sont dégradés. L'homme défriche, brûle et surtout détruit par l'effet du surpâturage. Le « matorral » est largement répandu dans le Nord. Ailleurs, le paysage de steppe domine, avec le palmier nain, le jujubier ou l'armoïse.

II. LES ASPECTS RÉGIONAUX

Les facteurs naturels dans leur ensemble compartimentent le Maroc tantôt d'une manière vigoureuse et brutale, tantôt d'une façon moins nette et plus soucieuse des transitions. Chacune des quatre grandes régions qui ont été reconnues présente des caractéristiques propres qui lui confèrent une personnalité bien définie. Mais à l'intérieur de chaque grand compartiment, des différences apparaissent qu'il convient maintenant de mettre en évidence afin de donner une meilleure image des fondements naturels sur lesquels repose l'organisation de l'espace.

1. *Le Maroc atlantique.*

Le double rôle joué par la dorsale marocaine — facteur du relief et facteur du climat — en fait la clé de la division régionale du milieu naturel. Elle définit un Maroc atlantique ouvert sur l'océan. A l'intérieur de ce Maroc, les transitions climatiques s'opèrent selon la latitude d'une part et selon la continentalité d'autre part. Trois unités de relief rompent la régularité des transitions: le Rif, le Plateau Central, le Haut-Atlas occidental. Le premier est vigoureux mais géographiquement marginal: il n'isole qu'une étroite bande méditerranéenne plus sèche. Le

second, moins marquant, n'en sépare pas moins deux compartiments nettement différents. Le troisième, véritable barrière, doit à son orientation de séparer deux unités assez semblables.

a. Le Nord-Ouest.

C'est dans cette région que les potentialités de développement offertes à l'agriculture sont les plus importantes. Le relief et les sols sont cependant très variés. Plaines et collines d'altitude peu élevée dominent tandis que la montagne occupe les pourtours. Cette disposition permet à l'influence atlantique de pénétrer profondément dans la région. C'est la seule partie du pays où des précipitations supérieures à 500 mm concernent une étendue aussi large et cela en dehors de tout relief important, ces derniers recevant plus de précipitations encore. Rassemblant les eaux des deux montagnes les plus arrosées du pays, les rivières sont abondantes mais irrégulières. L'irrigation complète un apport d'humidité déjà important.

Malgré sa faible altitude (2 540 m au sommet) le Rif a une allure de montagne. Le relief est très découpé. L'humidité est partout considérable sauf sur le versant méditerranéen. Ce dernier est très étroit car la ligne de crête est excentrée vers le Nord. La plus grande partie du Rif appartient donc aux bassins du Sebou et du Loukkos et est tournée vers eux. Le Moyen-Atlas est très différent. Pays d'élevage et de forêts, il se compose d'une zone de plateaux tabulaires étagés de 1 100 à 2 000 m et ensuite, vers le Sud-Est, il se termine par une chaîne de hauts sommets s'étirant de l'Oued-el-Abid à Taza et culminant à 3 340 m au Bou-Naceur. Cette disposition, comme celle du Rif, est telle que la presque totalité de la montagne appartient au domaine atlantique. La présence dominante du calcaire fait du Moyen-Atlas le château d'eau du Maroc et son rôle régularisateur fait contreponds aux excès d'irrégularité du Rif plus imperméable. Au Sud de la région, le Plateau Central prolonge le Moyen-Atlas mais son relief est plus découpé et le matériel lithologique y est plus divers.

Les plaines et collines de l'intérieur du bassin voient leur altitude et leur continentalité augmenter d'une manière progressive d'Ouest en Est. Les conditions pédologiques sont surtout favorables dans la plaine côtière du Rharb et sur le plateau de Meknès-Fès. Elles le sont moins dans le reste du bassin. Le Rharb est une vaste zone de 300 000 ha où la subsidence est à peu près compensée par l'alluvionnement du bas-Sebou. Le bas-Loukkos présente des conditions assez analogues et il n'est d'ailleurs séparé du Rharb que par quelques collines peu élevées.

L'unité dans la diversité caractérise le Nord-Ouest. L'unité lui vient du climat humide et de la disposition générale du relief en un bassin à peu près circulaire: ce sont les traits principaux. La diversité est le fait des variantes du relief, des sols et de la végétation; elle contribue à enrichir la gamme des potentialités offertes par la région, du Rif au

Moyen-Atlas et du plateau de Fès à la plaine du Rharb. Elle ne met jamais en cause la facilité du contact et des communications entre les diverses parties du tout. L'ensemble est largement ouvert vers l'Atlantique; il peut aisément atteindre la Méditerranée au niveau du détroit; il communique facilement avec l'Oriental par le passage de Taza; la liaison avec le Centre-Ouest s'opère par le littoral; pour accéder au Sud, il faut franchir deux cols (Moyen et Haut-Atlas) à quelque 2 000 m d'altitude; le cœur du bassin est à égale distance de la Méditerranée et de l'Atlantique.

b. Le Centre-Ouest.

La meseta occidentale est l'élément dominant du relief. Inclinée du Nord vers le Sud, socle surmonté de couvertures tabulaires, elle s'ouvre également sur l'océan par un très large front. Elle se compose de plusieurs compartiments mais leur diversité est moins grande que dans le Nord et chacun d'eux dégage une impression générale de monotonie.

Une plaine côtière large de quelques dizaines de kilomètres se sépare nettement des plateaux intérieurs par un escarpement (il atteint parfois 100 m de haut) dont l'origine est diverse (faille, flexure, falaise marine). De relief monotone, recouverte de sédiments crétacés et tertiaires, cette plaine possède souvent des sols profonds et assez lourds, favorables à l'agriculture. Si on y ajoute l'influence adoucissante de l'océan, des précipitations un peu plus importantes qu'à l'intérieur, des rosées et brouillards le long du littoral (courants marins froids), une humidité de l'air comprise entre 60 et 95 %, on comprendra que cette zone puisse abriter une agriculture assez productive bien que de plus en plus aléatoire à mesure que la latitude diminue, de la Chaouia aux Abda en passant par les Doukkala. En bordure immédiate de l'océan, des dépressions sableuses créent un microclimat particulièrement doux, humide et favorable à la précocité des productions: c'est l'oulja (voir Hermelin, 128).

La meseta intérieure est plus aride et elle le devient davantage en allant vers le Sud. Le plateau dit « des phosphates », de Youssoufia à Khouribga, est une steppe monotone, sans eau, au relief tabulaire à peine troublé par un bombement du socle dans le petit massif des Rehamna et dans la petite chaîne des Jebilet. La pente douce du plateau vers le Sud fait plonger les couches sous les plaines intérieures du Tadla et du Haouz.

Le Tadla et le Haouz séparent la meseta de l'Atlas. Plaines d'accumulation, cuvettes synclinales comblées par des alluvions d'origine continentale, elles sont constituées de cônes de piémont qui se rejoignent en un glacis continu. Les sols y sont souvent meubles, perméables, irrigables à partir des eaux qui descendent de la montagne. Sous ce rapport, ces plaines intérieures sont plus favorisées que le plateau voisin aux sols encroûtés ou quasi-squelettiques. Mais le climat est très

continental et l'amplitude thermique extrême dépasse 35°. Haouz et Tadla sont séparés par le Moyen-Atlas qui vient se souder au Haut-Atlas, mais ils peuvent communiquer par la trouée de la Tessaout dans les Jebilet. Le Haouz est fermé de toutes parts par des reliefs, mais très peu imposants cependant. Le Tadla est ouvert du côté occidental mais sur un plateau steppique et pauvre. Le Souss, zone de piémont très semblable au Haouz (climat analogue, même comblement alluvial d'une dépression synclinale, apports d'eau de la montagne) bénéficie cependant d'une ouverture aisée sur l'Atlantique et d'un adoucissement climatique à proximité du littoral. Mais partout ailleurs, il est très isolé des régions voisines.

Les communications avec le Sud doivent se faire soit le long de l'Atlantique par le Souss, soit par la traversée du Haut-Atlas par des cols à plus de 2 000 m d'altitude. Les relations avec l'Oriental doivent traverser le Moyen-Atlas à partir du Tadla.

Au total, la diversité est moindre que dans le Nord-Ouest et cependant l'impression de compartimentage prévaut. Mais les communications sont toujours faciles entre les divers points de la région à l'exception du Souss. Le manque d'unité du Centre-Ouest n'est sans doute pas étranger au fait que deux bassins le drainent (trois avec le Souss) et surtout au fait qu'il est organisé à partir d'une zone centrale pauvre autour de laquelle se distribuent quelques unités au potentiel plus riche.

2. *L'autre Maroc.*

L'autre Maroc est continental. Il l'est par l'éloignement de l'océan mais surtout par isolement sous le vent de la dorsale. Pays sec, aux sols squelettiques, il ne porte qu'une végétation de maigre steppe ou de désert. C'est aussi un pays de plateaux où l'agriculture est à peu près impossible sans eau de rivière ou de nappe.

a. *L'Oriental.*

Région de hauts plateaux sous le vent de l'Atlas, l'Oriental c'est déjà l'Algérie. A latitude égale, le contraste est frappant avec le compartiment Nord-Ouest voisin. La meseta orientale possède une structure simple faite d'un bombement central flanqué de la dépression de la Moulouya à l'Ouest et des Hauts Plateaux (plus de 1 000 m d'altitude) à l'Est. Ce relief monotone se relève vers le Sud avec les chaînons qui prolongent le Haut-Atlas et vers le Nord avec quelques reliefs moyen-atlasiques. Le climat continental est dur et sec avec des précipitations aux saisons intermédiaires et principalement au printemps. L'humidité de l'air n'est que de 20 à 60 % et les oscillations thermiques sont considérables. C'est le domaine des steppes d'armoise et d'alfa.

La bordure méditerranéenne a un climat plus doux et un relief plus varié. Une alternance de plaines et de petites montagnes s'étale du Rif à

la frontière algérienne. Les plaines sont petites ce qui est typiquement méditerranéen, alors qu'ailleurs au Maroc elles sont vastes. L'humidité de l'air y est plus forte qu'à l'intérieur des terres et les précipitations un peu plus abondantes. Cependant ce supplément d'humidité se manifeste surtout dans la moitié orientale de la frange méditerranéenne; de sorte qu'entre cette zone et le Maroc du Nord-Ouest s'étend une région plus steppique où coule la Moulouya et dont la présence renforce encore la séparation entre le bassin du Sebou d'une part et la région Oujda-Berkane d'autre part.

Les communications avec l'Algérie et le Sud ne posent aucun problème, sauf le passage de la Moulouya au Tafilalet qui exige la traversée du Haut-Atlas oriental au col de Talrhemt (1 900 m). Plus vers l'Est le passage vers le Sud est facile mais c'est un Sud pauvre parce que dépourvu d'eau.

b. Le Sud.

Au Sud du Haut-Atlas et pratiquement de bout en bout, se succèdent trois formes de relief: une dépression synclinale qui prolonge le Souss mais dont l'altitude reste supérieure à 1 000 m; un alignement parallèle de reliefs, de l'Anti-Atlas à l'Ougnat en passant par le Sarho; l'immense territoire des hamadas, reliefs tabulaires en pente douce vers le Sud-Est. Les rivières qui descendent de l'Atlas empruntent d'abord la dépression synclinale et recoupent ensuite la ligne de reliefs en gorges et cluses pour pénétrer dans le Sahara et s'y perdre. Ces vallées constituent tout naturellement des voies de pénétration vers le cœur du Sahara.

Le climat est désertique. L'agriculture — et la vie — se trouve là où coule l'eau: en oasis allongés le long des rivières dans la dépression synclinale et dans la traversée des reliefs; plus loin, les rivières n'ont plus d'eau. Dans les relations transsahariennes, l'oasis est une halte obligée. Venant du Sahara, c'est la première rencontre de l'agriculture et c'est l'arrivée au pied d'un obstacle qu'il faudra traverser: l'Atlas; l'arrêt est obligatoire pour prendre le pilote. Les oasis sont nombreux dans la zone centrale, du Draa au Tafilalet; l'Est et l'Ouest sont moins accueillants parce qu'ils ont moins d'eau: il n'y a pas de relief vigoureux. On observe donc une discordance géographique entre d'une part les passages faciles dans les parties les plus basses de l'Atlas à ses deux extrémités et d'autre part la présence de l'eau et des oasis dans la zone centrale correspondant aux plus hauts reliefs. D'où l'apparent paradoxe selon lequel les montagnes les plus traversées sont aussi les plus difficiles à passer: Haut-Atlas occidental (le Toubkal à 4 165 m), Haut-Atlas central (le Mgoun à 4 070 m), Haut-Atlas oriental (l'Ayachi à 3 760 m); les cols sont à plus de 2 000 m.

Le Tafilalet (Ziz et Rheris) communique aisément avec l'Oriental et moins aisément avec la région de Fès par le Talrhemt et le Moyen-Atlas. Le reste des oasis du Sud est plus proche du Souss et du Haouz.

Enfin les liaisons sont assez commodes à l'intérieur du Sud entre les oasis.

3. *Conclusion.*

Du point de vue de l'organisation de l'espace, il était important d'analyser le milieu naturel sous plusieurs angles.

Sous l'angle des potentialités agricoles qu'il offre, tout d'abord. Car l'agriculture est l'activité dominante à l'époque où se constituent les principaux traits de l'aménagement du territoire. Dominante ne signifie pas nécessairement motrice. Mais quoiqu'il en soit, l'agriculture est une base sur laquelle s'appuie l'activité motrice comme, par exemple, le commerce. Elle doit en tous cas pouvoir ravitailler la population qui s'adonne à d'autres activités, l'armée et l'administration qui sont nécessaires à la constitution d'un Etat. Une ville ne peut se créer et prospérer sans organiser son ravitaillement vivrier. C'est pourquoi les différences de potentialités offertes par le milieu naturel selon les lieux, exerceront une influence sensible sur l'organisation territoriale.

Sous l'angle des complémentarités régionales ensuite. Celles-ci sont suggérées par les différences entre les diverses parties du pays. Cette diversité dans les potentialités est susceptible d'induire des échanges, des mouvements. Ceux-ci peuvent constituer des axes autour desquels une fraction d'espace s'organise. Au Maroc, les principales complémentarités sont orientées Nord-Sud ou Nord-Ouest-Sud-Est (perpendiculairement à l'Atlas), car c'est notamment dans cette direction que se manifestent les différences de potentialité et que les régions auront quelque chose à s'échanger; les dattes peuvent s'échanger contre le blé et la relative richesse du Nord peut fournir un appui à la pauvreté et à l'irrégularité climatique du Sud.

Il fallait enfin analyser le milieu naturel sous l'angle de la situation, c'est-à-dire sous l'angle de la localisation par rapport aux grandes voies de passage que l'histoire a créées à travers les milieux géographiques. C'est en quelque sorte la position de tout le Maroc d'être situé sur le chemin qui relie l'Europe à l'Afrique noire. Mais à l'intérieur du pays, c'est plus particulièrement le cas de certaines régions privilégiées. C'est pourquoi

l'analyse du rôle joué par le milieu naturel en tant qu'obstacle aux communications, est important (voir Célérier, 77).

Ainsi une distinction régionale sommaire basée sur deux critères devient possible: le degré de similitude de deux unités géographiques et la facilité (ou la difficulté) de communication entre les deux.

Aucun problème ne se pose à propos de deux unités similaires entre lesquelles aucun obstacle sérieux ne se dresse: les deux unités sont à ranger dans un même ensemble. C'est par exemple le cas du Rharb et du Bas-Loukkos, ou celui des Abda et des Doukkala.

Le cas est différent et il mérite réflexion lorsque des unités sensiblement différentes sont juxtaposées sans aucun obstacle entre elles. La géographie classique tend à maintenir les unités séparées. L'optique de l'organisation de l'espace doit être plus large et tenir compte de la fluidité des transitions, de la facilité des passages offerts par le relief ou le réseau hydrographique, des complémentarités, des liens tenant à la situation sur une même voie de passage, du caractère privilégié d'une direction de contact lorsque les autres sont gênées par des obstacles difficiles. C'est l'ensemble de ces critères qui a conduit à grouper en une même région les diverses unités qui composent le Nord-Ouest; la suite nous dira dans quelle mesure ces perspectives ouvertes par le milieu naturel se confirmeront. Le même raisonnement incite à concevoir une région Centre-Ouest, tout en soulignant que les éléments d'unité y sont moins solides.

Lorsque les unités sont à la fois très différentes et très séparées, la dissociation s'indique généralement. Les quatre grandes régions distinguées dans le Maroc répondent à cette double caractéristique. La dissociation n'implique pas du tout que les échanges seront nuls, bien entendu.

Enfin il peut y avoir ressemblance entre deux unités séparées par un obstacle majeur. Le cas est assez rare car les grands reliefs entraînent généralement une forte différenciation des zones qu'ils séparent. Il existe cependant, comme le montre l'exemple du Haouz et du Souss. Si les deux unités sont rangées dans le même ensemble, il faut reconnaître à ce dernier un caractère compartimenté.

L'application de cette manière de voir au cas du Maroc a défini les quatre grandes unités dont ce chapitre a donné les caractéristiques. Ces unités géographiques s'accordent avec les principaux découpages régionaux dont le Maroc a fait l'objet (voir 1^{re} partie et notamment le tableau 1), en ce sens qu'elles opèrent généralement des regroupements de régions entières. Cependant, deux régions sont le plus souvent envisagées chacune en un bloc par les spécialistes du Maroc: l'Oriental et le Sud (appelé aussi Maroc présaharien). Il y a donc coïncidence avec les régions correspondantes définies dans ce chapitre. Ailleurs — c'est-à-dire dans le Maroc atlantique — la procédure de regroupement est nécessaire pour accorder les deux types de découpages. Aux plaines et collines du Sebou (ou du Maroc du Nord-Ouest) considérées comme un tout par la plupart des auteurs, il faut ajouter les franges montagneuses du Rif et du Moyen-Atlas pour obtenir l'unité appelée Nord-Ouest dans ce chapitre. Pour obtenir le Centre-Ouest il suffit de regrouper deux régions généralement séparées: les plaines atlantiques moyennes (ou côtières) et les plateaux et hautes plaines de la meseta (ou compartiments intérieurs). Une seule source d'hésitations et de divergences parmi les auteurs: le Sud-Ouest atlantique pour lequel plusieurs solutions sont présentées dans la littérature (voir 1^{re} partie, 3); sous l'angle du milieu naturel, le Souss apparait comme plus atlantique que saharien.

2. L'HERITAGE

I. AVANT L'ISLAM

A la veille de son histoire (3), le Maroc est déjà un pays d'économie pastorale et de culture sédentaire même si la première semble revêtir plus

(3) Ce chapitre tente de dégager les leçons géographiques de l'histoire à partir de la lecture de témoignages d'époque et de travaux d'historiens. Parmi ces derniers, on citera notamment BRIGNON e.a. (70) davantage orienté vers l'économique et le géographique. Les citations sont réduites au minimum pour ne pas encombrer lourdement le texte. Voir en bibliographie les numéros: 33, 40, 44, 59,

d'importance que la seconde. Depuis plusieurs millénaires avant notre ère, il semble que le dessèchement progressif du Sahara amène les éleveurs à se retirer vers ces reliefs plus arrosés que sont l'Atlas et l'Anti-Atlas. La question de l'origine des Berbères n'en reste pas moins sans réponse jusqu'à présent.

Mais ces mouvements du Sud vers le Nord ne sont pas les seuls à se produire au Maroc. En effet les préhistoriens tendent à considérer la zone nord du Maroc comme une province hispanique. Les découvertes archéologiques et la préhistoire semblent montrer que le Maroc est un point de convergence des apports venus du Nord (Espagne, Méditerranée) aussi bien que du Sud (Sahara).

Ainsi se trouve esquissée, dès l'origine, cette vocation éternelle du Maroc qui est d'établir un lien entre l'Europe et l'Afrique. Cette fonction de relation, le Maroc la doit à sa situation et elle retentira sur toute son histoire. Elle est également une clé essentielle de l'organisation territoriale.

1. *L'approche par la mer.*

Les premières villes connues sont des comptoirs côtiers fondés par les Phéniciens d'abord et par les Carthaginois ensuite. Ces villes sont également les premiers points d'impact d'un développement non agricole quelque peu important. Le comptoir principal fondé par les Phéniciens est Lixus (Larache) à l'embouchure du Loukkos: les fouilles permettent de faire remonter cette fondation au VII^e siècle avant notre ère. La même ancienneté caractérise des traces d'occupation phénicienne sur l'îlot d'Essaouira. Entre ces deux sites, aucun signe de présence phénicienne n'a été découvert bien que cette présence ait dû être effective en plusieurs points de la côte.

Les Carthaginois prennent le relai des Phéniciens le long des côtes marocaines de part et d'autre du détroit de Gibraltar. Le fameux périple d'Hannon pose finalement plus d'énigmes qu'il n'apporte de précisions. La seule identification précise à laquelle il puisse donner lieu est Lixus confirmant ainsi l'existence de cette fondation phénicienne. Quant à l'île de Cerné il n'est pas possible de l'assimiler avec certitude avec l'île de Hern (Rio de Oro) ou avec l'îlot d'Essaouira. Pour le reste, des vestiges archéologiques permettent de considérer comme sites puniques: Sala (Rabat-Salé), Zilis (Asilah?), Tanger et trois petits établissements situés sur la côte méditerranéenne de part et d'autre de Ceuta. A l'intérieur des terres, Banasa aurait existé dès le V^e siècle et Volubilis serait un peu moins ancienne puisqu'une inscription punique laisse supposer que la ville existait au IV^e ou au III^e siècle.

63, 71, 74 à 78, 82, 84, 86, 90, 92, 93, 99, 100, 103, 106, 107, 109, 111, 112, 114, 122, 130, 131, 134, 142, 143, 150, 156, 159, 160, 163 à 168, 173, 178, 179, 182, 183, 187 à 191, 205, 214, 215, 223, 225, 226, 231, 232, 236 à 239, 256 et 257.

Durant la période qui précède l'ère chrétienne, l'influence carthaginoise se répand dans toute l'Afrique du Nord. Elle caractérise une époque dite Maurétanienne qui se développe surtout après la destruction de Carthage par Rome. La Maurétanie couvre la partie occidentale du Maghreb. Elle jouit d'une relative indépendance bien que son alliance avec Rome possède toutes les caractéristiques de l'association entre le fort et le faible. Les règnes les plus prospères furent ceux de Juba I et surtout de Juba II et de son fils Ptolémée. La prospérité de cette civilisation urbaine apparaît à travers les vestiges qu'elle a laissés.

Il est extrêmement difficile de se représenter ce que fut l'importance respective des villes de cette époque. Il semble que les principales d'entre elles étaient Lixus, Sala, Tanger et déjà Volubilis. A Lixus notamment, on pêche et on prépare le poisson. Le commerce d'exportation est actif en Maurétanie. Les autres villes citées à cette époque sont notamment Banasa, Thamusida, Zilis et Tamuda (Tétouan). Dans une des îles d'Essaouira, on extrait la pourpre. Quelques colonies de vétérans sont installées à Tanger, Zilis et Banasa. En outre, la Maurétanie est une terre de passage entre l'Espagne et l'Afrique. Elle a vu passer Amilcar et Annibal, et Scipion dans l'autre sens. Ces mouvements et ceux qui les ont suivis, longeaient le versant sud du Rif et devaient très certainement franchir la trouée de Taza.

A l'aube de son histoire, c'est donc de l'extérieur qu'est venue l'impulsion qui fait connaître le Maroc au reste de la Méditerranée. L'influence étrangère semble avoir pris une part déterminante dans la création de la plupart des centres urbains ou tout au moins dans leur animation. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que la plupart des villes sont côtières. En fait il n'y a guère que Volubilis qui fasse véritablement exception (elle est à 100 km de l'océan) car si Thamusida et Banasa sont situées à l'intérieur des terres, elles sont aussi riveraines du fleuve Sebou que Pline qualifiera plus tard de « magnifique et navigable ». On remarquera également que ces divers centres sont tous situés au Nord du Bou-Regreg (sauf l'îlot d'Essaouira), c'est-à-dire dans la moitié septentrionale du pays. Et encore ne sont-ils implantés que dans la partie la plus occidentale de cette zone (à l'exception de Russadir, l'actuelle Melilla). Enfin la plupart des villes littorales sont situées sur l'Atlantique. Sans doute faut-il interpréter cette observation en remarquant que la côte méditerranéenne ne dispose pratiquement d'aucun arrière-pays susceptible d'assurer à une ville un ravitaillement sûr et suffisamment de produits pour alimenter son commerce. La côte atlantique du Nord du Maroc est capable de satisfaire ces exigences, grâce à l'appui qu'elle trouve dans un milieu rural décrit par Strabon comme un pays d'agriculture riche (céréales, vignes).

A l'époque maurétanienne la partie la plus active du Maroc, celle où s'ébauche la première armature urbaine, est constituée par l'extrémité nord-ouest du pays (voir carte 8). Les quelques villes de ce temps se rassemblent dans un rectangle de 100 km \times 250 km allongé en bordure

de l'Atlantique entre le détroit de Gibraltar et le Bou-Regreg. Cette localisation répond à la fois à ce que peut offrir le site et à des considérations de situation. En effet, cette partie du pays offre des potentialités agricoles relativement importantes. En outre c'est la première zone que rencontrent, au-delà des côtes rifaines, les navigateurs venant de l'Est et dont le rôle semble avoir été déterminant dans la création de la vie urbaine dans toute la Méditerranée occidentale.

L'espace s'organise en prenant appui principalement sur quelques points côtiers, assez proches les uns des autres, mais aussi déjà sur quelques points situés à l'intérieur des terres. Dans l'ensemble, *le schéma territorial traduit le résultat d'une colonisation venue par la mer.*

2. *Le renforcement du Nord-Ouest.*

Après l'assassinat de Ptolémée roi de Maurétanie, par Caligula, à Rome en l'an 40, l'empire romain s'empare du pays. Peu de temps après la conquête, le royaume de Ptolémée est divisé en deux provinces: la Maurétanie Césarienne à l'Est et la Maurétanie Tingitane à l'Ouest. La Moulouya forme la frontière entre les deux provinces.

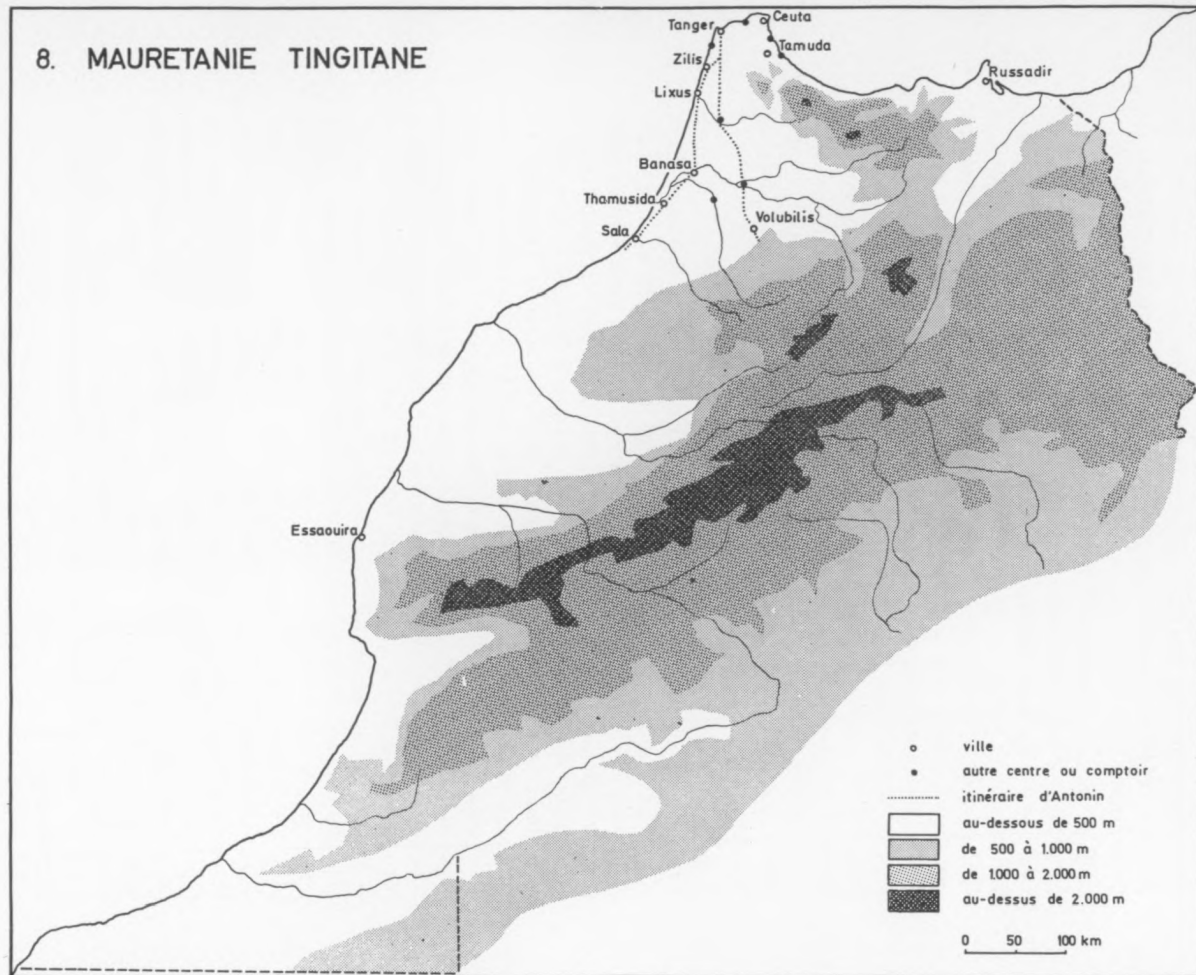
L'occupation romaine est peu dense et limitée à quelques localisations peu nombreuses. Les historiens considèrent qu'elle visait surtout à ne pas laisser vide un espace méditerranéen situé entre les deux provinces riches que sont alors l'Espagne et la Numidie. Sans doute s'agissait-il aussi d'assurer la sécurité du détroit de Gibraltar.

Le monde rural n'est guère affecté par l'occupation romaine. Ses caractéristiques sont très mal connues. Meules et pressoirs attestent la culture des céréales et de l'olivier. Cependant, le Maroc n'a jamais été considéré comme un grenier à blé comparable à la Numidie par exemple.

Aussi ne faut-il pas s'attendre à ce que la période d'occupation romaine introduise des modifications profondes dans l'organisation territoriale du Maroc. Elle fut cependant longue (jusqu'au IV^e siècle, voire V^e siècle) et elle assura la paix au moins jusqu'à la fin du III^e siècle. Ces circonstances semblent avoir été mises à profit principalement pour organiser, structurer et renforcer l'aménagement de l'espace tel qu'il existait déjà.

Le Maroc du Nord-Ouest se trouve être mieux défini. A quelques kilomètres au Sud de Rabat on a découvert un fossé et un talus, un « fossatum », qui marquent probablement le « limes » romain. La localisation de ce « limes » correspond bien avec les indications de l'itinéraire d'Antonin qui situe le poste militaire le plus méridional approximativement au même endroit. Dans l'actuel pays Zemmour, le « limes » se prolongeait vers l'Est en longeant, semble-t-il, une voie romaine non pavée dont divers vestiges marqueraient le tracé depuis Sala jusqu'au Beht en passant aux environs de Tiflet et de Khemisset. Ainsi se

8. MAURETANIE TINGITANE



Notamment d'après Brignon *e.s.*, 1967

trouverait renforcée la limite méridionale de ce Maroc du Nord-Ouest dont la structure territoriale avait commencé à se différencier dès avant l'ère chrétienne. Au Sud du « limes » on peut sans doute penser que le pays est resté rural avec prépondérance de l'élevage et existence du nomadisme.

Côté Est, la frontière est tout aussi clairement précisée: c'est la Moulouya. Il est actuellement admis qu'aucune route terrestre n'a jamais existé entre les deux Maurétanies. Les relations s'établissaient par mer. La vaste zone steppique qui s'étend de part et d'autre de la Moulouya était parcourue par les grands nomades sahariens ce qui rendait la région peu sûre. De sorte que l'on peut dire que la limite orientale de la Maurétanie Tingitane était une « frontière vivante de nomades » (Marion, 167, p. 446) bien plus hermétique qu'un accident de terrain. Mais l'occupation romaine véritable s'arrêtait bien avant la Moulouya. En effet le poste le plus oriental de la Tingitane était un camp militaire situé sur l'Inaouène entre Fès et Taza. Quant à l'itinéraire d'Antonin il mentionne son dernier poste à quelques kilomètres seulement au-delà de Volubilis.

Somme toute l'occupation romaine véritable se limite au triangle Tanger-Sala-Volubilis c'est-à-dire qu'elle ne modifie pas l'étendue de la zone déjà timidement urbanisée à l'époque Maurétanienne. L'itinéraire d'Antonin (voir carte 8) inscrit à l'intérieur de cette zone limitée deux parcours jalonnés par des postes, des camps et parfois de petites villes: l'un va de Tanger à Sala et l'autre de Tanger à Volubilis. Tanger est la capitale, la résidence du procureur de la Maurétanie Tingitane. La ville semble donc prendre une importance qu'elle ne paraissait pas avoir à l'époque précédente. La capitale choisie est un port, sans doute afin de faciliter les relations avec Rome: nous sommes dans une période coloniale. Les autres villes importantes sont les mêmes qu'à l'époque Maurétanienne: Lixus (importante selon Pline), Sala et Volubilis (dont la population aurait atteint 15 à 20 000 habitants). Les autres centres maurétaniens se retrouvent encore à l'époque romaine et il faut y ajouter quelques rares créations romaines qui survivront comme Ceuta et peut-être Ksar-el-Kebir (Oppidum Novum). Les activités économiques de ces villes sont mal connues; cependant à Lixus et à Tanger on sait que la pêche et l'industrie du poisson sont développées; l'huile d'olive est fabriquée à Volubilis, Banasa et Tanger. Le commerce anime les ports, on exporte des produits bruts (huile, vin, poisson) et on importe des objets fabriqués: le « pacte colonial » ne date pas d'hier. Enfin il convient d'ajouter que les principales villes prennent un aspect urbain toujours plus marqué grâce à la construction de monuments et à l'adoption de plans réguliers.

Toute la période romaine voit donc se confirmer le développement urbain du Maroc du Nord-Ouest et de cette partie du Maroc seulement. Les limites de cette zone sont renforcées. Sa structure géographique intérieure est consolidée par la croissance urbaine et par l'organisation

des liaisons entre les centres selon des itinéraires protégés militairement. Le Nord-Ouest accentue donc l'avance qu'il a prise depuis plusieurs siècles sur le reste du pays (où seuls se manifestent Russadir et l'îlot d'Essaouira) en ce qui concerne l'organisation de son territoire. *Période de consolidation, l'occupation romaine n'apporte pas de changements fondamentaux* (voir carte 8).

La fin de l'occupation romaine et les siècles qui l'ont suivie (jusqu'au VII^e) constituent une période mal connue. Vers la fin du III^e siècle, sous Dioclétien (284-305), les Romains entament un mouvement de repli dont les causes sont mal élucidées. La partie méridionale et intérieure de la Tingitane est évacuée et Rome ne se maintient plus que dans les régions côtières, notamment vers Tanger et Lixus ainsi qu'à Sala. Volubilis est évacuée mais non pas conquise ni détruite. Le repli semble organisé. Ainsi réduite à quelques cités côtières, la Maurétanie Tingitane est rattachée administrativement à l'Espagne, autre indice de son abandon. En 429 les Vandales passent le détroit et traversent le Nord du Maroc en direction de l'Est, mais on ne relève aucune trace de leur passage. Vers le milieu du VI^e siècle, Byzance reprend sous son autorité les anciennes provinces romaines. Mais cette autorité paraît faible sauf peut-être à Tanger et à Ceuta.

A travers ces siècles difficiles, l'organisation spatiale mise en place précédemment résiste tant bien que mal. Tanger et Ceuta restent mentionnés par les textes. Sala et Volubilis subsistent également bien que médiocrement sans doute; Volubilis survit encore au VII^e siècle avec une organisation municipale. Certaines villes comme Banasa et Thamusida paraissent avoir définitivement disparu. A la veille de sa conquête par l'Islam, le Maroc connaît donc une éclipse mais les pièces essentielles de l'armature urbaine résistent et continuent d'assurer un certain nombre de fonctions.

II. LA CONSTRUCTION DU MAROC

1. *Force du Nord et émergence du Sud.*

La première incursion arabe au Maroc est la chevauchée d'Oqba le fondateur de Kairouan. Entreprise en 681-682, elle semble avoir mené Oqba de Tanger (sous domination byzantine) à Volubilis et ensuite vers le Sud marocain: les vallées du Draa et du Souss, les villes de Nfis et Aghmat qu'il prend. Ce serait la première mention de l'existence de ces deux villes de piémont du Haut-Atlas. Oqba repart ensuite vers l'Est.

Mais le véritable conquérant du Maroc est Moussa Ibn Noçair, premier gouverneur d'Ifrīqiya à être indépendant de l'Égypte, au début du VIII^e siècle. Il rallie officiellement le Maroc aux Omeyyades de Damas. Il occupe Tanger mais échoue devant Ceuta. Il applique dans tout le pays une vaste politique de conversion des Berbères à l'Islam. Des contin-

gents berbères sont enrôlés et partent avec Tarik à la conquête de l'Espagne (711) d'où ils iront jusque Poitiers (732).

Moussa organise le Maroc et commence à installer une certaine administration. L'arabe devient la langue officielle mais l'arabisation semble faire beaucoup moins de progrès que l'islamisation. Les Arabes sont encore en très petit nombre. Les révoltes berbères sont nombreuses durant tout le VIII^e siècle (la révolte kharijite notamment). Elles se manifestent un peu partout semble-t-il et notamment à Tanger, dans le Sebou, dans le Souss. La situation politique reste troublée.

Les principales villes du Nord du Maroc subsistent. Tanger garde son rôle de capitale puisque le gouverneur arabe y réside. Ceuta se maintient également. On notera que ces deux villes côtières sont sur le chemin de l'Espagne. Volubilis existe mais il n'est guère fait mention semble-t-il de Lixus et de Sala dont le sort n'est pas connu. Selon El Bekri, la ville de Sijilmasa aurait été fondée dans le Tafilalet en 757 par les Berbères Miknasa. Ainsi, avec la mention de Nfis et d'Aghmat, cette fondation semble indiquer que le Sud marocain sort de son isolement. Une principauté kharijite se forme autour de Sijilmasa. Une autre existe aussi autour de Nokour (vers Al-Hoceima) sur la Méditerranée. Un petit royaume Berrhouata s'étend en Chaouia.

La conquête arabe ne s'est pas limitée au Nord du pays. Elle semble avoir englobé tout le Maroc dans un même ensemble. D'où l'apparition d'un compartiment géographique nouveau: le Sud, avec quelques centres.

C'est dans ce contexte politique et géographique qu'apparaît Idris. Descendant d'Ali, réfugié politique, il débarque à Tanger (porte du Maroc et principale ville semble-t-il) et gagne ensuite Volubilis où il s'installe en 786. On le voit rapidement jouer le rôle de chef et guerroyer dans le Nord du pays. En 789 il fonde Fès à 50 km de Volubilis; ce n'est qu'une bourgade, une création parmi d'autres. Idris II s'entoure davantage de familles arabes et, suite à l'assassinat d'un chef berbère des environs de Volubilis, il quitte cette ville pour se retirer à Fès où il crée une seconde ville sur l'autre rive de la petite rivière (809).

Avec Idris II on assiste à une première tentative de constitution d'un Maroc uni. Le cœur du royaume est constitué par le centre du bassin du Sebou avec Volubilis et Fès. Mais l'autorité d'Idris s'étend également à la région de Tanger, au couloir de Taza et peut-être jusque Tlemcen, au Plateau Central jusqu'au pied du Haut-Atlas (Nfis et Aghmat), peut-être au Souss. Le Maroc présaharien lui échappe, avec Sijilmasa, ainsi que les plaines atlantiques moyennes où règnent les Berrhouatas.

Sous Idris II, Fès devient la capitale du royaume. Elle le restera sous ses successeurs et même après le morcellement elle gardera une certaine prédominance. Le site est favorable: riche en eau, voisin d'une région agricole productive, pourvu en matériaux de construction. La situation est excellente: lieu de contact entre deux montagnes différentes (Rif et Moyen-Atlas); lieu de passage sur la route très ancienne de l'Atlantique ou de Tanger vers l'Algérie; point de cette route où la voie devient

unique vers l'Est (Inaouene et couloir de Taza) et où elle se divise en deux vers l'Ouest: soit vers Sala, soit vers Tanger; point de croisement avec la voie Nord-Sud du Tafilalet à Tanger ou à Nokour; point de traversée aisée du fleuve Sebou. Tous ces avantages sont venus confirmer le choix d'Idris I. En outre, Fès a bénéficié dès son origine de l'immigration de deux groupes de citadins qui ont contribué à transformer la bourgade en ville véritable: un contingent de 800 familles expulsées de Cordoue (818) et un groupe de Kairouanais (825-826). Dès le début, Fès est une ville musulmane prête à assumer le rôle intellectuel et religieux qu'elle jouera bientôt.

Ces conditions géographiques et historiques favorables vont provoquer *le déplacement du centre de gravité de l'organisation de l'espace dans le Nord du Maroc, de la côte vers l'intérieur du pays*. Ce fait capital s'explique également par l'autonomie acquise par le Maroc. Il s'est détaché de la tutelle extérieure lointaine, les Arabes l'ont abordé par voie de terre, la mer a perdu son importance. *Le pays entame un processus de développement interne et l'aménagement spatial en porte la marque*.

La timide apparition du Sud du pays est également un indicateur d'autonomie spatiale et politique. Les petits centres y apparaissent comme des créations locales animées sans doute par les premières manifestations d'un commerce qui se développera considérablement par la suite: le commerce caravanier. Il ne s'agit pas d'une avancée progressive de la civilisation citadine du Nord vers le Sud. Nés à la vie urbaine dans des conditions différentes, le Nord et le Sud connaissent un début de réunion sous les Idrissides. Tout se passe comme si la conquête arabe avait eu pour effet de susciter l'apparition d'un courant d'échanges avec l'Espagne et avec le Sahara et l'Afrique noire. Ce faisant, elle revalorisera pleinement la situation du Maroc entre l'Europe et l'Afrique noire.

Aussi voit-on l'organisation de l'espace changer progressivement d'orientation. Les ports atlantiques ne sont plus les seuls pivots de l'armature urbaine. Ceux qui se situent sur la route d'Espagne se maintiennent. Mais l'intérieur du pays prend forme. Il constitue la base du royaume Idrisside dont la capitale est intérieure et à égale distance des deux mers. Le Sud et le Nord sont en contact et partiellement soumis à la même autorité. Bien entendu, grâce à son avance, le Nord du Maroc garde la prépondérance. Venus de l'étranger, on comprend que les Arabes et les Idrissides en particulier se soient appuyés sur lui. Mais les débuts du commerce caravanier soutiennent l'apparition des villes du Sud.

Après Idris II, le royaume connaît la décadence jusqu'à la disparition des Idrissides au X^e siècle. Les successeurs d'Idris prennent conscience de l'intérêt du commerce caravanier et orientent leurs efforts vers le Sud.

la plus grande partie de l'Islam d'Occident se trouve entre les mêmes mains. Les difficultés ne commenceront d'apparaître que dans le deuxième quart du XII^e siècle.

L'apparition des Almoravides est la confirmation éclatante de l'émergence du Sud dans la vie du Maroc. Venus du désert, ils s'assurent d'abord les « ports sahariens » que sont Tamdoult, Taroudant et Sijil-massa. La maîtrise des routes caravanières leur procure un avantage certain. La structuration spatiale du Sud est complétée par la fondation de Marrakech qui renforce le réseau urbain occidental. Du côté oriental, Sijilmassa reste toujours la seule ville; elle ne s'est pas entourée de cités satellites. Une autre observation se confirme petit à petit: Marrakech élimine progressivement Nfis et Aghmat; elle ne les intègre pas à un réseau dont elle serait la tête; le port de Kouz déclinera avec Aghmat. Tout se passe comme si le Sud du pays ne pouvait pas assurer l'existence d'un réseau urbain dépassant une densité médiocre. La création la plus vigoureuse, Marrakech, se trouve d'ailleurs au Nord de l'Atlas.

Le Nord du pays conserve son avance en matière d'organisation de l'espace. Fès se développe: Youssef ben Tachfin y séjournera plus souvent qu'à Marrakech. L'influence de la civilisation andalouse plus raffinée, se fait sentir au Maroc et contribue à urbaniser davantage les centres du Nord du pays, même si elle s'étend aussi jusque Marrakech. Ali, fils de Youssef, est né à Ceuta, ville très andalouse et il y est élevé. Nous sommes loin de la vie rude du désert. Ainsi, les Almoravides sont venus du Sud et y ont inscrit dans l'espace les marques de leur passage. Mais ils ont été aussitôt attirés vers le Nord où les conduisent leurs conquêtes, où les séduit la civilisation urbaine et où finalement ils se fixent.

Les Idrissides et les Almoravides ont fait *l'unité du Maroc en intégrant dans un même ensemble un Sud en voie de formation sous l'impulsion du commerce caravanier, et un Nord plus urbanisé* et soumis à l'influence de la civilisation andalouse. Des liens fonctionnels se tissent entre les deux zones mais l'équilibre n'est pas atteint: le Nord garde la prééminence (voir carte 9).

2. De l'équilibre à la crise.

Les Berbères Masmouda sédentaires de l'Atlas se soulèvent au milieu du XII^e siècle sous l'impulsion d'une doctrine religieuse. Celle-ci, comme celle qui anima les Almoravides, est caractérisée par sa rigueur, sa pureté, sa volonté de retour aux sources de l'Islam. Elle réagit cette fois contre le relâchement andalou. Elle est propagée dès 1125-1130 par un personnage jouissant d'un grand prestige: le mahdi Ibn Toumert. A sa mort (1130), son compagnon Abd el Moumen prend la tête de ses partisans, les Almohades. Avec lui, le Maroc s'affranchit complètement

de l'Orient: Abd el Moumen prend le titre de commandeur des croyants. A partir du Haut-Atlas (Tinmel, vallée du Nfis), Abd el Moumen conquiert tout le Maroc. Il commence par la montagne, Atlas et Rif. De là il occupe le Nord et prend Fès, Meknès et Salé. Enfin Marrakech tombe en 1147 et les derniers Almoravides sont massacrés. Après le Maroc, Abd el Moumen soumet à son autorité l'Espagne musulmane et tout le Maghreb. A sa mort (1163), son empire est immense: il s'étend de la Castille à la Libye. Les deux successeurs d'Abd el Moumen maintiendront ses conquêtes. La période 1147-1199 (mort de Yacoub el Mansour) est celle de l'apogée pour les Almohades et pour le Maroc.

Sous les Almohades l'espace marocain continue de se structurer. Ses principaux traits étaient déjà fixés et aucune orientation foncièrement nouvelle ne se fait jour. Mais la prospérité de cette période permet aux villes et à leurs échanges de se renforcer. L'agriculture apparaît comme prospère aux yeux des chroniqueurs. Elle ne paraît pas différente de ce qu'elle était à la période précédente. Le monde rural semble cependant subir une certaine évolution liée à celle de l'urbanisation. En effet ce serait notamment autour des villes que se développeraient l'arboriculture, des irrigations nouvelles et une agriculture un peu plus intensive. L'interdépendance ville-campagne se manifeste donc dans le cadre unitaire de l'organisation globale du territoire. Ceci n'empêche pas certaines régions d'être productives sur le plan agricole tout en étant relativement peu urbanisées; c'est le cas des plaines atlantiques du Centre-Ouest.

L'artisanat est également prospère, dans les grandes villes notamment (Fès surtout). Des mines sont signalées dans le Sud (cuivre et argent notamment). Le commerce revêt une grande importance semblable-t-il. Celle-ci correspond à l'essor commercial européen des XII^e et XIII^e siècles. Le Maroc joue pleinement son rôle d'intermédiaire entre l'Europe et l'Afrique, de sorte que le commerce caravanier se développe aussi bien que le commerce maritime. Les produits d'Afrique (or et esclaves notamment) qui traversent le Sahara se concentrent à Sijilmassa d'une part, d'où ils poursuivent leur route vers Fès principalement et aussi vers Tlemcen, et d'autre part à Marrakech où ils arrivent après avoir traversé l'Atlas par divers cols. Le commerce maritime connaît un renouveau attesté par les nombreux traités de commerce passés avec Gênes, Pise, Venise, Marseille et l'Espagne. Ces traités citent les ports marocains parmi lesquels Ceuta apparaît comme le plus important.

Avec les Almohades, Marrakech est confirmée dans son rôle de capitale politique et militaire. C'est une grande ville commerçante dont l'activité est renforcée par la présence de la cour et qui se trouve être embellie par les monuments qu'y édifient ces grands bâtisseurs que furent les Almohades. Une chronique la décrit comme « une des plus grandes cités du monde » (Ibn el Athir cité par Ibn Khaldoun, 131, p. 576).

L'artisanat y est également prospère, notamment celui du cuir, de la céramique, du sucre.

Sur le plan économique cependant la prospérité de Fès est supérieure. Ville commerçante, Fès est aussi et peut-être autant un centre de production. Tisserands et teinturiers, artisans du fer et du cuivre, tanneurs et papetiers, fabricants de verre et de céramiques, ainsi que bien d'autres corps de métiers encore, animent la ville et lui confèrent un poids économique considérable. Fès est probablement le principal centre économique du pays. Elle serait « la seule ville à pouvoir se passer d'importations » (Marrakchi cité par Brignon e.a., 70, p. 121).

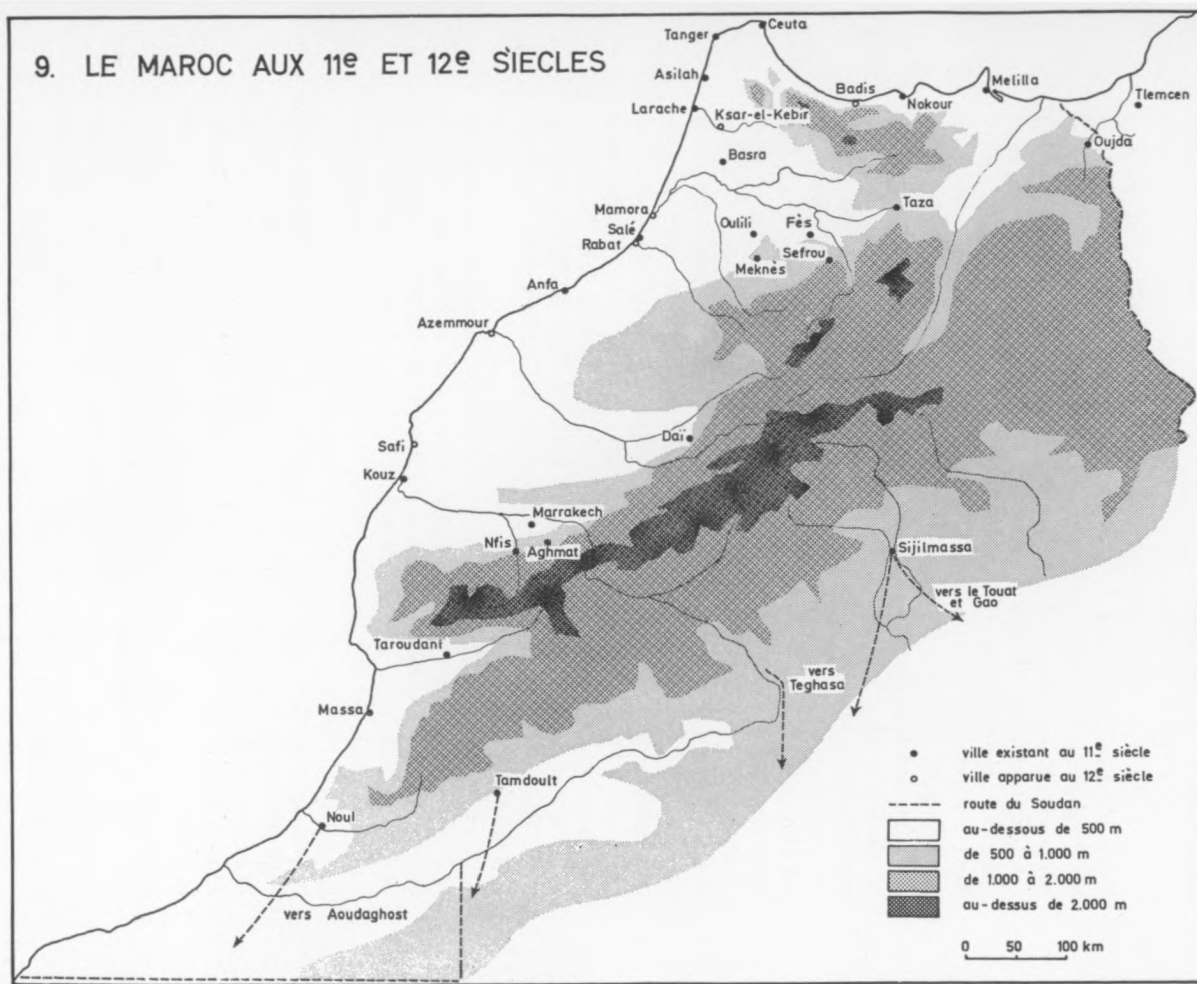
Rabat est créée par Abd el Moumen en 1150 comme base militaire. Elle fut préférée à Ceuta grâce à un arrière-pays mieux à même d'assurer le ravitaillement d'une troupe. Ksar-el-Kebir est également fondée (ou ranimée) par les Almohades. Les ports semblent nombreux à cette époque: Ceuta, Asilah, Larache, Mamora (embouchure du Sebou) cité à partir du XII^e siècle, Salé, Anfa apparue au XI^e siècle, Azemmour, Safi qui supplante Kouz, Badis sur la Méditerranée et Melilla. Oujda existe depuis le XI^e siècle.

Ainsi l'organisation de l'espace sous les Almohades semble aller vers plus d'équilibre. Sans doute le Nord du Maroc maintient-il sa forte position. Fès est la capitale économique et Ceuta le port principal. L'apparition de Rabat, Ksar-el-Kebir, Badis, Mamora, renforce son réseau urbain malgré l'apparente disparition de Nokour et de Basra. Mais le Sud du pays voit également sa position renforcée par la prospérité de Marrakech. Celle-ci est peut-être fragile parce que reposant sur le commerce plus que sur la production, et sur la présence de la cour. La ville crée son port: Safi. Mais elle reste toujours seule à desservir un vaste territoire sans susciter autour d'elle l'apparition d'autres centres urbains. Aghmat et Kouz semblent réduits à peu de chose. Taroudant est la principale ville du Souss. Sijilmassa reste une place de commerce très importante (voir carte 9).

Autre source d'équilibre dans la structure territoriale: l'apparition ou le développement d'un certain nombre de petits ports dans une organisation territoriale principalement orientée vers l'intérieur du pays. A l'exception de Safi, ces ports sont cependant situés dans le Nord du Maroc ou vers le Centre (Azemmour, Anfa). Ce fait doit évidemment être mis en relation avec la position économiquement plus forte de la moitié septentrionale du pays.

Un autre élément géographique trouve sa consécration à l'époque almohade: *deux grandes villes s'imposent, Fès et Marrakech*, entre lesquelles l'écart paraît moins important qu'il ne l'est entre chacune d'elles et n'importe quel autre centre. *Une sorte de bicéphalie est créée* et si elle peut s'interpréter en termes d'équilibre entre le Nord et le Sud, elle n'en est pas moins le

9. LE MAROC AUX 11^e ET 12^e SIÈCLES



Notamment d'après Brignon e.s., 1967

signe d'une dualité territoriale. Celle-ci se maintiendra au cours de l'histoire et favorisera à plusieurs reprises la division du pays.

La seconde partie de l'époque almohade, au-delà de 1200, est une lente décadence. Après la défaite de Las Navas de Tolosa (1212), la reconquête chrétienne de l'Espagne s'accélère. Tunis et Tlemcen prennent leur indépendance. Le Maroc est progressivement ramené à ses frontières actuelles. A l'Est, entre Fès et Tlemcen, la frontière reste imprécise: c'est la zone comprise entre la Moulouya et le Tafna. Le Maroc oriental est une marche. Ce déclin des Almohades se poursuit parallèlement à la montée d'un autre groupe, celui des Beni Merin. Ce sont des Berbères Zénètes nomades du Maroc Oriental entre Figuig et la Moulouya. Dès le début du XIII^e siècle, divers combats les opposent aux Almohades dans la région de Taza et de Fès. Ils ne sont pas animés par une doctrine religieuse et il semble que ce soient leurs succès qui les aient conduits à donner un contenu politique à leur action. La conquête commence par le Nord, plus accessible pour eux. Fès est prise en 1248, suivie par Taza, Meknès, Salé, Rabat et les plaines jusqu'à l'Oumer-Rbia. C'est donc tout le Nord du Maroc qui est conquis dans une première phase, comme s'il formait une entité géographique unitaire, un premier ensemble à maîtriser. Abou Bekr (le Mérinide) s'installe à Fès dont il fait la capitale des Mérinides. Vers 1250-1255, il reprend ses conquêtes: Tadla, Sijilmassa et le Tafilalet, Draa. Enfin Marrakech est prise en 1269 par Abou Youssef Yakoub. Tout le Maroc est aux mains des Mérinides. La première moitié du XIV^e siècle sera la période de l'apogée des Mérinides.

A ce moment, le Maroc est dans ses frontières actuelles: sa frontière orientale est une ligne Figuig-Oudja. Vers l'Est, les conquêtes Mérinides ne seront qu'éphémères. Fès est maintenant double capitale: politique et économique. Elle semble connaître une grande prospérité. Un nouveau quartier, Fès Jdid, est créé en 1276 et reçoit des immigrants. En revanche, Marrakech subit le contrecoup du choix des Mérinides: n'étant plus capitale, elle perd son équilibre et ce siècle d'apogée sera pour elle une période de recul. Une grande partie de la cité est laissée à l'abandon et Ibn Batouta la trouve à moitié en ruines. Un voyageur de 1360 n'y voit que ruines et désolation. Cette déchéance illustre bien la faiblesse des assises géographiques de la ville dans sa région. Pour l'expliquer, il convient encore d'évoquer le déplacement progressif vers l'Est, des routes transsahariennes; lui-même dû à une certaine insécurité provoquée par l'arrivée des Arabes Maqil dans le Sud du Maroc et aussi au fait que le Maghreb oriental entretient avec l'Europe un commerce particulièrement actif.

Sous les Mérinides, Meknès et Oujda deviennent de véritables villes. Tetouan est fondée comme base militaire. Les nombreux petits ports continuent d'être actifs. Le commerce européen se fait surtout par les ports méditerranéens: Melilla, Badis (port de Fès), Ceuta, Tanger, Asi-

lah et Cohassaça (embouchure de la Moulouya). Les ports atlantiques ont principalement un trafic de cabotage: Salé, Azemmour, Safi, Essaouira, Mohammedia.

Dans cette première moitié du XIV^e siècle, on peut avoir une idée approximative de l'importance respective des diverses régions du pays en examinant la répartition géographique des taxes d'octroi perçues par les Mérinides (en milliers de dinars, selon Massignon, 173):

Maroc du Nord-Ouest:	440
Maroc du Sud-Ouest:	265 (jusque Rabat inclus)
Sud de l'Atlas:	150

855

Le Maroc du Nord-Ouest fournit plus de la moitié des taxes d'octroi du pays. Sans doute a-t-il plusieurs raisons d'avoir un poids économique aussi important: ses ressources locales propres qui sont supérieures à celles du Sud, la proximité de l'Europe avec les échanges que cela implique, le fait que Fès est l'aboutissement d'un commerce caravanier aussi bien que Marrakech. Le rôle joué par ce dernier type de commerce est attesté par le chiffre important qui caractérise les régions de Sijilmassa et du Draa (Sud de l'Atlas). En somme ces quelques données quantitatives confirment l'impression qui s'était dégagée jusqu'ici de l'analyse de l'organisation de l'espace du Maroc.

Des Almohades aux Mérinides, peu de changements dans la structure territoriale du pays. Le commerce caravanier continue de soutenir les villes du Sud. Le Nord renforce sa prépondérance sur le Sud grâce au choix de Fès comme capitale. L'activité des ports en relation avec l'extérieur apporte un certain équilibre à une organisation spatiale tournée vers l'intérieur du pays. Les campagnes présentent la même physionomie générale que sous les Almohades.

Cependant, comme on pouvait s'y attendre, la récession qui frappe Marrakech ne sera pas sans conséquences sur l'unité du pays. *Un cli-vage territorial tend à se dessiner entre le Nord et le Sud.* D'autres causes interviennent encore pour l'expliquer et notamment la poursuite d'un lent mouvement de migration de population du Sud-Est vers le Nord-Ouest, déjà amorcé sous les Almohades; il semble dû à la poussée arabe vers l'Ouest (Hilal et Maqil) et se manifeste surtout dans la partie centrale du Maroc. Déjà vers 1352, lorsque Ibn Batouta voyage de Marrakech à Fès, il fait le détour par Salé et Meknès ce qui semblerait indiquer que le Tadla devient peu sûr. Le fait même de passer par Fès pour aller de Marrakech à Sijilmassa puis au Soudan, conduit à se demander si l'insécurité créée par les Maqil au Sud de l'Atlas (Souss et Draa) ne rend pas difficiles les relations de Marrakech avec le Sahara.

Dès la fin du XIV^e siècle, des troubles successoraux secouent le Maroc. Au début du XV^e siècle la décadence s'installe. L'instabilité politique s'aggrave. Petit à petit, la division du Maroc se précise. Le Sud échappe aux Mérinides et les gouverneurs de Marrakech sont prati-

quement indépendants à partir du premier tiers du XV^e siècle. Les Maqil fondent un petit royaume autour de Sijilmassa. Le Nord est maintenu tant bien que mal sous l'autorité de Fès. La décadence politique s'inscrit dans l'espace selon les lignes qu'y a dessinées la structuration du territoire. La division du Maroc atlantique se fait de part et d'autre d'une zone que les circonstances font osciller du Plateau Central à l'Oum-er-Rbia.

L'instabilité du Maroc d'une part et l'unité politique du Maghreb oriental d'autre part, accentuent le glissement vers l'Est du commerce caravanier. La crise marocaine s'en trouve aggravée. Sijilmassa dérive vers Alger et Tunis les produits de son commerce: la distance est plus longue mais la géographie n'oppose pas d'obstacles à cette déviation du trafic. Fès résiste mieux que Marrakech car ses relations avec le Sud représentent une part moins importante de ses activités. La ville garde ses relations commerciales avec l'Europe par Badis et d'autres ports.

Mais un autre danger se précise: celui qui vient de l'extérieur. Dès 1415 les Portugais prennent Ceuta qui est probablement le principal port de commerce du Maroc. Par la suite, ils exercent leur pression sur toute la côte atlantique.

Après avoir construit son unité et structuré son territoire, le Maroc se trouve entraîné dans une crise que sa faiblesse ne lui permet pas d'enrayer. Il la subira sans parvenir à la surmonter. L'organisation de son territoire en portera longtemps la marque comme on va le voir.

III. TERRE ET MER: LE MAROC DEVANT L'OPTION

1. *L'offensive de la mer.*

Après la mort du dernier Mérinide (1465) le Maroc connaît un siècle d'« intermède confus » (Monteil, 189) sous la trop faible autorité des Ouattasides. A partir de ce moment la menace extérieure se précise.

Le Maroc se trouve pris dans le grand mouvement qui pousse les Européens à explorer l'outre-mer. En particulier, il est situé aux premières étapes de la route des Indes que les Portugais vont jalonner et dominer à leur profit au cours du dernier tiers du XV^e siècle. En 1469, les Portugais détruisent Anfa qui restera en ruines durant 3 siècles; en 1471 ils s'emparent de Tanger et Asilah; ils attaquent Larache en 1489; en 1497 les Espagnols prennent Melilla après s'être installés à Santa Cruz de Mar Pequena et en 1507 ils attaquent Badis; les Portugais fondent El-Jadida (1502) et Agadir (1505); ils s'emparent de Safi (1508) et d'Azemmour (1513); en 1515 ils attaquent Mamora et même Marrakech. Il n'y a guère qu'un seul port qui ne subit pas leurs assauts ou leur occupation: Salé.

Au début du XVI^e siècle, toutes les côtes marocaines sont pratiquement dominées par les étrangers. Le commerce extérieur est en partie étouffé et pour le reste il est contrôlé par les Portugais et à un moindre degré par les Espagnols. Le Portugal ne cherche pas seulement à s'assurer des points de relâche le long de la route des Indes. Il désire également se procurer au Maroc des vivres et des produits marocains demandés par l'Afrique noire. C'est pourquoi il s'installe solidement au Maroc en construisant des forteresses dans les villes qu'il a conquises ou créées.

Mais les conséquences de l'expansion maritime européenne ne se limitent pas à l'asphyxie du Maroc par le contrôle de ses ports. D'une manière plus lente, plus insidieuse mais finalement plus grave, le commerce caravanier se trouvera affecté. En effet, les Portugais et les Espagnols cherchent à détourner à leur profit les échanges entre l'Afrique noire et l'Afrique du Nord. En progressant le long des côtes africaines, ils s'efforcent de détourner les courants commerciaux intérieurs en les attirant vers la côte dont ils sont maîtres. Ils veulent créer un court-circuit sur le parcours de l'or, des esclaves et des autres produits africains, au détriment du Maghreb. C'est plus particulièrement le Maroc qui en souffre puisque ce sont les circuits les plus occidentaux qui sont affectés par cette concurrence maritime.

Événement capital, la capture du commerce terrestre par le commerce maritime sera progressive mais irréversible. En ce début du XVI^e siècle, elle n'en est qu'à ses premières manifestations.

Enfin une troisième conséquence de l'ère des grandes découvertes commence à faire sentir ses premiers effets. Les métaux précieux ramenés d'Amérique concurrencent l'or du Soudan traditionnellement acheminé vers la Méditerranée par les caravanes du Sahara. Sur ce plan également, le recul des courants traditionnels sera lent mais tout aussi irréversible.

Une triple menace pèse donc sur le Maroc: débouchés maritimes de plus en plus contrôlés, capture du commerce caravanier, concurrence croissante de l'or américain. Devant cette situation, la réaction n'est pas à la mesure de l'importance des événements. Ceux-ci ont surpris le Maroc en pleine période de faiblesse politique. Les Ouattasides sont incapables de reprendre le pays en mains, de faire face à la menace; encore moins de rechercher les solutions originales qui permettraient au Maroc de prendre sa part à la renaissance européenne qui s'annonce, plutôt que de rester à l'écart et, plus grave encore, d'en subir les conséquences irréversibles. Le moment est crucial et le Maroc ne prend aucune décision. C'est du peuple que viendra la résistance. La réaction nationale à l'occupation portugaise sera canalisée par les marabouts et un mouvement de guerre sainte conduira à la fondation de nombreuses zaouias (confréries religieuses). Mais il s'agit d'une réaction dispersée qui accentue encore la propension du Maroc à se diviser. C'est le règne du particularisme, favorisé par la faiblesse du pouvoir central; ainsi le Tadla et le Moyen-

Atlas échappent à l'autorité du sultan. Si le Portugal occupe les ports de mer et si la concurrence mine les « ports » sahariens, l'Oriental, troisième frontière, a aussi ses difficultés: les Turcs occupent l'Algérie et ils s'emparent d'Oujda qu'ils garderont jusqu'en 1795, avec quelques interruptions.

On comprendra que tous ces événements affectent profondément l'organisation de l'espace à cette époque. *Les siècles précédents avaient structuré le territoire selon un schéma qui n'était pas dépourvu d'équilibre.* Une orientation générale vers l'intérieur était accompagnée de la présence d'un certain nombre de ports actifs; le Nord plus urbanisé ne dominait cependant pas le Sud vivifié par le commerce caravanier. *Ce type d'organisation est maintenant remis en question,* brutalement sur les côtes, plus progressivement mais plus fondamentalement dans les « ports » sahariens. Le long de la Méditerranée et de l'Atlantique, on se trouve en présence du fait colonial. Il redonne sans doute une certaine activité aux ports de mer mais celle-ci n'est pas guidée par l'intérêt national. Elle ne s'intègre pas à l'espace national. Du côté saharien s'amorce un lent déclin qui, à la longue, privera le Sud de la principale source de sa prospérité. Sans doute le commerce caravanier connaîtra-t-il encore des alternances de beaux et de mauvais jours. Mais son maintien à long terme est dès à présent menacé. Le Sahara, souvent comparé à une mer intérieure, finira par redevenir un simple désert.

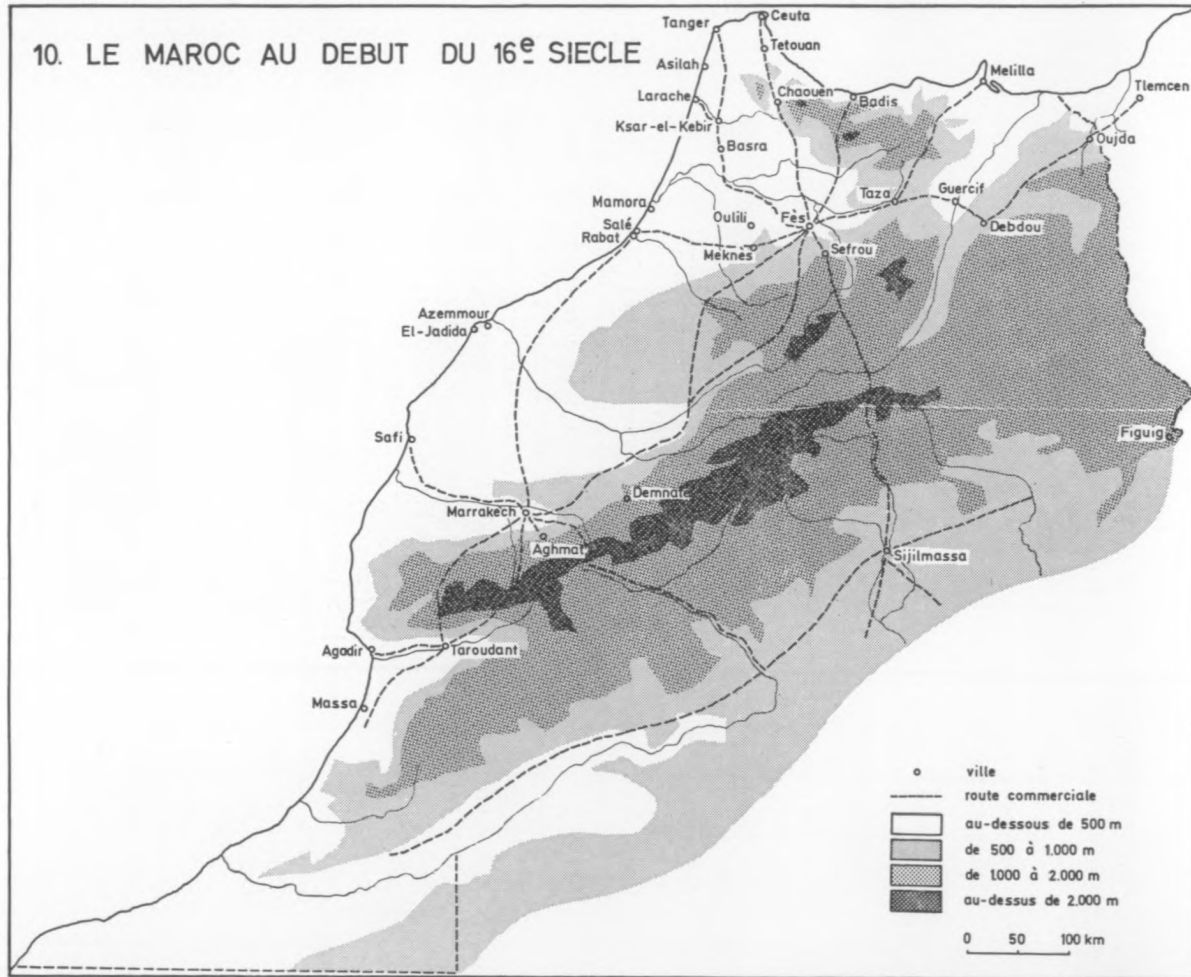
Cette époque capitale voit la coïncidence d'une part de l'expansion maritime européenne et de l'importance qui s'en suit pour les positions côtières et pour une orientation générale vers l'extérieur, avec, d'autre part, une situation politique intérieure instable, faible et morcelée. A l'heure où le Maroc doit réagir aux modifications profondes auxquelles la situation extérieure le confronte, il n'y a personne pour prendre les décisions indispensables. Pour les prendre, il fallait un pouvoir fort. Celui-ci n'apparaîtra que plus tard, vers la moitié du siècle, trop tard sans doute. Cependant, ce n'est pas à la géographie ni à la manière dont le territoire était structuré, que la faute peut être imputée. Présent sur deux mers, le Maroc avait su les utiliser en s'ouvrant à l'extérieur par la création de plusieurs ports.

Au moment décisif cependant il n'a pas su ou n'a pas pu mettre à profit l'organisation spatiale qu'il avait mise en place. En fait, il n'a pas fait son choix. *Le Maroc manque son entrée dans l'ère maritime. En l'absence d'une volonté politique, la vieille orientation vers l'intérieur a prévalu quasi automatiquement alors que l'espace était organisé pour permettre les deux options.*

La situation intérieure du Maroc n'est guère brillante. Le pays est divisé et Léon l'Africain (il écrit vers 1526) y distingue deux royaumes: celui de Fès et celui de Marrakech séparés par l'Oum-er-Rbia; c'est bien l'ancienne division en Nord et Sud du pays. La principale ville est Fès, très longuement décrite par Léon; « c'est dans cette ville que se concentrent toute la civilisation et tout le lustre de la Berbérie, ou mieux de toute l'Afrique » (Léon l'Africain, 156, p. 241); elle semble prospère et avoir résisté à la crise intérieure. Marrakech est la seconde ville du pays mais elle a mal résisté aux difficultés économiques et au fait de ne plus être la capitale du sultan; Léon la trouve aux deux tiers inhabitée. Elle constitue cependant avec Fès les deux pôles de la vie de circulation. A partir de chacune des deux villes rayonnent les routes qui sillonnent le pays (voir carte 10). Neuf routes partent de Fès pour conduire à Ceuta, Badis (elle sera fermée en 1554 pour insécurité), Melilla, Tlemcen, Sijilmassa, Marrakech par deux voies peu sûres, Salé et Larache-Tanger. Six routes quittent Marrakech dont trois traversent le Haut-Atlas (deux vers le Souss, une vers le Draa), une va vers le Tadla et Fès, les deux autres conduisent à Safi et Salé. En outre une route longe la bordure sud de l'Atlas, du Draa à Figuig. On notera que 5 routes relient Fès à un port, sur les 9 qui rayonnent autour de la ville: Fès jouit d'une position qui lui donne l'accès aux deux mers. Ce n'est pas le cas de Marrakech pour qui la plupart des relations sont terrestres. La carte des routes principales (carte 10) traduit fort bien le type d'aménagement territorial: deux places centrales inégales d'où rayonnent des routes vers les ports maritimes ou les « ports » sahariens; en outre, pas de liaisons terrestres entre les ports, mais une piste relie entre eux les points d'arrivée des caravanes.

Il n'est pas possible de connaître la population des villes marocaines de ce début du XVI^e siècle. Léon l'Africain s'exprime bien en nombre de feux mais pour une partie des centres seulement. C'est ainsi que Meknès compterait 6 000 feux, Taza et Azemmour 5 000, Safi 4 000, Taroudant 3 000, Demnate et Melilla 2 000. De plus, parmi les nombreuses localités citées par Léon, il est difficile de distinguer les gros villages-marchés des lieux méritant le nom de ville. Si l'on tente cependant d'opérer la distinction, il est possible d'analyser la répartition géographique des villes. Deux groupes apparaissent nettement, situés tous deux dans le Nord du pays et assez proches l'un de l'autre; le premier comprend Ceuta (très grande ville prospère), Tanger, Asilah, Larache, Ksar-

10. LE MAROC AU DEBUT DU 16^e SIECLE



D'après Massignon et Léon L'Africain

el-Kebir, Tetouan, Chechaouen (fondée à la fin du XV^e siècle) et Badis (600 feux, pêcheurs et corsaires); le second groupe autour de Fès: Meknès, Moulay-Idriss, Sefrou, Bhalil, Taza et se prolonge par Guercif et Debdou. Ailleurs, point de concentrations urbaines comparables. Marrakech, Demnate et Amizmiz (est-ce bien une ville?) forment un petit groupe (Aghmat est en ruines). Léon cite quelques points côtiers isolés: Melilla, Rabat-Salé (Rabat ne compte que 400 maisons), Azemmour, Safi, Agadir. Taroudant est une grande ville mais Sijilmassa est complètement ruinée. Ce tableau confirme le maintien et même le renforcement d'une solide armature urbaine dans le Nord du Maroc. Ailleurs, les villes restent encore relativement isolées sans guère constituer de réseaux. Le centre du pays est un grand vide urbain, accentuant ainsi la division du Maroc en deux parties.

La situation des campagnes n'est guère brillante. La faiblesse du peuplement de certaines plaines est frappante lorsqu'on la compare au fort peuplement de certaines montagnes comme le Rif, l'Anti-Atlas et certains secteurs du Haut-Atlas. Il semble qu'une partie importante des plaines soit livrée au pâturage après avoir été davantage cultivée aux siècles précédents: les pays situés au Nord de Marrakech, le Haouz, le Rharb, le Saïs. D'autres plaines ou collines semblent moins touchées par la crise: le Prérif, les plaines atlantiques au Sud de l'Oum-er-Rbia, le Souss (Noin, 202, 1, pp. 241-244). Les causes du recul rural observé aux XV^e et XVI^e siècles, sont nombreuses. La « bédouinisation » (Planhol, 215) des terres par les nomades ne peut être acceptée en tant qu'explication générale (Noin, 202, 1, pp. 258-265). En effet, les causes économiques déjà évoquées à propos du commerce, l'occupation portugaise, les terribles épidémies de peste, l'anarchie politique, ont joué un rôle considérable. Elles ont surtout affecté les plaines. Le monde rural a donc vu s'accroître les différences régionales qu'il connaissait déjà. Les zones les plus fragiles ont davantage souffert. Une fois encore, villes et campagnes sont associées dans une même conjoncture; défavorable cette fois, dans une partie importante du pays.

La structure générale de l'aménagement territorial du Maroc n'a donc pas beaucoup changé par rapport à la période mérinide mais elle est en difficulté. Le pays comprend deux parties, le Nord et le Sud, centrées chacune sur une grande ville d'où rayonnent les routes commerciales. Le Nord, urbanisé, est moins affecté par la crise et Fès reste prospère. Le Sud affaibli, moins structuré, est menacé par l'annonce du déclin des caravanes. Quant aux nombreux ports qui formaient la marge du système bicéphale et son contact extérieur, ils sont largement contrôlés par l'étranger.

2. *L'orientation vers l'intérieur.*

Parmi les mouvements de réaction à l'occupation portugaise, il en est un qui connaîtra le succès. Il est mené par une famille de chorfa

(descendants du Prophète) de la vallée du Draa: les Saadiens. Touchés par la crise du commerce caravanier, les habitants des régions présahariennes mobilisent leurs énergies. Les confréries religieuses accordent leur appui aux Saadiens. Après quelques succès dans le Sud, les Saadiens s'emparent de Marrakech en 1525. Quelques années plus tard, la division du Maroc est consacrée: les Ouattasides gardent le Nord et les Saadiens sont maîtres du Sud. Le souci de sauver le commerce caravanier conduit les Saadiens à s'emparer du Touat, aux confins du désert, en 1526. La reprise d'Agadir aux Portugais en 1541 déclenche un processus de recul des Portugais dans tout le Maroc. Ils perdent ou abandonnent successivement Safi, Azemmour, Asilah et Tanger (1561) et ils ne gardent finalement au Maroc que leur place forte d'El-Jadida (jusqu'en 1769). Les succès Saadiens et les difficultés portugaises rendent au Maroc la libre disposition de ses ports. Cependant, Badis sera cédée à l'Espagne en 1564 en contre-partie de son aide contre les Turcs, tandis que Ceuta et Melilla resteront définitivement aux mains des Espagnols. Si l'Atlantique est libéré, la Méditerranée ne l'est pas. Ainsi, dès la seconde moitié du XVI^e siècle le Portugal disparaît de la scène maritime marocaine et il y est remplacé par l'Angleterre, la France et la Hollande dont le but est de faire du commerce sans passer par l'occupation militaire. Cela change le type de sollicitation que le Maroc reçoit de la mer. C'est encore une occasion d'ouverture extérieure offerte au pays mais celui-ci ne semble pas décidé à en exploiter toutes les possibilités. L'action des Saadiens sera davantage orientée vers l'intérieur et la sauvegarde du commerce caravanier, soutien de la prospérité des régions qui sont le berceau de la dynastie.

Vers le milieu du siècle, les Saadiens achèvent la conquête du pays. Fès est prise en 1549 et le dernier Ouattaside est définitivement vaincu en 1554. Les Saadiens ont ensuite à protéger le Maroc contre la convoitise des Turcs. Ahmed el Mansour (1578-1603) réorganise le pays et l'armée, et son règne est une période de calme et de prospérité. Chaque année, une caravane ramène de l'or du Soudan (plusieurs tonnes) semble-t-il. Mais le renforcement du commerce africain préoccupe les Saadiens. Depuis la prise du Touat en 1526, ils multiplient leurs interventions vers le Sud, telles l'expédition vers Ouadane (Sahara occidental) en 1543 et l'expédition au Soudan organisée par Ahmed en 1590. Marrakech ressuscite parce que les Saadiens en font leur capitale et aussi parce que la prospérité de la ville est partiellement liée à celle du commerce caravanier qui connaît un regain d'activité notamment par la voie du Draa. La fabrication du sucre de canne est en plein essor avant de s'effondrer au siècle suivant, écrasée par la concurrence américaine; cette fabrication concerne les piémonts des deux versants du Haut-Atlas occidental. Safi, port de Marrakech, se ressent favorablement du regain d'activité de la grande ville.

L'option des Saadiens est bien une option largement orientée vers l'intérieur et non pas vers la mer ou l'expansion maritime. Plus parti-

culièrement, il s'agit de redonner une impulsion au commerce caravanier pour lui permettre de résister sinon de lutter victorieusement contre la concurrence maritime. Ahmed el Mansour a réussi à redonner au Maroc la prospérité, le contrôle du commerce saharien occidental et l'écoulement d'une partie de ses produits par des ports atlantiques reconquis. Le renouveau de Marrakech et d'une manière plus générale du Sud du pays, est un corollaire de cette politique. Une tendance à un meilleur équilibre territorial se fait jour.

Mais cette période ne doit pas faire illusion. Elle n'est qu'un sursaut de redressement situé dans une longue période de crise. De toute manière, il n'est pas possible de voir, à long terme, le commerce saharien résister au commerce maritime et l'or africain vaincre la concurrence des métaux précieux américains. En misant sur la relance des caravanes, les Saadiens ont joué une mauvaise carte. En cette seconde moitié du XVI^e siècle le Maroc dispose du pouvoir fort qui lui manquait 50 ans auparavant. Mais il le mobilise en faveur d'une orientation sans avenir.

L'organisation de l'espace se trouve écartelée entre deux tendances :

1. celle de la côte qui, suite à une impulsion venue de l'extérieur, tend à se développer;
2. celle de l'intérieur qui, par la volonté du pouvoir, tend à vouloir sauver ce qui a fait sa prospérité.

Cette contradiction ne permet pas au Maroc de se doter de structures territoriales solides et orientées en fonction d'une politique économique cohérente. Le pays semble avoir manqué définitivement sa participation à l'ère maritime sans trouver à l'intérieur les compensations qu'il espérait.

Après 1603, le Maroc entre dans une période d'anarchie qui durera 60 ans. Sur le plan politique, les luttes successorales et l'émergence du maraboutisme vont déchirer le pays. Sur le plan économique, les difficultés surgissent. Le sucre recule, cesse d'être exporté et la canne finira même par ne plus être cultivée. Du côté du commerce caravanier, c'est le déclin. Le Maroc perd le contrôle du Touat et les caravanes qui continuent de traverser le Sahara sont déviées vers l'Est au profit des ports méditerranéens dominés par les Turcs. Par ailleurs le commerce maritime avec les côtes du golfe de Guinée concurrence toujours plus les voies terrestres. Les caravanes arrivent moins fréquemment au Maroc et les quantités d'or ne cessent de diminuer. Vers le milieu du siècle, il en arrive au Maroc dix fois moins qu'en 1600.

Devant la démission du pouvoir central, les confréries religieuses tentent de conquérir un pouvoir temporel et quelques-unes y parviennent largement. C'est ainsi que la zaouia de Dila étend son influence sur tout le centre du Maroc, de part et d'autre de la zone de séparation entre le Nord et le Sud du pays. Elle met donc à profit l'existence de cette zone de faiblesse dans l'armature territoriale du Maroc, pour s'y imposer et, de là, dominer également Fès, Meknès et Salé. Au Sud de l'Atlas, du

Souss au Draa et au Dadès, s'étend la zone d'influence de Bou Hassoun. Enfin le Tafilalet et les hauts plateaux de l'Oriental passent progressivement sous la domination des chorfa du Tafilalet. Cette action des confréries illustre la division du Maroc et l'accentue. Il est significatif d'observer qu'elle réussit précisément *dans les zones de faiblesse de l'organisation territoriale*: les marges méridionale et orientale, le centre montagneux (Moyen-Atlas et Plateau Central). Ce centre voit se continuer et s'amplifier le grand mouvement berbère de poussée vers le Nord-Ouest amorcé aux époques précédentes et appuyé sur l'activité pastorale. Un moment arrêtée, cette migration reprend à la faveur de l'affaiblissement des Saadiens. Ce coin enfoncé entre la région de Fès et celle de Marrakech suit la faille de l'organisation territoriale et la rend plus évidente.

Le Nord du pays n'est pas exempt de difficultés. Tanger est aux mains des Espagnols de même que Larache qui leur est cédé depuis 1610; Mamora, à l'embouchure du Sebou, sera espagnole de 1614 à 1681. Les villes de Tetouan, Chechaouen, Rabat et Salé accueillent des contingents de Morisques expulsés d'Espagne entre 1609 et 1614. Salé connaîtra une époque de prospérité quelque peu artificielle: le XVII^e siècle est pour elle celui de la course (piraterie).

Dans le Sud, c'est la décadence sauf partiellement dans le Souss où les campagnes ont moins souffert que d'autres du déclin agricole des XV^e et XVI^e siècles. Marrakech souffre considérablement de l'effondrement des Saadiens.

Ainsi après un demi-siècle de renouveau, le Maroc est une fois encore replongé dans les difficultés politiques et économiques. *Sur le plan de l'organisation de l'espace, c'est également le débilement*. Le Nord et le Sud sont plus que jamais séparés, celui-ci en pleine crise et celui-là contraint de céder devant les Espagnols. La façade saharienne se tarit et la façade maritime n'est que partiellement marocaine; les nombreux petits ports voient leur vitalité dépendre des vicissitudes du pouvoir et des circonstances imposées de l'extérieur: il n'y a pas de politique maritime.

3. *L'équilibre retrouvé et la difficulté des choix.*

La fin des Saadiens est parallèle à la montée des Alaouites. Chorfa originaires du Tafilalet, ces derniers s'imposeront progressivement à tout le Maroc. Ils apparaissent comme les défenseurs d'un autre « port » saharien: le Tafilalet avec Sijilmasa. Pour en être maîtres, ils en chassent aussi bien Bou Hassoun que les représentants de la zaouïa de Dila. C'est ensuite l'éternelle logique des relations Nord-Sud qui guidera leur action: une fois maîtres d'un axe de commerce avec le Soudan, il faut le valoriser en lui permettant de déboucher sur la Méditerranée. Les Alaouites dirigent donc d'abord leur poussée vers le Nord; ils étendent leur zone d'influence vers Oujda et Tlemcen par la vallée de la Mou-

louya. En 1666 Fès est prise et ensuite Taza en 1667. Cette fois, Sijil-massa est reliée à Fès et aux côtes rifaines: le courant commercial est entièrement contrôlé par les Alaouites. La conquête du reste du pays sera rapide: Dila tombe en 1668 et Marrakech en 1669. Quelques années plus tard, Moulay Rachid disparaît mais le Maroc est largement unifié et il se réorganise. Fès apparaît comme la capitale.

Le règne qui suit, celui de Moulay Ismaïl (1672-1727), sera un grand règne. On comprend que l'extrême morcellement du Maroc exige du sultan des efforts considérables s'il veut que l'unité nationale obtenue par son prédécesseur ne soit pas éphémère. Moulay Ismaïl luttera de longues années pour consolider l'héritage. Il y parviendra. L'unité et la paix règnent, au point qu'un « juif ou une femme peuvent aller d'Oujda à l'oued Noun sans que personne ose leur demander d'où ils viennent ni où ils vont » (Az Zaïani, cité par Brignon e.a. 70, p. 241).

Moulay Ismaïl se préoccupe des points faibles de l'espace marocain. Il étendra son influence dans le Sud et le Sahara. Du côté de la Mauritanie, il fait alliance avec les tribus Maqil, installe des gouverneurs et des caïds, soutient les émirs locaux. Du côté oriental, il renforce son contrôle sur le Touat reconquis dès 1645 et il occupe plusieurs oasis du Sud Oranais. Bref, il consacre beaucoup d'efforts à la maîtrise du commerce caravanier dont il est maintenant vital, pour le Sud, de garder le contrôle. Il contribue ainsi à arrêter la décadence du Sud et le déséquilibre territorial qu'elle entraînait.

Autre point faible du territoire: le Centre où la poussée berbère continue de se manifester. Moulay Ismaïl la combat longuement et finira par mater les Berbères du Maroc central. Leur avance sera contenue. Peut-être faut-il voir dans le choix de Meknès comme capitale le souci de s'opposer clairement aux convoitises berbères vers la plaine; mais on peut également invoquer le désir de créer sa propre capitale en s'opposant à Fès que le sultan accable d'ailleurs et dépeuple en faveur de Meknès. Pour surveiller le bloc berbère, Moulay Ismaïl fait édifier des forteresses dans le Tadla, le Moyen-Atlas, le Plateau Central (Azrou, Aïn-Leuh, Midelt,...). C'est la première tentative de structuration de cet espace dangereusement flou qui sépare la région de Fès de celle de Marrakech. L'unité du pays s'en trouve renforcée.

Reste la mer, troisième point faible du dispositif territorial marocain. Le sultan reprend Tanger, Larache, Asilah et Mamora. Toutes les enclaves étrangères sont éliminées sauf Ceuta, Melilla et El-Jadida (ainsi que les deux petits peñon de Velez et d'Al-Hoceima). Salé et Tetouan semblent connaître un trafic important tandis que Safi et Agadir ont un mouvement moindre. D'abord encouragé, le commerce maritime semble en difficulté au début du XVIII^e siècle par suite d'un contrôle administratif trop rigoureux et surtout trop soucieux de taxer les marchandises. A Salé, la course est en voie de régression.

Ainsi la politique de Moulay Ismaïl comporte un aspect territorial évident. Le sultan ne se contente pas de consolider

l'unité nationale et d'assurer la paix. Il voit nettement quelles sont les zones de faiblesse de l'armature territoriale marocaine: le Sud, le Centre, les côtes. Il comprend que sa force politique ne sera totale que s'il parvient à structurer ou à vivifier ces espaces qui n'ont que trop tendance à échapper à l'autorité centrale basée sur les plaines et les deux grands centres de Fès et de Marrakech. *En réussissant à contrôler ces trois zones de faiblesse, il contribue à redonner au Maroc, sur le plan de l'organisation de l'espace, un équilibre qu'il n'avait plus connu depuis longtemps.*

Mais le règne de Moulay Ismaïl est suivi de 30 ans d'anarchie qui remettent en question l'équilibre retrouvé. Le Nord du pays paraît souffrir davantage que le Sud. Les Berbères profitent de la faiblesse du pouvoir pour reprendre leur marche vers le Nord-Ouest et couper ainsi le Maroc en deux. Le Touat se révolte et les routes caravanières s'infléchissent encore vers l'Est mais cette fois définitivement: la carte jouée par les Saadiens est perdue à tout jamais. Le commerce maritime se ressent des désordres et paraît en veilleuse.

Avec l'avènement de Sidi Mohammed (1757) le pays retrouve la paix. *Fait capital pour l'aménagement territorial, il est le premier sultan à orienter nettement son pays vers l'ouverture extérieure par la mer.* Il le fera là où il le pourra c'est-à-dire sur l'Atlantique.

A partir de 1760, il relève Anfa (Casablanca) de ses ruines et le repeuple; le petit port sort de 3 siècles d'absence. En 1765, il décide de créer (ou de ranimer) la ville et le port d'Essaouira. Il veut en faire le port de Marrakech (où il décide de s'installer) et le point d'arrivée de ce qui reste encore du commerce caravanier aboutissant au Maroc, à savoir celui de la route la plus occidentale. Mais la création d'Essaouira et le régime de faveur qui lui est accordé (les droits perçus y sont inférieurs) se font aux dépens d'autres ports que le sultan ferme à la navigation: Agadir (port du Sud trop difficilement contrôlable), Mohammedia et Larache. Enfin, El-Jadida est reprise aux Portugais en 1769. Plus tard, Moulay Slimane favorisera le développement du port de Tanger. Par ailleurs, le sultan perdra une partie du territoire national (au Sud de l'oued Noun) par traité avec l'Espagne en 1767.

Il convient de remarquer que l'impulsion donnée aux ports maritimes concerne surtout le Centre-Sud du pays; le Nord comme le Souss paraissent exclus. Peut-être faut-il lier ce choix à celui de Marrakech comme lieu de résidence du sultan. La course se dégrade à Salé qui reçoit le coup de grâce en 1765 par la création d'Essaouira. La fonction portuaire

de la ville sera progressivement remplacée par une fonction de relation terrestre qu'elle jouera en même temps que Rabat sur la route de Fès à Marrakech, à l'endroit où la poussée berbère vers le Nord-Ouest atteint pratiquement l'océan.

Cette poussée berbère se poursuit et conduit le sultan à organiser de nombreuses expéditions pour la contenir autant que possible. Elle tend à couper le Maroc en deux selon un axe Sud-Est/Nord-Ouest situé nettement au Nord de l'Oum-er-Rbia qui, jadis, séparait le royaume de Fès de celui de Marrakech. Ainsi la Chaouia et le plateau de Khouribga sont cette fois rangés avec le Sud du pays par rapport à ce nouvel axe du Maroc central.

L'importance économique respective des diverses régions du Maroc est sans doute impossible à évaluer. Une indication grossière et partielle peut cependant être obtenue à partir de l'impôt dit « gabella » qui est une taxe sur les ventes de pièces d'étoffe européennes; pour cette époque (1760-1768) cette taxe exprimée en milliers de marks est la suivante (Massignon, 173) :

Maroc du Nord-Ouest:	453
Maroc du Sud-Ouest:	310 (jusque Rabat inclus)
Sud de l'Atlas:	inconnu

Ces chiffres montreraient que l'équilibre entre le Nord et le Sud ne s'est guère modifié depuis l'époque des Mérinides. L'influence des circonstances du moment est cependant considérable puisque Essaouira représente 110 dans le total de 310 du Sud-Ouest alors qu'il n'existait pas au temps des Mérinides. Par ailleurs, Fès apparaît comme la principale ville (taxe: 158) suivie de près par Marrakech (taxe: 145); grâce sans doute à l'action de Moulay Ismaïl, Meknès apparaît comme importante (taxe: 80). Il convient cependant de ne pas attacher à cet indicateur très indirect une signification qu'il n'a pas. On peut retenir l'impression que les grandes lignes de l'équilibre territorial marocain n'ont pas été bouleversées, même si, localement, des modifications importantes sont intervenues.

Le monde rural est resté semblable à ce qu'il était au siècle précédent: « les productions agricoles n'ont guère changé » (Brignon e.a., 70, p. 271). Mais un certain nombre d'entre elles alimentent un courant d'exportation: céréales, huile d'olive, amandes, cire, chevaux, laine. La campagne soutient ainsi la politique d'ouverture vers la mer.

Au Sahara, la seconde moitié du XVIII^e siècle voit se maintenir une certaine activité commerciale. Mais la piste de Mauritanie semble plus importante que celles qui aboutissent au Draa moyen ou au Tafilalet. Les esclaves, le sel, l'or, la gomme, l'ivoire, la toile, constituent les principales marchandises échangées.

L'ouverture vers l'Europe par les ports maritimes se concrétise par la conclusion d'accords commerciaux et de traités d'amitié avec plusieurs pays européens. Elle permet un développement important du commerce puisque de 1767 à 1782 la valeur des échanges extérieurs du

Maroc passe de 7 à 17 millions de francs-or. Les ports connaissent à cette époque un développement certain, notamment Essaouira favorisée par le pouvoir. En 1821, Essaouira assure 40 % du trafic portuaire marocain; il est suivi par Rabat et Salé et ensuite par Tanger et Tetouan; Larache et Casablanca représentent 10 % du trafic; Safi, El-Jadida et Agadir n'ont qu'un très faible mouvement. Vers la fin du siècle, la valeur du commerce maritime est 4 fois supérieure à celle du commerce caravanier.

La politique maritime du Maroc s'exerce donc par l'intermédiaire de nombreux petits ports. Elle est placée sous le signe de la dispersion, ce qui correspond peut-être à la répartition géographique des marchandises offertes. Mais c'est également le résultat d'une politique qui amène les sultans à favoriser tel port après tel autre pour des raisons diverses. Il est difficile de discerner, à travers l'alternance des ports de quelque importance, la politique cohérente qu'exigerait un aménagement rationnel de l'espace national.

Mais le retour à l'équilibre du territoire ne sera pas de longue durée. Comme si les options franches étaient les plus difficiles à maintenir, on assiste à nouveau à partir du début du XIX^e siècle à un mouvement de recul sur la façade maritime. Les milieux religieux réagissent devant la multiplication des contacts avec le monde non musulman et poussent le sultan à décourager l'expansion du commerce extérieur. Progressivement, on interdit l'exportation d'un certain nombre de produits et on taxe très lourdement la sortie d'autres marchandises. Les importations sont également réduites au minimum. C'est ainsi qu'en 1814 il est officiellement interdit d'exporter des céréales, des laines, du bétail et de l'huile. Aussi les droits de douane diminuent-ils sensiblement malgré l'augmentation des taux. La valeur du commerce maritime est ramenée à celle du commerce caravanier.

Les ports maritimes subissent les conséquences de cette politique de repli sur soi-même poussée par le Maroc. Et cela sans compensation aucune en faveur d'autres points du territoire. A nouveau la façade maritime se ferme, ajoutant une péripétie de plus à l'histoire portuaire. On comprendra que *les côtes marocaines éprouvent quelque difficulté à se structurer avec netteté en ce qui concerne leur intégration à l'aménagement du territoire national*. Et pourtant cette réaction de repli apparaît rétrospectivement comme bien inutile. Dès cette époque, la pénétration du Maroc par l'Europe peut être considérée, à terme, comme inévitable. Pour le Maroc cependant, le choix est difficile.

IV. VERS L'OUVERTURE

1. *L'irréversible retour de la mer.*

Le XIX^e siècle sera celui de la résistance du Maroc à une lente pénétration européenne qui se manifeste sous diverses formes. La présence

française en Algérie à partir de 1830 inquiète le Maroc qui accorde un certain soutien à la résistance algérienne d'Abdelkader. Mais les Marocains perdent la bataille de l'Isly en 1844 et cet événement aboutira, sur le plan territorial, à fixer la frontière maroco-algérienne selon un tracé encore actuel (traité de Lalla Marnia 1845); conformément à la tradition historique marocaine, la vallée de la Moulouya reste acquise au Maroc, de même qu'Oujda reprise par le sultan en 1795. C'est la reconnaissance définitive de la marche orientale du Maroc.

Une nette reprise commerciale se manifeste après 1822. Des conventions sont signées avec des pays étrangers. Après 1850 ce seront de véritables traités de commerce, passés notamment avec l'Angleterre, l'Espagne et la France, et qui ouvriront le Maroc à l'influence étrangère. Le blé est autorisé à sortir du pays, d'abord par les ports de Larache, Casablanca et El-Jadida (un au Nord et deux au Centre) et ensuite par d'autres encore. Entre 1830 et 1840 la valeur du commerce extérieur triple. Progressivement, on trouve des consuls étrangers dans tous les ports. La conférence de Madrid en 1880 est une étape importante de la pénétration européenne; à partir de ce moment, la dépendance du Maroc ira croissant. La petite colonie européenne du Maroc se développe rapidement comme l'indiquent les quelques chiffres ci-dessous (nombre d'Européens résidant au Maroc, d'après Brignon e.a., 70, p. 293):

1832: 250	1872: 1 650
1858: 700	1885: 3 500
1864: 1 360	1894: 9 000 (environ 90 % sont Espagnols).

En outre, le nombre de « protégés » des puissances étrangères est évalué à 7 000 environ en 1890. Enfin, malgré l'opposition du gouvernement, la propriété européenne se développe autour des ports notamment Casablanca et Tanger. Des concessions de mines et de travaux publics accentuent le mouvement de pénétration.

Le commerce caravanier vit encore. Vers le milieu du siècle il fournit le tiers des exportations d'Essaouira. Cependant, la présence du Maroc au Sahara est battue en brèche par les Européens. La France finit par occuper le Touat et la Saoura en 1904. L'Espagne s'installe au Rio de Oro et à Ifni. Le Maroc est coupé de l'Afrique noire. Le commerce caravanier diminue d'importance. C'est la route occidentale qui résiste le mieux; ainsi Goulimine est décrit par Elisée Reclus en 1886 comme centre de commerce situé entre Tombouctou et Essaouira, par où transitent l'or et les esclaves.

A partir du milieu du XIX^e siècle, *l'organisation de l'espace au Maroc s'oriente de plus en plus nettement vers l'extérieur par sa façade maritime* et plus précisément atlantique. Les ports prennent de plus en plus d'importance en valeur absolue aussi bien que par rapport aux villes de l'intérieur. Cette orientation est nouvelle par son ampleur et par son caractère irréversible.

Elle constitue une *modification fondamentale dans l'équilibre territorial traditionnel du pays* où, jusqu'à présent, l'intérieur l'avait toujours emporté depuis la conquête par l'Islam.

Mais si le Maroc s'ouvre à l'extérieur, c'est en bonne partie qu'il y est contraint. L'impulsion est venue de l'étranger et elle s'accompagne de diverses pressions qui s'exerceront sur le pays et aboutiront finalement au traité de protectorat de 1912. C'est par les ports que la pénétration européenne s'effectue. C'est dans les ports que résident les étrangers et la plupart des « protégés ». C'est dans et autour des ports que la propriété étrangère s'implante. C'est à partir des ports que les compagnies commerciales étrangères vont tenter de rayonner dans le reste du pays. La population d'Essaouira passe de 10 000 habitants en 1850 à 20 000 habitants en 1900; celle d'El-Jadida passe de 1 000 à 12 000 habitants entre 1860 et 1900; Larache et Tanger voient leur population quintupler entre 1850 et 1900.

Mais tous les ports ne connaissent pas une expansion identique. Un tarif douanier unique est instauré et remplace l'arbitraire du pouvoir qui favorisait tantôt tel port, tantôt tel autre. Dès lors la géographie reprend ses droits et les meilleures situations ou les meilleurs sites ont tendance à l'emporter. La vapeur concurrence la voile et les tonnages des navires s'accroissent. Aussi les ports d'estuaire comme Rabat, Larache et Tetouan, sont défavorisés. Le déclin du commerce caravanier se répercute sur les ports où il aboutissait, à savoir Essaouira et à un moindre degré Tetouan. En revanche Tanger se développe rapidement. Beaucoup d'Espagnols s'y installent (ils formeront 20 % de la population en 1900) ainsi que de nombreux consulats étrangers. Depuis le percement de Suez, la position de la ville prend de l'importance. Dans la seconde moitié du siècle, Tanger apparaît comme le premier port du pays et comme la capitale commerciale du Maroc. La ville est également le port de Fès et elle étend son rayonnement sur une grande partie du Maroc du Nord-Ouest.

Le fait le plus remarquable de la seconde moitié du XIX^e siècle, sur le plan de l'organisation de l'espace, est *l'émergence de Casablanca*.

Elle est liée aux débuts de la réouverture du Maroc au commerce extérieur après 1822. Elle repose d'une part sur l'exportation de céréales (Casablanca est l'un des trois premiers ports autorisés à en exporter) et d'autre part sur la création d'un important marché des laines (3 000 tonnes sont exportées dès 1853). Ensuite la mise en route de services plus ou moins réguliers de navires à vapeur, a favorisé le port. Car si l'on a souvent répété que le site portuaire de Casablanca ne présente pas d'avantages particuliers, il faut ajouter qu'il présente cependant sur

des sites voisins, des caractéristiques un peu plus favorables; il semble qu'il y ait un peu moins de brumes qu'à El-Jadida; la mer interdit le trafic 10 à 15 jours par an contre 3 mois à Rabat par exemple. Mais les atouts majeurs de Casablanca sont ailleurs. Déjà Marmol disait de la ville: « elle est au plus bel endroit de l'Afrique ayant la mer d'un côté et de l'autre de grandes plaines où l'on nourrit force troupeaux » (Marmol, 168, p. 140). Effectivement Casablanca dispose d'un arrière-pays agricole riche: la Chaouia. Nul doute que ces conditions géographiques ont favorisé l'exportation des céréales et de la laine qui, à ce moment, étaient demandés de l'extérieur. Une fois de plus, la géographie de la production agricole se trouve étroitement liée au développement urbain. C'est le début de la prospérité. Enfin Casablanca jouit d'une position centrale dans le Maroc occidental: à égale distance de Fès et de Marrakech, sur la zone de partage entre le Nord et le Sud du pays, la ville occupe une situation d'équilibre qui lui vaudra un développement remarquable.

En 1836, Casablanca ne compte que quelques centaines d'habitants et elle ne représentera, jusqu'en 1850, que quelques pourcents du commerce extérieur marocain. En 1858, elle compte quelque 1 500 habitants et c'est à une véritable « naissance urbaine » (Miège, 182) que l'on assiste. Dix ans plus tard sa population comprend 7 000 à 8 000 personnes. Elle atteindra 20 000 habitants avant la fin du siècle et 25 000 en 1907 (dont 5 000 Juifs et 1 000 Européens). Cette évolution est parallèle à celle du commerce maritime qui, de 3 millions de francs-or en 1855 passe à 13,5 millions en 1875 et 19,5 millions en 1902. C'est le commerce qui a fait Casablanca. Sa prospérité était déjà reconnue ou prévue par divers rapports consulaires dès 1860-1870. Aussi, lorsque la conférence d'Algesiras (1906) parle d'entreprendre des travaux au port, Casablanca est déjà en fait le premier port marocain. Pas plus que cette conférence, le massacre d'ouvriers européens du port (1907) et le débarquement qui suivit, ne furent des éléments-clés dans le choix de Casablanca comme grand port marocain. De même la décision prise en ce sens par Lyautey n'a fait que confirmer (et sans doute donner une impulsion vigoureuse à) une tendance qui s'était manifestée d'elle-même depuis 50 ans. Si Tanger reste le premier port du Maroc dans la seconde moitié du siècle, Casablanca le rattrape dès la fin du siècle et le dépasse définitivement à partir de 1906. Vers 1900, chacun des deux ports assure environ le quart du mouvement maritime du pays. Casablanca détourne progressivement à son profit une partie du trafic de Rabat et d'El-Jadida; il capte le trafic de Fès aux dépens de Tanger et celui de Marrakech au détriment d'Essaouira. Les commerçants de Fès commencent à établir des succursales à Casablanca.

Casablanca a donc connu une croissance très rapide. Parti de presque rien, il supplante tous les autres ports en un demi-siècle. A l'origine, les caractéristiques de son arrière-pays ont soutenu son départ et alimenté les premières étapes de sa croissance. Elles ont ensuite continué de

jouer mais la situation de la ville semble avoir exercé une profonde influence sur son développement. Cette situation a été pleinement valorisée par la nouvelle orientation du Maroc vers l'extérieur. Tout se passe comme si l'égalisation des chances de tous les ports du pays (tarif douanier unique, relative faiblesse du pouvoir vis-à-vis de la pénétration étrangère) avait conduit à la « révélation » de Casablanca par des circonstances agissant plus librement. Casablanca apparaît alors comme le résultat d'une action extérieure sur des conditions géographiques précises et sur une organisation de l'espace telle qu'elle résultait de l'histoire du pays.

Le reste du Maroc ne connaît pas le développement qui anime la région côtière. Il vit encore largement à l'heure de la tradition. Dans les villes cependant, l'influence extérieure pénètre par le commerce et elle commence à toucher la population et tout particulièrement la bourgeoisie d'affaires. Le pouvoir s'affaiblit, surtout vers la fin du siècle. Des pouvoirs locaux ou régionaux s'affirment et toute une partie du pays échappe en fait au pouvoir du sultan: c'est le « bled es siba » par opposition au « bled maghzen » contrôlé par le gouvernement. Le Moyen-Atlas et le Plateau Central forment le cœur de la dissidence, coupant le Maroc en deux selon un axe maintenant bien connu. Il n'y a guère que la région de Marrakech-Essaouira-Casablanca et le triangle Rabat-Fès-Tanger qui soient à peu près entièrement et constamment soumis au sultan.

Annoncé au XVIII^e siècle, le retour de l'impulsion venue par la mer se manifeste en force dans le courant du XIX^e siècle. Le mouvement va s'amplifiant et il entraîne une profonde modification dans l'aménagement du territoire. Désormais, le littoral atlantique pèsera d'un poids considérable dans la structure de l'espace marocain. De plus, en étant le lieu privilégié du contact avec l'extérieur, le port connaîtra les aspects les plus modernes du développement. Au même moment, l'intérieur restera davantage traditionnel. *L'opposition traditionnelle va donc revêtir un aspect géographique qu'elle n'avait jamais connu jusqu'ici.* Telles sont les conséquences de la rentrée en scène des zones côtières trop souvent négligées par les siècles précédents.

2. Le Maroc au début du XX^e siècle.

Fès et Marrakech restent les deux principales villes au début du XX^e siècle. La bicéphalie du Maroc s'est toujours maintenue. Fès compte environ 100 000 habitants sans la cour du sultan et 115 000 avec elle. Elle rayonne sur tout le Maroc du Nord-Ouest mais tout spécialement

sur le Prérif. Elle commerce également avec le reste du pays et avec l'étranger par les ports de Larache et Tanger ainsi qu'avec l'Algérie par voie de terre. Sa bourgeoisie d'affaires est très active. Mais le commerce souffre de la concurrence de Casablanca et l'artisanat subit un recul relatif devant le développement de l'importation de produits fabriqués. Le traité de protectorat sera signé en 1912. A partir de ce moment, Fès sera délaissée. Le sultan s'installe à Rabat. La politique du protectorat sera méfiante vis-à-vis de Fès, ville traditionnelle, bourgeoise, qui sera le siège des mouvements nationalistes. En outre, l'orientation économique vers l'extérieur fait apparaître Fès comme trop continentale et située à l'extrémité orientale de l'axe de pénétration du bassin du Sebou. On lui préférera Meknès, un peu mieux située, sise au milieu d'une région au potentiel agricole très riche et souvent considérée comme un nœud de communication par les écrits du début du protectorat. Meknès est au croisement du chemin de fer Tanger-Fès et d'une route du Tafilalet (par Azrou) avec la voie Casablanca-Algérie; on espère également relier par chemin de fer Fès et Marrakech via Meknès et le Tadla.

Marrakech compte environ 75 000 habitants en 1900. Ville traditionnelle, son commerce et son artisanat se ressentent, comme Fès, de la concurrence venue par la côte. Marrakech en souffrira même davantage que Fès car ses assises rurales sont plus pauvres et ses relations avec le Sud se meurent. De plus, Marrakech n'est qu'un « immense marché sans bourgeoisie » (Deverdun, 103, p. 607) ce qui la laisse désarmée devant les bouleversements apportés par le protectorat. Sa sphère d'action commerciale se limite à la vallée du Tensift, à celle du Draa, au Tadla et occasionnellement au Sous.

Les villes jumelles de Rabat-Salé comptent environ 50 000 habitants au début du siècle, semble-t-il. L'agglomération a été choisie comme capitale en 1913: résidence du sultan et du représentant du protectorat. Fès et Marrakech, trop traditionnelles aux yeux du protectorat, quelque peu rivales, trop continentales, ne pouvaient être choisies pour capitale. Tanger était trop internationale et excentrée tandis que Casablanca qui n'a pratiquement rien de traditionnel n'aurait pu convenir au sultan. Restait Rabat, proche de Casablanca et occupant une position centrale dans le pays. Son rôle de capitale lui vaudra un développement qu'elle n'aurait pas connu sans cela; son port étant trop médiocre et son arrière-pays très limité.

Tanger, porte d'entrée du Maroc, compte 20 000 à 30 000 habitants vers 1900-1910. Supplanteée par Casablanca, le coup de grâce lui sera donné par la fermeture de la frontière entre les zones française et espagnole du protectorat (1914). Entre 1913 et 1919 le tonnage du port tombe de 758 000 à 67 000 tonneaux. La fermeture de la frontière coupe de leur hinterland non seulement Tanger mais encore Larache. Les deux villes déclinent. Tanger se relèvera sous le régime international qui lui sera accordé en 1923 et dont la grande période fut celle de 1947 à 1953;

mais la suppression du statut international en 1957 fit retomber Tanger à un niveau peu enviable. Après 1914, Casablanca et Kenitra ont repris le trafic de Tanger; après 1957, le port n'a rien pu reprendre des positions perdues; le temps et les infrastructures avaient entretemps organisé l'espace marocain de manière à pouvoir se passer de Tanger.

Casablanca, 25 000 habitants en 1907, poursuit son développement à un rythme accéléré. D'importants travaux portuaires sont entrepris en 1907 et à partir de ce moment la ville est occupée par les Français et la région est « pacifiée ». Entre 1907 et 1914, Casablanca connaît une véritable ruée d'immigrants (1 000 Européens en 1907, 20 000 en 1913) et la spéculation immobilière bat son plein. En 1913-1914 la ville compte 60 000 habitants et près des deux tiers des Européens du Maroc y résident (ce pourcentage diminuera par la suite). Avec la guerre, la fièvre diminue mais le développement se poursuit. Vers 1932, Casablanca devient la première ville du Maroc et elle ne cessera de distancer les autres centres urbains par la suite. C'est à Casablanca que s'installent les premières industries modernes, immédiatement après le protectorat: minoteries, chaux et ciment, régie des tabacs. L'alimentation et la construction forment les deux tiers de l'industrie casablancaise en 1921. La décision de Lyautey de construire un grand port à Casablanca, prise à la fin de l'année 1912, n'est évidemment pas étrangère au maintien du rythme de développement. Le gouvernement voulait un seul grand port pour le Maroc car il apparaissait indispensable de concentrer les efforts financiers et techniques si on voulait un port moderne prêt à manipuler 2 millions de tonnes. C'était consacrer le choix du XIX^e siècle. Casablanca eut alors la chance des phosphates. Découverts en 1912, les gisements de Khouribga sont proches de Casablanca (100 km); l'exploitation commence en 1921 et neuf ans plus tard, on exporte 1,7 millions de tonnes par Casablanca. Les phosphates confirment Casablanca dans sa fonction de grand port et ils en déterminent la dimension. Le trafic non phosphatier profite des économies d'échelle introduites par l'exportation minière. Casablanca concurrence rapidement tous les autres ports marocains.

Les autres villes importantes des premières années du XX^e siècle sont Essaouira, Tetouan, El-Jadida, Safi et Azemmour. La première et la dernière ne se développeront pratiquement plus; celle-ci évincée par El-Jadida et Casablanca; celle-là voyant sa fonction portuaire réduite par la quasi-disparition du commerce caravanier et surtout par la domination de Casablanca. Tetouan et El-Jadida connaîtront un développement relativement important. Safi reste un petit port local jusqu'au début des années 30; ses deux chances apparaissent ensemble à ce moment: la sardine et les phosphates. Safi deviendra le premier port sardinier du monde et la proximité d'un gisement de phosphates (Yousoufia à 70 km) lui vaudra un port équipé de manière moderne.

Les autres localités urbaines n'atteignent pas 10 000 habitants en 1900.

L'occupation du territoire par les troupes françaises a commencé d'une part par le Maroc oriental voisin de l'Algérie et d'autre part par les zones côtières, autour des ports. En occupant ensuite le reste du « bled maghzen » et en dernier lieu les montagnes berbères et les zones pré-sahariennes, le mouvement ne faisait que respecter les grands traits de l'organisation spatiale héritée du passé. Et l'implantation matérielle du protectorat fit de même. Le chemin de fer pénètre le pays selon deux axes qui correspondent à l'ancienne division du Maroc: de Casablanca vers Fès puis l'Oriental au Nord, vers Marrakech au Sud. Les routes rayonnent à partir des centres traditionnels de Fès et Marrakech, mais aussi au départ de Casablanca.

La colonisation agricole européenne introduit des modifications profondes dans l'organisation de l'espace rural. Elle se concentre dans les plaines et choisit les plus fertiles. Sur 950 000 hectares répartis en 4 000 exploitations, elle introduit des techniques nouvelles qui se traduisent par une mise en valeur de plus en plus intensive. Elle modifie la répartition géographique des productions agricoles au profit des plaines atlantiques centrales. En effet, la moitié des terres de colonisation se localise dans le Sebou, tandis que le reste se répartit entre les plaines atlantiques moyennes, le Tadla, le Haouz, le Souss et l'Oriental.

Le Nord et le Sud du pays continuent de se différencier, même dans leur manière de s'ouvrir vers l'extérieur. Sur les 8 ports ouverts au commerce au début du siècle, 2 sont centraux (Casablanca, El-Jadida), 2 appartiennent au Sud (Essaouira, Safi) et les autres au Nord (Rabat, Larache, Tanger, Tetouan). En règle générale, ceux du Nord importent beaucoup plus qu'ils n'exportent alors que c'est l'inverse pour les ports du Sud. Il convient de signaler l'apparition dès 1913 d'une ville portuaire entièrement nouvelle: Kenitra; 20 ans après sa création, le port manipulera près de 400 000 tonnes; la ville deviendra l'une des 10 grandes agglomérations du pays.

La vie économique du Maroc reçoit de plus en plus ses impulsions soit de l'extérieur, soit des villes côtières où se sont établis les agents d'un essor économique réel. *L'organisation de l'espace* s'en trouve complètement remodelée. Elle suit le schéma colonial le plus classique: développement des ports et des zones qui les entourent, orientation des autres régions du pays vers ces ports matérialisée par le dessin des infrastructures. La disposition des reliefs facilite d'ailleurs ce mode d'organisation. Ce type d'aménagement est considéré comme allant de soi à l'époque, et on ne parle guère de telle ou telle région sans citer également le port qui lui est associé: « les territoires pacifiés de la zone française du Maroc comprennent d'abord les territoires côtiers c'est-à-dire les régions les plus fertiles du Maroc: le Rharb qui a pour port Kenitra; les Zaër, hinterland des ports de Rabat, Salé et Fedala (Mohammedia); la Chaouia avec Casablanca comme port; les Doukkala et Mazagan (El-Jadida); les Abda et Safi; les Haha avec Mogador (Essaouira) » (Dugard, 106, p. 16). Le développement côtier est si nettement perçu

que Aubin (44) remarque que le degré de prospérité et de culture dans les communautés juives diminue à mesure qu'on s'éloigne de la mer. Les objectifs assignés au programme routier du protectorat sont de relier les ports entre eux et d'assurer aux centres de l'intérieur un débouché vers la mer. Si l'on a bien projeté de relier Fès à Marrakech par fer en rocade de l'Atlas, la réalisation n'est jamais intervenue et ce n'est pas seulement dû aux difficultés du parcours: le projet semblait oublier que dans l'aménagement de type colonial tout vient de la mer et que deux villes intérieures n'ont rien à échanger entre elles.

Ainsi le début du XX^e siècle a confirmé l'éclatante victoire de la pénétration européenne et son corollaire inévitable: le développement côtier. Confirmation également de l'essor de Casablanca, grand port national occupant une position centrale. En outre, le Maroc est coupé de l'Afrique noire et le commerce transsaharien a pratiquement disparu. Enfin, une frontière apparaît à l'intérieur même du pays, entre les deux zones du protectorat. L'évolution récente de l'organisation territoriale sera analysée en même temps que la situation actuelle.

V. CONCLUSION

L'organisation de l'espace au Maroc ne peut se comprendre sans référence à la position du pays dans la Méditerranée occidentale. Proche de l'Espagne et proche de l'Afrique noire (le plus proche des trois pays du Maghreb), le Maroc a maintenu la liaison entre ces deux entités durant de longs siècles, ceux qui furent les plus déterminants de son histoire. Le commerce caravanier s'en est trouvé privilégié et le développement portuaire y est partiellement lié. Les axes Nord-Sud, ou plus précisément Sahara-mer, sont les directions dominantes de l'espace national.

Façonné dès avant l'ère chrétienne et consolidé ensuite sous l'occupation romaine, le Maroc pré-islamique se réduit à une partie du Maroc du Nord-Ouest, essentiellement atlantique, et venu à la vie urbaine sous l'impulsion extérieure arrivée par la mer. La plupart des éléments côtiers de cette première armature territoriale subsisteront à travers toute l'histoire jusqu'aujourd'hui, alors que les centres intérieurs ont tous disparu. Le choix des sites et des situations portuaires était mieux fondé que ceux des villes de l'intérieur. En outre, reliés au monde extérieur, les ports ont mieux résisté au déclin qui a précédé l'arrivée de l'Islam.

Avec l'invasion arabe, le Maroc va se structurer selon une optique toute différente. C'est l'intérieur du pays qui prend le pas sur les zones littorales. Les raisons de cette nouvelle orientation sont diverses: éclipse de la navigation atlantique, caractère terrestre de l'invasion arabe, indépendance politique, développement du commerce transsaharien. Progressivement, la façade active du Maroc devient sa vaste frange présaharienne. Les villes nouvelles se créent surtout à l'intérieur du territoire, Fès d'abord et Marrakech ensuite. Le Sud du pays apparaît et se structure. Son tissu urbain restera cependant toujours plus lâche que celui du Nord. Le Nord, le Sud, le Sahara et l'Oriental se trouvent réunis en un seul ensemble. Le Maroc actuel date de cette époque. Son organisation intérieure est complétée par une série de ports qui assurent le contact avec l'extérieur. L'impression générale qui se dégage est celle d'un équilibre satisfaisant sur le plan de l'aménagement de l'espace. Le Nord du pays, plus anciennement structuré et disposant d'une base géographique plus solide, est cependant plus urbanisé que le Sud plus fragile parce que soumis aussi bien aux aléas climatiques qu'à ceux du commerce caravanier. Le Nord gardera constamment cette supériorité sur le Sud.

Dès la fin du XV^e siècle l'équilibre est remis en cause par une intervention extérieure: l'expansion maritime européenne. Elle contrôle les côtes marocaines, tente de capter à son avantage le commerce saharien et concurrence l'or soudanais avec l'or américain. Le choc intervient dans un Maroc qui a déjà structuré son espace et qui lui a conféré un certain équilibre. Le retour de l'impulsion extérieure rencontre cette fois une force d'inertie. Et les circonstances politiques sont telles que cette dernière l'emporte. A l'heure des remises en question, le Maroc est sans réponse ou cherche à maintenir son orientation vers l'intérieur.

Toute la suite de l'histoire est alors une succession de mouvements d'ouverture vers l'extérieur et de repli sur soi. Elle débouche inévitablement sur une large ouverture à l'époque contemporaine. L'espace intérieur ne modifie guère sa structure. Mais les zones côtières prennent de plus en plus d'importance bien que leur développement s'opère d'une manière peu cohérente. Le XX^e siècle amène la perte de l'indépendance et

l'espace s'organise selon le modèle colonial classique: orientation générale vers la côte. La direction privilégiée n'est plus Nord-Sud mais bien intérieur-ports de mer.

L'évolution du monde rural est beaucoup plus mal connue que celle des villes. Mais ce que l'on en sait, révèle souvent un parallélisme entre les deux. L'urbanisation ne peut se développer sans une base rurale solide; la faiblesse de celle-ci entraîne une certaine fragilité de celle-là. Mais en retour, la ville a souvent suscité une intensification de la mise en valeur des campagnes voisines: beaucoup de chroniqueurs l'ont noté. En outre, le commerce extérieur et interrégional atteste qu'une production agricole abondante et diversifiée est susceptible de créer des courants d'échange. Réciproquement, l'existence d'un commerce actif peut constituer un stimulant pour la production des campagnes. Aussi le parallélisme observé au cours de l'histoire n'a-t-il rien d'étonnant; il s'explique par les diverses raisons qui viennent d'être évoquées. Dans l'ensemble, l'organisation de l'espace associe les villes et les campagnes dans une évolution assez semblable, du fait des interdépendances qui les lient.

L'héritage de l'histoire est un Maroc au double visage. Le premier est celui qui s'est constitué à l'époque des caravanes et qui a trouvé son équilibre sous les Almohades et les Mérinides. Il est tourné vers l'intérieur. Encouragée par le milieu naturel, l'histoire y a différencié deux zones, le Nord et le Sud, ayant chacune sa grande ville. Il a été construit par les grandes dynasties qui, toutes, sont venues du Sud (sauf les Idrissides venus de l'étranger). Aucune n'a surgi du Maroc « utile » entre l'Atlas et la mer mais toutes s'y sont installées et en ont fait la base de la nation. Elles ont suivi la direction privilégiée Nord-Sud et ont unifié le Maroc atlantique avec le Maroc saharien et le Maroc oriental. Issues du Sud-Est, elles ont pris Fès pour capitale; issues du Sud-Ouest, elles ont choisi Marrakech. Le Maroc a deux têtes. Plus solide, Fès résistera à toutes les crises avec plus ou moins de bonheur. Plus fragile, Marrakech supportera mal les vicissitudes du temps. Entre ces deux villes, un espace peu structuré sépare le Nord du Sud: appuyé sur les reliefs centraux, il est le théâtre d'une lente migration berbère et le siège de la dissidence et de

l'insécurité. Les ports ne sont pas oubliés: ils servent à écouler les produits du commerce caravanier en échange de quelques marchandises européennes. Ce Maroc n'est donc pas un espace fait de discontinuités où les villes entourées de leurs zones d'influence seraient isolées dans un territoire indifférencié et d'où la hiérarchie urbaine serait à peu près absente (Planhol, 215). L'espace est structuré; les villes ont des fonctions différentes et entretiennent des relations entre elles; les dynasties ont eu le souci d'unifier et d'organiser un espace national.

Le second visage du Maroc est maritime. Il s'est longtemps cherché à travers bien des vicissitudes et des hésitations. Il a le plus souvent été imposé de l'extérieur par la voie du commerce ou par la force des armes. Quelquefois il a reçu une certaine impulsion du pouvoir national. Il s'est surtout présenté sous le signe de la dispersion, indice du peu d'intérêt qui lui était porté et cause de la faiblesse de son rôle; sous le signe du changement également, les ports actifs se succédant au cours des siècles sans aucune continuité. Point faible jusqu'à l'époque contemporaine, il est devenu point d'appui à partir de 1850. La pénétration européenne et le déclin des caravanes en sont les causes. C'est donc contraint que l'aménagement territorial lui a concédé un rôle de plus en plus prépondérant. Parallèlement à son récent essor, est apparu le phénomène de Casablanca, symbole de l'unité marocaine par sa situation, de la force de l'orientation maritime par la concentration qu'il oppose à la dispersion qui le précédait. Casablanca a bénéficié de tous les avantages du déclenchement d'un processus cumulatif: site portuaire quelconque mais sis en région agricole riche, situation excellente, fortes pressions de l'expansion européenne, occupation militaire précédant de 5 ans le protectorat, décision de créer un seul grand port, découverte des phosphates, implantation industrielle. La ville est devenue métropole. Elle joue désormais un rôle de commandement dans l'organisation de l'espace. Quelques autres ports en font autant au XX^e siècle mais à une tout autre échelle.

Les deux visages du Maroc se superposent pour lui donner sa physionomie actuelle. La dualité Fès-Marrakech que le Maroc n'avait pas pu résoudre, c'est Casablanca qui la tranche. Maritime et moderne, elle a résolu le problème de l'alternance

des capitales traditionnelles. En même temps, elle ne les élimine pas mais, par sa situation, elle les intègre en les plaçant au deuxième niveau d'une hiérarchie urbaine dont elle prend la tête. L'agglomération de Rabat-Salé se développe dans la même zone côtière centrale. Cependant, elle est loin d'avoir connu le même essor que Casablanca; ce n'est que vers 1956 que sa population arrive au niveau de celle de Marrakech. Les deux aspects du Maroc deviennent complémentaires. Le modernisme, venu par la mer et ancré dans les ports, a rencontré un aménagement traditionnel solide. Ebranlé, ce dernier ne s'est cependant pas effacé. Il a tenté de s'intégrer et a su adopter certaines activités modernes. Il demeure néanmoins que l'aménagement traditionnel ne répond pas nécessairement aux exigences du développement en 1973. Il est temps de l'analyser dans sa configuration actuelle.

3ème partie

L'ORGANISATION DES CAMPAGNES

En 1960, un peu plus de 70 % des habitants du Maroc sont des ruraux. En 1971, ce chiffre s'élève encore à 65 %. La plupart d'entre eux sont agriculteurs (1). Ils exploitent par des cultures annuelles, des cultures arbustives et l'élevage, un milieu naturel parfois favorable mais plus souvent difficile à mettre en valeur, où l'eau disponible joue un rôle capital. Cette activité agricole, étroitement dépendante du milieu naturel, a longtemps dominé l'économie marocaine. Elle a toujours nourri les villes. Elle a alimenté une partie du commerce. Sa production globale n'a cessé de croître. Cependant, elle ne représente plus actuellement que 28 % du produit intérieur. Mais l'agriculture et l'univers socio-économique qui accompagne cette forme de production, restent les éléments essentiels du complexe de facteurs qui expliquent l'organisation de l'espace rural. Bien que largement dominante, l'agriculture n'est pas seule présente à la campagne. Mines, artisanat, commerce et autres services sont également représentés et ils prennent leur part dans l'aménagement territorial. Le monde rural a été façonné au cours de longs siècles d'histoire et il poursuit, aujourd'hui encore, son adaptation aux conditions offertes par le milieu naturel et par l'évolution technique, économique et sociale. A quel type d'organisation territoriale cette adaptation a-t-elle conduit? Telle est la question à laquelle il va falloir apporter une réponse.

I. LA POPULATION RURALE

La répartition géographique de la population rurale et celle de quelques-uns de ses caractères démographiques, retiendront d'abord l'attention. Notre tâche sera grandement facilitée par la parution récente de la thèse de Daniel Noin sur la population rurale du Maroc (202). Sans doute notre point de vue

(1) COULEAU (96) consacre un ouvrage à la paysannerie marocaine et ses problèmes.

est-il différent et plus simple puisqu'il s'agit d'envisager la population sous le seul angle de l'organisation territoriale. Mais l'utilisation des résultats des recherches de Noin permettra de réduire sensiblement les dimensions de l'exposé qui va suivre.

La population rurale rassemble tous ceux qui résident hors des villes et la distinction entre population rurale et population urbaine est opérée par les recensements. Une définition de la population urbaine sera proposée et discutée au début de la 4ème partie et l'on verra qu'elle n'offre qu'une marge relativement étroite d'hésitation. Cette marge représente moins de 1 % de la population rurale. Cette dernière se définit donc avec une précision tout à fait acceptable.

1. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION RURALE

1. *Distribution géographique de la population rurale.*

La distribution de la population rurale sur le territoire national est maintenant bien connue (Noin, 202, 1, pp. 59-190). Pour 1960, Noin a établi deux cartes à l'échelle du Maroc; la première par points, chaque point représentant 500 habitants; le seconde par plages de densité en adoptant la commune comme unité de base. Nous y avons ajouté une carte par isolignes: la carte 11. Ces cartes ont pour seule ambition de décrire la répartition géographique des ruraux. L'explication des distributions ne pourra être abordée qu'en les comparant avec la répartition géographique des facteurs de densité.

a. Une distribution contrastée.

Les contrastes ne manquent pas dans la distribution géographique de la population rurale. Le plus important d'entre eux est sans conteste *celui qui oppose le Maroc atlantique d'une part à l'ensemble constitué par le Maroc présaharien et les hauts plateaux de l'Oriental d'autre part*. La limite qui sépare ces deux entités est la grande diagonale qui, du Sud-Ouest au Nord-Est, coupe le Maroc en deux en suivant presque partout les principaux axes du relief. A l'Ouest, le Maroc atlantique est

assez densément peuplé: les 7/8 de la population rurale marocaine occupent environ le moitié du territoire national; leur répartition géographique n'est certes pas uniforme mais elle ne comporte pas de contrastes violents; on trouve en moyenne quelque 37 habitants par km². Au Sud-Est de cette limite, en revanche, les oppositions dans la distribution des ruraux sont beaucoup plus considérables: très forte concentration dans les chapelets d'oasis et évanouissement des densités ailleurs. Cette juxtaposition contrastée enlève une bonne partie de sa signification à la moyenne de 5 habitants par km² qui caractérise cette moitié du pays. Pour la même raison, la densité nationale moyenne de 20 habitants par km² n'a guère de signification non plus.

Deux faits notables doivent être immédiatement signalés: 1) le Souss (y compris ses bordures montagnardes) fait partie du Maroc densément peuplé; 2) il en va de même pour la frange méditerranéenne du Maroc oriental.

Sur la carte de densité de population par isolignes (carte 11), on peut considérer que la courbe de 10 habitants par km² représente approximativement la limite entre les deux Maroc. Au départ de l'Atlantique, elle suit les versants sud de l'Anti-Atlas, du Haut-Atlas et du Moyen-Atlas jusque Taza, après quoi elle s'infléchit vers l'Est en passant près de Guercif, Taourirt et Jerada. Sous réserve d'ignorer ses sinuosités, cette isoligne coïncide approximativement avec ce que Noin a appelé (et cartographié: Noin, 202, 1, p. 82) la limite du Maroc densément peuplé et du Maroc faiblement peuplé. La représentation par la technique des isolignes rejoint donc l'analyse classique.

La signification de cette grande limite transversale marocaine est claire. En gros, elle sépare une zone d'aridité d'un domaine plus humide, comme l'a indiqué le chapitre consacré au milieu naturel. Le caractère brusque du contraste climatique créé par la dorsale principale, se retrouve dans l'opposition des peuplements, surtout au niveau de la partie centrale de cette dorsale. A l'extrémité méridionale de la transversale, dans l'Anti-Atlas, le contraste de densité de population est plus marqué que celui des conditions climatiques. A l'autre extrémité, la zone de peuplement intense semble avoir débordé vers l'Est

sur le domaine de l'aridité; il est vrai que les précipitations annuelles moyennes dépassent souvent 300 mm dans la frange méditerranéenne de l'Oriental et, d'autre part, le nombre de mois secs est nettement moins élevé que sur les hauts plateaux situés plus au Sud.

b. Le Maroc faiblement peuplé.

La carte de densité de population (carte 11) montre qu'au Sud-Est de l'isoligne de 10 habitants par km², la quasi-totalité du territoire reste en dessous de cette densité. Localement, la densité peut s'abaisser à quelques personnes par km² voire moins d'un habitant par km² comme dans la province de Tarfaya ou dans la région de Tindrara-Bouarfa (Oriental). Mais quelques zones ont une densité supérieure à 10 habitants par km². Leur localisation, telle que l'indique la carte par isolignes, correspond à un milieu naturel déjà analysé: celui qui, situé au pied des reliefs les plus arrosés du Haut-Atlas, reçoit les eaux qui descendent du versant de la montagne. Avant que ces eaux n'aillent se perdre dans le désert, les hommes se sont concentrés le long de leurs parcours afin de les utiliser. C'est la signification des trois taches de plus forte densité qui s'observent dans le Maroc aride: le Tafilalet qui est la plus dense, la dépression synclinale entre Ksar-es-Souk et Ouarzazate drainée par le Todrha et le Dadès, la vallée du Draa entre Ouarzazate (ou mieux: Agdz) et Zagora (jusque Mhamid). La coïncidence est nette, entre ces trois zones de peuplement plus intense et la présence plus abondante d'eau superficielle. Celle-ci est indispensable à l'agriculture irriguée intensive des oasis, qui permet alors de fortes densités de population rurale. Un milieu naturel particulièrement hostile impose ses contraintes aux modalités du peuplement. Il suscite de violents contrastes entre la densité des oasis et le caractère sporadique du peuplement des vastes étendues qui les entourent.

c. Le Maroc densément peuplé.

Le Maroc atlantique et méditerranéen rassemble plus de 80 % de la population rurale, mais avec des variations de densité moins brutales d'un endroit à l'autre. Le contraste entre les deux Maroc est souligné par la proximité des deux isolignes de 10 et de 30 habitants par km²: elles courent parallèlement (abstraction faite de leurs sinuosités locales) à 20 à 40 km l'une de l'autre (voir carte 11). L'opposition se renforce davantage par le rapprochement encore plus net des isolignes de 30 et de 50 habitants par km². Le parallélisme des courbes

de 10 et de 30 habitants par km² est cependant interrompu en trois endroits (carte 11).

1. D'une part dans le Haut-Atlas occidental où la densité n'atteint pas 30 habitants par km² entre le Toubkal et l'océan. Cette interruption de l'isoligne de densité 30 a pour effet de souligner l'isolement du Souss par rapport au reste du Maroc atlantique. Ainsi les caractéristiques de la distribution géographique de la population rurale vont dans le même sens que celles du milieu naturel si on les interroge du point de vue de l'organisation de l'espace: le Haut-Atlas introduit une solution de continuité dans le peuplement dense du Maroc atlantique. Mais celle-ci est cependant moins vigoureuse que le contraste de densité qui sépare ce Maroc relativement humide du Maroc aride. Elle ne remet pas en cause le rattachement du Souss au Maroc atlantique.

2. D'autre part dans le Plateau Central où l'isoligne de densité 30 rejoint pratiquement l'océan entre Rabat et Mohammedia. Une vaste zone de faible densité (le plus souvent située entre 15 et 20 habitants par km²) s'étend ainsi du Moyen-Atlas au littoral atlantique, séparant le bassin du Sebou de celui de l'Oum-er-Rbia. Ici encore, une discontinuité de peuplement se superpose à une interruption d'un relief de plaine par un relief de plateau. En outre, on a vu que cette zone constituait également une marge de transition climatique entre un Nord-Ouest humide et un Centre-Ouest moins arrosé. Enfin cette partie du pays correspond à la pointe la plus avancée de la progression berbère qui, du centre du Maroc, a poussé vers le Nord-Ouest depuis le 17^e siècle surtout, entraînant avec elle aussi bien un genre de vie largement pastoral qu'une certaine prédilection pour la dissidence à l'égard du pouvoir central des diverses époques. L'histoire de la mise en place récente des populations a donc fait de ce milieu naturel de transition relativement plus hostile que les milieux voisins, une zone faiblement peuplée. De sorte que, finalement, le poids des faits qui contribuent à faire de l'arrière-pays de Rabat-Casablanca vers Khenifra, une zone-limite, est considérable.

3. Enfin, dans le Rif, une troisième zone voit l'isoligne de densité 30 non plus s'interrompre mais s'éloigner de celle de densité 10 pour approcher une petite zone de densité inférieure à 30 habitants par km² et située en bordure de la Méditerranée à l'Ouest d'Al-Hoceïma. La discontinuité, au sein des fortes densités septentrionales, est donc moins nette qu'ailleurs puisqu'elle ne se marque que par un « col » d'une quarantaine de kilomètres de large. Elle existe néanmoins, et elle sépare du Nord-Ouest marocain les zones de fortes densités de la frange méditerranéenne du Maroc oriental. Cette légère « dépression » de peuplement s'opère précisément dans la zone de transition entre le Haut-Rif très arrosé et le Rif oriental d'Al-Hoceïma beaucoup plus sec (environ 300 mm de précipitations en moyenne). Elle correspond ainsi à l'extrémité septentrionale de la dorsale des reliefs qui, de l'Anti-Atlas au Rif,

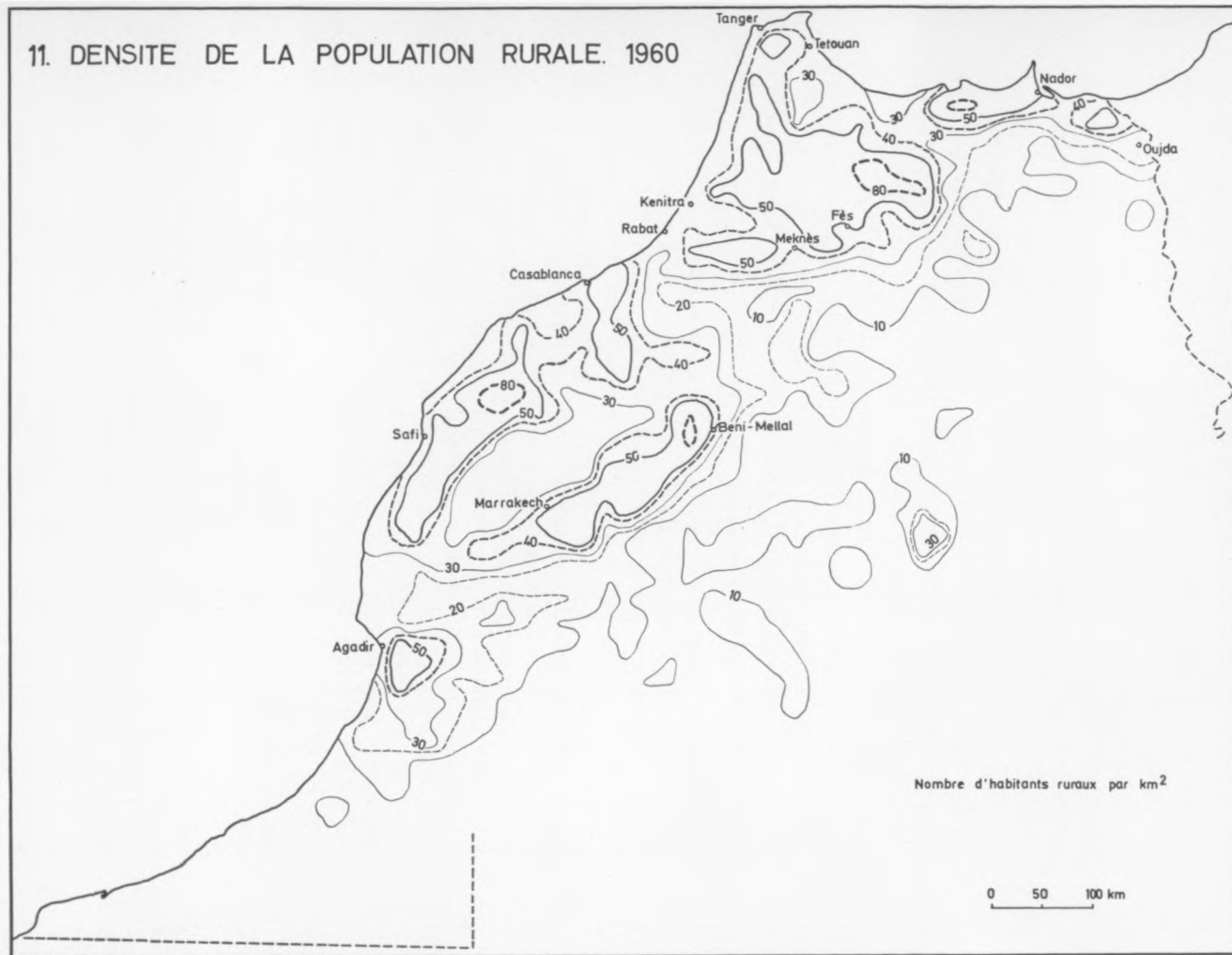
délimitent également les zones climatiques définies dans la 2^e partie. Elle constitue la limite Nord-Est du Maroc atlantique défini par ses caractéristiques naturelles. Aussi, malgré la douceur de l'atténuation des densités, peut-on considérer séparément les régions densément peuplées du Nord-Est du pays et celles du Nord-Ouest.

Les trois zones de peuplement relativement moins dense dont nous avons noté la présence dans le Maroc fortement peuplé, divisent ce dernier en quatre régions distinctes: le Nord-Est, le Nord-Ouest, le Centre atlantique (ou Centre-Ouest) et le Souss.

La région du Nord-Est comprend la frange méditerranéenne du Maroc oriental et l'extrémité orientale du Rif, de la frontière algérienne à Al-Hoceima. Pour les quelque 500.000 ruraux qui y vivent, la densité moyenne est supérieure à 50 habitants par km². Elle diminue rapidement lorsqu'on s'éloigne du littoral. La population est répartie en deux noyaux inégaux mais voisins. Le plus important est aussi le plus dense: il se trouve à l'Ouest, entre Al-Hoceima et Nador. La densité de 100 habitants par km² est dépassée dans plusieurs communes. Pourtant, cette vieille paysannerie, sédentaire depuis longtemps, exploite un milieu naturel particulièrement difficile. La relative aridité, le relief souvent tourmenté, les sols médiocres, la faiblesse des ressources en eau, font que les habitants ne peuvent plus vivre de leur seul terroir (Noin, 202, 1, pp. 155-158). Leur situation est moins grave dans le second noyau dense situé plus à l'Est, près de l'Algérie. Mais il est cependant impossible de rendre compte des fortes densités de population sans se référer, au-delà du milieu physique, à l'histoire du peuplement (Noin, 202, 1, pp. 109-112).

A l'autre extrémité du Maroc densément peuplé se trouve l'ensemble constitué par la plaine du Souss et l'Anti-Atlas occidental, soit quelque 300.000 ruraux au total. L'aridité y est plus sensible que dans le Rif oriental. Les plaines du Souss et des Chtoukas ont une densité moyenne de 40 habitants ruraux par km², malgré des conditions naturelles peu favorables. C'est l'irrigation qui sauve l'agriculture et le paysan d'une irrémédiable pauvreté; là où elle n'est pas possible, l'homme ne peut survivre dans ces conditions de densité. Comme dans le Rif oriental, ces densités fortes par rapport aux potentialités naturelles, sont liées à l'existence d'une paysannerie habile installée depuis longtemps (Noin, 202, 1, pp. 142-146). Ce sont les mêmes paysanneries très anciennement installées qui ont aménagé en extraordinaires terrasses les terroirs en pente, rocheux, arides de l'Anti-Atlas occidental. Le surpeuplement est plus manifeste encore que dans le Rif oriental. Ici comme là-bas, l'irrigation d'abord, l'émigration ensuite et surtout, ont été les solutions adoptées (Noin, 202, 1, pp. 171-176).

11. DENSITE DE LA POPULATION RURALE. 1960



Ainsi les deux extrémités du Maroc densément peuplé, ont à faire face à des problèmes analogues. Une croissance démographique importante est venue rompre un état d'équilibre précaire entre un milieu naturel très âpre et une paysannerie ancienne et dense. Entre ces deux noyaux de peuplement dense mais de petites dimensions, s'étendent les deux régions plus vastes et plus peuplées du Nord-Ouest et du Centre-Ouest.

De Rabat au Rif oriental et de Tanger au pied du Moyen-Atlas, toute la région du Nord-Ouest est densément peuplée. Du point de vue de la répartition de la population, son organisation est simple: *les densités les plus fortes s'observent dans un vaste noyau central* (le cœur du bassin du Sebou) *et elles décroissent lorsqu'on s'écarte de ce centre vers les périphéries* (Rif méditerranéen, Oriental, Moyen-Atlas, Plateau Central). Ce caractère monolithique du peuplement du Nord-Ouest constitue certainement son trait le plus marquant.

Les densités égales ou supérieures à 50 habitants par km² s'observent partout dans ce noyau central: Rharb, Saïs, Prérif jusque dans ses prolongements tangérois, partie septentrionale du pays Zemmour. C'est le Prérif oriental qui connaît les plus fortes densités: plus de 80 habitants par km² au Nord-Ouest de Taza. En général, ce peuplement dense colonise les plaines, collines et plateaux de faible altitude qui forment la partie centrale du bassin fluvial du Sebou et de celui du Loukkos. Le Nord-Ouest, physiquement organisé autour d'un centre largement ouvert sur l'océan, reproduit la même disposition géographique à propos de sa population rurale. Sans doute une analyse plus détaillée ferait-elle apparaître la nécessité de quelques corrections à ce tableau d'ensemble. C'est ainsi que le Rif méridional appartient à ce noyau central dense et que, d'autre part, la forêt de la Mamora rompt la continuité du peuplement entre le Rharb et le pays Zemmour. D'une manière générale cependant, les fortes densités de population coïncident avec une région dont on a dit qu'elle était la plus favorisée du Maroc sous le rapport des conditions naturelles offertes à l'agriculture (voir le chapitre consacré au milieu naturel 2^e partie, 1): pluviosité satisfaisante, mieux répartie qu'ailleurs, pentes acceptables, sols de qualité moyenne et parfois excellente. Les conditions sont parfois plus médiocres dans certaines parties du Prérif et surtout dans le Rif. La montagne rifaine, par ses pentes, réduit considérablement la superficie cultivable. De sorte que le seuil de la surpopulation y est atteint en de nombreux endroits. Il n'y a guère que le Rif occidental, d'ailleurs moins peuplé comme le montre la carte 11, qui ne manifeste pas de signes évidents de surpeuplement (Noin, 202, 1, pp. 150-155). Au total, le Nord-Ouest densément peuplé compte environ 2.200.000 habitants ruraux.

Dans la région du Centre-Ouest, Noin distingue deux zones de peuplement dense: les plaines atlantiques depuis la Chaouïa jusqu'aux Chiadma, les plaines intérieures préatlasiques. Du point de vue de l'organisation territoriale, il semble préférable d'envisager le Centre-Ouest comme un tout. On retrouve alors une disposition géographique diamétralement opposée à celle qui caractérise le Nord-Ouest. En effet, *le Centre-Ouest est constitué d'un noyau central faiblement peuplé (moins de 30 habitants par km²) autour duquel les fortes densités se disposent en couronne* (couronne quasi continue de densités supérieures à 40 habitants par km²; densités supérieures à 50 et localement à 80 habitants par km², dans les plaines atlantiques et dans les plaines préatlasiques).

L'analogie avec la configuration géographique des principaux traits du milieu naturel est frappante. En effet on se rappellera que ce milieu naturel apparaît comme organisé à partir d'une zone centrale pauvre, steppe sans eau, autour de laquelle se disposent quelques unités géographiques aux potentialités plus riches. Parmi ces unités, la Chaouïa est sans conteste la plus favorisée. Plus au Sud, les Doukkala et les Abda sont plus densément peuplés malgré des conditions naturelles un peu moins favorables. Dans les Chiadma jusque vers Essaouira, la densité diminue quelque peu. Les plaines intérieures du Haouz, des Srarhna et du Tadla connaissent des densités de population rurale supérieures à 40-50 habitants par km², et jusqu'à 80, localement, dans le Tadla. Ces hautes plaines reçoivent cependant peu de précipitations (200 mm à l'Ouest, 300 mm à l'Est) mais cette carence est compensée par les apports d'eau de l'Atlas qui sont utilisés par l'irrigation. Au total, la population rurale du Centre-Ouest s'élève à environ 2.600.000 habitants. Si l'on ne retient que la population des régions densément peuplées, le total atteint environ 2.150.000 habitants (Noin, 202, 1, pp. 113-142).

Au terme de cette analyse, il convient de noter que *les principales zones de population dense trouvent chacune leur place dans une des régions provisoirement esquissées à la fin de la 1ère partie (tableau 2)*. Mieux, *chacune peut constituer le noyau d'une de ces régions*; celles-ci seront alors complétées par l'adjonction, au noyau densément peuplé, de zones marginales moins peuplées, généralement montagnardes ou de plateaux. Ainsi, la région du Nord-Ouest correspond au foyer de peuplement dense du Sebou central et du Rif méridional, auquel on ajoutera le reste du Rif, ainsi que la majeure partie

du Plateau Central et du Moyen-Atlas. Le Centre-Ouest densément peuplé sera complété par l'extrémité Sud-Ouest du Moyen-Atlas, par la majeure partie du Haut-Atlas occidental et par quelques hautes terres du Haut-Atlas oriental, pour former la région du Centre-Ouest. La région du Sud-Ouest correspond assez bien à l'ensemble formé par la plaine du Souss et l'Anti-Atlas bien peuplé (c'est-à-dire occidental) auxquels s'ajoute la frange méridionale du Haut-Atlas occidental. La zone de fort peuplement du Nord-Est enfin, devra être réunie au pays de la moyenne Moulouya et aux hauts plateaux voisins pour constituer le Maroc oriental. Reste alors le Sahara qui, avec la haute Moulouya et le reste du Haut-Atlas oriental, forme le Sud du pays sans zone densément peuplée. Le tableau 2 illustre

Tableau 2. — *Les régions et la densité de population rurale en 1960*
(les chiffres indiquent les densités en habitants par km²)

« Régions provisoires »	Régions de forte densité	Régions selon Noin
Nord-Ouest (Nord et Sebou) (43)	Nord-Ouest	Rif (48) Pays atlantiques N.O. (55) Plateau Central (17) Moyen-Atlas (partim) (15)
Centre-Ouest (40)	Centre-Ouest	Bas pays atlant. O. (57) Plateaux int. (30) Plaines préatlasiques (51) Partiellement: Moyen-Atlas (15), Haut-Atlas oriental (7) et occidental (25)
Sud-Ouest (25)	Souss	Plaine Souss (39) Anti-Atlas occid. (18) (Haut-Atlas occidental (partim) (25)
Oriental (11)	Nord-Est	Nord-Est médit. (50) Pays de la Moulouya (partim) (9) Hauts Plateaux de l'Oriental (2)
Sud (5)	Faible densité	Sahara (4) Pays de la Moulouya (partim) (9) Haut-Atlas oriental (partim) (7)

la correspondance entre: les régions provisoires définies dans la 1^{ère} partie, les zones de forte densité analysées dans les pages précédentes, les régions proposées par Noin dans son étude des densités de population (Noin, 202, 1, pp. 90-91).

d. Les modifications récentes.

Les résultats du recensement de 1971 indiquent que la population rurale a augmenté de 21 % entre 1960 et 1971, ce qui correspond à un taux annuel moyen de 1,8 %. La majorité des communes — 65 % d'entre elles — ne s'écartent pas de plus de 10 % de ce taux moyen de croissance. Parmi les autres, un certain nombre doivent l'importance de la modification intervenue soit à la promotion d'une bourgade au rang de centre urbain (la population rurale étant diminuée d'autant; la baisse est surtout sensible dans les petites communes), soit au fait qu'une localité urbaine de 1960 n'a plus été considérée comme telle en 1971, soit encore à certaines rectifications territoriales. Cependant, il en reste un bon nombre pour lesquelles l'évolution démographique constatée possède une signification bien précise: il en sera question plus loin, à propos de l'évolution numérique de la population des campagnes (voir aussi carte 14). Mais dès à présent, les taux régionaux d'accroissement sont mentionnés afin de pouvoir porter un jugement sur la validité actuelle de l'analyse précédente qui a utilisé les données du recensement de 1960. Voici ces taux d'accroissement pour 1960-1971:

Nord-Ouest : 21 %	Sud-Ouest : 21 %	Nord-Est: 31 %
Centre-Ouest : 21 %	Sud: 16 %	Oriental
		intérieur : 20 %

Par conséquent, au niveau des régions les plus peuplées, les taux de croissance sont analogues à celui du pays entier. Le Nord-Est se peuple cependant davantage tandis que le Sud croît moins vite. Moyennant ces deux correctifs, l'analyse effectuée pour 1960 reste valable pour 1971; l'augmentation de 21 % s'applique aux principales masses régionales de population.

Les grands traits de la carte de densité de population 1960 par isolignes, ne sont pas modifiés en 1971. Les foyers de forte

densité restent identiques (celui du Nord-Est est, relativement, un peu plus marqué) et les mêmes zones déprimées les séparent. *Le même type d'organisation spatiale caractérise la distribution de la population rurale en 1960 et en 1971.* A un niveau de détail inférieur à celui de la région cependant, des changements se manifestent qui seront analysés plus loin.

2. *Les facteurs de la distribution.*

Les principaux facteurs qui contribuent à expliquer la répartition géographique du peuplement, ont été invoqués au fur et à mesure de l'analyse de cette répartition. De plus amples détails sont donnés par Noin (202, 1) aussi bien dans les chapitres qu'il consacre à la distribution de la population rurale (pp. 75-190) que dans ceux qui étudient le rôle joué par les principaux types de facteurs de cette distribution (pp. 191-273).

L'intensité du peuplement est visiblement liée à l'abondance des ressources en eau; elle est sensible à la valeur agricole des sols; elle est limitée par la vigueur du relief. Mais en général, ces différents éléments du milieu naturel ne sont pas déterminants. Le rôle de frein qu'ils peuvent jouer vis-à-vis de l'augmentation de densité rurale, ne s'exerce pleinement qu'à partir du moment où la population approche ou atteint le seuil de saturation dans une région déterminée. En deçà de cette limite, leur rôle est moins contraignant. Ainsi, si les conditions physiques expliquent largement certains grands traits de la distribution de la population comme, par exemple, l'opposition entre les deux versants de la dorsale centrale marocaine, il n'est pas possible d'expliquer, par les mêmes facteurs, les autres aspects géographiques du peuplement. Aussi ne faut-il pas espérer une corrélation importante entre la densité de la population rurale et tel ou tel élément du milieu naturel (par exemple, la corrélation entre densité de population et précipitations annuelles moyennes n'est que de 0,35).

Le type d'activité rurale n'est pas sans lien avec la densité de la population. Les montagnes pastorales ont des densités beaucoup plus faibles que celles des plaines céréalières. Noin note une « relation très nette entre la densité de la population rurale et le taux d'occupation agricole du sol » (202, 1, p.219);

un graphique suggestif illustre la validité de cette relation pour une partie du Centre-Ouest (p. 220). Mais le même auteur complète ensuite ses observations en mettant en évidence certaines discordances entre les deux phénomènes comparés (p. 221). Or les divergences sont loin d'être négligeables à l'échelle du pays comme le montre l'examen de la corrélation entre la densité de population rurale et la part cultivée de la superficie totale ($r = 0,60$); ou entre le nombre de foyers ruraux et la superficie cultivée traditionnelle ($r = 0,61$) ou totale ($r = 0,60$). Le type de mise en valeur du milieu naturel exerce bien une influence sur la densité du peuplement, mais cette notion n'est pas plus déterminante que celle des conditions du milieu naturel (2). Comme on le verra par la suite, cette dernière conclusion ne sera pas modifiée par la prise en compte du caractère intensif (par unité de surface) de l'exploitation agricole.

Il faut recourir à l'histoire pour expliquer les aspects de la distribution de la population qui échappent aux autres facteurs. Bien que cette histoire soit encore relativement mal connue, les recherches de Noin permettent cependant de conclure à l'ancienneté des inégalités de peuplement observées aujourd'hui (Noin, 202, 1, pp. 233-273). « Ce sont plutôt des causes démographiques et économiques qui sont responsables des inégalités constatées. Et plutôt les premières que les secondes » et notamment « le rôle différentiel des épidémies ou de la fécondité » (p. 272).

Finalement, chacun des différents facteurs invoqués pour l'explication intervient différemment selon les caractéristiques présentées au même endroit par les autres facteurs. Aussi ne trouve-t-on pas de facteurs déterminants au niveau national. Mais à l'échelle de la région, les pages précédentes ont montré que tel ou tel facteur pouvait exercer une influence plus ou moins prépondérante. Par conséquent, il n'y a pas d'explication globale satisfaisante de la disposition géographique des grandes masses de la population rurale du Maroc. Si l'aridité explique

(2) On trouvera dans MATTINGLY et SCHMIDT (175), une cartographie de la densité de population, des précipitations, de l'utilisation du sol, à l'échelle du Maghreb.

largement l'opposition entre les deux faces de la dorsale centrale, elle n'explique pas du tout les fortes densités du Nord-Est ou de l'Anti-Atlas occidental. Les conditions naturelles aident à comprendre la disposition en anneau des fortes densités du Centre-Ouest, mais elles ne rendent pas compte de l'homogénéité des densités dans le Sebou central (Rif, Prérif, Saïs, Rharb). En ce qui concerne la répartition des hommes, l'histoire (et ses composantes) devait donc s'ajouter au milieu naturel pour constituer les fondements de la structuration de l'espace.

3. *Trois mesures complémentaires de la distribution.*

a. Le centre de gravité.

Le centre de gravité (moyennes pondérées des coordonnées) peut être considéré géographiquement comme le point d'équilibre autour duquel s'ordonne la répartition des masses dont on examine la distribution dans l'espace. Comme toute valeur moyenne, il n'a de signification que globale et ne peut être envisagé que comme un complément à l'analyse de distribution territoriale qui vient d'être menée. Mais précisément, dans une optique d'organisation générale du territoire, le centre de gravité est un indicateur utile.

Le centre de gravité géographique du Maroc (superficie) est situé à 55 km au Sud de Beni-Mellal, dans le Haut-Atlas, non loin (12 km) du Jebel Azourki qui culmine à 3 590 m. Sa situation centrale sur la grande dorsale marocaine évoque parfaitement le rôle de cette dernière en tant que ligne de partage du Maroc en deux parties dont les superficies sont sensiblement égales. Mais ce centre de gravité n'est situé qu'à 225 km de l'océan (à Casablanca) ce qui traduit le fait qu'une grande partie du territoire marocain est relativement proche des côtes. Enfin la localisation de ce point central à la limite orientale de la région Centre-Ouest illustre la position centrale de cette région dans le pays (voir carte 47).

Le centre de gravité de la population rurale en 1971 comme en 1960, est situé à proximité immédiate de Oued-Zem, dans la partie nord-orientale de l'anneau de fortes densités de population qui définit la région Centre-Ouest (carte 47). Ce dé-

calage par rapport au centre de gravité territorial traduit la dissymétrie fondamentale de la distribution géographique de la population rurale. Localisé presque à mi-chemin entre le centre territorial et l'océan, le barycentre de la population rurale indique aussi le rapprochement des masses de population et du littoral (Oued-Zem est à 120 km de l'Atlantique). Il convient encore de noter son décrochement vers le Nord, par rapport au centre territorial, ce qui exprime le poids démographique relativement plus lourd de la partie septentrionale du pays. Du point de vue de la répartition de la population rurale, la région du Centre-Ouest n'est plus parfaitement centrale dans le pays.

Régionalement, la localisation des centres de gravité est instructive. Elle est quasi identique en 1960 et en 1971.

L'organisation de la région du Nord-Ouest et de celle du Centre-Ouest autour d'un centre est évidemment reflétée par la position du barycentre. Dans la région du Nord-Ouest, celui de la population est situé à Rhouazi près de Karia, dans le Prérif, c'est-à-dire en plein cœur des fortes densités de population; le barycentre territorial est situé à une vingtaine de kilomètres plus au Sud à cause du poids des zones moins peuplées du Plateau Central et du Moyen-Atlas. En revanche, le centre de gravité de la population rurale du Centre-Ouest se trouve à Ben-Guerir, au milieu des plateaux steppiques peu peuplés: le centre de la région est un point faible; le barycentre territorial est à une douzaine de kilomètres vers le Sud-Est. Dans le Sud-Ouest, le centre démographique est situé au contact de la plaine du Souss et de l'Anti-Atlas, à quelque 30 km au Sud-Ouest de Taroudant; le centre territorial est à une dizaine de kilomètres de là, vers le Sud-Est. La situation est différente au Maroc oriental où la zone densément peuplée est excentrique; si le barycentre de la population rurale se trouve à peu près à mi-chemin entre Nador et Taourirt, à la limite entre zone peu peuplée et zone de forte densité, le centre territorial, en revanche, se trouve à quelque 70 km plus au Sud. Enfin il n'est pas étonnant de trouver le centre démographique de la région du Sud à proximité de Tinerhir, dans la dépression synclinale sud-atlasique et à mi-chemin des zones plus denses du Tafilalet et du Draa; la disposition assez dissymétrique de la population dans cette énorme région s'exprime par un important décalage du centre territorial par rapport à celui de la population: il est situé au Sud-Ouest de ce dernier, à une centaine de kilomètres de distance.

Dans chacune des régions, ainsi qu'au niveau national, le centre de gravité de la population rurale est plus septentrional que son homologue territorial. Ce déplacement vers le Nord,

parfois léger mais toujours présent, est une caractéristique générale de l'organisation de l'espace vue sous l'angle de la répartition de la population rurale. Il s'explique largement par le fait que les conditions naturelles offertes à l'homme dans chacune des régions, ont généralement tendance à devenir moins favorables à mesure que la latitude diminue. Le cas est clair au Maroc oriental, dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest. Dans le Sud également, bien qu'il faille y ajouter l'influence de la localisation des hauts reliefs avec leur incidence sur les disponibilités en eau. Dans le Nord-Ouest, les conséquences des variations de latitude interviennent aussi mais on doit y ajouter des circonstances historiques mal connues qui ont fait du Rif une montagne très peuplée malgré les difficultés qu'il oppose à la mise en valeur agricole.

b. La concentration géographique.

Les courbes classiques de concentration (souvent appelées courbes de Lorenz) expriment le degré de concentration d'une caractéristique donnée parmi les individus d'une population. Si ces individus sont des unités territoriales de base, nous parlerons de concentration géographique (voir annexe 1 pour plus de détails sur la définition de la concentration géographique et de l'indicateur de cette concentration variant entre 0 et 100).

Les vigoureux contrastes mis en évidence par l'analyse des densités de population, se mesurent par une *forte concentration géographique de la population rurale par rapport à la superficie. L'indice de cette concentration est de 42.* Plus concrètement, cela signifie que l'on trouve:

10 %	de la population rurale sur	2,7 %	du territoire
25 %	''	7,5 %	''
32 %	''	10 %	''
50 %	''	18 %	''
64 %	''	25 %	''
75 %	''	32 %	''
89 %	''	50 %	''
97 %	''	75 %	''

Si la moitié des habitants des campagnes vivent sur moins du cinquième des terres et si près des 9/10 d'entre eux n'utilisent

que la moitié du pays, c'est que les quelques zones de fortes densités du Maroc sont en même temps des zones de vastes dimensions. C'est surtout vrai pour le Nord-Ouest et le Centre-Ouest. Il est évident que *cette configuration géographique en masses de population importantes est capitale du point de vue de l'organisation de l'espace*. Elle oriente notamment le dimensionnement des régions qui se dégagent et l'homogénéité des structures régionales internes.

Le degré de concentration de la population rurale varie selon les régions. Ainsi dans le Maroc oriental, l'indice de concentration vaut 43 ce qui est analogue à celui de la nation. Le type de concentration est cependant légèrement différent; en effet, la population se répartit davantage sur les extrêmes puisque 10 % des ruraux se concentrent sur 1,5 % de la région seulement et 50 % des gens sur 12 % des terres seulement, mais 81 % des campagnards occupent la moitié des terres. Par contre, le Nord-Ouest est beaucoup plus homogène: l'indice de concentration est de 17; cela signifie que les 2/3 des ruraux vivent de la moitié de la surface régionale, et le 1/3 occupe moins de 20 % des terres. C'est l'opposition entre le noyau central densément peuplé et les franges pastorales peu peuplées du Sud de la région, qui amène l'indice à sa valeur de 17. La région du Centre-Ouest est plus homogène encore, l'écart entre ses marges moins peuplées et la couronne de fortes densités étant relativement peu important. L'indice de concentration est très faible: 12; la moitié de la population rurale occupe 38 % de l'espace et le dernier quart de la région abrite encore 16 % des campagnards. En ajoutant le Sud-Ouest au Centre-Ouest, l'indice de concentration de l'ensemble n'atteint que 14.

Il est normal de constater que la concentration nationale de la population rurale est plus élevée que celle des régions puisque le Maroc est fait de la juxtaposition de zones densément peuplées et de zones peu occupées. L'analyse permet donc d'ajouter une caractéristique supplémentaire aux *deux principales régions de peuplement dense du pays: la population y est géographiquement assez peu concentrée par rapport à la superficie*. C'est une mesure de leur homogénéité interne.

c. Le potentiel de population.

Le potentiel de population exprime l'accessibilité d'un lieu à la population globale d'un territoire, ou encore l'intensité des interactions potentielles entre ce lieu et la population totale (pour plus de détails sur la notion de potentiel, consulter

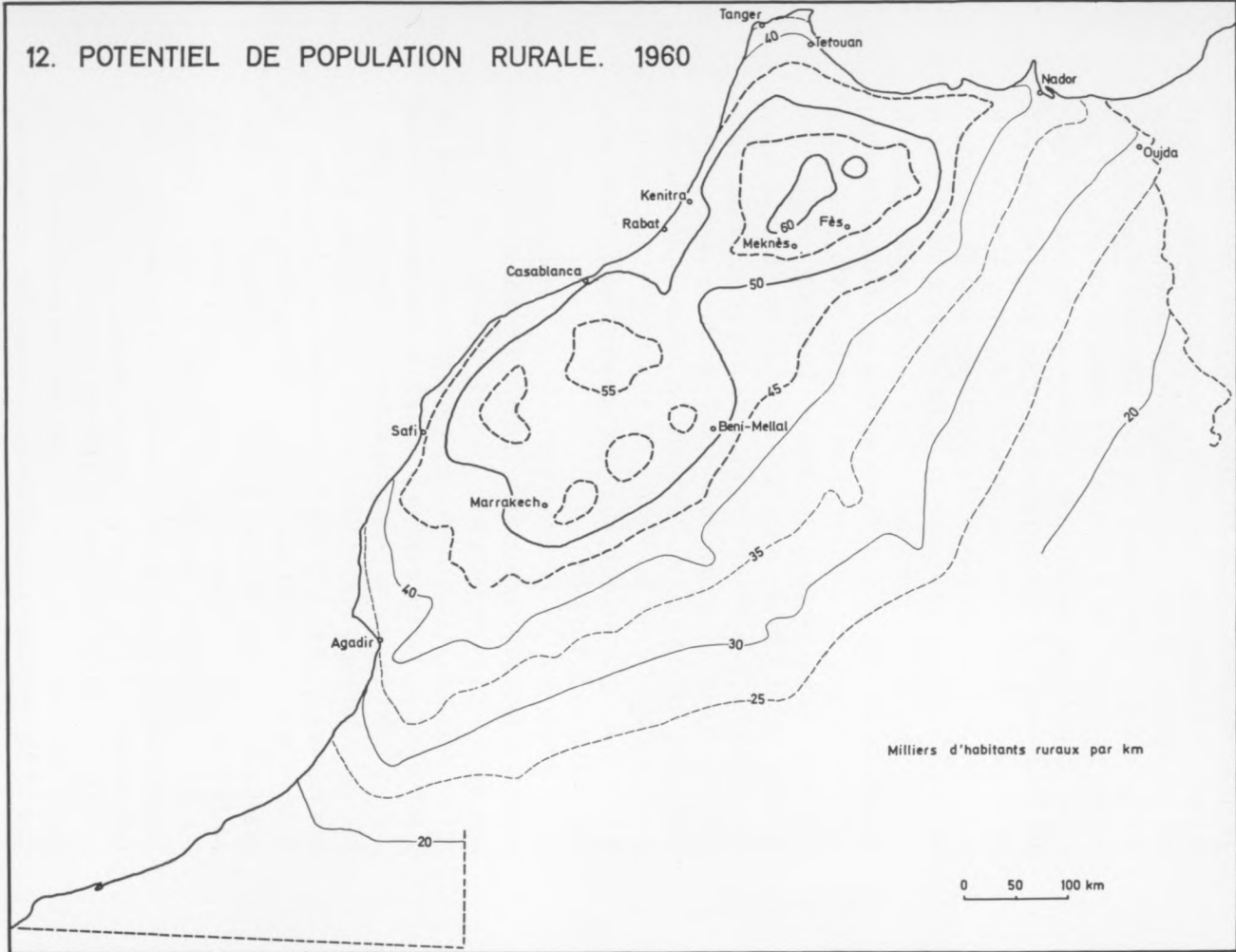
l'annexe 2). Sa valeur en un point se mesure par la somme des rapports: population/distance à ce point. Une carte du potentiel de population rurale, par isolignes, a été établie pour le Maroc de 1960 et de 1971; l'unité de mesure du potentiel est le millier d'habitants ruraux par kilomètre ($m\ h/km$). Les deux cartes sont presque identiques: l'allure des isolignes ne diffère que très rarement et d'une quantité très faible. Bien entendu, les valeurs changent: elles sont, en 1971, de quelque 20 % supérieures à celles de 1960 au même endroit. C'est la carte de 1960 qui est commentée ci-après (voir carte 12).

Le potentiel de population rurale varie de moins de 20 m h/km à plus de 60 m h/km. La configuration générale de la carte rappelle évidemment celle de la carte de densité de population. Les orientations dominantes, les allongements, prennent la direction Sud-Ouest à Nord-Est qui est celle de la dorsale centrale du relief et de la limite entre le Maroc densément peuplé et le Maroc peu peuplé.

Le fait saillant est la mise en évidence des deux régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest comme deux zones de potentiel élevé: plus de 50 m h/km, sur de vastes étendues. Elles sont séparées par un « col » nettement marqué sur l'isoligne de 50 m h/km. Ce « col » se situe exactement dans la zone de faible densité de population qui sépare les deux régions. Mais la ligne d'isopotential de 45 m h/km englobe les deux régions dans un même ensemble de potentiel élevé. *Ainsi, les deux principales régions de forte densité de peuplement sont aussi des zones de potentiel de population rurale élevé.*

Mais la disposition spatiale des masses de population, qui est très différente selon qu'il s'agit du Nord-Ouest (noyau central) ou du Centre-Ouest (couronne circulaire), influence la répartition du potentiel dans ces deux régions. Dans le Centre-Ouest, le refoulement des fortes densités en périphérie ne permet pas l'apparition de potentiels supérieures à 55 m h/km; les cinq micro-régions qui atteignent ces valeurs sont également repoussées en périphérie: Haouz, Srarhna, Tadla, Chaouia et Doukkala s'individualisent sur la carte comme autant d'« îlots » séparés. Dans le Nord-Ouest en revanche, une zone centrale unique et de vastes dimensions (de Khemisset et de Souk-el-Arba au pays des Tsoul près de Taza) se caractérise par un

12. POTENTIEL DE POPULATION RURALE. 1960



potentiel supérieur à 55 m h/km; au centre de cette zone (entre Sidi-Kacem et Taounate), la concentration nucléaire du peuplement permet au potentiel de dépasser 60 m h/km. Le potentiel le plus élevé du pays s'observe donc dans la région du Nord-Ouest. Il y occupe une position centrale.

Le second fait notable est l'élimination des deux noyaux de forte densité de population que sont le Nord-Est d'une part et le Souss d'autre part. Ils ne font pas partie de la zone de potentiel de population élevé. Le potentiel y décroît rapidement de 45 à 30 m h/km comme il le fait le long de la grande dorsale des reliefs centraux et dans la dépression synclinale présaharienne. Nord-Est et Souss ne font qu'infléchir dans une certaine mesure les courbes d'isopotential. Cette élimination des deux zones extrêmes du Maroc densément peuplé tient essentiellement à deux causes: 1) la position excentrique de ces deux régions 2) la relative modestie de leur poids démographique, insuffisant pour compenser les effets d'une position quasi marginale. A Nador comme à Agadir, le potentiel de population rurale est légèrement inférieur à 40 m h/km; à Oujda comme à Tiznit, il est de 30 m h/km: c'est la valeur qu'il atteint aussi à Erfoud dans le Tafilalet.

La diminution du potentiel par suite de l'éloignement par rapport à une situation centrale, affecte également les marges des deux régions de potentiel élevé. C'est ainsi que la presqu'île tingitane, à l'extrémité septentrionale de la région du Nord-Ouest, ne présente qu'un potentiel de population inférieur à 45 m h/km, malgré sa forte densité rurale. A Tanger, le potentiel de population rurale n'est que de 35 m h/km. Pour la même raison, c'est la partie sud-occidentale de la région du Centre-Ouest qui se marginalise, par réduction du potentiel de population: il s'agit du pays Chiadma et du littoral atlantique au Sud de Safi. A Essaouira, le potentiel de population rurale est de 35 m h/km. Finalement, Tanger, Essaouira, Agadir, Ouarzazate, Tinerhir, Midelt, Guercif et Berkane ont à peu près le même potentiel de population rurale.

Dans le Maroc saharien, la position centrale des oasis du Draa, du Dadès, du Tafilalet (et très secondairement leur densité de population plus élevée) leur confère un potentiel de population de 28 à 35 m h/km, ce qui est supérieur à celui

de Goulimine ou de Berguent. Le Maroc présaharien central jouit d'un potentiel de population rurale nettement supérieur à celui du Sahara atlantique (de Goulimine à Tarfaya) et à celui des hautes terres de l'Oriental (de Berguent à Figuig).

Par rapport à la configuration géographique des densités de population rurale, *la prise en compte du potentiel de population des campagnes tend à réduire le poids des régions marginales par leur position, même lorsque le peuplement y est dense. La position des régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest dans l'organisation de l'espace marocain se trouve au contraire renforcée. Mais l'affaiblissement de leurs marges a pour effet de rapprocher leurs centres, sans pour autant que les deux régions cessent d'être nettement distinctes.*

En additionnant, par référence en un point, les produits de la population par sa distance à ce point, on obtient une distance cumulée, une valeur u , qui s'oppose en quelque sorte au potentiel mais dont la signification est moindre (voir annexe 2 pour plus de détails). Une carte par isolignes a néanmoins été établie pour les valeurs u relatives à la population rurale (carte 13); ces valeurs sont exprimées en milliards d'habitants \times kilomètres. Ordonnées autour du point médian de la population rurale, les isolignes regroupent dans un même ensemble de faibles valeurs u (moins de $2,5 \text{ m M h} \times \text{km}$) une grande partie du Nord-Ouest, du Centre-Ouest et des hauts reliefs centraux de la dorsale. Les zones densément peuplées du Nord-Est et du Souss se caractérisent par des valeurs plus élevées de $3,5 \text{ m M h} \times \text{km}$, comme les confins algéro-marocains au Sud d'Erfoud et de Zagora.

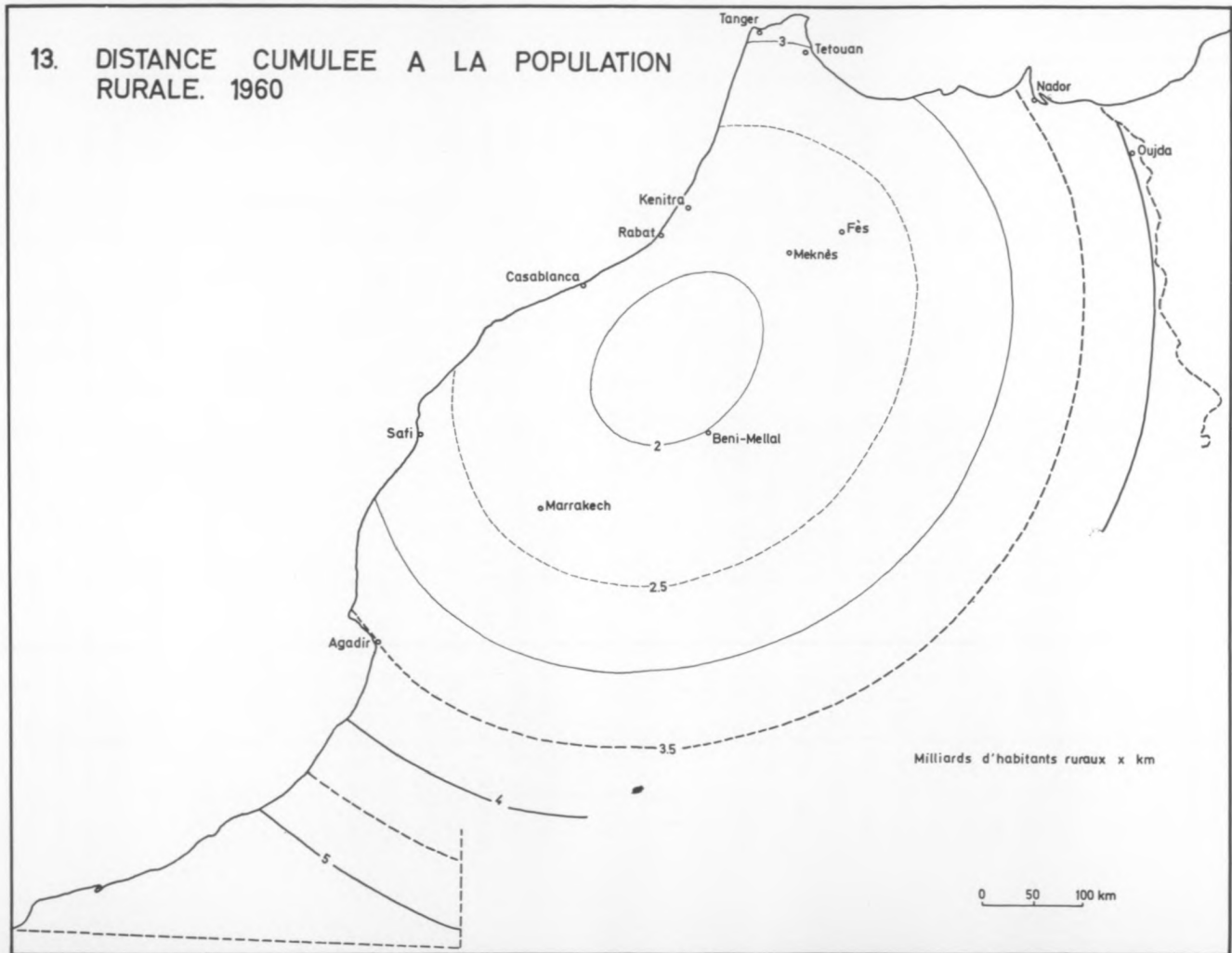
II. GÉOGRAPHIE DES TRAITS DÉMOGRAPHIQUES

1. *Quelques caractères démographiques.*

a. Structure par sexe.

La sous-évaluation des femmes par le recensement de 1960 introduit une distorsion systématique dans les taux de masculinité. Noin estime que ces taux doivent être diminués de deux points si l'on désire se rapprocher de la réalité (202, 2, p. 13). Il a établi une carte, par commune, du taux de masculinité de la population rurale en 1960 (202, 2,

13. DISTANCE CUMULEE A LA POPULATION RURALE. 1960



p. 48). Cette carte montre que le Maroc n'est pas homogène à ce point de vue. Les conséquences de la masculinité sur la fécondité et, par conséquent, sur la croissance démographique, rendent l'analyse de la masculinité, utile dans une optique d'organisation de l'espace.

Le Maroc compte des « régions à structure équilibrée » et des « régions à structure déséquilibrée » (Noin, 202, 2, pp. 13-15). L'équilibre des sexes prévaut dans les régions pastorales du Maroc central et oriental: ce sont des régions faiblement peuplées. Il prévaut également dans les deux principales régions de fort peuplement: le Nord-Ouest et le Centre-Ouest, ainsi que dans la zone de faible densité qui les sépare. Cependant, le Rif central et oriental ne peut être rangé dans les régions d'équilibre. Noin observe encore un faible déficit d'hommes dans le Prérif oriental, le Sud des Doukkala et les Chiadma. Il convient donc d'ajouter aux caractéristiques des deux grandes régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest, celle d'un équilibre de leur structure par sexe. Toutefois, cet équilibre se relâche aux marges septentrionale et sud-occidentale de l'ensemble des deux régions.

Le déséquilibre des structures par sexe est dû à l'émigration masculine. Cette migration, de durée variable, maintient à la campagne des femmes seules en surnombre ce qui réduit dans une certaine mesure la fécondité. Les taux de masculinité les plus faibles (60 à 79) s'observent dans l'Anti-Atlas occidental et dans la région de Tiznit. L'émigration masculine y est intense. Le déficit en hommes est encore très sensible dans le reste du Sud-Ouest densément peuplé (taux de 80 à 89). Des taux de masculinité du même ordre de grandeur caractérisent les zones les plus peuplées du Nord-Est et notamment le Rif oriental. Les deux petites régions à forte densité rurale situées aux deux extrémités du Maroc densément peuplé, témoignent à nouveau de caractéristiques communes. De part et d'autre, l'émigration masculine est due à la pression démographique exercée par une population dense sur un terroir pauvre et relativement aride.

Dans le Sahara marocain, l'émigration a également diminué le taux de masculinité. Il est intéressant de remarquer que Noin signale les déséquilibres les plus forts « dans les oasis des deux extrémités du domaine saharien (Bani, Figuig) ». De sorte que la coïncidence de zones centrales plus denses et à structure par sexe plus équilibrée, se retrouve de chaque côté de la grande dorsale marocaine.

La répartition géographique du taux de masculinité relatif à la tranche d'âge de 20-39 ans, n'est guère différente dans ses grandes lignes. Les imprécisions considérables qui affectent les structures par âge rendent d'ailleurs dangereuses toutes considérations basées sur des tranches d'âge limitées. En outre, cette tranche d'âge est affectée par des faits particuliers comme par exemple la présence de militaires: la corrélation entre cette présence et le taux de masculinité de la tranche 20-39 ans est de 0,70.

b. Structure par âges.

La forte dose d'approximation contenue dans la pyramide des âges obtenue par dépouillement du recensement de 1960, est bien connue (18, vol. 1, pp. 43-45). On ne peut accorder un certain crédit qu'aux données qui regroupent un grand nombre de classes d'âge. On constate également que l'âge des enfants jusque 12 ans est plus aisément contrôlable par l'enquêteur; par conséquent les chiffres relatifs aux enfants sont probablement moins affectés d'erreurs. Les analyses plus fouillées l'établissent en effet. S'appuyant sur les résultats de plusieurs enquêtes, Noin montre que « le seul groupe d'âge qui soit valablement apprécié lors des recensements et des enquêtes est le groupe des jeunes ayant moins de 15 ans » (Noin, 202, 2, p. 24). En conséquence, il a dressé une carte indiquant, par commune, le pourcentage des jeunes dans la population musulmane des campagnes en 1960 (p. 64). En moyenne, ces jeunes représentent 45,8 % de la population rurale. Mais ce pourcentage varie de 35 à plus de 50.

La proportion de jeunes de 0-14 ans est relativement faible dans les pays pastoraux du Maroc central: la moyenne est de l'ordre de 41 % la population totale. Elle est également peu élevée dans le Sud-Ouest (versant méridional du Haut-Atlas occidental, Souss, Anti-Atlas occidental) avec des chiffres du même ordre de grandeur. Elle est un peu plus importante mais encore faible relativement à la moyenne marocaine, dans le Rif occidental. Dans ces trois régions, la faible proportion de jeunes est l'expression d'une natalité plus basse qu'ailleurs (Noin, 202, 2, pp. 26-27).

La part des jeunes dans la population rurale est particulièrement forte dans la frange méditerranéenne du Maroc oriental, depuis le Prérif oriental jusqu'à Oujda; la moyenne est de 49 %. Les deux petites régions de forte densité de population que sont le Souss d'une part et le Nord-Est d'autre part, présentent cette fois des caractéristiques très différentes: fécondité parmi les plus faibles du Maroc dans le Souss (sens large) et fécondité la plus élevée du pays dans le Nord-Est. Une forte proportion de jeunes peut encore s'observer ailleurs mais sous une forme plus étroitement localisée: partie du Rharb, de la Chaouia, des plateaux intérieurs atlantiques, du Sahara (Noin, 202, 2, p. 27).

2. Evolution numérique de la population rurale.

a. L'accroissement naturel

La croissance démographique dépend de l'accroissement naturel et du solde migratoire. Les variations régionales de l'accroissement naturel étaient pratiquement inconnues et l'étude sur la population rurale de Noin a jeté les premières lumières sur cette question. L'auteur utilise trois indicateurs pour évaluer les différences régionales de natalité. Le premier est la part des jeunes dans la population, déjà analysée. C'est un

indicateur très valable parce que la natalité est, de loin, le principal facteur qui la détermine. Le second critère employé est le rapport enfants 0-14 ans/femmes de plus de 15 ans: l'image géographique obtenue (une valeur par région: 202, carte page 50) est très semblable à celle de la carte du pourcentage des jeunes dans la population car la part des femmes dans la population varie dans des proportions bien moindres. Enfin le troisième indicateur retenu est une estimation directe du taux de natalité par région à partir des résultats de l'enquête à objectifs multiples (voir 16 et 201). Les trois sources sont concordantes. La natalité est faible dans les montagnes pastorales et dans le Sud-Ouest: 39 à 42 ‰; dans le Maroc central cette faiblesse serait due principalement à la diffusion des maladies vénériennes et secondairement à l'instabilité des mariages. La natalité est forte dans le Nord-Est du pays surtout, mais également en diverses zones du Nord-Ouest et du Centre-Ouest: elle y dépasse 50 ‰; dans le Nord-Est, elle est liée à un état sanitaire excellent sous le rapport des maladies vénériennes, à une forte stabilité des mariages (Noin, 202, 2, pp. 48-58).

La mortalité est plus mal connue encore que la natalité. Afin de saisir ses variations régionales, Noin a utilisé les résultats de l'enquête à objectifs multiples. Le problème est plus délicat que pour la natalité car les déclarations aux enquêteurs sont moins sûres et, de plus, la mortalité est davantage soumise à des variations interannuelles irrégulières. Aussi Noin a-t-il jugé plus prudent de ne distinguer que quelques régions dans le Maroc (voir sa carte p. 74). La mortalité la plus faible (de l'ordre de 15 ‰; et de 12 ‰ pour la mortalité infantile) s'observe dans l'arrière-pays de Rabat (jusque Meknès et Fès) et de Casablanca (Chaouia); elle serait à peine plus élevée dans le reste du Centre-Ouest. En revanche, la mortalité dépasse 24 ‰ (et 17 ‰ de mortalité infantile) dans le Haut-Atlas et tout le Sud du Maroc. Le Rif, le Maroc central et le Maroc oriental subiraient une mortalité voisine de la moyenne nationale rurale de 21 ‰ en 1962 (Noin, 202, 2, pp. 71-77).

L'accroissement naturel de la population rurale marocaine vers 1962 peut être évalué à 2,5 ou 2,6 ‰ par an. Actuellement (après 1970), il est supérieur à 3 ‰. Le poids de cette croissance démographique est certainement considérable. Il l'est d'autant plus que la région où il se produit est pauvre et densément peuplée. Il provoque alors inévitablement des mouvements de migrations dont la principale destination est la ville, mais aussi d'autres campagnes et, de plus en plus, l'étranger. La carte de l'accroissement naturel établie par Noin à partir de ses évaluations de la natalité et de la mortalité (carte p. 88), montre que les taux d'accroissement naturel peuvent varier du simple au double selon les régions en 1962. Les taux les plus élevés (supérieurs à 25 ‰) se rencontrent essentiellement: dans le Nord-Est (natalité très élevée), dans le Nord-Ouest (natalité élevée et mortalité moyenne à faible), dans le Centre-Ouest (natalité élevée et mortalité moyenne à faible). Les taux inférieurs à 21 ‰ se rencontrent d'abord dans les régions ayant à la fois

une faible natalité et une mortalité élevée (Maroc pastoral central, Sud-Ouest), et ensuite dans les zones à natalité moyenne et mortalité très élevée (Sahara marocain) (Noin, 202, 2, pp. 79-91).

Les variations géographiques de l'accroissement naturel de la population sont donc considérables. On comprend, dès lors, qu'elles ont affecté et qu'elles affectent encore d'une manière importante les relations entre les hommes et l'espace qu'ils occupent c'est-à-dire, finalement, l'organisation de l'espace marocain. En particulier, *la répartition actuelle de la population n'est certainement pas tout à fait étrangère aux variations régionales des caractères démographiques*. A partir de quelques calculs hypothétiques simples, Noin montre que des taux d'accroissement naturel différents (surtout basés sur une natalité différente, la mortalité passée étant plus homogène) peuvent conduire, au bout d'un certain temps, à des densités de peuplement très inégales. Il conclut que l'on peut « tenir pour vraisemblable l'hypothèse selon laquelle la fécondité a été un facteur important pour différencier les régions humaines du Maroc » (Noin, 202, 2, p. 91). Bien entendu, comme on l'a montré dans les pages précédentes, le milieu naturel intervient également dans cette explication. Il n'empêche que la pression exercée par la croissance démographique s'est vraisemblablement traduite, généralement, par un accroissement de densité avant que le milieu naturel ou une circonstance historique ne conduisent à un éventuel mouvement migratoire compensateur. D'ailleurs, le calcul de la corrélation entre la densité de la population rurale et la part des jeunes de 0-14 ans dans la population, donne un coefficient de 0,40; pour faible qu'il soit, il est néanmoins significativement positif. La corrélation est plus élevée (0,73) entre le taux d'accroissement naturel et la densité, par région. Par conséquent l'hypothèse émise par Noin peut être admise dans la forme prudente où elle a été énoncée.

b. L'évolution numérique globale.

Mais l'accroissement naturel n'est pas seul responsable de l'évolution numérique de la population rurale des régions du Maroc. Les mouvements migratoires interviennent également;

mais ils étaient pratiquement inconnus (3). L'étude de Noin contribue à combler cette lacune principalement grâce à une série d'enquêtes sur le terrain entreprises en 1965-1966 et grâce à une exploitation particulière des données de base du recensement de 1960 (Noin, 202, 2, pp. 143-279). Il en sera question plus loin, dans la 5ème partie. Quoi qu'il en soit, l'évolution numérique de la population des campagnes marocaines traduit avant tout la vigueur de l'accroissement naturel. D'un effectif de moins de 5 millions d'habitants en 1912, on passe à 8 600 000 habitants ruraux en 1960, malgré un exode considérable vers les villes. La croissance est aujourd'hui beaucoup plus rapide encore. Les taux annuels moyens de croissance sont estimés comme suit par Noin (202, 2, p. 101):

0,7 % entre 1900 et 1926

1,2 % entre 1926 et 1952

1,9 % entre 1952 et 1960

Entre 1952 et 1960, le nombre de personnes recensées par le tertib (impôt rural) a augmenté au rythme de 2,2 % l'an. Puisqu'il s'agit d'adultes, le taux relatif à la population totale doit être supérieur. Peut-être doit-on admettre une sous-évaluation en 1952 suite aux conditions politiques du moment; mais elle doit être moins ample que celle du recensement qui est une opération périodique alors que les listes de l'impôt rural étaient annuelles. La comparaison avec le tertib indique peut-être une sous-évaluation de la croissance par Noin, après 1952; ce qui pourrait signifier également que le recensement de 1952 est un peu moins mauvais qu'il n'y paraît. Mais il ne s'agit de toute manière que de nuances et les incertitudes portent principalement sur les estimations relatives à 1952. C'est pourquoi il est préférable de suivre Noin lorsqu'il envisage de préférence la période 1936-1960 pour analyser les variations régionales de l'augmentation du nombre de campagnards marocains. La période étant assez longue, elle distinguera les écarts avec plus de netteté. Une carte de l'évolution de la population rurale

(3) Quelques études ont cependant abordé le problème, notamment PETIT et CASTET-BAROU, 213. Voir aussi dans la bibliographie les numéros suivants où se trouvent diverses informations: 81, 104, 124, 151, 154, 157, 169, 176, 189, 197, 218, 219, 222, 224 et 234.

durant ces 24 ans a été établie par Noin, au niveau de la commune (202, 2, p. 80). En outre, pour la période 1900-1936 une carte d'évolution de la population a également été dressée, au niveau de la région cette fois (Noin, 202, 2, p. 120).

D'une manière générale, de 1900 à 1960, l'augmentation de la population rurale a été nettement plus considérable dans les plaines que dans les régions arides et montagneuses. La densité de la population rurale a plus que doublé dans les plaines alors qu'elle augmentait de 70 % en zone aride et de 40 % en montagne (Noin, 202, 2, p. 121). Cette évolution différentielle se traduit par le déplacement du point médian de la population rurale, d'environ 25 km vers le Nord-Nord-Ouest en 60 ans (Noin, p. 124).

Les accroissements les plus élevés concernent le Saïs, le Rharb et la région de Rabat dans le Nord-Ouest, la Chaouia dans le Centre-Ouest. A nouveau, *les deux grandes régions de forte densité se distinguent par une forte croissance*. Car les autres parties de ces régions, à l'exception des franges montagneuses, connaissent également une croissance importante à moyenne. Le Nord-Est et le Sud-Ouest s'opposent par leurs rythmes d'évolution. Rapide dans le Nord-Est, il est plus lent dans le Sud-Ouest où l'Anti-Atlas est la montagne dont l'accroissement est le plus lent et où le Souss est la plaine où cette augmentation de population est la moins rapide.

La période 1936-1960 est plus favorable à une étude détaillée. Cependant, la géographie de la population rurale en 1936 n'a pu être reconstituée qu'au prix de longs efforts et d'un certain nombre d'approximations (Noin, 202, 2, p. 125). Ces dernières ont leur source dans les données de base du dénombrement de 1936, ou dans les regroupements qu'il a fallu effectuer pour faire coïncider les unités géographiques de base en 1936 et 1960, ou dans les rectifications apportées dans les cas d'erreurs manifestes des documents de base. Par ailleurs, la carte elle-même montre parfois une coïncidence trop nette entre certaines limites de zones d'égal accroissement et des limites administratives (ex-frontière méridionale du Maroc espagnol rifain; limites Nord, Ouest et Sud de la province de Beni-Mellal; cercles d'Azrou, des Srahna, d'El-Jadida, de Karia, et d'autres); il est vrai que certaines limites administratives peuvent correspondre à des frontières naturelles ou de peuplement. Dans l'ensemble cependant, l'allure générale de la carte exprime les grands traits géographiques de l'évolution numérique de la population rurale.

Environ 14 % de la population rurale sont concernés par des accroissements considérables: plus de 60 % en 24 ans soit 2 % en moyenne annuelle. Ces zones ont évidemment été le siège d'une immigration: Saïs, Rharb, environs de Rabat, de Casablanca, de Marrakech, centre du Tadla, plaine du Souss, plusieurs groupes de communes du Nord-Est. Les régions où la croissance de la population a été voisine du taux

d'accroissement naturel (mais en lui restant inférieur) sont les plus nombreuses: Rif et Prérif occidental, plateaux intérieurs atlantiques, Haouz occidental, où l'augmentation a été comprise entre 1,4 et 2 % l'an; Prérif central et oriental, plaines atlantiques méridionales, la plupart des montagnes et des oasis, où l'augmentation s'est opérée au rythme de 0,8 à 1,4 % l'an. Enfin les augmentations inférieures à 20 % (moins de 0,8 % l'an) caractérisent une partie des plaines au Sud de Casablanca, des communes du Tadla et quelques groupes de communes de montagnes (dans l'Anti-Atlas, le Haut-Atlas oriental, le Moyen-Atlas oriental); dans tous ces cas, l'exode rural a été important (Noin, 202, 2, pp. 126-127).

Dans une optique macrogéographique, on est amené à formuler plusieurs observations:

1) *La zone de forte densité de population du Nord-Ouest est incontestablement celle qui a connu les accroissements les plus considérables de population rurale.* On y trouve plus des 3/4 des communes marocaines dont l'accroissement moyen a été supérieur à 2,5 % l'an. Aucune commune n'a vu croître sa population à moins de 0,8 % l'an. La moitié des communes ont connu une croissance de population rurale comprise entre les taux de 1,4 % et 2 % l'an; 20 % des communes ont connu une croissance supérieure à 2 % par an. La région n'a donc pas connu d'exode rural très intense. Les régions d'immigration sont celles qui ont connu un développement agricole relativement intensif notamment suite à la colonisation européenne: Saïs, Rharb, région de Rabat.

2) La région du Nord-Est et même, plus largement, le Maroc oriental, est la zone qui ressemble le plus au Nord-Ouest par son dynamisme démographique. La population rurale a augmenté à un rythme rapide (supérieur à 2 % l'an) dans le secteur irrigué de la Basse-Moulouya, où elle peut être liée au développement agricole; mais elle a crû également dans les régions de Nador et Oujda-Jerada où elle est peut-être en relation avec le développement minier. Nulle part la population rurale n'a connu un exode très important.

3) Le Centre-Ouest présente une image bien différente. Six pourcents des communes seulement ont vu leur population croître en moyenne à plus de 2 % l'an: dans le Tadla et le Haouz de Marrakech, où les quelques communes concernées doivent

cette croissance au développement d'une agriculture irriguée moderne; autour de Casablanca surtout, pour des raisons agricoles mais aussi à cause de la proximité de la grande ville. La moitié des communes n'a connu qu'une croissance démographique médiocre (de 0,8 à 1,4 % l'an) qui témoigne d'une émigration importante, notamment dans les plaines. Enfin, le Centre-Ouest abrite les noyaux les plus importants d'exode rural intense: les Doukkala septentrionaux, la Chaouia sud-occidentale, une partie du Tadla; la population a augmenté de moins de 0,8 % par an en moyenne.

4) Le Sud-Ouest est plus contrasté. La vallée du Souss où s'est développée une agriculture de colonisation moderne et irriguée, a vu croître considérablement sa population rurale (plus de 2 % l'an). Mais tout le reste de la région émigre: les 3/4 des communes n'augmentent leur population qu'à moins de 1,4 % l'an, avec un noyau d'exode intense dans l'Anti-Atlas occidental.

5) Le Sud marocain est assez homogène. La population rurale a augmenté au rythme moyen de 0,8 à 1,4 % par an, ce qui implique une émigration.

Au fil du temps, *le poids démographique rural du Maroc se déplace donc vers le Nord*. Les régions du Nord-Ouest et du Nord-Est, distinctes à bien des égards, ont en commun le fait d'avoir été le siège d'une augmentation de population rurale plus considérable que partout ailleurs. L'immigration concerne d'assez vastes secteurs. L'émigration, largement présente, n'a cependant jamais été très intense. Le Centre-Ouest et le Sud-Ouest ont connu une croissance démographique moins forte. De plus, ces deux régions sont plus contrastées et plus « fractionnées ». En effet, les zones de forte augmentation sont petites et dispersées et elles sont souvent voisines de zones où l'exode rural est intense. *La coupure du Maroc atlantique en deux parties, au niveau de la ligne Rabat-Khenifra, reprend de l'importance sur le plan de l'organisation de l'espace*.

L'ampleur des variations géographiques de l'évolution numérique de la population rurale montre à l'évidence que le bilan migratoire en est le principal facteur. L'accroissement naturel, par ailleurs très mal connu pour la période 1936-1960, ne joue

qu'un rôle très secondaire (Noin, 202, 2, pp. 128-130). Ce sont les facteurs économiques, et singulièrement agricoles, qui expliquent les différences régionales de la croissance de la population rurale. Noin considère que « l'évolution géographique de la population a été étroitement en rapport avec l'évolution de l'agriculture » (202, 2, p. 142). Notre analyse a montré dans quelle mesure on pouvait le penser.

Cependant, il n'est pas possible de considérer que l'accroissement démographique est plus spécialement lié à tel ou tel aspect particulier du développement agricole comme la présence d'une agriculture dite « moderne » (par opposition à l'agriculture dite « traditionnelle »), ou comme l'irrigation. Si l'agriculture moderne de colonisation a certainement attiré de la main-d'œuvre dans le Saïs, le Rharb ou le Souss, elle est par contre relativement ou totalement étrangère à la croissance considérable du centre du Tadla ou des Hauts-Plateaux de l'Oriental. Sa présence en Chaouia n'a pas empêché un exode rural très important. Aussi n'est-il pas surprenant de constater une corrélation très faible entre l'accroissement de population rurale 1936-1960 et la part du secteur moderne dans l'agriculture ($r = 0,35$). L'élimination des provinces correspondant à l'ex-zone de protectorat espagnol où les taux d'accroissement peuvent paraître un peu trop élevés et uniformes, ne modifie guère la corrélation ($r = 0,40$). Sa faiblesse s'explique notamment par le fait que le secteur moderne est absent d'un grand nombre de communes qui, cependant, connaissent des accroissements de population d'ampleurs différentes. Aussi l'analyse des résidus de la régression est-elle intéressante, car elle révèle les communes pour lesquelles l'accroissement réel est supérieur à l'accroissement calculé; ce sont des zones d'agriculture moderne comme le Rharb, le Saïs, la région de Rabat, la Chaouia-Nord, la plaine du Souss, le Tadla, les environs de Marrekech; mais aussi quelques zones minières comme la zone Touissit-Jerada, la région de Youssoufia, celle de Midelt; enfin quelques zones du Moyen-Atlas comme les cercles de Sefrou, Tahala et Taza, où l'accroissement naturel semble supérieur à ce qu'il est dans le reste du massif. La corrélation est nulle entre l'accroissement de population et le produit agricole par foyer. De sorte qu'on

ne peut absolument pas lier l'émigration au degré de pauvreté, d'une manière rigoureuse. Les différences de revenus exercent certainement une influence sur l'exode rural, mais elles ne sont pas le seul facteur à prendre en compte. La pression démographique, le type d'activité (agriculture moderne, mines), l'offre d'emploi indépendante de l'agriculture, jouent également un rôle. L'explication détaillée des accroissements de population ne saurait être entreprise que dans le cadre d'une étude spécifiquement consacrée à ce problème.

Les causes ordinairement exprimées en termes économiques, interviennent par conséquent dans une certaine mesure pour modifier la répartition des hommes et, en même temps, l'organisation territoriale du pays. Le Maroc était un pays où le contraste entre montagnes peuplées et plaines peu occupées, a frappé plus d'un voyageur. Noin remarque que cette « anomalie ancienne de la géographie de la population s'est atténuée sensiblement au cours du XX^e siècle » (202, 2, p. 121). En termes plus propres à s'intégrer à un point de vue d'aménagement spatial, nous dirons que *l'évolution géographique de la population rurale au XX^e siècle, a conduit à un meilleur ajustement de la distribution des ruraux à la répartition des ressources.*

L'évolution numérique de la population rurale entre 1960 et 1971 confirme cette tendance (voir carte 14). La part importante prise par l'accroissement naturel tend à réduire l'importance relative des mouvements migratoires. La conséquence en est que les rythmes de croissance des communes ne s'écartent pas considérablement de la moyenne du monde rural: 65 % des communes s'en écartent de moins de 10 %. Les divergences supérieures à 10 % méritent l'attention.

L'Oriental continue d'être une région à fort accroissement de population. La province de Nador, les cercles de Guercif et de Taourirt ont vu croître leur effectif de population de plus de 32 % (contre 21 % moyenne nationale) ce qui correspond à un taux annuel moyen de plus de 2,5 %. Région de forte émigration mais aussi de très forte natalité, la région ne vit pas que des ressources tirées du milieu. Les envois de fonds des émigrés et la contrebande contribuent dans une certaine mesure à assurer la subsistance de cette zone, particulièrement pauvre

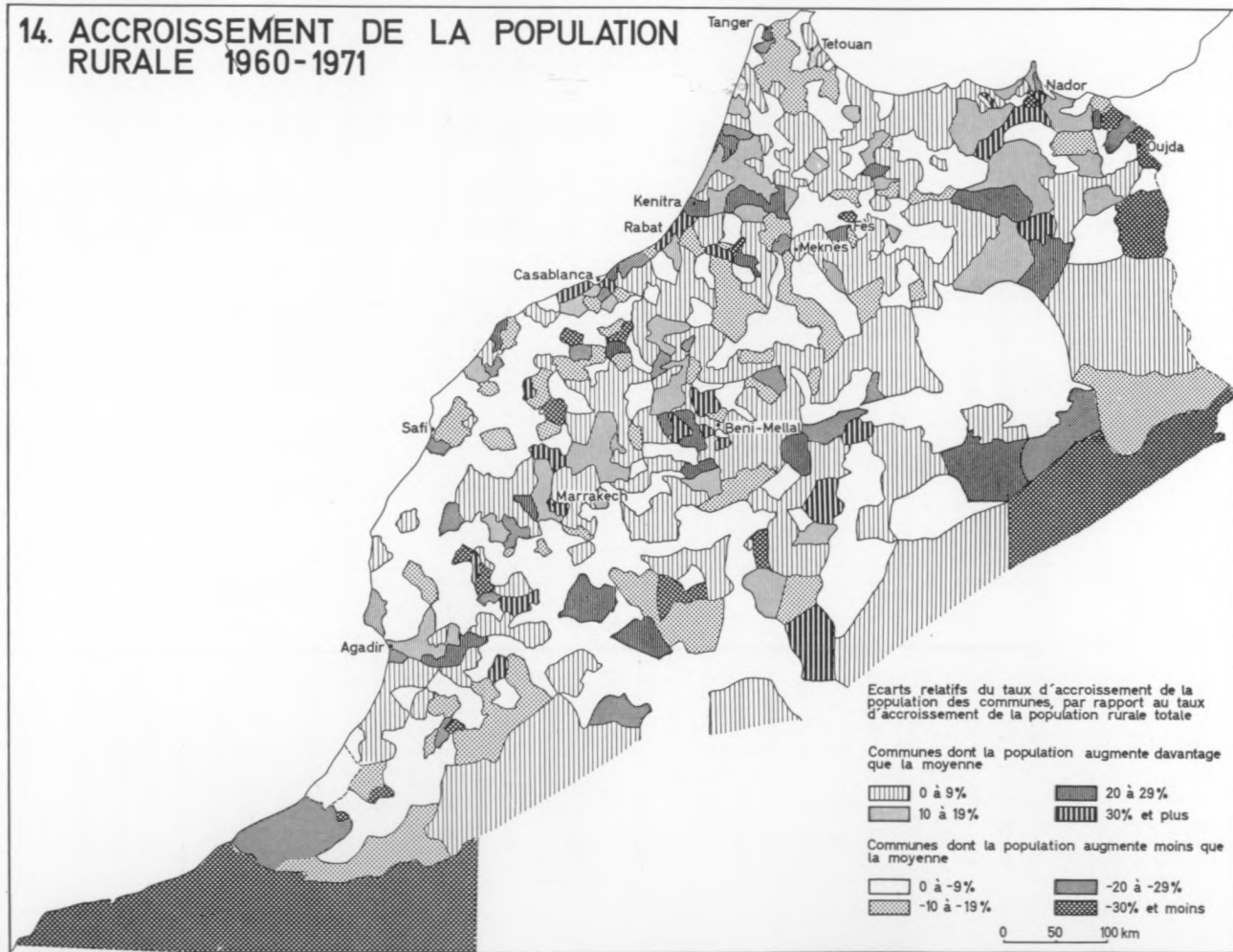
dans sa partie la plus densément peuplée (4). L'importance de l'accroissement naturel, les limitations de l'émigration, l'apport de ressources non agricoles, expliquent la forte croissance observée. Dans la partie de l'Oriental la plus proche de la frontière algérienne, le recul relatif de la population rurale s'explique largement par le retour des réfugiés algériens dans leur pays en 1962; dans le cercle d'Oujda, les étrangers représentaient, en 1960, 26 % de la population marocaine; aussi les ruraux de ce cercle ne sont-ils pas plus nombreux en 1971 qu'en 1960.

Dans le Sud, l'accroissement démographique a été inférieur à la moyenne nationale: 16 % contre 21 %. L'exode rural y est plus important qu'ailleurs. La grande pauvreté l'explique à suffisance. Rares sont les communes où la population a davantage augmenté que dans l'ensemble du pays (région de Ksar-es-Souk).

Dans le reste de pays, c'est-à-dire dans le Maroc atlantique, les zones de forte croissance sont clairement délimitées: le Rharb, le Tadla, le Souss, d'abord; la zone Marrakech-Kelaa et celle de Rabat et Casablanca ensuite. Il s'agit des mêmes régions que celles qui avaient connu un développement démographique important entre 1936 et 1960: la tendance se poursuit. Elle correspond très clairement, en général, au développement d'une agriculture moderne, souvent irriguée, et dont la diffusion s'opère parmi les diverses catégories d'agriculteurs marocains, ce qui signifie qu'elle touche beaucoup de monde là où elle est introduite. Cette croissance démographique est sans doute le meilleur indicateur indirect de la puissante vertu de développement que possède une agriculture irriguée par rapport à une agriculture en sec, ou même une agriculture non irriguée mais résolument moderne par le franchissement de plusieurs seuils qui l'éloignent définitivement de l'agriculture traditionnelle (cultures nouvelles, traction nouvelle, etc...). Il est non moins certain que les effets indirects et induits de la modernisation agricole jouent également en faveur de la forte croissance de population.

(4) A propos de ressources autres que locales, voir NOIN (202, p. 232-239), TROIN (247); ancien: MAZIERES (180).

14. ACCROISSEMENT DE LA POPULATION RURALE 1960-1971



Ailleurs dans le Maroc atlantique, la plupart des communes connaissent une croissance voisine de la moyenne. Le Saïs a cessé de croître: il est l'exception à la règle qui voulait que les tendances 1936-1960 se poursuivent. Déjà largement modernisée, surtout vers Meknès, son agriculture s'est maintenue à un bon niveau mais sans guère progresser. L'irrigation ne peut s'étendre, faute d'eau. Seul le maraîchage s'est développé en vue du ravitaillement des villes de Fès et Meknès notamment. Le recul relatif très sensible de l'intérieur de la presqu'île tingitane est un autre changement par rapport à l'évolution 1936-1960; l'exode s'explique par la pauvreté du milieu rifain déjà très peuplé. Moindre progression également dans le Plateau Central et le Moyen-Atlas où la natalité est moins élevée. Enfin, toutes les plaines atlantiques moyennes, de la Chaouia aux Chiadma et à Amizmiz, continuent d'émigrer. L'augmentation de population est particulièrement faible en Chaouia centrale (13 % de 1960 à 1971), chez les Abda (9 %), dans la région d'Imin'Tanoute et d'Amizmiz (11 %). L'Anti-Atlas connaît la même situation de recul relatif.

Par conséquent, tout le Maroc continue de connaître un mouvement de population rurale dont la tendance fondamentale est une meilleure adaptation de la répartition des hommes à celle des ressources; le Rif oriental constituant l'exception. Il est intéressant de noter que cet ajustement a pu se poursuivre malgré l'accélération de l'accroissement naturel qui pèse sur les zones de développement agricole aussi bien que sur les autres.

2. L'AGRICULTURE

Le poids de l'agriculture dans la vie économique du monde rural est déterminant (5) et son influence sur l'organisation macrogéographique du territoire ne peut manquer d'être considérable. Une analyse géographique minutieuse de l'agriculture marocaine ne peut trouver sa place ici. C'est sous un angle synthétique et avec le souci d'étudier la répartition spatiale des

(5) Concernant les généralités relatives à l'agriculture, voir les publications mentionnées dans la 1^{ère} partie lors de la critique des sources agricoles (1^{ère} partie, 1, 2).

grandes masses que l'activité agricole sera examinée. Dans cette optique, la forme d'expression la plus adéquate sera l'expression en termes monétaires: elle sera largement utilisée. La première partie a développé la méthode utilisée pour traduire, en valeur, l'activité agricole; il n'en sera donc plus question ici. L'analyse géoéconomique sera précédée d'un examen attentif de la distribution géographique de diverses grandeurs physiques qui caractérisent l'agriculture. A chaque étape de l'étude, la distribution de l'activité agricole sera mise en relation avec la distribution de la population rurale.

L'agriculture marocaine en 1960 couvre 5 000 000 d'hectares dont 530 000 hectares exploités d'une manière « moderne » (l'impôt rural définit ce secteur à partir de critères divers et notamment l'équipement mécanique utilisé). En fait, les 2/3 de ce secteur moderne concernent les colons étrangers en 1960; actuellement, ces terres sont en bonne partie reprises par le Maroc, sans pour autant que leur mode d'exploitation ait été toujours modifié. L'agriculture moderne marocaine repose encore largement sur les céréales, mais sa productivité à l'unité de surface est supérieure d'un tiers à celle de l'agriculture traditionnelle. L'agriculture moderne étrangère est également céréalière mais elle est surtout arbustive: sa productivité à l'hectare est plus de deux fois supérieure à celle de l'agriculture traditionnelle (Beguin, 49, pp 72-81). Cette dernière est la seule à faire une place considérable à l'élevage dans sa production. Finalement, les trois catégories d'agriculture ont une structure très différente. Le tableau 3 (pour les sources, voir 1ère partie,

Tableau 3. — *Structure de la valeur ajoutée agricole en 1960*
(en pourcents)

Les nombres expriment des pourcentages	Agriculture			Agriculture		
	trad.	moderne	totale	trad.	moderne	totale
Cult. annuelles	44	43	44	87	13	100
Arboriculture	6	53	12	40	60	100
Elevage	50	4	44	99	1	100
Total	100	100	100	87	13	100

1, 2) indique les grandes lignes de ces structures pour l'agriculture traditionnelle et moderne (le petit élevage est inclus dans les valeurs).

L'élevage représente la moitié de la valeur ajoutée agricole traditionnelle alors que les cultures annuelles forment 44 % de cette valeur; l'arboriculture n'a, en moyenne, qu'un poids modéré dans les ressources. Au contraire, ce sont les cultures arbustives (agrumes et vigne notamment) qui procurent plus de la moitié du revenu de la culture moderne, alors que l'élevage est très négligé. Au total, l'agriculture marocaine « marche sur deux jambes »; cultures annuelles et élevage; les arbres fruitiers ne représentent que 12 % de la valeur ajoutée. Par ailleurs, l'agriculture traditionnelle domine ces deux secteurs principaux. Mais en matière d'arboriculture les exploitations modernes jouent un rôle considérable à l'échelle de la nation. Bien entendu, ces caractéristiques générales subissent des variations importantes selon les régions. Ce sont précisément les structures spatiales que ces variations déterminent, qu'il nous faut étudier.

Par la suite, la notion de densité sera très fréquemment utilisée. Elle sera toujours définie comme le rapport d'une variable déterminée (celle dont on étudie la densité), à la superficie totale de l'aire géographique dans laquelle la variable est mesurée. C'est dans ce sens qu'il a déjà été question de densité de population. C'est également dans ce sens qu'il sera question de densité des superficies agricoles, de densité de valeur ajoutée, de densité de revenu. Les premières s'expriment en pourcentages (une superficie par rapport à la superficie totale mesurée dans la même unité); les deux autres densités s'expriment en unités monétaires par unité de surface (par exemple: DH par km²).

L'AGRICULTURE EN TERMES PHYSIQUES

1. *La population agricole.*

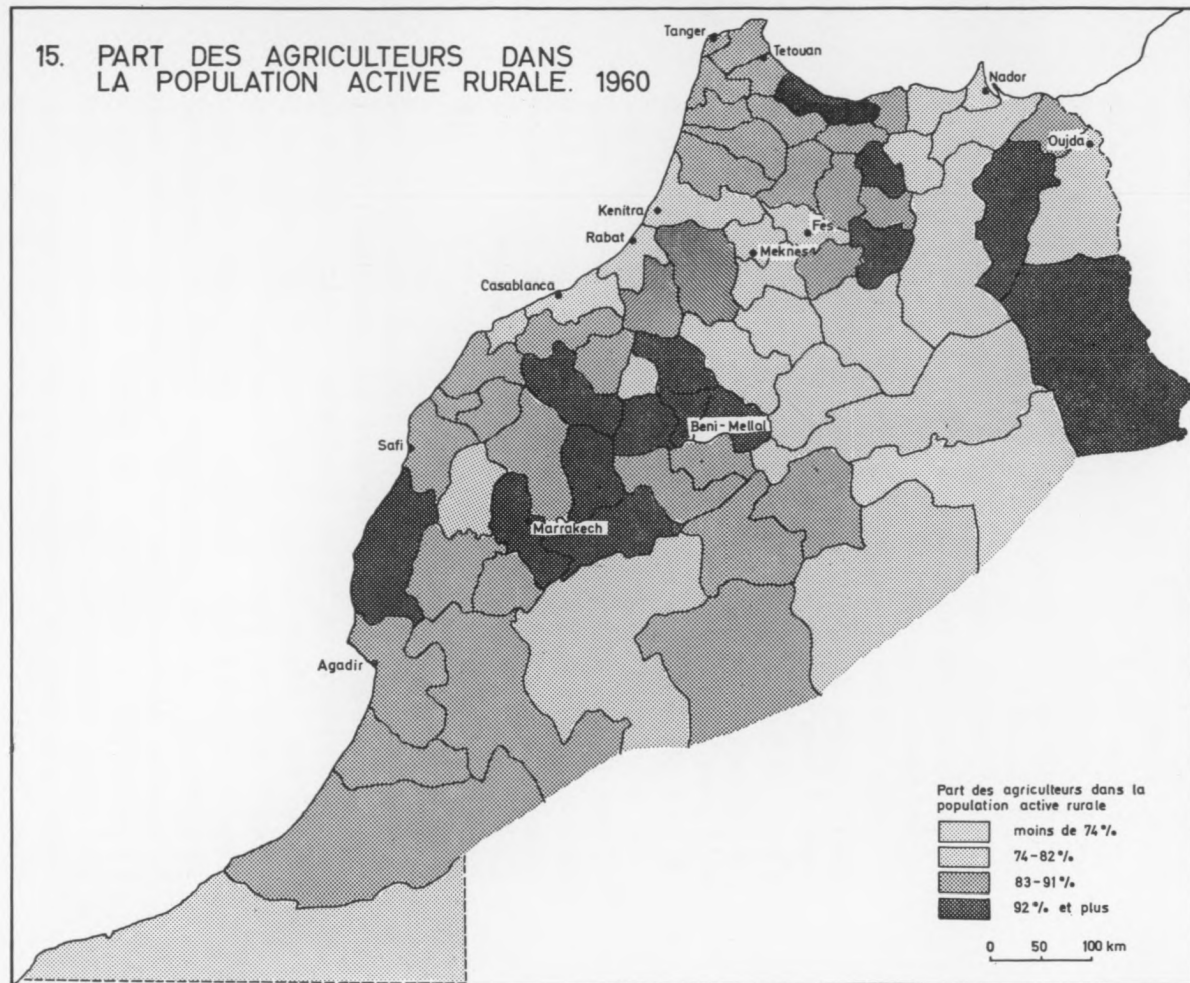
Il n'est pas possible de donner une définition précise de la population agricole qui ne soit basée sur une convention. En effet, dans la campagne marocaine comme dans toutes les autres, les habitants pratiquent à peu près tous une forme d'activité agricole, même s'il ne s'agit

que de cultiver quelques légumes, d'entretenir un verger, d'élever des animaux. Tous les intermédiaires existent entre l'agriculteur véritable et celui qui n'exerce qu'une très petite activité agricole de complément. Dès lors, s'il faut une limite, où faut-il la faire passer? A cette question, la réponse a souvent été empirique. Le recensement de 1960 se base sur les déclarations faites par les intéressés aux enquêteurs: on conçoit que les doubles occupations ont posé des problèmes. L'enquête à objectifs multiples a abordé cette question des doubles activités mais il est malaisé de connaître le seuil au-delà duquel l'activité agricole a effectivement été déclarée. L'impôt rural dénombre les ménages totaux et ceux qui pratiquent l'agriculture (même s'il s'agit de si peu qu'ils sont exonérés), mais on sait que le problème des doubles comptages liés à la dispersion de l'exploitation, existe. Par conséquent, on se trouve dans un domaine peu sûr qu'il faudra bien aborder tel quel.

Le recensement de la population active marocaine musulmane rurale indique que 87 % des ruraux font partie du groupe professionnel des agriculteurs et assimilés, y compris les chômeurs de ces professions (18, vol. 2, p. 196). Le classement de la population active par secteur d'activité économique donne un pourcentage de 86 %, chômeurs exclus cette fois (ibidem, p. 202). L'enquête à objectifs multiples dénombre 66 % des foyers ruraux exerçant uniquement une activité agricole et 19 % exerçant deux activités (agricole et autre), ce qui conduit à un total de 85 % (16, p. 163), chômeurs exclus semble-t-il. Ces diverses sources concordent donc. Une exploitation minutieuse de l'impôt rural et sa comparaison avec les résultats du recensement afin d'éliminer les doubles comptages, a été effectuée pour le bassin du Sebou (21 % de la population rurale marocaine, dans des zones aussi différentes que le Rif, le Moyen-Atlas, le Rharb, le Saïa, le Prérif, le pays Zemmour). Elle évalue à 92 % le nombre de foyers exerçant une activité agricole: sa conception de l'activité agricole est vraisemblablement plus large. On peut par conséquent conclure que 85 % des habitants des campagnes au moins, pratiquent l'agriculture en tant qu'activité professionnelle principale ou complémentaire.

Les variations géographiques de la part occupée par la population agricole dans la population active, ne sont pas négligeables (voir carte 15). Dans le bassin du Sebou, la moyenne de 92 % cache des différences qui vont de 83 % dans le Saïa et 88 % dans le Rharb, à 96 % dans le Prérif et 97 % dans le Rif. Au niveau des régions définies par l'enquête à objectifs multiples, les extrêmes sont de 79 % dans le Maroc oriental et 89 % dans les plateaux intérieurs atlantiques. Au niveau des cercles, la variation est plus considérable puisqu'elle oscille entre 52 % à Guelaia (mais seuls trois cercles ont des valeurs inférieures à 74 %) et 95 % dans plusieurs cercles. La concen-

15. PART DES AGRICULTEURS DANS
LA POPULATION ACTIVE RURALE. 1960



tration géographique (définie en annexe 1) de la population active agricole par rapport à la population rurale totale, est faible: l'indice n'est que de 7; ce qui signifie que 10 % des agriculteurs vivent chez 8 % des ruraux et 50 % des agriculteurs chez 43 % des ruraux. Les variations géographiques du rapport population agricole/population rurale, sont donc assez faibles: l'écart-type est de 7 %.

D'une manière générale, les zones où la population agricole est la moins nombreuse sont (carte 15): le Nord-Est, les montagnes pastorales et le Plateau Central jusque Rabat (y compris la partie méridionale du bassin du Sebou et une prolongation côtière jusque Azemmour), une partie du Sud marocain. Les zones à forte proportion de population agricole sont: le Centre-Ouest, la partie septentrionale du Nord-Ouest, le Sud-Ouest. Les régions provisoires présentent donc chacune une physionomie assez homogène, à l'exception du Nord-Ouest, partagé, et du Sud plus irrégulièrement hétérogène. Mais l'explication de cette distribution géographique ne se trouve pas dans l'agriculture. Elle réside principalement dans les perspectives ouvertes aux activités non agricoles dans les différents territoires. C'est pourquoi il n'en sera question que plus loin. Mais dès à présent il n'est pas inutile de noter que tout se passe comme si l'agriculture était une activité résiduelle à laquelle on ne se consacre que faute de mieux.

En réalité l'apparente situation marginale de l'agriculture concerne surtout les moins favorisés des agriculteurs. Ceux-ci, en effet, trouvent un intérêt économique certain à obtenir un emploi non agricole lorsque l'occasion s'en présente. Or, la quantité de ruraux pauvres étant de loin supérieure aux offres d'emploi non agricole, le problème se pose partout. Sans doute est-il plus aigu dans les régions les plus pauvres et dans celles où la pression démographique sur la terre est importante. Mais l'inégalité dans la distribution du revenu est courante dans le Maroc rural. Elle est même plus accentuée dans les plaines, plus riches, que dans les montagnes ou dans les régions arides. Dans l'ensemble du pays, 33 % des foyers ruraux ne possèdent pas de terres. Mais ce chiffre peut dépasser 50 % dans certaines régions (notamment dans le Centre-Ouest); en revanche il se réduit à 16 % dans le Sud marocain, 19 % dans le Haut-Atlas

(16, pp. 185 et 193-195) et peut descendre localement à quelques pourcents comme dans le Moyen-Atlas oriental par exemple (16, p. 40). Par sa valeur synthétique, la distribution du produit agricole brut parmi les foyers agricoles est sans doute plus suggestive; la voici, selon les résultats de l'enquête à objectifs multiples (16, p. 170):

Classes de produit agricole par foyer (en dirhams)	Nombre cumulé de foyers agricoles (en %)	Valeur cumulée de la production agricole (en %)
0 - 209	16	1,1
210 - 419	28	3,5
420 - 629	39	7,2
630 - 1049	57	17
1050 - 1469	68	26
1470 - 2309	81	42
2310 - 3989	93	66
3990 et plus	100	100

On voit que 16 % des foyers agricoles se contentent de 1 % du produit agricole; que 40 % des foyers se partagent moins de 8 % du produit; que les 2/3 des ruraux vivent du quart des revenus agricoles. Cette inégalité n'est pas pareille partout, mais la moyenne laisse deviner combien les marginaux de l'agriculture peuvent souhaiter une amélioration de leur sort. Dès lors on comprend sans peine que l'explication des variations géographiques du pourcentage de population agricole dans la population active ne doit pas être cherchée dans l'agriculture mais bien dans les autres activités.

2. Les superficies.

a. Superficie cultivée.

La superficie occupée par les cultures annuelles traditionnelles est de 4 170 000 hectares en 1960. Ce qui représente, en moyenne, 3 hectares par foyer agricole ou 2,6 hectares par foyer rural. Ces chiffres sont relativement peu modifiés si l'on y ajoute l'évaluation approximative que l'on peut effectuer pour les superficies occupées par l'arboriculture, puisque cette dernière ne représente que 7 % de la superficie cultivée tra-

ditionnelle. Il est actuellement impossible d'estimer l'étendue des jachères. Dans le bassin du Sebou, elles couvrent environ le quart de la superficie cultivée, mais cette proportion peut varier, selon les endroits, de moins de 10 % à 50 % (Beguin, 49, p. 67). Quant aux étendues dont disposent les animaux d'élevage, elles sont encore plus difficiles à évaluer. En effet, les troupeaux paissent non seulement sur les parcours (terres utilisées pour le pâturage) mais encore sur une partie des étendues réputées incultes, sur une bonne partie des forêts et sur une partie de la superficie cultivée (jachères, chaumes). De sorte que la superficie dont ils disposent est considérable. Ainsi, pour l'ensemble du bassin du Sebou, les animaux d'élevage disposent d'environ 2 700 000 hectares contre 1 400 000 hectares pour les cultures (Beguin, 49, pp. 67-68). Mais la grande variation géographique de la valeur de ces terres pastorales ainsi que la grande diversité de leur degré d'utilisation, rendent peu utile une évaluation des superficies utilisées par l'élevage. Finalement, la seule donnée connue avec une précision acceptable est la superficie couverte par les cultures annuelles. L'espace occupé par l'arboriculture est évalué d'une manière plus approximative puisque les statistiques s'expriment en nombre de pieds et que la conversion en hectares ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un coefficient évalué grossièrement. Du reste, son importance est modérée lorsqu'on la compare à celle des cultures annuelles. Mais elle peut être, localement, d'un poids considérable. Néanmoins, la différence de productivité entre cultures annuelles et arboriculture, nous fera préférer l'expression en valeur à celle en superficie.

La distribution géographique des superficies occupées par les cultures annuelles traditionnelles, est très irrégulière (carte 16). *La densité (ou la proportion) de ces surfaces par rapport à la superficie totale des communes, varie de moins de 1 % à plus de 70 %.* Les similitudes de cette répartition et de celle de la population rurale, ont déjà été mentionnées. Géographiquement, les deux principales zones de forte densité de population sont également les deux seules zones du pays où la densité des cultures dépasse largement 25 % sur de vastes étendues. Mais les deux autres régions de peuplement dense ne se distinguent pas par leur forte densité culturale: celle-ci est

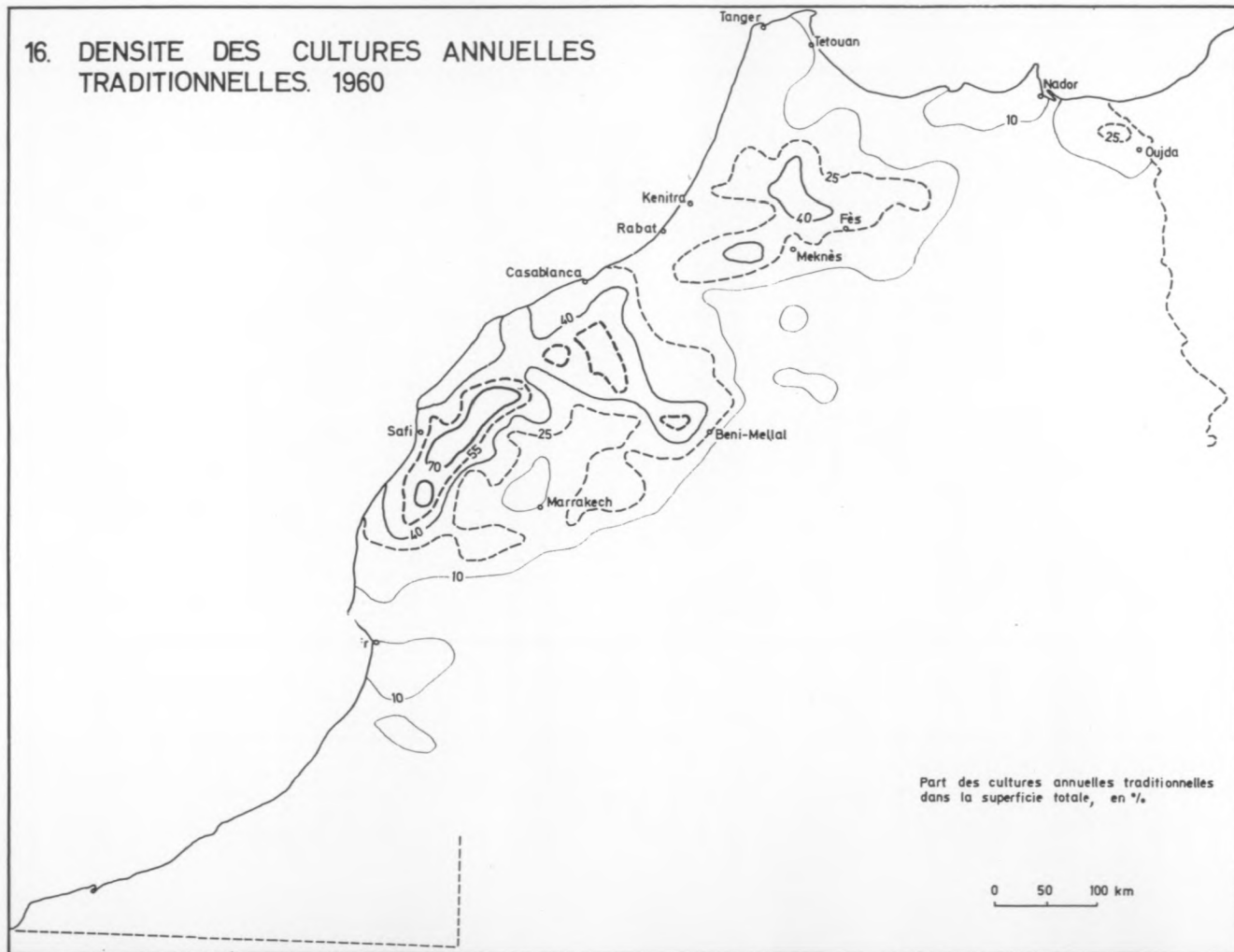
sans doute plus élevée que dans les milieux géographiques immédiatement voisins, mais elle n'atteint pas 30 % de la superficie totale. Dans le Maroc aride et montagneux, la densité est généralement inférieure à 10 %.

Mais si *l'espace marocain s'organise à nouveau autour de deux noyaux atlantiques denses encadrés de deux zones à la fois plus petites et nettement moins denses*, il convient de relever une particularité importante. Le Centre-Ouest représente une masse de cultures annuelles et plus vaste et plus dense que celle du Nord-Ouest. Plus vaste parce qu'elle s'étend depuis l'arrière-pays immédiat de Casablanca jusqu'au Tadla d'une part et jusqu'au-delà d'Essaouira d'autre part, avec une densité supérieure à 40 %; la densité est moindre dans le Haouz et la plaine des Srahna, mais elle dépasse cependant 25 %. Plus dense parce que la zone où la densité dépasse 40 % occupe une vaste étendue; parce que la densité dépasse 55 % (ce qu'elle ne fait pas dans le Nord-Ouest), et même 70 % dans les Doukkala et les Abda.

Le Centre-Ouest présente encore une disposition annulaire de ses fortes densités culturelles. Mais contrairement à la densité de population rurale, la densité des cultures annuelles est très fortement contrastée d'une moitié de l'anneau à l'autre. La moitié nord-occidentale contient les densités les plus élevées, de très loin (jusqu'à plus de 70 %). Dans l'autre moitié, Marrakech est au point le plus faible de l'anneau, avec quelque 10 % de densité seulement. Dans les plaines atlantiques et le Tadla, la place occupée par l'agriculture dans le paysage est beaucoup plus considérable que dans le reste des plaines intérieures. Par rapport à la distribution de la population, celle des superficies agricoles est déplacée vers le Nord et vers l'Atlantique. En fait, ce déplacement s'opère vers des zones à la fois plus humides et dont les sols sont plus fertiles (notamment dans la Chaouia); dans le Tadla, l'aridité est partiellement compensée par l'irrigation.

Le Nord-Ouest reste organisé autour d'un noyau central plus dense aux marges duquel les densités culturelles décroissent. Mais la densité des cultures traditionnelles au centre du noyau reste médiocre, dépassant à peine 40 %. Une différence entre la densité culturelle et celle de la population apparaît encore:

16. DENSITE DES CULTURES ANNUELLES
TRADITIONNELLES. 1960



le Rif, et notamment son versant méridional et son extrémité occidentale, est une région de peuplement dense mais comportant peu de cultures annuelles.

Les isolignes maintiennent la séparation des quatre régions que sont le Nord-Est, le Nord-Ouest, le Centre-Ouest, le Sud-Ouest. Toutefois, la distinction entre les deux premières régions est beaucoup plus nette qu'en matière de densité de population rurale.

La prise en compte des superficies de cultures annuelles modernes (430 000 ha soit 10 % des cultures annuelles traditionnelles) ne modifie guère ce tableau d'ensemble (carte 17). La principale transformation concerne la région du Nord-Ouest qui, grâce au fait que l'agriculture moderne y est notablement représentée, voit la densité de ses superficies agricoles augmenter. La zone de densité supérieure à 40 % s'étend maintenant sur tout le centre du Sebou, avec quelques pointes dépassant 55 %. Une seconde modification, moins ample, concerne la Chaouia où l'agriculture moderne renforce quelque peu la densité des cultures annuelles. Le Centre-Ouest reste la partie du Maroc où la densité culturale est la plus forte tout en étant sur de vastes étendues.

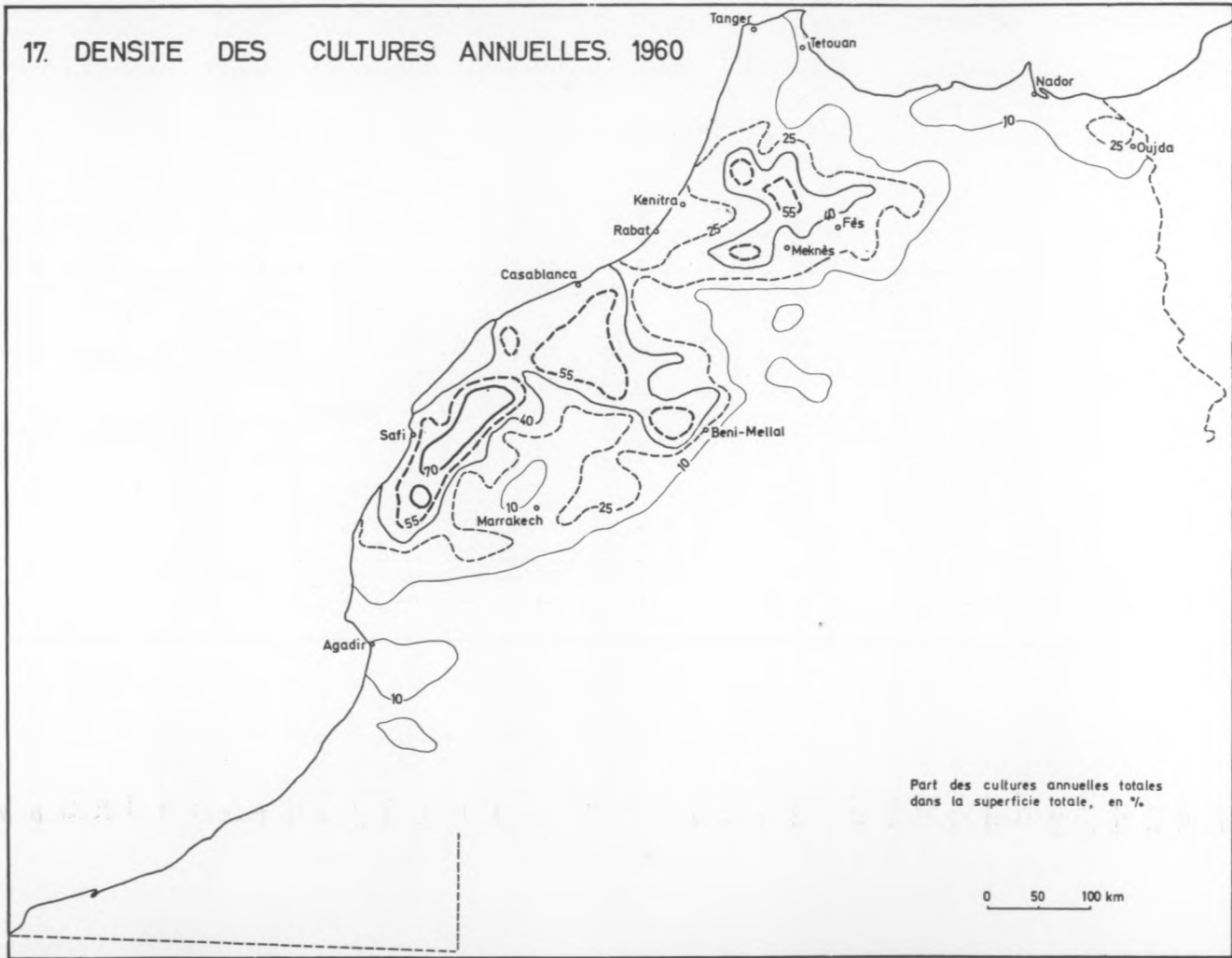
Le report du poids des cultures annuelles vers le Centre-Ouest et plus particulièrement vers sa partie septentrionale et atlantique, se traduit par la position du centre de gravité de ces cultures. Il se situe entre Benahmed et Khouribga, à 40 km à l'Ouest du centre de gravité de la population rurale, à la limite orientale de la Chaouia (voir carte 47).

La concentration géographique des superficies consacrées aux cultures annuelles par rapport à la superficie totale, est supérieure à celle de la population rurale par rapport à cette même superficie totale. En effet, l'indice de concentration (voir annexe 1) atteint la valeur 56, ce qui signifie que:

25 %	des superficies en cultures annuelles se concentrent sur			5 %	du territoire
50 %	"	"	"	11 %	"
75 %	"	"	"	21 %	"
98 %	"	"	"	50 %	"

C'est évidemment l'immensité des pays arides qui est responsable de pareille concentration. Sur de vastes espaces, seul l'éleva-

17. DENSITE DES CULTURES ANNUELLES. 1960



ge se pratique. Son caractère extensif est non seulement évident mais encore très variable selon les lieux.

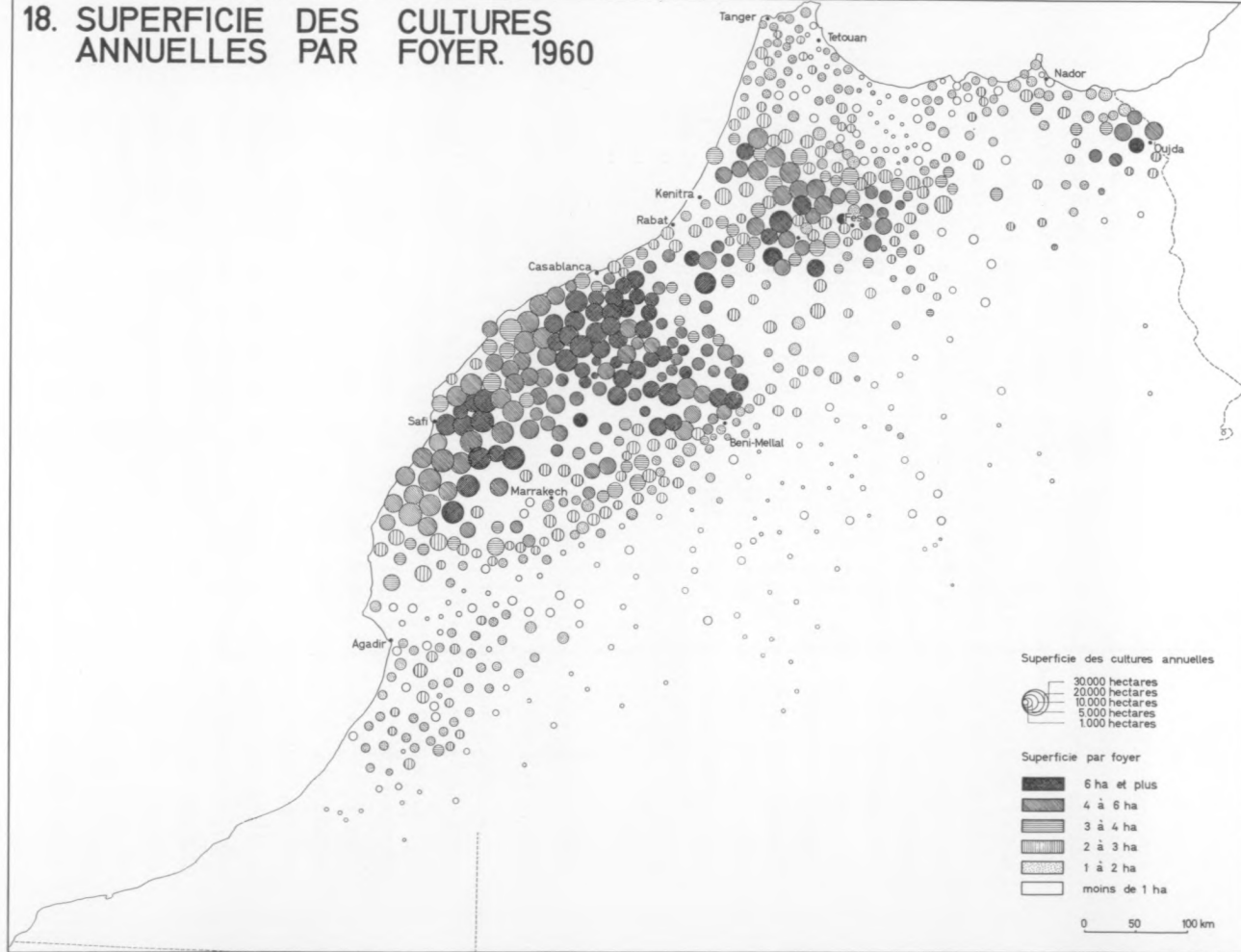
Mais si la concentration géographique des surfaces cultivées est supérieure à celle de la population rurale, c'est qu'une certaine inégalité existe quant à la répartition de ces cultures annuelles parmi les foyers ruraux. Nous préférons rapporter les différentes grandeurs que nous analyserons, aux foyers ruraux plutôt qu'aux foyers agricoles en raison, notamment, du caractère global de notre point de vue, dans le but de ramener les activités agricoles aussi bien que les autres, à une même référence. Du reste on sait que, sauf localement, l'écart entre foyers ruraux et foyers agricoles, n'est pas très grand (il est de 15 %). La concentration des superficies en cultures annuelles parmi les foyers exprime l'inégalité géographique de leur distribution: l'indice est de 30, ce qui peut être considéré comme une concentration géographique moyenne; en effet, il signifie que:

10 % des foyers ruraux voient leur			
commune contenir		25 % des surfaces cultivées	
25 % " "	" "	52 % " "	
50 % " "	" "	79 % " "	
75 % " "	" "	95 % " "	

Par conséquent, un quart des foyers ruraux marocains ne possèdent, chez eux, que 5 % des superficies sous cultures annuelles.

La configuration spatiale de cette inégalité s'analyse sur la carte des superficies des cultures annuelles par foyer (carte 18). La dimension des signes qui y figurent rappelle l'importance absolue de la région des plaines atlantiques du Centre-Ouest (jusqu'au Tadla) d'abord, du Nord-Ouest ensuite. Mais cette suprématie se trouve renforcée par le fait suivant: ce sont les mêmes régions pour lesquelles la superficie sous cultures annuelles par foyer, est la plus élevée. En effet, les communes où la superficie cultivée par foyer dépasse 6 hectares (voir tableau 4) ne sont pas nombreuses (9 % du nombre des communes) mais elles sont presque toutes localisées dans la Chaouia et ses prolongements jusqu'au Tadla, les Abda, et le centre du Nord-Ouest. La localisation des communes où la surface cultivée est comprise entre 4 et 6 hectares par foyer, achève de caractériser les zones dominantes: plaines atlantiques moyennes et Tadla, y compris une partie du plateau des phosphates,

18. SUPERFICIE DES CULTURES ANNUELLES PAR FOYER. 1960



centre de la région du Nord-Ouest, enfin quelques communes aux environs d'Oujda dans l'Oriental. Le reste de la zone centrale du Nord-Ouest ainsi que le reste des plaines et plateaux intérieurs du Centre-Ouest, sont composés de communes où les cultures annuelles par foyer sont comprises entre 2 et 4 hectares. Des communes disposant de 2 à 3 hectares par foyer s'observent également ailleurs mais en nombre relativement limité: Souss et Anti-Atlas occidental, Plateau Central et Moyen-Atlas, Rif occidental, Nord-Est. Mais dans la moitié des communes du Maroc, la superficie des cultures annuelles par foyer rural est inférieure à 2 hectares et même souvent à 1 hectare (tableau 4): Haut-Atlas, une grande partie des montagnes pastorales, toute la région des oasis et des hauts plateaux de l'Oriental et de la Moulouya, la plus grande partie du Rif et de la région densément peuplée du Nord-Est. Pratiquement tout le Sud marocain dispose de moins d'un hectare de cultures annuelles par foyer rural.

Tableau 4. — *Superficie des cultures annuelles par foyer en 1960*
(moyennes communales)

	Nombre de communes en % du total		Nombre de communes en % du total
Moins de 1 ha	25	5 à 6 ha	8
1 à 2 ha	24	6 à 7 ha	4
2 à 3 ha	18	7 à 8 ha	3
3 à 4 ha	9	Plus de 8 ha	2
4 à 5 ha	7		
		Total	100 %

Finalement, si la répartition géographique des superficies des cultures annuelles rappelle les grands traits de la distribution de la population rurale, les différences sont néanmoins très importantes. Elles se traduisent par *un effacement, sur le plan des superficies cultivées, de toute une série de zones densément peuplées; ne restent plus en relief que le Centre-Ouest atlantique et septentrional et un maigre noyau central dans le Nord-Ouest.* Les zones de fort peuplement qui s'effacent sont d'abord les deux régions marginales du Nord-Est et du

Sud-Ouest; ensuite tout le Rif et une bonne partie du Prérif, ce qui contribue à rétrécir singulièrement le cœur du Nord-Ouest; enfin les plaines du Haouz et des Srarhna, ce qui déforce considérablement l'organisation annulaire du Centre-Ouest autour d'un centre: la région se retrouve déséquilibrée dans sa configuration spatiale.

Dans l'ensemble, la surface cultivée par foyer s'explique par la disponibilité en terres cultivables lorsque l'humidité est suffisante pour permettre les cultures annuelles sans irrigation; d'où les chiffres élevés observés dans les plaines atlantiques et les faibles surfaces notées dans les montagnes en pente comme le Rif et même dans les collines plus difficiles à travailler et moins fertiles comme le Prérif. Au-delà d'un certain seuil d'aridité, c'est l'eau qui limite les étendues cultivables comme dans le Sud du pays. Ce seuil correspond à une zone limite plutôt qu'à un seuil nettement marqué: le blé supporte mal des précipitations annuelles moyennes inférieures à 400 mm alors que l'orge résiste mieux à la sécheresse et peut s'accomoder de 300 mm (sur les conditions naturelles et la céréaliculture, voir Troin, 250, pp 15-22; sur le rôle de l'irrégularité climatique, voir Naciri, 192). Parfois, la montagne et l'aridité conjuguent leurs effets pour réduire les étendues cultivables comme dans l'Anti-Atlas occidental et dans le Rif oriental.

Mais pour compléter la signification de la superficie cultivée, il faut tenir compte de son rendement. En effet, seule la combinaison de ces deux notions peut permettre d'appréhender l'agriculture marocaine sous un jour plus complet. Les variations de rendements sont considérables au Maroc selon les lieux et selon le type de culture. Fidèle à l'objectif macrogéographique et à la méthode synthétique que nous nous sommes assignés, nous exprimerons les rendements en valeurs, et non en quantités physiques pour chacune des espèces cultivées. Aussi en sera-t-il question plus loin seulement. Le détour par l'analyse des superficies cultivées n'était cependant pas inutile. Car si ces superficies ne sont pas un facteur tout à fait déterminant de la production, elles constituent cependant un indicateur très utile de la technique mise en œuvre pour obtenir cette production. Un autre indicateur précieux de cette technique, est l'usage de l'irrigation.

b. Superficie irriguée.

Lorsque les précipitations annuelles moyennes sont inférieures à 100 mm au Maroc, il est évidemment impossible de pratiquer l'agriculture en sec, c'est-à-dire sans irrigation. A vrai dire, même s'il n'est pas possible de lui fixer une limite nette, le seuil de l'irrigation indispensable, sous le climat marocain, se situe certainement au-delà de 100 mm. Dans ces régions arides, la comparaison entre une agriculture irriguée et une agriculture en sec est sans objet. Mais dans le reste du Maroc, où vivent la plupart des agriculteurs, les deux types d'agriculture co-existent. Dans ce cas, on peut considérer que l'irrigation, comparée à l'agriculture en sec, permet presque toujours un doublement minimum des revenus tirés d'une unité de surface, voire un triplement. Ce résultat est obtenu en agriculture traditionnelle non seulement parce que le rendement d'une même culture (le blé par exemple) se trouve accru, mais aussi et surtout parce que l'apport d'eau permet souvent une culture supplémentaire (culture d'été) ainsi que la substitution d'une culture par une autre (l'orge par des légumes précoces, par exemple). Lorsque le passage de l'agriculture sèche à l'agriculture irriguée est organisé d'une manière systématique, s'accompagne d'une modification profonde dans le choix des plantes cultivées et des rotations pratiquées (éventuellement même, passage de cultures annuelles à l'arboriculture), est associé à un passage du type d'agriculture traditionnelle au type moderne avec toutes les modifications techniques que cela implique, alors la production d'un même hectare peut être multipliée par 4 à 10 (6). L'irrigation constitue précisément un de ces « chocs » techniques permettant d'accélérer considérablement la modernisation de l'agriculture et, par voie de conséquence, sa productivité par unité de surface. C'est pourquoi elle constitue un outil privilégié du développement agricole. Les perspectives de l'économie marocaine pour 1985, établies en 1964 (13), prévoient que la moitié de l'accroissement de la valeur ajoutée brute agricole

(6) Pour le Rharb, on estime que le coefficient multiplicateur moyen (moyenne sur 200 000 hectares) est de 6 pour la valeur de la production brute, de 7 à 8 pour la valeur ajoutée agricole brute, de 4 à 5 pour la valeur ajoutée agricole nette (35, vol. 13, p. 111).

sera obtenue grâce à l'irrigation de 240 000 hectares; l'autre moitié devant être obtenue, en sec, sur plus de 2,5 millions d'hectares.

L'irrigation est donc une technique qui, au Maroc, mérite de retenir toute l'attention (7). C'est pourquoi il a paru utile d'en étudier la distribution géographique. La source la plus adéquate est l'inventaire des superficies irriguées dressé en 1965 (27). A cette époque, les cultures irriguées occupaient entre 300.000 et 570.000 hectares environ, ventilés comme suit:

irrigation pérenne de type moderne:	100 000 hectares
irrigation pérenne de type traditionnel:	200 000 hectares
irrigation aléatoire traditionnelle:	270 000 hectares

Au cours des années les plus sèches, seuls 300 000 hectares sont irrigués; les années les plus humides et qui bénéficient d'une bonne distribution mensuelle de ces précipitations, permettent l'irrigation de 570.000 hectares. L'irrigation aléatoire comporte une certaine dose de risque liée à l'irrégularité des apports d'eau. Elle est surtout pratiquée dans le Sud du pays, en complément de l'irrigation pérenne dans les oasis notamment (30 000 à 40 000 hectares), mais aussi dans le Souss (15 000 hectares) et dans la vallée de la Moulouya (10 000 hectares). Mais c'est dans le Haouz qu'elle témoigne de la plus grande extension puisqu'elle y occuperait plus de 150 000 hectares (Haouz, Srarhna, basses vallées du Haut-Atlas), utilisant ainsi au maximum les eaux superficielles descendant de la chaîne la plus élevée du Haut-Atlas, et les eaux souterraines par divers types de captage de la nappe. L'irrigation aléatoire apporte ainsi une certaine compensation, dans la région Haouz-Srarhna, à la faiblesse des superficies cultivées par foyer.

La régularité rend l'irrigation pérenne beaucoup plus importante que l'irrigation aléatoire dont le rôle est surtout d'être complémentaire. L'irrigation pérenne permet de fonder une modification profonde des structures agricoles, dans le cadre de l'agriculture traditionnelle déjà mais davantage encore dans

(7) A propos de l'irrigation au Maroc, voir 27; Atlas et Haouz: 149, 28; Tadmra: 186; Sebou: 35, 36, 37, 154, 207; autres régions: 176, 221, 222, 128. Les techniques d'irrigation y sont décrites.

le cadre d'une agriculture moderne. L'inventaire des superficies irriguées de manière pérenne est incomplet en ce sens qu'il néglige toute une série de petits périmètres situés notamment en montagne. Ces surfaces irriguées sont néanmoins vitales pour les paysanneries qu'elles concernent, comme dans le Haut-Atlas par exemple. Mais leur étendue totale n'est pas considérable. C'est pourquoi il convient de parler des principales zones d'irrigation pérenne sans prétendre donner une image complète du phénomène.

La carte des principales superficies irriguées de manière pérenne (carte 19), indique un degré de concentration géographique considérable. L'eau disponible est évidemment beaucoup plus étroitement localisée que la terre disponible. *Les irrigations traditionnelles connaissent une dispersion relative*: elles s'étirent le plus souvent le long des principales vallées. Leur localisation s'étend à toute la zone aride, de l'Atlantique à l'Oriental, aux montagnes de la dorsale centrale marocaine et à leurs piémonts. Mis à part le Haouz et le Souss, toutes ces régions ont une densité de population peu élevée ou même particulièrement faible. L'irrigation s'y trouve donc associée à une faible densité générale de peuplement mais aussi à une forte densité de population par hectare cultivé. Lorsque l'aridité est forte, c'est le degré d'utilisation de l'eau disponible qui mesure l'ampleur de la pression démographique exercée par les agriculteurs sur leur milieu.

Les superficies irriguées à partir d'un réseau moderne ont une localisation toute différente. D'une part elles sont plus concentrées et d'autre part elles sont toutes situées au Nord de la ligne de partage entre le Maroc densément peuplé et celui qui l'est moins. La concentration géographique est manifeste puisque trois périmètres irrigués seulement (Tadla, Rharb, Basse-Moulouya) représentent ensemble près de 80 % des irrigations pérennes à réseau moderne; à lui seul, le Tadla constitue 40 % du total; cinq autres zones suffisent pour atteindre 100 %. Cette concentration présente en outre la caractéristique suivante: *chaque périmètre se situe dans une zone de forte densité de population rurale* (supérieure à 40 habitants par km²); Rharb, Loukkos et Saïs dans la Nord-Ouest; Tadla, Doukkala et Haouz dans le Centre-Ouest; Souss dans le Sud-Ouest

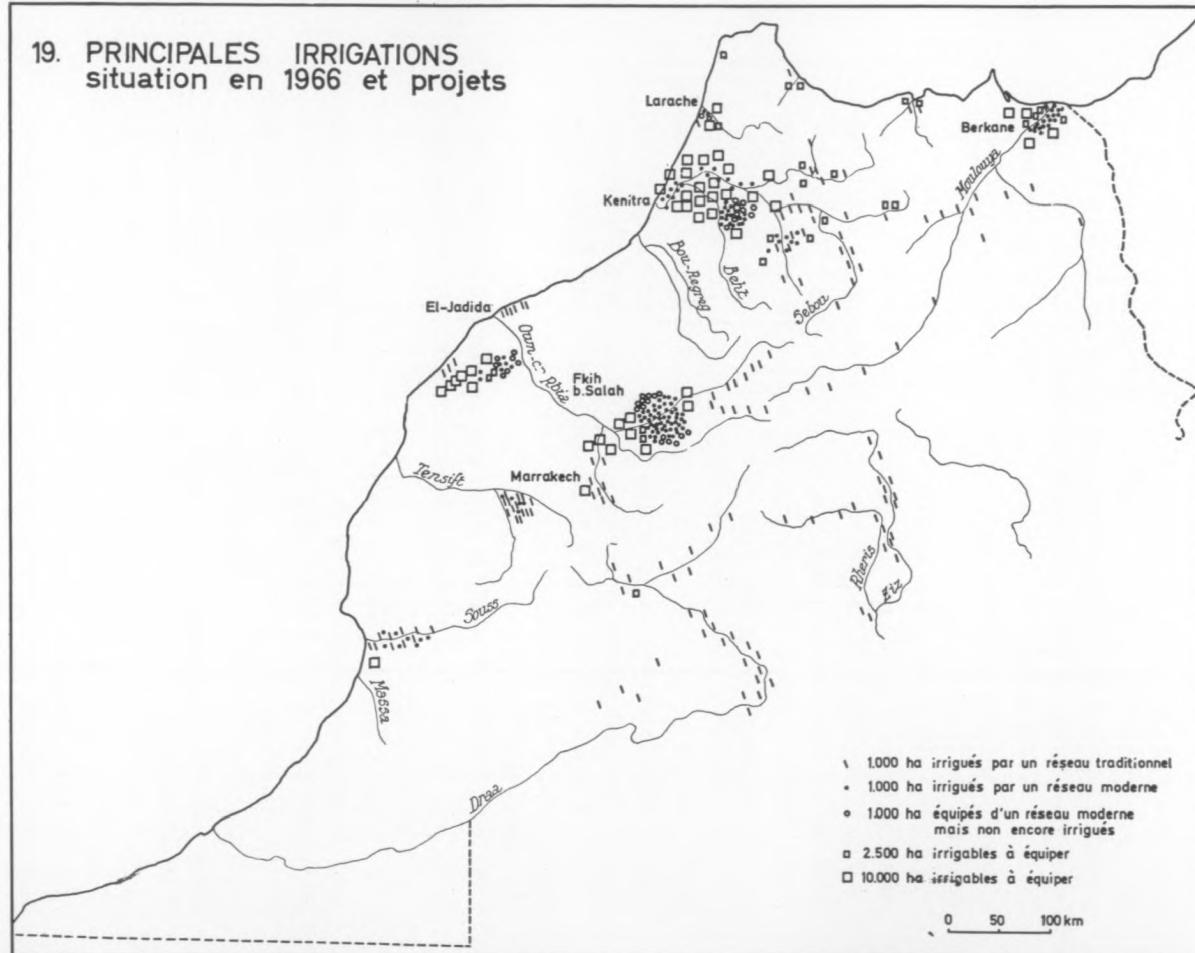


Tableau 5. — Principales zones d'irrigation pérenne: superficies en 1966 (milliers d'hectares)

Zones	Superficies irriguées pérennes			Superficies irrigables supplément.	Superficies irriguées et irrigables
	réseau tradit.	réseau moderne	total		
1. Rharb	—	36	36	211	247
2. Tadla	—	56	56	81	137
3. Abda-Doukkala	—	7	7	83	90
4. Basse-Moulouya	3	18	21	49	70
5. Haouz	27	5	32	38	70
6. Sebou (sauf Rharb)	29	8	37	33	70
7. Loukkos	1	2	3	25	28
8. Souss-Massa	11	8	19	10	29
9. Rif	3	—	3	14	17
10. Maraîchage atlant.	9	—	9	—	9
11. Dir du Tadla	12	—	12	—	12
12. Moulouya	13	—	13	—	13
13. Draa-Tafilalet	48	—	48	—	48
	156	140	296	544	840

et Basse-Moulouya dans le Nord-Est. De sorte que l'on peut affirmer que les réseaux modernes d'irrigation contribuent, chacun à sa mesure, à alléger la pression démographique dans certaines parties, étroitement localisées, des 4 zones de peuplement dense du pays.

Dans chaque cas, les réseaux modernes qui alimentent les superficies irriguées ne sont que le résultat partiel de l'équipement progressif d'un périmètre plus vaste. Ces périmètres comprennent donc des surfaces qui sont en cours d'équipement ou qui le seront dans un avenir plus ou moins proche: celles-ci constituent un ensemble potentiellement irrigable. Les études entreprises au Maroc ont permis de dresser l'inventaire de ces potentialités avec une bonne précision. Au total, le réseau moderne d'irrigation pourra s'étendre sur 544 000 hectares supplémentaires environ. La répartition géographique de cette surface est, elle aussi, placée sous le signe de la concentration. En effet, le Rharb (39 % du total), le Tadla (15 %), les Abda-Doukkala (15 %) et la Basse-Moulouya (9 %), forment près de 80 % des potentialités d'irrigation moderne non encore ex-

pluies en 1966. Puisque la localisation de ces potentialités et des 20 % restant, est similaire à celle des réseaux modernes existants, les mêmes remarques s'imposent quant à la coïncidence avec des zones densément peuplées.

Au total, le groupe des superficies irriguées et irrigables de façon pérenne, totalise 840 000 hectares. Le Nord-Ouest abrite 43 % de ces surfaces et le Centre-Ouest 38 %. *Les deux grandes régions les plus peuplées du pays se partagent donc les 4/5 des irrigations effectives et potentielles*; ce total n'est actuellement exploité qu'au quart dans le Nord-Ouest et au tiers dans le Centre-Ouest. Dans le Nord-Ouest, la concentration géographique est considérable: le Rharb qui est, de très loin, la principale masse irrigable du pays, représente à lui seul 68 % des zones irrigables de la région. En outre, la proximité du Loukkos et des autres zones d'irrigation du bassin du Sebou, font que la structure spatiale centralisée du Nord-Ouest est respectée. On peut considérer que l'accent mis sur le Rharb par le potentiel d'irrigation, renforce la partie occidentale du noyau du Sebou. Dans le Centre-Ouest, la concentration existe sous une forme plus fractionnée si l'on peut dire. En effet le Tadla, les Doukkala et le Haouz se partagent l'essentiel de la superficie concernée par l'irrigation. Tadla et Doukkala (70 % de l'irrigation régionale) renforcent les zones déjà caractérisées par une forte densité culturelle et par une disponibilité élevée de terres cultivées par foyer. Dans le Haouz, l'irrigation pérenne s'ajoute à l'irrigation aléatoire pour constituer la composante essentielle de l'agriculture de la plaine. Enfin, les deux régions densément peuplées et relativement arides du Sud-Ouest et du Nord-Est, bénéficient d'un appui d'irrigation; mais le Sud-Ouest, climatiquement plus défavorisé, ne dispose que de superficies irrigables beaucoup plus modestes que le Nord-Est.

Lorsqu'on passe des zones d'irrigation à réseau traditionnel vers les zones actuellement desservies par un réseau moderne, on constate que l'on opère géographiquement un glissement vers le Nord-Ouest et vers le Nord, c'est-à-dire vers des zones plus densément peuplées et aussi vers les côtes. Dans le Souss, le Haouz, le Saïs et partiellement dans la Basse-Moulouya, il y a juxtaposition des deux types de réseaux. Lorsqu'on passe des zones irriguées à réseau moderne aux surfaces irrigables

en supplément, c'est un nouveau glissement vers la côte que l'on effectue. Ces mouvements centrifuges correspondent à une évolution chronologique. L'irrigation n'est plus seulement la caractéristique des régions arides ou de certaines montagnes, elle se répand dans les pays plus peuplés et plus humides. Elle le fait sous le signe de la concentration mais aussi sous celui de plus d'efficacité technique; d'une manière chronologiquement progressive mais finalement massive. Si l'irrigation traditionnelle n'avait guère précédé les réseaux modernes dans le Maroc atlantique, c'est sans doute que sa nécessité n'était pas ressentie avec une intensité suffisante dans ces zones plus humides; mais c'est aussi que les moyens techniques faisaient défaut, avant le XX^e siècle, pour maîtriser et mobiliser les importantes ressources en eaux superficielles qui se perdaient à la mer. *Le glissement géographique constaté depuis une vingtaine d'années et qui s'accroîtra dans le proche avenir, exprime un fait important: la mise en œuvre de nouvelles techniques de mise en valeur de l'espace modifie notablement le mode d'organisation de cet espace.* Elles le font en exploitant des ressources nouvelles dont la localisation est différente.

II. L'AGRICULTURE EXPRIMÉE EN VALEURS

La valeur de la production agricole des communes du Maroc en 1960 est évaluée à partir du tertib (impôt agricole). Mais la valeur de la production, si elle exprime bien tous les aspects de l'activité agricole en unités communes, présente cependant quelques inconvénients. Elle comporte des éléments comptés deux fois comme les semences, les fourrages, la valeur de la traction animale. Elle comprend la valeur des biens et services achetés par l'agriculture aux autres secteurs. C'est pourquoi il est préférable de s'exprimer en valeur ajoutée et non en valeur de la production: cette solution a été adoptée.

Bien entendu, la structure du produit agricole mesuré en valeur ajoutée est différente de la structure des superficies dans le paysage. La productivité de l'unité de surface variant considérablement selon les cultures et selon les régions, il ne pouvait en être autrement. Pour l'ensemble du Maroc, la productivi-

Tableau 6. — *Valeur ajoutée agricole par hectare en 1960*

En DH/ha	Agriculture		Agriculture totale (moyenne pondérée)
	traditionnelle	moderne	
Cultures annuelles	220	330	240
Arboriculture	400	1 800	750
Superficie cultivée	240	600	280

té moyenne de l'hectare cultivé peut être évaluée à 280 DH (tableau 6). *En agriculture moderne, le caractère intensif de l'agriculture est 2,5 fois plus prononcé qu'en agriculture traditionnelle*, de sorte que ce type d'agriculture peut représenter 23 % de la valeur ajoutée agricole nationale des terres sous cultures alors qu'il ne couvre que 10 à 11 % des surfaces cultivées. C'est principalement à l'arboriculture basées sur l'agrume et la vigne, que le secteur moderne doit sa productivité élevée. En cette matière en effet, il est 4,5 fois plus productif que le secteur traditionnel; cela malgré des frais culturaux considérables. Quant aux cultures annuelles modernes, le chiffre de 330 DH de valeur ajoutée à l'hectare représente une moyenne entre d'une part un secteur moderne marocain peu supérieur, dans son caractère intensif, au secteur traditionnel, et d'autre part un secteur dominé par les étrangers où la valeur ajoutée par hectare dépasse 330 DH. Finalement la différence de structure entre la superficie cultivée (élevage exclus) et la valeur ajoutée par l'exploitation de ces mêmes surfaces, est illustrée par le tableau 7.

Tableau 7. — *Structure de la surface cultivée et de sa valeur ajoutée en 1960*

En %	Superficie cultivée			Valeur ajoutée correspondante		
	tradit.	mod.	totale	tradit.	mod.	totale
Cultures annuelles	83	9	92	68	10	78
Arboriculture	6	2	8	9	13	22
Total	89	11	100	77	23	100

La comparaison des différents chiffres mesure l'écart entre une géographie des paysages s'exprimant en surfaces et une géographie reposant sur les mêmes bases mais s'exprimant en valeurs ajoutées. S'il était possible d'évaluer les étendues consacrées à l'élevage, les différences entre les deux structures (surfaces, valeurs) seraient plus importantes encore à cause du caractère très extensif de l'élevage; pour le bassin du Sebou, la valeur ajoutée de l'élevage rapportée à la superficie pâturée a été évaluée à 64 DH (Beguin, 49, p. 93).

1. *L'agriculture traditionnelle.*

L'agriculture traditionnelle est celle qui n'utilise pas les techniques modernes de production agricole, notamment en matière de mécanisation. Elle laboure généralement à l'araire, ou au moyen d'une charrue métallique simple et légère, tirée par un ou deux animaux de trait. Elle sème à la volée, ne recourt pratiquement pas aux façons culturales autres que le labour léger, utilise rarement la fumure ou l'engrais, moissonne à la faucille, ne taille guère les arbres fruitiers et laisse généralement les animaux trouver eux-mêmes l'essentiel de leur nourriture, se bornant à les conduire. Localement une évolution se produit: recours au tracteur, épandage de fumure, cultures fourragères, parfois même mécanisation de la moisson et du battage, extension des cultures non céréalières. C'est alors la transition vers une agriculture dite moderne. Mais en 1960, ces cas intermédiaires sont assez rares. L'opposition reste tranchée entre les pratiques traditionnelles qui sont celles du plus grand nombre (99 % des exploitants, 99 % de l'élevage, 89 % des superficies cultivées, 87 % de la valeur ajoutée agricole) et les techniques agricoles modernes mises en œuvre par quelques millions d'exploitants sur des exploitations de grandes dimensions où les rendements sont élevés.

Les deux pôles de l'agriculture traditionnelle sont la céréaliculture et l'élevage extensif: ils assurent, ensemble, quelque 85 % du revenu du paysan. Les autres cultures annuelles et l'arboriculture sont de peu de poids en général, mais elles peuvent jouer localement un rôle considérable.

a. Les cultures annuelles.

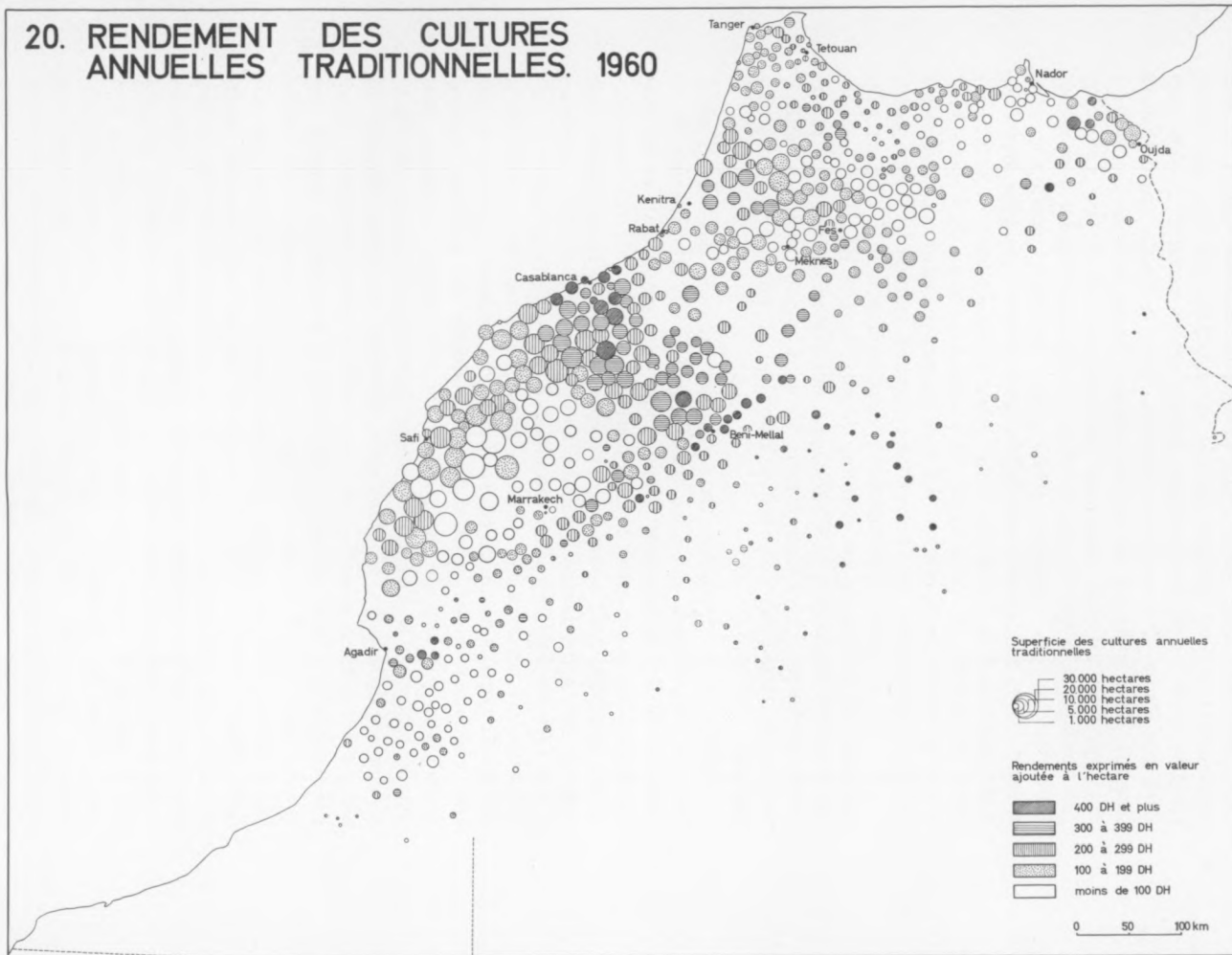
Les cultures annuelles sont dominées par la présence des céréales. Parmi celles-ci le blé et l'orge forment 80 à 85 % de la production, le maïs environ 10 % et le reste est le fait de quelques céréales très secondaires. L'Atlas du Maroc (31, planche 39a) a consacré une planche aux cultures céréalières et une notice très complète a été rédigée par Troin (250) (8). Les autres cultures annuelles sont principalement constituées de légumineuses alimentaires (fèves, pois chiches, lentilles, petits pois, haricots), de cultures maraîchères, de cultures fourragères et de cultures diverses (tournesol, coton, tabac, etc...). L'évaluation des valeurs ajoutées par ces diverses cultures annuelles permet d'exprimer, en valeur, ce type d'agriculture.

Le rendement moyen de l'ensemble des cultures annuelles traditionnelles peut se mesurer par la valeur ajoutée moyenne à l'hectare. Il constitue un élément complémentaire indispensable après l'analyse de l'agriculture en termes de superficie. Pour l'ensemble du Maroc, ce rendement est de 220 DH par hectare. Mais il peut varier de moins de 100 DH à plus de 400 DH par hectare. Cette variation, pour importante qu'elle soit, ne se traduit cependant pas par une distribution géographique des valeurs ajoutées très différente de celle des superficies. En effet, l'indice de la concentration géographique (défini en annexe 1) de la valeur ajoutée des cultures annuelles traditionnelles par rapport aux superficies qui les portent, n'est que de 25 ce qui indique une concentration moyenne. Le quart de la valeur ajoutée est néanmoins produit sur 11 % de la superficie cultivée, dans les régions de hauts rendements; et la moitié de la valeur ajoutée ne mobilise que 27 % des surfaces; dans les régions les plus pauvres où sont situées le quart des terres cultivées, la contribution de la valeur ajoutée au total national n'est que de 7 %. Tout cela peut encore se traduire par l'existence d'un coefficient de corrélation modéré entre valeur ajoutée et superficie ($r = 0,75$).

La géographie des rendements des cultures annuelles traditionnelles montre que les valeurs les plus élevées s'observent dans deux milieux

(8) Voir aussi KEBBAJ (145) et JULY (135 et 139).

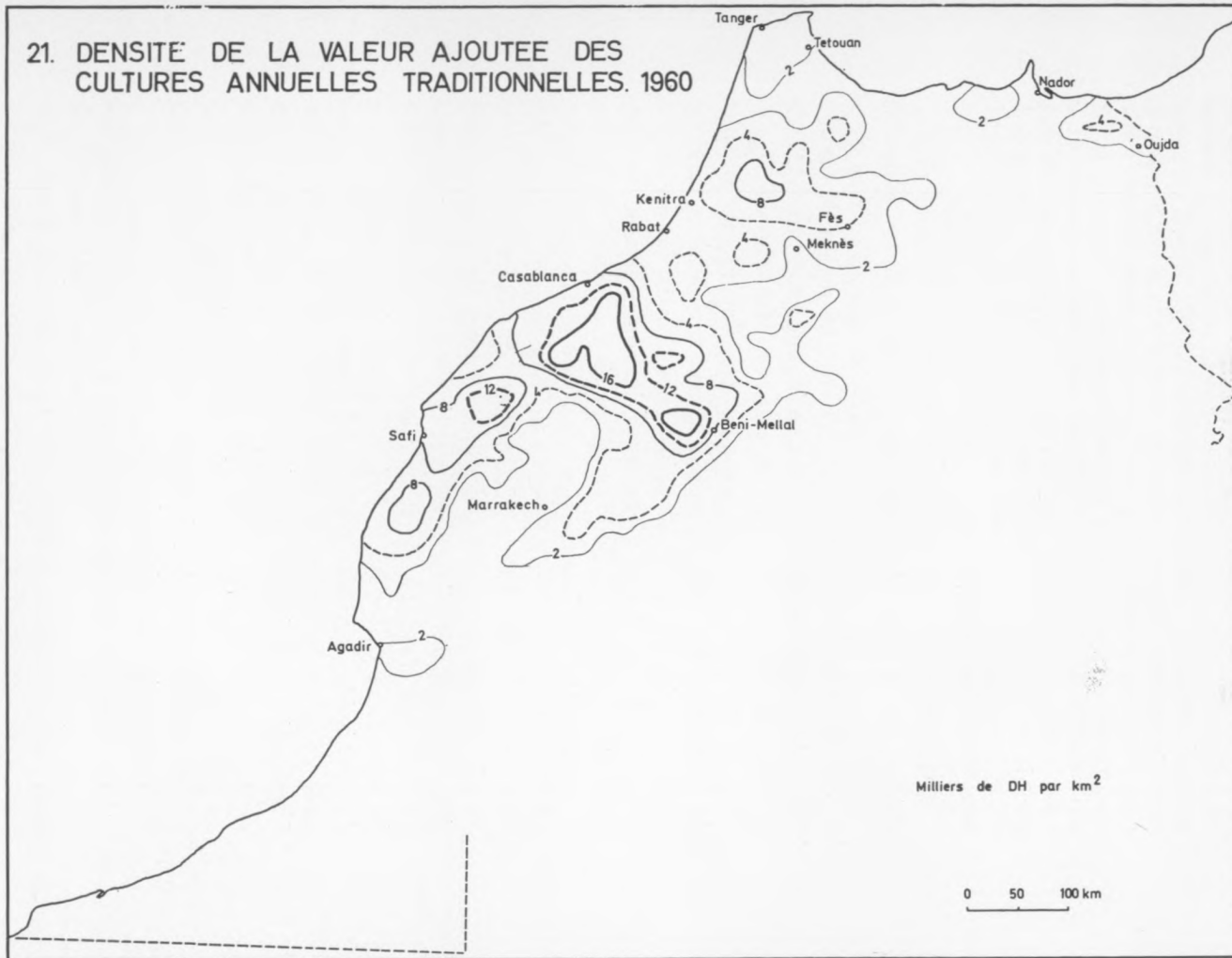
20. RENDEMENT DES CULTURES ANNUELLES TRADITIONNELLES. 1960



différents (voir carte 20). D'une part dans certaines oasis (Tafilalet notamment) et dans quelques vallées de montagne, où une agriculture irriguée intensive est pratiquée sur de très petites surfaces. D'autre part dans les plaines fertiles de la Chaouia, dans le Tadla (partiellement irrigué), dans le Rharb, où ces rendements élevés sont alors associés à des superficies cultivées beaucoup plus vastes et où il faut s'attendre, par conséquent, à trouver une production importante quant à sa masse. L'irrigation et des conditions pédologiques favorables expliquent cette situation. Des rendements très faibles caractérisent: les pays arides du Sud-Ouest (sauf la vallée du Souss grâce à l'irrigation) et singulièrement l'Anti-Atlas, le Rif oriental, les plateaux centraux du Centre-Ouest et une partie du Prérif oriental. Le reste du pays bénéficie de rendements moyens à médiocres. Le Centre-Ouest apparaît comme une zone privilégiée dans sa partie septentrionale, de Casablanca au Tadla, et plus médiocre sur le reste de son pourtour peuplé. Sauf le Rharb et quelques petites zones dispersées, le Nord-Ouest fait figure de région à rendements médiocres. La différence entre les deux régions centrales, notée à propos des superficies cultivées, se maintient au point de vue des rendements.

L'image de la répartition, dans l'espace marocain, des valeurs ajoutées par les cultures annuelles traditionnelles, est la résultante de la combinaison des distributions géographiques des rendements et des superficies cultivées (voir carte 21). Les effets conjugués de ces deux dernières variables, font apparaître l'ensemble Chaouia-Tadla comme une zone de très forte densité culturelle. Des rendements souvent supérieurs à 300 DH par hectare cultivé, appliqués à des superficies cultivées fréquemment supérieures à 6 hectares par foyer, dans une région où la densité de population rurale est voisine de 50 habitants (10 foyers) par km², conduisent à des densités de valeur ajoutée qui peuvent dépasser 16 000 DH par km² de superficie totale. Ce chiffre est atteint dans tout le centre de la Chaouia ainsi que dans le Tadla autour de Fkih: ce sont les deux pôles géographiques, distincts, des fortes densités du produit des cultures annuelles. Ils sont les deux points culminants d'une zone unique qui, de Casablanca et El-Jadida à Beni-Mellal, connaît une densité supérieure à 10 000 DH par km². La conjonction des rendements élevés et des superficies cultivées denses, ne se reproduit pas ailleurs. Dans les Abda-Doukkala, la densité des cultures annuelles traditionnelles (ou leur part dans la superficie totale) est encore très élevée, ainsi que dans les Chiadma, puisqu'elle dépasse souvent 55 %. Mais les rendements diminuent sensiblement au Sud de l'Oum-er-Rbia, de sorte que la densité de valeur ajoutée se situe autour de 8 000 DH par km² pour n'atteindre 12 000 DH que localement, au Sud-Ouest de Sidi-Bennour. Troisième zone de densité assez importante des superficies cultivées, le centre du bassin du Sebou doit à des rendements médiocres de n'être qu'une zone de densité de valeur ajoutée moyenne: entre 4 000 et 8 000 DH par km²; de meilleurs rendements permettent au

21. DENSITÉ DE LA VALEUR AJOUTÉE DES CULTURES ANNUELLES TRADITIONNELLES. 1960



Rharb intérieur de dépasser 8 000 DH par km². Ce sont également les rendements qui permettent à de petites zones comme celle de Berkane et celle de Rommani d'émerger au-delà de 4 000 DH par km². La même valeur est dépassée dans la plaine des Srarhna par la combinaison de superficies moyennement denses (25 %) et de rendements assez variables. Quant aux petites zones de peuplement dense que sont le Rif occidental, le Rif oriental, le Sud-Ouest, individualisées encore sur la carte de densité des surfaces cultivées, elles ne dépassent que difficilement la densité de 2 000 DH de valeur ajoutée par km²; dans le Sud-Ouest, la faiblesse des rendements ne permet pas à cette densité d'apparaître ailleurs que dans la plaine alluviale du Souss.

L'organisation territoriale esquissée par la diversité géographique des densités de valeur ajoutée des cultures annuelles traditionnelles, est *centrée sur le couple Chaouia-Tadla où s'observent les densités de loin les plus fortes*. La région du Centre-Ouest s'en trouve évidemment renforcée: elle concentre 64 % de la valeur ajoutée nationale de ces cultures. Mais elle voit également s'accroître le déséquilibre qui, déjà, était apparu au sujet de la densité des surfaces cultivées. Son organisation continue d'être centrée autour d'un point faible; mais la disposition annulaire de ses forces vives, assez homogène quant au peuplement, affaiblie au Sud-Est quant à la densité culturale, se trouve cette fois interrompue dans tout le Haouz occidental, affaiblie dans les Srarhna et moins vigoureuse le long des côtes au Sud d'El-Jadida. La région du Nord-Ouest reste centrée sur un noyau plus dense en termes de produit mais singulièrement rétréci par rapport à l'extension qu'il présentait lorsqu'il s'agissait de population rurale et même encore de superficies cultivées; le Rif occidental fait presque figure d'entité isolée par rapport au Nord-Ouest. Cette région représente 25 % de la valeur ajoutée nationale. Quant au Nord-Est, fragmenté en un levant plus dense et un couchant, il n'intervient plus guère dans l'équilibre national (il en représente 2,8 %). C'est encore davantage le cas du Sud-Ouest qui, à part la vallée du Souss, achève de disparaître pourrait-on dire (2,4 % de la valeur ajoutée nationale).

On comprend par conséquent que le centre de gravité des valeurs ajoutées par les cultures annuelles traditionnelles, se situe dans la région centrale des fortes densités (carte 47). C'est cette centralité qui fait que le barycentre des valeurs

ajoutées est très proche de celui des superficies cultivées. S'il est légèrement décalé vers le Nord-Est par rapport à ce dernier, c'est que la perte de « poids » subie par la partie du pays sise au Sud de l'Oum-er-Rbia est quelque peu supérieure à celle qui affecte le Nord-Ouest et le Nord-Est.

Tout se passe comme si les conditions naturelles auxquelles les cultures annuelles sont évidemment très sensibles, reprénaient une influence qu'elle avaient dû partager avec d'autres facteurs lorsqu'il s'agissait de rendre compte de la répartition géographique de la population rurale. Elles expliquent largement le déséquilibre observé dans le Centre-Ouest, la faiblesse des densités dans le Sud-Ouest, l'Oriental et le Rif. Mais cependant, elles ne suffisent pas pour expliquer la médiocrité des densités du Sebou dont le milieu naturel est relativement favorable; ceci ne se comprendra mieux qu'au terme de l'analyse de l'agriculture.

Les discordances entre la répartition géographique de la population rurale et celle de la valeur ajoutée des cultures annuelles traditionnelles, peuvent encore être appréciées à travers l'analyse de la concentration géographique de cette valeur ajoutée par rapport à la population rurale. L'indice de concentration géographique (défini en annexe 1) est assez élevé: 39. Il indique que:

10 % de la valeur ajoutée des cultures annuelles sont produits par	2 % de la population
25 % " " "	6 % "
50 % " " "	17 % "
86 % " " "	50 % "
97 % " " "	75 % "

C'est une concentration importante puisque le dernier quart des ruraux se contente de produire 3 % de la valeur ajoutée nationale des cultures annuelles traditionnelles. Heureusement pour eux, l'agriculture n'est pas faite que de cultures annuelles. Pour quelques communes, ces cultures procurent plus de 500 DH par habitant; pour quelques autres, à l'autre extrémité de l'échelle, elles sont absentes.

b. Les cultures arbustives.

L'arboriculture est plus éclectique. Elle occupe peu de place, 300 000 hectares, mais sa localisation est moins diffuse que celle des cultures annuelles. Les diverses espèces qui la composent ont bien souvent des aires d'extension qui leur sont propres (voir la planche 39 b de l'Atlas du Maroc et sa notice rédigée par M. Mathez, 174). L'olivier est la principale espèce cultivée et il occupe environ 40 % de la superficie en arbres; il s'observe principalement dans le Prérif, le Rif méridional et le Saïs d'une part, les plaines intérieures préatlasiques d'autre part. Le palmier caractérise les oasis du Sud marocain. L'aman-dier est l'arbre du Haut-Atlas occidental et de l'Anti-Atlas. Le vignoble traditionnel se répartit en deux ensembles: les Doukkala et le Rif (Liger, 161). Les agrumes n'occupent qu'une dizaine de milliers d'hectares dispersés dans divers périmètres irrigués. Enfin diverses espèces parmi lesquelles dominent le figuier ont une localisation beaucoup plus diffuse. On voit par conséquent que la gamme des espèces cultivées permet au paysan marocain de choisir l'arbre le mieux adapté aux conditions de son terroir.

La productivité de l'arboriculture traditionnelle est faible lorsqu'on la compare avec celle de l'agriculture moderne. Mais elle permet cependant de tirer d'un hectare, deux fois plus de valeur ajoutée qu'une culture annuelle. L'arboriculture apparaît ainsi comme un moyen d'intensification; et ce particulièrement lorsque l'extension ou l'intensification des cultures annuelles qui procurent la base de l'alimentation, n'est pas possible ou s'avère difficile. Aussi n'est-il pas rare de voir l'arboriculture occuper une place importante dans les zones montagneuses (Rif, Haut-Atlas occidental, Anti-Atlas), dans les zones arides (les oasis mais aussi le Haouz) et aussi dans certaines régions où les rendements des cultures annuelles sont peu élevés comme le Prérif.

La densité que peut atteindre, sur une étendue valable à l'échelle macrogéographique (un groupe de communes), la valeur ajoutée des cultures arbustives traditionnelles, n'est jamais très importante. Elle ne dépasse guère 2 000 DH par km², alors que le chiffre pouvait atteindre 10 000 et 15 000 DH par km²

pour les cultures annuelles. Mais lorsque les densités élevées de l'arboriculture se superposent aux densités faibles des cultures annuelles, le rôle de l'arbre peut devenir prépondérant car les deux densités sont alors du même ordre de grandeur.

L'arboriculture traditionnelle est pratiquement absente de 46 % des communes rurales du Maroc. Aussi n'est-il pas surprenant de constater, sur la carte de densité des valeurs ajoutées de l'arboriculture (carte 22), que les zones où les arbres représentent plus de 300 DH par km² (chiffre faible) couvrent une partie assez modeste du territoire national. Les densités de valeur ajoutée sont élevées en trois endroits, où elles atteignent 1 800 DH par km²:

1. Dans une petite zone des Doukkala: c'est le vignoble de la région de Sidi-Bennour.

2. Dans la bande allongée des plaines intérieures préatlasiques, du Tadla aux Chiadma.

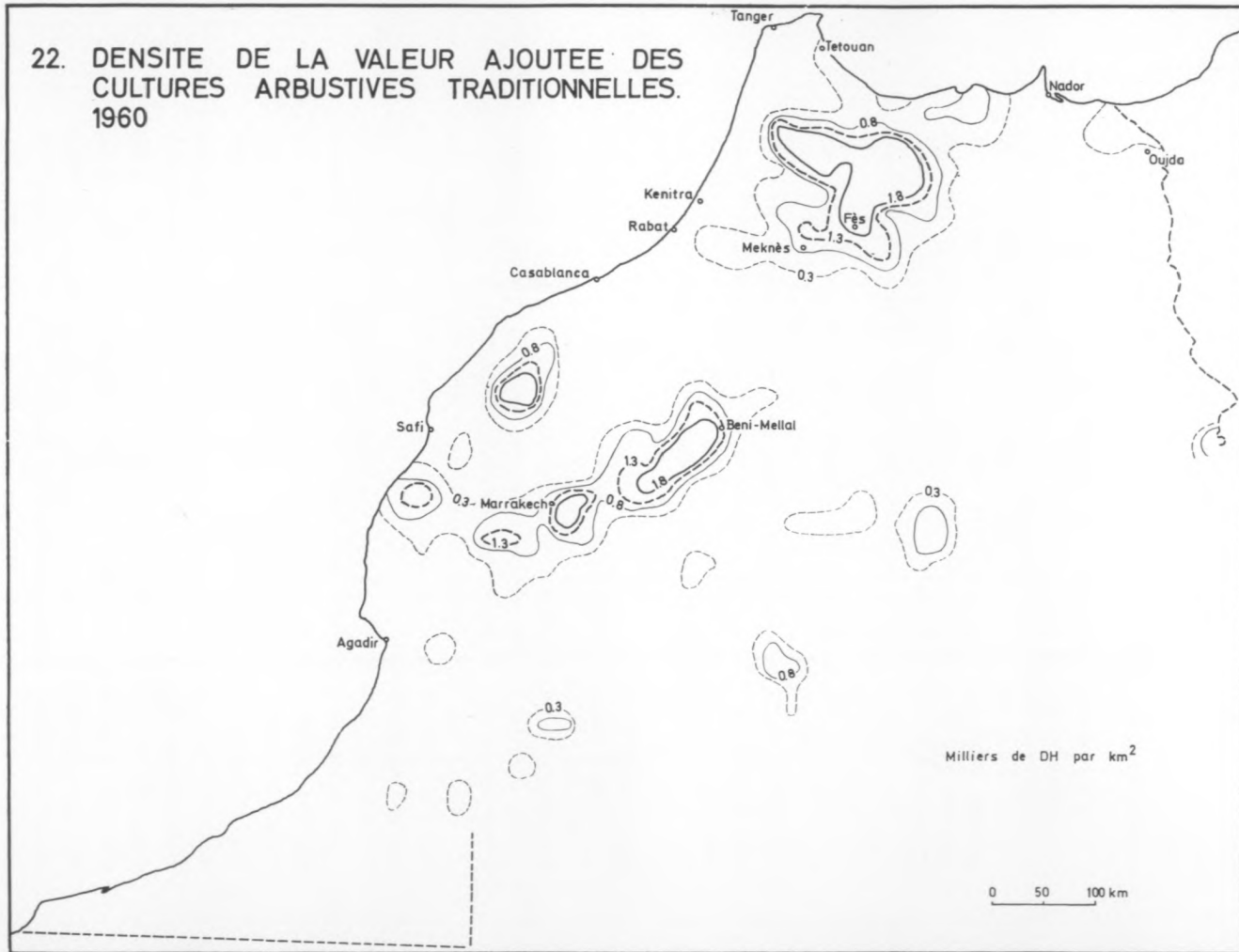
L'olivier domine, accompagné d'amandiers et, localement, de quelques agrumes et d'un peu de vigne dans les Chiadma. La densité diminue d'Est en Ouest: plus de 1 800 DH par km² au centre de l'axe Tadla-Srarhna, une seconde zone de densité égale près de Marrakech, ensuite moins de 800 DH par km² avant d'atteindre à nouveau 1 300 DH par km² dans les Chiadma.

3. Dans une vaste zone où les densités de valeur ajoutée supérieures à 300 DH par km² couvrent une grande partie du bassin du Sebou (à l'exception du Rharb côtier et du Moyen-Atlas) et du Rif (à l'exception du Rif occidental). Dans le cœur de cette zone, les densités dépassent 1 800 DH par km²: Prérif et versant méridional du Rif.

Ailleurs, des densités de valeur ajoutée arbustive de quelques centaines de DH par km² s'observent dans les oasis, la région de Berkane, la région de Taroudant.

A nouveau, ce sont les deux grandes régions atlantiques du Nord-Ouest et du Centre-Ouest qui abritent l'essentiel des cultures arbustives traditionnelles. Le Nord-Ouest d'abord, cette fois. C'est là que la masse de valeur ajoutée est la plus considérable (41 % du total national). Il est remarquable de constater, dans cette région, la manière dont s'applique *la complémentarité de l'arbre par rapport aux cultures annuelles*: alors que les cultures annuelles sont plus denses dans la partie sud-occidentale du Sebou, l'arboriculture est davantage présente dans la partie nord-orientale du bassin. Le phénomène est analogue dans la région du Centre-Ouest où *l'organisation an-*

22. DENSITE DE LA VALEUR AJOUTEE DES CULTURES ARBUSTIVES TRADITIONNELLES. 1960



nulaire, considérablement malmenée par la répartition des densités de valeur ajoutée des cultures annuelles, *se trouve rétablie dans une certaine mesure* par l'intervention de l'arbre. En effet, les cultures arbustives ferment l'anneau vers le Sud et le renforcent notablement dans les Srarhna, le Haouz et les Doukkala; le maillon le plus méridional reste faible cependant. Le Centre-Ouest produit 36 % de la valeur ajoutée nationale de l'arboriculture.

Dans les régions densément peuplées du Nord-Est et du Sud-Ouest, l'arboriculture traditionnelle n'est que médiocrement présente: 6 % de la valeur ajoutée nationale pour les deux régions. Dans les oasis, le palmier représente 15 % de la valeur ajoutée nationale de l'arboriculture traditionnelle.

Mais si les régions atlantiques sont les principales zones arboricoles du Maroc, c'est dans leurs parties orientales que l'arboriculture est la plus développée, aux pieds des montagnes ou dans les vallées de montagnes, ainsi que dans les collines qui les bordent. *La culture arbustive traditionnelle est intérieure*. La position du centre de gravité de sa valeur ajoutée (carte 47) témoigne de ce type de localisation: il se situe à 80 km à l'Est de celui de la valeur ajoutée par les cultures annuelles, sur l'oued Grou à la latitude de Khenifra.

c. L'élevage.

Le troupeau marocain se compose, en 1960, de 2 600 000 bovins, 9 000 000 d'ovins et 5 000 000 de caprins, soit environ 2 animaux par habitant rural ou encore 10 animaux par foyer rural. Malgré la faible productivité de ce troupeau, l'élevage représente donc une source appréciable de revenu pour le paysan. Le petit élevage (basse-cour) est mal connu mais on peut considérer qu'il représente, en valeur, un peu plus de 10 % de l'élevage total. Les trois familles principales (bovins, ovins, caprins) se rencontrent partout au Maroc. Cependant, les bovins sont plus nombreux dans les régions atlantiques et notamment dans le Nord-Ouest. Les montagnes pastorales sont le principal domaine des ovins. Les caprins sont plus nombreux dans les régions pauvres comme le Sud ou le Rif. L'éleveur dispose par conséquent d'un certain choix d'espèces pour pou-

voir s'adapter au mieux au milieu naturel dans lequel il exerce son activité (9).

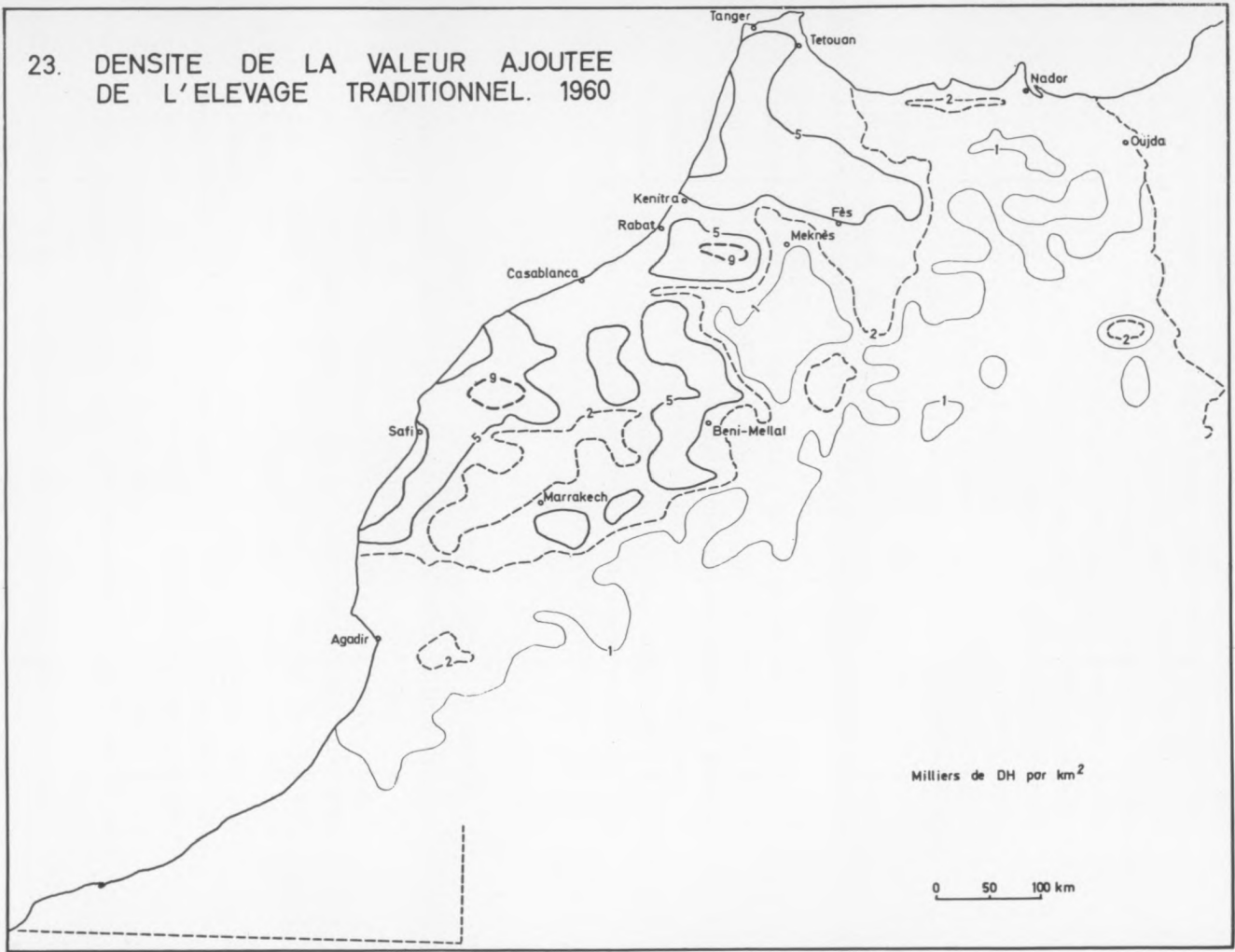
L'élevage consomme beaucoup d'espace mais il s'agit le plus souvent d'un espace qui pourrait difficilement être valorisé d'une autre manière. Sa productivité par unité de surface est donc faible. Mais en revanche, il requiert peu de travail: des bergers pour conduire les troupeaux dans les parcours. De sorte que la productivité du travail est relativement élevée: 10 DH par jour contre 4 DH par jour dans les cultures traditionnelles pour le bassin du Sebou (Beguïn, 49, p. 93).

La densité de la valeur ajoutée de l'élevage traditionnel (carte 23) est de l'ordre de quelques milliers de DH par km² en général. Elle est donc généralement supérieure à celle de l'arboriculture, souvent du même ordre de grandeur que celle des cultures annuelles, jamais égale aux densités élevées que ces mêmes cultures annuelles peuvent atteindre localement. Mais *le trait dominant de la distribution géographique de l'élevage, c'est sa relative uniformité ou, plus précisément, sa conformité aux grandes lignes de la répartition de la population rurale.* La carte montre en effet la similitude considérable de tracé entre l'isoligne de 10 habitants par km² et l'isoligne de 1.000 DH de valeur ajoutée par l'élevage par km². Des caractères d'organisation spatiale aussi nets que la disposition annulaire dans le Centre-Ouest et la configuration en noyau central du Nord-Ouest, apparaissent également. Cependant, l'arrière-pays de Rabat-Casablanca, peu dense quant à sa population, n'est plus une zone de faiblesse quant à la densité du produit de l'élevage. Les régions peuplées du Sud-Ouest et du Nord-Est se détachent beaucoup moins nettement que les deux grandes régions atlantiques centrales, elles atteignent à peine, localement, une densité de 3 000 DH par km². Enfin, l'Oriental des hauts plateaux connaît une densité assez voisine de 1 000 DH par km² que le Sud n'atteint pas.

La conformité de la répartition géographique de la population et de celle de l'élevage traditionnel est bien exprimée par la localisation du centre de gravité de la valeur ajoutée

(9) Voir la planche 40 de l'Atlas du Maroc (31) et la carte de densité du cheptel établie par NOÏN (202, 1, p. 192).

23. DENSITE DE LA VALEUR AJOUTEE
DE L'ELEVAGE TRADITIONNEL. 1960



par cet élevage (carte 47). En effet, il se situe à proximité du centre de gravité de la population rurale, à une dizaine de km vers le Nord. Il se trouve ainsi à mi-chemin entre celui des cultures annuelles dont la situation globale est plus « côtière », et celui des cultures arbustives dont la localisation est plus « intérieure ». Le léger déplacement vers le Nord par rapport au barycentre de la population, exprime une meilleure productivité des parcours plus humides du Nord-Ouest du pays.

Ainsi l'élevage apparaît comme l'activité géographiquement la plus constante dans la paysannerie marocaine traditionnelle. Dans une certaine mesure, il va jusqu'à atténuer les contrastes créés par la répartition de la population, du moins dans la moitié la plus peuplée du pays. En effet, il utilise les espaces peu occupés par les hommes et leurs cultures dans le Plateau Central, le Moyen-Atlas, le plateau des Phosphates, certaines zones de l'Atlas, et apporte ainsi, par le jeu d'une certaine densité de valeur ajoutée, une compensation à la faible densité de population. *L'élevage exerce donc une action uniformisante sur l'organisation de l'espace rural. En cela, il se distingue des cultures annuelles et surtout de l'arboriculture dont le rôle est davantage différenciateur.*

d. Vue d'ensemble de l'agriculture traditionnelle.

1) Valeur ajoutée par unité de surface et par foyer.

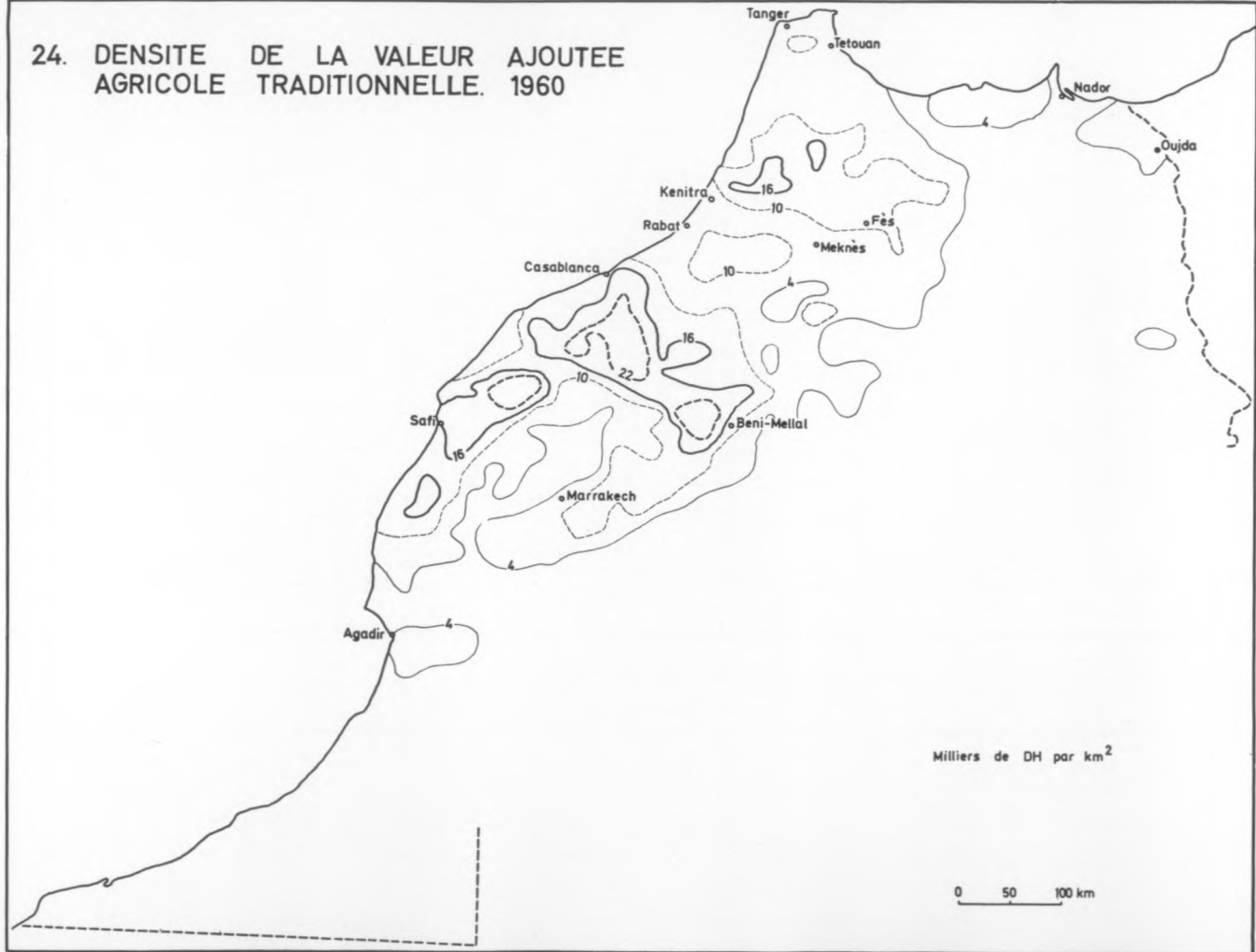
La densité de la valeur ajoutée de l'agriculture traditionnelle est la somme des densités propres aux cultures annuelles, à l'arboriculture et à l'élevage. Sa physionomie spatiale combine donc les caractéristiques de ces trois composantes. Situé à une douzaine de km au Nord-Ouest d'Oued-Zem, le centre de gravité de cette valeur ajoutée totale se trouve sur le même parallèle que ceux de ses trois composantes (carte 47); sa position est moyenne par rapport aux trois autres pondérés; vu le rôle déterminant des cultures annuelles (44 %) et de l'élevage (50 %) dans la valeur ajoutée de l'agriculture traditionnelle, le centre de gravité se situe entre ceux de ces deux types d'activité.

La quasi-totalité du Maroc atlantique d'Essaouira à Tanger et entre les Atlas et l'océan, connaît une densité de valeur ajoutée

supérieure à 4 000 DH par km² (voir carte 24). Ailleurs au Maroc, la densité est à peu près partout inférieure à ce chiffre. Ceci n'a rien d'étonnant lorsque l'on sait d'une part les difficultés offertes par le milieu naturel dans ces zones et d'autre part la faiblesse de la densité de population. Sous ce dernier rapport cependant, deux petites régions de peuplement dense se détachent très nettement. Le Sud-Ouest d'une part et le Nord-Est d'autre part. Dans le Sud-Ouest, seule la plaine du Souss dépasse 4 000 DH par km² sur une étendue modeste; elle doit cette densité de produit aux cultures annuelles principalement (et plus particulièrement à l'irrigation), également à l'élevage et peu aux cultures arbustives (vers Taroudant). L'Anti-Atlas occidental, malgré son peuplement assez dense et son agriculture remarquable d'adaptation au milieu, ne connaît que de médiocres densités de valeur ajoutée agricole: moins de 4 000 DH par km². Il subit le poids de son aridité, de son manque d'eau, du fait montagnard. L'ensemble du Sud-Ouest, peu dense quant à sa valeur ajoutée agricole traditionnelle, assez dense quant à son peuplement, est, par conséquent, une zone de pauvreté. Les revenus agricoles par foyer (voir carte 25) sont de l'ordre de quelques centaines de DH. Ils ne dépassent 800 DH que dans quelques communes de la plaine du Souss. Dans l'ensemble de cette région du Sud-Ouest comprenant non seulement le Souss mais encore l'Anti-Atlas et le versant méridional du Haut-Atlas occidental, c'est l'élevage qui procure à peu près les 2/3 des revenus agricoles, l'arboriculture n'intervient que pour 4 % dans la valeur ajoutée. La région ne pèse pas d'un poids considérable dans la nation: 3,6 % de la valeur ajoutée agricole traditionnelle.

Le Nord-Est connaît, en bordure de la Méditerranée, des densités de population plus fortes, notamment entre Al-Hoceima et Nador d'une part et à proximité de la frontière algérienne d'autre part. Dans ces deux sous-régions, la densité de valeur ajoutée agricole traditionnelle dépasse quelque peu 4 000 DH par km², grâce aux cultures annuelles (notamment vers l'Est) et à l'élevage, ainsi qu'à l'arboriculture dans le Rif oriental. Elevage et cultures annuelles interviennent à peu près à égalité dans la valeur ajoutée; les arbres interviennent pour 7 %. Au total, la région ne contribue à la valeur ajoutée

24. DENSITE DE LA VALEUR AJOUTEE
AGRICOLE TRADITIONNELLE. 1960



agricole traditionnelle nationale que pour moins de 3 %. Vu sa forte densité de population, la région est donc très pauvre. Aussi pauvre que le Sud-Ouest, sauf dans sa partie orientale où les revenus agricoles par foyer oscillent autour de 1 000 DH.

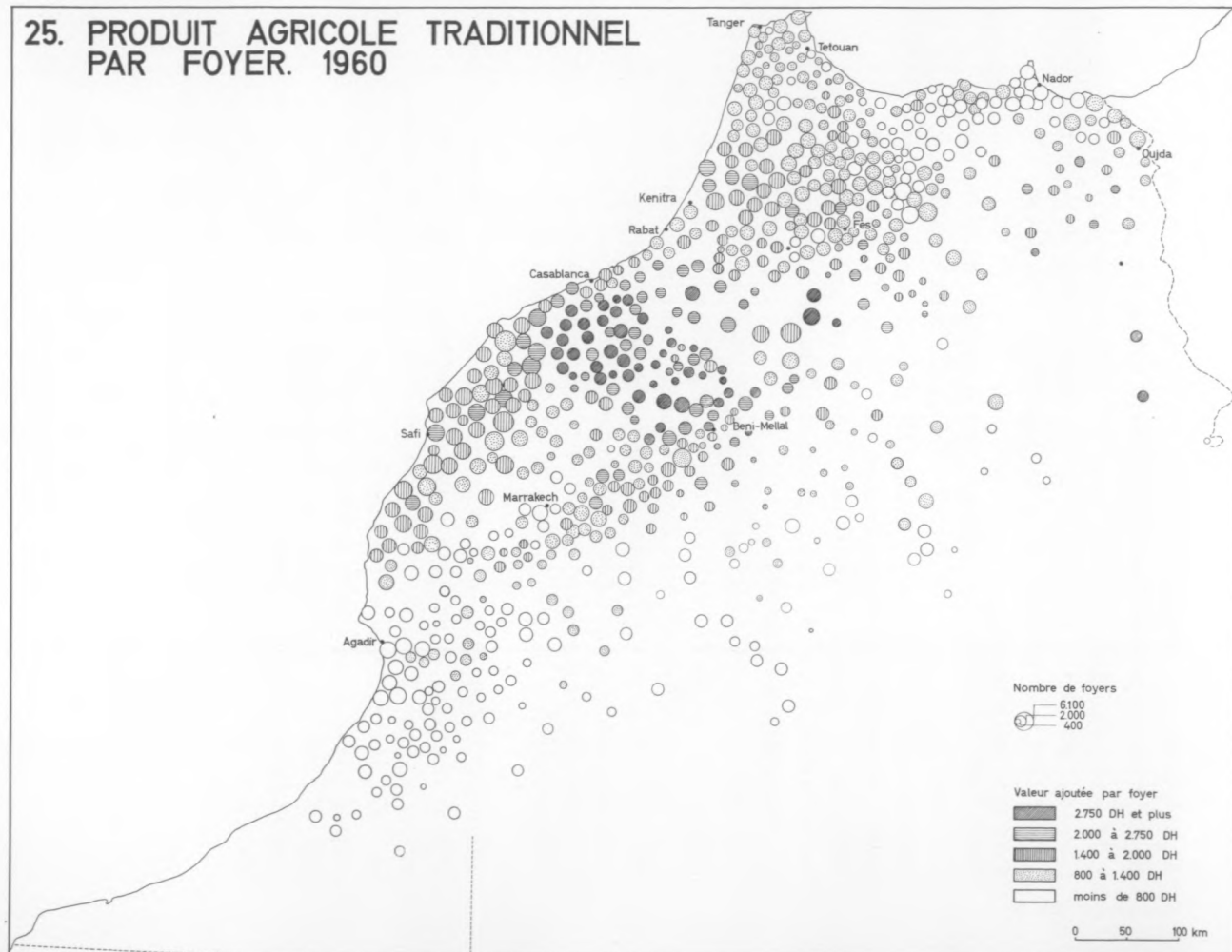
Le reste du Maroc oriental, pays de la Moulouya et hauts-plateaux, est certes une région de faibles densités de valeur ajoutée, mais le peuplement y est également peu dense. De sorte que les revenus par foyers sont assez variés. Ils dépassent 2 000 DH vers Bouarfa-Tendrara ainsi qu'autour de Taourirt; ils sont de l'ordre de 1 500 à 1 800 DH dans d'autres communes; ils descendent en dessous de 1 400 DH dans la moyenne Moulouya. Toute cette région est dominée par l'élevage (10) (plus de 70 % de la valeur ajoutée) et l'arbre n'est guère présent. Sa contribution au produit agricole traditionnel national est également de l'ordre de 3 %.

Le Sud, pays des oasis, est plus peuplé. Bien que la densité globale de ce peuplement soit faible, le nombre de personnes par hectare cultivé est très élevé. Chaque foyer y dispose de moins d'un hectare de cultures annuelles et arbustives. Les étendues disponibles pour l'élevage sont considérables mais l'aridité les rend peu productives. La pauvreté est générale dans cette région; peut-être davantage dans le Draa que dans le Todra ou le Ziz, mais à peu près partout les revenus par foyer sont inférieurs à 800 DH, et parfois de beaucoup. Mais puisque le Sud marocain et les pays pastoraux du Haut-Atlas oriental et de la haute Moulouya comptent plus de 900 000 habitants en 1960, la contribution régionale à la valeur ajoutée par l'agriculture traditionnelle est plus élevée que celle des régions voisines: elle est de 7 %. Dans le Maroc aride, le centre, démographiquement plus important, se retrouve prépondérant en matière d'agriculture traditionnelle.

Le Maroc atlantique au Nord de l'Atlas, où la densité de valeur ajoutée agricole traditionnelle dépasse 4 000 DH par km², se définit dans les mêmes limites que l'ensemble des régions de forte densité de population du Centre-Ouest et du Nord-Ouest. Sa frontière est l'Atlas et, du côté rifain, une ligne

(10) Voir RAYNAL (221 et 222).

25. PRODUIT AGRICOLE TRADITIONNEL PAR FOYER. 1960



Taza-Targuist-Méditerranée recouvrant exactement la zone de plus faible densité qui a servi de démarcation entre les deux régions denses du Nord-Ouest et du Nord-Est. La population rurale vivant essentiellement d'agriculture, il n'est pas surprenant de constater cette identité dans les lignes géographiques principales. Mais si cet ensemble se composait, quant à son peuplement, de deux entités bien distinctes, Nord-Ouest et Centre-Ouest, clairement séparées par un espace moins densément peuplé (de Ben-Slimane à Khenifra), il n'en est plus tout à fait de même à propos de l'agriculture traditionnelle. Les deux grandes régions atlantiques se marquent bien comme les deux composantes principales de l'ensemble, mais la zone qui les sépare ne constitue pas, sur le plan des densités de valeur ajoutée agricole, une dépression aussi nette qu'au point de vue du peuplement. La conséquence en est que, malgré ses densités (population et agriculture) moyennes, l'axe Ben-Slimane — Khenifra, à travers meseta et Plateau Central, n'est pas une zone faible sur le plan du revenu agricole par foyer. En effet, celui-ci est le plus souvent supérieur à 2 000 DH. *Centre-Ouest et Nord-Ouest y trouvent un trait d'union.*

Le Centre-Ouest avec ses bordures montagneuses compte plus de 3,1 millions d'habitants ruraux (38 % du Maroc) en 1960, et il produit 51 % de la valeur ajoutée agricole traditionnelle. Il constitue la première région agricole du pays. Géographiquement, sa structure de base subsiste: *un centre faible et une couronne dense* elle-même bordée d'une frange montagnarde faible. Le pays des Rehamna forme la zone faible centrale où la densité de l'agriculture traditionnelle s'abaisse en dessous de 4 000 DH par km² comme en pays aride au-delà de l'Atlas. La dépression est plus forte pour l'agriculture que pour la population rurale, entraînant comme conséquence la pauvreté moyenne des foyers agricoles: 800 à 1 400 DH par foyer. L'aridité et l'absence d'eau en sont les principaux responsables. Le vide apparaissait comme tel aussi bien pour les cultures annuelles et arbustives que pour l'élevage. Autour de ce centre creux s'ordonnent les densités plus élevées. Le contraste est violent puisque les densités dépassent 22 000 DH par km². Mais il n'est pas régulier. En effet, la couronne a ses points forts septentrionaux et ses points faibles méridionaux. Les valeurs ajou-

tées des cultures annuelles exercent une influence prépondérante sur l'agriculture. Avec l'appui d'une densité d'élevage de l'ordre de 5 000 DH par km², elles confèrent à la Chaouia et au Tadla leur supériorité indiscutable en matière de densité agricole traditionnelle. Des densités analogues (plus de 16 000 DH par km² et, localement, plus de 22 000 DH par km²) caractérisent les Abda-Doukkala. Mais les origines de ces valeurs élevées sont plus différenciées: l'élevage est un peu plus dense (jusqu'à 9 000 DH par km² à Sidi-Bennour) et l'arboriculture est présente par le vignoble des Doukkala (jusqu'à 2 000 DH par km² à Sidi-Bennour). La moitié de la couronne se marque donc vigoureusement dans le paysage en termes économiques.

La moitié méridionale de la couronne est beaucoup moins dense, surtout dans le Haouz occidental et le pays Haha où l'on descend jusqu'à 4 000 DH par km². Là se situe le maillon le plus faible de la chaîne de peuplement dense des plaines préatlasiques, des densités de cultures annuelles (moins de 2 000 DH par km²), des densités d'élevage (vers 3 000 DH par km²). Seules les cultures arbustives présentent une densité supérieure à la moyenne régionale: de l'ordre de 800 DH par km² en moyenne. Cette valeur est évidemment insuffisante pour compenser la dépression géographique enregistrée en matière d'élevage et de cultures annuelles. Le Haouz oriental et les Srarhna témoignent d'une densité plus élevée, souvent plus de 10 000 DH par km², grâce à des cultures annuelles plus denses mais aussi à une arboriculture particulièrement importante. Dans l'ensemble cependant, *une demi-couronne septentrionale où la densité de l'agriculture traditionnelle dépasse généralement 16 000 DH par km², s'oppose à une demi-couronne méridionale où la densité est inférieure à ce chiffre et s'abaisse jusqu'à 4 000 DH par km².*

La région Centre-Ouest apparaît donc comme relativement hétérogène. L'ordonnancement général de sa configuration spatiale subsiste, mais son élément fort, la couronne des densités élevées, présente une tendance à l'effritement. Il est important de noter que ce morcellement, ou plutôt *ces atténuations progressives, ne s'opèrent pas en fonction des distinctions de la géographie classique qui sépare les plaines atlantiques côtières des plaines intérieures préatlasiques.* En effet, la diminution

de densité agricole affecte les plaines atlantiques de Sidi-Ben-nour à Essaouira; et la zone des densités élevées de valeur ajoutée concerne une partie des plaines atlantiques aussi bien qu'une plaine intérieure, le Tadla; la densité fléchit à peine à la traversée du plateau des Phosphates, entre Chaouia et Tadla. Cette constatation vient renforcer singulièrement l'argumentation, argumentation, invoquée lors de l'analyse de la distribution de la population, au terme de laquelle il avait paru souhaitable d'interpréter l'organisation de l'espace en termes d'anneau circulaire plutôt qu'en termes de bandes parallèles comme le fait la géographie classique. Mais les différents secteurs de l'anneau sont loin d'avoir la même force.

Densité très variable de valeur ajoutée agricole et densité plus uniforme de la population rurale, conduisent à des oppositions entre les diverses parties de l'anneau quant au produit agricole par foyer (carte 25). Dans la Chaouia et le Tadla, ce produit est élevé: souvent plus de 2 750 DH par foyer; ces chiffres ne se retrouvent ailleurs au Maroc que très localement; entre Chaouia et Tadla, ils se maintiennent car le fléchissement de densité agricole est parallèle à celui de la densité de population. Le contraste est brutal avec le centre pauvre des Rehamna: le voyageur l'éprouve immédiatement en traversant l'Oum-er-Rbia entre Casablanca et Marrakech. Dans les Abda-Doukkala, la densité plus faible des valeurs ajoutées agricoles correspond à des intensités de peuplement qui ne fléchissent pas, au contraire. Mais plus au Sud, les deux types de densité diminuent en même temps. De sorte que d'El-Jadida à Essaouira, les pays atlantiques ont des revenus agricoles traditionnels moyens, souvent compris entre 1 400 et 2 000 DH par foyer, le Sahel des Doukkala a des revenus inférieurs car le milieu naturel est plus pauvre. Si le Haouz oriental et les Srarhna ont des revenus médiocres souvent compris entre 800 et 1 400 DH par foyer, c'est que l'abaissement des densités agricoles, lié à l'accroissement de l'aridité, correspond au maintien d'un peuplement dense jusqu'au méridien de Marrakech. Plus à l'Ouest, dans le Haouz occidental, la densité de population diminue mais celle des valeurs ajoutées agricoles se réduit davantage dans cette zone très aride. La pauvreté devient comparable à celle du noyau central des Rehamna et elle est par-

fois plus misérable encore lorsqu'elle descend en dessous de 800 DH par foyer.

Ainsi, dans un anneau où la densité des campagnards ne subit pas de très grandes variations, c'est la densité des valeurs ajoutées agricoles qui détermine largement les variations géographiques du produit par foyer. Or la productivité par unité de surface de l'agriculture traditionnelle dépend des conditions du milieu naturel; d'autant plus que le Centre-Ouest, sous ce rapport, fait figure de transition vers l'aridité. Une densité relativement homogène dans un anneau aux conditions naturelles hétérogènes est l'expression d'une pression démographique différentielle selon les lieux. Celle-ci se traduit par les différences qui viennent d'être constatées dans les degrés de pauvreté de la population rurale.

La densité de valeur ajoutée agricole traditionnelle est moins élevée dans le Nord-Ouest. Du reste, la région ne contribue que pour 32 % au produit de l'agriculture traditionnelle marocaine. En y incluant ses marges (la plus grande partie de la meseta de Rabat et du Plateau Central, le versant septentrional du Moyen-Atlas), le Nord-Ouest compte environ 2,8 millions de ruraux soit 35 % du pays. *L'organisation de son espace reste centrée sur un noyau plus dense que les pourtours.* Mais la valeur ajoutée agricole y est comprise entre 10 000 et 16 000 DH par km²; cette dernière valeur n'est dépassée que dans le Rharb grâce à de meilleurs rendements des cultures annuelles. Dans le noyau central, la densité de l'élevage est supérieure à 5 000 DH par km², celle des cultures annuelles dépasse 2 000 DH par km² et 4 000 DH par km² dans une zone certes centrale mais dont le centre de gravité est déplacé vers l'Ouest; ce sont alors les cultures arbustives qui permettent à la zone nord-orientale du noyau central de rester, en partie, dans la région où la densité agricole globale dépasse 10 000 DH par km². Quant au noyau plus dense Zaër-Zemmour, il doit cette densité à la fois aux cultures annuelles et à l'élevage. En revanche, si les densités agricoles restent inférieures à 10 000 DH dans la presqu'île tingitane, c'est à la diminution de densité des cultures annuelles qu'elles le doivent. Dans l'ensemble, la densité du produit agricole du noyau central diminue en allant vers l'Est.

La répartition de la population dans le centre du Nord-Ouest, densément peuplé, est dissymétrique en ce sens que le poids relatif de l'« intérieur » est plus lourd que celui du littoral. Par conséquent, des différences vont apparaître quant au produit par habitant. En effet, la carte 25 montre que le Rharb et une étroite zone le prolongeant jusque Fès, connaissent des revenus assez élevés: ils oscillent autour de 2 000 DH par foyer. Mais dans la partie nord-orientale du noyau, qui correspond au Prérif, la pauvreté se traduit par des revenus le plus souvent compris entre 800 et 1 400 DH par foyer. Le noyau central dense est donc hétérogène sur le plan des revenus agricoles par habitant.

Tout autour de ce noyau, la densité agricole diminue pour atteindre 4 000 DH par km² aux limites de la région du Nord-Ouest. Dans le Rif, la diminution est sensible et comme elle ne s'accompagne que d'une réduction plus modeste des densités de population, la pauvreté apparaît. Aux limites du Rif oriental (autour de Targuist), elle est aussi misérable que dans cette dernière région: chaque foyer dispose de moins de 800 DH. Plus vers l'Ouest et jusqu'à l'Atlantique, le revenu se relève progressivement et légèrement mais il reste compris entre 800 et 1 200 DH par foyer. Dans la partie méridionale de la région du Nord-Ouest, la situation est différente. La densité de population diminue plus rapidement que la densité agricole, dans le Moyen-Atlas et, vers l'Ouest, jusqu'à l'Atlantique. De sorte que cette zone dispose de revenus généralement élevés: supérieurs à 2 000 DH par foyer.

Ainsi une asymétrie s'installe dans le Nord-Ouest, qui oppose une partie centrale et méridionale à revenus moyens et élevés, à une partie centrale et septentrionale à revenus faibles. Cette disposition géographique résulte d'une organisation pareillement centrée de la répartition des hommes et de celle de l'agriculture, mais dont les marges, partout moins denses, ne sont pas toujours dans les mêmes rapports avec le noyau central. Vers le Nord: diminution rapide de la densité agricole mais réduction faible des densités de population; vers le Sud: net recul de l'intensité de peuplement mais diminution moins sensible de la densité de valeur ajoutée grâce à un milieu naturel moins contraignant que la montagne rifaine.

A l'échelle du Maroc et du point de vue du produit agricole traditionnel par foyer, s'observe un rapprochement de la partie méridionale du Nord-Ouest et de la partie septentrionale du Centre-Ouest, pour constituer une sorte de Maroc atlantique central plus riche. Les deux grandes zones de peuplement dense se trouvent ainsi être plus proches l'une de l'autre, par cette caractéristique, qu'elles ne le sont, chacune, de la plus petite zone de forte densité de population qui lui est voisine. Ces deux petites zones, le Sud-Ouest et le Nord-Est, font ainsi, plus que jamais, figure de régions marginales à problèmes. L'unité de ce Maroc atlantique central est cependant assez lâche car la densité des valeurs ajoutées de l'axe Ben-Slimane-Khenifra reste relativement modeste. Dans l'ensemble, *le Maroc se présente comme un centre plus riche entouré de toutes parts par une écharpe de zones pauvres disposées autour de lui comme un croissant ouvert sur l'Atlantique;* du Rif et du Prérif au Sud-Ouest en passant par le Maroc aride, ce croissant de la pauvreté n'est guère interrompu ou édulcoré qu'au niveau des plateaux intérieurs du Maroc oriental.

Finalement on retiendra que les variations géographiques de la valeur ajoutée agricole traditionnelle par foyer sont principalement liées à celles des cultures annuelles. Cela ressort des analyses cartographiques effectuées. Cela apparaît aussi clairement à la réflexion lorsque l'on sait d'une part l'analogie de la distribution de l'élevage et de celle de la population rurale, et d'autre part l'irrégularité de la répartition des cultures arbustives mais leur peu de poids dans la valeur ajoutée agricole totale. C'est également ce qu'exprime la relation de régression suivante qui lie le produit agricole traditionnel par foyer (y) à la superficie des cultures annuelles par foyer (s), au rendement de ces cultures (r), à la part de l'arboriculture dans le produit agricole (a), à la part de l'élevage dans ce produit (e):

$$y = 0,66 s + 0,35 r - a + e$$

La corrélation multiple est modeste ($r = 0,74$) mais la relation illustre bien que les cultures annuelles jouent le rôle principal.

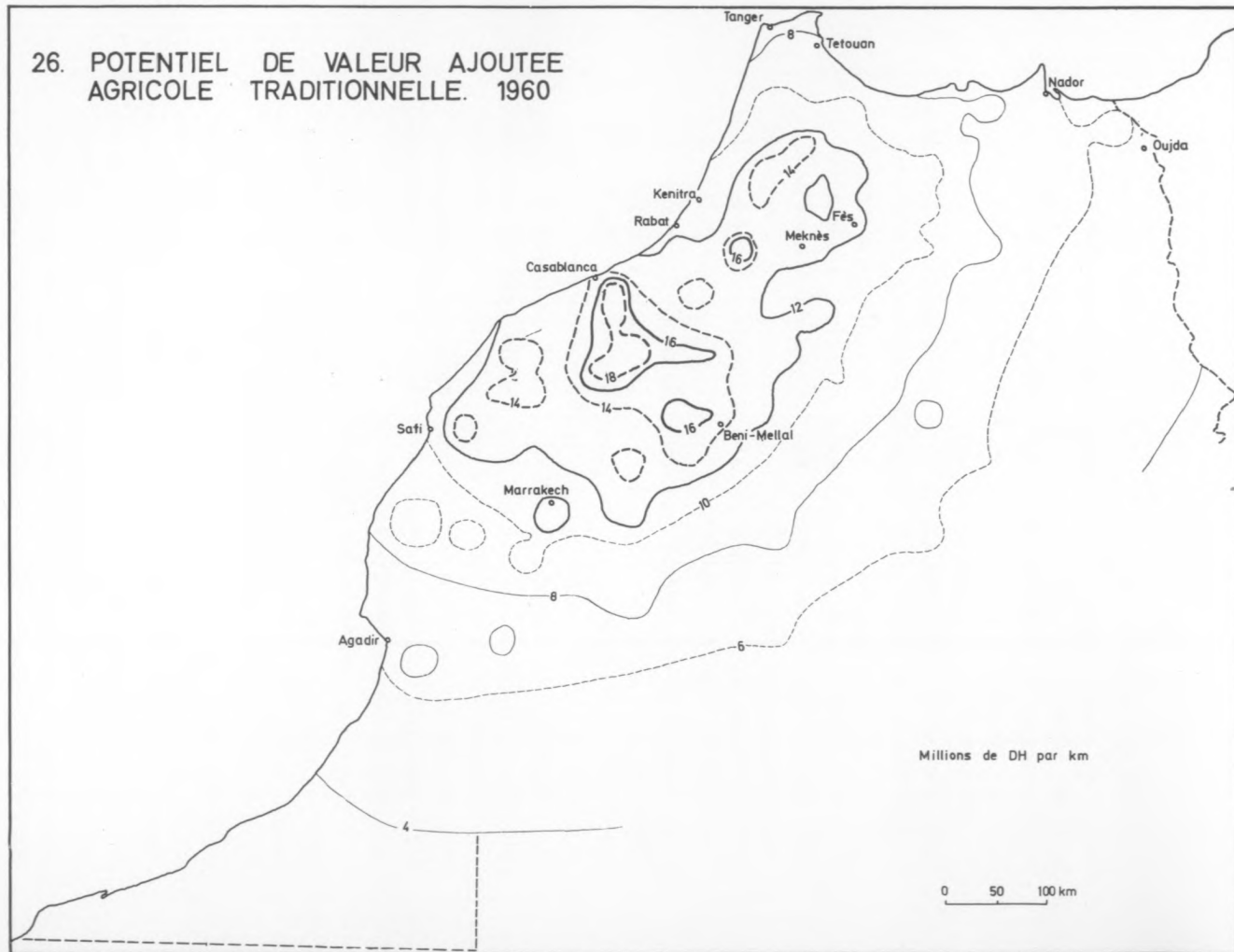
2) Concentration géographique et potentiel.

La concentration géographique de la valeur ajoutée agricole traditionnelle au sein de la population rurale est modérée: son indice (défini en annexe 1) est de 22. Cette réduction du degré de concentration par rapport à celui qui caractérisait les cultures annuelles et l'arboriculture est obtenue grâce à l'action uniformisante de l'élevage. Ainsi, le quart de la valeur ajoutée agricole est concentrée chez 11 % de la population rurale (contre 6 % pour les cultures annuelles) et la moitié de cette valeur chez 29 % des ruraux; les 25 % les plus pauvres de la population se partagent 10 % du produit agricole traditionnel. *Les variations géographiques de la structure de la valeur ajoutée selon ses 3 composantes (cultures annuelles, arboriculture, élevage) apparaît donc comme une adaptation technique au milieu naturel et humain, dont la conséquence (mais non pas l'objectif) est une meilleure répartition spatiale des fruits de l'agriculture parmi les habitants.*

La possibilité d'accéder à l'ensemble du produit agricole traditionnel et d'avoir des échanges avec lui, varie considérablement d'un endroit à l'autre du pays. Elle est mesurée par le potentiel de valeur ajoutée agricole traditionnelle (sur la notion de potentiel, voir annexe 2). Celui-ci varie de moins de 4 à plus de 18 millions de DH par km (MDH/km). La gamme de variation est donc plus large que celle qui caractérise le potentiel de population rurale. Comme l'agriculture traditionnelle, le potentiel du produit de cette agriculture est plus concentré que celui du peuplement (voir carte 26).

L'allure très générale des isolignes de potentiel du produit agricole rappelle celle des lignes d'isopotential de la population rurale: l'allongement est parallèle à la côte atlantique et à l'Atlas. La concentration de plus de 80 % des valeurs ajoutées agricoles dans les deux régions atlantiques du Centre-Ouest et du Nord-Ouest vient s'ajouter à la position centrale de ces deux régions, pour en faire *deux zones de haut potentiel*. Dans la plus grande partie de ces régions, la valeur de 10 MDH/km est dépassée. Mais contrairement à ce qui se passe à propos de population, la région du Centre-Ouest est celle qui connaît les potentiels agricoles les plus élevés. Bien entendu, c'est dans

26. POTENTIEL DE VALEUR AJOUTEE
AGRICOLE TRADITIONNELLE. 1960



le Nord de cette région que s'observe le maximum (plus de 18 MDH/km en Chaouia), pour une double raison: 1) c'est la zone de plus forte densité de valeur ajoutée agricole; 2) la position est centrale dans l'ensemble du Maroc. L'ensemble Chaouia-Tadla, pour cette même double raison, a un potentiel supérieur à 14 MDH/km sur toute sa superficie. Des valeurs aussi élevées ne se rencontrent ailleurs que sous la forme de petites zones isolées, notamment à Sidi-Bennour, Rommani à la limite des deux régions, Khemisset, le Rharb.

Dans le Centre-Ouest, le potentiel dépasse partout 12 MDH/km sauf dans la partie sud-occidentale où la combinaison de l'éloignement et de la faible densité agricole ramène le potentiel à 10 MDH/km. Dans le Nord-Ouest, les valeurs supérieures à 12 MDH/km ne se rencontrent qu'au cœur du noyau central, du Rharb oriental à Fès. La faiblesse du Nord-Ouest par rapport au Centre-Ouest est patente. Elle se marque d'autant plus que le potentiel diminue rapidement aux marges du Nord-Ouest aussi bien en raison de la distance qu'en raison de la diminution des densités agricoles. A Taza et à Larache, le potentiel est inférieur à 10 MDH/km; à Tanger il est inférieur à 8 MDH/km.

Faibles quant à leur densité de valeur ajoutée agricole et géographiquement excentrées, les régions du Sud-Ouest et du Nord-Est n'influencent pas le tracé des courbes d'isopotential de l'agriculture traditionnelle. Le potentiel y est de l'ordre de 6 à 8 MDH/km. Ces mêmes valeurs sont atteintes dans les oasis de la partie centrale du Sahara marocain; ici, la position avantageuse compense légèrement la faiblesse extrême des densités agricoles. C'est dire que les zones les plus défavorisées quant au potentiel de l'agriculture traditionnelle sont celles où l'éloignement se double d'une densité agricole très faible: l'extrême-sud atlantique, la région de Figuig.

Dans l'ensemble, la distribution géographique du potentiel du produit agricole confirme et renforce les conclusions tirées de l'analyse des densités du même produit: suprématie du Centre-Ouest et surtout de sa partie septentrionale, une place de second rang pour le Nord-Ouest, effacement du reste du pays. En outre, de par la nature même de la notion de potentiel, l'or-

ganisation annulaire du Centre-Ouest s'estompe alors que l'organisation centrée du Nord-Ouest se trouve soulignée.

2. *L'agriculture moderne.*

L'agriculture moderne utilise des techniques importées, plus productives que les techniques traditionnelles. Elle est, en 1960, le fait des colons étrangers (11) principalement (ils sont environ 4 000) mais également d'un certain nombre d'agriculteurs marocains. Les exploitations d'agriculture moderne sont assez peu nombreuses mais elles sont de grandes dimensions lorsqu'on les compare avec la taille des exploitations traditionnelles: la moyenne se situe vers 140 hectares. Elles utilisent les engins mécaniques tractés pour préparer les terres, les ensemercer, exécuter les opérations d'entretien, de fumure, de récolte. Elles emploient une main-d'œuvre salariée à qui elles distribuent une partie de la valeur ajoutée agricole. La structure du produit agricole de l'agriculture moderne est très différente de celle de l'agriculture traditionnelle. L'agriculture moderne néglige l'élevage (4 % de sa valeur ajoutée totale) mais elle repose largement sur l'arboriculture (52 % de sa valeur ajoutée totale). Son efficacité peut s'apprécier par le fait qu'elle tire d'un hectare un produit net de 600 DH contre 240 DH pour l'agriculture traditionnelle (l'écart des productions brutes est évidemment encore plus important); également par le fait que la valeur ajoutée par journée d'emploi est plus importante qu'en agriculture traditionnelle: 12 DH contre 6 DH (pour le bassin du Sebou). L'agriculture moderne n'est pas une simple amélioration par rapport à l'agriculture traditionnelle: elle en est très différente.

Entre l'agriculture moderne pratiquée par les colons étrangers et celle des grands exploitants marocains, d'importantes différences s'observent. Elles sont surtout connues pour le bassin du Sebou (Beguin, 49, pp. 72-81 et 87-96) mais les conclusions semblent valables ailleurs. L'agriculteur marocain moderne pratique surtout la céréaliculture en grand. L'arboriculture intervient dans son produit à raison de 23 % et l'élevage

(11) Voir GADILLE (118 et 119) et la planche 33 b de l'Atlas du Maroc (31).

pour 9 % (il n'est donc pas totalement négligé). Le produit par unité de surface est d'un peu plus de 300 DH par hectare; par jour d'emploi, il est de 10 DH; sous ces deux rapports, la productivité est inférieure à celle des colons étrangers. Géographiquement, les agriculteurs marocains modernes sont plus nombreux en Chaouïa-Doukkala-Tadla, qu'ailleurs.

Rappelons que l'agriculture moderne ne représente que 11 % des superficies cultivées au Maroc, 23 % de la valeur ajoutée par les cultures annuelles et arbustives, mais 13 % seulement de la valeur ajoutée agricole totale (où l'élevage est inclus).

a. Les cultures annuelles.

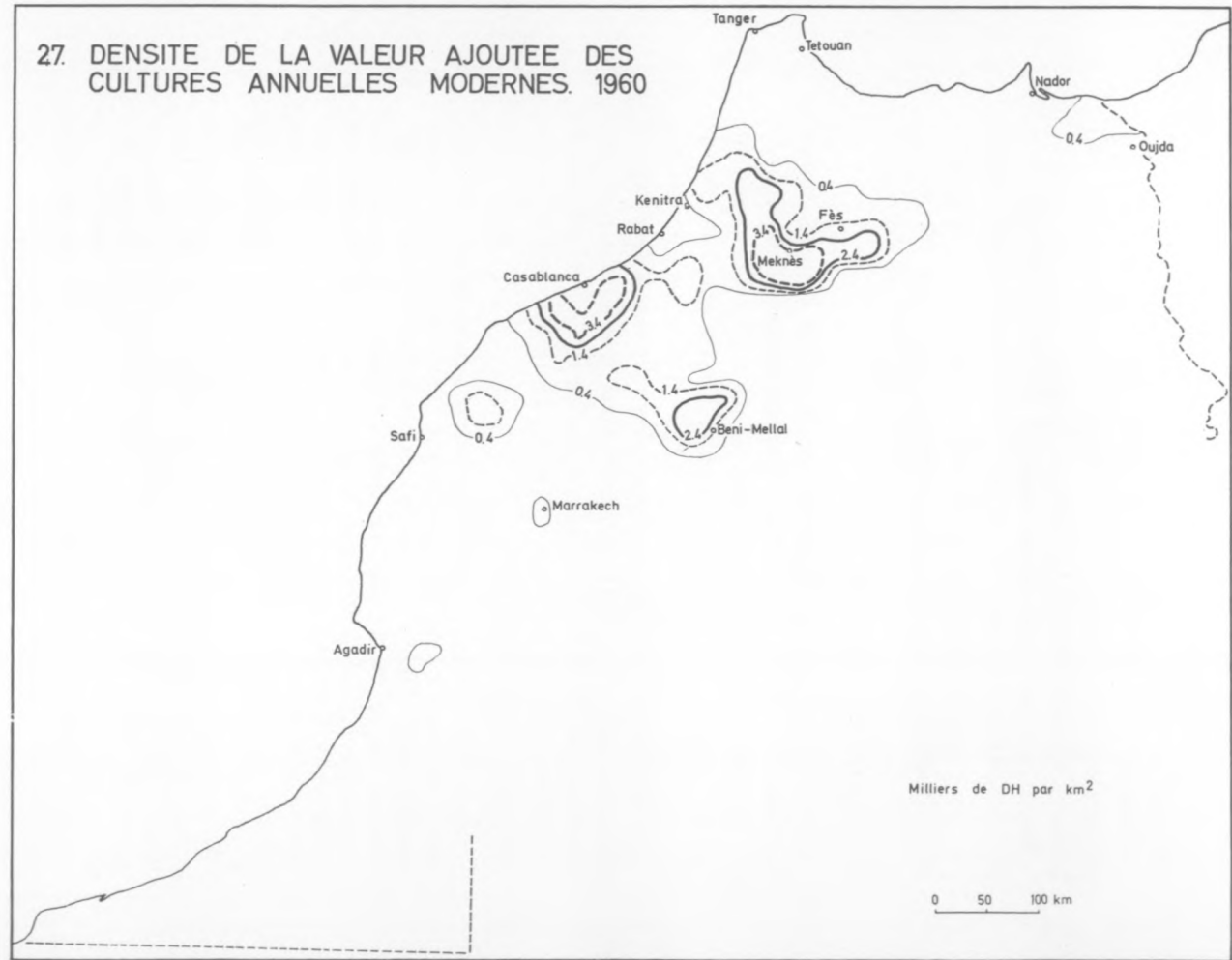
Les céréales forment l'élément dominant des cultures annuelles modernes comme des cultures traditionnelles. Elles occupent les 3/4 des superficies en cultures annuelles, ce qui représente une proportion quelque peu inférieure à celle que l'on observe en agriculture traditionnelle. Il s'agit essentiellement de blé.

La densité de la valeur ajoutée par ces cultures (voir carte 27) peut atteindre 3 500 DH par km². Mais leur localisation géographique est étroitement fixée: le centre-sud de la région du Nord-Ouest d'une part, la partie septentrionale de la région du Centre-Ouest d'autre part.

Dans le Nord-Ouest, l'agriculture moderne s'est implantée d'une part dans le Rharb et d'autre part dans le Saïs (12). Ce sont deux régions au relief très uniforme où l'on peut trouver les meilleurs sols agricoles de tout le Nord-Ouest. Le choix de l'agriculture moderne n'a certainement pas été quelconque; il s'est porté sur les zones offrant les meilleures conditions naturelles. La densité maximale des cultures annuelles se rencontre aux environs de Meknès, au Sud et à l'Ouest de la ville; il s'agit essentiellement, en 1960, de colonisation étrangère. La densité de valeur ajoutée y dépasse 3 400 DH par km² ce qui est supérieur à la densité du produit des cultures annuelles traditionnelles. Dans le reste du Saïs, la densité est encore supérieure à 2 400 DH par km². Tout le Saïs est une terre d'agriculture moderne. Dans le Rharb, la densité des valeurs ajoutées par les cultures annuelles est moindre. Elle est partout supérieure à 1 400 DH par km² et dépasse 2 400 DH par km² dans le Rharb oriental. Au total, les cultures annuelles modernes

(12) Sur le Rharb, voir LE COZ (154) et Projet SEBOU (35); sur le Saïs et le Rharb, voir Projet SEBOU (36 et 37), BEGUIN (49).

27. DENSITE DE LA VALEUR AJOUTEE DES CULTURES ANNUELLES MODERNES. 1960



sont présentes dans le triangle Rharb-Rommani-Taza qui forme la partie centrale et méridionale du noyau central de la région du Nord-Ouest. On y trouve 54 % de la valeur ajoutée au Maroc par les cultures annuelles modernes.

Seule la partie septentrionale de la région du Centre-Ouest abrite des cultures annuelles modernes de quelque importance. On en retrouve bien un peu autour de Marrakech et de Sidi-Bennour, mais en faibles quantités. C'est dans la Chaouia de Berrechid que s'observent les densités les plus élevées: comme à Meknès, elles dépassent 3 400 DH par km². Un deuxième foyer, séparé du premier par une centaine de kilomètres, atteint une densité de l'ordre de 2 500 DH par km²: le Tadla. Mais entre les deux pôles, la densité s'abaisse jusqu'à moins de 1 400 DH par km². Le Centre-Ouest produit 42 % de la valeur ajoutée des cultures annuelles modernes.

Les cultures annuelles modernes ont donc une localisation centrale dans le Maroc atlantique. *Leur valeur ajoutée renforce le noyau central du Nord-Ouest*, bien qu'elle déporte son centre de gravité vers le Sud. En revanche, *elle contribue à renforcer le déséquilibre existant dans l'organisation annulaire du Centre-Ouest*, puisqu'elle accroît encore le poids de la Chaouia et du Tadla déjà favorisés par une forte densité agricole traditionnelle. *Au total, il y a tendance au rapprochement des zones fortes de chacune des deux grandes régions atlantiques*; Chaouia Tadla et Meknès sont à peu près à égale distance l'une de l'autre; elles sont toutes trois isolées par des « dépressions » où la densité des cultures annuelles modernes s'abaisse sous le seuil de 1 400 DH par km²; elles sont toutes trois enserrées dans le même espace limité par l'isoligne de 400 DH par km². Ces trois constatations les unissent autant que le « creux » de la meseta des Zemmour les sépare.

Très peu de cultures annuelles modernes sont implantées en dehors de cette zone centrale. La densité de 400 DH par km² est très légèrement dépassée dans une section de la vallée du Souss (moins de 1 % de la valeur ajoutée par les cultures annuelles modernes). Elle est plus largement dépassée dans la région de la Basse-Moulouya, autour de Berklane (2 % du produit des cultures annuelles modernes).

L'importance prise par le Nord-Ouest se traduit par la position du centre de gravité des cultures annuelles modernes. Il se situe sur le Bou-Regreg, non loin de Tedders à 25 km au

Nord-Est de Rommani (carte 47) soit à moins de 40 km de la zone de fortes densités (3 400 DH par km²) de Meknès. Cette position, malgré qu'elle soit le reflet d'une situation centrale des cultures annuelles modernes, se distingue très nettement de celle du barycentre des cultures annuelles traditionnelles: plus de 80 km les séparent. Le Nord-Ouest reprend un peu de sa force perdue.

b. Les cultures arbustives.

Les agrumes et la vigne constituent l'essentiel de l'arboriculture moderne. (13). Ce sont ces deux cultures et quelques autres, qui confèrent aux cultures arbustives leur productivité considérable (1 800 DH de valeur ajoutée par hectare, en moyenne) qui en fait un instrument privilégié d'intensification agricole au Maroc. L'arboriculture contribue pour plus de la moitié au produit agricole moderne; cette proportion monte aux 2/3 pour les colons étrangers en 1960. Dans un pays comme le Maroc où la terre agricole est rare, l'arboriculture moderne constitue un puissant levier de développement grâce à sa forte valeur ajoutée à l'hectare. Mais son extension est limitée par le marché international et par le rythme d'accroissement de la demande d'agrumes et de vin dans les pays riches. La vigne ne s'étend plus mais les plantations d'orangers continuent de se développer et fournissent un produit d'excellente qualité.

Bien qu'elle ne couvre que des superficies réduites (100 000 hectares pour l'ensemble du Maroc), l'arboriculture parvient, grâce à sa forte productivité par unité de surface, à créer localement des densités de valeur ajoutée dépassant largement 3 400 DH par km² (voir carte 28). C'est donc beaucoup plus que ne peut atteindre l'arboriculture traditionnelle et l'ordre de grandeur est analogue à celui des cultures annuelles modernes qui s'étendent pourtant sur 4 fois plus d'hectares. En fait, ces densités élevées sont dépassées en trois endroits du pays: le Nord-Ouest, le Souss, la Basse-Moulouya. L'arboriculture moderne ne s'est développée qu'en quelques endroits privilégiés.

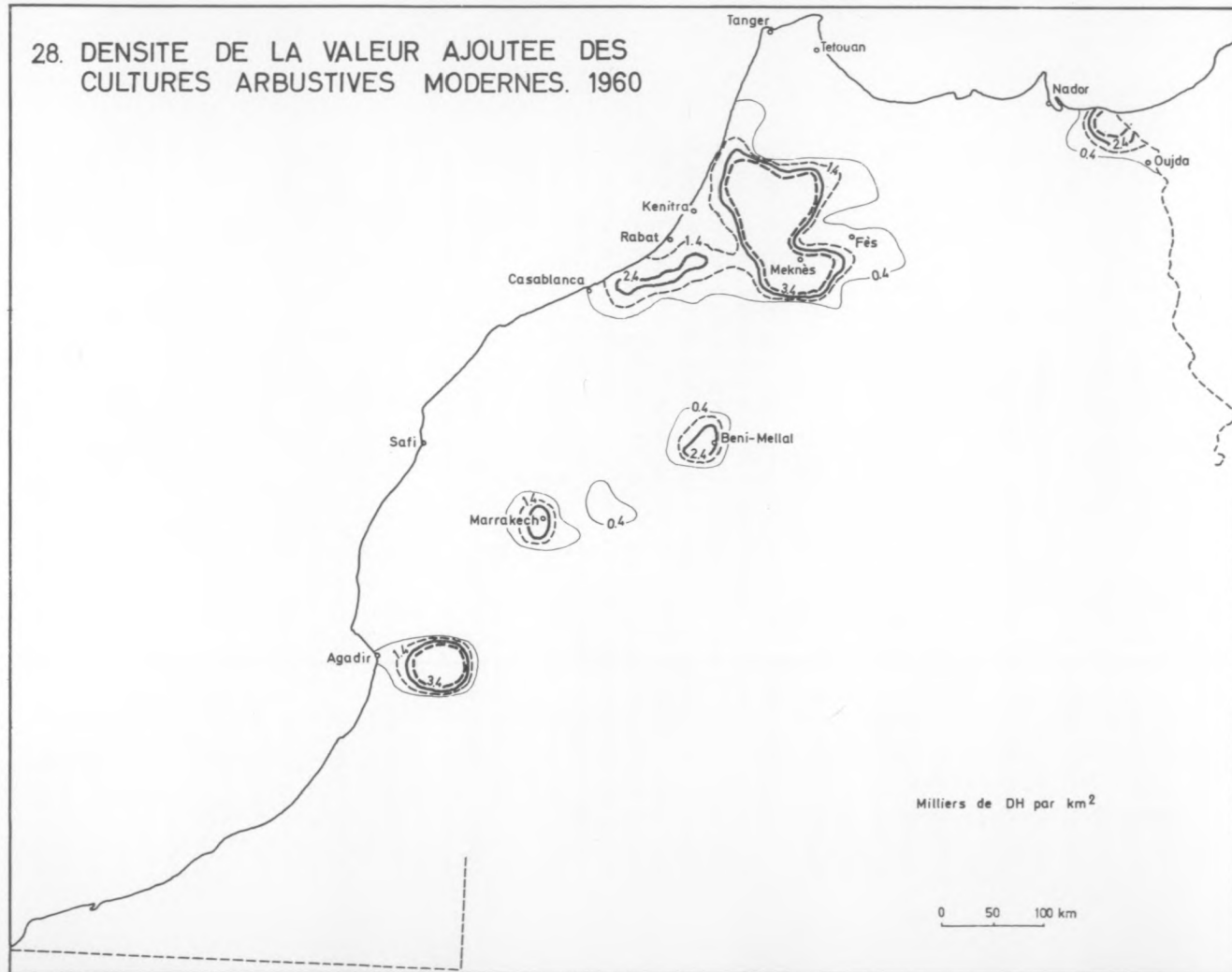
(13) Voir la planche 39 b de l'Atlas du Maroc (31); pour les agrumes LE COZ (152); pour la vigne BURG (73).

La concentration géographique de ces cultures est considérable puisque l'indice de cette agglomération en fonction de la population rurale est de 80 (indice défini à l'annexe 1). Seules 131 communes (22 % de la population rurale) sont concernées par l'arboriculture moderne: le quart de la valeur ajoutée est produit dans 4 communes seulement (0,9 % de la population rurale), la moitié dans 13 communes (2,7 % de la population rurale), les 3/4 dans 33 communes (6 % des ruraux), les 9/10 chez 10 % des ruraux. Dans la commune la plus envahie par l'arboriculture moderne (dans le Souss), la valeur ajoutée par ces cultures s'élève à plus de 900 DH par habitant; le revenu moyen de l'agriculture traditionnelle dans la même commune est inférieur à 200 DH par habitant. C'est dire toute la puissance que peut revêtir l'arboriculture moderne.

Géographiquement, cette forte concentration exprime les exigences de ce type d'agriculture et son incapacité à s'accomoder de n'importe quel milieu. C'est le revers inévitable d'une forte productivité, en même temps que sa garantie. Une région concentre 70 % de la valeur ajoutée par l'arbre fruitier moderne: le Nord-Ouest. A l'intérieur de cette région, les densités supérieures à 3 400 DH par km² concernent: 1. le Rharb où sont produits près de la moitié des agrumes du pays dans le périmètre irrigué de Sidi-Slimane et le long des berges du Sebou; on y trouve également quelques vignobles; 2. les basses vallées de l'Ouerrha et du Moyen-Sebou où sont situées de riches plantations d'agrumes; 3. la région de Meknès essentiellement consacrée à la vigne mais avec quelques vergers d'agrumes également. Par conséquent, le cœur du bassin du Sebou et plus spécialement ses zones occidentales et méridionales, se trouvent considérablement renforcés par l'apport de la valeur ajoutée de l'arboriculture moderne. A cet ensemble central de forte densité de valeur ajoutée, il convient de rattacher l'alignement des vignobles qui, de Mohammedia à Khemisset arrive presque à rejoindre Meknès: la densité de valeur ajoutée arbustive y atteint encore 2 400 DH par km². Enfin, quelques plantations d'agrumes dans le Loukkos, le Moyen-Ouerrha, l'Inaouene, se rattachent au même ensemble.

Ailleurs, les zones d'arboriculture moderne sont petites mais cependant denses quant au produit arboricole. Le Souss, deuxième région agrumicole marocaine (11 % de la valeur ajoutée nationale) atteint, à l'Ouest de Taroudant, plus de 3 400 DH par km². Il en va de même dans la zone irriguée de Berkane, en Basse-Moulouya, grâce aux agrumes et à quelques vignobles. Dans le Centre-Ouest (12 % de la valeur ajoutée nationale), la localisation de l'arboriculture moderne est assez analogue à celle de l'arboriculture traditionnelle: les plaines intérieures pré-atlasiques principalement. Mais elle est plus sporadique et elle ne

28. DENSITE DE LA VALEUR AJOUTEE DES CULTURES ARBUSTIVES MODERNES. 1960



constitue des noyaux de valeur ajoutée plus dense qu'autour de Marrakech et de Beni-Mellal.

Ainsi l'arboriculture moderne apporte un soutien massif au noyau central du Nord-Ouest. Elle s'y ajoute à une importante densité des cultures annuelles modernes. Dans le Centre-Ouest, cette superposition ne se retrouve qu'à petite échelle, dans le Tadla. Ailleurs, l'arboriculture moderne apparaît avec vigueur dans les deux petites régions de forte densité de population, si souvent ignorées et pauvres par ailleurs. Cette configuration géographique place son centre de gravité à 25 km au Sud-Sud-Est de Khemisset, à la limite méridionale de la zone de forte densité des valeurs ajoutées arbustives modernes du Nord-Ouest, à peu de distance (15 km) du centre de gravité du produit des cultures annuelles modernes (voir carte 47).

c. L'élevage.

L'élevage moderne ne représente que 0,5 % de la valeur ajoutée agricole totale du Maroc. Son poids est donc très faible et sa localisation est pratiquement sans incidence sur l'organisation de l'espace agricole (voir carte 29). L'élevage moderne possède la même localisation que les cultures annuelles modernes: centre du Nord-Ouest, partie septentrionale du Centre-Ouest. Une densité particulièrement élevée s'observe dans le Rharb: plus de 1 000 DH par km². Ailleurs, la répartition de la valeur ajoutée de l'élevage moderne est plus diffuse: elle est de l'ordre de 200 à 500 DH par km² en Chaouia.

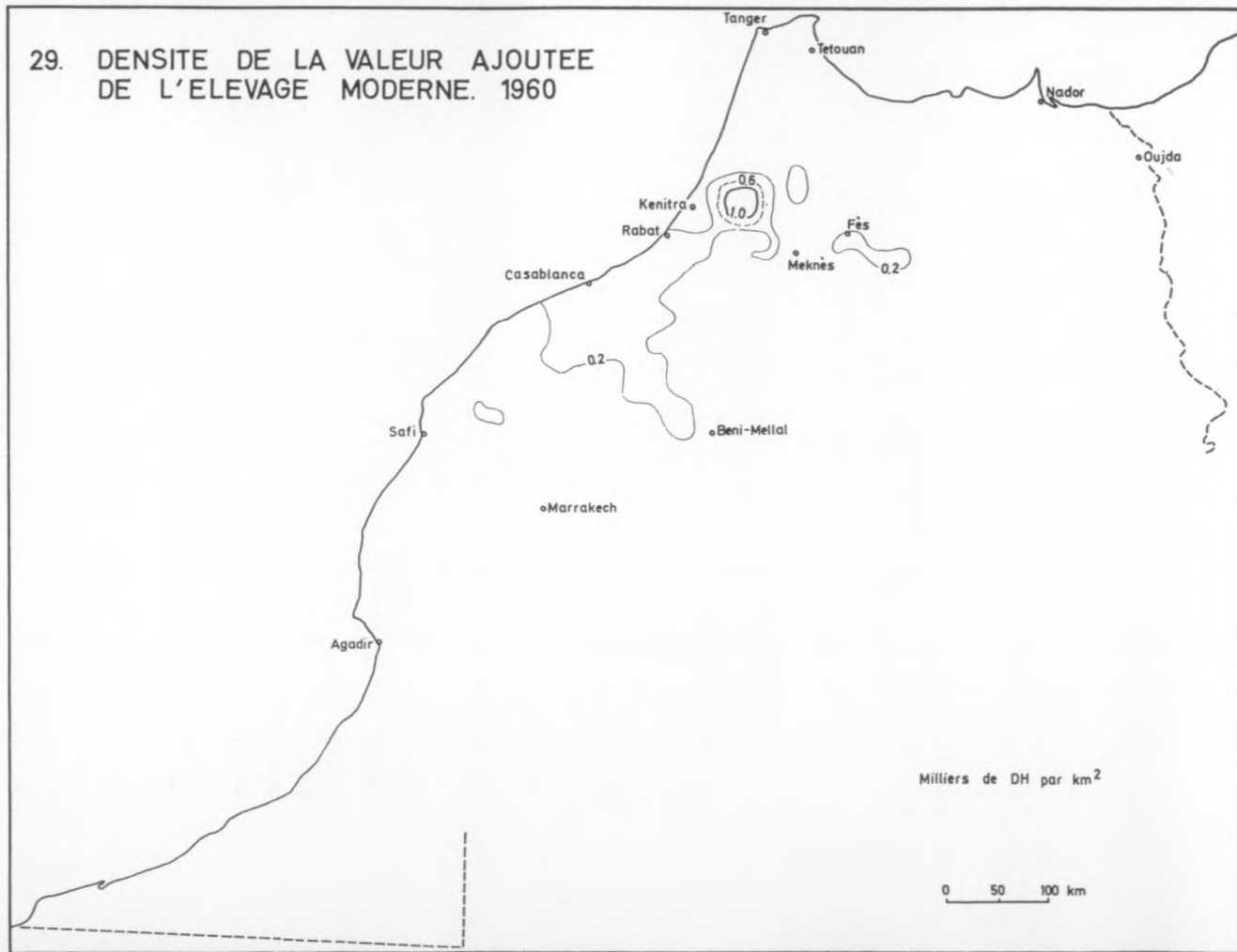
Le centre de gravité est proche de celui des cultures annuelles modernes (carte 47). Mais, par rapport à ce dernier, il est décalé vers l'océan. L'élevage moderne est destiné au ravitaillement des grandes villes et notamment de Casablanca et de Rabat.

d. Vue d'ensemble de l'agriculture moderne.

1) La densité du produit moderne.

L'agriculture traditionnelle voyait la répartition de sa valeur ajoutée principalement influencée par celle des cultures annuelles; parce que l'élevage se distribuait d'une manière relativement

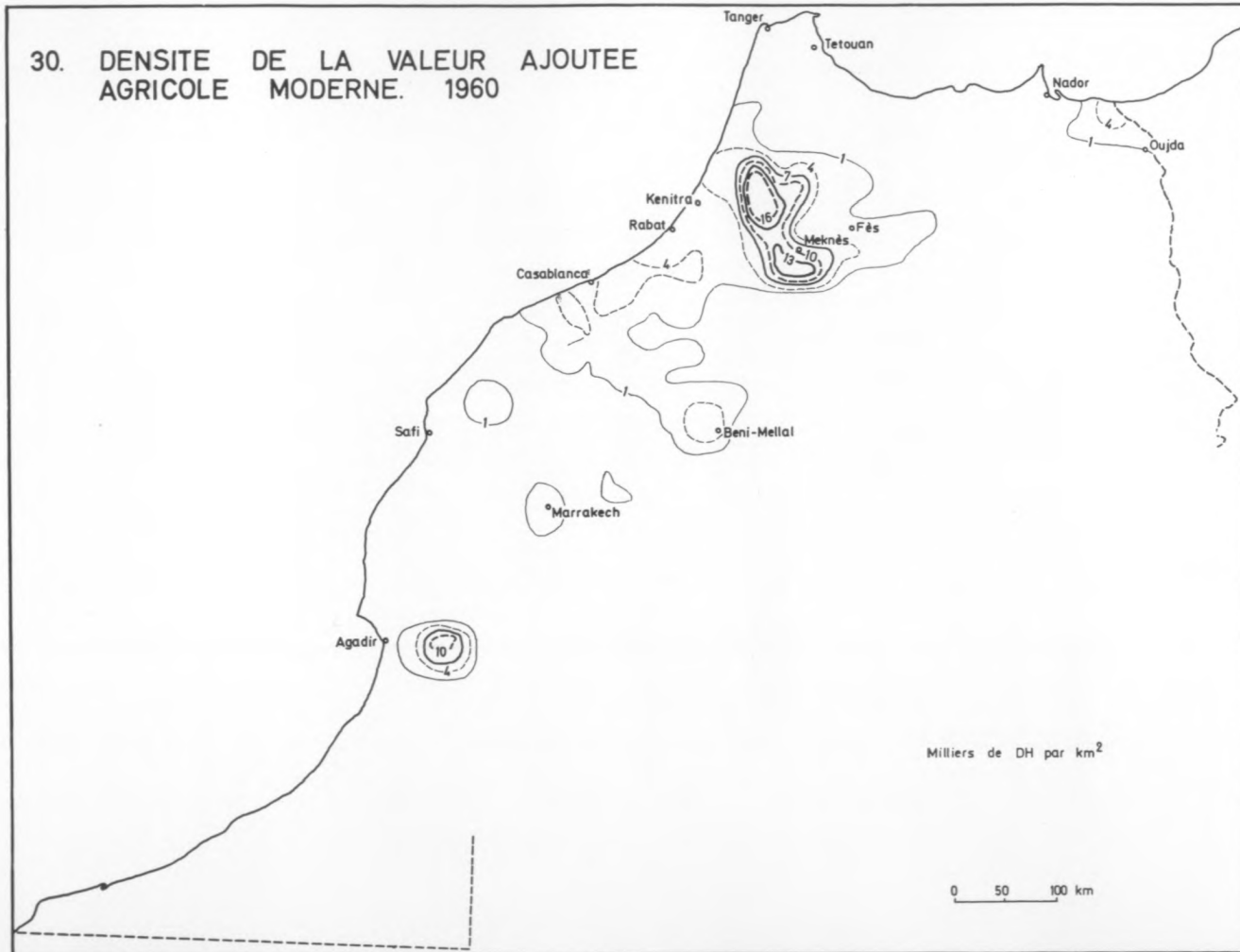
29. DENSITE DE LA VALEUR AJOUTEE
DE L'ELEVAGE MODERNE. 1960



uniforme et parce que les arbres étaient de peu de poids dans le revenu global. La question est toute différente en ce qui concerne l'agriculture moderne. L'arboriculture y tient la première place et c'est elle qui marque les points forts des densités de valeur ajoutée. Les cultures annuelles jouent un second rôle. L'élevage est quasi-inexistant.

Il est une région où cultures annuelles et arbustives superposent leurs effets: le cœur du Nord-Ouest et plus spécialement le Rharb et le Saïs. Comme ces deux types de cultures y sont présents avec une densité élevée de valeur ajoutée, leur conjonction produit un effet de masse particulièrement vigoureux. En effet, la densité de valeur ajoutée par l'agriculture moderne (voir carte 30) atteint le maximum de 16 000 DH par km² dans le Rharb, ce qui est du même ordre de grandeur que la densité du produit de l'agriculture traditionnelle. Dans le triangle Larache-Taza-Rommani, l'agriculture moderne se présente avec une densité de valeur ajoutée supérieure à 1 000 DH par km². Cette densité monte à 4,000 DH par km² et davantage dans tout le Rharb, le Bas-Ouerrha, le Saïs. Elle atteint enfin 13 000 DH par km² aux environs de Meknès et 16 000 DH par km² dans le Rharb oriental. L'attrait des conditions favorables offertes par le milieu naturel explique dans une large mesure cette concentration de l'agriculture moderne et plus spécialement de la colonisation agricole étrangère. Le climat présente les caractéristiques les plus favorables à l'agriculture que l'on puisse trouver au Maroc; les sols sont souvent excellents même s'ils nécessitent parfois l'utilisation d'engins puissants soit à cause de leur caractère « lourd » (les tirs du Rharb par exemple), soit à cause de la nécessité de briser une croûte calcaire située à 30 ou 40 cm de profondeur (plateau de Meknès); mais l'agriculture moderne possède justement cette supériorité sur la technique traditionnelle, de pouvoir recourir à une mécanisation-motorisation puissante; l'eau d'irrigation est disponible (moyennant aménagements divers, parfois simples, parfois coûteux) dans le Saïs mais surtout dans le Rharb. Dès lors, la colonisation a acheté des terres et s'en est fait attribuer d'autres sous le régime de la « colonisation officielle ». L'application, à ces superficies, de techniques agricoles modernes (cultures annuelles d'abord et introduction de l'arboriculture après 1930),

30. DENSITE DE LA VALEUR AJOUTEE
AGRICOLE MODERNE. 1960



a conduit à des augmentations considérables de la densité de valeur ajoutée agricole. Celle-ci est maximale dans les zones dominées par l'arboriculture: Rharb, plateau de Meknès. En dehors de ce noyau central, la densité ne dépasse 4 000 DH par km² que dans l'alignement des vignobles entre Mohammedia et le pays Zemmour (présence de l'arboriculture également). D'ailleurs, la culture arbustive domine l'agriculture moderne du Nord-Ouest puisqu'elle produit 60 % de la valeur ajoutée totale contre 36 % pour les cultures annuelles. Au total, le Nord-Ouest produit 62 % de la valeur ajoutée agricole moderne nationale.

Dans le Centre-Ouest, la présence de l'agriculture moderne est moins importante: 26 % du total national. Elle s'observe dans des régions assez vastes: la densité de valeur ajoutée est supérieure à 1 000 DH par km² dans la Chaouia, le Tadla, la région de Sidi-Bennour, celle de Marrakech (sur le Haouz, voir Rossano, 227). Mais cette présence est beaucoup plus diffuse dans le Nord-Ouest. Elle n'atteint et ne dépasse 4 000 DH par km² qu'autour de Casablanca et au centre du Tadla. Seule la partie septentrionale du Centre-Ouest abrite une agriculture moderne d'une certaine importance. La structure du produit de cette agriculture dans le Centre-Ouest est très différente de ce qu'elle est dans le Nord-Ouest: les cultures annuelles interviennent pour 68 % et l'arboriculture pour 25 % seulement. Par conséquent, le Centre-Ouest est essentiellement un pays de cultures annuelles aussi bien dans le secteur moderne que dans le secteur traditionnel. Les précipitations sont moins abondantes que dans le Nord-Ouest et l'eau disponible pour l'irrigation est également plus rare ou plus coûteuse à mobiliser (la retenue d'eau qui alimente le Tadla ne date que de 1952).

A l'image du Nord-Ouest, les deux autres régions où l'agriculture moderne se manifeste avec une certaine intensité, sont à dominante arboricole. Il s'agit du Souss et de la Basse-Moulouya. Chaque fois, l'arbre principal est l'agrumes et sa culture repose essentiellement sur l'irrigation: la disponibilité en eau sur les sols convenant à l'agriculture, à été le principal facteur de l'implantation d'une arboriculture riche dans un environnement traditionnel pauvre (surtout dans le Souss). En Basse-Moulouya, l'arboriculture contribue pour 73 % au produit de

l'agriculture moderne. La densité de valeur ajoutée moderne dépasse 4 000 DH par km² dans les environs de Berkane. Mais la dimension de la zone concernée est modeste; sa contribution au produit agricole moderne national également: 5 %. Dans le Souss, la masse globale de l'îlot d'agriculture moderne n'est pas plus importante: 6 % de l'agriculture moderne du Maroc. Mais la densité de valeur ajoutée y est beaucoup plus forte: elle atteint 10 000 DH par km² dans la partie de la vallée située immédiatement à l'Ouest de Taroudant. L'arboriculture est pratiquement seule à assurer cette densité puisqu'elle forme 95 % du produit de l'agriculture moderne.

Dans l'ensemble, le Nord-Ouest se taille la part du lion, en masse absolue et en densité de produit. Son noyau central (et plus spécialement l'ensemble Rharb-Saïs et zones voisines) renforce sa position de zone forte. Le Centre-Ouest reçoit de l'agriculture moderne un appui modéré et limité à son secteur septentrional; son déséquilibre en faveur de ce secteur se trouve accentué. Enfin, une arboriculture moderne irriguée crée une oasis très limitée de prospérité dans chacune des deux petites zones marginales de forte densité de population que sont le Sud-Ouest et le Nord-Est. Le centre de gravité de l'ensemble de l'agriculture moderne se trouve, comme ceux des cultures annuelles et de l'arboriculture modernes, entre Khemisset et Rommani c'est-à-dire à 75 km au Nord-Est du centre de gravité de l'agriculture traditionnelle (carte 47). En agriculture, le modernisme et les techniques productives sont davantage localisées vers le Nord, où les conditions offertes par le milieu naturel sont meilleures. Les techniques plus intensives sont aussi plus exigeantes. L'intensification est parallèle à une adaptation plus étroite aux ressources.

2) La concentration géographique de l'agriculture moderne.

La concentration géographique de l'agriculture moderne parmi la population rurale est évidemment moins forte que celle de sa composante arbustive. Elle reste cependant très élevée. En effet, 250 communes seulement (40 % des ruraux) sont touchées par l'agriculture moderne et l'indice de concentration défini en annexe 1) s'élève à 69; ce qui signifie que le 1/4 de la valeur ajoutée moderne est produit dans 8 communes

seulement (1,5 % de la population rurale), la moitié chez 5 % des ruraux, les 3/4 chez 11 % des ruraux. Cette concentration géographique élevée exprime à la fois les exigences de l'agriculture moderne vis-à-vis de ses lieux d'implantation et, par voie de conséquence, la vigueur de son insertion géographique dans les milieux choisis pour sa localisation.

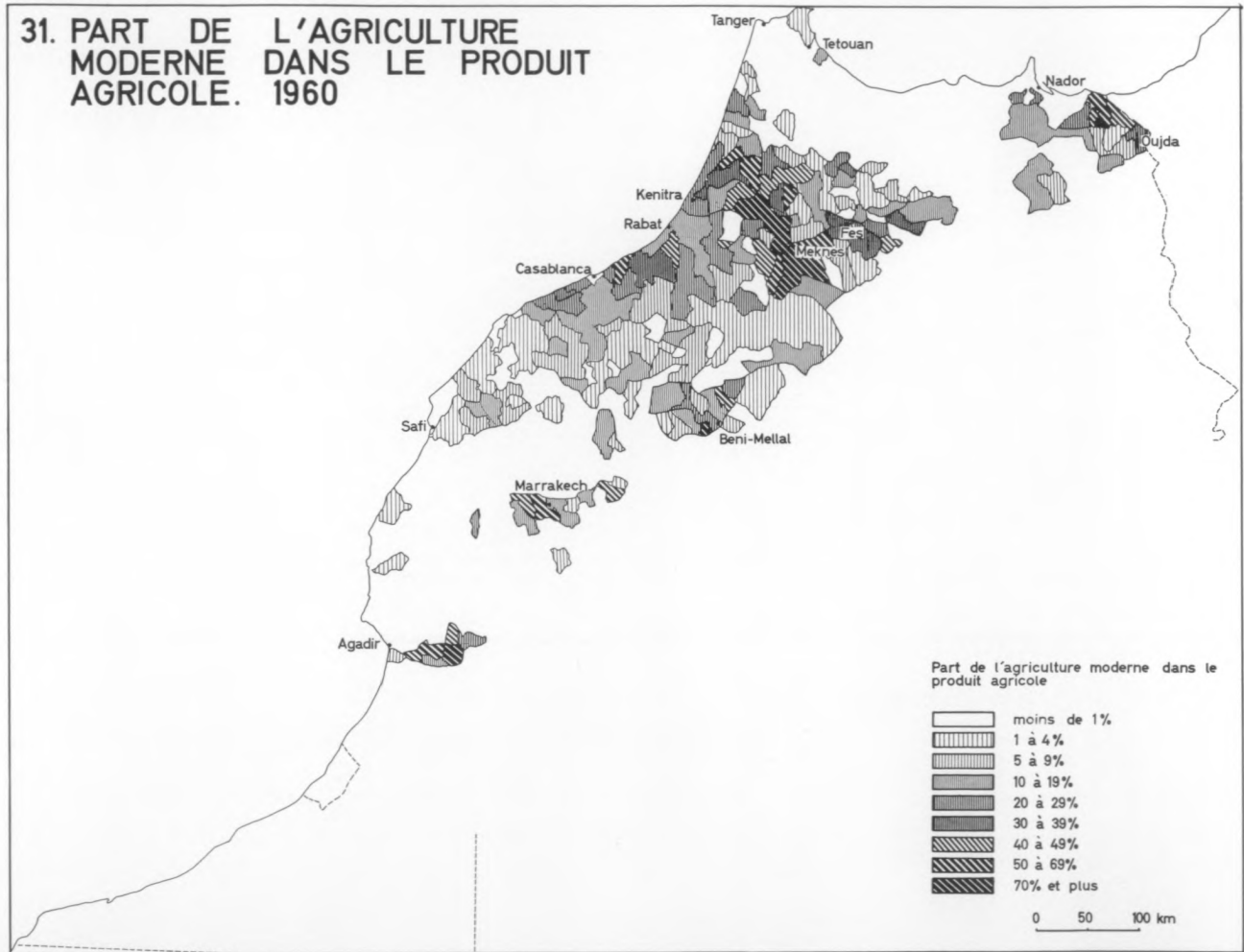
Le produit de l'agriculture moderne est encore très concentré par rapport au produit agricole total (traditionnel et moderne ensemble): l'indice est de 57. Cela indique que 10 % du produit agricole moderne apparaît dans 2 communes qui produisent aussi 1,5 % de la valeur ajoutée agricole totale, que le 1/4 du produit moderne se trouve dans les communes qui produisent 4 % de la valeur ajoutée agricole totale, que la 1/2 se trouve dans les lieux qui produisent 10 % de la valeur ajoutée agricole totale. Toute la valeur ajoutée agricole moderne est produite dans les 250 communes dont la contribution totale au produit agricole national est de 58 %. Comme on le voit, la concentration géographique de l'agriculture moderne par rapport au produit agricole total est encore très importante. Son maximum est atteint dans une commune du Souss avec 85 %.

Si la concentration de l'agriculture moderne est moins élevée par rapport au produit agricole total (indice 57) que par rapport à la population rurale (indice 69), cela indique que ce type d'agriculture se localise de préférence dans les régions où le produit agricole par habitant est relativement élevé. C'est vrai en général. Mais l'écart n'est pas si grand qu'il ne tolère d'importantes exceptions dans le Nord-Ouest, le Souss, le Nord-Est, le Haouz.

3) L'agriculture moderne dans l'ensemble agricole.

La part de la valeur ajoutée de l'agriculture moderne dans la valeur ajoutée agricole totale est très variable selon les communes puisqu'elle va de moins de 1 % à 85 % (voir carte 31). Elle est la plus élevée dans le Rharb, la région de Meknès, le Souss, la Basse-Moulouya; ce sont précisément les régions où l'arboriculture prédomine. Le tableau 8 montre que pour le Maroc entier aussi bien que pour ses deux principales régions, la distribution des communes est bimodale. Le premier mode correspond aux communes où l'arboriculture moderne représen-

31. PART DE L'AGRICULTURE MODERNE DANS LE PRODUIT AGRICOLE. 1960



te moins de 10 % du produit total moderne: ce sont également des communes où la part de l'agriculture moderne dans le produit agricole total, est faible. Le second mode correspond aux communes dans lesquelles l'arboriculture forme la majorité de la valeur ajoutée moderne: ce sont en même temps des communes où la part du secteur moderne dans l'agriculture est assez élevée. Entre ces deux modes (moins de 10 % d'arboriculture, et plus de 50 %), on ne trouve que peu de communes. Bien entendu, la relation entre la part de l'arboriculture dans le secteur moderne d'une part et la part du secteur moderne dans l'agriculture d'autre part, n'est pas parfaite; la corrélation est médiocre: $r = 0,61$. Mais ce dernier chiffre complète le tableau 8 pour affirmer que la relation existe et qu'elle est positive.

Tableau 8. — *Produit agricole et arboriculture modernes 1960*

Nombre de communes d'agriculture moderne (en %) distribuées selon:
 — la part de l'agriculture moderne dans le produit agricole total
 — la part de l'arboriculture dans le produit agricole moderne

Arboriculture moderne / agriculture moderne, en %		Agriculture moderne / agriculture totale, en %				
		moins de 10 %	10 à 29 %	30 à 49 %	50 % et plus	Total
Maroc	moins de 10 %	35	14	—	—	49
	10 à 29 %	1	6	3	—	10
	30 à 49 %	1	4	2	2	9
	50 % et plus	5	12	7	8	32
	Total	42	36	12	10	100
Nord-Ouest	moins de 10 %	25	4	—	—	29
	10 à 29 %	—	6	5	—	11
	30 à 49 %	3	5	4	3	15
	50 % et plus	7	19	9	10	45
	Total	35	34	18	13	100
Centre-Ouest	moins de 10 %	50	22	1	—	73
	10 à 29 %	2	6	1	—	9
	30 à 49 %	1	2	1	1	5
	50 % et plus	3	5	2	3	13
	Total	56	35	5	4	100

Elle s'explique aisément par l'intensité considérable atteinte par l'arboriculture moderne (valeur ajoutée par unité de surface), surtout dans les communes à forte implantation moderne.

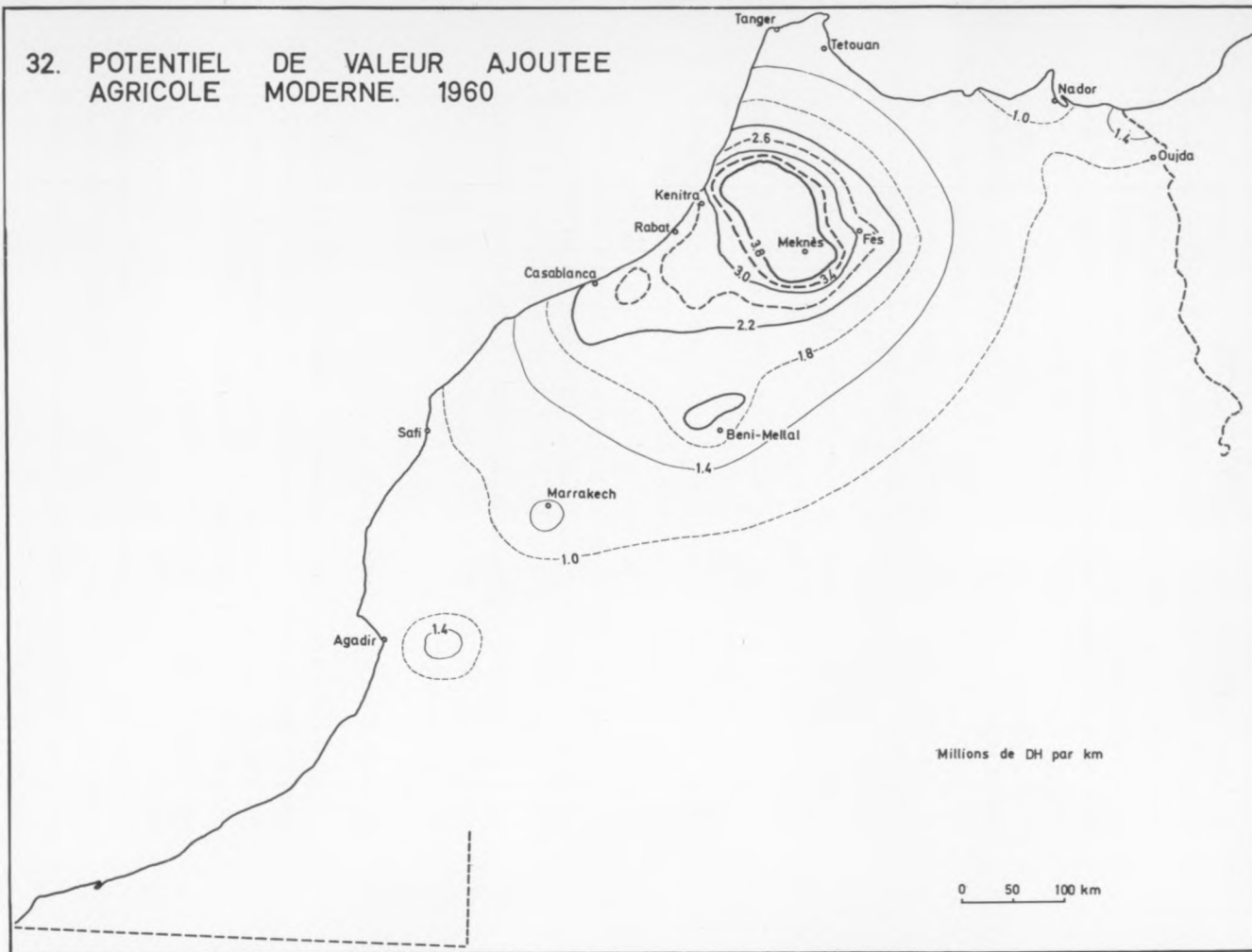
Le tableau 8 illustre également la différence qui sépare le Nord-Ouest du Centre-Ouest. Dans la première région, 45 % des communes touchées par le secteur moderne voient le produit des arbres contribuer pour plus de moitié au produit agricole moderne. Dans la seconde région au contraire, l'arbre n'est guère présent: dans près des 3/4 des communes concernées il est absent ou représente moins de 10 % de la valeur ajoutée moderne. *Le Nord-Ouest reçoit l'agriculture moderne en implantations vigoureuses, denses et à dominante arbustive. Le Centre-Ouest la reçoit d'une manière plus diffuse, moins dense et sous forme de cultures annuelles principalement.*

Enfin, l'agriculture moderne se caractérise par sa concentration géographique, par la vigueur de son action due à sa forte productivité par unité de surface, par le rôle qu'y joue l'arboriculture plus concentrée encore. D'une certaine manière elle est, au reste de l'agriculture, ce que la ville est à la campagne: quelque chose d'assez peu répandu, de géographiquement concentré, de productif par unité de surface aussi bien que par habitant. Progressivement, le fossé qui existe entre l'agriculture traditionnelle et l'agriculture moderne (surtout l'arboriculture) se comble; maraîchage intensif, cultures industrielles (coton, betterave,...), perfectionnement des techniques, pénètrent le monde traditionnel. Mais l'écart reste encore considérable dans la plus grande partie des campagnes marocaines.

4) Le potentiel de l'agriculture moderne.

L'accessibilité géographique au produit de l'agriculture moderne est à la mesure de sa masse et de sa localisation (voir carte 32). La première est assez faible par rapport à la masse agricole nationale (elle en représente 13 %), donc le potentiel (défini en annexe 2) de valeur ajoutée moderne ne sera nulle part très élevé: son maximum, sur une étendue assez vaste, est de l'ordre de 4 millions de DH par km (MDH/km). La seconde est très concentrée, et ce particulièrement dans le Nord-Ouest: le maximum de potentiel se trouve dans cette région.

32. POTENTIEL DE VALEUR AJOUTEE AGRICOLE MODERNE. 1960



La configuration géographique du potentiel de valeur ajoutée agricole moderne, est mononucléaire. Elle est centrée sur le cœur du Nord-Ouest. La quasi-totalité du Rharb et la région de Meknès jusqu'aux abords de Khemisset, connaissent un potentiel supérieur à 3,8 MDH/km. Autour de ce centre, le potentiel décroît d'abord assez régulièrement. Les isolignes ne s'allongent pour englober les régions de Rommani et de Ben-Slimane, qu'à partir de 2,6 MDH/km. Finalement tout le Nord-Ouest central se trouve réuni avec le Plateau Central, la meseta de Rabat, la Chaouia et le Tadla, dans un même ensemble où le potentiel dépasse 1,8 MDH/km. Cette fois, la distinction entre Nord-Ouest et Centre-Ouest s'estompe. *L'entière du Maroc est organisée autour d'un noyau centré sur le Nord-Ouest.* Toute la partie centrale et méridionale du Centre-Ouest disparaît en tant qu'entité importante.

Au-delà de ce Maroc central, qui rappelle celui des revenus agricoles traditionnels par foyer bien qu'il soit centré plus au Nord, le potentiel diminue progressivement. Cette décroissance est interrompue en deux points: dans le Souss et en Basse-Moulouya. *Dans ces deux petites régions, la présence de l'agriculture moderne est suffisamment vigoureuse pour compenser l'éloignement et relever le potentiel à plus de 1,4 MDH/km.* Ce n'était guère le cas pour le potentiel de population ni pour celui du produit agricole traditionnel. L'agriculture moderne apporte décidément une note originale dans l'organisation de l'espace agricole.

3. *L'ensemble agricole marocain.*

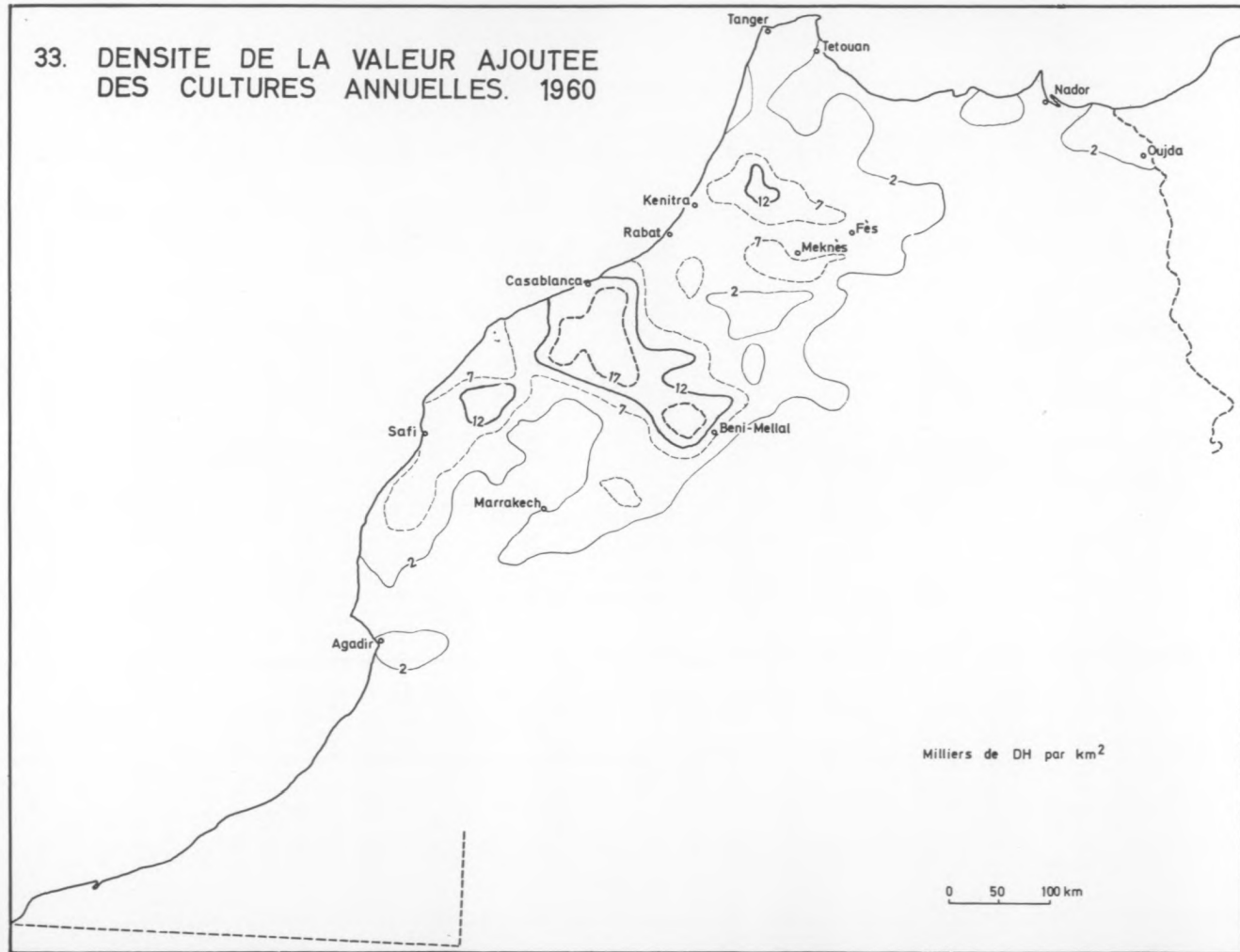
Les différences entre l'agriculture traditionnelle et l'agriculture moderne ne sont pas seulement techniques. Comme les analyses précédentes viennent de le montrer, elles sont également géographiques. C'est pourquoi il était indispensable de les étudier séparément. Mais la nécessité d'envisager l'agriculture du point de vue de l'effet global qu'elle exerce sur l'aménagement de l'espace rural, exige maintenant qu'une rapide analyse soit entreprise dans laquelle les deux secteurs de l'agriculture ne seront plus considérés distinctement. Chacun interviendra implicitement avec sa pondération propre.

a. Les cultures annuelles.

La valeur ajoutée par les cultures annuelles est l'affaire du secteur traditionnel à concurrence de 87 %. L'image générale de la répartition géographique des densités de valeur ajoutée des cultures annuelles (carte 33), est dès lors très semblable à celle qui caractérise le secteur traditionnel. La ligne d'isodensité de 2 000 DH par km² suit un tracé identique et peu de modifications affectent les autres isolignes. Dans la partie septentrionale du Centre-Ouest et particulièrement vers Berrechid et dans le Tadla, le produit agricole moderne est relativement dense: parfois plus de 3 000 DH par km². Mais cette valeur est trop faible par rapport à celle de l'agriculture traditionnelle aux mêmes endroits, pour pouvoir induire des modifications importantes dans la géographie des densités de produit. L'ensemble Chaouia-Tadla reste le point fort des densités de cultures annuelles du Maroc, avec son appendice un peu moins dense des Abda-Doukkala. La disposition spatiale des éléments de cette zone dense reste telle qu'elle a été décrite à propos de l'agriculture traditionnelle.

Il n'en est pas tout à fait de même dans le Nord-Ouest. Là, l'appui des cultures annuelles modernes est relativement plus important. La valeur absolue des densités de produit n'est pas supérieure à ce qu'elle est en Chaouia, mais deux éléments jouent en faveur d'un renforcement visible du Nord-Ouest: 1) la masse du supplément de cultures annuelles modernes est à la fois plus importante que dans le Centre-Ouest (valeur ajoutée: 76 MDH contre 60 MDH) et moins dispersée; 2) sa densité reste de l'ordre de 3 000 DH par km² mais cette valeur est élevée par rapport aux densités du produit des cultures annuelles traditionnelles qui varie de 2 000 à un maximum de 8 000 DH par km². C'est ainsi que dans la région de Meknès, une masse importante et dense de valeur ajoutée moderne se superpose à des densités de produit traditionnel comprises entre 2 000 et 4 000 DH par km²: l'apport supplémentaire est substantiel. Le Rharb est moins modifié mais son point fort (Rharb oriental) passe cependant d'une densité de 8 000 DH par km² en traditionnel à 12 000 DH par km² pour l'ensemble des cultures annuelles. Au total, le noyau central de la région du Nord-Ouest

33. DENSITE DE LA VALEUR AJOUTEE
DES CULTURES ANNUELLES. 1960



qui, de Fès à Souk-El-Arba, se caractérisait par une densité du produit des cultures annuelles traditionnelles supérieure à 4 000 DH par km² (avec maximum de 8 000 DH par km² dans le Rharb oriental), voit cette densité monter à plus de 6 000 DH par km² (avec maximum de 12 000 DH par km²) pour l'ensemble des cultures annuelles. En outre, son centre de gravité se déplace vers le Sud par une incorporation plus franche du Saïs et du Zemmour oriental.

En somme un meilleur équilibre est rétabli entre le Centre-Ouest toujours dominant par sa partie septentrionale, et le Nord-Ouest central, moins faible. Il demeure néanmoins que le Centre-Ouest produit 62 % de la valeur ajoutée des cultures annuelles contre 28 % seulement pour le Nord-Ouest. Le reste du territoire national ne contribue que pour 10 %. Dans la conclusion de son étude sur les cultures céréalières (85 %, environ, des cultures annuelles), Troin divise le Maroc en 4 « bassins céréaliers » (250, pp 130-131): le Nord-Ouest diversifié dans sa production, le Centre-Ouest plus vaste, plus uniforme et nettement excédentaire, le Nord-Est et le Sud enfin, faibles producteurs et déficitaires. Ce sont également les grandes lignes de la distribution géographique des valeurs ajoutées, si l'on fait abstraction de l'organisation interne de chaque grande unité.

Le centre de gravité du produit des cultures annuelles (carte 47) est très voisin de celui des cultures traditionnelles: il se situe à 10 km au Nord-Est de ce dernier. Cette direction marque l'influence des cultures modernes du Sebou tandis que la position en bordure de la zone dense Chaouia-Tadla rappelle le poids de cette région en même temps que sa position centrale dans le pays.

La concentration géographique des cultures annuelles est semblable à ce qu'elle est en agriculture traditionnelle. Par rapport à la population, l'indice de concentration (défini en annexe 1) est de 40; c'est une concentration assez forte puisque la moitié de la valeur ajoutée est le fait de 17 % de la population rurale et que la seconde moitié des ruraux ne produit que 14 % de la valeur ajoutée des cultures annuelles. C'est cette profonde inégalité qui est à la base des contrastes observés dans la carte des densités de valeur ajoutée des cultures annuelles: elle en donne une mesure synthétique. Comme on l'a dit à propos de

l'agriculture traditionnelle, elle s'explique largement par la variété des conditions offertes par le milieu naturel. Ce dernier exerce son influence de deux manières: d'une part en jouant sur la quantité des superficies cultivables et d'autre part en déterminant la qualité agricole de ces surfaces, ce qui peut s'apprécier par l'intermédiaire des rendements. On sait que la concentration géographique des superficies des cultures annuelles par rapport à la population rurale, est de 30. L'écart entre cette valeur et l'indice 40 (concentration du produit des cultures annuelles selon la population), mesure globalement l'effet des différences de rendements puisque les indices seraient égaux s'il n'y avait pas l'écart de rendements. Ainsi, si les superficies disponibles et maîtrisables sont concentrées à l'indice 30 par rapport à la population, le jeu des différences de rendements fait en sorte que:

6 % des ruraux produisent	25 % de la valeur ajoutée	18 % sans écart de rendement
10 %	35 %	25 %
25 %	63 %	52 %
50 %	86 %	79 %

Les écarts de rendements font que la moitié la plus pauvre des ruraux ne produit que 14 % du produit des cultures annuelles contre 21 % si les disponibilités de surfaces étaient seules à jouer. En réalité, il arrive souvent que la médiocrité des rendements se superpose à celle des étendues disponibles; l'irrigation est le principal facteur qui vient rompre cette relation (dans les oasis par exemple). Cette convergence conduit à de faibles densités de valeur ajoutée. En revanche la coïncidence de hauts rendements et de vastes surfaces disponibles engendre de fortes densités de produit des cultures annuelles.

La concentration géographique du produit des cultures annuelles en fonction du produit agricole total, est très inférieure: l'indice est de 21. Son caractère modéré indique que les cultures annuelles jouent le plus souvent un rôle important dans la détermination de la valeur ajoutée globale. En effet, dans l'ensemble, ces cultures interviennent pour 44 % dans le produit agricole; dans le détail, les variations de leur produit sont

assez parallèles à celles du produit global puisque la corrélation est élevée: $r = 0,88$. On doit donc s'attendre à voir la répartition géographique de la valeur ajoutée totale épouser les grandes lignes de la distribution du produit des cultures annuelles; et cela malgré le fait que 56 % du produit total ne soient pas obtenus à partir de ces cultures. Il ne faut pas oublier que les cultures annuelles fournissent la base de l'alimentation et que, par conséquent, tous les ruraux s'efforcent d'en entretenir. Cela n'empêche absolument pas une spécialisation puisque une trentaine de communes ne disposent pratiquement pas de cultures annuelles alors que, ailleurs, plus de 80 % du produit agricole peuvent être fournis par ces cultures (maximum 90 % dans une commune de la Chaouia du Nord). Mais cette spécialisation est relativement limitée.

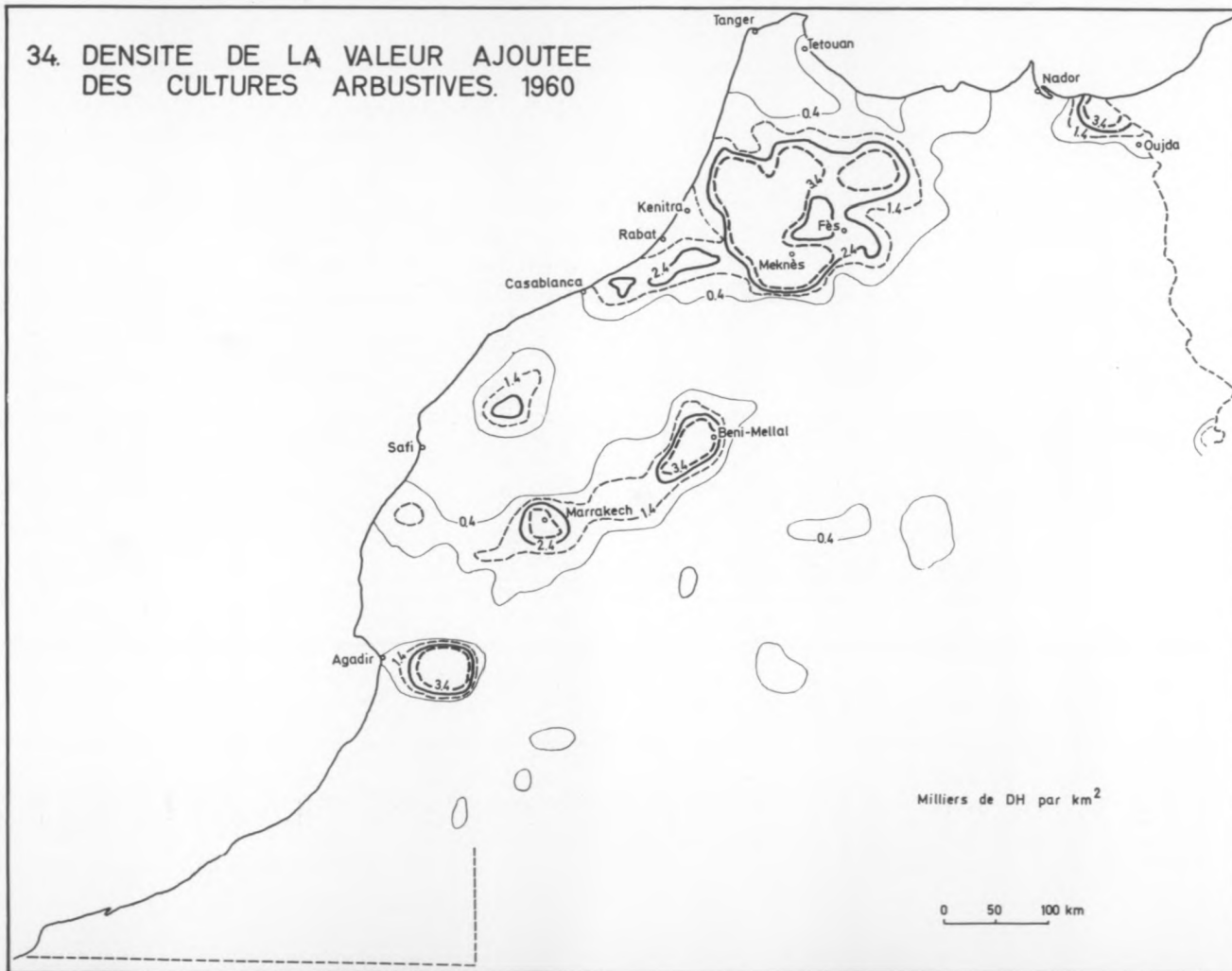
b. Les cultures arbustives.

Dans l'un et l'autre secteur de l'agriculture, l'arbre est un moyen d'intensification d'autant plus apprécié que la surface manque. Mais l'écart de productivité entre les deux secteurs se situe ici à son maximum: avec trois fois moins de superficie, l'arboriculture moderne dégage une valeur ajoutée de 50 % supérieure à celle de l'arboriculture traditionnelle. Elle exercera donc une influence prépondérante sur la géographie de l'ensemble des cultures arbustives.

Les deux secteurs d'arboriculture ne se compénètrent pas souvent: dans le Tadla, autour de Marrakech et de Fès, dans la zone de pénétration du Prérif par l'Ouerrha et le Sebou, dans les Beni-Snassen de l'Oriental. Ailleurs — et ceci concerne les masses principales — chaque arboriculture est pour ainsi dire en site propre. Aussi la carte des densités du produit des arbres fruitiers exprime-t-elle une présence arboricole beaucoup plus large que chacune des cartes sectorielles (carte 34).

Le Nord-Ouest apparaît évidemment comme la principale région d'arboriculture du pays. Il produit 58 % de la valeur ajoutée arbustive nationale. Tout le centre de la région bénéficie d'une densité de valeur ajoutée supérieure à 2 400 DH par km². Il s'agit d'un noyau central particulièrement vaste puisqu'il englobe une grande partie du Rharb, le Saïs, la majeure partie du

34. DENSITE DE LA VALEUR AJOUTEE
DES CULTURES ARBUSTIVES. 1960



Prérif du bassin du Sebou, une frange méridionale du Rif, une petite partie du pays Zemmour. De l'ensemble du Nord-Ouest, on ne peut guère exclure que les zones pastorales du Sud et la presque île tingitane, où la densité des arbres descend en dessous de 400 DH par km². Dans le vaste noyau central du Sebou on retrouve les deux pôles: Prérif oriental, Rharb-Saïs. Le premier est le moins vigoureux mais il atteint cependant une densité de 3 400 DH par km²; il correspond au domaine de l'arboriculture traditionnelle à base d'olivier mais aussi de vigne et d'arbres divers. Le second est le plus massif et le plus dense: il dépasse largement 4 000 DH par km²; il correspond à la vigne moderne de Meknès et aux agrumes du Rharb, dont la valeur ajoutée représente plus du double de celle de l'arboriculture traditionnelle. La zone de forte densité de produit se prolonge jusque Ben-Slimane, avec plus de 2 000 DH par km². *C'est donc la juxtaposition des deux types d'arboriculture qui confère au noyau du Nord-Ouest et sa masse considérable et son extension géographique remarquable.*

Le Centre-Ouest vient en seconde position mais loin derrière. Il ne totalise en effet que 22 % du produit arboricole national. On retrouve les grands traits de la géographie des cultures arbustives traditionnelles: alignement de densités supérieures à 1 400 DH par km² au centre des plaines préatlasiques du Tadla au Haouz, vignoble des Doukkala autour de Sidi-Bennour. L'arboriculture moderne renforce la densité du Tadla central et des environs de Marrakech, pour les porter à 3 400 DH par km² sur de petites étendues. Pour l'ensemble du Centre-Ouest, contrairement au Nord-Ouest, l'arboriculture moderne ne représente que le tiers du produit moderne total. Les cultures arbustives sont donc assez rares et assez dispersées.

Trois autres régions se partagent à égalité le solde des cultures arbustives, soit 20 % du produit national. L'une est traditionnelle: les palmeraies du Sud marocain, où la densité de valeur ajoutée n'est jamais très élevée. Les deux autres sont d'arboriculture moderne essentiellement: Souss et Beni-Snassen, où la densité est élevée (plus de 3 400 DH par km²) mais sur de faibles étendues.

Au total, l'arboriculture est avant tout l'apanage du Nord-Ouest: elle y est densément présente dans un vaste noyau

central. Ailleurs, elle ne se manifeste que par la présence de quelques îlots peu nombreux mais à forte densité de valeur ajoutée. Cette manière d'analyser la configuration spatiale de l'arboriculture semble mieux traduire la réalité que celle qui consiste à diviser le Maroc en deux ou trois régions de part et d'autre d'une ligne Essaouira-Oujda et de part et d'autre de l'axe Anti-Atlas-Haut-Atlas (Mathez, 174, pp 30-31). Le poids du Nord-Ouest fait que le centre de gravité de l'arboriculture se situe à 50 km au Sud de Khemisset qui fait partie de la zone de haute densité du noyau du Sebou (carte 47).

La concentration géographique de l'arboriculture en fonction de la population rurale, est élevée: l'indice est de 57. Les communes non concernées par l'arboriculture sont nombreuses: 333, soit 39 % de la population. L'arboriculture moderne infléchit dans le sens de la concentration, la répartition géographique de l'ensemble des arbres fruitiers. C'est ainsi que:

10 % du produit de l'arboriculture se trouvent dans des communes groupant	0,4 % de la population
25 % du produit de l'arboriculture se trouvent dans des communes groupant	1,8 % de la population
50 % " " "	7 % "
97 % " " "	50 % "

Cette forte concentration exprime aussi bien les exigences écologiques de l'arboriculture et singulièrement de son secteur moderne, que le rôle secondaire attribué à l'arbre dans le système agricole marocain en dehors de quelques régions spécialisées.

D'ailleurs, cette dernière observation se trouve confirmée par le fait que la concentration de l'arboriculture par rapport au produit agricole global est également élevée: l'indice est de 53. Ce chiffre indique que la valeur ajoutée par l'arbre fruitier est tout aussi mal distribuée selon le produit agricole que selon la population. Par conséquent, à l'échelle du Maroc, l'arbre ne joue pas un rôle important dans la détermination de la valeur ajoutée globale. Il n'exerce cette influence que localement mais on remarquera alors que, presque chaque fois, il s'agit soit d'une région où la densité de population est forte et où la pression démographique est sensible (Prérif, plaines préatlasiques, Doukkala, Nord-Est, oasis), soit d'une région dominée par l'agriculture moderne (Rharb, Saïs, Basse-Moulouya, Souss

moyen). C'est ainsi que la contribution de l'arboriculture au produit agricole régional est de l'ordre de 20 % dans l'ensemble du Nord-Ouest (davantage vers le centre: 24 % pour le bassin du Sebou; moins à la périphérie), dans le Sud-Ouest (Souss et Anti-Atlas occidental) et dans la zone peuplée du Nord-Est; elle est de 12 % dans le Sud et de 5 % seulement dans le Centre-Ouest.

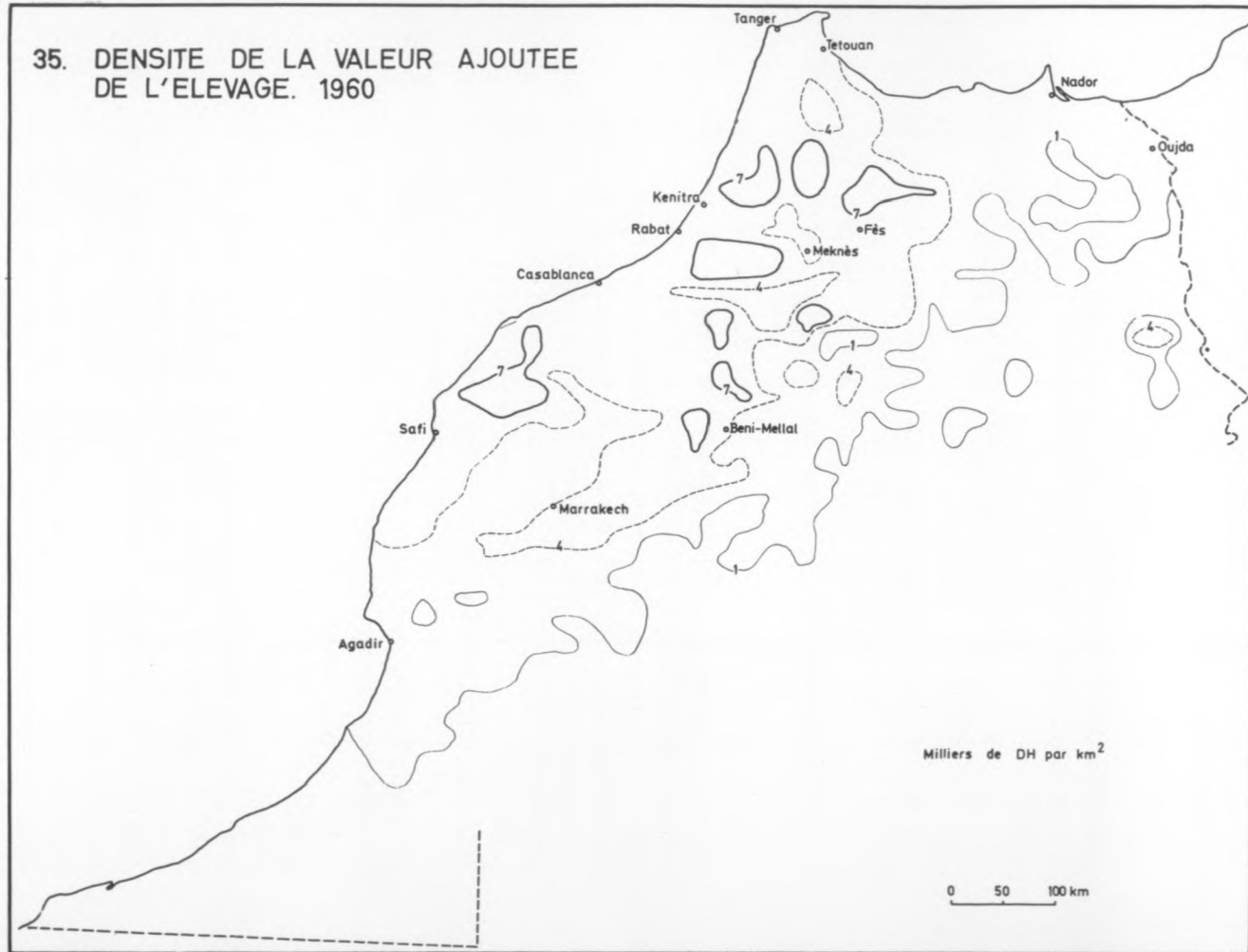
c. L'élevage.

L'élevage étant essentiellement traditionnel (près de 99 %), on ne peut que renvoyer à ce qui en a été dit plus haut. L'élevage moderne ne modifie pratiquement pas la répartition géographique des densités de valeur ajoutée (voir cartes 23 et 35).

Le degré de concentration géographique du produit de l'élevage par rapport à la population est peu élevé: l'indice est de 20. Il exprime bien ce qui avait été constaté à propos de l'élevage traditionnel à savoir que cette activité exerce un effet d'uniformisation dans l'organisation de l'espace rural; ou plus exactement une action de conformisation à la distribution de la population. Cet effet n'est pas parfait puisqu'un indice de concentration de 20 signifie que 10 % de la valeur ajoutée de l'élevage sont produits par 3 % des ruraux et que la moitié de ce produit est fournie par 30 % des ruraux. La concentration est cependant très inférieure à celle des valeurs ajoutées des cultures annuelles et arbustives.

Par rapport au produit agricole total, la concentration géographique de la valeur ajoutée par l'élevage, n'est pas plus élevée: l'indice est de 21. C'est que, comme les cultures annuelles, l'élevage contribue largement (44 %) à la formation du produit agricole total. Cependant, ses variations ne sont que grossièrement parallèles à celles du produit agricole total: le coefficient de corrélation est de 0,66. Si la concentration reste malgré tout assez moyenne, c'est que l'élevage compense sa faiblesse relative dans les communes riches en agriculture moderne (cette faiblesse est responsable en bonne partie de la médiocrité de la corrélation), par une présence renforcée dans une

35. DENSITE DE LA VALEUR AJOUTEE
DE L'ELEVAGE. 1960



série de communes à revenus agricoles assez élevés (Moyen-Atlas, Plateau Central, Oriental).

d. Vue d'ensemble de l'agriculture.

1) Valeur ajoutée par unité de surface et par foyer.

Le produit agricole global marocain, en 1960, s'élève à 2 490 MDH, soit en moyenne 6 000 DH par km² de territoire national et 1 500 DH par foyer rural. Les analyses précédentes ont montré combien ces chiffres recouvrent des disparités géographiques considérables et des combinaisons locales multiformes des divers éléments dont la somme constitue le produit global. Aussi faut-il se souvenir que les uniformités qui vont apparaître dans la géographie de la valeur ajoutée agricole totale peuvent être le résultat de concours bien variés. Cette diversité est en partie le reflet de celle qui caractérise le milieu naturel marocain qui va du désert à la montagne recevant plus de 2 m de précipitations; elle est également l'expression des variantes du peuplement humain.

— Les régions de faible densité du produit agricole (voir cartes 36 et 37).

Plusieurs isolignes significatives sont aisément identifiées sur la carte des densités de valeur ajoutée agricole totale, notamment celles de 4 000 DH par km², 12 000 DH par km² et 20 000 DH par km². En-dessous de 4 000 DH par km², on trouve plus de la moitié du territoire national: le Maroc présaharien, la plus grande partie de l'Oriental, les trois Atlas (sauf le versant humide du Moyen-Atlas). En-dessous de ce seuil, les variations de densité de produit ne présentent pas beaucoup d'intérêt. Les chapelets d'oasis sont mis en évidence et plus particulièrement le « fer à cheval » Draa-dépression synclinale du Dadès et du Todra-Tafilalet, grâce notamment aux cultures annuelles et arbustives. Mais l'élevage est également pratiqué dans les oasis d'une part (cultures de luzerne) et dans les immenses étendues arides d'autre part. Il devient de plus en plus prépondérant à mesure que l'on avance vers le Nord et que l'on pénètre dans le domaine des montagnes pastorales. Dans ce vaste ensemble que constituent le pays des oasis et les versants méridionaux des montagnes pastorales, l'élevage intervient pour 63 % dans le produit agricole contre 25 % pour les cultures annuelles et 12 % pour l'arboriculture (palmier des oasis essentiellement). Cette structure varie selon les endroits et l'on peut dire d'une manière générale que la culture prend le pas sur l'élevage lorsque la présence d'eau permet de garantir des rendements acceptables sur des surfaces importantes. C'est

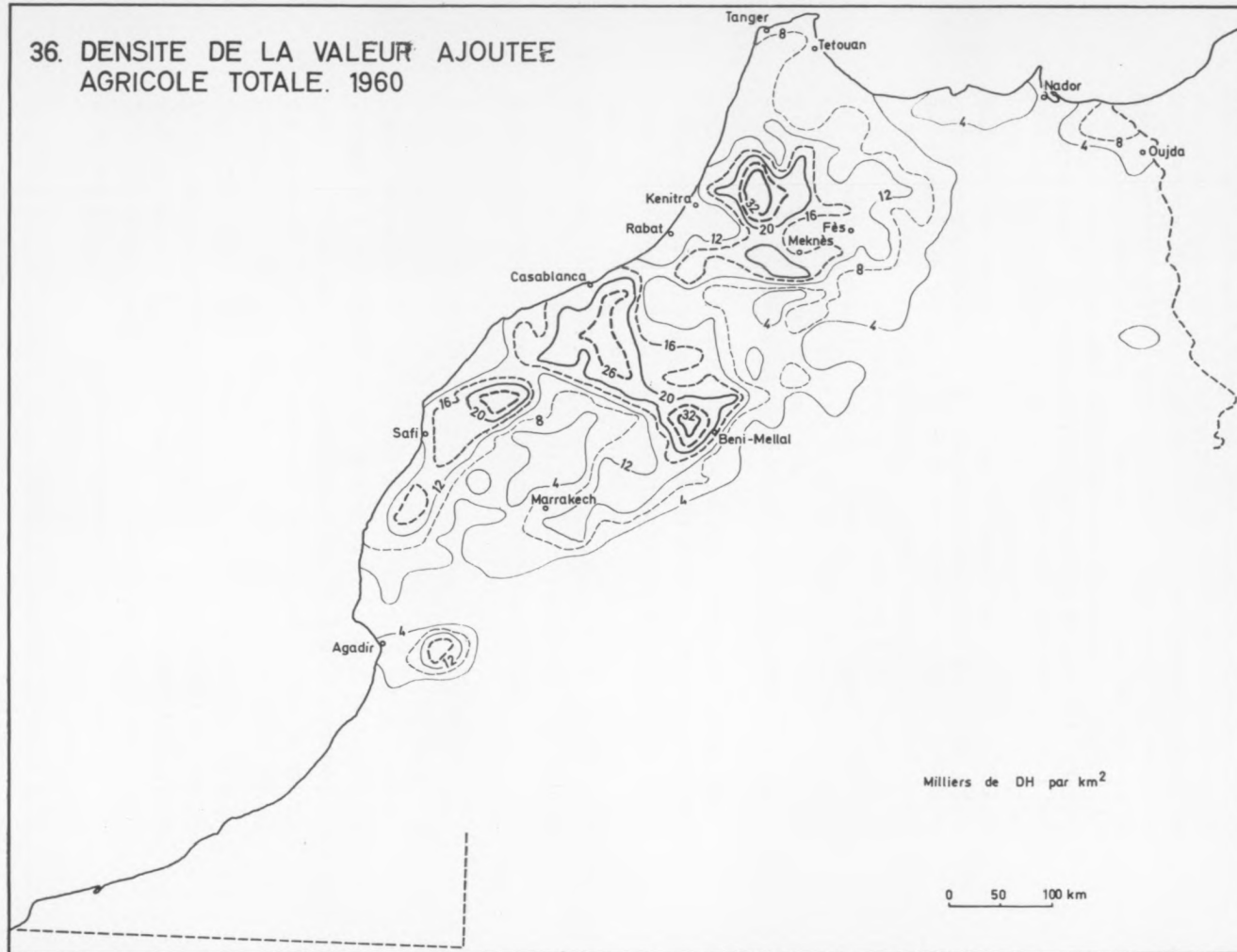
le cas dans les principaux oasis comme le Tafilalet par exemple où les cultures annuelles représentent souvent entre la 1/2 et les 2/3 du revenu agricole et l'élevage 15 % à 30 %. L'arboriculture peut parfois constituer l'élément principal du revenu comme dans certains oasis du Bani ou à Zagora. En montagne aride, l'élevage domine: il contribue très souvent pour plus des 2/3 au produit agricole, parfois pour plus de 80 %. Quoi qu'il en soit, cette diversité de moyens utilisés pour tirer sa subsistance de l'espace disponible, aboutit à des résultats voisins: faible densité de population sur très faible densité de valeur ajoutée agricole, égale pauvreté générale. Le produit agricole par foyer n'est que de quelques centaines de DH: 500 à 600 DH dans l'Anti-Atlas, à Goulimine, Ouarzazate, Zagora et Erfoud; 700 à 800 DH à Boulmane, Goulmima, Ksar-es-Souk; davantage dans les montagnes de Rich et Midelt.

Sans atteindre 4 000 DH par km², la densité de valeur ajoutée agricole est un peu plus élevée dans les régions intérieures de l'Oriental. C'est grâce à l'élevage qui constitue l'activité dominante et contribue pour plus des 2/3 au produit global. Sur ces hauts-plateaux, et spécialement dans leur partie centrale moins aride que la dépression de la Moyenne-Moulouya, la très faible densité de population permet un produit par foyer plus élevé. La moyenne est de l'ordre de 1 600 à 1 800 DH mais les variations sont importantes d'une commune à l'autre: 1 000 à 1 100 DH dans la Moyenne-Moulouya, plus de 2 750 DH à Bouarfa et Tendirara.

En somme, dans cette vaste étendue aride qui va de l'Atlantique à la Méditerranée (le Sud et l'Oriental) et où la densité de valeur ajoutée agricole reste inférieure à 4 000 DH par km², *la pauvreté est quasi générale mais elle diminue en allant d'Ouest en Est*. Dans l'Anti-Atlas, une densité de produit agricole un peu plus élevée qu'ailleurs se superpose à une importante densité de population: il s'y crée une des situations de pauvreté les plus accusées du Maroc. Dans un contexte de densités moins élevées, la pauvreté reste aussi grande dans la région de Goulimine et Ouarzazate. Les densités se relèvent dans les oasis centraux (davantage d'eau mais aussi davantage de population) et les revenus par foyer font de même, légèrement. Dans l'Oriental enfin, la densité de produit se maintient grâce à l'élevage notamment, mais celle du peuplement diminue, d'où l'augmentation de la valeur ajoutée par foyer. Par deux fois donc, la densité de population interfère sur les potentialités offertes par le milieu naturel c'est-à-dire qu'elle ne s'y adapte pas étroitement: une fois par excès dans l'Anti-Atlas, une fois par défaut dans l'Oriental. Cette interférence crée les nuances observées quant au degré de pauvreté de la population.

Trois îlots de densité plus élevée du produit agricole apparaissent comme isolés, dépassant chacun le seuil des 4 000 DH par km². Le premier correspond à la frange méditerranéenne très densément peuplée du Rif oriental. La densité de valeur ajoutée ne dépasse que modérément les 4 000 DH par km² et le produit agricole repose à la fois sur les

36. DENSITE DE LA VALEUR AJOUTEE
AGRICOLE TOTALE. 1960



cultures annuelles et l'élevage, ainsi que sur l'arboriculture. La densité de population est très élevée de sorte que le produit agricole par foyer est particulièrement bas. Sous ce rapport, l'écharpe de pauvreté qui caractérise le Maroc aride, rejoint les rivages méditerranéens; elle les atteint par une zone dont la pauvreté est aussi profonde que celle de l'Anti-Atlas et qui s'étend de Targuist à la Moulouya en passant par le pays d'Al-Hoceima: le produit agricole par foyer est de l'ordre de 400 à 500 DH. Le deuxième îlot connaît une densité de produit un peu plus élevée. C'est la Basse-Moulouya (un peu plus de 8 000 DH par km²) et le pays d'Oujda. La densité de population est moins forte que dans le Rif oriental et l'agriculture moderne est solidement implantée dans la région. Ces deux raisons font de ce petit groupe de communes un îlot de revenus agricoles moyens: le produit par foyer est de l'ordre de 1 500 DH. Comme les deux autres, le troisième îlot, le Souss, est assez densément peuplé. Mais la densité de valeur ajoutée agricole est très élevée (jusqu'à 16 000 DH par km²), de sorte que le produit agricole par foyer atteint des valeurs supérieures à la moyenne nationale (1 500 DH) dans 6 communes. L'îlot est donc très petit.

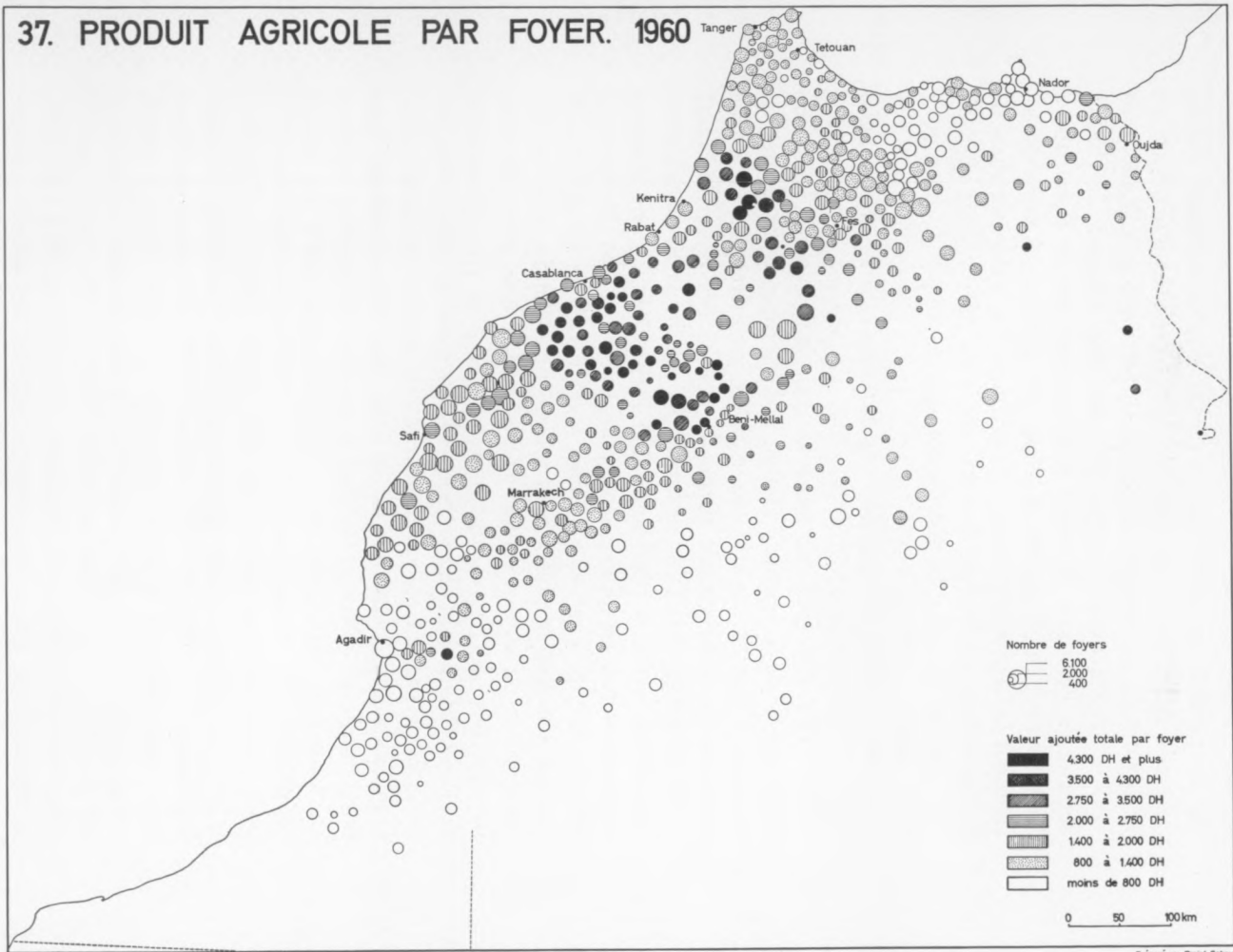
Au total, les vastes étendues où la densité du produit agricole n'atteint pas 4 000 DH par km², y compris les trois petits îlots plus denses, représentent 16 % de la valeur ajoutée agricole nationale et 28 % de la population rurale. La densité moyenne est de 9 habitants par km² et 1 450 DH par km²; le produit agricole moyen par foyer est de 850 DH.

— Les régions de forte densité du produit agricole (cartes 36 et 37).

Par opposition, toute une partie du Maroc est entièrement (ou presque) située dans les zones de densités de produit supérieures à 4 000 DH par km²: le Nord-Ouest et le Centre-Ouest, y compris la zone qui leur sert de limite mitoyenne. Cet ensemble couvre un tiers du territoire national et rassemble 72 % des ruraux et 84 % du produit agricole. La densité moyenne est de 41 habitants par km² et 14 500 DH par km²; le produit agricole moyen par foyer est de 1 800 DH. *Entre les deux parties du Maroc, le contraste est saisissant; dans la plus petite partie, la population est 5 fois plus dense et le produit agricole l'est 10 fois plus; le produit par foyer est 2 fois plus élevé. Malgré la densité du peuplement, les régions d'agriculture plus dense sont aussi les plus riches par habitant.*

Le tracé de la courbe d'isodensité de 12 000 DH par km² permet d'identifier les principales structures spatiales de cette vaste

37. PRODUIT AGRICOLE PAR FOYER. 1960



Préparé au P.N.E.T. Sebou

région. D'une part elle enveloppe un noyau de fortes densités de produit au centre de la région du Nord-Ouest; d'autre part elle délimite la couronne de fortes densités qui caractérise la région du Centre-Ouest. Sa quasi-interruption à hauteur de Ben-Slimane marque la séparation des deux régions; le fléchissement de l'isoligne de 8 000 DH par km² jusque Rommani et l'abaissement de la densité à 4 000 DH par km² à Oulmès, accentuent la dépression-limite. On retrouve les traits essentiels de l'organisation territoriale de cette partie du Maroc, ceux qu'avait déjà mis en évidence la distribution géographique de la population rurale.

Le Nord-Ouest possède une organisation centrée sur un point fort. Ce dernier est fait de densités de produit supérieures à 12 000 DH par km² sur toute la zone qui s'étend de Sefrou au Rharb et de Taounate à Tiflet. A l'intérieur de ce noyau, les densités s'élèvent mais d'une manière asymétrique. La partie orientale (la plus grande partie du Prérif, Fès et le Zerhoun) n'atteint pas 16 000 DH par km² alors que la partie occidentale, plus dense, arrive à plus de 20 000 DH par km² entre Meknès et Khemisset et, en un deuxième pôle, atteint 32 000 DH par km² dans le Rharb; c'est le « sommet » du Rharb et de ses abords qui est à la fois le plus « haut » et le plus étendu. Chacun des deux pôles du noyau central correspond à une zone de forte implantation de l'agriculture moderne et plus particulièrement de l'arboriculture moderne. Son influence sur la répartition des densités de produit et leur asymétrie occidentale est indubitable. Dans plusieurs communes de la zone des fortes densités, l'arboriculture est l'élément le plus important du produit agricole (5 communes du Rharb et 3 vers Meknès). Dans les autres communes, les cultures annuelles apportent la contribution la plus importante au produit agricole global. Dans le Rharb et le Saïs, la valeur ajoutée agricole par foyer est élevée: souvent supérieure à 2 750 DH, elle dépasse 4 000 DH dans quelques communes. Mais la situation n'est plus la même dans la partie orientale du noyau. La densité de valeur ajoutée agricole y est comprise entre 12 000 et 16 000 DH par km² alors que le peuplement du Prérif est plus dense. Aussi le produit par foyer se détériore-t-il assez rapidement: il atteint des valeurs moyennes (1 500 DH) ou inférieures à la moyenne (s'abaissant jusque

1 100 DH); les mêmes ordres de grandeur caractérisent le Zemmour septentrional. La relative rapidité de la chute des revenus d'Ouest en Est se comprend aisément à partir de la comparaison de la carte de densité du produit agricole où la zone forte est occidentale, et de la carte de densité de population où le maximum est atteint dans l'Est du noyau central. La structure interne de la zone centrale est donc hétérogène au point de vue géographique; fortes densités agricoles et richesse par foyer sont décalés vers l'Ouest.

Autour de ce noyau central, la densité du produit de l'agriculture diminue rapidement dans les zones périphériques jusque 8 000 DH par km². Le Prérif atlantique de Larache garde une densité supérieure à ce chiffre comme la meseta entre Rommani et Ben-Slimane. Mais dans le Rif et le Moyen-Atlas, la densité est comprise entre 8 000 et 4 000 DH par km², voire moins encore localement. Dans ces zones marginales, l'élevage compte autant que les cultures annuelles et, le plus souvent, davantage. L'arboriculture traditionnelle est un complément utile pour le Prérif oriental et le Rif méridional, tandis que le Moyen-Atlas et le Plateau Central vivent d'abord de l'élevage (voir Beaudet, 48). Mais la comparaison avec la densité de la population amène de nouveau à constater des écarts considérables dans les valeurs ajoutées par foyer. Dans les montagnes pastorales, la densité du produit agricole diminue sensiblement mais celle du peuplement recule encore plus vite; d'où les revenus élevés observés dans la région d'Azrou, le Plateau Central et la meseta de Rabat (où cultures annuelles et vignoble jouent un rôle également). Cet ensemble prolonge vers le Sud la zone de hauts revenus du noyau central occidental. Un phénomène très différent se produit dans le Rif et le Prérif oriental. La densité de population diminue assez peu de sorte que la diminution forte des densités agricoles se traduit par l'apparition de la pauvreté. La valeur ajoutée agricole par foyer est de 700 DH seulement vers Taïneste, Aknoul et Targuist; elle se relève dans le Rif central et occidental où elle atteint 1 000 à 1 100 DH. Alors que le Moyen-Atlas est une périphérie peu dense et sans graves problèmes, le Rif et le Prérif oriental offrent l'image d'une zone périphérique où, surtout à l'Est, se posent des problèmes de survie.

Ainsi les marges de la région du Nord-Ouest sont-elles contrastées. Les plus septentrionales s'apparentent au Maroc pauvre et peu dense pour compléter l'écharpe de pauvreté et la faire se terminer au détroit de Tanger. Les autres, méridionales et plus riches, facilitent la transition vers la région du Centre-Ouest. Le centre de gravité de la valeur ajoutée agricole du Nord-Ouest, se situe près de la limite orientale du Rharb, à 30 km au Sud-Ouest du barycentre de la population. Ce dernier décalage exprime à la fois la prépondérance agricole des zones occidentales et la pauvreté du Rif. Le poids des agricultures rapproche davantage le Nord-Ouest du Centre-Ouest que la répartition des hommes. Ce rapprochement est un premier signe de l'importance géographique de la liaison entre les deux grandes régions. L'agriculture du Nord-Ouest contribue pour 36 % au produit agricole national; l'élevage intervient pour 46 %, les cultures annuelles pour 35 % et l'arboriculture pour 19 %.

Le Centre-Ouest laisse apparaître son organisation annulaire avec beaucoup de netteté; le centre, correspondant au plateau steppique des Rehamna, est très déprimé puisque la densité du produit agricole y descend sous le seuil de 4 000 DH par km², tandis que cette même densité se relève rapidement jusqu'à 12 000 DH par km² et plus dès qu'on aborde l'anneau. Mais ce dernier est incomplet: le Haouz occidental qui constituait déjà un point faible au plan des densités de population et où les précipitations annuelles sont parmi les plus faibles (moins de 200 mm) du Maroc atlantique, lui échappe; la densité du produit agricole y oscille autour de 4 000 DH par km². A partir de là, la densité augmente à mesure que l'on se dirige vers le Nord. Elle n'atteint pas 16 000 DH par km² dans le Haouz oriental et les Srarhna, mais bien dans les Chiadma et les Doukkala (14), autour de Sidi-Bennour, elle atteint 26 000 DH par km² grâce à une forte densité des cultures annuelles et au vignoble, sans oublier l'élevage. Enfin dans l'ensemble Chaouia-Tadla, la densité du produit agricole dépasse à peu près partout 20 000 DH par km² pour culminer en deux points: la Chaouia (15) avec plus de 26 000 DH par km² et le Tadla

(14) Sur les Doukkala, voir FOUROT (115).

(15) Sur la Chaouia, voir NICOLAS (194) et CURIE (97).

avec 32 000 DH par km² comme dans le Rharb. La densité de population ne varie pas considérablement dans la couronne: ses maxima des Doukkala et de quelques petits points des plaines préatlasiques ne tranchent pas avec vigueur sur le reste de l'anneau (sauf sur la zone déprimée du Haouz occidental). Aussi la valeur ajoutée agricole par foyer tend-elle à suivre les variations de la densité agricole. Chaouia et Tadla sont les points forts: c'est la région la plus vaste du Maroc où le produit agricole par foyer est supérieur à 3 000 DH (le double de la moyenne nationale). Dans tout cet espace, les cultures annuelles constituent l'élément principal du produit agricole: elles y contribuent pour plus des 2/3 et souvent pour plus des 3/4; l'arboriculture est quasi-absente sauf dans le Tadla; l'agriculture moderne est diffuse. Dans les Doukkala, les Abda, les Chiadma, le revenu agricole par foyer est nettement inférieur: la densité agricole diminue sans que s'abaisse la densité du peuplement; il est de l'ordre de 1 700 DH dans les Abda-Doukkala et descend en dessous de 1 500 DH dans les Chiadma. Les cultures annuelles continuent d'être prédominantes mais à un moindre degré; l'arbre n'est guère présent (sauf le vignoble de Sidi-Bennour) mais l'élevage accroît sa part du produit total. Les plaines des Srarhna et du Haouz sont plus pauvres: 1 500 DH par foyer dans la première, moins de 1 400 DH par foyer dans la seconde. Le Haouz occidental, maillon le moins dense de l'anneau, en est aussi le point le plus faible quant au revenu agricole par foyer; quelques communes produisent moins de 800 DH par foyer; l'élevage y représente l'élément dominant. C'est également cette activité qui procure la majorité de leurs ressources agricoles aux habitants de la « dépression » centrale du Centre-Ouest dont la valeur ajoutée par foyer est de l'ordre de 1 000 DH.

L'organisation annulaire du Centre-Ouest présente donc une asymétrie flagrante qui fait de sa partie septentrionale une zone particulièrement privilégiée. Sensible à propos des densités de valeur ajoutée agricole, l'asymétrie est encore plus accentuée quant au produit agricole par foyer. L'influence des marges régionales s'exerce dans le même sens: le Haut-Atlas est pauvre et peu dense quant à son produit agricole, alors que les limites septentrionales sont assez riches et plus denses que l'Atlas. Rôle des marges et asymétrie se conjuguent pour rap-

procher les zones fortes du Centre-Ouest de celles du Nord-Ouest. Ainsi se constitue un Maroc atlantique central où le produit agricole est dense et où les agriculteurs sont nettement moins pauvres qu'ailleurs. Ce rapprochement constitue certainement une caractéristique essentielle de l'organisation spatiale des campagnes marocaines. Il est souligné par le fait que le centre de gravité du produit agricole du Centre-Ouest se situe à la limite méridionale de la Chaouia, décalé de 30 km vers le Nord-Nord-Est par rapport au centre de gravité de la population rurale. L'agriculture du Centre-Ouest contribue pour 48 % au produit agricole national: elle est, de loin, la région la plus massive du pays à ce point de vue. C'est une région de cultures annuelles d'abord (56 % du produit agricole contre une moyenne nationale de 44 %) et où l'arboriculture est très mal représentée (5 %, comme dans l'Oriental non méditerranéen, contre 15 à 20 % dans les autres régions du Maroc et 12 % en moyenne nationale).

— Conclusion.

Très grossièrement et à l'échelle du pays entier, on peut dire que les densités de valeur ajoutée agricole créent, dans l'ensemble, les mêmes zones fortes et les mêmes « dépressions » que la répartition géographique de la population. *Cette covariation géographique grossière signifie à la fois que la population rurale exploite son milieu en fonction de sa densité mais aussi et surtout qu'elle le peut, c'est-à-dire qu'il existe une certaine adaptation de la distribution des hommes aux potentialités du milieu naturel.* Largement pressentie lors de l'analyse du peuplement, cette relative adaptation est à présent confirmée dans ses grandes lignes par l'étude de l'ensemble des moyens mis en œuvre pour exploiter le milieu, à savoir l'agriculture. Densité de produit agricole et densité de population rurale sont positivement corrélés: $r = 0,61$; la relation reste valable pour l'agriculture traditionnelle: $r = 0,63$. *Mais la corrélation est très médiocre* et l'analyse géographique des résidus de régression ferait resurgir toutes les remarques énoncées aux pages précédentes à propos des disharmonies entre les deux densités. La médiocrité de la corrélation exprime en quelque sorte le degré d'imperfection de l'adaptation de la

distribution des hommes à la répartition des ressources agricoles mises en valeur; elle le mesure.

L'inadaptation des deux distributions géographiques est encore mise en évidence par l'inégalité des valeurs ajoutées par foyer, constatée sur tout le territoire. Il existe par ailleurs une relation positive entre le produit agricole par foyer et la densité de ce même produit agricole: $r = 0,70$. Pour moyenne qu'elle soit, cette corrélation n'en indique pas moins que les revenus agricoles des foyers sont élevés principalement dans les zones de forte densité agricole. Cette confirmation des analyses précédentes mesure à quel point *les inégalités de revenus agricoles sont liées à un surpeuplement des régions de faible densité de produit agricole et à un relatif sous-peuplement des régions denses quant à leur valeur ajoutée agricole*. Dans une large mesure, nos observations complètent les conclusions de Noin à propos de la pression démographique (202, 2, pp. 286-291): dans toutes les régions qu'il considère comme relativement surpeuplées, nous avons observé de faibles densités de valeur ajoutée agricole; de même, les régions de produit agricole dense ne connaissent qu'une pression démographique modérée ou nulle. Cependant la corrélation est loin d'être parfaite ($r = 0,70$). Par conséquent, nos constatations relatives à des régions à la fois riches en produit agricole par foyer et peu denses quant à leur produit agricole, ne sont pas étonnantes (Moyen-Atlas pastoral, certaines zones de l'Oriental, Plateau Central). Elles n'infirment pas la conclusion selon laquelle les régions de surpeuplement sont presque toujours des régions de faible densité de produit agricole; le seul pays qui soit à la limite de l'exception est le Prérif oriental où la pauvreté est grande et où la densité agricole n'est pas des plus faibles (750 DH par foyer et 10 000 DH par km²).

En agriculture traditionnelle, la relation entre densité de valeur ajoutée et produit agricole par foyer, est très lâche ($r = 0,59$). Une corrélation moins lâche pour l'ensemble de l'agriculture ($r = 0,70$) confirme donc que *l'agriculture moderne a pour conséquence d'accentuer la disparité géographique entre ressources et peuplement en créant des ressources localisées supplémentaires sans modifier dans la même mesure la densité du peuplement; elle accroît cependant parfois cette dernière puis-*

que l'on sait que les plus forts accroissements de population rurale observés entre 1936 et 1960, l'ont été dans les zones d'agriculture moderne en général. Il n'est pas surprenant que l'agriculture moderne accroisse davantage la densité du produit agricole que celle du peuplement, car elle ne distribue sous forme de salaires qu'une partie de sa valeur ajoutée (de l'ordre de 25 %).

Il faut donc conclure: 1) à une adaptation encore assez médiocre de la répartition du peuplement à celle des ressources agricoles exploitées; 2) au fait que l'imperfection va généralement dans le sens d'un sous-peuplement relatif des régions à produit agricole dense. Par conséquent, dans la mesure où les motivations économiques jouent et peuvent jouer, il faut s'attendre à des mouvements de population allant dans le sens d'un meilleur équilibre. *C'est la signification des tendances constatées par Noin* lorsqu'il observe que la population augmente plus vite dans les plaines qu'en montagne et en pays arides, réduisant ainsi « l'anomalie ancienne de la géographie de la population » qui opposait des montagnes peuplées à des plaines relativement moins peuplées (202, 2, p. 121). *C'est aussi la signification de l'évolution numérique de la population rurale* telle qu'elle a été analysée plus haut (3ème partie, 1, II, 2, b).

2) La concentration géographique de la valeur ajoutée agricole.

Puisque le produit agricole global est plus dense là où il est en même temps plus élevé par foyer, sa concentration géographique par rapport à la superficie totale, est plus importante que celle de la population rurale. En effet, les indices de concentration (défini en annexe 1) sont respectivement de 50 et 42. Cet écart signifie que la population se distribue de manière plus égale que le produit agricole, en fonction de la superficie totale; ou encore que la population se distribue de façon plus inégalitaire selon les ressources agricoles exploitées que selon l'espace total. *C'est une autre manière de mesurer l'inadéquation de la répartition des hommes à celle des ressources agricoles mises en valeur. Aussi constate-t-on une concentration géographique importante de la valeur ajoutée agricole totale en fonction de la population rurale: l'indice est de 25, c'est-à-dire que:*

10 %	du produit agricole est fourni par des communes groupant			3,5 %	des ruraux
25 %	"	"	"	10,5 %	"
50 %	"	"	"	27 %	"
74 %	"	"	"	50 %	"
91 %	"	"	"	75 %	"

Le dernier quart de la population rurale se partage donc 9 % de la valeur ajoutée agricole. Le minimum observé est de 40 à 60 DH par habitant dans la région de Nador ou dans l'Anti-Atlas, contre un maximum de 1 100 DH par habitant dans une commune du Souss moderne fortement marquée par l'agrumiculture. La concentration est cependant moins forte que celle des cultures annuelles ou arbustives parce que l'élevage, uniformisant, intervient pour relever le produit agricole des zones pauvres.

Régionalement, les concentrations du produit agricole selon la population, sont moins accusées comme on peut s'y attendre. Elles ne sont pas très différentes d'une région à l'autre, témoignant ainsi d'une certaine homogénéité dans le degré de diversité intrarégionale. Pour le Maroc oriental, l'indice est de 24; il est de 20 pour le Nord-Ouest et de 18 pour le Centre-Ouest.

Mais au niveau des composantes de la valeur ajoutée agricole totale, se manifeste *une relation assez remarquable*. Les degrés de concentration selon les populations sont très différents: 20 pour l'élevage, 40 pour les cultures annuelles, 57 pour les cultures arbustives, 69 pour l'ensemble de l'agriculture moderne. Il s'agit de types de mise en valeur agricole tous différents. Une des principales manifestations de ces différences est le degré d'intensité atteint par chacun de ces types: de l'élevage extensif à l'arboriculture moderne intensive s'échelonnent les autres formes d'agriculture. Or on constate l'existence d'une relation assez étroite entre le degré de concentration géographique d'une forme d'agriculture et l'intensité de cette forme d'agriculture exprimée en valeur ajoutée par hectare ou en valeur de production par hectare. L'incertitude relative à la superficie des cultures arbustives traditionnelles et surtout la méconnaissance des étendues utilisées pour l'élevage, interdisent toute recherche de précision. Mais l'erreur pouvant affecter les évaluations est tout à fait insuffisante pour mettre

Tableau 9. — *Concentration géographique et intensité en agriculture*

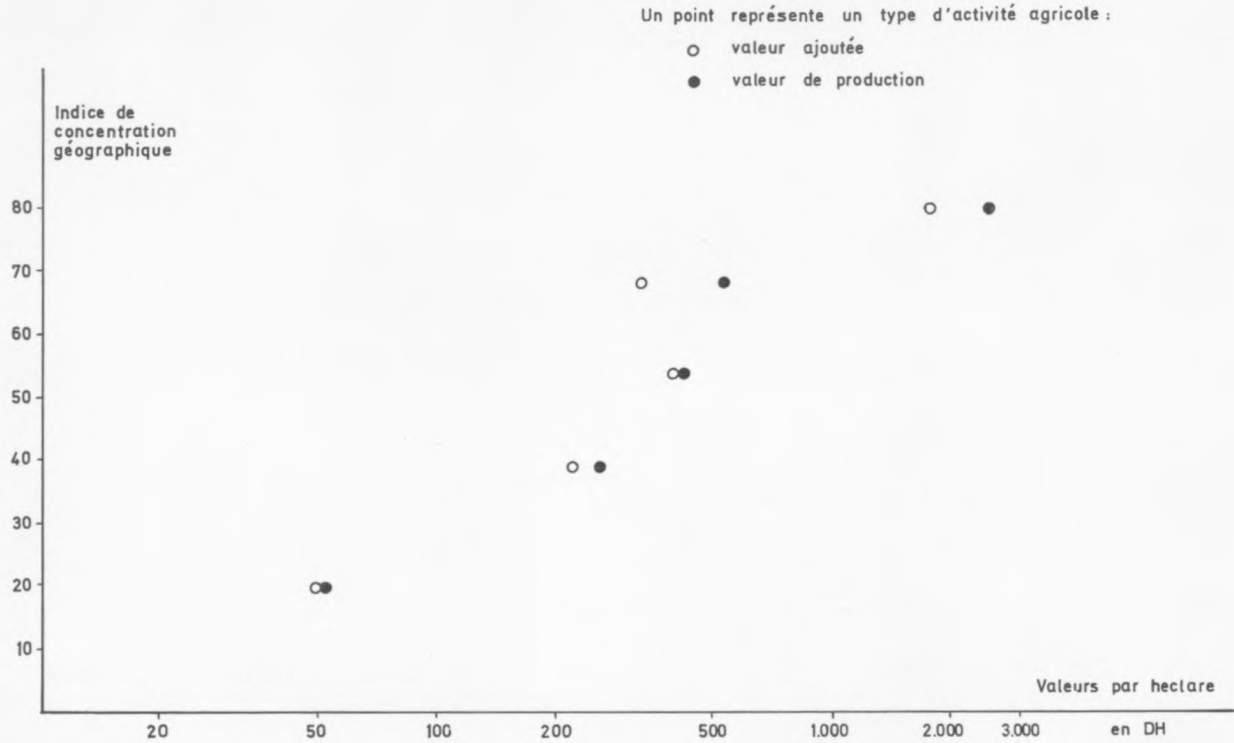
	Indice de concentration	Valeur ajoutée DH/ha	Valeur de production DH/ha
Elevage traditionnel	20	50	50
Cultures annuelles traditionnelles	39	220	260
Cultures arbustives traditionnelles	54	400	420
Cultures annuelles modernes	68	330	530
Cultures arbustives modernes	80	1 800	2 500

en cause l'existence de la relation; la valeur attribuée à l'élevage et les rapports entre valeur de production et valeur ajoutée, sont principalement basés sur la connaissance de l'agriculture du Sebou (Beguin, 49). La figure 1 illustre la relation qu'exprime également le tableau 9.

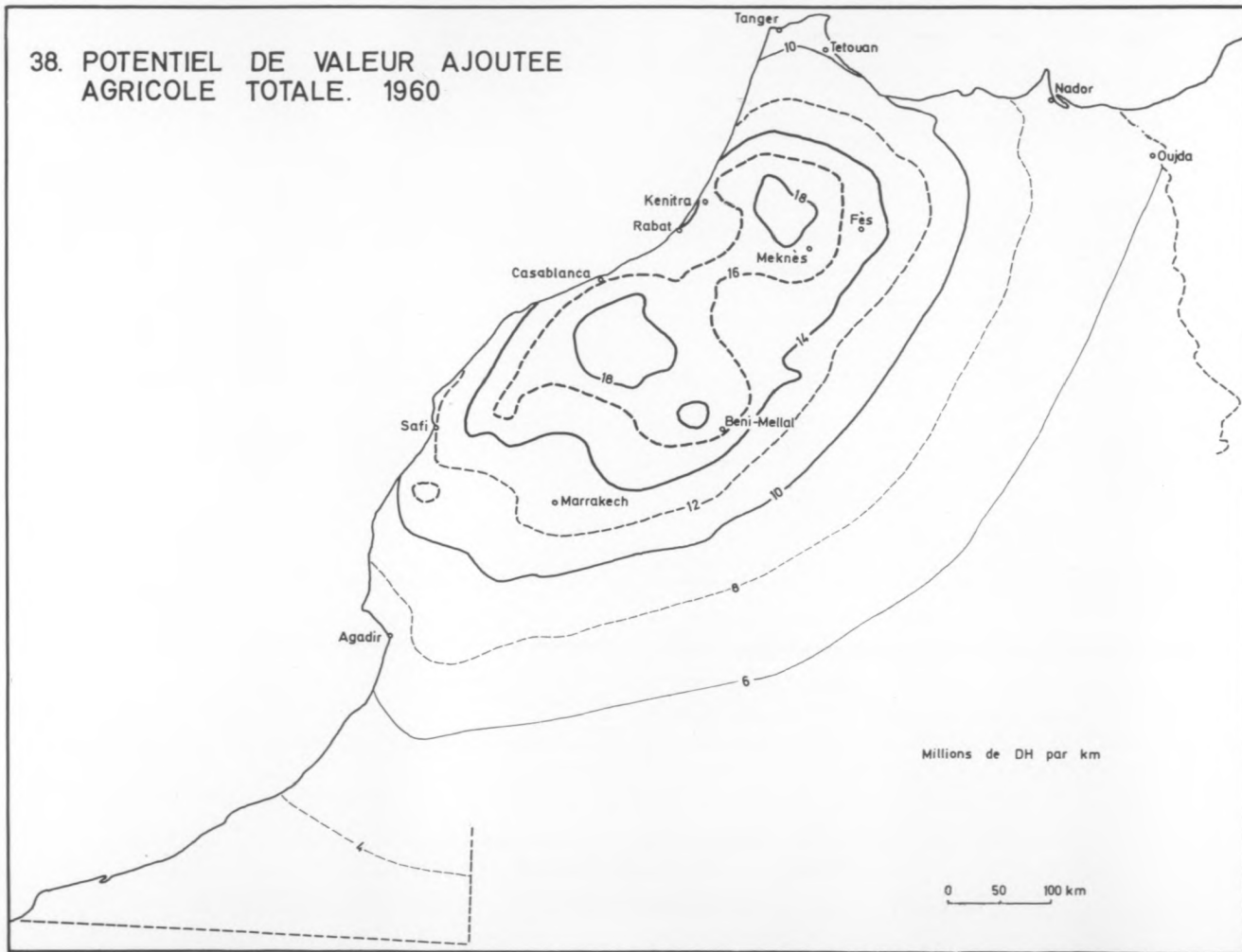
Par conséquent on peut affirmer que plus une forme d'agriculture est intensive par unité de surface, plus elle tend à avoir une distribution géographique concentrée. Il s'agit d'une sorte de « loi » de concentration qui se vérifie d'une manière satisfaisante dans le cas du Maroc. Elle se trouve ici explicitée et exprimée en termes quantitatifs. Il semble qu'elle puisse être rapprochée des allusions que la littérature du développement consacre au fait suivant: l'économie moderne, généralement importée, crée ou accentue les disparités régionales dans les pays où elle se développe (voir par exemple Bugnicourt, 72, qui traite largement le sujet, et O'Connor, 204, qui établit une carte des « îlots de développement » en Afrique). Limiter cet effet à l'économie moderne serait cependant une vue un peu courte. En économie traditionnelle déjà, l'accroissement d'intensité correspond à une augmentation de la concentration géographique; le phénomène se prolonge ensuite dans le cadre de l'économie moderne. La relation trouve son explication dans le fait qu'un accroissement d'intensité ne peut être obtenu qu'au prix d'un effort supplémentaire. Cet effort n'est consenti que lorsque la nécessité s'en fait sentir et que les conditions de son accomplissement se trouvent réunies; cette double circonstance

Figure 1

CONCENTRATION GEOGRAPHIQUE ET INTENSITE EN AGRICULTURE. 1960



38. POTENTIEL DE VALEUR AJOUTEE
AGRICOLE TOTALE. 1960



présente, dans l'espace, une rareté qui croît avec le niveau des exigences.

3) Le potentiel de valeur ajoutée agricole (carte 38).

Un potentiel de l'agriculture traditionnelle très vigoureux dans le Centre-Ouest et encore élevé dans le Nord-Ouest, un potentiel de l'agriculture moderne essentiellement présent dans le Sebou, donnent *une image bipolaire de l'accessibilité au produit agricole total*. En effet, le potentiel de 18 millions de DH par km (MDH/km) est dépassé en Chaouia et au centre du Tadla d'une part, au cœur du Nord-Ouest d'autre part. La courbe d'isopotential de 14 MDH/km enserme le noyau central du Nord-Ouest et la partie nord-orientale du Centre-Ouest, dans un même ensemble au potentiel d'interaction agricole élevé. Cette courbe concrétise ainsi dans son enveloppe le rapprochement des centres de gravité de chacune des deux grandes régions atlantiques. Autour de ce groupe, les valeurs de potentiel décroissent régulièrement jusqu'à n'atteindre que 4 MDH/km dans la province de Tarfaya et à Figuig.

Le renforcement de la position du Nord-Ouest est la principale différence entre la distribution des potentiels du produit traditionnel et celle des potentiels du produit agricole total. Aux marges des zones à potentiel élevé, les différences s'estompent et disparaissent. Par rapport à l'accessibilité à la population, le renforcement du potentiel de produit agricole du Nord-Ouest apparaît comme un retour à plus d'équilibre. Le caractère bipolaire de la répartition du potentiel agricole rappelle celui du potentiel de population. Mais deux différences importantes subsistent: 1) *le potentiel de population est plus important et plus massif au Nord-Ouest qu'au Centre-Ouest; c'est le contraire en ce qui concerne le potentiel de valeur ajoutée agricole à cause des fortes densités de produit du Centre-Ouest*. 2) *les zones de haut potentiel du Nord-Ouest et du Centre-Ouest sont plus rapprochées quant au potentiel agricole que quant au potentiel de population; cela signifie d'une part qu'une zone atlantique centrale tend à se constituer; cela veut dire d'autre part que le Rif, les Abda-Chiadma et le Haouz se marginalisent*.

4. Structures de l'agriculture.

La démarche analytique suivie jusqu'ici a mis en cause, successivement, un certain nombre de variables agricoles. Avec la prise en considération des valeurs ajoutées globales, une vue d'ensemble de l'agriculture a pu être donnée. La part prise par chacun des éléments dans cet ensemble et les relations que ces derniers entretiennent entre eux, constituent un tout complexe. Afin de réduire l'apparente complexité du problème, due au nombre élevé de variables, une analyse factorielle peut être tentée. En fait, nous en avons réalisé plusieurs dont les résultats sont très voisins (en annexe 3: quelques précisions sur les notions utilisées).

La première analyse factorielle prend en considération 32 variables agricoles pour chacune des 731 communes rurales du Maroc. Parmi ces variables, 14 sont des valeurs absolues en ce sens qu'elles dépendent en partie de la dimension de la commune qu'elles décrivent; ce sont les valeurs ajoutées des cultures annuelles, arbustives et de l'élevage pour l'agriculture traditionnelle, moderne et totale, les valeurs ajoutées totales, les superficies des cultures annuelles traditionnelles et totales. Les 18 autres variables sont indépendantes de la dimension communale: superficie par foyer, rendements, part de l'agriculture moderne, structure de l'agriculture traditionnelle, moderne et totale selon les activités agricoles (cultures annuelles, arboriculture, élevage), valeurs ajoutées par foyer (annuelles, arbustives, élevage, total, moderne). L'analyse dégage 5 facteurs qui rendent compte de 81 % de la variation totale. Chacun de ces facteurs se définit avec une bonne netteté. En effet, pour les premier, troisième et cinquième facteurs (leur contenu est précisé ci-dessous), les 2/3 des saturations sont supérieures à 0.8 ou inférieures à 0.2 (en valeur absolue); ce pourcentage est de 75 % pour le deuxième facteur et de 81 % pour le quatrième facteur.

Le premier facteur concerne essentiellement les cultures annuelles comme l'indiquent les meilleures saturations: superficies absolues et par foyer, valeurs ajoutées absolues et par foyer, part des cultures annuelles dans le produit total. Il s'agit de cultures annuelles traditionnelles et totales. Il rend compte de 29 % de la variation totale. Les saturations sont plus médiocres à propos de valeurs ajoutées totales (absolues ou par foyer) et ces dernières possèdent des saturations non négligeables sur les deuxième ou troisième facteur. Des saturations négatives ont trait à la part de l'élevage dans le produit agricole. Le deuxième facteur est l'expression de l'agriculture moderne en général et de son arboriculture en particulier, en valeurs absolues et relatives, avec plusieurs saturations supérieures à 0.9; vu le poids de l'arboriculture moderne, la valeur ajoutée arbustive totale se rattache au même facteur; ce facteur

intervient pour 21 % dans la variation totale. Le troisième facteur rend compte de 12 % de la variation totale et concerne le produit de l'élevage (absolu et par foyer). Le quatrième facteur (9,4 % de la variation totale) représente l'arboriculture traditionnelle et, moins nettement, la part de l'arboriculture totale dans le produit agricole global (interférence avec le facteur 2). Le cinquième facteur (10 % de la variation totale) concerne les rendements des cultures annuelles.

L'ensemble de l'agriculture se trouve donc représenté à 81 % par 5 facteurs seulement. Cependant, 4 variables sont représentées à moins de 75 % : l'élevage moderne, la structure de l'agriculture moderne en cultures annuelles et arbustives, le produit des cultures annuelles modernes; 4 autres variables sont représentées à moins de 80 %. En outre, 35 % des communes sont représentées à moins de 80 % dont 20 % à moins de 70 %. Par conséquent, la représentativité des facteurs, très acceptable dans l'ensemble, s'avère moins bonne pour quelques variables et pour une part importante des observations. Aussi a-t-il paru prudent de vérifier la qualité des facteurs en effectuant d'autres analyses factorielles à partir d'ensembles de variables modifiés. Il a d'abord semblé utile de séparer les variables liées à la taille de la commune, des autres; elles pourraient en effet introduire une cause de variation étrangère à ce que l'on cherche c'est-à-dire à la structure de l'agriculture. L'analyse précédente montrait que les variables « absolues » contribuaient à la définition des facteurs, en harmonie avec les variables relatives. Les analyses séparées des unes et des autres aboutissent aux mêmes conclusions. Le même groupe de 5 facteurs (4 facteurs pour les variables « absolues » puisque les rendements sont exclus du lot de ces variables) est mis en évidence. Chaque facteur contribue à rendre compte de la variation globale, dans des proportions assez semblables à ce qui fut constaté plus haut. Cette confirmation s'accompagne d'une autre: les variables les moins bien représentées sont également les mêmes que précédemment. Puisque l'objectif concerne les structures agricoles plutôt que les valeurs absolues déjà longuement analysées auparavant, une analyse factorielle des seules variables agricoles « relatives » sera entreprise. Deux d'entre elles seront éliminées: la part des cultures annuelles et de l'arboriculture dans le produit agricole moderne total. Ces deux variables étaient à la fois mal représentées (à 40 % environ) et mal exprimées par un seul facteur, dans les analyses précédentes. Cela signifie qu'elles ne varient dans l'espace comme aucune autre variable et que, d'autre part, leur influence sur la variation totale est trop faible pour qu'elles puissent constituer un facteur important spécifique. Leur élimination ne présente donc aucun inconvénient grave.

Une analyse factorielle portant sur 16 variables agricoles « relatives » donne les résultats que voici. Les 5 facteurs qui se dégagent sont les mêmes que précédemment, mais leur signification apparaît plus clairement grâce aux saturations élevées qui les caractérisent sur plusieurs variables (consulter le tableau 10). Ces facteurs rendent compte de la

quasi-totalité de la variation totale: 93 %. Toutes les variables sont représentées à plus de 80 %, les 3/4 d'entre elles le sont à plus de 90 % et près de la moitié le sont à plus de 95 %. Quant aux observations, 98 % sont représentées à plus de 70 %, 95 % à plus de 80 % et 80 % à plus de 90 %; les communes représentées à moins de 80 % sont principalement celles des cercles d'Azrou et de Khenifra, caractérisées par un élevage moutonnier extensif qui procure aux habitants la plus grande partie d'un revenu élevé; la culture y est souvent irriguée et la pression démographique est nulle. Le caractère représentatif des facteurs est donc excellent.

Par conséquent *on peut considérer que l'ensemble des éléments connus qui composent l'agriculture marocaine et qui concernent notre analyse, peut être ramené à 5 facteurs principaux*. La participation de chaque facteur à la variation totale peut être mesurée. Voici ces facteurs:

1) *Cultures annuelles*: leur part dans le produit total, leur valeur par foyer, leur superficie par foyer; par opposition: faible part de l'élevage dans le produit agricole total. Ce facteur rend compte de 31 % de la variation totale: il exprime ainsi l'importance des cultures annuelles et, a contrario, de l'élevage, tous deux déjà mis en évidence lors de l'étude de la répartition des densités de valeurs ajoutées. La cartographie de ce facteur (carte 39) met en évidence le groupe de régions déjà caractérisé par une forte densité de cultures annuelles: Tadla, Chaouia, Doukkala, Abda, Chiadma. Le facteur « cultures annuelles » est encore important ailleurs mais seulement dans de petits groupes de communes: diverses zones du Nord-Ouest central, entre Al-Hoceima et Nador, Basse-Moulouya et plaine d'Oujda, Srarhna, Tafilalet. L'intensité du facteur est faible dans les pays arides où les cultures annuelles sont rares et où l'élevage est important: la longue dorsale des Atlas, les Hauts plateaux orientaux, le Sahara en dehors du « fer à cheval » des oasis du centre, le cœur de la région du Centre-Ouest; le Rif contient beaucoup de valeurs moyennes. Les principaux traits de l'organisation de l'espace agricole se retrouvent: couronne irrégulière du Centre-Ouest dominée par ses secteurs Nord et Ouest, noyau central du Nord-Ouest et décroissance des valeurs périphériques, faibles scores factoriels partout ailleurs sauf dans les endroits où la pression démographique se manifeste (Nord-Est, Sud-

39. LE FACTEUR "CULTURES ANNUELLES" EN AGRICULTURE. 1960

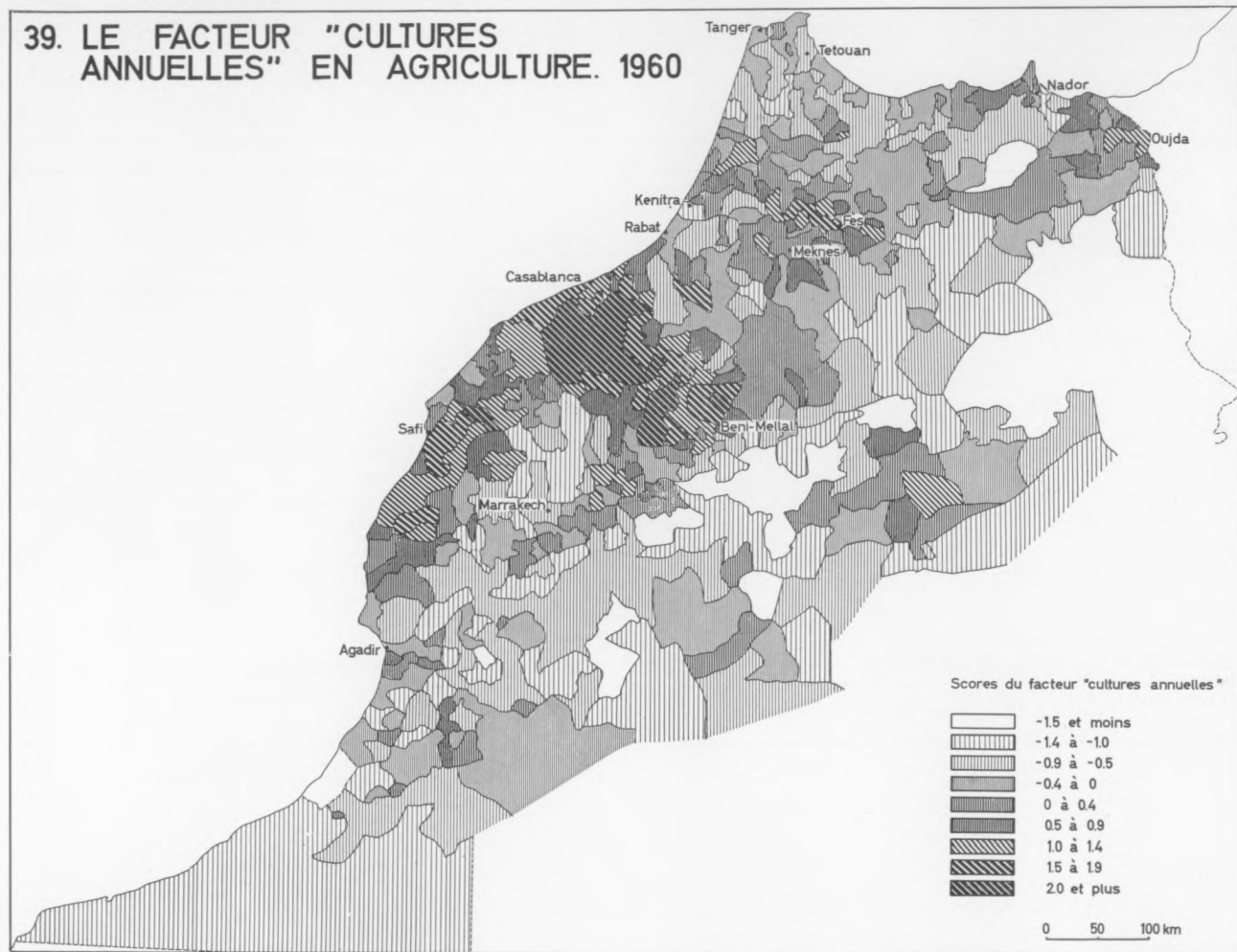


Tableau 10. — Communes. Saturations des 5 facteurs obtenus à partir de 16 variables agricoles.

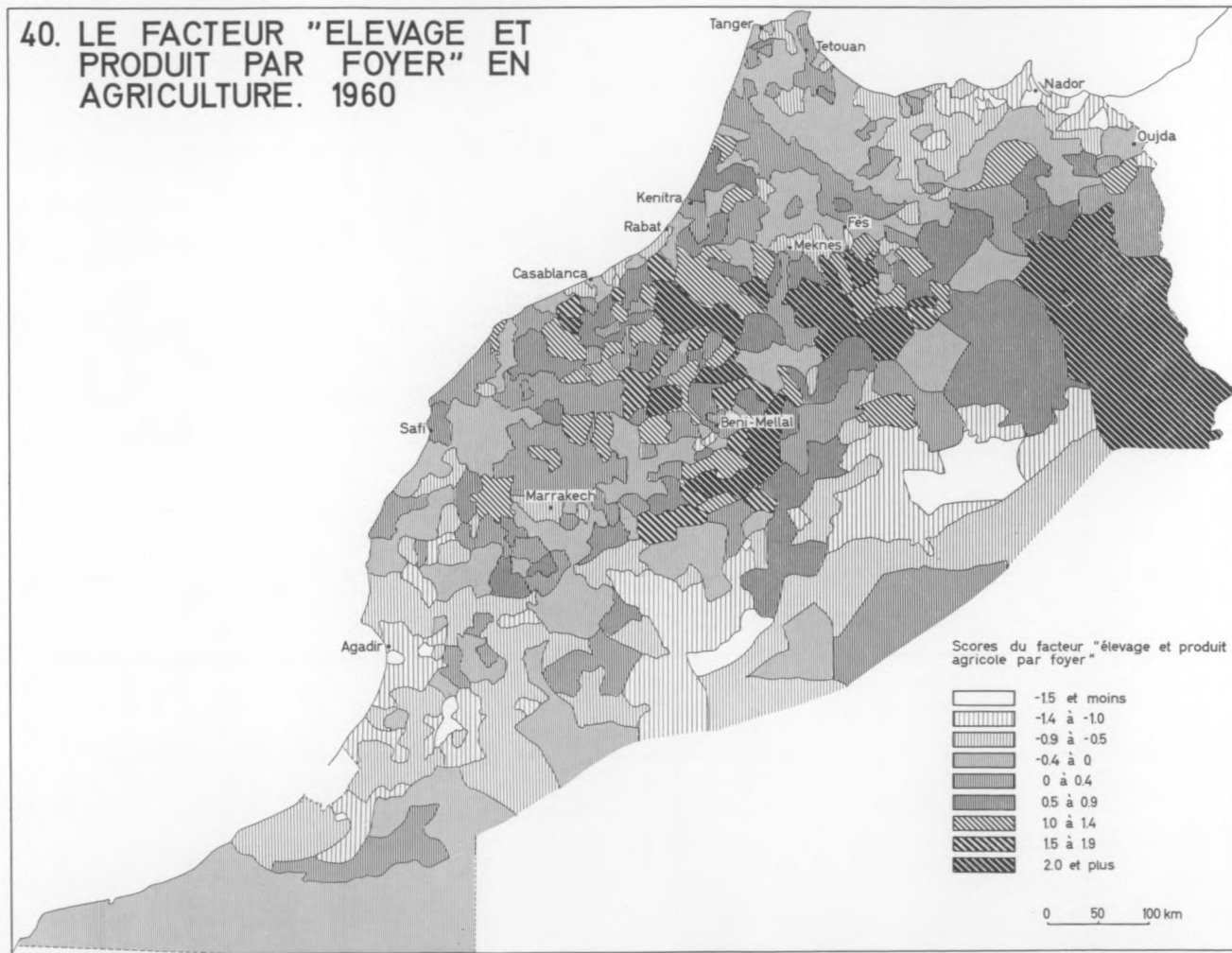
Variables (VA = valeur ajoutée)	Saturations, en centièmes					Pourcentage de représentation de la variable
	F 1	F 2	F 3	F 4	F 5	
1. Sup. cult. annuelles / foyer	77	15	37	- 32	- 16	88
2. VA traditionnelle / foyer	54	1	81	17	- 2	98
3. VA totale / foyer	52	46	70	14	- 1	99
4. Rendement cult. annuelles traditionnelles	24	2	6	92	5	91
5. Rendement cult. annuelles totales	27	6	9	91	7	93
6. Part des cult. annuelles	91	8	0	31	- 16	95
7. Part de l'arboriculture	- 7	- 6	- 14	6	97	97
8. Part de l'élevage	- 78	- 12	3	- 29	- 36	84
9. Part des cult. annuelles	93	- 1	3	27	- 18	97
10. Part de l'arboriculture	- 5	51	- 14	5	82	96
11. Part de l'élevage	- 81	- 31	8	- 27	- 36	97
12. VA moderne / VA totale	20	93	1	- 2	0	91
13. VA moderne / foyer	18	96	8	1	0	95
14. VA cult. annuelles totales / foyer	83	18	40	13	- 14	91
15. VA arboriculture totale / foyer	- 3	77	8	12	45	82
16. VA élevage total / foyer	- 18	- 3	90	0	- 21	89
Part de la variation totale, en %	31	19	15	14	14	
Cumulée, en %	31	50	65	79	93	

Ouest, oasis). La marque géographique du premier facteur est forte.

2) *Agriculture moderne*: sa participation au produit agricole total, sa valeur par foyer; variable associée: valeur ajoutée arbustive totale par foyer (partiellement représentée par le facteur 5). Ce facteur rend compte de 19 % de la variation totale, confirmant ainsi l'influence importante de l'agriculture moderne malgré le fait qu'elle ne s'étend qu'au tiers des communes du pays. La signification du facteur n'est pas ambiguë car les 3/4 des saturations sont supérieures à 0,8 ou inférieures à 0,2. La cartographie des scores factoriels ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà par la carte de densité de la valeur ajoutée moderne; ceci n'a rien d'étonnant puisque le produit agricole moderne par foyer est étroitement corrélé au produit agricole moderne total ($r = 0,95$).

3) *Elevage*: sa valeur par foyer; variables associées: produit traditionnel total par foyer et produit agricole global par foyer; mais ces deux variables ne sont que médiocrement associées à l'élevage comme l'indiquent leurs corrélations avec lui ($r = 0,60$ et $0,50$ respectivement) et leurs saturations sur les premier et second facteurs. Le facteur élevage est clairement défini par des saturations extrêmes. Il rend compte de 15 % de la variation totale. Il est très différent du critère « part de l'élevage dans le produit global » qui, lui, participe au premier facteur; la corrélation entre ce critère et le produit de l'élevage par foyer est insignifiante ($r = 0,20$). Aussi la cartographie des scores de ce facteur est-elle instructive (carte 40). Les zones fortes ne se limitent pas aux régions d'élevage du Plateau Central, du Moyen-Atlas, du Haut-Atlas oriental, des Hauts Plateaux orientaux; elles s'étendent encore à de nombreuses communes de Chaouia, du Tadla, du Rharb où l'élevage est important bien qu'il soit caché par la primauté des cultures. Les zones faibles sont nettement délimitées: la frange méditerranéenne du Nord-Est, les deux noyaux densément peuplés du Sud-Ouest, les oasis du Draa et du Tafilalet; ce sont aussi les zones les plus pauvres du Maroc. La valeur ajoutée de l'élevage par foyer est une variable relativement indépendante et une composante de l'ensemble agricole marocain dont l'influence

40. LE FACTEUR "ELEVAGE ET PRODUIT PAR FOYER" EN AGRICULTURE. 1960



apparaît à la lumière du rôle joué par l'élevage dans la vie rurale.

4) *Rendement des cultures annuelles*. Ce facteur rend compte de 14 % de la variation totale, ce qui peut paraître relativement peu. En fait, ce pourcentage illustre bien la complexité de l'agriculture marocaine dont le résultat est la conséquence des superficies cultivées aussi bien que de l'élevage et de l'agriculture moderne sans oublier l'arboriculture. Il faudrait des variations de rendements beaucoup plus considérables pour que ce facteur prenne plus de poids. La cartographie de ce facteur est inutile puisqu'une carte des rendements des cultures annuelles à déjà été analysée (carte 20).

5) *Arboriculture traditionnelle*: sa participation au produit traditionnel global; la part de l'arboriculture totale dans le produit agricole total est associée au facteur d'une manière assez nette: la corrélation est de 0,79 entre les deux variables. Le facteur rend compte de 14 % de la variation totale. Sa signification est nettement définie par des saturations extrêmes. La cartographie n'apporte guère plus d'informations que celle de la densité du produit arboricole traditionnel, déjà analysée (carte 22).

Dans l'ensemble, l'analyse factorielle confirme l'interprétation qui avait été faite à partir de la répartition géographique des diverses composantes de l'agriculture. Elle ajoute un élément quantitatif par l'appréciation du rôle joué par chaque facteur dans la variation spatiale totale de l'agriculture. C'est ainsi que les cultures annuelles apparaissent bien comme un élément primordial, à travers le premier et le quatrième facteur qui rendent compte de 45 % de la variation géographique totale. Vu la faible part prise par les arbres dans le produit agricole total, la participation de l'élevage apparaît comme complémentaire de celle des cultures annuelles. Mais l'élevage intervient encore par la variable « produit de l'élevage par foyer ». De sorte que son action « uniformisante » n'empêche pas l'élevage de rendre compte d'une part importante de la variation spatiale de l'agriculture. Comme on pouvait s'y attendre, l'agriculture moderne influence les répartitions d'une manière plus considérable que ne le laissait croire sa place dans l'agriculture ma-

rocaine (en superficie comme en valeur). Il en va de même pour l'arboriculture traditionnelle qui, localement, modifie assez considérablement la physionomie agricole.

Les grands traits de l'organisation de l'espace agricole sont également confirmés et chaque région voit ses structures précisées. *Le Nord-Ouest est le pays de la diversité.* Celle-ci caractérise également son centre qui est en même temps sa zone forte. L'agriculture traditionnelle n'est pas très riche en dehors de quelques endroits limités comme le Rharb, mais elle est variée. Sa diversité concerne les plantes cultivées aussi bien que la structure de son produit. L'agriculture moderne, par sa présence, ajoute à la diversité agricole un élément original. Elle-même est diverse en pratiquant des cultures annuelles variées et une arboriculture basée sur la vigne et l'agrume; également un petit élevage laitier dans le Rharb. Dans l'ensemble, les cultures annuelles ont une présence forte dans le Rharb et dans le centre du Préfif. L'arboriculture enrichit le noyau central: moderne à l'Ouest, traditionnelle au Nord-Est; elle soutient également les maigres revenus du Rif. Présent partout, l'élevage l'est particulièrement dans la périphérie méridionale, du pays Zemmour à celui de Taza.

Le Centre-Ouest est plus monotone. Sa zone forte est dominée par les cultures annuelles et cette prépondérance s'étend à tous les bas pays atlantiques jusqu'aux Chiadma. L'arboriculture est rare sauf dans les plaines préatlasiques et autour de Sidi-Bennour. L'agriculture moderne est diffuse et elle repose essentiellement sur les cultures annuelles; son arboriculture ne se manifeste avec vigueur que ponctuellement comme à Marrakech ou au centre du Tadla.

La présence de l'agriculture moderne est également très concentrée dans le reste du Maroc, Souss et Basse-Moulouya, où elle offre un contraste violent avec la pauvreté ambiante. Le Nord-Est est pauvre mais varié. L'arboriculture est importante dans le Rif oriental au Sud d'Al-Hoceima et les cultures annuelles le sont davantage plus à l'Est, tandis que la technique moderne transforme la Basse-Moulouya. Les cultures annuelles reprennent de l'importance dans la plaine d'Oujda; elles coexistent avec un élevage important dans la région de Taourirt-El-Aïoun; mais ce dernier prédomine ensuite dans toute la partie

centrale et méridionale du Maroc oriental. Cette région est variée dans une organisation de type « algérien » : zones parallèles au littoral méditerranéen, avec la variante de pauvreté introduite par le sillon méridien de la Moulouya.

Le reste des pays arides est plus uniforme. Se détachent cependant : la plaine du Souss à cause de l'agrumiculture moderne, et les oasis où dominent les cultures annuelles à haut rendement et le palmier. Ailleurs, c'est l'aridité, l'élevage nomade et la pauvreté d'autant plus grande que la population est dense.

La diversité agricole possède une signification propre qui la rend différente de l'homogénéité non seulement dans les faits observés mais encore dans leurs conséquences. La diversité agricole implique une diversité des effets entraînés par l'agriculture. A l'amont du processus de production, ce sont tous les achats. Peu importants en agriculture traditionnelle en dehors de ceux qu'elle s'adresse à elle-même, ils sont beaucoup plus nombreux en agriculture moderne où ils représentent le tiers et parfois la moitié de la valeur de la production. A l'aval de l'agriculture doivent être organisés le transport, le conditionnement, la commercialisation et l'éventuelle transformation des produits agricoles. Le volume et la diversité de ces effets est une fonction du volume et de la variété des cultures. Si l'élevage et la culture des céréales traditionnelles ne créent pas beaucoup d'effets, il est d'autres spéculations qui en provoquent davantage. On trouvera une étude des effets indirects de l'agriculture dans les rapports du Projet Sebou (voir notamment 35, annexe 11 et 12; 36, annexes 6, 12 et 13). Ce n'est pas le lieu d'en parler ici mais il était nécessaire d'évoquer une des conséquences économiques importantes de la diversité observée quant aux distributions géographiques des éléments constitutifs de l'agriculture. Sous ce rapport, la région du Nord-Ouest, par sa diversité et la présence d'une agriculture moderne solidement implantée, est privilégiée.

La plupart des variables qui ont fait l'objet d'une analyse factorielle sont assez bien représentées par un des facteurs dégagés. Celle qui l'est le moins bien est sans doute la valeur ajoutée totale par foyer dont la saturation sur le troisième facteur est 0,70 mais dont les saturations sur les premier et

deuxième facteurs ne sont pas négligeables (respectivement 0,51 et 0,46). C'est aisément compréhensible car le produit agricole par foyer dépend à la fois de la plupart des composantes agricoles. Une analyse de régression multiple où ce produit par foyer est la variable dépendante (y) et où les autres variables sont la superficie cultivée par foyer (s), le rendement (r), la part de l'arboriculture dans le produit total (a), celle de l'élevage (e) et celle de l'agriculture moderne (m), donne le résultat suivant: $100 y = 72 s + 44 r + 12 a + 23 e + 30 m$; ce qui montre bien que la dépendance est réelle vis-à-vis de ces diverses variables; le coefficient de corrélation multiple est de 0,83 mais cette valeur est imparfaite car des liens, lâches mais non nuls, existent entre certaines variables considérées comme indépendantes.

L'analyse du monde rural sera poursuivie par l'examen des activités non agricoles et elle s'achèvera par un chapitre synthétique qui servira de conclusion.

3. LES AUTRES ACTIVITES.

Les activités non agricoles de la population rurale sont exercées par quelque 315 000 personnes actives, selon le recensement de 1960 (18, vol. 2). Ce chiffre ne tient pas compte des agriculteurs exerçant en outre une autre activité, mais il comprend un certain nombre de travailleurs qui pratiquent un peu d'agriculture à titre accessoire. Il est peu élevé lorsqu'on le compare aux 3 millions de personnes actives en agriculture. La proportion donne une bonne image de la réalité du monde rural marocain où l'agriculture est l'activité du plus grand nombre. A cette population active occupée, il convient d'ajouter les 190 000 personnes qui se déclarent chômeurs ou sans activité déterminée. Cette fois, le chiffre peut paraître considérable: il représente 5,4 % des 3.507 milliers d'actifs ruraux, alors que les actifs ruraux occupés hors de l'agriculture n'en représentent que 9 %. Ces « chômeurs » sont les marginaux de la société rurale agricole ou non agricole, et les jeunes ruraux sans emploi.

Les 315 000 personnes actives occupées hors de l'agriculture (9 % des actifs et 9,5 % des actifs occupés) produisent cependant une valeur ajoutée brute de 1 161 MDH ou 1 046 MDH après élimination des impôts indirects attachés au commerce. Cette dernière somme représente près de 30 % du produit intérieur rural. La productivité de cette partie de la population rurale est donc très supérieure à celle des agriculteurs: 3300 DH par personne active (impôt indirect exclus) contre 830 DH en agriculture. Il convient cependant d'ajouter deux remarques. La première relèvera que l'on compte souvent deux actifs agricoles par foyer (homme et femme), ce qui est plus rarement le cas pour les foyers non agriculteurs; par conséquent l'écart de productivité est moins grand lorsqu'on compare les foyers plutôt que les individus actifs (actifs à des degrés d'ailleurs très divers): environ 1 300 DH par foyer en agriculture contre quelque 3 500 DH par foyer dans l'ensemble des autres activités. La deuxième remarque rappellera que le revenu des ménages issu du produit intérieur local, ne représente qu'une partie de ce dernier. Si en agriculture les deux sont quasi-identiques, il n'en est pas de même pour les autres activités; le revenu des ménages par actif occupé non agricole est de 2 500 DH. Quoi qu'il en soit, l'écart reste considérable entre l'agriculture et les autres activités.

Par conséquent, *le poids économique des activités rurales non agricoles est considérable*. Quelles que soient les erreurs qui peuvent affecter les évaluations en termes monétaires, on peut affirmer que l'impact économique de ces activités dépasse largement leur impact démographique tel qu'il ressort des chiffres relatifs à la population active. On se trouve en présence d'un phénomène qui n'est pas sans présenter d'analogies avec l'agriculture moderne: activité modeste par le nombre de personnes et la surface mais, grâce à une productivité très supérieure (à peu près triple dans les deux cas), activité économiquement importante. Le rôle des activités non agricoles pourra être localement prépondérant, car leur distribution géographique n'est pas homogène.

Il est encore un autre aspect sous lequel les secteurs non agricoles apparaissent comme importants sous l'angle économique. La quasi-totalité des revenus des ménages sont des revenus

Tableau 11. — *Les activités rurales non agricoles en 1960*

	Popul. active (milliers)	PIB (MDH)	Revenus ménages (MDH)	PIB / pop. act. (mDH)	Structures, en %		
					popul. active	PIB	revenus ménages
Forêt, pêche	11	72	57	6.6	3.5	6.9	7.3
Mines	19	257	77	13.5	6.0	24.5	9.8
Industrie	13	39	15	3.0	4.1	3.7	1.9
Artisanat	73	95	90	1.3	23.2	9.1	11.5
Bâtim., trav. publics	23	118	107	5.1	7.3	11.3	13.6
Transport	13	49	40	3.8	4.1	4.7	5.1
Commerce	68	174	157	2.6	21.6	16.6	20.0
Autres services	79	187	187	2.4	25.1	17.9	23.8
Forces armées	16	55	55	3.4	5.1	5.3	7.0
Total	315	1 046	785	2.5	100	100	100
Chômeurs	190	—	—	—	—	—	—
Total avec agricult.	3 507	3 536	3 274	1.0	—	—	—

N.B.: PIB = produit intérieur brut rural, impôts indirects exclus.

monétaires alors qu'en agriculture une partie des revenus est représentée par l'autoconsommation. C'est ainsi que pour l'ensemble du Maroc rural, les revenus monétaires des ménages représentent approximativement 70 % des revenus totaux. La présence des activités non agricoles renforce donc notablement le circuit monétaire par rapport à celui de l'autoconsommation. Ce fait est évidemment intéressant dans une optique de développement mais il entraîne également des conséquences en matière d'organisation de l'espace.

L'activité rurale non agricole se partage pour moitié entre les services et les secteurs productifs de biens (voir tableau 11); les services l'emportent avec 56 % du total en ce qui concerne la population active et les revenus des ménages; la production l'emporte avec 56 % également pour ce qui est du produit intérieur brut (impôts indirects exclus). La structure des revenus des ménages est assez voisine de celle de la population active, sauf parmi les secteurs productifs de biens, à cause des écarts considérables de productivité de l'un à l'autre. Trois secteurs dominent dans la structure de la population: artisanat, commerce et services divers, qui rassemblent 70 % des actifs non agricoles occupés. Mais au point de vue des revenus des ménages, la répartition est plus uniforme parce que la productivité des petits secteurs est meilleure. Quant au PIB (produit intérieur brut), la situation est assez analogue si l'on fait abstraction du secteur minier. Comme en agriculture, la géographie des activités non agricoles sera très différente selon qu'on s'exprime en termes de population active ou en termes économiques: la simple lecture du tableau 11 suffit à s'en convaincre.

1. *Les secteurs productifs de biens.*

a. Forêt.

Lors de la présentation rapide du milieu naturel, il a été mentionné que la quasi-totalité des forêts (16) exploitées pour leurs bois se situait dans la région du Nord-Ouest et plus particulièrement sur ses bordures montagneuses du Rif et du Moyen-Atlas; dans le Nord-Ouest encore, mais à proximité du Rharb, se trouve la grande forêt de chêne-liège de

(16) Voir la planche 19 a de l'Atlas du Maroc (31) et la notice correspondante.

la Mamora et ses secteurs plantés d'eucalyptus. Les potentialités futures de développement forestier sont également localisées dans le Nord-Ouest. Voilà donc cette grande région qui s'enrichit d'une activité supplémentaire. La diversité de ses ressources s'en trouve également augmentée. La forêt représente un apport de valeur ajoutée de 54 MDH soit près de 80 % du produit forestier national. Près de la moitié de ce chiffre, 25 MDH, concerne le secteur Mamora-Rharb et plus particulièrement le cercle de Kenitra (16 MDH) et la marge septentrionale de ceux des Zemmour et de Rabat (8 MDH). Dans ces régions, l'appui forestier vient en complément d'une densité de produit agricole déjà élevée et dans une région rurale riche. Cela n'empêche pas la forêt de constituer un apport non négligeable puisqu'elle représente 13 % du produit agricole de ces cercles. Ailleurs dans le Nord-Ouest, la valeur ajoutée forestière apparaît pour moitié dans le Rif (13 MDH) et pour moitié dans le Moyen-Atlas, si l'on néglige les quelques ressources du centre de la région (2,5 MDH). Dans le Rif, occidental surtout, la forêt constitue un complément appréciable aux ressources agricoles car il s'agit d'une région pauvre où tout supplément est le bienvenu; ainsi dans la province de Tetouan, le produit forestier représente 9 % du produit agricole et dans le cercle de Targuist il en représente plus de 20 %. La situation est différente dans le Moyen-Atlas car la forêt (cèdre surtout) intervient dans une région où l'élevage procure déjà des revenus importants; dans la principale zone exploitée (cercle d'Azrou), la forêt représente plus de 20 % de la valeur ajoutée agricole. Dans l'ensemble du Nord-Ouest, la valeur ajoutée forestière n'occupe qu'une place relativement modeste: 6 % du produit agricole.

Dans le Maroc oriental se trouve la plus grande partie des ressources qui n'appartiennent pas au Nord-Ouest. En 1960, elles sont de l'ordre de 10 à 11 MDH, principalement constituées par l'alfa des plateaux intérieurs. Pour la zone « intérieure » (frange méditerranéenne exclue), la cueillette de l'alfa est importante puisqu'elle représente 13 % du produit agricole. Elle vient s'ajouter aux ressources d'une population assez pauvre mais localement moins pauvre. Dans le Centre-Ouest enfin, la forêt n'est guère présente que sporadiquement et sa valeur ajoutée ne s'élève qu'à 4 MDH. Quant à la pêche, dispersée le long des côtes, son produit est inférieur à 3 MDH.

La concentration géographique de la forêt est donc élevée: l'indice de concentration (défini à l'annexe 1) du produit forestier selon la population rurale est de 66 ce qui signifie que 25 % du produit forestier concernent deux cercles totalisant 2 % des ruraux, que la moitié de ce produit est issu de 4 cercles seulement et que les 3/4 de la valeur ajoutée viennent de douze cercles rassemblant 13 % de la population rurale. La concentration géographique de la forêt selon le produit rural total, est du même ordre de grandeur: l'indice est de 63, ce qui indique que la production forestière concerne aussi bien des zones riches que des zones pauvres comme l'analyse l'a montré.

b. Mines.

Si la forêt et l'agriculture ne sont pas totalement indépendantes dans leurs localisations en ce sens que toutes deux sont soumises dans une certaine mesure aux conditions offertes par le milieu naturel, il n'en va pas de même pour les mines (17). A partir d'un marché mondial qui choisit les matières et impose, par ses prix, les seuils techniques et de rentabilité, la localisation des mines ne dépend guère que des conditions géologiques. Par nature, elle est essentiellement ponctuelle encore que cela n'exclut évidemment pas des regroupements en bassins. Ces derniers sont généralement de petites dimensions au Maroc, de sorte qu'au plan de la macrogéographie ils apparaissent comme relativement ponctuels.

La valeur ajoutée minière est partagée entre la ville et la campagne selon les critères présentés dans la 1^{re} partie (2, 2, d). En milieu rural elle est importante puisqu'elle est évaluée à 257 MDH en 1960, soit 10 % du produit agricole et le quart du produit rural non agricole; elle ne concerne cependant que 19 000 travailleurs; mais leur productivité est élevée. La concentration géographique des mines est très forte: par rapport à la population rurale, l'indice est de 74 pour la population active minière et de 86 pour la valeur ajoutée minière; il est de 80 pour le produit minier en fonction du produit rural total ce qui indique une répartition minière aussi agglomérée vis-à-vis du produit rural que de la population. Cette concentration extrême situe la moitié du produit minier chez 3 % des ruraux, les 3/4 du produit chez 5 % des ruraux et 97 % du produit chez 10 % des ruraux. Plus concrètement, les 4 cercles de Ouarzazate, Khouribga, Ahmar et Guelaia totalisent 84 % de la valeur ajoutée minière rurale. Dans chacun d'eux, la mine est l'activité dominante et son produit représente plusieurs fois celui de l'agriculture (1,5 fois à Ahmar, 2 fois à Khouribga, 3 fois à Ouarzazate, 5 fois à Guelaia): l'impact est évidemment décisif. Dans les cercles de Midelt, Rich et Oued-Zem, le poids de la valeur ajoutée minière est inférieur à celui de l'agriculture mais il reste lourd (10 MDH environ dans chaque cas). Ailleurs, il est faible ou, le plus souvent, absent.

Régionalement, le Centre-Ouest, les pays arides et le Nord-Est dominent. Le Centre-Ouest (110 MDH) grâce aux phosphates de Khouribga et Youssoufia; le Sud grâce aux mines de la région de Ouarzazate (Imini principalement), d'Aouli-Mibladen, du Tafilalet; le Nord-Est grâce aux mines de fer du cercle de Guelaïa. Khouribga mis à part, les mines sont situées dans des régions pauvres du point de vue agricole et leur appoint est d'autant plus important. On aura remarqué l'effacement minier du Nord-Ouest. D'une manière très générale, les mines se trouvent là où la forêt n'est pas.

(17) Consulter la planche 41 a de l'Atlas du Maroc (31) et sa notice; voir (23); pour les phosphates, LE COZ (153); le Nord-Est, TROIN (247).

c. Industrie.

L'industrie n'est présente à la campagne que sous deux formes. La première est la production d'énergie hydroélectrique dont la valeur ajoutée est de 19 MDH en 1960. Elle concerne essentiellement deux cercles (très peu ailleurs): Ouaouizarht et Chaouia-Sud où se trouvent les centrales hydroélectriques. La main-d'œuvre occupée est évidemment très peu nombreuse et l'impact sur les revenus régionaux est faible.

La seconde est moins concentrée. Une bonne douzaine de milliers de personnes sont employées par l'industrie du conditionnement des produits agricoles. Leur valeur ajoutée peut être évaluée à 17 MDH en 1960. Il s'agit du conditionnement des agrumes, des primeurs, et de la vinification. Cette industrie est saisonnière et sa localisation répond étroitement à celle des cultures traitées: les zones d'arboriculture moderne et celles du maraîchage atlantique (vers Mohammedia et surtout El-Jadida, Safi, Agadir). Le littoral du Centre-Ouest produit une valeur ajoutée de quelque 8 MDH qui s'ajoute au produit agricole d'une région assez riche, la zone maraîchère. Dans le Nord-Ouest, Rharb et Saïs possèdent les stations de conditionnement d'agrumes et les caves qui correspondent à leur forte production arboricole; le produit de ces industries est de l'ordre de 7 MDH seulement car beaucoup de stations sont urbaines. Ce produit accentue les disparités régionales puisqu'il se distribue dans une zone où les revenus agricoles sont assez élevés. Enfin, une petite valeur ajoutée rurale est produite en aval des cultures irriguées du Souss et de la Basse-Moulouya.

La localisation de la valeur ajoutée industrielle est donc liée à une agriculture riche d'une part et aux sites hydroélectriques équipés d'autre part. Il se trouve que le Centre-Ouest, en cumulant les deux, vient en tête des grandes régions avec 70 % de la valeur ajoutée; le Nord-Ouest est en seconde position avec près de 20 %. A partir de 1963, l'industrie sucrière (betterave et bientôt canne) a été introduite et s'est considérablement développée, notamment dans les zones irriguées (Rharb, Tadla, Basse-Moulouya, Doukkala) (voir Bouquerel, 67).

d. Artisanat et construction.

L'artisanat est pratiqué par quelque 73 000 ruraux en 1960, soit près du quart des actifs occupés en dehors de l'agriculture. Mais il s'agit d'un artisanat très pauvre (minoterie, presses à huile, vêtements, tapis, travail du bois, etc.) où le chiffre d'affaire de chaque artisan est très réduit. De sorte que la valeur ajoutée de ce secteur ne s'élève qu'à 95 MDH environ en 1960. La répartition de l'artisanat sur le territoire national est beaucoup moins hétérogène que celle des activités examinées jusqu'ici. Elle n'est pas pour autant uniforme et son degré de concentration géographique est mesuré par l'indice 25; c'est une concentration moyenne car elle exprime que 10 % de l'artisanat se trouvent chez 3 % de la population, 25 % de l'artisanat chez 10 % des ruraux et 50 %

de l'artisanat chez 26 % de la population; le dernier quart des ruraux ne possède que 10 % de l'artisanat rural. La concentration du produit de l'artisanat en fonction du produit rural total est semblable: l'indice est de 24. Cette similitude montre bien qu'il n'y a pas de lien étroit entre la distribution de l'artisanat et celle de la richesse.

Les variations géographiques de la répartition de l'artisanat sont assez importantes d'un cercle à l'autre: les artisans représentent de 1 à plus de 5 % de la population rurale active. Mais au niveau des régions, les écarts ne sont pas très sensibles. Tout au plus note-t-on une abondance un peu plus prononcée des artisans dans le centre du Nord-Ouest et une rareté plus grande dans le Rif.

Les différences régionales ne sont pas plus importantes en ce qui concerne les travailleurs du bâtiment et des travaux publics. Dans toutes les grandes régions, ils représentent 0.6 ou 0.7 % de la population active rurale, soit trois fois moins que les artisans. Mais la productivité étant beaucoup plus haute dans ce secteur, son poids économique est aussi élevé que celui de l'artisanat. La concentration géographique du bâtiment et des travaux publics est moyenne comme celle de l'artisanat: l'indice est de 26, aussi bien pour la population active en fonction de la population totale que pour la valeur ajoutée en fonction du produit rural total.

2. *Les services.*

a. Commerce et transport.

Le secteur des transports compte, en milieu rural, 13 000 actifs en 1960 et sa valeur ajoutée est de 49 MDH: cela ne représente que 4 à 5 % de l'ensemble des activités non agricoles. La concentration des transports par rapport à la population rurale, est plus importante que celle de l'artisanat ou de la construction: l'indice (défini à l'annexe 1) est de 31. Il est de 27 par rapport au produit rural total ce qui indique un lien légèrement meilleur des transports avec ce produit global. Si les variations locales de l'effectif des transports peuvent être assez importantes, elles ne le sont plus au niveau des régions. La valeur ajoutée des transports est à peu près constante par rapport à celle du produit non agricole sauf dans le Sud aride où elle est nettement inférieure à la moyenne et dans le Nord-Ouest où elle est supérieure.

Le commerce rural est évidemment présent partout. Avec près de 70 000 personnes occupées en 1960, il représente environ 2 % de la population active totale et 22 % de la population occupée hors de l'agriculture; ou encore 5 % du produit rural total et 17 % de la part non agricole de ce produit. Les variations géographiques de la place occupée par le commerce parmi les autres activités rurales, ne sont pas de grande ampleur. En effet, la concentration géographique selon la population rurale est modérée: indice 20; elle l'est tout autant par rapport au produit rural total: indice 22. C'est une concentration cependant non

négligeable puisqu'elle implique que le quart du commerce concerne 13 % des ruraux, et que la moitié du commerce concerne 31 % des ruraux. La part du commerce est particulièrement élevée dans les deux régions pauvres et densément peuplées du Sud-Ouest et du Nord-Est. Dans le Sud-Ouest (quelque 3 % de la population active, 13 % du PIB rural, 31 % du produit non agricole), elle est à mettre en rapport avec le fait que la région fournit beaucoup de commerçants au pays. Dans le Nord-Est (3,5 % de la population active, 8 % du PIB rural, 15 % du produit non agricole) et particulièrement dans le cercle de Guelaïa, elle semble liée à la possibilité d'échanges de toutes natures avec la ville de Melilla et au ravitaillement des mineurs ruraux. Dans les deux cas aussi, la présence de revenus monétaires importants procurés par l'émigration, n'est sans doute pas étrangère à l'existence d'un mouvement commercial qui paraît peu compatible avec la pauvreté de la région. Il est vrai que, dans l'ensemble, il n'est pas possible de lier la présence du commerce à la richesse locale. D'autres facteurs interviennent encore comme la présence de centres urbains ou celle de circuits commerciaux qui desservent le milieu rural sans en faire directement partie. La même remarque est valable pour les services. Ailleurs au Maroc, le commerce est légèrement plus dense dans les zones agricoles plus riches: Chaouia, Abda-Doukkala, Rharb, Saïs.

b. Autres services.

Les services privés et publics occupent 80 000 personnes soit le quart de l'effectif de la population active occupée hors de l'agriculture en 1960 et un peu plus de 2 % de la population active totale. La productivité moyenne de ces services très divers étant du même ordre de grandeur que celle du commerce, la part des services dans le produit rural sera un peu plus élevée que celle du commerce: un peu plus de 5 % (soit 18 % du produit rural non agricole). La concentration géographique des services par rapport à la population rurale est assez faible: l'indice (défini à l'annexe 1) est de 13 ce qui signifie que le quart des services concerne 15 % des ruraux et que la moitié des services concerne 24 % des ruraux. La répartition des services par rapport au produit rural total: l'indice est de 24. La différence de concentration exprime que les services sont plus fidèles à la distribution de la population qu'à celle de la valeur ajoutée. L'explication réside dans le fait que les services publics, qui représentent plus du tiers du secteur, ont une répartition géographique très voisine de celle de la population rurale au service de laquelle ils se trouvent.

Les écarts à une répartition des services qui soit fidèle à la population, s'observent à nouveau dans les petites régions du Nord-Est (notamment Guelaïa) et du Sud-Ouest ainsi que dans le centre du Nord-Ouest. Ils appellent des remarques analogues à celles qui furent faites pour les mêmes régions à propos du commerce. De toute manière

le faible degré de concentration géographique indique qu'il ne s'agit pas d'écartés importants.

c. Forces armées.

L'armée, la police, la gendarmerie et les forces auxiliaires constituent le groupe des forces armées. Il rassemble 16 000 hommes en milieu rural en 1960. Les salaires distribués correspondent à 55 MDH soit environ 5 % du produit rural non agricole. C'est peu de chose mais en raison d'une concentration géographique très élevée, le poids de ce secteur est, localement, très important. L'indice de concentration selon la population ou selon le produit rural, est de 58; le quart des forces armées est concentré dans des cercles groupant 2 % de la population seulement, la moitié des forces armées se trouve parmi 7 % de la population rurale et les 3/4 du secteur ne concernent que 18 % des ruraux.

Les régions les plus occupées par les forces armées sont les zones-frontières qui correspondent justement aux pays arides du Sud et de l'Oriental. Vient ensuite le Rif et notamment le Rif oriental qui, lui aussi, est une région pauvre. Enfin, les forces armées sont également présentes à proximité des grandes villes de Casablanca et Rabat c'est-à-dire en région riche. Le plus souvent, il y a coïncidence entre la localisation des forces armées et les régions pauvres.

3. Vue d'ensemble des activités non agricoles.

La localisation des centres de gravité des activités non agricoles reflète les analyses précédentes (carte 47). La plupart d'entre eux sont situés dans cette zone centrale qui abrite déjà le barycentre de la population rurale et ceux des composantes de l'agriculture. C'est le cas des centres de gravité de l'artisanat, du commerce, de la construction, des transports et des autres services, tous très répandus dans la population rurale. Les deux derniers sont situés nettement au Nord de Oued-Zem alors que les autres forment groupe au Sud; c'est la prépondérance du Nord-Ouest qui se marque de cette manière. Les autres barycentres expriment, par leur situation, les dominantes de la localisation de l'activité qui les caractérise. Dans la même zone se trouve celui de l'industrie rurale mais il est décalé vers le littoral à cause de l'influence de l'industrie du conditionnement. Celui des mines, au contraire, est à la fois plus méridional et plus « intérieur », traduisant un rapprochement mines-pays arides; il est situé entre Fkih et Beni-Mellal. Le centre de gravité du secteur des forces armées, entre Khenifra et Khemisset,

est influencé par le poids du Rif oriental se superposant au dispositif plus régulier des frontières. Celui des forêts enfin, est le plus excentré de tous puisqu'il se situe en plein cœur du bassin du Sebou.

Tous les centres de gravité qui s'écartent de la zone d'Oued-Zem ont trait à des activités qui possèdent un degré élevé de concentration géographique. C'est l'irrégularité spatiale de celle-ci qui fixe à chaque barycentre sa position. *Les activités rurales non agricoles se partagent donc en deux groupes:*

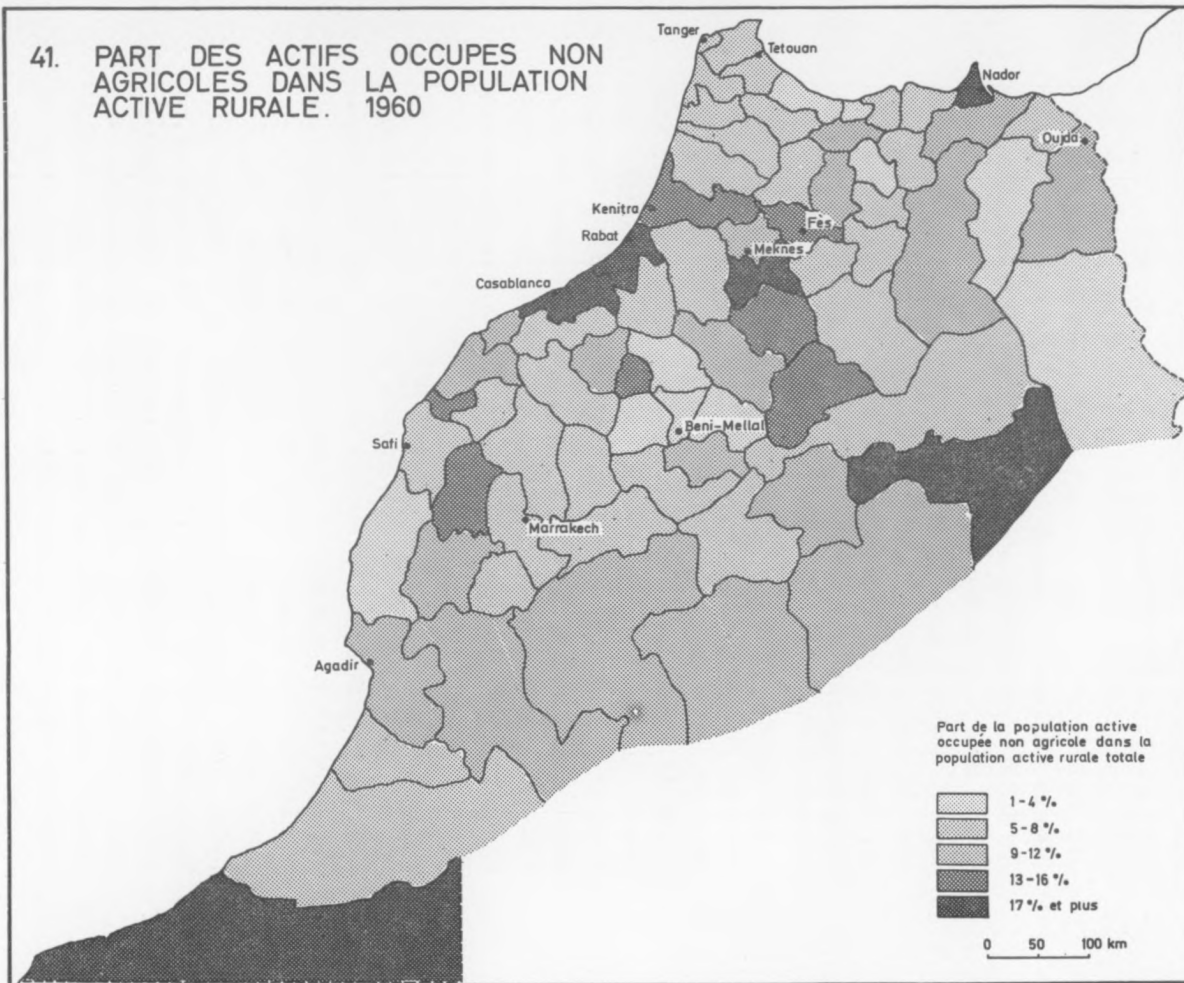
1). *celles que l'on trouve partout*, dont la concentration géographique est faible ou moyenne, dont le centre de gravité se situe dans la zone d'Oued-Zem; elles rassemblent plus de 80 % de la population active occupée hors de l'agriculture mais seulement 60 % du produit rural non agricole: artisanat, construction, transport, commerce et autres services.

2). *celles dont les localisations sont plus ponctuelles*, dont la concentration géographique est élevée, dont le centre de gravité occupe une position qui reflète, chaque fois, les conditions particulières qui président à la localisation de l'activité concernée; ces conditions sont étrangères au service direct d'une population rurale localisée; avec 20 % de la main-d'œuvre non agricole, elles assurent 40 % du produit non agricole mais seulement 1/4 des revenus des ménages: forêt, mines, industrie et forces armées.

Chacun de ces deux groupes joue un rôle particulier dans l'organisation de l'espace. Le premier homogénéise l'espace et l'équilibre. Le second introduit la diversité régionale et il ne recrée un certain équilibre que grâce à la pluralité des situations particulières qu'il juxtapose.

La répartition géographique de la proportion d'actifs occupés hors de l'agriculture, est irrégulière (voir carte 41). La constatation n'a rien de bien étonnant puisque cette catégorie d'actifs est une somme d'autres catégories répondant chacune à ses propres impératifs de localisation. Quelques constantes se dégagent, bien qu'assez mal. Les actifs non agricoles sont proportionnellement plus nombreux qu'ailleurs dans les régions suivantes: le Sud et le Sud-Ouest, le littoral atlantique de Oualidia au Rharb, le Saïs, le Moyen-Atlas central, quelques autres zones

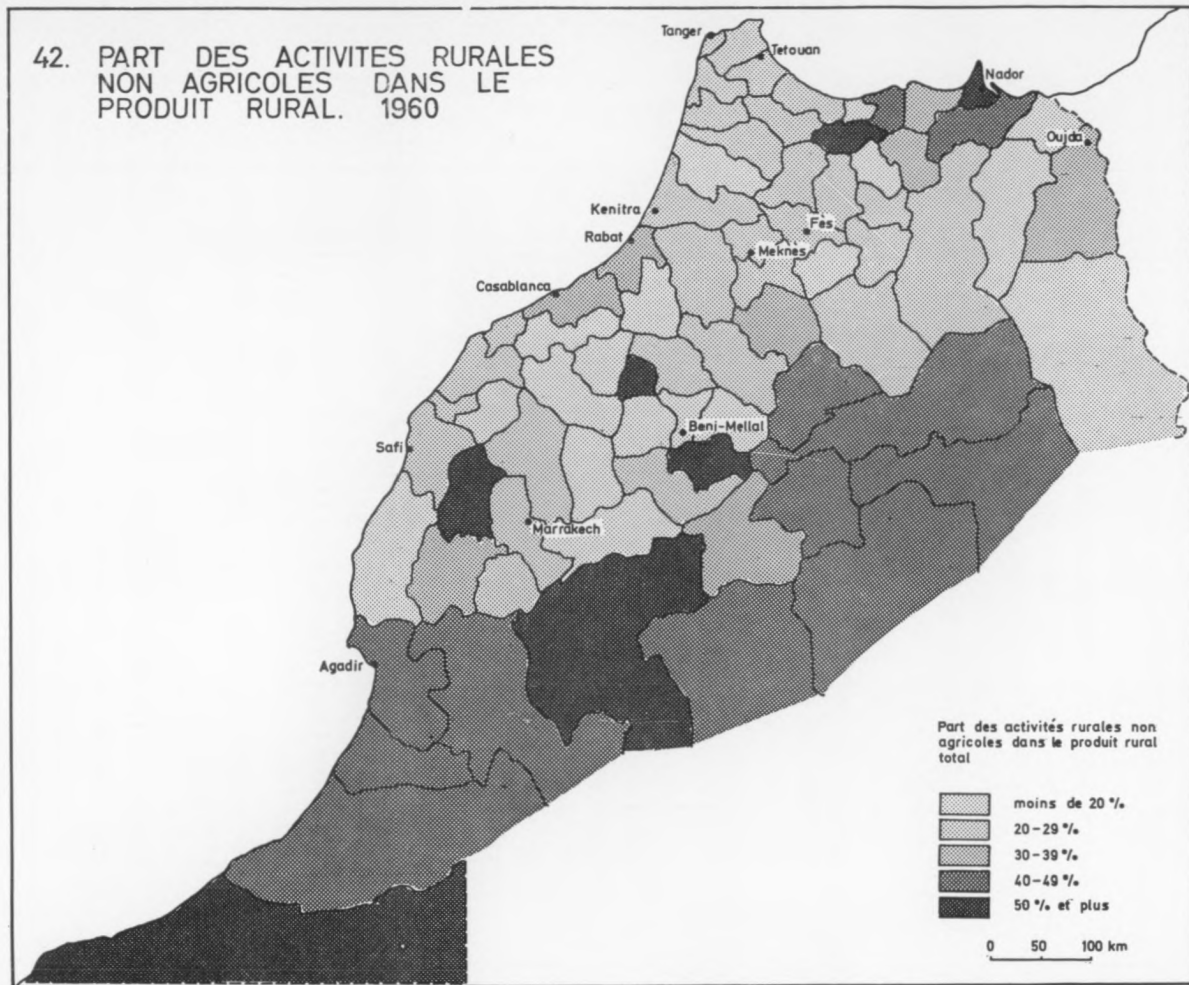
41. PART DES ACTIFS OCCUPES NON AGRICOLES DANS LA POPULATION ACTIVE RURALE. 1960



plus petites. Les valeurs les plus élevées s'expliquent souvent par la superposition de localisations non agricoles particulières; ainsi les 36 % d'actifs non agricoles du cercle de Guelaïa (de très loin le maximum du pays) sont dus aux mines de fer, aux forces armées, aux revenus de l'émigration et aux nombreuses occupations liées à la présence de la ville espagnole de Melilla; les mineurs expliquent largement les pourcentages élevés des cercles de Ksar-es-Souk, Khouribga et Ahmar; forces armées, quelques carrières et industries, contribuent à caractériser le voisinage de Casablanca et de Rabat par des taux supérieurs à 15 %; ailleurs, artisanat, commerce et autres services conjuguent leurs valeurs élevées pour donner un total important.

L'image est beaucoup plus nette lorsqu'on s'exprime en valeurs et plus précisément lorsqu'on analyse la part prise par le produit rural non agricole dans le produit brut rural total (carte 42). Cette part dépasse 30 % dans tout le Sud et le Sud-Ouest, dans le Nord-Est le plus pauvre (du Rif oriental aux rives de la Moulouya), dans quelques cercles isolés. Pour ces derniers, l'explication se trouve dans l'activité minière (Ahmar, Khouribga), l'hydroélectricité (Ouaouizarht), la forêt (Azrou), la conjonction de causes déjà invoquée pour la zone Casablanca-Rabat. Ailleurs, *tout se passe comme si les activités non agricoles tendaient à compenser la pauvreté de l'agriculture*. Ce sont en effet les zones les plus pauvres du pays qui présentent les taux les plus élevés: la ceinture extérieure n'est interrompue que dans l'Oriental intérieur, moins pauvre. La coïncidence est fortuite dans la mesure où la localisation des mines et des forces armées est étrangère à la pauvreté agricole. Elle l'est moins dans la mesure où la localisation de la steppe à alfa est aussi celle d'un certain type de mise en valeur agricole reposant largement sur l'élevage. Elle ne l'est pas davantage lorsque la population rurale cherche en dehors de l'agriculture des moyens d'existence qu'elle ne peut arracher à un milieu naturel très rude; les gens trouvent alors dans les petits métiers et services l'occasion d'une redistribution des revenus en provenance d'une agriculture pauvre, des salaires des mines, des forces armées, des services publics. Si les chiffres qui expriment la part des activités non agricoles dans le produit total peuvent

42. PART DES ACTIVITES RURALES
NON AGRICOLES DANS LE
PRODUIT RURAL. 1960



paraître élevés (dans ces régions ils dépassent souvent 40 %), c'est pour deux raisons; la principale tient à la différence de productivité entre ces activités et l'agriculture: très pauvre, celle-ci s'efface rapidement devant les revenus des autres activités; une seconde raison tient au fait que la productivité assignée à l'artisanat, au commerce et aux autres services, est peut-être inférieure à ce qu'elle est ailleurs (par sous-emploi plutôt que pour des raisons techniques) alors qu'elle a été considérée comme égale.

Les régions provisoires définies dans la première partie (1ère partie, 3) possèdent des structures différentes quant à la répartition des activités agricoles et non agricoles (tableau 12). En valeur ajoutée brute, l'agriculture représente 70,5 % du produit rural contre 29,5 % pour les activités non agricoles. Cette proportion s'élève à 75 % pour l'agriculture de trois régions: le Nord-Ouest, le Centre-Ouest et l'Oriental intérieur (frange méditerranéenne exclue); les deux premières sont les régions agricoles par excellence; la troisième n'est riche ni en agriculture, ni en activités rurales non agricoles. La part de l'agriculture s'abaisse à 58 % dans le Sud-Ouest et l'Oriental dans son ensemble, et à 45 % dans le Sud et le Nord-Est: ce sont les régions les plus pauvres du Maroc. Les mêmes différences de structure s'observent à propos des revenus des ménages. Au niveau du Maroc rural, les 3/4 de ces revenus sont issus de l'agriculture. Ce pourcentage est dépassé dans le Nord-Ouest (77 %), le Centre-Ouest (82 %) et l'Oriental intérieur (79 %). Il est loin d'être atteint dans le Sud-Ouest, le Nord-Est et le Sud: il y oscille entre 55 et 60 %; il est de 65 % pour l'Oriental considéré comme un tout.

Les activités non agricoles renforcent donc la différenciation des structures du produit rural régional déjà fermement dessinée lors de l'examen de la physionomie de l'agriculture et de son produit. En jouant un rôle effacé dans les régions à forte densité agricole et un rôle plus visible dans les autres régions, elles créent une différence sensible dans les structures régionales. Les régions s'opposent avec plus de vigueur et le contraste entre le Maroc atlantique et l'autre Maroc est plus accusé que jamais. Le Maroc oriental se range parmi les pays

Tableau 12. — Valeurs et structures régionales du produit rural (1960)

	Maroc rural	Nord-Ouest	Centre-Ouest	Sud-Ouest	Sud	Nord-Est	Oriental intérieur	Oriental
<i>En millions DH</i>								
Produit rural	3 536	1 187	1 588	169	336	159	97	256
Revenus ménages	3 274	1 153	1 469	163	269	128	92	220
<i>Structures en %</i>								
1. Produit rural								
agriculture	70	75	76	58	47	44	75	56
autres biens	17	12	14	16	37	34	16	27
services	13	13	10	26	16	22	9	17
total	100	100	100	100	100	100	100	100
2. Revenus ménages								
agricoles	76	77	82	60	58	55	79	65
non agricoles	24	23	18	40	42	45	21	35
total	100	100	100	100	100	100	100	100

arides mais son hétérogénéité est flagrante: l'intérieur est très différent de la frange méditerranéenne.

4. LE MONDE RURAL.

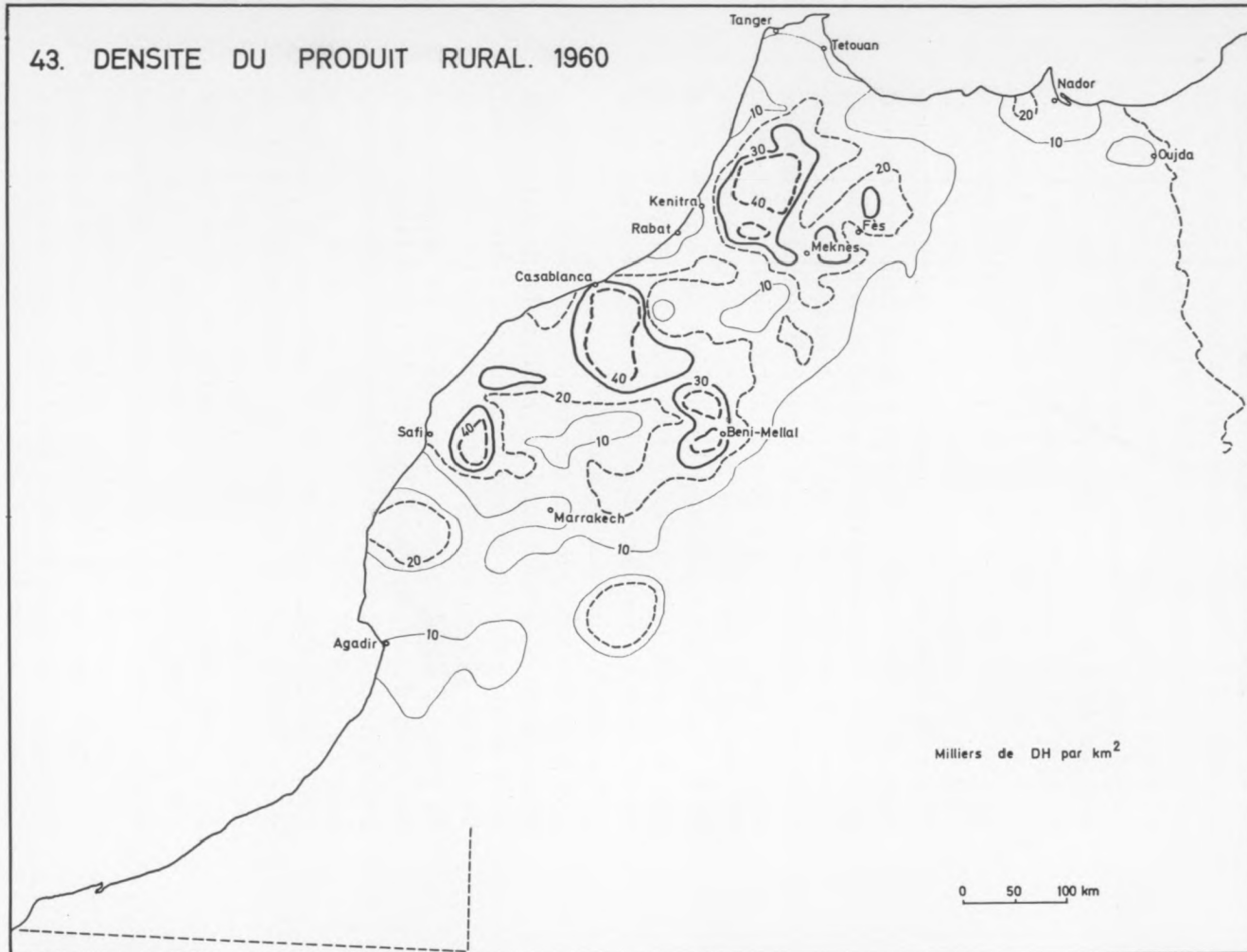
Globalement, le monde rural est fait de la juxtaposition de l'agriculture qui en constitue l'élément principal, et des autres activités. En outre, le milieu rural comporte encore d'autres aspects qui ne peuvent être rangés sous le vocable « activités » et dont il nous faudra tenir compte également.

1. Répartition du produit et des revenus.

La valeur ajoutée rurale globale étant constituée par le produit agricole à raison de 70 %, sa répartition géographique ne peut être très différente de celle de l'agriculture; sauf peut-être localement où les activités non agricoles revêtent une grande ampleur. Ces dernières activités n'étant connues qu'au niveau du cercle et non plus de la commune, la carte de densité de valeur ajoutée qui a été établie, est moins précise que celle qui ne concernait que l'agriculture; il conviendra d'en tirer les conséquences lors de son interprétation (carte 43).

Les grandes lignes de la distribution spatiale du produit agricole se retrouvent en effet pour le produit rural global. Isolement d'un Maroc atlantique très dense entre le Haut-Atlas et le Rif, légère mise en évidence du Nord-Est et du Sud-Ouest dans le reste du pays, distinction entre un Nord-Ouest à noyau central dense et un Centre-Ouest à fortes densités disposées en anneau, toutes ces caractéristiques s'observent à nouveau. Dans le Nord-Ouest, le noyau central connaît une densité de valeur ajoutée supérieure à 20 000 DH par km². L'opposition entre sa partie orientale moins dense et sa partie occidentale où la densité dépasse 40 000 DH par km², est maintenue ou même légèrement renforcée par la présence d'activités non agricoles importantes dans le Rharb (forêt et autres activités). Une zone de moindre densité de produit sépare le Nord-Ouest du Centre-Ouest. Cette dernière région conserve une disposition

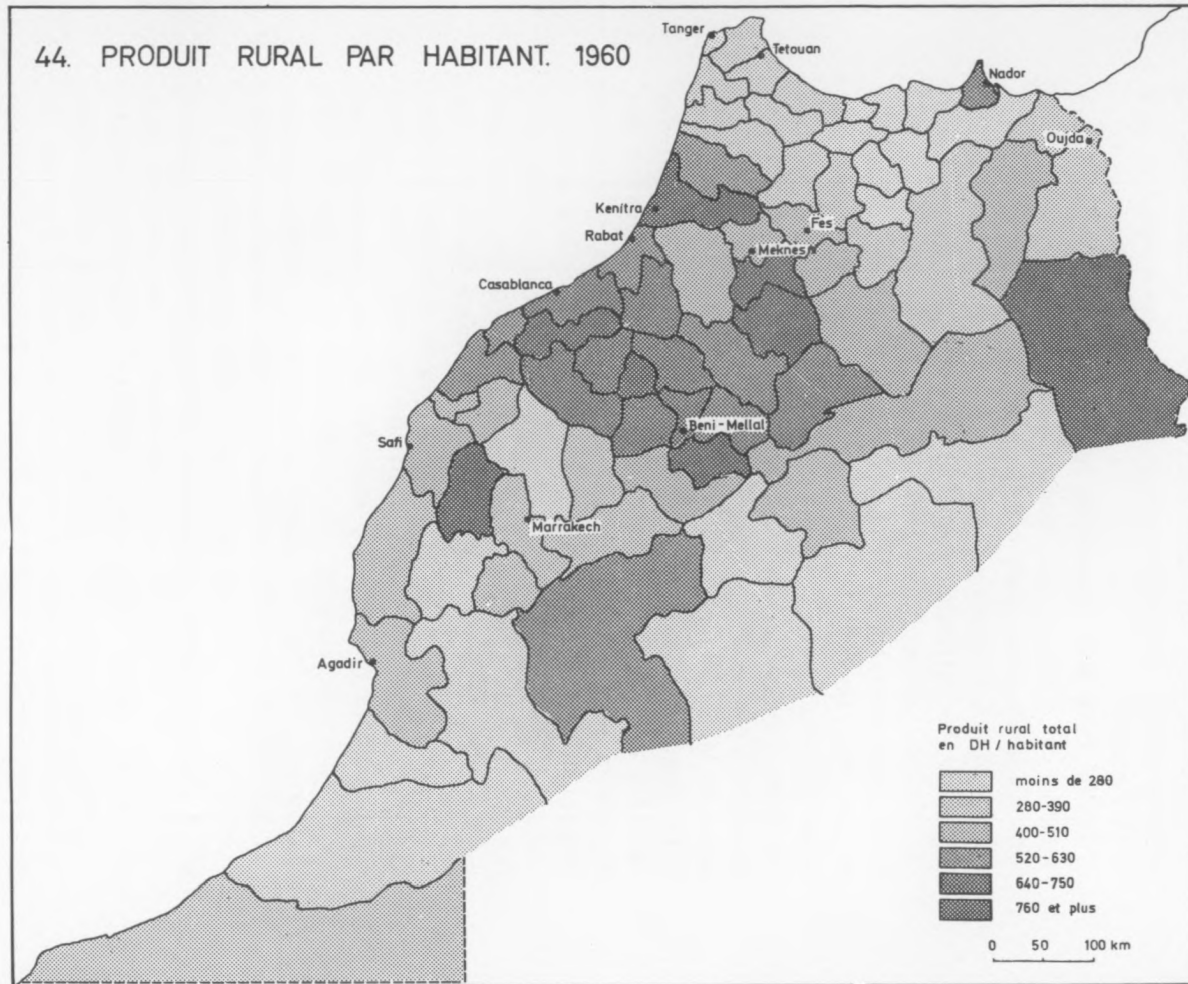
43. DENSITE DU PRODUIT RURAL. 1960



en arc de cercle de ses points forts. Chaouia et Tadla, dans un ensemble où la densité dépasse 30 000 DH par km², sont les deux « sommets » dépassant 40 000 DH par km². Le troisième pôle où la même valeur est atteinte, est celui des Doukkala couplé avec la zone minière de Youssoufia située juste au Sud et à peu de distance. Cette zone phosphatière réduit légèrement la superficie du centre de la région qui reste une zone déprimée avec moins de 10 000 DH par km²; le Haouz occidental apparaît d'autant moins dense que la faiblesse de son agriculture n'est guère compensée par d'autres activités. Dans le reste du Maroc, la vallée du Souss continue d'apparaître comme une zone de produit rural un peu plus dense mais il s'y ajoute, vers l'Est, la région de Ouarzazate où la densité du produit dépasse 10 000 DH km² grâce aux mines d'Imini. Dans le Nord-Est, la zone de plus forte densité de produit est déplacée vers l'Est par rapport à celle qui caractérisait l'agriculture: du Rif oriental, l'accent est mis sur le cercle de Guelaila à cause de la densité qu'y manifestent les activités non agricoles; bien que de peu de poids à l'échelle du Maroc, c'est peut-être la modification la plus nette apportée à l'image des densités de valeur ajoutée, laissée par l'agriculture.

A partir de ce qui précède, on peut prévoir que la répartition géographique du produit rural par habitant (carte 44) ne sera guère distincte de celle du revenu agricole par habitant. Partout, les chiffres sont plus élevés évidemment, mais les mêmes aires de pauvreté et de richesse apparaissent. Le rapprochement des zones denses du Nord-Ouest et du Centre-Ouest qui se traduisait par la constitution d'un Maroc atlantique central plus riche au point de vue agricole, reste valable et produit les mêmes effets. Cette partie du Maroc rural reste la plus riche et ses limites sont les mêmes. Les seules nuances sont un renforcement du Rharb et de la région d'Azrou par l'apport de la forêt notamment, celui du cercle de Khouribga grâce aux phosphates, celui du cercle de Ouauizarht grâce à la production hydroélectrique. Les régions pauvres du point de vue agricole, le sont encore quant à leur produit global par habitant: Sud-Ouest, Sud, Rif oriental jusque Taza et la Moulouya; seules quelques zones minières améliorent nettement leur situation: Imini, cercles de Rich et Midelt, cercle de Guelaila. Par

44. PRODUIT RURAL PAR HABITANT. 1960



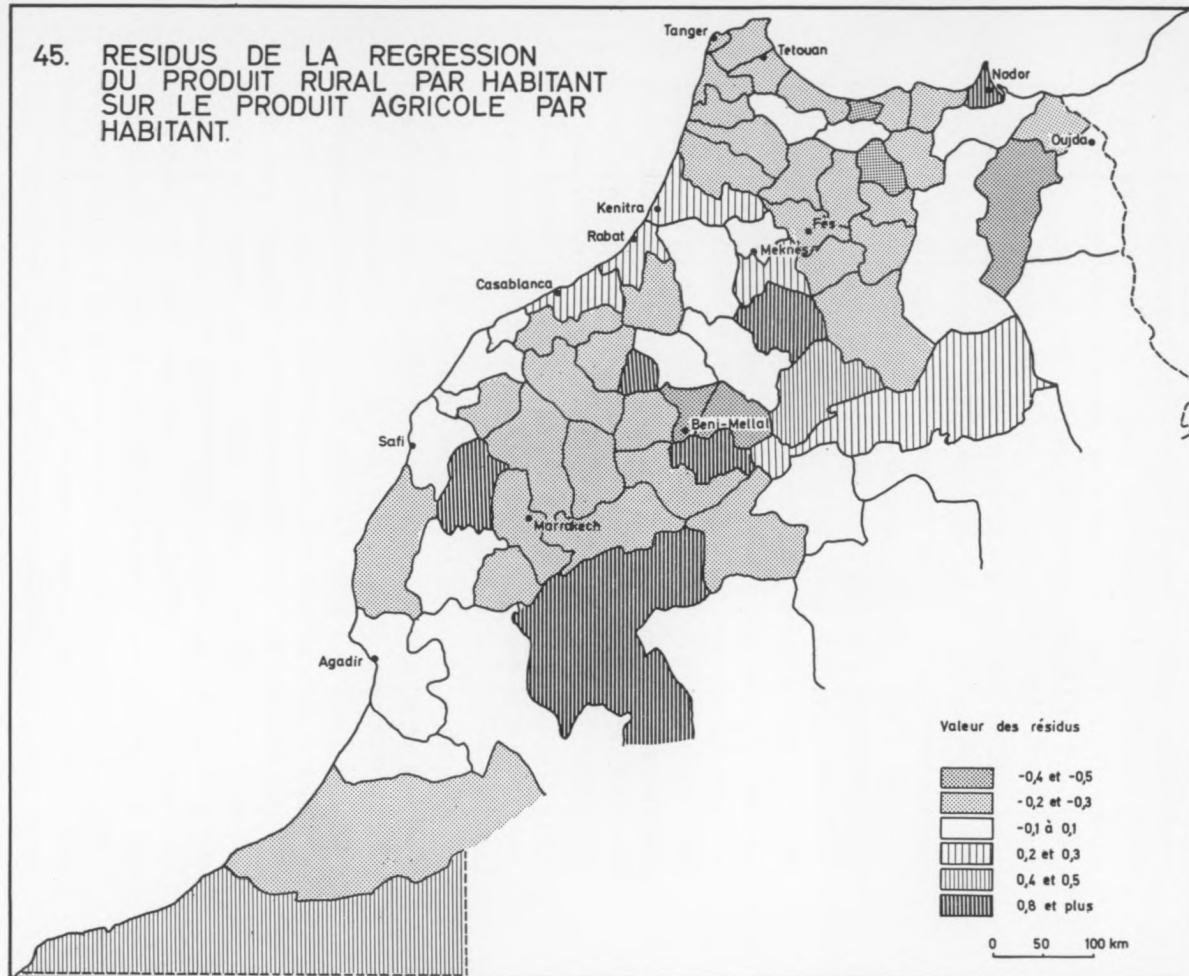
conséquent, *le recours plus fréquent à des activités rurales non agricoles n'a pas évité aux régions d'agriculture pauvre d'être encore les plus défavorisées du pays. Cependant, les écarts ont été réduits.*

Les relations entre le produit rural par habitant et le produit agricole par habitant sont donc évidentes. Les deux variables sont d'ailleurs assez bien corrélées: $r = 0,79$. L'analyse géographique des résidus de régression (carte 45) permet d'apprécier, pour les différents cercles, l'ampleur de l'influence exercée par les activités non agricoles sur le produit total. Elle est la plus considérable dans les 4 principaux cercles miniers et elle reste importante dans quelques autres cercles où sont présents la forêt ou les forces armées ou une activité industrielle. Dans l'ensemble des pays arides, le rôle des actifs non agricoles n'est jamais négligeable alors qu'il l'est dans plusieurs zones du Maroc atlantique.

La distribution géographique des densités des revenus des ménages issus du produit rural, ne diffère pratiquement pas de celle de la valeur ajoutée rurale totale. Les nuances apportées concernent l'activité minière et la production hydroélectrique. Dans les quelques cercles intéressés, la densité des revenus des ménages est relativement moins forte que ce que le produit total aurait pu faire espérer. Il en va de même du revenu par habitant. Le fait s'explique aisément par la part plus modeste que représentent les salaires distribués dans la valeur ajoutée des entreprises minières. Ce sont des régions pauvres qui subissent cette amputation: cercle des Ahmar, de Guelaia, de Ouarzazate. Du reste, la corrélation entre le produit agricole par habitant et le revenu des ménages par habitant est élevée: $r = 0,95$. Si les résidus de la régression sont inférieurs à ce qu'ils étaient ci-dessus (régression: produit total selon produit agricole), ils demeurent géographiquement les mêmes; ceux des cercles miniers deviennent relativement moins importants.

Puisqu'une partie de la production agricole est autoconsommée, le revenu monétaire des ménages est diminué d'autant. La part autoconsommée augmentant avec la pauvreté, les régions les moins riches sont les plus touchées par cette réduction. Dès lors, l'écart s'accroît entre régions riches et régions pauvres mais sans que la physionomie géographique générale des dis-

45. RESIDUS DE LA REGRESSION
DU PRODUIT RURAL PAR HABITANT
SUR LE PRODUIT AGRICOLE PAR
HABITANT.



tributions de densités s'en trouve affectée. Cependant, la perte de densité de revenu est assez sensible dans l'ensemble des pays arides, dans le Rif et dans la partie méridionale du Centre-Ouest.

Au total, la répartition du produit et des revenus autour de leur point d'équilibre répond au même schéma général. La position des différents centres de gravité est cependant significative (carte 47). Celui de la population rurale se trouve à proximité immédiate de Oued-Zem et celui de l'agriculture se situe à 20 km au Nord de cette ville. Les centres de gravité du produit rural total, des revenus des ménages et des revenus monétaires des ménages, se situent au Nord de Oued-Zem et respectivement à 9, 16 et 23 km de la ville. *Par rapport au barycentre agricole, ces positions illustrent l'importance des activités non agricoles dans la partie méridionale du pays notamment.* La succession des centres du Sud vers le Nord montre la tendance spatiale qui se manifeste lorsqu'on exclut d'abord les valeurs ajoutées non distribuées aux ménages et ensuite l'autoconsommation. C'est en quelque sorte la poursuite, dans le même sens, de la tendance observée lorsqu'on passe de la superficie globale à la population rurale et de celle-ci aux valeurs ajoutées. *Au Maroc, la tendance spatiale Sud-Nord est une constante qui semble accompagner un accroissement de productivité.*

Le produit agricole, le produit rural total, le revenu des ménages et le revenu monétaire des ménages, ont des degrés de concentration géographique par rapport à la superficie totale, qui sont très voisins. En effet, les indices de concentration (définis en annexe 1) sont respectivement de: 50, 47, 48, 51. La concentration est évidemment élevée en raison du vide relatif des vastes régions arides. Mais elle est aussi plus élevée que celle de la population rurale (indice 42) car il y a inégalité régionale des revenus. Cette dernière peut être exprimée par la concentration géographique des 4 valeurs ci-dessus par rapport à la population rurale. Les indices sont respectivement de: 22, 19, 18, 26. Ils sont encore du même ordre de grandeur, mais leurs différences sont significatives. La distribution géographique est moins concentrée pour le produit total (et le revenu des ménages) que pour le produit agricole: *l'écart mesure l'effet rééquilibrant des activités non agricoles notam-*

ment dans les régions pauvres du pays; il est modeste mais réel. Quant à l'indice relatif aux revenus monétaires, il est normal qu'il soit plus élevé que les autres puisque l'autoconsommation diffère selon la catégorie de revenu. Il n'est peut-être pas inutile de préciser qu'un indice de 19 pour le produit rural total signifie que:

10 %	du produit rural est situé dans des cer-			5 %	des ruraux
	cles groupant			13 %	"
25 %	"	"	"	32 %	"
50 %	"	"	"	58 %	"
75 %	"	"	"	75 %	"
87 %	"	"	"		

Le dernier quart des ruraux produit donc 13 % de la valeur ajoutée rurale. Le degré de concentration est relativement modéré mais il tolère cependant des écarts importants entre les extrêmes; produit rural: 1 500 DH par habitant pour le cercle de Khouribga contre 160 DH à Taïneste; revenu des ménages: 880 DH par habitant à El-Hajeb contre 150 DH à Zagora.

Au sujet des revenus des ménages, il faut rappeler que l'on n'envisage ici que ceux qui sont issus de la production locale. Dans la première partie, il a été précisé que divers transferts affectent en réalité une partie des revenus. Le sens très général de ces transferts est une réduction des revenus des régions riches en faveur de la ville et des régions pauvres. Ces dernières bénéficient en outre de transferts provenant de l'émigration à l'étranger. Des sommes très importantes peuvent ainsi être diffusées dans les campagnes les plus pauvres. Les estimations de transferts dus aux migrations, effectuées par Noin (202, 2, pp. 239-240 et 304-305), permettent de dire que ces revenus peuvent, même au niveau du cercle, dépasser les revenus provenant de la production locale; le cas est rare mais il existerait pour les cercles de Tiznit, Goulimine, Rif; les transferts représenteraient encore plus de la moitié des revenus locaux dans les cercles de Taroudant, Inezgane, Beni-Ouriarhel, Guelaïa, Louta, Boulmane du Dades, Aknoul. Le manque d'information interdit malheureusement une étude complète des transferts, si grossière soit-elle.

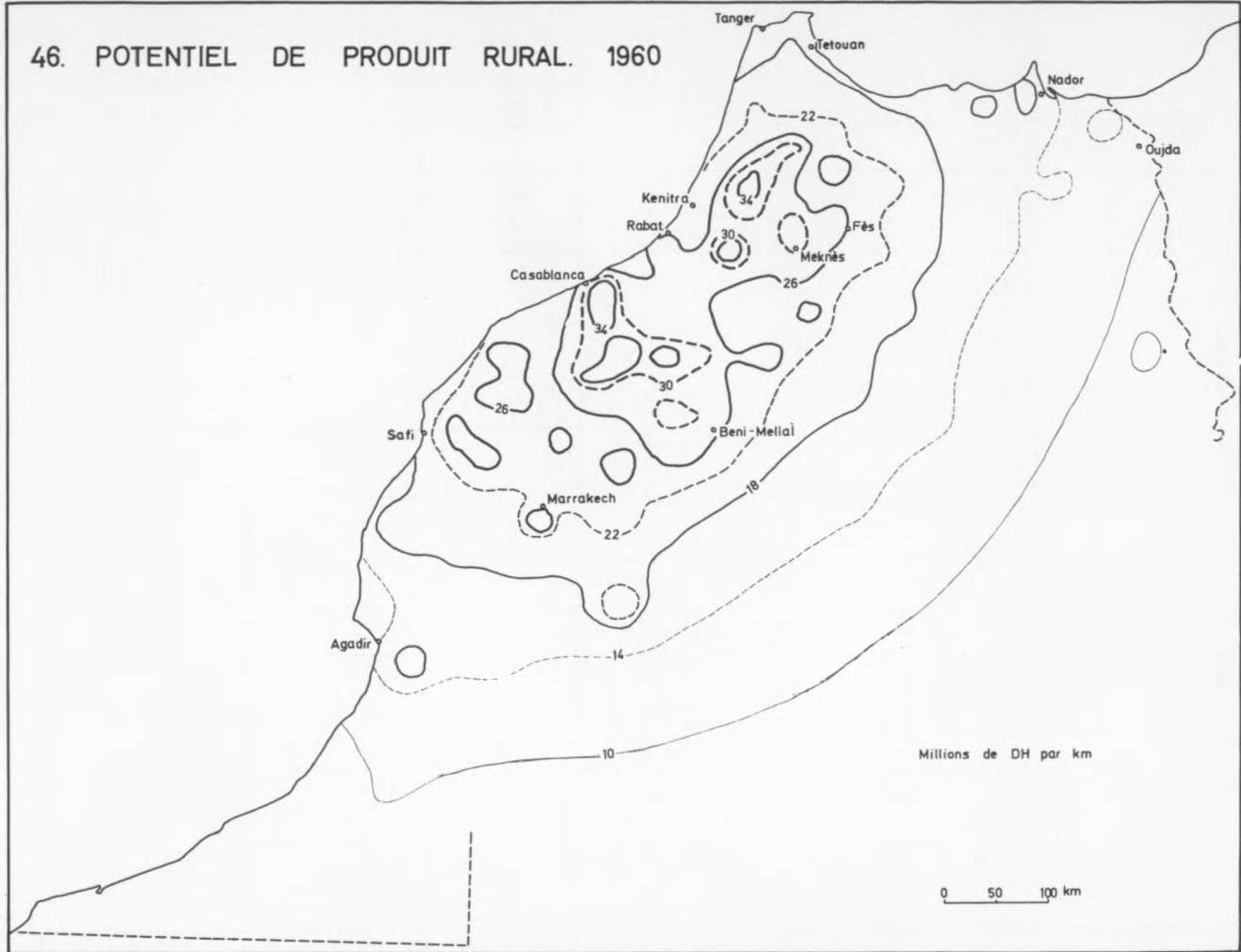
L'accessibilité au produit rural global présente une physiologie spatiale très semblable à celle du produit agricole (carte

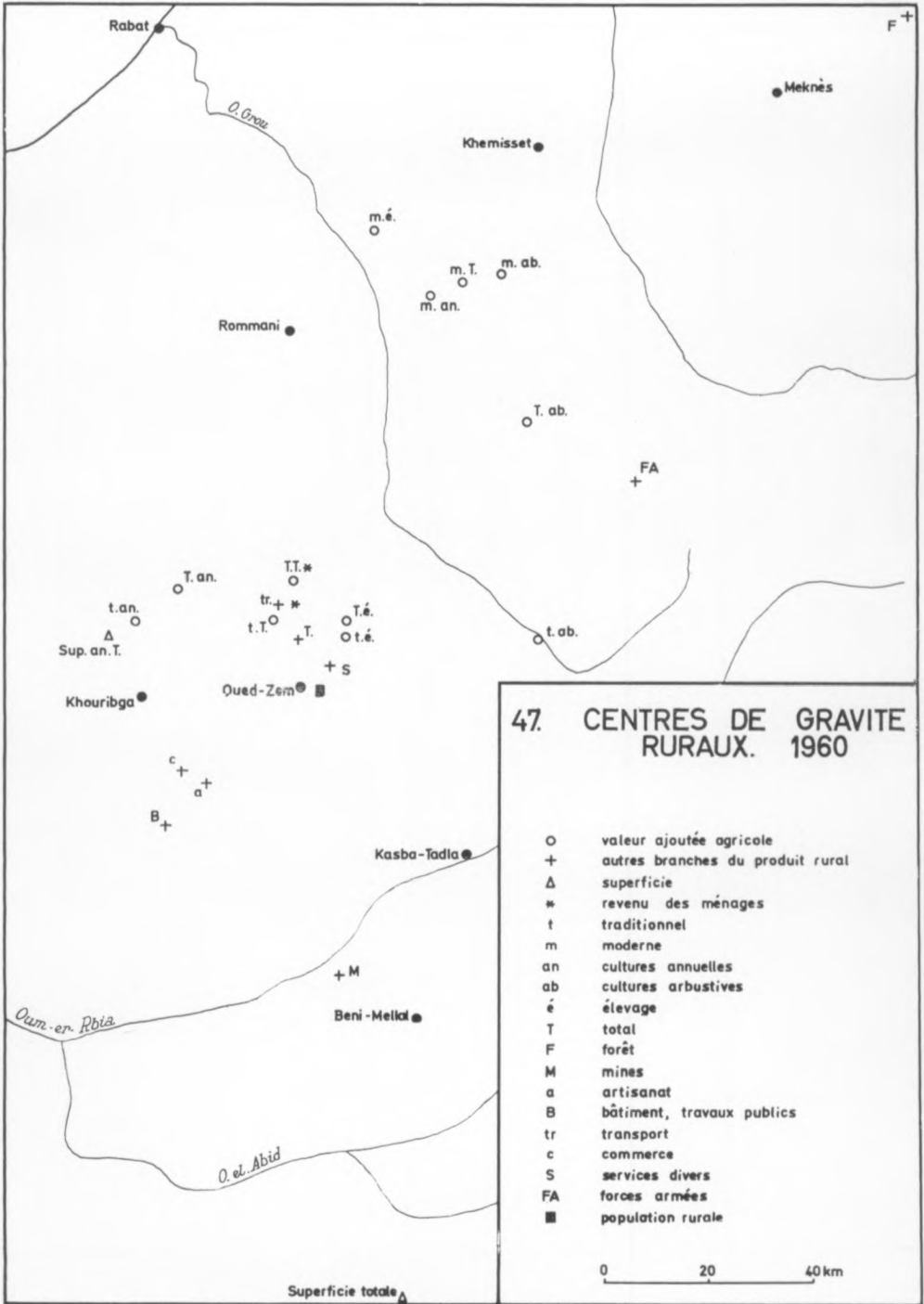
46). Un potentiel de valeur ajoutée totale supérieure à 26 MDH/km caractérise le noyau centre-occidental de la région du Nord-Ouest ainsi que la partie septentrionale de la région du Centre-Ouest. A l'intérieur de cet ensemble, le groupe Rharb oriental-Nord Zemmour-Meknès et le groupe Chaouia-Tadla, apparaissent comme des zones d'accessibilité maximum avec plus de 30 MDH/km. Dans le reste du Centre-Ouest, le potentiel décroît assez lentement: il se situe entre 22 et 26 MDH/km dans toute la zone comprise entre El-Jadida et Marrakech. Ailleurs, il diminue plus rapidement pour devenir inférieur à 10 MDH/km au Sud de Goulimine et vers Figuig. Les traits dominants de cette répartition des potentiels de produit rural total sont: constitution d'un *Maroc central atlantique à potentiel élevé* qui coïncide assez largement avec la zone des revenus élevés par habitant, *bipolarité des potentiels maxima* (Nord-Ouest et Centre-Ouest), décroissance relativement régulière autour de ce Maroc central avec pour conséquence la faiblesse de potentiel de certaines zones marginales pourtant densément peuplées (un peu moins de 18 MDH/km à Tanger-Tetouan, Al-Hoceima, Tinerhir, Essaouira; 14 MDH/km à Nador, Taourirt, Ksar-es-Souk, Agadir; moins encore à Oujda et Tiznit).

Les mêmes caractéristiques de répartition géographique sont valables pour le potentiel de revenus des ménages et pour le potentiel de revenus monétaires des ménages. Il ne peut guère en être autrement lorsque la similitude que l'on sait rapproche les trois grandeurs considérées. Une nuance différencie légèrement la distribution du potentiel de revenus monétaires des ménages. Toutes les courbes d'isopotential sont quelque peu décalées vers le Nord, suivant en cela une tendance dont nous avons déjà eu l'occasion de souligner la constance.

De tout ce qui précède il faut conclure que l'agriculture et la population confèrent à l'organisation spatiale du monde rural, ses structures essentielles. *Les activités non agricoles, malgré leur poids économique relativement important, n'apportent au tableau géographique d'ensemble que des modifications secondaires, sauf localement.*

46. POTENTIEL DE PRODUIT RURAL. 1960





2. *Vue d'ensemble du monde rural.*

Les analyses qui précèdent se sont basées sur un nombre important de variables pour caractériser et pour expliquer la répartition géographique des éléments qui constituent l'aspect géoéconomique du milieu rural. Parmi ces variables, beaucoup sont mesurables en termes quantitatifs avec un degré de précision dont l'examen critique, effectué dans la première partie, a dit ce qu'il fallait penser. Les unes sont connues au niveau de la commune (les variables agricoles notamment) mais les autres ne sont disponibles qu'au niveau du cercle. Le nombre élevé de ces variables, la difficulté éprouvée à percevoir simultanément les grands traits de leur distribution géographique et à distinguer les liens multiples qui se tissent entre elles, invitent à recourir à l'analyse factorielle.

a. Les communes.

A l'échelle communale, la plupart des variables quantitatives disponibles concernent l'agriculture. Plusieurs analyses factorielles leur ont déjà été consacrées. Cependant, on peut compléter la liste des variables communales par des éléments non agricoles: la population, la densité de population, le potentiel de population (et la valeur μ : voir annexe 2), l'accroissement de population 1936-1960, le nombre de foyers étrangers, la superficie communale. Au total, une quarantaine de variables sont disponibles, par commune, qui représentent les principaux aspects agricoles et de population du milieu rural. L'analyse (voir annexe 3 pour plus de précisions) dégage 8 facteurs qui rendent compte de 83 % de la variation totale. Chacun de ces facteurs possède une signification clairement établie puisque 6 d'entre eux ont plus de 77 % de leurs saturations supérieures à 0.8 ou inférieures à 0.2 (en valeur absolue); 60 à 70 % des saturations des 2 autres facteurs sont dans le cas également. Puisque les variables agricoles forment les 4/5 du lot des variables, il n'est pas étonnant de voir apparaître 5 facteurs qui expriment l'essentiel de la variation géographique de l'agriculture. Ce sont exactement les mêmes facteurs que ceux qui ont été mis en évidence lors des analyses factorielles relatives au phénomène agricole: il est donc inutile d'y revenir. En outre, ces 5 facteurs rendent compte de la variation totale dans les mêmes proportions que précédemment: au total 64 %. Trois autres facteurs rendent compte de 19 % de la variation totale. Le premier (10 %) est un facteur de masse, la population communale totale, et, comme tel, il présente peu d'intérêt. Le second (5,4 %) représente le potentiel de population (et a contrario la valeur μ) et très médiocrement (saturation 0.55) la densité de population (et a contrario la superficie totale); le fait que densité et potentiel se trouvent associés

exprime une caractéristique importante de l'organisation de l'espace marocain et s'explique d'une part évidemment par soi-même et d'autre part par la position centrale des fortes densités de population; ce lien est très général mais il n'existe guère au niveau du détail: la corrélation est très faible à l'échelle communale ($r = 0.41$) mais elle est déjà moins mauvaise au niveau du cercle ($r = 0.58$), car il est clair que des zones de faibles densités existent dans le Maroc central et que des fortes densités se manifestent dans des zones excentriques. Le troisième facteur (3,8 %) associe la présence de foyers étrangers et l'accroissement de population entre 1936 et 1960, mais les saturations ne sont pas particulièrement élevées (respectivement 0.75 et 0.65); cette association passe par l'agriculture moderne, souvent créée par les colons étrangers et ayant attiré une certaine immigration. Mais les variables représentées par les deux derniers facteurs ne sont que médiocrement exprimées par les résultats de l'analyse factorielle (sauf le potentiel de population, bien représenté): elles ne sont représentées qu'à raison de 55 à 67 %; ce qui enlève aux deux derniers facteurs une partie de leur signification. Quatre variables agricoles étant également représentées à moins de 80 %, le nombre de variables « mal » représentées est porté à 8. En outre, 26 % des observations sont représentées à moins de 80 % (y compris 13 % des observations à moins de 70 %). Par conséquent, il serait utile d'éliminer les variables les moins bien représentées afin de vérifier à quel point l'analyse factorielle s'en trouverait améliorée. L'élimination de ces variables ne présente pas d'inconvénient, car elles ne représentent qu'une faible partie de la variation totale et surtout parce que leur influence n'est pas négligée puisqu'elle a fait l'objet d'une analyse spécifique soit dans les pages qui ont traité de la population, soit dans celles qui sont consacrées à l'agriculture. Cependant, le poids économique important de la valeur ajoutée des cultures annuelles modernes, a conduit à ne pas éliminer cette variable bien qu'elle ne soit représentée qu'à 64 %.

Finalement, une analyse factorielle a été refaite avec 33 variables dont 4 seulement ne sont pas agricoles (population totale, nombre de foyers, potentiel de population et valeur v). Les variables agricoles sont celles qui ont été utilisées dans les analyses factorielles agricoles: elles s'expriment en valeurs absolues (superficies et valeurs ajoutées) et en valeurs relatives (rendements, valeurs par foyer, surfaces par foyer, structures en pourcentages). Sept facteurs apparaissent et couvrent 90 % de la variation totale. Seule la variable relative au produit des cultures annuelles modernes est représentée à moins de 80 % (64 %); près des 3/4 des variables sont représentées à plus de 90 %. Quant aux communes, 93 % d'entre elles sont représentées à plus de 80 %. La signification des facteurs est claire puisque les saturations de chacun d'eux sont généralement extrêmes et rarement moyennes (tableau 13). Les 5 premiers facteurs, qui rendent compte de 73 % de la variation totale, sont identiques à ceux que les analyses factorielles agricoles ont mis en

Tableau 13. — Communes. Saturations des 7 facteurs obtenus à partir de 33 variables rurales

Variables (VA = valeur ajoutée)	Saturations, en centièmes							Pourcentage de représentation de la variable
	F 1	F 2	F 3	F 4	F 5	F 6	F 7	
1. Population totale	18	14	- 3	- 1	11	93	- 5	93
2. Nombre de foyers	15	8	- 1	- 2	11	96	- 1	96
3. Sup. cultures annuelles traditionnelles	71	- 1	14	- 29	- 4	54	- 6	90
4. Sup. cultures annuelles totales	73	14	13	- 26	- 6	52	- 9	92
5. Sup. cultures annuelles totales par foyer	85	12	15	- 27	- 12	5	- 22	90
6. VA traditionnelle: cultures annuelles	86	5	19	16	- 4	35	- 2	92
7. VA traditionnelle: arboriculture	0	1	1	5	91	16	- 1	86
8. VA traditionnelle: élevage	12	- 3	68	- 11	- 9	54	- 7	80
9. VA moderne: cultures annuelles	41	65	4	2	- 11	7	- 17	64
10. : arboriculture	- 1	95	1	2	3	10	3	91
11. VA totale: cultures annuelles	85	21	18	14	- 7	32	- 6	92
12. : arboriculture	- 1	90	1	3	30	14	2	92
13. : élevage	13	4	72	- 3	- 11	58	- 14	91
14. VA traditionnelle totale	67	5	47	11	5	53	- 8	97
15. VA moderne totale	15	97	3	3	- 3	11	- 5	98
16. VA totale globale	60	48	38	10	3	47	- 9	97
17. VA traditionnelle par foyer	69	1	64	20	4	- 14	- 15	97
18. VA totale par foyer	65	46	53	17	2	- 12	- 16	98
19. Potentiel de population	41	20	9	- 4	6	10	- 83	92
20. Valeur μ de population	- 30	- 9	- 33	- 10	- 3	- 6	83	91
21. Rendement cult. an. traditionnelles	18	3	2	91	6	- 2	0	87
22. Rendement cult. an. totales	23	7	4	91	8	- 10	- 2	90
23. Part des cultures annuelles	82	7	- 17	41	- 13	8	- 13	91
24. Part de l'arboriculture	- 14	- 1	- 17	5	93	- 3	- 2	92
25. Part de l'élevage	- 65	- 15	24	- 40	- 33	- 8	19	82
26. Part des cultures annuelles	84	- 2	- 16	37	- 15	7	- 18	93
27. Part de l'arboriculture	- 13	53	- 17	5	77	1	- 6	92
28. Part de l'élevage	- 68	- 31	27	- 37	- 35	- 7	18	92
29. VA moderne / VA totale	16	89	- 5	1	- 4	3	- 20	86
30. VA moderne par foyer	18	96	2	2	- 3	- 1	- 9	96
31. Cultures annuelles	89	18	17	20	- 11	- 7	- 18	94
32. Arboriculture	0	77	6	7	47	- 6	11	84
33. Elevage	0	- 2	90	- 2	- 20	- 12	- 15	90
Part de la variation totale, en %	26	19	10	8	9	12	5	
Cumulée, en %	26	45	55	63	72	84	90	

évidence: cultures annuelles et valeur ajoutée totale (avec saturations non négligeables sur le facteur élevage et sur le facteur population totale), agriculture moderne, arboriculture traditionnelle, élevage, rendements. Le 6^e facteur concerne la population totale et rend compte de 12 % de la variation totale. Le 7^e facteur (5,4 % de la variation totale) exprime le potentiel de population. Ces deux derniers facteurs mettent en évidence l'indépendance de la taille démographique de la commune et du potentiel de population par rapport à l'agriculture; cette indépendance est bien marquée par la netteté de la signification de ces facteurs et par le caractère élevé de leurs saturations sur les variables qui les définissent; cependant, la dimension de la population communale influence certaines valeurs ajoutées absolues comme on pouvait s'y attendre. L'existence d'un facteur exprimant le potentiel de population illustre bien la variété agricole des zones de même potentiel de population; elle est un facteur de diversification du monde rural. Cette variété signifie également que le revenu agricole par foyer est constitué à partir de sources très différentes. C'est ce que traduit la difficulté de rattacher les variables de revenu à un seul facteur. Les saturations montrent que le produit traditionnel par foyer s'explique autant par la participation des cultures annuelles que par celle de l'élevage; à ces deux éléments s'ajoute le facteur agriculture moderne lorsqu'il s'agit d'expliquer le produit total par foyer. La même ambiguïté caractérise le produit arboricole total par foyer ou sa part dans le produit agricole total: les deux variables ressortissent à la fois au facteur agriculture moderne et à celui de l'arboriculture traditionnelle, tant il est vrai que les deux arboricultures sont souvent séparées géographiquement.

b. Les cercles.

Au niveau du cercle, il est possible de connaître un nombre beaucoup plus élevé de variables. Cette situation est évidemment très favorable puisqu'elle permet d'avoir une vision plus complète du monde rural, alors que les variables communales nous ont surtout donné un aperçu agricole des campagnes. La liste des variables disponibles sera donnée plus loin. Mais cet enrichissement de la connaissance accroît encore la difficulté de saisir simultanément les variations géographiques de chaque variable, afin de broser un tableau synthétique du monde rural. Les analyses précédentes relatives à la population, à l'agriculture et aux autres activités, ont fourni une image assez diversifiée et complexe des campagnes marocaines. Les quelques éléments qui vont être ajoutés compléteront le tableau jusqu'à la limite de ce qu'il est actuellement possible de réunir comme informations. Devant la quantité de variables en pré-

sence et dans le but de clôturer les analyses précédentes par une vue d'ensemble plus globale, l'aide de l'analyse factorielle sera précieuse. Sans doute se bornera-t-elle, pour une part, à confirmer des remarques que nous avons déjà faites. Mais en outre elle fera apparaître des liens entre variables, qui n'ont pas encore été notés.

Si l'étude des campagnes menée au niveau du cercle permet de gagner de l'information, elle perd en revanche de la précision par rapport au niveau communal. Cette perte inévitable sera surtout ressentie dans les cercles les moins homogènes. Heureusement, ceux-ci ne sont pas très nombreux si l'on envisage les choses du point de vue macrogéographique qui est le nôtre.

La disposition géographique des grandes masses de population et de produit, nous a conduit à identifier quelques grandes régions dans le pays. Par ailleurs la diversité interne de ces régions a été reconnue. Dès lors, il serait intéressant de confronter ces résultats avec ceux que donnerait un essai de typologie des cercles. Pareille typologie sera établie par le moyen d'une analyse de groupement appliquée soit directement aux variables d'origine soit aux facteurs issus de l'analyse factorielle (pour plus de détails sur l'analyse de groupement, consulter l'annexe 3). Elle pose évidemment le problème du choix des variables puisque le résultat d'un traitement de données est fonction de la signification scientifique de celles-ci.

Toutes les variables exprimées en valeurs absolues ont été éliminées parce qu'elles sont partiellement liées à la taille du cercle et que cette dimension ne correspond pas à ce que l'on cherche. Les 83 variables retenues sont les suivantes:

— 29 variables de population: densité, potentiel, valeur μ , part d'étrangers, masculinité, jeunesse, taux d'activité, structure de la population active en 11 branches, population active par habitant en 10 branches; le très faible nombre de personnes actives occupées dans la pêche et le secteur banque-assurances, a conduit à l'élimination des variables concernées.

— 15 variables agricoles: précipitations moyennes, rendements, superficie cultivée par foyer et par km², valeurs ajoutées traditionnelle, moderne et totale par foyer et par km², structure

du produit agricole en 3 branches, valeur ajoutée par foyer pour chaque branche.

— 32 variables exprimant le résultat des activités en termes monétaires: produits, revenu et revenu monétaire par habitant et par unité de surface, potentiel et valeur μ de produit et de revenu, produit par habitant selon 10 branches d'activité, structure du produit total en 10 branches.

— 7 autres variables: longueur des routes et pistes par habitant et par unité de surface, trois taux d'urbanisation dont il sera question dans la quatrième partie.

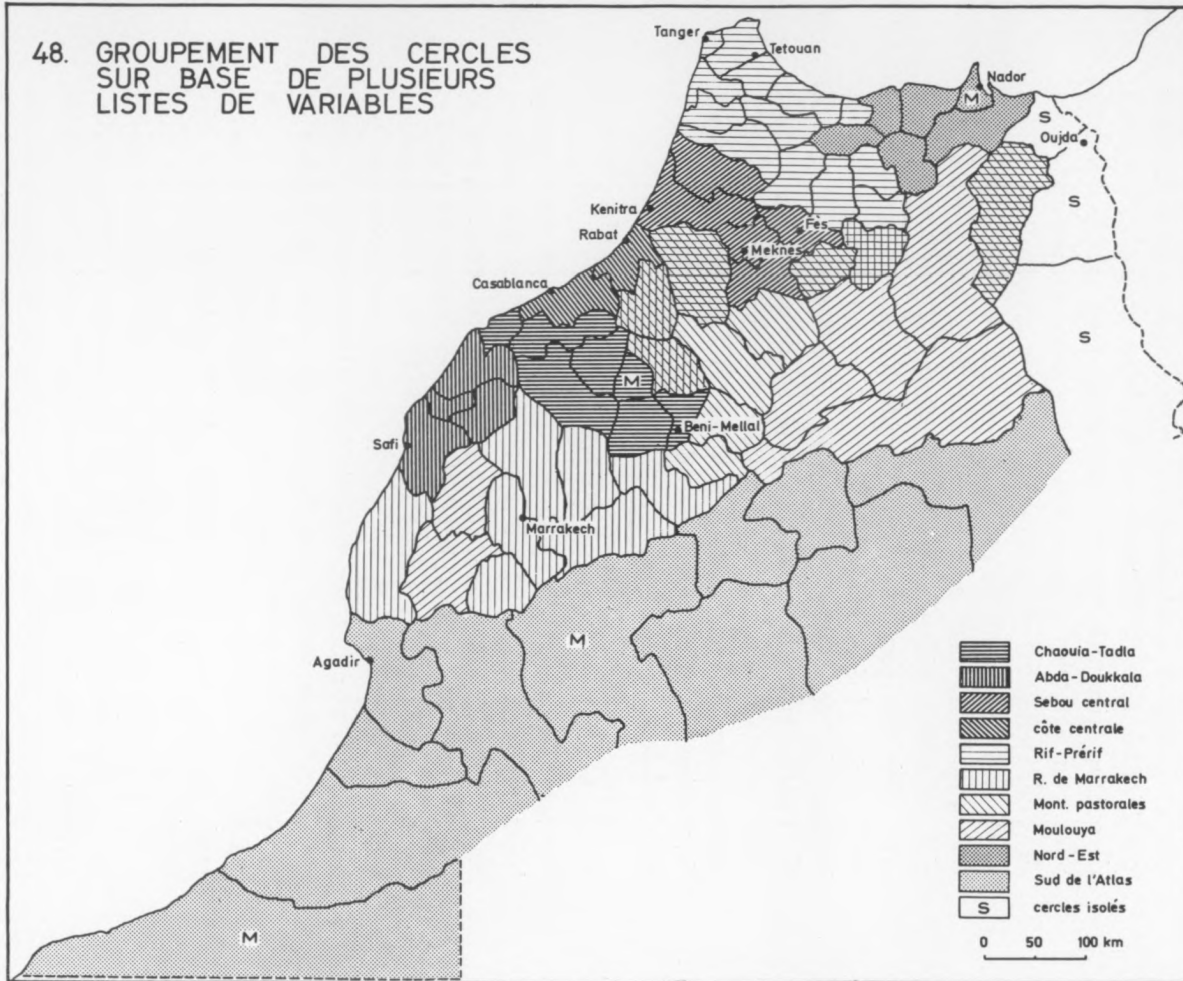
Le regroupement des cercles (sur le critère de groupement, consulter l'annexe 3) sur la base de ces 83 variables, donne les résultats résumés ici (voir aussi carte 48) en 11 observations.

1) Les cercles du groupe Chaouia-Tadla forment une unité, de Beni-Mellal à Azemmour. Elle correspond aux zones de fortes densités agricoles et démographiques où une importante proportion du territoire est exploitée par une agriculture à rendements élevés basée sur la culture annuelle. Les revenus agricoles par foyer sont élevés. Les activités non agricoles n'occupent qu'une faible place dans le produit global (moins de 20 %). Les potentiels de population et de valeur ajoutée sont élevés. Le cercle de Souk-el-Arba se rattache à ce groupe: il présente des caractéristiques analogues. Ce cercle mis à part, il s'agit des cercles formant la partie septentrionale de l'anneau fort de la région du Centre-Ouest.

2) Au premier groupe vient se joindre un second, légèrement différent: les 4 cercles des Abda-Doukkala, partie Ouest de l'anneau. Aussi denses mais moins riches, ces cercles sont également dominés par les cultures annuelles traditionnelles bien qu'un peu d'arboriculture soit présente. Les potentiels de population et de valeur ajoutée sont moins élevés. Les activités non agricoles sont un peu plus importantes, notamment le commerce et la construction; on compte aussi quelques entreprises de conditionnement de produits agricoles. Les cercles d'Azilal et de Khenifra viennent se joindre à ce groupe.

3) Un troisième groupe de cercles se rattache alors aux deux premiers: le Rharb avec Kenitra, le Saïs avec Meknès, Fès et El-Hajeb, le littoral de Rabat à Casablanca. Le groupe res-

48. GROUPEMENT DES CERCLES
SUR BASE DE PLUSIEURS
LISTES DE VARIABLES



semble aux deux autres par ses densités de population et de valeur ajoutée, par sa richesse (un peu moindre cependant), par ses potentiels aussi élevés. S'il se distingue, c'est notamment par l'importance de l'agriculture moderne et particulièrement de son arboriculture, par une abondance plus grande des activités non agricoles, notamment des services et des industries de conditionnement, des militaires près des grandes villes.

4) Ensemble, cette vingtaine de cercles constituent le point fort du Maroc rural qui se caractérise à la fois par sa densité, sa relative richesse et son accessibilité élevée. La force de cette zone n'est pas issue d'activités identiques, d'où la diversité du paysage géoéconomique. La distinction principale est entre le cœur du Nord-Ouest et la moitié septentrionale de l'anneau du Centre-Ouest; lui-même composé de deux parties. Il faut noter qu'une étroite bande littorale Rabat-Casablanca opère la liaison entre les deux pôles. En outre, il faut bien remarquer *l'extension littorale considérable* de l'ensemble, qui va de Safi au Nord du Rharb.

5) La cohésion de l'ensemble fort du monde rural est une constante de l'organisation territoriale du Maroc. En effet, elle continue d'apparaître lorsqu'on regroupe les cercles sur d'autres bases que celle des 83 variables, pourvu que le lot des variables retenues soit composé avec le souci de représenter au mieux le monde rural. Deux listes simplifiées de données ont été établies: l'une comportant 56 variables et l'autre 44; les éliminations de variables portent notamment sur la population active par habitant en 10 branches, sur le produit par habitant en 10 branches et sur quelques autres variables de population, de produit et agricoles. Le groupement des cercles sur base de chacune de ces deux listes de variables, donne le même résultat que ci-dessus sauf que les cercles montagneux de Khenifra et Azilal disparaissent; cette disparition se comprend beaucoup plus aisément que leur adjonction au groupe, étant donné qu'il s'agit de cercles nettement moins denses et aux structures agricoles différentes. Le cercle de Khouribga reste isolé jusqu'au terme de la procédure de groupement, dans tous les cas. Le rôle joué par les mines en est la cause mais, par ses autres structures, il peut être rangé avec ses voisins. *L'ensemble fort du monde rural marocain compte ainsi 18 cercles répartis en deux groupes: 6*

cercles dans le Nord-Ouest et 12 cercles dans le Centre-Ouest (carte 48).

6) Au Nord et au Sud des 2 pôles principaux se trouvent deux ensembles de cercles qui, d'abord distincts, se regroupent ensuite à la 55ème étape (sur 73) de la procédure de groupement. Le premier ensemble correspond au Prérif et au Rif occidental: tous les cercles de la province de Tetouan, Tanger, Beni-bou-Frah, Ouezzane, Karia, Taounate, Taïneste, Taza et Tahala, soit 14 cercles. La région est densément peuplée mais elle est pauvre; l'agriculture exploite de petites surfaces et sa structure est bien diversifiée; les actifs non agricoles sont peu nombreux et leurs activités ne contribuent que moyennement au produit global; les accessibilités diminuent en bordure des noyaux forts. Le deuxième ensemble regroupe les cercles de la province de Marrakech (sauf Imin'Tanoute) et le cercle d'Essaouira. Il est fait de milieux géographiques hétérogènes: plaines des Srarhna, du Haouz, des Chiadma, plateaux intérieurs, flanc septentrional du Haut-Atlas. Le découpage administratif des cercles explique partiellement que les plaines intérieures ne sont pas mises en évidence. Les densités sont inférieures à celles de l'ensemble du Nord mais la pauvreté est assez semblable sauf localement dans le Haouz et la région d'Essaouira; peu d'activités non agricoles également; l'agriculture se diversifie par la présence de l'arboriculture des plaines.

7) Les groupements de cercles opérés à partir des listes de 56 et 44 variables confirment la cohérence de ces deux ensembles ainsi que leur unité. Le cercle des Zemmour paraît difficile à classer: il est tantôt inclus et tantôt exclu du groupe; l'opposition géographique entre sa partie méridionale moins peuplée et davantage tournée vers l'élevage, et sa partie septentrionale plus agricole et plus moderne, explique la difficulté de le caractériser par ses valeurs moyennes. Le cercle d'Azilal appartient le plus souvent au groupe des cercles de Marrakech. En revanche, les cercles d'Ahmar et d'Imin'Tanoute en sont distincts. L'activité minière explique aisément le cas du premier: elle représente plus de la moitié du produit total; hors quoi le cercle possède les mêmes caractères que ses voisins orientaux. Les activités non agricoles expliquent également le cas d'Imin'Tanoute mais d'autres raisons interviennent en sus: beaucoup

d'artisans (le petit centre d'Imin'Tanoute est considéré comme rural; il y a peut-être une erreur dans les données de base), revenu agricole et total très bas, maillon le plus faible de l'anneau du Centre-Ouest.

8) Un groupe, moins cohérent, apparaît au centre du Maroc: Plateau Central et versant Nord du Moyen-Atlas. Ce sont les cercles des Zaër, Zemmour, Sefrou, Azrou, Khenifra, Oued-Zem, El-Ksiba et Ouaouizarht. Pays d'élevage, diversement touché par les activités non agricoles, peu dense mais assez riche, il doit une certaine hétérogénéité à quelques localisations particulières comme celles de la forêt (Azrou), de l'hydro-électricité (Ouaouizarht), de l'agriculture moderne (Zaër, Zemmour). Une certaine unité relie cependant ces cercles à travers les groupements obtenus au départ des trois listes de variables.

9) Le Nord-Est apparaît comme le rassemblement des cercles de la province de Nador, des cercles de Beni-Ouriarhel, Targuist, Aknoul et Beni-Snassen. Ce dernier cependant, grâce à sa richesse agricole et au faible rôle joué par les activités non agricoles, est parfois séparé du groupe. Quant au cercle de Guelaia, il reste isolé par sa structure toute particulière où l'agriculture la plus pauvre du pays est complètement effacée par l'ampleur des activités non agricoles (mines, forces armées, commerce, services). Pauvre, dense en population mais pas en produit, ayant largement recours aux ressources non agricoles, déjà situé dans les zones de faibles potentiels, le Nord-Est s'individualise nettement. A l'Ouest, il commence à Targuist dans le « col » de plus faible densité de population. A l'Est, il finit à la Moulouya et ne se prolonge au-delà que modifié dans quelques-uns de ses traits spécifiques.

10) Au Nord-Est se joint un autre groupe de cercles, tout différent par son site et sa situation géographique: l'ensemble des cercles situés au Sud du Haut-Atlas, d'Inezgane et Goulmine à Ksar-es-Souk et Erfoud. Seul le cercle de Ouarzazate fait exception à cause du rôle déterminant que les mines d'Imini jouent dans son produit global. La densité de population est très différente de celle du Nord-Est, mais le pays connaît le même problème de surpeuplement, de grande pauvreté agricole, de recours aux activités non agricoles (mines, forces armées, métiers et services divers), de faible densité de produit, d'ac-

cessibilité réduite. Tous les groupements aboutissent à la réunion de ces deux zones défavorisées qui, malgré un contexte naturel très différent, répondent par des structures analogues à une pression semblable des hommes sur leurs ressources.

11) Le reste du Maroc, pays de la Moulouya et plateaux, orientaux, est plus hétérogène. Il correspond à l'atténuation la plus sensible du croissant de pauvreté quienser le Maroc atlantique central riche. Un groupe de cercles constitue un tout assez uniforme: Guercif, Boulemane, Midelt et Rich. La région est assez pauvre et vit d'élevage d'abord, de quelques activités non agricoles ensuite. Le caractère intermédiaire de ses structures, fait qu'elle se rattache (vers la fin de la procédure de groupement) tantôt au groupe des régions très pauvres, tantôt au groupe Prérif-Marrakech, tantôt au groupe du Moyen-Atlas central. Le cercle de Taourirt se groupe avec ceux du Moyen-Atlas. Mais les cercles d'Oujda et Figuig restent isolés. Peu dense et de revenu médiocre, l'Oriental ne présente guère d'unité à petite échelle.

L'analyse factorielle du lot de 83 variables dégage 16 facteurs qui rendent compte de 93 % de la variation totale. La plupart des facteurs se définissent aisément à partir des variables, car les saturations sont nettes. En effet la part des saturations qui dépassent 0,8 ou sont inférieures à 0,2 (valeurs absolues) est de 64 % pour le premier facteur, 75 % pour le 3ème et le 7ème facteur, plus de 85 % pour tous les autres. Une seule variable est représentée par les facteurs à moins de 80 %: un des taux d'urbanisation; toutes les autres le sont à plus de 80 % et 71 % des variables le sont à plus de 90 % (45 % des variables à plus de 95 %). Les observations sont très bien reproduites également puisque 94 % des cercles sont représentés à plus de 80 %; les 5 cercles moins bien représentés sont ceux de Tanger, Sefrou, Zemmour, Ouarzazate et Bahria littoral. Voici les 16 facteurs présentés en 4 observations.

1) Le premier facteur (F 1) est essentiellement un facteur de *densité par unité de surface*: densité des surfaces cultivées et du produit agricole total (traditionnel et global), densité des revenus des ménages (monétaires ou non), densité des routes; ces variables ont des saturations supérieures à 0,85. Densité du produit rural total également, bien qu'avec moins

de netteté (saturation: 0,74) car l'activité minière peut, localement, accroître notablement cette densité (saturation sur F 5: 0,36) sans que celle des revenus augmente dans la même proportion. Mais non pas densité de population (saturation 0,56 seulement) qui se trouve très médiocrement liée aux autres densités exprimées en valeurs, d'où les distorsions observées en matière de valeurs par habitant. Cependant le produit des cultures annuelles par foyer et les surfaces cultivées par foyer sont bien corrélés avec ce premier facteur, de même que la part des cultures annuelles dans le produit total (liée aussi au F 13 représentant les rendements): les saturations sont de l'ordre de 0,8. En revanche, le produit agricole total par foyer ne relève qu'assez mal du premier facteur: saturation de 0,66. Enfin, F 1 est étroitement corrélé (0,87) avec les potentiels de population, de produit et de revenu. Le premier facteur exprime donc: la densité des valeurs totales, la densité de l'occupation de l'espace par les cultures annuelles, les potentiels. Il rend compte de 20 % de la variation totale.

2) Le troisième facteur (F 3) exprime *le degré de richesse*, conçue comme une quantité par habitant: produit rural total et revenus par habitant, produit agricole traditionnel par habitant, routes par habitant. Mais les saturations ne sont pas très élevées (18) et ces variables possèdent souvent des saturations non négligeables sur le premier facteur également. La valeur de l'élevage par foyer est aussi liée à ce facteur. Ce dernier rend compte de 11 % de la variation totale.

3) Aucun autre facteur ne rend compte de plus de 6,7 % de la variation totale. Dix branches d'activité sont représentées par 11 facteurs, par l'intermédiaire des structures de population active et de produit aussi bien que de population active et de produit par habitant. Ce sont, par ordre d'importance: forces armées (liées à la masculinité de la population), mines (négativement corrélées avec la part de l'agriculture dans le produit, à cause de leurs fortes valeurs et du fait de leur localisation fréquente en région pauvre), commerce (avec saturations

(18) Ces saturations sont plus élevées dans une autre analyse factorielle effectuée à partir de 97 variables (les 83 et 14 autres) dont les résultats sont très voisins de ceux-ci à tous points de vue. L'aspect « richesse » est donc bien une dimension importante de l'ensemble analysé.

négatives en F 1 et F 3 indiquant une recherche des métiers du commerce en régions pauvres et peu denses), chômage, artisanat (également recherché en pays pauvres), transport, construction, services (recherchés en régions pauvres), industrie (représentée par 2 facteurs: population et produit), forêt (associée aux zones bien arrosées).

4) Les 3 autres facteurs représentent: l'agriculture moderne et singulièrement l'arboriculture, le rendement des cultures annuelles, la jeunesse de la population.

Il faut conclure à l'absence de covariation des différentes activités qui concourent au produit rural global. Chacune d'elles s'exprime par un facteur indépendant des autres. La diversité du monde rural est donc considérable, dans les activités non agricoles aussi bien qu'en agriculture. Aussi n'est-il pas surprenant de voir les variables les plus synthétiques, comme le produit par habitant par exemple, être relativement partagées entre deux voire trois facteurs; — c'est le cas de la valeur ajoutée agricole par foyer (la remarque a déjà été faite plus haut), du produit rural par habitant, du revenu rural par habitant. C'est le cas aussi de *la densité de population* et le fait est très intéressant. Car il démontre à quel point un peuplement de densité donnée, peut recouvrir de situations différentes quant à la structure des activités exercées par les hommes. Par ailleurs, il n'est pas moins important de remarquer que *les deux principaux facteurs qui apparaissent ont, l'un une signification très géographique puisqu'il exprime une densité globale, et l'autre une valeur tout aussi synthétique puisqu'il ramène ces valeurs globales à l'habitant.* Ce sont les mêmes facteurs qui apparaissent à l'occasion des analyses factorielles réalisées au départ de listes simplifiées de variables (44 variables, 56 variables). Dans les facteurs principaux, valeurs agricoles globales et produit (ou revenu) rural global sont associés, confirmant ainsi le rôle primordial de l'agriculture.

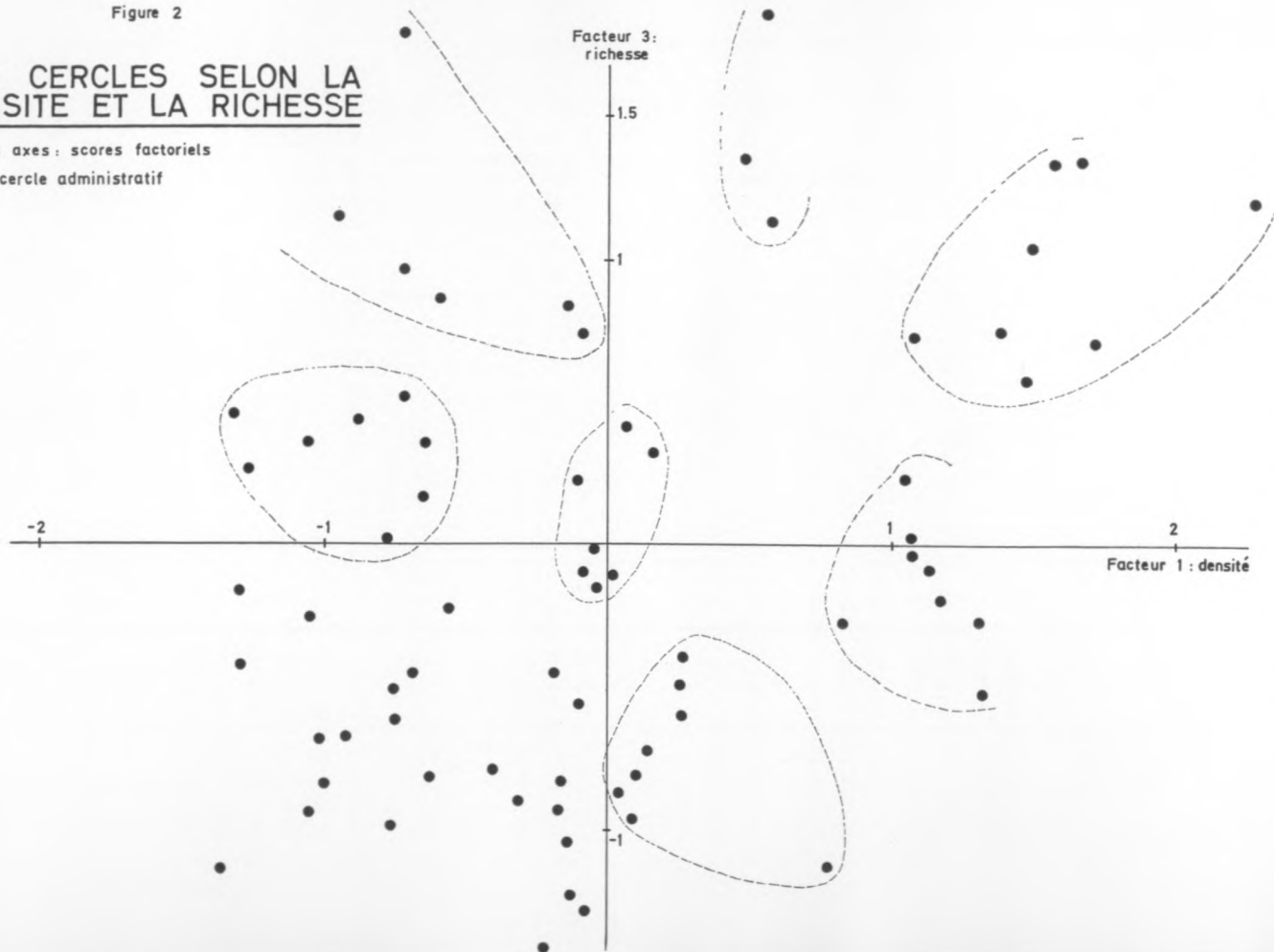
Une classification des cercles selon les deux principaux facteurs, densité et richesse, confère à leur typologie ses caractéristiques principales. En effet, le report des scores factoriels sur un simple graphique montre que quelques grands groupes peuvent être constitués sans trop de difficulté (voir figure 2 et carte 49) :

Figure 2

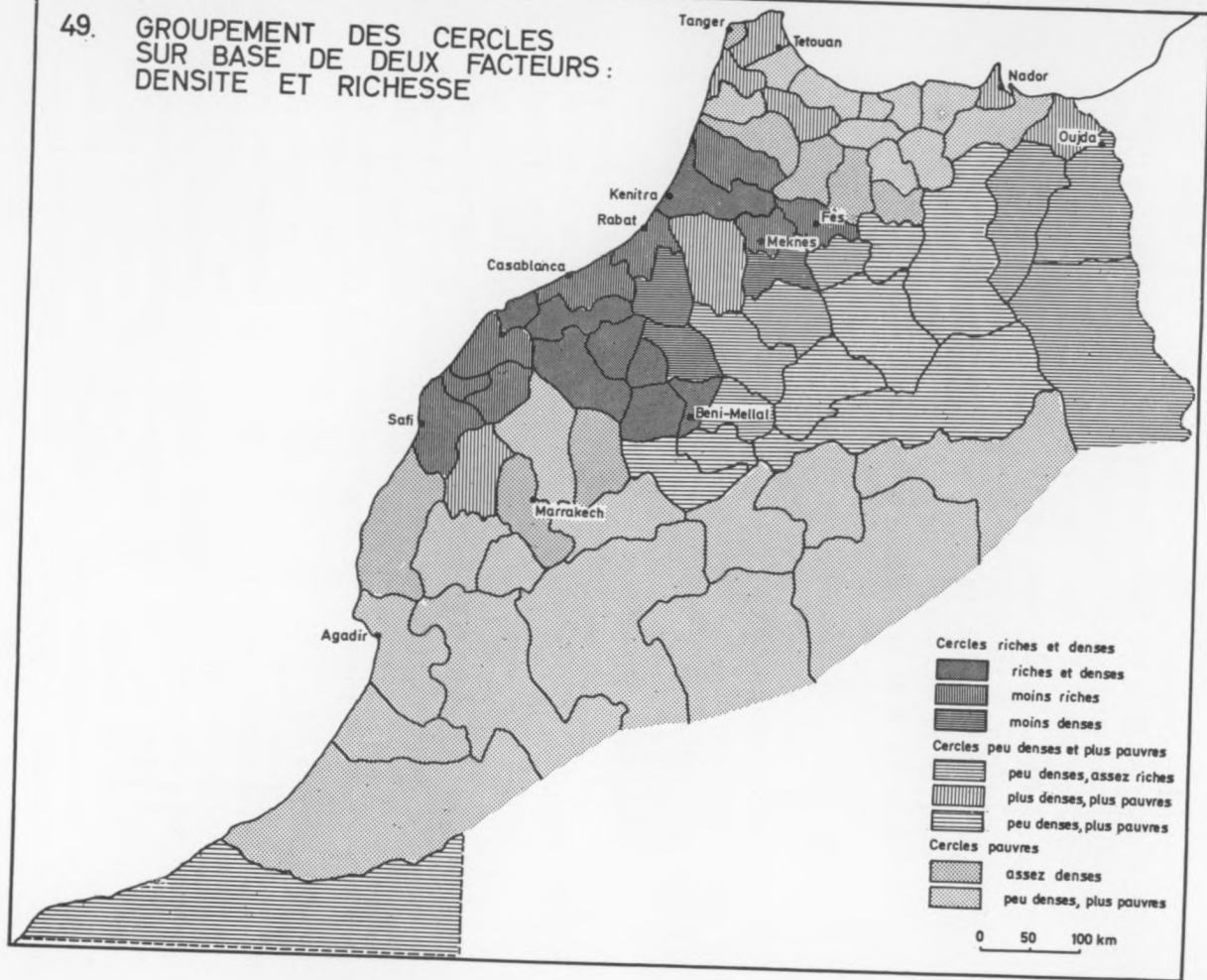
LES CERCLES SELON LA DENSITE ET LA RICHESSE

Sur les axes : scores factoriels

● cercle administratif



49. GROUPEMENT DES CERCLES
SUR BASE DE DEUX FACTEURS :
DENSITE ET RICHESSE



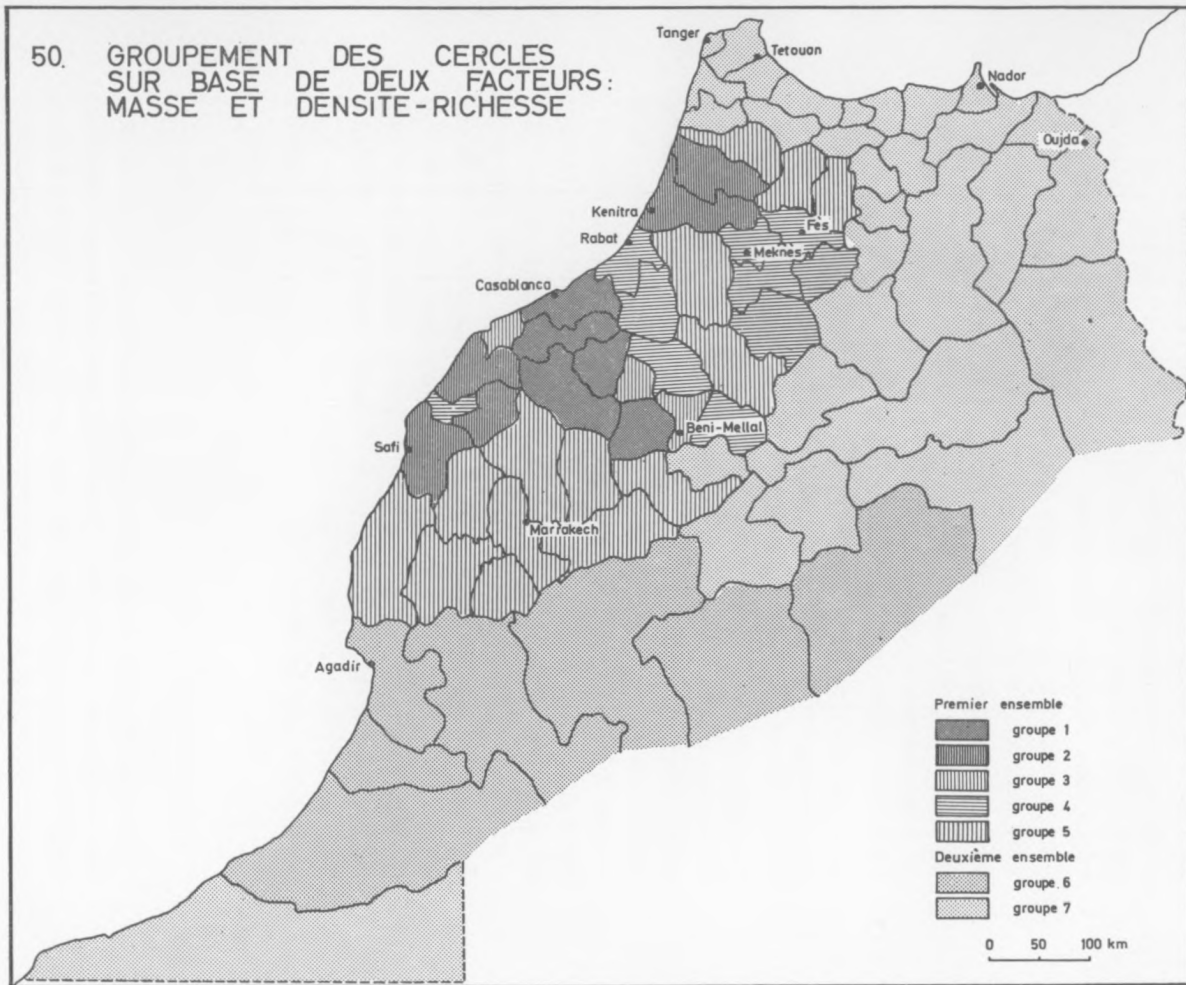
1) Les cercles à la fois *denses et riches*. Le noyau est constitué par la Chaouia, le Tadla, Kenitra. Même densité mais moindre richesse à Souk-el-Arba, Meknès, Fès, Rabat, Casablanca et Abda-Doukkala. Même richesse mais moindre densité dans des cercles dont une partie seulement est densément exploitée: El-Hajeb, Oued-Zem, Zaër. Au total, on retrouve les cercles « forts » du Maroc central répartis en 2 pôles.

2) *Richesse relative mais faible densité* caractérisent les cercles du flanc Nord-Ouest du Moyen-Atlas et ceux des hauts plateaux de l'Oriental. Moins riches et aussi peu denses sont les cercles de la Moulouya et du reste des montagnes pastorales: Guercif, Tahala, Boulemane, Rich, Midelt, Ouaouizarht et Azilal. Un groupe de cercles, hétérogènes par leur localisation, est de richesse et de densité moyennes: Beni-Snassen et Guelaïa, Bahria, Jebala et Larache, Zemmour, Ahmar.

3) Tous les autres cercles sont *pauvres* — parfois très pauvres — *et de densité faible* ou très faible. Seuls sont un peu plus denses les cercles pré-rifains de Ouezzane à Taza, les Chiadma et les plaines des Srarhna et du Haouz oriental.

Les groupes ainsi constitués (carte 49) rappellent ceux qui ont été obtenus par la procédure de groupement (carte 48). Une analyse factorielle reposant à la fois sur des variables « relatives » et sur des variables « absolues » (et donc liées dans une certaine mesure à la dimension du cercle), apporte d'autres informations. Deux facteurs principaux se dégagent (ensemble: 35 % de la variation totale: le premier synthétise les deux notions de richesse et de densité tandis que le second est essentiellement un facteur de masse (de population, de produit, de revenu). Selon ces deux facteurs, les cercles se répartissent en différents groupes qu'il est possible de rassembler en deux larges ensembles (carte 50): 1) *les cercles peu riches, peu denses et de masse généralement faible*, y compris un sous-groupe de cercles de dimensions plus grandes: ce sont tous les cercles situés au Sud et à l'Est de la grande dorsale centrale du Maroc, ainsi que ceux du Rif jusque Larache; *c'est le vaste croissant de pauvreté, déjà repéré à plusieurs reprises, qui entoure un Maroc central moins pauvre.* 2) *le second ensemble constitue le Maroc atlantique central, entre l'océan et la montagne, d'Essaouira à Ouezzane; il est plus diversifié que l'autre*

50. GROUPEMENT DES CERCLES
 SUR BASE DE DEUX FACTEURS:
 MASSE ET DENSITE-RICHESSE



ensemble. Voilà donc rappelé un des traits les plus fondamentaux de l'organisation spatiale des campagnes marocaines.

Le regroupement des cercles obtenu en appliquant la procédure de groupement à l'ensemble des facteurs qui se sont dégagés des analyses factorielles, ne modifie pas sensiblement l'image obtenue à partir des facteurs principaux ni celle qui s'est dégagée du groupement opéré à partir des variables d'origine. Aussi quelques commentaires suffiront-ils à préciser les répartitions. *Le Maroc riche et dense constitue encore le groupe le plus nettement individualisé de tous.* Cependant, le Nord-Ouest s'y différencie de la zone forte du Centre-Ouest, témoignant ainsi de sa manière propre (arboriculture moderne, activités non agricoles) d'arriver à des résultats voisins. De plus, la liaison entre les deux sous-groupes par Rabat et Casablanca, présente également des traits propres: moins agricoles mais beaucoup d'activités non agricoles, et finalement à peu près aussi dense et aussi riche au total. Entre les deux pôles forts, les cercles du Plateau Central et du Moyen-Atlas se rattachent ensuite à leurs voisins orientaux de la Moulouya et du Haut-Atlas oriental bien que ceux-ci soient plus pauvres; le rattachement de quelques cercles reste ambigu comme par exemple ceux des Zemmour, de Tahala, d'Azilal. Le Rif-Prérif d'une part et le Nord-Est d'autre part, restent bien distincts. La partie méridionale du Centre-Ouest également, de même que l'ensemble Sud et Sud-Ouest; ce dernier ne s'isole guère. Bien qu'assez uniformément de faible densité et de richesse moyenne, l'Oriental n'apparaît pas uni; les cercles d'Oujda, Taourirt et Figuig se distinguent par le revenu agricole et l'importance des activités non agricoles.

c. Conclusion.

Tout au long de cette 3ème partie consacrée à l'organisation des campagnes, une série d'analyses géographiques détaillées ont été entreprises à partir de données exprimées soit en termes économiques, soit en d'autres termes. Elles ont été longuement comparées. Il apparaît, en conclusion, qu'elles sont suffisamment convergentes pour autoriser la présentation *d'un nouveau découpage régional du Maroc rural.* Les régions reconnues sont

essentiellement des unités à caractère géoéconomique en raison de la nature même des éléments pris en compte pour leur définition et en raison des unités de mesure utilisées pour exprimer ces éléments. En outre, c'est dans une optique macro-géographique de l'organisation de l'espace, que ce découpage possède une signification. Il figure sur la carte 51. Celle-ci permet également une comparaison avec le découpage géographique communément utilisé par les géographes (voir 1^{ère} partie, carte 3).

Le Maroc rural peut être divisé en quatre grandes unités qui sont elles-mêmes composées d'unités plus petites:

1) *Le Maroc atlantique central, dense et riche, véritable zone forte du monde des campagnes.* Quatre unités le composent:

— Chaouia-Tadla, la plus grande, très agricole avec très peu d'activités non agricoles; les densités sont fortes, en population, en produit total et surtout en produit agricole; les superficies par foyer moyen sont élevées et les rendements également; les cultures annuelles dominent et l'élevage s'y ajoute; le revenu par foyer est élevé; les potentiels (population, agriculture, produit total) sont maxima.

— Rharb-Saïs, aussi dense et aussi riche en moyenne, mais avec davantage d'activités non agricoles; l'arboriculture moderne joue un rôle important; les potentiels sont maxima.

— Abda-Doukkala, moins riches mais guère moins denses en population et en produit; la part des activités non agricoles dans la vie régionale est moyenne; les potentiels sont élevés.

— Zone Casablanca-Rabat, riche mais moins dense quant à la population et à l'agriculture; les activités non agricoles sont très importantes; les potentiels sont élevés.

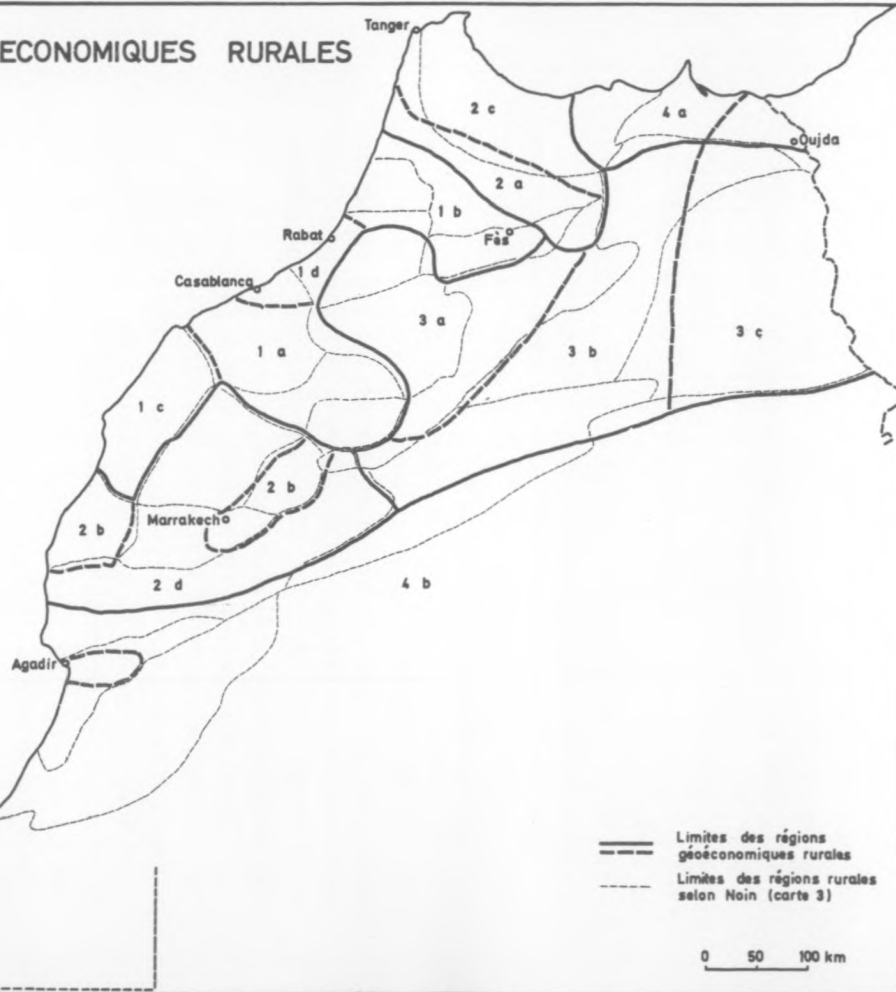
2) *Le Maroc atlantique marginal, nettement moins dense et beaucoup moins riche, qui flanque la zone forte au Nord et au Sud:*

— Prérif et Rif, d'agriculture variée, où les activités non agricoles jouent un rôle médiocre; denses par la population, mais moins par les produits agricole et total et même très peu dense pour le Rif; pauvre dans le Prérif et plus encore dans le Rif; les potentiels ont des valeurs rapidement décroissantes.

— Chiadma-Srarhna-Haouz oriental d'une part, Rehamna-Ahmar-Atlas d'autre part; l'agriculture est pauvre mais quelque

51. REGIONS GEOECONOMIQUES RURALES

- 1 a Chaouia-Tadla
- b Sebou central
- c Abda - Doukkala
- d Casablanca - Rabat
- 2 a Prérif
- b Chiadma - Srahna
Hauts oriental
- c Rif
- d Rehamna - Ahmar
Atlas occidental
- 3 a Plateau Central
Moyen-Atlas
- b Moulouya
- c Hauts Plateaux de
l'Oriental
- 4 a Nord-Est (avec
Basse - Moulouya)
- b Sud et Sud-Ouest
(avec Souss)



peu arboricole dans le premier groupe; densité de peuplement forte d'une part mais médiocre d'autre part; densité des produits moyenne à faible; pauvreté peu différente de celle du Prérif et localement du Rif; très peu d'activités non agricoles; les potentiels décroissent rapidement.

3) *Le Maroc pastoral central et oriental, très peu dense mais assez riche*, qui va du Plateau Central à la frontière orientale, et où l'élevage domine généralement:

— Plateau Central et Moyen-Atlas atlantique, moyennement denses mais assez riches, où les activités non agricoles occupent une place moyenne; les potentiels sont moyens.

— pays de la Moulouya et ses bordures montagneuses, moins denses et moins riches, avec quelques activités non agricoles (mines); les potentiels sont faibles.

— hauts-plateaux orientaux, plus riches mais très peu denses, avec peu d'actifs non agricoles et des potentiels très faibles.

4) *Le Maroc très pauvre et peu dense du Nord-Est et du Sud:*

— Nord-Est où seule la population est dense mais où le produit agricole et total l'est très peu; la pauvreté est grande malgré le rôle relativement considérable des activités non agricoles; la Basse-Moulouya connaît un sort meilleur; les potentiels sont faibles.

— Sud et Sud-Ouest, unis dans la pauvreté et le surpeuplement; les densités sont faibles et les potentiels également; la population est cependant plus dense dans le Souss et une partie de l'Anti-Atlas; les activités non agricoles forment une part importante des actifs et des revenus; le Souss possède un noyau d'agriculture moderne.

Les différentes unités géoéconomiques ainsi reconnues ont des rapports évidents avec les régions généralement présentées par les géographes, comme on a pu s'en rendre compte. La coïncidence n'est cependant pas générale (comparer avec le tableau 1). Le Rif est partagé: sa partie orientale rejoint la frange méditerranéenne de l'Oriental pour former un tout jusqu'à la Moulouya; la coupure est à Targuist dans une légère « dépression » de peuplement. De la meseta Zemmour se détache une étroite bande côtière qui rejoint la zone atlantique forte, pendant que le reste de la région, d'affinités partagées, se rattache plutôt au Maroc central. Une certaine unité caractérise

qui coïncide largement avec les pays pastoraux du Moyen-Atlas et du Plateau Central; cette coupure se prolonge vers l'Est; elle sépare les zones fortes aussi bien que les pays beaucoup plus pauvres.

Deux autres éléments caractérisent encore l'organisation spatiale du monde rural. L'un est *le glissement vers le Nord des peuplements et des activités*; la position des centres de gravité l'a exprimé de manière significative (carte 47), elle qui voit se succéder du Sud au Nord les barycentres de superficie, de population, de produit rural, de revenus et de revenus monétaires, sans oublier le même glissement de la population rurale depuis 1900 et le même glissement de l'agriculture, du traditionnel vers le moderne. L'autre élément est *la concentration géographique toujours plus poussée des activités les plus productives*. Ces deux éléments expriment une redistribution, dans le temps et dans l'espace, des ressources exploitées. Cette redistribution se poursuit aujourd'hui comme en témoigne, par exemple, l'évolution spatio-temporelle de l'irrigation moderne.

Concentration géographique et glissement des centres de gravité sont à mettre en relation avec une autre observation: le fait que le modèle d'organisation spatiale de la population rurale ne convient qu'imparfaitement lorsqu'il s'agit du produit rural ou même déjà de la valeur ajoutée agricole. Tous ces éléments traduisent *une distorsion fondamentale entre la répartition de la population rurale et celle des ressources exploitées*. Les modifications, dans le temps, de la distribution des hommes ainsi que de la répartition de certaines activités non agricoles, tendent à atténuer ce déséquilibre. Il subsiste néanmoins et il ne semble pas que les changements dans la répartition de la population aient été suffisants pour compenser les progrès de la productivité agricole dans les endroits les plus privilégiés. De sorte qu'il n'est pas impossible que l'écart s'accroisse entre les ruraux les plus favorisés et la masse plus considérable des plus pauvres.

4ème partie

LE PHENOMENE URBAIN

Près de 30 % des habitants du Maroc de 1960 résident en milieu urbain (1). Depuis lors, ce pourcentage s'est accru car la croissance de la population urbaine est deux fois plus rapide que celle de la population rurale. En juillet 1971, la population urbaine représentait 35 % de la population totale du pays. L'activité des villes relève essentiellement des services et du secteur secondaire. Au total, les villes assurent, en 1960, près de 60 % du produit intérieur brut du Maroc. C'est dire toute l'importance qu'elles revêtent du point de vue économique. Mais en même temps, par leur dynamisme, par leur poids économique, par le fait qu'elles abritent les secteurs dont le développement est le plus rapide, elles constituent un élément-clé de l'organisation de l'espace marocain. Elles s'appuient sur les campagnes mais elles possèdent en même temps un large secteur indépendant du monde rural et dont la vitalité dépend de la ville elle-même ou de ses relations avec d'autres villes ou avec l'étranger. L'organisation territoriale du monde urbain sera donc à la fois un prolongement de celle du monde rural et le résultat de circonstances étrangères aux campagnes. L'histoire du Maroc nous a montré qu'il en était déjà ainsi dans le passé. Cette quatrième partie dira ce qu'il en est en 1960-1965. Une réponse plus complète sera apportée par la suite, après l'analyse des relations villes-campagnes.

1. LA POPULATION URBAINE.

Entre la ville et la campagne, tous les intermédiaires existent. Toute définition précise et opérationnelle du fait urbain comportera toujours une part de convention. Il appartient au géographe de réduire cette part au minimum mais il ne pourra pas l'éliminer entièrement. Le problème est de faire coïncider la

(1) Sur les villes et l'urbanisation du Maroc en général, on consultera, outre les ouvrages généraux de géographie marocaine, AWAD (45), NOÏN (200) et un numéro spécial de l'Encyclopédie d'outre-mer (34).

définition de la ville avec la signification que l'on désire donner au phénomène urbain. Dans l'optique macrogéographique de l'organisation de l'espace, la ville est un lieu de forte concentration des activités tertiaires et secondaires dont le rayonnement dépasse les limites de la cité. A l'échelle du pays, ce sont évidemment les agglomérations d'une certaine importance qui exercent le plus d'influence sur l'organisation de l'espace. Les très petites villes ne jouent qu'un rôle très réduit. Or c'est à leur niveau que se pose le problème de la définition. Il convient par conséquent de le ramener à ces modestes proportions.

Avec raison, les recensements de population ne se sont pas imposés de définition précise de la ville. Afin de faciliter les opérations, celle-ci n'aurait pu être que simple et rigide, et par conséquent peu adéquate. La solution choisie a consisté à retenir les centres administrativement reconnus comme urbains (reconnaissance officielle d'une situation imposée par les faits) et d'y ajouter « d'autres petits centres présentant quelques caractères urbains » (Population légale du Maroc, 11, p. 23). D'une manière générale, cette procédure a permis de cerner le phénomène urbain avec une bonne précision. Bien entendu la liste des villes retenue par le recensement de 1960 n'est pas parfaite. Certains centres ne présentent qu'un caractère urbain très ténu alors que de petites localités plus urbanisées n'y figurent pas. Noin propose une modification concrète de la liste: 13 agglomérations sont éliminées et 3 sont ajoutées (Noin, 202, 1, pp. 67-69); au total la population urbaine du Maroc est diminuée de 0,57 %. L'hésitation est permise sur plusieurs cas: faut-il éliminer Bhalil et Figuig où plusieurs centaines d'actifs sont occupés dans des activités secondaires et tertiaires; faut-il rejeter Azilal, Ouaouizarht, Taforalt, où les services (armée exclue) et les activités secondaires rassemblent plus de 40 % des actifs occupés et qui sont en outre citées plusieurs fois comme localités urbaines dans notre enquête sur les rapports ville-campagne (voir 5^{ème} partie)? Faut-il en revanche considérer comme urbains les centres de Oued-el-Heimer, Sidi-Boulanouar, Mehdiya, malgré le fait que notre enquête ne les mentionne jamais? Ajouter s'avère encore plus délicat que retrancher puisqu'on ne connaît pas la population active des agglomérations susceptibles d'être ajoutées. En outre, il est possible que certaines

estimations de population aient été erronées au niveau des petits centres. Ainsi Noin propose de modifier la population de Taounate. Mais ce dernier cas n'est pas isolé: la population de Jemaa-Shaïm a été surévaluée par incorporation de douars ruraux; à quelques centaines de mètres du centre de Sidi-Yahia, un bidonville de plusieurs milliers d'âmes n'a pas été compté dans la population de l'agglomération; ces cas sont sans doute rares, mais ils existent. Dans une analyse récente, le caractère urbain de bien des petits centres d'apparence rurale est, à juste titre, souligné (Troin, 251, p. 532; voir aussi Troin 244 et 249). La même étude, consacrée aux structures commerciales urbaines du Nord marocain, retient Bhalil mais rejette divers petits centres comme Mehdia, Taounate, Oued-el-Heimer, etc... Elle en ajoute quelques autres ayant plus de 1 000 habitants en 1960 et plus de 100 établissements commerciaux (251, pp. 514-515).

Le recensement de 1971 a, en pratique, défini la ville d'une manière très large. Il a considéré 77 centres urbains nouveaux (supplémentaires par rapport à 1960) dont les uns méritent manifestement cette promotion, dont beaucoup présentent des caractères distincts de ceux d'un gros village et dont un certain nombre ne paraissent guère justifier leur admission au rang de ville (notre enquête sur le terrain dans une trentaine d'entre eux en 1969 et 1972). L'ensemble de ces centres nouveaux représente 3,7 % de la population urbaine totale. En outre, 11 centres considérés comme urbains en 1960 ne l'ont plus été en 1971. Cette décision, compréhensible pour certains centres, étonne pour d'autres.

Il semble que, finalement, seule une étude spécifique permettrait d'aboutir à la définition de critères sûrs, conduisant à délimiter avec précision ce qui sera considéré comme le fait urbain au Maroc à un moment déterminé. Plutôt que de proposer ici une définition différente, il paraît préférable de s'en tenir à la liste définie par le recensement de 1960 (116 villes) quitte à mentionner les cas particuliers chaque fois que la nécessité s'en fera sentir. De toute manière, la zone de doute ne concerne qu'un certain nombre de petits centres dont la population totale représente moins de 1 % de la population urbaine.

1. GÉOGRAPHIE DE L'URBANISATION.

1. Les villes dans l'espace.

Le phénomène urbain est présent partout au Maroc. La densité des villes est évidemment très variable selon les lieux mais seules quelques circonscriptions administratives sont dépourvues de centres urbains. En 1960 huit cercles n'ont pas d'agglomérations urbaines, dont six sont situés dans le Rif et le Nord-Est. Mais ils ne constituent que 6 % du territoire national et ils sont de petites dimensions en général.

Ailleurs, la ville est présente. Mais il importe de distinguer selon la taille de la ville car la différence est considérable entre une grande ville et une petite localité d'un millier d'habitants. La distribution des villes selon leur taille exprimée en nombre d'habitants en 1960, figure au tableau 14. La distribution de fréquence (les classes supérieures adoptent une échelle logarithmique) laisse apparaître certains vides qui faciliteront le découpage de l'ensemble urbain en quelques catégories. Ainsi Casablanca (1), avec 965 000 habitants, apparaît comme isolée laissant loin derrière elle la seconde agglomération du pays qui est Rabat-Salé (2) (nous dirons plus simplement Rabat, par la suite) avec 303 000 habitants. L'écart se maintient en 1971 entre les mêmes villes qui atteignent respectivement 1 506 000 et 523 000 habitants. Ensuite, l'absence de villes dont la population serait comprise entre 41 000 et 80 000 habitants, isole du reste les 10 plus grandes villes du pays. Le même vide est et 523 000 habitants. Ensuite, l'absence de villes dont la population est comprise entre 12 000 et 26 000 habitants, isole de Safi (129 100 habitants). Une légère réduction de fréquence s'observe également à deux autres niveaux en 1960 (c'est moins net en 1971 comme on le verra par la suite): entre 22 000 et 26 000 habitants, il n'y a pas de villes, de même qu'entre 9 000 et 10 000 habitants. On distinguera donc trois grandes catégories de villes: les grandes villes (plus de 80 000

(2) Sur Casablanca, voir la bibliographie aux numéros: 39, 79, 90, 108, 124, 252 et surtout 203, également la planche 36 de l'Atlas du Maroc (31). Sur Rabat, voir 177 et 191.

Tableau 14. — *Distribution des villes selon leur taille en 1960*

Classes de villes (milliers d'hab.)	Nombre de villes	Classes de villes (milliers d'hab.)	Nombre de villes	Classes de villes (milliers d'hab.)	Nombre de villes
Plus de 640	1	9 à 10	—	Plus de 80	10
320 à 640	—	8 à 9	5	25 à 41	10
160 à 320	3	7 à 8	5	10 à 25	25
80 à 160	6	6 à 7	6	moins de 10	71
41 à 80	—	5 à 6	8	Total	116
35 à 41	3	4 à 5	8		
30 à 35	3	3 à 4	8		
25 à 30	4	2 à 3	12		
20 à 25	2	moins de 2	19		
15 à 20	7	Total	116		
12,5 à 15	6				
10 à 12,5	10				

habitants), les villes moyennes (10 000 à 41 000 habitants) et les petites villes (moins de 10 000 habitants). Dans le groupe des villes moyennes, une distinction peut être établie entre les plus importantes (plus de 25 000 habitants) et les autres.

a. Les grandes villes.

Six des dix grandes villes sont situées dans la région du Nord-Ouest et trois dans le Centre-Ouest (voir carte 52). Seule Oujda est localisée en dehors de la zone atlantique, à la limite de la frange méditerranéenne de l'Oriental et à proximité à la fois de la zone agricole plus riche de la Basse-Moulouya et de plusieurs zones minières. Elle est aussi la seule grande ville à n'être pas située dans une région de forte densité de population: elle est cependant proche du noyau dense du Nord-Est. Mais la répartition spatiale des neuf autres grandes villes s'accorde assez mal avec une division de la région atlantique en deux parties: le Nord-Ouest et le Centre-Ouest. Elle souligne au contraire l'importance de la zone côtière riche et dense qui sert de trait d'union entre ces deux grandes régions. En effet, *les villes de Casablanca, Rabat et Kenitra jalonnent la liaison entre Nord-Ouest et Centre-Ouest. Le fait urbain renforce considérablement l'amorce de région intermédiaire que l'analyse du milieu rural avait fait apparaître.* Cette région, située au carrefour des deux masses rurales riches et denses déjà reconnues au chapitre précédent, occupe une position centrale absolument unique au Maroc car elle se trouve en même temps sur un territoire lui-même assez dense encore. En outre, la région est côtière ce qui lui facilite toutes ses relations extérieures. Enfin, la centralité de la zone est valable au niveau national et non seulement au plan des régions riches. En effet, la disposition en croissant ouvert à l'occident, des zones plus pauvres et moins denses du pays, renforce le caractère central de la zone Casablanca-Rabat. Faut-il rappeler que cette portion du littoral est aussi la plus proche (100 km) des principaux centres de gravité ruraux (carte 47) et plus particulièrement de celui du produit intérieur brut rural? Finalement on se rappellera qu'il s'agit d'une zone où le potentiel de produit rural, sans être maximum, est cependant élevé puisqu'il atteint 26 MDH/km

(carte 46). La même observation peut être faite à propos du potentiel de population rurale ou du potentiel de valeur ajoutée agricole (cartes 12 et 38).

Par conséquent, l'ensemble des circonstances invoquées explique que, du seul point de vue de l'organisation de l'espace marocain, la puissance urbaine de la zone côtière de Casablanca-Kenitra soit considérable.

La relative proximité de Kenitra et Meknès (100 km) incite à considérer comme un axe urbain les cinq villes de Casablanca, Rabat, Kenitra, Meknès et Fès (3). Par les trois dernières villes, *l'urbanisation pénètre vers l'intérieur des terres*. Il est remarquable de constater que cette pénétration s'opère par la zone riche et dense qui constitue le noyau central du Nord-Ouest rural. Kenitra se trouve dans le Rharb, Meknès et Fès dans le Saïs, régions agricoles riches. Mais il s'agit également de lieux centraux. En effet, Rharb et Saïs ont un potentiel de produit agricole et de produit rural total qui est un maximum national (le même maximum se retrouve en Chaouïa-Tadla). Meknès est à 40 km du centre de gravité de ces produits pour le Nord-Ouest et à 20 km seulement du centre de gravité de ces produits pour le Sebou (Nord-Ouest à l'exclusion du Rif). À l'échelle régionale du Nord-Ouest, on retrouve pour Kenitra, Meknès et Fès, des avantages analogues à ceux de la zone côtière Casablanca-Rabat au niveau national. La ville de Kenitra constitue la charnière de l'ensemble. *Par conséquent, les cinq grandes villes de l'axe Casablanca-Fès trouvent, par leur position dans un espace rural riche, central et dense quant à son produit, les unes au niveau national et les autres au niveau régional, des conditions particulièrement favorables à leur développement*. En outre, il convient de noter que la position de Meknès et de Kenitra est relativement favorable au plan national également: ces deux villes sont à 140 km du barycentre du produit rural global. *En somme, dans l'axe Casablanca-Fès, milieu rural et milieu urbain se renforcent mutuellement*.

(3) Sur Meknès, voir FAURE (112); sur Kenitra, voir NESPOLA (193) et LE COZ (154); sur Oujda, voir PASKOFF (211); sur Marrakech, voir BOUQUEREL (66) et MANDLEUR (162), aussi GAIGNEBET (120); sur Tanger, MAS (172) et VERDUGO (253); sur Safi, BOUQUEREL (65).

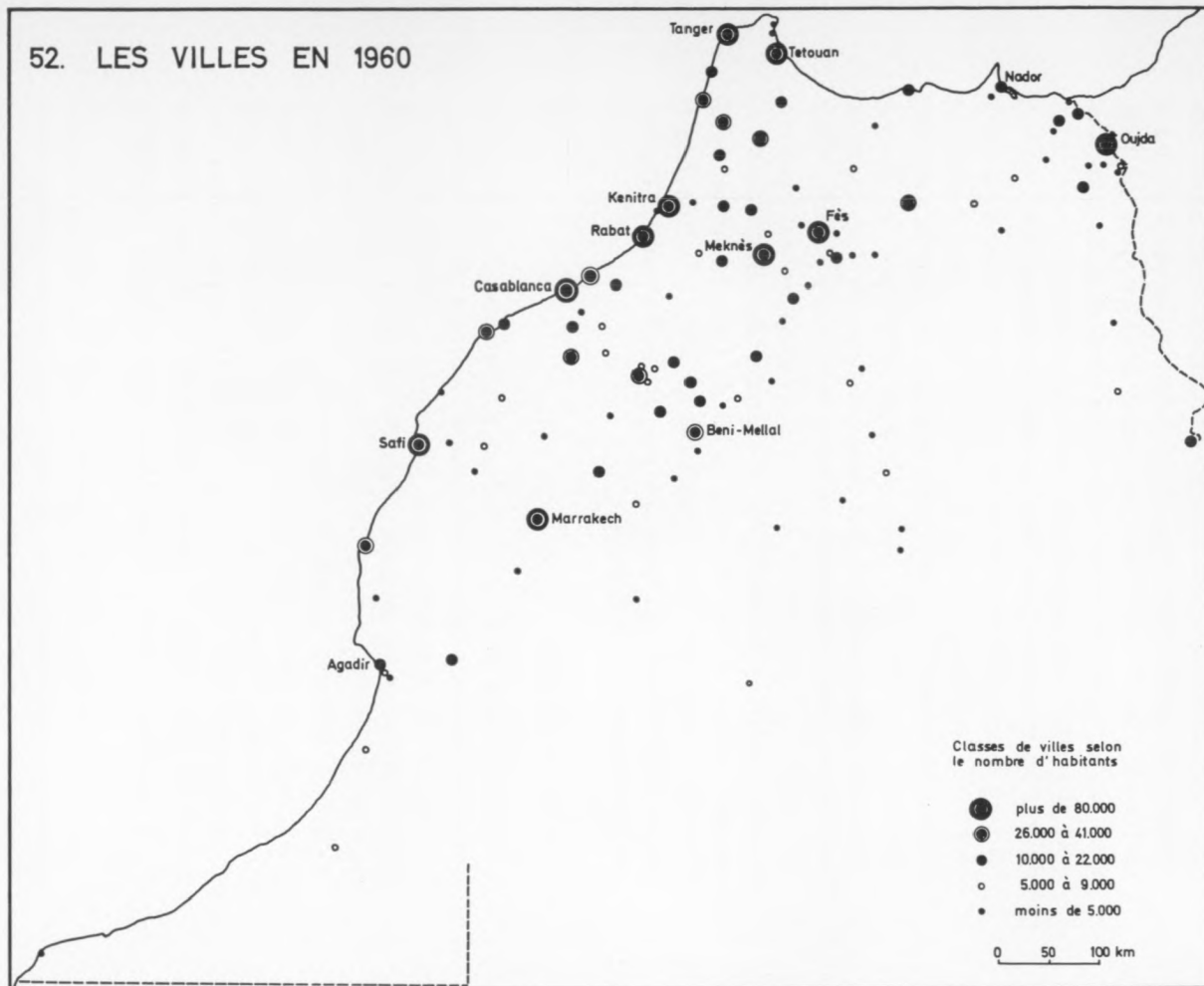
Il n'en est pas tout à fait de même dans la région du Centre-Ouest. La domination de Casablanca située à l'extrémité nord-occidentale de la zone riche et dense Chaouia-Tadla, fait qu'aucune autre grande ville n'apparaît dans cette zone. Safi se trouve à l'extrémité méridionale des Abda-Doukkala, à plus de 200 km de Casablanca, et Marrakech se situe à l'extrémité du Haouz oriental en bordure de la zone centrale déprimée du Centre-Ouest et à la limite du maillon le plus faible de l'anneau circulaire de la région. Les deux villes ne sont pas très éloignées l'une de l'autre mais la campagne qui les sépare constitue une zone faible. Ni l'une ni l'autre ne se trouve bien située par rapport aux zones rurales fortes. Le potentiel de produit rural global n'est pas encore faible mais il est inférieur à celui de Fès par exemple, puisqu'il s'élève à 22 MDH/km; la situation est plus défavorable sur le plan du potentiel de valeur ajoutée agricole. L'éloignement des principaux centres de gravité nationaux est de l'ordre de 200 km, et davantage pour Safi. De sorte que Marrakech et Safi (4) ne jouissent pas d'une position qui leur permette de prendre appui sur un environnement rural solide, que ce soit au niveau national ou au niveau de la grande région. Sous ce rapport, la position de Safi est sans doute moins mauvaise que celle de Marrakech.

Tanger et Tétouan (4), proches l'une de l'autre, sont complètement excentrées par rapport à la nation, à la région du Nord-Ouest et même à la région Nord (Nord-Ouest à l'exclusion du Sebou). Si cette localisation trouve son explication dans l'histoire des relations du Maroc avec l'extérieur et notamment avec l'Espagne et l'Europe, il n'en reste pas moins qu'elle ne bénéficie pas d'avantages qui seraient tirés de l'organisation de l'espace rural. Ce dernier est pauvre et situé à bonne distance des zones plus riches. Le potentiel de produit rural total est de 17 MDH/km seulement.

Par conséquent, *sur dix grandes villes, cinq seulement sont situées dans un milieu rural entièrement favorable tout en*

(4) Sur Meknès, voir FAURE (112); sur Kenitra, voir NESPOLA (193) et LE COZ (154); sur Oujda, voir PASSKOFF (211); sur Marrakech, voir BOUQUEREL (66) et MANDLEUR (162), aussi GAIGNEBET (120); sur Tanger, MAS (172) et VERDUGO (253); sur Safi, BUQUEREL (65).

52. LES VILLES EN 1960



bénéficiant d'une situation de choix sur les plans national et régional: Casablanca aux marges du Centre-Ouest, Rabat aux marges du Nord-Ouest et les trois autres villes dans le noyau central du Nord-Ouest. Les cinq autres grandes villes ne trouvent pas actuellement dans leur milieu rural ni dans leur position, des stimulants vigoureux pour leur développement. Elles doivent les trouver ailleurs, tout comme en trouvent aussi ailleurs les cinq villes plus privilégiées. Si les cinq premières villes peuvent être considérées comme formant un axe au sein duquel les relations interurbaines sont commodes, les cinq autres sont plus dispersées. De sorte que la répartition géographique des grandes villes marocaines renforce une caractéristique de l'organisation de l'espace rural: l'existence d'une zone centrale forte. Mais elle réduit la bipolarité de cette zone centrale au détriment de la zone rurale Chaouia-Tadla. Le centre de gravité des 10 grandes villes et celui des cinq villes de l'axe Casablanca-Fès, coïncident à peu près. Ils se situent à 25 km au Sud de Rabat, soit à 90 ou 100 km au Nord des principaux barycentres ruraux: ce déplacement est significatif.

b. Les autres villes.

Des dix villes de 25 à 41 milliers d'habitants, l'une doit être considérée de plus en plus comme un satellite de Casablanca. Il s'agit de Mohammedia située à quelque 25 km du centre de la plus grande ville du pays. Mais en réalité, la croissance des deux villes est telle qu'aujourd'hui une dizaine de kilomètres seulement séparent encore les extrémités les plus proches des deux agglomérations. En outre, les liens économiques entre Mohammedia et Casablanca sont très étroits, et nombreux sont ceux qui travaillent dans une ville en résidant dans l'autre. Mohammedia fait figure d'annexe industrielle et de port pétrolier de la grande cité casablancaise (voir Noin, 203, et Bouquerel, 68).

Les autres villes de cette catégorie ont une localisation géographique bien particulière (carte 52). Quatre d'entre elles forment *un axe de pénétration de la côte vers l'intérieur, dans la région du Nord-Ouest, de Larache à Taza en passant par Ksar-el-Kebir et Ouezzane. Elles se situent toutes dans le Pré-*

rif mais à faible distance de la limite Rif-Prérif. Les trois premières sont des relais sur l'ancienne route de Fès vers Tanger, son port. Elles se situent dans une zone rurale pauvre mais moyennement dense. Elles comblent l'espace compris entre le doublet (5) Tanger-Tetouan d'une part et les 3 grandes villes de la zone forte du Nord-Ouest d'autre part. Ce vaste espace rural se trouve ainsi pourvu d'une armature de villes moyennes de plus de 25 000 habitants. Quant à Taza, située en zone pauvre mais en un point de passage obligé entre le bassin du Sebou et l'Oriental, elle est également un relai sur la route de Fès vers l'Est.

Quatre autres villes de la même catégorie forment également *un axe de pénétration de la côte vers l'intérieur*. El-Jadida, Settat, Khouribga et Beni-Mellal se succèdent à intervalles réguliers dans la zone riche et dense Chaouia-Tadla. Elles en constituent l'armature principale, *sans niveau intermédiaire entre Casablanca et elles*. La coïncidence entre cet axe urbain et la zone forte du Centre-Ouest conduit à penser que ces villes exercent un rôle certain vis-à-vis du monde rural où elles sont insérées. Comme dans le Nord-Ouest, ces villes moyennes occupent un espace compris entre Casablanca d'une part et deux autres grandes villes d'autre part (Marrakech et Safi). Enfin, dixième ville de sa catégorie, Essaouira dessert le pays Chiadma.

Sans le séisme du 29 février 1960, Agadir aurait figuré dans cette classe de villes.

Ainsi les villes marocaines de plus de 25 000 habitants en 1960 forment la trame de base du réseau urbain marocain. Ce sont presque exactement les mêmes villes qui occupent les 20 premières places au recensement de 1971; les seules modifications concernent Agadir qui rejoint la catégorie des villes moyennes importantes (61 000 habitants en 1971), comme il fallait s'y attendre, et Essaouira qui, au contraire, doit être rangée dans une catégorie inférieure pour n'avoir connu qu'une croissance relative très médiocre. Les observations de 1960 restent donc valables aujourd'hui. Le Centre-Ouest voit son anneau circulaire pourvu de villes et le cœur du Nord-Ouest également.

(5) Le mot « doublet » sera utilisé pour évoquer deux villes géographiquement proches et d'importance voisine.

L'Oriental avec Oujda et le Sud-Ouest avec Agadir, possèdent aussi une ville importante. *La relation entre l'implantation urbaine et l'organisation de l'espace rural est donc évidente.* Quel que soit par ailleurs le poids des activités urbaines indépendantes du monde rural, cette relation montre bien que le réseau urbain marocain, tel qu'il s'est constitué au cours de l'histoire ancienne ou récente, n'est pas du tout indifférent aux relations qu'il entretient avec le monde rural. L'intensité de ces relations a pu varier selon les époques et, dans certains cas, elle peut se réduire à très peu de chose aujourd'hui. Elle a néanmoins joué un rôle appréciable dans le choix de la plupart des localisations urbaines et elle continue d'exercer actuellement une influence — très variable selon les cas — sur le développement des villes. Dans la presqu'île tingitane, l'urbanisation paraît moins liée aux caractères de l'organisation territoriale rurale. Le cas de cette région très anciennement urbanisée et située sur le chemin de l'Europe, démontre s'il en était besoin, que la campagne ne suffit pas à expliquer la ville. Bien entendu, nous avons raisonné jusqu'à présent sans prendre en compte la taille des villes si ce n'est en distinguant les grandes villes des autres. Mais nous aurons l'occasion d'aborder cette question à propos de l'analyse des taux d'urbanisation.

Les autres villes moyennes (de 10 000 à 25 000 habitants) sont au nombre de 25 (24 si on range Agadir dans la catégorie supérieure et 23 si on ne considère pas Figuiq comme un centre urbain). D'une manière générale, ces villes étoffent le réseau dont les grands traits ont été dessinés par les centres plus importants, mais elles n'en modifient pas l'allure générale (carte 52). Dans la région du Nord-Ouest, ces localités se situent dans les zones pastorales méridionales, dans le Rharb et dans le Nord, c'est-à-dire dans toutes les zones de la région mais principalement dans les zones riches (7 villes sur 9). Mais dans le Centre-Ouest, ces villes moyennes reforcent essentiellement la zone septentrionale forte Chaouia-Tadla; l'une d'elles se situe en outre dans la plaine des Srarhna. Aucune localité de la catégorie ne se retrouve dans les autres parties de l'anneau. Dans le Sud-Ouest, Taroudant s'ajoute à Agadir pour compléter l'urbanisation du Souss. *La plupart des agglomérations de 10 000 à 25 000 habitants viennent donc étoffer le réseau des villes plus*

grandes mais dans les zones rurales riches. Il semble que les liens de ces localités avec le monde rural soient plus étroits.

Dans le Maroc oriental, cinq villes de cette catégorie apparaissent et viennent donc s'ajouter à Oujda. Cette fois, elles ne complètent plus une trame existante mais *elles la dessinent*: Nador et Al-Hoceima dans les zones pauvres du Nord-Est, Berkane et Ahfir dans la Basse-Moulouya, Jerada ville minière (6).

Finalement, la répartition géographique des 45 villes de plus de 10 000 habitants en 1960, laisse encore de vastes espaces dépourvus de localités urbaines de cette dimension. Ces espaces enveloppent presque de toutes parts le Maroc atlantique comme le montre la carte. En effet il s'étendent sur tout le territoire situé au Sud et à l'Est du Haut-Atlas et du Moyen-Atlas, à l'exception de la vallée du Souss et du littoral méditerranéen jusque Jerada; ils englobent en outre une grande partie du Rif et du Prérif orientaux; dans le Centre-Ouest le noyau central et le Haouz occidental sont sans ville de plus de 10 000 habitants.

Quant aux petites localités urbaines (moins de 10 000 habitants), elles se dispersent dans toutes les régions du pays avec une densité variable. Elles ne constituent généralement qu'un élément complémentaire par rapport aux grands traits du réseau mais elles interviennent dans les divers types de régions rurales. Dans les zones riches, elles étoffent encore davantage un réseau urbain déjà bien développé. Dans les zones plus pauvres, elles introduisent le fait urbain sous la forme de petites bourgades modestes. C'est notamment le cas dans tout le Sud et les hauts plateaux de l'Oriental où aucune ville ne dépasse 10 000 habitants en 1960 (Figuig mis à part).

c. La ville et l'espace régional.

La région du Nord-Ouest possède des villes de toutes catégories (une quarantaine) dont la distribution spatiale couvre à peu près toute la superficie régionale. Dans les diverses

(6) A propos de Nador, voir TROIN (247) et GENDRE (123); sur Jerada, voir KNIBICHLER (146).

parties qui composent la région, on trouve des villes de diverses dimensions. De sorte que l'urbanisation du Nord-Ouest apparaît comme diversifiée non seulement dans son ensemble mais également dans sa répartition géographique intrarégionale. Seul le Nord apparaît comme disposant de peu de villes de moins de 10 000 habitants.

Le Centre-Ouest compte presque autant de localités urbaines que le Nord-Ouest et leur distribution à travers les classes de taille est semblable à ce qu'elle est dans le Nord-Ouest. Mais si le groupe Chaouia-Tadla est pourvu de villes de diverses dimensions, la partie méridionale de la région est moins bien dotée. Dans un rayon de 120 km autour de Marrakech, aucune ville n'atteint 11 000 habitants en 1960. La relative faiblesse du milieu rural n'est pas étrangère à cette situation.

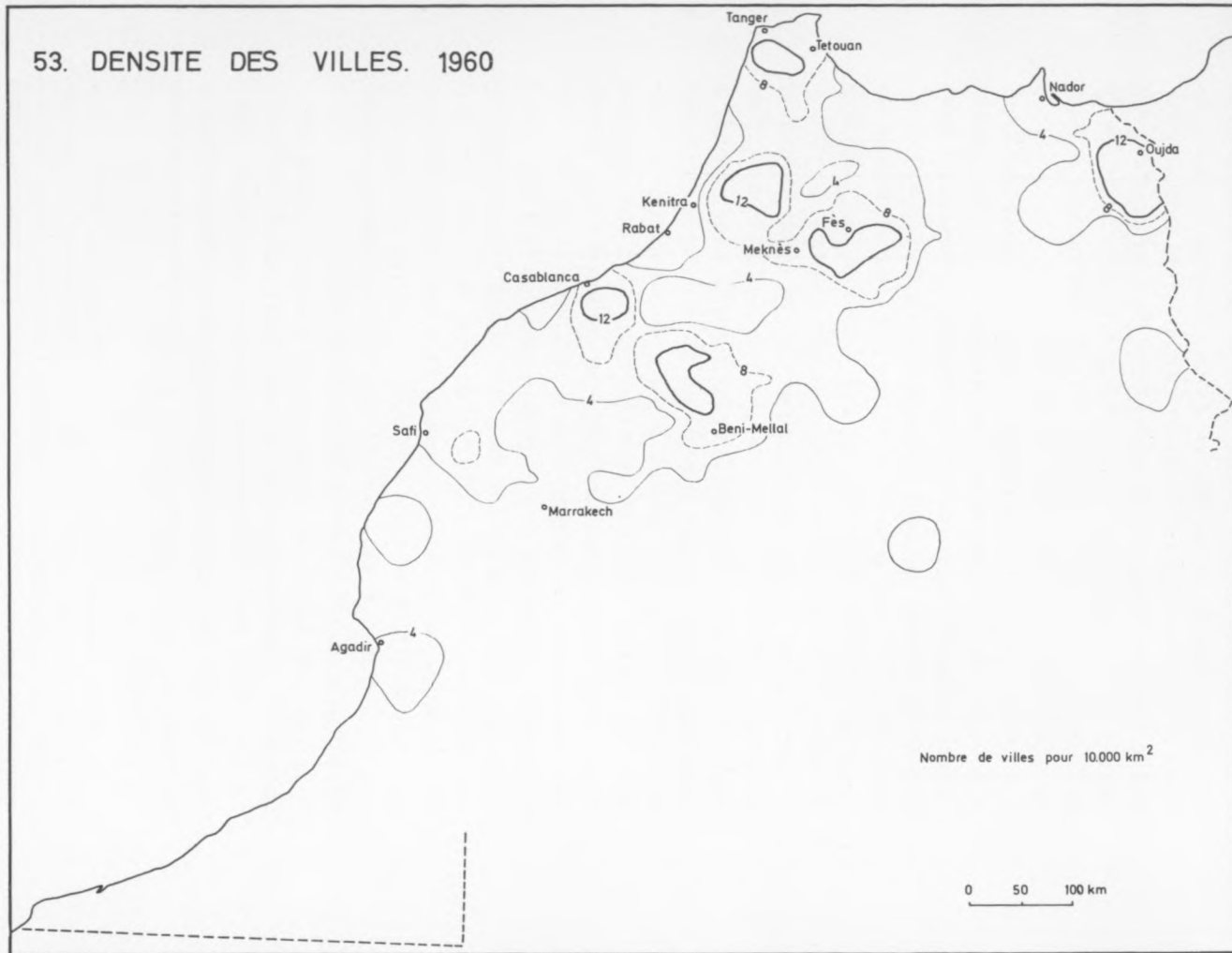
L'Oriental, avec une vingtaine de villes, possède également un ensemble urbain varié. Cependant, Oujda se détache nettement des autres villes: l'absence de localités intermédiaires fait qu'Oujda est 6 fois plus grande que la ville qui la suit; en 1971 l'écart s'est réduit à 4,5. Dans le Sud, les agglomérations restent dans la gamme des petites villes. Elles sont très éloignées les unes des autres sauf sur l'axe qui mène du Saïs au Tafilalet où les localités sont plus rapprochées et où se trouvent aussi les plus importantes d'entre elles.

2. Densité et potentiel de la population urbaine.

a. Les densités urbaines.

En ne considérant que le nombre de villes sans tenir compte de leurs populations, quatre régions apparaissent comme plus urbanisées au Maroc (voir carte 53). Ce sont: le groupe Rharb-Saïs et ses abords, la presqu'île tingitane, le groupe Chaouia-Tadla, les environs d'Oujda. Dans ces 4 zones, la densité des villes dépasse 1,0 ville pour 1 000 km². Les deux régions rurales les plus riches du pays possèdent donc un réseau urbain dense. Les relations entre la distribution des villes et l'organisation du monde rural ne s'arrêtent pas là. En effet, la courbe d'isodensité de 0,4 ville pour 1 000 km² enveloppe le noyau central du Nord-Ouest, marque le Plateau Central comme une zone de moindre densité (voisine de 0,4), enveloppe ensuite une partie

53. DENSITE DES VILLES. 1960



de l'anneau circulaire du Centre-Ouest en laissant toutefois la dépression centrale et le Haouz (avec Marrakech) dans les zones de moindre densité. Il existe donc une concordance d'ensemble entre urbanisation et points forts de l'organisation territoriale du monde rural. *Il y a divergence dans la presqu'île de Tanger et dans la région d'Oujda qui, par rapport à leurs campagnes, apparaissent comme sururbanisées.*

Le nombre de villes n'est évidemment pas un critère suffisant pour juger de l'urbanisation d'un territoire. Il faut encore prendre en compte la population de chacune d'elles. Il est alors possible de dresser une carte de la densité de la population urbaine. Pareille carte peut paraître quelque peu artificielle en raison du caractère fondamentalement discontinu du phénomène urbain. Elle ne l'est pas cependant, dès l'instant où l'objectif que l'on se donne est d'analyser un ensemble urbain et d'exprimer, région par région et par rapport à la superficie totale, l'intensité de l'urbanisation. Pour que la carte réponde à cet objectif, il faut résoudre le problème du choix de la dimension de l'unité géographique de base à partir de laquelle seront calculées les densités. En effet, cette dimension doit être telle que chaque ville n'apparaisse pas isolément puisqu'il s'agit d'envisager des ensembles urbains; mais il ne convient pas non plus d'agrandir la dimension de l'unité de base au point d'être amené à affecter d'un poids urbain des zones manifestement dépourvues de villes. L'adoption d'unités de base de 5 000 km² permet de satisfaire ces deux exigences. Dès lors, seules apparaissent comme isolées les villes qui, du point de vue de l'organisation de l'espace, peuvent véritablement être considérées comme telles dans le cas spécifique du Maroc (carte 54).

La prise en compte de la population urbaine modifie sensiblement les caractéristiques de la carte basée sur le seul nombre des villes. Ses traits essentiels subsistent cependant même s'ils subissent des déformations considérables: urbanisation importante des zones rurales riches ainsi que des environs de Tanger et d'Oujda.

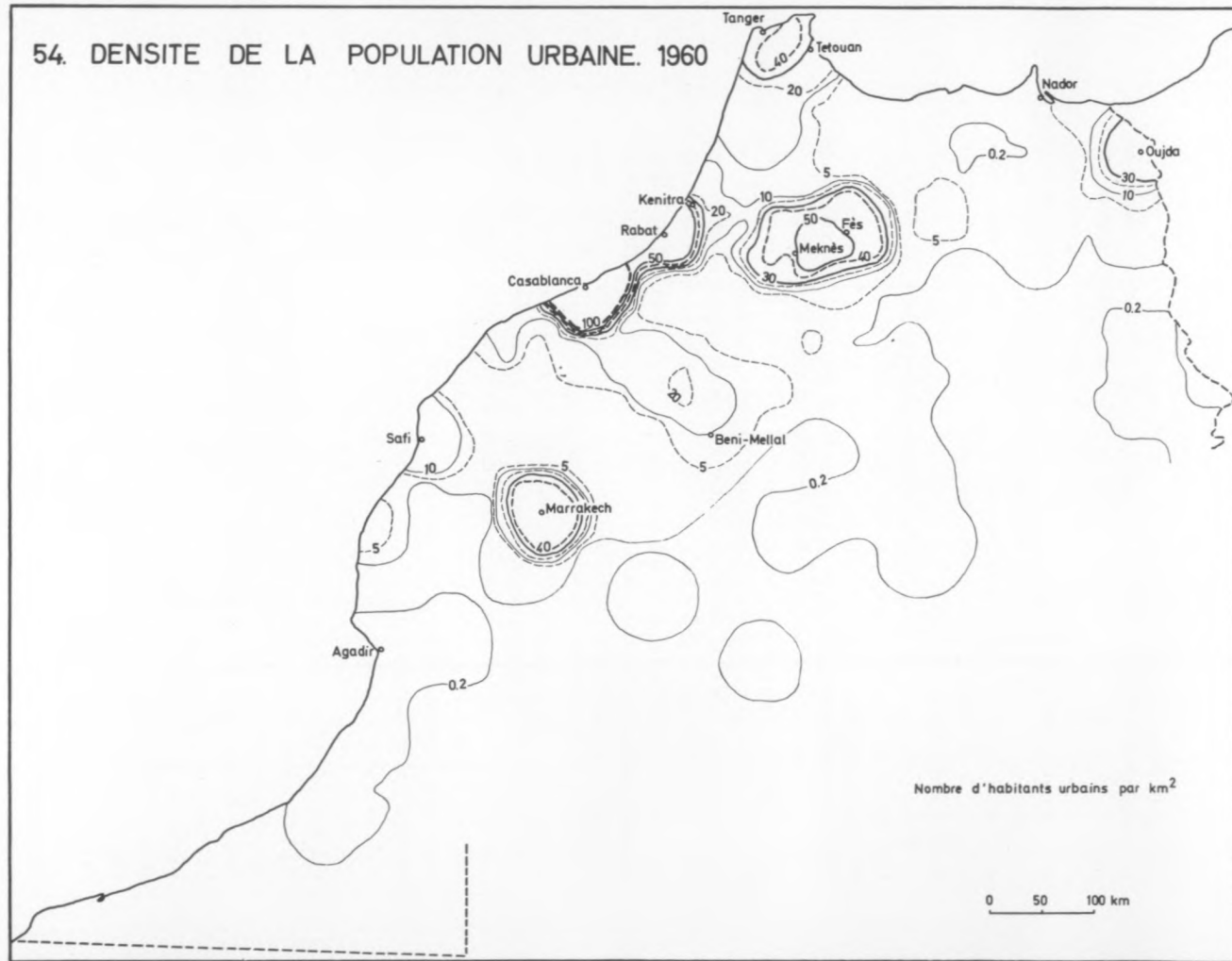
La densité urbaine la plus importante concerne une étroite bande littorale qui court de Casablanca à Kenitra: plus de 50 urbains par km² et même plus de 100 autour de Casablanca. Cette forte densité est quasi uniquement due aux grandes villes de cette côte et nous avons déjà

donné plus haut les raisons qui l'expliquent. Elles contribuent à faire comprendre pourquoi Casablanca a connu le développement qui fut le sien à la fin du siècle dernier, en rapport avec la richesse de son arrière-pays agricole, et pourquoi la ville fut choisie comme principal port (et en conséquence comme capitale économique) au début de ce siècle, en rapport avec son développement passé et avec sa position tout à fait centrale. Le choix de Rabat comme capitale politique, par le protectorat, n'est certainement pas étranger à sa situation centrale également, et à sa position dans l'aménagement territorial du milieu rural marocain. L'urbanisation est la plus dense au centre côtier du Maroc rural dense et riche, à la charnière entre les deux pôles qui composent ce Maroc central atlantique.

La seconde zone de forte densité urbaine est celle de Fès-Meknès où l'on atteint encore 50 urbains par km². Entre elle et Kenitra, un « col » de densité supérieure à 10 urbains par km² sépare à peine les deux zones. Son étroitesse permet de parler d'un axe Casablanca-Fès à forte densité urbaine, d'autant plus qu'une série de villes occupent l'espace compris entre Meknès d'une part et Rabat-Kenitra d'autre part: Sidi-Yahia, Sidi-Slimane, Sidi-Kacem, Tiflet, Khemisset. Le rôle historique de Fès et accessoirement celui de Meknès, expliquent cette présence urbaine au cœur du Nord-Ouest; rôle historique qui, comme on l'a vu, est en rapport avec les conditions géographiques qui prévalent dans les campagnes de cette partie du Maroc. Mais si les villes de cette région ont pu se développer et maintenir une urbanisation relative importante, elles ne le doivent pas seulement à leur dynamisme propre mais aussi à l'appui qu'elles ont trouvé dans leurs relations avec des campagnes riches et où s'est développée la plus grande partie de l'agriculture moderne du pays. Les projets d'irrigation montrent que le mouvement de modernisation est loin d'être arrêté; il se déplace vers l'Ouest, vers le Rharb, ce qui favorisera vraisemblablement la jonction des fortes urbanisations côtières et de celles du Saïs.

Trois autres zones présentent encore des densités urbaines élevées. Le Haouz, mais Marrakech est seule à provoquer une densité de 40 urbains par km²: la ville est en quelque sorte une île comme le montrait la carte de la densité du nombre de villes. L'histoire a fait de Marrakech une grande cité, mais la faiblesse du milieu rural qui l'environne n'a pas permis qu'elle soit une ville « urbanisante ». Du reste, l'histoire de la ville, on l'a vu, est une succession de périodes de prospérité et de périodes de délabrement, selon les vicissitudes de circonstances extérieures comme la santé du commerce caravanier ou la stabilité du pouvoir politique. Au contraire de Fès, Marrakech n'a pas trouvé dans les campagnes voisines un appui suffisant pour servir de contre-poids aux vicissitudes historiques; elle n'a guère créé de relais entre elle-même et sa campagne. Son insularité actuelle procède de la même tendance.

54. DENSITE DE LA POPULATION URBAINE. 1960



Le cas de la presqu'île tingitane est différent. Si la densité maximum y est également de 40 urbains par km², la décroissance de cette densité est beaucoup moins brutale qu'à Marrakech parce qu'elle est freinée par la présence de villes moyennes proches. De sorte que l'isoligne de 10 urbains par km² se rapproche considérablement de son égale qui limite l'axe Casablanca-Fès. La densité de population urbaine ne descend sous 10 qu'au centre du Rharb, Souk-el-Arba se rattachant ainsi curieusement à la zone de fortes densités du Nord. Mais l'urbanisation du Rharb est très récente par rapport à celle des zones qui l'entourent au Nord et au Sud-Est ce qui explique la relative faiblesse de la densité urbaine de cette plaine. L'ampleur de l'urbanisation de la presqu'île tingitane ne s'explique pas par les caractéristiques du milieu rural. Elle repose notamment sur le fait qu'il s'agit d'une zone de passage vers l'Europe et notamment au départ de Fès, que l'urbanisation y est très ancienne, que le pouvoir a toujours accordé une importance particulière à cette région sur le plan commercial des relations extérieures (zone portuaire de Fès) et sur le plan militaire (la présence de Ceuta témoigne de l'importance militaire de la presqu'île dans le passé).

Le cas de la région d'Oujda est encore différent. Comme à Tanger, il s'agit d'une frontière, avec une contrée parfois soumise au sultan du Maroc mais souvent aussi à d'autres que lui. La fonction de poste frontière n'explique cependant pas seule Oujda. En réalité, séparé du reste du Maroc par de vastes espaces peu denses, l'Oriental avait besoin d'un centre pour s'affirmer et pour desservir la population rurale voisine. Point de passage sur la route de l'Algérie, la région d'Oujda a connu à l'époque du protectorat un important développement minier. Sur la vingtaine de localités urbaines de l'Oriental, six doivent leur existence exclusivement aux mines et aux activités de traitement du minerai (laverie, fonderie). L'urbanisation de la région est ainsi en partie indépendante des activités rurales traditionnelles. Mais l'économie minière est fragile et plusieurs mines ont été amenées à cesser leur activité au cours des dernières années; cette sensibilité affecte évidemment la solidité de l'urbanisation régionale. Bien que non minière, la ville d'Oujda a évidemment profité de l'essor minier, étant la seule ville importante de la région.

Toutes les zones de fortes densités urbaines sont donc le fait des grandes villes essentiellement, comme on pouvait s'y attendre. L'observation n'est cependant pas aussi évidente qu'il ne paraît. En effet, c'est l'absence de villes dont la population serait comprise entre 41 000 et 80 000 habitants en 1960, qui la fait ressortir aussi nettement. En outre, il est une grande ville dont la seule présence ne suffit pas à créer une densité urbaine atteignant 20 habitants urbains par km²: Safi. Comme Marrakech, ce port phosphatier et sardinier est trop éloigné d'autres

villes importantes ou moyennes pour parvenir à créer autour de lui une zone urbaine assez dense. À un niveau de densité inférieure, il est remarquable de constater une similitude certaine entre la densité urbaine et l'organisation territoriale rurale. La plus grande partie du Sud marocain n'a qu'une densité inférieure à 0.2 urbains par km². Fait exception le « fer à cheval » plus densément peuplé des oasis centraux; il est également un peu plus urbanisé, notamment dans la région du Tafilalet et de son prolongement vers le Nord par Rich et Midelt: la région est également la moins pauvre au point de vue rural. En revanche, tout le Maroc atlantique connaît une densité supérieure à 0.2 urbains par km², sauf le Haouz occidental, maillon le plus faible de l'anneau rural du Centre-Ouest, et le Rif oriental à la limite du Maroc atlantique et du Maroc oriental. Au-dessus de 5 et de 10 urbains par km², on trouve les deux zones riches et denses du Nord-Ouest central d'une part (déjà mentionnée) et du groupe Chaouia-Tadla d'autre part; à la première se rattache la zone urbanisée de la presque île tingitane.

La carte de densité de la population urbaine en 1971 n'offre aucun changement notable dans la répartition géographique des densités. Bien entendu, ces dernières ont considérablement augmenté — de 60% environ — mais dans des proportions à peu près analogues partout. Cependant, une croissance un peu moins forte caractérise le Rif, le Prérif, le Haouz, les Chiadma, l'Oriental intérieur; une croissance importante est plus fréquente dans le Sud. Au total, les grandes masses urbaines régionales tendent à maintenir leurs positions relatives ou à les modifier moins rapidement que par le passé.

L'analyse qui vient d'être faite de la répartition des villes dans l'espace marocain a montré la prépondérance des grandes villes, des zones rurales riches, de la zone de Casablanca et du Nord-Ouest. La seule ville de Casablanca représente 28 % de la population urbaine du pays (et 8.3 % de la population totale) en 1960; ce pourcentage reste inchangé en 1971 mais le nombre de villes s'est accru (Casablanca représente 9.8 % de la population totale en 1971). Quant aux dix grandes villes, elles forment 72 % de l'ensemble urbain en 1960 (69 % en 1971). Par conséquent il n'est pas surprenant que leur position géographique détermine dans une large mesure la position du centre de gra-

tivité de la population urbaine en 1960. Il se situe sur l'oued Grou, à 50 km au Sud-Est de Rabat, soit à proximité du barycentre des grandes villes (carte 76).

La position du centre de gravité de la population urbaine est nettement plus septentrionale que celle des divers centres de gravité ruraux: le barycentre urbain est à 85 km au Nord de celui de la population rurale et à 65 km au Nord de celui du produit agricole total. Ce déplacement vers le Nord se trouve exactement dans le prolongement d'une tendance déjà observée à plusieurs reprises dans le monde rural. En passant de la superficie à la population et de celle-ci à son produit et ensuite à son revenu, ce déplacement avait été régulièrement observé. Maintenant que se manifeste le fait urbain, particulièrement concentré quant à sa population et où la productivité est supérieure à celle de la campagne, le déplacement du centre de gravité vers le Nord se poursuit et son ampleur est même considérable. On se trouve bien en présence d'une caractéristique fondamentale de l'organisation de l'espace marocain. Elle exprime *une centralité toujours plus septentrionale des formes plus concentrées et plus productives du peuplement et des activités.*

En même temps qu'ils se déplacent vers le Nord, les centres de gravité se rapprochent de l'océan. Celui de la population urbaine n'est qu'à 50 km de l'Atlantique à Rabat. Il s'agit également d'une tendance générale puisque ce rapprochement caractérisait déjà les centres de gravité ruraux.

La ville de Casablanca joue certes un rôle important dans la détermination de la position du centre de gravité de la population urbaine. Mais cette influence ne remet absolument pas en cause les tendances observées. Le centre de gravité de la population urbaine à l'exclusion de Casablanca se situe à la même latitude que celui de la population urbaine complète, mais à 40 km plus à l'Est (soit à une douzaine de km au Sud de Khemisset, voir carte 76).

b. Le potentiel de population urbaine.

L'accessibilité à la population urbaine telle qu'elle est mesurée par le potentiel de population (sur la notion de potentiel, voir

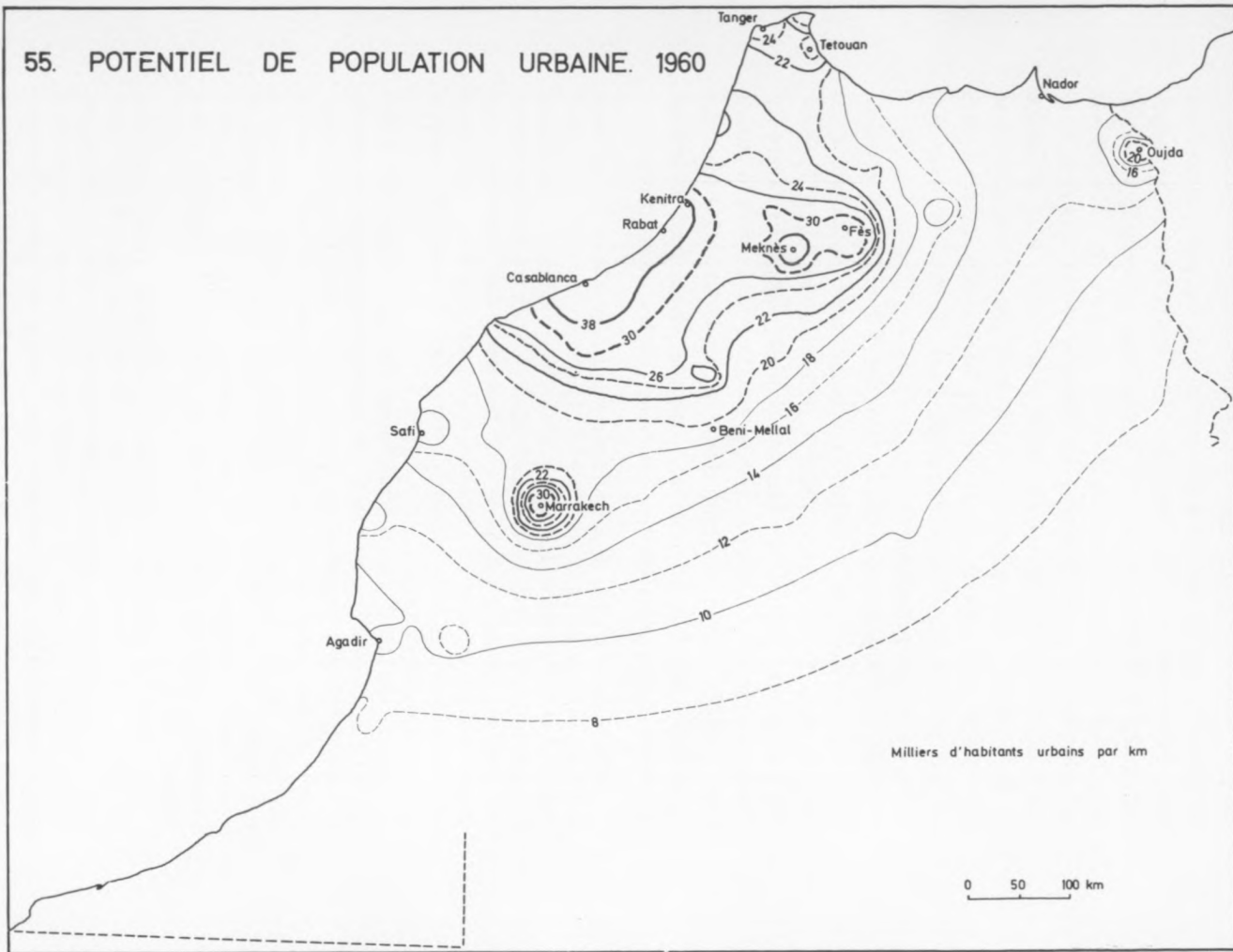
annexe 2), est très variable géographiquement (voir carte 55). La gamme s'étend de quelques milliers d'habitants par km à plus de 38 mh/km (milliers d'habitants urbains par km). La comparaison de ces valeurs avec celles du potentiel de population rurale est intéressante. Les minima sont assez différents puisqu'ils sont respectivement de l'ordre de 6 mh/km et de 20 mh/km. Mais les maxima sont relativement plus rapprochés puisqu'ils sont respectivement de 40 mh/km et 60 mh/km. La différence s'explique par la plus grande concentration géographique de la population urbaine.

La répartition géographique des potentiels de population urbaine présente quelques analogies avec celle des potentiels de population rurale. Le Maroc atlantique apparaît comme une zone de haut potentiel par rapport au reste du pays, et sa partie centrale présente ce caractère d'une manière encore plus nette. Les courbes d'isopotential sont généralement parallèles à la grande dorsale montagneuse marocaine qui sépare le Maroc peuplé et urbanisé de celui qui l'est moins. Mais l'analogie s'arrête là.

Dans le Maroc atlantique central, la zone de potentiel particulièrement élevé est relativement réduite; elle est considérablement plus petite que celle des hauts potentiels de population rurale. Elle est aussi plus « côtière ». L'explication réside d'une part dans le fait même que la population urbaine est naturellement plus concentrée et d'autre part dans le fait que le centre du Maroc atlantique connaît un regroupement de grandes villes particulièrement remarquable. C'est pourquoi l'axe Casablanca-Fès et une large zone rurale autour de lui, bénéficient de potentiels supérieurs à 24-26 mh/km. Evidemment le gonflement de la zone est particulièrement sensible au niveau de Casablanca ce qui permet à la plus grande partie de la Chaouia de jouir de possibilités élevées d'échanges avec l'ensemble urbain. Il en va de même pour la région de Rommani-Khemisset ainsi que pour le Rharb et le Saïs. A l'intérieur de cette zone privilégiée deux maxima se manifestent où le potentiel dépasse largement 30 mh/km: l'axe Casablanca-Kenitra et le Saïs.

Ainsi une grande partie des régions rurales riches et denses du Maroc, bénéficie également d'un potentiel élevé de population urbaine. Le Tadla se trouve dans une situation moins favorable

55. POTENTIEL DE POPULATION URBAINE. 1960



avec un potentiel de 20 mh/km; ce sont également des valeurs de 18 à 22 mh/km qui caractérisent la zone un peu moins riche mais très dense des Abda-Doukkala. Le Nord-Ouest est incontestablement plus favorisé que le Centre-Ouest grâce à la présence de grandes villes sur son territoire et à cause de l'absence de grande ville (hormis Casablanca) dans la région Chaouia-Tadla. L'isolement de Marrakech et de Safi limite leur influence à deux effets: 1) les potentiels ne sont élevés que dans une très petite zone autour de la ville 2) Marrakech infléchit vers le Sud les courbes d'isopotential de 14 à 18 mh/km, mais pas celles des valeurs supérieures.

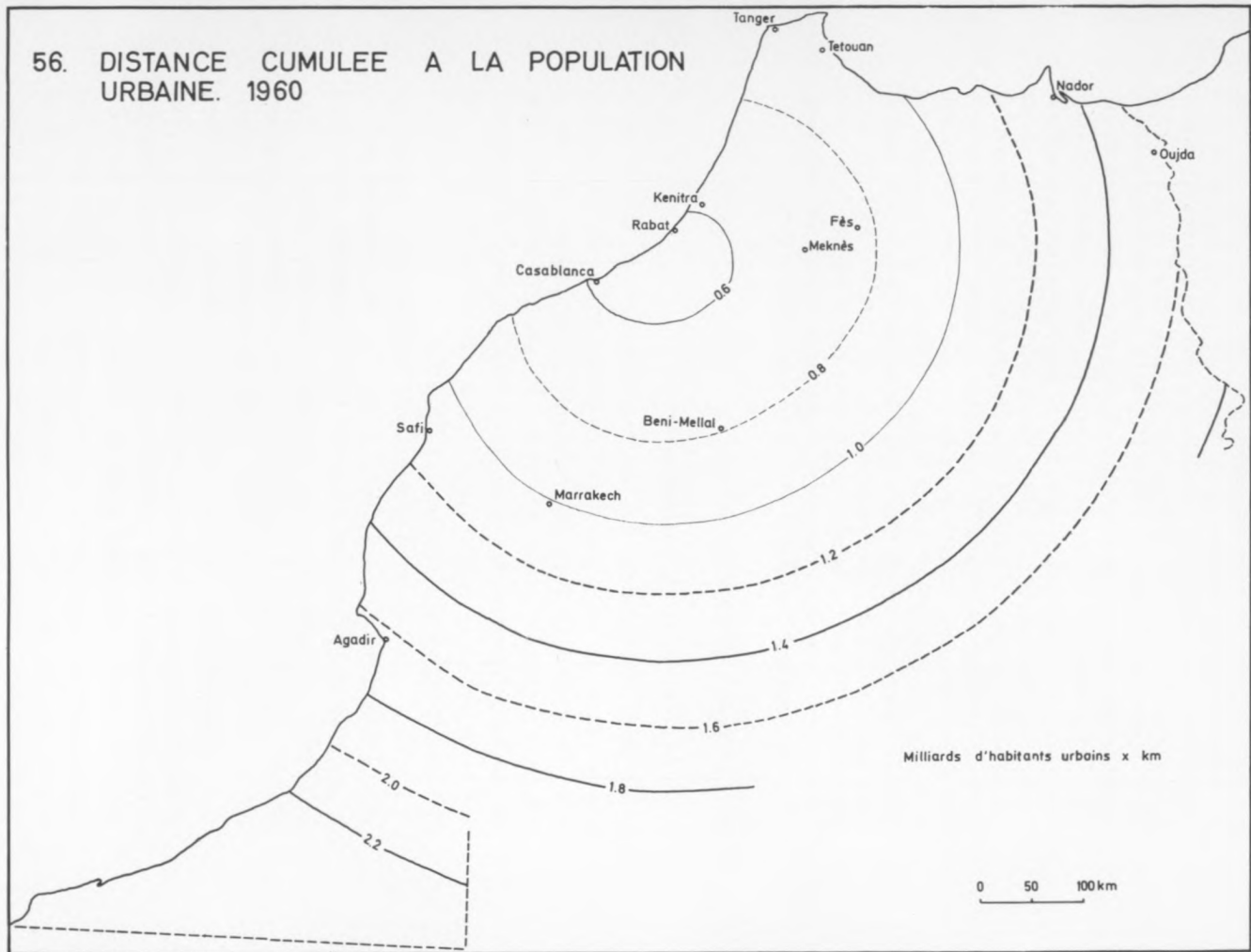
Grâce à l'importante urbanisation des Rif et Prérif occidentaux, le potentiel de population urbaine reste supérieur à 20 mh/km dans toute la zone située à l'Ouest d'une ligne Taounate-Chechaouen, depuis le Rharb jusqu'au Tangérois. Dans le Centre-Ouest, l'accessibilité à la population des villes n'atteint plus pareille valeur au Sud d'une ligne Doukkala-Tadla. La supériorité du Nord-Ouest ne concerne donc pas seulement les zones riches mais encore les zones rurales moins favorisées.

Ailleurs dans le pays, le potentiel de population urbaine est inférieur à 14 mh/km, valeur qui caractérise Al-Hoceima, Midelt et Essaouira. Autour d'Oujda s'observe le même phénomène qu'autour de Marrakech: potentiels élevés à proximité immédiate de la ville et infléchissement des courbes d'isopotential. Cet infléchissement doit cependant être imputé aux autres villes de l'Oriental également. Il permet à la frange méditerranéenne de cette région, de bénéficier de potentiels compris entre 12 et 14 mh/km.

Valable pour 1960, l'analyse précédente l'est aussi pour 1971. Entre ces deux dates en effet, les valeurs du potentiel de population urbaine en chaque lieu ont augmenté de quelque 60 %. Mais l'image géographique de leur répartition est restée quasi-identique. Les seules modifications — légères — concernent la presqu'île tingitane où le potentiel a relativement diminué (de moins de 10 % cependant), et le Souss où il a relativement augmenté suite au développement d'Agadir (qui a complètement effacé les traces du séisme de 1960) et de quelques petits centres voisins.

Les distances cumulées à la population urbaine (valeurs n : voir annexe 2) sont minima dans la zone côtière Casablanca-Rabat (voir carte 56) où elles sont inférieures à $600 \text{ Mh} \times \text{km}$ (millions d'habitants urbains \times km). A partir de cette petite zone, les valeurs n augmentent régulièrement, selon des isolignes dont l'allure est assez elliptique, jusqu'à dépasser $2\,000 \text{ Mh} \times \text{km}$. Le schéma spatial est simple mais il

56. DISTANCE CUMULEE A LA POPULATION URBAINE. 1960



est assez différent de celui qui concerne la population rurale. En effet, la distance cumulée minimum à la population rurale était observée à Oued-Zem, alors qu'elle l'est à Ben-Slimane pour ce qui est des citadins. Ce déplacement vers le Nord-Ouest est bien conforme à ce que l'on sait de la distribution géographique des villes. Mais il apporte aussi bien des modifications, par rapport à la situation d'accès à la population rurale, dans la hiérarchie des différentes portions du territoire national quant à leur valeur u . D'une manière générale, le Nord-Ouest est avantagé par rapport au Centre-Ouest. En effet, Ben-Slimane et Beni-Mellal, égaux vis-à-vis des ruraux, sont très différemment distants des citadins; la distance cumulée de Fès à la population urbaine est inférieure à $800 \text{ Mh} \times \text{km}$, mais elle est supérieure à $1\ 000 \text{ Mh} \times \text{km}$ à Marrakech alors que les deux villes étaient à égale distance de l'ensemble des ruraux; Tanger est mieux située que Marrakech vis-à-vis des citadins alors que la situation est inverse vis-à-vis des ruraux; Oujda est aussi proche des citadins qu'Agadir, ce qui n'est pas le cas en ce qui concerne la population des campagnes. *Le glissement urbain vers le Nord-Ouest est largement confirmé: toutes les mesures le démontrent.*

3. Les degrés de l'urbanisation.

a. Les indicateurs de l'urbanisation.

La mise en relation des densités urbaines et des densités rurales peut se faire par l'intermédiaire des taux d'urbanisation. Ils posent la question de l'unité géographique de base à adopter, comme le fait le problème des densités urbaines. Afin de pouvoir comparer les taux d'urbanisation avec d'autres variables relatives au milieu rural, l'unité choisie est le cercle administratif (superficie moyenne: $5\ 700 \text{ km}^2$).

Plusieurs indicateurs d'urbanisation peuvent être choisis. Le plus élémentaire est sans doute le nombre de villes ou encore le nombre de villes par habitant rural. Il semble cependant préférable de faire intervenir la population des villes et l'on définit alors le taux d'urbanisation globale comme le rapport de la population urbaine d'une unité géographique à sa population totale (rurale et urbaine). Ce taux définit parfaitement le degré d'urbanisation d'une circonscription. Cependant, il peut encourir le reproche de prendre en compte la population des grandes villes alors que celles-ci rayonnent bien au-delà du cercle concerné; l'urbanisation de la grande ville intéresse un certain nombre de cercles. Il en va d'ailleurs de même pour les principales villes moyennes dont le rayonnement peut dépasser

ser les limites de leur cercle. Aussi peut-on définir des taux d'urbanisation partiels: l'un éliminant les grandes villes et l'autre les villes de plus de 20 000 habitants en 1960. Il est peut-être excessif d'éliminer la totalité de la population des villes les plus importantes mais plutôt que d'imaginer d'autres taux intermédiaires, il paraît préférable d'analyser simultanément les taux global et partiels qui viennent d'être définis.

Les divers indicateurs d'urbanisation sont très variables puisqu'ils vont de zéro (cercles sans villes) à des valeurs maximales de 7 villes par cercle, 0.13 ville par millier d'habitants ruraux, 87 % de taux d'urbanisation global, 54 % et 33 % de taux d'urbanisation partiels. La répartition géographique de ces taux ne donne pas une image très différente de celle des densités urbaines. Les fortes densités de citadins correspondent à des taux d'urbanisation élevés et inversement. La différence entre urbanisation et densité urbaine ne devient sensible que là où la densité de population rurale est extrême. Ainsi dans l'Oriental intérieur, la faible densité rurale s'accompagne de taux d'urbanisation élevés malgré une densité médiocre de la population citadine. En revanche, la forte densité rurale des Rif et Prérif occidentaux se traduit par des taux d'urbanisation moyens malgré la densité urbaine relativement élevée. Dans les montagnes pastorales occidentales, les taux d'urbanisation sont souvent assez élevés bien que la densité des villes soit faible.

La signification des taux d'urbanisation est différente de celle des densités urbaines. Elle exprime la relation entre la population d'un territoire d'une part et la vie urbaine que ce même territoire a pu faire surgir d'autre part. Aussi faut-il tenter de mettre le taux d'urbanisation en rapport avec diverses variables, caractéristiques du territoire où s'implantent les villes et susceptibles de contribuer à expliquer le degré d'intensité de l'urbanisation. Ce dernier est souvent mis en rapport avec la densité de population et avec la vitalité des activités exercées par cette population, exprimée sous forme de revenu par exemple. La synthèse de ces deux facteurs peut être exprimée de deux manières: par le produit ou le revenu par habitant, par la notion, déjà largement utilisée dans ce travail, de densité de produit ou de revenu.

Il est évident que la relation ne peut être très étroite entre l'urbanisation d'un territoire et les caractéristiques de son milieu

rural. En effet, les rapports ville-campagne sont loin d'être seuls à alimenter l'activité urbaine. Mais dans la mesure où ils interviennent, il est permis de s'attendre à une certaine relation entre diverses variables rurales et l'urbanisation. Les analyses factorielles menées sur de grands groupes de variables par cercles, incluaient les divers indicateurs d'urbanisation mentionnés ci-dessus. Le taux d'urbanisation global était généralement assez mal représenté (entre 70 et 80 %) par le modèle, ou bien aucun facteur ne prédominait (saturations inférieures à 0.5) parmi ceux qui rendaient compte de sa variation. Les autres indicateurs d'urbanisation, en éliminant les grandes villes qui infléchissent considérablement les taux sans que cette modification soit en rapport avec le cercle qui abrite la ville, sont beaucoup mieux représentés par le modèle et ses facteurs. Ils sont associés au facteur qui exprime le degré de richesse des habitants ruraux (saturations assez élevées sur les variables: produit et revenus par personne, valeur ajoutée agricole par habitant ou par foyer). L'association n'implique cependant pas qu'une corrélation très étroite existe entre ces variables. Le tableau 15 montre en effet que, comme il fallait s'y attendre, aucune corrélation n'est élevée. Mais elles sont néanmoins instructives. Tout d'abord, il faut noter que la distorsion introduite par les grandes villes est telle que le taux d'urbanisation global est médiocrement corrélé aux autres taux. En revanche, les autres indicateurs varient géographiquement d'une manière nettement plus semblable.

Il n'y a aucune relation entre l'urbanisation et la densité de la population rurale. Des zones densément peuplées comme le Rif ou le Prérif oriental sont très faiblement urbanisées alors que des zones peu peuplées comme le Moyen-Atlas ou la région de Guercif-Oujda possèdent davantage de population urbaine. Une importante densité de population rurale n'est donc pas une condition suffisante ni même nécessaire, à l'urbanisation. De plus un certain seuil minimum de densité ne paraît pas requis puisque les villes existent dans les régions les moins peuplées du pays.

La densité du produit ou du revenu rural n'explique guère mieux les taux d'urbanisation. Mais le produit ou le revenu par habitant, c'est-à-dire le degré de richesse ou de pauvreté,

Tableau 15. — *Corrélations entre l'urbanisation et quelques variables rurales. 1960*

Les coefficients de corrélation (exprimés en centièmes) mesurent la relation entre les variables dont les noms figurent en colonnes et les variables dont les noms figurent en lignes.

	Nombre absolu de villes	Nombre de villes par M hab. ruraux	global	Taux d'urbanisation après élimination des	
				villes de plus de 80 000 hab.	villes de plus de 20 000 hab.
Densité de population rurale	1	- 28	10	2	- 17
Densité de produit:					
produit rural global	29	3	29	28	14
revenu des ménages	27	- 5	32	22	6
revenu monétaire des ménages	33	2	33	27	15
Produit par habitant:					
produit agricole	40	37	30	47	47
produit rural global	43	45	28	54	52
revenu des ménages	43	41	30	49	51
revenu monétaire des ménages	42	42	31	49	53
Potentiel de produit rural total	27	1	55	17	- 1
Nombre de villes par habitant	68	100	50	72	81
Taux d'urbanisation: global	53	50	100	41	29
sauf villes de plus de 80 000 h.	62	72	41	100	78
sauf villes de plus de 20 000 h.	65	81	29	78	100

est le groupe de variables dont la liaison avec l'urbanisation est la moins mauvaise; notamment avec les taux d'urbanisation partiels. Cette constatation rejoint les observations qualitatives déjà faites lors de l'analyse de la carte des densités urbaines et selon lesquelles les régions riches étaient davantage urbanisées. La liaison est lâche mais la nature même du phénomène urbain ne permet pas d'espérer davantage. Le lien est cependant positif et sa signification est claire: *la part des activités urbaines que la ville doit à ses relations avec la campagne, dépend largement de la richesse des campagnards*. C'est dans la mesure où cette dernière permet de dégager des surplus utilisables pour une consommation qui dépasse le niveau de subsistance, que les relations avec la ville et donc le besoin de l'urbanisation, se développent. L'urbanisation est également liée, dans une certaine mesure, au fait que la richesse rurale est associée à une activité — comme l'agriculture moderne par exemple — qui, par les effets amont et aval qu'elle entraîne, suscite la création de productions et de services urbanisants. Le fait s'observe dans des régions rurales d'agriculture moderne comme le Rharb, le Saïs, la Chaouia, le Tadla, la Basse-Moulouya, le Souss. Par conséquent, la détermination, pour chaque ville, de la part de ses activités qui est due aux relations qu'elle entretient avec la campagne, apparaît comme une étape importante de la recherche en vue de rendre compte de la variation géographique des degrés d'urbanisation. Cette détermination sera sans doute longue et difficile car elle devra être entreprise cas par cas. Elle permettra de mieux saisir le mécanisme de l'urbanisation.

Si *la liaison entre l'urbanisation et la richesse par personne rurale est moins ténue que celle qui associe l'urbanisation à la densité de produit*, c'est pour la raison suivante: *une densité considérable de gens pauvres ne suscite pas l'apparition de besoins importants au-delà du niveau de subsistance* même si elle parvient à provoquer l'apparition d'une densité non négligeable de produit; c'est, par exemple, le cas du Prérif central et oriental. Au contraire, *une relative aisance des habitants des campagnes*, même si le peuplement est peu dense, *détermine l'apparition d'une certaine masse de besoins que la localité urbaine peut satisfaire*; la densité urbaine sera médiocre mais le taux d'urbanisation sera assez important; c'est par exemple

le cas du versant occidental du Moyen-Atlas et de ses abords, avec les villes de Sefrou, El Menzel, Immouzer, Azrou, Aïn-Leuh, Khenifra, El-Kebab, El-Ksiba et quelques autres; les cercles concernés ont des taux d'urbanisation partiels (villes de plus de 20 000 habitants exclues) compris entre 15 et 21 alors que la moyenne nationale est de 5.

Enfin la corrélation modeste mais positive entre le potentiel de produit rural et le taux d'urbanisation global, rappelle la coïncidence géographique entre les deux phénomènes dans le Maroc atlantique central. La disparition de la corrélation pour les seules villes de moins de 20 000 habitants (et même de moins de 80 000 habitants) est significative du rôle des grandes villes dans la corrélation précédente. Les grandes villes se localisent dans les zones de haut potentiel à concurrence de 72 % de leur population totale (74 % en 1971). Comme nous avons eu l'occasion de le dire à propos de Casablanca et de Rabat, une situation dans une zone de haut potentiel est favorable au développement des grandes villes.

Le degré d'urbanisation est donc inversement lié au degré de pauvreté du monde rural. Mais il l'est dans une mesure que le coefficient de corrélation n'exprime que d'une manière bien imparfaite puisque la variation des variables en cause dépend également d'un autre facteur qu'il n'est pas possible d'évaluer dans l'état actuel de nos connaissances: la part de l'activité urbaine due aux rapports ville-campagne.

Mais la mesure de la relation au niveau du cercle est elle-même imparfaite. En effet, à ce niveau, il est exagéré de prendre en compte la population des plus grandes villes. En revanche, c'est commettre une erreur par défaut que de la négliger complètement. Le choix de plusieurs indicateurs d'urbanisation ne résoud que partiellement le problème. Il est préférable de dépasser le niveau du cercle pour se placer à celui de la région. Dans ce cas, il devient légitime de prendre en compte la totalité de la population urbaine puisque l'aire de rayonnement des grandes villes est incluse dans la région. Mais le problème consiste précisément à choisir judicieusement les régions de manière à ce qu'elles correspondent d'une manière satisfaisante à l'ensemble des aires d'influence des villes qu'elles contiennent.

b. Villes et régions.

Au départ de régions provisoires, l'analyse du milieu rural nous a conduit à distinguer un certain nombre de régions géo-économiques correspondant aux caractéristiques essentielles de l'organisation de l'espace. Le Nord-Ouest, le Centre-Ouest, le Sud-Ouest, l'Oriental et le Sud, peuvent encore être subdivisées en unités plus petites. L'examen de la répartition des villes dans l'espace, lorsqu'il a été effectué régionalement, a repris ce cadre géographique sans qu'aucune contradiction importante n'apparaisse. Il semble bien, en effet, que ce cadre régional convienne également à l'analyse du phénomène urbain. La position centrale des grandes villes par rapport à ces régions, ou littorale, la présence de villes plus petites et généralement plus rares aux marges des mêmes régions, confirme *l'adéquation des structures régionales définies pour le monde rural, à l'étude du fait urbain.*

La difficulté la plus considérable réside dans la présence d'une charnière urbaine particulièrement vigoureuse à la limite des deux grandes régions atlantiques du Nord-Ouest et du Centre-Ouest. L'appartenance de Kenitra à la région du Nord-Ouest ne pose aucun problème. Si Rabat doit également être rattaché au Nord-Ouest (on se rappellera que la plupart des zones de partage entre les deux régions atlantiques passent au Sud de la capitale), il convient cependant de remarquer que son rôle de capitale politique et administrative lui confère, de ce point de vue, un rayonnement national. Quant à Casablanca, il s'agit réellement d'une métropole nationale dont l'influence s'étend à la totalité du territoire du Maroc. Il faut recourir à son aire de rayonnement régional pour la rattacher, sans hésitation possible d'ailleurs (comme on le verra dans la 5ème partie), à la région du Centre-Ouest; sa position géographique dans le cadre des grandes zones rurales le suggérait déjà. Ces rattachements à des régions différentes n'enlèvent rien au fait que la proximité des deux plus grandes villes du pays, crée une zone massivement urbanisée à la rencontre de deux régions bien distinctes.

D'une manière générale, il est admis que la distance est un facteur-clé dans la constitution des réseaux urbains et dans

les rapports qui s'établissent entre les villes de ce réseau. La théorie des places centrales (sur ce sujet, se reporter à Berry et Pred, 61) lui accorde une place de choix parmi les différents facteurs qu'elle invoque. C'est pourquoi les distances entre villes constituent un élément important à considérer lorsqu'il s'agit d'étudier régionalement le fait urbain. Par ailleurs, il a souvent été observé que la vitalité d'une région diminue à mesure qu'on s'éloigne du centre (parfois appelé « core région ») pour se diriger vers la périphérie. Cette dernière est alors moins urbanisée et les agglomérations urbaines y sont plus clairsemées. Le fait urbain ne reprend une densité plus importante que lorsqu'on se rapproche du centre (ou « core region ») de la région voisine. Ces concepts de « core region » et de périphérie sont également à la base d'une théorie actuelle de l'urbanisation (elle est notamment développée par Friedmann, 116 et 117). Selon cette théorie, les zones-limites entre régions se caractérisent par des distances plus grandes entre leurs localités urbaines. Ici aussi, la notion de distance est primordiale.

Sans vouloir considérer que toutes les situations concrètes satisfont à ces théories, il est intéressant d'examiner à cette lumière le cas marocain. C'est pourquoi nous avons procédé à une analyse quasi-géométrique de l'ensemble des villes de 1960: elles ont été soumises à une procédure de groupement (voir l'annexe 3 à propos de cette procédure) fondée sur leurs abscisses et leurs ordonnées. Le processus de regroupement des villes en fonction de leur proximité mutuelle aboutit aux groupes suivants (à la 95^e étape de la procédure):

1) Casablanca, Mohammedia, Ben-Slimane, El-Jadida et les 6 villes de Chaouia: c'est pratiquement le groupe de la Chaouia.

2) Rabat, Kenitra, Mehdiya, Sidi-Yahia, Khemisset, Tiflet et Rommani: c'est le groupe de la meseta du Nord-Ouest, avec les villes du Sud-Ouest du Rharb.

3) Fès et toutes les villes de sa province sauf Taounate; Meknès et toutes les villes de sa province sauf Khenifra et El-Kebab; Ahermoumou, Sidi-Kacem, Sidi-Slimane; c'est le groupe de Fès-Meknès avec les villes du Sud-Est du Rharb.

4) Tanger, Tetouan et les petites villes voisines, Chechaouen: le groupe de Tanger.

5) Larache, Ksar-el-Kebir, Ouezzane, Asilah, Souk-el-Arba et Mechra: le groupe des villes moyennes du Nord, avec les localités du Nord du Rharb.

6) Taza, Taounate, Al-Hoceima et Targuist: groupe lâche du Rif oriental.

7) Berkane et les villes de la Basse-Moulouya, Nador et Segangan: le groupe du Nord-Est.

8) Oujda, Berguent et les 5 villes minières voisines, dans l'Est de l'Oriental.

9) Guercif, Taourirt, El-Aïoun et Debdou, vers la moyenne Moulouya.

10) Bouarfa, Tendirara et Figuig, dans le Sud de l'Oriental.

11) Khouribga et les villes minières voisines, Oued-Zem, Boujad, El-Borouj et Fkih: le groupe du plateau des phosphates avec Fkih (Tadla).

12) Khenifra, El-Kebab, Zaouia, El-Ksiba et Kasba-Tadla.

13) Beni-Mellal, Ouaouizarht, Azilal, Demnate et Kelaa.

14) Safi, Jemaâ-Shaïm, Oualidia, Sidi-Bennour, Chemaïa, Youssoufia, Ben-Guerir: le groupe des Abda-Doukkala et des plateaux voisins.

15) Marrakech et Amizmiz.

16) Essaouira et Tamanar.

17) Agadir et les autres villes de sa province: le groupe du Sud-Ouest.

18) Ouarzazate et Zagora.

19) Ksar-es-Souk, Rich, Midelt et Aouli, sur la route du Tafilalet.

20) Erfoud, Rissani, Goulmima et Tinerhir.

21) Tarfaya, encore isolé.

Plusieurs petites régions géographiques classiquement reconnues, apparaissent nettement en se caractérisant par un ensemble de villes plus proches les unes des autres que des villes voisines. Cette régionalisation tolère parfois quelques écarts de faible ampleur. C'est ainsi que s'individualisent: la Chaouia, la meseta de Rabat, le centre du Sebou (Fès et Meknès) associant le Saïs et le Moyen-Atlas proche, deux groupes dans le Nord, le Nord-Est, l'Oriental, la Moyenne-Moulouya, le plateau des phosphates, les Abda-Doukkala, le Sud-Ouest. Ces di-

vers exemples renforcent la cohésion que ces petites régions possèdent déjà sur le plan rural.

En revanche, d'autres régions pourtant très homogènes, sont écartelées quant à leurs villes: le Rharb et le Tadla. Il s'agit de régions dont l'occupation intensive est relativement récente et dont l'urbanisation est plus récente encore (plus encore pour le Rharb que pour le Tadla). Les localités urbaines se sont installées près de la périphérie en général, ce qui entraîne comme conséquence une tendance au rattachement à des groupes urbains de zones voisines. Cette circonstance doit évidemment céder le pas à l'unité géographique incontestable de chacune de ces deux régions. En fait, leur développement agricole de type moderne contribue chaque jour davantage à unir les localités urbaines régionales et non à les séparer. Ces deux cas montrent les limites évidentes d'une utilisation trop rigide de la notion de distance.

Il convient encore de remarquer que l'analyse confirme l'isolement relatif des groupes de villes qui jalonnent la partie la moins riche de l'anneau du Centre-Ouest: le groupe de Safi est le plus important (la zone est encore assez riche), celui de Kelaa l'est déjà moins; quant à Essaouira et à Marrakech, elles apparaissent très isolées. La configuration annulaire du Centre-Ouest ne favorise évidemment pas la constitution de groupes de villes importants; d'autant plus que l'anneau est particulièrement étroit et aussi plus faible dans sa moitié méridionale. L'organisation territoriale du Nord-Ouest est toute différente. Elle est centrée sur une zone forte, ce qui permet plus aisément la constitution de groupes de villes comprenant chacun un nombre important d'unités. *Le type d'organisation de l'espace rural exerce donc une influence certaine sur le mode de regroupement des villes sur la base de leur proximité*, ou sur la constitution de grappes de villes si l'on préfère.

Au delà de la 95^e étape, les regroupements se poursuivent pour ne plus laisser que 11 groupes à l'étape 104: ceux de Casablanca, de Rabat et de Bouarfa restent inchangés; le groupe de Taza a rejoint celui de Fès; le Nord s'est unifié en regroupant Tanger et Larache; rassemblement des groupes de Khouribga, Beni-Mellal et Khenifra, ce qui reconstitue le Tadla; Marrakech rejoint Safi; le Sud voit toutes ses villes regroupées; il en va

de même pour l'Oriental; enfin Essaouira est si bien isolée que le regroupement, ignorant du Haut-Atlas, la range avec le Souss! Ultérieurement, l'existence de la charnière Casablanca-Rabat exerce ses effets: les deux grappes de villes se rejoignent. C'est la seule différence importante entre la procédure de regroupement et l'analyse géographique qui rattache sans aucune ambiguïté le groupe de Rabat à la région du Nord-Ouest. La coupure véritable se situe entre les deux plus grandes villes du pays, malgré leur proximité, et non pas dans le Rharb. Pour le reste, *les dernières étapes de la procédure de regroupement confirment la validité des grandes régions déjà reconnues*, sur le plan de la répartition géographique des grappes urbaines. En effet, le Nord-Ouest est constitué par la réunion du Nord et du groupe de Fès; l'Oriental se complète par l'adjonction du groupe de Bouarfa; le Sud et le Sud-Ouest (avec Essaouira en trop) étaient déjà constitués; le Centre-Ouest enfin se forme par regroupement des grappes de Casablanca, Khouribga et Marrakech. Les quelques différences entre ces groupes finals et les régions rurales sont le fait de quelques villes seulement, que leur isolement caractérise: Essaouira classé avec le Sud-Ouest alors qu'elle fait incontestablement partie du Centre-Ouest; Al-Hoceima à propos de laquelle l'hésitation est permise entre Nord-Ouest et Nord-Est; l'oasis de Figuig qui, bien que saharienne, est regroupée avec l'Oriental; Khenifra, à la limite intérieure du Centre-Ouest et du Nord-Ouest.

La conclusion qui découle de cette analyse revêt plusieurs aspects. D'une part, la distribution des villes sur le territoire est loin d'être quelconque: *des grappes de villes s'observent*, de plus en plus complexes à mesure qu'elles se regroupent. Ensuite, la constitution de ces grappes n'est pas indifférente au milieu géographique; au contraire, *les grappes correspondent souvent à des régions rurales* et ce aux divers niveaux auxquels on peut se placer. Finalement, *ces conclusions tendent à confirmer la théorie des « core régions » avec affaiblissement des périphéries*. C'est ce que nous avons déjà noté à propos de l'analyse du monde rural. Il semble d'ailleurs que cette conception de l'organisation de l'espace soit valable pour de petites régions aussi bien que pour les plus grandes. La vérification expérimentale n'est pas parfaite et des disharmonies ont été

relevées. Elle tiennent à l'isolement urbain ou à des circonstances particulières comme pour le Rharb (circonstances évoquées à la page précédente). Elle sont cependant insuffisantes pour conduire au rejet de la théorie. Cette dernière tire toute sa signification de la logique qui la soutient: une zone rurale plus riche ne se termine qu'au contact d'une zone plus pauvre; à sa périphérie par conséquent, l'aire d'influence des villes ne peut plus être symétrique dans son intensité et celle-ci se réduit: l'importance de l'urbanisation s'en trouve diminuée. Le raisonnement implique que les relations ville-campagne jouent un certain rôle dans le phénomène d'urbanisation. C'est bien ce qui ressortait des analyses précédentes consacrées aux densités urbaines et aux taux d'urbanisation.

c. Régions et taux d'urbanisation.

Au niveau de la grande région, toutes les villes peuvent être prises en compte pour établir le taux d'urbanisation. Les grandes régions qui seront envisagées sont: le Nord-Ouest, le Centre-Ouest, le Sud-Ouest, le Sud et l'Oriental. Le Nord-Ouest, limité par le seuil de Taza, le faite du Moyen-Atlas et la ligne Mohammedia-Khenifra, peut être divisé en deux parties comme le suggère le regroupement des villes: le Nord (presqu'île tingitane et Rif) et le Sebou. Le Centre-Ouest, limité par les Atlas, comporte également deux sous-régions soulignées à la fois par des caractéristiques rurales différentes et par le mode de groupement des villes: la région de Casablanca qui correspond à la zone septentrionale riche, et la région de Marrakech qui constitue la moitié méridionale (correspondant approximativement à la province de Marrakech en 1960) plus pauvre. L'Oriental, sur le plan urbain, ne se laisse pas partager aussi aisément que sur le plan rural où le Nord-Est se distinguait nettement des zones intérieures; il constitue une seule région dominée par Oujda. Dans le Sud, la disposition des villes dans l'espace suggère d'envisager ensemble la Haute-Moulouya et les zones sahariennes. Le Sud-Ouest enfin, Souss et Anti-Atlas occidentale, doit être considéré avec prudence; en effet il ne compte que 5 villes (dont 3 sont très proches l'une de l'autre), ce qui est peu; en outre, le cas d'Agadir fait problème: la ville devait avoir environ 40 000 habitants en 1960 alors que 17 000 seulement ont été recensés, suite au récent séisme; la période qui a suivi 1960 fut celle de la remise en route de l'économie, rapide, suivie avec un certain décalage par la reconstruction; certains indicateurs d'activité que nous avons utilisés portent sur cette période de changements rapides, et d'autres pas; il y a donc une distorsion certaine dans les évaluations relatives à Agadir et il n'a pas été possible de les éviter; une marge de sécurité importante doit donc être prise à propos des données urba-

nes relatives au Sud-Ouest; c'est pourquoi le Sud-Ouest figure dans certains tableaux alors qu'il est éliminé de certains autres (lorsque l'homogénéité des données est jugée insuffisante).

Par conséquent, on distinguera généralement neuf régions dans les analyses qui suivent: Nord, Sebou, région de Casablanca, région de Marrakech, Nord-Ouest, Centre-Ouest, Sud-Ouest, Sud, Oriental. Les régions ne seront que 8 si le Sud-Ouest est éliminé.

Le taux national d'urbanisation est de 29 % en 1960 (devenu 35 % en 1971). Régionalement il varie de 5 % à 45 % (tableau 16). L'opposition entre le Maroc atlantique et le reste du pays est nette, mais elle n'est cependant pas à la mesure des oppositions de densités. En effet si l'ensemble formé par le Nord-Ouest et le Centre-Ouest compte près de 90 % des urbains, son taux d'urbanisation n'est cependant que de 34 % alors que celui du reste du pays (Sud-Ouest, Sud et Oriental) s'élève à 13 %. La différence est cependant très sensible et elle peut être mise en rapport avec le produit ou le revenu par habitant (tableau 16) puisque cette variable se trouve dans une certaine mesure liée au taux d'urbanisation. Ce dernier est 2,6 fois plus élevé dans le Maroc atlantique alors que le produit brut rural par habitant rural est 1,4 fois supérieur, que le revenu des ménages l'est 1,6 fois et que le revenu monétaire des ménages l'est 1,8 fois. *Du Maroc aride au Maroc atlantique, l'urbanisation semble donc s'être développée plus rapidement que n'a diminué la pauvreté du milieu rural.* L'explication réside pour une part dans le fait que la propension marginale à consommer des biens et services d'origine urbaine, s'accroît avec le niveau de revenu comme le montre l'analyse des structures de consommation (La consommation et les dépenses des ménages marocains musulmans, 4). Or les campagnes atlantiques sont en général moins pauvres que les autres. Si elle était connue, l'analyse des consommations intermédiaires conclurait dans le même sens. Mais une autre part de l'explication réside aussi dans les éléments urbains indépendants des relations ville-campagne; il est clair, par exemple, que les relations du Maroc avec l'extérieur influencent bien davantage les villes du Maroc atlantique que les autres.

Le développement urbain plus important du Nord a déjà été mentionné et expliqué par des facteurs étrangers au milieu rural. Le taux d'urbanisation de cette région est de 35 % et même davantage si l'on estime devoir rattacher les environs d'Al-Hoceima au Nord-Est comme le suggère l'analyse du milieu rural. Il s'agit pourtant d'une région pauvre où le revenu moyen par habitant rural est de l'ordre de 280 DH. Le cas de la partie intérieure de l'Oriental (l'Oriental à l'exclusion de la Basse-Moulouya et de la région de Nador) est plus étonnant encore. La région est moins pauvre que le Nord puisque le revenu par habitant rural y atteint 380 DH, mais le taux d'urbanisation est particulièrement élevé: 45 %. Les cas d'Oujda et des villes minières, déjà invoqués, expliquent ce taux élevé. Les 6 villes minières (mines ou activités liées aux mines) totalisent 44 000 habitants; les éliminer ne diminue cependant guère le taux d'urbanisation qui est ramené à 39 %. La présence de 71 000 Algériens, la plupart des réfugiés rentrés en Algérie après 1962, relève légèrement le taux puisque l'urbanisation de ces Algériens est de l'ordre de 60 %. Mais Oujda, qui représente près des 2/3 de la population urbaine de cette région, domine les explications qui peuvent être apportées. Aussi, compte tenu du rayonnement de la ville, il convient d'envisager l'Oriental comme un tout, frange méditerranéenne et plateaux intérieurs. Même dans ce cas, la région jouit d'un taux d'urbanisation important: 27 %.

L'urbanisation peut encore être exprimée en nombre de villes par million d'habitants ruraux (tableau 16). L'indicateur est plus homogène que le taux d'urbanisation. Car si les villes sont plus petites dans le Maroc non atlantique, elles ne sont guère moins nombreuses par rapport à la population rurale. La présence du fait urbain auprès des ruraux est moins variable que ne l'est l'intensité du peuplement urbain. Le caractère exceptionnel de l'indicateur pour l'Oriental est largement dû à l'abondance relative des petites villes minières. Sans elles, l'Oriental voit son indice ramené à 19 ce qui n'est pas très différent des autres indices régionaux.

Les enseignements à retirer de la comparaison du taux d'urbanisation avec diverses variables rurales sont partiellement analogues aux conclusions tirées de la même comparaison effectuée au niveau des cercles. Ainsi le tableau 16 montre que la relation entre le taux d'urbanisation et la densité de la population rurale est très lâche. La faible densité du Sud et de l'Oriental ne les empêche pas de connaître une urbanisation très différente. Des taux d'urbanisation peu différents caractérisent des régions très diverses par la densité de leur peuplement comme le Sud et le Sud-Ouest. De la même manière, une urbanisation différen-

Tableau 16. — *Urbanisation régionale et quelques variables rurales. 1960*

Régions	Densité pop. rurale (h/km ²)	Taux urban.	Nombre villes par M hab.	Par habitant rural (DH)			Par km ² (m DH)		
				PIB rural	Revenu ménages		PIB rural	Revenu ménages	
					total	monét.		total	monét.
Nord	47	35	17	290	280	160	13.4	13.0	7.3
Sebou	40	33	15	480	470	350	19.5	18.9	14.3
Région de Casablanca	42	45	17	640	590	480	27.0	25.0	20.2
Région de Marrakech	38	20	7	370	340	190	14.1	13.0	7.4
Nord-Ouest	42	34	15	440	420	310	18.2	17.7	12.8
Centre-Ouest	40	35	12	500	470	330	20.2	18.6	13.4
Sud-Ouest	25	7	7	250	240	140	6.4	6.2	3.6
Sud	5	5	13	350	280	170	1.7	1.4	0.9
Oriental	12	27	27	370	320	210	4.6	3.9	2.6
MAROC	20	29	14	430	400	280	8.4	7.8	5.5

te caractérise les régions également denses de Casablanca, Marrakech et du Sebou.

La relation est tout aussi peu significative entre le taux d'urbanisation et la densité de produit rural ou de revenu rural. Elle est excellente lorsqu'on ne considère que le Sud, le Sud-Ouest, les régions de Marrakech et Casablanca, le Sebou: l'urbanisation augmente proportionnellement à la densité du produit ou des revenus. Mais le Nord et l'Oriental font exception par leur urbanisation plus forte que leur densité rurale ne le laisserait prévoir. Le fait que l'urbanisation du Nord et de l'Oriental s'explique dans une certaine mesure (malheureusement impossible à quantifier actuellement) par des causes étrangères au monde rural, ne peut guère être invoqué comme argument aussi longtemps qu'on ne pourra démontrer que ces facteurs extérieurs jouent davantage dans ces deux régions qu'ailleurs.

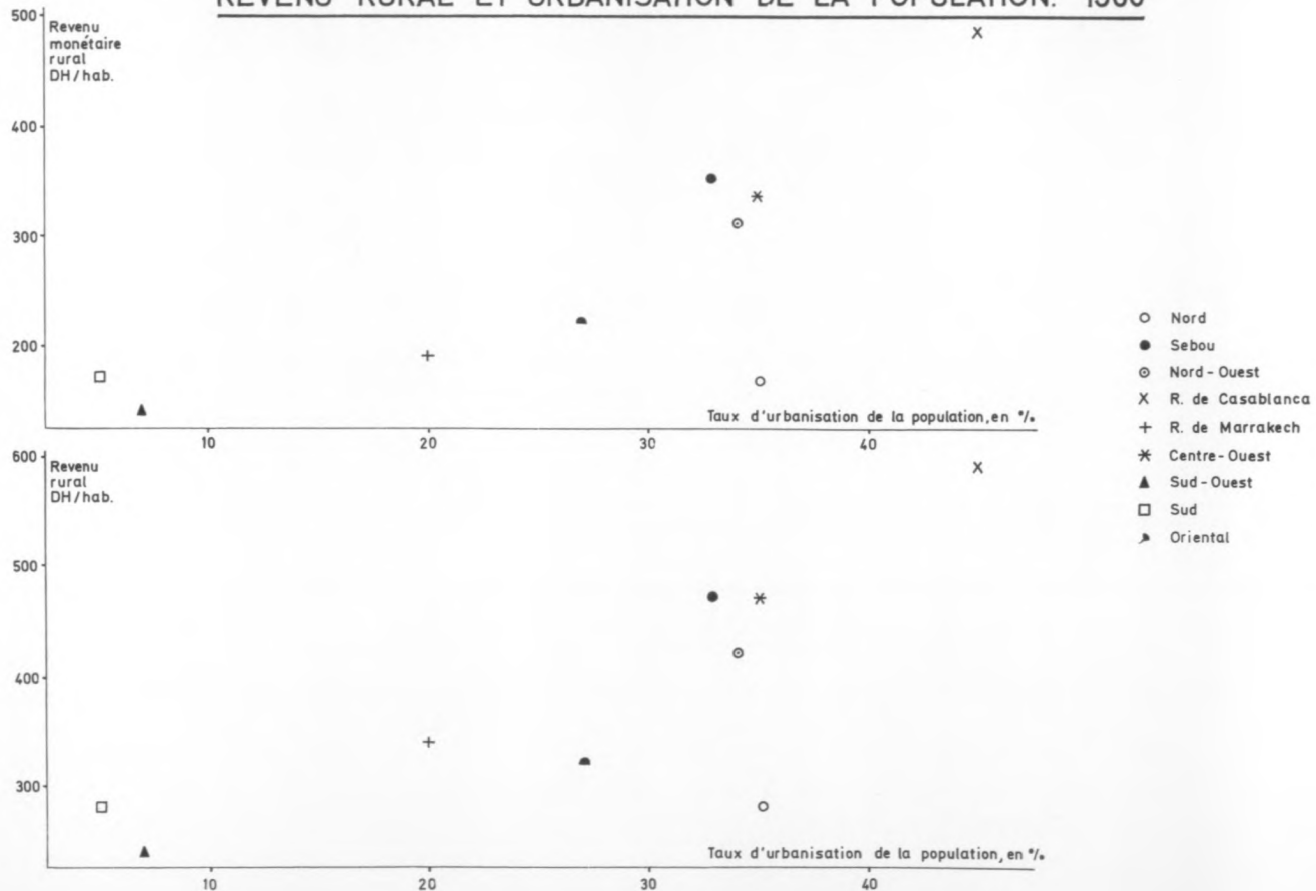
La relation entre le taux d'urbanisation et le revenu par habitant est meilleure (figure 3). L'Oriental ne fait plus figure d'exception à la règle qui fait s'accroître l'urbanisation en même temps que la richesse rurale. Le Nord reste cependant différent des autres régions sous ce rapport, même s'il s'en écarte moins sensiblement que dans le cas des densités de produit.

Par conséquent, la conclusion de l'étude régionale rejoint la précédente. *Le taux d'urbanisation s'accroît avec la richesse rurale.* La relation apparaît avec plus de netteté qu'au niveau, en soi plus ambigu, du cercle. Si l'on admet que la présence d'Oujda interdit de considérer l'Oriental non méditerranéen comme une région, du point de vue qui nous concerne, seul le Nord fait exception à la règle. La relation n'est pas linéaire, elle est légèrement curviligne en ce sens que le taux d'urbanisation ralentit sa progression à mesure que le revenu par habitant rural s'élève. On peut donc observer que, d'une manière générale, *une relation non linéaire s'établit entre le revenu des habitants d'une région et le taux d'urbanisation de cette région.*

La modification subie par les taux d'urbanisation, suite à l'augmentation de la population survenue entre 1960 et 1971, est assez modérée sauf au Sud du Haut-Atlas où elle est forte.

Figure 3

REVENU RURAL ET URBANISATION DE LA POPULATION. 1960



Elle ne remet pas en cause la relation qui vient d'être mise en évidence. Au contraire elle tend à la renforcer quelque peu. En effet, les accroissements régionaux du taux d'urbanisation sont les suivants:

Nord: 11 %	R. de Casablanca: 15 %	Sud et Sud-Ouest: 100 %
Sebou: 18 %	R. de Marrakech: 20 %	Oriental: 8 %

L'Oriental et le Nord connaissent l'accroissement le plus faible, ce qui rapproche ces deux régions de la tendance générale. L'Oriental s'y intègre, tandis que le Nord apparaît comme une exception un peu moins vive. Le cas du Sud et du Sud-Ouest est particulier à cause de la renaissance d'Agadir et de la promotion de plusieurs localités du Sud au rang de ville (Ifni, Dcheira et Tantan ensemble, font 70 % de la population urbaine du Sud en 1960).

Le taux d'urbanisation ne s'exprime pas seulement en termes de population. En effet, il peut encore être calculé en termes de produit ou de revenu. Les différents taux figurent au tableau 17; ceux du Sud-Ouest ont été mis entre parenthèses suite à la remarque faite ci-dessus concernant Agadir: ils sont surévalués par rapport à celui de la population. Tous les taux exprimés en valeur sont supérieurs à ceux qui s'expriment en termes de population puisque la productivité des activités urbaines est supérieure à celle des activités rurales, en moyenne. Mais ils sont bien corrélés. Cependant la relation n'est pas parfaite car la variation des revenus urbains par habitant n'est pas géographiquement parallèle à celle des revenus ruraux par habitant. C'est ainsi que dans les régions rurales les plus pauvres, l'augmentation des taux par rapport au taux en termes de population, est proportionnellement plus importante que dans les autres régions; c'est le cas pour le Sud, le Nord et, dans une moindre mesure, la région de Marrakech. La constatation se vérifie pour les trois taux en termes monétaires mais tout particulièrement pour celui qui concerne les revenus monétaires puisque ceux-ci diffèrent d'autant plus des revenus totaux que le milieu rural est pauvre.

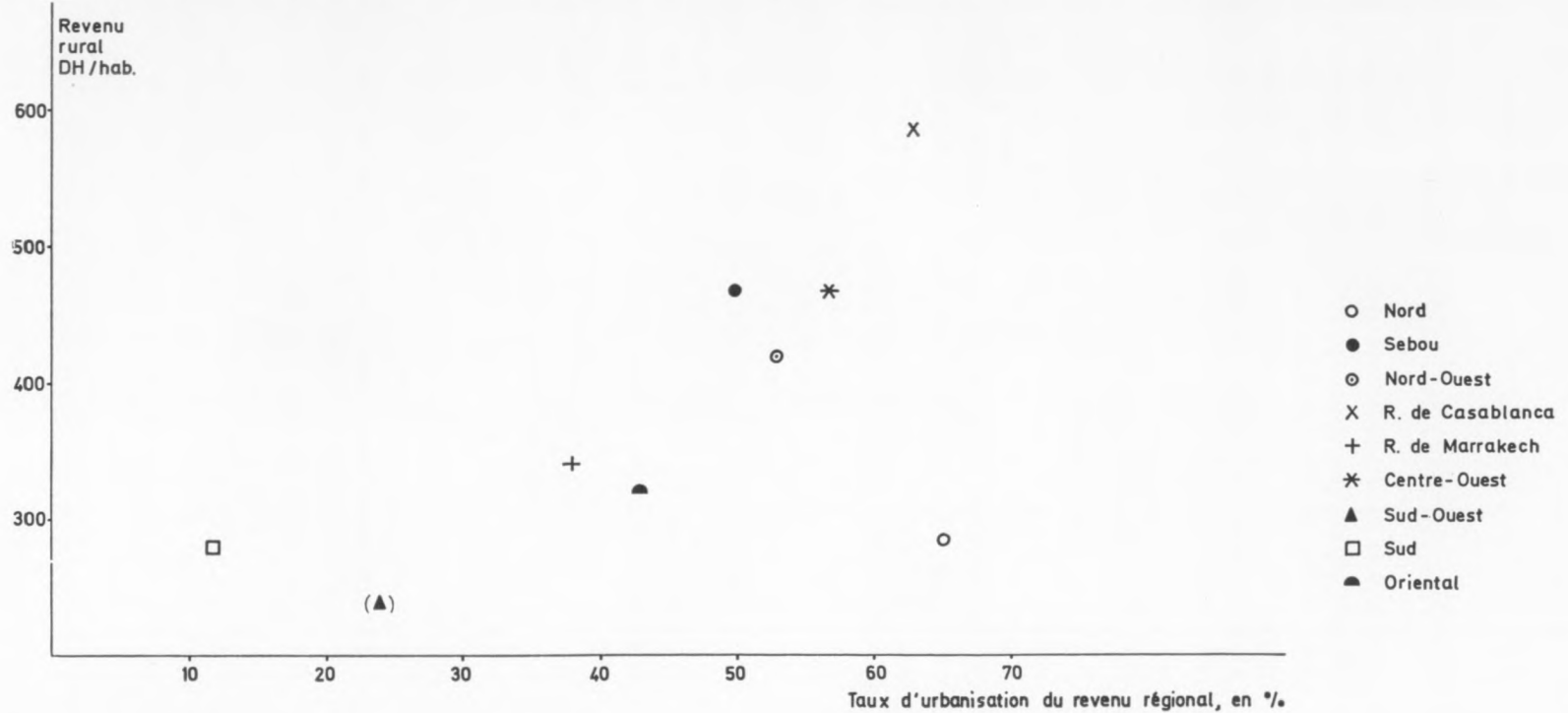
La mise en relation du revenu par habitant rural et du taux d'urbanisation exprimé en termes de revenus, met en évidence une bonne liaison des deux variables (voir figure 4). La rela-

Tableau 17. — *Taux d'urbanisation régionaux. 1960*

Régions	Taux d'urbanisation selon				Régions	Taux d'urbanisation selon			
	Pop.	PIB	Revenu ménages			Pop.	PIB	Revenu ménages	
			tot.	monét.				tot.	monét.
Nord	35	70	65	77	Centre-Ouest	35	63	57	64
Sebou	33	55	50	57	Sud-Ouest	7	(30)	(24)	(35)
R. de Casablanca	45	70	63	68	Sud	5	12	12	17
R. de Marrakech	20	43	38	52	Oriental	27	47	43	53
Nord-Ouest	34	58	53	61	MAROC	29	58	52	60

Figure 4

REVENU RURAL ET URBANISATION DU REVENU REGIONAL. 1960



tion est non linéaire et du même type que celle qui concerne le taux d'urbanisation exprimé en termes de population (voir figures 4 et 3). Le Nord fait encore figure d'exception puisqu'il est une région rurale pauvre et que, par conséquent, l'urbanisation en termes de revenus y apparaît comme particulièrement élevée. De sorte que finalement, *la prise en compte d'un taux d'urbanisation en termes de revenus* confirme les conclusions obtenues précédemment.

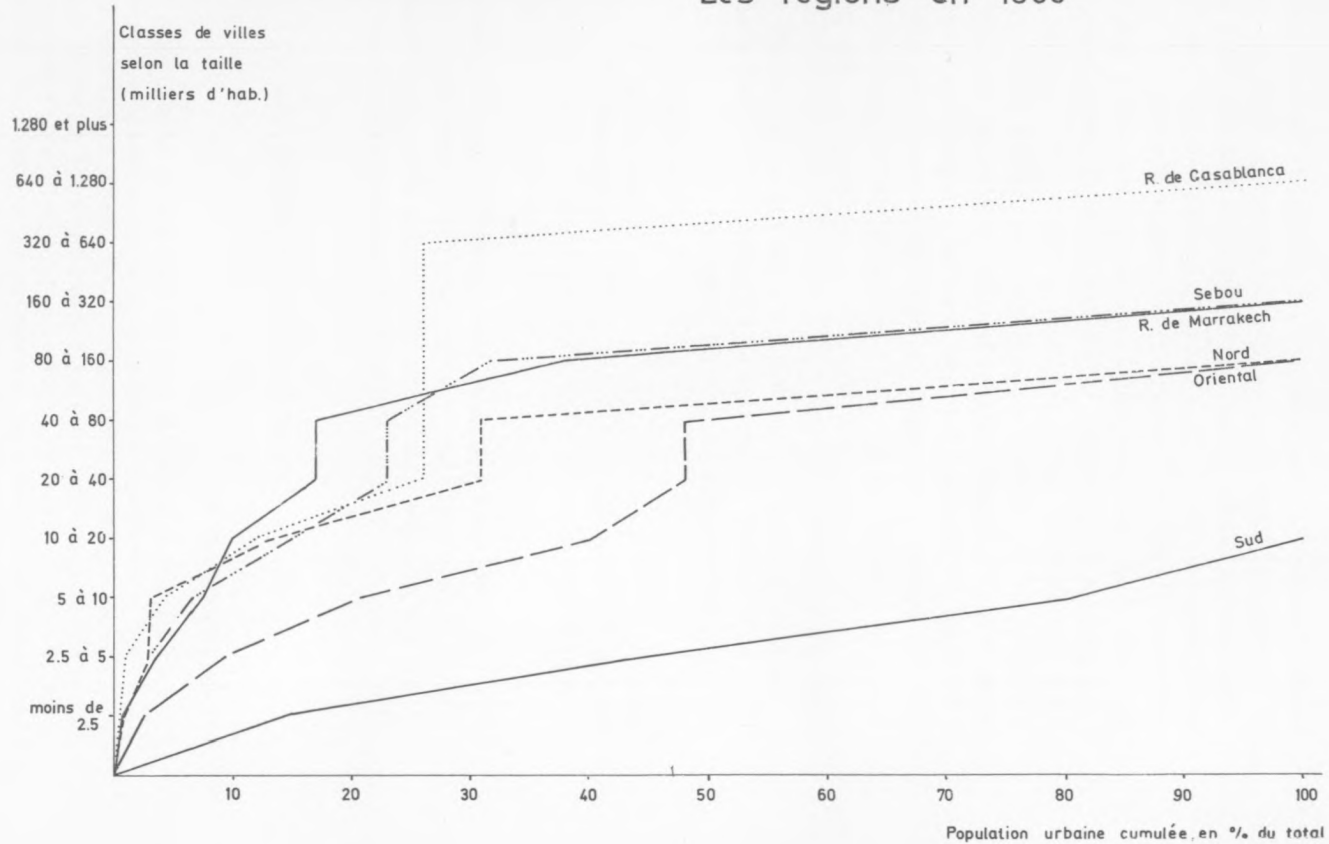
d. L'urbanisation et sa structure.

Le rôle des grandes villes est généralement prépondérant dans la valeur du taux d'urbanisation des régions où cette catégorie de ville existe. En effet, la part des villes de plus de 80 000 habitants dans la population urbaine régionale est de 52 % dans l'Oriental et elle est comprise entre 69 % et 80 % dans les autres régions. Le taux de l'urbanisation par les seules grandes villes, dans les régions où elles existent (c'est-à-dire partout sauf dans le Sud et le Sud-Ouest), varie de 14 dans l'Oriental et 16 dans la région de Marrakech à 25 dans le Nord et le Sebou et 34 dans la région de Casablanca. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de constater une bonne relation entre le taux d'urbanisation total et celui des seules grandes villes. Mais en réalité, la qualité de la relation dépend également des villes plus petites puisque le volume de leur population influence le taux d'urbanisation global. Par conséquent la relation entre les populations des villes de diverses tailles au sein d'une région n'est pas indifférente. Afin de le montrer, un graphique peut être établi qui porte en ordonnée les différentes classes de villes selon leur taille, et en abscisse la population des villes, cumulée et exprimée en pourcentage de la population urbaine totale régionale (figure 5).

Les courbes obtenues pour chaque région ont une allure générale assez semblable qui témoigne d'une distribution diversifiée des villes selon la taille (la question sera reprise plus loin). En général, plus le fait urbain régional comprend des villes de dimension importante, plus la part des petites villes dans le total urbain diminue. En d'autres termes, les villes plus grandes viennent s'ajouter aux localités plus petites sans entraîner la

LA POPULATION URBAINE SELON LA TAILLE DES VILLES

Les régions en 1960



multiplication de leur nombre; ou encore *le réseau régional se hiérarchise selon la taille sans accroître sa base de petites villes dans la même proportion*. C'est ainsi que les villes d'une taille inférieure à un seuil donné occupent une part de moins en moins grande de la population urbaine régionale, à mesure que l'on passe d'une région à une autre comportant des villes plus grandes (voir figure 5). La régularité de cette observation n'est pas parfaite puisque plusieurs courbes se croisent, mais l'ampleur de ces chevauchements est relativement modeste. Certaines caractéristiques régionales déjà notées se trouvent encore mises en évidence par ces courbes: l'importance prise par les très petites villes dans le Sud; importance des villes de moins de 10 000 et de moins de 20 000 habitants dans l'Oriental; au contraire, faible représentation de la catégorie des petites villes dans le Nord.

Le taux d'urbanisation des villes de moins de 20 000 habitants varie moins, d'une région à l'autre, que le taux d'urbanisation global. En effet, ce taux est le suivant:

Nord:	4,6 %	Nord-Ouest:	5,0 %
Sebou:	5,0 %	Centre-Ouest:	3,9 %
Région de Casablanca:	5,4 %	Sud-Ouest:	6,9 %
Région de Marrakech:	2,0 %	Sud:	5,4 %
		Oriental:	10,7 %

Les villes de cette catégorie sont présentes partout (même si l'intensité de cette présence varie) indépendamment de la localisation des grandes villes. Leur rôle auprès de la population rurale consiste à assurer les biens et services urbains de base.

II. LE DÉVELOPPEMENT DE L'URBANISATION

1. *La population urbaine avant 1960.*

La difficulté de définir la ville en 1960 a déjà été soulignée. Lorsqu'il s'agit d'une époque lointaine et qu'aucun document susceptible de nous éclairer n'existe, la difficulté est insurmontable. Il faut bien admettre qu'elle l'est, en effet, pour un nombre important de petites localités dont la date de naissance, en tant que petite ville, est indéterminable. Les divers recensements et dénombrements opèrent une distinction entre la population rurale et la population urbaine mais, tout comme

Tableau 18. — *Effets de la modification du « seuil urbain »*

	Population urbaine (milliers)	Nombre de villes	Part de la pop. urbaine éliminée
1926 Toutes « villes »	832	68	—
« Villes » de plus de 1 000 habitants	823	52	1.0 %
« Villes » de plus de 2 000 habitants	807	41	3.0 %
1936 Toutes « villes »	1 408	103	—
« Villes » de plus de 1 000 habitants	1 393	81	1.0 %
« Villes » de plus de 2 000 habitants	1 354	54	3.7 %
1952 Toutes « villes »	2 588	110	—
« Villes » de plus de 1 000 habitants	2 586	107	0.1 %
« Villes » de plus de 2 000 habitants	2 552	85	1.4 %

actuellement, ils ont pu apprécier le fait urbain de manière fort diverse. Il arrive que les listes de villes pèchent par excès lorsqu'elle mentionnent de très petites localités qui, même aujourd'hui, ne présentent pas de caractères urbains. Ces dernières sont facilement éliminées. Mais la correction devient une gageure lorsque la liste pêche par défaut c'est-à-dire lorsqu'elle omet de mentionner une localité dont les caractères urbains commencent à se manifester. La difficulté est de même nature si la liste a mentionné comme urbaine une localité qui allait peut-être le devenir mais qui ne pouvait encore être considérée comme telle. Il est bien évident que tous ces problèmes ne peuvent trouver de solution satisfaisante. Il est cependant possible de connaître la population passée des localités urbaines actuelles, mais cela n'indique pas à partir de quel moment l'agglomération peut être considérée comme une petite ville. La solution la plus simple consiste à fixer un seuil de population en deçà duquel aucune agglomération ne sera considérée comme urbaine. Appliqué à la liste des villes de 1960, le critère reste grossier mais il évite le risque de sélectionner des localités sans aucun avenir urbain. Le niveau auquel le seuil sera fixé ne présente pas une importance capitale du point de vue qui nous occupe. En effet, le poids des villes (ou localités assimilées) qui seront éliminées sera faible par rapport à celui de la population urbaine dans son ensemble; leur rôle dans l'organisation de l'espace marocain est très modeste. Une partie de celles qui n'auront pas été retenues mérite d'ailleurs sans doute de ne pas l'être. Si la popu-

lation urbaine n'est modifiée que de façon négligeable par une modification du seuil urbain, le nombre de localités l'est cependant davantage (voir tableau 18). Mais les taux d'urbanisation et les densités urbaines ne seront pratiquement pas affectés.

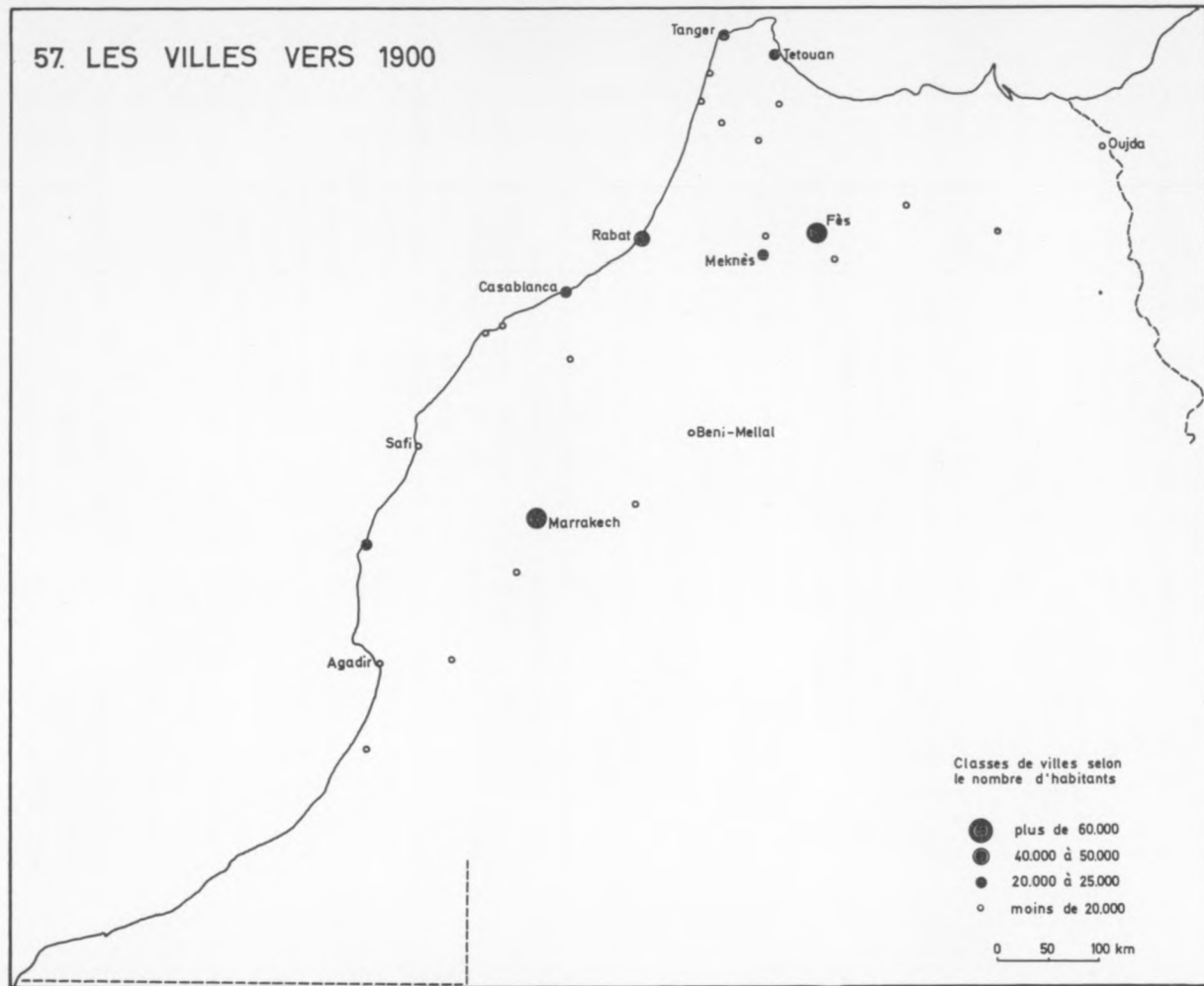
a. Les villes au début du siècle.

Par divers témoignages de l'époque (7), la population approximative des principales villes marocaines vers 1900 peut être évaluée. Les sources divergent, parfois considérablement, mais celles qui apparaissent comme les plus dignes de foi s'accordent assez bien entre elles dans la plupart des cas. La population urbaine totale peut être estimée à un peu plus de 400 000 personnes (le total obtenu est de 416 000) au début du siècle. Noin s'est livré à un travail analogue et il obtient un total de 421 000 citadins (Noin, 202, 2, p. 301). Les deux évaluations sont très proches, ce qui n'a rien d'étonnant dans la mesure où ce sont les mêmes sources qui ont été utilisées. Les divergences qui apparaissent sont l'expression du degré d'approximation avec lequel les populations sont connues. Ainsi par exemple, le nombre d'habitants de Ouezzane, Ksar-el-Kebir ou Oujda n'est connu que d'une manière très imprécise: entre 5 000 et 10 000 habitants. On peut même s'interroger sur la confiance qu'il convient d'accorder aux chiffres donnés pour Marrakech: faut-il retenir 60 000 habitants ou 75 000 habitants? Ces chiffres étonnent d'ailleurs par leur modicité lorsque l'on sait que Marrakech est évaluée à 100 000 habitants en 1917 et 140 000 au dénombrement de 1921. Pareille progression (3 % ou 4 % l'an) est assez surprenante à cette époque (Fès perd au contraire des habitants). La liste des villes ne pose pas de grands problèmes bien que les cas-limites soient toujours discutables; ainsi par exemple, on peut se demander si Settat et Tiznit doivent être considérés comme urbains. Finalement, en harmonisant les deux listes en présence, nous avons retenu 28 localités urbaines totalisant 430 000 habitants. Le taux d'urbanisation du Maroc de 1900 se situe donc à 8,5 % en acceptant l'évaluation faite par Noin quant à la population totale du pays (202, 2, p. 96).

Le Maroc compte deux grandes villes (voir carte 57): Fès (près de 100 000 habitants) et Marrakech. Toutes deux sont des capitales traditionnelles du Maroc unifié et ont été capitales de leur région lorsque le Maroc était divisé. Leur localisation est intérieure: elle évoque les circonstances de leur fondation et, ensuite, de la période de leur épanouissement. L'une est au cœur du Nord-Ouest, décalée vers l'Est c'est-à-dire vers le foyer des fortes densités de population, mais excentrée par rapport au foyer de développement rural actuel. L'autre, dans

(7) Voir en bibliographie les numéros: 22, 34, 39, 40, 44, 57, 58, 63, 70, 74, 75, 90, 93, 99, 103, 106, 111, 112, 114, 126, 143, 154, 159, 182, 190, 191, 193, 200, 214, 223, 231, 232, 256 et 257.

57. LES VILLES VERS 1900



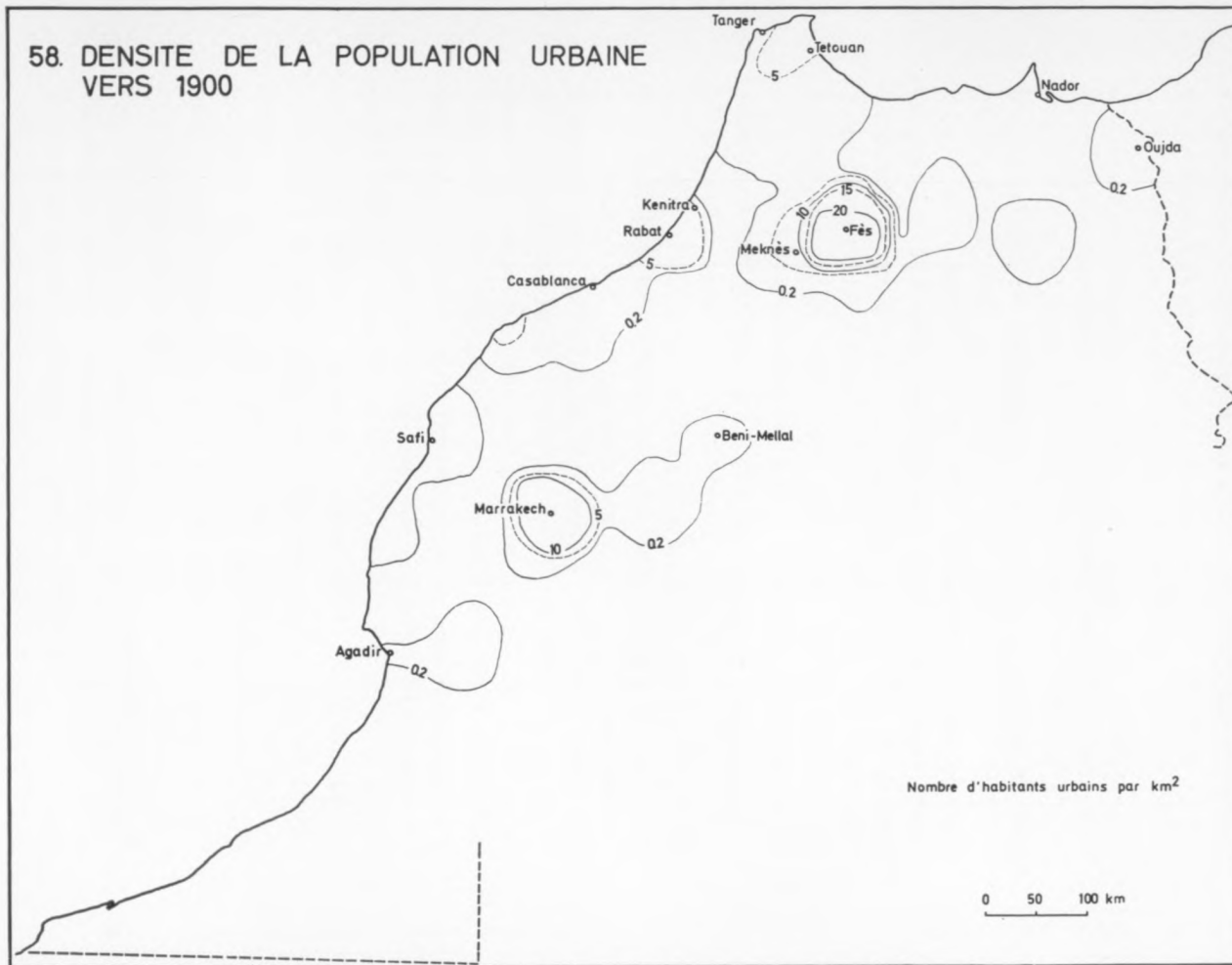
le Centre-Ouest, ne pouvait avoir une position centrale compte tenu de la faiblesse du noyau central régional; ne pouvant être que périphérique, elle l'est là où les conditions de sa croissance étaient favorables: aux portes du Sud; aujourd'hui, cette position est également excentrique par rapport aux foyers du développement rural. Autour de ces deux villes, quelques localités forment l'ébauche d'un réseau urbain intérieur: Meknès (25 000 habitants) et diverses petites villes de quelques milliers d'habitants comme Taza, Sefrou, Moulay-Idriss, Demnate, Amizmiz, Taroudant.

L'ouverture vers l'extérieur au cours du XIX^e siècle a favorisé les ports. La côte atlantique en compte une série qui se retrouvent dans l'ensemble urbain vers 1900. Tanger est le port principal de Fès. La route entre les deux villes est jalonnée de petits centres urbains: Ouezzane, Ksar-el-Kebir, Larache, Asilah; Tetouan et Chechaouen s'y ajoutent pour constituer un ensemble urbain important (75 000 habitants au total). Rabat-Salé (40 000 à 50 000 habitants) n'est qu'un port médiocre mais la ville est une étape importante sur la route de Fès à Marrakech. Cette dernière ville a tour à tour favorisé divers ports: Agadir dont l'existence urbaine est quasi-nulle en 1900, Safi, Essaouira, El-Jadida qui sont des villes de 10 000 à 22 000 habitants. Une ville, enfin, s'affirme de plus en plus et s'apprête à connaître un développement prodigieux: Casablanca qui compte, vers 1900, une vingtaine de milliers d'habitants. La côte atlantique se trouve donc déjà largement urbanisée puisqu'elle compte une dizaine de villes (plus du tiers du nombre de villes) peuplées de quelque 160 000 habitants (37 % des citoyens).

En dehors de la côte et des environs des deux grandes villes intérieures, le Maroc n'est pratiquement pas urbanisé. Beni-Mellal et Settat témoignent d'une présence urbaine dans la région Chaouia-Tadla. Oujda et Debdou font de même dans l'Oriental. Nous avons par ailleurs mentionné les villes de la presqu'île tingitane. La carte des densités urbaines (carte 58) résume bien ces diverses observations en illustrant la prépondérance de la zone de Fès d'abord et de celle de Marrakech ensuite. Elle montre également le phénomène, encore modeste mais à peu près continu, d'urbanisation de la côte atlantique. La liaison de Fès avec Tanger se marque par une densité urbaine supérieure à celle des zones voisines mais le lien avec le littoral de Rabat n'est pas encore établi; de même que le lien de Marrakech avec la côte atlantique n'est pas souligné par des localités urbaines.

L'urbanisation côtière d'une part et celle des deux grandes villes intérieures d'autre part, dominant. Il n'y a pas encore de relation nette entre le fait urbain et les caractéristiques rurales régionales. D'autre part, la synthèse entre la tendance intérieure centrée sur les deux pôles traditionnels et la tendance côtière beaucoup plus dispersée, n'est pas réalisée. L'ur-

58. DENSITE DE LA POPULATION URBAINE VERS 1900



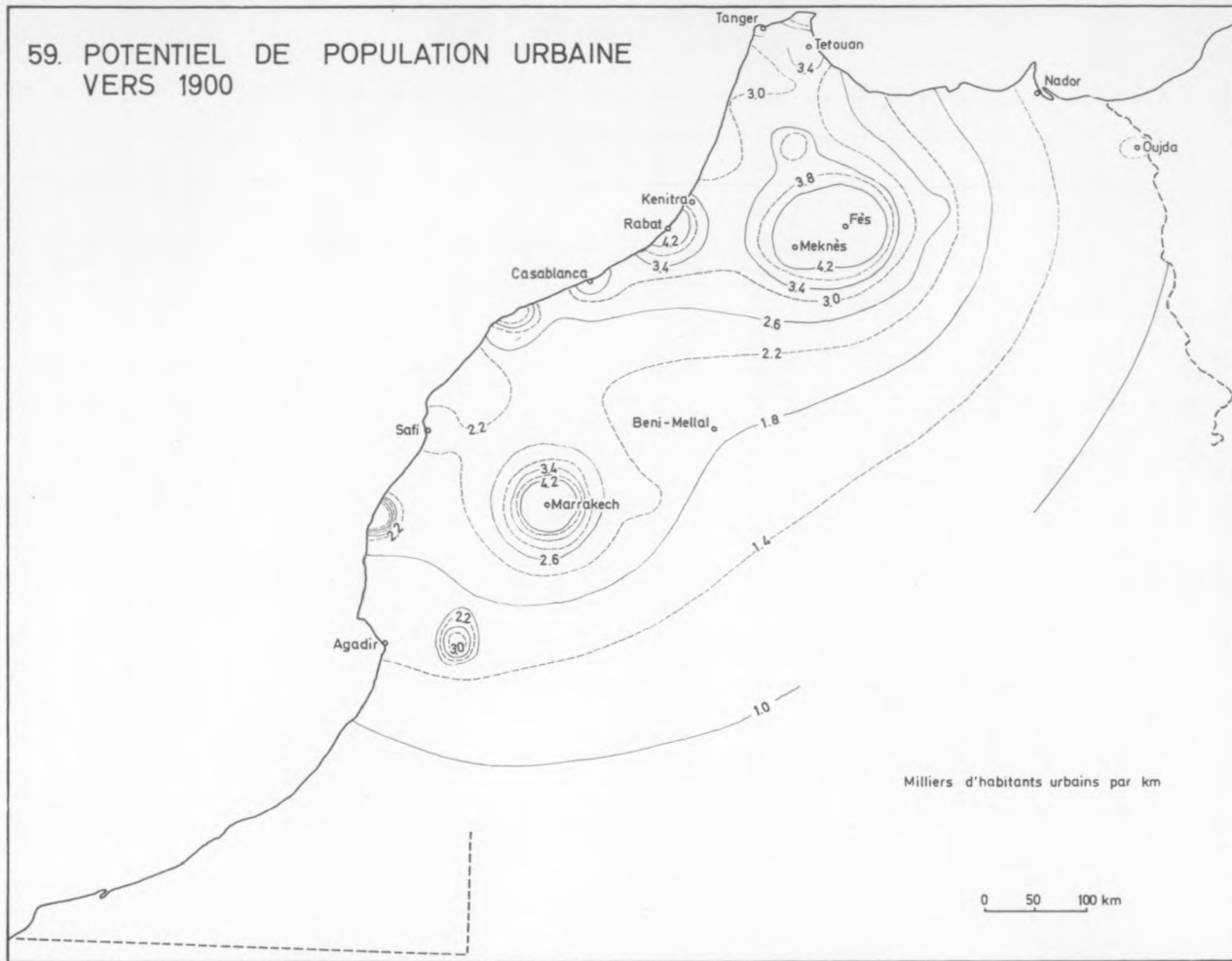
banisation de 1900 est celle d'un pays qui se cherche encore sur le plan de l'organisation de son espace. Les localisations urbaines inscrivent clairement cette incertitude sur le territoire.

Cependant, le caractère atlantique (par opposition au Maroc non atlantique) de l'urbanisation, son étalement côtier et sa bipolarité intérieure, se conjuguent pour situer le centre de gravité de la population urbaine à proximité de l'endroit où il se trouve encore aujourd'hui: à Rommani dans le pays Zaër, dans la zone de transition entre le Nord-Ouest et le Centre-Ouest (carte 76). Encore peu cohérent mais déjà ordonné autour de la zone côtière atlantique centrale, tel est le réseau urbain marocain vers 1900. Casablanca a déjà toutes ses chances. Elle dispose de tous les atouts que confère habituellement une position centrale. Il lui reste à les valoriser.

Le potentiel de population urbaine (carte 59) met en lumière la position privilégiée du Nord-Ouest. *Le triangle El-Jadida — Taza — Tetouan est la zone de meilleure accessibilité aux villes:* plus de 2,6 mh/km. On retrouve, légèrement prolongé vers l'Atlantique moyen, le très ancien triangle du Nord-Ouest marocain dont la solidité économique et politique s'est rarement démentie au cours des siècles depuis les débuts de l'histoire du pays. En 1900, la vie urbaine continue d'y être plus dense qu'ailleurs. C'est précisément cette densité, opposée à une relative dispersion dans le reste du territoire et soutenue par une position relativement peu éloignée du centre du pays, qui conduit à faire du Nord-Ouest une terre de haute accessibilité au réseau urbain. A l'intérieur du triangle, la zone de Fès se caractérise par les potentiels les plus élevés (plus de 4 mh/km), les autres zones urbaines apparaissant comme des pôles secondaires. A l'extérieur du triangle, la dispersion des villes et l'éloignement ne conduisent qu'à l'apparition d'« îles » dont l'accessibilité à la population urbaine varie avec la dimension de la ville; Marrakech est la principale.

La cartographie des distances cumulées (valeurs *u*: voir annexe 2) à la population urbaine, illustre également la position privilégiée de l'Atlantique central et du noyau du Nord-Ouest. La zone des minima est voisine du centre de gravité urbain. Mais Casablanca et Rabat sont un peu plus favorisés que Fès sous ce

59. POTENTIEL DE POPULATION URBAINE VERS 1900



rapport, avec quelque 80 Mh X km. Marrakech et Tanger sont sur le même pied avec 120 Mh X km, tandis qu'Oujda et Agadir paient leur éloignement d'une valeur μ près de 2,5 fois supérieure à celle de Casablanca.

b. Un quart de siècle de protectorat.

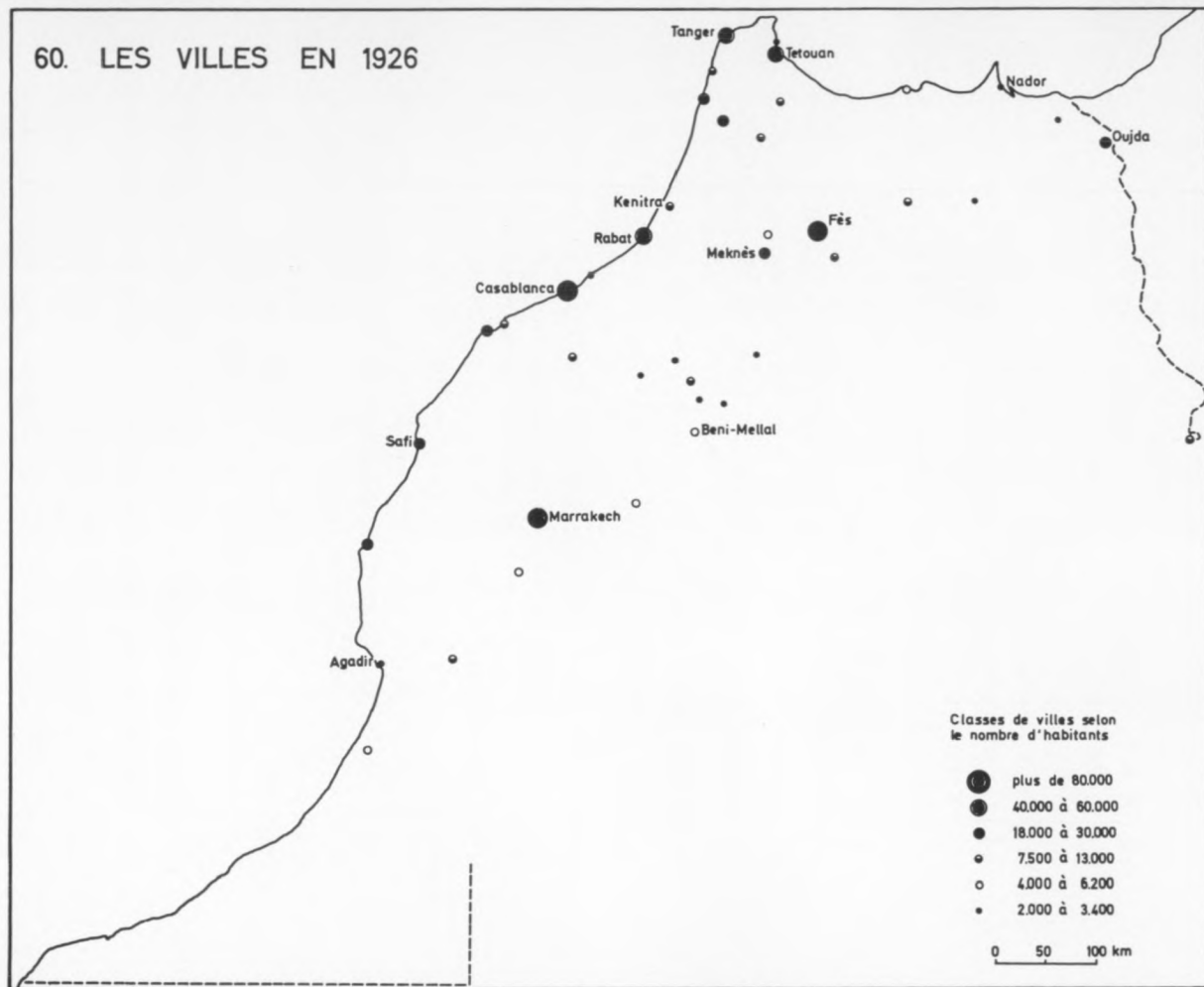
A partir du début du siècle, l'évolution du fait urbain est devenue rapide. La pénétration européenne au Maroc s'est intensifiée et s'est politiquement traduite par le protectorat de la France et de l'Espagne à partir de 1912. La pression coloniale s'est alors accentuée et l'économie a subi des transformations considérables. Elles ont eu pour conséquence, entre autres, de provoquer une modification importante des structures urbaines. La situation en 1926 et en 1936 nous permettra de faire le point.

Le nombre de localités urbaines s'accroît. Il passe de 28 en 1900 à 54 ou 81 en 1936 selon que l'on retient les agglomérations de plus de 2 000 habitants ou celles de plus de 1 000 habitants. Quoi qu'il en soit, *la population urbaine a presque doublé en 1926 et elle a plus que triplé en 1936*. La modification est considérable et elle s'accélère. De 1926 à 1936, la croissance s'effectue au rythme annuel moyen de 5,4 %; les villes existant en 1926 se développent à 5,1 % l'an et le solde du croît est dû à l'apparition de petites localités nouvelles. Le taux d'urbanisation peut être évalué à 14 % en 1926 et il atteint 20 % en 1936.

L'analyse géographique des changements intervenus exprime bien la nouvelle orientation prise par l'organisation de l'espace dans ce premier tiers du XX^e siècle.

Les nouvelles villes qui apparaissent entre 1900 et 1926 ont une localisation précise (voir carte 60). Si l'on s'en tient aux localités de plus de 2 000 habitants, on s'aperçoit qu'elles se situent principalement en Chaouia-Tadla, dans le Rharb, dans le Nord-Est. Mohammedia apparaît, dans l'ombre de Casablanca. Un petit groupe de villes existe en 1926 dans la région de Khouribga-Tadla: Khouribga en liaison avec les débuts de l'exploitation des phosphates, Boujad et Kasba-Tadla qui possédaient peut-être quelques caractères urbains en 1900 (Noin, 202, 2, p. 301), Khenifra, Oued-Zem et peut-être El-Ksiba. Dans le

60. LES VILLES EN 1926



Rharb, le port fluvial de Kenitra a été créé dès les premières années du protectorat et la ville s'est développée très rapidement puisqu'elle compte 10 000 habitants en 1926; ce succès est lié à la situation du port au débouché du Rharb et de la région du Sebou; la ville est un premier jalon posé entre Fès et la côte atlantique centrale. Enfin, la région densément peuplée du Nord-Est voit apparaître Al-Hoceima, Nador et Berkane. La prise en compte de localités plus petites ne fait que confirmer ce qui précède. En effet, la Chaouia s'enrichit de Benahmed et Berrechid et le Rharb de Sidi-Kacem et Souk-el-Arba. Dans l'Oriental, quelques petites localités jalonnent la route de Fès à l'Algérie: Guercif (8), Taourirt, El-Aïoun.

Par conséquent, *les petites villes nouvelles apparaissent dans les régions nouvellement attirées à la vie économique moderne: Chaouia-Tadla et Rharb qui sont des zones où les potentialités agricoles sont les meilleures, Oriental. Elles occupent des espaces qu'elles font naître à la vie urbaine, étendant ainsi le réseau des villes à une grande partie du territoire national. En outre, elles renforcent (Mohammedia, Kenitra) la zone côtière de contact entre le Nord-Ouest et le Centre-Ouest, ce qui restera une caractéristique dominante de l'organisation de l'espace du Maroc.* Enfin, aucune localité nouvelle ne se manifeste dans la région de Marrakech, dans le réseau de Fès, dans la presque île tingitane (sauf peut-être le petit centre de Martil près de Tetouan). Déjà bien urbanisées au début du siècle, ces trois régions sont l'expression d'une organisation territoriale traditionnelle, héritée de l'histoire, basée sur la dualité des capitales, la dispersion des points de contact avec l'extérieur et le caractère privilégié de la zone Fès-Tanger. Il se trouve que *le nouveau type d'aménagement entraîné par la pénétration européenne, n'a pas choisi de s'appuyer sur l'organisation urbaine existante.* La nature même de son projet, les mobiles de l'entreprise coloniale, ne pouvaient se satisfaire de l'organisation territoriale rencontrée. La nouvelle entreprise reposait sur la nécessité du contact avec la métropole et sur la colonisation agricole. Il en découlait le choix d'un grand port (unique pour pouvoir y con-

(8) Sur Guercif, voir MAUROY (178).

centrer les efforts), de régions agricoles susceptibles d'une mise en valeur efficace. C'est ce que traduit l'étoffement du réseau urbain.

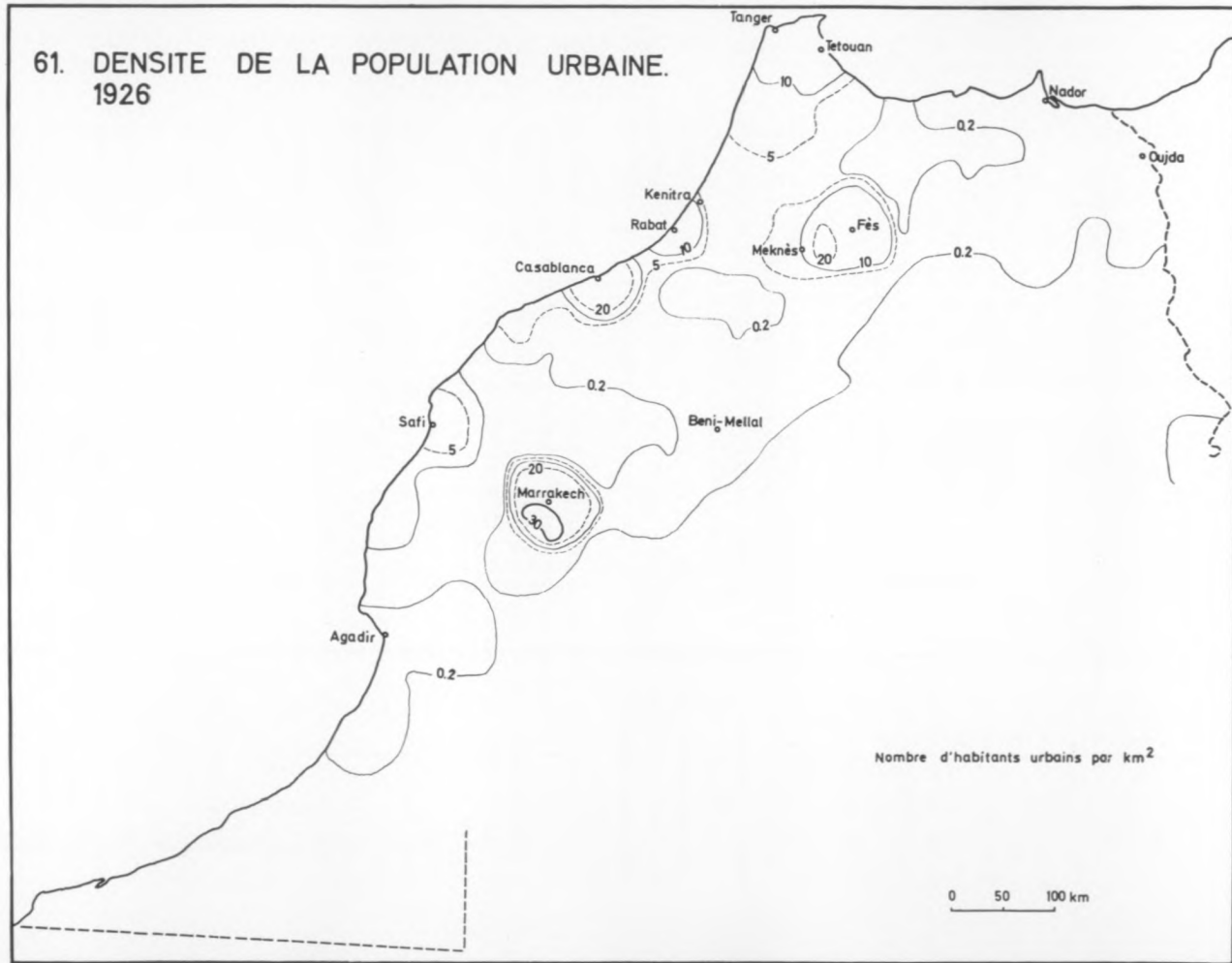
En 1926, les grandes villes sont au nombre de trois. A Marrakech et Fès est venue s'ajouter Casablanca en pleine expansion (107 000 habitants). En quelques années, le grand port a vu sa croissance passée se confirmer d'abord et s'accélérer ensuite prodigieusement. L'expansion de la ville est l'expression même du nouveau type d'organisation de l'espace qui se met en place. La bipolarité Fès-Marrakech est compensée par la présence de la nouvelle ville beaucoup plus dynamique. Le dualisme si caractéristique des pays pauvres colonisés, se manifeste donc au niveau des grandes villes (plus de 80 000 habitants) entre Casablanca, ville moderne, et les cités traditionnelles que sont Marrakech et Fès. Mais il se retrouve également au niveau du reste du réseau urbain. En 1926, ce dernier est encore très largement fondé sur l'armature traditionnelle car, Kenitra mise à part, les villes nouvelles n'ont pas encore eu l'occasion de prendre l'ampleur qu'elles connaîtront plus tard. Cependant, les agglomérations existantes se développent à peu près toutes, bien que les rythmes soient différents (voir infra). De sorte que, dans l'ensemble, les masses urbaines ne sont pas encore fondamentalement différentes, dans leur répartition géographique, de ce qu'elles étaient à la veille du protectorat.

La carte des densités urbaines résume bien ces observations (carte 61). L'accroissement général des densités correspond évidemment à l'augmentation de la population des villes. L'urbanisation de l'Oriental et de la zone Chaouia-Tadla, en complétant le réseau traditionnel, achève d'opposer le Maroc atlantique et méditerranéen, densément peuplé dans ses campagnes, au reste du pays où les ruraux sont beaucoup moins nombreux et où les villes manquent. L'isoligne de 0,2 citadins par km² suit, du Souss à la frontière algérienne, un tracé bien connu: Anti-Atlas, Haut et Moyen-Atlas et incurvation vers l'Est à partir de Taza. A l'intérieur du Maroc urbanisé, trois zones déprimées se dessinent: le cœur du Centre-Ouest (Rehamna), l'arrière-pays de Mohammedia, le Rif central et oriental. Ainsi s'esquissent déjà quelques lignes de force de l'organisation territoriale future.

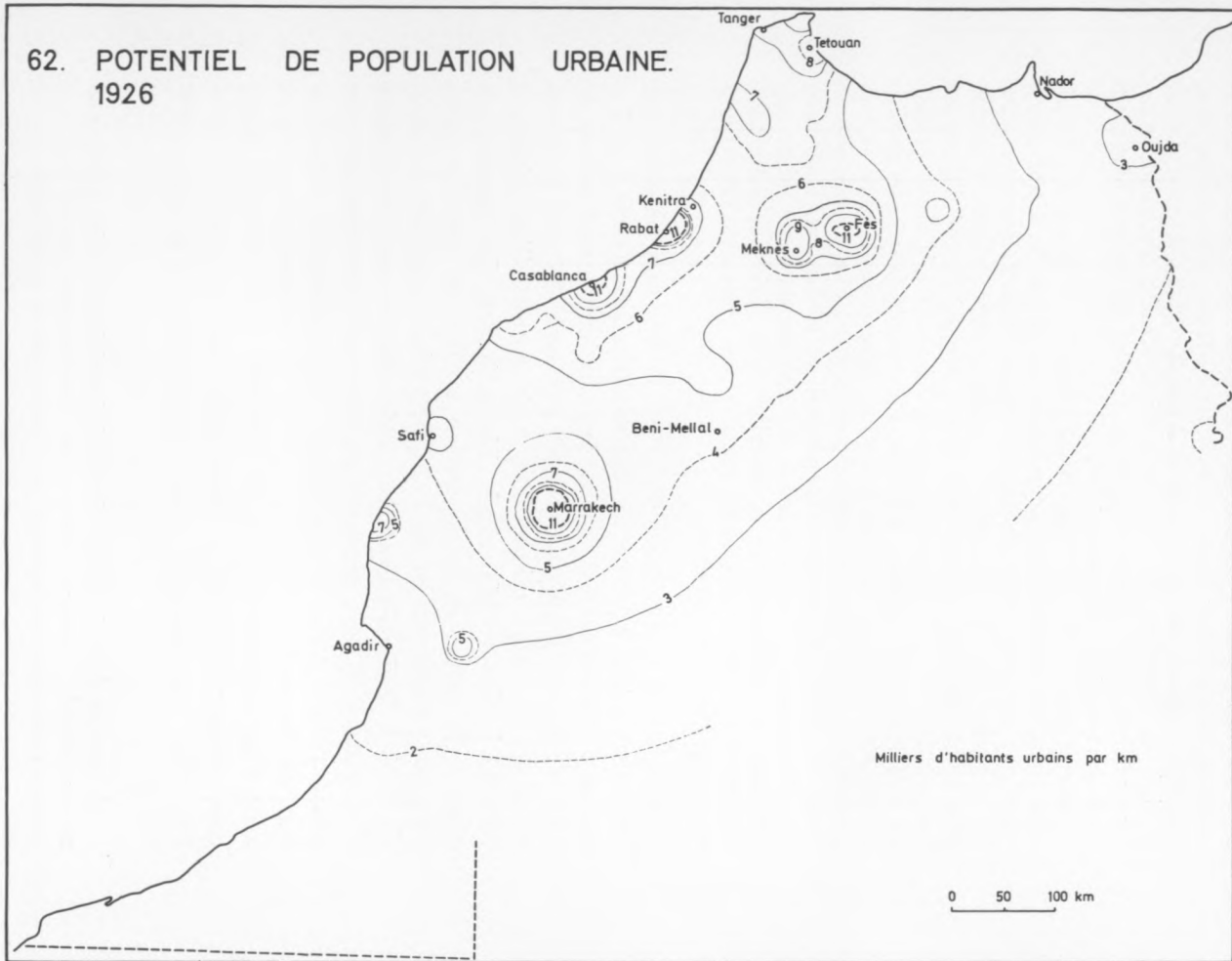
Trois zones urbaines fortes se manifestent au lieu de deux, car Casablanca a rejoint les deux grandes villes de 1900. La ville rompt ainsi la relative uniformité qui caractérisait l'urbanisation littorale atlantique au début du siècle. Elle met clairement l'accent sur sa partie centrale. Marrakech continue d'apparaître comme une « île » tandis que le Nord-Ouest traditionnel maintient sa supériorité de densité.

La répartition géographique des perspectives potentielles d'échanges avec l'ensemble du système urbain, subit également quelques modifications (carte 62). La zone où le potentiel de population urbaine dépasse 5 mh/km ne correspond plus seulement au triangle Tetouan-Taza-

61. DENSITE DE LA POPULATION URBAINE.
1926



62. POTENTIEL DE POPULATION URBAINE.
1926



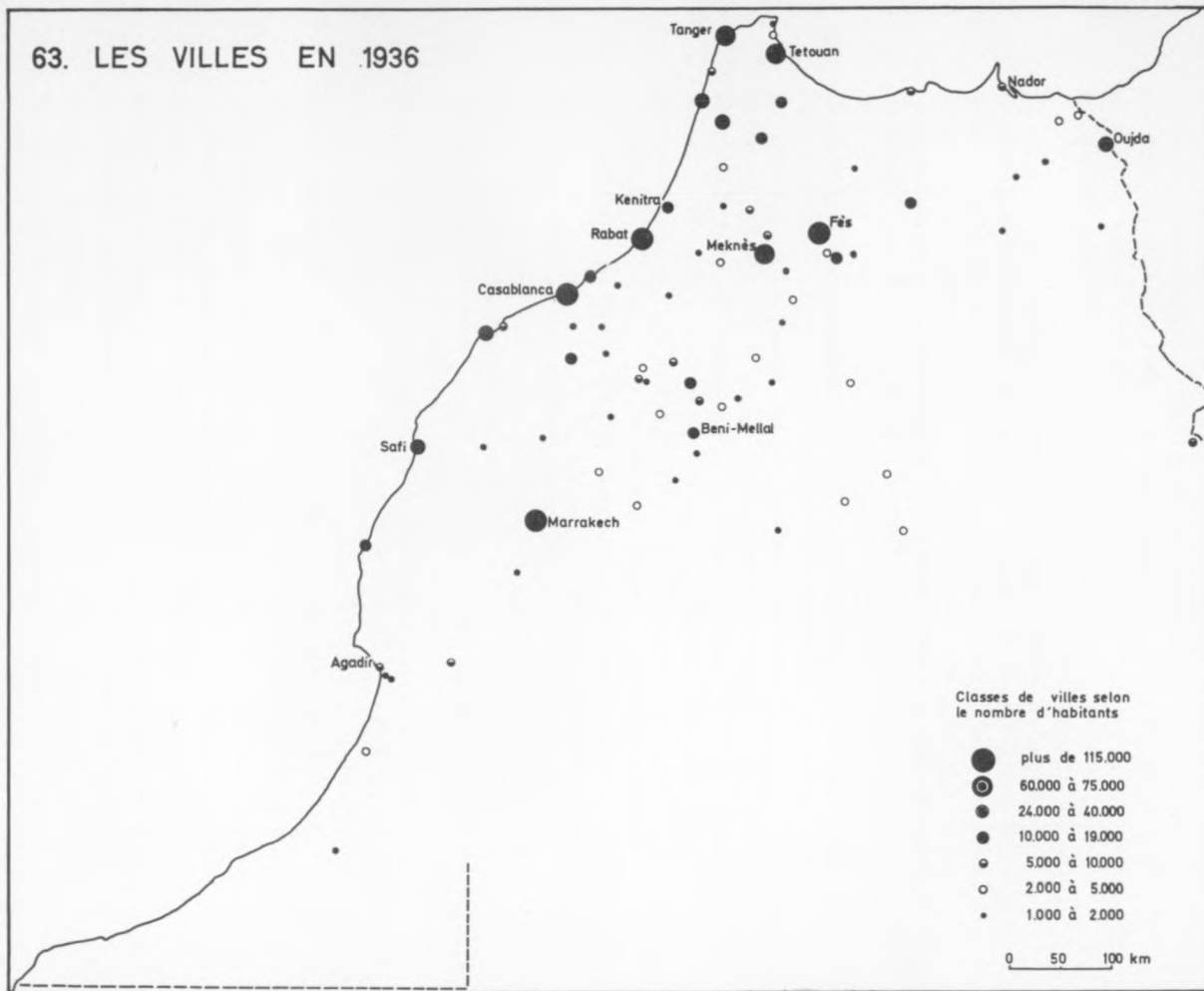
El-Jadida, mais, grâce à la croissance de Casablanca et grâce à la naissance de petites villes de la région Chaouia-Tadla, elle englobe aussi une grande partie de la Chaouia et s'enfonce vers l'intérieur jusque Boujad. A l'intérieur de cette zone s'individualise l'ensemble Casablanca-Rabat, à côté de celui de Fès et de celui de Tanger. Marrakech garde son caractère « insulaire ».

Le centre de gravité de la population urbaine de 1926 exprime l'équilibre global des modifications intervenues, par rapport au Maroc central (carte 76). En effet, il se situe encore à proximité de Rommani, à moins de 10 km au Nord de celui de la population urbaine de 1900. Cet équilibre global a également pour conséquence la quasi-identité d'allure des isolignes 1900 et des isolignes 1926 en ce qui concerne la distance cumulée à la population urbaine. Il résulte d'un double fait: 1. les modifications principales de la répartition géographique des citadins se sont produites dans le Maroc atlantique central c'est-à-dire à proximité du centre de gravité; 2. les autres changements ont eu lieu sans bouleverser l'équilibre inter-régional préexistant, à l'intérieur du cadre urbain traditionnel. La permanence de la centralité de la région de Rabat-Casablanca a certainement renforcé les atouts de cette portion du littoral dans une optique de développement.

Au cours de la décennie 1926-1936, la structure géographique de l'urbanisation subit encore des modifications (carte 63). *Casablanca*, poursuivant sa croissance au rythme annuel moyen de 9 %, devient la principale ville du pays avec 257 000 habitants en 1936. A cette même date, trois autres villes dépassent 100 000 habitants: Marrakech, Fès et Rabat. Ces quatre cités abritent la moitié de la population urbaine du pays: ce pourcentage, presque atteint en 1926, ne variera plus dans la suite, de 1952 à 1971 en passant par 1960. Mais la part de chacune d'elles dans le total se modifiera encore. L'armature des plus grandes villes exprime parfaitement le dualisme de l'organisation de l'espace: la bipolarité intérieure traditionnelle subsiste avec Marrakech et Fès, le fait nouveau est la création d'une zone urbaine forte sur le littoral atlantique central à la charnière des deux grandes régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest.

Un groupe de trois autres villes suit immédiatement les quatre premières. Meknès, Tanger et Tetouan ont chacune entre 60 000 et 75 000 habitants. La première a connu un développement remarquable suscité par sa localisation dans une zone agricole riche (la zone de colonisation rurale européenne la plus dense du Maroc) et par sa position centrale dans la région du Nord-Ouest. Les deux autres ont connu une certaine

63. LES VILLES EN 1936



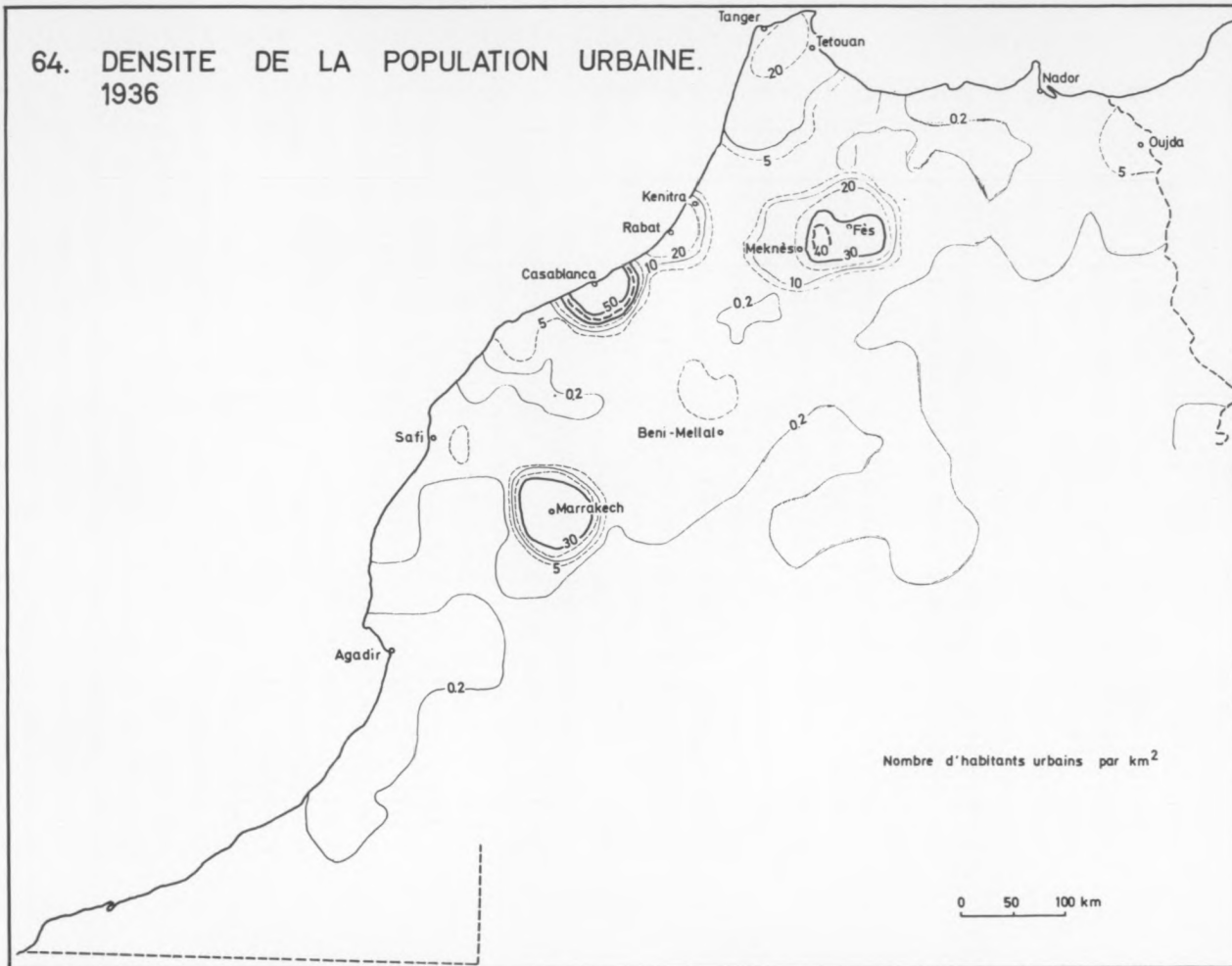
croissance après l'établissement du protectorat espagnol (suivi par un statut international pour Tanger en 1923) mais elles ont souffert de la fermeture de la frontière entre les deux zones du Maroc à partir de 1914; le port de Tanger, notamment, ne s'est jamais remis de la perte du trafic pour Fès qu'il assumait encore partiellement malgré la concurrence croissante de Casablanca. Les trois villes viennent renforcer la densité urbaine du Nord-Ouest.

Le réseau du Nord-Ouest se complète par quelques villes moyennes, traditionnelles pour la plupart (Taza, Sefrou, Ouezzane, Larache, Ksar-el-Kebir, Chechaouen) mais auxquelles s'ajoute Kenitra (18 000 habitants). Les villes plus petites, comme en 1926, apparaissent ou se développent dans la partie centrale du Nord-Ouest ou à proximité: Sidi-Kacem, Souk-el-Arba et Sidi-Slimane dans le Rharb, Azrou, Khemisset. On assiste donc à la poursuite d'un processus déjà entamé dans la première décennie du protectorat, à savoir une adaptation des implantations urbaines aux caractéristiques des régions rurales; et plus particulièrement à la création d'un réseau dans les régions rurales fortes qui sont en même temps celles que choisissent les colons pour s'établir. Le même phénomène a lieu dans la région du Centre-Ouest. En effet, l'ensemble Chaouia-Tadla développe son réseau. Khouribga, Settât, Beni-Mellal, Oued-Zem, connaissent une croissance importante. De petites localités nouvelles apparaissent comme Ben-Slimane, El-Gara, Sidi-Boulanouar, Fkih. Rien de semblable ne se passe dans la région de Marrakech où l'urbanisation marque le pas.

Dans l'Oriental, Oujda prend de l'importance (35 000 habitants) pendant que se développent les petites villes du Nord-Est mais sans que les petits centres de l'intérieur ne deviennent de véritables villes. Dans le Sud-Ouest, c'est le début de la forte croissance d'Agadir, qui s'oppose à la stagnation de Taroudant. Le Sud, enfin, commence à s'ouvrir à une certaine urbanisation avec quelques localités de la route Sebou-Tafilalet.

Dans l'ensemble, les grandes lignes du réseau urbain marocain sont dessinées en 1936. L'armature traditionnelle s'est maintenue avec des fortunes diverses allant de la stagnation relative (Azemmour, El-Jadida, Essaouira, Ouezzane) au développement vigoureux (Rabat, Meknès, Oujda). Généralement, ce dernier s'est produit par l'intégration de la ville à un réseau moderne au service de l'économie coloniale. Cette intégration a pour cause principale une localisation répondant aux exigences de la nouvelle situation politico-économique. Le cas est évident pour Rabat sur la côte centrale; pour Meknès en zone agricole riche ainsi que dans une certaine mesure pour Settât et Beni-Mellal; pour Oujda aux marches de l'Algérie. Le carac-

64. DENSITE DE LA POPULATION URBAINE. 1936

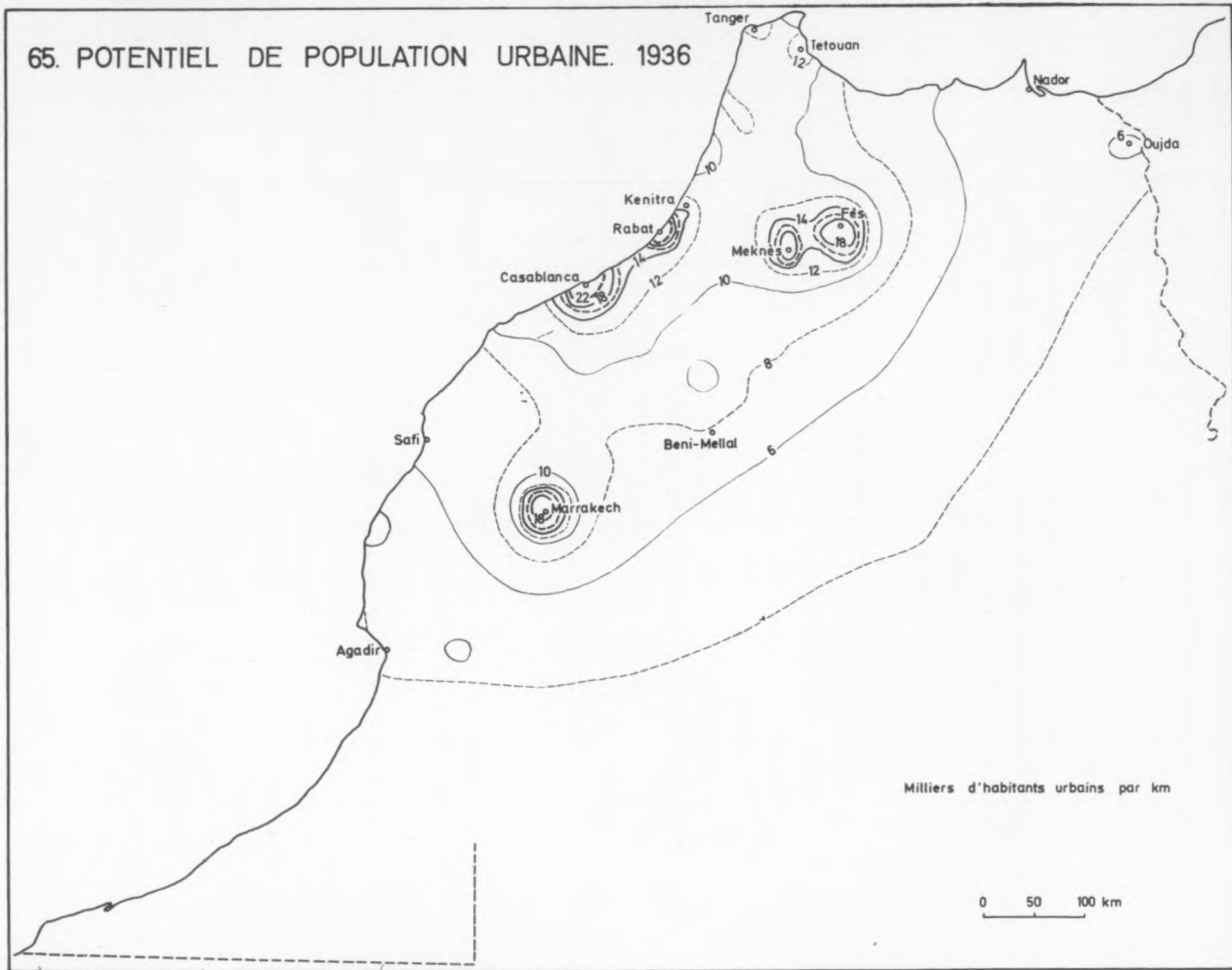


tère moderne de la ville se mêle alors à ses traits traditionnels. Par ailleurs, *l'armature traditionnelle est complétée par une urbanisation intercalaire* dont la présence se cantonne principalement dans les zones rurales fortes du Maroc atlantique et dans l'Oriental. Elle ne représente une masse tout à fait imposante qu'au centre de la côte atlantique avec Casablanca. Ailleurs elle ne constitue encore, en 1936, que des ensembles de petites villes bien que certaines d'entre elles soient en passe de devenir des localités importantes comme Kenitra et Khouribga par exemple. *Elle ne pénètre quasiment pas les réseaux traditionnels.*

Les densités de population urbaine augmentent (carte 64) et quelques modifications sont apportées à leur répartition géographique, par rapport à 1926. L'axe Casablanca-Rabat est désormais la zone urbaine la plus dense du pays et le problème de la dualité concurrentielle Marrekech-Fès se trouve ainsi définitivement résolu. Le Nord-Ouest central prend de l'importance, notamment par le développement de Meknès, et sa densité maximale dépasse à présent celle de Marrakech, toujours aussi isolée. L'existence d'une zone urbanisée Chaouia-Tadla commence à se manifester par l'apparition de densités urbaines supérieures à 5 habitants par km² dans la région Khouribga-Kasba-Tadla. En revanche, le Rharb reste encore ce territoire peu dense qui sépare les 3 zones urbaines du Nord, de Fès et de Rabat.

Les potentiels de population urbaine s'accroissent également (carte 65). Mais la tendance principale que leur répartition géographique traduit, est celle de la centralité. Incontestablement, *le réseau urbain marocain, dans son ensemble, se centralise.* L'importance de plus en plus grande prise par le groupe Casablanca-Rabat en est l'indice le plus net et sa traduction dans les faits ne se fait pas attendre: c'est là que s'observent les potentiels les plus élevés (plus de 20 mh/km). Un deuxième indice est constitué par la perte (relative bien entendu) de potentiel de la presqu'île tingitane, dû à la fois aux progrès rapides du Maroc central, au développement plus modeste des villes du Nord et au rôle de l'éloignement qui rend la région plus sensible à toute perte de vitesse relative. Enfin l'accroissement plus lent des potentiels de la région de Marrakech, est un troisième indice. Il peut être visualisé par le déplacement

65. POTENTIEL DE POPULATION URBAINE. 1936



réduit des courbes d'isopotential qui, ailleurs, s'écartent davantage de leur position de 1926. En somme, la zone de potentiels élevés comprend la Chaouia et le noyau central du Nord-Ouest, tout en englobant encore la presqu'île tingitane mais sur une moindre étendue qu'auparavant.

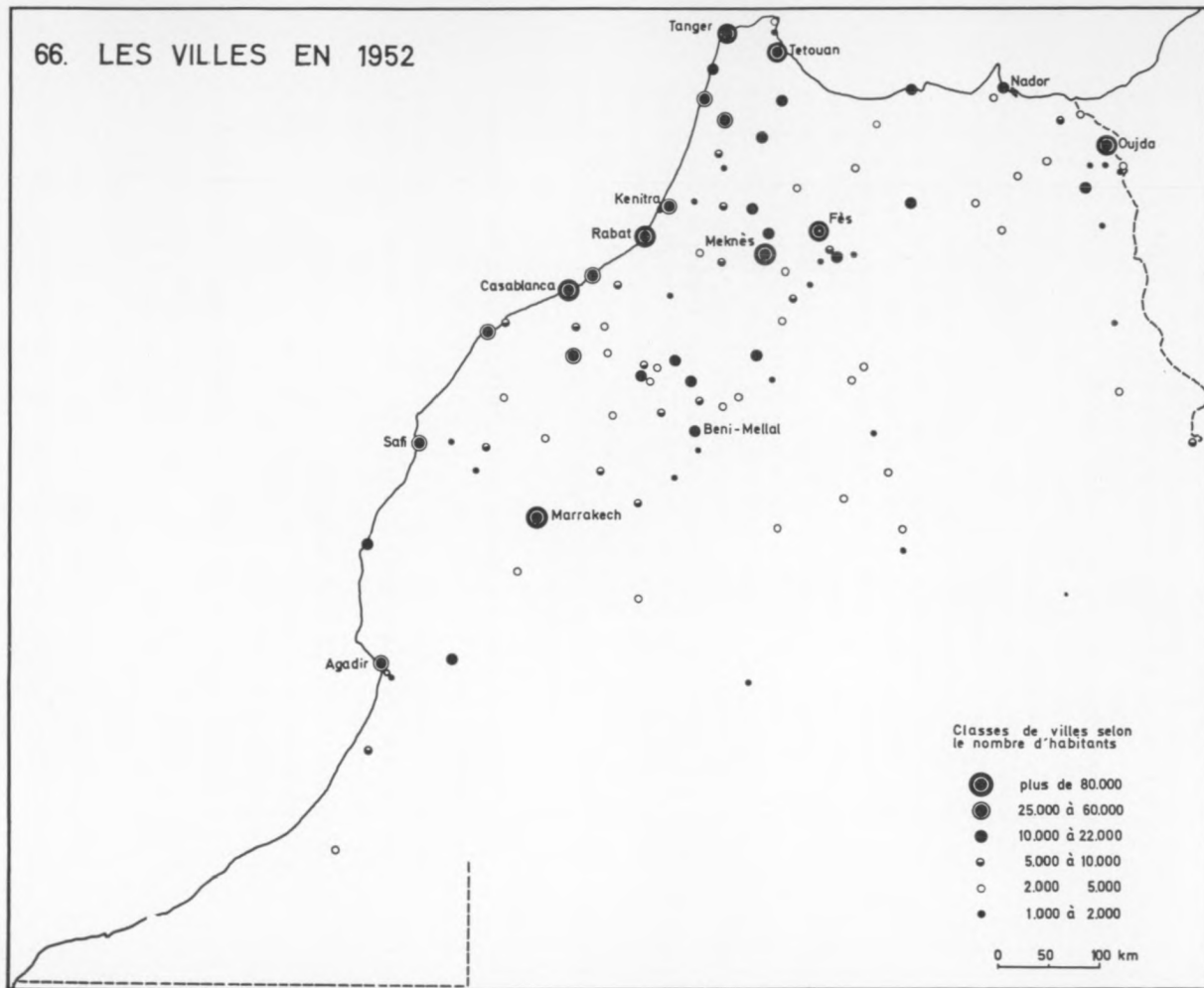
Le centre de gravité de la population urbaine se maintient dans l'arrière-pays de Rabat, à 15 km au Nord de Rommani (carte 76). Cette constance, jointe à l'accroissement de la centralité, fait que les courbes des distances cumulées (valeurs u) au réseau urbain ne modifient pas leur allure par rapport à 1926.

c. Du protectorat à l'indépendance.

Après 1936, la croissance urbaine se poursuit mais son rythme se ralentit quelque peu. Entre 1926 et 1936, le taux annuel moyen de croissance était de 5,4 %; peut-être faut-il le réduire légèrement si l'on estime que la population urbaine a été davantage sous-évaluée en 1926 qu'en 1936. De 1936 à 1952 il est de 3,9 % et de 1952 à 1960, il est de 3,5 %. Si l'on affecte les chiffres de 1936, 1952 et 1960, des corrections proposées par Noin pour la population musulmane nationale (à savoir: + 5,5 % en 1936, + 9,5 % en 1952, + 4 % en 1960; Noin, 202, 2, p. 96), les deux derniers taux deviennent 4,1 % et 3,1 %. La conclusion reste inchangée: un certain ralentissement se manifeste dans la croissance de la population des villes. Une accélération semble se manifester depuis 1960 puisque l'expansion de la population citadine se serait opérée à 4,2 % l'an entre 1960 et 1971, toute correction de chiffres étant exclue. Même si les villes nouvellement apparues entre 1960 et 1971 sont exclues du calcul, la population urbaine s'est accrue au rythme annuel moyen de 4,0 % au cours de ces 11 ans. Il y a donc accélération de la croissance urbaine. Elle s'explique par l'augmentation du taux d'accroissement naturel des musulmans et par le fait que les étrangers (dont le nombre diminue) ne représentent plus qu'une faible fraction de la population des villes (environ 2 % en 1971 contre 10 % en 1960 et 19 % en 1952).

Le nombre de villes a poursuivi sa croissance puisqu'il passe à 85 ou 107 en 1952 selon que l'on considère les localités de plus de 2 000 habitants ou celles de plus de 1 000 habitants, et à 97 ou 111 en 1960

66. LES VILLES EN 1952



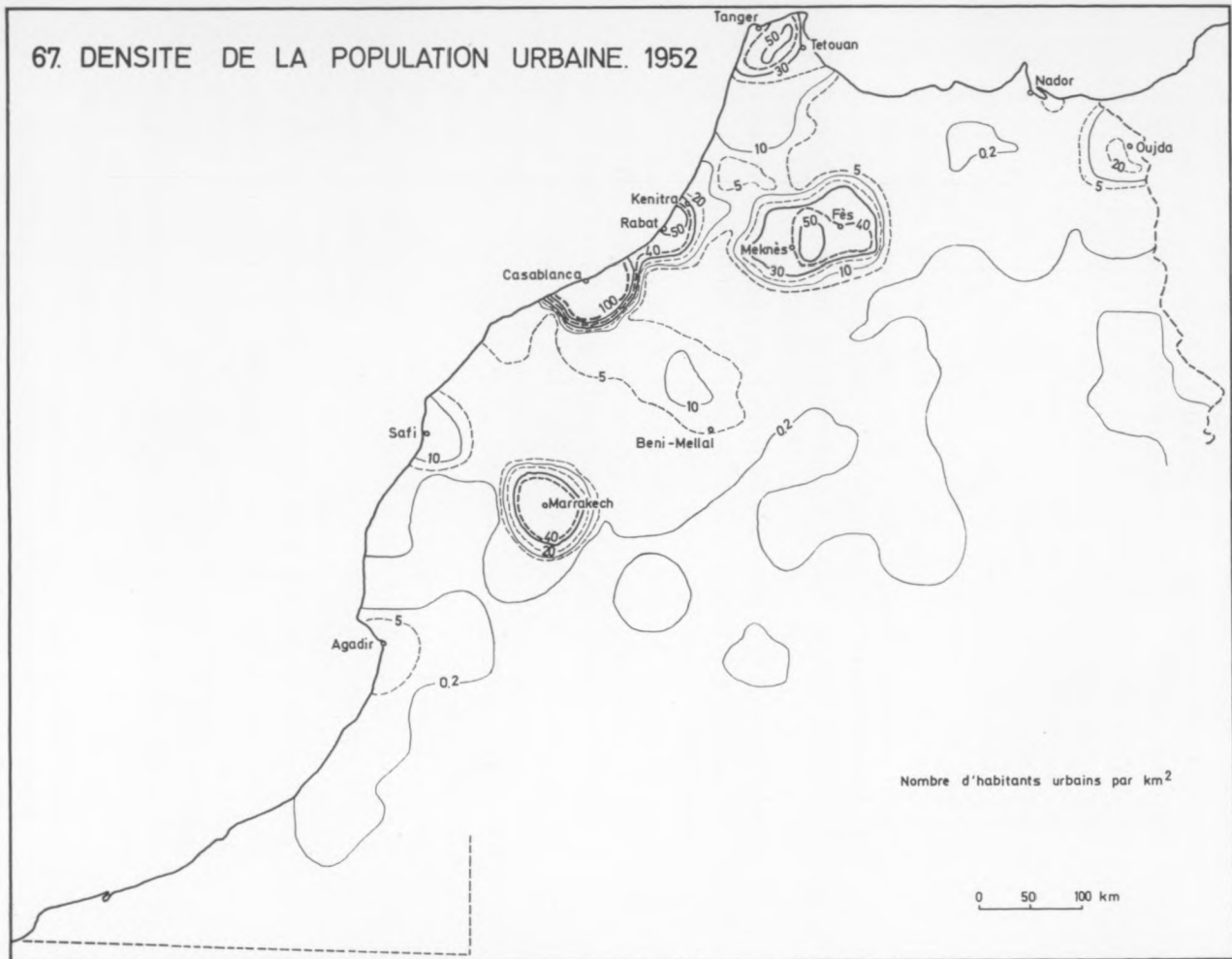
(ou 116 si on envisage toutes celles de la liste officielle du recensement). Les nouvelles localités de la seconde moitié du protectorat (ou celles qui deviennent davantage urbaines) ont une localisation qui s'inscrit dans la tendance de l'évolution du réseau urbain (carte 66). Les régions agricoles riches et denses et leurs abords (moins riches ou moins denses) voient apparaître: Mechra, Sidi-Yahia, Mehdiya, Tiflet, Karia, Immouzer, Ifrane, Rommani, pour le Nord-Ouest; Sidi-Bennour dans le Centre-Ouest. De nombreuses localités minières se créent, principalement dans l'Oriental (Jerada, Boubeker, Touissit, Bouarfa, Oued-el-Heimer, Guenfouda, Segangan) mais également ailleurs (Hattane, Aouli). La plupart de ces agglomérations doivent leur existence à la création ou au développement de l'agriculture moderne, des mines, et même des activités de loisir (Ifrane, Mehdiya). Le Nord-Ouest renforce son réseau urbain par ces diverses créations et l'on y remarque une certaine intégration du réseau traditionnel et des petites localités nouvelles dans le Saïs et ses bordures atlasiques et pré-rifaine. Rien de semblable dans le Centre-Ouest où le faible réseau de Marrakech ne se complète pas et où l'urbanisation de la zone Chaouia-Tadla-Doukkala semble s'opérer en dehors de l'influence de cette ville. L'Oriental n'étend son réseau urbain que grâce aux mines. Le Nord change peu, bien que Fnideq et Targuist y apparaissent. Dans le Sud, la route du Tafilalet complète ses étapes (Rich, Rissani) tandis que se crée, vers l'Ouest, Ouarzazate, et que se développe Goulimine. Bien peu de localités s'ajouteront à la liste en 1960 et leur localisation n'a qu'une signification très limitée sur le plan de la structuration du réseau urbain.

La fin du régime du protectorat confirme donc les tendances de l'époque précédente en matière d'urbanisation: 1) *renforcement du réseau dans les régions d'économie moderne* 2) *faible soutien aux réseaux traditionnels du Nord et de Marrakech* 3) *intégration des deux types de réseaux dans le noyau central du Nord-Ouest*. Le fait urbain en 1952 témoigne, dans sa répartition géographique, d'une réalisation de ces tendances, plus poussée qu'en 1936.

La région-charnière de Casablanca-Rabat connaît un développement constant. La ville de Casablanca compte 682 000 habitants en 1952 pendant que Rabat, avec 203 000 habitants, est en passe de devenir la deuxième ville du pays. La croissance de Mohammedia est aussi remarquable. La position de cet ensemble côtier dans le fait urbain national, ne cesse de se renforcer.

Le réseau du Rharb c'est considérablement développé: Kenitra a 56 000 habitants ce qui la place maintenant bien avant des villes comme Larache, Ksar-el-Kebir ou Ouezzane; Sidi-

67. DENSITE DE LA POPULATION URBAINE. 1952



Kacem atteint 15 000 habitants tandis que Souk-el-Arba et Sidi-Slimane dépassent 7 000 habitants; Meknès a presque doublé sa population depuis 1936 mais Fès, délaissée par le protectorat et moins bien située, souffre de cette concurrence et se développe lentement. De sorte que le point fort de l'urbanisation du noyau central du Nord-Ouest se déplace vers l'Ouest c'est-à-dire qu'il tend à coïncider davantage avec le point fort de l'économie rurale de la région. Une conséquence importante découle du développement urbain du Rharb. Vu la position de la région, il tend à rapprocher les fortes densités urbaines de l'axe Casablanca-Rabat et celles de la zone du Saïs d'une part et du Nord d'autre part (carte 67). Le développement de Meknès et l'intégration de localités nouvelles au réseau traditionnel du Saïs renforcent cette partie du Nord-Ouest. *De sorte que l'urbanisation croissante du Rharb tend davantage à la création d'un axe de pénétration Rabat-Fès qu'à une prolongation de la zone Casablanca-Rabat vers le Nord.* En 1952, une légère dépression de densité urbaine subsiste encore autour de Souk-el-Arba (voir la carte 67) mais elle a disparu en 1960 (carte 54). Finalement, l'évolution de l'urbanisation dans le Nord-Ouest aura eu une double conséquence sur le plan de l'organisation de l'espace. *D'une part, grâce à la création et au développement des villes du Rharb (et accessoirement du groupe Khemisset-Tiflet), une quasi-continuité spatiale a pu être établie entre le réseau traditionnel de Fès et la masse urbaine plus moderne du groupe Casablanca-Rabat; avec une moindre intensité, due à l'éloignement, une liaison analogue est établie avec le réseau traditionnel et moins dynamique du Nord. D'autre part, l'esquisse d'une continuité Rabat-Fès et les potentialités agricoles du Saïs, ont revitalisé le réseau traditionnel de Fès et de petites localités nouvelles s'y sont intégrées. Ce double effet a encore pour résultat de superposer à une région agricole riche et dense un réseau urbain diversifié, comportant diverses catégories de villes, et dont les liaisons avec l'axe côtier de Casablanca sont aisées. Nul doute que la solidité des structures spatiales du centre du Nord-Ouest, s'en trouve renforcée.*

Dans le Centre-Ouest, le développement du réseau moderne s'est également opéré dans la zone rurale la plus riche et la plus dense (partiellement devenue telle progressivement): le

groupe Chaouia-Tadla. La découverte et l'exploitation des phosphates de Khouribga a donné un atout supplémentaire à la région. En 1952 et plus encore en 1960, un axe de densités urbaines moyennes (5 à 10 urbains par km² et parfois davantage) coïncide géographiquement avec la région Chaouia-Tadla. *Mais cet axe reste relativement faible.* Le réseau urbain a été pratiquement entièrement créé après 1912, mis à part quelques villes côtières. Il n'a pu s'appuyer sur aucune ville traditionnelle et la prodigieuse croissance casablancaise rendait inutile une urbanisation très importante à une trop faible distance. Marrakech et son pauvre réseau sont restés à l'écart de cette poussée urbaine. Bien plus, elle en a souffert dans la mesure où ce développement de petites villes a détourné une partie des campagnes de son influence. La ville, séparée de Casablanca par une zone rurale pauvre, s'est trouvée de plus en plus isolée. La même zone pauvre sépare également Marrakech de Safi. Or cette dernière ville a connu un important développement après 1930 grâce à la pêche et aux phosphates de Youssoufia. Elle est l'égale de Kenitra quant à sa population et elle a nettement supplanté les villes voisines d'Essaouira et El-Jadida pourtant plus importantes que Safi au début du siècle. Mais son essor est isolé, par rapport à Marrakech aussi bien que par rapport à l'axe Casablanca-Tadla. *Aussi la région du Centre-Ouest se trouve-t-elle mal structurée quant à son réseau urbain. Les trois points d'appui dont elle dispose (Chaouia-Tadla, Marrakech, Safi) sont séparés les uns des autres et se répartissent autour d'un centre vide.* Le premier tend à se hiérarchiser dès 1952 mais les deux autres ne sont à la tête que d'un réseau très modeste. L'organisation spatiale des villes se ressent incontestablement d'un type d'aménagement rural qui par sa disposition annulaire autour d'un centre faible, est peu susceptible de favoriser l'unité du réseau urbain. Effectivement, elle ne s'est pas produite.

Dans l'Oriental, les nouvelles villes minières apparaissent presque toutes dans la même région, au Sud d'Oujda. Cette grande ville se ressent favorablement de l'important complément apporté à son réseau. Elle se trouve, de ce fait, en position plus centrale, à la limite de la région peuplée du Nord-Est et de la zone intérieure. Quant au Sud-Ouest il s'organise définitivement autour de la ville moderne d'Agadir

qui compte 30 000 habitants en 1952 et qui a supplanté Taroudant où vivent 10 000 personnes seulement. Le Sud est progressivement quadrillé par une série de petits postes mais l'axe du Tafilalet garde sa supériorité.

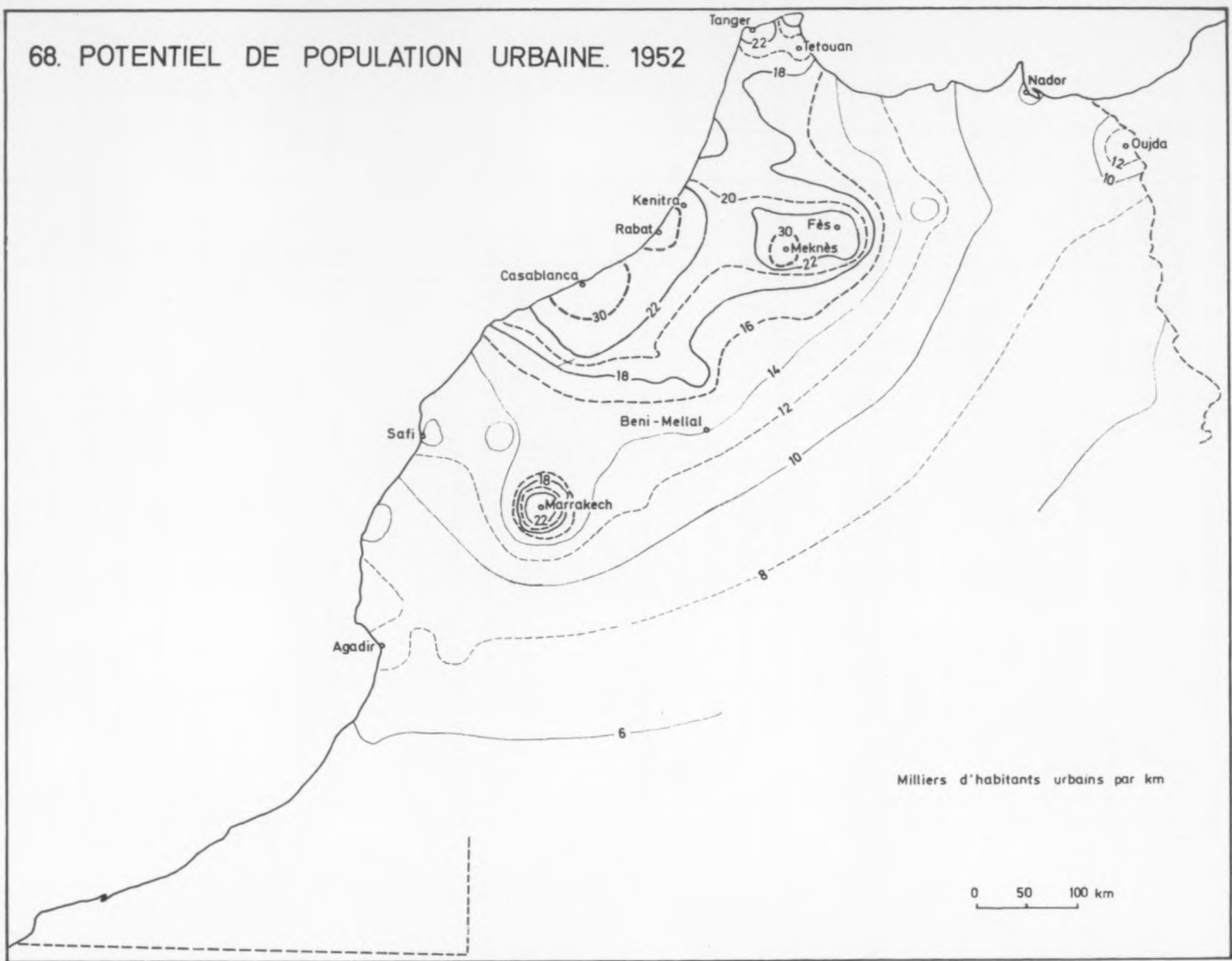
En prolongeant les tendances esquissées dès la première période du protectorat, l'évolution géographique de l'urbanisation d'après 1936, ne modifie guère la position du centre de gravité de la population urbaine. Les distances cumulées à la population urbaine, qui caractérisent chaque point du territoire national, sont certes en augmentation mais dans des proportions analogues partout. Sous ce rapport, la position relative des diverses régions ne change pas.

L'accessibilité à l'ensemble urbain, telle que l'exprime le potentiel de population citadine, se modifie sous l'influence de l'évolution différentielle des villes des diverses régions (carte 68). La zone de haut potentiel tend de plus en plus à s'étendre dans la région Chaouia-Tadla à cause du développement de Casablanca. Mais le noyau du Nord-Ouest continue de faire partie de cette zone. Il en constitue même un pôle où le potentiel atteint un maximum local, en 1960 comme en 1952, sans que l'axe Casablanca-Tadla soit aussi privilégié. Les circonstances favorables qui ont présidé à l'évolution urbaine de l'axe Rabat-Fès rendent compte, avec la position géographique de la région dans la nation, de cette accessibilité élevée. En revanche, la presqu'île tingitane se marginalise de plus en plus. En 1960, elle doit être considérée comme éliminée de la zone de haut potentiel (carte 55). Marrakech (sauf les abords immédiats de la ville) et sa région sont dans une position moins favorable encore, de même que Safi. Le handicap que ces deux villes subissent du fait de leur médiocre accessibilité au réseau urbain dans son ensemble, s'ajoute à l'inconvénient de leur isolement. Une remarque analogue peut être formulée au sujet des villes de la presqu'île tingitane qui semblent entraînées dans une marginalisation de plus en plus marquée. Toute cette évolution traduit un mouvement d'ensemble qui affecte le fait urbain au Maroc: *une centralisation de plus en plus nette, orientée vers le littoral atlantique central*. La comparaison des cartes de potentiel de population urbaine de 1900 et de 1960 est frappante à cet égard (cartes 59 et 55). C'est un aspect fondamental de l'organisation de l'espace marocain.

d. Conclusion.

La population urbaine du Maroc a été multipliée par 8 depuis le début du siècle jusqu'en 1960 et par plus de 12,5 jusqu'en 1971. Pendant ce temps (1900-1971), la population rurale a un peu plus que doublé. Le taux d'urbanisation est passé de 8,5 % vers 1900, à 29 % en 1960 et 35 % en 1971. La croissance relative de la population urbaine a été la plus forte au

68. POTENTIEL DE POPULATION URBAINE. 1952



cours de la première période du protectorat. Elle s'est ralentie par la suite mais semble s'accélérer à nouveau après 1960. Pareil bouleversement ne pouvait manquer d'entraîner des conséquences décisives sur le plan de l'organisation de l'espace. En effet, il ne s'est pas produit partout avec la même intensité.

Le fait nouveau majeur est l'émergence d'une zone atlantique centrale peu étendue mais très urbanisée: l'axe Casablanca-Rabat, situé à la charnière des deux grandes régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest. La position centrale de cette zone dans la nation, la double proximité des zones rurales riches et denses (ou progressivement en voie de le devenir), les potentiels ruraux et urbains élevés qui la caractérisent, expliquent le développement de cette portion du littoral. Elles sont également à la base des décisions de politique générale et de politique économique qui ont conduit au choix de Casablanca comme port principal du pays et à celui de Rabat comme capitale. Casablanca a représenté une part toujours croissante de la population urbaine, bien que l'on aille vers sa stabilisation:

1900	1926	1936	1952	1960	1971
5 %	13 %	18 %	26 %	28 %	28 %

L'évolution n'est guère modifiée si l'on envisage l'ensemble Casablanca-Mohammedia-Rabat, dont la part dans la population urbaine nationale est impressionnante:

1900	1926	1936	1952	1960	1971
15 %	20 %	27 %	35 %	38 %	39 %

Dans le reste du pays, des ensembles urbains nouveaux se sont constitués dans les deux zones rurales riches et denses et dans l'Oriental. Celui du Nord-Ouest s'est intégré au réseau traditionnel de Fès, lui-même partiellement rénové. Les zones marginales de Marrakech et de Tanger n'ont guère augmenté le nombre de leurs villes et leur poids relatif a diminué.

Cette évolution générale a conduit à centraliser toujours davantage l'ensemble urbain. La répartition géographique des potentiels de population urbaine en 1960 en témoigne (carte 55). Elle indique la force de l'axe Casablanca-Rabat mais également celle du Nord-Ouest central. *La centralité urbaine rejoint par conséquent le type d'organisation observé dans le monde rural*

à savoir un Maroc central plus dense autour duquel se disposaient les zones moins denses, avec une certaine gradation.

Il convient cependant de noter que le centralisme du fait urbain n'est pas uniquement orienté vers l'axe Casablanca-Rabat. *Le noyau central du Nord-Ouest reste une pièce importante de l'ensemble urbain*, tant par sa densité que par son potentiel de population. Contrairement à ce qui s'observe dans les campagnes, le Centre-Ouest n'a rien à opposer à ce privilège du Nord-Ouest.

Le centre de gravité de la population urbaine est toujours resté central et proche de l'Atlantique (carte 76). Mais cette immobilité à petite échelle ne doit pas faire négliger le déplacement, léger mais constant, du barycentre. De 1900 à 1952, il s'est régulièrement déplacé vers le Nord. En 1960, il a opéré un retour en arrière, dû notamment à un important recul relatif des villes du Nord entre 1952 et 1960. Ce recul, accompagné d'un rapprochement de l'Atlantique, s'est poursuivi en 1971: à cette date, le barycentre urbain se situe entre ceux de 1926 et 1936, mais plus à l'Ouest. Le mouvement vers le Nord (1900-1952) exprime le recul relatif du Sud du pays au profit non seulement de la côte centrale mais encore du Nord-Ouest et aussi de l'Oriental. Si l'on exclut Casablanca, le déplacement s'opère vers le Nord-Est, partant de Rommani en 1900 pour se situer vers Khemisset en 1952. Il est significatif d'observer, une fois de plus, *cette sorte de migration des centres de gravité vers le Nord* pour la période 1900-1952. Elle s'opère à travers l'évolution chronologique rurale comme urbaine, aussi bien qu'à travers le passage de la notion de surface à celle de produit en passant par celle de population. Elle apparaît de plus en plus comme une constante de l'organisation de l'espace marocain, liée au développement. Le recul du barycentre vers le Sud en 1960 puis en 1971, traduit la continuation de la régression relative des villes de la presqu'île tingitane; pour 1971 s'ajoutent: le rétablissement opéré par Agadir (responsable de la moitié du déplacement méridional du centre de gravité), l'apparition de villes nouvelles de plus de 10 000 habitants dans le Sud atlantique (Ifni récupéré en 1969, Tantan, Dcheira près d'Agadir), la poursuite du déclin relatif des villes du Nord.

Les déplacements des centres de gravité *régionaux* de la population urbaine, ne sont pas moins intéressants à analyser (carte 69). Les tendances sont cette fois continues, de 1900 à 1971. Dans le Nord-Ouest, le mouvement s'opère en direction du Sud-Ouest, révélant ainsi la perte de vitesse du Nord et de l'intérieur au profit des zones côtières et plus particulièrement de Rabat. Le centre de gravité de la seule région du Sebou (c'est-à-dire le Nord-Ouest sans les villes du Nord) est évidemment plus méridional que celui du Nord-Ouest; son déplacement chronologique est cependant très analogue car il procède des mêmes causes (prépondérance progressive de la côte sur l'intérieur): il se trouve orienté d'Est en Ouest. Il convient encore de noter que ces barycentres urbains sont situés à l'Ouest des barycentres ruraux, ce qui témoigne déjà d'une tendance: celle qui ramène vers le littoral atlantique central ce siège et cet indicateur de développement qu'est le fait urbain. C'est la même tendance qui, au fil du temps, repousse le barycentre urbain vers l'Ouest, exprimant ainsi le déclin relatif des villes intérieures et le succès des villes côtières.

Dans le Centre-Ouest, le même phénomène s'observe: déplacement du centre de gravité vers le littoral atlantique de Casablanca c'est-à-dire, cette fois, vers le Nord. En effet, à partir du plateau des Rehamna, le barycentre de population urbaine se retrouve, en 1960, près de Settat. Il ne faut pas considérer que la prise en compte de Casablanca déforme la tendance par une pondération excessive. Car sans la grande ville, l'orientation du mouvement du barycentre est exactement semblable (voir carte 69). La tendance concerne véritablement le fait urbain dans son ensemble. Comme dans le Nord-Ouest, le centre de gravité de la population urbaine est situé au Nord des barycentres ruraux, c'est-à-dire dans l'alignement de sa propre tendance. Le parallélisme du développement économique et de l'organisation plus centralisée de l'espace, est à nouveau visible. Les mêmes observations se répètent dans le Sud-Ouest où la croissance d'Agadir, tragiquement interrompue en 1960, joue le rôle principal. Dans l'Oriental, le déplacement du centre de gravité urbain, situé à l'Est des barycentres ruraux, s'effectue chronologiquement vers l'Est.

69. CENTRES DE GRAVITE REGIONAUX

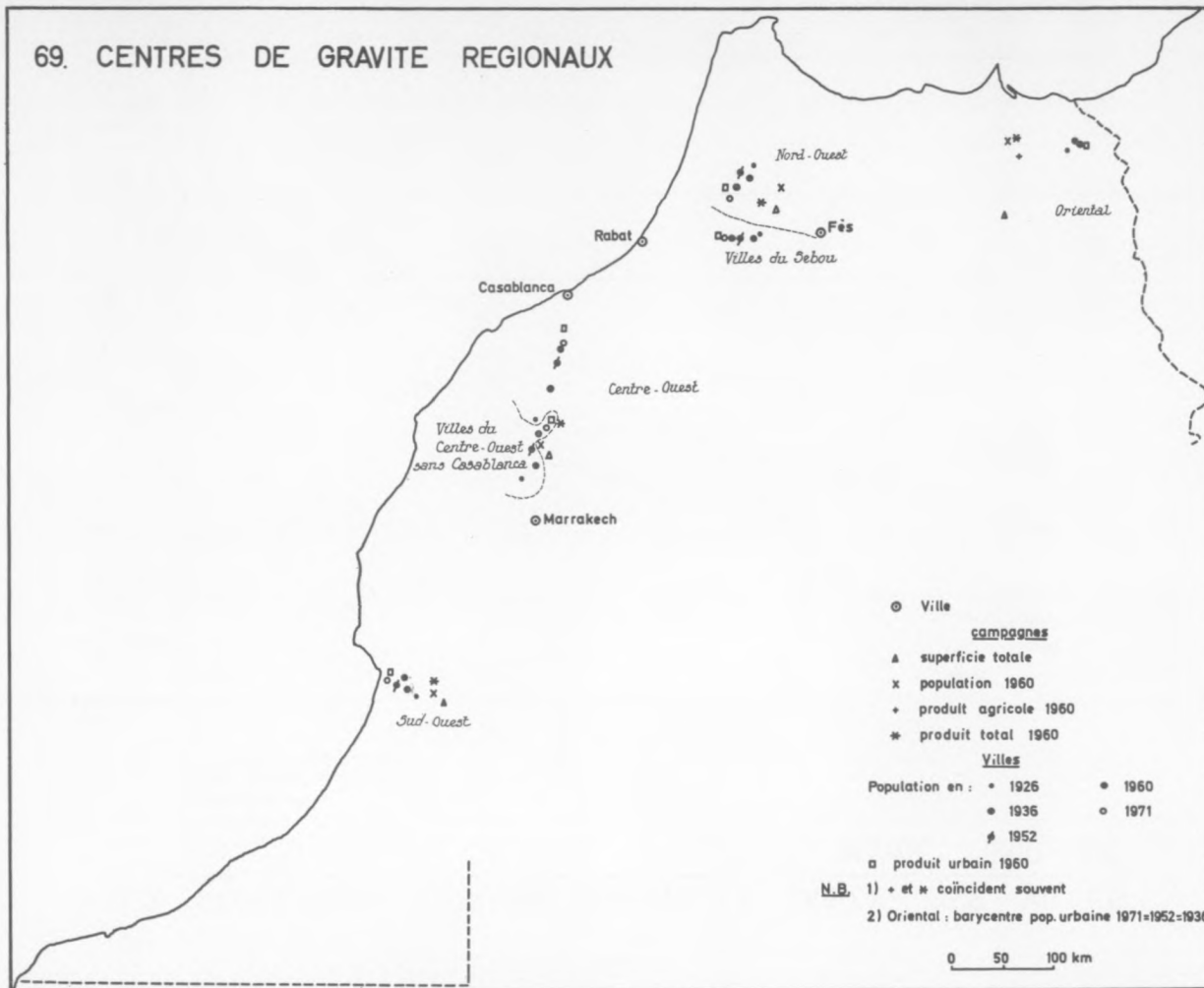
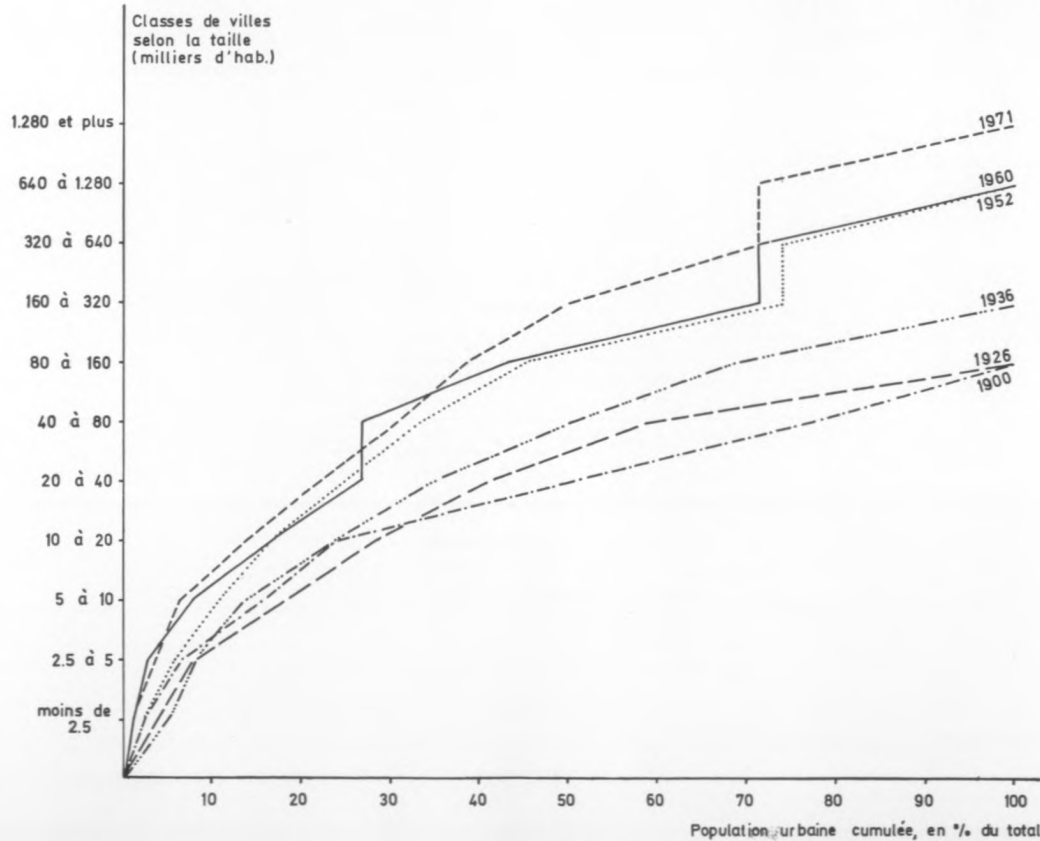


Figure 6

LA POPULATION URBAINE SELON LA TAILLE DES VILLES

Maroc 1900-1971



Les modifications régionales et nationales de l'organisation de l'espace marocain sont donc orientées vers une centralité plus grande. Celle-ci est liée au développement économique dans la mesure où il se produit dans les villes et notamment les villes nouvelles, dans les campagnes les plus aptes à devenir riches et denses ou qui le sont déjà dans une certaine mesure, dans les zones dont la haute accessibilité facilite les échanges. Ces diverses conditions sont réunies dans le Maroc atlantique central. Par conséquent, au départ d'une superficie donnée, la population rurale, le produit rural, le fait urbain à des dates successives, tendent à se localiser géographiquement, chacun par rapport au précédent, plus près de ce Maroc central côtier. La tendance fondamentale qui affecte les divers centres de gravité est donc associée au développement de type moderne.

Toute cette évolution s'opère par l'intermédiaire d'un certain ordre urbain. Villes anciennes, modernes ou mixtes croissent de manières diverses mais en laissant à l'ensemble urbain sa cohérence. La répartition de la population urbaine dans les villes de diverses catégories de tailles, reste régulière comme le montre le graphique de la figure 6.

2. L'évolution de la population des villes.

a. Géographie de la croissance des villes.

La croissance de la population des villes est due aux caractéristiques démographiques urbaines et à l'exode rural. L'accroissement naturel des citadins est supérieur à celui des ruraux grâce à une natalité légèrement supérieure et surtout à une mortalité plus faible; vers 1962, l'accroissement naturel dans les villes est évalué à 3,2 ou 3,3 % contre 2,5 à 2,6 % en milieu rural (Noin, 202, 2, pp. 38, 60, 81-83). Des conditions sanitaires meilleures expliquent notamment cette différence. On peut penser qu'il en a été de même avant 1962 même si l'écart entre la ville et la campagne n'a pas toujours été aussi important. Pour la population marocaine musulmane totale du pays, Noin évalue les taux d'accroissement naturel comme suit (Noin, 202, 2, pp. 81-83, 95):

1900-1912: 0.70 %	1947-1952: 2.30 %
1912-1926: 1.00 %	1952-1960: 2.50 %
1926-1936: 1.30 %	1960-1964: 2.75 %
1936-1947: 1.50 %	1965-1969: 3.00 %

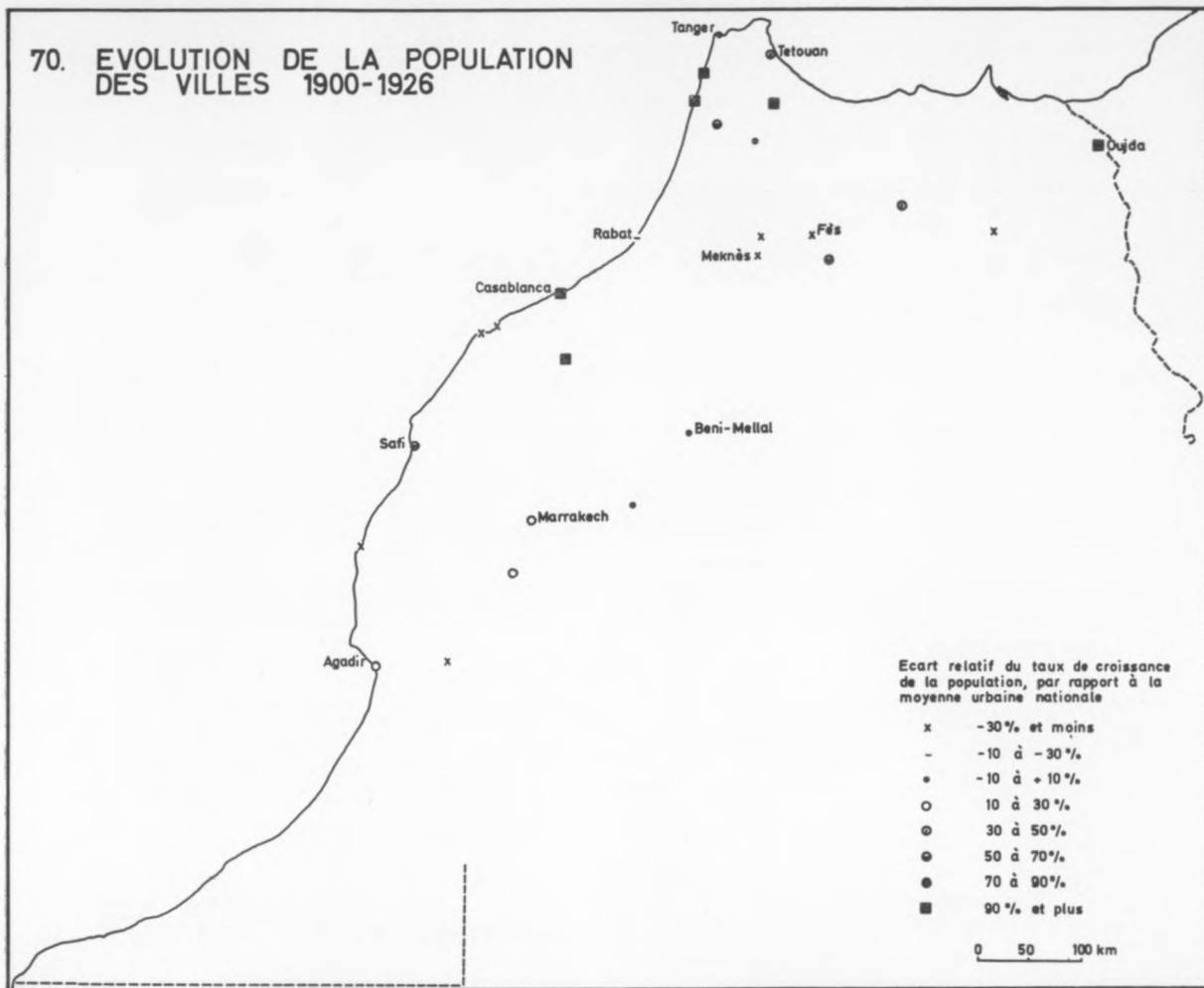
En admettant, pour les villes, des taux légèrement supérieurs, et en les comparant avec les rythmes d'expansion de la population urbaine,

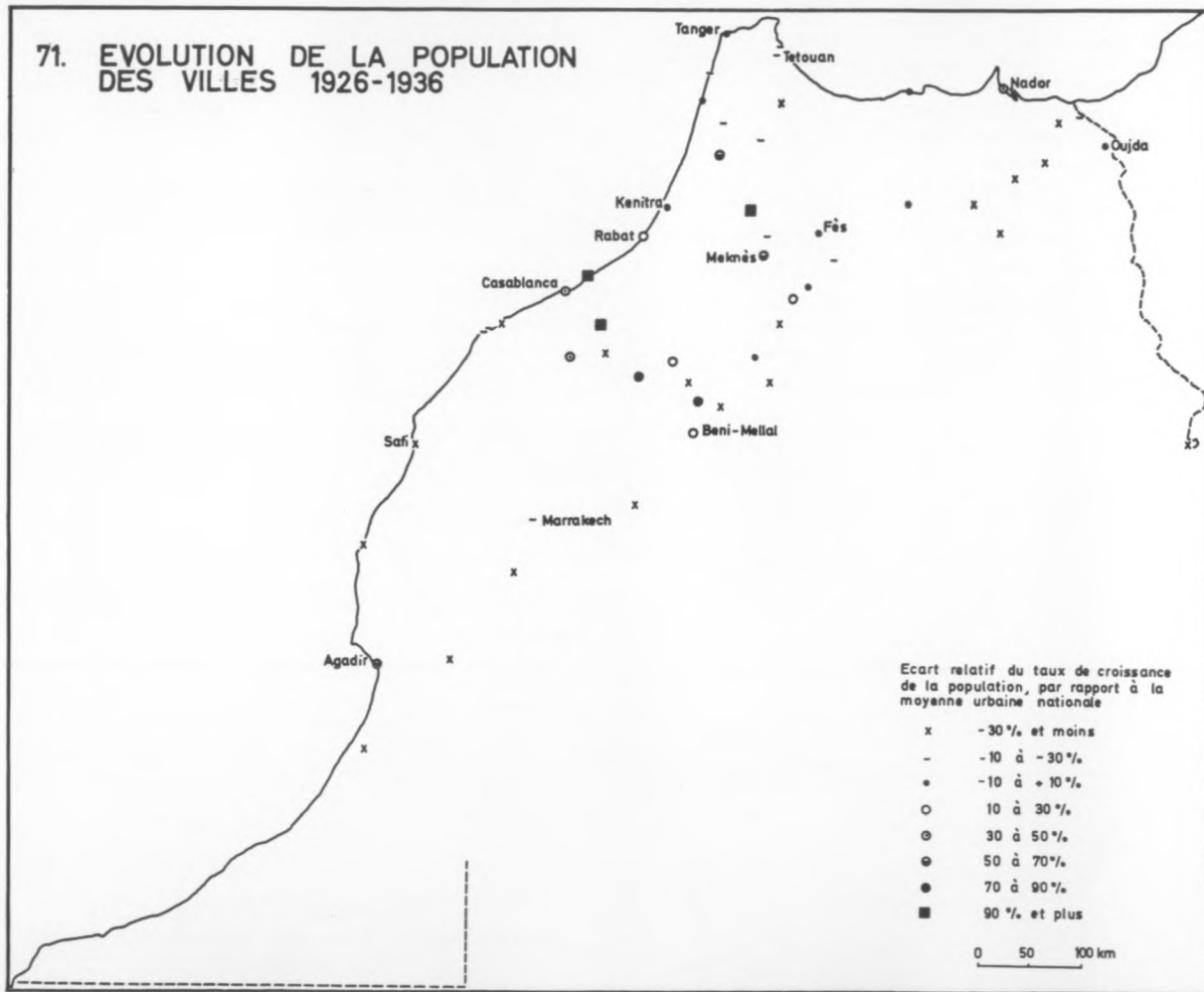
on s'aperçoit immédiatement du rôle joué par l'immigration dans la croissance urbaine. L'imprécision des chiffres ne permet de l'évaluer qu'en ordre de grandeur. Au début du protectorat, l'exode rural fournissait la plus grande partie des habitants supplémentaires des villes. Mais par la suite, la part de l'immigration dans la croissance urbaine s'est progressivement réduite. Elle était équivalente à l'accroissement naturel dès avant l'indépendance mais elle ne représente plus aujourd'hui qu'une faible part du croît démographique urbain total (moins de 20 %) et même du croît marocain musulman (moins d'un tiers). En 1936, l'exode rural affecte 25 000 personnes soit 60 % de l'accroissement naturel des ruraux; en 1967 il concerne 75 000 personnes soit un peu plus d'un tiers de l'accroissement des campagnes; l'exode rural a donc augmenté en valeur absolue mais il a diminué en valeur relative aussi bien en ville qu'à la campagne (Noin, 200, p. 73).

Les taux de croissance des différentes villes sont extrêmement variés. Il n'est pas rare qu'ils dépassent 10 % l'an pour des localités particulièrement dynamiques à certaines époques (Khouribga, Mohammedia, Sidi-Slimane, etc.). Mais ils sont parfois négatifs comme à Moulay-Idriss et dans quelques villes du Nord entre 1952 et 1960 (départ de nombreux Espagnols après l'indépendance et difficultés économiques liées au changement politique de 1956). Bien entendu, la précision des données n'est pas toujours excellente. Si la population urbaine globale n'est connue qu'avec une certaine approximation, à plus forte raison en est-il de même pour chaque ville considérée isolément. Les résultats de l'analyse qui va suivre, devront donc être interprétés avec beaucoup de prudence. Afin d'éviter les inconvénients dus à la manipulation de taux de croissance absolus qui, vu les erreurs attachées à chaque recensement ou dénombrement, ne peuvent pas toujours être comparés d'une époque à l'autre avec toute la sécurité voulue, des taux relatifs ont été calculés. Il s'agit, pour chaque ville et pour une époque, d'évaluer dans quelle mesure sa croissance propre diffère de celle de la moyenne nationale au cours de l'époque considérée. L'indice est simple: il est le rapport de l'écart entre population réelle de la ville et population calculée à l'aide du taux national, à la population calculée. L'indice indique donc l'écart relatif c'est-à-dire, s'il est multiplié par cent, le pourcentage par lequel la croissance de la ville s'écarte de la moyenne urbaine nationale.

L'évolution des villes de 1900 à 1926 est la plus mal connue étant donné les incertitudes qui pèsent sur les estimations démographiques (carte 70). Les localités urbaines dont la croissance semble avoir été inférieure à la moyenne sont localisées dans la région de Fès (Fès, Meknès, Moulay-Idriss), dans le Sud-Ouest (Taroudant, Tiznit) et le long de la côte atlantique (Essaouira, El-Jadida, Azemmour, Rabat). En revanche, la croissance a été supérieure à la moyenne à Marrakech, Safi, Taza, et surtout à Oujda, quelques villes du Nord et Casablanca. Le Nord du pays semble connaître un certain essor urbain à cette époque.

70. EVOLUTION DE LA POPULATION
DES VILLES 1900-1926



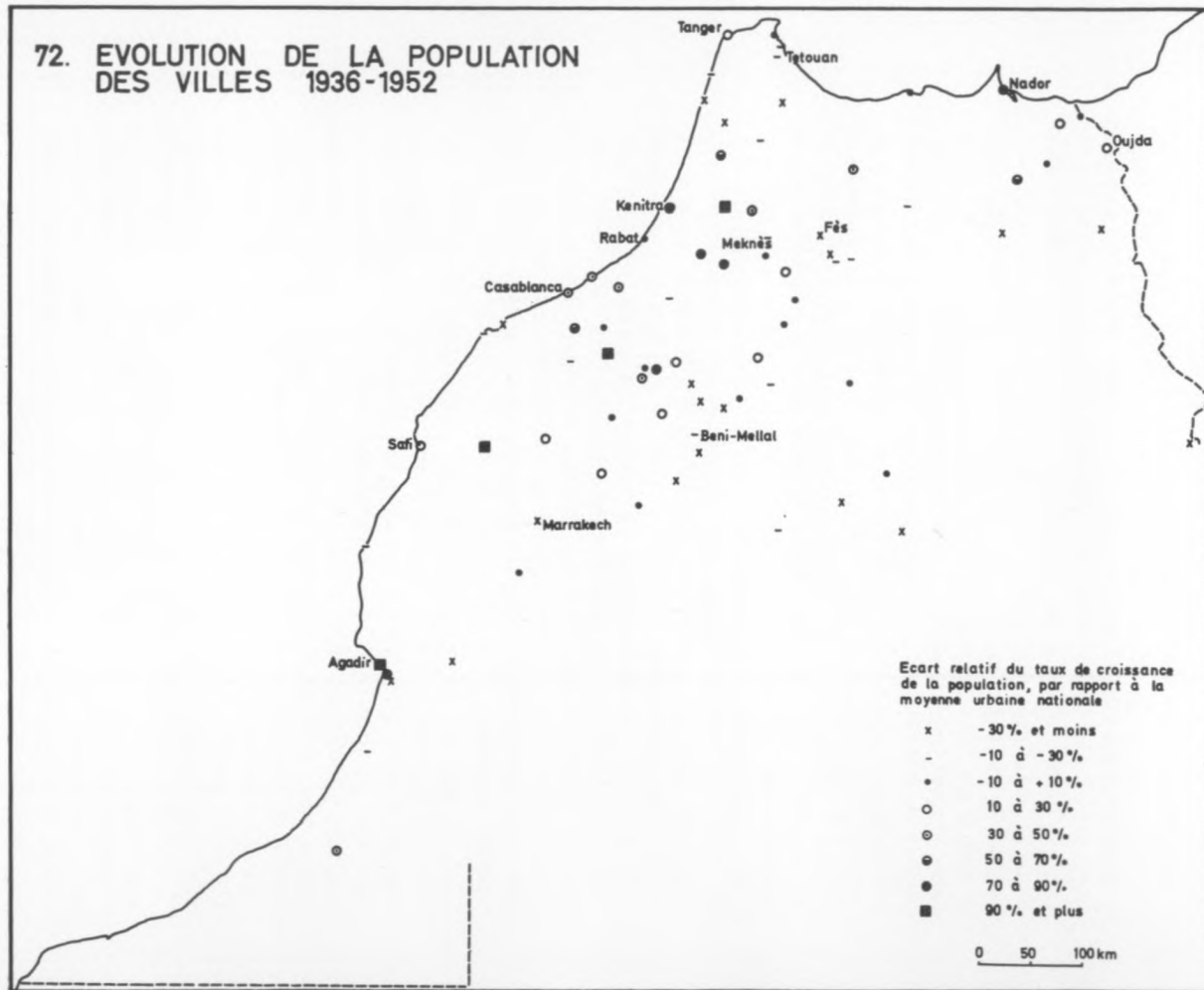


D'autre part, le développement de Casablanca nuit aux petits ports atlantiques ainsi qu'à Tanger dont la croissance est moyenne.

La période 1926-1936, pour laquelle les données sont meilleures, modifie l'impression laissée par l'époque précédente (carte 71). Indépendamment des villes nouvelles apparues en 1936 et dont il a déjà été question, les plus fortes croissances urbaines s'observent dans la région Chaouia-Tadla et dans le Nord-Ouest central. En Chaouia-Tadla, Boujad, Benahmed et El-Ksiba sont les seules villes à croître moins vite que la moyenne; dans le cœur du Nord-Ouest, seules Moulay-Idriss et Sefrou sont dans le même cas. Il s'agit généralement de villes ou de petits centres traditionnels. Toutes les autres localités de ces deux régions se développent plus rapidement que la moyenne des villes et parfois beaucoup plus rapidement: le rythme de croissance de Settat est de 40 % supérieur à la moyenne; le chiffre (appelons le: *c*) est supérieur à 50 % pour Meknès et Souk-el-Arba; supérieur à 70 % pour Khouribga et Sidi-Kacem. L'axe Casablanca-Rabat se développe de manière analogue puisque Rabat (*c* supérieur à 10 %) et surtout Casablanca (*c* supérieur à 40 %) et Mohammedia (*c* supérieur à 90 %) croissent très rapidement. En dehors de ces trois zones, des taux élevés ne se rencontrent qu'à Agadir (*c* supérieur à 50 %) et probablement à Nador (*c* supérieur à 40 %). Par conséquent, les régions récemment urbanisées, y compris certaines villes plus anciennes qui s'y trouvent, sont aussi les plus dynamiques sur le plan de la croissance démographique des villes. L'urbanisation s'y développe sous 2 formes: création de petites villes nouvelles et forte croissance de ces villes comme de quelques autres plus anciennes. Les modifications dans l'organisation territoriale du fait urbain s'en trouvent accélérées.

La localisation des villes à croissance rapide favorise donc la tendance du fait urbain à se centraliser. Cette orientation est d'autant plus marquée que la quasi-totalité des villes qui entourent le Maroc central atlantique ne connaissent qu'une croissance moyenne ou inférieure à la moyenne. C'est le cas de toutes les villes du Nord, qui entrent dans une longue période de stagnation relative. Dans l'Oriental (Nador excepté), Oujda se développe au rythme national moyen mais toutes les autres localités, notablement plus petites, se développent mal; l'urbanisation de l'Oriental prend un départ lent et difficile. Enfin, la perte de vitesse subie par toute la partie du pays située au Sud d'une ligne Azemmour-Tadla, est considérable. Toutes les villes n'augmentent leur population que lentement: les taux d'expansion sont de plus de 20 % inférieurs à la moyenne nationale. Ces observations de retards régionaux se combinent au fait qu'aucune ville nouvelle ne se crée dans ces zones. Sur le plan urbain, la région de Marrakech et celle du Nord apparaissent comme déprimées dès la première période du protectorat.

L'évolution régionale des villes entre 1936 et 1952 est plus nuancée (carte 72). Le Nord continue d'apparaître comme une région déprimée. En réalité, l'urbanisation relativement importante de cette région, sem-



ble excessive par rapport aux ressources proprement régionales. Privées de leurs fonctions de passage par la frontière entre les deux protectorats, les agglomérations de la province de Tetouan ne parviennent pas à maintenir leur position relative dans le pays. Elles stagnent ou ne croissent que lentement. Tanger fait exception en se développant à un rythme moyen de l'ordre de 5 % l'an, grâce aux avantages que lui apporte, particulièrement à cette époque d'après-guerre, son statut international.

Le Maroc oriental se trouve engagé, cette fois, sur la voie d'une croissance urbaine assez soutenue. En zone espagnole, Nador poursuit sa croissance rapide tandis qu'en zone française Oujda et Berkane se développent à un rythme assez rapide (c supérieur à 20 %). La population de Taourirt augmente rapidement; celles d'El-Aïoun et d'Ahfir progressent à un taux moyen; celles de Debdou et Berguent croissent peu. L'Oriental est donc assez varié quant au développement de ses villes. Mais à la même époque, il s'y crée plusieurs centres miniers qui accélèrent l'urbanisation de la région.

La zone côtière Casablanca-Rabat continue sa progression absolue et relative. Si la croissance de Rabat n'est que moyenne, celles de Mohammedia et Casablanca sont supérieures à la moyenne urbaine nationale (c supérieur à 40 %).

Dans la partie centrale du Nord-Ouest, les plus fortes croissances urbaines s'observent dans l'espace compris entre le réseau de Fès et Rabat: Rharb et pays Zemmour (c est presque toujours supérieur à 50 %). Cette zone est donc à la fois le siège de créations nouvelles et celui de l'expansion rapide des villes existantes. En revanche, la partie orientale du Sebou est moins dynamique. Meknès a une croissance moyenne mais El-Hajeb croît rapidement. Fès et les petites villes qui l'entourent, jusque Taza, progressent lentement; leur situation à l'extrémité orientale du noyau central du Nord-Ouest, ne leur est pas favorable; en outre, Fès n'a pas attiré les faveurs du protectorat pour des raisons politiques connues.

Dans le Centre-Ouest, la Chaouia et le plateau des phosphates connaissent une croissance urbaine importante (sauf Settat et Boujad), mais les villes du Tadla semblent ne pas manifester la même vitalité à l'exception de Fkih. Azemmour, El-Jadida, Essaouira, Demnate (9), Amizmiz et Marrakech, villes traditionnelles, restent plongées dans une stagnation que rien ne vient interrompre. Dans la région de Safi en revanche, les phosphates et la pêche apportent un regain d'activité qui se répercute sur le développement urbain. Agadir connaît une croissance très vigoureuse (plus de 10 % l'an) tandis que Taroudant et Tiznit, à l'intérieur, somnolent.

La croissance de la population des villes continue donc d'avantager le Maroc atlantique central, même si quelques nuances viennent tempérer

(9) Sur Demnate, voir MAS (171).

l'opposition de cette région avec le reste du pays. Le mouvement général vers plus de centralité du fait urbain se poursuit par conséquent. Cependant, des foyers secondaires de développement urbain apparaissent à Safi, dans le Souss avec Agadir et dans l'Oriental.

Au cours de la période qui va de la fin du protectorat au début de l'indépendance (carte 73), le Maroc a été réunifié. Tanger a perdu son statut international et les deux zones de protectorat ont été réunies dans le Maroc indépendant. Ce changement politique a entraîné des conséquences déprimantes sur les villes de l'ex-protectorat espagnol. Toutes les villes du Nord ont connu une crise qui se traduit, pour certaines d'entre elles, par une perte absolue de population. Le Nord continue donc de glisser sur la pente du déclin relatif.

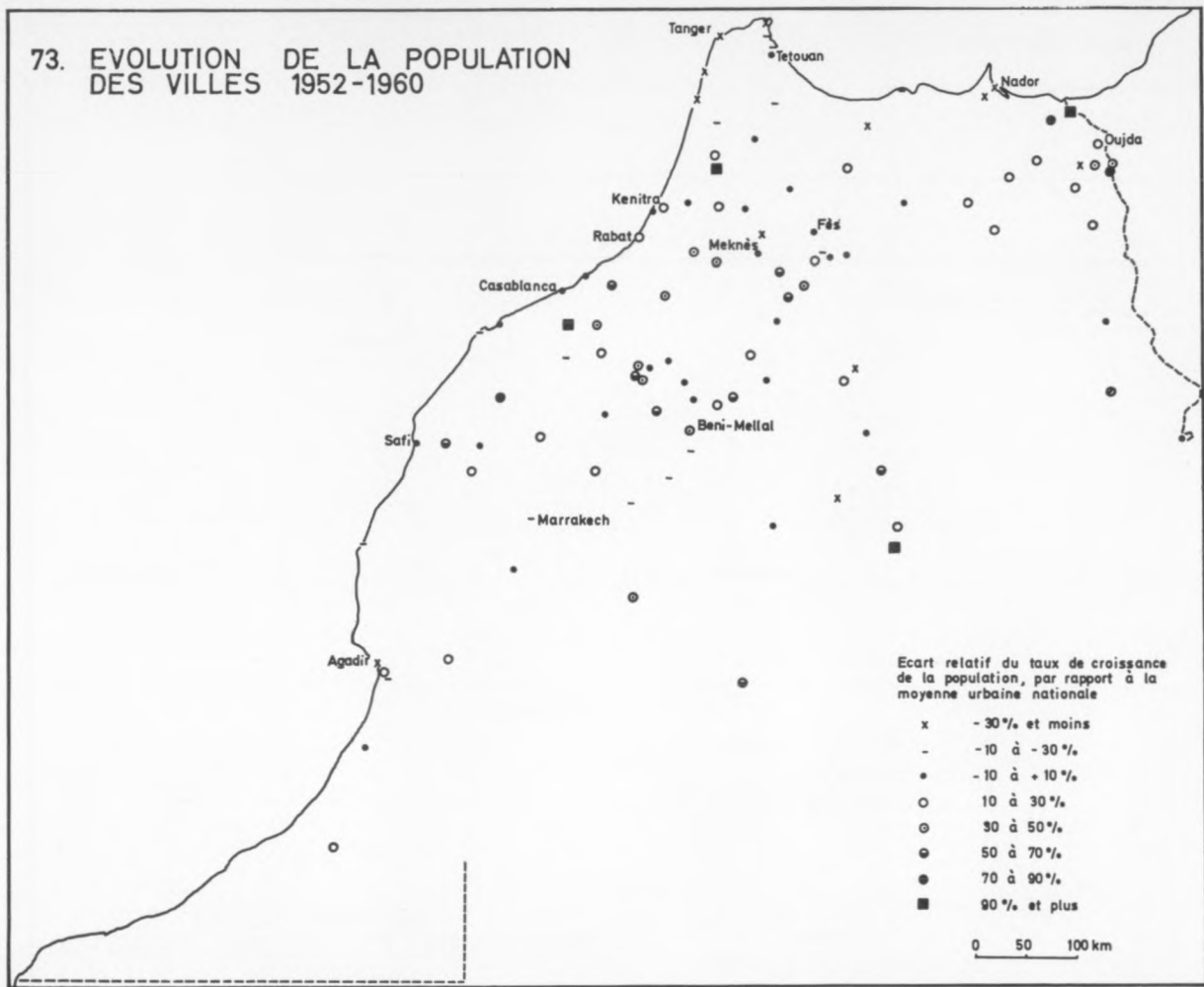
L'Oriental, au contraire, voit progresser la population de presque toutes ses agglomérations à un rythme supérieur à la moyenne nationale. Mais une partie importante de cette urbanisation est liée à la présence, dans les villes, de réfugiés algériens. Sa signification est donc partiellement ambiguë. Le Sud, peu urbanisé, connaît des situations très variables sur le plan de la croissance de ses villes. Aucune orientation générale ne se manifeste et la croissance urbaine semble dépendre davantage de circonstances locales que de tendances nationales affectant l'organisation de l'espace.

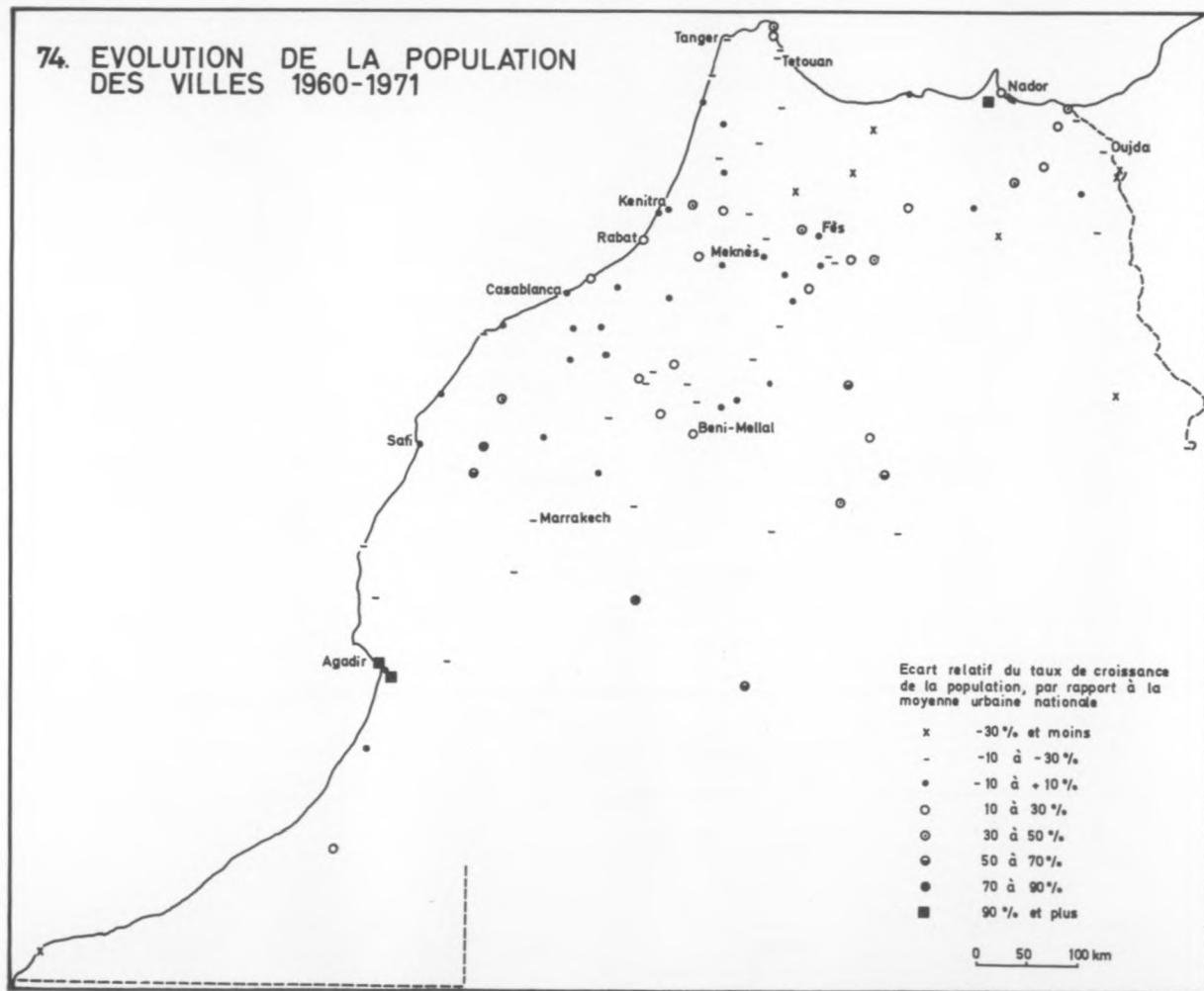
Le Sebou connaît une croissance urbaine partout égale ou supérieure à la moyenne nationale, sauf à Moulay-Idriss (et Bhalil si la localité est considérée comme urbaine). Les villes du Rharb, du Moyen-Atlas et du Zemmour, progressent plus rapidement que celles du Sebou oriental; la tendance est déjà ancienne et elle continue de se manifester, au détriment de l'intérieur. Rabat, capitale du Maroc indépendant, se développe plus rapidement que Casablanca dont le rythme est voisin de celui de la moyenne urbaine nationale.

Dans le Centre-Ouest, la population de presque toutes les villes de la zone Chaouia-Tadla progresse rapidement. Il n'y a que Settat pour faire exception. Ici aussi, par conséquent, on assiste à la prolongation d'une tendance ancienne qui vise à renforcer l'urbanisation de cette région récemment ouverte au fait urbain. La région des Doukkala et celle des Abda rejoignent le groupe Chaouia-Tadla sous le rapport de la croissance urbaine (Safi, Youssoufia, Jemaâ-Shaïm, Sidi-Bennour; El-Jadida fait encore exception); on se rappellera qu'il s'agit d'une région rurale moins riche mais encore très dense. Dans le reste de la région, le petit centre de Ben-Guerir croît assez rapidement ainsi que Kelaa; mais Marrakech, Demnate, Essaouira et Amizmiz prolongent leur stagnation.

Entre 1960 et 1971, les mêmes tendances se poursuivent dans l'ensemble (carte 74). Le Nord continue de subir une régression relative, sauf Fnideq et Mdiq grâce au tourisme et à la contrebande. Le recul s'étend d'ailleurs à la partie septentrionale, plus pauvre, du Sebou. Autre zone de déclin relatif: toute la moitié méridionale de la région de Marrakech, d'Essaouira à Demnate; il s'agit également d'une pro-

73. EVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES 1952-1960





longation de tendance. En revanche, tout le Maroc atlantique central (noyau du Sebou, groupe Chaouia-Tadla-Doukkala-Abda) se maintient et progresse même légèrement en position relative: beaucoup de villes ont une croissance voisine de la moyenne nationale, et le nombre de celles qui croissent davantage est nettement supérieur au nombre de celles qui se développent plus lentement. Dans le Sud, deux villes sur trois semblent connaître une croissance supérieure à la moyenne nationale et de nombreux petits centres nouveaux sont reconnus comme urbains par le recensement de 1971; mais de sérieuses réserves s'imposent dans un certain nombre de cas quant à la définition de la ville et du périmètre urbain, rendant toute interprétation difficile actuellement. Dans l'Oriental, les progrès sont très inégaux: les centres miniers sont en baisse relative et parfois absolue (conjuncture minière, abandon de mines), alors que d'autres centres se développent rapidement (précisément dans les mêmes zones où la population rurale s'accroît rapidement). En prenant en compte la population des centres nouvellement considérés comme urbains en 1971, les taux annuels moyens de croissance de la population urbaine entre 1960 et 1971 sont les suivants, par régions:

Nord:	3,0 %	Nord-Ouest:	4,1 %
Sebou:	4,5 %	Centre-Ouest:	4,2 %
R. de Casablanca:	4,3 %	Sud-Ouest:	9,7 %
R. de Marrakech:	3,8 %	Sud:	8,0 %
		Oriental:	3,3 %

Le Sud-Ouest possède un taux élevé à cause de la renaissance d'Agadir essentiellement. Pour le reste, on voit que le Maroc atlantique central (Sebou et région de Casablanca) progresse davantage que ses marges. *La tendance à la centralisation se poursuit.*

Finalement, la conclusion qui se dégage de l'analyse géographique de la croissance des villes, rejoint celle de l'étude des densités et des implantations urbaines. *Les régions les plus propices au développement des diverses formes d'économie coloniale moderne, s'urbanisent rapidement.* Elles le font en créant un réseau de villes nouvelles ou en s'appuyant sur des villes traditionnelles lorsqu'elles sont bien situées. Dans les deux cas, la croissance démographique imprimée à ces villes est supérieure à la moyenne nationale. Les régions qui connaissent ce dynamisme sont les mêmes que celles qui ont vu se créer des villes nouvelles et qui ont intégré quelques autres villes au nouveau réseau: littoral Rabat-Casablanca, cœur du Nord-Ouest, Chaouia-Tadla; en bref, le Maroc central atlantique. *La croissance urbaine différentielle renforce la centralité de l'ensemble urbain, déjà notée auparavant.* Plus tard (après 1930), la crois-

sance urbaine rapide affecte d'autres zones: l'Oriental, Safi, Agadir; mais elles sont plus petites et leur importance est secondaire dans l'organisation de l'espace national.

b. Evolution de l'ensemble du réseau.

L'écart entre la population réelle d'une ville à la fin d'une période et la population de cette ville calculée à partir du début de la période comme si la ville avait crû au même rythme que l'ensemble urbain, exprime la différence de comportement de cette ville par rapport à la moyenne des centres urbains. La somme des écarts positifs mesure la masse de population urbaine qu'il faudrait redistribuer dans les autres villes pour que la croissance soit égale partout. Elle exprime le changement de nature *géographique* provoqué par les différences entre les taux de croissance des diverses villes. Si ces différences n'existaient pas, la somme serait évidemment nulle quelle que soit l'augmentation globale du nombre des citadins.

En fait, la somme de ces écarts à évolué comme l'indique le tableau 19. Puisque la masse des citadins n'a cessé d'augmenter, il n'est pas étonnant de constater que la population « déplacée » par évolution différentielle, est en augmentation (pour tenir compte de la durée des époques, il convient évidemment de s'exprimer en moyenne annuelle). Mais afin d'éliminer l'effet de masse, il faut rapporter la population « déplacée » à un indicateur de volume: l'accroissement de population entre les 2

Tableau 19. — *Evolution géographique de la population urbaine. 1900-1971*

Epoques	Somme des écarts positifs entre population réelle et population calculée		
	absolue (m hab.)	moyenne annuelle	rapportée à l'accroissement de population
1900 - 1926	176	7	0.55
1926 - 1936	211	21	0.40
1936 - 1952	431	27	0.37
1952 - 1960	278	35	0.34
1960 - 1971	268	24	0.15

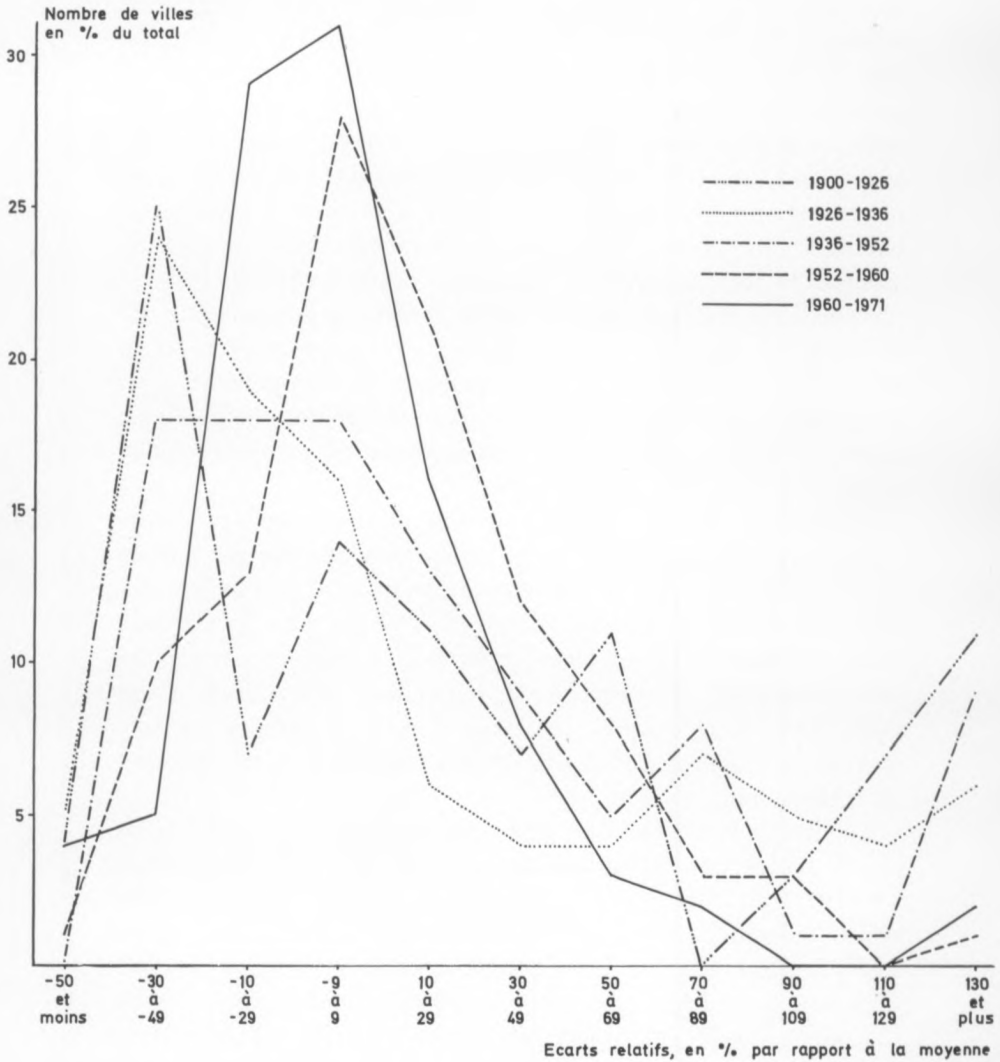
dates, a été choisi. Le nouvel indice montre que, durant la première période sous revue, 55 % de l'accroissement global des citadins était constitué par des personnes dont la localisation est l'expression d'un changement géographique dans la répartition spatiale de la population urbaine. Cette proportion révèle l'ampleur des transformations géographiques subies par le réseau urbain dès cette époque. Par la suite, *ce pourcentage reste important mais il est en diminution constante*. Ce qui signifie que la géographie du réseau urbain continue de se modifier, comme nous avons eu l'occasion de le voir, mais que les transformations deviennent relativement moins importantes. En d'autres termes, *les poids respectifs des différentes villes dans l'ensemble urbain, tendent à devenir plus stables*: le cas de Casablanca et du groupe Casablanca-Mohammedia-Rabat a déjà témoigné de cette tendance. Néanmoins, des mouvements géographiques importants continuent de se produire puisque plus de 30 % de la croissance démographique globale jusqu'en 1960, et 15 % entre 1960 et 1971, sont créateurs de changements géographiques dans le réseau. Les analyses précédentes ont d'ailleurs étudié ces changements sur le plan géographique; on en donne ici une mesure quantitative globale.

L'évolution globale du fait urbain peut encore être saisie en portant son attention sur les villes sans prendre en compte leur pondération par la population. Dans ce cas, l'indice suivant peut être calculé pour chaque ville: écart entre population réelle et population calculée (comme si la ville progressait au rythme moyen), rapporté à la population calculée. Il s'agit donc d'un écart relatif par rapport à la croissance urbaine moyenne. L'analyse des écarts relatifs, aux différentes époques, est intéressante.

La distribution des villes selon les catégories d'écarts relatifs a été portée sur un graphique (figure 7). Pour la période 1900-1926, la catégorie la plus fournie est celle du fort déclin relatif: —30 % à —49 %; elle contient le quart des villes. L'imprécision des données de cette époque et le petit nombre de villes, interdisent d'attacher de l'importance aux détails de la courbe sur le graphique. Son allure générale est cependant asymétrique avec le maximum qui vient d'être signalé et un second maximum pour les villes en forte expansion. Au premier

Figure 7

EVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES par rapport à la moyenne urbaine nationale



maximum correspondent les villes de Fès, Meknès, El-Jadida, Essaouira, Azemmour, Moulay-Idriss, Debdou, Taroudant. A l'autre extrémité de l'échelle on trouve Oujda, Settat, Chechaouen, Larache, Asilah et Casablanca. Le premier maximum exprime l'effacement relatif d'une partie importante de l'ensemble urbain. Il est compensé par une gamme très variée de taux d'expansion entre lesquels les villes se dispersent. Ce type d'évolution exprime un recul assez modéré des villes défavorisées, qui s'oppose à une progression plus variée, et parfois beaucoup plus rapide, des villes qui correspondent mieux aux exigences de la nouvelle situation politique et économique. Le recul est freiné par la masse des villes concernées alors que la croissance démographique n'est guère limitée vers le haut car elle est alimentée à la fois par un léger accroissement naturel, l'exode rural et l'immigration en provenance d'Europe.

La courbe relative à la période 1926-1936 est de même type. Le maximum reste fixé sur les villes en déclin relatif. D'ailleurs, près de la moitié des villes sont en recul relatif (— 10 % et en-deçà) alors qu'un peu plus du tiers sont en progrès relatif (10 % et au-delà). Les deux courbes expriment le même *phénomène qui marque profondément le premier tiers du siècle: le vieux Maroc s'efface*. Ce recul, déjà analysé dans sa répartition géographique, concerne de nombreuses villes. *Dans d'autres zones du pays, un Maroc nouveau se crée*, avec des villes moins nombreuses. Mais il se construit d'une manière très différenciée, comme l'indique l'étalement des écarts de croissance relatifs. A des progressions spectaculaires sont juxtaposées des croissances plus modérées. *A travers cette variété de développements et cette constance dans l'élimination relative de beaucoup de vieilles villes, le réseau se cherche*.

L'évolution des villes durant la période 1936-1952 se traduit encore par une courbe asymétrique. Mais le maximum est moins élevé et il est plus étalé puisqu'il recouvre les catégories en net recul relatif ainsi que la catégorie moyenne. Comme auparavant, la rubrique des plus fortes croissances est assez bien fournie: il reste des villes (souvent de petites localités) dont le dynamisme est particulièrement vigoureux. Le déplacement de la courbe vers les valeurs moyennes indique *une diminution des tensions dans le réseau*. L'effacement des villes traditionnelles devient

moins accusé; les villes dont la croissance est moyenne ou modérément supérieure à la moyenne, deviennent de plus en plus nombreuses. La croissance du réseau tend vers un certain équilibre.

Cet équilibre est à peu près atteint au cours de la période 1952-1960. En effet, la courbe est proche de la normale, centrée sur les valeurs moyennes auxquelles se rattachent 28 % des villes. Les villes en régression relative sont beaucoup moins nombreuses qu'auparavant. Ainsi, sans être achevé, l'effacement des localités les moins bien situées par rapport aux besoins du développement actuel, semble arrivé à son terme ou se ralentir, pour une bonne partie des agglomérations qu'il touchait. D'autre part, les taux d'expansion très élevés deviennent plus rares également: il y a moins de localités qui surgissent brusquement d'une catégorie de ville dans une autre plus élevée. Le réseau semble avoir trouvé un certain équilibre. Il continue cependant d'évoluer notablement puisque 72 % des villes ont un rythme d'expansion qui s'écarte de la moyenne. Mais cette évolution est moins brutale qu'auparavant.

Pour la période 1960-1971, la stabilisation s'accroît. Moins de villes se situent dans les catégories extrêmes, et 76 % des localités urbaines se concentrent dans les trois catégories centrales (contre 62 % pour la période 1952-1960).

Le ralentissement observé dans les rythmes de réaménagement du réseau urbain peut se mesurer par l'évolution des écarts relatifs moyens (somme des écarts rapportée au nombre de villes). Selon le degré de sévérité avec lequel on attribue le caractère urbain aux localités prétendantes, l'écart relatif moyen évolue comme l'indique le tableau 20.

Tableau 20. — *Croissance différentielle des villes: écarts relatifs moyens*

	Toutes « villes »	« villes » de plus de	
		1 000 hab.	2 000 hab.
1900 - 1926	54 %	54 %	53 %
1926 - 1936	50 %	36 %	35 %
1936 - 1952	53 %	36 %	33 %
1952 - 1960	29 %	29 %	26 %
1960 - 1971	23 %	23 %	20 %

Il reste élevé durant les trois premières périodes et diminue à partir de 1952. Mais ce type d'évolution est largement influencé par le comportement des petites localités dont la progression relative est souvent très rapide. C'est pourquoi l'élimination des localités de moins de 2 000 habitants en début de période indique, pour le reste de l'ensemble urbain, *une diminution plus régulière de l'écart relatif moyen*. Les villes d'une certaine importance ont une croissance qui se rapproche de plus en plus de la moyenne.

Le rôle joué par les petites localités incite à modifier le dernier graphique en pondérant les villes par leur population: un autre graphique (figure 8) est obtenu. Il montre que les villes qui progressent à un rythme situé entre 10 et 50 % au-dessus de la moyenne sont souvent des villes importantes par leur population. En effet, c'est dans la zone du graphique correspondant à ces catégories d'écarts relatifs, que le relèvement de la courbe est le plus sensible. On y trouve d'ailleurs le maximum absolu pour les périodes 1900-1926 et 1936-1952, ainsi qu'un maximum secondaire pour la période 1926-1936. Cette conclusion était déjà suggérée par l'énumération des villes lors de l'analyse géographique de la croissance urbaine. Elle se trouve maintenant confirmée et mesurée. Parmi les villes en recul relatif s'observent également des localités importantes comme l'indiquent les maxima atteints dans ces catégories pour 1926-1936 et 1936-1952. Ces particularités disparaissent en 1952-1960 où plus de la moitié de la population urbaine réside dans des villes à croissance moyenne, et plus de 80 % dans cette catégorie et celles qui l'entourent immédiatement. Pareille homogénéité n'existait pas aux époques précédentes. En effet, la part de la population urbaine résidant dans les villes classées selon leur rythme de croissance relatif, était celle qu'indique le tableau 21. Les chiffres relatifs à la période 1960-1971 confirment la tendance à la diminution de la population urbaine concernée par des évolutions extrêmes (l'accroissement de la part des villes à croissance faible ne concerne que la catégorie la plus proche des valeurs moyennes, soit — 10 % à — 29 %).

L'ensemble urbain a d'abord accusé le choc de la colonisation et du démarrage d'une économie de type moderne en subissant un déclin relatif des villes les moins aptes à s'adapter

Figure 8

EVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES par rapport à la moyenne urbaine nationale

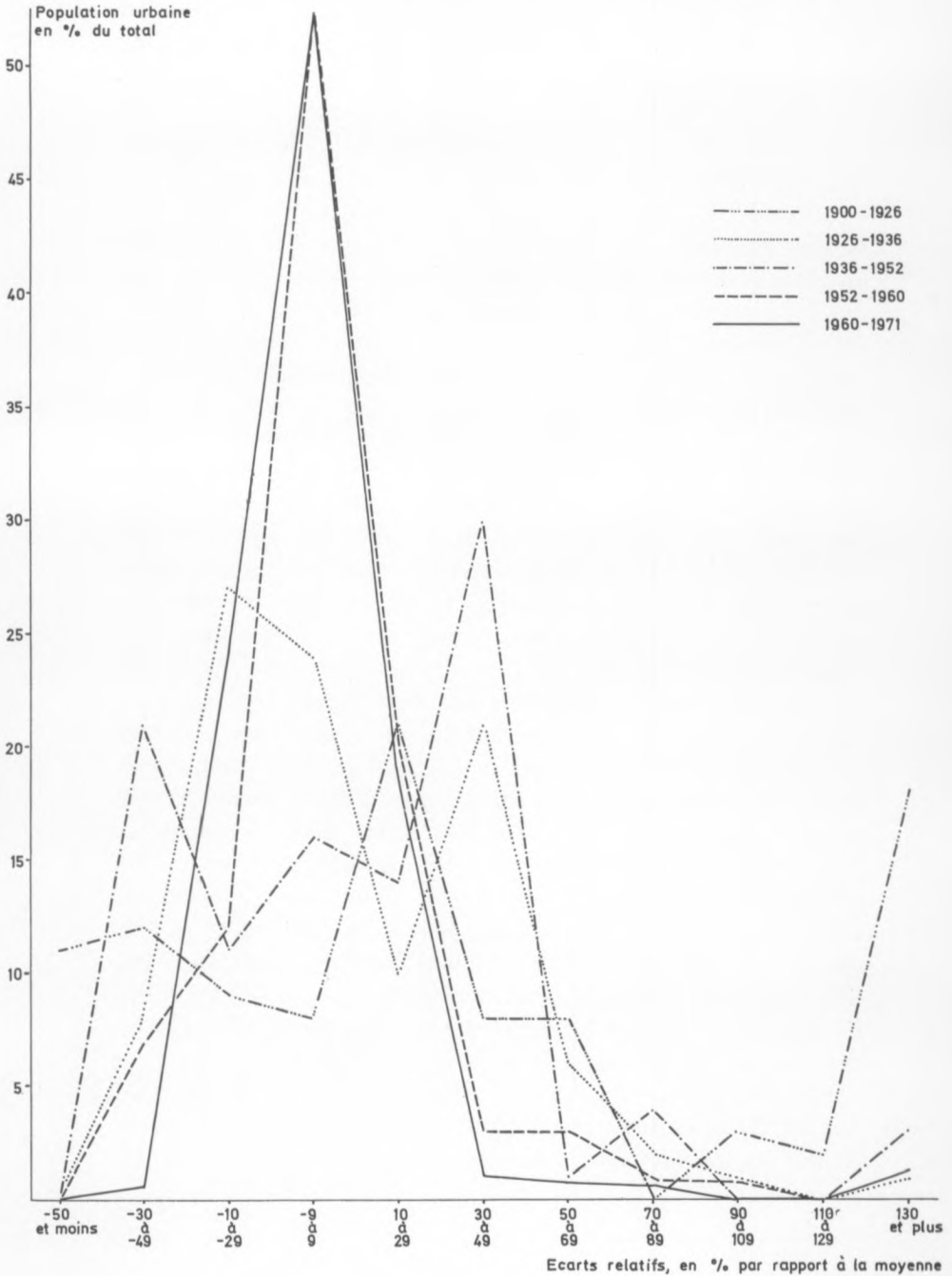


Tableau 21. — *Population urbaine (en %) selon sa croissance*

	1900 - 26	1926 - 36	1936 - 52	1952 - 60	1960 - 71
Villes à croissance faible	32	35	32	19	24
Villes à croissance moyenne	8	24	16	53	53
Villes à croissance forte	60	41	52	28	23
dont villes à croissance supérieure de plus de 30 % à la moyenne	39	31	38	8	4
Population urbaine totale	100	100	100	100	100

et, en même temps, en connaissant une vive croissance des centres les plus favorisés; il y avait peu de population dans les villes à croissance moyenne. Cette évolution s'est prolongée durant une grande partie de l'époque du protectorat et elle n'a vraiment réduit l'ampleur de ses manifestations qu'à l'époque de l'indépendance.

Les croissances très rapides sont essentiellement le fait de petites localités. Cependant, les développements de villes moyennes ou grandes mais bien situées, ont largement contribué au remodellement du réseau. *De sorte que la gamme des villes partiellement ou entièrement liées à l'économie moderne, est variée.* Par ailleurs, la présence de villes de toutes tailles parmi celles qui sont en déclin relatif, rend assez complexe l'image de l'ensemble urbain marocain. Dans les diverses catégories de villes classées selon leur population, figurent des agglomérations en recul relatif et des villes en expansion rapide. Ces différences se réduisent après 1950.

L'interprétation de l'évolution très marquée de l'ensemble urbain n'est pas simple en raison de l'intervention simultanée de *deux facteurs différents*. Le fait que des évolutions extrêmes caractérisent le début du siècle, se poursuivent encore durant la première période du protectorat, se réduisent ensuite progressivement pour conduire à une plus grande homogénéité parmi les villes quant à leur mode d'évolution, est apparu clairement. Il peut s'interpréter comme un processus de restructuration du réseau qui se dirige progressivement vers une phase d'équilibre. En effet, on peut penser qu'après de profonds remaniements en début de période, *soixante ans de propagation d'un type d'économie nouveau ont abouti à deux résultats: 1) un façonnement du réseau urbain, par créations de villes et par développement sélectif des localités existantes, qui soit plus conforme à ses besoins; 2) une adaptation de la localisation des activités modernes au réseau existant.* Le façonnement du réseau urbain rénové a été analysé dans sa répartition géographique: il témoigne d'une meilleure adaptation du fait urbain au type d'organisation spatiale des campagnes, et surtout d'une orientation plus centraliste et plus maritime du réseau. Quant au mouvement des activités modernes vers les villes existantes, il est provoqué par la création d'ac-

tivités localisées sur le marché que constituent les citadins et les ruraux de la zone d'influence urbaine. Il est logique de penser qu'*après plusieurs décennies de tensions, les deux types d'adaptation ont abouti à une situation qui approche de l'équilibre*. Ce dernier n'est pas atteint puisque des différences très importantes se manifestent encore aujourd'hui dans les rythmes de croissance des villes. Un équilibre parfait est d'ailleurs inconcevable puisque les conditions générales du développement économique se modifient chaque jour. La tendance vers une situation d'équilibre expliquerait donc la croissance du degré d'homogénéité parmi les villes quant à leurs taux d'accroissement.

Le second facteur qui intervient dans la compréhension du phénomène, est d'ordre démographique. Depuis le début du siècle, le taux d'accroissement naturel n'a cessé de croître comme nous l'avons rappelé ci-dessus en citant des évaluations dues à Noin. Sa croissance est plus sensible encore en ville qu'à la campagne. De sorte que l'accroissement naturel est devenu un facteur de plus en plus important de la croissance urbaine, au point de devenir prépondérant aujourd'hui. Or, il semble bien que *le croît naturel urbain doive être considéré, dans une certaine mesure, comme un facteur d'inertie*. Les migrations de ville à ville sont certes possibles et se pratiquent fréquemment aujourd'hui. Mais il n'est pas moins évident que beaucoup de jeunes citadins cherchent et trouvent dans la ville où ils sont nés, un emploi. Les hommes qui quittent la campagne exercent, davantage que les citadins, la faculté de choisir l'agglomération où ils s'établiront. L'exode rural facilite la différenciation des croissances urbaines. Le croît naturel urbain la freine et amortit les tensions qui pousseraient à l'hétérogénéité. Ainsi, les progrès constants de la part prise par l'accroissement naturel dans le développement des villes, contribue également à expliquer que la tendance générale soit à l'homogénéisation des rythmes de croissance des villes.

Dans l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible de déterminer la part respective des deux facteurs dans l'explication de l'évolution constatée. Une étude de la mobilité des citadins et des contraintes qui entravent l'orientation de l'exode rural vers les villes les plus attractives, éclairerait le problème de l'*iner-*

tie démographique. Dans l'hypothèse où cette dernière jouerait un rôle important, il ne serait pas interdit de penser qu'elle réduit la vitesse d'adaptation du réseau urbain aux exigences du développement économique. Car cette adaptation n'est certainement pas arrivée à son terme puisque la période 1960-1971 voit encore des villes en quasi-stagnation ce qui signifie qu'elles perdent une partie importante de leur accroissement naturel; le cas est très net, par exemple, à Essaouira, Chechaouen, Ahfir, Demnate ou Moulay-Idriss.

2. LES ACTIVITES URBAINES

Les activités urbaines sont essentiellement des activités de services et du secteur secondaire. Les villes comptent également des mineurs et des pêcheurs, notamment dans quelques villes très spécialisées, ainsi que des agriculteurs. L'analyse des activités urbaines complètera le tableau du phénomène urbain dont les traits essentiels sont déjà brossés. Elle sera menée en deux temps: sous l'angle de la population active d'abord et en termes de produit et revenus ensuite. L'ensemble des informations relatives à la population et aux activités urbaines, permettra alors de tenter d'établir une typologie des villes et de la mettre en rapport avec l'organisation de l'espace.

I. LA POPULATION ACTIVE

En 1960, la population active des villes s'élève à 978 000 personnes (18, vol. 2). Le taux d'activité est donc de 29 %. S'il est beaucoup moins élevé qu'à la campagne (43 %), c'est qu'une grande partie des femmes rurales sont considérées comme aides familiales en agriculture, alors qu'en ville le nombre de femmes faisant partie de la population active est beaucoup plus réduit (153 000, soit 16 % de la population active). A ne considérer que les hommes, les taux d'activité se rapprochent bien davantage puisqu'à la campagne il est de 25,4 % et qu'à la ville il est de 24,2 %. Quoi qu'il en soit, le milieu urbain compte une personne active pour 2,45 personnes qui ne le sont pas; parmi ces dernières,

1,43 ont moins de 15 ans. La charge des actifs est lourde. D'autant plus qu'une partie d'entre eux est en chômage ou exerce une activité indéterminée: 22,4 % sont dans le cas. De sorte qu'une personne active occupée assure la subsistance de 3,4 autres personnes. On arrive exactement à la dimension moyenne d'un foyer musulman urbain qui est de 4,4 personnes (16, p. 52).

La structure de la population active urbaine est diversifiée. Les rubriques utilisées par le recensement sont clairement définies (18, vol. 2, pp. 245-250) ainsi que leur regroupement en branches. Mais nous y avons apporté deux modifications:

1) les travailleurs des entreprises de conditionnement et d'entreposage des produits agricoles ont été retirés du groupe « agriculture » dont ils constituaient une partie importante pour être ajoutés au groupe « industrie »;

2) les personnes occupées dans l'industrie moderne ont été distinguées des autres travailleurs des activités manufacturières et de transformation; ces dernières seront alors désignées du terme d'« artisanat ». Dans ces conditions, la population active citadine se distribue comme l'indique le tableau 22.

Tableau 22. — *Distribution de la population active urbaine selon les activités, 1960*

	Population active			Population active	
	milliers	en %		milliers	en %
1. Agriculture, forêts	13	1,3	Total 1 à 10	759	77,6
2. Pêche	6	0,6	11. Chômeurs	219	22,4
3. Mines	20	2,0	Total 1 à 11	978	100,0
4. Industrie	100	10,2	Secteur primaire (1 à 3)	39	3,9
5. Artisanat	121	12,4	Secteur secondaire (4 à 6)	254	26,0
6. Bâtiment, trav. publics	33	3,4	Secteur tertiaire (7 à 10)	466	47,7
7. Transport	67	6,9	Secteur primaire (1 à 3)	39	5,1
8. Commerce	158	16,2	Secteur secondaire (4 à 6)	254	33,4
9. Autres services	177	18,1	Secteur tertiaire (7 à 10)	466	61,5
10. Forces armées	63	6,5	Total 1 à 10	759	100,0

Le secteur des services domine puisqu'il occupe près de la moitié de la population active et 62 % de la population active occupée. La rubrique « autres services » est un peu plus importante que celle du commerce et elle est très variée: banque, assurances, affaires immobilières, activités de loisirs, domestiques, soins de santé, hygiène, professions libérales, fonctionnaires, etc... (1); les services publics représentent 37 % de la population active reprise sous cette rubrique, soit 66 000 personnes. Le secteur secondaire n'occupe qu'une maigre seconde place avec le quart des actifs ou le tiers des actifs occupés; l'artisanat représente près de la moitié du secteur mais l'industrie est également importante, bien qu'elle ne représente, au total, que 10 % de la population active. Enfin l'agriculture, la forêt, la pêche et les mines ne représentent qu'une modeste fraction des travailleurs.

Comme dans tous les ensembles urbains des pays pauvres, la population citadine productrice de services est plus nombreuse que celle qui produit des biens. Le fait est général et son explication l'est tout autant. Les pays pauvres ont abordé simultanément leur « révolution industrielle » et leur « révolution tertiaire » (Sporck, 233, p. 43). La première a introduit des techniques hautement productives et donc faibles utilisatrices de main-d'œuvre; au Maroc, en 1960, l'industrie produit 3,3 fois plus que l'artisanat urbain, avec 20 % de travailleurs en moins. La seconde se caractérise par des productivités plus modestes; de plus, elle a élargi la gamme traditionnelle des services pour répondre à une demande parfois imitée des pays riches d'aujourd'hui; ces deux raisons gonflent sa part dans la population active des villes. En outre, la pression exercée par les inoccupés trouve plus facilement un aboutissement dans les emplois de services que dans ceux de la production de biens.

1. Répartition de la population active.

a. Le taux d'activité.

La population active est très uniformément répartie dans les diverses villes. En effet son indice de concentration géographique (défini en annexe 1) par rapport à la population totale est de 3; c'est-à-dire

(10) Le tourisme n'est pas identifiable parmi les rubriques de la population active ni parmi celles de la comptabilité nationale. En 1971, son impact total est de l'ordre de 3 % du PIB; en 1960, il est environ 5 fois inférieur.

que 10 % de la population active se trouvent dans des villes totalisant 8,5 % de la population urbaine et 75 % des actifs résident dans des localités groupant 71 % des citoyens. L'homogénéité de la répartition de la population active s'accomode cependant de quelques variations dans le taux d'activité. Les taux extrêmes sont enregistrés à Tinerhir et Ahfir avec 18 %, et à Ahermoumou 53 % et Inezgane 40 %. Mais à part quelques villes, le taux d'activité varie entre 22 % et 33 %.

Il est lié dans une certaine mesure à la jeunesse de la population, en ce sens que plus la part des jeunes de 0-14 ans est élevée, plus le taux d'activité est faible. La relation est compréhensible mais elle est cependant faible (coefficient de corrélation $r = -0,62$), car d'autres facteurs interviennent également. C'est ainsi que dans les villes traditionnelles et où l'artisanat est bien développé, une partie non négligeable des enfants de moins de 15 ans travaille, notamment les filles; les enfants forment 3 % de la population active musulmane. Le taux d'activité est également lié (corrélation du même ordre de grandeur) à la présence de forces armées dans les villes. Car cette catégorie de population comprend une notable proportion de jeunes hommes célibataires, ce qui relève le taux d'activité, ainsi que le taux de masculinité. Aussi, masculinité et activité sont-elles corrélées positivement ($r = 0,70$).

Enfin, le taux d'activité est encore lié, dans la mesure où les facteurs évoqués ci-dessus n'interviennent pas, à la part prise par les femmes dans la population active. Car la population active féminine se distribue d'une manière moins régulière dans la population active totale. L'indice de concentration géographique est de 11, ce qui signifie que 10 % des femmes actives travaillent dans des centres abritant 6 % de la population active totale, et que la moitié des femmes actives se concentrent dans des villes totalisant 38 % des actifs totaux; le quart de la population active urbaine ne comprend que 15 % des femmes actives. En général, le taux d'activité des femmes est plus élevé dans les villes importantes. L'offre d'emploi féminin y est plus élevée pour diverses raisons: présence d'industrie, présence de services spécialisés faisant largement appel à la main-d'œuvre féminine, revenus plus importants permettant un recours plus large au personnel domestique. Le relèvement du taux d'activité des femmes entraîne celui du taux d'activité global, comme l'indique le tableau 23.

Tableau 23. — *Taux d'activité selon la taille des villes. 1960*

	Taux d'activité (en %)		
	des hommes	des femmes	total
Villes de plus de 80 000 hab.	24,5	5,0	29,5
Villes de 25 000 à 80 000 hab.	23,3	4,1	27,4
Villes de 10 000 à 25 000 hab.	22,7	3,1	25,8
Villes de moins de 10 000 hab.	24,3	2,0	26,3

b. *Les branches d'activité.*

La population active occupée dans les différentes branches de l'activité économique (ou inoccupée), n'est pas répartie d'une manière homogène entre les villes. La distribution géographique des travailleurs est cependant variable selon la branche d'activité concernée et son degré d'hétérogénéité peut être exprimé en termes de concentration géographique. Pour chacune des branches d'activité, nous avons calculé l'indice de concentration géographique de la population active de la branche concernée par rapport à la population urbaine (définition de l'indice en annexe 1).

Les indices de concentration varient de 7 à 83. Mais dans cette gamme très large, trois groupes peuvent aisément être distingués: les concentrations faibles (indices 7 à 11), les concentrations moyennes (indices 23 à 26), les concentrations plus fortes (indices 30 et au-delà).

1) Les concentrations faibles.

L'indice de concentration géographique est de 7 pour les chômeurs. Cela signifie que:

10 % des chômeurs résident dans des villes totalisant 8 % de la population urbaine;

25 % des chômeurs résident dans des villes totalisant 20 % de la population urbaine;

50 % des chômeurs résident dans des villes totalisant 43 % de la population urbaine;

75 % des chômeurs résident dans des villes totalisant 68 % de la population urbaine;

Le chômage est donc réparti d'une manière relativement uniforme dans les différentes villes. Dans la structure de la population active cependant, la part du chômage varie, selon les localités, de presque rien à plus de 40 %. Mais le nombre de villes situées aux extrêmes de la distribution est peu élevé comme le montre la figure 9. Pour 80 % des villes, le taux de chômage varie entre 12 et 35 %, le mode de la distribution se situant dans la classe de 18 à 20 %.

L'indice de concentration géographique est également de 7 pour la branche du bâtiment et des travaux publics. Les personnes qui exercent cette activité ont donc aussi une répartition assez homogène dans toutes les villes. La variation autour de la moyenne de la part de la branche dans la population active totale, est assez importante mais 94 % des villes ont moins de 5 % de leurs actifs occupés dans cette branche (voir figure 9).

Le commerce est légèrement plus concentré puisque son indice est de 9. Dans la population active, il peut ne représenter que quelques pourcents mais, dans d'autres villes, il dépasse 25 % voire 30 %. Dans la plupart des villes, sa part varie entre 10 et 23 % (voir figure 9). La moitié des actifs du commerce réside dans des agglomérations qui rassemblent 42 % de la population urbaine mais 30 % seulement du nombre de villes. De sorte que les villes plus importantes ont davantage de commerce que les autres: au-delà du commerce de base, elles possèdent un commerce plus spécialisé. Dans les villes de plus de 10 000 habitants, plus de 16 % de la population active est occupée dans le commerce, contre moins de 14 % dans les petites villes.

Les services divers (autres que le transport, le commerce, les banques et assurances) ont un degré de concentration analogue à celui du commerce: l'indice est de 10, c'est-à-dire que:

- 10 % des actifs de la branche résident dans des villes totalisant 9 % de la population urbaine;
- 25 % des actifs de la branche résident dans des villes totalisant 16 % de la population urbaine;
- 50 % des actifs de la branche résident dans des villes totalisant 40 % de la population urbaine;
- 75 % des actifs de la branche résident dans des villes totalisant 66 % de la population urbaine.

Mais les grandes villes figurent cette fois nettement en tête quant à la proportion de ces services dans leur population. En effet, 10 villes suffisent, soit 8,5 % du nombre de villes, pour former les 16 % de population urbaine qui abritent le quart des travailleurs des services divers; et 31 villes suffisent, soit 27 % de leur nombre, pour atteindre les 40 % d'urbains parmi lesquels se trouve la moitié des actifs de la branche concernée. La proportion de ces derniers dans la population active totale décroît, en moyenne, avec la taille des villes. En effet, elle s'élève à:

- 19 % pour les grandes villes;
- 16 % pour les villes de 25 000 à 80 000 habitants;
- 15 % pour les villes de 10 000 à 25 000 habitants;
- 12 % pour les villes de moins de 10 000 habitants.

La variété du taux parmi les villes est très semblable à ce qu'elle est pour le commerce (voir figure 9).

Le degré de concentration géographique dans la branche des transports et des communications est analogue: l'indice est de 11. Pareille concentration doit encore être considérée comme faible. Dans cette branche cependant, la prééminence des grandes villes est encore plus notoire que pour la branche des services divers. Ce sont souvent des localités importantes qui comptent beaucoup d'actifs de la branche par rapport à leur population. D'ailleurs, il suffit de 9 villes pour totaliser les 40 % de citadins parmi lesquels se trouve la moitié des actifs des

transports. La part de ces derniers dans la population active varie comme suit avec la dimension des villes :

- 7,5 % dans les grandes villes;
- 6,5 % dans les villes de 25 000 à 80 000 habitants;
- 4,8 % dans les villes de 10 000 à 25 000 habitants;
- 3,6 % dans les villes de moins de 10 000 habitants.

Ainsi le commerce, les services divers, les transports, le bâtiment et le chômage constituent des branches de la population active qui sont présentes partout avec une intensité certes variable, mais suffisamment homogène pour ne manifester qu'une concentration géographique modérée. Au total, ces branches représentent les 2/3 de la population active urbaine. Tous les services y figurent, sauf les forces armées. Aucune activité productrice de biens n'en fait partie, sauf le groupe du bâtiment et des travaux publics. *Les services constituent donc bien une fonction caractéristique du fait urbain.* Non seulement ils occupent la plus grande partie de la main-d'œuvre mais, en outre, *ils constituent la toile de fond omniprésente de l'activité des villes.* Leur présence est suffisamment constante et forte pour qu'ils puissent être considérés comme un élément majeur et généralisé du phénomène urbain.

2) Les concentrations moyennes.

Contrairement à ce qu'une première impression pourrait laisser croire, l'artisanat est une activité moins également répandue que les services. Son indice de concentration géographique s'élève à 23, ce qui signifie que :

- 10 % des artisans sont concentrés dans des villes rassemblant 4,5 % des citadins;
- 25 % des artisans sont concentrés dans des villes rassemblant 11 % des citadins;
- 50 % des artisans sont concentrés dans des villes rassemblant 27 % des citadins;
- 75 % des artisans sont concentrés dans des villes rassemblant 55 % des citadins.

La moitié des citadins ne regroupe, dans les villes les moins artisanales, que 29 % des artisans; le quart des citadins, dans ces dernières villes, ne dispose que de 14 % des artisans. La relative concentration de l'artisanat s'explique par le fait qu'il s'agit d'une activité traditionnelle que les villes nouvelles n'ont pas toujours adoptée avec la même intensité que les villes plus anciennes. En outre, certaines villes traditionnelles s'étaient, dans une certaine mesure, spécialisées dans l'artisanat (voir infra). La distribution des villes en fonction de la part de l'artisanat dans leurs populations ac-

tives est d'ailleurs moins symétrique que celles du commerce ou des services divers (voir figure 9). En moyenne, la part de l'artisanat dans la population active est comprise entre 12,5 % et 14 % pour les villes de plus de 10 000 habitants, et elle n'est que de 9 % dans les petites villes.

La répartition géographique des forces armées n'est pas très homogène non plus. L'indice de concentration est de 26. Mais la population active de cette catégorie est relativement importante dans un certain nombre de petites villes. Sa part dans la population active totale est comprise entre 5 et 6 % pour l'ensemble des villes de plus de 10 000 habitants, mais elle s'élève à 16 % pour le groupe des petites villes. C'est pourquoi 10 % des forces armées sont concentrés dans de petites villes dont la population totale ne représente que 1 % de celle de l'ensemble urbain national; ces villes sont d'ailleurs au nombre de 11. La moitié des forces armées réside dans 46 villes qui forment 40 % du nombre de villes mais ne rassemblent que 23 % de la population urbaine. La géographie des forces armées est donc, pour une large part, le fait de petites villes de garnison qui s'en trouvent profondément marquées.

La particularité de la concentration des forces armées dans de petites villes fait que, malgré un indice global de concentration qui reste moyen, ce type d'activité est susceptible d'engendrer de fortes spécialisations urbaines. L'artisanat ne le fera qu'à un bien moindre degré.

3) Les concentrations fortes.

L'indice 30 caractérise la concentration géographique des actifs du groupe agriculture-forêt-pêche. Comme pour les forces armées, la concentration est très élevée au début de la courbe:

10 % des actifs se trouvent dans 14 villes (12 % du nombre de villes) totalisant 1,2 % des citoyens;
 25 % des actifs se trouvent dans 29 villes (25 % du nombre de villes) totalisant 6,0 % des citoyens;
 50 % des actifs se trouvent dans 70 villes (60 % du nombre de villes) totalisant 20 % des citoyens;
 75 % des actifs se trouvent dans 91 villes (78 % du nombre de villes) totalisant 49 % des citoyens.

Plus encore que dans le cas des forces armées, il s'agit d'une concentration dans de petites villes. Par conséquent, compte tenu de la concentration assez élevée, ce groupe d'activité va susciter une spécialisation urbaine assez nette.

La population active industrielle est géographiquement plus concentrée encore: l'indice est de 39. La moitié des travailleurs de l'industrie est concentrée dans 8 villes rassemblant 36 % de la population urbaine. Il s'agit par conséquent, en majorité, de villes importantes. Seule une bonne trentaine de villes possèdent de l'industrie (un peu plus du quart du nombre des villes), mais comme il s'agit des principales d'entre elles,

elles rassemblent plus de 80 % de la population urbaine. La spécialisation industrielle sera très marquée.

Enfin, la concentration géographique est maximum pour les mineurs: l'indice est de 83. La plupart d'entre eux résident dans un nombre limité de localités urbaines: les 3/4 des mineurs sont répartis dans 10 petites villes totalisant 2,7 % de la population urbaine. Ils forment généralement la très large majorité de la population active de ces localités. Une concentration extrêmement élevée s'accompagne donc d'une forte spécialisation des villes concernées.

En conclusion, *ce sont les activités productrices de biens et les forces armées qui sont l'objet des plus fortes concentrations géographiques observées parmi les branches de la population active.* La localisation des mines étant liée à celle des gisements, il est normal de constater une concentration élevée. Il en est de même en ce qui concerne les forces armées puisque la sécurité est la principale cause du choix des localisations. Quant à l'agriculture, la forêt et la pêche, elles sont en relation les unes avec la campagne et les autres avec certaines zones maritimes. Toutes ces activités, de la mine à la pêche, ne sont pas nécessairement liées au fait urbain et par conséquent, elles ne lui sont pas constamment liées, d'où leur concentration plus ou moins poussée. Sans être uniquement urbain, l'artisanat est cependant une activité présente dans toutes les villes; son degré de concentration, modéré, s'explique par les raisons qui ont déjà été évoquées. Quant à l'industrie, elle est spécifiquement urbaine; mais si elle est si concentrée géographiquement, c'est que ses exigences vis-à-vis de la ville sont considérables. Sa haute technicité lui fait rechercher un environnement riche, capable d'offrir des services, de la main-d'œuvre qualifiée, des possibilités de transport, des perspectives d'échanges, bref toute une série d'avantages se traduisant finalement en termes d'économies externes. Seule la grande ville est à même d'offrir ces avantages (voir les résultats d'une enquête effectuée auprès des industriels, Beguin, 53; voir également Noin, 199). L'industrie se concentre donc dans les grandes villes.

4) Les centres de gravité

Plusieurs centres de gravité des branches de la population active sont situés dans la même petite région: à mi-chemin entre Rabat et Rommani, c'est-à-dire entre 10 et 20 km au Nord-

Ouest du centre de gravité de la population urbaine (carte 76). La migration des centres de gravité vers le Nord est cette fois infléchi vers l'Ouest, vers la côte atlantique de la zone Casablanca-Rabat. Ce sont les barycentres des activités les plus ubiquistes: tous les services (sauf forces armées), le bâtiment, le chômage.

Les centres de gravité des activités dont la concentration géographique est plus élevée, se trouvent en dehors de cette zone. Ceux de la branche agricole, de l'artisanat et des forces armées, ne sont pas très éloignés: 10 à 20 km du barycentre de la population urbaine vers le Sud et le Sud-Est. La tendance est donc à une légère prédominance de ces activités dans les régions méridionale et intérieure du pays. Le centre de gravité de l'industrie est très proche de Casablanca car la ville, avec Mohammedia sa voisine satellite, rassemble les 2/3 de l'activité industrielle nationale. Le barycentre minier, en plein Moyen-Atlas, témoigne de la position orientale et méridionale de nombreux gisements.

La position des centres de gravité exprime donc d'une autre manière l'opposition entre un groupe d'activités omniprésentes dans les villes, et un autre groupe d'activités plus concentrées. Elle est indicatrice des zones du pays où s'opèrent les concentrations dont l'activité a été mesurée par ailleurs.

2. *Structure de la population active des régions et des villes.*

a. *Les régions.*

La structure de la population active subit un certain nombre de modifications d'une région à l'autre comme l'indique le tableau 24. Mais la signification de ces différences doit être interprétée avec prudence.

Ce sont évidemment les branches dont la concentration géographique est la plus faible, qui varient le moins quant à la part qu'elles occupent dans la population active totale: chômage, transport, commerce, autres services, bâtiment. Pour ces branches, les villes des régions du Maroc atlantique sont mieux pourvues que les autres. Elles sont donc davantage des villes de services. En effet, ceux-ci atteignent 42 % dans les deux grandes régions de cette partie du Maroc, contre moins de 34 % dans

Tableau 24. — *Structure de la population active urbaine selon les régions en 1960 (en %)*

	Nord	Sebou	Région de Casa.	Région de Marrakech	Nord- Ouest	Centre- Ouest	Sud- Ouest	Sud	Oriental
Agriculture, forêt, pêche	5,3	4,7	2,7	5,1	4,9	3,3	10,4	5,3	4,4
Mines	0,1	0,2	2,5	1,1	0,2	2,1	—	6,7	12,7
Industrie	5,2	4,9	13,1	9,9	4,9	12,3	9,1	—	1,7
Artisanat	13,0	15,0	8,8	20,0	14,4	11,5	11,0	8,7	7,5
Bâtiment, T.P.	3,6	3,2	3,6	3,5	3,3	3,6	2,6	2,0	2,8
Transport	6,5	6,4	7,5	7,3	6,4	7,5	5,2	2,0	5,9
Commerce	18,2	14,8	17,6	15,2	15,7	17,1	12,3	12,6	12,9
Banque	1,4	1,0	1,7	0,8	1,1	1,5	0,6	—	0,5
Autres services	19,2	19,4	15,5	14,7	19,3	15,3	13,0	14,7	13,9
Forces armées	5,1	8,2	4,2	4,4	7,7	4,2	11,7	28,0	10,0
Chômage	22,4	22,2	22,8	18,0	22,1	21,6	24,1	20,0	27,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Agr., mines, f. armées, chômage	33	35	32	29	35	31	46	60	55
Industrie, artis., bât.	22	23	26	33	23	27	23	11	12
Tr., com., bq., services	45	42	42	38	42	42	31	29	33

les autres régions. Au sein du Maroc atlantique, les différences ne sont jamais très grandes.

Dans les autres branches d'activité, plus concentrées géographiquement, la diversité est plus grande. Elle ne l'est pas seulement entre régions atlantiques et régions non atlantiques, mais encore à l'intérieur de ces deux groupes. Le caractère minier de plusieurs villes du Sud et surtout de l'Oriental transparait à travers les moyennes régionales. La localisation des gisements en est évidemment la principale responsable et elle avait déjà causé des particularités analogues dans la population active non agricole en milieu rural. Elle parvient même à infléchir la moyenne urbaine du Centre-Ouest, malgré Casablanca et bien d'autres villes non minières, grâce aux gisements de phosphates et aux cités qu'ils ont fait naître.

L'industrie, largement concentrée à Casablanca, contribue à relever sensiblement l'indice de la région. Dans la région de Marrakech le pourcentage élevé (9.9 %) est partiellement faussé par le fait que le recensement a comptabilisé les nombreuses ouvrières saisonnières des conserveries de poisson de Safi qui ne travaillent que 3 ou 4 mois par an. L'artisanat n'est pas très développé, relativement, dans le Sud et l'Oriental; dans la région de Casablanca, la structure est dominée par celle de la grande ville où l'artisanat ne joue qu'un rôle secondaire.

La localisation des forces armées rappelle celle qui caractérise le monde rural: elle est surtout présente dans les zones périphériques. Le fait est d'autant plus visible que le phénomène urbain y est de moindre ampleur que dans les régions atlantiques, de sorte que la présence militaire apparaît relativement plus importante. Quant aux services de banque, d'assurances et d'affaires immobilières, c'est dans le Maroc atlantique qu'ils sont le plus répandus. Ce sont d'ailleurs essentiellement des services de grandes villes (plus de 90 % des actifs de ce secteur s'y trouvent). C'est à Casablanca et à Tanger que leur proportion est la plus élevée.

Afin de simplifier la présentation de la structure de la population active, un regroupement des branches en trois ensembles a été opéré:

1) les branches non spécifiquement urbaines (agriculture, forêt, pêche, mines, forces armées), ainsi que le chômage; 2) le

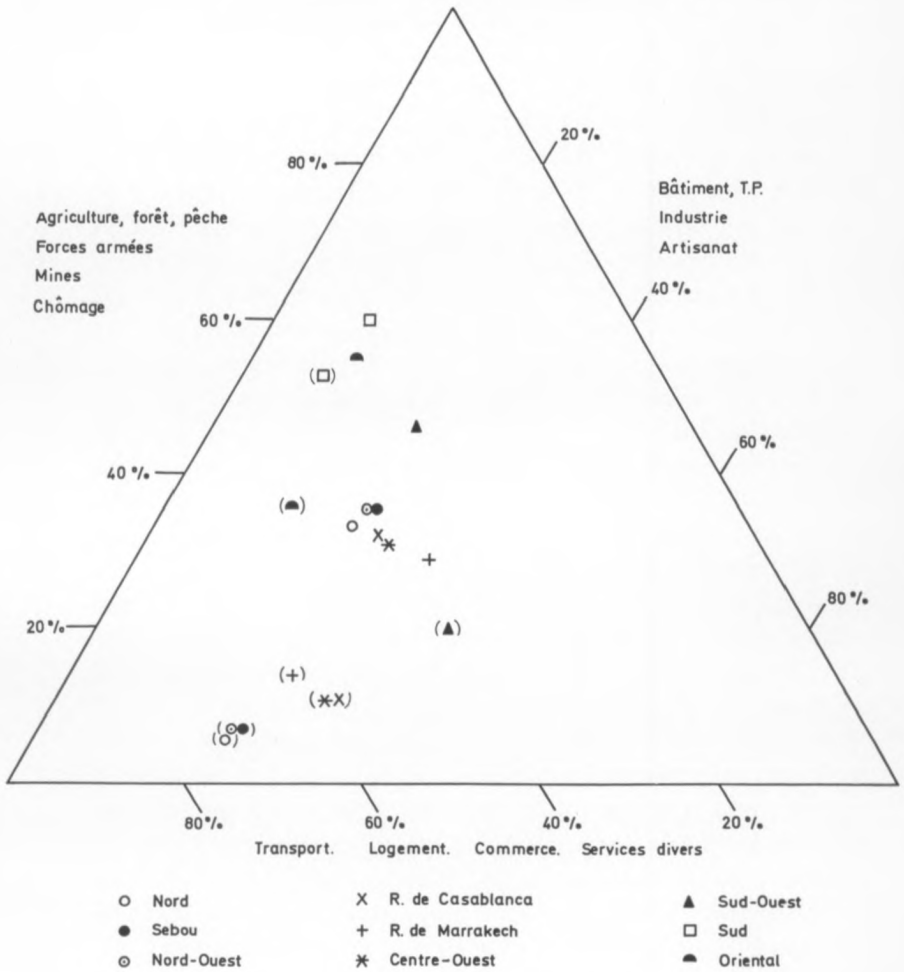
secteur secondaire: industrie, artisanat, bâtiment et travaux publics; 3) le secteur tertiaire comprenant les autres branches d'activité. Elle permet de reconnaître deux groupes de régions:

1. Les régions urbaines atlantiques (voir figure 10). Qu'il s'agisse des deux grandes régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest, ou des quatre sous-régions que nous y avons distinguées, les structures de population active urbaine sont très semblables. Le secteur secondaire occupe un quart des personnes actives (dans la région de Marrakech, le chiffre est gonflé par les saisonniers de la conserverie), mais la part respective de l'industrie et de l'artisanat varie au sein du groupe. Les services forment, avec plus de 40 % des effectifs, la base la plus importante du fait urbain et aussi la plus stable dans sa composition. Le reste des branches occupe le tiers de la population mais c'est le chômage qui en constitue l'essentiel avec environ 22 % des effectifs totaux. *L'ensemble urbain des zones atlantiques est donc relativement homogène et peu spécialisé; c'est l'industrie qui constitue l'élément principal de la différenciation observée au niveau régional.*

2. Les autres régions urbaines sont différentes (voir figure 10). Les services représentent moins du tiers de la population active. Le secteur secondaire est encore beaucoup plus effacé puisqu'il ne représente qu'un peu plus de 10 % de la main-d'œuvre (sauf dans le Sud-Ouest). Ce sont dès lors les secteurs « particuliers » qui forment le gros de la population urbaine: plus de 50 % (46 % dans le Sud-Ouest). Le chômage n'est pourtant pas plus important qu'ailleurs, sauf dans l'Oriental où il n'est pas étranger à la présence de nombreux réfugiés algériens en 1960 mais disparus depuis lors. Les mineurs et les militaires (et assimilés) sont les principaux responsables de cette structure de population: les premiers dans l'Oriental surtout et les seconds dans le Sud principalement. *L'urbanisation de ces régions repose donc dans une large mesure sur des spécialisations dont la localisation n'est pas nécessairement urbaine.* Les villes du Maroc non atlantique — à tout le moins un bon nombre d'entre elles — ne sont donc pas tout à fait comparables à celles du reste du pays. A leur originalité est d'ailleurs liée une certaine *fragilité*. En effet, les décisions militaires sont étrangères à la plupart des éléments qui font vivre une ville,

Figure 10

STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE ET DU PRODUIT URBAINS REGIONAUX. 1960



Les signes entre parenthèses concernent le produit; les autres concernent la population active

comme les relations ville-campagne, les échanges entre villes ou même la vie intra-urbaine proprement dite. Quant aux mines marocaines, elles ont un sort lié aux caractéristiques des gisements et à celles du marché international. La fermeture récente des mines de Bouarfa et de Boubeker illustre la fragilité dont peut souffrir une ville minière. Il faudrait que les activités secondaires et tertiaires de ces villes se développent pour que l'ensemble urbain du Maroc non atlantique, présente de meilleures caractéristiques de stabilité, et réponde davantage aux fonctions que remplissent d'ordinaire les agglomérations urbaines solidement implantées. Pareille évolution s'est déjà produite entre 1960 et 1971: un certain nombre de villes ont pris beaucoup plus d'assurance. Il est vrai que l'Oriental et le Sud n'ont vu se créer des villes que relativement tard. Par conséquent, il n'est pas étonnant d'y trouver, en 1960 encore, des caractéristiques rencontrées par ailleurs dans des villes pionnières.

Les différences de structure entre régions peuvent être mesurées par le pourcentage de population active qu'il faudrait muter pour que les deux structures des régions comparées soient identiques. Le pourcentage ainsi calculé est un indice de disparité entre les ensembles urbains régionaux (voir tableau 25). L'indice montre bien que les régions atlantiques sont assez peu différentes de la moyenne nationale. L'homogénéité des deux ensembles urbains qui composent le Nord-Ouest est plus grande que celle des deux parties du Centre-Ouest. Cette observation rejoint celles qui ont été formulées précédemment à propos de la plus grande dispersion géographique des villes du Centre-Ouest: les différences de structure de population active s'ajoutent à une certaine dispersion géographique pour réduire quelque peu la cohérence des deux principales masses du réseau urbain du Centre-Ouest, par rapport à la situation qui prévaut dans le Nord-Ouest. Mais dans l'ensemble, les régions atlantiques sont peu différentes entre elles puisqu'il suffirait de déplacer 10 % à 15 % des actifs pour obtenir des structures identiques. Le Sud-Ouest est plus différent, mais sans que la distance entre ses structures et celles du Maroc central soit considérable.

L'Oriental et le Sud sont nettement plus éloignés de la structure moyenne puisque la part de la population active à muter

Tableau 25. — *Indices régionaux de disparité des structures de population active. 1960*

	Nord	Sebou	Région de Casa.	Région de Marrakech	Nord- Ouest	Centre- Ouest	Sud- Ouest	Sud	Oriental
Sebou	5,4	—	—	—	—	—	—	—	—
R. de Casablanca	12,0	16,0	—	—	—	—	—	—	—
R. de Marrakech	13,5	13,0	13,8	—	—	—	—	—	—
Nord-Ouest	—	—	15,0	12,8	—	—	—	—	—
Centre-Ouest	10,2	13,6	—	—	12,5	—	—	—	—
Sud-Ouest	17,3	15,3	18,7	15,0	15,7	17,0	—	—	—
Sud	29,5	27,0	30,6	31,4	27,2	30,4	25,0	—	—
Oriental	22,8	19,8	22,6	27,0	20,4	23,6	18,7	21,0	—
MAROC	7,0	7,6	8,5	10,7	6,6	6,1	14,0	27,4	20,0

pour arriver à une structure nationale est respectivement de 20 % et 27 %. Les deux régions sont à la fois très différentes de chacune des autres et aussi différentes entre elles; car l'une est davantage minière et l'autre davantage militaire.

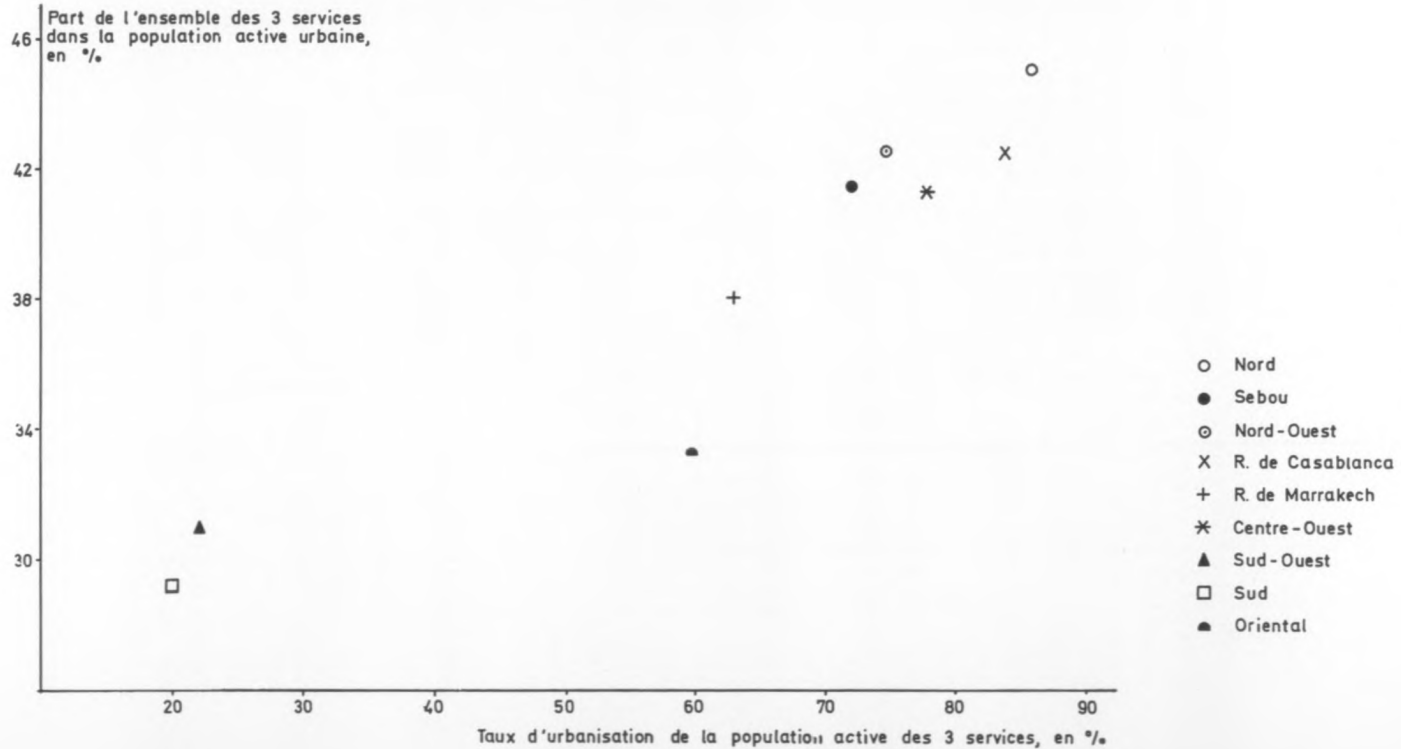
Du point de vue de l'organisation de l'espace, la conclusion à tirer de l'analyse qui précède est claire. *L'ensemble urbain atlantique dispose de structures qui lui permettent de mieux organiser la région qu'il quadrille.* En effet, ses structures sont moins fragiles qu'ailleurs et elles assurent à l'ensemble du territoire concerné une certaine constance et une bonne homogénéité des services rendus et des biens échangés. La conclusion vaut pour le Nord-Ouest aussi bien que pour le Centre-Ouest. L'examen de la situation au niveau des villes devrait permettre de préciser davantage ces conclusions.

Mais auparavant, il convient d'étudier de plus près, au niveau régional encore, certaines analogies découvertes dans le Sud et l'Oriental, entre les structures de la population active urbaine et celles de la population active rurale. D'une manière générale, ces analogies sont faibles. Il y a une proportion de mineurs plus élevée qu'ailleurs dans le Sud et dans l'Oriental, aussi bien à la ville qu'à la campagne; mais les mineurs sont davantage urbains dans l'Oriental, et davantage ruraux dans le Sud (plus grande dispersion des sièges); dans le reste du pays, aucune analogie n'est observée. Cette absence de relation est d'ailleurs valable pour toutes les branches d'activité, dans le Maroc atlantique. Sud et Oriental se distinguent par une présence plus modeste de l'artisanat, en milieu rural comme en milieu urbain. Il en va de même en ce qui concerne les services: 30 % en ville et 26 % des non-agricoles à la campagne, contre respectivement 40 % et 35 % dans les régions atlantiques. La présence des forces armées est également plus marquée dans les villes et les campagnes des régions non atlantiques. Finalement les analogies de structure de population active entre le milieu urbain et le milieu rural, ne s'observent guère qu'au niveau des deux groupes de régions. L'explication réside principalement dans le fait que la localisation des mines et des forces armées, qui concerne les deux milieux, infléchit les structures en faveur de ces branches et donc aux dépens des autres.

Figure 11

L'URBANISATION ET TROIS BRANCHES DE SERVICES. 1960

Transport. Commerce. Services divers.



Mais un autre type d'analogie apparaît au niveau des services. Il concerne le groupe transport, commerce, autres services, aussi bien que chacun de ces secteurs séparément. Mais il ne s'observe pas — où très mal — pour les autres branches d'activité. Comme le montre le graphique de la figure 11, *une relation lie la part des services dans la population active urbaine et le taux d'urbanisation de la population active des services*. Lorsque ce taux d'urbanisation s'élève, la part des services dans la population active urbaine augmente. Les services étant principalement une activité urbaine, même lorsqu'ils sont relativement simples, les taux d'urbanisation des services sont toujours plus élevés que ceux de la population totale: le rapport est environ du simple au double entre les deux taux. La constatation qui s'impose est donc la suivante: les progrès de l'urbanisation régionale, et plus particulièrement celle des services, s'accompagne d'une évolution de la structure de la population active de l'ensemble urbain régional vers une plus grande importance des services. Cette évolution doit être interprétée à la lumière d'une autre observation déjà faite plus haut et selon laquelle la part des services augmente avec la taille des villes. La présence de villes plus importantes dans les régions plus urbanisées, contribue à expliquer la relation lue sur la figure 11. La croissance des services avec celle de l'encadrement urbain, témoigne de l'importance de cette branche d'activité en matière d'organisation de l'espace. Elle devra donc retenir spécialement notre attention lors de l'analyse des relations villes-campagnes notamment.

b. *Les villes.*

Au niveau des villes, la variété des structures de population active est considérable. Pour la plupart des branches, il se trouve des villes où la population active est nulle ou quasi nulle; seuls le commerce (minimum 3 % de la population active) et les services divers (minimum 2 %) font exception; l'omniprésence des services est absolue. Les maxima sont de 9 % pour le bâtiment, 18 % pour le transport, 32 % pour l'industrie ainsi que pour l'artisanat, 40 % pour les services divers, 47 % pour le chômage, 51 % pour le commerce, 60 % pour l'agriculture, plus de 80 % pour les forces armées et pour les mines. Pour amener les

villes les plus différentes à une structure identique, il faudrait muter de branche d'activité, 94 % de la population active !

La grande diversité des structures affecte toutes les branches de la population active sans que des variations géographiques parallèles s'observent. La matrice des corrélations entre branches permet de conclure à une grande indépendance des différents secteurs d'activité. Aucun coefficient de corrélation n'atteint 0,50. Il faut par conséquent *renoncer dès à présent à voir se dégager une typologie simple des villes qui s'appuyerait sur certains regroupements de branches d'activité dont les variations géographiques seraient plus ou moins analogues.*

Une simplification de la répartition de la population active en branches, ne facilite guère l'interprétation de la grande variété des structures. Un regroupement en trois secteurs est le plus logique:

1. les activités secondaires: industrie, artisanat, bâtiment et travaux publics;

2. les services: transport, commerce, services divers;

3. les autres branches d'activité, dont les caractéristiques communes sont d'être d'importance très variable selon les lieux et de n'être pas des branches particulièrement urbaines par nature: agriculture, forêt, pêche, mines, forces armées et chômage. La distribution des villes selon ces trois secteurs peut se lire sur un graphique triangulaire (voir figure 12).

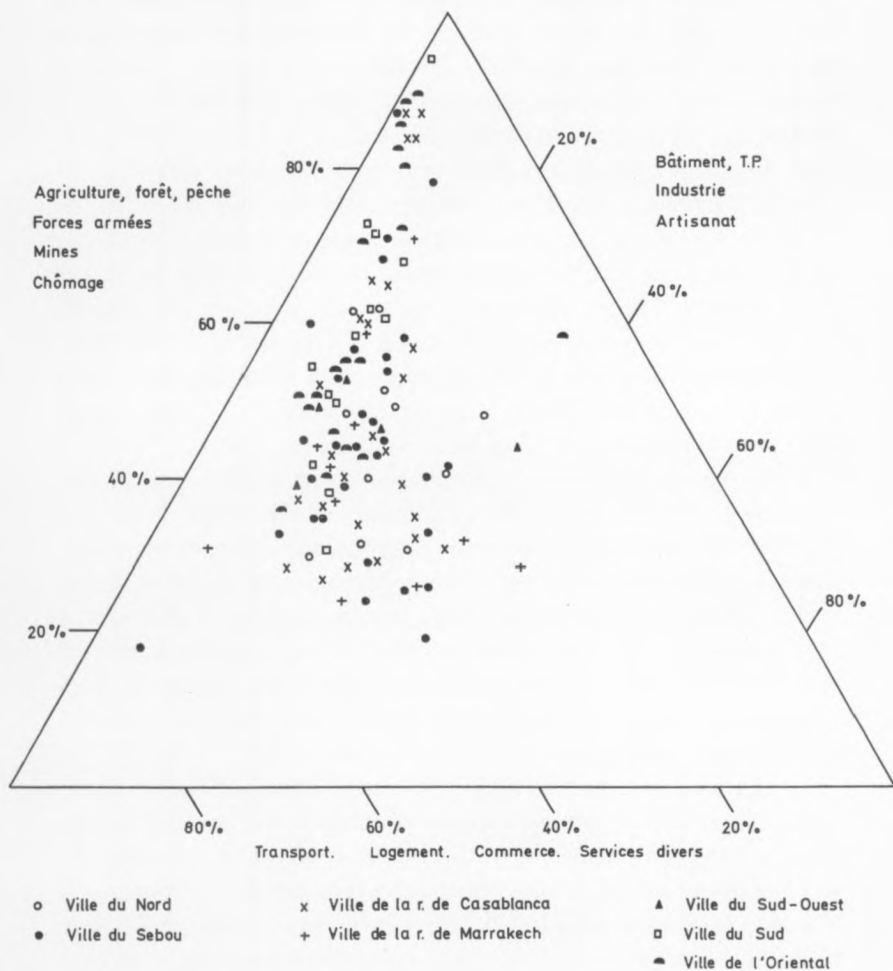
La dispersion des villes sur le graphique est considérable. Elle témoigne de la diversité du fait urbain même lorsque celui-ci se trouve exprimé par une structure simple à trois éléments. Le fait que le graphique mentionne chaque ville par un signe propre à la région où la ville se trouve, permet d'énoncer immédiatement une conclusion générale: *toutes les régions possèdent des villes de types très variés et aucun « type régional » ne se dégage.*

Une seconde conclusion apparaît également: *il n'y a pas de solution de continuité dans la distribution des villes selon les trois secteurs annoncés.* Les deux conclusions demandent cependant à être nuancées.

Il est bien vrai qu'aucun type régional n'apparaît. Néanmoins, le graphique analogue établi sur base régionale (voir figure 10) illustre des différences régionales parfois très nettes. Le présent

Figure 12

STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE DES VILLES. 1960



graphique (figure 12), indique que les moyennes régionales caractérisent une distribution où la dispersion est souvent considérable. Par conséquent, les traits régionaux du fait urbain sont le résultat d'une juxtaposition de villes très diverses. Ils n'expriment aucune homogénéité. Simplement, les moyennes régionales sont infléchies par le poids des villes principales ou par le nombre plus élevé de villes de tel ou tel type. C'est ainsi que les villes du Nord-Ouest et du Centre-Ouest sont dispersées dans toutes les zones du graphique. Le Maroc atlantique dispose d'agglomérations urbaines de types très variés. La diversité est moins grande dans l'Oriental et le Sud et c'est pourquoi les moyennes de ces deux régions s'éloignent de celles du Maroc atlantique. En effet, aucune ville du Sud n'a plus de 21 % de sa population active occupée dans le secteur secondaire; la plupart restent même en-dessous de 15 %; mais dans les deux autres secteurs distingués, la variété urbaine est grande. La situation de l'ensemble urbain de l'Oriental est analogue: large gamme de types de villes selon deux secteurs, mais limitation du secteur secondaire à un maximum de 19 % (une exception: Oued-el-Heimer, à cause de sa fonderie).

L'absence de solution de continuité dans la distribution des villes, est caractéristique du graphique 12. Il n'est donc pas possible de distinguer aisément un type de ville d'un autre, sinon en acceptant que les villes marginales d'un type donné soient plus éloignées de la moyenne de leur type que de la ville marginale du type voisin. L'utilité d'une classification s'en trouve réduite, mais elle ne paraît pas nulle pour autant car trois groupes de villes se distinguent plus aisément que d'autres (mais ils ne rassemblent qu'une partie des villes):

1. Les villes où plus de 80 % des actifs font partie du secteur mixte (agriculture, mines, armée, chômage). Le secteur secondaire y occupe moins de 5 % des actifs et les services moins de 15 %. Ce sont des villes minières ou des localités de garnison.

2. Les villes où 65 à 80 % des actifs font partie du secteur mixte. Il y a moins de 12 % de la population active dans le secteur secondaire et moins de 26 % dans les services. Ce sont également des villes minières ou militaires, mais aussi des localités semi-rurales où l'agriculture occupe une place très large et auxquelles il faut peut-être refuser le nom de ville.

3. Les villes où le secteur secondaire occupe plus de 22 % de la population active. Il s'agit de villes dont le caractère industriel ou artisanal est assez marqué.

Dans le reste des agglomérations, toute distinction ne peut être qu'arbitraire tant la continuité de la distribution des villes est serrée. Les analyses qui suivent permettront peut-être d'opérer un tri.

II. PRODUIT ET REVENUS URBAINS.

Le produit intérieur brut urbain de 1960, s'élève à 4 786 MDH, la majeure partie des impôts indirects étant exclue; cela représente 57,5 % du total national; le pourcentage atteindrait 60 % si tous les impôts étaient inclus; il est de 51,5 % en ce qui concerne le revenu des ménages. La productivité urbaine peut donc être évaluée à 4 900 DH par personne active et par an, contre 1 000 DH en milieu rural. Mais on sait toute la difficulté de définir une personne active à la campagne. Par conséquent, il est plus sûr de comparer le produit et les revenus à la population totale:

	villes	campagnes	coefficient
produit par habitant (DH):	1 400	430	3,3
revenu des ménages par habitant (DH) :	1 000	400	2,5

Dans le cadre du système de prix marocain et du type de comptabilité économique en usage au Maroc, la ville produit, par habitant, 3,3 fois plus que la campagne. Les revenus distribués aux ménages y sont 2,5 fois plus élevés, par habitant également. Dans l'hypothèse — vraisemblable — où les mêmes coefficients seraient valables en 1971, le produit urbain de 1971 représenterait 64 % du produit national contre 57,5 % en 1960; ou davantage si la situation rurale relative s'était détériorée. Le revenu des ménages urbains de 1971 représenterait 57,5 % du total contre 51,5 % en 1960.

Tous ces chiffres expriment avec force le poids économique considérable des villes dans la nation, alors même que la population urbaine ne constitue que le tiers (un peu moins en 1960,

un peu plus en 1971) des habitants du pays. Il n'est pas douteux que *le rôle des villes dans l'organisation de l'espace au Maroc, est à la mesure de leur poids économique plutôt qu'à celui de leur poids démographique*. Les villes ne sont pas seulement le siège des activités les plus productives, elles abritent également les secteurs dont le taux de croissance est le plus élevé, comme l'industrie et certains services. Il est certain que si la croissance de la population urbaine est très supérieure à celle des campagnes, c'est avant tout à un certain dynamisme économique qu'elle le doit. L'agriculture est l'activité dont le taux de croissance est le plus bas et, par conséquent, l'opposition entre villes et campagnes est nette.

Chaque modification démographique apportée à l'ensemble urbain est affectée d'un poids économique trois fois plus important que celui qui s'attache à une même modification démographique en milieu rural. Or, les villes se sont développées et continuent de croître, à un rythme très supérieur à celui des campagnes. Par conséquent, le bouleversement qui en résulte sur le plan de la répartition géographique des masses qui composent le produit intérieur, est d'autant plus ample que le taux d'urbanisation est élevé. Le rôle du fait urbain dans ces transformations spatiales est actuellement considérable. En effet, *entre 1960 et 1971, et pour la première fois au Maroc la masse supplémentaire de citadins a dépassé la masse supplémentaire de ruraux. Mais en termes de produit, ce dépassement avait été effectué depuis longtemps. Actuellement (entre 1960 et 1971), le supplément de produit créé en ville est quatre fois supérieur à celui qui survient dans les campagnes. Le fait urbain et son appréciation en termes de produit et de revenus, sont donc essentiels à la compréhension de l'organisation de l'espace.*

La structure du produit et des revenus urbains (voir tableau 26) s'apparente à celle de la population active. Les écarts de productivité induisent les différences. Ils sont assez importants puisque la productivité va d'un peu plus de 2 000 DH pour l'artisanat à 14 000 DH pour les mines (produit brut par personne active), en 1960. Les écarts se réduisent sensiblement si l'on s'exprime en revenus. Par rapport à la structure de la population active, les différences sont parfois sensibles. Mines, industrie, bâtiment, commerce et services, occupent, dans le

Tableau 26. — *Structure du produit et des revenus de l'ensemble urbain en 1960 (en %)*

	Produit	Revenus		Produit	Revenus
1. Pêche	0,8	0,7	8. Commerce	22,2	24,4
2. Mines	6,1	2,7	9. Autres services	21,0	23,2
3. Industrie	17,5	12,1	10. Forces armées	4,3	6,0
4. Artisanat	5,4	6,3			
5. Bâtiment, trav. publics	4,3	5,1	TOTAL	100	100
6. Transport	6,4	6,2			
7. Logement	12,0	13,3	Secteurs 1 et 2	6,9	3,4
			Secteurs 3 à 5	27,2	23,5
			Secteurs 6 à 10	65,9	73,1

produit et dans les revenus, une place plus importante que dans la population; les deux premiers secteurs surtout, où la productivité est élevée. Dans les autres branches, c'est le contraire. La productivité des chômeurs a été considérée comme nulle; mais en revanche, la location (réelle ou imputée) de logement apparaît comme un secteur important alors qu'elle n'occupe pratiquement personne.

Plus encore qu'en matière de population active, le secteur des services domine la structure urbaine puisqu'il produit près des 2/3 de la valeur ajoutée et près des 3/4 des revenus des ménages. Ceci renforce le visage « tertiaire » de la ville, d'une manière considérable. Le secteur secondaire représente le quart de l'activité urbaine, en termes monétaires. Mais cette fois, l'industrie domine nettement l'artisanat et apparaît comme une activité importante dans l'économie urbaine. Mines et pêche ne jouent qu'un rôle mineur au niveau de l'ensemble urbain.

1. Répartition du produit urbain.

D'une manière générale, le produit et les revenus urbains se distribuent géographiquement comme la population urbaine. Pas tout à fait cependant, car il y a des villes plus « riches » que d'autres. En effet, une certaine concentration géographique se manifeste par rapport à la population: l'indice (défini en annexe 1) est de 16 pour le produit et de 13 pour les revenus (il n'était que de 3 pour la population active). Pour modérée qu'elle soit, cette concentration signifie cependant que:

10 % des citadins produisent 16 % de la valeur ajoutée et perçoivent 15 % des revenus

25 % des citadins produisent 38 % de la valeur ajoutée et perçoivent 33 % des revenus

50 % des citadins produisent 67 % de la valeur ajoutée et perçoivent 63 % des revenus.

Le quart le plus pauvre des citadins ne produit que 13 % de la valeur ajoutée et perçoit 14 % des revenus. Dans tout ceci, il faut le rappeler, il ne s'agit que de moyennes urbaines. Car s'il fallait descendre au niveau de l'individu, les inégalités de distribution seraient beaucoup plus considérables.

L'analyse de la concentration géographique montre encore que ce sont les grandes villes qui concentrent principalement le produit et les revenus; non seulement en raison de leur taille mais aussi parce qu'elles sont plus riches. *Il suffit de 13 villes (11 % du nombre de villes) pour rassembler la moitié du produit urbain, et ces villes ne contiennent cependant que 34 % des citadins.* Il s'agit donc de grandes villes et de villes moyennes. Le produit par habitant est de 1 500 DH dans les grandes villes (plus de 80 000 habitants) contre 1 100 DH dans les autres agglomérations. L'écart est plus sensible à propos des revenus: 1 100 DH dans les grandes villes, 750 DH dans les villes moyennes, 670 DH dans les petites villes.

L'indice de concentration du produit par rapport à la population (indice 16) est légèrement inférieur à ce qu'il est à la campagne (il y est de 19), ce qui indique que les écarts entre villes sont un peu moins importants que ceux qui s'observent en milieu rural. Une répartition moins inégale des revenus, a également été constatée à la ville par rapport à la campagne (indice 13 contre 18 à la campagne).

a. *Les branches d'activité.*

Selon les branches, le degré de concentration du produit par rapport à la population urbaine varie considérablement: l'indice va de 7 à 93 (tableau 27). Les diverses concentrations sont assez semblables à ce qu'elles sont en termes de population active. Seules les différences géographiques de productivité sont susceptibles de créer des écarts. Elles sont précisément utiles

à analyser. Trois groupes de concentrations géographiques seront distingués.

1. Les concentrations modérées.

La branche du bâtiment et des travaux publics est la plus uniformément répandue, avec un indice de concentration géographique de 7, comme en termes de population active puisque la productivité de ce secteur varie peu selon les lieux. Il en est de même du secteur des transports et communications où l'indice est de 12. Il n'y a donc rien à ajouter aux commentaires déjà écrits au sujet de la population active.

2. Les concentrations moyennes.

La branche des services divers et celle du commerce, ont une productivité variable selon les lieux. Les types de commerces et de services les plus spécialisés n'existent que dans les villes d'une certaine importance. Leur productivité est plus élevée, de sorte que la productivité moyenne de chacune de ces deux branches, est plus élevée dans les grandes villes que dans les villes de plus petite taille. Aussi le degré de concentration du produit de ces activités est-il supérieur à celui de la population active: l'indice est de 15 contre 10 pour les services divers; il est de 19 contre 9 pour le commerce. Les écarts de productivité provoquent donc un déplacement géographique assez sensible du poids économique par rapport à la population active. Le commerce et les services divers sont certes très répandus dans l'ensemble urbain, mais l'intensité économique de leur présence varie selon les lieux et conduit à plus de concentration du produit.

La différence est sensible. C'est ainsi que pour le commerce par exemple, le quart des citadins (ceux des villes les plus commerçantes par leur population active) comprend 32 % des commerçants; mais c'est 40 % du produit du commerce qui est concentré dans les villes les plus riches quant à leur produit commercial et qui rassemblent également le quart de la population urbaine: il suffit de 4 villes. Les 3/4 du produit du commerce se concentrent dans 18 villes seulement (et 58 % de la population urbaine) alors qu'il fallait 57 villes (et 67 % des citadins) pour arriver aux 3/4 de la population active commerçante. Le rôle des grandes villes est donc puissant. Elles infléchissent en leur faveur la répartition géographique du produit urbain.

Le produit du logement urbain n'est concentré qu'en fonction des différences géographiques de productivité. Son indice de concentration géographique est de 20. A nouveau, ce sont les villes de grandes dimensions qui bénéficient de cette concentration. En effet, la moitié du produit de ce secteur est concentrée dans 3 villes seulement, groupant le tiers de la population urbaine; les 3/4 du produit émanent de 12 villes et 56 % des citadins; 90 % du produit sont issus de 19 villes seulement. Logement, services divers et transport, sont les activités pour lesquelles la prééminence des grandes villes est la plus forte.

L'artisanat et les forces armées, dont la productivité ne varie pas considérablement selon les lieux, possèdent un indice de concentration voisin de celui qui caractérise leur population active: 22 pour l'artisanat et 26 pour les forces armées.

3. Les concentrations fortes.

L'industrie se caractérise par une productivité élevée, mais variable selon les lieux. Aussi l'indice de concentration de son produit est-il plus élevé que celui de sa population active: 43 contre 39. La présence de l'industrie dans les grandes villes a déjà été signalée. Le cas de cette branche d'activité sera examiné avec plus de détails, ultérieurement.

Le produit de la pêche est plus concentré encore puisque son indice est de 77. Une douzaine de villes seulement possèdent une activité de pêcherie. Si l'on ajoute à cela le fait que les deux villes de Safi et Agadir produisent 70 % de la valeur ajoutée de la branche, on comprendra aisément que la concentration géographique soit élevée.

Elle l'est plus encore pour les mines où l'indice est de 93. La concentration des mineurs dans des villes souvent petites et très spécialisées, se trouve renforcée par des écarts géographiques de productivité qui avantagent les villes du phosphate.

En conclusion, *le passage de la population active aux résultats de son travail exprimés en termes de valeur ajoutée, s'accompagne d'une tendance très nette à plus de concentration géographique.* De la population rurale à la population urbaine et de celle-ci à son produit, le degré de concentration augmente; il s'accroît encore en passant des petites villes aux plus grandes. *Géographiquement, ce sont les zones les plus urbanisées qui profitent de cette concentration:* le Maroc atlantique essentiellement, et plus particulièrement les zones où sont localisées les villes principales c'est-à-dire la partie centrale du Maroc atlantique avec l'axe Casablanca-Rabat et son prolongement vers Fès.

On voit donc s'esquisser une sorte de « loi » de concentration progressive dans l'espace géographique, au fur et à mesure que l'on envisage la répartition des hommes et des choses sous un angle plus économique et dans une optique de développement. Déjà apparue lors de l'analyse de l'espace rural, cette « loi » se reproduit au niveau de l'ensemble urbain.

La concentration géographique des branches du produit urbain a été appréciée par rapport à la répartition de la population citadine. Mais elle peut l'être également par rapport à la répartition du produit urbain total (tableau 27). Les indices ne seront pas nécessairement les mêmes. En fait, ceux qui caractéri-

Tableau 27. — *La concentration géographique des branches d'activité urbaines en 1960*

Les nombres sont les indices de concentration géographique	Popul. active selon popul. totale	Produit selon popul. totale	Produit branche selon produit total		Popul. active selon popul. totale	Produit selon popul. totale	Produit branche selon produit total
Pêche	—	77	77	Logement	—	20	10
Mines	83	93	90	Commerce	9	19	9
Industrie	39	43	30	Services divers	10	15	15
Artisanat	23	22	31	Forces armées	26	26	35
Bâtiment, T.P.	7	7	15	Chômage	7	—	—
Transport	11	12	14				
				TOTAL	3	16	—

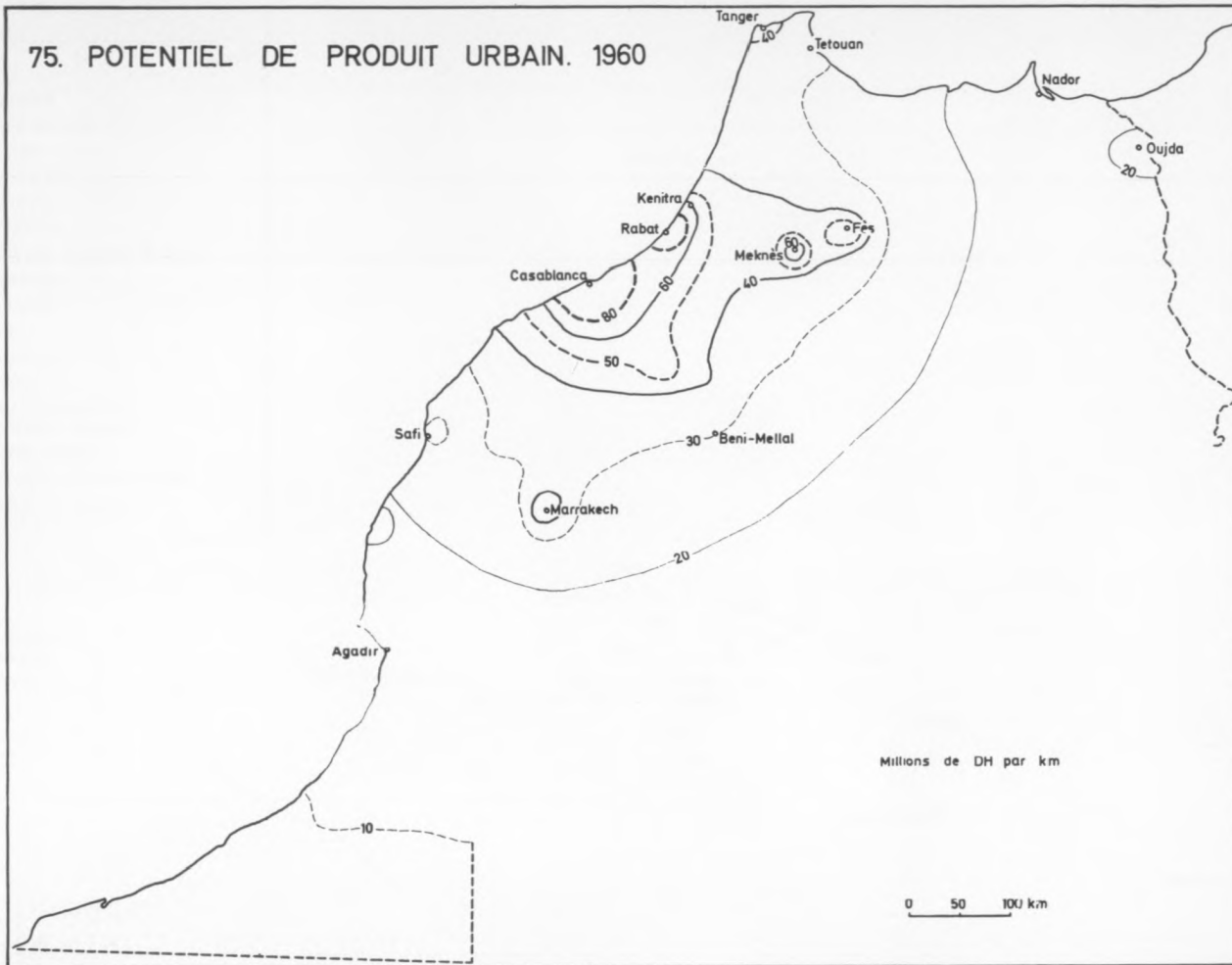
sent les transports, les services divers, les mines et la pêche, sont à peu près identiques dans les deux cas. Il s'agit donc de branches d'activité dont le produit se répartit de la même manière par rapport à la population que par rapport au produit total. Pêche et mines, très concentrées dans des villes de tailles diverses, souvent petites et peu nombreuses, se localisent pour des raisons étrangères à la masse démographique ou économique de la ville. Les transports et surtout les services, plus hétérogènes, témoignent d'une double tendance: celle de concentrer leurs activités les plus spécialisées dans les grandes villes où le produit est élevé, celle de diffuser largement auprès de la population leurs activités les plus simples d'utilité quotidienne. Les deux tendances s'équilibrent, d'où la constance de l'indice.

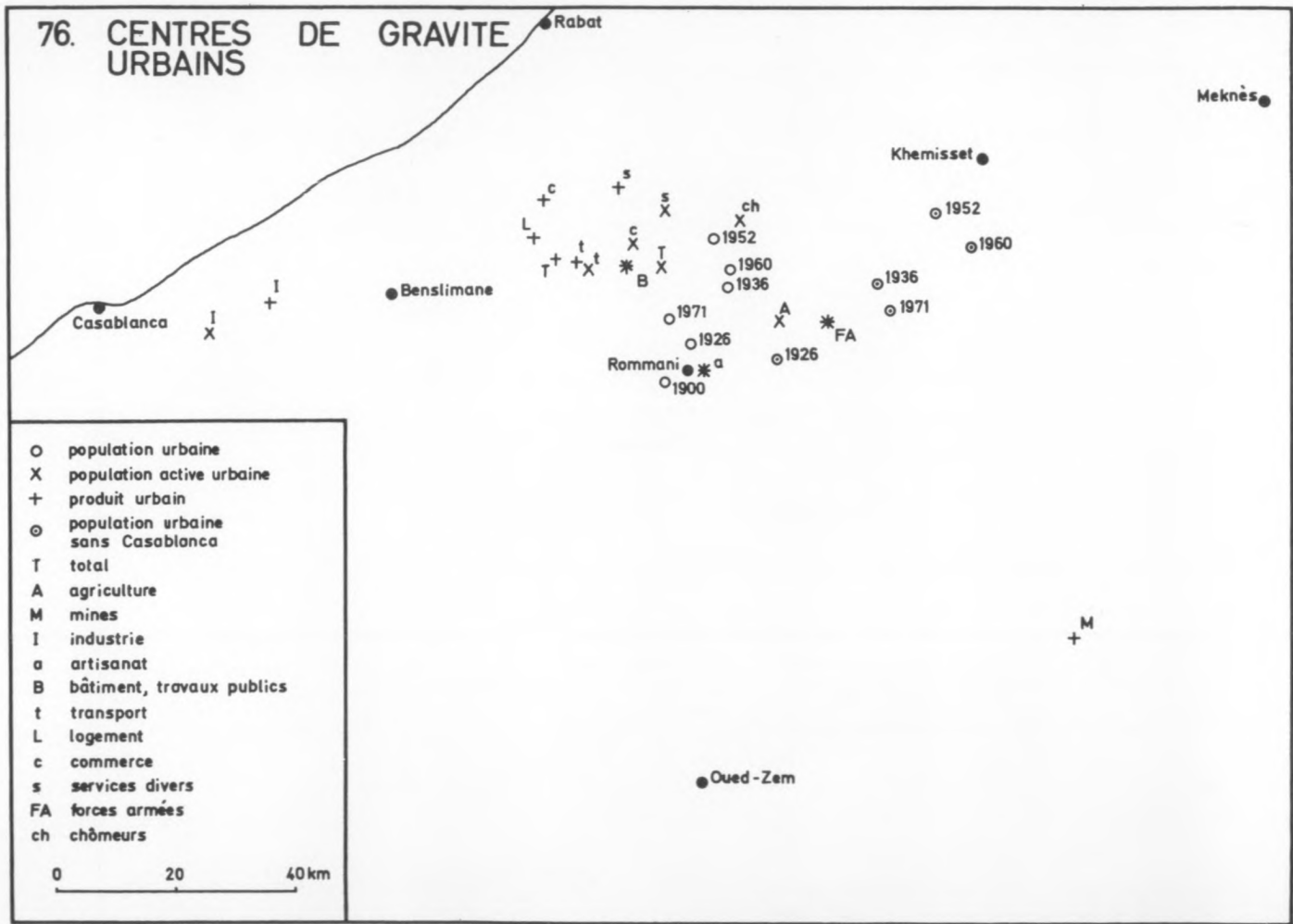
La tendance à une plus grande fidélité à la répartition du produit plutôt qu'à celle de la population, l'emporte là où l'indice selon le produit est inférieur à l'indice selon la population. Il s'agit des secteurs du commerce, du logement et de l'industrie. Tous trois, on l'a vu, ont une productivité qui varie avec la taille de la ville. Les activités les plus productives de ces branches se localisent de manière préférentielle dans les grandes villes. De sorte que, globalement, la répartition de leur produit se rapproche davantage de celle du produit global que de celle de la population.

Enfin, l'artisanat et le secteur du bâtiment, dont les activités sont plus directement liées au service de la population, ont une répartition de leur produit, plus fidèle à celle de la population qu'ils servent qu'à celle du produit urbain. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'activités plus particulièrement liées aux villes « riches ». Quant aux forces armées, leur localisation est indépendante, dans une large mesure, de la population et du produit urbain. Le fait qu'elles sont stationnées le plus souvent dans de petites villes, souvent pauvres, explique une répartition moins liée au produit qu'à la population.

Le centre de gravité du produit global (carte 76) se situe à 20 km à l'Ouest de celui de la population active (c'est-à-dire à 30 km à l'Ouest de celui de la population totale). *Le déplacement continu des barycentres successifs se poursuit par conséquent, mais il s'infléchit vers l'Ouest sous l'influence du poids considérable pris par le littoral atlantique central de Casablanca.*

75. POTENTIEL DE PRODUIT URBAIN. 1960





Beaucoup de centres de gravité de produits sectoriels se trouvent dans la même zone: bâtiment, commerce, services divers, logement, transport; ceux de l'artisanat et des forces armées sont légèrement décalés vers le Sud-Est; celui des mines l'est plus encore; celui de l'industrie est proche de Mohammedia. *Il est significatif d'observer que les positions de plusieurs centres de gravité de produit sont décalées vers le Nord-Ouest par rapport à leurs homologues de population active.* Les productivités plus élevées des grandes villes, sises au littoral Nord-Ouest où à proximité, sont les principales responsables de ce glissement.

b. *Le potentiel de produit urbain.*

Mieux qu'une simple carte de densité, mal adaptée au phénomène urbain trop discontinu, une carte du potentiel de produit urbain (sur la notion de potentiel, voir annexe 2) peut exprimer les modifications spatiales introduites, par rapport à la situation traduite en termes de population (carte 75).

L'allure générale des courbes d'isopotential de produit est semblable à celle des courbes d'isopotential de population: prédominance du Maroc atlantique central où le potentiel dépasse 40 MDH/km; rattachement, à cette zone, de celles où le potentiel est compris entre 30 et 40 MDH/km c'est-à-dire la presque île tingitane et d'une tête-de-pont vers Marrakech; potentiel faible (moins de 20 MDH/km) pour toute la partie du pays située à l'Est et au Sud d'une ligne Al-Hoceima-Midelt-Essaouira.

Mais les différences sont assez sensibles. La puissance économique de Casablanca, qui représente 23 % du produit national et 38 % à 39 % du produit urbain, déforme les courbes d'isopotential et augmente le potentiel de produit de sa zone littorale et de la Chaouia. Le poids relatif de Rabat s'en trouve quelque peu réduit. Mais c'est le noyau central du Nord-Ouest, l'axe Kenitra-Fès, qui subit le recul relatif le plus net de la zone atlantique centrale. Le poids économique de ses villes est insuffisant pour maintenir, vis-à-vis de Casablanca, la position de force que la région avait acquise en termes de population urbaine. La zone de potentiel de produit supérieur à 40 MDH/km continue de pénétrer à l'intérieur des terres jusqu'au-delà de Fès, mais son étendue est réduite. En outre, le potentiel du Saïs cesse de représenter une masse qui puisse se comparer à celle de la zone

Casablanca-Rabat, comme c'était le cas en termes de potentiel de population.

De même le Nord du pays subit un recul relatif. La presque île tingitane, comparée à la zone située entre Casablanca et Marrakech, enregistre une perte relative de potentiel qu'accuse le fléchissement des courbes d'isopotential. L'îlot d'Oujda est également plus réduit.

Bref, *la tendance à la centralisation du fait urbain sur le littoral atlantique central, se marque davantage encore en termes de produit qu'en termes de population.* Celle-ci explique d'ailleurs celle-là, car un potentiel de population élevé signifie une grande accessibilité à l'ensemble de la population et des perspectives d'échanges maxima. Il est certain que la vie économique est sensible à pareils avantages et que, par conséquent, beaucoup de localisations sont choisies en accordant une grande attention au potentiel de population, en tant qu'expression de la notion de situation (voir Beguin, 53). Ces localisations renforcent alors le potentiel des zones centrales, par un *processus cumulatif.* *La tendance à la centralisation territoriale apparaît ainsi comme une caractéristique fondamentale de l'organisation de l'espace au Maroc.*

2. *Le produit urbain des régions et des villes.*

a. *Les régions.*

La concentration géographique du produit et des revenus urbains selon la population des villes, est, dans les régions, inférieure à ce qu'elle est dans la nation. L'indice relatif au produit est de 11 dans le Nord-Ouest, 9 dans le Centre-Ouest, 11 dans l'Oriental, contre 16 pour le Maroc entier. L'indice relatif aux revenus des ménages est de 11 dans le Nord-Ouest, 9 dans le Centre-Ouest, 8 dans l'Oriental, contre 13 dans l'ensemble du pays. Comme on pouvait s'y attendre, les régions urbaines ont une plus grande homogénéité interne que la nation: les contrastes y sont moins vifs. Cela signifie également que les régions sont bien différentes les unes des autres quant à la distribution du produit et des revenus; les minima nationaux et les maxima nationaux ne sont pas situés dans la même région.

Une observation analogue avait été faite à propos des mêmes répartitions en milieu rural. Elle est donc générale.

Les centres de gravité *régionaux* du produit urbain s'inscrivent dans la même tendance que celle qui prévaut au niveau national. En effet, ils se situent tous dans l'alignement des centres de gravité de population urbaine aux diverses époques et au-delà de celui de la population de 1960 (voir carte 69). *Le produit urbain est en quelque sorte en avance sur l'évolution de la population. Tout se passe comme si le déplacement du poids économique dans une certaine direction précédait et attirait à sa suite un mouvement de la population citadine.* La tendance de l'organisation de l'espace, en matière de population et de produit urbains, serait alors de *se rapprocher d'une situation où la répartition géographique de la population coïnciderait davantage avec celle des ressources*; il faut entendre cette dernière expression dans un sens large à savoir: la possibilité, déjà traduite dans les faits, d'obtenir un produit (biens et services). Concrètement, au Maroc, les tendances spatiales régionales convergent vers le littoral atlantique (vers Oujda dans l'Oriental) comme le montre la carte 69.

La structure du produit urbain varie, selon les régions, davantage que celle de la population active (voir tableau 28). *Les écarts de productivité accentuent les différences régionales.* Dans l'ensemble cependant, les conclusions à tirer de l'analyse des structures régionales du produit urbain, ne sont pas très différentes de celles qui furent déduites de l'examen des structures de population active. Les secteurs qui varient le moins (même s'ils varient davantage qu'en termes de population active) sont encore le bâtiment, le transport, le commerce, les autres services, auxquels s'ajoute le logement. Ce sont les branches d'activité qui forment la base la plus constante de la vie urbaine; avec l'artisanat également, bien que celui-ci connaisse des variations plus amples. La part des autres activités dans le produit urbain varie beaucoup plus: les forces armées de 2 % à plus de 30 %; la pêche, les mines et l'industrie de pratiquement rien à 4 %, 26 % et 25 % respectivement.

L'opposition entre ensembles urbains atlantiques et non atlantiques se retrouve. Le groupe des secteurs de la pêche, des mines et des forces armées dépasse le tiers du produit dans l'Oriental

Tableau 28. — *Structure du produit urbain selon les régions en 1960 (en %)*

	Nord	Sebou	Région de Casa.	Région de Marrakech	Nord- Ouest	Centre- Ouest	Sud	Oriental
Pêche	0,3	0,1	0,2	4,4	0,2	0,9	—	0,5
Mines	—	0,2	8,2	5,9	0,1	7,9	21,9	25,5
Industrie	9,6	10,5	25,4	9,6	10,2	22,8	—	6,1
Artisanat	6,8	7,5	3,0	11,6	7,3	4,4	5,0	4,0
Bâtiment, T.P.	5,6	4,8	3,6	5,6	5,0	3,9	3,7	4,7
Transport	7,5	6,8	5,5	8,9	7,0	6,1	3,3	6,9
Logement	10,1	13,6	12,3	9,6	12,7	11,8	7,4	10,8
Commerce	29,8	21,3	22,9	19,0	23,4	22,2	14,2	16,1
Services divers	26,0	28,7	16,7	21,5	27,9	17,5	13,7	16,6
Forces armées	4,3	6,5	2,2	3,9	6,2	2,5	30,8	8,8
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100
Pêche, mines, armée	5	7	11	14	7	11	53	35
Industrie, artis., bât.	22	23	32	27	22	31	9	15
Tr., com., serv., log.	73	70	57	59	71	58	38	50

et le Sud alors qu'il n'atteint que 5 % à 14 % dans le Maroc atlantique. Le secteur secondaire et le groupe des services se trouvent tous les deux réduits, de ce fait, dans l'Oriental et plus encore dans le Sud. Même au sein du Maroc atlantique, des différences apparaissent, que les structures de population active ne mettent guère en évidence. L'absence de pêche et de mines dans le Nord-Ouest, fait apparaître cet ensemble urbain comme très orienté vers le secteur des services (70 % du produit et plus) et notamment les services divers. Dans le Centre-Ouest, l'influence de Casablanca et de sa masse industrielle à forte productivité, relève la part prise par le secteur secondaire dans le produit total; la modestie de l'industrie dans la région de Marrakech est compensée par une présence plus importante de l'artisanat.

La figure 10 illustre bien l'opposition entre les régions atlantiques et les autres, tout en montrant que les distances entre structures régionales sont nettement plus accusées qu'en ce qui concerne la population active. Elle rappelle que la base sur laquelle repose l'ensemble urbain non atlantique, est assez fragile.

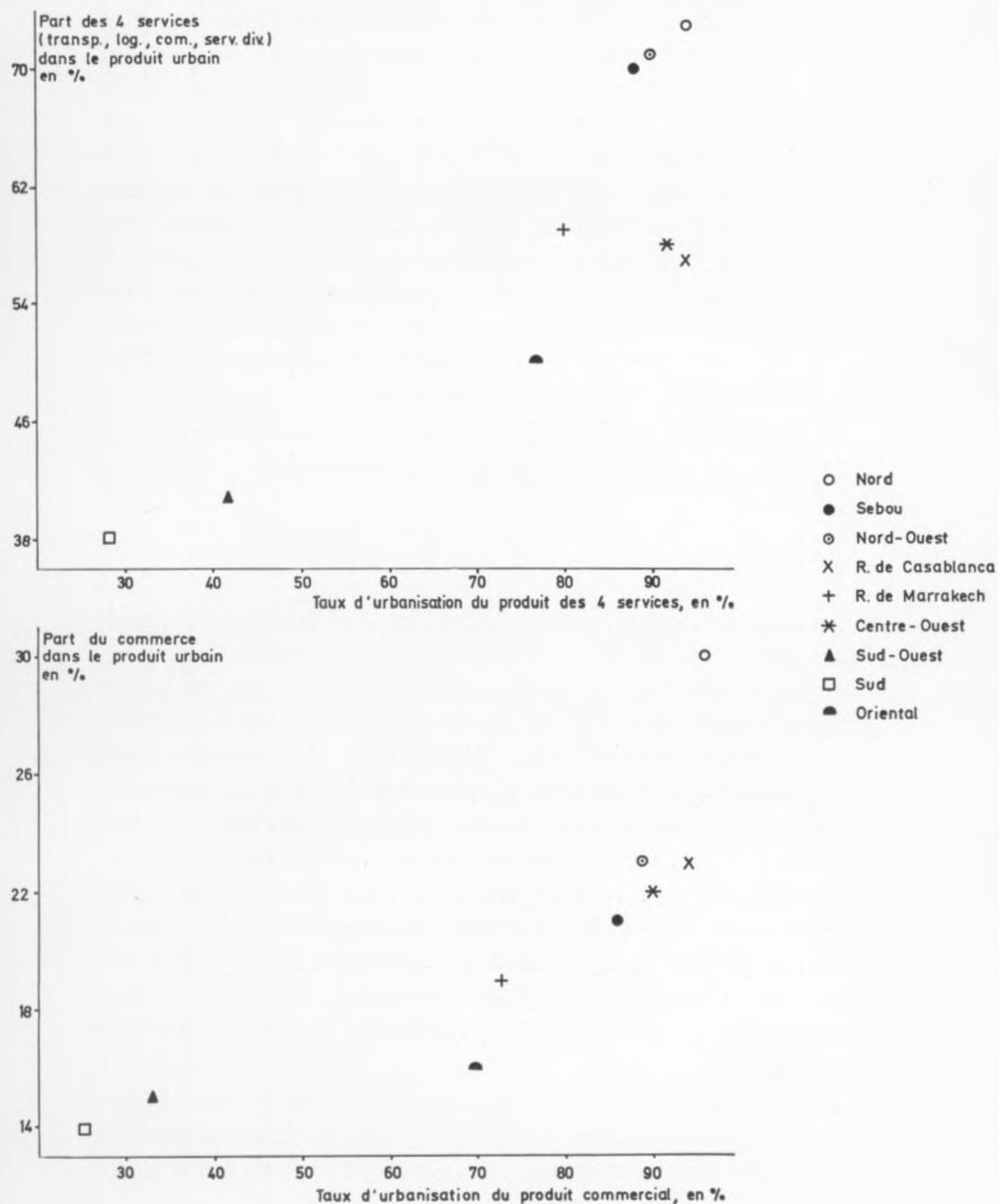
L'examen des indices de disparité des structures régionales du produit urbain (tableau 29) révèle le renforcement des différences régionales par rapport à ce qu'elles sont en termes de population active. Il n'est pas rare de voir les indices accrus de 50 % ou davantage. *Les différences de productivité accusent incontestablement les oppositions régionales.* La règle n'est cependant pas générale car les contrastes n'ont pas été accentués entre l'Oriental d'une part et les régions de Marrakech, Centre-Ouest et Sud d'autre part. La cause réside dans le fait que les écarts de la branche des chômeurs (sans produit correspondant) constitue une part importante des indices de l'Oriental. L'homogénéité interne du Nord-Ouest est encore supérieure à celle du Centre-Ouest plus diversifié.

Comme dans le cas de la population active, il existe une relation entre la part des services (transport, logement, commerce, services divers) dans le produit d'un ensemble urbain régional, et le taux d'urbanisation de cette région exprimé en termes de produit des services. Les deux grandeurs augmentent ensemble d'une région à l'autre. La relation est cependant moins voisine de la linéarité que celle qui concerne la population active. En effet,

Tableau 29. — *Indices régionaux de disparité des structures de produit urbain. 1960*

	Nord	Sebou	Région de Casa.	Région de Marrakech	Nord- Ouest	Centre- Ouest	Sud	Oriental
Sebou	10,2	—	—	—	—	—	—	—
R. de Casablanca	26,2	24,7	—	—	—	—	—	—
R. de Marrakech	16,2	17,0	24,7	—	—	—	—	—
Nord-Ouest	—	—	23,3	16,8	—	—	—	—
Centre-Ouest	23,4	21,8	—	—	21,0	—	—	—
Sud	48,4	46,0	44,4	43,0	46,4	43,0	—	—
Oriental	31,0	28,0	27,7	25,7	28,3	25,5	23,0	—
MAROC	16,6	14,6	11,0	14,2	14,0	7,2	42,2	24,7

Figure 13

L'URBANISATION ET DIVERS SERVICES. 1960

la croissance de la part du produit des services dans le produit urbain s'accélère lorsque croît le taux d'urbanisation des services (voir figure 13, qui établit la relation pour le commerce d'une part et pour le groupe des 4 services d'autre part). Le développement de l'urbanisation s'opère en suscitant l'apparition de villes de plus en plus orientées vers les services; en fait, les grandes villes jouent un rôle déterminant dans cette évolution. Si la prééminence des services s'accélère en termes de produit par rapport à sa tendance en termes de population active, c'est que le développement quantitatif des services s'accompagne d'un accroissement de leur productivité moyenne. Car des services plus complexes et plus spécialisés viennent s'ajouter aux autres à mesure que l'urbanisation se développe. Une fois de plus, l'expression en termes de produit met davantage les phénomènes en lumière en accusant les contrastes; elle apporte également des éléments d'explication supplémentaires.

Le développement de l'urbanisation semble donc aller de pair avec une prépondérance croissante du secteur des services dans l'activité urbaine.

b. *Les villes.*

La diversité des structures urbaines de produit est plus considérable encore que celle des structures de population active, puisque les différences de productivité accentuent les contrastes géographiques. Dans tous les secteurs, le produit est négligeable ou nul pour certaines villes. Même pour des secteurs aussi omniprésents que le logement, les services divers et le commerce, la part du produit sectoriel dans le total peut descendre en dessous de 1 %. A l'autre extrême les maxima peuvent être considérables; ils sont tous supérieurs à leurs homologues exprimés en termes de population active; ils atteignent: 21 % pour la pêche, 27 % pour le logement et les transports, 30 % pour l'artisanat et le bâtiment, 44 % pour les services divers, 61 % pour le commerce, plus de 80 % pour l'industrie, les forces armées et les mines.

Pas plus qu'à propos de population active, ne s'observent des variations géographiques parallèles de tels ou tels éléments de la structure du produit urbain. Toutes les corrélations entre

ces éléments sont inférieures à 0,60 en valeur absolue. Aucun regroupement d'éléments ne peut donc être tenté.

En ramenant la structure du produit de chaque ville à trois éléments principaux, la distribution des localités urbaines peut se lire sur un graphique triangulaire (voir figure 14). Les trois éléments principaux sont:

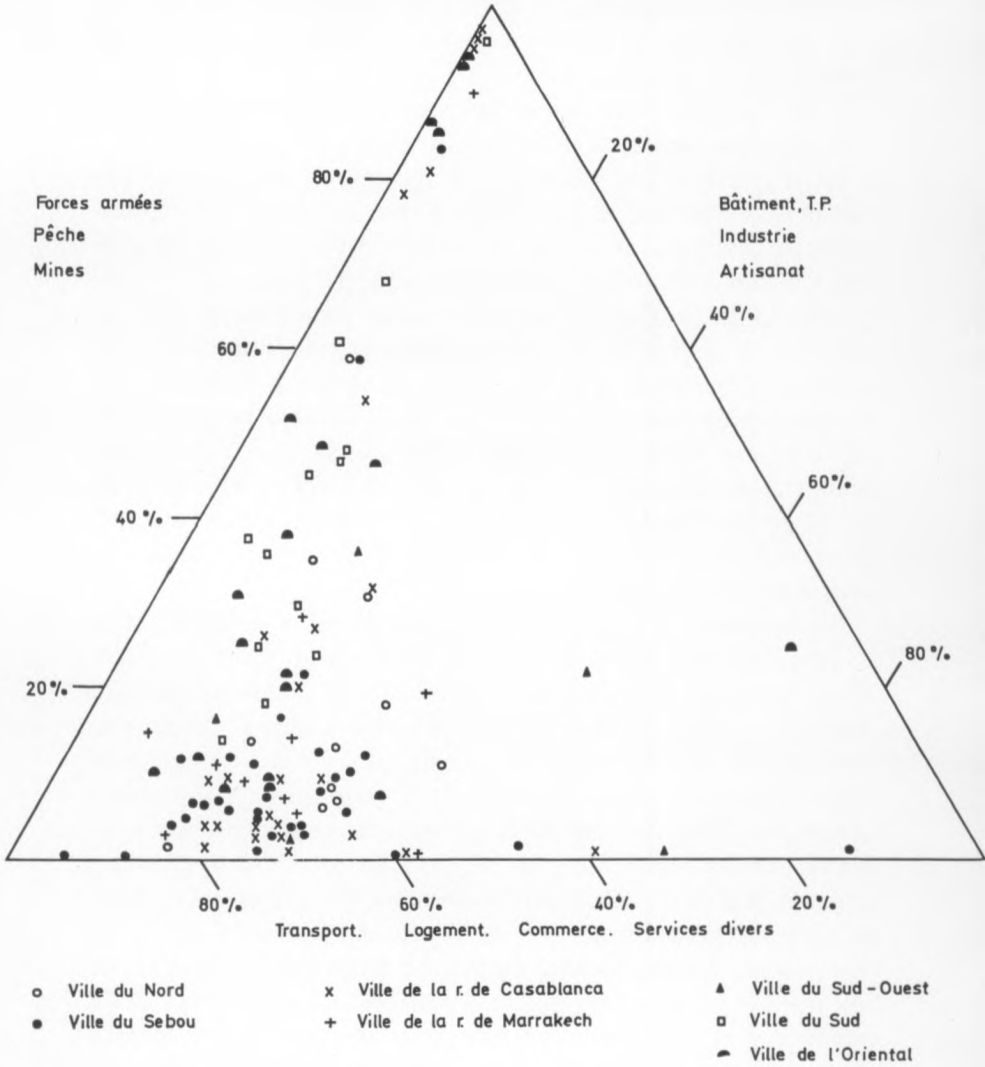
1. les activités du secteur secondaire: industrie, artisanat, bâtiment;
2. les services: transport, commerce, services divers, logement;
3. la pêche, les mines et les forces armées.

La dispersion des villes sur le graphique est plus grande encore qu'en termes de population active. Mais les villes spécialisées se détachent avec plus de netteté: villes minières et militaires d'une part, villes industrielles d'autre part. Ce sont les productivités élevées des secteurs minier et industriel qui accentuent la netteté de la spécialisation exprimée en unités de produit. Néanmoins, tous les degrés de spécialisation existent, de sorte qu'aucune solution de continuité notable ne permet de proposer une typologie exempte d'hésitations. Les villes industrielles sont celles qui s'isolent le plus clairement, avec plus de 45 % de leur produit issu du secteur secondaire. Pour le reste, il est difficile de tracer une limite qui ne soit pas arbitraire dans une certaine mesure.

Régionalement, la plupart des types de villes existent. Mais la fréquence des villes de telle ou telle région dans les différentes zones du graphique n'est cependant pas identique partout. Sous ce rapport, les distinctions sont plus aisées à opérer que sur la base des structures de population active. L'opposition entre l'ensemble urbain atlantique et le reste du pays se marque nettement. Dans la zone où le produit du groupe pêche-mines-forces armées représente plus du tiers du total, les agglomérations du Sud et de l'Oriental représentent les 2/3 du total, alors qu'elles ne rassemblent que 28 % du nombre total de villes marocaines. Aucune localité du Sud ne reçoit moins de 14 % de son produit total, de ce groupe d'activités; alors que plus de la moitié des villes marocaines sont dans le cas. Aucune localité du Sud ne tire son produit des activités secondaires à raison de plus de 20 %; alors que plus de 40 % des villes marocaines le font. Les villes du Sud se distinguent donc assez bien de beau-

Figure 14

STRUCTURE DU PRODUIT DES VILLES. 1960



coup d'autres. Celles de l'Oriental, en revanche, sont beaucoup plus variées.

L'ensemble urbain du Sebou témoigne d'une certaine unité. A quatre exceptions près (2 villes militaires et 2 villes industrielles), toutes les localités présentent une structure de produit où les services représentent plus de 57 % du total et où le groupe pêche-mines-forces armées constitue moins de 22 % du total. Cette relative homogénéité ne se retrouve dans aucune autre région. Sans tenir compte d'El-Hajeb et Ahermoumou (est-ce bien une ville?), une ligne de partage peut aisément se tracer sur le graphique pour séparer les agglomérations du Sud des villes du Nord-Ouest. Les ensembles urbains du Centre-Ouest et de l'Oriental sont plus hétérogènes.

Finalement, deux conclusions se confirment en même temps qu'elles se nuancent. La première affirme qu'*une typologie urbaine simple, basée sur les structures de produit ou de population active, n'est possible qu'en acceptant une certaine dose d'arbitraire aux limites*; cette dose est cependant moindre en termes de produit qu'en termes de population active. La seconde constate que *toutes les régions possèdent des villes aux structures très diverses*; des nuances sont cependant perceptibles dans les structures démographiques; des distinctions plus nettes se manifestent dans les structures de produit.

Il semble donc que l'analyse des structures de valeur ajoutée, constitue un outil plus apte que celle des structures de population active, à mettre en évidence des types de villes ou des particularités régionales de certains ensembles urbains.

c. *Produit et revenus par habitant.*

La structure de la population active varie selon les lieux; les productivités varient selon les branches d'activité; la productivité moyenne d'une même branche varie selon les lieux. Ces trois facteurs se combinent pour déterminer le produit par habitant et ensuite le revenu par habitant, pour chaque ville. Dès lors il est tentant de se demander si ces derniers critères, indicateurs du niveau de richesse ou de pauvreté, ne doivent pas intervenir dans une tentative d'établir une typologie urbaine qui soit utile dans une optique d'organisation de l'espace.

En effet, pour une structure de population active donnée, un accroissement du degré de richesse (le mot sera entendu dans le sens de produit ou revenu par habitant) indique généralement la présence d'activités plus spécialisées et plus productives que les activités courantes de la branche. Par conséquent, les fonctions de la ville deviennent plus complexes et les agglomérations tendent à se hiérarchiser. Spatialement, le phénomène se traduit par une modification des aires d'influence des villes, donc par un changement dans l'organisation de l'espace. La question de la variation de la richesse des villes mérite donc d'être examinée. Elle le sera avec beaucoup de prudence puisque la critique des sources (voir première partie) nous y invite. Par ailleurs, il est bien entendu qu'il s'agit de moyennes urbaines et non de variations individuelles. Celles-ci sont très importantes puisque, selon une enquête de 1962 (16, p. 103), le tiers des foyers urbains (les plus pauvres) se partagent 6 % de la masse des revenus, 70 % des foyers disposent du tiers de cette masse; à l'opposé, 4 % des foyers (les riches) possèdent 20 % de l'ensemble des revenus. Rappelons qu'en moyenne nationale, le produit urbain par habitant s'élève à 1 400 DH tandis que le revenu des ménages par habitant atteint 1 000 DH.

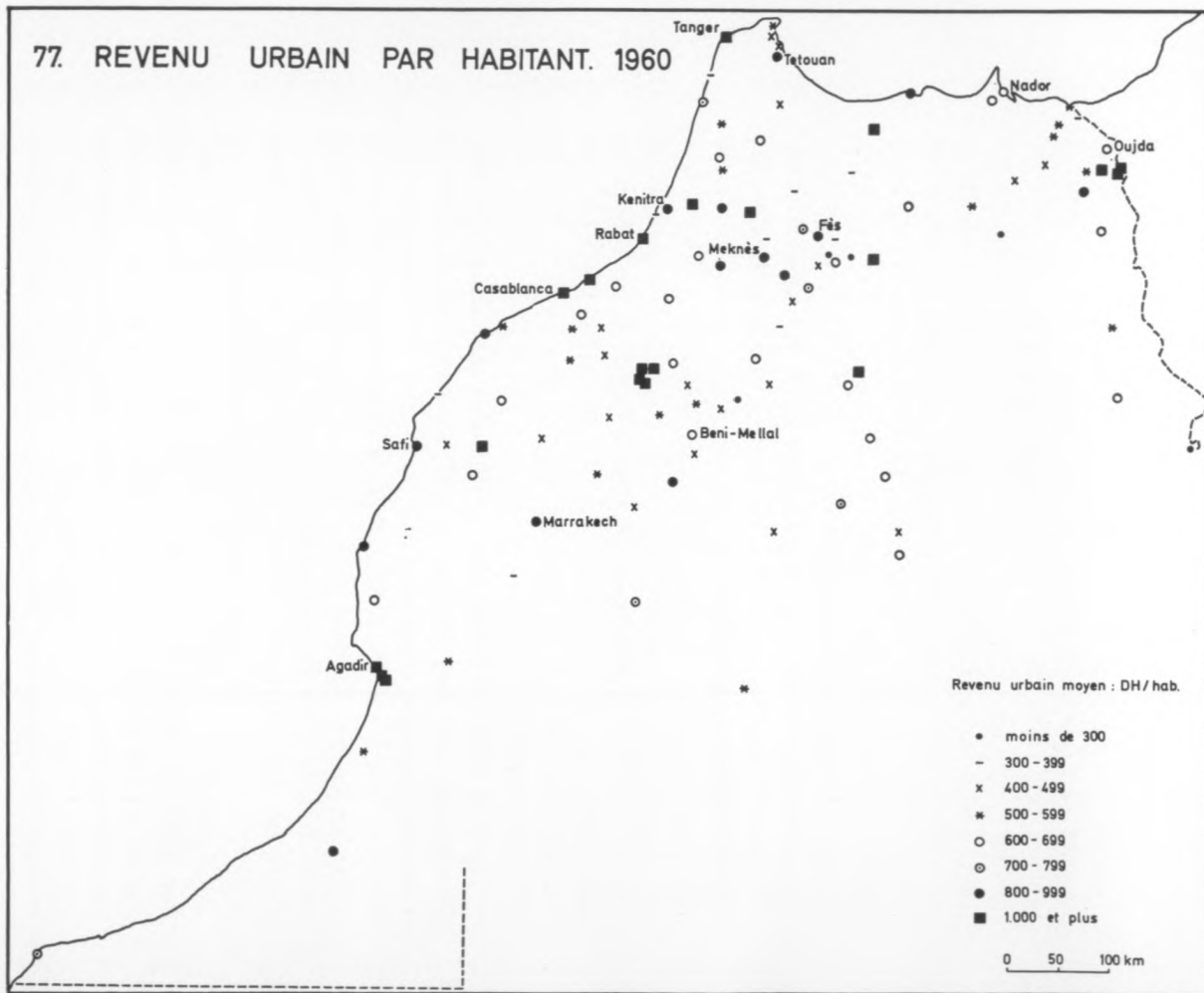
La part de la valeur ajoutée brute qui est distribuée en revenus aux ménages varie selon les branches d'activité. Par conséquent, il ne saurait y avoir de corrélation parfaite entre le produit par habitant et le revenu des ménages par habitant; le coefficient de corrélation atteint cependant 0,80. Les résidus sont constitués par les villes où dominent les branches d'activité pour lesquelles la part du revenu dans le produit s'écarte de la moyenne, c'est-à-dire, notamment, les mines. Les villes minières sont en même temps celles qui possèdent le produit par habitant le plus élevé. Aussi peut-on améliorer la relation entre produit par habitant et revenu par habitant, en réduisant l'importance des cas extrêmes maxima; le coefficient de corrélation s'élève à 0,92 pour les logarithmes des variables, et d'autres courbes peuvent épouser mieux encore la distribution graphique des villes selon ces deux variables ($r = 0,98$ en affectant les deux variables de l'exposant -2). Il suffira sans doute de retenir que les variables sont étroitement liées. D'ailleurs, l'élimination d'une douzaine de villes minières fait apparaître une excellente corrélation linéaire pour la centaine d'autres villes: $r = 0,97$. Si l'on poursuit l'élimination des villes aux structures très différentes de la moyenne, la corrélation continue évidemment de s'améliorer. Par conséquent, à l'exception des villes minières, l'analyse en termes de produit

par habitant ne sera pas très différente de celle qui s'exprimerait en revenus par tête.

La gamme des revenus urbains moyens par habitant est assez étendue. Elle va de moins de 300 DH à plus de 1 500 DH. Au sommet de l'échelle se situent la plupart des villes minières, la plupart des villes où l'industrie occupe une place importante, quelques grandes villes, quelques villes de garnison également parce que le taux d'activité y est élevé. A l'autre extrémité se trouvent les localités pour lesquelles on hésite à utiliser le mot « ville »: Bhalil, Figuig, Sidi-Harazem et autres agglomérations semi-rurales, mais aussi de véritables villes, pauvres, comme Moulay-Idriss ou Asilah.

La carte des villes classées selon leur degré de richesse (carte 77) permet de conclure immédiatement à une grande diversité dans toutes les parties du Maroc. *De même que toutes les régions possèdent des villes de types divers, de même elles contiennent des agglomérations variées selon leur degré de pauvreté.* Il en est ainsi dans le Nord-Ouest, le Centre-Ouest, le Sud-Ouest, le Sud, l'Oriental. Par rapport à cette constatation générale, une analyse plus détaillée de la carte apporte des nuances et aussi des faits nouveaux.

Dans le Nord-Ouest et plus particulièrement dans le Sebou, le contraste est plus marqué qu'ailleurs entre villes riches et villes très pauvres, en ce sens que le nombre de villes moyennement pauvres (vers 500 à 600 DH) est faible. Plusieurs localités où le revenu par habitant est inférieur à 400 DH ne sont d'ailleurs que de gros bourgs encore largement agricoles (Bhalil, Taouinate, Sidi-Harazem, El-Menzel). De sorte que, ceux-ci mis à part, les villes du Sebou ont en général un niveau de revenu assez élevé. Il est remarquable de constater que *la majeure partie des villes du noyau central de la région (l'axe Kenitra-Fès) ont un revenu par tête supérieur à 800 DH.* Le fait ne s'observe pas ailleurs sur une échelle comparable. Sous ce rapport, cet axe apparaît comme la prolongation de l'axe Casablanca-Rabat, et ce n'est pas la première fois que nous sommes amenés à évoquer ainsi un alignement Casablanca-Fès. Or il se trouve que cet axe urbain constitue précisément l'ossature de la seule zone du Maroc où le potentiel de population urbaine est supérieur à



26 mh/km et même, souvent, à 30 mh/km. Cet avantage d'accessibilité, joint à certains atouts de site, notamment dans le Rharb (atouts agricoles, forestiers et pétroliers) et le Saïs (atouts agricoles), a vraisemblablement favorisé la création de revenus urbains plus élevés.

Dans le Centre-Ouest, un contraste se manifeste également entre les villes minières, Casablanca, Mohammedia, Marrakech, Safi, El-Jadida et Essaouira d'une part, et les autres villes d'autre part. Les premières dépassent 800 DH de revenu par tête: ce sont des villes minières ou des villes assez grandes. Les secondes ont un revenu par habitant le plus souvent situé entre 400 et 700 DH, rarement moins. Dans la région Chaouia-Tadla, toutes les villes ont un revenu de l'ordre de 400 à 700 DH, sauf les cités minières du plateau des phosphates. Beaucoup de ces agglomérations doivent une partie importante de leur existence et de leur développement, au fait d'être localisées dans une région agricole riche et dense; cela reste vrai dans les Abda-Doukkala et à un moindre degré dans le reste du Centre-Ouest. L'appui agricole est à caractère moins moderne que dans le Nord-Ouest, ce qui implique que les effets indirects urbains du développement rural sont moins importants. En outre, contrairement à ce qui se passe dans un certain nombre de villes du Nord-Ouest, l'industrie est absente de la plupart des agglomérations du Centre-Ouest; sauf précisément de celles où le revenu est plus élevé: Marrakech, Essaouira, El-Jadida, Safi, sans compter évidemment le cas très particulier de Casablanca-Mohammedia. Cette double raison explique qu'on ne retrouve pas dans le Centre-Ouest, une densité de villes à revenus élevés comparable à celle de l'axe qui, de l'Atlantique, pénètre au cœur du Sebou jusque Fès.

Dans le reste du pays, les revenus urbains sont généralement compris entre 400 et 750 DH c'est-à-dire qu'ils peuvent être qualifiés de moyens. Les seules exceptions sont des villes minières et, peut-être, la zone d'Agadir (le doute tient à l'incertitude des évaluations due aux perturbations provoquées par le séisme et la reconstruction qui a suivi).

Les observations qui précèdent suggèrent que *certaines liens s'établissent entre le produit ou le revenu par habitant et les structures de population active ou de produit*. En fait, ces rela-

tions se manifestent parfois avec netteté, notamment lorsqu'une branche d'activité domine toutes les autres comme dans la plupart des villes minières par exemple. Mais souvent, les liens sont lâches parce que le revenu par tête résulte de la combinaison de plusieurs éléments de structure.

Le caractère assez lâche de ces liens est la règle générale. Entre le produit par habitant et la structure de la population active, la règle est d'application: aucun coefficient de corrélation ne dépasse 0,37 (en valeur absolue); une seule exception: la relation indique que les villes minières sont également des villes riches ($r = 0,73$); la forte productivité des mines et la proportion élevée des mineurs dans la population active, expliquent l'observation. Pour le reste, les liens les moins insignifiants sont ceux qui unissent le produit par tête et la proportion d'agriculteurs ainsi que la proportion de chômeurs (respectivement $r = -0,37$ et $r = -0,34$); comme on pouvait s'y attendre, la corrélation est négative. Elle reste du même ordre de grandeur même si l'on élimine diverses villes spécialisées et même si l'on se limite aux villes du Nord-Ouest ou à celles du Centre-Ouest.

Les relations sont évidemment moins lâches entre le produit par habitant et la structure du produit urbain. Le secteur des mines est à nouveau le mieux associé à la richesse ($r = 0,74$), pour les mêmes raisons que ci-dessus. La part de l'industrie dans le produit est positivement associée à la richesse urbaine, mais d'une manière faible ($r = 0,33$). Cependant, l'élimination des villes minières met immédiatement en lumière le rôle de l'industrie dans la détermination du produit urbain: la corrélation passe de 0,33 à 0,80; elle se maintient au même niveau dans le Nord-Ouest seul ($r = 0,82$) aussi bien que dans le Centre-Ouest seul ($r = 0,92$, sans les villes minières). L'effet puissant de la forte productivité minière et du caractère très spécialisé des villes minières, cachait le rôle de l'industrie. Inversément d'ailleurs, l'élimination de quelques villes industrielles relève de 0,74 à 0,84 la corrélation entre le produit par tête et la part des mines dans le produit.

Toutes les autres relations entre la richesse urbaine et les éléments de la structure du produit, sont négatives et peu élevées. Quelques observations méritent cependant d'être relevées. La relation avec la part de l'artisanat dans le produit est constamment négative, quelles que soient les éliminations de villes que l'on opère (r reste de l'ordre de $-0,50$): la faiblesse de la productivité de ce secteur suffit à expliquer la chose. Il n'en est pas tout à fait de même en ce qui concerne le commerce et les services divers. Pour l'ensemble des villes, la corrélation avec la richesse est de l'ordre de $r = -0,50$. Mais l'élimination des villes minières et industrielles amène la corrélation à être nulle; elle devient même positive (respectivement $r = 0,25$ et $r = 0,37$) en éliminant encore les villes de garnison et les localités semi-rurales. Cela signifie que la productivité moyenne qui caractérise ces activités, ne contribue

plus à déprimer le produit par tête dès que l'on a affaire à des villes non spécialisées; au contraire, elle le relève légèrement.

Les remarques qui précèdent concourent toutes à montrer la complexité de la détermination du produit par tête à partir de la connaissance des structures de population active et de produit. La conclusion la plus claire est que les villes spécialisées constituent une catégorie particulière dont l'influence sur l'ensemble urbain est considérable. C'est d'autant plus vrai que la spécialisation porte sur une activité à productivité élevée et dont la part dans les structures est importante. Il faudra s'en souvenir dans l'établissement d'une typologie urbaine.

On peut tenter de mesurer le degré de dépendance du produit par habitant vis-à-vis d'un certain nombre de variables de structure. L'indépendance de ces dernières les unes par rapport aux autres n'est pas parfaite, mais elle est cependant assez grande; la corrélation maximum est de 0,27 seulement entre: la part des agriculteurs dans la population active, la part des chômeurs, la part des mines dans le produit et celle de l'industrie. Entre ces quatre variables et le produit par tête, le coefficient de corrélation multiple est de 0,88. Il n'est pas modifié si on ajoute des variables comme la part des forces armées dans le produit, celle du commerce, celle des services divers. Les quatre variables choisies sont les principaux déterminants de la richesse urbaine. L'équation de régression est la suivante:

100 produit = - 16 agri. - 20 chômage + 69 mines + 40 industrie. L'élimination de la variable agricole ou de la variable chômage donne à peu près le même résultat: $r = 0,86$ c'est-à-dire que chacune de ces variables ne rend compte que de 4 % de la variation du produit par tête. Leur élimination simultanée ne diminue guère la corrélation: $r = 0,84$. De sorte que les mines d'abord et l'industrie ensuite, sont bien les principaux déterminants de la variation du produit par tête des villes, en rendant compte de plus de 70 % de cette variation.

Le revenu par habitant n'obéit pas tout à fait de la même manière aux impulsions des structures. Les différences sont sensibles dans les branches d'activité où une partie importante de la valeur ajoutée n'est pas distribuée. C'est ainsi que la corrélation avec la part des mines dans le produit, est très modeste: $r = 0,33$; elle se relève à $r = 0,49$ après élimination des villes industrielles. L'industrie, au contraire, parce qu'elle distribue une part importante de sa valeur ajoutée, tout en ayant une productivité élevée, exerce une influence plus considérable sur le revenu que sur le produit. Entre sa part dans le produit et le revenu par tête, la corrélation est de 0,59; elle passe à 0,70 après élimination des villes minières. Enfin, le fait de ne pas tenir compte des valeurs non distribuées, redonne de l'importance à une variable qui n'en avait guère: le taux d'activité de la population; sa corrélation était de 0,23 avec le produit par tête; elle est de 0,54 avec le revenu par tête.

Les mines et l'industrie, à eux seuls, rendent moins bien compte du revenu par tête que du produit par tête: le coefficient de corrélation

multiple est de 0,71 contre 0,84. La part du chômage dans la population active, ou celle des agriculteurs, contribue autant que celle des mines à rendre compte de la variation du revenu par habitant. Les quatre variables qui rendent le mieux compte de cette dernière variation sont: la part du chômage, celle des agriculteurs, le taux d'activité et la part de l'industrie dans le produit; le coefficient de corrélation multiple est de 0,88. L'élimination du taux d'activité ramène le coefficient à 0,83; l'équation de régression est alors la suivante:

$$100 \text{ revenu} = 58 \text{ industrie} - 43 \text{ agri.} - 42 \text{ chômage.}$$

L'analyse de la sensibilité du revenu par habitant aux variations des facteurs qui le déterminent, aboutit aux mêmes conclusions qu'à propos du produit par tête: les spécialisations exercent une influence importante. Cette dernière est cependant moins forte que dans le cas du produit urbain. Le recul est particulièrement net dans la branche minière. De toute manière, pour le produit comme pour le revenu, un petit nombre de facteurs suffit à rendre compte d'une part importante des variations observées. Les autres éléments des structures, qui constituent la plus grande partie des activités urbaines mais dont la productivité est souvent moyenne, interviennent assez médiocrement dans l'explication des variations de produit et de revenu par tête. Ils représentent en quelque sorte la base permanente et assez homogène de la vie urbaine, faite essentiellement de services.

d. *Un cas particulier: l'industrie.*

Dans le cadre du développement économique du Maroc, l'industrie moderne (11) joue un rôle important. Elle est un des secteurs dont on attend qu'il soit moteur, dans les modèles de croissance établis (13). En 1960, l'industrie contribue pour 11 % au produit intérieur brut. Son taux de croissance au cours de la période 1958-1969 a été, en moyenne, de 3,9 % l'an, ce qui représente un peu plus que le taux relatif à l'ensemble du produit national. Le Maroc n'est donc pas encore très industrialisé et il ne progresse que lentement sur cette voie. Néanmoins,

(11) A propos de l'industrie voir (5), (8), (9), (10), (15), BEGUIN (53), BOUQUEREL (65 à 69), CHARTON (90), MANDLEUR (162), NOIN (199), VASSAL (252).

l'impact de l'industrie sur la croissance est important. Par conséquent, sa localisation dans l'espace présente un intérêt particulier.

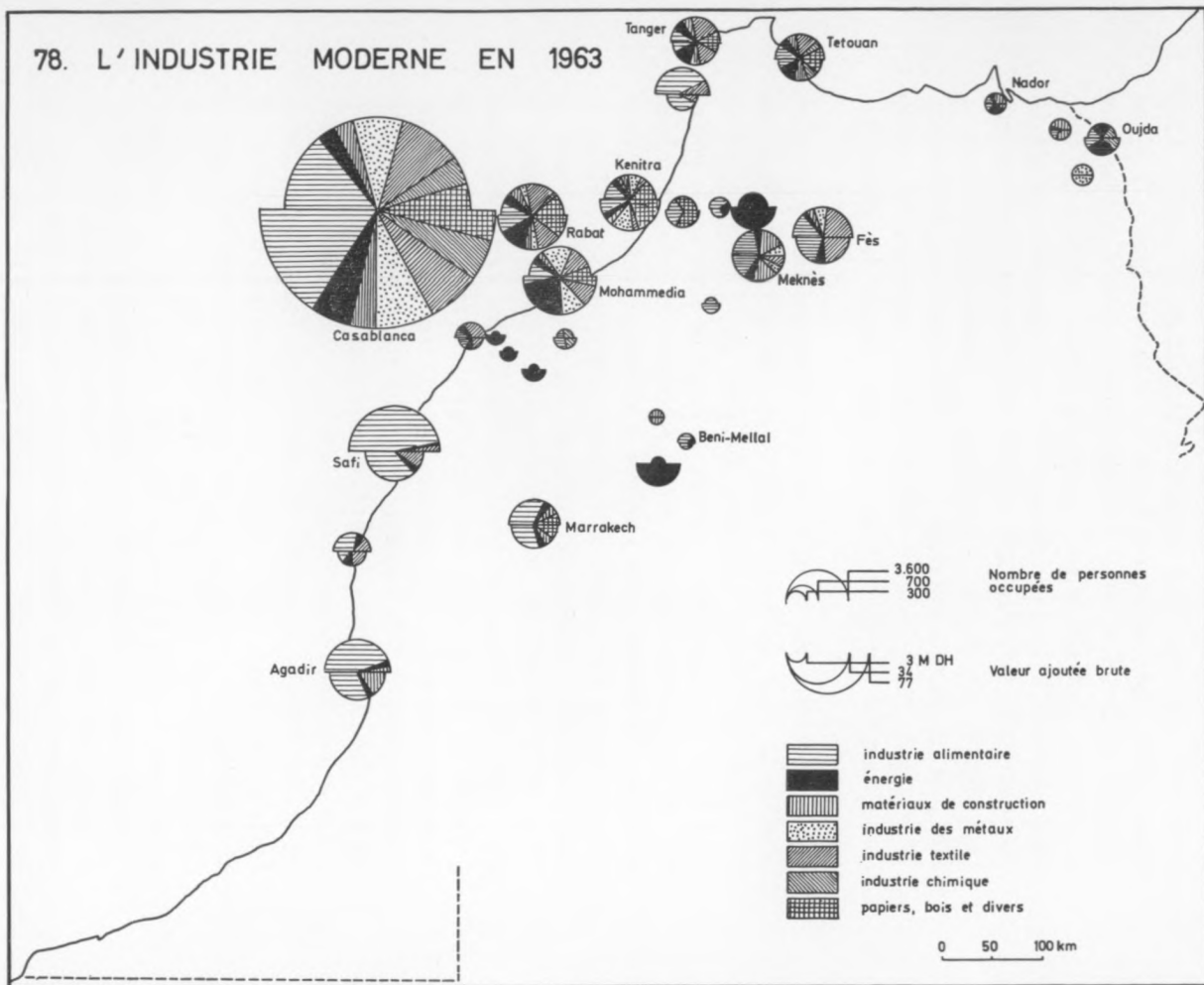
La forte concentration géographique de l'industrie a déjà été notée, de même que sa localisation préférentielle dans les grandes villes. Par ailleurs, les questions de localisation de l'industrie ont fait l'objet de plusieurs analyses globales (Noin, 199; Beguin, 51 et 53). Nous ne retiendrons ici que les éléments utiles dans une optique d'organisation de l'espace. La structure industrielle est orientée vers l'industrie légère, comme l'indique le tableau 30. En outre, avant de passer à l'analyse géographique, il faut encore savoir que le nombre d'entreprises industrielles est d'environ 1 100 et qu'elles occupent 90 000 personnes. La plupart des établissements sont de petites dimensions: une vingtaine seulement occupent plus de 500 personnes et produisent chacun plus de 10 MDH de valeur ajoutée. Mais ces dernières entreprises fournissent à elles seules le tiers du produit industriel global. Plus des 3/4 du produit total, sont issus des 214 établissements de plus de 1 MDH de valeur ajoutée. Ces proportions s'observent dans la plupart des secteurs. La concentration prévaut.

Douze villes produisent 92,5 % de la valeur ajoutée industrielle en 1963 (carte 78). Mais à l'intérieur de ce petit groupe, une dominante apparaît: l'ensemble Casablanca-Mohammedia qui contient 57 % du nombre d'établissements, 53 % de la main-d'œuvre totale, 68 % de la main-d'œuvre permanente, 64 % de l'équipement investi en 1963, 67 % des salaires distribués, 68 % de la valeur ajoutée. En outre, la masse industrielle de l'ensemble est 15 à 30 fois plus importante que celle de n'importe quelle autre grande ville; elle domine à près de 90 % des secteurs industriels entraînants et à productivité élevée comme les métaux et la chimie; salaires moyens et productivité moyenne, y sont plus élevés qu'ailleurs; la taille moyenne des établissements est plus importante également: 1,2 MDH de valeur ajoutée contre 0,75 MDH ailleurs. La structure de l'industrie est bien équilibrée. La domination de Casablanca-Mohammedia est considérable dans tous les domaines de l'activité industrielle. *Cette concentration est incontestablement le fait géographique majeur.*

Tableau 30. — Valeur ajoutée industrielle selon la localité et la branche d'activité. 1963

Valeur ajoutée en MDH	Alim.	Energie	Matér. construct.	Métaux	Textile cuir	Chimie	Bois Papier Divers	TOTAL	Total en %
Casablanca	216	75	42	120	94	77	50	674	61,0
Mohammedia	4,6	37	0,7	17	14	0,7	3,2	77	7,0
Rabat	6,0	14	5,2	3,1	12	0,6	10	50	4,6
Kenitra	5,8	1,5	0,8	1,2	10	0,9	14	34	3,1
Safi	24	1,5	0,5	0,1	4,1	0,4	—	30	2,7
Fès	10	3,9	0,9	1,9	13	—	0,4	29	2,6
Meknès	6,9	2,6	7,6	2,3	2,1	0,8	0,1	22	2,0
Tanger	3,8	5,0	1,5	1,5	5,2	2,1	2,7	22	2,0
Tetouan	4,0	5,9	2,7	0,2	2,2	3,4	4,0	22	2,0
Agadir	14	2,0	3,8	0,7	—	—	0,9	22	2,0
Marrakech	12	2,5	1,3	0,2	0,1	—	3,7	20	1,8
Sidi-Kacem	0,3	19	—	0,1	—	—	—	19	1,7
Oujda	1,5	5,8	0,1	0,5	—	1,0	—	9,0	0,8
Sidi-Yahia	2,5	—	—	—	—	—	5,0	7,5	0,7
Larache	6,2	—	—	—	0,1	—	1,0	7,3	0,7
Essaouira	1,1	1,0	—	—	2,6	—	—	4,7	0,4
El-Jadida	1,2	0,7	0,1	—	1,8	—	—	3,8	0,3
Autres lieux	8,1	29	4,2	5,2	—	0,9	1,0	50	4,6
TOTAL	328	204	72	155	161	87	96	1103	
Total en %	29,7	18,5	6,5	14,0	14,6	7,9	8,7		100

78. L'INDUSTRIE MODERNE EN 1963



Préparé au Projet Sebou

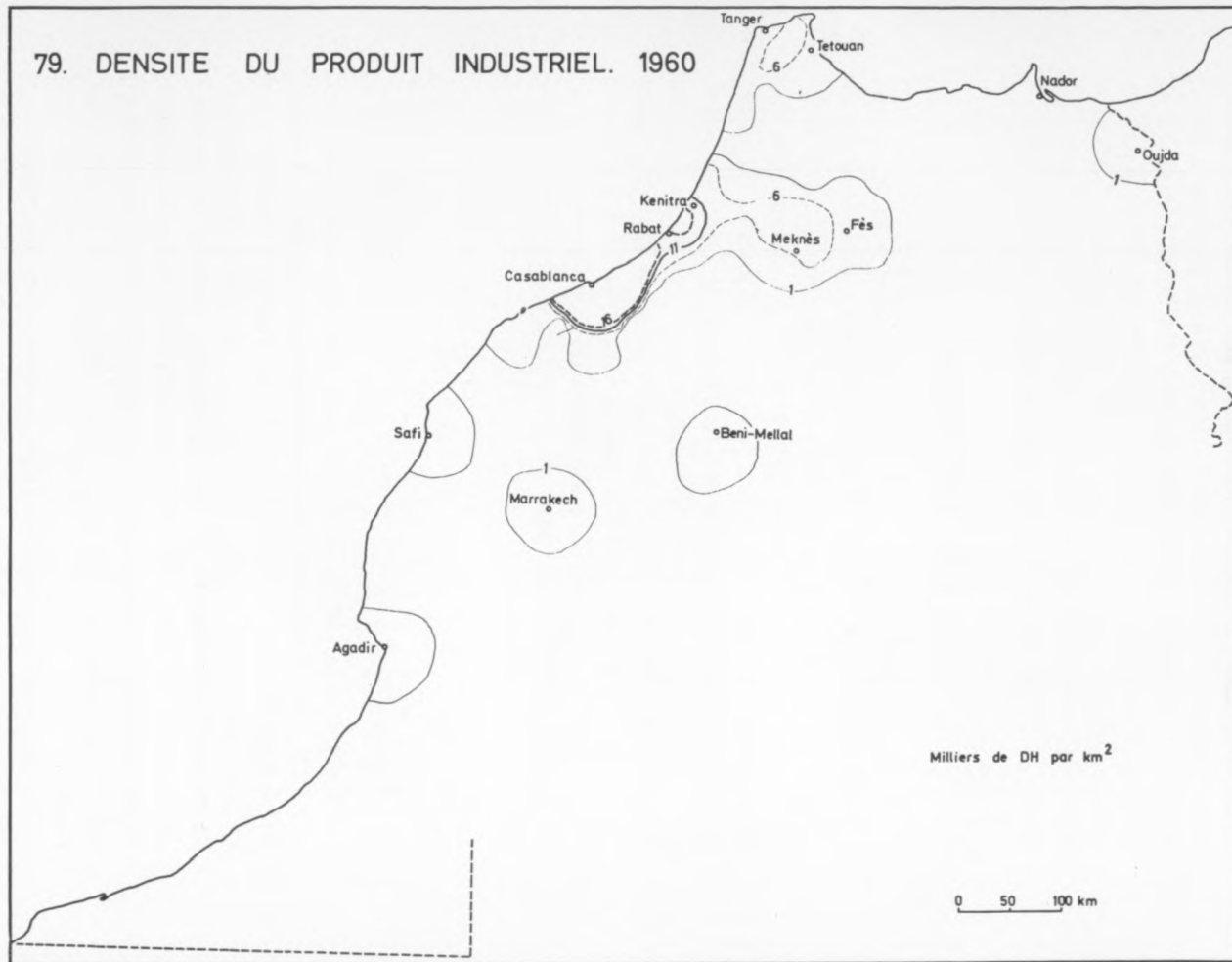
Rabat vient ensuite, par ordre d'importance, mais très loin derrière, avec moins de 5 % de la valeur ajoutée industrielle nationale. Mais son rapport amène cependant le littoral atlantique central de Casablanca-Rabat à contribuer pour 73 % au produit industriel national. Le site portuaire de Casablanca et la situation centrale de cette partie du littoral expliquent cette concentration; l'avantage de la zone s'est alors renforcé au fil du temps par la croissance urbaine et industrielle elle-même. Le potentiel de population urbaine y atteint son maximum, avec tout ce que cela implique quant aux perspectives d'échanges. Tous ces facteurs rendent compte de la concentration industrielle, comme l'a montré une enquête auprès des industriels (Beguin, 53).

Dans le reste du pays, la présence industrielle est la plus sensible le long de l'axe Kenitra-Fès. On y trouve 10 % de l'industrie nationale soit plus du tiers de l'industrie située hors de la zone Casablanca-Rabat. Il s'agit de l'axe où le potentiel de population urbaine et le potentiel de produit urbain sont les plus élevés après le littoral atlantique central. A nouveau s'observe la relation déjà mentionnée entre la localisation industrielle et l'accessibilité exprimée par le potentiel. Aussi la carte de la densité du produit industriel (carte 79) marque-t-elle *l'infléchissement de l'axe Casablanca-Fès vers l'intérieur, à partir de Kenitra*. Il convient encore de remarquer que la structure industrielle des localités de cet axe est largement diversifiée (sauf à Sidi-Kacem), ce qui exprime un certain équilibre et des perspectives d'échanges plus nombreux.

Un groupe moins important (près de 5 % du total national) se localise dans la presqu'île tingitane avec Tanger, Tetouan et Larache, dans une région qui est un pôle secondaire d'intensité de potentiel de population et de produit urbains. La structure industrielle y est bien diversifiée. Le reste du pays n'est constitué que d'« îlots » industriels: l'Oriental, Safi, Marrakech,

Agadir et, à une échelle plus réduite encore, Essaouira et El-Jadida. Au Sud de Casablanca, l'industrie se trouve donc dispersée, bien que sa masse globale ne soit pas négligeable. Sa localisation est souvent portuaire. Sa structure n'est pas équilibrée: elle est dominée par l'industrie alimentaire et plus particulièrement par celle des conserves.

79. DENSITE DU PRODUIT INDUSTRIEL. 1960



En conclusion, l'industrie marocaine, principalement concentrée à Casablanca-Mohammedia, exprime, avec une particulière vigueur, la tendance à la centralisation territoriale déjà notée à plusieurs reprises à propos de divers aspects du phénomène urbain. *Cette centralisation tend à réunir l'essentiel de l'industrie dans les zones à potentiel élevé. Casablanca mise à part, le Nord-Ouest est beaucoup plus industrialisé que le Centre-Ouest.*

3. LES TYPES DE VILLES

De nombreuses allusions ont déjà été faites à la typologie urbaine et aux possibilités d'utiliser les structures et les spécialisations des villes, pour la construire. Sans vouloir entrer dans le détail d'une étude microgéographique, il va falloir résoudre le problème des types de villes dans toute la mesure où il est utile à l'analyse de l'organisation de l'espace. Il l'est en ce sens qu'il exprime les fonctions urbaines et qu'il permet ensuite de connaître la structure des réseaux urbains. C'est par les fonctions qu'ils exercent, que les réseaux contribuent à organiser l'espace qu'ils occupent. Les structures de population active et de produit, seront à la base de la typologie qui sera proposée.

I. LES SPÉCIALISATIONS URBAINES

1. *La taille des villes.*

La dimension de la ville, mesurée par le nombre de ses habitants, est un élément important de différenciation. Il suffit de se rappeler combien les villes les plus peuplées exercent un impact profond en matière de densités urbaines, de potentiel de population urbaine, de localisation des centres de gravité, de détermination des taux d'urbanisation. Les villes plus grandes possèdent également un taux d'activité plus élevé; la productivité y est généralement supérieure; les activités y sont plus variées.

Le degré de concentration de la population, du produit et des revenus urbains, dans les grandes villes, est considérable (tableau 31). Casablanca abrite 28 % de la population urbaine

Tableau 31. — *Population et revenu selon la taille des villes en 1960*

Population	Nombre de villes	Population urbaine		Revenus	Nombre de villes	Revenus urbains	
		milliers	%			MDH	%
Casablanca	1	965	28	Casablanca	1	1 309	38
V. de 80 000 à 500 000 h.	9	1 478	44	V. de 70 à 1 000 MDH	9	1 449	42
V. de 25 000 à 80 000 h.	10	324	9	V. de 19 à 70 MDH	10	290	8
V. de 10 000 à 25 000 h.	25	365	11	V. de 7 à 19 MDH	25	252	7
V. de moins de 10 000 h.	71	279	8	V. de moins de 7 MDH	71	162	5
TOTAL	116	3 411	100	TOTAL	116	3 462	100

mais 38 % du produit et des revenus urbains. Les 10 plus grandes villes du Maroc rassemblent 72 % des citadins, mais 80 % des revenus urbains. Les 20 plus grandes villes groupent 81 % des urbains mais 88 % des revenus urbains. Enfin, les 45 villes de plus de 10 000 habitants (ou de plus de 7 MDH de revenus des ménages) totalisent 92 % de la population urbaine et 95 % des revenus. Les autres villes — plus de 60 % du nombre de localités urbaines — se partagent le reste.

Les revenus sont donc plus concentrés que la population, surtout dans les plus grandes villes. Le produit urbain a une distribution voisine de celle des revenus. Les villes principales constituent donc l'essentiel de l'armature urbaine, plus encore en termes économiques qu'en termes démographiques.

Les structures de population active, de produit et de revenus, diffèrent selon les catégories de villes classées selon la taille. En effet, le calcul des indices de disparité entre catégories de villes (pourcentage de population, produit ou revenu, à déplacer pour que les structures de deux catégories soient paires), donne les résultats suivants:

	Population active			Revenus des ménages		
	Villes B	Villes C	Petites villes	Villes B	Villes C	Petites villes
A. Grandes villes	10	10	29	13	17	41
B. V. de 25 000 à 80 000 h.	—	6	24	—	9	31
C. V. de 10 000 à 25 000 h.	—	—	23	—	—	37

Ces indices montrent que les petites villes (moins de 10 000 habitants) constituent l'ensemble urbain le plus différent du reste, et de loin. Les autres agglomérations forment un ensemble plus homogène où s'observe cependant une différenciation qui s'accroît avec l'éloignement des catégories comparées. Mais le caractère très spécialisé des villes minières exerce une forte influence sur la moyenne de la catégorie où elles se trouvent. De sorte que les indices de disparité s'en trouvent sensiblement affectés. L'élimination de 12 villes minières conduit aux résultats suivants en ce qui concerne la population active:

	Villes B	Villes C	Petites villes
A. Grandes villes	7,4	8,4	22,3
B. Villes de 25 000 à 80 000 h.	—	6,5	21,1
C. Villes de 10 000 à 25 000 h.	—	—	20,0

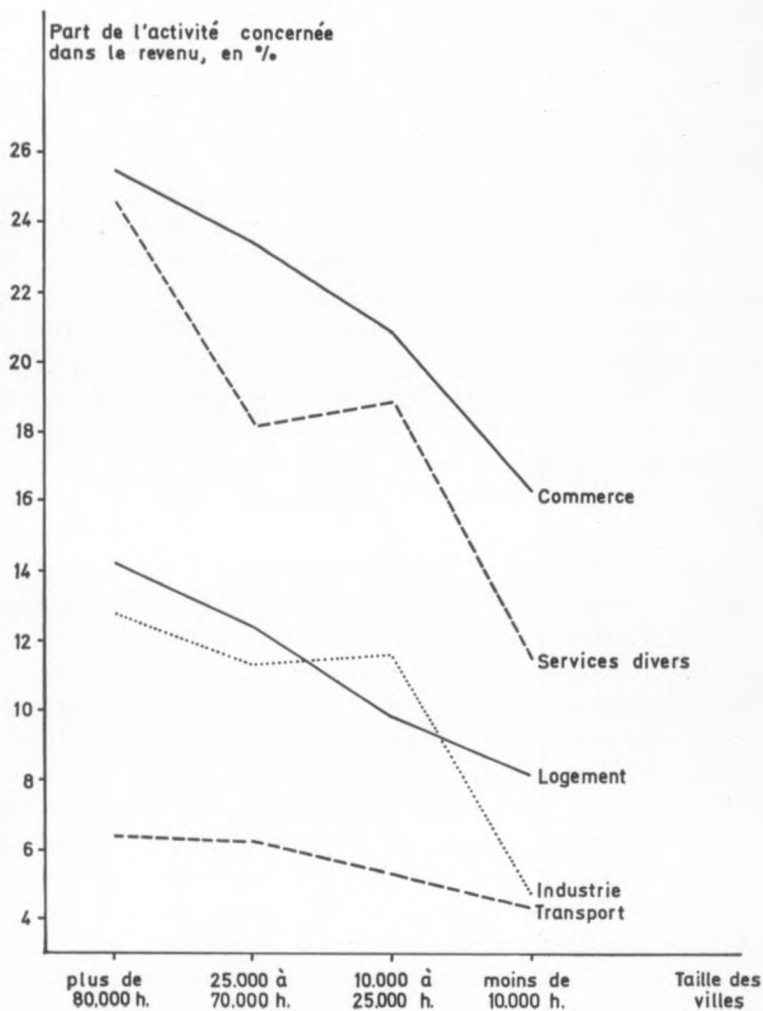
La plupart des chiffres ont diminué puisqu'une cause de variation a été éliminée. Mais la conclusion reste inchangée. Les villes de moins de 10 000 habitants sont les plus différentes des autres. Les indices augmentent à mesure que s'éloignent l'une de l'autre les catégories que l'on compare. Par conséquent, la taille de la ville est un facteur de diversification des structures.

En fait, certaines branches d'activité ne sont pas affectées par la dimension urbaine, et leur proportion dans le total reste du même ordre de grandeur quel que soit l'ensemble urbain envisagé. C'est le cas du chômage, du bâtiment ou de la pêche (liée à la localisation maritime). D'autres branches ne varient pas beaucoup d'une catégorie de taille à l'autre ou ne le font que pour le groupe des petites villes; ainsi l'agriculture, dont la proportion augmente brusquement (7 % des actifs) dans l'ensemble urbain des villes de moins de 10 000 habitants; ou l'artisanat dont la part diminue dans cette dernière catégorie de villes. La part des mines augmente lorsque la taille des villes diminue: de pratiquement zéro dans les grandes villes, elle passe à plus de 12 % des actifs dans les petites villes, 25 % des revenus des ménages et 50 % du produit urbain. La part des forces armées s'accroît également lorsque la dimension urbaine diminue; ainsi, elle représente 4,8 % des revenus des ménages dans les grandes villes, 5,1 % dans la catégorie suivante, 9,4 % ensuite, et enfin 19,8 % dans les petites localités. Pour les autres secteurs d'activité (industrie, transport, logement, commerce, services divers), le schéma est inversé: ils perdent de plus en plus d'importance lorsque la taille de la ville diminue. Ce recul relatif n'est pas toujours régulier comme le montre la figure 15 relative aux structures de revenus.

En conclusion, *une certaine spécialisation se manifeste au niveau des ensembles urbains classés selon la taille des villes*. Les grandes villes sont davantage orientées vers l'ensemble des services et vers l'industrie. En se localisant dans les villes les plus peuplées, l'industrie recherche un environnement capable de lui assurer les services et la main-d'œuvre dont elle a besoin, ainsi que les échanges qui la font vivre. Quant aux services, leur degré de spécialisation s'accroît avec la dimension de la ville, ainsi que leur productivité. Les économies externes et

Figure 15

STRUCTURE DU REVENU URBAIN SELON LA TAILLE DES VILLES. 1960



les économies d'échelle procurées par la grande ville, sont indispensables pour que puissent se créer un certain nombre de services particuliers. Ces caractéristiques se retrouvent également dans les pays développés. Au Maroc comme dans ces pays, un secteur tertiaire dynamique participe activement au développement urbain. Dans les deux cas, il prend une part croissante de l'activité urbaine à mesure que l'on passe des petites villes pauvres où domine encore un « tertiaire primitif », à des villes plus grandes et plus modernes; dans ces dernières, un tertiaire misérable continue d'exister, mais il se double d'activités plus productives et plus spécialisées qui contribuent finalement à en faire l'activité dominante des grandes villes.

Dans les petites villes, au contraire, la part du secteur tertiaire et du secteur secondaire sont plus réduites. Ce sont alors des activités spéciales qui prennent plus d'importance: les mines pour une douzaine de villes, la fonction militaire pour une vingtaine d'autres villes, une forte présence d'agriculteurs pour une bonne douzaine d'autres localités. Beaucoup de petites villes sont dès lors assez différentes de celles qui comptent plus de 10 000 habitants. D'autres, au contraire, exercent des fonctions semblables. Mais les premières sont suffisamment nombreuses pour influencer la moyenne de la catégorie.

La taille des villes n'intervient guère pour modifier les relations observées entre les divers éléments de la structure urbaine (population active ou produit) et le produit ou le revenu par tête. On sait que ces relations sont généralement très lâches. Elles le restent pour les différentes catégories de villes qui peuvent être distinguées. C'est ainsi que la corrélation entre le produit par habitant et la proportion d'agriculteurs se maintient entre $-0,30$ et $-0,40$ à travers toutes les classes de taille; il en va de même de la corrélation avec la proportion de chômeurs, avec la part de l'industrie dans le produit, avec celle des forces armées, etc... Il n'y a donc pas de catégories de taille pour lesquelles ces diverses relations seraient différentes. Elles sont partout médiocres parce que partout partielles: seul l'ensemble des éléments de structure explique la richesse. Une seule corrélation est sensible à la dimension: celle qui s'établit entre le taux de chômage et la part de l'artisanat dans les activités; le lien n'est jamais étroit, mais de négatif qu'il est dans les grandes villes (grandes villes: $-0,50$; villes de plus de 25 000 h.: $-0,37$; villes de plus de 10 000 h.: $-0,11$; villes de 10 000 à 80 000 h.: $-0,05$), il devient positif dans les petites villes (villes de moins de 25 000 h.: $+0,29$; villes de moins de 10 000 h.: $+0,36$); dans ces

dernières, l'artisanat couvre parfois un état de sous-activité proche du chômage, alors que dans les grandes villes, une partie de l'artisanat est plus moderne, plus productif et moins soumis à l'inactivité temporaire.

2. *La spécialisation par activité.*

A partir des structures de population active ou de produit, une spécialisation peut se définir comme le rapport de la part prise par une activité dans une ville à la part prise par cette activité dans l'ensemble urbain, lorsqu'il est supérieur à l'unité. Les spécialisations sont alors nombreuses puisque toute différence de structure engendre une spécialisation. Afin de clarifier le problème, on peut convenir de ne prendre en compte que les spécialisations supérieures à l'indice 1,2 (part d'une activité supérieure de plus de 20 % à la moyenne urbaine).

Dans ce cas, on compte en moyenne deux spécialisations par ville en ce qui concerne la structure de la population active en 10 branches; et 2,8 spécialisations par ville en ce qui concerne la structure du produit urbain en 10 branches. Comme on l'a déjà noté, le produit est plus révélateur de spécialisations que la population active. Par ailleurs les spécialisations dans les branches qui représentent une faible part de l'activité totale, sont plus fréquentes que les autres, ce qui se comprend aisément. Mais la fréquence de la spécialisation n'est pas suffisante. Encore faut-il se préoccuper de son degré d'intensité tel que le mesure l'indice proposé ci-dessus.

Les spécialisations les plus marquées concernent les mines; l'expression en termes de produit accentuerait encore cette intensité. Les villes minières sont peu nombreuses mais leur spécialisation est intense. Leur localisation est une fonction des sites de gisements. Les mines de phosphates se trouvent dans le Centre-Ouest: régions de Khouribga et de Youssoufia. Toutes les autres villes minières sont dans le Maroc non atlantique et plus particulièrement dans l'Oriental où elles représentent une part importante du fait urbain. Une seconde spécialisation, celle des forces armées, apparaît ensuite. Elle est souvent très marquée également mais à un degré moindre que les mines. Elle est plus largement distribuée sur le territoire, mais elle est cependant nettement plus fréquente dans le Maroc non atlanti-

que. Une troisième spécialisation est très répandue: celle qui se caractérise par la présence d'agriculteurs dans la population active, indiquant ainsi qu'une certaine continuité lie le bourg agricole semi-urbanisé à la ville proprement dite. L'intensité de cette spécialisation est très variable ce qui renforce l'impression de continuité. Le fait qu'elle soit largement répandue et que sa distribution géographique soit assez homogène, plaide en faveur de la généralité du phénomène.

Les autres spécialisations sont à la fois moins nombreuses et moins intenses. Leur répartition géographique ne traduit aucune différenciation régionale importante. Dans l'ensemble, des villes spécialisées se rencontrent sur tout le territoire du Maroc. Une fois de plus, on constate que chaque région contient des localités spécialisées dans divers domaines d'activité. Toutefois, une plus grande fréquence des agglomérations s'observe dans le Maroc non atlantique, celui qui est venu le plus tard à l'urbanisation et celui dont le milieu rural est le plus pauvre et le moins dense. Le phénomène urbain n'y est encore qu'ébauché en 1960 bien qu'il s'organise autour de quelques véritables villes. Il faut s'attendre à ce que le développement de l'urbanisation réduise l'intensité et la fréquence des spécialisations dans des domaines aussi peu «urbanisants» que les mines ou les forces armées.

3. *La spécialisation globale.*

a. *Géographie de la spécialisation urbaine.*

Le degré de spécialisation globale d'une ville, dans les diverses branches, peut s'apprécier par le taux de disparité de sa structure (population active ou produit) par rapport à celle de l'ensemble urbain, c'est-à-dire le pourcentage de population ou de produit, à déplacer d'activité pour que la structure de la ville soit identique à celle de la moyenne urbaine marocaine. La spécialisation globale s'exprimera alors en pourcentages.

En termes de population active, la spécialisation globale est au minimum de 7 % et au maximum de 87 %. La gamme est donc très large. Le mode de la distribution est dans la classe 12-16 % et la médiane à 23 %. En termes de produit, la distribution des villes est tout aussi étalée: 9 % à 91 %, le mode étant

dans la classe 27-31 % et la médiane à 32 %. Les spécialisations sont plus marquées en termes de produit et la distribution des villes est moins éloignée de la normale.

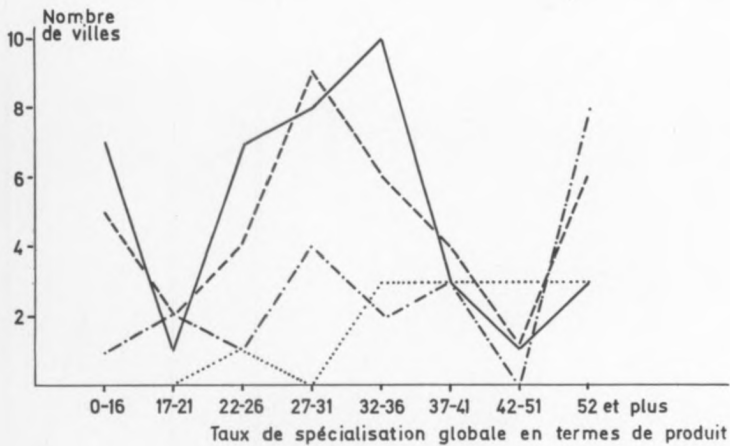
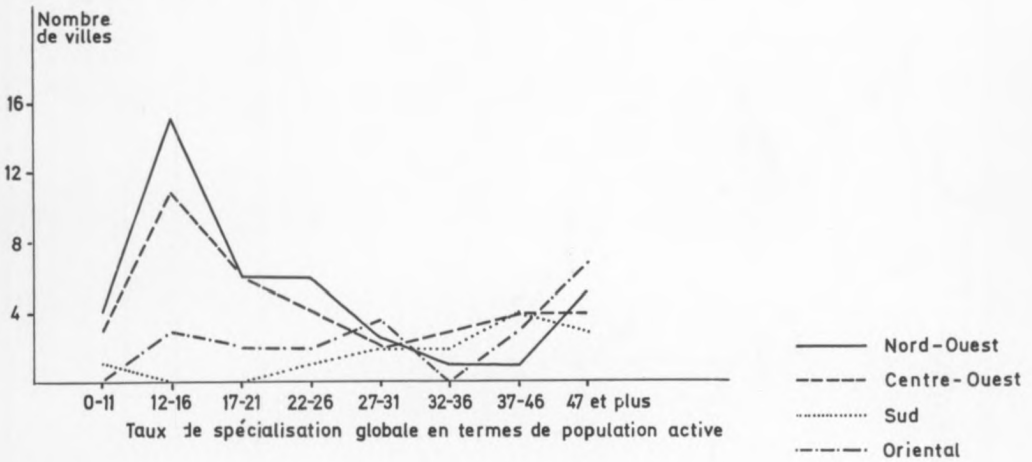
La distribution géographique des villes classées selon leur taux de spécialisation globale en termes de population active, fait apparaître deux types de régions (voir figure 16). *Le Nord-Ouest et le Centre-Ouest d'une part, où le plus grand nombre de villes ont une spécialisation modérée. Le Sud et l'Oriental d'autre part, où la moitié des villes sont très spécialisées (au-delà de 37 %).*

Dans le Nord-Ouest, la carte 80 montre que les villes les plus spécialisées sont situées dans l'Est de la région et au littoral méditerranéen, c'est-à-dire en dehors ou à la limite (El-Hajeb, alentours de Fès) du noyau central de la région. La plupart d'entre elles sont également à la limite du fait urbain en 1960: Noin en élimine quatre (Sidi-Harazem, Bhalil, Moulay-Yakoub, Ahermoumou) et corrige le chiffre de population d'une cinquième (Taouinate), sur les 6 qui ont une spécialisation supérieure à 36 % (Noin, 202, 2, p. 302). C'est dire que la spécialisation forte est, sinon exclue, à tout le moins rare, dans le Nord-Ouest. Dans tout le cœur du Nord-Ouest et dans la zone atlantique de la presqu'île tingitane, aucune ville n'est spécialisée à plus de 20 %, sauf Mehdia (25 %). Il faut aller dans le Moyen-Atlas ou le long du littoral méditerranéen pour trouver quelques localités à spécialisation moyenne. La plupart des villes du Nord-Ouest, même lorsqu'elles sont petites, témoignent donc d'une diversité de fonctions qui constitue l'expression d'un équilibre urbain au niveau des fonctions principales. L'ancienneté de quelques villes, la bonne insertion des autres dans l'ensemble urbain régional, et l'intégration au milieu rural, confèrent au réseau du Nord-Ouest ces qualités d'équilibre dans la multiplicité des fonctions.

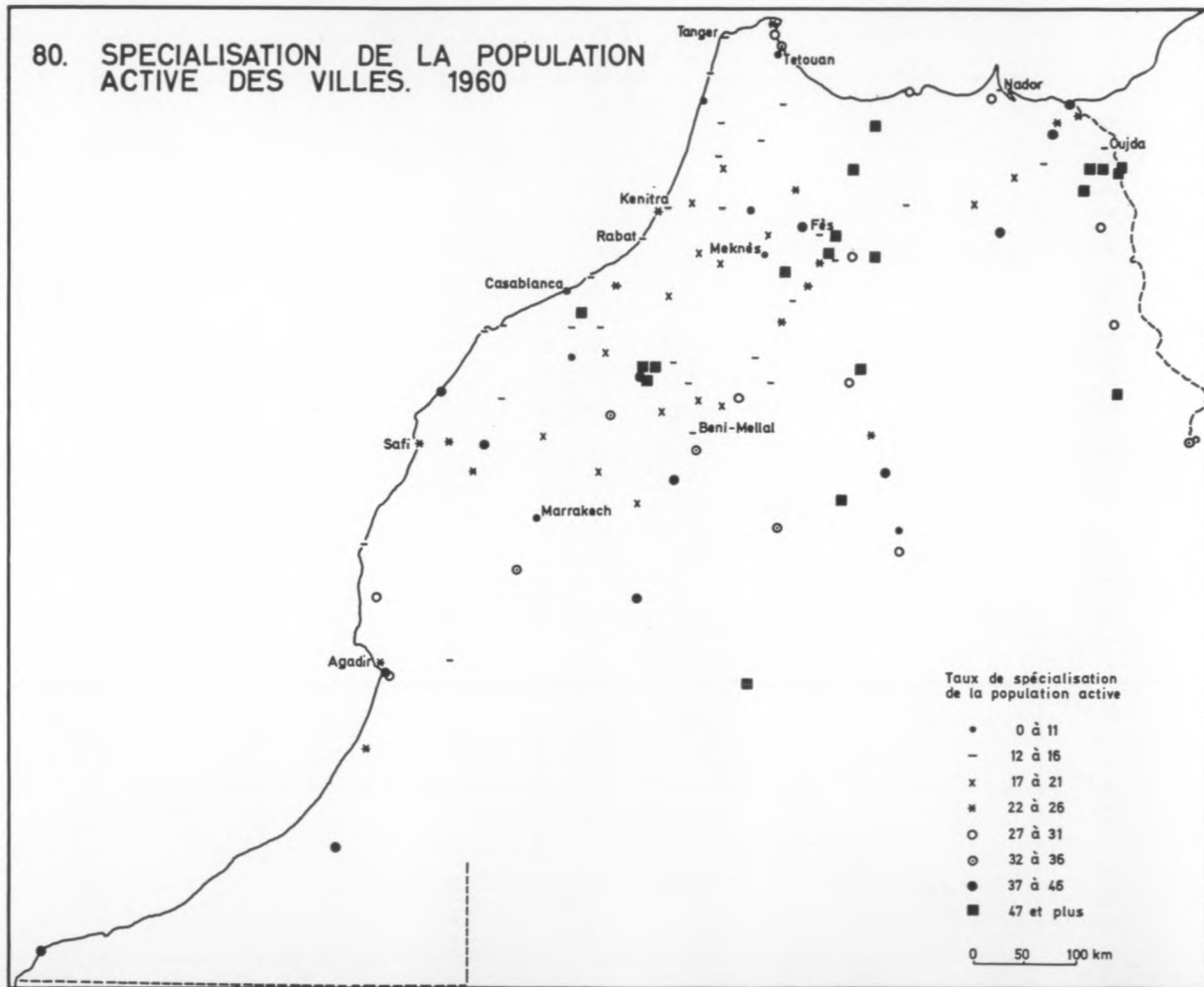
Les agglomérations du Centre-Ouest sont également peu spécialisées en général. Le taux de 36 % n'est dépassé que par 5 villes minières (phosphates), deux localités de garnison et une petite agglomération balnéaire (toutes trois éliminées de la liste des villes par Noin: Deroua, Azilal, Oualidia). En moyenne, la spécialisation des autres villes est cependant quelque peu supérieure à celle du Nord-Ouest. Une différenciation géographique apparaît. Si l'on excepte les villes minières, la région Chaouïa-Tadla ne compte pas de villes spécialisées à plus de 18 %; on n'en trouve qu'en bordure: El-Borouj (34 %), Zaouia (31 %), Ben-Slimane (23 %). Dans cette région se trouvent réunies des conditions assez analogues à celles du cœur du Nord-Ouest: quelques localités plus anciennes, un réseau assez dense de petites localités bien intégrées à la fois dans le réseau urbain et dans le milieu rural riche et dense.

Figure 16

LES VILLES SELON LA SPECIALISATION GLOBALE. 1960



80. SPECIALISATION DE LA POPULATION ACTIVE DES VILLES. 1960



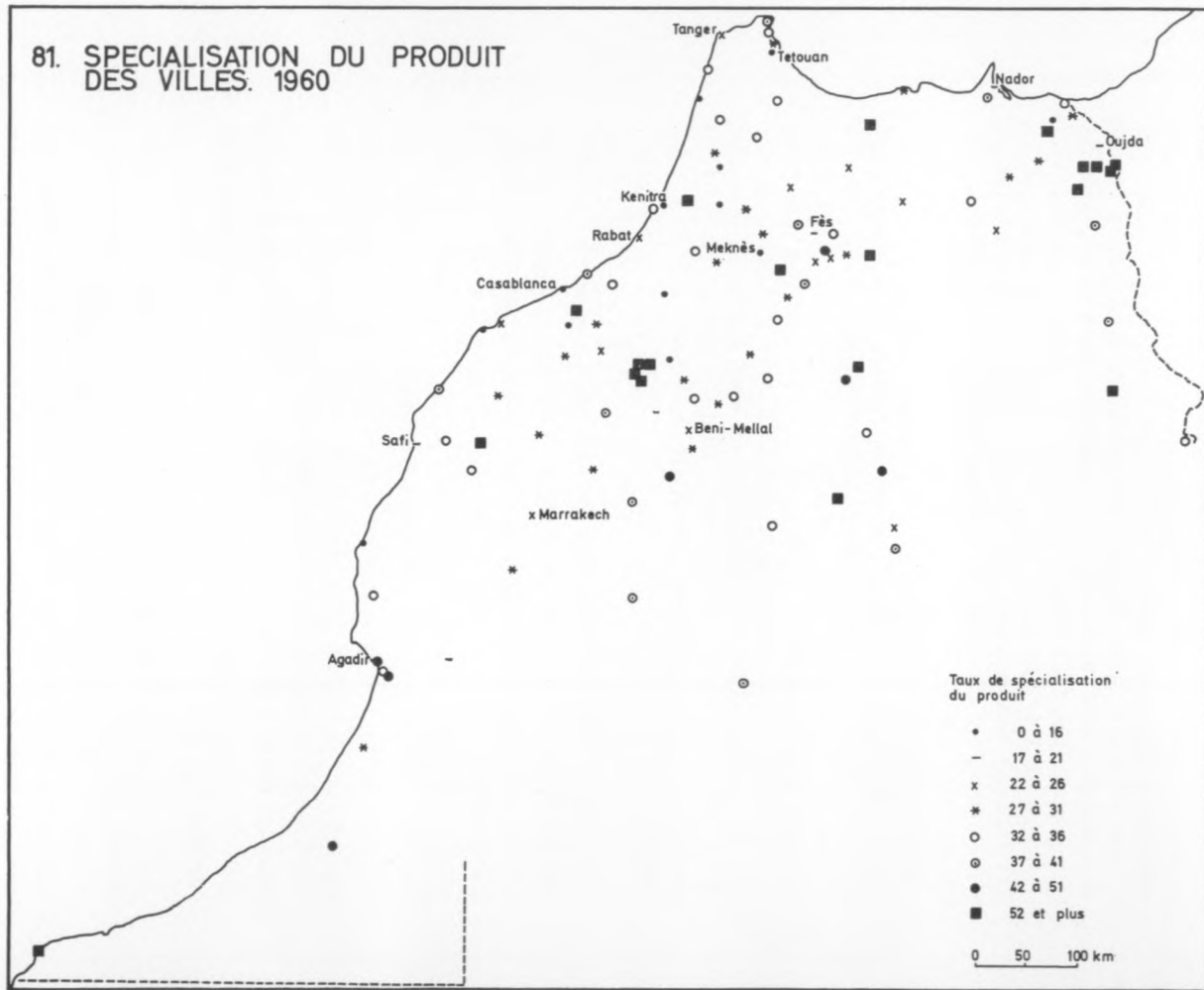
Ces conditions sont à la base d'un épanouissement de fonctions multiples qui se traduisent par une faible spécialisation globale. Dans le reste du Centre-Ouest, on sait que le phénomène urbain est marqué du sceau de la dispersion, du recul relatif dans son évolution numérique, et qu'il ne trouve guère d'appui dans un milieu rural pauvre et mal disposé autour d'un centre à peu près vide. Ces circonstances moins favorables contribuent à expliquer que toutes les fonctions urbaines principales ne se sont pas développées d'égale manière, de sorte que les spécialisations urbaines sont supérieures à ce qu'elles sont ailleurs. A part Marrakech et Essaouira, les villes ont un taux de spécialisation globale supérieur à 20 %.

Dans le Sud et l'Oriental, les spécialisations sont plus élevées, accusant ainsi davantage encore l'opposition maintes fois relevée entre le Maroc atlantique et l'autre Maroc. Dans l'Oriental, aucune ville n'a un taux de spécialisation globale inférieur à 15 % et les 2/3 des localités urbaines sont spécialisées à 30 % ou plus. Cette dernière proportion est encore plus forte dans le Sud; une seule ville y possède un taux inférieur à 25 % (Erfoud, 11 %). Dans les deux régions, le réseau est récent, encore peu structuré, fortement influencé par les mines et les garnisons; les campagnes sont pauvres et la densité du produit y est très faible.

Le degré de spécialisation globale en termes de produit conduit à des conclusions analogues, bien que quelques modifications importantes viennent préciser la nature du phénomène. L'opposition subsiste entre le Maroc atlantique et le reste du pays (voir figure 16). Mais l'Oriental possède cependant un nombre assez élevé de villes à spécialisation moyenne, alors que le Sud reste largement cantonné dans la zone des fortes spécialisations. Le caractère plus évolué et mieux structuré reconnu précédemment au réseau urbain de l'Oriental par rapport à celui du Sud, s'accompagne donc d'une différenciation sur le plan de la spécialisation, qui apparaît mieux ici qu'en termes de population active.

La carte 81 montre que le Nord-Ouest continue d'apparaître comme une région aux villes peu spécialisées: il contient la moitié des villes dont la spécialisation est inférieure à 27 %, mais 17 % seulement des villes spécialisées à plus de 38 %. Cependant, comme dans le reste du pays, ce sont les villes à spécialisation moyenne qui sont les plus nombreuses et non plus les localités à spécialisation faible. Dans le Centre-Ouest s'ob-

81. SPECIALISATION DU PRODUIT DES VILLES. 1960



serve encore la différence entre la région Chaouia-Tadla moins spécialisée, et le reste.

En conclusion, il existe une relation générale, au niveau macrogéographique, entre le degré de spécialisation globale des villes d'une part et, d'autre part, les caractéristiques du réseau urbain dont ces villes font partie et celles du milieu rural où elles sont implantées. Le fait que l'expression en termes de produit accentue davantage les spécialisations, et cela plus particulièrement dans les régions atlantiques où elles sont les plus faibles en termes de population active, explicite le poids économique particulier des branches d'activité les plus productives.

b. Spécialisation, richesse et taille des villes.

Le degré de spécialisation d'une ville n'entraînera avec elle la richesse (produit ou revenu par habitant) que dans la mesure où il est dû à des activités plus productives que d'autres. Comme les spécialisations concernent des branches très variées et qu'elles s'y manifestent avec une intensité tout aussi variable, il ne faut pas s'attendre à voir une liaison se manifester entre la richesse et la spécialisation. Cependant, le coefficient de corrélation entre ces deux variables ($r = 0,50$) indique un lien lâche mais indubitablement positif. Mais les villes minières contribuent pour une large part à affirmer la corrélation, car elles sont à la fois très spécialisées et, grâce à une productivité élevée, riches en termes de produit. Leur élimination efface toute trace de relation puisque le coefficient de corrélation est ramené à 0,10; et cela aussi bien au niveau national qu'à l'échelle des grandes régions.

Un troisième facteur intervient cependant: la taille des villes, exprimée en nombre d'habitants. Pour les villes de plus de 10 000 habitants, la relation entre richesse et spécialisation globale est positive. En effet, les coefficients de corrélation sont les suivants, après élimination des villes minières:

villes de plus de 80 000 h.: 0,59

villes de plus de 25 000 h.: 0,62

villes de plus de 10 000 h.: 0,64

villes de 10 000 à 80 000 h.: 0,62

Pour les petites villes (moins de 10 000 habitants) en revanche, la corrélation est quasi-nulle ($r = 0,12$). C'est que, pour cette

dernière catégorie de localités, les spécialisations agricoles et militaires sont assez nombreuses; or leur productivité est faible. Par conséquent, dans l'ensemble, la relation est mauvaise entre richesse et spécialisation. C'est le contraire qui se passe pour les villes de plus de 10 000 habitants. Agriculteurs et militaires y sont marginaux, de sorte que les spécialisations portent plus souvent sur des branches plus productives que la moyenne (industrie, commerce et services divers, surtout dans les villes importantes). Une relation positive s'explique donc aisément.

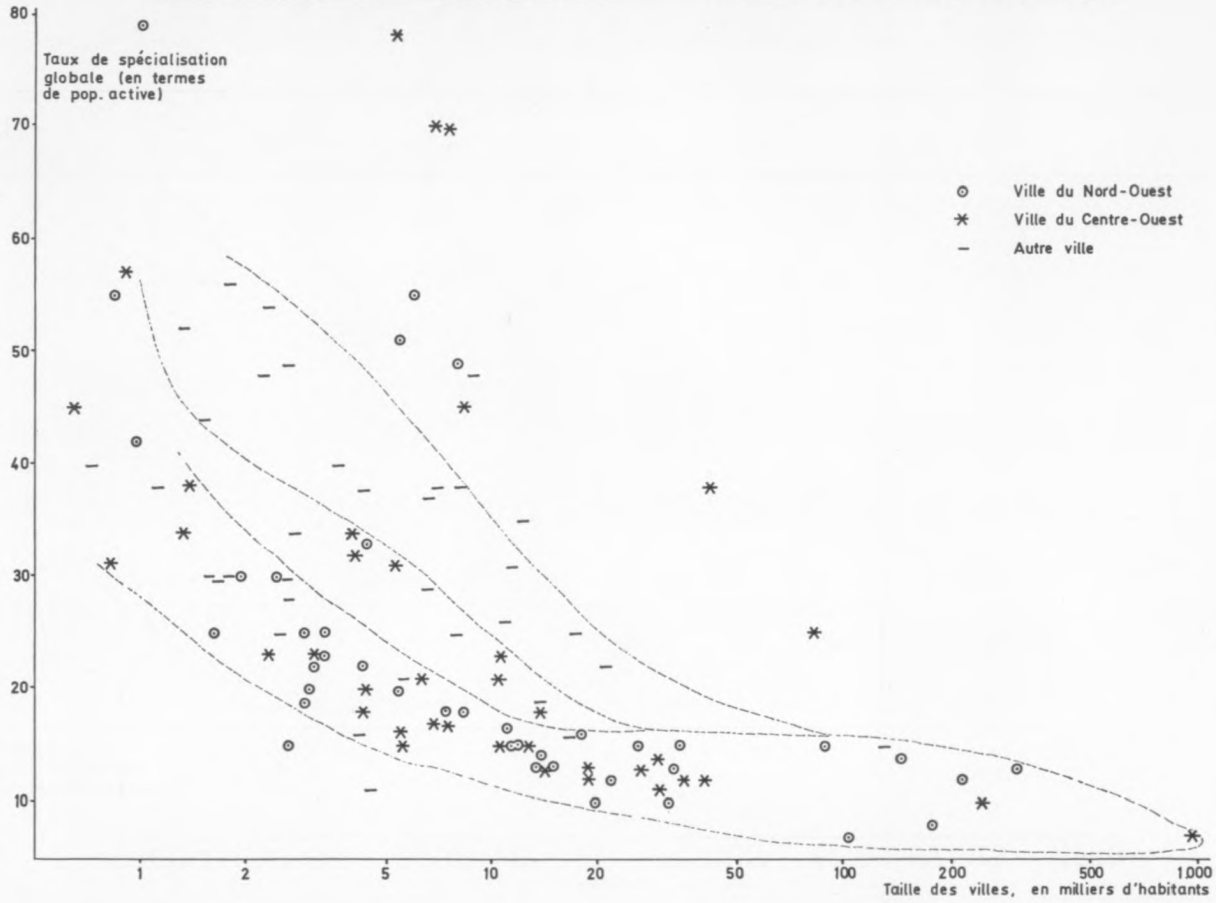
Mais par ailleurs, il semble que les villes plus grandes soient en général moins spécialisées. C'est ce que montre la figure 17, qui situe les villes en fonction de leur taille et en fonction de leur degré de spécialisation en termes de population active. L'orientation du nuage de points indique que la spécialisation globale diminue (de plus en plus lentement) lorsque la taille des villes augmente. Dans les classes de petites villes, la dispersion des taux de spécialisation est plus grande, illustrant la variété de ces catégories de localités et indiquant en même temps que c'est là que s'observent les spécialisations les plus fortes. Une distinction régionale, imparfaite mais assez nette, est mise en évidence. La corrélation négative est meilleure pour les villes du Centre-Ouest et du Nord-Ouest que pour les agglomérations du reste du Maroc, à condition de ne pas tenir compte d'un certain nombre de cas extrêmes (villes minières, villes très spécialisées par une présence importante d'agriculteurs ou de militaires).

Si le degré de spécialisation globale est exprimé en termes de produit (figure 18), la relation entre spécialisation et richesse se manifeste également. Pour chaque classe de taille, la dispersion des villes est cependant plus grande, ce qui rend la corrélation moins nette. En outre, la distinction régionale entre le Maroc atlantique et le reste du pays a disparu. Il faut mettre cette uniformisation en rapport avec le fait que l'Oriental apparaît comme plus semblable au Maroc atlantique en termes de produit qu'en termes de population.

La constatation qui s'impose est donc la suivante: *plus une ville est importante par sa population, plus les structures de sa population active et de son produit tendent à se rapprocher de celles de l'ensemble urbain.* Mais il ne s'agit que d'une ten-

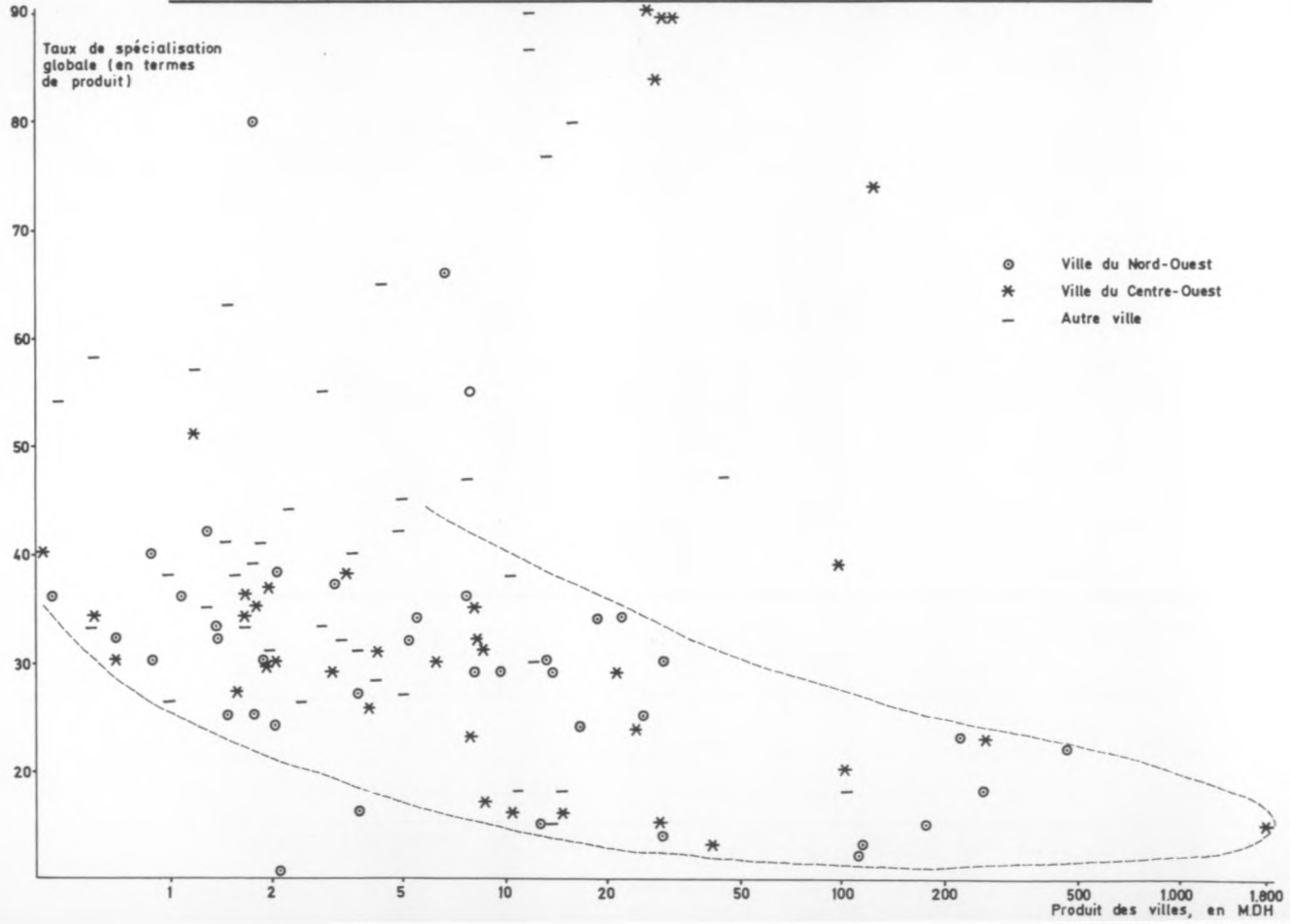
Figure 17

SPECIALISATION GLOBALE ET TAILLE DES VILLES. 1960



SPECIALISATION GLOBALE ET PRODUIT DES VILLES. 1960

Figure 18



dance: en effet, la dispersion observée sur les graphiques 17 et 18 est importante. Puisque l'ensemble urbain marocain exerce les diverses fonctions qui incombent aux villes, on peut considérer que sa structure représente un état d'équilibre global entre les diverses branches d'activité; équilibre de fait et non pas équilibre normatif. La progression dans la dimension, s'accompagne donc d'une tendance vers cet équilibre qui représente une sorte d'exercice harmonieux de l'ensemble des fonctions.

Cette constatation est importante sur le plan de l'organisation de l'espace. Car elle apporte une signification supplémentaire à l'analyse qui a été faite des réseaux urbains régionaux en termes d'unités urbaines de différentes tailles. A ces tailles diverses se trouve maintenant associée une notion d'équilibre, plus ou moins poussé, entre les différentes fonctions assumées par la ville et exprimées par la structure de sa population active ou de son produit. L'existence d'un réseau bien pourvu en villes de toutes tailles et distribuées géographiquement avec une bonne homogénéité, signifie que la région bénéficie de l'accomplissement de l'ensemble des fonctions urbaines. L'organisation du système est telle qu'elle débute d'abord par de petites localités, souvent spécialisées (probablement en fonction de besoins locaux qu'une étude microgéographique pourrait mettre en évidence), pour passer ensuite à des villes de plus en plus grandes qui sont de plus en plus aptes à remplir des fonctions nombreuses et variées.

La hiérarchie numérique des villes du réseau urbain marocain, se double donc d'une signification fonctionnelle. C'est sans aucun doute le signe d'une certaine maturité de l'ensemble urbain marocain. Cette dernière conclusion va exactement dans le même sens que celle qui clôturait les considérations consacrées à l'évolution des villes dans le temps. L'absence de structure du réseau, souvent dénoncée dans maints pays pauvres, ne s'observe pas au Maroc.

Sur le plan régional, dès lors, il faut reconnaître à la région du Nord-Ouest, dont le réseau est bien équilibré, une certaine supériorité ou plutôt une certaine avance en matière d'organisation de l'espace urbain. Le Centre-Ouest n'est pas très différent de ce point de vue, mais son unité souffre cependant de la différence entre les sous-réseaux du Nord et du Sud de la région.

L'Oriental n'atteint pas un équilibre comparable à celui des régions atlantiques. Le Sud entame à peine la structuration de son réseau.

II. TYPOLOGIE DES VILLES

Jusqu'à présent, certains types de villes sont apparus au travers des analyses relatives aux dimensions urbaines et aux structures de population active et de produit. Il s'agit de types bien définis, aux caractéristiques particulièrement nettes, comme les villes minières par exemple. Mais pour le reste, la majorité des villes semble difficile à classer en catégories. Dans une optique d'organisation de l'espace, *l'outil le plus utile pour opérer des distinctions entre villes, est le critère des structures de population active ou de produit*. Il est en effet le plus représentatif des fonctions exercées par les localités urbaines. C'est pourquoi un premier essai de typologie sera basé sur ces structures. Mais une série d'autres variables peuvent et doivent encore être prises en considération pour donner de la ville une image plus complète. Elles le seront dans un deuxième temps.

1. *Les structures urbaines.*

La structure de la population active en 11 branches (agriculture-forêt-pêche, mines, industrie, artisanat, bâtiment et travaux publics, transport, commerce, banque et assurance, services divers, forces armées, chômage) et la structure du produit urbain en 10 branches (pêche, mines, industrie, artisanat, bâtiment et travaux publics, transport, commerce, logement, services divers et banque, forces armées) ont été établies et exprimées en pourcentages. Les 21 variables sont donc exprimées dans la même unité ce qui les rend aisément comparables.

Cette particularité permet d'entreprendre une analyse factorielle dans laquelle les villes seront considérées comme les variables et les 21 éléments de structure comme les observations. De cette manière, les facteurs regrouperont les villes et les saturations indiqueront la validité de ces regroupements.

L'analyse dégage 8 facteurs qui rendent compte de la quasi-totalité de la variation totale (97 %). Mais les trois derniers facteurs possèdent très peu de saturations supérieures à 0,50. De sorte que cinq groupes principaux de villes apparaissent (les 5 premiers facteurs, qui rendent compte de 87 % de la variation totale). Au sein de ces groupes, des sous-groupes peuvent éventuellement être distingués en analysant les valeurs des saturations. La plupart des villes sont très bien représentées: 102 le sont à plus de 95 %, 9 autres le sont entre 90 % et 95 %, 4 le sont entre 80 % et 90 %; mais Safi n'est représentée qu'à 66 %. Les résultats de l'analyse fournissent donc une base solide pour établir une typologie reposant sur les structures urbaines. Un tableau des saturations figure ci-joint; seules les saturations supérieures à 0,50 y ont été inscrites (tableau 32).

1. Le groupe des villes minières apparaît immédiatement comme le plus tranché (facteur 3), confirmant ainsi l'impression recueillie précédemment. Dix localités sur les douze du groupe, ont des saturations supérieures à 0,94: Khouribga, Jerada, Boujniba, Sidi-Boulanouar, Hattane, Aouli, Youssoufia, Bouarfa, Boubeker et Touissit. Les saturations sont un peu moins élevées pour les deux autres agglomérations: Guenfouda (0,88) et Segangan (0,78). La très forte dominance des mines dans les structures de ces villes, en fait inévitablement une catégorie très tranchée.

2. Un autre petit groupe est représenté par le quatrième facteur: les villes industrielles. La part de l'industrie dans le produit urbain dépasse 45 % pour Mohammedia, Sidi-Yahia, Sidi-Kacem et Agadir (pour ces 4 villes, la saturation sur le quatrième facteur dépasse 0,85). La saturation est un peu moins forte pour Casablanca qui est partiellement représentée par le premier facteur, et pour Oued-el-Heimer qui compte autant de mineurs que de travailleurs industriels (c'est une ville mixte). L'industrie est encore assez fortement présente dans quelques villes où les saturations sont voisines de 0,70 sur le quatrième facteur, mais où elles sont également de l'ordre de 0,50 sur le premier facteur. Il s'agit donc de villes où l'industrie (conditionnement inclus) reste forte mais sans être seule à constituer la note dominante: Kenitra, Larache, Berkane, Sidi-Slimane, Aït-Melloul. Casablanca est à ranger dans cette catégorie. Quant à Safi, elle est ville industrielle, au même titre que Kenitra; mais sa mauvaise représentation (66 % rappelons-le) est sans doute due à la distorsion introduite par le fait que le nombre de saisonniers est très important eu égard à la valeur ajoutée industrielle (voir la correction de 0,5 proposée par Noin, 199, p. 57).

3. Le cinquième facteur rassemble les localités dont le caractère agricole est particulièrement marqué. Il l'est surtout pour les bourgades dont les saturations sur ce facteur sont élevées et dont les saturations sont inférieures à 0,50 sur tout autre facteur: Oualidia, Bhalil, Taounate, Sidi-Harazem, Martil. Il l'est encore sur quelques localités un peu diffé-

Tableau 32. — Villes. Analyse factorielle pour 116 villes et 21 variables: saturations

Villes	Saturations > 50, en centièmes						Villes	Saturations > 50, en centièmes					
	F 1	F 2	F 3	F 4	F 5	F 6 F 7 F 8		F 1	F 2	F 3	F 4	F 5	F 6 F 7 F 8
Casablanca	51			79			El-Gara	87					
Rabat	70					56	Hattane			95			
Marrakech	93						El-Borouj		66			64	
Fès	91						Deroua		97				
Meknès	82						Oualidia					84	
Tanger	86						Bhalil					91	
Oujda	78						Taounate					93	
Tetouan	77						Karia	78				57	
Kenitra	51			70			Immouzer	75					
Safi				68			El-Menzel	77				51	
Khouribga			97				My-Yakoub	72					59
El-Jadida	82						Sidi-Harazem					76	
Mohammedia				97			Ksar-es-Souk		96				
Ksar-el-Kebir	94						Midelt		96				
Taza	75						Erfoud	85					
Larache	51			69			Aouli			94			
Settat	96						Rissani	65	61				
Beni-Mellal	94						Rich		84				
Essaouira	61						Goulmima		98				
Ouezzane	85						Youssoufia			96			
Sefrou	90						Demnate	91					
Berkane	51			69			Ben-Guerir	84					
Sidi-Kacem				95			Amizmiz	60				75	
Jerada			96				Jemaa-Shaïm	79					
Oued-Zem	90						Chemaïa	50	81				

rentes par le fait que le premier facteur les représente également en partie: Karia, tl-Menzel, Amizmiz, Debdou.

4. Le second facteur réunit davantage de villes. Ce sont les villes de garnison. Pour 21 d'entre elles, les saturations sont élevées, variant de 0,80 à 0,99, et aucune saturation sur un autre facteur n'atteint 0,50: Al-Hoceima, Ben-Slimane, Goulimine, Inezgane, Targuist, Azilal, Deroua, Ksar-es-Souk, Midelt, Rich, Goulmima, Chemaia, El-Hajeb, Ouarzazate, Zagora, Berguent, Saidia, Taforalt, Ahermoumou, Fnideq, Tarfaya. Deux localités sont à la fois militaires et agricoles comme l'indiquent leurs saturations: Ouaouizarht et El-Borouj. Enfin, 6 autres sont principalement représentées par le premier facteur mais les forces armées y représentent cependant une composante non négligeable (saturation supérieure à 0,50 sur le second facteur): Nador, Kasba-Tadla, Ahfir, Rissani, Aïn-Leuh, Guercif.

5. Les trois derniers facteurs (F6, F7, F8) ne sont jamais seuls à définir un type de ville. Les localités pour lesquelles ils ont une saturation supérieure à 0,50, sont également (et parfois principalement) représentées par le premier facteur. Ce sont des cas particuliers où dominent des branches d'activité qui sont rarement aussi prépondérantes ailleurs: services divers (Rabat, Tamanar), commerce (Moulay-Yakoub), transport (Tendrara), chômage (Figuig).

6. Enfin, la plus grande partie des villes sont représentées par le premier facteur, sans saturations supérieures à 0,50 sur les autres facteurs. Elles sont cinquante localités dont les saturations sur le premier facteur s'échelonnent de 0,61 à 0,97, sans solution de continuité nette marquée. Trois sous-groupes pourraient être constitués: les villes aux saturations supérieures à 0,90 (quinze localités), celles aux saturations comprises entre 0,80 et 0,90 (vingt localités), celles aux saturations inférieures à 0,80 (quinze localités). Mais cette distinction ne s'impose pas d'elle-même.

Finalement, l'analyse basée sur 21 éléments de structure permet de distinguer les types de villes les plus caractérisés: localités minières, localités militaires, localités agricoles, localités industrielles. Il s'agit des catégories déjà pressenties sinon définies, auparavant. Des nuances sont introduites par l'analyse des saturations: elles conduisent à la définition des quelques sous-groupes mentionnés plus haut. Mais près de 45 % des villes se rassemblent sur un seul facteur, démontrant par le fait même qu'une masse urbaine importante ne se laisse pas diviser aisément en catégories clairement identifiables. Il ne s'agit pas d'un ensemble homogène puisque les saturations sont assez variées. Mais aucune coupure nette ne vient rompre la continuité dans les différences interurbaines de cette large gamme.

Les spécialisations ne sont pas assez marquées pour provoquer l'apparition d'un type de ville bien différencié. Et pourtant elles existent et elles peuvent faire que deux villes quelconques de cet ensemble hétérogène, peuvent être deux entités très différentes comme peuvent l'être, par exemple, Fès et Ifrane ou Boujad et Mechra. Ces conclusions rejoignent celles qui furent tirées lors de l'analyse (plus grossière: en trois rubriques; voir figures 12 et 14) des structures de population active et de produit. Elles sont cependant plus complètes par les nuances qu'elles apportent, et plus sûres parce qu'elles prennent en compte les variations dans chacune des branches d'activité,

2. *L'ensemble des caractères des villes.*

Il ne faut pas entendre l'expression « ensemble des caractères des villes » dans un sens absolu, évidemment. Il ne s'agit que des caractéristiques qui concernent l'objectif de cette analyse et qui ont pu faire l'objet d'estimations quantitatives.

Contrairement à ce qui se passe en milieu rural où l'unité géographique de base (commune ou cercle) n'est que la somme d'unités plus petites (fractions, villages), la ville, cellule de base du milieu urbain, est une entité en soi. Sa dimension n'est pas due aux circonstances d'un quelconque regroupement, car il n'y a pas regroupement, mais constitution réelle d'un corps urbain dont la taille est un des éléments constitutifs. L'importance de cette dernière a été mise en évidence à plusieurs reprises. Par conséquent, il est nécessaire de prendre en considération des variables exprimées en valeurs absolues c'est-à-dire des variables dont les valeurs sont liées à la dimension de la ville. Par ailleurs, il est évident que ce type de variables n'est pas seul à devoir être pris en considération. Il suffit de rappeler la signification capitale des structures de population active ou de produit, pour s'en rendre compte. Par conséquent, un certain nombre de caractères urbains exprimés en termes relatifs, indépendants de la taille de la ville, devront être envisagés également.

Le choix des variables exprimées en termes absolus, s'est fixé sur les caractéristiques suivantes. La population totale en 1960 d'abord, en distinguant la population étrangère de la po-

pulation marocaine, parce qu'il s'agit de l'indicateur de dimension par excellence; la même population totale en 1926, 1936 et 1952. La population active ensuite, qui témoigne des fonctions urbaines: totale, féminine, particulière pour chacune des 16 branches d'activité (obtenues par subdivision de quelques-unes des 11 branches habituellement mentionnées). Une autre série de variables absolues s'expriment en valeurs: 12 branches du produit urbain ainsi que le total (avec ou sans impôts indirects); 10 branches du revenu des ménages ainsi que le total pour la ville. Enfin un petit nombre d'indicateurs secondaires ayant trait à l'activité urbaine ou à son équipement, ont été ajoutés; ils ont trait à divers services rendus par la ville à ses propres habitants mais aussi à ceux des campagnes environnantes (dans une optique de rayonnement urbain): nombre de médecins, de lits d'hôpitaux, d'élèves du cycle secondaire, de circuits téléphoniques, de guichets bancaires. Au total 56 variables, dont 25 exprimées en termes de population, 26 en valeurs, 5 diverses.

Les variables choisies parmi celles qui s'expriment en termes relatifs, sont au nombre de 55. De ce total, la moitié a trait à la population et l'autre moitié concerne le produit urbain ou les revenus. La structure de la population active en 11 branches est prise en compte, ainsi que le taux d'activité et la proportion de femmes dans la population active dont on a eu l'occasion d'apprécier l'importance. Les taux de spécialisation par branche sont inutiles puisqu'ils varient comme les éléments de la structure de population active. Mais le taux de spécialisation globale est pris en considération. La population active par habitant a été calculée pour chacune des 11 branches. La structure du produit urbain (sans les impôts indirects du commerce) figure évidemment parmi les variables, de même que ce même produit par habitant pour 10 branches d'activité. Produit par tête et revenu par tête font partie de la liste. Et finalement on y a inscrit le potentiel de population, de produit et de revenu, ainsi que la distance cumulée à la population, au produit et au revenu des villes.

Le choix des variables à considérer pour tenter de définir une typologie des villes, a été guidé par le souci d'équilibrer les différents facteurs qui, dans une optique d'organisation de l'espace, exercent une influence importante. Les 111 variables retenues ont été soumises à deux types d'analyse: une analyse de

groupement et une analyse factorielle suivie de groupement. Ensuite, les 56 variables exprimées en valeurs absolues ont été éliminées, afin de ne tenir compte que des 55 variables indépendantes de la taille de la ville. Ces 55 variables ont également fait l'objet d'une analyse de groupement et d'une analyse factorielle suivie de groupement. Plutôt que de passer en revue, une à une, ces différentes analyses, il a paru préférable de se limiter à présenter ici leurs résultats globaux.

L'analyse factorielle, portant sur 111 variables et 116 villes, dégage 14 facteurs qui rendent compte de 95 % de la variation totale. Seules deux variables (population active du secteur banque et assurances, part de cette population active dans le total des actifs) sont représentées à moins de 80 % (respectivement 74 % et 75 %); les autres variables sont très bien représentées puisque 87 % d'entre elles le sont à plus de 90 % (59 % à plus de 95 %). La représentation des villes est également très bonne puisque 92 % d'entre elles sont représentées à plus de 80 % et 63 % à plus de 90 %; les représentations les moins bonnes concernent: Berrechid (59 %), Tinerhir (63 %), Mechra (66 %), Taza (70 %), Larache (71 %).

L'analyse factorielle appliquée à 55 variables et 116 villes présente des qualités comparables. En effet, elle dégage 11 facteurs qui rendent compte de 93 % de la variation totale. Près des 4/5 des variables sont représentées à plus de 90 % et une seule (part des femmes dans la population active) est représentée à moins de 80 %. De même, 93 % des villes sont représentées à plus de 80 % (71 % à plus de 90 %); les centres moins bien représentés sont: Mechra (62 %), Safi et Aït-Melloul (64 %), Tinerhir (65 %), Taza (67 %), Larache (74 %).

Les facteurs mis en évidence par les deux analyses factorielles sont à peu près identiques. Car le premier facteur dégagé à partir des 111 variables reprend, avec des saturations généralement comprises entre 85 % et 99 %, toutes les variables exprimées en valeurs absolues: ce facteur rend compte de 45 % de la variation totale. La plupart des autres facteurs sont semblables à ceux que fait apparaître l'analyse factorielle au départ des 55 variables indépendantes de la taille des villes. Chacun de ces facteurs est centré sur une branche d'activité (les saturations sont souvent élevées) et, en outre, l'un d'eux représente le potentiel de population, de produit et de revenu. Par conséquent, l'introduction de variables supplémentaires par rapport à celles qui expriment la structure de la population active et du produit, n'a pas modifié le cadre des facteurs qui représentent les variables. Au contraire, l'importance des structures urbaines se trouve renforcée; de même que l'indépendance mutuelle des divers éléments qui composent ces structures. Cette indé-

pendance caractérise également les divers potentiels qui s'isolent en un facteur parce qu'ils ne sont liés à aucun élément de structure. Les structures en branches d'activité constituent par conséquent les principaux critères à partir desquels se formera, par regroupement des villes semblables, la typologie urbaine basée sur les 111 variables présentées ci-dessus.

Les quatre analyses effectuées (deux types d'analyse sur deux séries de variables) ne conduisent pas à des résultats identiques en ce qui concerne les groupes de villes qu'elles définissent. Mais ces résultats sont suffisamment semblables pour qu'une typologie unique puisse être fondée sur eux. Les catégories de cette typologie seront d'autant plus solides qu'elles seront mises en évidence par la plupart des analyses. Ainsi, 47 villes (40 % du nombre de villes) se trouvent réparties en 8 catégories, exactement de la même manière à travers les 4 regroupements obtenus au terme des analyses. Il s'agit des 8 catégories suivantes:

1. Villes minières (9 villes): Khouribga, Jerada, Boujniba, Sidi-Boulanouar, Hattane, Youssoufia, Aouli, Boubeker, Touissit. Toutes ces localités tirent plus de 80 % de leur produit de l'activité minière; plus de 39 % de leur population active est faite de mineurs (jusqu'à 89 %). Elles sont très spécialisées. Elles sont relativement riches, surtout en termes de produit mais également en termes de revenus des ménages. Leur forte spécialisation en fait des villes relativement sous-équipées en ce qui concerne les fonctions non minières, de sorte que leur rayonnement est faible (sauf peut-être celui de Khouribga). Il était évident, après tout ce qui en a été dit jusqu'ici, que les villes minières apparaîtraient comme une catégorie particulièrement bien définie, de la typologie urbaine.

2. Villes de garnison (8 villes): Goulimine, Inezgane, Targuist, Deroua, Midelt, El-Hajeb, Ahermoumou, Tarfaya. La fonction militaire est dominante dans ces localités mais elle n'est pas unique, du moins pas toujours. La spécialisation reste forte mais elle est un peu moins élevée que dans le cas des villes minières. Comme pour ces dernières, l'analyse des structures de population active et de produit, conduisait déjà à définir ce type de ville. Mais le contenu de la catégorie reste à préciser.

3. Bourgs agricoles (4 localités): Oualidia, Bhalil, Taouinate, Sidi-Harazem. La présence de plus de 45 % d'agriculteurs dans la population active, pose le problème de la définition de la ville et caractérise en même temps cette catégorie de localités pauvres encore peu différente du milieu rural.

4. Villes industrielles (5 villes): Safi, Mohammedia, Sidi-Kacem, Agadir, Sidi-Yahia. La présence de l'industrie moderne à forte productivité, marque profondément quelques villes et en fait des centres relativement riches. Le degré de spécialisation n'est pas élevé, de sorte que les autres fonctions urbaines peuvent s'exercer largement. La catégorie des villes industrielles était également pressentie à partir de l'analyse des structures de population active et de produit.

5. Villes artisanales (11 villes): Ksar-el-Kebir, Beni-Mellal, Ouezzane, Khenifra, Boujad, Chechaouen, Khemisset, Azemmour, Demnate, El-Kebab, Mdiq. Dans toutes ces villes, l'artisanat occupe plus de 20 % de la population active (la moyenne urbaine est de 12 %) et souvent plus de 25 %. Le commerce compte plus de personnes actives que les services divers. Le chômage est faible à moyen. Le degré de spécialisation est faible en termes de population active, et moyen en termes de produit. La majorité des ces villes sont des localités « traditionnelles », relativement importantes par leur population. Leur rayonnement sur les campagnes avoisinantes est généralement important. Cette catégorie de villes — comme les suivantes — n'était guère mise en évidence par le simple examen des structures de population active ou de produit.

6. Villes pauvres (5 localités): Zaouia-ech-Cheikh, Karia, Moulay-Idriss, Aïn-Leuh, Mehdia. Ces petits centres sont pauvres à cause d'une proportion forte de chômeurs, d'une proportion non négligeable d'agriculteurs et de petits artisans.

7. Villes de chômage (3 villes): Berkane, Figuig, Ahfir. La part de chômeurs et de personnes occupées à des « activités indéterminées » est considérable: plus de 35 % de la population active. Cette situation n'est pas étrangère à la présence de nombreux réfugiés algériens en 1960. Elle confère néanmoins à ces villes un caractère particulier. Malgré cela, le revenu moyen n'est pas aussi faible qu'on pourrait le penser. Car les agriculteurs et les petits artisans sont peu nombreux alors que les activités de commerce et de services sont plus développées.

8. Enfin Meknès et Kenitra forment un dernier groupe commun aux 4 analyses.

Les 8 catégories reconnues au terme d'une comparaison très rigide des résultats des 4 analyses, mettent donc en évidence: d'une part les types de villes les plus nettement caractérisés (minières, militaires, agricoles, industrielles) et déjà reconnus auparavant; d'autre part des types de villes moins nettement identifiables, plus proches les uns des autres, encore peu fournis en nombre de villes clairement rattachables à chaque type.

La comparaison des groupes obtenus au terme des 4 analyses doit être poursuivie. La procédure de groupement est en effet progressive, et chaque regroupement de localités s'enrichit donc petit à petit de nouvelles villes. Le nombre de villes non classées diminue par conséquent, mais l'hétérogénéité des catégories s'accroît. La prise en compte des regroupements successifs et d'acceptation de certaines divergences entre les groupes issus des 4 analyses, conduit aux résultats exposés ci-dessous. Le fait d'accepter une seule divergence entre les 4 regroupements obtenus, permet de classer de nombreuses villes supplémentaires: seules 19 (sur 116) restent extérieures aux catégories retenues. Finalement, un pas supplémentaire dans le sens de l'acceptation de différences de classement entre les 4 analyses, limite à 8 le nombre de villes dont la classification s'avère difficile. On a attaché plus de prix à une analogie

de regroupement obtenue à partir d'une analyse factorielle qu'à une analogie obtenue directement au départ des variables d'origine; car l'analyse factorielle tient compte des corrélations entre variables alors que le groupement direct affecte chaque variable d'une pondération unitaire. A leurs limites, les catégories obtenues contiennent parfois des villes dont le rattachement n'est pas parfaitement évident. Il ne saurait en être autrement lorsque les solutions de continuité entre profils urbains n'existent guère.

Ces remarques étant posées, il est permis de distinguer 10 types (ou 10 catégories) de villes au Maroc en 1960-65. Huit d'entre eux ont déjà été présentés et deux types supplémentaires apparaissent:

1. Villes minières. Elles constituent le type le plus nettement individualisé. Aucune localité ne s'ajoute aux 9 centres déjà énumérés plus haut.
2. Villes de garnison. Trois localités viennent compléter la liste des 8 villes déjà citées dans la catégorie: Azilal, Goulmima, Ben-Slimane. Le rattachement de cette dernière localité est marginal.
3. Bourgs agricoles. El-Borouj et Martil s'ajoutent aux 4 petits centres déjà mentionnés dans la catégorie.
4. Villes industrielles. Une localité supplémentaire complète la liste des centres de cette catégorie: Oued-el-Heimer, partagée entre son activité minière et celle de sa fonderie classée parmi les établissements industriels.
5. Villes artisanales. Cinq villes se joignent aux onze du groupe: Marrakech, Fès, Settat, Kasba-Tadla, Tiflet. Elles s'y intègrent sans difficulté.
6. La catégorie des villes pauvres accroît sensiblement ses effectifs. El-Menzel, Debdou et Amizmiz s'y insèrent sans problème. Mais le rattachement de 6 autres localités est plus marginal: Rissani, Tinerhir, Asilah, Azrou, Erfoud, Taroudant; ces deux dernières villes, en particulier, auraient pu se grouper également avec Essaouira (voir ci-dessous). Certaines localités de cette catégorie ne sont pas très différentes des gros bourgs agricoles.
7. Le nombre des villes à taux élevé de chômage augmente également. S'y ajoutent: Bouarfa et Guenfouda, qui sont en partie des villes minières, Guercif, Taourirt, El-Aïoun, Berguent, Taforalt et Ben-Guerir.

8. Une catégorie nouvelle apparaît autour du noyau de base Meknès-Kenitra. Elle est constituée de villes peu spécialisées, souvent de taille importante, assez riches. Mais la catégorie n'est pas très homogène. A un groupe de base constitué par Meknès, Kenitra, Oujda, Larache, Rabat, Tanger, Sefrou, Oued-Zem, Sidi-Slimane, viennent s'ajouter El-Gara, Immouzer, El-Jadida, Taza, Souk-el-Arba, Mechra.

9. Un autre type nouveau se constitue, plus homogène que le précédent. Il se caractérise par un revenu moyen, une présence militaire nettement plus importante qu'ailleurs (sauf dans les villes militaires proprement dites), davantage de services divers que de commerce. Il réunit les villes suivantes: Essaouira, Nador, Al-Hoceima, Tiznit, Ksar-es-Souk, Ouarzazate, Zagora, Ouaouizarht, Tamanar, Segangan, Saïdia.

10. Un dernier groupe rassemble des villes peu différentes de celles de la catégorie précédente bien qu'elles soient moins spécialisées et plus pauvres. Il s'agit de: Berrechid, Fkih, Kelaa, Benahmed, El-Ksiba, Fnideq, Rich, Chemaia, Rommani.

11. Enfin, 8 villes peuvent difficilement être rattachées à l'un ou l'autre des 10 types ainsi déterminés: Sidi-Bennour et Ifrane, Jemaa-Shaïm, Aït-Melloul, Tendirara, Moulay-Yakoub, Tetouan et Casablanca.

En conclusion, une typologie urbaine en 10 catégories se dégage des analyses menées à partir des variables sélectionnées. Les 4 ou 5 premières catégories se définissent nettement et peuvent aisément être isolées du reste. Les autres catégories sont plus proches les unes des autres. Leur homogénéité interne n'est pas très élevée. Elles sont davantage le résultat du découpage d'un continuum, que des types déterminés par une chute de fréquence à leurs limites. Elles se regroupent d'ailleurs ensemble lorsque la procédure de groupement approche de son terme qui est la réunion en un seul lot de la totalité du fait urbain. Tout cela correspond bien à la réalité marocaine qui est faite d'un ensemble de villes varié mais sans rupture entre ses extrêmes, et d'où émerge cependant un petit nombre de localités appartenant à quelques types urbains bien caractérisés.

3. *Typologie générale et caractères urbains particuliers.*a. *Typologie, taille et richesse des villes.*

La typologie en 10 catégories est assez largement indépendante de la taille des villes comme l'indique le tableau 33. Cependant, trois types de villes rassemblent 84 % des centres urbains de plus de 18 000 habitants en 1960; les villes industrielles: le fait n'étonnera pas puisque l'on sait que l'industrie se localise de préférence dans les grandes villes; les villes artisanales, dont les 3/4 sont des centres de plus de 10 000 habitants; les villes peu spécialisées: ceci confirme la relation négative déjà observée entre le taille de la ville et son degré de spécialisation; 80 % des villes de ce type ont plus de 10 000 habitants. Ces trois types de villes concernent donc plus particulièrement les centres de plus de 10 000 habitants; en outre, les localités urbaines de plus de 18 000 habitants se rattachent à peu près toutes à ces trois catégories.

Tableau 33. — *Typologie et taille des villes. 1960*

Taille des villes en 1960 (milliers hab.)	Nombre de villes, selon les catégories de la typologie										Total
	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 9	Cat. 10	
Plus de 80				1	2			5			8
26 à 41	1			1	4			3	1		10
18 à 25	1			2	1		1	2			7
10 à 17		1			5	3	2	2	2	3	18
7,5 à 10	2	2				1	1		1		7
5 à 7,5	3	2	2		2	1	2	2	1	1	16
3 à 5	2		2			5	2		1	2	14
2 à 3		1		1	1	3	1	1	1	3	12
moins de 2		5	2	1	1	1	2		4		16
Total	9	11	6	6	16	14	11	15	11	9	108

Pour le reste, aucune relation ne se manifeste entre le type de ville et la masse démographique. Les sept autres catégories de villes contiennent des villes de tailles diverses mais presque toujours inférieures à 18 000 habitants ou même 10 000 ha-

bitants. Les villes minières sont cependant plus souvent de petits centres de taille moyenne (3 000 à 10 000 habitants).

Le revenu des ménages par habitant est très différent selon les catégories de villes. En effet, il varie de 1 500 DH pour les villes industrielles à 340 DH pour les bourgs agricoles. Mais ces valeurs moyennes cachent une certaine dispersion comme l'indique le tableau 34. Néanmoins, certaines catégories de villes sont caractérisées par un revenu moyen qui se cantonne dans un nombre limité de classes. Ainsi, des revenus élevés caractérisent les localités minières et les villes industrielles; ainsi que les villes de garnison malgré une dispersion plus grande. La forte productivité des activités minières et industrielles en sont la cause; pour les centres militaires, il faut faire valoir deux éléments; un taux d'activité nettement plus élevé qu'ailleurs, une proportion faible à très faible de chômeurs dans la population active. A l'autre extrémité de l'échelle se trouvent les bourgs agricoles (catégorie 3) et les villes pauvres de la catégorie 6, avec un revenu moyen inférieur à 400 DH. La pauvreté y est due à la présence de catégories professionnelles peu productives comme les agriculteurs, les petits artisans, les chômeurs. Les autres catégories de villes se caractérisent par des revenus moyens compris entre 470 et 670 DH par habitant. C'est dans la catégorie des villes peu spécialisées (catégorie 8) que la dispersion est la plus considérable. Le fait doit être mis en relation avec l'observation déjà énoncée selon laquelle ce type de villes était le plus hétérogène dans sa composition.

Une relation se manifeste donc entre le type de ville et le revenu par habitant. Sans doute n'est-elle pas assez tranchée pour faire du revenu des ménages un critère suffisant de la typologie urbaine. Mais il reste néanmoins que les divers traits urbains qui concourent à définir un type de ville, se traduisent finalement, au niveau des revenus, par une gamme relativement limitée dans son extension.

b. *Typologie et structures urbaines.*

En ce qui concerne les types de villes les plus nettement caractérisés (catégories 1, 2, 3, 4 et peut-être 5), la relation est claire entre le type de ville et la structure en branches

Tableau 34. — *Typologie et revenus des villes. 1960*

Revenus des ménages par habitant	Nombre de villes, selon les catégories de la typologie										Total
	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 9	Cat. 10	
Plus de 1 000 DH	8	3		5				2			18
800 à 1 000 DH	1	3		1	3			4	2		14
700 à 800 DH		2						1	1		4
600 à 700 DH		3			4	1	2	5	4	3	22
500 à 600 DH					4	1	4	1	3	4	17
400 à 500 DH			2		5	3	3	2	1	2	18
300 à 400 DH			3			6	1				10
Moins de 300 DH			1			3	1				5
Total	9	11	6	6	16	14	11	15	11	9	108
Revenu moyen (DH)	1130	940	340	1480	610	390	470	770	670	550	

d'activité. En effet les villes minières, militaires (en partie), artisanales et industrielles se détachaient avec une certaine netteté sur les figures 12 et 14. Les mêmes figures, interprétées en termes de types de villes, sont reproduites par les figures 19 et 20. Sur ces graphiques, on remarque que les autres types de villes constituent des groupements moins bien caractérisés, même si la distribution des points n'est pas aléatoire.

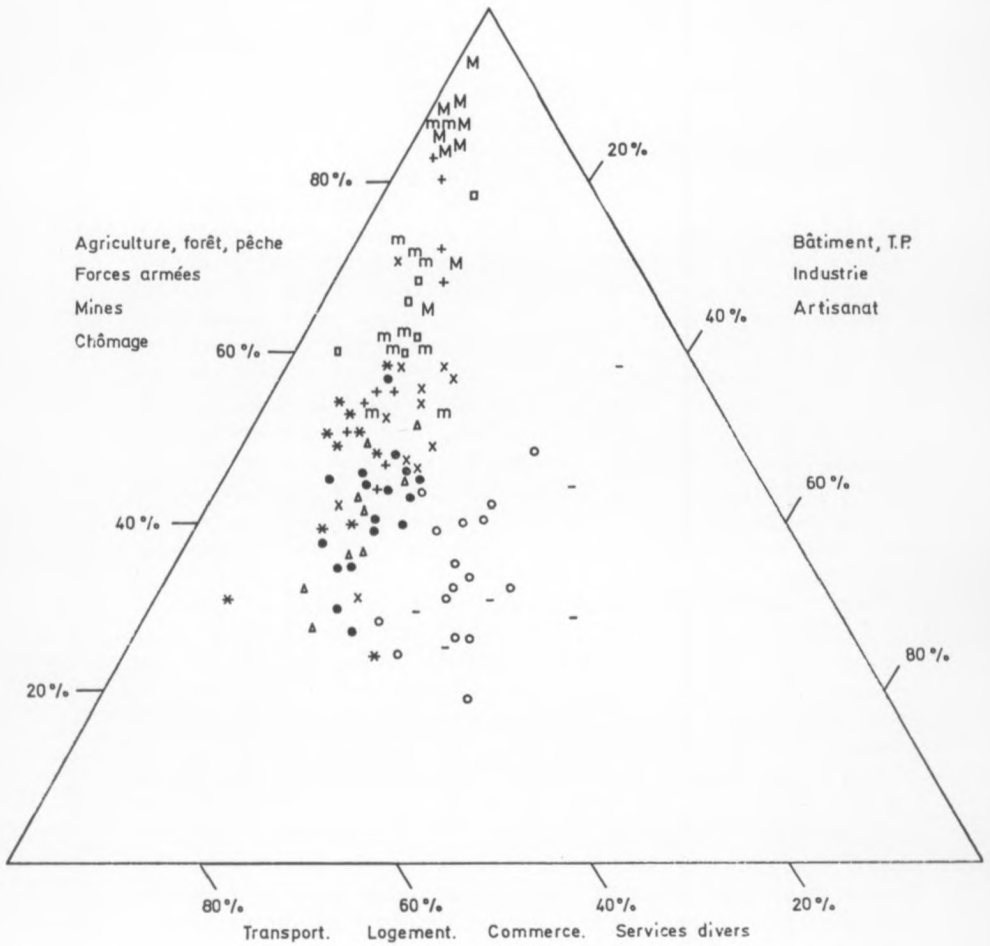
Sur le graphique qui s'exprime en termes de population active (figure 19), les localités à chômage important se situent toujours à plus de 40 % sur l'axe des branches d'activité spéciales, mais elles sont plus dispersées sur le graphique relatif au produit (figure 20). Les villes peu spécialisées ainsi que celles de la 10e catégorie se situent, en mélange, dans la même zone des deux graphiques: celle des valeurs modérées sur l'axe des branches d'activité spéciales et des valeurs moyennes sur l'axe des activités du secteur secondaire. Les villes appartenant à la 9e catégorie, où l'importance des services dépasse celle du commerce, se localisent au niveau des valeurs assez élevées (40 à 60 %) sur l'axe des activités spéciales en termes de population active, mais elles ne possèdent pas beaucoup d'activités secondaires. Alors que les villes pauvres de la 6e catégorie, situées au même niveau de l'axe des activités spéciales, exercent davantage d'activités du secteur secondaire (10 % à 20 %). En revanche, ces dernières villes ont, sur le graphique relatif au produit, une localisation moins caractérisée; les villes de la 9e catégorie, bien que dispersées, y sont moins mélangées avec d'autres centres urbains.

Dans l'ensemble, les relations entre types de villes et structures en trois groupes de branches d'activité, confirment la distinction entre catégories nettement caractérisées et catégories moins distinctes les unes des autres. Néanmoins, il n'était guère possible d'établir une typologie, en se basant sur un examen simple des structures de population ou de produit.

Sont encore comparables la typologie obtenue à partir des 111 ou des 55 variables et celle qui a été définie au départ de 21 variables de structure. S'il y a beaucoup d'analogies, il y a également des différences. Les types de villes les plus accusés se retrouvent de part et d'autre. Mais l'analyse en 21 variables ne permet guère d'opérer des distinctions significatives au sein de la masse des villes qui n'appartiennent pas aux catégories les plus nettes. Même dans ces dernières, l'analyse en 111 ou 55 variables a permis d'introduire des nuances en classant certaines villes marginales dans des catégories nouvelles et différentes. C'est ainsi, par exemple, que les 12 villes minières de l'analyse en 21 variables de structure, ne sont plus que 9 dans la typologie finale car 3 d'entre elles (Segangan, Bouarfa, Guenfouda) ont été rangées dans des catégories différentes en raison de leurs caractéristiques.

Figure 19

TYPE DE VILLE ET STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE. 1960

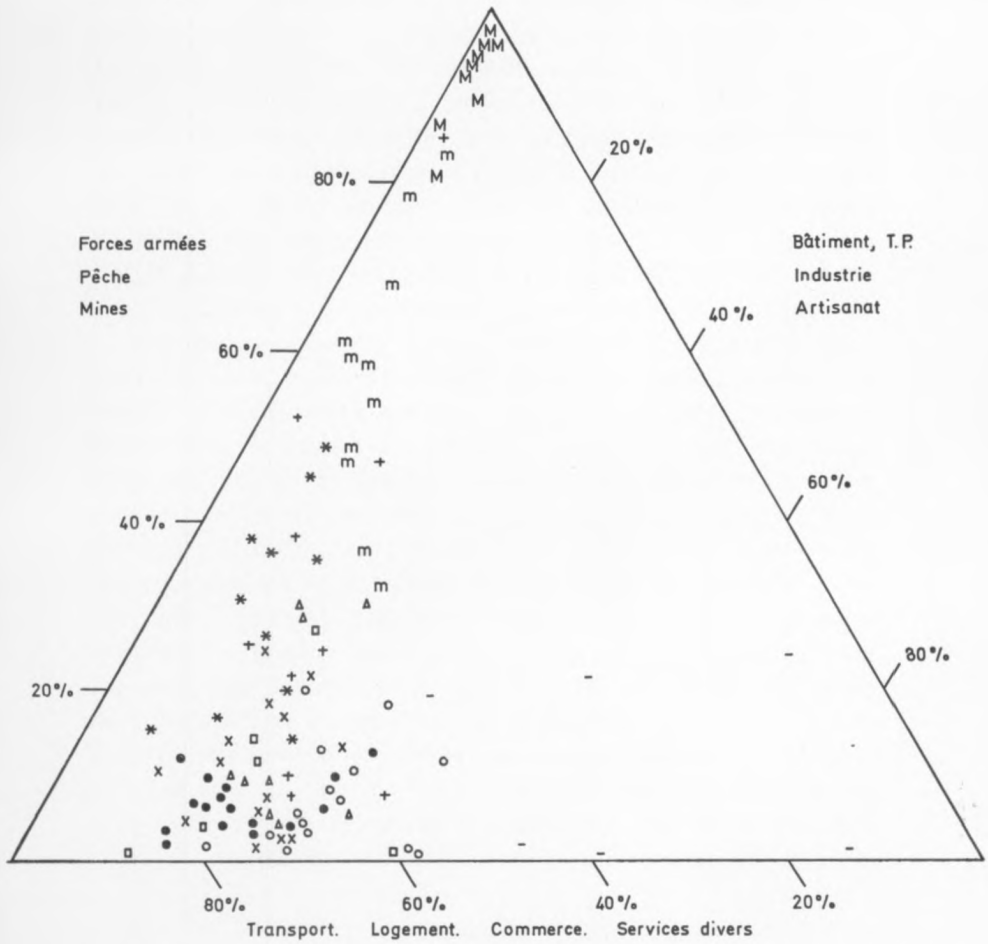


Catégories de villes :

- | | | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|
| M cat. 1 : minières | □ cat.3 : agricoles | + cat.7 : chômage |
| m cat.2 : militaires | - cat.4 : industrielles | ● cat.8 : peu spécialisé |
| | o cat.5 : artisanales | * cat.9 : services |
| | x cat.6 : pauvres | Δ cat.10 : divers |

Figure 20

TYPE DE VILLE ET STRUCTURE DU PRODUIT. 1960



Catégories de villes :

- | | | | | | |
|---|--------------------|---|-----------------------|---|--------------------------|
| M | cat.1 : minières | □ | cat.3 : agricoles | + | cat.7 : chômage |
| m | cat.2 : militaires | - | cat.4 : industrielles | ● | cat.8 : peu spécialisées |
| | | o | cat.5 : artisanales | * | cat.9 : services |
| | | x | cat.6 : pauvres | Δ | cat.10 : divers |

tères particuliers. Il en va de même pour les autres types de villes reconnus au terme de l'analyse en 21 variables.

Les nuances introduites par les analyses basées sur des variables plus nombreuses, ont une conséquence: il n'est pas possible de caractériser, par un seul adjectif, une catégorie de ville. Ainsi les villes de la 4^e catégorie ne sont pas les seules à posséder une activité industrielle importante; celle-ci est tout aussi intense, relativement, à Casablanca, Kenitra ou Sidi-Slimane; mais ces dernières villes possèdent en outre d'autres caractéristiques qui les différencient des villes de la 4^e catégorie, comme la présence d'un secteur commercial et de services importants. De même les villes de la 8^e catégorie, de la 9^e catégorie ou de la 10^e catégorie, se caractérisent-elles par plusieurs traits spécifiques et non un seul. La typologie en 10 catégories cerne donc la réalité décrite par les variables, avec une assez bonne précision.

La diversité des structures urbaines s'exprime encore par le taux de spécialisation globale. Celui-ci est élevé pour les villes minières et pour les villes de garnison (tableau 35); il l'est également pour les bourgs agricoles, en termes de population active. La spécialisation est particulièrement faible pour les villes de la 8^e catégorie. Elle est assez modérée pour les villes artisanales et pour celles de la 10^e catégorie; pour les villes pauvres de la 6^e catégorie, en termes de produit. Elle est très variable selon les villes dans les autres catégories. Il existe donc un lien entre le degré de spécialisation d'une ville et la catégorie dont elle fait partie. Mais le lien n'est évident que pour un certain nombre de catégories, de sorte que la spécialisation ne peut être considérée comme un critère privilégié d'une typologie urbaine. Elle peut contribuer à caractériser un type de ville (cas des 8^e et 10^e catégories par exemple) dans certains cas, alors qu'elle n'intervient nullement dans d'autres cas.

c. Typologie et croissance urbaine.

Le taux de croissance de la population des villes n'est lié à aucune autre variable urbaine. Qu'il s'agisse de la période 1936-1952 ou 1952-1960, aucune corrélation ne dépasse 0,32; ni 0,39 pour la période 1926-1936. Le fait d'envisager l'époque 1936-1960 ne donne pas de meilleurs résultats. Les corrélations

Tableau 35. — *Typologie et spécialisation des villes. 1960*

Taux de spécialisation en termes de pop. active	Nombre de villes, selon les catégories de la typologie										Total
	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 9	Cat. 10	
moins de 12				1	2	1		2			6
12 à 16				1	10	3	1	11	2	1	29
17 à 21				1	3	1	3	1		5	14
22 à 26		1		2		3	2	1	1	3	13
27 à 31		1			1	3	1		3		9
32 à 36			2			2	1		1		6
37 à 46	2	4	1			1	1		3		12
47 et plus	7	5	3	1			2		1		19
Total	9	11	6	6	16	14	11	15	11	9	108
Taux de spécialisation en termes de produit											
moins de 17							1	7	1	2	11
17 à 21				1	1	1		1	1	1	6
22 à 26			1		3	3		5		1	13
27 à 31			1	1	4	4	4	2	3	2	21
32 à 36		2	1		7	5	2		2	2	21
37 à 41			2	1	1	1	1		3	1	10
42 à 51		3	1	1					1		6
52 et plus	9	6		2			3				20
Total	9	11	6	6	16	14	11	15	11	9	108

entre taux de croissance de diverses périodes ne sont pas plus significatives, traduisant ainsi une certaine absence de continuité dans le cours du développement d'un certain nombre de villes.

Par conséquent, il n'est pas possible de mettre la croissance urbaine systématiquement en relation avec d'autres caractères des villes tels que la richesse ou la structure en branches d'activité économique. *En matière de croissance urbaine, il semble donc que seule l'analyse géographique qui a été faite puisse revêtir un intérêt et une signification* (voir le paragraphe consacré à « L'évolution de la population des villes »: 4^e partie, 1, II, 2); l'interprétation régionale est plus fructueuse que l'ana-

lyse sectorielle ou que l'analyse en termes économiques. Il convient cependant d'apporter un correctif à ce jugement global. Il se rapporte aux villes de plus de 10 000 habitants en 1960; parmi les autres, en effet, le risque d'erreur dans la définition du fait urbain, dans sa délimitation réelle sur le terrain, dans la constance de cette définition et de cette délimitation d'un recensement à l'autre, est plus considérable. En se limitant aux villes de plus de 10 000 habitants en 1960 et en éliminant les villes minières, une relation positive se dégage entre la richesse d'une ville (produit par habitant) et son taux de croissance pour la période 1936-1952. La corrélation est faible mais positive: 0,49, et 0,61 pour les villes de plus de 25 000 habitants en 1960. La corrélation est du même ordre de grandeur entre la croissance 1936-1952 et la part de l'industrie dans le produit urbain: 0,48 et 0,56. Une croissance plus forte se serait donc manifestée, souvent, dans des villes plus riches que d'autres. Mais la relation s'efface pour la période 1952-1960. Il est vrai que la période de l'indépendance a connu quelques modifications importantes comme le départ de beaucoup d'étrangers, l'arrivée de réfugiés algériens, le recul relatif et parfois absolu des villes de la zone Nord, des accélérations ou décélérations relatives de certaines villes (Rabat et Fès stimulées, par exemple, et Meknès plus délaissée).

Devant le caractère généralement indépendant de la croissance urbaine vis-à-vis des autres caractéristiques des villes, il ne faut pas s'attendre à voir une relation s'établir entre croissance et typologie urbaine. En effet, cette dernière repose sur des variables non liées à la croissance. Le tableau 36 illustre le fait qu'une importante dispersion se manifeste dans les taux de croissance des villes des diverses catégories. L'observation est valable pour les deux époques qui encadrent 1960, même si l'éventail est légèrement plus serré en 1960-1971, suivant en cela l'évolution générale à long terme mise en évidence par ailleurs. Seuls quelques *cas particuliers* permettent de lier type de ville et type de croissance; avec plus de netteté pour 1960-1971 que pour la période plus troublée 1952-1960. Il s'agit des cas suivants: croissance modérée des bourgs agricoles (catégorie 3); croissance moyenne des villes industrielles (catégorie 4) et des villes peu spécialisées (catégories 8). On notera également le

Tableau 36. — *Typologie et croissance des villes*

Taux de croissance 1952-1960 (annuel)	Nombre de villes, selon les catégories de la typologie										Total
	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 9	Cat. 10	
négatif	1	2		(1)	1	2	1	2	3	1	14
0 à 1,9 %		1	2		4			1	1		9
2 à 3,9 %	2	1		2	6	4	1	2	2	1	21
4 à 5,9 %		2	3	2	1	3	4	5		2	22
6 à 7,9 %	4	1		1	3	2	2	4	2	2	21
8 à 9,9 %	1	2			1	2			1	2	9
10 % et plus	1					1	2	1	1	1	7
Total	9	9	5	6	16	14	10	15	10	9	103
Taux de croissance 1960-1971 (annuel)											
négatif	2	2				1	1				6
0 à 1,9 %	1		2		2	4	2		2		13
2 à 3,9 %	1		2	1	9	5	2	7	1	3	31
4 à 5,9 %	2	3		2	4	2	1	8	2	3	27
6 à 7,9 %		3		1	1	1	3		1	2	12
8 à 9,9 %	1	1							3	1	6
10 % et plus				(1)					1		2
Total	7	9	4	5	16	13	9	15	10	9	97

Entre parenthèses: Agadir.

ralentissement du développement des cités minières suite à la conjoncture moins favorable de cette branche d'activité au cours de la seconde décennie.

4. Les types de villes et leur géographie.

En résumé, les 10 types de villes se caractérisent de la manière suivante:

1. *Catégorie 1. Villes minières* très spécialisées dans l'activité d'extraction (les types de mines ont été mentionnés dans la 1^e partie, 2, 2, d), présentant les taux de spécialisation (population active et produit) les plus élevés qui soient. Par conséquent, les activités autres que minières n'occupent qu'une place réduite, sauf à Khouribga. En particulier, il n'y a pratiquement pas d'agriculteurs (1 % au maximum), pas d'industrie, peu de forces armées, très peu de chômeurs (sauf à Khouribga et Youssoufia: proportion moyenne, soit 21 %). Cette structure et la forte productivité des mines, induisent un revenu élevé par habitant. Khouribga mis à part (vu sa taille et la part plus importante des autres activités), il s'agit de localités essentiellement tournées vers elles-mêmes, créées pour la mine, soumises à la conjoncture minière, sans rôle régional aucun (sauf Khouribga et dans une moindre mesure Youssoufia et Jerada), et dont l'influence sur l'organisation de l'espace est donc minime.

2. *Catégorie 2. Localités marquées par une forte présence militaire* (le plus souvent 40 % à 60 % de la population active) et présentant des taux de spécialisation élevés à très élevés, en termes de produit comme en termes de population active. Aucun centre n'atteint 11 000 habitants en 1960 et nombre d'entre eux sont très petits. Chacun ne compte que peu d'agriculteurs et, en général, peu de chômeurs. La présence de forces armées induit un taux de masculinité important et un taux d'activité élevé et parfois très élevé. L'ensemble de ces caractéristiques entraîne un revenu élevé par habitant. Si les militaires sont soustraits de la population active, la localité devient petite, voire insignifiante ou quasi-inexistante. Par conséquent, seules les plus grandes de ces villes sont susceptibles de jouer un rôle non négligeable sur le plan de l'organisation de l'espace régional. Les autres, comme les petits centres miniers, vivent d'abord d'elles-mêmes et pour elles-mêmes.

3. *Catégorie 3. Les bourgs agricoles* ne méritent sans doute pas tous le titre de ville. Ils se caractérisent par la proportion élevée d'agriculteurs dans la population active et un taux de spécialisation fort: peu de forces armées et moins de chômeurs que la moyenne des villes. Ce sont des localités petites (moins

de 6 000 habitants en 1960) et leur croissance est lente. Le revenu par habitant y est évidemment très faible. Tous ces traits rendent ces petits centres peu aptes à intervenir dans l'organisation de l'espace marocain au niveau macrogéographique. Ils ne comptent pratiquement pas.

4. *Catégorie 4.* Le trait commun le plus visible de ces villes, est la part importante que prend *l'industrie moderne* dans les activités: 18 à 32 % des actifs, 23 à 84 % du produit. Mais ces proportions laissent encore une place considérable pour les autres activités; les taux de spécialisation ne sont d'ailleurs pas très élevés en termes de population active; ils le sont davantage en termes de produit. Ces centres urbains connaissent un développement moyennement rapide. La forte productivité industrielle leur assure un revenu élevé par habitant. En général, l'activité industrielle (détaillée au tableau 30 pour chaque ville) implique des relations avec d'autres villes et d'autres branches. En outre, les autres activités urbaines restent importantes. De sorte que ces villes occupent une place réelle dans l'organisation du réseau urbain, aussi bien par l'intermédiaire de leurs industries que par celui des autres secteurs qu'elles abritent.

5. *Catégorie 5.* Une série de villes, souvent traditionnelles, comptent une *proportion importante d'artisans*: 19 % au moins, et souvent plus de 25 % de leur population active. Les autres secteurs sont représentés de manière assez variable selon les lieux; le chômage est cependant souvent plus réduit qu'ailleurs. Le commerce est presque toujours plus important que le secteur des services divers. La spécialisation est faible en termes de population active, mais elle est plus élevée en termes de produit. Beaucoup de ces centres comptent plus de 10 000 habitants en 1960. La faible productivité de l'artisanat empêche le revenu par habitant de dépasser des valeurs moyennes. Importance démographique et variété des activités, font de ces villes des centres influents en matière d'organisation de l'espace.

6. *Catégorie 6.* Une bonne douzaine de villes se regroupent dans cette catégorie assez variée. Elles sont en général petites, bien que 3 d'entre elles comptent plus de 10 000 habitants en 1960. Trois branches occupent une place moyenne à forte au sein de la population active: l'artisanat, l'agriculture, le chômage. La faible productivité de ces secteurs engendre un *revenu moyen*

très bas: c'est le trait commun le plus caractéristique de ce groupe de localités urbaines. Le taux de spécialisation, très variable en termes de population active, prend des valeurs moyennes en termes de produit. Le rôle de ces centres dans l'organisation territoriale du pays, est à la mesure de leur taille ou, mieux, de leur poids économique. C'est dire qu'il est généralement modeste à l'exception de quelques villes plus importantes comme Taroudant, Azrou ou Erfoud.

7. *Catégorie 7*. Toutes les localités urbaines de cette catégorie comptent *plus de 29 % de chômeurs* à l'exception de Berguent (15 %). En revanche, les agriculteurs ne sont pas nombreux et les artisans forment partout moins de 10 % de la population active. Les services au sens large occupent donc une grande part de l'activité; parmi eux, le commerce est presque toujours plus important que les services divers. Le taux de spécialisation est très variable de même que la taille des villes (pas plus de 20 000 habitants cependant) et les rythmes de croissance. Malgré l'abondance des chômeurs et grâce à la forte présence des services, le revenu par habitant n'est pas aussi bas qu'on aurait pu le craindre: il peut être qualifié de moyen à faible. Le type d'activité de ces villes suggère un rôle régional à la mesure de leur population.

8. *Catégorie 8*. Les villes de cette catégorie exercent une fonction essentielle en matière d'organisation de l'espace. Car il s'agit souvent de villes importantes et même de grandes villes (seules 3 d'entre elles ont moins de 10 000 habitants en 1960). En outre, le revenu par habitant y est assez élevé et parfois très élevé. Ce revenu fort n'est pas dû à une activité particulière, mais bien à un ensemble d'activités bien équilibrées. Cet équilibre est exprimé par le fait que *les deux taux de spécialisation sont faibles*; ce qui ne s'observe dans aucune autre catégorie. Le développement de ces villes s'opère à un rythme moyen. Le taux de chômage est souvent élevé mais l'artisanat, peu productif, n'occupe jamais une place importante dans les activités. La diversité des fonctions et la masse de l'impact sont peut-être les traits dominants de la plupart des villes de ce type, malgré leur diversité.

9. *Catégorie 9*. Les *services divers*, et notamment les services publics, occupent plus de place que le commerce, dans ce type

de villes. En outre, la présence des forces armées est supérieure à la moyenne (sauf à Essaouira). Mais le chômage est toujours inférieur à la moyenne urbaine et son taux est parfois particulièrement faible. L'artisanat est très modeste (5 à 10 % des actifs). La spécialisation en termes de population active est souvent assez forte. Ces diverses caractéristiques font que le revenu par habitant se situe à un niveau assez élevé puisqu'il est en moyenne supérieur à celui des villes artisanales (catégorie 5) malgré une taille plus réduite. La plupart de ces villes jouent un rôle important dans le réseau urbain marocain.

10. *Catégorie 10. Très diverses*, les villes de cette catégorie ne se distinguent pas par une spécialité évidente. Agriculteurs, artisans, militaires, commerçants, actifs des services, chômeurs, tous s'y trouvent dans des proportions variées. De sorte que la catégorie apparaît comme résiduelle. Toutes les localités se cantonnent cependant dans une zone assez étroite des taux de spécialisation en termes de population active; elles ont toutes moins de 17 000 habitants; elles comptent peu d'artisans: toujours moins de 13 % des actifs. Le revenu par habitant est médiocre mais il est peu variable d'une ville à l'autre. Ce groupe de localités n'est pas pour autant négligeable dans l'organisation territoriale du pays.

La cartographie de ces types de villes (carte 82 et le tableau 37 qui l'accompagne) montre que *chaque région possède des localités de plusieurs catégories*. De même que les réseaux urbains sont constitués de villes de différentes tailles, de même sont-ils formés de centres urbains de types divers. C'est à travers cette variété que s'établissent les complémentarités et les équilibres. La carte indique cependant que tous les types de villes ne sont pas représentés dans toutes les régions du pays. Le fait est aisément compréhensible en ce qui concerne les villes minières et les centres de garnison dont la localisation obéit à des motifs particuliers. De même peut-on éviter de s'arrêter au cas des bourgs agricoles dont l'existence dépend largement de la conception de la ville que peuvent avoir les responsables locaux des recensements. Les villes industrielles sont atlantiques, à l'exception d'Oued-el-Heimer; les commentaires consacrés plus haut au fait industriel suffisent à rendre compte de cette localisation. Les villes artisanales, souvent anciennes, bien intégrées à leur ré-

seau urbain comme à leurs campagnes, ont une distribution géographique assez régulière mais cantonnée au Maroc atlantique. Plus particulièrement encore, elles se situent dans cette zone où le potentiel de population urbaine dépasse 18 mh/km, évitant ainsi la partie nord-orientale du Maroc atlantique ainsi que la région de Marrakech en dehors du Haouz. C'est une localisation assez semblable qui caractérise les villes peu spécialisées de la catégorie 8. Peut-être est-elle plus éclectique encore puisqu'elle évite de passer au Sud de l'Oum-er-Rbia et qu'elle est peu représentée dans la région du Nord: elle est ainsi plus caractéristique du Maroc atlantique central qui est riche et dense dans ses campagnes et à fort potentiel de population quant à ses villes. La plupart des centres urbains assez variés mais uniformément pauvres de la 10^e catégorie, se trouvent dans le Centre-Ouest, alors que les villes caractérisées par un taux de chômage très élevé sont presque toutes situées dans l'Oriental. Les villes de la catégorie 9 possèdent également une localisation particulière: la bordure méditerranéenne de l'Oriental, le Sud, le versant Nord du Haut-Atlas. En revanche, les villes très pauvres de la catégorie 6 s'observent dans toutes les régions du pays.

Il existe donc des types de villes, qui, dans une certaine mesure, peuvent être qualifiés de régionaux, alors que d'autres sont plus généralement répandus dans tout le pays. Une analyse régionale permettra de mieux comprendre ce phénomène.

Dans le Nord-Ouest, près des 3/4 des villes appartiennent à trois catégories seulement: villes peu spécialisées (catégorie 8), villes artisanales (catégorie 5), villes très pauvres (catégorie 6). Les villes peu spécialisées se localisent essentiellement dans la zone de l'axe Rabat-Rharb-Meknès-Taza, ainsi que sur le littoral atlantique de la presqu'île tingitane. Cette dernière zone mise à part, la localisation des villes riches de la catégorie 8 correspond au noyau central du Nord-Ouest: celui-ci est à la fois une région rurale riche et dense et une zone de fort potentiel urbain. Les deux villes industrielles (catégorie 4) du Nord-Ouest se trouvent dans la même région. De sorte qu'à cette zone économiquement forte et géographiquement dense du Maroc, correspond un réseau urbain essentiellement constitué de villes riches; villes peu spécialisées aussi, c'est-à-dire susceptibles de fournir à leurs habitants, à ceux des autres

82. LES TYPES DE VILLES

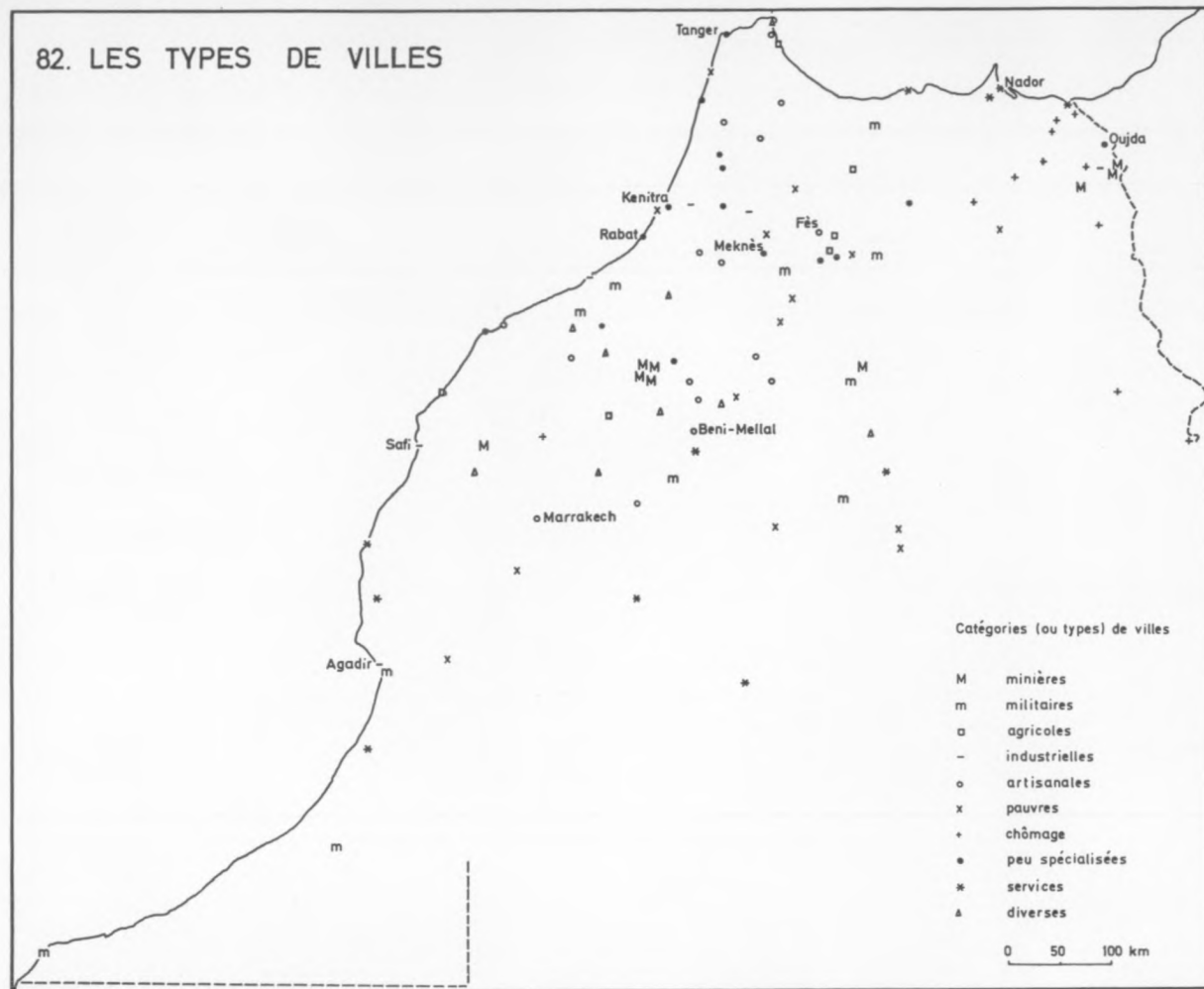


Tableau 37. — *Typologie et localisation des villes*

Régions		Nombres de villes, selon les catégories de la typologie									Total	
		Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 9		Cat. 10
Nord-Ouest	Nord			1		3	1		2		1	8
	Sebou		2	3	2	6	6		9		1	29
Centre-Ouest	R. Casablanca	4	3	2	1	5	1		3	1	4	24
	R. Marrakech	1			1	2	1	1		2	2	10
Sud-Ouest			1		1		1			1		4
Sud		1	4				3	1		3	1	13
Oriental	Nord-Est		1					3		4		8
	Ori. Intérieur	3			1		1	6	1			12
Total		9	11	6	6	16	14	11	15	11	9	108

villes et à ceux des campagnes voisines, une gamme large et équilibrée de biens et de services. Au Nord et au Sud de cet axe central se localisent les villes artisanales dont le revenu par habitant est encore assez important (610 DH en moyenne) et dont le degré de spécialisation n'est jamais élevé. Les petits centres pauvres et les bourgs agricoles se localisent davantage dans la partie orientale de la région, plus pauvre, plus traditionnelle dans son agriculture, moins urbanisée. Enfin, ce n'est qu'aux marges de la région que s'observent deux villes de la catégorie 10. Par conséquent, le schéma général de l'organisation territoriale du Nord-Ouest se reflète et est reflété dans la localisation des types de villes. La correspondance est assez grossière, mais elle est suffisante pour indiquer que la typologie urbaine n'est pas étrangère aux formes d'organisation de l'espace. En outre, la présence dominante, dans le Nord-Ouest, de villes assez riches et aux activités bien diversifiées (catégories 8 et 5), confirme la plus grande maturité urbaine déjà reconnue à la région par ailleurs.

La région du Centre-Ouest est plus variée. Tous les types de villes y sont représentés et il faut 6 catégories de villes pour atteindre le chiffre de 75 % des centres urbains de la région. Villes minières mises à part, les deux types de villes les mieux représentés sont les localités artisanales (catégorie 5) et les petits centres divers et assez pauvres de la catégorie 10. Dans la zone Chaouia-Tadla, ces deux catégories sont complétées par trois villes peu spécialisées de la catégorie 8, pour constituer l'essentiel du réseau urbain (sans parler des villes minières et militaires). De sorte que le réseau urbain de cette zone rurale riche et dense, bien urbanisée mais sans grande ville autre que Casablanca, ne diffère de celui du Nord-Ouest que par la présence de quelques villes de catégorie 10, assez variées quant à la structure de leurs activités, remplaçant les villes pauvres de catégorie 6; une différence encore, cependant: les localités de catégorie 10 de Chaouia-Tadla sont au cœur de la région, alors que les centres pauvres (catégorie 6) du Nord-Ouest sont plutôt géographiquement marginaux. Au total, le réseau Chaouia-Tadla est plus hétérogène. Dans la seconde partie du Centre-Ouest, la région Marrakech-Safi, plus pauvre, plus marquée du signe de la dispersion urbaine, plus marginale dans

le Maroc atlantique (voir les cartes de potentiel), l'hétérogénéité du réseau urbain selon les types de villes, est plus grande encore. Les villes peu spécialisées et assez riches sont en recul: celles de la catégorie 8 ont disparu, celles de la catégorie 5 sont très minoritaires. A part Safi et Youssoufia, les autres centres urbains sont assez pauvres. Finalement, le Centre-Ouest offre également l'image d'une région où la géographie des types de villes répond, dans une certaine mesure, au mode d'organisation de l'espace. *La diminution de richesse, de densité, d'urbanisation, qui se manifeste graduellement du Nord au Sud, s'accompagne d'une modification parallèle de la structure des réseaux urbains, sous la forme d'une réduction progressive de la présence de villes plus diversifiées et plus riches.*

Dans le reste du pays, on ne trouve plus de villes non spécialisées de la catégorie 8 (sauf Oujda), ni de villes artisanales de la catégorie 5, ni de bourgs agricoles, ni de villes de la catégorie 10 (sauf Rich). Dans l'Oriental, villes minières mises à part, deux types de villes dominant en formant les 3/4 des villes non minières: les centres urbains à chômage important (catégorie 7) et ceux de la catégorie 9 marqués par les services et une présence militaire. Les premiers concernent principalement la province d'Oujda et ils confèrent à leur région cet aspect régional spécifique plusieurs fois mis en évidence à propos de cette « annexe historique » du Maroc; il s'agit de petits centres commerciaux et de services, souvent situés sur des axes de communication, pauvres à la mesure de la faible densité des campagnes qu'ils desservent. Les seconds centres, ceux de la catégorie 9, correspondent à des créations récentes, administratives et militaires le plus souvent, dont le rôle régional ne s'est affirmé qu'ensuite: Al-Hoceima, Nador, Saïdia, Segangan, tous situés dans la frange méditerranéenne. Les uns et les autres témoignent d'une urbanisation en voie de structuration. Il en va de même dans le Sud, où quelques centres de la catégorie 9, créations récentes, correspondent également à l'ébauche d'un réseau: Ksar-es-Souk, Ouarzazate, Zagora. Les quelques centres plus anciens du Sud et du Sud-Ouest appartiennent à la catégorie 6, villes pauvres comme le milieu dans lequel elles s'insèrent: Taroudant, Tinerhir, Rissani. Le Sud compte enfin quelques villes de garnison.

Les relations observées entre les formes de l'organisation de l'espace marocain et les catégories urbaines qui s'y trouvent associées, montrent que la typologie des villes, telle qu'elle a été définie, est utile. Elle a été établie à partir d'une série de variables choisies, et ses résultats indiquent que ce choix aussi bien que le type d'analyse appliqué, présentent une signification dans une optique d'organisation territoriale. En effet, à côté de catégories urbaines ubiquistes, sont apparus d'autres types urbains davantage liés à telle ou telle forme d'aménagement spatial comme, notamment, les densités de produit, le degré de richesse, l'organisation géographiquement centralisée avec décroissances marginales, l'âge ou la maturité du réseau urbain, le potentiel de population ou de produit.

5ème partie

L'ESPACE DE RELATIONS

Séparées dans un but d'analyse, l'organisation des campagnes et celle du fait urbain doivent maintenant être réunies. Villes et monde rural entretiennent de nombreuses relations. Il s'en établit également entre villes; et de même entre campagnes. A l'heure actuelle, la plupart de ces échanges sont mal connus. Leur variété est telle qu'ils ne pourront guère être abordés que par des études spécifiques qui les envisageront soit type par type pour l'ensemble du pays, soit tous ensemble mais pour une ou deux villes seulement. Pareilles recherches sont en cours. Les quelques relations qui peuvent être connues seront ici analysées dans une optique d'organisation de l'espace. Elles le seront d'abord d'une manière directe, à partir des résultats d'une enquête particulière que nous avons entreprise. Elles le seront ensuite plus indirectement, à travers les mouvements de population, les transports et les communications qu'elles suscitent. Ces quelques indications sur les échanges compléteront les résultats de l'étude de l'aménagement territorial des campagnes et des villes. Il sera dès lors possible d'aborder l'organisation globale de l'espace: la répartition des grandes masses, les réseaux urbains et les régions qui, finalement, se dégagent.

I. RELATIONS VILLE-CAMPAGNE

Il ne saurait être question d'aborder l'ensemble des relations entre les villes et les campagnes, tant elles sont à la fois multiformes et peu connues. Au niveau du pays entier, il est cependant possible d'en examiner quelques-unes. Nous l'avons fait par l'intermédiaire d'une enquête spécifique qui a porté sur les principaux aspects du rayonnement des villes sur les campagnes (1967). Le questionnaire de l'enquête, après avoir été testé, a été diffusé auprès des 731 communes rurales par les soins du Ministère de l'Intérieur; 89 % des communes ont répondu d'une manière exploitable.

Les questions posées aux communes concernent les divers types de relations qu'elles entretiennent avec le monde urbain. Elles visent à déterminer la ville (ou les villes) avec laquelle la commune est le plus souvent en relation, pour chaque type de contact. Des aires de rayonnement peuvent ainsi être définies, pour chaque ville, à propos de chacun des types d'échanges envisagés. L'optique qui prévaut est donc bien celle d'une organisation spatiale des relations ville-campagne.

Bien entendu, les questions ne pouvaient être formulées qu'en termes simples et de manière à pouvoir appeler une réponse claire. Malgré cela, les résultats devront être interprétés avec prudence. En outre, dans les régions où les communes sont vastes, le découpage communal peut paraître grossier lorsqu'il s'agit de délimiter une aire de rayonnement. Par conséquent, il convient de ne pas accorder aux résultats de l'enquête une précision de détail.

I. LE TYPE DE RAYONNEMENT

1. *Les fonctions exercées.*

a. *Les groupes de fonctions.*

L'objectif de l'enquête est de déterminer l'aire d'influence des villes pour chacune des principales fonctions qu'elles exercent vis-à-vis de la campagne. Par conséquent, les questions posées doivent avoir trait à ces diverses fonctions. En fait, les 26 questions posées s'y rapportent d'abord d'une manière analytique et ensuite d'une façon synthétique. En voici la substance:

1. Lieu d'origine des commerçants urbains du marché rural
2. Lieu de destination des produits ruraux vendus hors du marché
3. Lieu d'achat d'un trousseau de mariage
4. Lieu d'achat d'une selle de cheval de fantasia
5. Lieu d'achat d'une bicyclette
6. Lieu d'achat d'un tracteur
7. Lieu de réparation d'un tracteur
8. Lieu d'achat d'un camion
9. Lieu de réparation d'un camion

10. Lieu des achats effectués après la moisson
11. Lieu de consultation d'un avocat
12. Lieu de fréquentation d'un hôpital
13. Lieu de consultation d'un médecin
14. Lieu de fréquentation de la classe terminale de l'enseignement primaire
15. Lieu de fréquentation de l'école secondaire
16. Lieu de réparation d'une voiture
17. Lieu de fréquentation d'une banque
18. Lieu de fréquentation d'un bureau de poste
19. Lieu d'utilisation du téléphone
20. Lieu de résidence des grossistes qui ravitaillent les commerçants de la commune
21. Lieu de résidence des propriétaires fonciers urbains
22. Lieu de résidence des propriétaires urbains de bétail
23. Lieu de destination des émigrants
24. Petite ville proche où l'on se rend le plus souvent
25. Ville plus grande de second recours
26. Ville encore plus grande de dernier recours

Chacune des questions analytiques (c'est-à-dire toutes sauf les questions 10, 24, 25, 26) concerne une fonction bien précise exercée par la ville. Elles peuvent être regroupées de diverses manières. Ainsi les ensembles suivants peuvent être constitués:

— fonctions commerciales: questions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 20; soit 9 questions.

— fonctions de services: questions 7, 9, 11, 16, 17 pour les services privés; questions 14, 15, 18, 19 pour les services publics; les questions 12 et 13 (hôpital et médecin) se référant surtout au service public, mais pas exclusivement; soit au total 11 questions.

— fonctions générales: questions 24, 25, 26.

— fonctions spéciales: questions 21, 22, 23.

Les mêmes fonctions pourraient également être regroupées de la manière suivante:

— fonctions traditionnelles: questions 3, 4, 21, 22.

— fonctions modernes: questions 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19.

— fonctions mixtes: questions 1, 2, 10, 20, 23, 24, 25, 26.

D'autres types de regroupements pourraient encore être imaginés. Nous en proposerons un, plus loin, qui repose sur le mode d'exercice des fonctions. Ceux qui viennent d'être présentés ne visent qu'à montrer la diversité des fonctions envisagées ainsi que le souci de sonder les principaux domaines où se manifestent les relations entre le monde urbain et le monde rural. La recherche d'un certain équilibre dans la diversité, à donc prévalu lors de la préparation de l'enquête. Dans la mesure où cet équilibre a été atteint, les résultats expriment, d'une manière globale, les traits spatiaux essentiels de l'ensemble des relations ville-campagne envisagés. C'est l'objectif recherché dans notre étude consacrée aux aspects généraux de l'organisation de l'espace.

b. *Le mode d'exercice des fonctions.*

A chaque question, la commune rurale répond par aucun, un ou plusieurs noms de villes, selon que la fonction concernée n'est pas remplie, l'est par une seule ville en général ou l'est par plusieurs. En moyenne pour les 26 questions:

— 24 % des communes ne citent aucune ville, ce qui signifie que la fonction n'est pas exercée, ou qu'elle ne l'est pas par une ville (c'est le cas, très souvent, du service postal et téléphonique par exemple).

— 52 % des communes, soit plus des 2/3 des communes qui citent au moins une ville, citent une seule ville; citer une seule ville signifie que la fonction concernée est exercée généralement par une ville et que celle-ci peut être désignée sans hésitation.

— 19 % des communes, soit le quart de celles qui citent au moins une ville, citent deux villes; cela signifie que les habitants de la commune s'adressent à l'une ou à l'autre des localités pour l'exercice de la fonction concernée; la ville citée en première position est généralement davantage fréquentée; mais il ne s'agit pas d'une règle absolue car la double citation exprime parfois un partage assez égalitaire des influences.

— 5 % des communes seulement, citent plus de deux villes; ceci indique que si certaines communes s'adressent parfois à deux centres urbains pour telle ou telle fonction, il est beaucoup plus rare qu'elles fassent appel à plus de deux villes.

Les déclarations des communes, qui viennent d'être envisagées du point de vue du monde rural, peuvent l'être également du point de vue de la ville. Dans cette optique, il est possible de classer les villes selon le mode d'exercice des fonctions, en se basant sur le nombre et l'ordre des citations émanant des communes rurales. Vu la rareté des communes qui citent plus de deux villes en réponse aux questions et vu l'incertitude qui concerne la signification des citations en 3^e position et au-delà, ou considérera principalement les citations en 1^e et en 2^e position. Dès lors, sept catégories de villes (A à G) peuvent être distinguées concernant le mode d'exercice de chaque fonction:

A: villes toujours citées en 1^e position par les communes et toujours citées seules; il n'y a alors aucune ambiguïté quant à la délimitation de la zone d'influence et aucun recouvrement de zones dépendant de villes voisines.

B: villes toujours citées en 1^e position mais parfois accompagnées d'une citation relative à un autre centre urbain; ce cas ne comporte pas d'ambiguïté; mais simplement, la fonction est parfois exercée, à titre secondaire, par une autre localité.

C: villes toujours citées en 1^e position mais jamais citées seules; une seconde ville est mentionnée qui exerce une influence, seconde mais constante, dans l'aire de rayonnement concernée.

D: villes citées plus souvent en 1^e position qu'en seconde position (le nombre de fois étant pondéré par la population communale rurale); la ville, au-delà de sa zone propre, exerce une certaine influence dans d'autres zones; mais elle reste une ville principalement concernée par la zone qu'elle domine.

E: villes citées plus souvent en 2^e position qu'en 1^e position; cette fois, l'aire de rayonnement principal de la ville prend une importance moindre que la participation de la ville à d'autres zones d'influence.

F: villes toujours citées en 2^e position et jamais en 1^e position; ces localités n'ont pas créé une zone qu'elles dominent.

G: villes citées ni en 1^{re} position, ni en 2^e position; ce sont des centres urbains qui n'exercent pratiquement pas la fonction concernée.

Dans un souci de simplification, les trois premières catégories peuvent être réunies en une seule (ABC). La dernière catégorie peut être mise à part.

Par conséquent, pour chaque question exprimant une fonction ou un groupe de fonctions, chaque ville peut être classée dans l'une des sept (ou cinq) catégories définies ci-dessus. Ainsi par exemple, la ville de Nador est rangée dans la catégorie A en ce qui concerne l'achat de bicyclettes car toutes les communes qui déclarent acheter ce bien à Nador citent la ville en 1^{re} position et ne citent aucun autre lieu d'achat; mais Nador est classée en catégorie D pour ce qui est de la consultation d'un avocat car la ville est citée après Fès par un certain nombre de communes de la région d'Aknoul. Il est donc possible de dresser un tableau à double entrée (les questions et les catégories) dans lequel figure le nombre de villes de chaque catégorie pour chaque question (tableau 38). C'est mettre en relation chaque fonction avec son mode d'exercice.

En moyenne, 43 % des villes ne sont pas concernées par une fonction déterminée telle que l'exprime une question. Le caractère de ce chiffre n'est pas étonnant dans un pays pauvre comme le Maroc, où un certain nombre de fonctions comme la vente d'un camion ou la présence d'un guichet bancaire, ne sont exercées que par un nombre limité de villes. Autour de cette moyenne, la dispersion est considérable. En effet:

— plus de 70 % des villes exercent les fonctions suivantes en faveur de leurs campagnes: poste, téléphone, école primaire, médecin, hôpital, trousseau de mariage, achat de produits hors du marché, participation au marché; elles sont rangées parmi les villes proches où l'on se rend souvent.

— 53 % à 66 % des villes exercent les fonctions suivantes: vente de bicyclettes, réparation de voitures et camions, ventes diverses après les moissons, école secondaire, grossiste, accueil d'émigrés, résidence de propriétaires de terre et de bétail.

— 39 % à 48 % des villes vendent des selles de cheval de fantasia, réparent les tracteurs, ont un guichet bancaire et sont considérées comme des villes assez grandes où s'acquièrent des objets ou des services qu'on ne peut trouver dans les petites villes.

— 24 % à 30 % des villes seulement, vendent camions et tracteurs et dispensent les services d'un avocat.

Tableau 38. — *Les villes selon la catégorie et la fonction (nombre de villes, en %)*

Fonctions: numéro des questions	Catégories (mode d'exercice de la fonction)							Total ABCDEF	Catégorie G (en % du total A à G)
	A	B	C	ABC	D	E	F		
1	4	8	9	22	36	26	16	100	30
2	9	5	12	26	45	16	13	100	28
3	10	12	8	30	47	12	11	100	27
4	24	12	17	54	37	2	7	100	61
5	12	11	9	32	50	12	6	100	47
6	32	—	4	36	48	8	8	100	76
7	14	12	12	37	61	2	—	100	52
8	18	4	14	36	50	7	7	100	74
9	9	16	11	36	45	12	7	100	47
10	3	9	14	26	48	19	7	100	35
11	9	3	16	28	47	13	12	100	70
12	8	6	15	29	51	15	5	100	25
13	9	16	9	35	52	11	2	100	29
14	56	11	2	69	23	6	2	100	24
15	10	19	3	31	53	16	—	100	34
16	8	11	11	30	54	13	3	100	41
17	23	20	—	43	55	—	2	100	59
18	63	8	4	75	21	2	2	100	14
19	74	6	2	83	10	6	1	100	19
20	15	18	12	45	40	10	5	100	37
21	9	11	8	28	42	14	16	100	39
22	17	15	7	38	37	17	8	100	43
23	5	12	16	33	43	14	10	100	45
24	30	12	8	50	44	2	4	100	17
25	37	8	6	51	39	2	8	100	54
26	7	7	14	29	57	7	7	100	87
Total	22	11	9	41	42	11	6	100	43

Les fonctions exercées par les villes dans le cadre de leurs relations avec le monde rural, sont donc nettement hiérarchisées. A des fonctions largement répandues s'ajoutent des prestations de services de moins en moins fréquentes. Il sera donc possible d'établir une hiérarchie urbaine sur la base des données recueillies. La question sera reprise plus loin. Indépendamment d'elle, il convient encore d'examiner la diversité qui caractérise les modes d'exercices des fonctions parmi les villes qui les exercent. C'est ce qu'indique le tableau 38, dernière colonne mise à part.

En cette matière également, la variété est grande. En effet, le pourcentage de villes appartenant aux diverses catégories varie considérablement d'une fonction à l'autre. Pour la catégorie A, les extrêmes sont de 3 % et 74 %; pour la catégorie ABC, ils sont de 22 % et 83 %; pour la catégorie D, ils sont de 10 % et 71 %. Chaque fonction est alors représentée par un certain profil qui se caractérise par la distribution des villes selon les diverses catégories (modes d'exercice de la fonction). Mais il apparaît à la lecture du tableau 38, que *certaines fonctions se groupent autour de profils-types*. Ainsi, il est manifeste que les questions 18 et 19 (poste, téléphone) représentent des fonctions pour lesquelles la plupart des zones de rayonnement sont définies avec clarté et sans recouvrement. Autre exemple: les fonctions médicales (hôpital, médecin) possèdent également un profil très semblable qui se caractérise par des recouvrements de zones beaucoup plus nombreux.

Il est intéressant de chercher à savoir si l'existence de profils-types, nettement distincts les uns des autres, est *généralisable*. S'il en était ainsi en effet, cela signifierait que les fonctions peuvent être regroupées selon leur mode d'exercice dans l'espace; car c'est bien là que réside la signification des catégories. Par conséquent, il s'agirait d'un type de groupement de fonctions particulièrement utile dans l'optique de l'organisation de l'espace.

Dans ce but, la matrice du nombre de villes (exprimé en pourcentages) de chacune des 26 questions, distribuées selon les 7 catégories donnant le mode d'exercice de la fonction, a été soumise à une analyse factorielle. Après rotation, la variation totale est représentée à concurrence de 97 % par trois

facteurs seulement. Toutes les questions sont représentées à plus de 93 % (sauf la première: 84 %). Les saturations sont élevées. *Ces résultats permettent de conclure à l'existence de profils-types, représentant une forme d'exercice des fonctions urbaines dans l'espace. Ces fonctions se regroupent autour de ces profils de la manière suivante (entre parenthèses: les saturations exprimées en centièmes):*

1. Le premier facteur regroupe les fonctions: poste (99), téléphone (96), classe terminale primaire (97). Ce sont des fonctions très largement répandues (catégorie G très faible) dans la plupart des villes; elles sont même souvent assurées par les équipements dont disposent beaucoup de communes rurales. En outre, pour ces fonctions, la majorité des villes se classent en catégorie A (de loin les valeurs les plus élevées de cette catégorie: voir tableau 38), c'est-à-dire qu'elles sont citées en première position et seules; leur rayonnement spatial est donc clairement délimité.

2. Le deuxième facteur regroupe: vente de selles de cheval (90), de tracteurs (87), de camions (89), consultation d'un avocat (89), désignation de la grande ville de dernier recours (89). Ce profil se caractérise principalement par de fortes valeurs de la catégorie G: ce sont des services rares. Pour le reste, il se rapproche assez bien des valeurs moyennes ce qui veut dire que les aires d'influence comportent parfois des recouvrements. La question 26 pourrait être isolée du groupe.

3. Le troisième facteur: achat des produits vendus hors marché (86), vente de trousseau (91), de biens divers après la moisson (83), hôpital (92), médecin (91), école secondaire (87), réparation de voitures (82). Il s'agit de services qui sont assez fréquents (valeurs de G comprises entre 25 % et 41 %). C'est la catégorie D qui est la plus importante alors que les catégories A et ABC sont plutôt faibles; les villes sont donc citées en 1^{re} et 2^e position, plus souvent en 1^{re}, ce qui marque des hésitations et des recouvrements assez nombreux en ce qui concerne les aires de rayonnement.

4. Certaines fonctions relèvent à la fois des deuxième et troisième facteurs: toutes celles qui n'ont pas encore été citées (questions 1, 5, 7, 9, 17, 20 à 23), à l'exception des questions générales 24 et 25. Les saturations sont de l'ordre de 0.70

sur chacun des facteurs. Il s'agit donc de services moyennement rares et dont les zones d'influence dans l'espace sont rarement définies avec une parfaite netteté.

5. Enfin, les questions 24 et 25 n'appartiennent à aucun groupe et ne sont pas réunies non plus. Le profil de la première témoigne de nombreuses villes citées et de recouvrements géographiques d'aires de rayonnement assez faibles. Le profil de la seconde exprime une image géographique assez semblable (ou légèrement plus nette) mais pour un nombre de villes évidemment plus faible.

Les relations ville-campagne se regroupent donc en quelques types qui se distinguent les uns des autres par deux caractères: le degré de rareté de la fonction parmi les villes, le degré de netteté avec lequel se définit l'aire de rayonnement de la ville. Cette classification répond donc aux exigences géographiques requises, pour servir de cadre à une analyse des zones d'influence des villes. En outre, puisque chaque localité urbaine assume un certain nombre de fonctions, elle se caractérise en même temps, elle aussi, par un certain profil selon le mode d'exercice de l'ensemble de ces fonctions. Cette dernière question sera examinée en premier lieu.

2. Villes et fonctions.

a. Le type de rayonnement.

Pour chaque ville, le nombre de fois où, à travers les fonctions qu'elle exerce, elle figure dans telle ou telle catégorie (mode d'exercice des fonctions), peut être compté. L'ensemble de ces nombres tient alors dans un tableau à double entrée: les villes et les catégories. La lecture du tableau donne, pour chaque ville, le profil selon lequel elle apparaît quant au mode d'exercice des fonctions qu'elle assume. Si l'on désire ne tenir compte que des fonctions réellement remplies, il suffit d'éliminer du tableau la colonne relative à la catégorie G (fonction non assurée). Il reste dès lors le profil urbain relatif au mode d'exercice des fonctions réellement assumées. Ces profils sont tous comparables lorsque les données de chaque ville sont exprimées en pourcentages de leur total.

La comparaison fait apparaître de nombreuses similitudes parmi les profils urbains. Ainsi par exemple, Azrou et Oued-Zem disposent tous deux d'une zone d'influence très nettement définie pour le quart de leurs fonctions de relation avec la campagne; la zone reste nette pour 15 autres pourcents des fonctions; des recouvrements avec d'autres zones apparaissent dans 45 % des fonctions tandis que les 15 % restant concernent des citations en 2^e position principalement. En revanche le profil de Boubeker ou Moulay-Yakoub est tout différent puisque ces localités sont principalement citées par les communes en 2^e position seulement. Afin de systématiser la recherche de profils-types, une analyse factorielle a été entreprise à partir des profils urbains. Les quatre facteurs qui se sont dégagés rendent compte de près de 100 % de la variation totale et toutes les villes sont également représentées à près de 100 %. Les villes se regroupent donc en 4 ensembles au sein desquels l'analyse des saturations permet d'introduire des nuances. Voici les regroupements qui se manifestent aux termes de l'analyse (entre parenthèses: les saturations exprimées en centièmes):

1. Villes dont les aires de rayonnement sont définies avec netteté, très souvent (et parfois toujours) citées en 1^{re} position seulement (catégorie ABC très largement majoritaire):

(80) Ouezzane	(97) Demnate	(90) Erfoud	(98) El-Menzel
(95) Azemmour	(75) Zaouia	(96) Amizmiz	(84) Saïdia
(84) Figuig	(89) Sidi-Bennour	(98) Ain-Leuh	(89) Taforalt
(94) Kelaa	(88) Ouarzazate	(97) Debdou	(99) Azilal
(91) Ben-Slimane	(96) Ben-Guerir	(88) Immouzer	(93) Deroua
(96) Goulimine	(98) El-Aïoun	(97) El-Kebab	(99) Tandrara
(90) Moulay-Idriss	(98) Fnideq	(92) Berguent	(93) Touissit
(95) Ksar-es-Souk	(94) El-Borouj	(96) Rich	(94) Bouarfa
(83) Midelt	(93) Martil	(86) Rommani	(98) El-Hajeb

Il s'agit en général de villes assez petites: sur 36 localités, 5 seulement ont plus de 10 000 habitants en 1960 et 11 ont moins de 3 000 habitants en 1960.

2. Villes pour lesquelles les valeurs maximales sont reportées en catégorie D c'est-à-dire qu'elles sont citées en 1^{er} rang et en 2^e rang mais beaucoup plus fréquemment en 1^{er} rang. Comme elles sont encore assez souvent citées en 1^{re} position

seulement (catégorie ABC assez importante), on peut dire qu'il s'agit de villes dont l'aire de rayonnement reste assez bien définie mais que les recouvrements avec d'autres aires sont fréquents:

(74) Casablanca	(94) Taza	(98) Taroudant	(98) Inezgane
(85) Rabat	(99) Settat	(84) Agadir	(94) Targuist
(98) Marrakech	(96) Beni-Mellal	(93) Boujad	(86) Benahmed
(92) Fès	(99) Sefrou	(96) Chechaouen	(89) Taounate
(91) Meknès	(99) Berkane	(90) Khemisset	(97) Tiflet
(97) Oujda	(99) Sidi-Kacem	(99) Souk-el- Arba	(78) Ahfir
(98) Tetouan	(94) Khenifra	(98) Al-Hoceima	
(97) El-Jadida	(99) Nador	(88) Tiznit	
(61) Tanger	(70) Kenitra		

La plupart sont des grandes villes ou des villes moyennes: 26 sur 32 ont plus de 10 000 habitants en 1960; les autres ont plus de 5 000 habitants en 1960, sauf Targuist.

3. Quelques centres urbains occupent une position intermédiaire entre les deux types précédents comme l'indiquent leurs saturations respectives sur les 1^{er} et 2^e facteurs:

(72, 57) Ksar-el-Kebir	(60, 76) Oued-Zem	(76, 60) Tinerhir
(77, 58) Jerada	(53, 79) Azrou	(68, 72) Goulmima
(70, 71) Larache	(76, 58) Sidi-Slimane	
(61, 62) Kasba-Tadla	(76, 52) Guercif	

Les villes moyennes sont encore largement représentées dans ce groupe.

4. Centres urbains pour lesquels la catégorie E a beaucoup d'importance c'est-à-dire qu'ils sont cités plus souvent en 2^{ème} position qu'en 1^{ère} position pour un nombre élevé de fonctions; ce nombre n'est cependant pas toujours le plus élevé du profil, et les catégories D et ABC restent importantes ce qui interdit de considérer ces centres comme peu significatifs sur le plan de leur rayonnement géographique:

(84) Mohammedia	(65) Fkih	(58) Khouribga
(95) Mechra	(66) Taourirt	

5. Centres urbains qui, pour une part importante de leurs fonctions (de l'ordre de la moitié ou davantage), ne sont cités par les communes qu'en 2^{ème} position exclusivement. Ils sont donc de peu de poids dans l'ordre des relations ville-campagne:

(86) Hattane	(89) Rissani	(91) Boubeker
(85) Moulay-Yakoub	(81) Ifrane	(57) Asilah

6. Centres urbains du même type que les précédents mais dont les citations en catégories ABC ne sont pas négligeables (d'où une saturation non négligeable sur le premier facteur):

(78, 57) Ouaouizarht	(71, 64) Boujniba	(59, 77) El-Ksiba
(64, 54) Guenfouda	(60, 72) Ahermoumou	

7. Localités caractérisées par un profil intermédiaire entre celui du premier type et celui du quatrième type; les citations en 1ère position sont nombreuses mais, pour d'autres fonctions, les doubles citations avec dominance de la 2ème position sont fréquentes également:

(74, 51) Aït-Melloul (68, 52) Sidi-Yahia
(75, 51) Segangan

En fait, *la majorité des villes font partie des trois premiers types*. Les trois derniers types rassemblent des localités urbaines qui jouent un rôle médiocre dans les relations ville-campagne, même au niveau local. Si l'on y ajoute les petits centres qui n'ont jamais été cités par l'enquête pour aucune fonction (Sidi-Boulanouar, Oualidia, Bhalil, Sidi-Harazem, Aouli, Oued-el-Heimer, Mehdiâ, Mdiq), on constitue un ensemble au sein duquel sont réunis la plupart des petits bourgs que l'on hésite à appeler du nom de ville; pas tous cependant. Ce qui montre bien la validité de 2 observations; la première: la quasi-nullité de rapports entre bourg et campagne entraîne un doute sur l'opportunité d'élever ce bourg au rang de centre urbain; la seconde: la présence de relations avec le monde rural peut parfois justifier l'accession au stade urbain et doit, en tous cas, figurer parmi les critères à utiliser pour la définition de la ville au Maroc (l'observation rejoint celles de Troin, 251, pp. 514 et 532).

La relation mise en évidence entre *le type de rayonnement urbain et la taille des villes* n'est pas fortuite. En effet les petites localités correspondent à une zone d'influence à leur mesure, c'est-à-dire de petites dimensions. Par conséquent elles ont toutes chances d'y être largement dominantes et de ne pas rencontrer la concurrence d'autres centres, grâce au fait que la distance est courte. En d'autres termes, dans la mesure où les échanges ville-campagne sont inversement proportionnels à la distance, les possibilités d'échange sont surtout élevées dans le voisinage immédiat des localités urbaines. Ce voisinage constitue l'essentiel de la zone d'influence des petits centres. La notion de potentiel (voir annexe 2) trouve ici une justification dans les faits observés. En outre, les petits centres exercent généralement peu de fonctions. Mais celles qu'ils assument sont précisément les fonctions ubiquistes dont on sait qu'elles se regroupent autour d'un profil dominé par la catégorie A (citations en 1^{re} position exclusivement).

Les quelques villes du premier type qui ne sont pas de petits centres, occupent souvent une position géographique bien définie, à quelque distance d'un autre centre, de sorte que l'aire de rayonnement se définit assez aisément. C'est notamment le cas de Kelaa dans la plaine des Srarhna, de Ouezzane, de Figuig, de Goulimine, des centres urbains de la route de Fès au Tafilalet.

Une seule relation peut être établie entre le type de rayonnement urbain d'une part et la typologie urbaine établie à la fin de la 4^e partie d'autre part. Elle consiste à noter que la plupart des centres de la catégorie des villes peu spécialisées (catégorie 8) font partie du second type de villes défini ci-dessus; il n'y a que deux exceptions: Mechra et Immouzer. Le point commun aux deux genres de classement est celui qui est responsable de leur similitude: la taille des villes est généralement importante de part et d'autre. Pour le reste, il n'y a aucune relation entre les deux classifications. *Il n'y a donc pas de rapports entre la structure des activités d'une ville et la manière dont son aire de rayonnement se marque dans l'espace.* Le second élément en effet, dépend principalement de la taille de la ville et de sa position géographique par rapport aux autres villes. Dès lors, il n'est pas étonnant de remarquer que la cartographie des types de villes définis par leur mode de rayonnement témoigne de l'hétérogénéité des grandes régions. L'explication, en cette matière, relève de la microgéographie. L'analyse cartographique qui sera entreprise plus loin, explicitera cette conclusion.

b. *L'importance du rayonnement.*

Le type de rayonnement spatial est une chose: il concerne la netteté de l'aire d'influence dans l'espace. L'importance spatiale du rayonnement urbain en est une autre: elle concerne l'extension géographique d'une zone d'influence. L'analyse cartographique est évidemment tout indiquée pour aborder cette question. Mais auparavant, une approche numérique peut être tentée.

Le dépouillement des résultats de l'enquête, fonction par fonction, permet de déterminer la population rurale desservie par une localité urbaine déterminée (il s'agit de la population en

1960 qui, en moyenne, est de 13 % inférieure à la population rurale de 1967 au moment de l'enquête). Pour une même ville, la population rurale desservie varie selon les fonctions: elle est d'ordinaire plus élevée pour les fonctions rares et plus faible pour les fonctions très répandues; elle est nulle lorsqu'aucune relation ne s'établit entre ville et campagne pour la fonction considérée; le cas est très fréquent pour les petits centres. A chaque ville correspond par conséquent un profil dont les 26 caractéristiques sont déterminées par l'importance de la population rurale desservie quant à chacune des 26 fonctions.

Ces caractéristiques sont des indicateurs de l'étendue de l'aire de rayonnement, mesurée en termes de population. Les nombres sont élevés pour les grandes villes et faibles pour les petites villes puisque les villes importantes rayonnent davantage que les localités plus petites; population desservie et population urbaine sont liées ($r = 0.81$). Par conséquent la prise en compte des valeurs absolues ne présente pas beaucoup d'intérêt. En revanche, *l'importance relative des zones d'influence est plus intéressante à envisager*. En effet, elle permet d'observer dans quelle mesure une ville dépasse ou reste en deçà du rayonnement que sa population propre lui permet d'espérer. Dans ce but, il convient de rapporter les valeurs absolues des populations desservies à un caractère propre à chaque ville. Ce dernier peut être la population de la ville: dans ce cas, l'indicateur est le rapport obtenu en divisant la population de la zone desservie par la population de la ville qui assure le service concerné. Il peut être également la population desservie moyenne de l'ensemble des fonctions exercées par le centre urbain: c'est rapporter les nombres absolus de population desservie, à leur propre moyenne. Quoi qu'il en soit, les résultats obtenus sont voisins puisque la population desservie et la population urbaine sont liées.

Finalement, on dispose, pour chaque ville, d'un profil, selon 26 fonctions, constitué des coefficients: population rurale desservie/population de la ville. Un profil urbain caractérise l'intensité avec laquelle une ville exerce son influence sur les campagnes environnantes, selon les diverses fonctions qu'elle assure. Ce degré d'intensité varie à la fois selon les villes et selon les fonctions. Cette diversité est présente dans la matrice de ces

coefficients. L'analyse de l'ensemble des profils doit permettre de déterminer si des types de comportements urbains se dégagent et, ultérieurement, si ces types éventuels sont liés à tel ou tel aspect de l'organisation de l'espace. C'est pourquoi la matrice des coefficients a été soumise à une analyse factorielle destinée à mettre en évidence d'éventuels groupements de villes analogues quant à leur profil.

Les 19 facteurs qui se dégagent rendent compte de 96 % de la variation totale. Toutes les villes sont représentées à plus de 90 % (sauf deux, qui le sont tout de même à plus de 80 %) et 80 % d'entre elles le sont à plus de 95 %. Cependant, les saturations qui expriment l'intensité du lien entre chaque ville et le facteur qui la représente, ne sont pas toujours très élevées. De sorte qu'il convient de considérer les groupements de centres urbains comme relativement lâches et à limites floues. C'est que dans la réalité, les profils urbains passent insensiblement d'un type à l'autre. Une quinzaine de villes n'ont pas été classées parce qu'aucune saturation supérieure à 0.50 ne permettait de les rattacher à un groupe: Casablanca, Meknès, Oujda, Tetouan, Khouribga, Larache, Fkih, Kasba-Tadla, Goulimine, Tiznit, Inezgane, Rissani, Zaouia, Bouarfa, Tendrara, Segangan. En outre, un certain nombre de cas isolés apparaissent où une seule ville, représentée par un seul facteur, témoigne d'un profil qui lui est propre: Mdiq, Asilah, Mehdià, Sidi-Boulanouar, Aouli, Oued-el-Heimer, Aït-Melloul, Ben-Slimane, Oualidia, Guenfouda, Berguent. Plusieurs de ces localités sont de petits centres dont le rayonnement rural est faible ou nul.

Finalement, les groupes suivants apparaissent (entre parenthèses: les saturations exprimées en centièmes):

1. villes exerçant un grand nombre de fonctions (20 à 26 fonctions). Elles sont presque toutes de grandes villes et des villes moyennes (plus de 10 000 habitants en 1960); les deux exceptions, Midelt et Guercif, sont des centres plus petits mais situés en région faiblement peuplée ce qui explique leur dimension peu en rapport avec leur rôle réel. Quatre sous-groupes doivent être distingués:

a. villes dont le rayonnement est le plus large en ce qui concerne les services d'un avocat, et qui sont très souvent citées comme résidence de propriétaires de terres ou de bétail ainsi que comme lieu d'immigration: Rabat (81), Kenitra (53), Tanger (80);

b. villes dont le rayonnement est particulièrement étendu (maxima du profil) pour les services suivants: avocat, réparation de voitures,

banque, vente de bicyclette, médecin; Beni-Mellal (89), Nador (85), Taza (76), El-Jadida (69), Agadir (68), Settat (64);

c. villes à fonctions nombreuses (20 à 25 fonctions) mais dont le profil est assez uniforme, c'est-à-dire dont l'aire de rayonnement ne varie guère selon la fonction exercée; ces villes semblent par conséquent constituer, avec leurs campagnes, un ensemble bien intégré; une autre preuve en est le fait que voici: à travers les variations qui, malgré leur faible ampleur, affectent le profil, une réponse apparaît presque toujours avec un coefficient élevé, c'est celle qui désigne la ville proche avec laquelle s'établissent la plupart des relations; ces villes bien équilibrées sont nombreuses: Sefrou (88), Khemisset (81), Berkane (81), Mohammedia (79), Sidi-Kacem (79), Midelt (76), Azrou (76), Ouezzane (73), Oued-Zem (63), Ksar-el-Kebir (59), Azemmour (58), Guercif (56), Al-Hoceima (56), Sidi-Slimane (54), Jerada (53);

d. villes au profil analogue au précédent mais où domine cependant une fonction particulière, indicatrice de tradition: la vente de selles d'apparat pour cheval; il s'agit de: Boujad (84), Taourirt (89), Khenifra (69), Marrakech (54) et Fès (63).

2. Villes exerçant un nombre moyen de fonctions (10 à 20 fonctions généralement). Ce sont des localités plus petites parmi lesquelles quelques-unes se détachent du groupe pour constituer ainsi un sous-groupe particulier:

a. villes au rayonnement bancaire et de réparation de voitures, plus important que celui des autres fonctions: Mechra (77), Souk-el-Arba (71), Sidi-Yahia (53);

b. les autres villes forment un même sous-groupe dont le rayonnement le plus important concerne les fonctions suivantes: médecin, hôpital, école secondaire; ces localités sont également largement citées comme petites villes où se rendent fréquemment les ruraux: Taroudant (75), Benahmed (88), Chechaouen (59), Karia (71), Ben-Guerir (61), Erfoud (78), Ahfir (73), Kelaa (63), Ouarzazate (93), Targuist (81), El-Ksiba (74), Azilal (84), Taounate (92), Goulmima (88), Demnate (71), Immouzer (55), Rommani (84), Tinerhir (55), Amizmiz (74), Tiflet (53), Sidi-Bennour (66), Rich (70), Ksar-es-Souk (64).

3. Petits centres assurant un nombre variable mais assez faible de fonctions (1 à 15 fonctions) parmi lesquelles les plus ubiquistes occupent souvent une place importante:

a. localités exerçant 1 à 15 fonctions parmi lesquelles celles qui sont relatives à la poste et au téléphone ont le rayonnement le plus large; comme il s'agit de fonctions très fréquemment rencontrées, l'aire de rayonnement est faible; c'est dire que les autres fonctions ne sont as-

surées qu'à titre secondaire ou occasionnel; le sous-groupe est constitué de: Deroua (88), Fnideq (69), Saïdia (82), Ouaouizarht (62), Touissit (66), Debdou (70), El-Aïoun (71), Aïn-Leuh (66).

b. localités qui ne se distinguent des précédentes que par le rayonnement de l'école secondaire: El-Menzel (69), Figuig (76), El-Hajeb (72).

c. localités n'assumant que quelques fonctions et dont le profil met en évidence: la citation en tant que petite ville proche fréquentée par les ruraux, la poste et le téléphone; Hattane (56), Boujniba (71), Boubeker (52), El-Borouj (63), Taforalt (56).

d. localités où seule la citation comme petite ville proche, apparaît en dominante: Ifrane (97), Moulay-Yakoub (92), Martil (97), El-Kebab (67), Moulay-Idriss (64).

La classification obtenue montre immédiatement que *le nombre de fonctions exercées — et par conséquent la taille des villes qui s'y trouve liée — joue un rôle majeur dans la détermination des types de profils indicateurs de l'importance du rayonnement des villes sur les campagnes*. Comme la dimension urbaine est déjà en relation avec le type de rayonnement, il faut conclure que *la taille des villes est un élément fondamental à prendre en considération dans l'étude des relations ville-campagne. Il n'est pas douteux qu'il convienne de s'appuyer sur elle pour établir un essai de hiérarchie urbaine*.

Mais au demeurant, les relations entre les groupes de villes classées selon le type de rayonnement et les groupes de villes classées selon l'importance du rayonnement, ne sont pas extrêmement étroites. La comparaison des deux classifications montre que la plupart des petites villes dont les aires de rayonnement sont définies avec netteté, sont également des localités dont la zone d'influence est peu étendue et qui se distinguent surtout par un rayonnement plus étendu des fonctions ubiquistes (groupes 2 b et 3 ci-dessus). Il n'y a que 3 exceptions (Midelt, Ouezzane, Azemmour). Mais en revanche, toutes les localités des groupes 2 b et 3 ci-dessus, n'ont pas leurs aires de rayonnement définies avec netteté. La comparaison des deux classifications montre que la plupart des villes dont l'aire de rayonnement est assez bien définie mais où les recouvrements avec d'autres aires sont cependant fréquentes, font partie du groupe de localités urbaines qui exercent un grand nombre de fonctions avec profil relativement uniforme (groupe 1 ci-dessus). Les exceptions sont plus nombreuses, mais elles ne s'observent que

dans le groupe 2b ci-dessus. La réciproque se vérifie assez largement: les villes du groupe 1 ont une aire de rayonnement assez bien définie, mais avec recouvrements fréquents.

Par conséquent, *un lien, assez lâche mais réel, existe entre le type de rayonnement, l'importance du rayonnement mesurée par le coefficient population desservie sur population urbaine, et la taille des villes.* Les grandes villes et les villes moyennes sont amenées à exercer de nombreuses fonctions; certaines de ces fonctions étant plus spécialisées, elles s'adressent à une population plus large; le rayonnement urbain varie donc selon les fonctions, même si cette variation n'est pas considérable; aussi n'est-il pas étonnant de noter, aux limites des zones d'influence, des interférences et des recouvrements. Les plus petits centres exercent des fonctions moins nombreuses mais plus répandues; puisque de nombreuses fonctions ne sont pas assurées, le profil apparaît comme plus irrégulier; en même temps, la zone d'influence, petite, est aisément caractérisée avec plus de netteté.

Entre la classification des villes selon l'importance du rayonnement et la typologie urbaine en 10 catégories basée sur les structures de population active et de produit, les correspondances existent mais ne sont pas franches. Le tableau 39 montre bien que les villes de chaque catégorie se dispersent parmi plusieurs rubriques de la classification selon l'importance du rayonnement. Néanmoins, les centres urbains des catégories les moins spécialisées comme les villes des catégories 8 et 5, se retrouvent principalement dans les premières rubriques du classement selon l'importance du rayonnement; elles en constituent la majorité des villes. En revanche, les villes minières (catégorie 1), les villes militaires (catégorie 2), les bourgs agricoles (catégorie 3), les villes pauvres (catégorie 6), se cantonnent le plus souvent dans les autres rubriques du classement selon l'importance du rayonnement. Il existe donc une certaine analogie entre les deux classifications qui sont d'ailleurs chacune en relation avec la taille des villes. Comme on vient de le dire, cette dernière caractéristique permet de comprendre ces analogies.

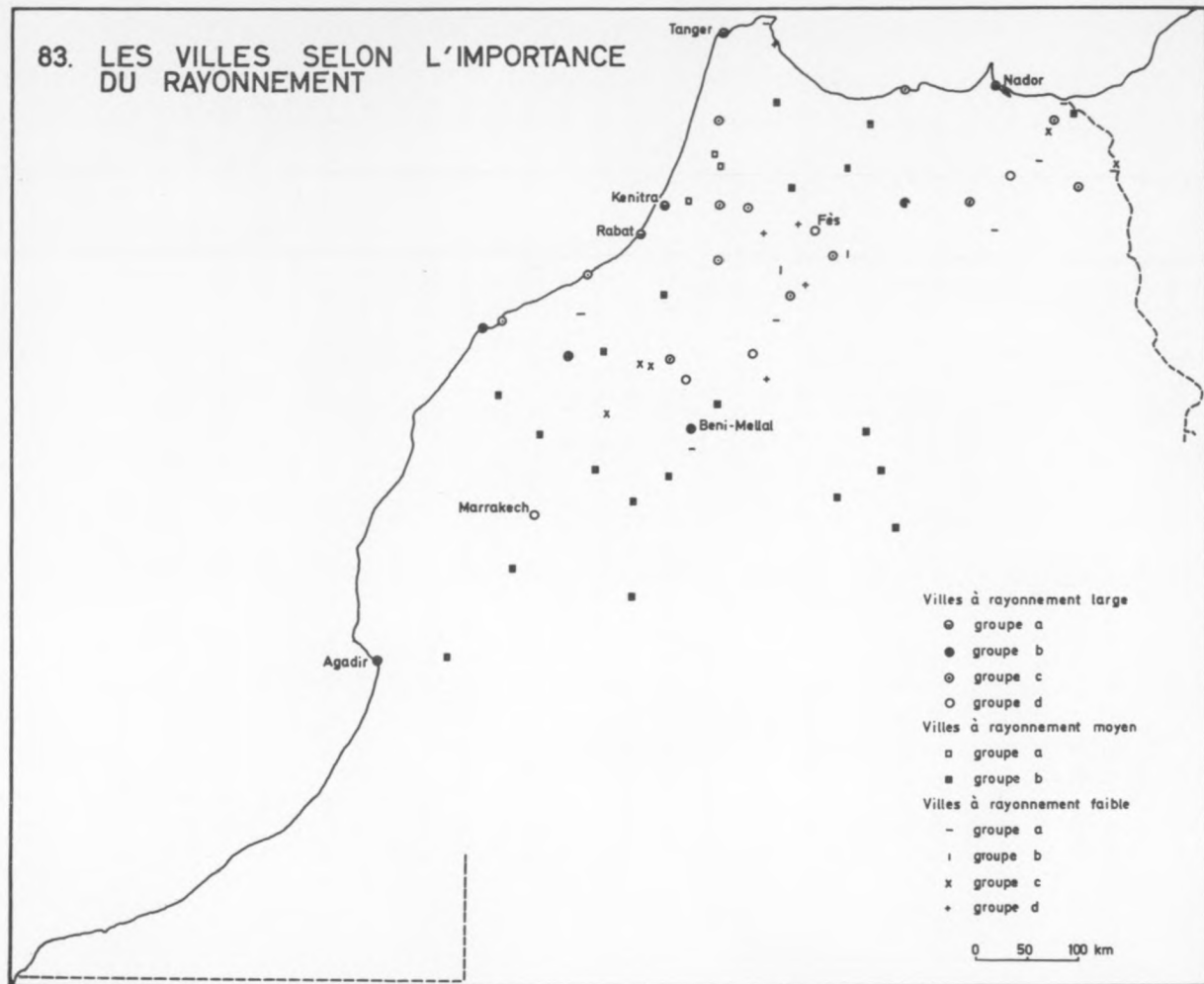
La répartition géographique des groupes de villes classées selon l'importance du rayonnement, témoigne d'une grande diversité: chaque région compte des villes appartenant à plusieurs

Tableau 39. — *Typologie et importance du rayonnement des villes*

Classement selon l'import. du rayonnement	Nombre de villes, selon la catégorie de la typologie										Total
	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Cat. 5	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 9	Cat. 10	
1 a	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	3
b	—	—	—	1	2	—	—	2	1	—	6
c	1	1	—	2	4	1	2	3	1	—	15
d	—	—	—	—	4	—	1	—	—	—	5
2 a	—	—	—	1	—	—	—	2	—	—	3
b	—	3	1	—	3	5	2	1	2	5	22
3 a	1	1	—	—	—	2	1	—	2	1	8
b	—	1	—	—	—	1	1	—	—	—	3
c	3	—	1	—	—	—	1	—	—	—	5
d	—	—	1	—	1	1	—	—	—	—	3
Total	5	6	3	4	14	10	8	11	6	6	73

rubriques (voir carte 83). Il fallait s'attendre à ce qu'il en soit ainsi sachant que le rayonnement est lié à la taille et que des villes de diverses tailles sont réparties dans la plupart des régions. Il demeure néanmoins que certaines observations méritent d'être soulignées. Les villes à fonction nombreuses (les groupes 1) sont principalement situées d'une part dans le Maroc atlantique central et d'autre part dans l'Oriental. Elles se localisent donc dans les zones où le taux d'urbanisation est élevé et *elles montrent par là que la fréquence et la diversité des relations ville-campagne peuvent avoir contribué à la création et au développement d'une urbanisation importante*. Cette observation rejoint celles qui ont été faites plus haut à propos des relations entre l'urbanisation et le développement du monde rural (4ème partie, 1, I, 3, et 4ème partie, 1, II). Mais elle n'exclut pas qu'un développement proprement urbain puisse exercer une influence sur la diversité des rapports ville-campagne, en offrant des services dont la seule demande rurale n'aurait pas pu susciter la création. Si l'attention se porte plus particulièrement sur le Maroc atlantique, elle est attirée par le fait que les villes

83. LES VILLES SELON L'IMPORTANCE DU RAYONNEMENT



de ce premier groupe sont plus abondantes qu'ailleurs en deux endroits: le cœur du Sebou et la région Chaouia-Tadla, ainsi que dans la bande côtière qui les relie. Les zones rurales fortes (en richesse, en densité) ont des besoins élevés en termes de biens et services susceptibles de leur être fournis par la ville; elles contribuent donc largement à la création des fonctions urbaines destinées à satisfaire ces besoins. L'examen des relations ville-campagne permet par conséquent de comprendre d'une manière plus explicite le lien, déjà observé auparavant, entre l'urbanisation et les caractères du milieu rural. Dans le Nord et dans la région de Marrakech, plus pauvres, les villes du premier groupe sont plus rares.

Les villes du second groupe, qui exercent un nombre moyen de fonctions, ont une répartition géographique assez large. Cependant, elles dominent là où celles du premier groupe sont absentes ou se font rares, c'est-à-dire: dans le Rif et Prérif central, dans la région de Marrakech, dans tout le Sud. Il s'agit de régions plus pauvres où les besoins ruraux sont donc moindres; les fonctions les moins fréquentes sont assurées par quelques villes seulement comme Tanger ou Fès pour le Nord, Marrakech ou Agadir (parfois même Fès) pour le Sud. Quant aux localités du troisième groupe, elles sont de peu de poids puisqu'elles n'assurent que des fonctions peu nombreuses et très ubiquistes. Elles complètent le réseau là où le besoin s'en fait sentir.

La connaissance des rapports ville-campagne permet donc de mieux comprendre les mécanismes par lesquels l'urbanisation régionale se trouve liée, dans une certaine mesure, aux besoins du monde rural; ces derniers sont une fonction du degré de richesse et du degré de densité des campagnes. Ils appellent une multiplication des fonctions urbaines, une spécialisation de ces fonctions et, par voie de conséquence, un accroissement de la taille des villes.

II. UNE HIÉRARCHIE URBAINE

1. *Les fonctions envisagées.*a. *Taille et fonctions des villes.*

Une hiérarchie urbaine peut reposer sur la taille des villes ou sur les fonctions qu'elles exercent. Il est clair que la hiérarchie fonctionnelle sera préférée à toute autre. Mais puisque l'on vient de voir que taille et fonctions sont loin d'être étrangères l'une à l'autre, les deux solutions seront, elles aussi, voisines. Il n'est pas inutile de s'assurer de la nature du lien qui unit la population des villes au nombre de fonctions qu'elles exercent, avant de tenter d'établir une hiérarchie des centres urbains du Maroc.

La corrélation linéaire qui s'établit entre le nombre de fonctions exercées par les villes en faveur des campagnes et la population urbaine, est faible ($r = 0,32$). Mais l'allure du nuage de points suggère un autre type de corrélation: le nombre de fonctions est lié au logarithme de la population ($r = 0,74$). *La relation taille-fonctions existe donc. Elle n'est cependant pas extrêmement étroite.* Aussi l'analyse des résidus de la régression sera-t-elle utile (le nombre de fonctions selon la population).

Pour les huit plus grandes villes, le nombre de fonctions réellement assurées est inférieur au nombre calculé. Mais il ne faut pas se méprendre: il ne s'agit pas de villes qui exerceraient moins de fonctions que d'autres. Dans le cadre du questionnaire, les fonctions très spécialisées ont été volontairement négligées. De sorte que le nombre de fonctions observées pour ces villes est inférieur à la réalité. Il convient donc de considérer ces 8 grandes villes à part, comme un cas particulier, lié aux circonstances de l'enquête. Pour le reste, les résidus les plus importants sont ceux qui concernent les villes suivantes:

— localités dont le nombre réel de fonctions est inférieur à celui que suggère la population:

résidu inférieur à — 1,5: Figuig, Sidi-Boulanouar, Bhalil.

résidu compris entre — 1,0 et — 1,5: Boubeker, Martil, Ifrane, Aouli, Oued-el-Heimer, Boujniba.

résidu compris entre $-0,5$ et $-1,0$: Mdiq, Moulay-Idriss, Mehdià, Hattane, Fnideq, Aïn-Leuh, Touissit, Bouarfa, Saïdia, Zaouia, Asilah.

— localités dont le nombre réel de fonctions est supérieur à celui que suggère la population:

résidu supérieur à $1,0$: Ksar-es-Souk, Midelt, Taourirt, Azilal.

résidu compris entre $0,5$ et $1,0$: Al-Hoceima, Guercif, Sidi-Bennour, Ouaouizarht, Targuist, Agadir, Mechra, Inezgane, Tiznit, Souk-el-Arba, Fkih, Nador, Khenifra, Sidi-Kacem, Sidi-Yahia, Ouarzazate, Sidi-Slimane, Khemisset, Beni-Mellal.

— les autres localités sont caractérisées par des résidus compris entre $-0,5$ et $0,5$.

Les localités urbaines peu rayonnantes (résidus négatifs) sont, pour la plupart, de petits centres dont la population ne se consacre pas principalement à des activités en relation avec les échanges ville-campagne. Le fait que ces localités soient petites accentue encore la médiocrité de leur rayonnement puisqu'une population réduite suggère déjà, normalement, des relations peu nombreuses avec la campagne. Il s'agit de centres miniers, de bourgs agricoles, et aussi de localités nées du développement des loisirs (stations balnéaires ou de montagne: Ifrane, Saïdia, Mehdià, Mdiq, dans une certaine mesure Martil; Oualidia et Immouzer ont un résidu de $-0,4$). Leur localisation géographique correspond à cette vocation. Ensemble, ces villes constituent une sorte de marge urbaine quasi-étrangère à la campagne où elle se trouve implantée.

Les villes dont le rayonnement apparaît comme supérieur à ce que leur population suggère, sont totalement différentes. Il y a bien quelques petits centres (le rayonnement d'Azilal ayant manifestement été surestimé par l'enquête, il paraît préférable d'éliminer cette bourgade), mais il s'agit le plus souvent de véritables villes dont la population dépasse 5 000 et même 10 000 habitants en 1960. L'impression de rayonnement puissant, s'en trouve renforcée. Ces villes appartiennent évidemment aux groupes urbains à fonctions nombreuses. En outre, leur taux de croissance est généralement supérieur à la moyenne. Mais plus que la catégorie urbaine de laquelle ils relèvent (seuls

les bourgs agricoles, les villes minières et les villes pauvres ne sont pas représentés), c'est la localisation géographique de ces centres qui est intéressante. En effet, ils se situent: dans le Rharb, le Tadla, le Souss, l'Oriental, le Sud. La rareté des villes et l'éloignement, permettent de comprendre que quelques villes du Sud remplissent des fonctions plus nombreuses que ce que leur population suggère. Mais pour le reste, *les villes à fort rayonnement se situent presque toutes dans les zones ayant connu la plus forte croissance de population rurale au cours de la période récente (1960-1971 notamment)*. Dans le Rharb, le Tadla et le Souss, la même cause a produit les deux effets: le développement agricole a permis l'augmentation de la population rurale et il a renforcé les besoins d'échanges entre les campagnes et les villes locales. On ne peut pas parler de la même manière du développement agricole dans l'Oriental (sauf dans la Basse-Moulouya où Berkane se caractérise aussi par un résidu élevé de 0.5); là, on ne peut invoquer que la seule croissance démographique entraînant une augmentation des besoins; en outre, la rareté des villes par rapport à la population rurale, doit être invoquée également en ce qui concerne le Rif oriental jusqu'à la Moulouya; enfin, la faible densité de population de l'Oriental intérieur (comme du Sud) contribue à expliquer le rôle multifonctionnel des quelques petites villes dont les ruraux disposent à distance modérée.

Comme il fallait s'y attendre, *la géographie des relations ville-campagne est sous l'influence de l'organisation de l'espace rural. Lorsque celle-ci se modifie dans le sens d'une meilleure adaptation de la répartition des hommes à celle des ressources, elle entraîne à sa suite une intensification des rapports ville-campagne en certains lieux. L'élément moteur paraît être l'augmentation de la population rurale, soutenu dans certains cas par un développement agricole réel. La densité de population et le taux d'urbanisation jouent un rôle également; faibles, il tendent à faire assurer par la ville des fonctions plus diverses.*

Les relations entre la ville et la campagne s'établissent principalement dans le domaine du commerce et des services divers. Des activités urbaines comme les mines ou les forces armées, sont étrangères à ces échanges. Par conséquent, il serait

logique que les fonctions exercées par la ville en faveur du monde rural, soient davantage liées au commerce et aux services qu'à la population globale. Cependant, commerce et services sont également des activités que la ville assure pour elle-même et qu'elle développe dans le cadre de ses relations avec d'autres villes. Aussi ne peut-on considérer comme parfaits, du point de vue des relations ville-campagne, les indicateurs relatifs au commerce et aux services.

Pourtant, parmi les variables relatives aux structures d'activité des villes, ce sont celles qui ont trait au commerce et aux services divers, qui sont le plus étroitement liées aux fonctions urbaines exercées vis-à-vis du milieu rural. En effet, le nombre de fonctions assurées par les villes en faveur des campagnes, est bien corrélé avec le logarithme du produit commercial urbain ainsi qu'avec le logarithme du produit des services divers urbains (respectivement $r = 0.80$ et $r = 0.81$). Cette observation confirme ce qui vient d'être dit une dizaine de lignes plus haut. Sans doute la différence entre les coefficients de corrélation relatifs à ces activités d'une part et celui relatif à la population (0.74) d'autre part, est-elle faible. Elle va cependant dans le même sens que le raisonnement tenu ci-dessus et aussi dans le même sens que celui suggéré par l'analyse des résidus de la régression nombre de fonctions/population; cette analyse indiquait en effet que certaines activités spéciales (mines, agriculture, loisirs) rendaient plus boiteuse la relation entre la population urbaine et les fonctions exercées en faveur de la campagne.

Du reste l'analyse des résidus de la régression du nombre de fonctions selon le produit du commerce, confirme l'analyse précédente. Il en va de même en ce qui concerne le produit des services divers. Les résidus extrêmes sont évidemment un peu moins nombreux. Mais ils concernent à peu de chose près les mêmes villes. Ce qui signifie que ces localités ont un rayonnement exceptionnellement faible ou fort, même si l'on ne prend en compte, pour l'apprécier, que leur secteur commercial ou de services, au lieu de leur population totale. C'est que ces secteurs sont utiles à la population urbaine quel que soit son type d'activité, et ne se consacrent que partiellement au service de la population rurale. L'amélioration de la corrélation n'est cepen-

dant pas fortuite; mais on comprend qu'elle ne peut être que modérée.

En conclusion, une hiérarchie urbaine qui, dans le cadre des relations ville-campagne, reposera sur le nombre de fonctions exercées, reste certainement la plus conforme à l'objectif poursuivi qui est de différencier les villes sur un plan fonctionnel. Mais elle ne sera pas fondamentalement différente d'une hiérarchie plus simple qui se baserait sur la population urbaine ou sur le produit urbain du commerce et des services divers. Les écarts possèdent cependant leur signification et ils constituent, ensemble, un fait important sur le plan de l'organisation de l'espace,

b. *Fonction et critère de hiérarchie.*

Les localités urbaines peuvent être classées par ordre décroissant du nombre de fonctions qu'elles assument vis-à-vis du monde rural; ce nombre étant représenté par le nombre de questions de l'enquête pour lesquelles la ville a été citée par les communes rurales. Ce classement peut être accompagné d'un tableau dans lequel sont mentionnées, pour chaque ville, les fonctions exercées et celles qui ne le sont pas. A partir de ce tableau, on peut chercher à établir une hiérarchie urbaine fonctionnelle.

Dans ce tableau, il a paru prudent de n'accorder qu'une attention réduite aux réponses apportées par une population rurale faible. En effet, une fonction qui n'est déclarée exercée que par une très petite fraction de la population rurale desservie par une ville, ne peut être envisagée de la même manière que si toute la zone d'influence en bénéficiait. C'est pourquoi on a mis entre parenthèses les réponses qui mentionnaient une population rurale desservie à la fois inférieure à 10 000 personnes et inférieure à 10 % de la moyenne des populations desservies pour les fonctions exercées. Il convient de noter que ces cas sont rares: 1,1 % des cas possibles. Ce qui montre bien que les faits sont généralement assez tranchés. Ont également été mises entre parenthèses quelques réponses nulles qui, en réalité, n'auraient pas dû l'être parce que la fonction existe et est réellement exercée en faveur de la campagne.

Une seconde série de précisions ont encore été apportées au tableau obtenu à partir de notre enquête. Pour quatre des 25 questions, il est possible de tenter une vérification des réponses données, en se basant

sur des statistiques connues: hôpitaux, médecins, écoles secondaires, guichets bancaires. La vérification ne peut être qu'approximative pour plusieurs raisons. La qualité des statistiques d'équipement n'est pas parfaite et sa mise à jour ne coïncide pas nécessairement avec la date de l'enquête. En outre, des confusions sont possibles pour les services médicaux, car un médecin peut se déplacer et la définition de l'hôpital peut ne pas être rigoureuse dans l'esprit des enquêtés. Enfin, il arrive que l'équipement existe à proximité du centre (absent du centre pour la statistique) mais soit considéré par l'enquêteur comme équipement urbain. L'ensemble de ces vérifications a permis de conclure à la bonne qualité générale des résultats de l'enquête concernant ces quatre questions. Cependant, une quinzaine de petites localités urbaines ont été affectées par les corrections (Azilal a même été éliminée).

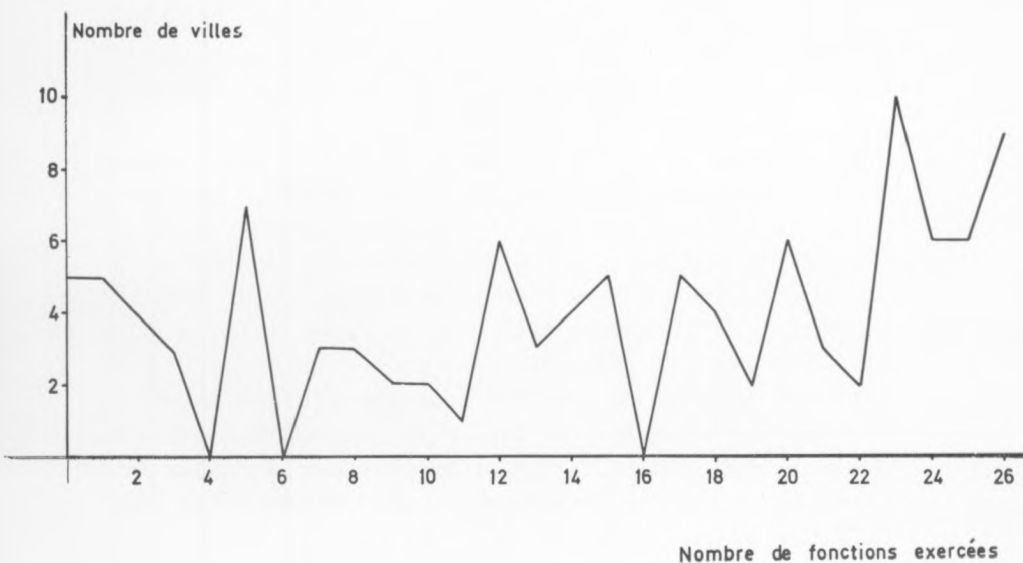
Ainsi modifié, le tableau des fonctions exercées par chaque ville permet de différencier ces dernières selon le nombre de services qu'elles rendent à la campagne. Le problème du poids respectif de chacune de ces fonctions dans l'ensemble des services rendus, reste entier. En effet, rien n'indique que le recours à un avocat présente, aux yeux des ruraux, autant de poids que la proximité d'une école secondaire par exemple. Il faudra attendre que des études spécifiques soient consacrées à cette question pour pouvoir se prononcer sur ce problème de pondération. Quant à l'importance du rayonnement, mesurée par la population rurale desservie (absolue ou relative), elle a été analysée quelques pages plus haut. Il conviendra donc de se reporter à ces pages lorsque sera établi l'essai de hiérarchisation qui va être tenté maintenant.

2. Une hiérarchie fonctionnelle.

a. Hiérarchie basée sur l'ensemble des fonctions.

Le classement des villes selon le nombre de fonctions qu'elles exercent, témoigne d'une continuité certaine. La figure 21 montre, en effet, qu'il n'est pas possible de définir avec netteté les divers échelons d'une hiérarchie. Cela est d'autant plus vrai que les données utilisées reposent, ne l'oublions pas, sur une enquête qui ne peut être interprétée avec une parfaite rigueur. Par conséquent, les échelons qui seront choisis comporteront inévitablement une dose d'arbitraire. L'interprétation du tableau des réponses à l'enquête, s'efforcera de la réduire au minimum. Pour cela, on recherchera les coupures les plus significatives (du point de vue des fonctions exercées) dans le continuum observé.

Figure 21

LES VILLES ET LES FONCTIONS EXERCEES

Seules neuf villes sont citées par les communes rurales pour la totalité des 26 questions de l'enquête. Ce sont les villes de plus de 80 000 habitants en 1960 (plus de 130 000 habitants en 1971). Les communes les reconnaissent comme ces « villes encore plus grandes » où l'on se rend en dernier recours (question 26). Elles constituent le premier niveau de la hiérarchie. Le fait qu'elles se distinguent très nettement des villes qui les suivent quant au chiffre de la population, facilite et clarifie la définition de ce premier échelon. Il s'agit de:

Casablanca	Fès	Oujda
Rabat	Meknès	Tetouan
Marrakech	Tanger	Kenitra

Au-delà des grandes villes, aucune localité urbaine n'est plus reconnue comme « ville encore plus grande » de dernier recours. La référence à la question synthétique précédente (question 25) qui a trait aux villes de niveau régional, indique qu'une trentaine de localités urbaines appartiennent à cette catégorie. C'est évidemment trop pour constituer un échelon hiérarchique; d'autant plus que le nombre de fonctions exercées par ces villes est assez variable: 25 à moins de 20. Il faut donc observer d'autres fonctions. Pour toutes les villes exerçant 25 fonctions, la réponse à la 26ème question est la seule absente. Pour les villes exerçant 24 fonctions, la fonction manquante, au-delà de la 26ème, concerne soit la vente de selles d'apparat, soit l'achat de tracteurs, soit les services d'un avocat; la vente de camions s'y ajoute pour les villes qui assurent 23 fonctions. Il faut remarquer que ces cinq fonctions (correspondant aux questions 4, 6, 8, 11 et 26) sont celles qui ont été regroupées aux termes d'une analyse factorielle portant sur le mode d'exercice des fonctions: ce sont les services rares, qui commencent à faire défaut, déjà, dans plusieurs villes moyennes. Le regroupement des villes qui assurent 24 et 25 fonctions, forme le deuxième niveau de la hiérarchie:

Beni-Mellal	Agadir	El-Jadida	Berkane
Settat	Nador	Taza	Al-Hoceima
Sidi-Kacem	Ksar-el-Kebir	Khenifra	Taourirt

Les six dernières villes exercent 24 fonctions et pourraient constituer un sous-niveau éventuel.

Les villes dont le nombre de fonctions est de 23 (dix villes) ou 22 (deux villes seulement) forment le troisième niveau. Car pour un nombre plus petit de fonctions, s'observe la disparition quasi-totale de la vente de tracteurs et de camions. De même disparaît très souvent le rôle de ville régionale (question 25) qui est assumé par toutes les villes du second niveau et du troisième niveau. La limite inférieure de ce dernier échelon est donc assez nettement tracée. En somme, les villes du troisième niveau sont celles qui assurent tous les services à l'exception de trois (rarement quatre), toujours choisis dans le groupe des fonctions rares et comprenant toujours le rôle de grande ville (question 26). Il s'agit de:

Khouribga	Khemisset	Sefrou	Ksar-es-Souk
Larache	Souk-el-Arba	Taroudant	Sidi-Slimane
Oued-Zem	Midelt	Fkih	Ouezzane

Les villes qui exercent 19, 20 ou 21 fonctions, ne vendent plus de camions ni de tracteurs. Elles n'exercent guère la fonction de ville régionale (question 25) ni celle d'offrir les services d'un avocat. Parfois, d'autres fonctions sont absentes: celle de banque notamment. La limite inférieure de la catégorie est atteinte lorsque disparaissent complètement les services rares ou assez rares qui sont parfois rendus par des villes de cet échelon. Dès lors le quatrième niveau comprend:

Jerada	Mohammedia	Inezgane	Goulimine
Tiznit	Boujad	Sidi-Bennour	Mechra
Guercif	Azrou	Kelaa	

Puisqu'aucune ville n'exerce 16 fonctions, la limite inférieure de la catégorie suivante est plus aisée à définir. Les localités urbaines à 17 et 18 fonctions seront regroupées. Les fonctions de banque et d'avocat sont définitivement éliminées; la vente de selles d'apparat l'est quelques fois. D'autres fonctions manquent également mais d'une manière moins systématique: elles appartiennent toutes au groupe des fonctions moyennement rares déjà défini plus haut (questions 1, 5, 7, 9, 20 à 23). Le cinquième niveau rassemble ces villes:

Chechaouen	Tiflet	Erfoud
Azemmour	Kasba-Tadla	Ouarzazate
Ben-Slimane	Benahmed	

Au delà, l'image donnée par l'ensemble des fonctions exercées par les différents centres urbains, devient plus confuse. La vente de selles de cheval et de bicyclettes disparaît pour les villes à moins de 11 fonctions; il en va de même des fonctions de grossiste, de résidence de propriétaires de terres, de ventes diverses après les moissons. Les fonctions médicales et hospitalières disparaissent peu après, suivies de celles de résidence de commerçants urbains des marchés, de vente de trousseau de mariage, de réparation de voiture. C'est aux environs des villes exerçant 4 à 6 fonctions que sont éliminés les services plus ubiquistes. Dans cette suite continue, il n'est guère possible de fixer des coupures qui soient plus logiques que d'autres. En outre, il semble que l'incertitude des données de base se fasse plus grande parmi les petits centres, les seuls qui restent; de sorte que la nécessité de constituer des groupes plus larges (des distinctions moins fines) apparaît. Le sixième niveau pourrait regrouper les villes assurant 11 à 15 fonctions:

Demnate	Rich	Berguent	Segangan
Targuist	Debdou	El-Borouj	Asilah
Ben-Guerir	Sidi-Yahia	Taounate	Ouaouizarht
El-Hajeb	Ahfir	Karia	
El-Aïoun	Rissani	Goulmima	

Le septième niveau serait constitué des centres urbains exerçant 4 à 10 fonctions. Il s'agit des services les plus largement répandus. Ces petits centres sont:

Tinerhir	Bouarfa	Touissit	Taforalt
Rommani	Zaouia	Moulay-Idriss	Ahermoumou
El-Ksiba	El-Menzel	Tendrarra	Boubeker
Amizmiz	Aït-Melloul	Boujniba	
El-Kebab	Immouzer	Hattane	

Enfin, les villes qui n'entretiennent pratiquement pas de rapports avec les campagnes qui les entourent (0 à 2 fonctions), forment le huitième et dernier niveau:

Moulay-Yakoub	Saïdia	Sidi-Harazem	Aïn-Leuh
Deroua	Sidi-Boulanouar	Aouli	Fnideq
Guenfouda	Oualidia	Oued-el-Heimer	
Figuig	Bhalil	Mehdia	
Ifrane	Martil	Mdiq	

Une hiérarchie en 8 niveaux peut donc être établie à partir de la prise en considération des 26 fonctions urbaines exercées dans le cadre des relations ville-campagne. *Les cinq premiers niveaux se distinguent l'un de l'autre avec une bonne netteté.* Les trois autres sont moins clairement définis; d'ailleurs, les populations moyennes des centres qui les composent ne sont pas très différentes: respectivement 4 300, 4 100 et 3 100 habitants.

b. *Variantes.*

La hiérarchie obtenue repose sur 26 fonctions. Il convient à présent d'évaluer sa validité en observant les modifications qu'elle subit lorsqu'on lui donne pour base un nombre de fonctions différent de 26. Il y a quelques raisons de le faire. En effet, il est une série de questions pour lesquelles le nombre de communes qui ont donné une réponse, est peu élevé. Ainsi, 30 % des communes ou davantage ne citent aucune ville en réponse aux questions relatives aux fonctions suivantes: commerçants urbains du marché, ventes hors du marché, vente et réparation de tracteur, école primaire, poste et téléphone, résidence de propriétaires de bétail. Il s'agit parfois d'un service qui ne concerne pas la population rurale de ces communes; ainsi le tracteur est totalement inusité dans certaines régions. Dès lors il est permis de se demander s'il est acceptable de bâtir une hiérarchie urbaine en prenant appui sur des services qui sont étrangers aux besoins de régions entières. Par ailleurs, certains services très répandus sont parfois omis par les réponses communales alors qu'ils sont très probablement rendus dans la réalité bien que ce soit dans le voisinage immédiat du centre urbain seulement. Mais il faut cependant faire valoir que l'absence de réponse correspond en général à un service non assuré. Enfin, le fait d'envisager séparément médecin et hôpital peut être considéré comme un double emploi et conduire à l'élimination d'une des deux fonctions.

Si l'ensemble des fonctions ainsi discutées est éliminé, il en reste 17. Si l'on considère que, malgré le faible taux de réponse (de l'ordre de 60 %), les questions relatives à l'achat et à la réparation de tracteurs, constituent l'indice d'une fonction rare et nécessaire à la définition d'une bonne hiérarchie, on les inclura dans les fonctions prises en considération: celles-ci seront alors au nombre de 19.

Les trois dernières questions (24ème, 25ème, 26ème) ont un caractère plus synthétique que n'importe quelle autre puisqu'elles demandent aux ruraux de désigner les villes où ils se rendent, sans spécifier le service qu'ils y cherchent. Elles constituent par conséquent un cas particulier, distinct des autres questions plus analytiques, qui peut justifier qu'elles soient mises à part. Leur élimination ramène la liste des

fonctions prises en compte à 14 ou à 16, selon que l'on part de 17 ou de 19 services.

Le classement des villes a été opéré en fonction de chacune des quatre variantes de la liste des fonctions urbaines. Sur la base de ces classements, les niveaux d'une hiérarchie ont été établis pour chacune des variantes, de la même manière que celle qui vient d'être exposée au départ de 26 fonctions. Huit niveaux ont été déterminés chaque fois. Finalement, on se trouve en présence de cinq hiérarchies différentes, obtenues à partir de cinq listes différentes de services rendus à la campagne par les villes. Ce sont ces cinq hiérarchies qu'il va falloir comparer. La comparaison doit permettre de juger si une pondération différente de la pondération unitaire pour chacune des 26 fonctions, est susceptible de modifier considérablement la hiérarchie obtenue à partir de l'ensemble des fonctions.

Les résultats de la comparaison des quatre hiérarchies nouvelles par rapport à la première figurent au tableau 40. Le premier niveau est identique dans toutes les hiérarchies: il est constitué par les villes qui forment un ensemble parfaitement distinct de ceux qui suivent.

Les 2ème, 3ème et 4ème niveaux sont assez différents de la hiérarchie de départ lorsqu'on élimine les deux fonctions relatives au tracteur (14 et 17 fonctions). Mais elles restent assez semblables lorsque ces deux fonctions sont maintenues et malgré l'élimination d'autres questions.

Les 5ème et 6ème niveaux ne sont pas très différents d'une hiérarchie à l'autre. Quant aux deux derniers niveaux, ils sont davantage dissemblables, selon les hiérarchies. Il s'y produit notamment de nombreux passages de petits centres de l'un à l'autre, ce qui témoigne du manque de netteté de la distinction entre les deux niveaux.

Dans l'ensemble, il faut conclure à une assez bonne stabilité de la hiérarchie établie à partir des 26 fonctions. C'est incontestablement la variante basée sur 19 fonctions qui est la plus proche de la hiérarchie de référence; celle qui repose sur 16 fonctions vient ensuite. Quant aux deux autres, elles s'en éloignent davantage. Par conséquent l'élimination des fonctions relatives au tracteur introduit plus de perturbations dans la hiérarchie que celle des trois questions synthétiques finales. Puisque ces dernières ne modifient guère le contenu des différents niveaux, elles peuvent être considérées comme véritablement synthétiques et représentatives de l'ensemble des fonctions. Au contraire, les fonctions relatives au tracteur jouent un rôle réel dans la définition des niveaux et par conséquent il semble important de les garder dans la liste des fonctions à prendre en considération. En revanche, l'élimination des autres fonctions qui recueillent moins de 70 % de réponses communales, n'est pas gênante. Il est vrai qu'il s'agit généralement de services très répandus.

Finalement, la hiérarchie reposant sur 26 ou 19 fonctions sera adoptée. La divergence concernant les 2ème et 3ème niveaux est le fait

Tableau 40. — *Les hiérarchies urbaines*

Hiérarchie basée sur 26 fonctions. Nombre de villes	Niveaux	Nombre de villes en moins ou en plus par rapport à la hiérarchie basée sur 26 fonctions, dans les hiérarchies basées sur:							
		14 fonctions		17 fonctions		19 fonctions		16 fonctions	
9	1er								
12	2ème	- 3		- 3			+ 1		+ 1
12	3ème	- 4	+ 3	- 2	+ 4	- 1		- 1	+ 1
11	4ème		+ 6	- 2	+ 3			- 1	+ 1
8	5ème	- 2	+ 1	- 1	+ 1			- 2	
18	6ème	- 2	+ 1	- 1	+ 1		+ 1		+ 2
18	7ème	- 6	+ 2	- 3	+ 3	- 3	+ 2	- 5	+ 1
17	8ème	- 1	+ 5	- 2	+ 2	- 2	+ 2	- 1	+ 4

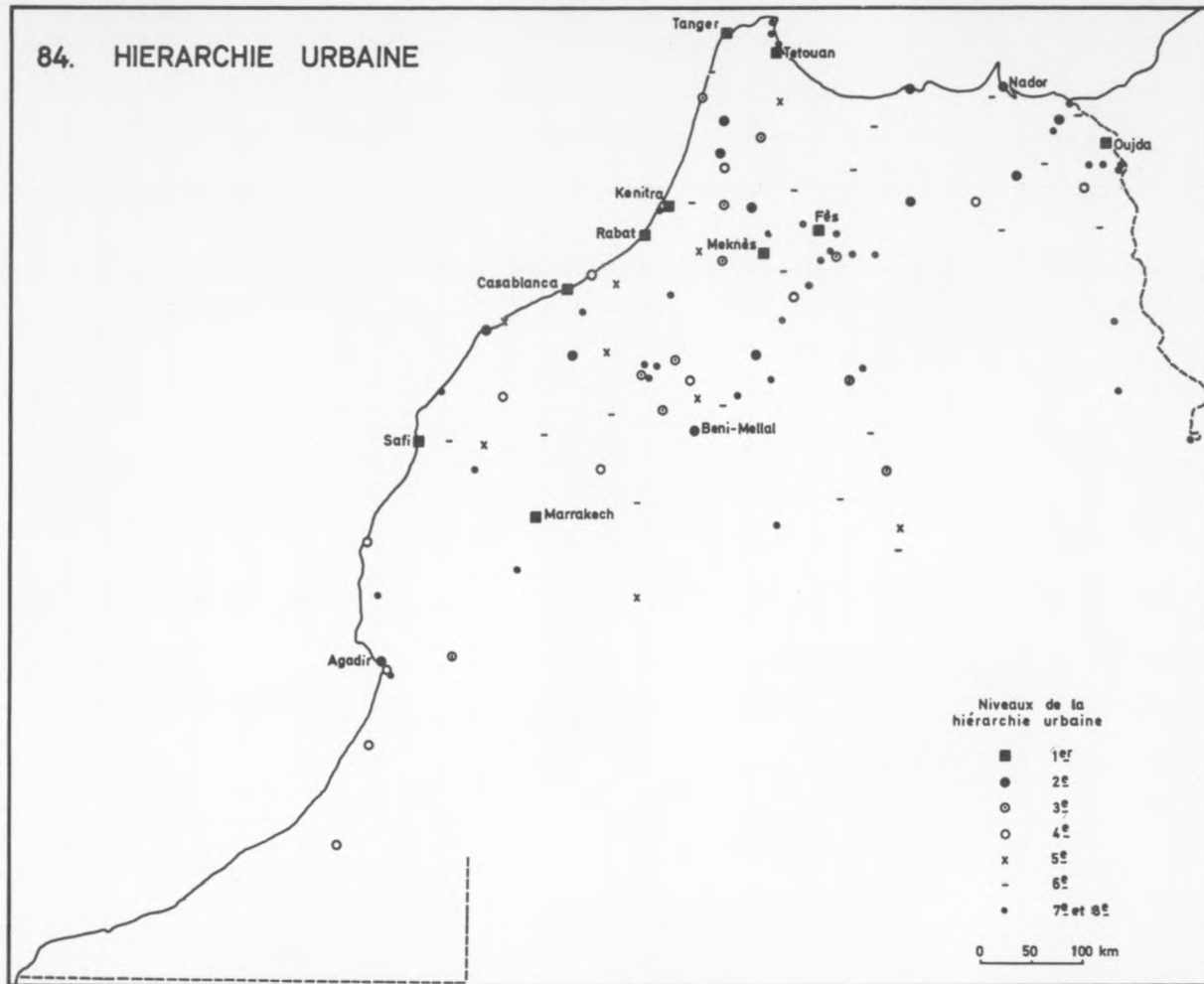
de Souk-el-Arba, dans le Rharb. Connaître la petite ville, c'est comprendre l'hésitation des hiérarchies; il est inutile de trancher. La localité concernée par la différence au 6ème niveau, est El-Ksiba; toutes les variantes la situent au 6ème niveau. Enfin, l'examen des divergences au sein des 7ème et 8ème niveaux incite à considérer la hiérarchie basée sur 19 fonctions comme un peu plus proche de la réalité apparente des choses. C'est pourquoi cette dernière hiérarchie a été adoptée pour la réalisation de la carte 84. Quoi qu'il en soit, on sait que les deux classements sont quasi-identiques et que les quelques divergences concernent la zone d'incertitude qui regroupe les plus petits centres; elles n'ont donc pas beaucoup de signification. Enfin, Casablanca mérite probablement d'occuper une place privilégiée dans la hiérarchie, même si l'enquête ne le fait pas apparaître. La métropole peut donc être isolée des autres grandes villes.

c. La hiérarchie urbaine dans le Maroc.

Les caractéristiques de la distribution géographique des centres urbains du premier niveau est bien connue puisqu'il s'agit des grandes villes. Il suffit de rappeler leur concentration particulière sur l'axe Casablanca-Fès et la dispersion des autres villes de la catégorie ainsi que le doublet Tanger-Tétouan. Pour le reste, l'image est quelque peu différente de celle de la distribution géographique des villes selon leur taille; car s'il existe un réel parallélisme entre la taille et le niveau hiérarchique (voir supra), il y a aussi des divergences (voir carte 84).

La plus forte concentration de villes de haut niveau hiérarchique se trouve bien entendu dans le Maroc atlantique et plus particulièrement dans sa partie centrale. La carte montre qu'une fois de plus, le groupe Chaouia-Tadla et le Sebou central et occidental sont des régions privilégiées du point de vue qui nous occupe. La richesse et la densité élevées de ces zones a créé une masse de besoins qui adressent une certaine demande de biens et services aux villes. Les relations ville-campagne sont alors à la fois variées et abondantes, ce qui permet le développement de localités urbaines en nombre important et de niveau hiérarchique élevé. Une seconde observation est remarquable dans ce Maroc atlantique central: la variété des niveaux hiérarchiques urbains rencontrés. Chacun des 8 niveaux est représenté par un nombre de villes au moins égal à 5. Du point de vue de la hiérarchie urbaine, le réseau se présente comme un tout bien équilibré où des centres urbains de tous niveaux trou-

84. HIERARCHIE URBAINE



vent leur place. A la distribution géographique de la demande rurale correspond donc une répartition de l'offre urbaine qui permet de répondre aux besoins élémentaires (les fonctions ubiquistes) à peu près en tous lieux, aux besoins moins fréquents (fonctions moyennement rares) dans un nombre inférieur de villes, aux besoins plus élaborés (fonctions rares) dans quelques centres urbains. Cette organisation concerne non seulement l'ensemble de la zone, mais également les sous-ensembles qui la constituent. Dans les zones marginales du Maroc atlantique, la pauvreté fait sentir ses effets. Rif et Prérif oriental d'une part, région de Marrakech d'autre part, comptent peu de villes de niveau hiérarchique élevé en dehors de Tanger, Tetouan, Marrakech et Safi. Le Souss, où s'est développé un secteur agricole riche, est mieux équipé.

Le Sud compte des villes de niveaux plus modestes: 3ème niveau et en dessous. Il est normal que la pauvreté et la faible densité rurales ne puissent susciter l'apparition des fonctions urbaines les plus rares. L'Oriental possède quelques villes de niveau élevé (Oujda et 4 villes de 2ème niveau) dont la présence s'explique par la moindre pauvreté de la région de Taourirt et par la relative richesse de la Basse-Moulouya. En revanche, la région Nador-Al-Hoceima est pauvre, mais c'est sans doute à sa densité, aux ressources de l'émigration et à celles de la contrebande, qu'elle doit de posséder deux villes appartenant au 2ème niveau de la hiérarchie. Mais aux niveaux inférieurs, c'est le vide; l'Oriental intérieur compte deux villes du 4ème niveau, mais en dehors d'elles il faut descendre au 6ème niveau pour trouver les autres petits centres. L'Oriental — et dans une certaine mesure le Sud — ne présente pas cet équilibre observé dans le Maroc atlantique et exprimé par la présence d'une gamme complète de niveaux hiérarchiques. Comme le Rif et la région de Marrakech, et bien que d'une manière encore très différente, l'Oriental et le Sud appartiennent à ces zones rurales marginales qui peuvent dans l'ensemble, être qualifiées de faibles. La ville de 1^{er} ou de 2^e niveau peut y être présente (3ème niveau pour le Sud); mais le milieu rural ne peut soutenir tout un réseau hiérarchisé. La ville de haut niveau, même si elle est assez petite, dessert alors un espace assez vaste ou une population rurale assez nombreuse. Elle n'est relayée, locale-

ment, que par de petits centres pourvoyeurs de services élémentaires.

Les régions rurales riches et denses permettent donc, par le jeu des relations ville-campagne, le développement de localités urbaines nombreuses de haut niveau ainsi que la constitution d'un réseau hiérarchisé équilibré comportant toute la gamme des niveaux reconnus. Lorsque densité et richesse diminuent, l'équilibre du réseau se détériore, notamment par la disparition des villes des niveaux intermédiaires.

L'absence relative de centres urbains des niveaux moyens dans les parties plus pauvres et moins denses du pays, n'apparaît pas lorsque ces centres sont envisagés sous l'angle de leur population. C'est parce que la faiblesse de l'urbanisation tend à faire exercer par des centres de taille moyenne, des fonctions assez rares que seules de plus grandes villes assurent dans le reste du pays. Aussi constate-t-on que les plus petites villes de chacun des principaux niveaux de la hiérarchie, sont souvent des localités qui ne font pas partie du Maroc atlantique central; ces villes sont:

2ème niveau: Taourirt, Al-Hoceima, Souk-el-Arba

3ème niveau: Midelt, Ksar-es-Souk

4ème niveau: Mechra, Sidi-Bennour, Guercif

5ème niveau: Ouarzazate, Erfoud.

En outre, ces villes ont un taux de croissance assez élevé: pour 7 d'entre elles (sur 10; les autres sont: Souk-el-Arba, Guercif, Erfoud) la croissance démographique entre 1960 et 1971 a été supérieure à 4,5 % l'an, la moyenne urbaine étant de 4,0 % l'an pour la même période. Ces petits centres tendent donc à rattraper le retard qu'ils semblent avoir sur le plan de leur population. *Tout se passe comme si la population tendait à s'ajuster au niveau hiérarchique déjà atteint par l'exercice de certaines fonctions rares.* L'observation reste valable si on allonge la liste des villes relativement « sous-peuplées » par rapport à la moyenne des centres de leur niveau. En considérant toutes les villes des 2ème, 3ème, 4ème et 5ème niveaux, dont la population est inférieure à la moyenne de leur niveau, on obtient 14 localités supplémentaires; 11 d'entre elles ont un taux de croissance 1960-1971 supérieur à la moyenne nationale. Au total,

75 % des villes plus petites que la moyenne de leur niveau, croissent plus rapidement que l'ensemble urbain national.

Bien entendu, il existe une relation entre le classement des villes en niveaux hiérarchiques et le classement selon l'importance relative des zones d'influence de chaque fonction (profil urbain selon le coefficient: population desservie, population de la ville). Cette dernière classification, en effet, traduit également l'importance des villes selon les fonctions qu'elles exercent. Les villes à fonctions nombreuses et dont les maxima de profil correspondent aux fonctions les moins fréquentes (groupes 1a, b, d) sont toutes (sauf Boujad) de niveau 1 ou 2. Celles dont les fonctions sont aussi nombreuses mais dont le profil est plus homogène (groupe 1c), appartiennent aux niveaux 2, 3 et 4. Les localités qui exercent un nombre moyen de fonctions (groupe 2), font partie des niveaux 5, 6 et 7 pour la plupart (quatre se rangent dans les niveaux 3 et 4). Enfin tous les petits centres du groupe 3 qui n'assurent que peu de fonctions, appartiennent aux niveaux 7 et 8, à l'exception de quatre d'entre eux qui font partie du 6ème niveau. Les divergences entre les deux classifications sont dues à l'allure des différents profils urbains c'est-à-dire aux fonctions dont le rayonnement diffère de celui des autres. Elles ont le mérite de révéler ceux des centres urbains qui se différencient le plus des autres villes du niveau hiérarchique auquel ils appartiennent. Ainsi Souk-el-Arba, Taourirt et Khenifra, sont les plus marginales des villes du 2ème niveau si l'on se réfère à leur profil. De même Taroudant et Ksar-es-Souk sont les localités les plus marginales du 3ème niveau. Kelaa et Sidi-Bennour le sont pour le 4ème niveau, Azemmour pour le 5ème, Sidi-Yahia pour le 6ème. Ce sont là des nuances apportées à la hiérarchie proposée. Elles demanderaient à être vérifiées par des enquêtes de détail.

Enfin, bien peu de relations se manifestent entre le classement selon les niveaux de la hiérarchie et la typologie urbaine basée sur les structures de population active et de produit (en 10 catégories). La plupart des villes non spécialisées de la catégorie 8 figurent dans les trois premiers niveaux de la hiérarchie: ce sont des grandes villes ou des villes moyennes. Les petits bourgs agricoles (catégorie 3) appartiennent évidemment aux derniers niveaux; 6ème, 7ème, et 8ème. Mais les villes des au-

tres catégories se répartissent parmi les différents niveaux de la hiérarchie, sans qu'apparaissent des concordances significatives. *La hiérarchie proposée est donc largement indépendante des structures urbaines selon l'activité. Le rôle local ou régional d'un centre urbain peut s'accommoder de structures fort différentes.*

III. L'AIRE DE RAYONNEMENT

Les fonctions ont été regroupées en quelques ensembles d'après leur mode d'exercice dans l'espace. La cartographie des aires de rayonnement pour chaque fonction a été effectuée. Elle sera analysée dans l'ordre de ces groupes (cartes 85 à 99). De cette manière, le regroupement des fonctions s'opère par ensembles assez homogènes dans leur configuration spatiale.

1. *Les fonctions très répandues.*

Trois fonctions sont très répandues: classe terminale de l'enseignement primaire, poste, téléphone. Elles le sont même tellement que bon nombre de communes rurales disposent de l'équipement requis pour répondre à la demande de leur population. Pour ces communes et parfois pour leurs voisines, le recours à la ville ou au petit centre urbain n'est pas nécessaire. Aussi voit-on la moitié des communes seulement citer une ville en réponse à la question posée (respectivement 44 %, 56 %, 43 %). En revanche, puisqu'il s'agit de fonctions très répandues, la plupart des localités urbaines sont citées comme rendant le service à des communes rurales.

Les cartes des aires de rayonnement des villes pour chacune de ces fonctions, montrent que les communes qui déclarent avoir recours à un centre urbain, se situent généralement à proximité immédiate de ce centre. Les autres se tournent vers leur propre équipement ou celui d'un petit bourg rural proche. Les communes qui ne citent pas de localités urbaines se situent dans les zones peu urbanisées ou à mi-distance entre deux villes. De sorte que les cartes obtenues ne présentent pas beau-

coup d'intérêt dans l'optique d'une définition des aires de rayonnement des villes. En effet, ces aires sont tronquées et réduites aux seuls alentours urbains, laissant la moitié du monde rural en dehors de leur influence.

Les fonctions très répandues prendraient davantage de signification dans un cadre microgéographique où interviendraient également de petits centres ruraux en plus des centres urbains.

2. *Les fonctions fréquentes.*

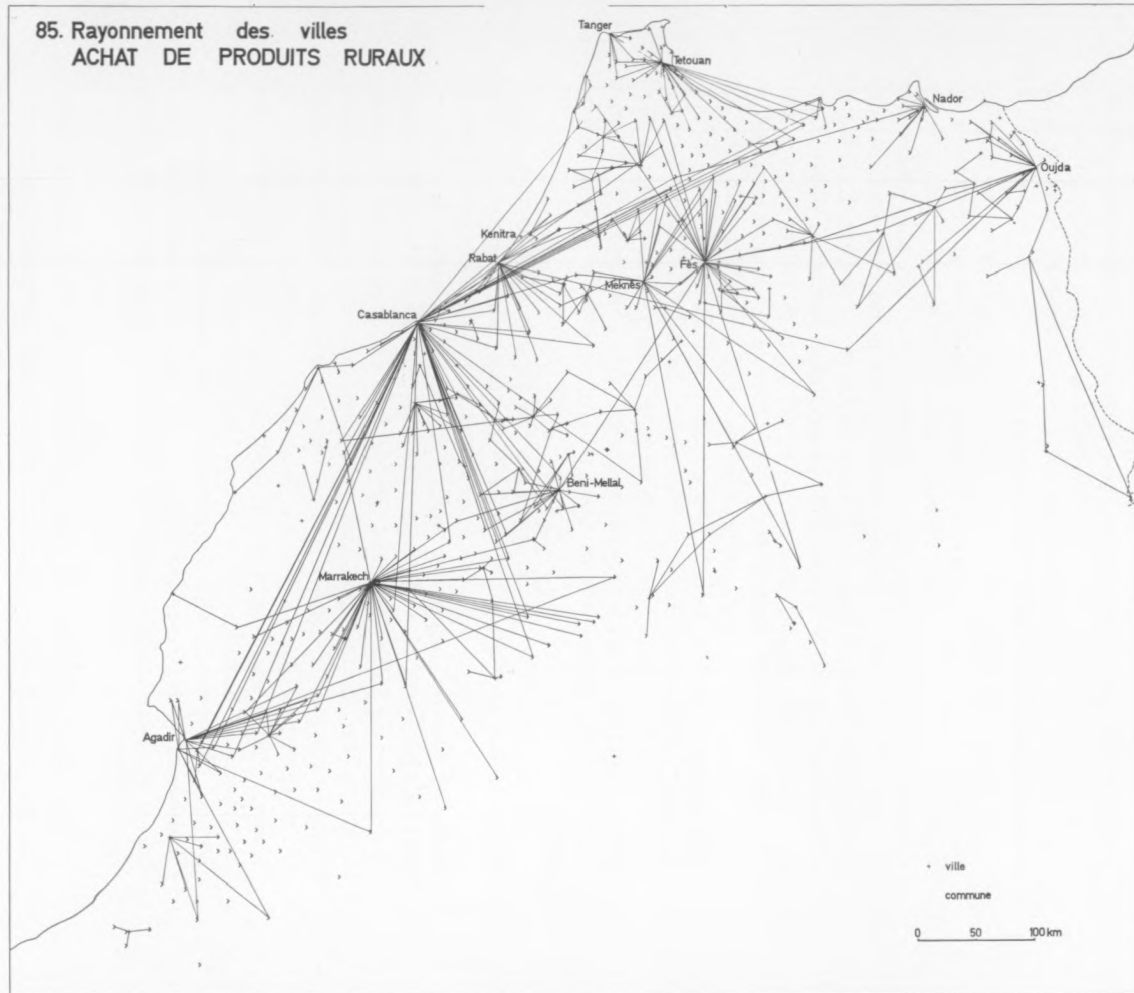
Sept fonctions sont fréquemment assurées par les villes: achats de produits ruraux en dehors des marchés, vente de trousseau de mariage, ventes diverses après la moisson, service médical et hospitalier, école secondaire, réparation de voitures. Entre 65 % et 75 % des villes rendent ces services. La plupart des communes répondent en citant une ville, sauf en ce qui concerne l'achat des produits ruraux hors du marché pour lequel beaucoup de communes ne sont pas concernées.

a. Achat de produits ruraux

Une fraction importante des communes, 44 %, ne vendent pas ou guère de produits ruraux à destination de la ville et indépendamment du marché rural hebdomadaire (carte 85). La plupart de ces communes sont situées en zone pauvre: l'Anti-Atlas dans sa quasi-totalité, le Sud, le Rif, le Prérif oriental partiellement, les Rehamna, le Haut-Atlas occidental, mais aussi beaucoup de communes des Doukkala. La pauvreté n'est pas propice à l'échange; il est cependant quelques zones pauvres en céréales qui se les procurent par échange avec leurs propres produits (comme les fruits de certaines parties du Rif par exemple), mais ce sont des cas particuliers. Le fait que de nombreuses communes ne répondent pas à la question, se traduit par une couverture très incomplète du territoire par les aires de rayonnement.

La carte est cependant susceptible de fournir des indications utiles. Il se trouve à peu près autant de communes pour citer une seule ville de destination de leurs produits, que plusieurs villes. Ce qui montre la variété possible des destinations et par conséquent un certain manque de netteté dans le rattachement des communes à telle ou telle zone d'influence. Environ 20 % des communes qui répondent, citent plus de deux villes de destination. C'est le plus souvent pour désigner Casablanca en plus des deux localités proches qu'elles ont signalées d'abord;

85. Rayonnement des villes
ACHAT DE PRODUITS RURAUX



parfois aussi pour désigner Marrakech, Fès, Meknès, Oujda ou Nador. Ceci confirme le rôle plus important joué par ces grandes villes comme acheteurs de produits ruraux. Les communes qui nomment Casablanca, en particulier, sont dispersées un peu partout sur le territoire national, ce qui n'est pas le cas de celles qui citent les autres grandes villes. Le rôle national de la grande métropole apparaît donc en contraste avec celui des autres villes qui est plus régional.

La mesure de l'intensité du rayonnement par totalisation des populations rurales concernées, souffre également de la faible proportion de réponses. On peut cependant affirmer sans crainte que les grandes villes dominent la situation. Casablanca, Marrakech et Fès sont citées par plus de 400 000 ruraux: ce sont les trois pôles principaux, l'un national et les deux autres régionaux (Centre-Ouest et Nord-Ouest). D'autres villes desservent 100 000 à 200 000 ruraux: Rabat, Meknès, Tetouan, Oujda, Beni-Mellal, Agadir, Nador: outre des grandes villes, apparaissent des villes moyennes dont le rang élevé dans la hiérarchie urbaine devient plus concrètement compréhensible. Les autres localités ont un rayonnement moindre, mais la liste de celles que désignent 70 à 100 000 ruraux est suggestive: Taza, Ksar-el-Kebir, Settat, Oued-Zem, Souk-el-Arba, El-Jadida, Ouezzane, Sidi-Kacem, Khenifra, Khemisset; la plupart appartiennent aux régions agricoles riches, notamment le cœur du Nord-Ouest et la Chaouia. Cette relative richesse favorise les échanges.

Du point de vue de la définition des espaces régionaux, quelques limites nettes apparaissent. Dans le Rif occidental, le groupe Tanger-Tétouan-Chechaouen est séparé du Sebou auquel se rattachent Ksar-el-Kebir et Larache. Nador est isolé. Les zones d'influence de Rabat et de Oued-Zem sont bien séparées. Celles de Marrakech (Srarhna inclus) et des villes du Tadla également. Le Nord du Rif, avec Tanger, apparaissent donc isolés, alors que d'assez nombreuses interrelations renforcent l'impression d'unité dégagée par le reste de la région du Nord-Ouest. Unité également dans l'Oriental, mais avec l'importante exception de Nador, isolé. L'unité du Centre-Ouest est réalisée par Casablanca qui est souvent la seconde ville citée par des communes qui, en première position, désignent la ville importante de leur sous-région (Marrakech, Beni-Mellal, Oued-Zem, Settat, El-Jadida). Par l'intervention de Casablanca et, à un moindre degré, de Marrakech, le Souss semble lié au Centre-Ouest.

Les deux grandes régions atlantiques se manifestent donc comme telles par les relations que nouent certaines communes avec plusieurs villes. Elles sont en rapport par la charnière Casablanca-Rabat. Les villes du Nord-Ouest sont davantage interliées, comme en chaîne. Celles du Centre-Ouest s'isolent les unes des autres et Casablanca est le ciment de leur union.

b. *Trousseau de mariage.*

La vente du trousseau de mariage est une fonction traditionnelle (carte 86). Aussi n'est-il pas étonnant que Marrakech et Fès prennent la tête quant à l'intensité du rayonnement: chacune dessert un million de ruraux.

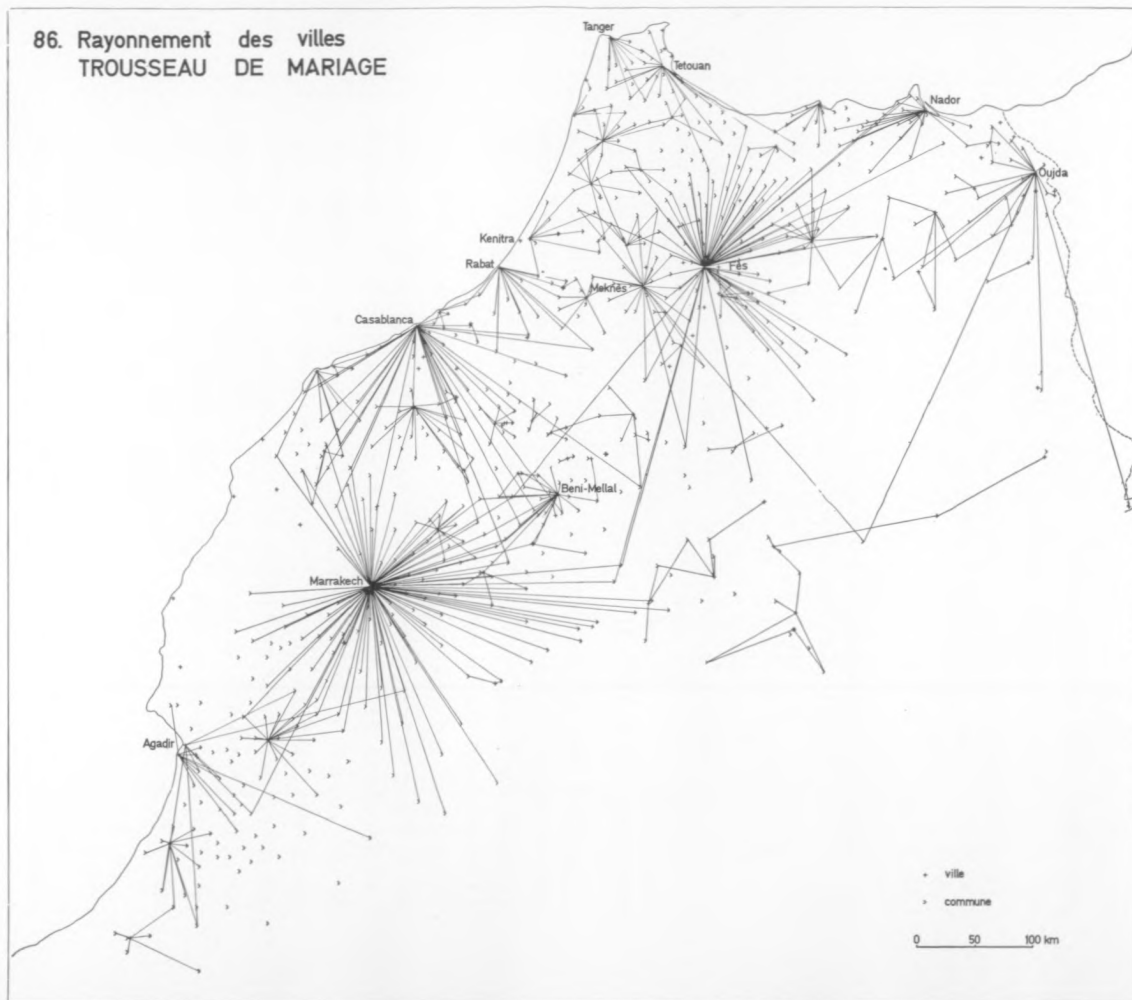
Casablanca suit avec un demi-million. Viennent ensuite, avec 100 000 à 200 000 ruraux servis: Nador, Oujda, Meknès, Beni-Mellal, Rabat, Taroudant, Settat, Tetouan, Kenitra, Souk-el-Arba, Inezgane, El-Jadida, Ksar-el-Kebir, Taza, Sidi-Kacem. On notera la relative faiblesse de Tanger et Agadir pour ce service traditionnel. La présence simultanée de Marrakech et Casablanca ne laisse qu'à peu d'autres villes du Centre-Ouest, l'occasion de jouer un rôle important. Ce n'est pas le cas du Nord-Ouest où davantage de villes figurent dans la liste donnée ci-dessus; l'urbanisation de cette région apparaît ainsi plus « forte ».

Les enseignements et les mesures tirés de la carte relative à la fonction de vente du trousseau de mariage, ont une validité supérieure à ceux de la fonction précédente. En effet, 83 % des communes citent une ou plusieurs villes. Les 17 % restant se situent évidemment en région pauvre: Anti-Atlas surtout, Haut-Atlas occidental, Rif, très peu ailleurs.

Les 2/3 des communes qui désignent des centres urbains, n'en nomment qu'un seul, signe d'une assez bonne netteté dans le choix de la ville avec laquelle s'entretiennent les relations les plus soutenues. Lorsque deux villes sont citées, c'est le plus souvent par des communes qui font partie de l'aire de rayonnement d'une petite ville qui se trouve fortement intégrée dans l'orbite d'une plus grande ville. C'est ainsi que l'on pourrait définir comme « satellite » une localité pour laquelle plus de la moitié des citations qui la désignent, proviennent de communes qui citent également une même ville plus grande. Le « satellite » est alors le témoin à la fois d'une domination par une ville plus importante et d'une bonne intégration dans un système urbain hiérarchisé.

Le phénomène de satellisation est visible dans les deux régions principales du pays. Dans le Nord-Ouest: Azrou par Meknès, Sefrou et Taza par Fès. Dans le Centre-Ouest: Fkih par Beni-Mellal, Kelaa et Demnate par Marrakech, El-Jadida par Casablanca. Ainsi se dessinent des sous-ensembles urbains. Mais l'intégration d'un groupe de villes peut encore se manifester autrement: par l'existence de liens moins exclusifs, à peu près aussi nombreux mais plus dispersés, d'une campagne avec plusieurs centres. L'exemple du Rharb-Loukkos est suggestif à cet égard.

86. Rayonnement des villes
TROUSSEAU DE MARIAGE



La région du Nord-Ouest est une, et elle se distingue nettement de ses voisines. Son unité se manifeste par les liaisons ville-campagne qui se croisent ou divergent à partir de nombreuses communes. Le Nord du Rif est cependant plus isolé du reste et la zone d'Al-Hoceima est tout à fait indépendante. Dans le Sebou, la partie orientale dominée par Fès, diffère de la partie occidentale (de Rabat au Loukkos inclus) où des liaisons plus lâches s'établissent entre des localités nombreuses sans phénomènes de domination. La délimitation extérieure du Nord-Ouest est assez nette avec l'Oriental ainsi qu'au niveau du Plateau Central. La zone de Rabat-Casablanca n'est évidemment pas une coupure. Vers le Sud, le Tafilalet est largement autonome mais quelques liens l'unissent cependant à Fès. Une limite des zones d'influence de Fès et Marrakech s'esquisse vers Tinerhir.

Le Centre-Ouest est dominé par Marrakech et Casablanca. La première étend son influence sur toute la partie méridionale de la région jusqu'aux limites du Tadla, sur les Rehamna et la région de Sidi-Bennour où elle est en compétition avec celle de Casablanca, sur la région de Ouarzazate sans partage. Le groupe Chaouia-Tadla doit à nouveau être considéré comme un tout où quelques villes moyennes jouent un rôle local souvent doublé par Casablanca. Mais la grande métropole n'exerce pas son influence à l'échelle nationale: elle n'est plus qu'un des deux pôles du Centre-Ouest.

Le Sud-Ouest est indépendant du reste du pays et n'est guère intégré; il est vrai que l'image est faussée par le fait que beaucoup de communes ne citent pas de ville. Quant au Sud, il n'a aucune existence régionale si ce n'est, à l'état d'ébauche, dans la zone limitée du Tafilalet. L'Oriental est bien intégré, à l'exception, encore, de Nador; Oujda ne domine pas la région d'une manière exclusive.

c. Ventes diverses après la moisson.

Plus de 90 % des communes déclarent être en relation avec l'univers urbain à propos des achats qu'elles effectuent l'été après les moissons (carte 87). Les autres sont dispersées dans les régions pauvres, notamment l'Anti-Atlas et l'Atlas. Autant de communes citent une ville que plusieurs villes, et 15 % d'entre elles citent plus de deux villes. Il est compréhensible qu'une fonction aussi diversifiée que celle des achats effectués

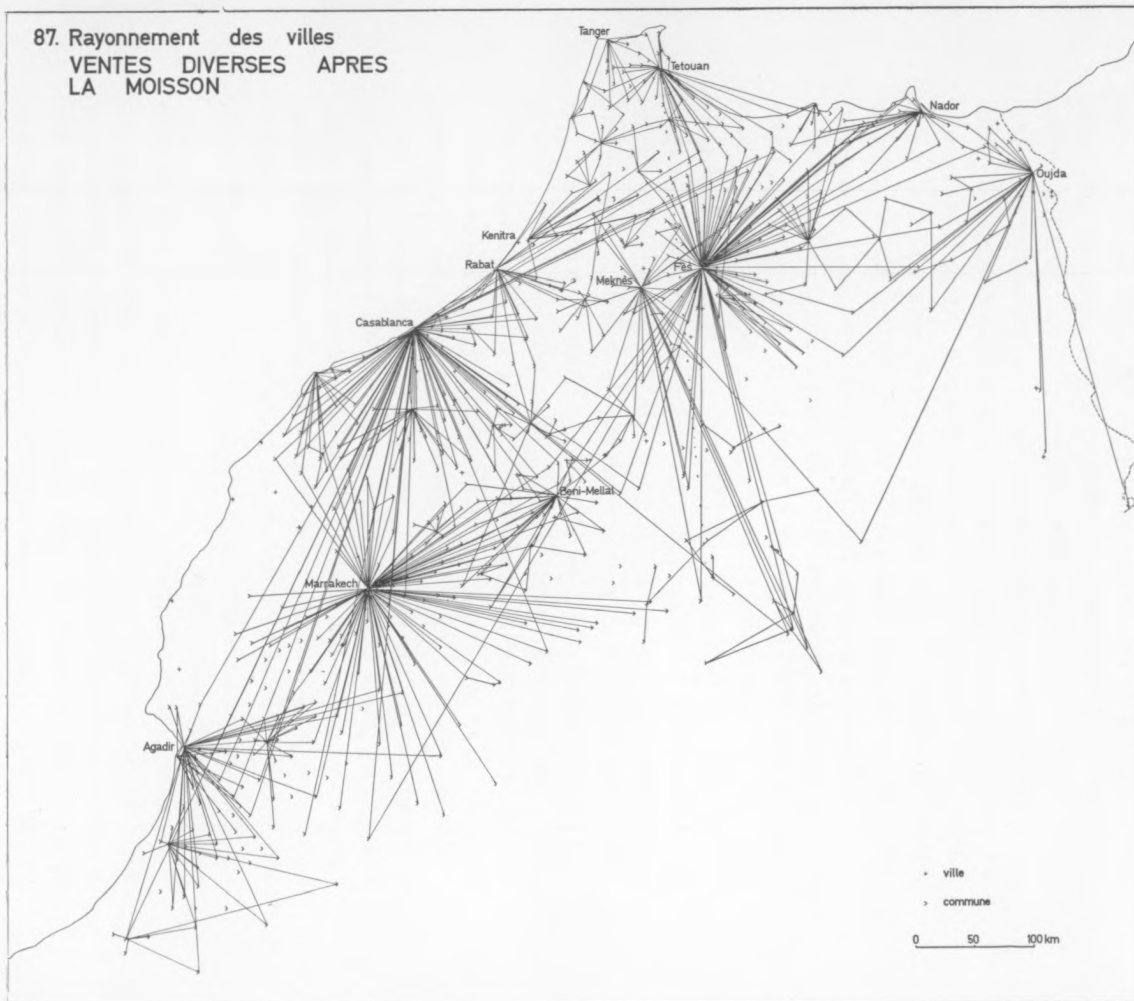
après les moissons, amène la population rurale à s'adresser, souvent, à plusieurs villes. L'image cartographique globale s'en trouve compliquée mais non moins intéressante car, même multiples, les choix des ruraux ne sont pas quelconques. Les doubles citations sont le fait de communes situées partout sur le territoire national. Elles prennent souvent la forme de la satellisation. Quant aux citations multiples (plus de 2 villes citées), elles caractérisent notamment la zone centrale du Nord-Ouest et plus particulièrement sa partie occidentale qui cite Fès ou Meknès en 3ème ou 4ème position; la cohérence interne du Nord-Ouest s'en trouve renforcée. Elles s'observent encore sporadiquement dans le Sud et le Sud-Ouest dont elles renforcent alors la dépendance vis-à-vis de Casablanca.

Trois villes dominent quant à l'intensité du rayonnement: Marrakech, Fès et Casablanca, avec plus d'un million de ruraux desservis par chacune d'elles. Mais alors que les deux premières dépassent 800 000 ruraux avec les seules citations en première position, la dernière n'atteint, dans ces conditions, que 500 000 personnes. L'ampleur du rayonnement de Casablanca dépend donc en bonne partie du fait que la ville est souvent nommée en 2ème position: elle ne fournit que des biens et services plus occasionnels. La carte 87 montre qu'il en est bien ainsi, car le rayonnement de Casablanca présente un caractère principalement régional (partie septentrionale du Centre-Ouest). Il n'est national que dans les limites assez étroites quant à l'intensité; ces dernières ne s'élargissent que si les citations en 3ème position et au-delà, sont prises en compte. Le rôle national de Casablanca ne s'affirme réellement qu'alors; encore ne s'étend-il pas à la presque île tingitane ni à l'Oriental.

A un second niveau de rayonnement (population rurale desservie: 350 000 à 400 000 habitants) se situent Meknès, Nador, Beni-Mellal et Agadir. Entre 260 000 et 300 000 ruraux desservis: El-Jadida, Settat, Oujda, Tetouan, Rabat, Kenitra, Taza. Les autres villes exercent une moindre influence; entre 80 000 et 170 000 ruraux: 10 villes du Nord-Ouest, 1 ville du Centre-Ouest, 4 autres villes. Les villes du Nord-Ouest sont plus nombreuses à exercer un rôle important, pendant que le Centre-Ouest est dominé par ses deux pôles que sont Marrakech et Casablanca.

La région du Nord-Ouest constitue un tout dont la cohérence s'affirme par les interférences des relations ville-campagne. Sans être tout à fait isolé, le Nord n'entretient guère de relations avec le Sebou. Tetouan, qui satellise Chechaouen, rayonne bien davantage que Tanger que sa position isole; tandis qu'à l'autre extrémité, Al-Hoceima hésite entre un rattachement à Tetouan ou à Nador. Le groupe Ksar-al-Kebir, Larache et même Asilah, est nettement à relier au Rharb et non pas à Tanger-Tetouan: Prérif extrême-occidental et basse plaine du Loukkos constituent

87. Rayonnement des villes
VENTES DIVERSES APRES
LA MOISSON



la bordure directe du cœur du noyau du Sebou; il faut reculer jusqu'au Rif montagneux la limite de la région du Sebou, comme le suggère le milieu géographique. La partie occidentale de cette dernière région se caractérise par des relations ville-campagne diversifiées puisqu'elles concernent aussi bien les petites villes locales assez nombreuses (d'Asilah à Meknès et de Rabat à Ouezzane), des villes moyennes comme Ksar-el-Kebir ou Sidi-Kacem, des grandes villes comme Meknès, Kenitra et ensuite Rabat. En outre, malgré de nombreuses interférences, il n'y a guère de domination d'une ville sur les autres; Rabat satellise Tiflet et Kenitra satellise Sidi-Yahia, sans plus. La partie orientale est dominée largement par Fès dont l'aire d'influence n'est entravée que vers l'Ouest par Meknès. Ici, les grandes villes dominent davantage les plus petites: Taza, Sefrou et Karia sont dans l'orbite de Fès, tandis qu'El-Hajeb et Azrou sont dans celle de Meknès. Fès et Meknès sont en liaison avec le Tafilalet et sa zone, jusqu'aux abords de Tinerhir; de sorte que, du point de vue de la fonction envisagée, la région du Nord-Ouest s'annexe une partie du Sud. Du côté de l'Est, la limite orientale de la région passe entre Taza et Guercif, mais plus au Nord, Fès et Nador se partagent confusément le cercle du Rif. *L'opposition entre les deux moitiés, occidentale et orientale, du Nord-Ouest, s'explique par le type d'urbanisation.* Dominée par Fès et mal soutenue par un milieu rural assez pauvre, l'urbanisation orientale ne s'est guère développée; seuls de très petits centres, peu influents, ont pris naissance. A l'Ouest, au contraire, une urbanisation souvent récente et fondée sur une campagne plus riche, a créé des villes assez nombreuses et de tailles diverses, qui se répartissent les aires d'influence sans provoquer l'apparition du phénomène de domination.

La zone côtière atlantique centrale constitue un trait d'union entre le Nord-Ouest et le Centre-Ouest. Le seul d'ailleurs, car la démarcation est nette dans le Plateau Central; Khenifra et ses environs chevauchent cette limite. *La même bipolarité que précédemment caractérise le Centre-Ouest.* Casablanca dans le Nord et Marrakech dans le Sud, dominant. Marrakech déborde de l'autre côté de l'Atlas dans la province de Ouarzazate; elle satellise Ouarzazate, Ben-Guerir et, à peu de chose près, Demnate et Kelaa. Pour sa part, Casablanca satellise El-Jadida, Sidi-Ben-

nour, Settat et Mohammedia (El-Jadida satellise Azemmour). La limite entre les deux grandes zones d'influence correspond à celle qui fut déjà dessinée dans le Centre-Ouest à l'occasion de l'analyse de l'organisation de l'espace rural. Mais un fait nouveau s'esquisse: la relative indépendance du Tadla, zone d'influence de Beni-Mellal (Fkih en est le satellite). L'éloignement du Tadla, sa richesse, son urbanisation importante, le développement rapide de Beni-Mellal, concourent à favoriser cette sorte de tendance à plus « d'autonomie ». A un moindre degré, les zones de Khouribga et de Oued-Zem, témoignent d'une tendance analogue.

Les campagnes du Sud-Ouest choisissent en majorité les villes régionales pour leurs achats d'après moisson: Agadir surtout, mais aussi Taroudant, Tiznit (satellite d'Agadir), Inezgane, Goulimine. La région est bien définie par l'ensemble de ces relations. L'Oriental se dirige principalement vers Oudja et vers Nador. Oujda satellise Berkane, El-Aïoun, Jerada et Berguent. Mais le nombre de ces petites villes témoigne de leur vitalité en matière de rapports avec la population rurale. Le Sud est sans unité aucune. Son étirement conduit les ruraux à recourir aux villes atlantiques les plus proches: celles du Sud-Ouest, Marrakech, Fès et Meknès, Oudja même.

d. *Services médicaux et hospitaliers.*

Les services médicaux et hospitaliers urbains ont des aires de rayonnement très semblables et souvent identiques. Il suffit d'analyser la distribution des services médicaux pour connaître les traits essentiels des deux fonctions. La plupart des communes (86 %) citent une ou plusieurs villes. Mais 40 % d'entre elles désignent deux villes ou plus, indiquant ainsi qu'elles choisissent dans une certaine mesure (carte 88).

Toutes les aires de rayonnement sont locales ou régionales au sens étroit du terme, car il s'agit de services assez répandus. Les interférences ne sont nombreuses que dans les cas où une ville fait d'une autre son satellite. Par conséquent, la carte donne l'impression d'un partage territorial fait de zones d'influence peu étendues et bien délimitées les unes par rapport aux autres. Elle ne présente donc pas l'intérêt des précédentes du point de vue de la définition des grandes régions; ni du point de vue de la structure spatiale interne de ces régions. Cependant, elle confirme quelques-unes des caractéristiques observées précédemment. Ainsi Marrakech et Fès restent les deux villes dont le rayonnement concerne le plus grand nombre de ruraux: de l'ordre de 500 000, doubles

88. Rayonnement des villes
SERVICES MEDICAUX



citations comprises; leur masse et l'absence de ville importante dans la plus grande partie de la zone qui les entoure, expliquent le fait; l'aspect traditionnel de leur attrait et la diversité des services qu'elles offrent en rendent compte également. Assez loin après elles (300 000 à 350 000 ruraux desservis) viennent Beni-Mellal, Meknès et Casablanca, cette dernière n'ayant qu'un rôle limité. La relative intensité du rayonnement de Beni-Mellal est à mettre en relation avec son émergence et celle du Tadla, suite au développement agricole important que connaît la région. Les autres villes suivent en s'échelonnant assez régulièrement quant au nombre d'habitants en faveur desquels elles exercent la fonction médicale.

Le nombre de villes qui dominent un ou plusieurs centres satellites, est assez élevé. En voici la liste:

Agadir: Inezgane	Kenitra: Souk-el-Arba	Rabat: Rommani, Tiflet, Ouezzane
Marrakech: Amizmiz	Meknès: Azrou	Oujda: Taourirt, Berghent, Debdou
Oued-Zem: Boujad	Tetouan: Chechaouen	Casablanca: Mohammedia, Ben-Slimane
El-Jadida: Sidi-Bennour	Al-Hoceima: Targuist	Beni-Mellal: Fkih, Ouaouizarht, Azilal
Khenifra: El-Kebab	Nador: Segangan	
Ksar-es-Souk: Erfoud	Fès: Sefrou, Taounate	

Il s'agit le plus souvent de localités urbaines proches les unes des autres et pour lesquelles l'écart de population est important. Ces nombreux petits sous-ensembles urbains rappellent ceux qui ont été définis par groupement des villes proches (4ème partie, 1, I, 3, b). Ils confirment leur signification sous l'angle des relations ville-campagne.

Beaucoup de petits centres qui n'exerçaient guère les fonctions précédentes, sont mis en évidence. C'est le cas de Targuist, Taounate, Benahmed, Midelt, Amizmiz, Ouaouizarht, et plusieurs localités du Sud qui prend ainsi quelque consistance (Ouarzazate, Tinerhir, Goulmima, Rich, Ksar-es-Souk, Erfoud). On remarquera encore que Meknès, et non pas Fès, étend son influence vers le Sud jusqu'au Tafilalet.

e. *Ecole secondaire.*

La géographie du rayonnement des écoles secondaires n'est pas très différente de celle des services médicaux. La plupart des communes (90 %) sont concernées et désignent une ville; une seule ville même pour 70 % d'entre elles, de sorte que la définition des zones d'influence est plus claire que dans le cas précédent. La diminution du nombre de doubles citations entraîne une réduction du phénomène de satellisation. Mais si les cas sont moins nombreux, villes dominantes et villes dominées sont les mêmes que pour le rayonnement des services médicaux. Cette similitude témoigne de ce que la proximité géographique joue largement en ce qui concerne l'organisation spatiale des relations ville-cam-

pagne, en matière d'école secondaire comme en matière de soins de santé.

L'examen de l'intensité du rayonnement urbain montre qu'une fois de plus, Marrakech et Fès figurent en tête, avec quelque 450 000 ruraux qui les désignent comme centres d'enseignement secondaire. Viennent ensuite:

environ 330 000 ruraux:	Nador, Tetouan, Beni-Mellal
270 000 à 300 000 ruraux:	Taza, Taroudant, Casablanca
230 000 à 250 000 ruraux:	El-Jadida, Settat, Ouarzazate, Sidi-Bennour
165 000 à 190 000 ruraux:	Meknès, Oujda, Agadir, Tiznit, Taounate
120 000 à 150 000 ruraux:	Ouezzane, Khenifra, Chechaouen, Khemisset, Al-Hoceima, Fkih, Kelaa
100 000 à 120 000 ruraux:	Rabat, Kenitra, Sidi-Kacem, Souk- el-Arba, Ksar-es-Souk, Ben-Guerir.

Les autres villes desservent une aire plus petite. La liste de ces localités est assez étrangère à celle qui classerait les villes par ordre de population urbaine décroissante. Dans le cas d'une fonction assez répandue comme l'école secondaire, présente dans de nombreux centres urbains, il est possible à beaucoup d'habitants des campagnes de trouver une école à une distance modérée de chez eux. Lorsque le taux d'urbanisation est faible cependant, la distance peut devenir plus grande; et si la densité de population est élevée, le nombre de ruraux concernés devient élevé. Ces deux causes expliquent dans une large mesure la présence de localités comme Nador, Ouarzazate, Sidi-Bennour, Tiznit, Taounate, dans le haut de la liste des centres urbains classés selon l'intensité du rayonnement mesurée en termes de population desservie.

L'existence de centres nombreux dispensant l'enseignement secondaire, ayant une aire de rayonnement bien délimitée, sans beaucoup d'hésitations rurales à choisir la ville où sont envoyés les enfants (la plupart des doubles citations concernent les satellites), se traduit par une cartographie en « étoiles » indépendantes autour de ces centres. Elle est de peu d'utilité dans la définition des grandes régions. Tout au plus voit-on qu'elle donne une existence à la région du Sud qui, pour bien d'autres fonctions, n'apparaît même pas.

f. Réparation de voiture.

Comme les fonctions précédentes, celle qui concerne la réparation des voitures (carte 89) est l'objet de nombreuses réponses rurales: 90 % des communes citent une ou plusieurs villes; les autres sont dispersées, avec une fréquence un peu plus grande dans le Rif occidental. Moins du tiers des communes qui répondent, nomment plus d'une ville comme susceptible d'assurer la fonction en leur faveur; très peu nomment

plus de deux villes. Beaucoup de doubles citations sont le fait de communes qui désignent à la fois une ville dominante et son satellite. Voici la liste de ces dernières:

Agadir: Inezgane, Tiznit	Oujda: Berkane, Taourirt, Jerada
El-Jadida: Sidi-Bennour, Azemmour	Casablanca: Settat, Mohammedia
Meknès: Khenifra, Azrou	Beni-Mellal: Fkih, Kasba-Tadla
Tetouan: Chechaouen	Souk-el-Arba: Ouezzane, Mechra
Fès: Sefrou, Taounate	

Les villes qui en dominent d'autres ne sont pas particulièrement nombreuses, mais elles ont plusieurs satellites ce qui témoigne d'une influence plus large. En fait, les aires de rayonnement de grande envergure sont plus nombreuses que dans le cas des deux fonctions précédentes. En effet, les villes qui desservent 400 000 ruraux et plus, sont au nombre de cinq, contre deux en ce qui concerne l'école secondaire aussi bien que le service médical: Marrakech, Fès, Casablanca, Meknès et Agadir. Il convient cependant de préciser que les doubles citations interviennent plus largement en faveur des 3 dernières villes que des deux premières. Conséquence logique de l'accroissement des aires de rayonnement principales: les petites villes n'exercent qu'une influence médiocre et elles sont moins nombreuses à assumer la fonction. En effet, 59 % des villes seulement sont désignées par les communes contre plus des 2/3 pour les fonctions précédentes.

Dans le Nord-Ouest persiste le contraste entre la partie occidentale faite de petites zones d'influence assez interliées, et la partie orientale dominée par Fès qui satellise Sefrou et Taounate. Vers le Nord, le Rif est relativement isolé bien que quelques interférences le lient au Sebou dans sa partie centrale. La limite orientale de la région est assez nette; Al-Hoceïma se rattache au Nord-Ouest ainsi que la zone de Guercif. Vers le Sud-Est, les régions de Midelt, du Ziz, du Tafilalet, se tournent vers Meknès beaucoup plus que vers Fès; à partir de Tinerhir, c'est Marrakech qui pourvoit aux besoins du Sud. Le partage d'influence entre Fès et Meknès est très net; Prérif et Moyen-Atlas oriental sont dans l'orbite de Fès: ce sont des zones peu urbanisées; Moyen-Atlas occidental et territoires situés plus au Sud sont davantage desservis par Meknès: on y trouve plus de petites villes; aucune de ces deux grandes villes n'étend son influence au Rharb qui demeure autonome grâce à son propre réseau urbain.

En dehors de la charnière Rabat-Casablanca, la limite est toujours aussi nette entre le Nord-Ouest et le Centre-Ouest; Rommani et Khenifra se rattachent au Nord-Ouest. La zone d'influence de Casablanca est assez limitée. Elle doit être complétée par celle d'El-Jadida et par celles de Oued-Zem et Khouribga pour couvrir l'ensemble de la Chaouïa et du Plateau des Phosphates; mais le tout apparaîtrait cependant assez uni grâce à des citations de Casablanca en 2ème position. En revanche le Tadla est plus indépendant, tout en intégrant étroitement

89. Rayonnement des villes
REPARATION DE VOITURES



autour de Beni Mellal les petites villes qui l'urbanisent. Enfin Marrakech exprime avec vigueur son rôle très exclusif de centre principal des campagnes de la moitié méridionale du Centre-Ouest et de celles de la région de Ouarzazate également. La ville n'abandonne guère aux localités de son entourage, trop petites, une fonction pourtant assez banale. Alors que, plus au Nord, l'influence de Casablanca cède le pas à celle de villes moins importantes mais cependant plus grandes que celles que l'on peut trouver dans le voisinage de Marrakech. Comme à Fès l'écart considérable entre la masse de la ville et celles des centres voisins beaucoup plus petits, conduit à la création de zones d'influence étendues pour la plupart des fonctions qui ne sont pas les plus répandues. Cet écart est plus prononcé à Marrakech qu'à Fès; en outre il est observé dans toutes les directions autour de la ville alors que Fès rencontre, à l'Ouest, l'influence de Meknès et du Rharb.

A nouveau le Sud disparaît pour se rattacher, par morceaux, à Meknès, Marrakech ou Agadir. Le Sud-Ouest, largement dominé par Agadir, témoigne clairement de son unité régionale. Il en va de même de l'Oriental centré sur Oujda. Mais une fois de plus, l'aire de rayonnement de Nador constitue un ensemble tout à fait indépendant de ceux qui l'entourent; la Moulouya, ancienne frontière des protectorats, est une limite.

3. *Les fonctions peu fréquentes.*

Une série de fonctions sont assurées par un moins grand nombre de villes que les fonctions examinées jusqu'à présent. On trouve encore 70 % des centres urbains pour figurer sur la liste de ceux qui servent de résidence à des commerçants rencontrés sur les marchés ruraux. Mais le nombre de villes considérées par les ruraux comme siège de 7 autres fonctions, n'est plus compris qu'entre 48 % et 63 % du nombre total de localités urbaines. Ces fonctions sont les suivantes: vente de bicyclette, réparation de tracteur et de camion, résidence de grossistes, de propriétaires de terres et de bétail, lieu d'immigration.

a. Résidence de commerçants des marchés ruraux.

La moitié des communes rurales ne sont pas concernées par le problème des commerçants urbains qui participent à leurs marchés, ou n'accueillent que des commerçants de bourgades rurales. Ce taux élevé confère à l'analyse du rayonnement relatif à cette fonction, une certaine fragilité. Les communes qui ne désignent pas de ville-résidence n'ont pas une localisation quelconque. Elles se situent en majorité dans les régions pauvres du pays: Sud, Anti-Atlas, Haut-Atlas, Rehamna, Rif.

Elles sont également localisées dans les zones les plus éloignées des centres urbains, là où les gens de la ville ne se rendent pratiquement pas. Les régions où se marquent bien les zones d'influence urbaine sont les régions riches du Maroc atlantique central: Chaouia-Tadla et surtout la région du Sebou, une partie des montagnes pastorales bien arrosées, également. Mais la partie la plus riche de l'Oriental témoigne aussi de l'exercice de la fonction, ainsi que la vallée du Souss, îlot privilégié dans un contexte de pauvreté. La presque île tingitane, bien urbanisée, ainsi que les communes des environs d'Al-Hoceïma et de Nador, désignent également des villes de résidence des commerçants. Au total, *le Nord-Ouest est la principale région où se manifeste cette fonction.* Elle présente en outre une bonne cohérence car elle abrite la plupart des doubles et multiples citations communales qui indiquent la diversité d'origine des commerçants des marchés ruraux.

C'est la principale conclusion à laquelle conduit l'analyse d'une carte par ailleurs peu utile sur le plan de l'organisation de l'espace national dans son ensemble. La vitalité des régions plus riches et du Nord-Ouest (même dans ses zones plus pauvres) détermine la liste des villes dont le rayonnement est le plus intense. En effet, Fès vient en tête avec 500 000 ruraux qui la désignent comme résidence des commerçants; on trouve ensuite Marrakech, Rabat, Meknès et Casablanca, avec quelque 250 000 ruraux; ensuite Taza, Kenitra, Ouezzane, Khemisset, Souk-el-Arba, Sidi-Kacem, Tetouan, Nador, avec 160 000 à 180 000 ruraux. Les principales caractéristiques du Nord-Ouest, déjà observées pour d'autres fonctions, se retrouvent ici: unité de la région, liens avec le Tafilalet, opposition entre partie occidentale et partie orientale. Dans l'Oriental, l'unité régionale est due aux liens tissés par Oujda; par l'intermédiaire de Berkane, la zone de Nador est reliée à l'Oriental. Dans le reste du pays, les communes qui ne nomment pas de villes sont trop nombreuses pour qu'une analyse macrogéographique puisse caractériser la situation des grandes régions.

b. *Résidence des grossistes.*

Près de 90 % des communes citent une ville de résidence des grossistes qui ravitaillent les commerçants de la commune (carte 90). La dispersion, peu significative, caractérise les 10 % restant. Le fait que, sur 10 communes qui répondent, 4 désignent plus d'une ville, témoigne du choix dont disposent les communes en ce qui concerne cette fonction. Une partie des doubles citations définit des satellites, mais ils ne sont pas nombreux:

Casablanca: El-Jadida
Beni-Mellal: Fkih
Oujda: Jerada

Tetouan: Chechaouen
Fès: Taza
Souk-el-Arba: Mechra

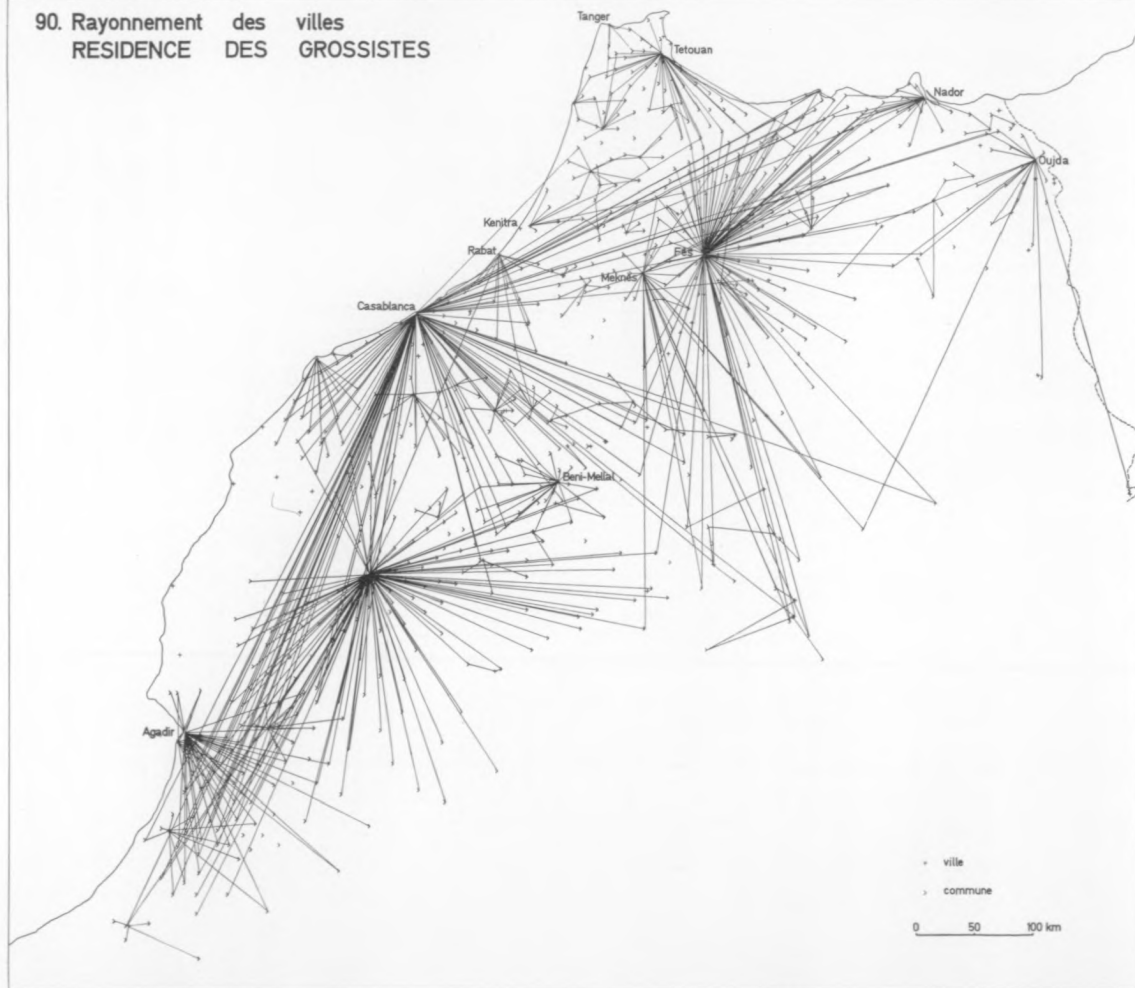
De nombreuses citations multiples établissent des liens entre zones d'influence urbaine, créant ainsi des ensembles mieux interliés.

Le rôle de Casablanca est national, sur le plan de la résidence des grossistes. La carte 90 montre en effet que la grande cité est désignée par des communes sises dans toutes les régions du pays. Mais son rayonnement n'a pas la même intensité dans toutes les directions. Le Nord et l'Oriental échappent pratiquement à son emprise, tandis que la région du Sebou ne désigne que rarement la métropole. C'est essentiellement la partie méridionale du pays qui entretient avec Casablanca des rapports plus étroits. L'observation avait été faite, déjà à propos des achats divers effectués par les ruraux après la moisson. Elle se trouve confirmée avec plus de netteté ici. L'appartenance de Casablanca à la région du Centre-Ouest davantage qu'à une autre, même en ce qui concerne des fonctions pour lesquelles son rôle est national, est manifeste. Son influence s'étend à la région du Sud-Ouest avec une intensité comparable à ce qu'elle est dans le Centre-Ouest.

Et pourtant, l'aire de rayonnement de Casablanca n'est pas la plus puissante en termes de population rurale desservie (1 200 000 habitants). Fès et Marrakech la dépassent de plus de 10 %. C'est que la domination de ces deux dernières villes s'exerce à peu près sans partage sur une vaste zone qui les entoure, alors que la zone propre de Casablanca est plus réduite et que la métropole prend dans le reste du Centre-Ouest et du pays les citations qui lui permettent cependant de se hisser aux premiers rangs. Après ces trois grandes villes et avec 250 000 à 400 000 ruraux desservis, on trouve: Meknès, Tetouan, Agadir, Beni-Mellal, Nador, El-Jadida. Entre 100 000 et 200 000 ruraux desservis, on trouve: Oujda, Rabat, Souk-el-Arba, Kenitra, Settat, Taroudant, Taza, Ouezzane, Sidi-Slimane.

La région du Nord-Ouest est encore définie par son double visage; l'occidental, fait de petites zones d'influence autour de villes moyennes mais souvent dynamiques comme celles du Rharb ou du pays Zemmour; le visage oriental, dominé par Fès dont l'influence s'étend plus loin que pour les fonctions examinées jusqu'ici: elle pénètre les zones d'Al-Hoceima et de Nador, absorbe en quelque sorte celle de Guercif, partage avec Meknès les bassins du Rheris et du Ziz, s'avance jusque Khenifra. Reste le Rif occidental et central, très dominé lui aussi, où Tetouan

90. Rayonnement des villes
RESIDENCE DES GROSSISTES



joue le rôle principal. C'est l'*extension considérable du rayonnement commercial de Fès* qui constitue le fait le plus nouveau.

La bipolarité est la caractéristique principale de la région du Centre-Ouest. Aux deux extrémités de la région et de part et d'autre du noyau central faible, les deux grandes villes de Casablanca et Marrakech font sentir leur influence. Mieux encore que Fès, parce que plus seule au centre de son espace, Marrakech domine à peu près sans partage: Haouz, Srahna, Rehamna, Haut-Atlas occidental et central, pays de Ouarzazate, tous convergent vers elle. Son influence pénètre jusque dans le Souss. Casablanca n'est pas aussi exclusive. L'équipement urbain de la partie septentrionale du Centre-Ouest assure la fonction de résidence de grossiste parce que les villes y sont suffisamment importantes et que le chiffre d'affaire commercial y est suffisamment dense. Les villes d'El-Jadida, Settat, Khouribga, Oued-Zem, ont une zone d'influence importante. Casablanca, par les doubles citations parmi lesquelles elle figure, constitue un point commun autour duquel se réalise l'unité de toute la région rurale riche et dense qui va de la Chaouia au Tadla. Le Tadla, centré sur Beni-Mellal, constitue un tout assez indépendant; mais il se laisse cependant pénétrer par l'influence de Casablanca surtout, de Marrakech secondairement. Ainsi, l'action différente de Marrakech et de Casablanca confère également deux visages à la région du Centre-Ouest. Comme dans le Nord-Ouest, cette dualité se calque sur deux types de faciès régionaux: celui de la région rurale riche et bien urbanisée, celui de la zone plus pauvre et moins équilibrée dans son urbanisation.

Le Sud-Ouest, où chaque ville rayonne sur ses alentours et Agadir sur l'ensemble, est largement pénétré par le rayonnement de Casablanca. Celui de Marrakech y est également présent mais avec une intensité très inférieure. En revanche, l'éloignement vaut à l'Oriental une indépendance qui peut aussi s'interpréter comme une moindre intégration au reste de la nation. Nador, non touché par l'influence commerciale d'Oujda, se tourne quelque peu vers Fès.

c. *Vente de bicyclettes.*

Rares sont les communes (10 %) qui ne désignent aucune ville comme lieu d'achat d'une bicyclette (carte 91). Elles sont dispersées

sur le territoire national avec une concentration un peu plus forte dans le Rif occidental. Le tiers des communes qui répondent, citent deux villes ou (rarement) davantage. Les doubles ou multiples citations sont de deux types: les unes ont trait à la satellisation de divers petits centres, les autres citent Casablanca en 2ème position; il reste aussi des doubles citations étrangères à ces deux types principaux.

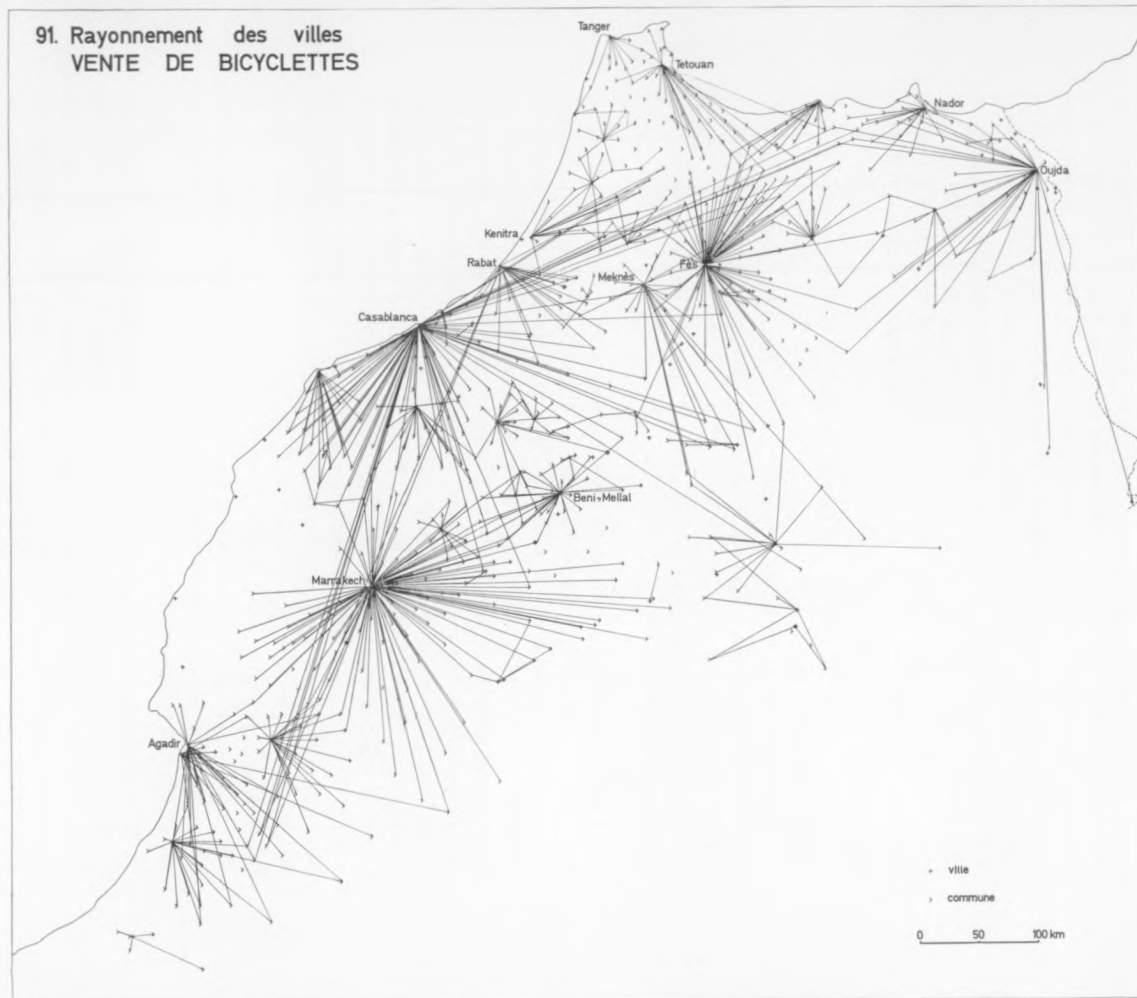
C'est d'ailleurs grâce à ces doubles citations que le rôle national de Casablanca est mis en évidence. Mais l'intensité de ce rayonnement national n'est pas très considérable. En effet, le Nord et l'Oriental ne sont pas touchés. Le Nord-Ouest l'est très peu, mais le Plateau Central l'est davantage. C'est principalement le Centre-Ouest qui désigne Casablanca en 1ème ou en 2ème position. La grande ville exerce donc la fonction de vente de bicyclette, essentiellement pour sa région proche et très accessoirement pour le reste du pays. Elle est cependant la seule cité dont une partie du rayonnement dépasse le niveau régional. Marrakech et Fès témoignent d'un rayonnement d'une intensité comparable: de l'ordre de 1 million de ruraux desservis. Les autres villes ne viennent que loin derrière puisqu'elles n'assurent leur service qu'à moins de 300 000 habitants des campagnes.

Les principales modifications apportées par la géographie du rayonnement de cette fonction à l'image régionale dessinée par la fonction précédente, concernent un rétrécissement de certaines zones d'influence. Celle de Fès ne s'étend plus aussi loin vers l'Est. Elle satellise Sefrou mais elle est prise en relai par Taza dans le Prérif oriental. Côté Sud, elle ne s'étend plus jusqu'au Tafilalet, pas plus que la zone de Meknès d'ailleurs. Elle ne perd pas pour autant ses caractéristiques principales qui sont d'être orientée principalement vers le Nord et vers l'Est et de dominer complètement sa zone. Dans le reste du Nord-Ouest, peu de changements sont à signaler. Mais on notera la netteté de la limite que constitue le Rif occidental.

Dans le Centre-Ouest, l'aire de rayonnement de Casablanca s'est quelque peu rétractée également. La ville satellise El-Jadida (qui satellise Sidi-Bennour) et Settât, mais son influence ne pénètre pas dans la zone desservie par Khouribga ni dans celle de Oued-Zem. Le Tadla, où Beni-Mellal satellise Fkih et Kasba-Tadla, constitue un ensemble bien individualisé et sans influence extérieure. De Benahmed à Beni-Mellal, de petites aires de rayonnement juxtaposées et parfois intégrées, rappellent le faciès occidental de la région du Nord-Ouest. Il est vrai que l'urbanisation y a connu une histoire assez semblable. Marrakech domine son aire d'influence avec autant de force; elle a Ouarzazate et Kelaa comme satellites.

Le Sud-Ouest est, cette fois, largement autonome. La région de Nador est moins indépendante que pour beaucoup d'autres fonctions. En effet, plusieurs communes citent également Oujda, témoignant ainsi d'une certaine intégration des diverses parties qui constituent l'Oriental. L'influence d'Oujda s'étend à tout l'Oriental.

91. Rayonnement des villes VENTE DE BICYCLETTES



d. *Réparation de camions et de tracteurs.*

Un peu plus de 20 % des communes ne désignent pas de ville en ce qui concerne la réparation de camions (carte 92). Elles sont dispersées mais elles sont plus nombreuses dans le Rif et le Prérif occidentaux. Parmi les autres, le tiers citent deux villes et quelquefois davantage. La seconde ville citée est très souvent Casablanca, Fès, Marrakech ou Agadir. Ces quatre villes sont précisément celles qui, avec Meknès, rayonnent sur le plus grand nombre d'habitants: 1 million pour Marrakech, vers 800 000 pour Fès et Casablanca, 400 000 à 500 000 pour Meknès et Agadir. Le nombre de villes dont la zone d'influence est assez importante, est peu élevé. En effet, après les cinq premières, on trouve:

200 000 à 300 000 ruraux desservis: Nador, Oujda, Tetouan, Beni-Mellal, El-Jadida, Rabat.

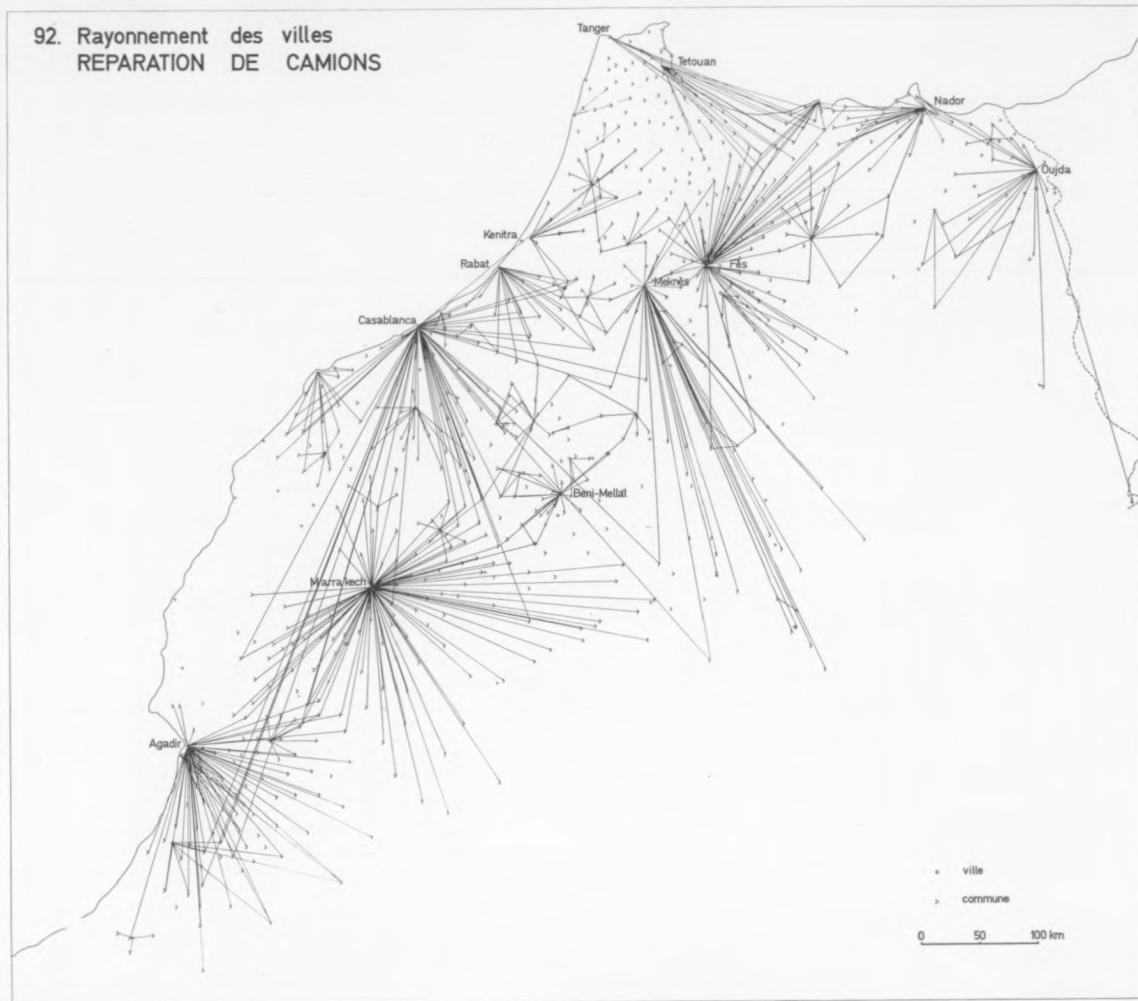
100 000 à 200 000 ruraux desservis: Taza, Kenitra, Settat, Souk-el-Arba, Al-Hoceima, Sidi-Kacem, Khemisset, Berkane, Oued-Zem, Kelaa, Sidi-Bennour.

La répartition géographique de ces centres urbains sur le territoire national est assez uniforme.

La réduction de leur nombre n'affecte guère les physionomies régionales. Celles-ci sont très semblables à ce qu'elles sont en ce qui concerne la fonction de réparation de voitures déjà analysée plus haut. Les deux fonctions étant très voisines, on ne s'étonnera pas de la similitude de leurs rayonnements. Dans le Nord, Tetouan domine le Rif, bien qu'il soit quelquefois doublé par Tanger. En outre, Tetouan satellise Al-Hoceima qui, pour d'autres fonctions, occupait une position véritablement intermédiaire entre Tetouan, Fès et Nador. Les deux visages du Nord-Ouest se maintiennent mais l'occidental apparaît dégarni: seules Kenitra, Souk-el-Arba et Sidi-Kacem gardent une zone d'influence importante, ainsi que Rabat et Khemisset plus au Sud. Fès domine la partie orientale du Sebou et Guercif se rattache à Taza plus qu'à l'Oriental. C'est Meknès qui, presque seule, étend son influence vers le Sud au-delà du Moyen-Atlas jusqu'au Tafilalet et jusque vers Tinerhir. L'Oriental est encore dominé par deux pôles: Oujda et Nador, dont les zones d'influence ne se pénètrent guère.

Le Centre-Ouest est essentiellement bipolaire également. Marrakech satellise Kelaa et rayonne loin au-delà de l'Atlas et jusqu'au seuil du Tadla. Par le jeu des doubles citations, Casablanca, sans dominer complètement les villes de la région, unifie la moitié septentrionale du Centre-Ouest et est même désigné en 2ème position par quelques communes de la zone de Marrakech. Hors du Centre-Ouest, l'influence de Casablanca est quasi nulle: quelques citations en pays Zaër proche ainsi que dans le Sud-Ouest. Le Tadla reste autonome autour de Beni-Mellal qui satellise Fkih et Kasba-Tadla. Le Sud-Ouest, avec ses quel-

92. Rayonnement des villes
REPARATION DE CAMIONS



ques villes, fait également figure de région cohérente et autonome; bien intégrée aussi puisque Agadir satellise Inezgane et Tiznit.

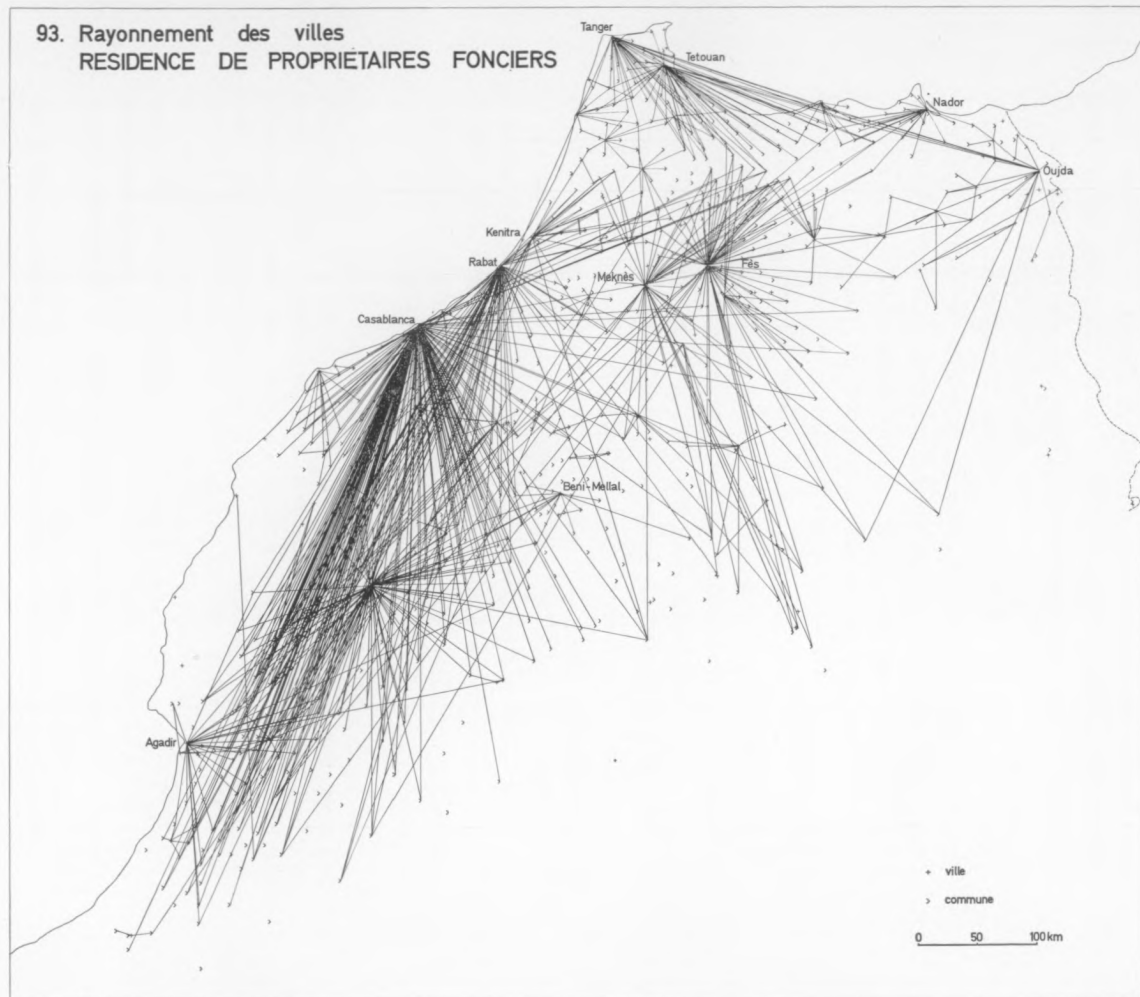
Ce sont des caractéristiques analogues qui définissent le rayonnement des villes qui assurent la fonction de réparation de tracteurs. Mais de nombreuses communes ne sont pas ou guère concernées par cette fonction: 42 %. De sorte que la cartographie des aires de rayonnement ne couvre qu'une petite partie du pays. Les villes principales restent les mêmes que pour la réparation de camion mais leur rayonnement est réduit. Celles du Nord disparaissent de la liste, de même que plusieurs petites localités des régions où le tracteur n'est pratiquement pas employé. En revanche, d'autres petits centres apparaissent ou prennent plus d'importance comme dans le Rharb ou le Tadla, régions agricoles riches.

e. *Résidence de propriétaires de terres et de bétail.*

Un certain nombre de communes, moins concernées par le problème sans doute, ne répondent pas à la question relative à la résidence urbaine des propriétaires de terres: 19 % du total. Elles sont dispersées dans le Maroc mais avec une fréquence un peu plus grande dans le Sud et dans l'Oriental. La cartographie du rayonnement des villes (carte 93) est complexe parce que le nombre de citations multiples est élevé. Parmi les communes qui répondent, en effet, 48 % citent une ville, 31 % désignent deux villes, 21 % en nomment plus de deux. En outre, la complexité s'accroît du fait que la dispersion géographique des propriétaires est considérable par rapport à celle qui était observée dans les autres fonctions urbaines. Mais à travers ces interférences multiples, quelques constantes demeurent. Et leur permanence est précisément l'indice de leur force et de leur importance. De même quelques faits nouveaux apparaissent qu'il convient de relever.

La première caractéristique nouvelle: *Casablanca vient largement en tête des villes par l'ampleur de son rayonnement* (1 800 000 ruraux concernés). Le chiffre est élevé en soi et il est double de celui de la deuxième ville de la liste; c'est le fait majeur. Pour la première fois, Casablanca prend une importance davantage proportionnelle à sa population. La plupart des autres fonctions exigeaient un déplacement ville-campagne qui, dès lors, faisait de la distance un obstacle à vaincre. La fonction de résidence de propriétaire est beaucoup moins contraignante sous ce rapport et elle tolère donc plus aisément l'éloignement. Le handicap de la distance s'oppose moins à ce qu'une part de la population de chaque ville soit constituée de gens qui vivent en tout ou, beaucoup plus souvent, en partie, de la rente de la

93. Rayonnement des villes
RESIDENCE DE PROPRIETAIRES FONCIERS



terre. Mais si le poids de Casablanca est de loin le plus considérable, son rayonnement n'est pas pour autant de type national. En effet, il ne touche pas du tout le Nord ni l'Oriental; la pénétration de son influence dans la vaste région du Nord-Ouest se limite à quelques communes. L'essentiel du rayonnement de la métropole s'étend en direction du Sud: la région du Centre-Ouest et celle du Sud-Ouest. Même lorsqu'elle est massive, l'influence de Casablanca dans le domaine des relations ville-campagne se cantonne à la moitié méridionale du pays. Le Nord-Ouest, région forte, possède son propre réseau d'influence.

Un second fait nouveau s'apparente au premier: contrairement à ce qui s'observe pour les autres fonctions, la ville de Rabat cesse d'avoir un rôle relativement effacé. Avec 600 000 ruraux concernés, elle se classe au 4ème rang des villes selon l'intensité du rayonnement. Le fait s'explique de la même manière que pour Casablanca. Peut-être avec plus de netteté encore car la zone propre de Rabat, fortement limitée par l'aire d'influence des grandes villes voisines, est très réduite. *Casablanca et Rabat se singularisent donc, par rapport à leur comportement habituel en matière de relations ville-campagne, lorsque le rôle de la distance cesse d'être dirimant.* Les deux villes en viennent à réunir en un même lieu et dans une même petite zone côtière atlantique centrale: la propriété foncière, le pouvoir économique, le pouvoir politique. La rencontre n'est pas fortuite.

Les autres villes dont le rayonnement est étendu, sont davantage celles auxquelles on s'attend. Marrakech et Fès sont désignées par plus de 800 000 ruraux chacune. Elles sont traditionnellement des résidences de propriétaires, la seconde surtout. Les faits sont donc en harmonie avec cette tradition aussi bien qu'avec le rayonnement des autres fonctions. De 500 000 à 280 000 ruraux concernés, s'échelonnent Meknès, Tetouan, Kenitra, Nador. Vers 200 000 ruraux concernés: Agadir, El-Jadida, Tanger qui, elle aussi, prend une importance que les autres fonctions ne lui conféraient pas. Entre 150 000 et 100 000 ruraux concernés: Ouezzane, Oujda, Ksar-el-Kebir, Taza, Beni-Mellal, Khemisset, Khenifra, Khouribga, Al-Hoceima.

Malgré les nombreuses interférences, des traits régionaux déjà observés pour les autres fonctions demeurent. Ainsi la distinction nette entre le Nord dominé par Tetouan et Tanger, et le reste du Nord-Ouest (bas Loukkos inclus). Cette région du Sebou continue de montrer son double visage maintenant classique, qu'altère cependant l'extension de l'influence de Rabat vers le Rharb et le pays Zemmour. Vers l'Est, la

limite avec l'Oriental reste assez nette. Mais la zone d'Al-Hoceima est partagée entre Nador et le doublet Tetouan-Tanger, témoignant clairement de sa situation de zone-limite. Les deux pôles de l'Oriental, Oujda et Nador, possèdent des points communs.

Il faut faire abstraction du rayonnement de Rabat en direction du Sud et de celui de Casablanca vers l'Est, pour pouvoir tracer une limite bien définie entre le Nord-Ouest et le Centre-Ouest. Cette dernière région est largement tributaire de Casablanca qui pénètre même abondamment dans l'aire d'influence de Marrakech. Casablanca fait l'unité du Centre-Ouest. Mais le Tadla reste curieusement peu touché. En revanche, le Sud-Ouest désigne très souvent la grande métropole comme lieu de résidence de ses propriétaires: c'est un fait bien connu que la présence de nombreux Soussi (sens large du mot) à Casablanca et à Rabat.

La question relative à la résidence des propriétaires de bétail concerne beaucoup moins de communes: 43 % d'entre elles ne citent aucune ville. Elles se situent dans le Sud et le Rif central et oriental, où elles constituent la quasi-totalité de ces régions; également dans le Haut-Atlas, le Prérif oriental, l'Oriental intérieur. Le même phénomène que pour la propriété foncière se retrouve ici: importance accrue des villes de Casablanca, Rabat, Tanger. Les mêmes types de rayonnement s'observent également et notamment l'orientation méridionale de l'influence de Casablanca et même de Rabat, la domination de Casablanca sur tout le Centre-Ouest (Marrakech compris mais Tadla excepté), l'indépendance du Nord-Ouest à l'égard des 2 plus grandes villes du pays.

4. *Les fonctions rares.*

Les communes désignent 40 % du nombre total des villes, comme susceptibles de leur vendre des selles d'apparat et de leur rendre des services bancaires (présence d'un guichet au moins). Elles ne désignent plus que 24 % à 30 % des centres urbains lorsqu'il s'agit des services d'un avocat et de la vente de camions ou de tracteurs.

a. *Selle de cheval.*

C'est une fonction essentiellement traditionnelle que fabriquer et vendre des selles de cheval et de la passementerie pour les jours de fête. Tout le Maroc n'est pas concerné et les campagnes les plus pauvres sont celles qui ne citent pas de villes pour cette vente (le quart des communes): le Sud, l'Anti-Atlas, le Rif. *Fès et Marrakech détiennent un quasi-monopole de la fonction.* En effet, avec 2 400 000 ruraux

desservis chacune, elles émergent sans conteste du lot des autres centres urbains, peu nombreux, que désigne une population rurale qui dépasse rarement 100 000 habitants. Il est intéressant d'observer comment les deux grandes villes se partagent l'espace national qu'elles dominent presque entièrement. Marrakech satellise d'ailleurs Taroudant et Settat, tandis que Fès satellise Rabat, Meknès, Khemisset, Taza et Khenifra.

Fès domine toute la région du Nord-Ouest et Marrakech ne la pénètre pas du tout. Vers l'Est, l'influence de Fès s'étend jusque dans l'Oriental. Mais elle y rencontre celle d'Oujda qui, grâce à sa taille et à son éloignement, assure la fonction auprès de 500 000 ruraux (ce qui lui vaut la 3ème place quant à l'intensité du rayonnement). La compétition entre les deux villes est particulièrement serrée dans la région de Nador. Ce qui est remarquable, c'est que le rayonnement de Fès s'étend à toute la partie septentrionale de la région du Centre-Ouest qui est en même temps la plus riche. Des Doukkala au Tadla, l'influence des deux grandes villes s'interpénètre constamment. Marrakech, excentrée dans sa région, ne parvient pas à dominer seule dans les zones les plus éloignées du Centre-Ouest. Evidemment, plus au Sud, elle est la seule ville à être citée par les communes; avec Taroudant et Tiznit cependant, pour le Sud-Ouest.

b. *Service bancaire.*

La presque totalité des communes rurales (95 %) désignent une ville susceptible de leur rendre des services bancaires (carte 94). Parmi elles, 82 % ne nomment qu'une seule ville et aucune ne cite plus de deux villes. La *netteté de la définition des aires de rayonnement* des guichets bancaires est donc grande aux yeux des ruraux. La plupart des doubles citations concernent des centres-satellites, c'est-à-dire qu'elles n'expriment en aucune façon l'hésitation des communes rurales devant un choix entre deux villes concurrentes, mais bien plutôt un renforcement de l'intégration urbaine de certaines zones d'influence. Les satellites sont: Sefrou pour Fès, Fkih pour Beni-Mellal, Mohammedia et El-Jadida pour Casablanca et enfin, pour Agadir, Inezgane, Tiznit et Goulimine. La carte 94 traduit fidèlement cette impression de clarté dans la détermination des aires de rayonnement.

Dans la région du Nord-Ouest, le Nord, limité par le Rif, se distingue du Sebou. Il est dominé par Tetouan principalement et par Al-Hoceima; Tanger ne joue qu'un rôle très local. Dans la moitié occidentale du Nord-Ouest, s'observe un nombre élevé de villes disposant chacune d'une zone d'influence limitée: la physionomie est classique; la zone de Rabat est la plus importante avec 190 000 ruraux desservis; le Rharb est particulièrement bien équipé en guichets bancaires ce qui

94. Rayonnement des villes SERVICES BANCAIRES



lui vaut des zones petites; le bas-Loukkos également. Dans la partie orientale du Nord-Ouest, Fès domine (750 000 ruraux desservis) mais sans satelliser Taza (220 000 ruraux desservis) et sans étendre son influence au-delà de l'Atlas. C'est Meknès (400 000 ruraux desservis) qui s'en charge, jusqu'au Tafilalet et jusqu'aux abords de Tinerhir où s'étend l'extrémité orientale du rayonnement de Marrakech.

La limite est nette entre le Nord-Ouest et le Centre-Ouest. Cette dernière région présente le faciès habituel qu'elle doit à la localisation des deux villes principales qui la gouvernent: une organisation bipolaire mais où les deux pôles présentent des traits différents; Marrakech (1 200 000 ruraux desservis) domine, absolument seule, la zone méridionale et la région de Ouarzazate; Casablanca constitue le ciment de l'unité de la zone septentrionale, grâce d'une part à sa zone d'influence propre mais d'autre part aux citations en 2ème position dont elle est l'objet de la part des communes qui forment l'aire de rayonnement d'El-Jadida, Settat, Khouribga et Oued-Zem. Le Tadla, éloigné de Casablanca comme de Marrakech, est autonome.

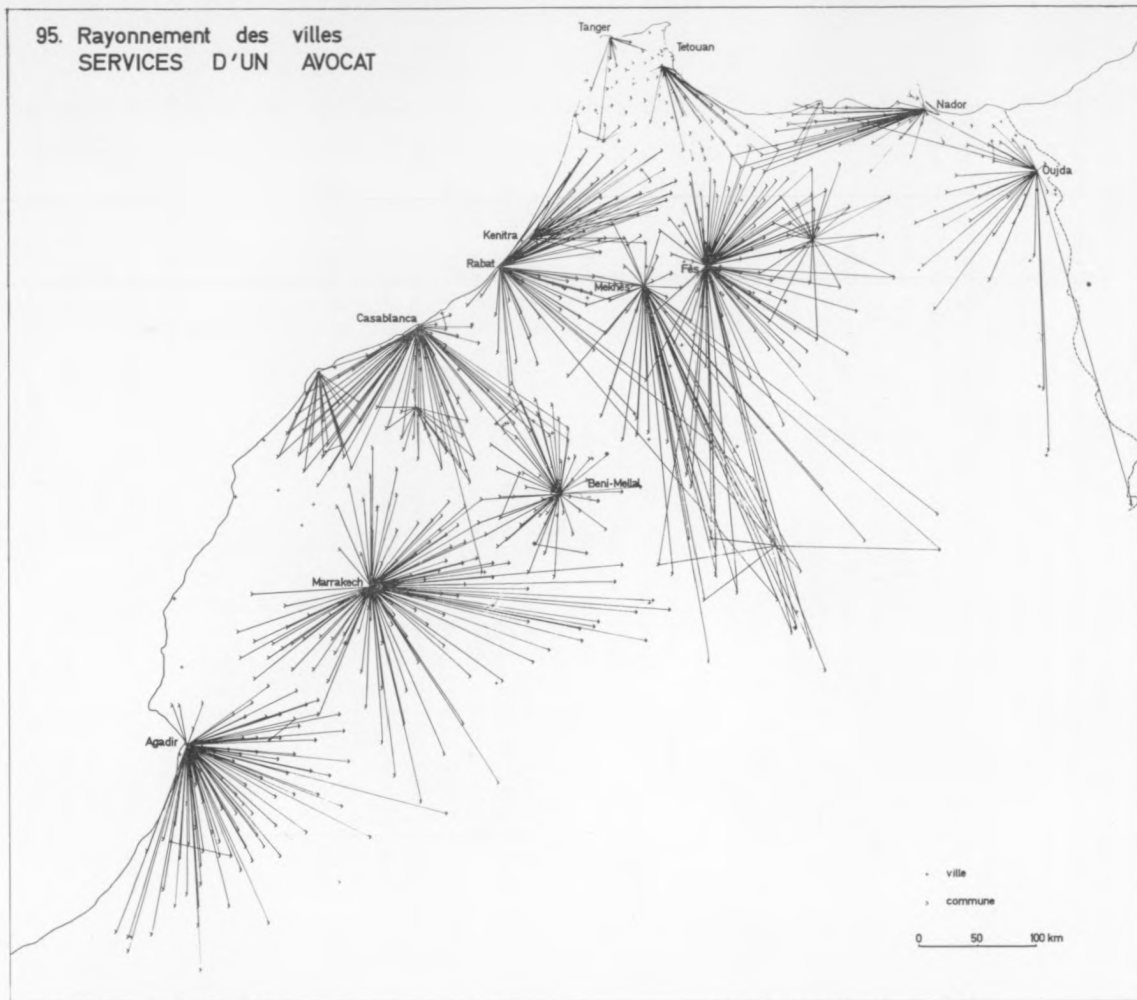
Le Sud-Ouest possède un réseau parfaitement intégré sous la domination d'Agadir; sa cohérence régionale est solide. Il n'en est pas de même pour l'Oriental où Oujda et Nador possèdent chacun leur zone d'influence séparée.

c. *Service d'un avocat.*

Il ne se trouve aucune commune pour ne pas citer de ville en réponse à la question relative aux services d'un avocat (carte 95). Les 3/4 des communes se bornent à désigner une seule localité urbaine, témoignant ainsi du peu d'hésitation qui les anime lorsqu'il s'agit de choisir la ville où se rendront leurs habitants. La plus grande partie de ces hésitations concernent des villes dominantes et leur satellite. Elles sont donc l'expression d'une intégration poussée de certains ensembles urbains. Si l'on ajoute à ces observations le fait que quelques communes seulement nomment plus de deux villes, on aura montré que le rayonnement de la fonction envisagée est très semblable à celui des services bancaires. Il est *clairement défini*; il émane de villes peu nombreuses (seules 16 villes desservent plus de 100 000 habitants ruraux). Quelques différences apparaissent cependant; elles sont souvent liées au fait que le nombre de villes qui assurent la fonction est plus réduit qu'en ce qui concerne la banque.

Dans le Nord, Tanger (180 000 ruraux desservis) prend une importance qu'elle n'avait jamais manifestée dans les fonctions précédentes;

95. Rayonnement des villes
SERVICES D'UN AVOCAT



elle satellise Larache et exerce encore une influence sporadique jusqu'à proximité de Nador. Cette dernière ville (480 000 ruraux desservis) étend son rayonnement vers l'Ouest jusqu'au Rif central et aux alentours d'Al-Hoceima (qu'elle satellise), où elle rencontre l'influence de Tetouan; l'effacement d'Al-Hoceima est responsable de cette lutte d'influence qui témoigne encore que la zone est un territoire-limite. Le faciès oriental de la région du Sebou reste inchangé: Fès (1 100 000 ruraux desservis) domine et satellise Taza, tandis que Sefrou a disparu. Mais Fès étend son influence vers la région de Midelt et du Tafilalet où elle se mêle à celle de Meknès, en concurrence; Ksar-es-Souk est cependant satellite de Meknès (700 000 ruraux desservis) dont l'essentiel du rayonnement est dirigé vers le Sud. La partie occidentale du Sebou voit disparaître les petites villes assez nombreuses qui assureraient tant d'autres fonctions; son faciès s'en trouve transformé: il est entièrement dominé par Rabat ainsi que par Kenitra dans sa partie centrale, le Rharb. Rabat satellise d'ailleurs Kenitra; ensemble, ces deux villes desservent 800 000 habitants des campagnes.

Le Centre-Ouest, très nettement séparé du Nord-Ouest, garde son aspect bipolaire où prévaut la domination de Marrakech (1 300 000 ruraux desservis) d'une part et celle de Casablanca (900 000 ruraux desservis) d'autre part; cette dernière étant cependant partagée avec El-Jadida et Settât, toutes deux satellisées par la métropole. Le Tadla demeure à l'écart de cette bipolarité et la zone de rayonnement de Beni-Mellal s'étend jusqu'au-delà de Khouribga; elle concerne 500 000 ruraux. Le Sud-Ouest est entièrement et uniquement desservi par Agadir (770 000 ruraux) car les autres petits centres n'exercent pas la fonction. Dans l'Oriental, Nador et Oujda se partagent le terrain de la même manière que pour les autres fonctions. Finalement, la carte se simplifie au point de pouvoir exprimer quelques ensembles indépendants d'aires de rayonnement: la côte méditerranéenne de Tanger à Nador, Oujda, le groupe Meknès-Fès-Taza, le groupe Rabat-Kenitra, Casablanca, Beni-Mellal, Marrakech, Agadir.

d. *Vente de camions et tracteurs.*

La vente de camions est une fonction encore plus rare que les précédentes puisque le quart des villes l'exercent; et si l'on ne retient que celles qui desservent plus de 100 000 ruraux, il n'en reste qu'une dizaine: Casablanca, Marrakech, Fès, Meknès, Agadir, Oujda, Kenitra, Rabat, El-Jadida, Tanger. La concentration géographique de la fonction favorise les grandes villes (carte 96).

Casablanca possède le rayonnement le plus considérable: 2 700 000 ruraux desservis. La carte montre bien qu'il s'agit

d'un rayonnement véritablement national. L'influence de la métropole s'exerce dans toutes les directions avec une intensité soutenue. Cependant, elle n'atteint guère le Nord, ni l'extrême-Oriental, bien que par ailleurs elle s'étende jusque Goulimine. C'est que la distance n'intervient pas seule; il faut encore tenir compte de la présence de Tanger, Tetouan et Oujda, qui sont des villes plus importantes qu'Agadir. En outre, le rayonnement de Casablanca reste plus important dans le Centre-Ouest que dans le Nord-Ouest, ce qui n'a rien d'étonnant. *Il a cependant fallu attendre une fonction particulièrement rare, et sans doute aussi d'un type non traditionnel, pour voir Casablanca jouer un rôle véritablement national.* Les régions qu'elle n'atteint pas, peuvent être considérées comme les véritables marges du pays du point de vue de l'organisation de l'espace.

En dehors de la domination de Casablanca, peu de faits nouveaux méritent d'être relevés. Tanger supplante Tétouan à propos de cette fonction étroitement liée à l'économie moderne: Tanger dessert 100 000 habitants contre 70 000 pour Tétouan. La disparition d'Al-Hoceïma et de Nador fait place à une lutte d'influence entre Tanger, Oujda et Casablanca dans tout le Rif central et oriental. Dans le Tafilalet et la région de Midelt, c'est l'influence de Meknès qui prévaut, à l'exclusion de celle de Fès. Dans le Centre-Ouest, la disparition de Beni-Mellal ne donne pas lieu à une concurrence; le Tadla se trouve dominé par Casablanca sans interférence de Marrakech, confirmant ainsi son appartenance à un ensemble septentrional du Centre-Ouest comme la plupart des analyses précédentes l'ont montré. Marrakech reste maîtresse de sa zone propre qu'elle étend à Ouarzazate et jusque Tinerhir au-delà du Haut-Atlas; là-bas, l'influence de Casablanca ne se fait guère sentir. Dans le Sud-Ouest au contraire, elle concurrence plus aisément celle d'Agadir dont la population est 25 fois plus petite que celle de la première ville du pays.

La vente de tracteurs confère aux villes un rayonnement tout à fait analogue. La fonction est d'ailleurs très semblable. Mais le rayonnement est partout moins intense car la vente de tracteurs concerne moins de ruraux que la vente de camions. Toutes les communes des Atlas et situées au Sud, ne sont guère intéressées, pas plus que la majorité de celles du Rif et même d'une partie du Prérif et de la moyenne-Moulouya. Casablanca reste de très loin la ville dominante et son rayonnement présente un caractère national. Seuls le Nord et l'Oriental d'Oujda échappent à son influence. La similitude avec le rayonnement de la fonction de vente de camions, se retrouve dans les autres caractéristiques de la cartographie des aires d'influence.

96. Rayonnement des villes
VENTE DE CAMIONS



5. *Le rayonnement global.*

a. *Trois cartes de synthèse.*

A la question de savoir quelle est la petite ville proche où les habitants de chaque commune se rendent le plus souvent, les ruraux répondent en citant de nombreuses localités urbaines (83 % du total). Les réponses concernent donc bien le petit centre voisin qui exerce en faveur de la campagne les fonctions les plus courantes (carte 97). Il se trouve 14 % des communes pour ne pas désigner de ville. Leur localisation est relativement dispersée sur l'ensemble du territoire mais avec une fréquence un peu plus grande aux alentours des grandes villes du pays (sauf autour de Marrakech et Kenitra). Les ruraux des alentours s'adressent bien à la grande ville pour les fonctions urbaines courantes, mais quelques-uns hésitent à la mentionner comme « petite ville proche ». En général (85 % des cas), les communes ne citent qu'une seule ville, ce qui conduit à des délimitations claires des zones d'influence. Les 15 % de doubles citations concernent notamment les régions suivantes (voir carte 97): le Tadla (Beni-Mellal, Fkih, Ouaouizarht), le Bas-Loukkos et le Rharb (Asilah, Larache, Ksar-el-Kebir, Ouezzane, Souk-el-Arba, Sidi-Kacem, Sidi-Slimane, Sidi-Yahia), le Tafilalet (Erfoud, Rissani, Ksar-es-Souk, Goulmima), le Souss (Agadir, Inezgane). Elles sont le signe d'une intégration étroite des villes citées à leur région.

La carte 97 reflète le rayonnement des petits centres mais aussi des plus grands en tant que dispensateurs des services courants à leurs campagnes voisines. Elle montre bien que les aires d'influence des plus petites localités sont généralement moins étendues que celles des plus grandes. Mais elle illustre aussi le fait que le rayonnement dépend de la position relative des villes voisines; une ville isolée exerce son influence à plus longue distance qu'une ville de même taille mais entourée de voisines. Cette *double dépendance — vis-à-vis de la taille et vis-à-vis de la distance* — explique que les premières villes classées par ordre d'intensité du rayonnement soient les suivantes (le nombre entre parenthèses indique la population rurale desservie, en milliers d'habitants): Marrakech (400), Taroudant

97. RAYONNEMENT DE BASE DES VILLES



(290), El-Jadida (280), Taza (250), Nador (230), Kelaa (220), Beni-Mellal (200), Ouezzane (180), Settat (170), Tiznit (160), Sidi-Kacem (160). La forme géographique des aires d'influence est également influencée par ces deux facteurs que sont la taille urbaine et la distance aux autres villes. Ainsi l'allure circulaire de la zone de Kelaa ou de Ksar-el-Kebir, situées à peu près à égale distance de leurs voisines, contraste avec l'irrégularité de la zone de Taroudant, limitée à l'Ouest par Agadir, ou l'allongement de la zone de Sefrou bloquée d'un côté par Fès. La question mérite d'être examinée de plus près dans la suite.

Une seconde question à caractère synthétique était posée aux communes: quelle est la ville plus grande où se rendent les habitants lorsqu'ils ne trouvent pas ce qu'ils cherchent dans la petite ville proche? L'objectif était de déterminer un niveau urbain hiérarchiquement plus élevé, susceptible d'exercer des fonctions plus spécialisées et moins courantes. Alors que la carté précédente indiquait le rayonnement de la quasi-totalité du réseau urbain, celle qui exprime les réponses à la seconde question ne retient plus que la moitié des villes (carte 98). Encore bon nombre d'entre elles sont-elles citées par une ou deux communes seulement. Seules 19 desservent plus de 50 000 ruraux, dont 15 desservent plus de 100 000 ruraux. Par conséquent, *le nombre de villes de « second recours » est assez peu élevé*. La grande majorité des habitants des campagnes considèrent que ce niveau hiérarchique correspond à des villes de taille généralement supérieure à 10 000 habitants et très souvent bien au-delà. C'est le niveau des villes qui assurent des fonctions peu fréquentes comme la vente de bicyclettes ou la réparation de camions et tracteurs. La carte obtenue est d'ailleurs très semblable à celles qui sont relatives à ces dernières fonctions. Les 15 villes appartiennent aux 1er et 2ème niveau de la hiérarchie urbaine (sauf Khouribga: 3ème niveau).

La plupart des communes (95 %) citent une ou plusieurs villes en réponse à la question; une seule ville le plus souvent (dans 84 % des cas), exprimant ainsi le peu d'hésitation qu'elles éprouvent à choisir. Mais si les doubles citations sont peu nombreuses, les recouvrements de zones d'influence le sont davantage. C'est inévitable à propos d'une question globale que tous ne comprennent pas exactement de la même manière. Néanmoins,

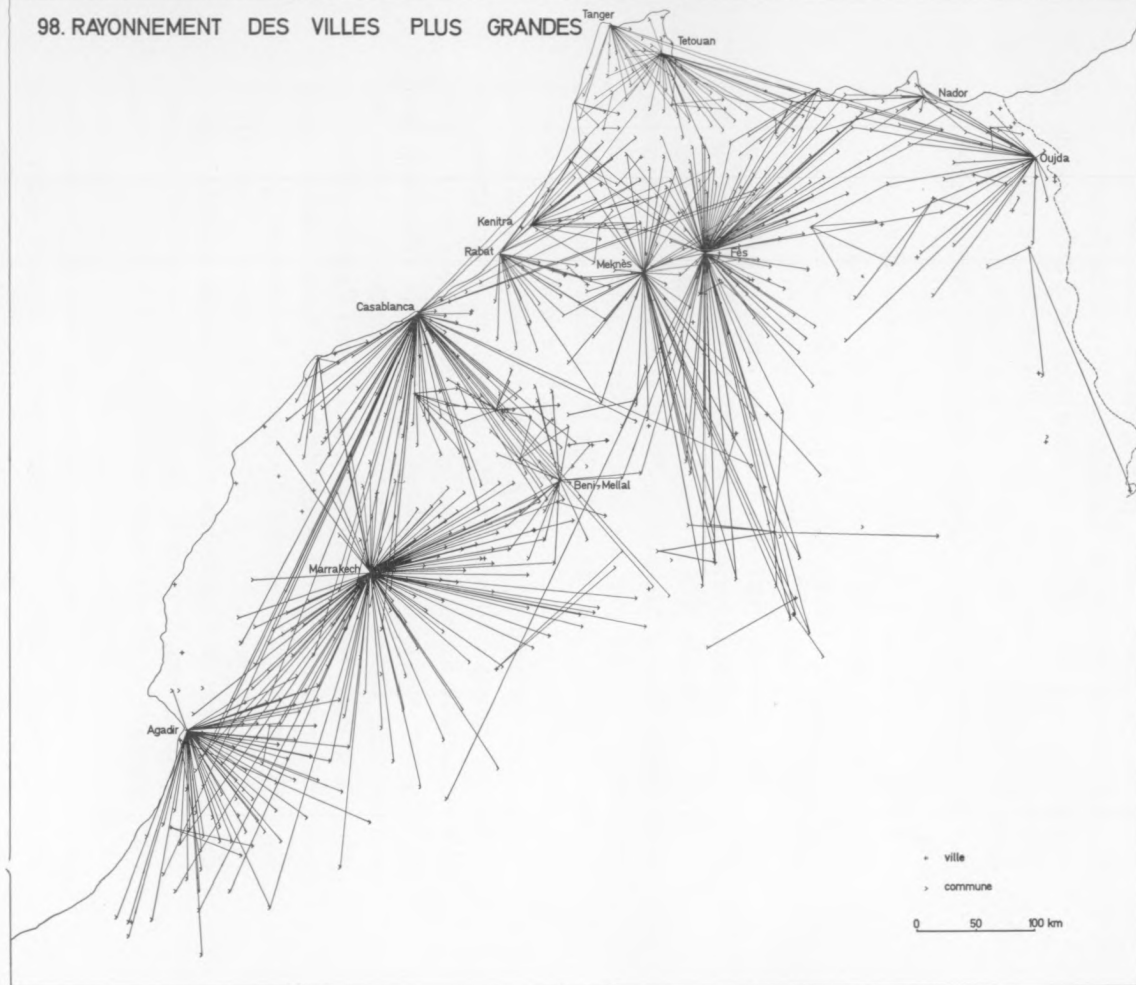
la carte retrace les caractères géographiques des aires de rayonnement des fonctions peu fréquentes. Une zone Nord assez bien isolée du Sebou, où Tetouan (270 000 ruraux desservis) et Tanger (120 000 ruraux desservis) exercent tous deux un rayonnement notable; cette double influence se comprend puisque la question ne spécifie pas la fonction. La distinction par rapport au Sebou est moins nette du côté du Bas-Loukkos, tirailé entre les deux régions. Elle cesse d'exister dans le Rif central où interviennent les influences d'Al-Hoceima, Tetouan et Fès. Dans le Rif oriental et la Moulouya, la limite entre la région du Nord-Ouest et l'Oriental n'est pas aussi nette qu'à l'occasion de la plupart des fonctions étudiées: Oujda et Fès se concurrencent notamment à l'Ouest de Nador. Le Nord-Ouest rayonne jusqu'au Tafilalet, mais aussi bien par Fès que par Meknès. Le faciès oriental du Sebou est dominé par Fès; mais le faciès occidental est partagé entre une domination par Rabat et Kenitra, et une présence non négligeable du rayonnement des autres villes plus petites.

Entre Nord-Ouest et Centre-Ouest, la limite est bien claire; encore que Casablanca, esquissant un rôle national, exerce une légère influence sur le centre du Nord-Ouest. Le caractère bipolaire du Centre-Ouest est visible, mais le Tadla n'est pas tout à fait autonome puisqu'il se laisse pénétrer par l'influence de Casablanca. Il en va de même pour le Sud-Ouest, bien individualisé, mais où Marrakech et même Casablanca sont cités par quelques communes. Quant à l'Oriental, il apparaît comme unitaire grâce à l'action d'Oujda qui s'exerce largement dans la province de Nador.

Les nombreuses interférences montrent bien que la question a été comprise comme ayant trait à un niveau assez élevé de la hiérarchie. En effet, l'image cartographique obtenue est intermédiaire entre celle des fonctions peu fréquentes et celle des fonctions rares. Le nombre de ruraux desservis par les 15 principales villes est indiqué ci-après (en milliers d'habitants):

1 500 Marrakech	300 Oujda	130 Khouribga
1 300 Fès	300 Rabat	130 El-Jadida
900 Casablanca	300 Tetouan	130 Nador
800 Meknès	300 Kenitra	120 Tanger
500 Agadir	240 Beni-Mellal	110 Settat

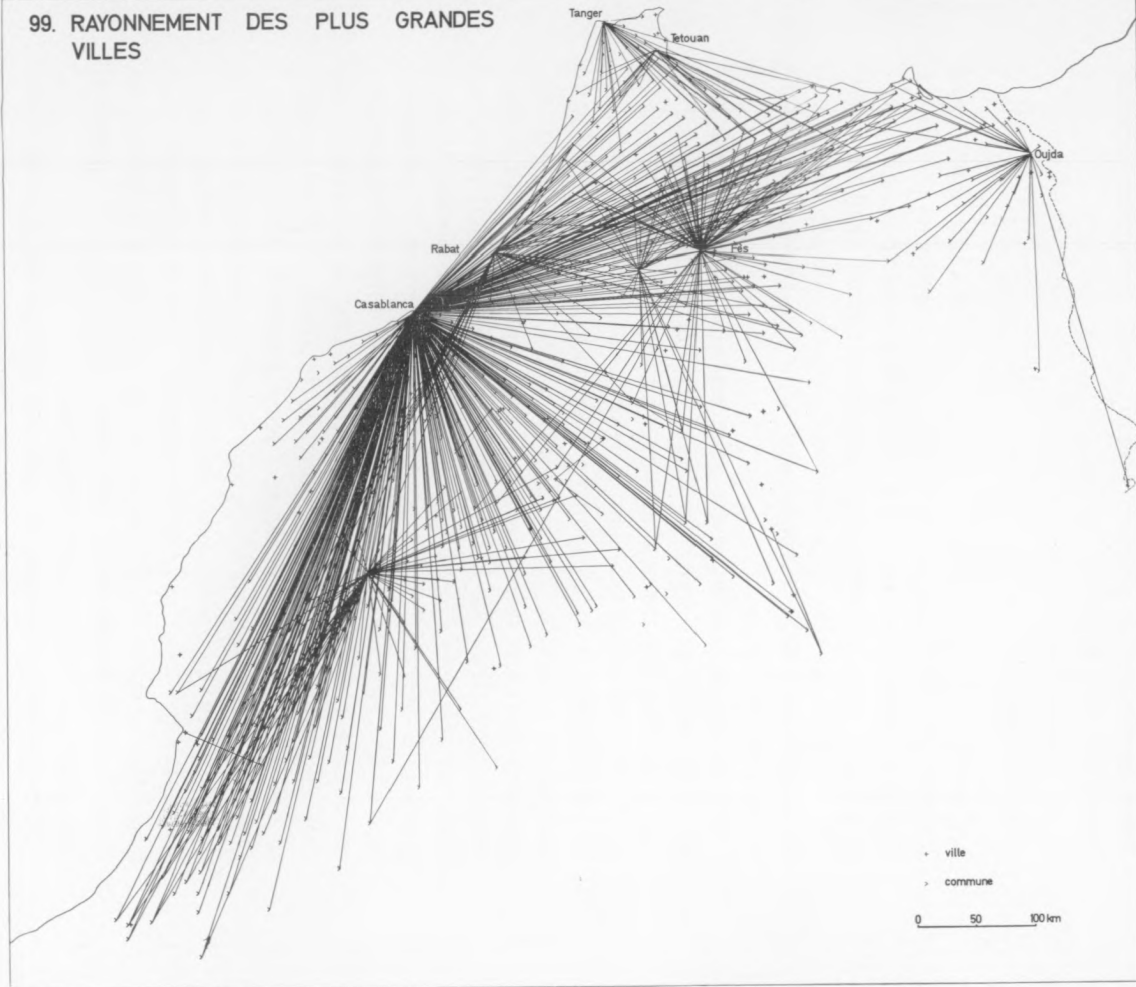
98. RAYONNEMENT DES VILLES PLUS GRANDES



On aura remarqué que les villes proches des grands centres disparaissent ou presque; c'est le cas de: Taza, Sefrou, Kelaa, Inezgane, Taroudant, Tiznit, diverses villes du Rharb; mais elles se maintiennent autour de Casablanca (El-Jadida, Settat, Khouribga) à cause du caractère semi-national de l'influence de la métropole. Au contraire, les villes plus isolées restent fortes dans leur rayonnement, même si leur taille n'est pas comparable à celle des grandes villes: Agadir, Beni-Mellal, Nador, Al-Hoceima.

Enfin, une dernière question de type global demandait aux ruraux de citer une ville encore plus grande à laquelle ils avaient finalement recours (carte 99). La plupart des communes (92 %) répondent et, parmi elles, les 4/5 ne désignent qu'une seule ville. Les doubles citations indiquent les zones de partage d'influence: le Sud-Ouest cite Marrakech et Casablanca; le Rif oriental cite Oujda, Fès et Casablanca; le Préfif et le Moyen-Atlas citent Fès et Meknès; le Nord cite Tanger et Tetouan; en somme il s'agit soit des doublets de grandes villes, soit de l'interférence de Casablanca. Seules les grandes villes (plus de 130 000 habitants en 1971) sont citées, ce qui situe le niveau de la carte 99 au-delà de celui de la fonction la plus rare de celles qui furent analysées (vente de camions et tracteurs). Le rôle de Casablanca est national et son influence s'étend à tout le territoire national: 4 millions de ruraux la nomment. Son rayonnement touche même le Nord et l'Oriental, régions les plus marginales. Il y est cependant très faible. Partout ailleurs, il est considérable. Le Nord-Ouest s'y trouve moins soumis que le Centre-Ouest et le Sud-Ouest, à cause de la présence de Fès et Meknès. Néanmoins, il faut noter que l'intensité considérable du rayonnement de Casablanca n'empêche pas un nombre important de communes de ne citer que Fès ou Marrakech en réponse à la question. D'ailleurs, Fès est désignée par 1 100 000 ruraux et Marrakech par 640 000; *l'importance de Fès par rapport à Marrakech est ainsi soulignée* pour ce qui concerne les fonctions de haut niveau. Rabat doit à son rôle de capitale d'être citée par 500 000 habitants des campagnes. Meknès l'est par 400 000 ruraux. Oujda et Tanger doivent à leur situation excentrique d'être désignées par 300 000 ruraux environ chacune, tandis que 150 000 campagnards citent Tetouan. Kenitra, plus petite et

99. RAYONNEMENT DES PLUS GRANDES VILLES



située dans une zone où d'autres grandes villes ne manquent pas, n'est nommée que par 60 000 ruraux. Ces 9 grandes villes constituent également le premier niveau de la hiérarchie urbaine (5ème partie, 1, II, 2, a).

b. *Conclusion.*

L'analyse du rayonnement des villes sur les campagnes selon les diverses fonctions, a été longue. Sa diversité a permis de dégager, progressivement, les principales caractéristiques géographiques de l'influence des localités urbaines dans le cadre des relations qu'elles entretiennent avec le monde rural. Les traits essentiels de ce rayonnement, vont être repris maintenant en guise de conclusion.

Les cartes de rayonnement relatives aux fonctions ubiquistes et à celles qui sont très largement répandues, donnent la trame de base des zones d'influence urbaine. Elles mentionnent la plupart des centres urbains. Quelques-uns, cependant, ne sont jamais cités par aucune commune: Sidi-Boulanouar, Aouli, Oued-el-Heimer, Oualidia, Bhalil, Sidi-Harazem, Mehdiya, Mdiq. La première des trois questions à caractère synthétique reflète également cette trame de base. Outre les 8 localités déjà mentionnées, les réponses à cette question ne nomment jamais: Figuig, Deroua, El-Menzel, Amizmiz, Aïn-Leuh, Berguent, Guenfouda, Saïdia, Ahermoumou, Fnideq. Ces 18 centres doivent être considérés comme entretenant peu de relations avec la campagne. La liste énumère d'ailleurs une série de localités dont le caractère urbain a été mis en doute (4ème partie, I, introduction). Quelques autres centres cités sont miniers, touristiques ou très militaires, ce qui peut leur conférer un aspect urbain mais n'entraîne pas pour autant des relations avec la campagne. Le parallélisme entre la définition de la ville et la présence de liens avec le monde rural, est donc satisfaisant; les quelques divergences à la marge, sont explicables.

L'image cartographique de la trame de base est généralement nette: les zones d'influence sont peu étendues et ne se recouvrent pas. En passant aux fonctions un peu moins courantes mais qui concernent encore 7 villes sur 10, l'image devient un peu plus complexe. Des recouvrements de zones se produisent et le

phénomène de satellisation apparaît. Selon les fonctions, l'un est plus fréquent que l'autre. Les centres satellisés par une ville dominante sont particulièrement nombreux pour les fonctions suivantes: services médicaux, école secondaire, achats divers après la moisson, réparation de voitures. Ce sont des fonctions assurées par beaucoup de villes et à propos desquelles la plupart des communes désignent des villes; les citations doubles et multiples sont nombreuses.

Les aires de rayonnement deviennent plus nettes et mieux distinctes les unes des autres lorsqu'on aborde des fonctions plus rares. Peu de villes les exercent et les doubles citations sont plus rares. L'analyse fonction par fonction ne doit cependant pas faire illusion. En effet, la clarté avec laquelle se découpent les zones d'influence de la fonction bancaire (carte 94) ou de celle d'avocat (carte 95) par exemple, disparaît lorsque plusieurs de ces fonctions sont examinées en même temps. C'est ce qu'illustrent les réponses faites par les communes à la deuxième question synthétique (carte 98). Celle-ci se situe au même niveau hiérarchique que les fonctions rares, mais elle se traduit par une carte où les interférences de rayonnement sont assez abondantes. Pas au point de faire perdre aux régions leurs caractères propres, cependant. D'ailleurs ces recouvrements de zones présentent l'intérêt de repérer les lieux de concurrences entre villes.

Enfin, lorsque la fonction devient encore plus rare, la cartographie des aires de rayonnement est de plus en plus dominée par l'extension de *l'influence de Casablanca*. Ce n'est qu'alors qu'apparaît une ville dont le rayonnement est véritablement national. Son intensité marque surtout les régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest; elle est moins prononcée dans le Nord-Ouest; elle touche plus légèrement encore le Nord et l'Oriental. L'extension de l'influence de Casablanca est intéressante à suivre. Limitée aux communes voisines pour les fonctions très généralisées, elle s'étend d'abord à la Chaouia. Elle en fait l'unité. Si elle se fait plus pressante, elle satellise El-Jadida et Settat, et elle s'étend au Plateau des Phosphates. Plus rarement, elle pénètre au Tadla. A ce moment, elle confirme l'unité de la région Chaouia-Tadla, maintes fois mise en évidence. Pour d'autres fonctions, elle envahit la zone d'influence de Marrakech et,

à peu près en même temps, elle pénètre dans le Sud-Ouest. Après avoir été régional, son rôle devient pluri-régional tout en restant confiné pour l'essentiel à la partie méridionale du pays. Ce n'est que progressivement que le rayonnement de Casablanca pénètre dans le Nord-Ouest parce que cette région est bien pourvue en grandes villes (Rabat, Kenitra, Meknès, Fès). Enfin, il est rare qu'il s'impose aux marges nationales que sont le Nord et l'Oriental; ce n'est pas seulement parce qu'il s'agit de régions éloignées, mais aussi parce que ces régions possèdent des grandes villes qui font contrepoids à l'influence de Casablanca.

Mais Casablanca n'est pas seule en tête des villes à rayonnement intense. Si l'on envisage les 26 fonctions de l'enquête, on peut calculer la population rurale moyenne desservie par chaque ville, en prenant en compte les diverses fonctions qu'elle exerce. Les citations en 2ème position peuvent être prises en compte ou non; peu importe, car les résultats ne sont guère différents du point de vue du classement des villes. Trois villes viennent en tête par l'intensité de leur rayonnement ainsi mesurée: Casablanca, Marrakech et Fès. Leurs moyennes ne sont pas très différentes (18 % d'écart entre les extrêmes). Ce qui vient d'être dit de Casablanca permet de comprendre que la ville figure dans le groupe de tête. Quant aux deux autres villes, elles représentent un pôle traditionnel d'attraction; leurs liens avec le monde rural sont très anciens et constituent une part importante de la vie urbaine (ce qui n'est pas le cas de Casablanca); *Fès et Marrakech ont longtemps constitué le centre de chacune des deux principales régions du Maroc*; leur position intérieure et en zone agricole médiocre, n'a pas suscité d'urbanisation concurrente. Leur rayonnement s'explique donc. Rabat ne se trouve pas du tout dans les mêmes conditions; sans arrière-pays, entourée de grandes villes, elle ne peut rayonner beaucoup, malgré sa taille et les services qu'elle peut rendre.

Après les trois villes de tête qui rayonnent en moyenne sur 850 000 ruraux (640 000 en s'en tenant aux premières citations) vient Meknès, isolée, qui dessert 390 000 ruraux (230 000 en 1res citations). Cette position intermédiaire symbolise bien la réalité, où Meknès ne dispose pas d'une zone propre très étendue mais se trouve citée avec Fès par de nombreuses communes.

Le doublet Fès-Meknès exerce son influence sur une population rurale considérable. Suit un deuxième groupe de villes — elles sont six — dont l'aire de rayonnement compte 210 000 à 250 000 ruraux (150 000 à 195 000 en 1^{res} citations). Elles viennent donc loin derrière. Il s'agit, dans l'ordre, de: Agadir, Nador, Rabat, Oujda, El-Jadida, Beni-Mellal. D'autres suivent de plus près avec 150 000 à 180 000 ruraux desservis (100 000 à 140 000 en 1^{ères} citations): Tetouan, Taza, Settat, Kenitra. Les autres localités urbaines viennent ensuite dans un continuum sans seuils bien marqués. Les grandes villes sont toutes présentes, sauf Tanger que sa position excentrique et la proximité de Tetouan privent d'un arrière-pays. Les autres villes mentionnées sont toutes de niveau 2 dans la hiérarchie; ce qui montre qu'*un rayonnement important en termes de population desservie, ne se conçoit qu'associé à un nombre élevé de fonctions assumées. L'inverse n'est pas vrai* puisque des villes de niveau 2 vivent sans dominer une population rurale très nombreuse. Les villes citées et qui ne sont pas des grandes villes (plus de 130 000 habitants en 1971), sont toutes situées dans des régions densément peuplées où elles peuvent trouver, dans un rayon limité, les importantes populations rurales qu'elles desservent.

La satellisation est un phénomène assez fréquent. Puisqu'elle a été définie par une majorité de doubles citations désignant deux mêmes villes, une plus petite et une plus grande, elle traduit une bonne intégration des deux localités au sein d'une même zone rurale. Ces zones sont les suivantes (entre parenthèses: nombre de fonctions concernées par la satellisation):

Chaouia-Doukkala:

Casablanca satellise: El-Jadida (9), Settat (5), Mohammedia (5), Sidi-Bennour (2), Khouribga (2).

El-Jadida satellise: Sidi-Bennour (5), Azemmour (4).

Oriental:

Oujda satellise: Taourirt (5), Berguent (4), Jerada (4), Berkane (3), El-Aïoun (1), Debdou (1), Nador (1), Ahfir (1).

Souss:

Agadir satellise: Inezgane (5), Tiznit (5).

Tadla:

Beni-Mellal satellise: Fkih (14), Kasba-Tadla (3), Azilal (2),
Ouaouizarht (1).

Sebou oriental:

Fès satellise: Sefrou (9), Taza (7), Taounate (3).

Meknès satellise: Azrou (4), El-Hajeb (2), Rich (1), Ksar-
es-Souk (1), Khenifra (1).

Haouz:

Marrakech satellise: Kelaa (4), Amizmiz (2), Demnate (1),
Ouarzazate (2).

Nord:

Tetouan satellise: Chechaouen (7), Tanger (3), Al-Hocei-
ma (2).

Presque chaque fois la satellisation est entraînée par la juxtaposition, à courte distance, de villes dont la dimension est très différente. En outre, le phénomène souligne l'existence de réseaux urbains régionaux bien intégrés, et pas seulement de couples de villes. Mais il est juste d'ajouter que la satellisation n'est pas la seule forme d'intégration. Les relations ville-campagne peuvent unir un réseau sans qu'apparaisse la domination d'une aire d'influence par une autre; le Sebou occidental illustre cette seconde forme d'unification.

Régionalement, la géographie des aires de rayonnement reflète souvent les conditions locales du monde rural et de l'urbanisation. La région du Nord-Ouest n'est jamais dominée par une seule ville. Son système urbain est trop équilibré pour qu'il en soit ainsi. Trois parties y ont été distinguées, le plus souvent. Le Nord est largement dominé par Tetouan tandis que Tanger ne prend de l'envergure qu'à propos de certaines fonctions modernes (médecin, avocat, vente de camions). En fait, Tanger est le plus souvent une île (Mas, 172) sans arrière-pays. A l'autre extrémité de la région, Al-Hoceima se trouve fréquemment isolée; lorsque son influence diminue, sa zone est disputée par Tetouan, Nador et Fès; cette ambiguïté indique la difficulté de rattacher ce territoire-limite à l'une ou l'autre région. Le Sebou oriental est dominé par Fès et son système de petites villes parfois réduites en satellites: c'est le domaine de l'exclusif.

Meknès opère la transition avec le Sebou occidental très différent. Dans ce dernier, des villes moyennes constituent un damier de petites zones d'influence bien soudées par diverses interférences. Quelquefois, l'influence de Rabat et Kenitra domine et efface alors cette trame qui s'appuie essentiellement sur un réseau urbain bien équilibré. En général, le Bas-Loukkos présente le même faciès et se trouve relié au système du Rharb et du Zemmour. Entre le Nord et le Sebou, c'est le Rif qui constitue la limite; celle-ci est souvent visible sur les cartes mais elle est parfois effacée par certaines relations ville-campagne.

Très visible également est la limite entre Nord-Ouest et Centre-Ouest: elle correspond à la zone de plus faible densité des Zaër et du Plateau Central. Cependant, la zone de Khenifra forme un tampon (un peu à la manière d'Al-Hoceima) dont la caractéristique principale est de ne pouvoir être rattachée chaque fois à la région du Sebou. Bien entendu, le littoral Rabat-Casablanca est le contraire d'une zone-limite. Casablanca appartient incontestablement au Centre-Ouest. Ce qui vaut à cette région d'être parfois dominée entièrement par une seule ville. Le cas n'est pas fréquent. Le plus souvent, le Centre-Ouest se partage entre deux pôles: Casablanca et Marrakech. Le premier réunit les zones créées par de plus petites villes, autonomes ou non. Le second domine généralement d'une manière plus absolue. Le partage territorial coïncide avec celui qui fut mis en évidence lors de l'étude de l'organisation de l'espace rural: régions plus riches d'une part, régions plus pauvres d'autre part. Souvent autonome, le Tadla se rattache cependant à l'influence de Casablanca lorsqu'il cesse d'être indépendant. La zone de faiblesse des Rehamna est une zone-limite.

Les deux faciès du Centre-Ouest sont en quelque sorte la réplique des deux faciès de la région du Sebou. *Dans les deux cas, une région agricole riche et dense dotée d'un réseau urbain bien fourni et bien hiérarchisé, conduit à un type de rayonnement qui repose sur plusieurs villes sans domination de l'une sur l'autre. Dans les deux cas également, un milieu rural plus pauvre et un réseau urbain moins complet, sans villes intermédiaires bien réparties, conduit à un rayonnement dominant d'une ville principale.* Le fait est plus marqué à Marrakech parce que les con-

ditions propices y existent à l'état pur pourrait-on dire; elles sont plus atténuées dans le pays de Fès.

La région du Sud-Ouest est toujours bien individualisée. Elle est également bien intégrée autour de sa ville principale: Agadir; les interférences et les satellisations l'ont montré. Lorsqu'elle subit une influence extra-régionale, c'est celle de Marrakech et, plus souvent, celle de Casablanca, qui la pénètrent. Mais Agadir pourvoit à la plupart des besoins régionaux. L'isolement géographique de la région explique les caractères du rayonnement de ses villes.

Le Sud saharien ne constitue jamais une région du point de vue des relations ville-campagne. Seul le Tafilalet et le Rheris forment parfois un ensemble intégré pour certaines fonctions. Mais jamais l'intégration ne dépasse ce stade. La pauvreté du milieu, sa faible densité, son allongement considérable, son faible degré d'urbanisation, ne lui permettent pas de résister à la désintégration qui le caractérise pour le plus grand nombre de fonctions. Il se fractionne en quatre morceaux: le Sud atlantique tourné vers Agadir; la région de Ouarzazate, partie intégrante de l'aire de rayonnement de Marrakech, sans que le Haut-Atlas fasse figure d'obstacle; le Tafilalet en relation avec la région du Sebou; Figuig sous l'influence d'Oujda. Cette disposition géographique témoigne de *l'impuissance des Atlas à constituer un obstacle aux relations ville-campagne; celles-ci dépendent bien davantage de la structure spatiale du réseau urbain.*

L'Oriental se présente parfois comme un tout dont Oujda est la pièce maîtresse. Mais le plus souvent, Nador et sa région se séparent du reste. Ce n'est pas seulement le résultat de l'action de l'ancienne frontière des protectorats, mais c'est surtout l'expression d'une juxtaposition de deux mondes très différents. L'un très densément peuplé et très pauvre, peu urbanisé aussi; l'autre peu dense, moins pauvre, bien mieux urbanisé. L'ensemble ne s'unit sous la houlette d'Oujda que pour les fonctions rares. Encore l'influence d'Oujda est-elle concurrencée, à l'Ouest de Nador, par celle de Fès ou de Casablanca. Le Rif oriental et son prolongement, où Nador domine, présente un faciès de rayonnement analogue, en plus petit, à ceux de Fès et Marrakech. L'oriental intérieur et la Basse-Moulouya, mieux intégrés, ont

une trame plus fournie de zones d'influence petites mais interliées; on retrouve l'autre faciès. Enfin la région de Guercif qui appartient certainement à l'Oriental par les traits de son site, constitue encore une zone-frontière dont les relations avec Taza et Fès sont parfois plus intenses qu'avec Oujda.

Il faut rappeler que l'enquête relative aux relations ville-campagne n'a pu être effectuée dans la province de Safi ni dans les environs de Berrechid (voir 1^{ère} partie, 1, 3). Safi peut être considérée comme une ville de niveau 1 dans la hiérarchie; Essaouira comme une ville de niveau 4 ainsi que Berrechid; Youssoufia comme une localité de niveau 5. L'influence de Safi (1) ne déborde pas de sa province, pas plus que celle d'Essaouira ne dépasse son cercle. Le rayonnement de Youssoufia s'étend quelque peu aux communes voisines des Rehamna. Il semble par conséquent que la région non enquêtée se trouve sous l'influence de Safi, en partie. Il est probable que le rayonnement de Marrakech s'étend à une partie du cercle des Ahmar et à celui d'Essaouira pour les fonctions non assurées par cette dernière ville. Quant à Berrechid, elle renforcerait, pour beaucoup de fonctions, la multipolarité de la région Chaouia-Tadla dont Casablanca fait l'unité. Ces indications résultent notamment d'enquêtes informelles et fragmentaires sur le terrain.

IV. VERS UN MODELE DE RAYONNEMENT

L'analyse des types de rayonnement, la définition d'une hiérarchie urbaine et surtout l'étude des aires de rayonnement, en forme et en intensité, ont mis en évidence le rôle joué par divers facteurs tels que la distance, la population urbaine, la densité de population rurale. L'action combinée de la taille des villes et de la distance rend bien compte, par exemple, de l'isolement de l'Oriental et du Nord rifain; ou même de l'autonomie du Tadla et de la cohérence du Sud-Ouest autour d'Agadir. Dès lors le problème se pose de savoir s'il existe une relation générale entre ces facteurs et les caractéristiques du rayonnement

(1) Voir BOUQUEREL (65) et NOIN (202, 2, p. 180-183).

urbain. Il sera examiné sous un angle global d'abord, et sous un angle cartographique et plus particulier ensuite.

1. *L'approche globale*

Les résultats de l'enquête sur les relations ville-campagne permettent d'évaluer un certain nombre de grandeurs numériques globales qui sont nécessaires à la résolution du problème posé quelques lignes plus haut. Pour chaque ville et pour chaque fonction, on connaît: la population rurale des communes qui citent la ville en première position, celle des communes qui désignent la ville en deuxième position. Dans certains cas, il est manifeste que la commune accorde une priorité à la ville nommée la première. Mais dans d'autres cas, il serait hasardeux de considérer qu'il en est ainsi et la commune accorde parfois autant d'importance à la ville citée en second qu'à celle désignée en premier. Aussi n'est-il pas irréaliste d'additionner les populations des communes qui citent une ville en 1ère position et celles de communes nommant la même ville en 2ème position. Le total obtenu représente la masse rurale qui se tourne vers la localité urbaine considérée. Afin d'obtenir une évaluation globale qui concerne l'ensemble des 26 fonctions envisagées, une population rurale desservie moyenne peut être calculée pour chaque ville. Elle concernera seulement les ruraux qui ont cité la ville en 1ère position ou elle englobera tous les ruraux ayant nommé la ville en 1ère ou en 2ème position: les deux moyennes peuvent se concevoir. En outre, cette population moyenne représentera la dimension moyenne de la zone de rayonnement effective, si elle ne tient compte que des fonctions réellement exercées par le centre urbain. Elle sera partiellement le reflet du nombre de fonctions exercées par la ville, si elle est calculée sur la base de 26 fonctions. Finalement, c'est de 4 mesures de l'intensité du rayonnement que l'on dispose pour chaque ville. L'interprétation de l'enquête permet de penser que la population rurale desservie moyenne qui repose sur les 1ère et 2ème citations et qui exclut les fonctions non exercées, est le plus significatif des 4 indicateurs. C'est à partir de celui-là qu'a été calculé, pour chaque ville également, le coefficient qui rapporte la population desservie à la population urbaine.

Dans l'ensemble, la population desservie par une ville est d'autant plus élevée que la ville est grande. Les grandes villes, en effet, sont susceptibles d'assumer plus de fonctions que les petits centres et par conséquent elles rayonnent de plus en plus loin à mesure qu'il s'agit de fonctions plus rares. Ce rapport a déjà été vérifié sur le plan du nombre de fonctions exercées, lors de l'établissement d'une hiérarchie urbaine. Population urbaine et population desservie (1^{ère} et 2^{ème} citations) sont positivement corrélées; mais la relation n'est pas très étroite ($r = 0.81$ pour l'ensemble des villes et $r = 0.67$ si les grandes villes sont exclues). Elle ne l'est pas davantage entre la population desservie et le nombre de fonctions exercées ($r = 0.69$, grandes villes exclues). La faiblesse de ces chiffres indique bien que la masse urbaine ou sa faculté de rayonnement mesurée par le nombre de fonctions assumées, ne sont pas suffisantes pour rendre compte du nombre d'habitants ruraux concernés. Encore faut-il envisager ces autres facteurs que sont la position des villes les unes par rapport aux autres et aussi la densité de population rurale.

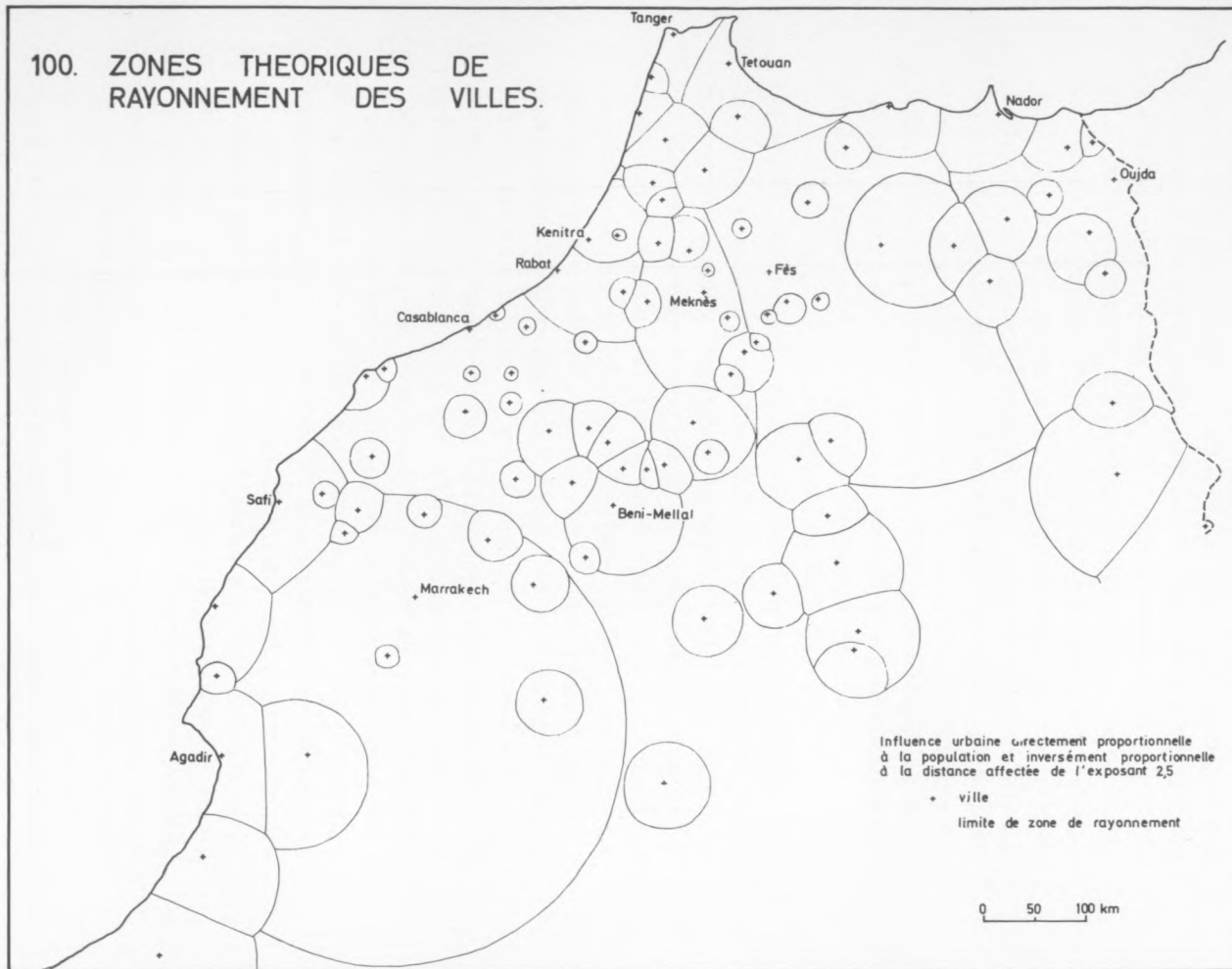
Avant d'y arriver, il convient encore d'observer que le rapport entre population rurale desservie et population urbaine, est assez changeant puisque les deux dernières variables sont médiocrement liées. Le coefficient n'est pas du tout en relation linéaire avec la population urbaine ni avec le nombre de fonctions exercées (r inférieur à 0.2 en valeur absolue); un léger lien négatif l'unit à la population urbaine: il est corrélé avec le logarithme de la taille des villes ($r = -0.41$ pour l'ensemble des villes; $r = -0.36$ à l'exclusion des grandes villes). Les plus petites villes auraient donc une certaine tendance à exercer leur influence sur une population rurale proportionnellement plus nombreuse. Le fait se vérifie dans les régions peu urbanisées, sans villes importantes, où les petits centres assurent davantage de fonctions: le Sud, le Sud-Ouest, le Rif oriental. Ailleurs, il n'est qu'occasionnel. La relation entre le coefficient et la population urbaine (son logarithme) s'améliore quelque peu en faisant intervenir un indicateur de la force relative de rayonnement (le résidu de la régression du nombre de fonctions exercées sur le logarithme de la population urbaine); dans ce cas, $r = 0.63$ pour l'ensemble des villes et $r = 0.66$ grandes villes exclues

(le résidu et le logarithme de la population urbaine sont pratiquement indépendants). La relation s'améliore donc légèrement; elle va dans le sens d'un relèvement du coefficient pour les villes qui exercent plus de fonctions que ce que suggérerait leur population. Il est parfaitement compréhensible de ne pas observer de liens étroits entre le coefficient et la population urbaine puisque, comme pour la population desservie, le coefficient varie également avec la position des villes les unes par rapport aux autres sur le terrain. La notion de distance doit donc intervenir.

Prendre en considération la situation relative de chaque ville par rapport aux autres villes, c'est retourner à la réalité géographique concrète exprimée par la carte. *L'analyse de cette réalité a montré que le rayonnement urbain grandit avec la taille de la ville et qu'il diminue lorsque la distance à la ville augmente*; cette diminution finit par devenir une élimination complète au profit de l'influence d'un autre centre urbain à mesure qu'en s'éloignant du premier on se rapproche du second. Le modèle capable d'exprimer cela doit évaluer le rayonnement en fonction directe de la population urbaine et en fonction inverse de la distance. *Le modèle gravitaire*, bien connu des géographes (notamment depuis Reilly; généralisé par la suite et chargé d'une signification économique: voir annexe 2), vient immédiatement à l'esprit. Il mesure le rayonnement d'une ville en un point, en fonction directe de la taille de la ville et en fonction inverse de la distance du point à la ville. Le modèle a été appliqué à la trame urbaine réelle du Maroc c'est-à-dire aux localités urbaines citées par l'enquête sur les relations ville-campagne.

L'application du modèle gravitaire au cas marocain consiste à établir une carte où sont retracées les aires théoriques de rayonnement de chaque ville: la carte 100 en est un exemple. Ces aires théoriques dépendent concrètement de la masse de chaque ville et de la position de chacune par rapport à toutes les autres. Il est possible de compter la population rurale comprise dans chacune des zones d'influence théoriques; le compte s'opère sur une base communale puisque c'est aussi la base de l'enquête. On dispose alors, pour l'ensemble des localités urbaines concernées par les relations ville-campagne, des populations rurales desservies théoriques. Ces dernières peuvent être

100. ZONES THEORIQUES DE RAYONNEMENT DES VILLES.



comparées aux populations moyennes réellement desservies, selon l'enquête. La comparaison met à l'épreuve la validité du modèle. La procédure a été répétée plusieurs fois en adoptant des indicateurs divers pour la mesure de la taille des villes (population, produit urbain, revenu des ménages), en utilisant plusieurs fonctions de ces indicateurs (logarithme, exposants divers), en affectant la distance d'exposants divers. Le choix des différents indicateurs, fonctions et exposants, a été opéré de manière empirique dans le souci d'une meilleure adaptation du modèle à la réalité. Il convient de remarquer que cette façon de procéder tient compte de tous les facteurs dont l'analyse des cartes réelles relatives aux diverses fonctions, avait fait ressortir l'importance: masse urbaine, position des villes les unes par rapport aux autres, densité de population rurale.

La comparaison du modèle et des résultats de l'enquête, utilise le coefficient de corrélation entre population desservie réelle et population desservie théorique, comme instrument de mesure. L'allure des nuages de points autorise l'emploi du coefficient de corrélation linéaire. Le tableau 41 donne quelques-uns des résultats obtenus et appelle plusieurs remarques.

1. Les grandes villes jouent un rôle déterminant et même les autres villes de plus de 10 000 habitants en 1960, en ce sens que le modèle s'adapte mieux à leur groupe (et à l'ensemble des villes lorsqu'elles en font partie) qu'aux petites villes. Cela est vrai pour tous les modèles théoriques qui ont été construits. Les villes de moins de 10 000 habitants sont les plus nombreuses. C'est parmi elles que se trouve le plus grand nombre de cas particuliers que sont les villes minières et touristiques dont la masse est complètement étrangère au rayonnement rural. Elles subissent également, plus que les autres, les aléas de la concurrence des grandes villes. Enfin, la faible dimension de leur zone d'influence n'autorise pas une évaluation précise de la population qu'elles desservent (tant théorique qu'enquêtée) lorsque la base utilisée est la commune rurale dont la superficie moyenne est importante par rapport à celle de la zone d'influence. Circonstances particulières et manque de précision incitent donc à la prudence dans l'interprétation des chiffres qui concernent les petites villes.

2. La différence entre la population desservie évaluée d'après les 1ères citations et celle qui a été estimée à partir des 1ères et

Tableau 41. — Population desservie théorique et réelle: comparaison. Coefficients de corrélation (en centièmes)

Modèle théorique Indicateurs		P1 = population desservie réelle, selon les 1ères citations P1 + 2 = population desservie réelle, selon les 1ères et 2èmes citations							
de masse	de distance	Toutes villes		Villes de moins de 80 000 h. en 1960		Villes de moins de 10 000 h. en 1960		Villes de plus de 10 000 h. en 1960	
		P1	P1 + 2	P1	P1 + 2	P1	P1 + 2	P1	P1 + 2
Population	d^2	95	96	80	80	62	62	96	96
Population	$d^{2,5}$	97	96	82	80	71	70	97	96
Population	d^3	94	91	82	79	72	72	94	90
Produit	d^3	97	96	83	82	69	69	97	96
Population $1/2$	d^2	87	84	87	86	75	75	86	81

2èmes citations, est toujours faible ou nulle. *Les deux indicateurs du rayonnement réel sont donc équivalents.* Cette conclusion rejoint parfaitement celle qui a été tirée lors du classement des villes selon l'intensité du rayonnement mesurée par la population desservie. Elle peut s'étendre également aux indicateurs moyens qui prennent en compte les 26 fonctions enquêtées et pas seulement celles qui sont réellement exercées par chaque ville.

3. L'évaluation de la masse urbaine par un autre critère que la population ne modifie pas sensiblement les rapports entre le modèle et les résultats de l'enquête. Cependant, préférer le produit à la population c'est accorder relativement plus de poids aux grandes villes. On s'aperçoit alors qu'il convient également d'accorder plus de poids à la distance (augmentation de son exposant) pour maintenir une bonne adéquation du modèle, en ce qui concerne les grandes villes en tous cas.

4. La variation de l'exposant affecté à la distance, à l'intérieur des limites comprises entre 2 et 3, ne bouscule pas l'adéquation du modèle. Elle le ferait en dehors de ces limites. Mais les rapports entre le découpage communal et celui des zones d'influence urbaine laisse suffisamment d'imprécision pour rendre illusoire un excès de raffinement dans les caractéristiques du modèle. Sauf pour les grandes villes dont les aires de rayonnement sont suffisamment vastes pour rendre inopérantes les imprécisions communales à leurs marges. Aussi peut-on considérer, finalement, que le modèle basé sur la population et l'exposant 2,5 pour la distance, est plus proche de l'optimum que les autres.

5. La diminution du poids relatif des grandes villes, obtenue en affectant la population d'un exposant 0,5, n'est pas favorable au modèle vis-à-vis des villes de plus de 80 000 habitants en 1960. En revanche, il semble améliorer quelque peu la conformité du modèle pour les autres villes.

Finalement, le modèle gravitaire utilisé rend compte du rayonnement des villes sur les campagnes d'une manière très satisfaisante. Il serait vain de chercher à atteindre une trop grande précision dans la formulation du modèle, en raison des circonstances locales qui, inévitablement, peuvent infléchir les tendances dans un sens ou dans un autre et rendre ainsi impossible l'adéquation parfaite d'un modèle à la réalité. Ces cir-

constances locales ne concernent parfois qu'un nombre peu élevé de villes. C'est ainsi qu'en éliminant Inezgane (très proche d'Agadir) et Ouarzazate (isolée derrière le Haut-Atlas), la corrélation entre le modèle et les résultats de l'enquête s'accroît de 13 (pour P1) à 17 (pour P1 + 2) centièmes pour le groupe des villes de moins de 10 000 habitants en 1960, pour les quatre premières formes du modèle; l'augmentation est un peu inférieure pour la dernière forme reprise au tableau 41. Pour les petites villes, les corrélations deviennent donc les suivantes (en centièmes):

	P1	P1+2		P1	P1+2
population, d^2 : 75		79	produit, d^3 :	82	85
population, $d^{2,5}$: 84		87	population $^{1/2}$, d^2 :	86	89
population, d^3 : 84		87			

Ces chiffres montrent que *la relative inadéquation du modèle aux petites villes est principalement due à la présence de quelques cas particuliers très peu nombreux. Ceux-ci mis à part, le modèle gravitaire doit être considéré comme excellent pour toutes les catégories de localités urbaines.* La forme la plus adéquate est sans doute celle qui appuie le modèle sur la population et l'exposant 2,5 pour la distance; celle qui affecte la population d'un exposant 0,5 et la distance de l'exposant 2 est également bien adaptée, surtout pour les villes autres que les plus grandes.

2. L'approche cartographique

L'approche globale du problème de la recherche d'une relation entre le rayonnement observé et les facteurs qui le conditionnent, a permis de dégager un modèle de type gravitaire bien adapté au rayonnement moyen. Mais l'approche était numérique. Les populations rurales desservies ont été comparées — théorie et enquête — par le nombre, sans chercher à savoir si les zones coïncidaient géographiquement. En d'autres termes une population desservie de 250 000 ruraux révélés par l'enquête peut correspondre à une population théorique de 240 000 personnes, ce qui est excellent. Mais il se peut qu'une partie de ces totaux ne représente pas les mêmes communes. L'adéquation

du modèle sur le plan géographique des aires de rayonnement doit encore être vérifiée. Il est évident que la vérification ne remettra pas le modèle en cause. En effet, c'est l'analyse cartographique des résultats de l'enquête qui a suggéré un type de relation gravitaire. Néanmoins, il n'est pas inutile de dépasser la confrontation purement numérique afin de pénétrer dans le domaine de la contingence géographique pour y trouver un complément d'explication des relations ville-campagne.

L'approche ne peut être que cartographique et particulière (non globale). Il s'agira de comparer les cartes obtenues à partir de l'enquête (cartes 85 à 99 notamment) et les cartes qui résultent de l'application du modèle théorique aux villes concernées (dont la carte 100 est un exemple). La comparaison a été effectuée pour 13 fonctions sélectionnées parmi les 26 de l'enquête. Ont été éliminées celles qui ne réunissent pas un nombre suffisant de réponses communales, celles dont l'image est très voisine d'une autre qui est retenue, celles dont l'image est trop confuse (très nombreuses citations multiples de villes dispersées). Les fonctions suivantes ont été retenues: vente de trousseau de mariage, de bicyclettes, de tracteurs, de camions, de biens divers après la moisson, résidence de grossistes, services d'un avocat, médecin, banque, école secondaire, réparation de voiture, petite ville proche de premier recours, ville plus grande de deuxième recours.

La méthode consiste à classer les villes aux termes de la comparaison des cartes théorique et réelle relatives à une fonction. Quatre classes sont distinguées: 1) la conformité avec le modèle est jugée satisfaisante si plus de 80 % des communes de la zone théorique citent la ville concernée et si plus de 80 % des communes qui désignent la ville sont situées dans la zone théorique d'influence 2) la zone théorique est jugée trop petite si plus de 80 % des communes de cette zone citent la ville mais si 50 % à 80 % des communes qui nomment la ville sont localisées dans cette zone 3) la zone théorique est jugée trop grande lorsque plus de 80 % des communes qui citent la ville sont situées dans cette zone, mais que 50 % à 80 % des communes de la zone théorique désignent la ville 4) la conformité avec le modèle est considérée comme mauvaise dans tous les autres cas.

La méthode a été appliquée aux 13 fonctions sélectionnées et, pour chacune d'elles, à plusieurs formes du modèle gravitaire. *Les deux formes les plus aptes à reproduire la réalité telle que l'exprime l'enquête, sont les mêmes que celles qui émergent à l'issue de l'approche globale numérique*: population exposant 2,5; population exposant 1/2 et distance exposant 2. Cependant, la seconde de ces formes est toujours la meilleure et généralement d'assez loin. Le mot « meilleur » signifie ici que le nombre de villes pour lesquelles la conformité avec le modèle est jugée satisfaisante (classe 1), est supérieur; tandis que le nombre de celles où la conformité avec le modèle est mauvaise (classe 4) est inférieur. La fonction de « petite ville proche de premier recours » fait exception: la forme du modèle gravitaire qui représente le mieux son rayonnement est celle qui l'évalue en fonction directe du logarithme de la population et en fonction inverse du carré de la distance. C'est la seule fonction où le logarithme de la population urbaine donne de meilleurs résultats. La carte 97 qui exprime les réponses faites à l'enquête à propos de cette fonction, on s'en souviendra, mentionne des villes nombreuses au rayonnement restreint, évoquant des fonctions très largement répandues. Dans ce contexte, les grandes villes n'ont, elles aussi, qu'un rayonnement médiocre sans grand rapport avec l'importance de leur population. C'est bien ce qu'exprime le logarithme, qui déforce davantage la masse des plus grandes villes.

Les résultats de la comparaison entre la cartographie de l'enquête et la cartographie théorique basée sur la population exposant 1/2 et la distance exposant 2, figurent au tableau 42. Celui-ci indique, en pourcentage, le nombre de villes appartenant à chacune des 4 classes distinguées. Globalement, près des 2/3 des aires de rayonnement sont en conformité avec le modèle théorique, d'une manière satisfaisante; la conformité n'est mauvaise que pour 4 % d'entre elles. Les fonctions à propos desquelles le rayonnement est le moins bien représenté par le modèle, sont parfois celles dont la cartographie indique de nombreuses interférences en dehors des phénomènes de satellisation. C'est en effet le cas des fonctions suivantes: ville plus grande de second recours, ventes après la moisson. Mais la véritable explication des divergences entre le modèle et la réali-

Tableau 42. — Aires de rayonnement théoriques et réelles: comparaison

Fonction	Nombre de villes concernées	Nombre de villes de chaque classe, en %				
		classe 1	classe 2	classe 3	classe 4	Total
Trousseau	38	71	18	8	3	100
Bicyclette	31	71	19	10	—	100
Tracteur	10	60	20	10	10	100
Camion	11	64	18	18	—	100
Ventes après moisson	35	57	29	11	3	100
Avocat	15	80	13	—	7	100
Médecin	45	60	20	13	7	100
Ecole secondaire	45	67	20	11	2	100
Réparation voiture	36	61	22	14	3	100
Banque	30	50	23	23	4	100
Grossiste	28	68	11	21	—	100
Petite ville proche	45	80	11	7	2	100
Ville plus grande	14	36	21	21	22	100
Moyenne	29	65	19	12	4	100

té ne semble pas se situer au niveau des fonctions exercées. Elle se trouve plutôt du côté des villes qui assurent ces fonctions. Ce sont elles, en effet, qui constituent les cas particuliers susceptibles de ne pas répondre à la relation théorique. Selon que certaines villes seront présentes ou absentes de la liste de celles qui exercent telle fonction, cette dernière pourra, ou non, donner une image cartographique de rayonnement plus conforme au modèle proposé.

Aussi le tableau 43 reprend-il la liste des villes qui, pour les 13 fonctions sélectionnées, ont vu leur zone d'influence réelle comparée avec leur zone théorique. Ne retenant que les localités urbaines comparées dans plus de 3 fonctions, il énumère 42 villes ou 42 aires de rayonnement. Ce sont évidemment les plus grandes villes qui sont reprises le plus souvent. Mais d'autres centres urbains moins peuplés exercent régulièrement un certain rayonnement sur leurs campagnes pour de nombreuses fonctions: El-Jadida, Agadir, Settat, Beni-Mellal, Ouezzane, Nador, Souk-el-Arba, Taza. Sur un total de 358 comparaisons de zones d'influence, 10 seulement constatent une mauvaise conformité au modèle; c'est peu: 3 % du total. Sur ces 10, la moitié sont dues à la ville de Khouribga. Sa zone d'influence n'est guère conforme au modèle: elle est toujours plus petite que la zone théorique. Car Khouribga, née du phosphate, n'a pas pu se constituer un rayonnement rural à la mesure de sa population; c'est Casablanca ou même parfois Oued-Zem qui attirent les ruraux que Khouribga n'atteint pas. On sait que la plupart des autres villes minières, plus petites, connaissent la même situation ou n'exercent même aucune fonction en faveur des campagnes. Khouribga est la seule ville (les plus petites étant exclues) pour laquelle la majorité des comparaisons est mauvaise (classe 4).

Pour trois centres urbains (Al-Hoceima, Targuist, Demnate), la majorité des comparaisons entre théorie et réalité font la preuve d'un rayonnement inférieur à ce que population et position géographique relative laissent prévoir. Pour Al-Hoceima, c'est toujours le cas, et il faut l'associer au fait que la zone de Nador est le plus souvent plus grande que ce qu'indique le modèle: Nador prend les communes que perd Al-Hoceima. L'influence de Nador déborde légèrement de sa zone théorique vers l'Est et le Sud mais elle s'y heurte au rayonnement de la grande

Tableau 43. — Classement des aires de rayonnement selon leur conformité au modèle

Les nombres indiquent le nombre de fois où une aire de rayonnement figure dans une classe pour l'ensemble des 13 fonctions sélectionnées. Seules les villes où ce nombre total dépasse 3 ont été retenues.

	Cl 1	Cl 2	Cl 3	Cl 4	Total		Cl 1	Cl 2	Cl 3	Cl 4	Total
Casablanca	1	9	1	—	11	Nador	3	7	1	—	11
Rabat	7	6	—	—	13	Taroudant	6	—	3	—	9
Marrakech	11	—	2	—	13	Agadir	7	6	—	—	13
Fès	13	—	—	—	13	Boujad	7	—	—	—	7
Meknès	7	5	—	—	12	Chechaouen	5	—	—	—	5
Tanger	2	2	1	1	6	Khemisset	8	—	—	—	8
Oujda	12	1	—	—	13	Fkih	4	—	1	—	5
Tetouan	10	1	1	—	12	Souk-el-Arba	6	4	1	—	11
Kenitra	2	8	—	1	11	Sidi-Slimane	5	—	—	—	5
Khouribga	—	—	4	5	9	Al-Hoceima	—	—	8	—	8
El-Jadida	3	7	1	2	13	Kelaa	5	—	2	—	7
Ksar-el-Kebir	6	—	3	—	9	Goulmine	6	—	1	—	7
Taza	9	—	1	—	10	Tiznit	8	—	1	—	9
Larache	3	1	—	—	4	Targuist	1	1	2	—	4
Settat	7	3	—	1	11	Ksar-es-Souk	2	2	—	—	4
Beni-Mellal	9	—	2	—	11	Midelt	6	1	—	—	7
Ouezzane	5	—	3	—	8	Erfoud	6	—	—	—	6
Sefrou	5	3	—	—	8	Demnate	—	—	4	—	4
Berkane	7	—	—	—	7	Ben-Guerir	3	1	—	—	4
Sidi-Kacem	9	—	—	—	9	Taurirt	4	—	1	—	5
Oued-Zem	9	—	—	—	9						
Khenifra	5	—	2	—	7						
						Total	234	68	46	10	358
							65 %	19 %	13 %	3 %	100 %

ville d'Oujda et des petits centres du réseau qui s'y rattache; vers l'Ouest au contraire, elle rencontre moins de concurrence et s'étend dans un contexte géographique voisin du sien: très pauvre et très peuplé; elle refoule l'influence d'Al-Hoceima. Une enquête minutieuse et difficile de microgéographie permettrait peut-être de mesurer à quel point l'influence de Melilla et de sa contrebande vient renforcer la puissance de rayonnement de Nador. Il apparaît en tous cas que c'est la force de cette dernière ville plutôt que la faiblesse d'Al-Hoceima qui réduit légèrement l'aire de rayonnement de cette localité. D'ailleurs Al-Hoceima entame quelque peu, ainsi que Tetouan, la zone théorique du petit centre de Targuist, poste militaire dont l'insertion rurale médiocre se traduit par un rayonnement faible et irrégulier ainsi que par une croissance démographique négative au cours de la dernière décennie. Le cas de Demnate n'est pas très différent: petit centre en déclin relatif (croissance de population: 1,2 % l'an entre 1960 et 1971), sa zone d'influence est toujours rongée par celle de Marrakech. Quelques autres villes voient quelques fois leur rayonnement réel être inférieur à ce qu'indique le modèle: Ksar-el-Kebir et Taroudant (1 fois sur 3 comparaisons), Ouezzane (3 fois sur 8). Ces trois centres ne témoignent pas d'une vitalité considérable puisque, de 1936 à 1971, leur croissance fut nettement inférieure à la moyenne nationale. C'est toujours au profit de Souk-el-Arba que Ksar-el-Kebir abandonne une partie de sa zone d'influence théorique, laissant ainsi à la région dynamique du Rharb le soin de rayonner sur ses marges. Ouezzane se retire également sous la pression des villes du Rharb mais aussi, une fois, de Tetouan. Quant à Taroudant, c'est vers l'Ouest et le Sud (plaine du Souss et Anti-Atlas) qu'elle cède du terrain à Agadir, ville moderne et maîtresse du Sud-Ouest. Il ne faut pas perdre de vue que, pour ces trois dernières villes, la comparaison est satisfaisante (classe 1) dans 65 % des cas.

On trouve davantage de centres urbains dont le rayonnement réel dépasse les prévisions du modèle. Ce dépassement (classe 2) est plus fréquent que la conformité au modèle (classe 1) à: Casablanca, Kenitra, El-Jadida, Nador; il est à peu près aussi fréquent à: Ksar-es-Souk, Rabat, Agadir. A l'exception d'El-Jadida, toutes ces villes ont connu une *croissance démographique*

supérieure à la moyenne nationale entre 1960 et 1971. Cette observation confirme ce qui a déjà été noté plus haut à propos du *lien existant entre le dynamisme démographique et la puissance du rayonnement.* Casablanca constitue un cas particulier car sa zone d'influence théorique est très sensible à toute modification de la forme du modèle (exposants de la population ou de la distance) qui affecte aussitôt les villes voisines et notamment les zones de Settat et El-Jadida; c'est ainsi que la forme du modèle qui s'appuie sur la population et sur la distance exposant 2,5, moins adéquate pour la plupart des villes, fait figurer Casablanca soit dans la classe 1 soit dans la classe 3 mais jamais dans la classe 2 où elle se trouve présentement. L'écart considérable entre la population de Casablanca et celles des localités voisines est responsable de cette sensibilité qui rend fragile tout commentaire. Quoi qu'il en soit, Casablanca rayonne, par les doubles citations, sur toute la zone sensible. La même remarque vaut pour El-Jadida et Settat dont l'influence s'étend surtout vers le Sud; elles partagent avec Casablanca la zone sensible. Le cas de Nador a déjà été évoqué. Ceux de Rabat et Kenitra doivent être mis en relation avec le faciès occidental du rayonnement dans la région du Nord-Ouest. En effet ce faciès se caractérise par la présence de nombreux centres qui assument diverses fonctions. Cette abondance réduit considérablement la zone théorique d'influence de chaque centre. Mais en réalité, celle de Kenitra s'étend au Rharb avec une intensité variable, et même jusqu'au Prérif de Ouezzane; celle de Rabat s'étend également quelque peu dans le Rharb mais aussi dans le pays des Zaër aux dépens de la zone théorique de Casablanca. Ksar-es-Souk, à l'abri derrière ses montagnes, peut étendre son influence réelle davantage que ne l'indique le modèle; le cas est tout à fait analogue à celui de Ouarzazate pour les rares fonctions assurées par cette petite ville. Il est assez semblable à celui d'Agadir également qui, dans l'isolement du Souss, est amenée à jouer le rôle de capitale régionale aux multiples fonctions. De ce fait, elle évince facilement les autres petites localités du Sud-Ouest en étendant son rayonnement propre au-delà des limites de sa zone théorique. L'influence réelle dépasse aussi quelquefois l'influence théorique à Meknès, Sefrou, Settat, Souk-el-Arba. Settat appartient, comme El-Jadida, au système sensible de Casablanca.

La même sensibilité affecte également Sefrou, et pour les mêmes raisons: proximité d'une cité beaucoup plus grande. Le cas de Souk-el-Arba a déjà été évoqué à propos de celui de Ksar-el-Kebir. Meknès, enfin, doit à son rayonnement vers le Sud jusqu'au Tafilalet, de dépasser souvent les limites de sa zone théorique aux dépens de Casablanca. Ici aussi, la disposition du relief, renforcée par les circonstances historiques, favorise la liaison du Tafilalet avec la région de Meknès et Fès.

Finalement, sur les 42 villes considérées, 9 (21 %) ont une majorité de cas où leur zone d'influence réelle ne coïncide pas d'une manière satisfaisante (classe 1) avec la zone d'influence théorique définie par le modèle gravitaire. Il est cependant très rare que la concordance soit franchement mauvaise. Diverses circonstances locales expliquent les divergences observées; elles sont parfois associées à un dynamisme urbain plus ou moins important que celui de l'ensemble urbain national; dans les régions situées au Sud de l'Atlas, l'isolement joue parfois en faveur de l'extension du rayonnement réel. Mais au total, *la concordance géographique des aires d'influence réelle et théorique est satisfaisante* et confirme celle qui avait été observée sur le plan numérique. Le modèle gravitaire représente bien la diffusion spatiale du rayonnement urbain dans les campagnes.

2. MOUVEMENTS GEOGRAPHIQUES

Les échanges qui s'établissent entre les différents points du territoire national sont de natures très diverses et ils sont, en outre, très malaisés à saisir. Le problème des relations ville-campagne a été dégrossi sur le plan macrogéographique, et son rôle dans l'organisation de l'espace marocain a été mis en évidence. Mais il est d'autres relations qui restent peu connues et qui, pourtant, contribuent à structurer l'espace. Il va falloir tenter de les appréhender, de manière directe ou indirecte. L'état actuel des connaissances permet de suivre trois pistes de recherche. Celle des déplacements de population qui sont mieux connus depuis peu grâce au travail de Noin (202). Celle du trafic routier, indicateur indirect, connu d'une manière impré-

cise, mais susceptible d'apporter sa contribution à la connaissance de l'espace de relations. Celle du réseau téléphonique enfin, indicateur indirect lui aussi, connu en termes d'équipement seulement, mais dont les caractéristiques peuvent éclairer le problème des rapports qui se nouent à travers l'espace géographique. Telles sont les trois voies qui vont être suivies; assez sommairement, parce qu'il ne peut en être autrement.

I. LES DÉPLACEMENTS DE POPULATION

Les migrations temporaires et définitives étaient, jusqu'il y a peu, très mal connues. Elles n'avaient fait l'objet que d'enquêtes partielles et les essais de synthèse tentés ne reposaient que sur des bases peu sûres. Noin a repris le problème (202, 2, pp. 143-279) et c'est essentiellement sur le résultat de ses recherches que s'appuient les pages qui suivent. Cela nous permettra d'être très bref et de centrer le commentaire sur l'aspect des migrations qui nous intéresse à savoir l'aspect spatial: les mouvements et leur ampleur selon les origines et les destinations.

1. *Les migrations temporaires.*

Les migrations temporaires sont classées par Noin en trois catégories: celles des moissonneurs, les migrations temporaires intérieures et les migrations temporaires vers l'étranger.

Les migrations de moissonneurs sont saisonnières (pour ce qui suit voir Noin, 202, 2, pp. 155-169). Elles sont le fait de paysans pauvres en général, possédant peu ou pas de terres. Une saison de moissons ne rapporte guère que 150 DH par travailleur. En 1965, le nombre de moissonneurs est évalué à 200 000 environ par Noin, dont 174 000 sont des ruraux, soit 13 % des hommes adultes valides qui résident à la campagne. Ce pourcentage varie considérablement selon les régions. La carte établie par Noin (p. 160) et le commentaire qui l'accompagne, mettent en évidence deux régions principales de départ. La première se situe dans le Nord-Ouest: Rif et Prérif essentiellement, dans leur partie orientale surtout. Là, les partants peuvent représenter 20 à 30 % des hommes valides de 20 à 50

ans, parfois davantage. Ils quittent les zones les plus densément peuplées du Nord-Ouest et aussi les plus pauvres. La seconde région est la partie méridionale (au Sud de l'Oum-er-Rbia) de l'anneau de fortes densités du Centre-Ouest: Haha, Chiadma, Abda, Doukkala d'une part, où les moissonneurs représentent 1/10 des hommes valides; bordure Sud du Haouz d'autre part, c'est-à-dire le Haut-Atlas où 30 % des hommes participent au mouvement. En outre, quelques départs s'observent encore dans le Maroc saharien. *Pratiquement aucun départ ne s'opère à partir des régions riches.* L'émigration des moissonneurs concerne les régions pauvres et relativement surpeuplées.

Quant aux destinations, elles sont pour la plupart situées dans la région du Centre-Ouest et plus particulièrement dans les zones où la densité céréalière est la plus élevée: Chaouia, Tadla, plaines atlantiques. Elles s'observent aussi dans le Nord-Ouest, dans l'Oriental et dans diverses autres régions du pays. Les moissonneurs du Nord-Ouest qui se dirigent vers le Sud ne dépassent guère l'Oum-er-Rbia.

Ce sont donc les marges pauvres des deux grandes régions rurales atlantiques qui voient partir le plus grand nombre de moissonneurs. C'est la région céréalière la plus dense, peu pénétrée encore par l'agriculture moderne, peu mécanisée, peu diversifiée (faiblesse de l'arboriculture et des cultures annuelles non céréalières), qui reçoit la plus grande partie de l'émigration. *La majorité du phénomène se passe donc à l'intérieur du Maroc atlantique: ces échanges ne peuvent donc qu'en renforcer l'unité dans la complémentarité des parties qui le composent.* En outre, on voit que deux courants principaux s'établissent: du Sud vers le Nord dans la partie méridionale du Maroc atlantique, du Nord vers le Sud dans sa partie septentrionale. *Cette convergence renforce la réalité du Maroc atlantique central* riche dont la personnalité a été définie au cours de l'analyse de l'organisation de l'espace rural. Enfin, les mouvements originaires du Rif et du Prérif oriental et dirigés vers l'Est et plus précisément vers les zones les plus riches de l'Oriental, participent de la même tendance mais à une échelle très différente. En conclusion, *les mouvements de moissonneurs s'inscrivent très logiquement dans l'organisation territoriale marocaine* telle qu'elle a été analysée

jusqu'ici. Ils en soulignent les traits régionaux et sont une expression de sa cohérence.

Les migrations temporaires intérieures concernent quelque 90 000 hommes quittant leur village pour une durée variable, mais y revenant périodiquement pour des séjours assez longs (pour ce qui suit, voir Noin, 202, 2, pp. 170-210). Les 9/10 des migrants se dirigent vers les villes pour y exercer divers métiers parmi lesquels ceux de commerçant et d'ouvrier du bâtiment sont les mieux représentés. Cette émigration temporaire permet à ceux qui la pratiquent de se constituer un revenu de l'ordre de 1 000 DH à 2 500 DH par an. Pour la moitié des émigrants temporaires, les lieux de départs sont les mêmes que ceux des moissonneurs. Il s'agit des marges pauvres des régions atlantiques: Haut-Atlas, plaines atlantiques méridionales du Centre-Ouest, Prérif oriental, Rif, oasis du Sahara. Mais l'autre moitié de ceux qui partent, quittent *une seule région: le Sud-Ouest*, c'est-à-dire le versant méridional du Haut-Atlas occidental, la plaine du Souss et surtout l'Anti-Atlas d'où viennent les 2/5 des migrants du pays (pour la plupart commerçants). Aux régions pauvres du Maroc atlantique s'ajoute donc une région de départs massifs (43 % des hommes valides de l'Anti-Atlas) plus pauvre encore: *le manque de ressources reste la cause essentielle des départs.*

Les destinations sont essentiellement urbaines. Les villes principales semblent exercer un attrait particulier puisque les dix grandes villes du pays reçoivent 80 % des émigrés alors qu'elles ne représentent que 70 % de la population urbaine. Casablanca et Rabat (37 % des urbains), au centre côtier du Maroc atlantique central, à la charnière des deux principales régions du pays, dans la zone des plus hauts potentiels de population et de produit, accueillent à elles seules 54 % des immigrés urbains. L'émigration se dirige donc vers les points forts de l'armature urbaine. Cependant, comme l'observe Noin, la proximité joue également puisque Marrakech et Agadir (ensemble, 8 % des citoyens) reçoivent ensemble 18 % des migrants vers les villes. Du point de vue de l'organisation de l'espace, on remarquera à nouveau que *les marges du Maroc atlantique dirigent des hommes vers le centre et plus particulièrement vers l'axe urbain Casablanca-Fès qui en constitue un point d'appui dominant.* A ce courant

général s'en ajoute un autre: l'arrivée de migrants à Agadir et Marrakech à cause de la proximité du très important foyer d'émigration du Sud-Ouest.

Lorsque l'émigrant quitte le Maroc, les conditions de la migration changent (pour ce qui suit, voir Noin, 202, 2, pp. 211-242). On peut encore parler de migration temporaire car le retour est un fait observé et presque toujours une intention. Mais le séjour à l'étranger est inévitablement plus long, il est interrompu par les congés. L'épargne moyenne annuelle est élevée: Noin estime à 4 500 DH par travailleur, les rapatriements de revenus vers 1966. Le nombre d'individus concernés est de l'ordre de 85 000 en 1966, dont les 3/4 sont originaires des campagnes et sont non spécialisés ou peu spécialisés. La plupart se dirigent vers la France, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas. Il y a essentiellement deux régions rurales de départ: le Nord-Est depuis la région d'Al-Hoceima jusqu'à celle de Berkane avec une concentration particulièrement forte entre Nador et Al-Hoceima; le Sud-Ouest en général sans concentration aussi forte que dans le Nord-Est. Ces deux régions fournissent respectivement 45 % et 39 % de l'effectif des émigrants. Restent le Sahara et quelques autres régions qui alimentent les départs à concurrence de 16 %.

Les deux régions de départ présentent des *caractéristiques voisines*. Elles sont les deux petites régions de forte densité de population qui entourent les deux grandes régions centrales du Nord-Ouest et du Centre-Ouest. Toutes deux sont relativement arides par rapport au Maroc atlantique et leur agriculture est très pauvre; sauf dans les périmètres d'irrigation moderne que toutes deux possèdent (Souss et Basse-Moulouya) mais qui ne concernent qu'une part modeste de la population totale. *Pauvreté et forte densité créent les conditions d'une pression démographique qui doit trouver un exutoire*. Elle le trouve dans les migrations parmi lesquelles la migration à l'étranger est la plus lucrative mais sans être la plus facile. Par conséquent, une partie des problèmes posés par la pression démographique dans ces deux régions marginales mais peuplées, sont résolus par une méthode identique qui ne fait pas appel au Maroc atlantique. Cette fois, les régions marginales confirment leur marginalité et ne contribuent pas à l'intégration du territoire national.

Au total, les migrations temporaires touchent près de 400 000 personnes. Mais les différences sont considérables entre les différents types d'émigration, leur durée, la destination, les revenus procurés. Selon les évaluations de Noin, c'est à 430 MDH environ qu'il faut estimer les revenus de l'émigration temporaire rurale. C'est une somme considérable puisqu'elle représente un peu plus de 10 % du revenu des ménages ruraux du pays. L'émigration vers l'Europe contribuerait pour les 2/3 à ce total, alors que les mouvements de moissonneurs ne représenteraient que 6 % du revenu global. Les 2/3 du revenu des migrations constituent un apport net vers les campagnes et il se dirige essentiellement vers les deux régions marginales peuplées du Sud-Ouest et du Nord-Est. Le 1/3 restant constitue un transfert, vers les campagnes pauvres, de revenus d'une production réalisée en ville principalement et dans les campagnes plus riches secondairement. Ce second type de migration représente un *déplacement des hommes vers les ressources et les lieux où se crée le produit, compensé, grâce au caractère temporaire du mouvement, par un déplacement d'une partie des revenus perçus vers les zones pauvres*. Mais ce mouvement de retour n'est que partiel. En outre, il tend à se tarir car l'émigration tend à devenir définitive. Il n'est alors entretenu que par les nouveaux départs.

Sur le plan régional, on remarque que ce sont les régions les plus pauvres qui sont celles où les revenus de l'émigration représentent la plus forte proportion du revenu tiré de la production locale. Ainsi, ce dernier revenu s'élève à quelque 250 DH par habitant rural dans le Sud-Ouest et le Nord-Est; si les évaluations de Noin sont exactes, les revenus de l'émigration atteignent plus de 80 % de ce total; l'apport est donc très considérable. Il atteint encore 29 % du revenu local dans le Sud saharien. Ailleurs, où il ne s'agit que de transferts à l'intérieur du Maroc, les proportions sont moindres: l'émigration représente 3 % (Sebou, Centre-Ouest) à 7 % (Nord, Oriental intérieur) du revenu rural local. Elle se dilue dans une masse plus considérable.

L'émigration vers l'étranger compense donc considérablement la faiblesse des revenus dans les régions les plus pauvres du pays. Ce faisant, elle contribue à rendre moins hétérogènes les revenus des campagnes marocaines; ce qui doit en faciliter l'in-

tégration. En revanche, en recourant à l'étranger pour trouver leur solution, les zones marginales ne facilitent pas leur intégration territoriale à l'ensemble national. Quant aux autres formes de l'émigration temporaire, par les liens et les échanges qu'elles établissent, elles tendent à *confirmer le type d'organisation spatiale déjà observé pour le Maroc atlantique: un centre plus riche, des marges plus pauvres, un mouvement centripète de celles-ci vers celui-là*. Les liens renforcent la cohérence.

2. Les migrations définitives

Les migrations définitives des ruraux vers d'autres campagnes ou vers la ville ont été étudiées par Noin. Il souligne l'extrême difficulté d'évaluer les déplacements définitifs à l'intérieur des campagnes compte tenu de la méconnaissance de l'accroissement naturel, de la simultanéité de l'émigration et de l'immigration dans certaines régions, de l'absence de mesure directe des mouvements migratoires, des variations régionales des erreurs qui affectent les recensements. D'ailleurs, le problème de l'immigration rurale a déjà été abordé dans la 3^{ème} partie, puisque les régions où la population rurale a fortement augmenté ne peuvent être que des régions où l'immigration s'est ajoutée à l'accroissement naturel. Du point de vue de l'organisation de l'espace, il est maintenant intéressant de chercher à savoir d'où viennent les immigrants qui se sont installés dans le Rharb, le Tadla, le Saïs, le Souss, la Basse-Moulouya, le Haouz central, le littoral atlantique maraîcher. Un travail de dépouillement considérable a été entrepris par Noin pour 3 régions (Rharb, Tadla, littoral maraîcher) afin de déterminer les lieux de naissance des habitants des villages sondés au recensement de 1960 (voir Noin, 202, 2, pp. 243-253).

L'exemple du Rharb montre que les immigrants viennent à peu près tous de la région du Sebou et plus particulièrement des zones proches du Rharb, les plus pauvres notamment (Pré-rif). Le même phénomène caractérise l'immigration au Tadla. Le Haouz, les Srarhna et la région de Khouribga et Oued-Zem, fournissent le plus gros contingent de migrants. Quant à la

zone maraîchère du littoral de la Chaouia, elle reçoit également ses immigrants des régions voisines: Chaouia, Doukkala, Abda, Chiadma, Haha, Rehamna. Par conséquent, il semble que la plus grande partie des mouvements de population de campagne à campagne, se produise dans des limites géographiques étroites. *Les régions d'immigration ne sont jamais très grandes et leur rayonnement concerne les zones d'alentour.* Du point de vue des migrations, ces régions constituent donc de petits pôles d'attraction locaux qui s'inscrivent comme des sous-ensembles dans les grandes régions du pays. De toute manière, il ne faut pas perdre de vue que ce type de migrations ne concerne que quelques milliers de personnes par an.

Autrement important est l'exode rural vers les villes (à ce sujet voir Noin, 202, 2, pp. 255-279). En effet, la migration apparente annuelle est passée de 11 500 personnes pour la période 1912-1926 à 48 000 personnes pour la période 1952-1960 et à 70 000 personnes pour la période 1960-1969 (202, 2, p. 260). Ce dernier chiffre correspond à 26 % de l'accroissement naturel des campagnes et à 39 % de l'accroissement de la population urbaine (ibid). Les mouvements revêtent donc une grande ampleur. Mais ils n'affectent pas toutes les régions rurales avec la même intensité. En effet, Noin calcule un indice d'intensité de l'émigration pour une bonne vingtaine de petites régions du pays (p. 267), et il constate, qu'autour d'une moyenne de 100, l'indice varie de 43 dans le Haut-Atlas oriental à 175 dans la Chaouia. Pour les régions que nous avons distinguées du point de vue de l'organisation de l'espace rural, l'indice de Noin est le suivant:

Nord	100	R. de Casablanca	150	Sud-Ouest	86	Oriental	
Sebou	82	R. de Marrakech	110	Sud	90	intérieur	66
Nord-Ouest	88	Centre-Ouest	128	Nord-Est	85		

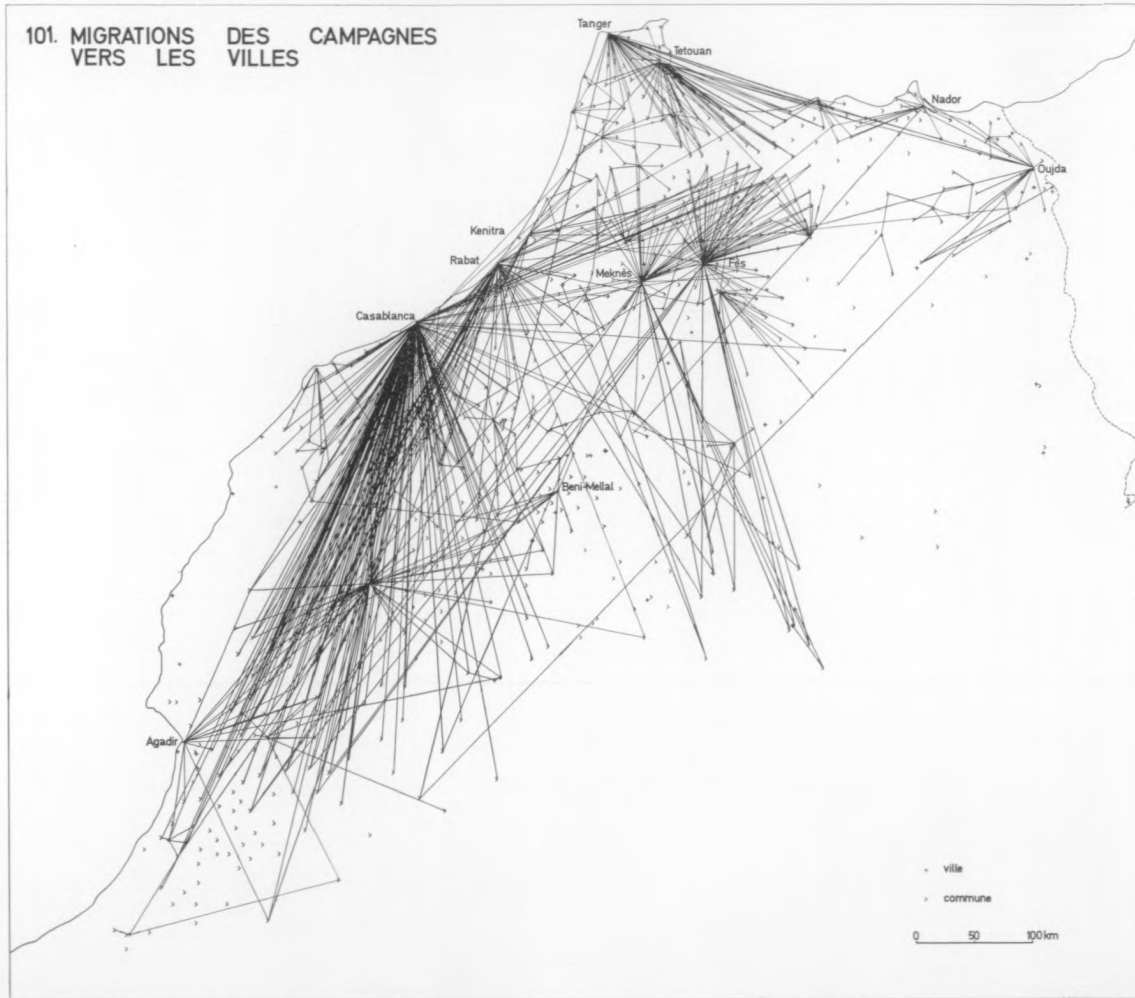
Ces chiffres montrent que les régions les plus pauvres ne sont pas celles où l'exode rural est le plus actif. L'inverse n'est pas vrai non plus. L'explication n'est pas unique. Car si le Sud-Ouest et le Nord-Est, régions très pauvres, n'émigrent pas massivement vers les villes, c'est qu'elles trouvent dans l'émigration temporaire (à l'étranger notamment) le moyen de répondre à la pression démographique qu'elles subissent; il en va de même

pour le Sud. D'ailleurs les indices d'exode rural ne sont que faiblement inférieurs à la moyenne nationale. D'autres régions qui recourent moins à l'émigration temporaire, se tournent davantage vers l'exode rural; c'est le cas des plaines et collines en général. Les montagnes pastorales émigrent peu parce que l'équilibre hommes-ressources n'y est pas encore très tendu. Le Rif occidental émigre bien davantage parce qu'il est pauvre et peuplé et qu'il ne recourt guère à l'émigration temporaire. Le Sebou oriental, pauvre, émigre vers les villes pour les mêmes raisons et malgré une émigration temporaire importante. Le Sebou central et occidental, plus riche, émigre moins mais son indice reste élevé. La même situation s'observe dans les zones riches et denses du Centre-Ouest où le maximum d'exode rural est atteint en Chaouia (indice 175). Noin explique l'apparent paradoxe par les fortes inégalités sociales qui caractérisent ces plaines et qui poussent les paysans les plus démunis à partir (p. 269). Mais la proximité des grandes villes a pu jouer également.

La carte des migrations définitives des campagnards vers les villes, établie par Noin à partir des données du recensement de 1960 sur les lieux de naissance des citadins (202, 2, p. 256), indique le rayonnement des centres urbains vu sous l'angle de l'exode rural. C'est le même point de vue qui a prévalu dans notre enquête sur les relations ville-campagne, lorsque nous avons posé la question relative aux lieux de destination des migrations définitives (question 23). Mais la carte de Noin mesure mieux le phénomène de manière quantitative puisqu'elle repose sur un dénombrement des immigrés. Elle concerne une période plus ancienne puisqu'elle se base sur la naissance de ceux qui sont chefs de foyers en 1960. La carte tirée de notre enquête est moins quantitative mais elle porte sur les mouvements récents (carte 101). Toutes deux suggèrent l'orientation géographique des déplacements. Lorsqu'on les compare, on est frappé par leur *similitude*. Deux sources différentes conduisent à des résultats voisins. De plus, la similitude implique une certaine constance des mouvements migratoires dans le temps.

L'analyse des deux cartes suggère immédiatement que la similitude ne se limite pas à elles deux. Elle s'étend également à plusieurs cartes relatives aux relations ville-campagne et no-

101. MIGRATIONS DES CAMPAGNES
VERS LES VILLES



tamment à celles qui revêtent un aspect général comme les ventes diverses après la moisson (carte 87), la résidence des grossistes (carte 90), la résidence des propriétaires de terres (carte 93) ou de bétail. L'exode rural est une des formes des rapports entre la ville et le monde rural. Les cartes montrent que les directions prises par l'exode rural, permettent de distinguer très clairement la région du Nord-Ouest de celle du Centre-Ouest. Il n'y a guère que Rabat et Kenitra pour attirer à peu près d'égale façon des émigrants de l'une et l'autre région. Mais à part ces deux villes, *les autres grands centres prennent la plupart de leurs immigrants dans leur propre région*. Même Casablanca ne rayonne guère au-delà de la limite des deux grandes régions atlantiques.

Dans la région du Nord-Ouest, on retrouve les 3 aspects habituels. Celui du Nord, où le rayonnement de Tanger comme celui de Tétouan s'étendent à tout le Rif jusqu'au-delà d'Al-Hoceima. Le faciès oriental du Sebou, dominé par Fès dont le recrutement est essentiellement pré-rifain. La transition ménagée par Meknès qui, avec Fès, draine la plus grande partie de l'exode rural du Rheris et du Ziz. Le faciès occidental du Sebou fait de nombreuses petites villes dont le recrutement est principalement local mais où pénètre cependant l'influence de quelques grands centres. Dans l'Oriental, c'est le rayonnement d'Oujda qui domine mais il ne dépasse guère la Moulouya; les autres centres, plus petits, exercent une influence géographique plus limitée.

La région du Centre-Ouest est incontestablement dominée par Casablanca. Le rayonnement de la grande ville s'étend également d'une manière intense sur tout le Sud-Ouest et plus encore sur le Sud, à l'Ouest du méridien de Tinerhir. L'aire de recrutement des autres villes s'inscrit dans ce contexte général de prépondérance casablancaise. Chacune de ces autres zones d'influence occupe l'espace en *recrutant en priorité les immigrants dans la zone théorique de rayonnement que lui reconnaît le modèle gravitaire* appliqué en matière de relations ville-campagne. Il en est ainsi de Marrakech, Kelaa, Beni-Mellal, Oued-Zem, Khouribga, Settat, El-Jadida et même Safi et Essaouira; pour ces deux dernières villes on trouve la confirmation de ce qui avait été avancé concernant leur rayonnement en l'absence d'enquête com-

plète dans leur région. Bien entendu, de très nombreuses interférences interdisent toute application du modèle qui se voudrait rigoureuse.

Dans l'ensemble, les mouvements de l'exode rural dans l'espace géographique témoignent d'une grande complexité. Celle-ci exprime aussi bien la diversité régionale des pressions qui poussent les ruraux vers la ville que la variété des choix qui font ces ruraux lorsqu'il s'agit de trouver un emploi en ville et de s'y fixer. *A travers cette complexité apparaissent cependant les tendances fondamentales qui organisent les migrations.* Elles se fondent très naturellement sur le fait qu'une ville attire en fonction de sa masse c'est-à-dire de sa capacité d'accueil, ainsi qu'en fonction de sa position relative par rapport aux autres villes. *Inapplicable dans sa rigueur, le modèle gravitaire reste sous-jacent par ses principes.*

II. LES ROUTES.

Le réseau routier est le point de passage obligé de nombreuses relations qui se nouent entre les points du territoire. Il draine des échanges entre campagnes, entre villes, et entre villes et campagnes. A ce titre, il constitue un indicateur global de relations. Mais c'est un indicateur partiel, indirect, et à partir duquel il n'est pas possible d'opérer de distinction quant aux types d'échanges qu'il canalise. Il est néanmoins susceptible de nous donner quelques indications sur la géographie des échanges (2).

1. *Le réseau.*

Le réseau routier n'est que le support du trafic. Le Maroc n'en est pas encore arrivé à un stade de développement tel que telle ou telle route soit saturée et qu'il faille la doubler ou créer une autoroute. Il est par conséquent difficile de se baser sur l'équipement routier pour tirer des conclusions relatives au trafic qu'il supporte. Un certain nombre de grands axes existent dont la fonction est de relier entre eux des points du terri-

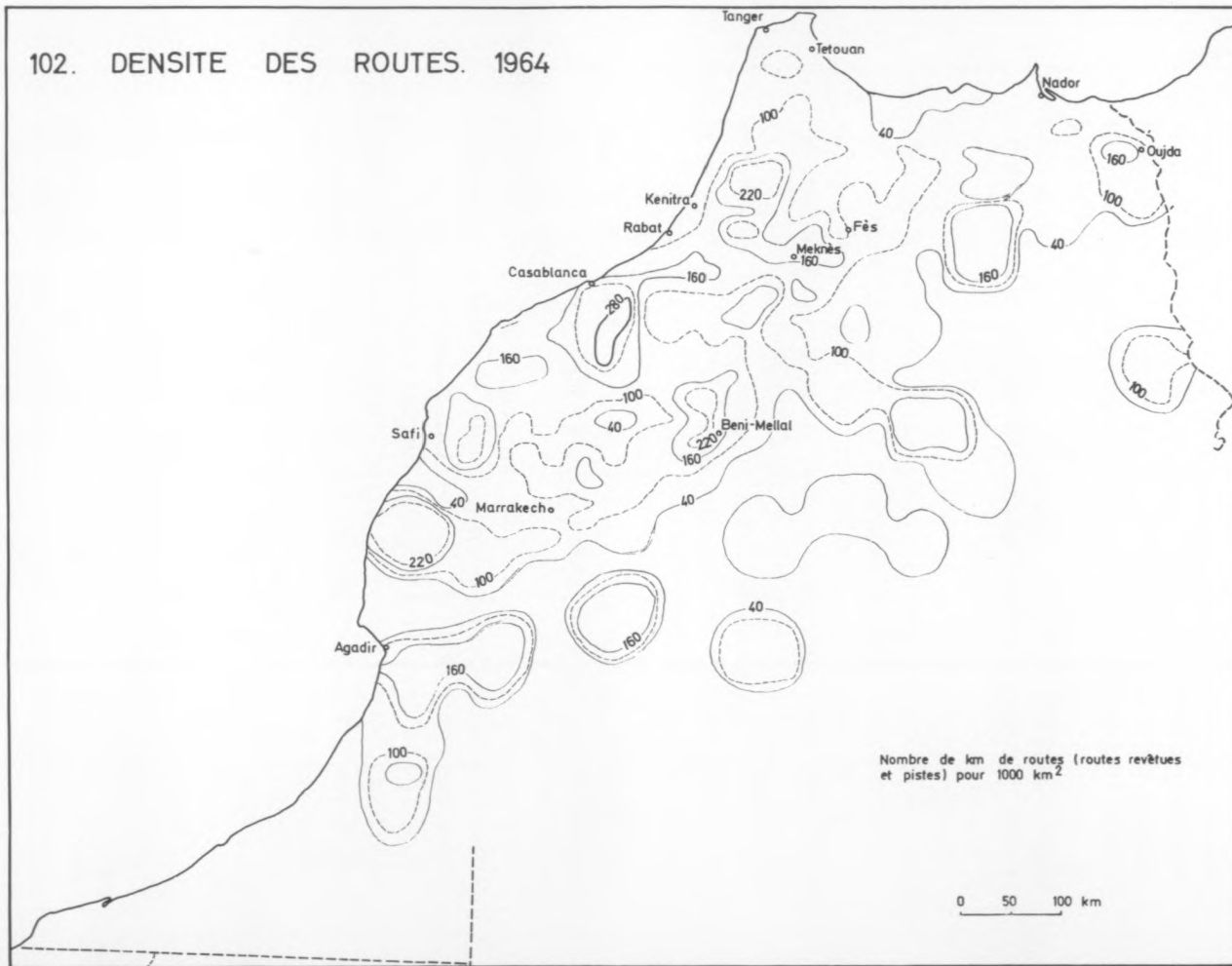
(2) A propos du transport routier, voir (26), CLOS (91), BONNEFOUS (64).

toire. Leur présence n'est guère liée aux caractéristiques des régions qu'ils traversent. La charge qu'ils portent varie considérablement selon les cas. En dehors de ces grands axes, la présence de routes d'intérêt secondaire et plus encore de routes locales, traduit l'existence d'un besoin régional et local de voies de communication, qu'il a été nécessaire de satisfaire. Envisagé dans sa totalité, le réseau routier est donc, dans une certaine mesure, l'expression d'un besoin d'assurer un certain volume d'échanges.

La définition de la route ne connaît pas de limite très précise. Nous n'avons pris en considération que les routes réputées accessibles à tous les véhicules (à l'exclusion de celles qui ne sont praticables que par les véhicules tous-terrains). Parmi ces routes, une distinction commode et claire peut être faite entre les routes revêtues (revêtement d'asphalte) et celles qui ne le sont pas; ces dernières seront appelées pistes. C'est évidemment dans la catégorie des pistes que se situent l'incertitude et l'imprécision due à l'impossibilité d'une définition parfaite. Le réseau des routes revêtues peut être considéré comme connu avec une précision suffisante. Le Maroc possède 29 000 km de routes dont la moitié sont revêtues. La densité moyenne du réseau est de 70 km pour 1 000 km².

Les variations de la densité des routes sont considérables (voir carte 102). On trouve des densités de l'ordre de quelques kilomètres pour 1 000 km² dans le Maroc saharien et des densités proches de 300 km pour 1 000 km² dans la Chaouia. D'une manière générale, on retrouve évidemment l'opposition entre le Maroc atlantique et l'autre Maroc derrière l'Atlas. Dans ce dernier, la densité est à peu près partout inférieure à 40 km pour 1 000 km². Dans la région d'Oujda cependant, elle dépasse 100 km pour 1 000 km². Dans le Maroc atlantique de Tanger à Tiznit, la densité dépasse 40 et même souvent 100 km pour 1 000 km². La différence de densité de population et de produit suffit à expliquer le contraste observé. Si l'analyse devient plus détaillée elle remarque que des chutes de densité affectent le réseau aux emplacements des trois principales coupures qui séparent les régions principales; au Sud d'Al-Hoceima et Targuist, où la densité est de l'ordre de 40 km pour 1 000 km² à l'endroit où s'observe un seuil des densités de population entre le Sebou

102. DENSITE DES ROUTES. 1964

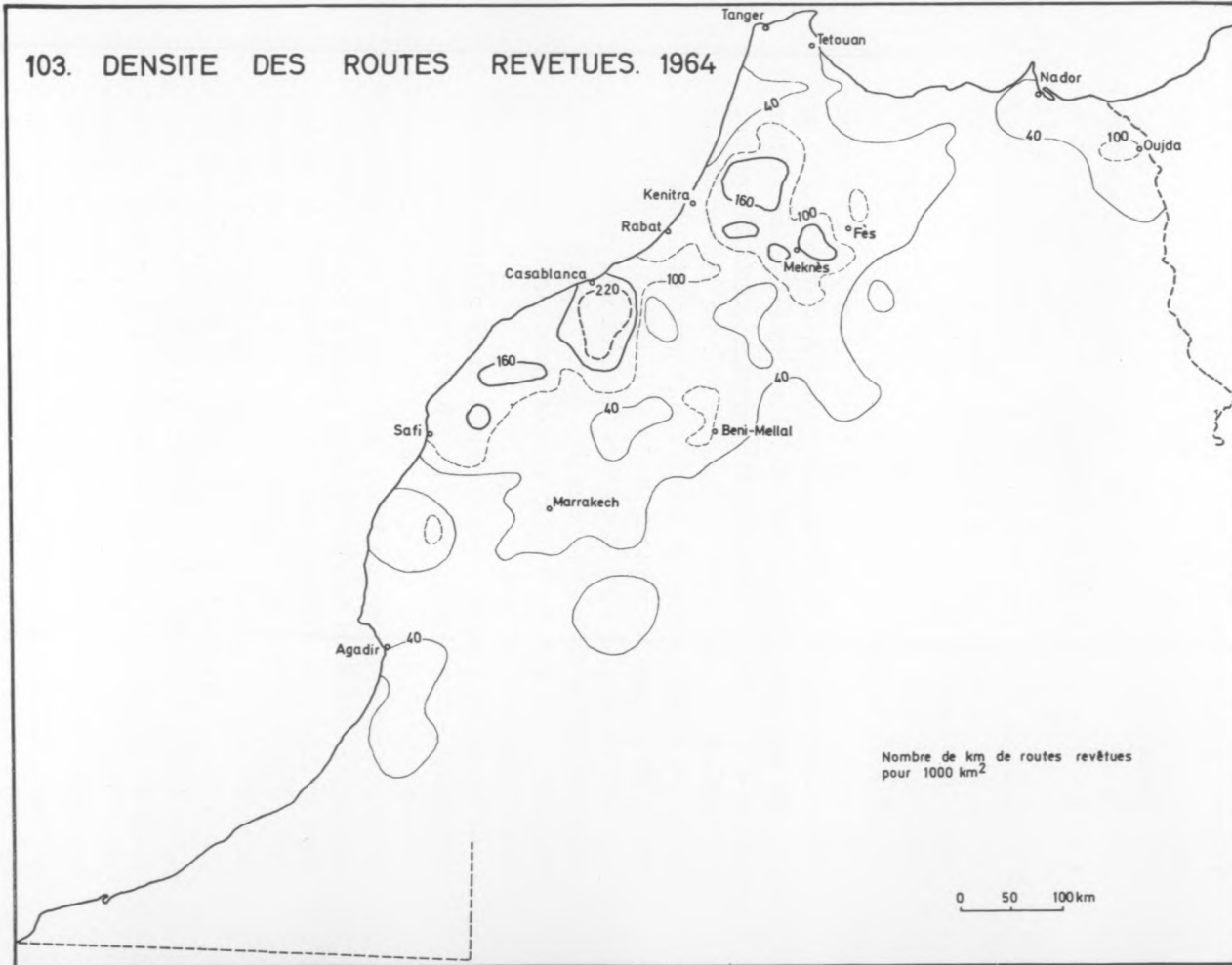


et le Nord-Est; ensuite le long de la ligne de Ben-Slimane à Khenifra qui correspond également à une zone peu peuplée qui sépare le Nord-Ouest de Centre-Ouest; enfin au niveau du Haut-Atlas occidental entre le Souss et le Centre-Ouest. En outre, les densités supérieures à 160 km pour 1 000 km² se localisent dans le noyau central du Nord-Ouest (plus particulièrement le Saïs et le Rharb) et sur le pourtour de l'anneau circulaire du Centre-Ouest (plus particulièrement Abda, Doukkala, Chaouia et Tadla); le centre déprimé du Centre-Ouest possède souvent moins de 100 km de routes pour 1 000 km². Bref, *l'image correspond, dans ses grandes lignes, à celle de la répartition de la population rurale.*

La coïncidence est loin d'être parfaite cependant. La frange méditerranéenne du Nord-Est, très peuplée, compte moins de 100 km de routes pour 1 000 km². Une densité voisine de ce chiffre est atteinte dans le Prérif, pourtant densément occupé lui aussi. Il en est de même dans le Rif. Le Haouz dispose également d'une centaine de km de routes pour 1 000 km² alors que la densité du peuplement atteint 45 habitants par km². Les bordures les moins riches des zones peuplées sont dotées d'un réseau routier moins dense que les autres régions fortement peuplées. Le degré de richesse semble donc devoir intervenir dans l'explication des faits.

La densité des seules routes revêtues confirme cette dernière impression (carte 103). En effet, les routes revêtues ne dépassent 100 km pour 1 000 km² que dans une partie du Maroc atlantique central: le noyau central du Sebou axé sur le couple Rharb-Saïs, une bande côtière de 60 km de large allant de Safi à l'arrière-pays de Rabat; les 100 km pour 1 000 km² sont atteints localement dans le Tadla et la région d'Oujda. A l'intérieur de cet ensemble plus favorisé, les densités les plus fortes (160 à plus de 200 km pour 1 000 km²) sont atteintes dans le Rharb, les environs de Meknès, les Doukkala et surtout la Chaouia. Ailleurs dans le Maroc atlantique, la densité est inférieure à la centaine de km pour 1 000 km² et parfois même inférieure à 40 km pour 1 000 km² comme dans le Rif, le centre de la région du Centre-Ouest, le Haouz occidental. Dans le Maroc non atlantique, elle ne dépasse 40 km pour 1 000 km² que dans la région d'Oujda-Nador.

103. DENSITE DES ROUTES REVETUES. 1964



De l'analyse des cartes 102 et 103, on retire l'impression que la densité du réseau routier — toutes routes aussi bien que routes revêtues seulement — se calque très grossièrement sur la densité de la population rurale mais que cette concordance cesse de prévaloir dès que l'on descend au niveau de la sous-région. C'est bien la signification qu'il convient d'accorder à la corrélation qui s'établit entre les deux densités: elle est positive mais très faible ($r = 0.47$ pour l'ensemble des routes, $r = 0.49$ pour les routes revêtues). En revanche, la diminution de la densité routière dans les régions peuplées mais pauvres, rapproche le réseau de la notion de produit. En effet, la corrélation entre densité routière et densité de produit rural est supérieure ($r = 0,61$ pour les routes revêtues, $r = 0.66$ pour les routes). Le produit est très influencé par des activités non agricoles à forte productivité, comme les mines notamment, tandis que le revenu des ménages l'est moins. La relation entre densité routière et densité de revenu est bonne ($r = 0.76$ pour les routes revêtues, $r = 0.79$ pour les routes); elle l'est également avec la densité de valeur ajoutée agricole totale ($r = 0.78$ pour les routes revêtues, $r = 0.82$ pour les routes). Il faut donc conclure que le réseau routier ne dessert la population rurale que d'une manière assez variable selon les lieux, alors qu'il se conforme nettement mieux à la répartition géographique de la production. *La route est davantage l'expression de la densité de l'activité économique (et plus particulièrement du produit agricole et du revenu rural) que de la densité de la population rurale.* L'activité économique développant les échanges, le réseau routier semble donc apte à répondre à cette demande. L'analyse des densités exprimées en termes économiques était donc nécessaire pour comprendre le quadrillage de l'espace par le réseau routier.

Il faut ajouter encore que la densité du réseau routier étant plus élevée dans le Maroc atlantique central, elle se trouve liée aux potentiels de population, de produit et de revenu (en effet, on a respectivement $r = 0.69$, $r = 0.74$, $r = 0.75$). *La puissance du Maroc à hauts potentiels s'en trouve renforcée dans son rôle de pièce centrale de l'organisation territoriale du pays.* Précisons encore que le réseau routier est davantage associé au fait de densité qu'à celui de richesse. Le réseau est

dense là où le résultat de l'activité économique est dense plutôt que là où les gens sont riches; ce qui se comprend aisément en songeant aux zones riches et peu peuplées des montagnes pastorales par exemple, où un réseau plus dense ne s'indique pas. On note d'ailleurs des corrélations médiocres à ce propos: $r = 0.45$ et $r = 0.50$ entre le revenu par habitant et, respectivement, la densité des routes revêtues et celle de l'ensemble des routes. La notion de surface, d'étendue, est indispensable à l'analyse du réseau routier. Car si les routes sont rapportées au nombre d'habitants, elles ne sont guère en relation avec le revenu rapporté au même nombre d'habitants ($r = 0,35$ pour les routes). Mais le fait de n'envisager que les routes revêtues change la perspective: la relation devient alors meilleure ($r = 0.69$ entre le revenu par habitant et les routes revêtues par habitant) sans être encore très étroite. *Sans devenir plus dense dans les zones plus riches lorsque leur faible densité humaine ne le justifierait pas, le réseau améliore sa qualité* dans les zones où les habitants sont moins pauvres. Ainsi par exemple, la proportion de pistes est plus élevée dans le Haouz occidental plus pauvre, que dans le Moyen-Atlas plus riche. Bien entendu, d'autres considérations que le degré de pauvreté interviennent encore et rendent la relation imparfaite; on pense par exemple à la présence de tel ou tel grand axe ou aux difficultés opposées par le terrain à la construction des routes (dans les régions montagneuses notamment, qui sont souvent des régions pauvres en même temps).

L'urbanisation n'exerce guère d'influence sensible sur la densité du réseau. Il est vrai qu'elle est liée dans une certaine mesure à la richesse rurale et que, comme elle, elle se localise essentiellement dans le Maroc atlantique et plus particulièrement encore dans sa partie centrale où le milieu rural est riche et l'équipement routier dense. Mais pour les relations interurbaines, un réseau assez simple suffirait. Il ne devrait être plus étoffé que pour relier les villes à leurs campagnes. Mais précisément cette nécessité se fait surtout sentir là où l'activité économique rurale est dense. D'où les relations étroites mentionnées plus haut entre les deux densités. Densité routière et taux d'urbanisation ne sont, dès lors, que très médiocrement liés ($r = 0.52$ au maximum, avec le taux d'urbanisation global, toutes villes). C'est d'autant

plus compréhensible que le taux d'urbanisation est étranger à la notion de surface.

Les différences entre la carte de densité routière et la carte de densité des routes revêtues, témoignent du meilleur équipement de la zone côtière atlantique centrale et du cœur du Nord-Ouest. Cet avantage est très bien mis en évidence par la position des centres de gravité routiers. Celui des pistes se situe à une dizaine de km au Sud de Beni-Mellal. Il n'est pas très éloigné du barycentre du pays (en superficie) qui se trouve à 40 km plus au Sud. Les pistes ont donc une distribution géographique bien équilibrée par rapport aux superficies. Mais le centre de gravité des routes revêtues est à 25 km au Nord de Oued-Zem, c'est-à-dire entre les barycentres ruraux des environs de Oued-Zem et les barycentres urbains de la zone de Rommani. Il coïncide avec le centre de gravité de la population totale (rurale et urbaine). La centaine de km qui sépare le centre de gravité des routes revêtues de celui des pistes, mesure l'écart qui sépare les régions atlantiques mieux équipées, des autres. C'est encore la même tendance au déplacement des barycentres vers le Nord, qui caractérise le réseau routier. *Le réseau est décidément associé aux autres éléments qui déterminent l'organisation de l'espace au Maroc.*

La concentration géographique de l'ensemble des routes par rapport à la superficie est assez importante puisque son indice (défini à l'annexe 1) est de 31. Cela signifie que le quart des routes est concentré sur 8,5 % du territoire seulement, et la moitié des routes sur 22 % du territoire. Il s'agit cependant d'une concentration inférieure à celle de la population rurale dont l'indice est de 42. Par rapport à cette population rurale précisément, le degré de concentration géographique des routes atteint l'indice 20 qui est celui d'une concentration moyenne, reflet de la médiocre mais positive relation qui lie les deux densités. Le quart des routes se trouve dans les cercles qui abritent 11 % des ruraux; la moitié des routes se situent chez 30 % des ruraux; mais la moitié de la population des campagnes se contente de 31 % des routes. Ce degré de concentration est analogue à celui de la valeur ajoutée agricole selon la population rurale.

2. *Le trafic.*

Du point de vue de la connaissance des échanges, nécessaire dans une optique d'organisation de l'espace, une route revêt une signification très différente selon la charge qu'elle porte. Malgré cela, l'analyse du réseau a déjà permis de déceler sa concordance avec la densité de l'activité économique. L'étude du trafic devrait apporter des éléments d'information supplémentaires. Mais les données de base sont d'une précision parfois douteuse (consulter 26). Les postes de comptage de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie (ils sont moins de 30) peuvent être considérés comme relativement précis. Des comptages visuels complètent et contrôlent les comptages automatiques. Ces postes couvrent une grande partie du trafic parce que celui-ci est très concentré. Les comptages effectués dans les autres postes doivent être considérés avec plus de circonspection. Des erreurs et des interruptions affectent certains résultats. Aussi la carte de l'intensité de la circulation routière établie chaque année par le Ministère des Travaux Publics, doit-elle être analysée avec prudence. Au niveau macrogéographique cependant, on peut en accepter les caractéristiques générales (carte 104).

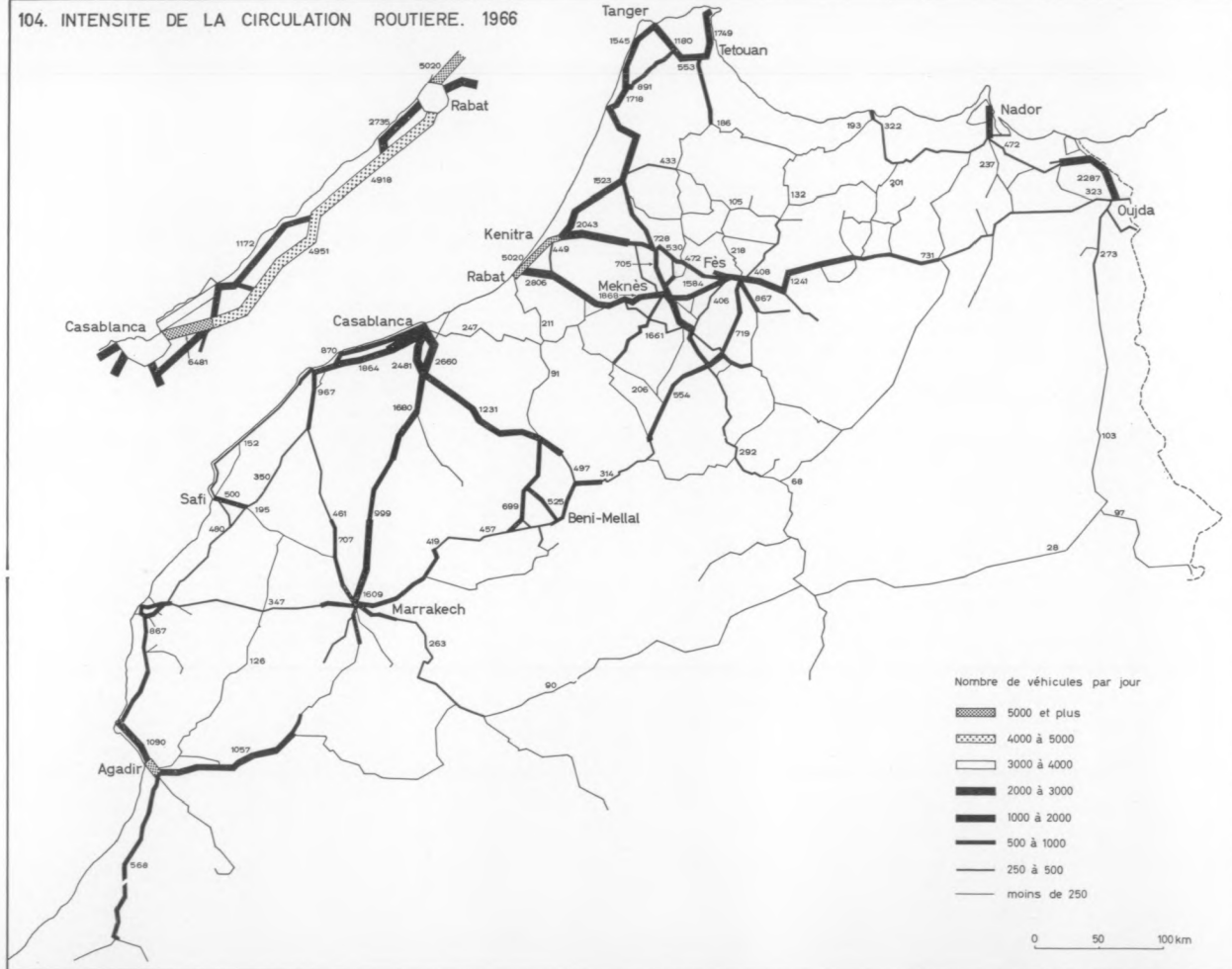
Le trafic le plus important s'observe entre Casablanca et Rabat: 5 000 à 6 000 véhicules par jour. Il se situe à peu près au même niveau (de l'ordre de 5 000 véhicules par jour) entre Rabat et Kenitra. Partout ailleurs il est inférieur à 3 000 véhicules/jour, et, en général, de beaucoup. Casablanca connaît le trafic le plus intense avec plus de 20 000 véhicules/jour pour l'ensemble des routes quittant la ville; Rabat vient ensuite avec près de 15 000 véhicules/jour; les autres villes n'atteignent pas 9 000 véhicules/jour (Kenitra: près de 9 000; Meknès: environ 7 000; Fès et Marrakech: un peu plus de 5 000). La circulation la plus intense se produit là où elle était attendue: à la côte atlantique centrale où se concentre plus de 40 % de la population urbaine du Maroc, où se trouvent les deux premières villes du pays à peu de distance l'une de l'autre, à la charnière entre les deux grandes régions riches et denses du Nord-Ouest et du Centre-Ouest, dans la zone des centres de gravité urbains. La 4^{ème} partie a montré les raisons du choix de Casablanca, le port, et de Rabat, la capitale, dans cette zone. Ces raisons ont joué

de manière cumulative pour faire de cette côte le point fort du pays. Les potentiels ruraux de population et de produit, y sont élevés; les potentiels urbains y atteignent leurs maxima. Puisqu'ils expriment les perspectives d'échanges, il n'est pas surprenant de constater la concordance de leurs valeurs les plus fortes avec les circulations les plus intenses.

Mais dans l'arrière-pays de cette zone de trafic maximum, la circulation se fait brusquement rare. Elle n'est plus que de quelques centaines (moins de 500) de véhicules/jour entre Casablanca et Khemisset comme entre Rabat et Oued-Zem. La densité de population et de produit chute, l'urbanisation s'efface; c'est ce pays accidenté, assez riche par endroits, qui constitue la limite indiscutable, maintes fois repérée, entre le Nord-Ouest et le Centre-Ouest. A travers cette zone, les relations entre les deux grandes régions atlantiques sont très faibles. Les minima se situent au Sud de Rommani et au Sud de Khenifra, confirmant ainsi l'appartenance de ces deux dernières villes au système du Nord-Ouest puisqu'elles ont avec lui plus de relations qu'avec le Centre-Ouest voisin; elles font cependant partie de cette zone de transition.

La structure de la circulation routière souligne l'unité de la région du Nord-Ouest et tout particulièrement de son noyau central fort. Dans le Nord, c'est évidemment dans les environs des deux grandes villes de Tanger et Tetouan que le trafic est le plus soutenu. Entre les deux villes circulent quelque 1 200 véhicules, mais il y en a davantage (1 600 à 1 700) dans les axes donnant accès à l'étranger et aux zones touristiques (Ceuta et les plages de Mdiq; Tanger vers le Sud). On peut penser que l'élimination du trafic touristique de Tanger vers le reste du pays ferait diminuer d'environ 25 % la circulation moyenne de l'axe Tanger-Larache. L'intensité du trafic demeurerait cependant supérieure à 1 000 véhicules/jour, témoignant ainsi des échanges qui s'établissent entre le Sebou et la presque île tingitane et qui en assurent l'unité sur un plan régional, par l'intermédiaire des petites villes situées entre les deux. Ce rôle de liaison avait déjà été souligné lors de l'analyse des relations ville-campagne. A l'Est de Tetouan et surtout de Chechaouen, la circulation diminue rapidement, dans le Rif pauvre. Al-Hoceima semble entretenir un peu plus de relations avec l'Est qu'avec l'Ouest.

104. INTENSITE DE LA CIRCULATION ROUTIERE. 1966



Mais de toutes façons, l'écart est faible ce qui met une fois de plus en évidence la position intermédiaire de cette région; et les valeurs absolues sont faibles également (200 à 300 véhicules/jour) ce qui réaffirme l'isolement d'Al-Hoceïma.

Le cœur de la région du Sebou témoigne de sa vitalité par l'ampleur des échanges qui l'animent: près de 2 000 véhicules/jour entre Rabat et Meknès, 2 000 entre Kenitra et Sidi-Slimane, plus de 1 500 entre Kenitra et Souk-el-Arba comme entre Meknès et Fès, plus de 1 000 encore de Fès à Taza. C'est dans la zone centrale des plus hauts potentiels urbains et ruraux que le trafic est le plus dense: l'axe double qui mène à Fès depuis Rabat et depuis Kenitra. Vers l'Est, c'est au-delà de Guercif que la circulation semble atteindre son minimum avant de remonter à l'approche d'Oujda; Guercif, déjà reconnue comme zone-limite, aurait donc un peu plus de relations avec le Nord-Ouest qu'avec l'Oriental. On remarquera encore que de part et d'autre de Meknès le trafic ne fléchit guère ce qui indique la puissance du courant entre grandes villes par rapport aux circulations locales. C'est un indice de la cohérence régionale. Le Prérif, plus pauvre, connaît un trafic plus modeste.

Dans l'Oriental, la route la plus parcourue relie la ville principale, Oujda, à celle qui se situe au cœur du périmètre irrigué de la Basse-Moulouya, Berkane (1 000 à 2 000 véhicules/jour). Le trafic est encore intense dans la région de Nador et notamment vers Melilla. Mais il est réduit ailleurs. Entre Nador et Oujda, il reste modeste et souligne ainsi la relative faiblesse des relations entre ces deux régions de l'Oriental.

Le caractère bipolaire de la région du Centre-Ouest est bien mis en évidence par l'intensité de la circulation au départ de Casablanca et de Marrakech, situées à deux extrémités de la région. Un *réseau en étoile* se dessine à partir de chacune des deux villes. Sur toutes les branches, sans exception, la circulation diminue progressivement d'intensité jusqu'à la rencontre de la branche venant de l'autre ville ou d'ailleurs. Les rayonnements locaux des villes l'emportent donc sur les échanges interurbains. Entre Casablanca et Marrakech, les minima de circulation sont atteints sur les plateaux, Rehamna et Ahmar. Vers l'Est, le minimum se situe entre Kelaa et le Tadla, ce qui confirme le rattachement du Tadla à Casablanca. Vers l'Ouest,

la coupure s'établit entre Marrakech et Safi d'une part, Marrakech et Essaouira d'autre part; mais elle n'est pas franche car le trafic Safi-Essaouira n'est pas beaucoup plus intense. Avec la même coupure vers le Sud-Ouest entre Marrakech et Taroudant, Marrakech apparaît bien comme « île »; c'est encore l'affirmation d'un fait déjà mis en relief par les analyses précédentes. La circulation importante qui converge vers Casablanca témoigne de l'unité de la moitié septentrionale de l'anneau du Centre-Ouest: Tadla, Chaouia, Doukkala et même Abda, régions agricoles denses et riches à assez riches.

Le Sud-Ouest enfin exprime son unité, comme son relatif isolement, à travers l'image cartographique de l'intensité de la circulation routière. Le trafic est très intense entre Inezgane et Agadir. Il est encore de l'ordre de 1 000 véhicules/jour au Nord d'Agadir et entre Inezgane et Taroudant, soulignant la vitalité de la vallée irriguée du Souss. Vers le Sud, deux branches divergent à partir d'Aït-Melloul, dont l'une se prolonge vers le Sahara atlantique. Le Sud marocain, quant à lui, témoigne de son émiettement et de sa dépendance vis-à-vis du Maroc plus favorisé, comme c'était déjà le cas à propos des relations ville-campagne. En effet, Goulimine n'échange qu'avec le Sud-Ouest; Ouarzazate entretient avec Marrakech ses relations les plus soutenues; le Tafilalet, Ksar-es-Souk et Midelt sont reliés essentiellement avec la région du Sebou; Figuig a ses échanges les plus importants avec l'Oriental.

L'analyse de la circulation routière n'est donc pas sans analogie avec celle du rayonnement urbain sur les campagnes. Mais plus encore que cette dernière, elle a permis de mettre en évidence — et par là de confirmer — *la personnalité des principales régions du Maroc*. Non pas des régions définies par l'unité de leur paysage, mais bien des grandes régions qui peuvent être distinguées du point de vue de l'organisation de l'espace, et que la structure des échanges contribue à définir. C'est ainsi qu'ont été confirmées: 1) *la signification de la notion de potentiel grâce à l'intensité des échanges dans les zones privilégiées*; 2) *l'unité, la cohérence et la force de la région centrale du Sebou*; 3) *le rattachement du Nord au Sebou mais avec la marginalisation d'Al-Hoceima*; 4) *la netteté de la coupure entre Nord-Ouest et Centre-Ouest*; 5) *la bipolarité du Centre-Ouest*

et le relatif isolement de Marrakech en zone plus pauvre; 6) l'isolement mais l'unité, de l'Oriental comme du Sud-Ouest; 7) la dépendance d'un Sud, inexistant en tant que région.

III. LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Les communications téléphoniques sont une autre forme d'échanges entre lieux. Cette fois, les échanges sont essentiellement urbains; 10 % seulement des abonnements relèvent des « réseaux rattachés » qui sont de très petits centres, ruraux pour la plupart. Le téléphone exprimera donc des *relations interurbaines*. Le nombre de communications interurbaines n'est pas connu, mais on connaît l'équipement installé pour y faire face (voir 25). Le Ministère des P.T.T. considère que le nombre de circuits qu'il crée pour relier les villes entre elles est une réponse grossièrement proportionnelle à la demande. En d'autres termes le nombre de circuits peut être considéré comme un ordre de grandeur représentatif de l'intensité des relations téléphoniques. Puisqu'il ne s'agit que d'une approximation, il conviendra d'interpréter les données avec prudence.

Le nombre de circuits qui équipent les principales villes varie considérablement de l'une à l'autre. Casablanca (594 circuits) et Rabat (510 circuits) viennent en tête; le rôle de capitale de la seconde contribue à relever son équipement au-delà de ce que suggérerait sa population. Meknès (185 circuits) et Fès (184 circuits) viennent ensuite, suivies par Marrakech (133 circuits) et Kenitra (108 circuits). Les autres villes possèdent moins de 75 circuits. Régionalement, le Nord-Ouest totalise quelque 1 500 circuits contre 1 070 pour le Centre-Ouest, 117 pour l'Oriental et 65 pour le Sud-Ouest.

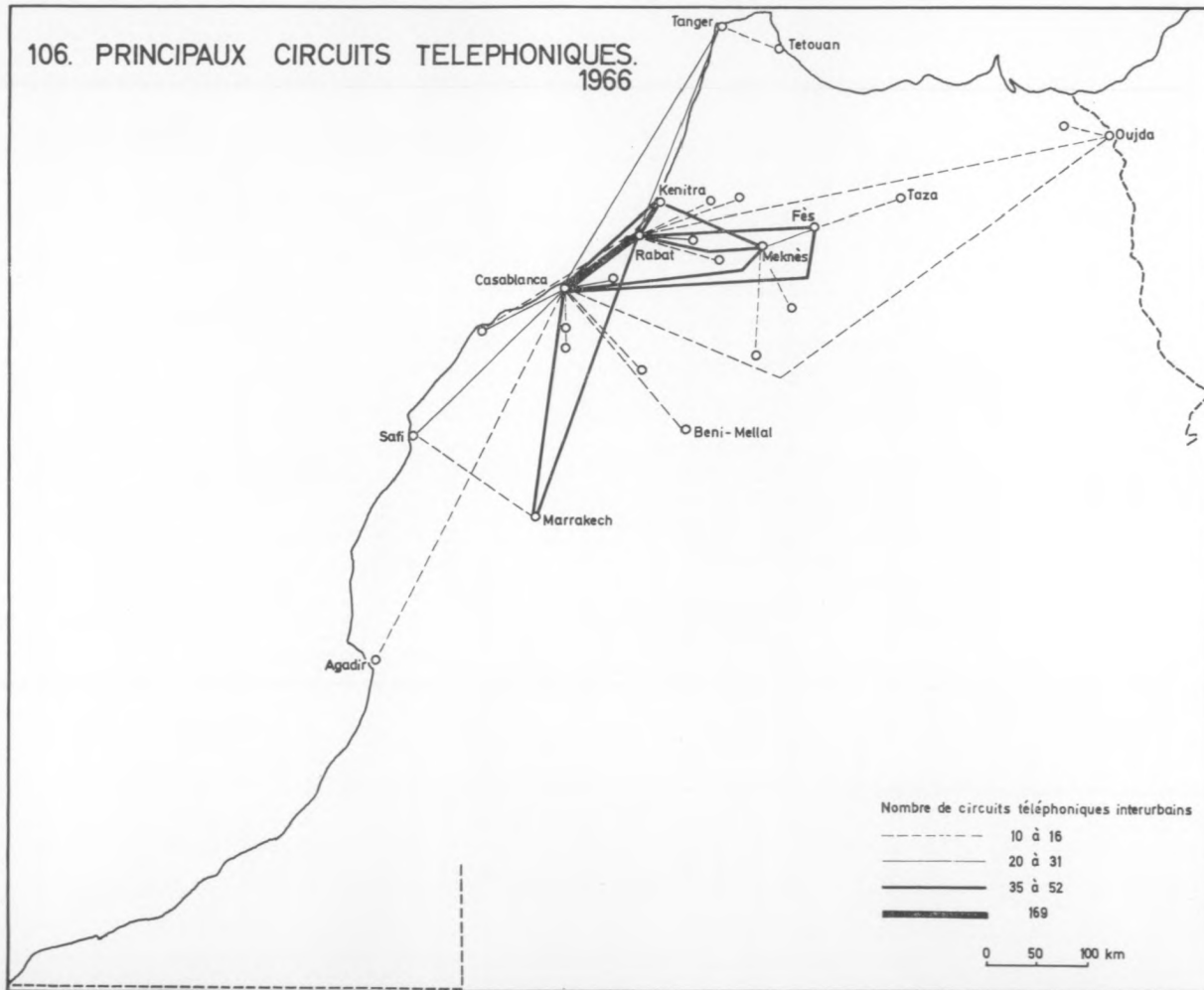
La carte de la densité des circuits (carte 105), comme les chiffres qui viennent d'être cités, ne peut être considérée que comme très approximative à cause des doubles comptes et du fait que l'équipement n'est pas rigoureusement proportionnel au trafic. Ses traits majeurs sont cependant très significatifs. Les densités les plus élevées (plus de 30 circuits pour 1 000 km²) s'observent évidemment le long de l'axe urbain Casablanca-Fès, et plus particulièrement dans la première partie de celui-ci.

En dehors de cette zone, les densités tombent très rapidement. Elles ne se relèvent au-delà de 12 circuits pour 1 000 km² qu'à Marrakech, parfaitement isolée, Tanger, Oujda et le Tadla, tous aussi isolés. La presqu'île tingitane et l'axe urbain qui va de Casablanca au Tadla, se marquent à peine sur la carte par des densités comprises entre 4 et 12 circuits pour 1 000 km². Partout ailleurs la densité est inférieure à 4. C'est finalement une distribution géographique assez semblable à celle de la population urbaine qui se trouve exprimée par la carte des densités; ce qui n'est pas étonnant puisque les relations téléphoniques sont essentiellement urbaines. Mais avec cette différence que les densités périphériques sont beaucoup plus déprimées par rapport aux densités centrales, dans le cas des équipements téléphoniques que dans le cas des populations urbaines; on le constate à Tanger, Oujda et Marrakech. C'est au profit des densités centrales de l'axe Casablanca-Fès essentiellement; mais aussi du Tadla, plus modestement. De sorte que *la carte traduit une répartition géographique assez analogue à celle des potentiels urbains qui, eux aussi, déforcent les zones marginales*. On retrouve ainsi dans l'analyse de la distribution spatiale des relations téléphoniques une confirmation concrète de la valeur de la notion de potentiel.

Il apparaît clairement que *la zone des échanges les plus intenses est le Maroc atlantique central*. La carte 106 le confirme en montrant qu'en dehors de cette région, seules les liaisons de Marrakech avec Rabat et Casablanca ont provoqué la création d'un équipement supérieur à 35 circuits. A l'intérieur de l'axe Casablanca-Fès, 8 liaisons sont équipées par plus de 35 circuits. Compte-tenu de tout ce qui précède, *il est logique de constater que le centre de gravité de l'équipement téléphonique est situé dans le Maroc atlantique central*, au même endroit que le barycentre de la population urbaine. Cette position s'est maintenue parce que le renforcement du centre et le recul relatif des zones périphériques se sont opérés de manière homogène. La consolidation du Maroc atlantique central participe de la tendance à la centralité spatiale que nous avons mise en évidence à plusieurs reprises.

La présence de plusieurs grandes villes dans la région du Nord-Ouest — et même dans la seule région du Sebou — est le

106. PRINCIPAUX CIRCUITS TELEPHONIQUES.
1966



principal facteur de la supériorité affichée par la région en matière de relations téléphoniques, notamment par rapport à la région du Centre-Ouest. Le Nord-Ouest présente encore une autre caractéristique: il offre une *forte cohérence interne*. Dans le domaine des échanges téléphoniques, la cohérence régionale peut s'apprécier en rapportant le nombre de circuits reliant deux centres de la région à l'ensemble des circuits qui concernent les villes de la région (circuits intrarégionaux + circuits reliant la région aux autres parties du pays). La valeur de ce rapport pour les principales régions est la suivante:

Nord	20 %	Nord-Ouest	50 %	; sans Rabat	38 %
Oriental	31 %	Centre-Ouest	27 %	; sans Casablanca	20 %
Sud-Ouest	41 %	Sebou	46 %		

Le Nord-Ouest témoigne d'une cohérence régionale beaucoup plus forte que le Centre-Ouest; on ne peut pas dire que la présence des villes dominantes de Casablanca et Rabat y soit pour quelque chose, puisque leur élimination modifie le rapport sans modifier la position respective des régions. La bonne cohérence du Sud-Ouest centré sur Agadir doit être remarquée; elle confirme les observations faites à ce propos à d'autres occasions. L'unité de l'Oriental est moins solide; elle aussi s'explique par référence à une organisation territoriale particulière déjà notée: la juxtaposition des deux entités liées entre elles mais différentes que sont la région de Nador et celle d'Oujda, le Nord-Est peuplé et l'Oriental intérieur peu dense. Le Nord enfin, isolé par le Rif et la mer, pauvre, étiré au point de perdre le contact avec la marche d'Al-Hoceima, moins lié au Bas-Loukkos que ne l'est le Sebou, fait preuve d'une cohérence bien médiocre. Celle du Sebou au contraire, est l'âme de la cohésion du Nord-Ouest.

A l'intérieur de chaque région, le degré d'intégration des différentes parties qui la composent, peut encore s'apprécier par l'abondance relative des liaisons que ces parties entretiennent entre elles. Un indicateur simple consiste à rapporter le nombre de côtés du graphe régional que constituent ces liaisons, au nombre de nœuds; les résultats sont les suivants:

Nord	0.67	Nord-Ouest	2.51
Oriental	1.00	Centre-Ouest	1.95
Sud-Ouest	1.20	Sebou	2.44

Ils confirment en bonne partie les précédents en mettant en évidence la forte intégration qui caractérise le Nord-Ouest. Au-delà du simple fait, pour une ville, d'être en liaison avec plusieurs autres, ce qui témoigne de son degré d'intégration à l'ensemble, on peut encore examiner dans quelle mesure ces liens sont très polarisés par une seule ville ou, au contraire, assez uniformément répartis entre les partenaires. Le degré de concentration des relations téléphoniques peut être mesuré par l'indice suivant qui varie de zéro à un: $(1 + 1/n + \sum |e|/n \cdot T)/2$; où n = le nombre de centres avec lesquels la ville concernée est en liaison directe; T = le nombre total de circuits qui équipent la ville; e = écart entre le nombre de circuits reliant la ville à un centre, par rapport à la moyenne T/n . Le classement des 20 premières villes rangées par ordre croissant de l'indice est le suivant:

0.28 Casablanca	0.46 Agadir	0.52 Midelt	0.55 Ksar-es-Souk
0.33 Rabat	0.50 Oued-Zem	0.53 Tetouan	0.56 Souk-el-Arba
0.38 Meknès	0.50 Ouezzane	0.55 Taza	0.59 Azrou
0.39 Oujda	0.52 Marrakech	0.55 Kenitra	0.61 Tanger
0.45 Fès	0.52 Sidi-Kacem	0.55 Beni-Mellal	0.61 Larache

Casablanca et Rabat qui sont en liaison avec la plupart des centres importants, possèdent évidemment l'indice le plus faible. Les villes de tête sont celles qui sont les plus diversifiées quant à leurs relations téléphoniques. Celles qui ne figurent pas sur la liste sont plus ou moins polarisées par une ville plus importante avec laquelle elles entretiennent beaucoup plus de relations qu'avec les autres. Ce sont généralement de petites villes dont l'indice peut dépasser 0.80 ou 0.90, voire atteindre 1.00 au cas où toutes les relations se nouent avec un seul centre. La liste ci-dessus montre que les grandes villes ont des relations très diversifiées. Sauf Safi qui n'occupe que la 27ème place et pour qui l'explication réside dans la faiblesse du réseau qu'elle domine en propre, ainsi que dans la cohésion modeste de la région dont elle fait partie. Certaines villes assez isolées ont des relations uniformément réparties entre plusieurs partenaires: Agadir dans le Sud-Ouest, Midelt et Ksar-es-Souk au-delà de l'Atlas partagées entre Fès et Meknès notamment, Beni-Mellal dans un Tadla bien structuré et un peu à l'écart des zones dominées par Casablanca et par Marrakech, Sidi-Kacem et Souk-el-Arba dans

une position assez semblable dans le Rharb, Ouezzane et Oued-Zem situées en zones-limites. Mais au-delà de ces cas particuliers, on aperçoit à nouveau le Nord-Ouest qui apparaît comme une région où les villes à relations diversifiées sont plus nombreuses que dans le Centre-Ouest (12 villes dans les vingt premières contre 4). C'est non seulement vrai grâce aux grandes villes mais aussi pour les autres.

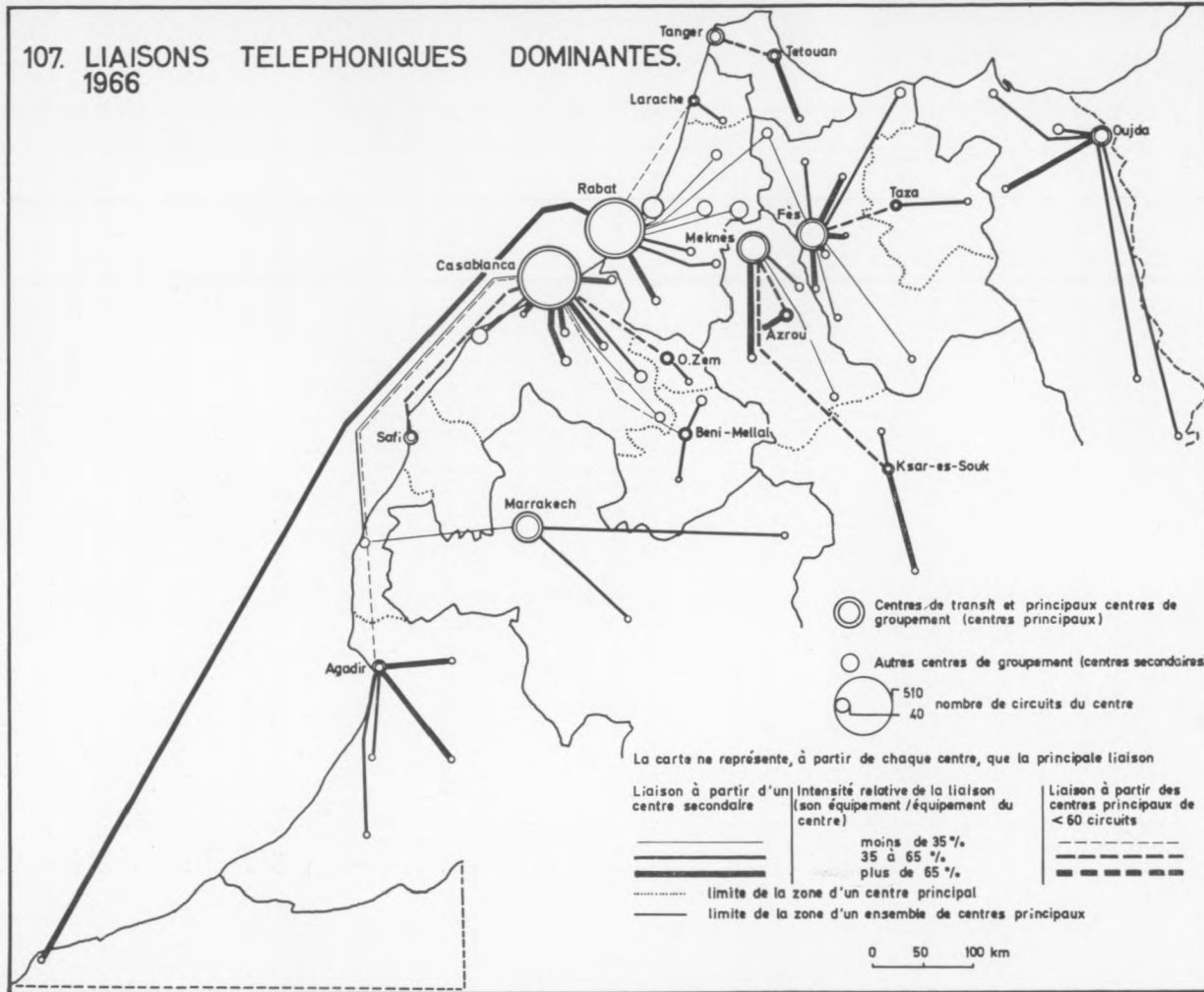
Enfin, *l'axe Casablanca-Fès et la région du Nord-Ouest, qui sont en même temps les zones de hauts potentiels urbains, connaissent une forte intensité des relations téléphoniques, une excellente cohésion interne faite de liens multiples, une bonne diversification des relations téléphoniques de bon nombre de leurs villes.* Ces caractéristiques sont dues à une urbanisation plus poussée notamment en matière de grandes villes, à une disposition spatiale favorable de ces grandes villes dont la proximité renforce la cohésion, à l'organisation globale du territoire enfin qui fait de l'axe Casablanca-Fès l'épine dorsale la mieux urbanisée de la région riche et dense du Maroc atlantique central, autour de laquelle s'ordonnent des zones moins denses et moins urbanisées. *Plus dispersée autour de son centre déprimé, la région du Centre-Ouest est moins cohérente; Casablanca, Beni-Mellal, Marrakech et Safi dominent chacune, en ordre dispersé, un territoire limité que leur éloignement les unes des autres ne permet pas d'intégrer dans un ensemble mieux articulé.*

Les liaisons téléphoniques peuvent encore contribuer à définir les régions marocaines. En effet, parmi les liens que chaque centre urbain entretient avec divers autres, il en est qui sont privilégiés: ceux qui sont équipés du plus grand nombre de circuits. On peut ainsi réunir au sein d'un même ensemble, une ville donnée et celle qui entretient avec celle-ci plus de relations qu'avec n'importe quelle autre. Sur la base de ce principe et de proche en proche, se constituent des régions. Au départ, on considère tous les centres reliés à un ou plusieurs autres par un certain nombre de circuits. Parmi eux, on isole ceux qui polarisent un centre d'importance inférieure c'est-à-dire ceux auxquels un centre d'importance inférieure est relié par plus de circuits qu'avec n'importe quel autre centre: ce sont les centres principaux. Chaque centre principal dessert une portion de territoire qui est l'ensemble formé par les zones desservies par

les « centres de taxation » (l'expression est utilisée par l'administration des téléphones, voir 25) qui dépendent du centre principal; cet ensemble présente un caractère administratif mais il se trouve confirmé, en fait, par la configuration géographique des polarisations, comme l'indique la carte 107. Il y a 17 centres principaux au Maroc, dont les uns sont très importants (Casablanca ou Rabat par exemple) et dont les autres sont plus modestes (Ksar-es-Souk ou Azrou par exemple). Aussi le regroupement selon le même principe (rattachement au centre supérieur avec qui la liaison est la mieux équipée) doit-il être poursuivi. C'est ainsi que les centres principaux possédant plus de 60 circuits seront considérés comme les plus importants et, à ce titre, les autres y seront rattachés. Les 8 centres de plus de 60 circuits sont: Casablanca, Rabat, Meknès, Fès, Marrakech, Kenitra, Oujda et Tanger.

Le résultat de ces regroupements opérés sur la base des équipements téléphoniques majoritaires, figure sur la carte 107. Celle-ci confirme le type d'organisation de l'espace de relations, que toutes les analyses précédentes ont mis à jour. L'Oriental se présente comme une région. Les liens avec Oujda paraissent particulièrement forts à partir de Taourirt. Mais le petit centre de Guercif, aux limites des zones d'influence d'Oujda et de Fès, est mieux relié à Taza qu'à l'Oriental. Quant à Nador, il doit être rattaché à Oujda mais sa relative indépendance se marque par une liaison presque aussi importante avec Rabat et ensuite avec Al-Hoceima. Toutes les relations avec Oujda sont cependant franches puisqu'elles mobilisent chacune plus de 35 % des circuits concernés. Le Sud-Ouest présente les mêmes caractéristiques de cohérence, lui qui se trouve polarisé par Agadir. Il les possède même à un degré plus élevé puisque l'équipement qui lie les centres secondaires à Agadir est toujours très supérieur à celui qui lie ces mêmes centres à l'extérieur de la région. La cohésion du Sud-Ouest est parfaitement confirmée par les relations téléphoniques. Comme Agadir possède moins de 60 circuits (elle en a 39), la ville doit être rattachée à un centre de rang supérieur: c'est Casablanca; ce qui vient corroborer les observations faites à propos des relations ville-campagne. Le Sud n'apparaît pas en tant que région. En effet, les centres téléphoniques qu'il possède sont tous en relation préférentielle avec

107. LIAISONS TELEPHONIQUES DOMINANTES. 1966



telle ou telle zone du Maroc atlantique: Tarfaya avec Rabat, Goulimine avec Agadir, Ouarzazate et Tinerhir (même limite qu'à propos des relations ville-campagne) avec Marrakech, la région de Ksar-es-Souk avec Meknès, Figuig avec Oujda. C'est le même émiettement que celui qui se manifeste à l'occasion des rapports entre les villes et les campagnes.

Dans la région du Centre-Ouest, la double polarisation par Casablanca et Marrakech apparaît clairement. Marrakech domine le Haouz, les Srarhna, les Rehamna. Mais l'influence de Casablanca, très forte dans son voisinage immédiat, s'étend sur toutes les zones riches et denses de l'anneau du Centre-Ouest. Le Tadla, avec Beni-Mellal comme centre principal, s'y rattache, bien qu'avec une intensité modérée (30 % de l'équipement de Beni-Mellal). Safi s'y trouve reliée par plus de la moitié de son équipement. Quant à Essaouira, elle dirige autant de circuits vers Marrakech que vers Casablanca.

La région du Nord-Ouest est plus riche en centres importants. Le faciès occidental de la région du Sebou est à nouveau très visible. De nombreux centres sont rattachés à Rabat mais généralement avec une intensité médiocre, témoignant ainsi de la diversification de leurs échanges téléphoniques qui rappelle celle de leurs relations ville-campagne; c'est plus particulièrement le cas des villes du Rharb qui associe donc la diversification de ses échanges avec son caractère de région forte, notamment sur le plan agricole. Comme c'est souvent le cas dans le cadre des autres types de relations, le Bas-Loukkos est mieux relié à Rabat qu'à Tanger ou Tetouan; mais pas beaucoup mieux, ce qui illustre sa position intermédiaire déjà notée. Meknès est uniquement polarisateur des centres situés au Sud de sa latitude: Moyen-Atlas, Plateau Central de Khenifra, Tafilalet. En dominant tout l'Est du Sebou, Fès constitue la clé du faciès oriental du Nord-Ouest. Son influence englobe Taza, la Moyenne-Moulouya ainsi que la zone d'Al-Hoceima dont le rattachement soulève d'ordinaire toutes les difficultés propres aux zones limites. Le Nord, privé du Bas-Loukkos et d'Al-Hoceima, se trouve réduit à sa plus simple expression avec Tanger, Tetouan et Chechaouen. La pauvreté favorise la partition aux dépens de l'unité.

Les commentaires qui précèdent et la carte 107 qu'ils expliquent, conduisent à la conclusion que *la géographie des relations téléphoniques* mesurées en termes d'équipement, *est conforme au modèle gravitaire utilisé, déjà, pour rendre compte des relations ville-campagne*. Le modèle, appliqué aux 8 centres de plus de 60 circuits, et appuyé sur la population et le carré de la distance, fournit un partage des zones d'influence largement conforme aux observations de la réalité. Il confirme: le contenu de la région de l'Oriental; le rattachement à Fès de la Moyenne-Moulouya, de Guercif et d'Al-Hoceima; l'orientation méridionale de la zone de Meknès mais sans aller jusqu'au Tafilalet qui, en théorie, devrait relever de Casablanca mais que les conditions du relief (déjà rappelées) orientent vers le Sebou; le contenu de la zone de Rabat mais Sidi-Kacem est enlevé à la zone théorique de Meknès: son appartenance au Rharb et les échanges que cela entraîne l'emportent en réalité sur la proximité de Meknès; le même phénomène joue pour Larache rattaché en fait à Rabat bien que figurant théoriquement dans la zone d'influence de Tanger; le rattachement du Tadla, de Safi et du Sud-Ouest à Casablanca; mais Tinerhir, à l'abri du Haut-Atlas, relève en fait de Marrakech et non de Casablanca comme le voudrait le modèle. *La convergence du modèle et de la réalité est donc très satisfaisante. Elle fait défaut dans deux circonstances*. D'une part lorsque la conjonction d'un relief difficile à franchir et d'une zone peu dense, vouée à l'élevage et à une certaine mobilité humaine, arrête l'influence de Casablanca en faveur des villes de Fès et Marrakech situées au débouché des passages fréquentés. D'autre part lorsque le type d'activité agricole et rurale engendre, directement ou indirectement, une orientation des échanges dont la vigueur l'emporte sur l'attraction théorique dont rend compte le modèle.

En conclusion, l'étude du réseau téléphonique qui privilégie *les relations interurbaines*, conduit à constater que celles-ci *s'inscrivent dans le même cadre que les relations ville-campagne*. Elles se conforment d'une manière satisfaisante au même modèle: celui qui les explique en exprimant leur intensité proportionnellement à la masse urbaine et à l'inverse du carré de la distance (ou quelqu'autre fonction, peu différente, de ces deux facteurs). Dans ces conditions, *les principales unités régionales*

reconnues dans l'espace de relations se voient également confirmées dans leurs traits essentiels. Limites et cohérences régionales s'observent à nouveau. Il arrive qu'elles apparaissent renforcées comme dans le cas de Nord-Ouest et de l'axe Casablanca-Fès. Ce renforcement de la centralité s'accompagne d'un certain affaiblissement des marges, ce qui rapproche la distribution spatiale des intensités d'équipements téléphoniques, de celle des potentiels urbains de population et de produit.

6ème partie

L'ORGANISATION GLOBALE DU TERRITOIRE

Ce sont en quelque sorte les conclusions de notre recherche que nous exposerons dans cette sixième partie. Grâce à la connaissance des principales structures spatiales du monde rural et de l'ensemble urbain et grâce à l'analyse géographique qui a pu être faite des relations qu'ils entretiennent, il devient possible d'envisager l'organisation de l'espace marocain dans son ensemble. La vue synthétique qui sera prise, trouvera les facteurs de son explication dans les analyses qui précèdent (ce qui entraînera quelques rappels). En même temps, elle fera découvrir les caractères dominants de l'organisation territoriale du pays. Ils seront déterminés par l'ensemble des structures spatiales étudiées jusqu'ici mais ils trahiront tantôt l'influence prépondérante de la géographie rurale, tantôt l'emprise plus considérable du phénomène urbain. Un langage unique est plus que jamais nécessaire à l'heure des synthèses. C'est pourquoi on s'exprimera en termes de population mais surtout en termes de produit dans le premier chapitre consacré à la géographie du produit intérieur. Après avoir brossé le tableau général de l'aménagement territorial, l'attention se portera sur deux composantes particulièrement importantes du tout: les réseaux urbains et les régions. Elles ont déjà fait l'objet de nombreuses analyses. Il suffira de les compléter à la lumière de leur confrontation mutuelle dans le cadre d'une même vision géographique.

I. LA GEOGRAPHIE DU PRODUIT INTERIEUR

La distribution spatiale des composantes du produit intérieur a été étudiée d'une manière systématique jusqu'à présent. Par conséquent, un ordre analytique différent pourra être utilisé pour l'examen simultané de l'organisation des campagnes et de celle du monde urbain, sans nuire à la compréhension de l'ensemble. C'est ce qui sera entrepris ci-dessous lorsqu'il sera question, à plusieurs reprises, de population et de produit; ces derniers seront vus successivement sous l'angle des densités (population

et produit par unité de surface), de l'équilibre spatial global, de la concentration géographique, du potentiel.

1. Structures géographiques du produit intérieur.

La structure du produit urbain, en distinguant les grandes villes des villes moyennes et des petites, a déjà été analysée dans la 4ème partie de cet ouvrage. Il serait superflu d'y revenir. Mais la répartition du produit selon chacun des types de milieu que sont la ville, la grande ville, le centre moyen, la petite localité urbaine, la campagne, n'a pas encore été envisagée. Elle est donnée en pourcentage par le tableau 44.

Pour l'ensemble du Maroc, 58 % du produit intérieur est créé en ville et 42 % à la campagne, alors que la population urbaine ne représente que 29 % de la population totale. Ces chiffres concernent le produit hors impôts indirects. Ils témoignent de l'écart de productivité qui sépare l'habitant des villes de celui des campagnes: il est de 1 à 3. A elles seules, les 10 grandes villes (plus de 80 000 habitants en 1960) ont une valeur ajoutée supérieure à celle du monde rural, puisqu'elle représente 45 % du total national. Pourtant, ces villes ne rassemblent que 21 % de la population du pays c'est-à-dire 3,4 fois moins que la population rurale. *On mesure ainsi toute l'importance des villes et de leur distribution géographique dans l'organisation spatiale des activités productives au Maroc.* Le clivage géographique entre le monde rural et le monde urbain, qui repose essentiellement sur une différence de densité et de structure d'activité, correspond également à un contraste économique considérable. Il confère à la ville une influence particulièrement forte en matière d'organisation spatiale du développement économique. Cette remarque rejoint toutes celles qui ont été formulées au cours de la 5ème partie, consacrée à l'espace de relations. Elle conduit à envisager les réseaux urbains comme une pièce maîtresse de l'aménagement; c'est bien ce qui était apparu progressivement au cours de la présente étude.

La supériorité urbaine se manifeste avec éclat dans la plupart des secteurs d'activité, sauf en agriculture bien entendu. La difficulté de classer géographiquement l'activité minière a été soulevée dans le chapitre consacré à la mesure des observations;

Tableau 44. — Répartition géographique du produit intérieur en 1960 (en %)

Part de chaque milieu géographique dans le produit total de chacune des branches d'activité	Villes de plus de 80 000 h.	Villes de 10 000 h. à 41 000 h.	Villes de moins de 10 000 h.	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Agriculture, forêt, pêche	1	—	—	1	99	100
Mines	2	21	30	53	47	100
Industrie	81	14	1	96	4	100
Artisanat	58	12	3	73	27	100
Bâtiment, travaux publics	47	13	4	64	36	100
Transport	71	12	3	86	14	100
Commerce	71	12	3	86	14	100
Logement urbain	84	13	3	100	—	100
Services divers	72	10	2	84	16	100
Forces armées	51	14	14	79	21	100
Produit intérieur total	45	9	4	58	42	100
Population	21	6	2	29	71	100

la solution proposée conduit à une répartition égale de la valeur ajoutée entre la ville et la campagne. *Dans tous les autres secteurs, la ville est le siège de plus de 64 % de la production nationale.* Grâce aux travaux publics, le milieu rural produit un peu plus du tiers de la valeur ajoutée par le secteur du bâtiment et des travaux publics. Il représente encore un peu plus du quart du produit artisanal et un peu plus du cinquième de celui des forces armées. En ce qui concerne le transport, le commerce et les services, la campagne n'intervient qu'à raison de 15 %. Quant à l'industrie elle est presque uniquement urbaine (il n'y a guère que la production hydroélectrique qui fasse exception).

Les grandes villes dominent largement tous les secteurs d'activité urbains, sauf les mines. Elles occupent une place particulièrement prépondérante en matière d'industrie et pour l'ensemble des services (sauf les forces armées). Les raisons en ont été données dans la 4ème partie. Les villes moyennes abritent les diverses activités dans des proportions plus équilibrées: les services ont davantage cédé la place aux activités de type secondaire non industriel et aux mines; c'est le reflet d'une urbanisation moins riche et techniquement moins poussée. Cette évolution s'accroît encore pour les petites villes où dominent deux activités très particulières et peu urbanisantes: les mines et les forces armées. Grâce à ses caractéristiques propres, chacun de ces milieux urbains et rural possède une structure qui lui fait jouer un rôle particulier dans l'organisation globale du territoire. Encore faut-il voir les choses régionalement pour pouvoir préciser ce rôle.

L'opposition entre ces milieux ne se retrouve pas au même degré lorsque sont comparées les grandes régions que nous avons reconnues (voir tableau 45). En effet, ces dernières possèdent toutes une base rurale plus ou moins bien structurée par un réseau urbain fait de localités de tailles diverses. Les principaux contrastes régionaux sont alors dus au taux d'urbanisation, à la place occupée par les grandes villes, aux caractères du milieu rural.

Ainsi, c'est principalement la présence de la première cité du pays qui fait que la région de Casablanca totalise 40 % du produit national alors qu'elle ne rassemble que le quart de la population du pays. Le Centre-Ouest dans son ensemble produit 52 % de la valeur ajoutée na-

tionale avec 42 % de la population. Car la seule ville de Casablanca (8 % de la population du pays) représente la moitié du produit des grandes villes c'est-à-dire un peu plus de 22 % du produit intérieur marocain hors impôts indirects. Aucune autre ville n'atteint 6 % du produit du pays. C'est pourquoi la région du Sebou, malgré son taux d'urbanisation important, malgré ses 4 grandes villes et malgré sa richesse agricole, ne contribue qu'à raison de 27 % au produit national du Maroc; sa population représente également 27 % de celle du pays. Toutes les autres régions participent au produit national pour une part inférieure à celle de leur population dans le total national. Le Nord (9 % de la population, 7 % du produit) et l'Oriental (8 % de la population, 6 % du produit) sont dans le cas, malgré leur taux élevé d'urbanisation mais avec le handicap d'un milieu rural pauvre. La région de Marrakech également (17 % de la population, 12 % du produit) où l'agriculture est moins pauvre mais où l'urbanisation est plus faible. Le Sud-Ouest (6 % de la population, 3 % du produit) et le Sud (9 % de la population, 4 à 5 % du produit) enfin, plus pauvres encore et moins urbanisés, sont davantage marginalisés sur le plan de la répartition géographique du produit intérieur.

Le type de distribution spatiale du produit souligne avec une particulière vigueur le caractère centralisé de l'organisation de l'espace marocain. Le Maroc atlantique central (Sebou et région de Casablanca) produit les 2/3 de la valeur ajoutée nationale sur 21 % du territoire national occupé par la moitié de la population. La concentration est encore plus prononcée dans les zones les plus urbanisées et les plus riches de la région. Si l'on réunit la totalité des deux grandes régions atlantiques du Nord-Ouest et du Centre-Ouest, on trouve 86 % du produit marocain et 77 % de la population. Le caractère marginal du Nord et de la région de Marrakech d'une part, du Sud-Ouest, du Sud et de l'Oriental d'autre part, est flagrant.

Le fait que la supériorité de la région de Casablanca est principalement due à la présence de la grande ville, est clairement mis en évidence par la part importante que prend la région dans le produit des activités les plus spécifiques des grandes villes comme l'industrie et les services. Ce n'est que dans les secteurs forêt-pêche, artisanat et forces armées, que la région du Sebou, pourtant plus peuplée, devance celle de Casablanca. Cette dernière présente encore l'avantage d'être riche au point de vue agricole et de concentrer, grâce aux phosphates de Khouribga, 45 % de la valeur ajoutée minière na-

Tableau 45. — *Distribution régionale du produit intérieur en 1960 (en %)*

	Nord	Sebou	R. de Casabl.	R. de Marrakech	Nord-Ouest	Centre-Ouest	Sud-Ouest	Sud	Oriental	Total
Agriculture	5	31	31	17	36	48	4	6	6	100
Forêt, pêche	14	40	7	20	54	27	8	1	10	100
Mines	—	1	46	14	1	60	—	20	19	100
Industrie	4	16	70	5	20	75	3	—	2	100
Artisanat	10	34	25	20	44	45	3	4	4	100
Bâtiment, T.P.	10	27	33	15	37	48	5	4	6	100
Transport	10	29	40	13	39	53	1	1	6	100
Commerce	11	25	46	9	36	55	3	2	4	100
Logement	8	29	50	7	37	57	1	1	4	100
Services divers	10	35	36	10	45	46	2	2	4	100
Forces armées	11	34	24	8	45	32	3	9	11	100
Produit intérieur total	7	27	40	12	34	52	3	5	6	100
Population	9	27	25	17	35	42	6	9	8	100

tionale. On serait presque tenté de dire qu'il s'agit d'une région « complète », n'était-ce précisément l'existence de Casablanca. Car le caractère national de la grande cité et la puissance de son rayonnement, n'ont pas permis que se développent d'autres villes importantes dont la dimension aurait été comprise entre celle de Casablanca (965 000 habitants) et celle de la ville qui la suit (Khouribga, 41 000 habitants). Le réseau est moins équilibré que celui du Sebou et cette situation a été ressentie comme un inconvénient à maintes reprises au cours des analyses précédentes. Il n'est d'ailleurs pas indifférent de remarquer que la part prise par la région du Sebou dans les diverses valeurs ajoutées sectorielles est moins irrégulière que dans la région de Casablanca; il y a cependant deux points faibles: les mines et l'industrie. Les mêmes points faibles se retrouvent dans la région Nord (il faut y ajouter l'agriculture), ce qui confère une certaine homogénéité à la région du Nord-Ouest qui réunit le Sebou et le Nord. La région de Marrakech présente plus de diversité dans la part qu'elle prend aux activités nationales. Quant aux autres régions, leur marginalité se mesure au faible poids qu'elles représentent dans la nation pour chacun des secteurs, à l'exception de celui des mines. Mais pour saisir la répartition géographique avec plus de détail, il faut recourir aux cartes de densité.

2. Densités.

La notion de densité est évidemment fondamentale en géographie. En de multiples occasions, nous avons pu montrer qu'elle ne l'était pas moins dans le domaine particulier de l'organisation de l'espace. Elle exprime le poids de population ou de produit supporté par une unité de surface et, à ce titre, elle est un des indicateurs les plus significatifs de la diversité de la structure spatiale des phénomènes. Les variations de densité induisent fréquemment l'apparition ou la disparition de certains éléments de l'aménagement territorial et notamment de ceux qui composent le réseau urbain. Il importe donc de lui accorder une place particulière au moment où les faits

ruraux et urbains sont envisagés globalement (1). On sait que le concept présente le défaut de donner l'impression d'une répartition géographique uniforme au sein d'une même zone de densité. Mais ce défaut s'efface lorsqu'un écart important sépare l'unité géographique de base de celle au niveau de laquelle s'opère l'interprétation des densités. C'est manifestement le cas de la présente étude où l'interprétation, dans le cadre du Maroc, se situe au niveau macrogéographique.

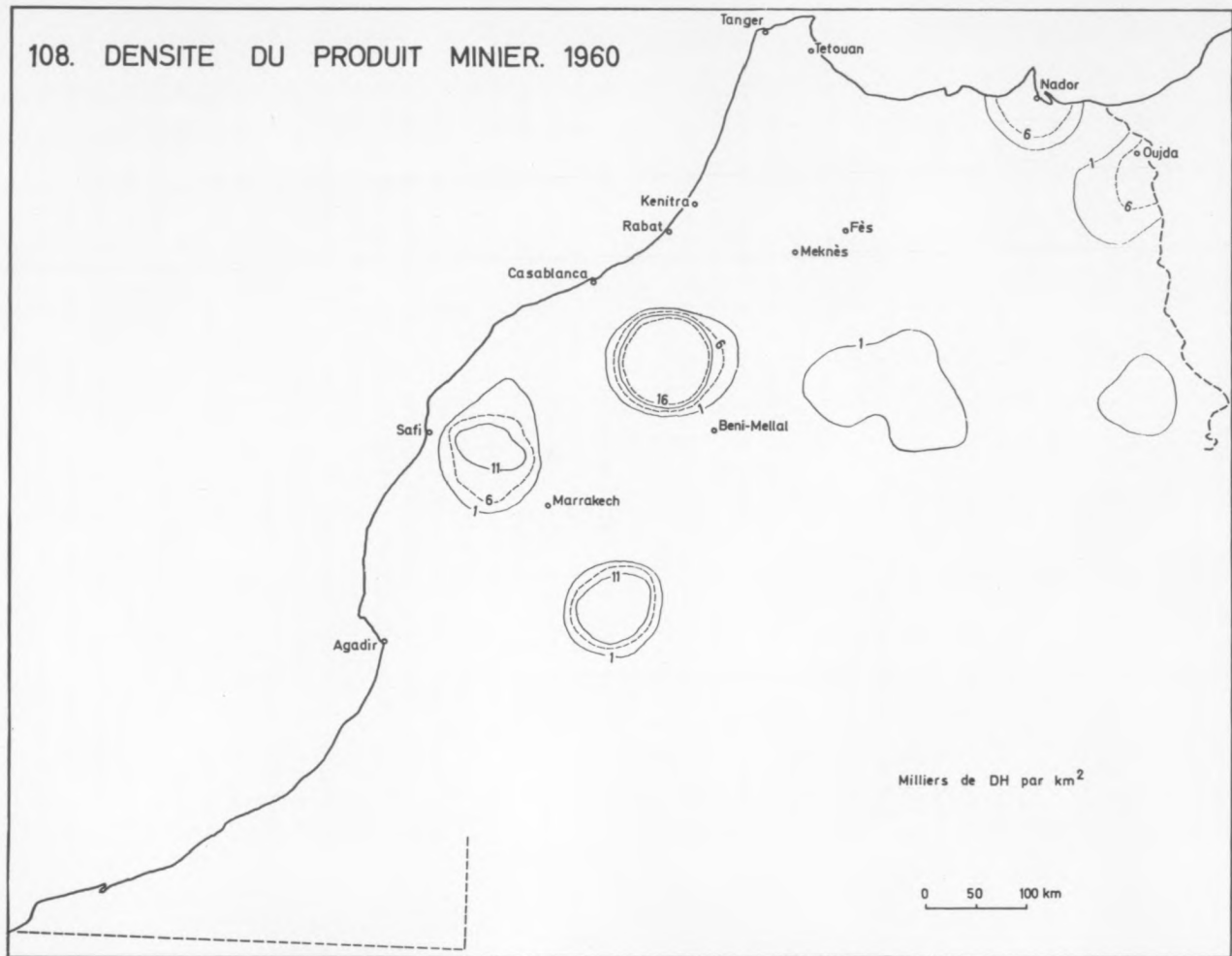
a. *Les secteurs d'activité.*

Il est inutile d'examiner les densités relatives à l'agriculture, à l'industrie, au logement urbain. Car ces secteurs étant soit purement ruraux, soit quasi-exclusivement urbains, les problèmes de densité qui les concernent ont déjà été étudiés dans la 3ème partie et dans la 4ème partie. On ne s'attachera ici qu'aux densités du produit des secteurs représentés à la fois en ville et à la campagne. La précision des cartes est limitée par le fait qu'elles s'appuient sur le cercle comme unité géographique de base.

La carte 108 traduit bien le caractère très étroitement localisé du produit minier, même si la notion de densité atténuée quelque peu le caractère ponctuel de la localisation. On compte cinq zones distinctes où la densité dépassé 6 000 DH/km². La principale est celle de Khou- où se concentrent 45 % du produit minier national et où la densité dépasse largement 16 000 DH/km². Sa position vient précisément fortifier la région Chaouia-Tadla en son point le moins fort: le Plateau des Phosphates, moins favorisé du point de vue agricole. C'est en même temps un renforcement du Maroc atlantique central puisque cette zone en fait partie. La seconde et la troisième zone sont nettement moins importantes puisqu'elles ne représentent, chacune, que 13 à 14 % du produit minier, conduisant à des densités qui ne dépassent guère 11 000 DH/km². Il s'agit des phosphates de Youssoufia d'une part qui, eux aussi, constituent une présence productive dans une zone pauvre à proximité de la région agricole dense des Abda; de la région de Ouarzazate d'autre part, plus pauvre encore. Dans les deux dernières zones enfin, la densité est de l'ordre de 8 000 DH/km². Toutes deux sont situées dans l'Oriental et chacune souligne une sous-région particulière: le Nord-Est pauvre et densément peuplé, l'Oriental intérieur faiblement

(1) Déjà CÉLÉRIER avait abordé les liens entre densité de population et niveau de vie en 1948 (87).

108. DENSITE DU PRODUIT MINIER. 1960



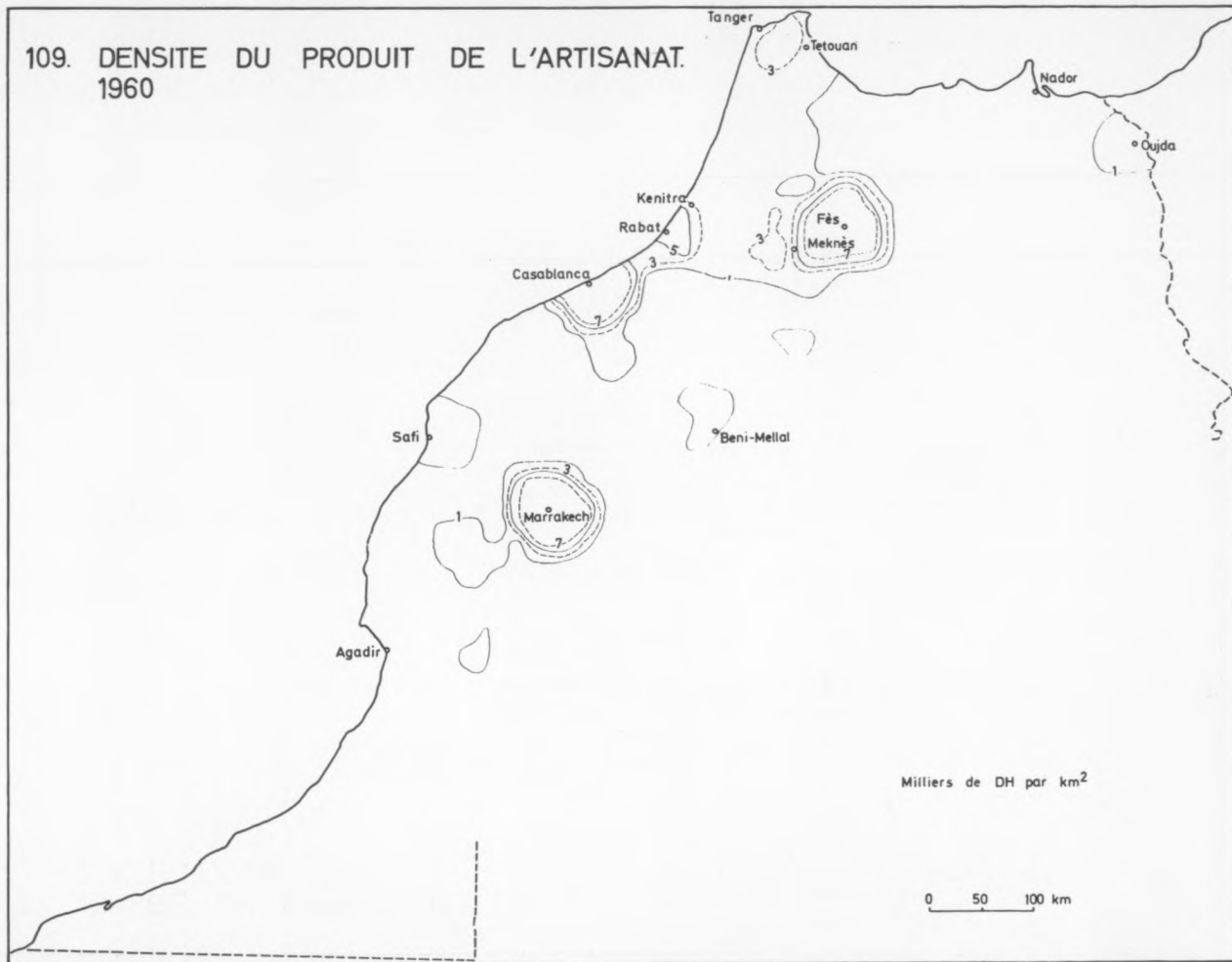
occupé. Nord-Ouest et Sud-Ouest sont quasi-totalement dépourvus de ressources minières exploitées.

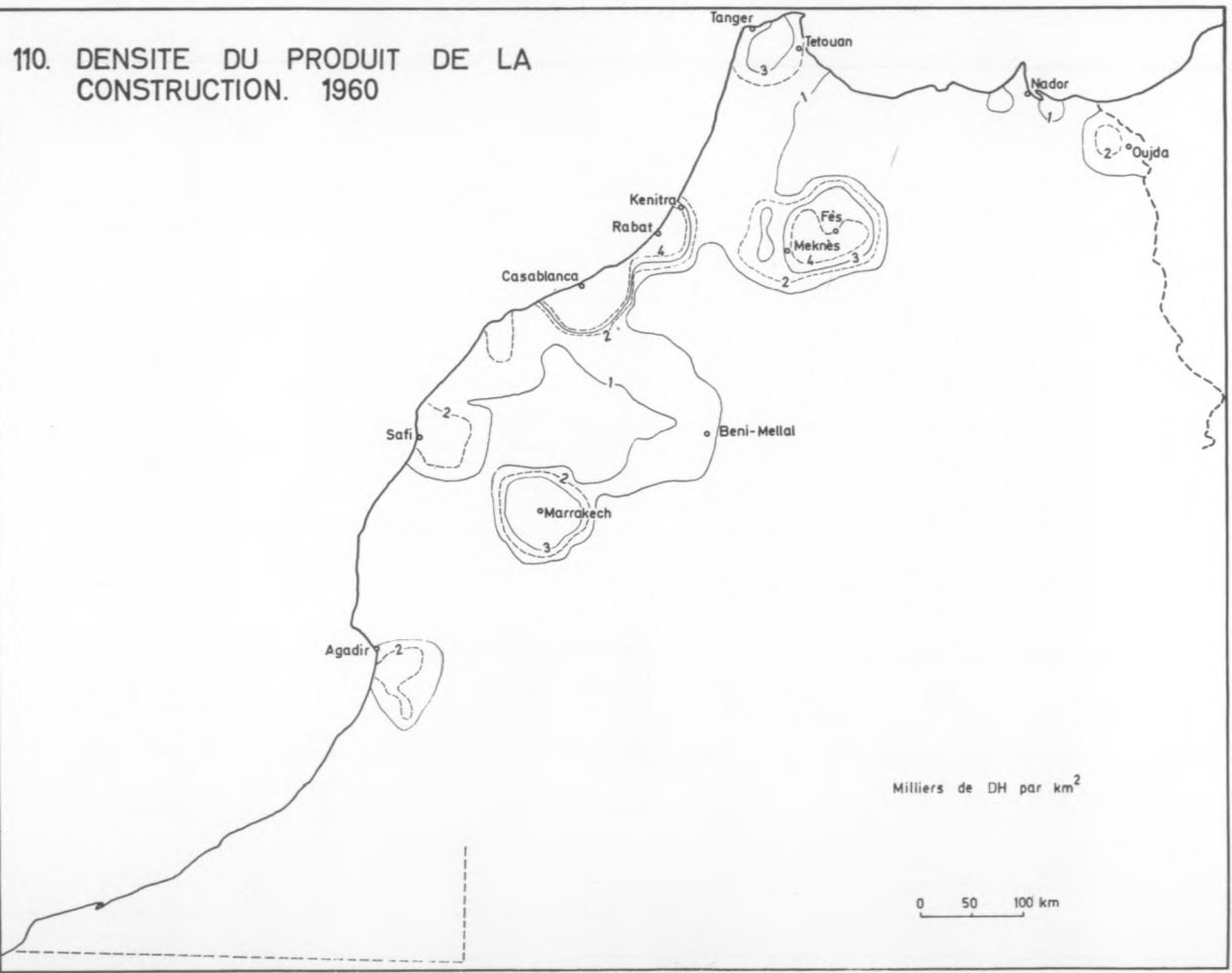
Les mines n'interviennent donc dans la structure de l'espace que d'une manière ponctuelle. Il n'y a pas de bassin minier particulièrement étendu. Chaque fois, la mine contribue à relever la densité de produit d'une zone pauvre. Il s'agit d'une pauvreté relative dans le cas des mines de la région du Centre-Ouest; d'une pauvreté absolue (dans le contexte du Maroc) dans le cas des autres mines. Aussi l'impact minier est-il toujours très sensible, même s'il est limité dans l'espace. Grâce aux phosphates, c'est le Maroc atlantique qui bénéficie de l'appui minier le plus important. En valeur relative cependant, l'Oriental et le Sud ressentent l'influence des mines avec plus d'intensité.

Les densités du produit artisanal (voir carte 109) sont moins élevées puisqu'elles ne dépassent guère 7 000 DH/km². La faible productivité de l'artisanat en est la principale responsable. Mais les densités sont également moins ponctuelles. Marrakech apparaît comme une île au sein du Centre-Ouest, avec ses 7 000 DH/km². D'autres lieux présentent la même configuration « insulaire » mais avec des densités inférieures (comprises entre 1 000 et 3 000 DH/km²): Taroudant, Safi, le Tadla, Oujda. Mais une vaste zone présente sur toute son étendue une densité supérieure à 1 000 DH/km²: le triangle Casablanca — Fès — Tanger, c'est-à-dire toute la partie occidentale du Nord-Ouest et la zone de transition côtière avec le Centre-Ouest. C'est à la fois l'importance de l'urbanisation et la présence d'un artisanat non négligeable dans les campagnes, qui expliquent cette continuité de densités. Celle-ci n'empêche pas la présence de densités ponctuellement plus élevées qui correspondent aux grandes villes de Casablanca, Fès, Rabat, Tanger et Tetouan. Dès lors, on comprend que le Sebou concentre 34 % du produit artisanal, et le Nord-Ouest dans son ensemble 44 %. Dans les campagnes, la présence d'un artisanat un peu plus important dans le Sebou occidental, s'explique vraisemblablement par les besoins d'une agriculture plus diversifiée et où les techniques modernes tiennent plus de place. La partie occidentale du Nord-Ouest s'individualise donc sur le plan géographique, de même que l'axe Casablanca-Rabat, alors qu'une dispersion ou une très faible densité prévalent ailleurs.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics voit son produit un peu plus largement distribué sur le territoire national (carte 110). Les densités supérieures à 1 000 DH/km² caractérisent encore toute la partie occidentale de la région du Nord-Ouest. Mais en outre, elles soulignent également l'existence de l'anneau circulaire du Centre-Ouest, à l'exception de sa section la plus pauvre (autour d'Essaouira). La zone déprimée centrale des Rehamna apparaît bien comme telle. Les densités supérieures à 1 000 DH/km² mettent donc en évidence ces parties du Maroc atlantique où la richesse et la densité sont suffisamment importantes pour susciter une activité assez soutenue en matière de construction de bâtiments et de travaux publics. A l'intérieur de ces zones,

109. DENSITE DU PRODUIT DE L'ARTISANAT.
1960



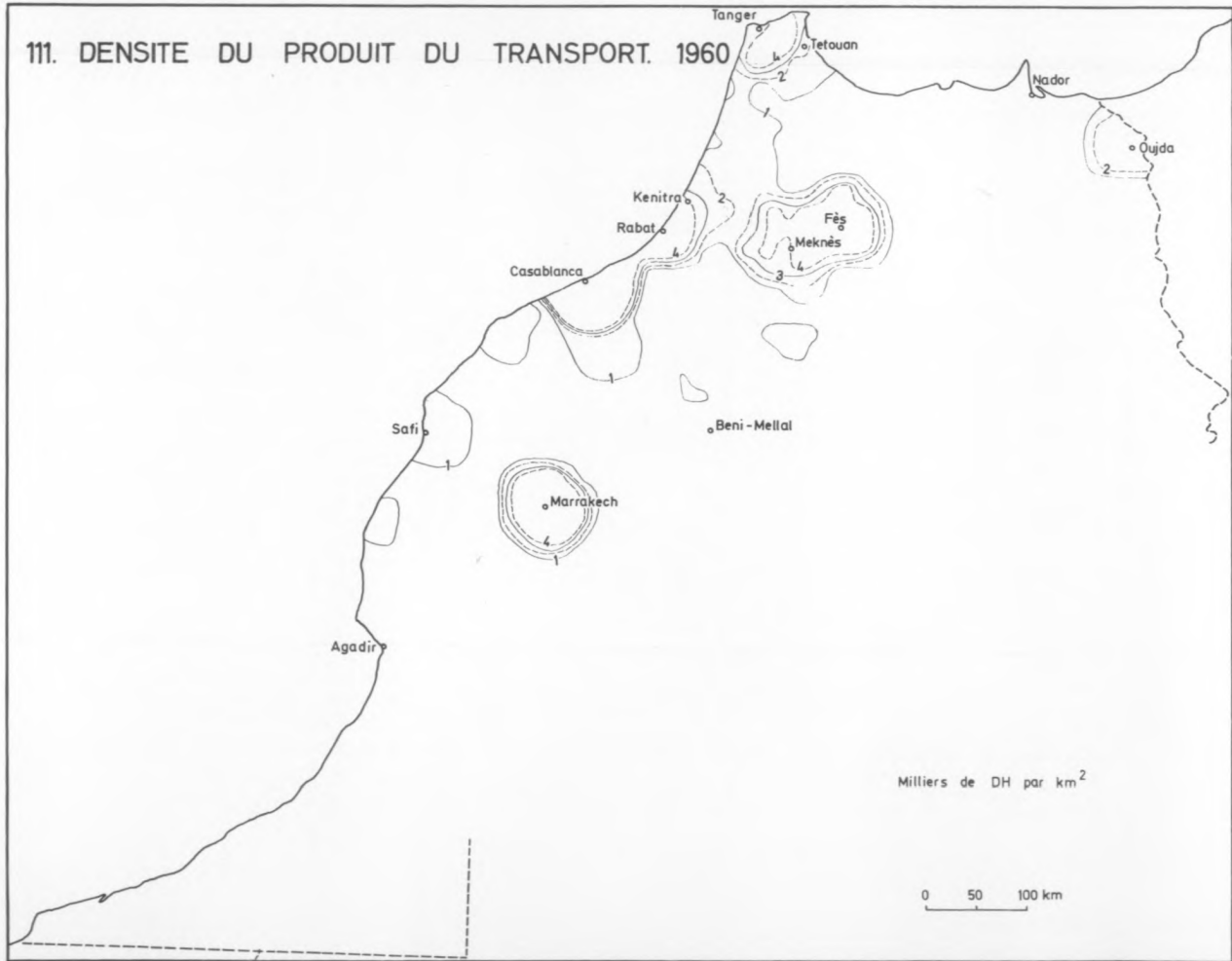


ce sont les grandes villes qui provoquent de brusques relèvements de densité pouvant atteindre 2 000 DH/km² (Safi, El-Jadida), 3 000 DH/km² (Marrakech, doublet Tanger-Tetouan) et plus de 4 000 DH/km² (Casablanca-Kenitra et Meknès-Fès); *les relèvements les plus forts concernent l'axe Casablanca-Fès*, ce qui accentue la supériorité du Maroc atlantique central. En dehors de cette dernière région, la densité n'atteint 1 000 DH/km² et 2 000 DH/km² qu'en deux endroits et sur de faibles étendues: la zone d'Agadir où ces densités doivent être mises en relation avec la reconstruction de la ville; la zone d'Oujda à cause de la grande ville et des travaux d'équipement du périmètre de la Basse-Moulouya. Comme pour l'artisanat, une grande partie du Maroc ne connaît que des densités de produit très médiocres.

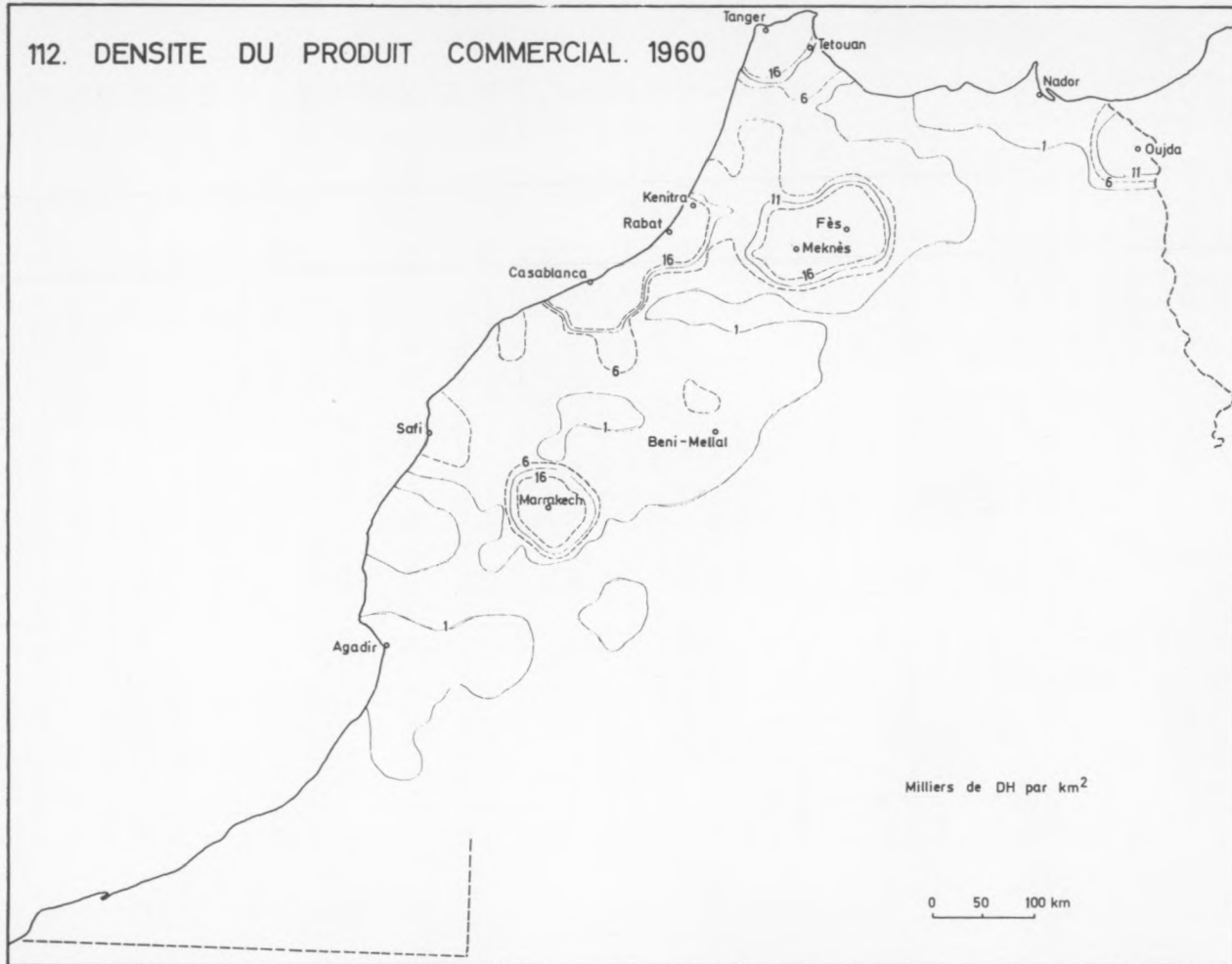
Les images cartographiques obtenues pour les activités de services ne sont pas très différentes. Dans le secteur des transports (carte 111), c'est l'axe Casablanca-Fès qui se marque avec le plus de force dans l'espace marocain, avec de larges zones où la densité dépasse 4 000 DH/km². Entre Meknès et Rabat-Kenitra, le « col » de 2 000 DH/km² se marque moins que dans les cartes précédentes grâce au rôle important que jouent, en matière de transports, des villes comme Meknès, Sidi-Kacem et Khemisset. L'axe Casablanca-Fès est relié à la zone Tanger-Tetouan (où la densité de 4 000 DH/km² est également atteinte) par un couloir où la densité ne descend pas en dessous de 1 000 DH/km². Mais ailleurs au Maroc, ce dernier chiffre n'est pas atteint si ce n'est dans quelques « îles ». La plus puissante est Marrakech (4 000 DH/km²), suivie par Oujda (2 000 DH/km²), Safi et El-Jadida (1 000 DH/km²). Agadir, Nador, le Tadla, ne parviennent pas à créer une zone de densité supérieure à 1 000 DH/km². Plus encore que l'artisanat et le bâtiment, le transport est une activité dominée par les villes: elles assurent 84 % du produit et les seules grandes villes fournissent 71 % de la valeur ajoutée nationale. Aussi l'image des densités est-elle principalement influencée par la répartition géographique des grandes villes. C'est elle qui explique la forte densité de l'axe Casablanca-Fès, celle de Marrakech, celle de la presque île tingitane grâce au doublet Tanger-Tetouan; Oujda, seule, plus petite et plus isolée, crée une densité inférieure; Safi émerge moins encore, pour les mêmes raisons. Ce qui fait que la partie occidentale du Nord-Ouest et la côte casablancaise, apparaissent encore comme des zones privilégiées sous l'angle des densités de produit.

Le commerce et les services divers sont, eux aussi, essentiellement urbains puisque la ville assure quelque 85 % du produit. Ils sont également une caractéristique des grandes villes de plus de 80 000 habitants puisque celles-ci créent 71 % à 72 % de la valeur ajoutée de chacun de ces secteurs. Par conséquent, il faut s'attendre à une répartition géographique, commandée par celle des grandes villes. C'est bien ce qui est observé à propos du produit commercial (carte 112). A nouveau, les zones fortes qui apparaissent sont l'axe Casablanca-Fès et, plus ponctuellement, Marrakech et Tanger-Tetouan. Les densités sont évidemment

111. DENSITE DU PRODUIT DU TRANSPORT. 1960



112. DENSITE DU PRODUIT COMMERCIAL. 1960



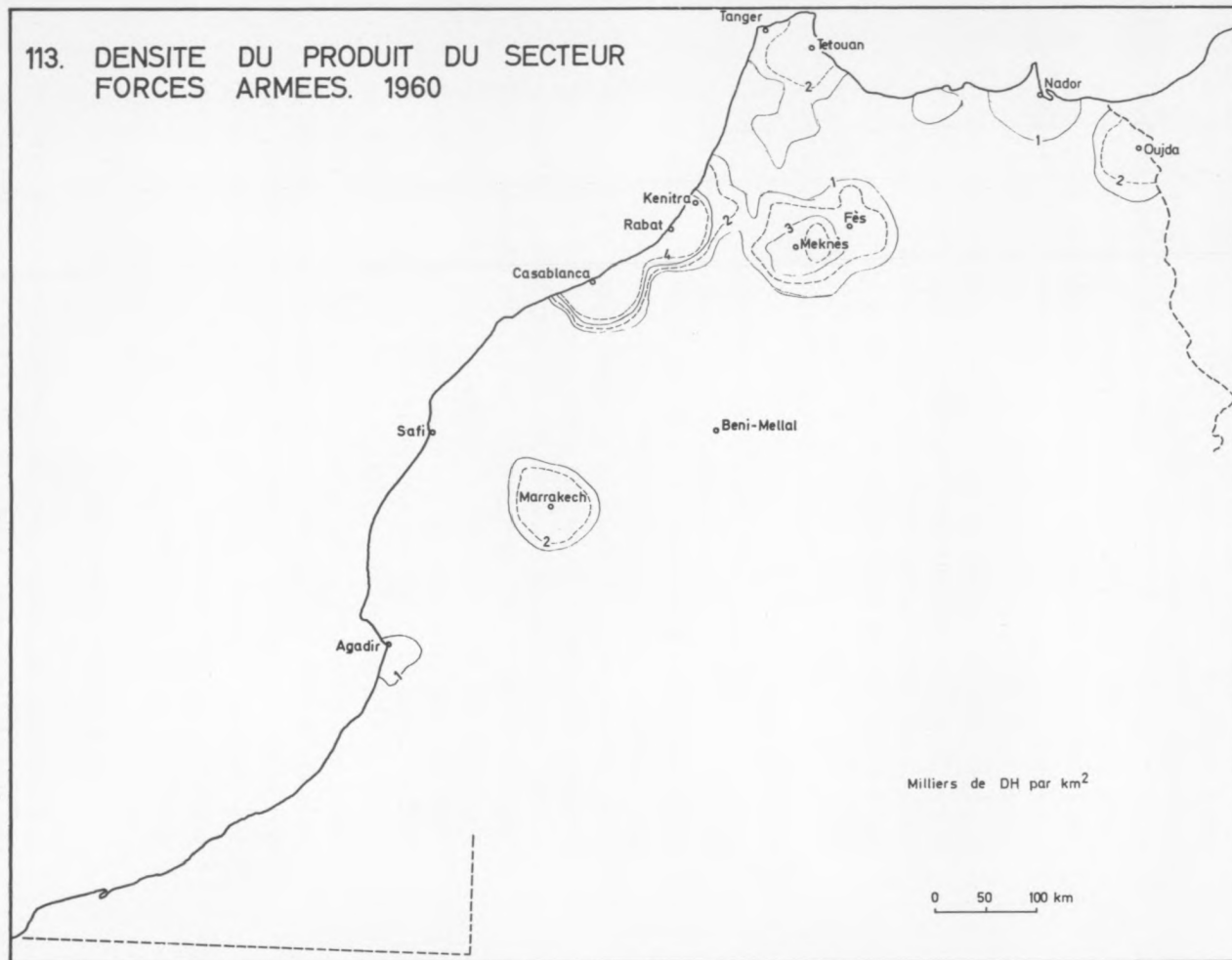
plus fortes puisque la valeur ajoutée par le commerce est 3,5 fois supérieure à celle de l'artisanat ou du transport. Elles dépassent 16 000 DH/km² dans les zones fortes. La partie occidentale du Nord-Ouest, grâce à son urbanisation et à la densité de sa vie rurale, continue de faire figure de zone privilégiée; la presqu'île tingitane se rattache au groupe Rharb-Loukkos par un « col » où la densité ne descend pas en-dessous de 5 000 DH/km². Rien de semblable ne s'observe dans le Centre-Ouest où les 6 000 DH/km² ne sont atteints qu'autour de Safi, El-Jadida et, à peine, dans le Tadla. Dans l'Oriental, ils sont dépassés autour d'Oujda. La courbe d'isodensité de 1 000 DH/km² suit assez fidèlement la limite du Maroc atlantique. Elle accuse ses points faibles: Haut-Rif central, Plateau Central, Haouz occidental, Rehamna. Elle marque également l'existence régionale du Souss d'une part, du Nord-Est jusqu'Oujda d'autre part.

La répartition des densités relatives aux valeurs ajoutées des services divers, est à peu près identique. Elle souligne l'axe Casablanca-Fès, l'extrémité de la presqu'île tingitane, un peu moins la zone de Marrakech. L'isoline de 1 000 DH/km² cerne le Nord-Ouest, l'anneau du Centre-Ouest, le Souss et l'Oriental méditerranéen. Cette distribution s'explique de la même manière que la précédente.

La répartition géographique de la police, de l'armée et des forces auxiliaires (carte 113), témoigne des plus fortes densités dans l'axe Casablanca-Fès. La zone Casablanca-Rabat dépasse la densité de 4 000 DH/km² tandis que celle de Meknès-Fès les atteint. A Marrakech, Oujda, Tanger et Tetouan, la densité ne dépasse guère 2 000 DH/km². Dans le reste du pays, elle est généralement très inférieure à 1 000 DH/km². Ce dernier chiffre est légèrement dépassé vers Nador et Al-Hoceima, ainsi qu'à Agadir. La répartition géographique des forces armées est donc plus concentrée au Maroc atlantique central.

En somme, la distribution des densités des activités de service, de l'artisanat, du bâtiment et des travaux publics, est marquée du même sceau: celui de *la prépondérance urbaine et notamment des grandes villes*. C'est de là que les distributions de densités tirent l'essentiel de leurs caractéristiques. Aussi la charnière Casablanca-Rabat a-t-elle toujours revêtu l'aspect d'une zone particulièrement dense. Après elle, et bien souvent avec des densités guère plus faibles, vient l'axe Meknès-Fès dont la liaison avec la côte s'effectue par l'intermédiaire d'une zone moins dense correspondant au Rharb et au pays Zemmour. L'abaissement des densités est cependant parfois suffisamment modéré pour pouvoir parler d'un axe Casablanca-Fès. Le fléchissement des densités est beaucoup plus brutal, au départ de Casablanca, dans le Centre-Ouest. Et cela aussi bien en

113. DENSITE DU PRODUIT DU SECTEUR
FORCES ARMEES. 1960



direction de Safi qu'en direction du Tadla. Cette chute correspond à celle de l'urbanisation qui se mesure par l'écart entre la population de Casablanca et celle des villes qui la suivent par ordre d'importance. La densité rurale ne peut compenser cette chute. De sorte que le Centre-Ouest apparaît comme de densité assez faible mais marqué par des îlots de densité plus forte. Son apparence spatiale est celle de la juxtaposition et de l'irrégularité. Le Nord-Ouest offre une image moins heurtée. Sans doute la région est-elle caractérisée par la vigueur de son axe central et par la présence excentrique du doublet Tanger-Tetouan. Mais, grâce à une urbanisation importante du Rharb et du Loukkos, grâce à une densité rurale forte et plus variée que dans le Centre-Ouest, la région du Nord-Ouest réussit mieux à ménager les transitions et à maintenir des densités assez importantes dans sa partie occidentale.

Ces caractéristiques de densités correspondent à la répartition de 45 % du produit intérieur. En y ajoutant le service des logements urbains on arrive à 52 % du produit intérieur sans que ces traits généraux doivent être modifiés. En effet, le logement urbain suit fidèlement la distribution des villes en renforçant cependant le poids des plus grandes. Mais la valeur ajoutée minière, on l'a vu, connaît une distribution différente. Totalement étrangère aux grandes villes, elle apporte surtout son appui au Centre-Ouest et ensuite à l'Oriental et au Sud. Avec elle, on aura examiné la répartition de 58 % du produit intérieur. Les 42 % restant sont constitués par l'agriculture (30 %), les forêts et la pêche (un peu plus de 1 %) et l'industrie moderne (près de 11 %). La distribution géographique des densités du produit de ces trois secteurs avait déjà été étudiée. Il est inutile d'y revenir. Il reste maintenant à rassembler tout les secteurs d'activité pour analyser les densités que, tous ensemble, ils impriment dans l'espace marocain: c'est la géographie du produit intérieur global.

b. *Le produit intérieur total.*

La densité du produit intérieur (carte 114) varie de quelques milliers DH/km² à des valeurs extrêmement élevées qui approchent le million DH/km² dans la partie de la Chaouia qui en-

globe Casablanca. Mais de pareilles valeurs ne s'observent que sur de petites surfaces où elles font figure de « pics » de densité. Pour notre propos, la catégorie la plus élevée sera celle des densités supérieures à 80 000 DH/km². Même en adoptant ce chiffre dix fois inférieur aux réalités observables à l'échelle du cercle de Casablanca, le contraste reste considérable entre les densités du Sud qui sont de l'ordre de 1 000 à 4 000 DH/km² et celles des zones où le produit dépasse 80 000 DH/km².

L'isoligne de 4 000 DH/km² sépare les zones les moins denses de celles qui le sont bien davantage. Les isolignes de 5 000 DH/km², 6 000 DH/km² ou 7 000 DH/km², le feraient tout aussi bien. C'est que toutes ces courbes sont voisines les unes des autres et leur ensemble forme une zone qui marque le passage brusque des faibles densités du désert à celles du reste du Maroc qui sont, le plus souvent, notablement supérieures. La zone occupée par ces lignes d'isodensité, suit l'Anti-Atlas, le Haut-Atlas central et oriental, repart ensuite vers le Nord pour s'incurver finalement vers l'Est en bordure méridionale de la ligne Guercif-Taourirt-Jerada. Ce tracé correspond à peu près à celui de l'isoligne des 10 habitants ruraux par km². Il sépare les zones de forte aridité d'une part, du Maroc atlantique et d'une large frange méditerranéenne orientale d'autre part. Le tracé rappelle également celui de l'isoligne de 0,2 habitants urbains par km². *Densités rurales et densités urbaines se conjuguent* pour donner un caractère vigoureux à la limite du Maroc très aride, domaine des oasis, région où l'urbanisation ne fait que s'esquisser. Le Sud et les Hauts-Plateaux de l'Oriental se trouvent associés dans ce contexte de très faibles densités. A l'intérieur de ce domaine très étendu, il ne se trouve qu'une zone pour dépasser 8 000 DH/km²: celle des mines d'Imini dans la région de Ouarzazate. C'est une exception, artificielle dans la mesure où le sont ces mines (1960 est une année de conjoncture favorable pour le manganèse) et où une partie importante du produit est faite d'amortissements, d'impôts et de valeur ajoutée non distribuée localement.

Dans le reste du pays, la densité du produit intérieur ne descend qu'exceptionnellement en dessous de 4 000 à 6 000 DH/km². Mais ce n'est pas n'importe où. C'est d'abord immédiatement au Nord de Guercif et c'est là une « dépression » significative. Elle sépare par un vide relatif la région du Sebou de la partie

la plus dense de l'Oriental. La « dépression » est particulièrement importante si l'on étend la zone-limite jusqu'à l'isoligne de 12 000 DH/km²: elle comprend alors tout le Rif central et oriental ainsi que les zones d'influence de Guercif et Taourirt. Elle creuse ainsi l'écart entre le Sebou dense et l'Oriental de la Méditerranée et d'Oujda, malgré les fortes densités de population rurale du Rif. Le Maroc atlantique est ainsi nettement séparé de l'Oriental malgré le « pont » jeté par les densités de population rurale. Le fait que les villes de Guercif et Al-Hoceima soient situées au cœur de la « dépression » permet de comprendre l'ambiguïté qui prévaut dans la question de leur rattachement à une zone principale et que l'étude de l'espace de relations a mise en évidence. On notera qu'Al-Hoceima est plus proche de l'isoligne orientale de 12 000 DH/km² que de celle du Sebou, d'où ses fréquentes relations avec Nador. L'inverse est vrai pour Guercif où l'hésitation est plus grande à cause des affinités manifestes de la région avec l'Oriental intérieur sur le plan des paysages.

La densité de produit s'abaisse encore sous le seuil de 4 000 DH/km² à Oulmès, au cœur du Plateau Central. Peu peuplée, non urbanisée, la zone constitue également une « dépression ». Elle est certainement moins étendue que la précédente mais elle est, relativement, beaucoup plus profonde. En effet, vers le Nord comme vers le Sud, à partir de l'isoligne fermée de 12 000 DH/km², on atteint rapidement des valeurs de l'ordre de 20 000 et 30 000 DH/km². La limite entre la région du Nord-Ouest et celle du Centre-Ouest est un « fossé » extrêmement profond sur le plan des densités de produit. La principale raison de la brutalité de la coupure, se trouve dans la proximité des zones riches, denses et bien urbanisées de chacune des deux grandes régions atlantiques. C'est aussi pourquoi le « fossé » n'est pas large. Son étroitesse permet précisément de réduire son importance lorsque, en se plaçant à un point de vue plus élevé, on voit se dessiner dans l'espace un Maroc atlantique central riche. Le « fossé » s'arrête au niveau de Ben-Slimane lorsqu'il rencontre les plus fortes densités du pays à proximité de Casablanca. Mais vers l'Est il se termine moins brutalement puisqu'il se soude aux « dépressions » des zones arides par un seuil de quelque 20 000 DH/km² (Khenifra). Ce seuil est une interruption des faibles

densités, due à l'activité un peu plus dense (avec alignement urbain) des piémonts du Moyen-Atlas (2).

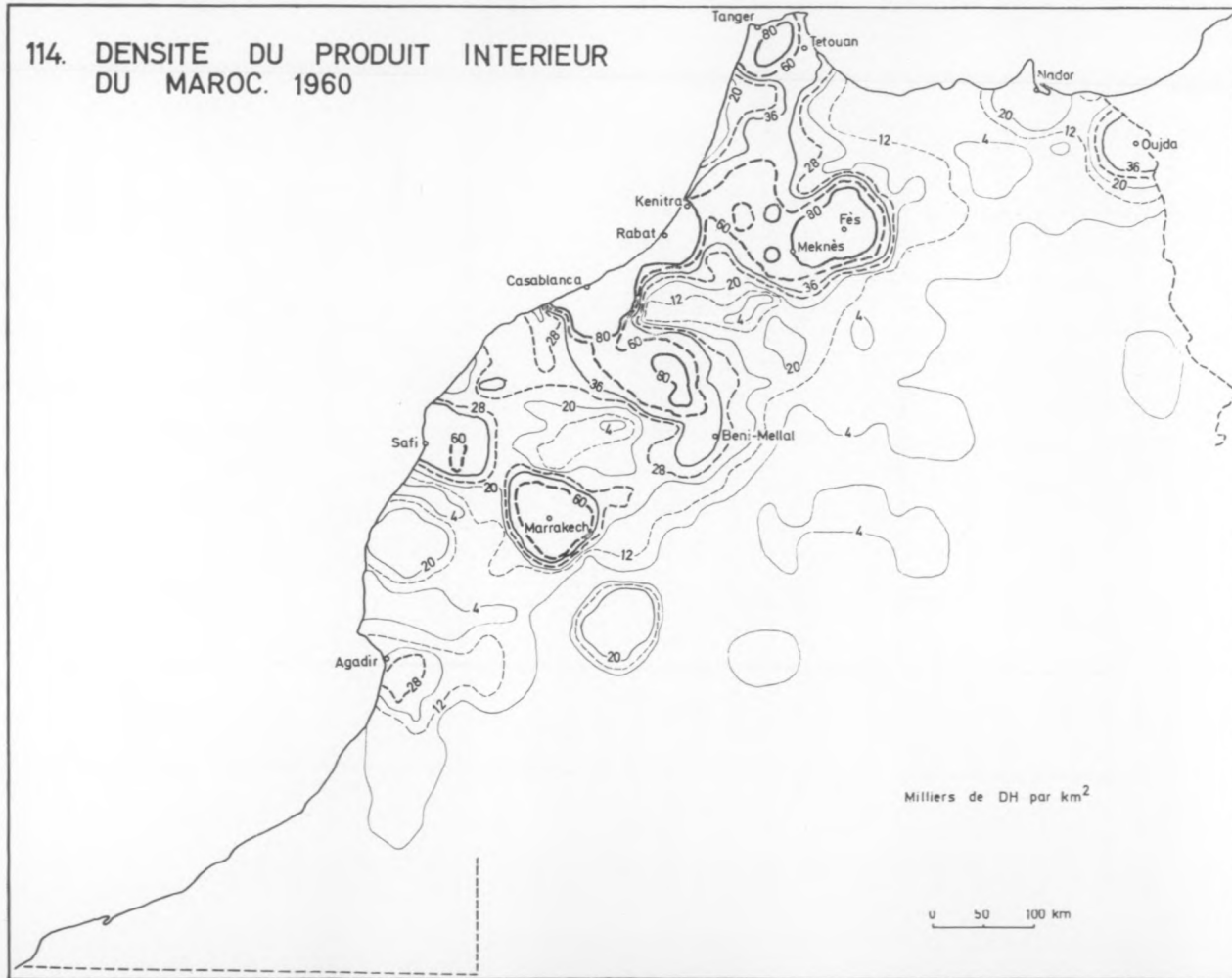
La densité de produit est également inférieure à 4 000 DH/km² dans le Haut-Atlas occidental. La coupure est moins brutale parce qu'elle sépare des zones dont la densité n'est pas des plus fortes. Sur le plan du relief réel cependant, la barrière est beaucoup plus impressionnante. Le creux de densité du Haut-Atlas occidental sépare le Souss de la zone la moins forte de l'anneau circulaire du Centre-Ouest. Comme les creux précédents, celui-ci correspond à une zone de faible densité de population rurale, mais qui se trouve accentuée, sur le plan du produit, par une urbanisation réduite et par une pauvreté rurale assez grande.

Les courbes d'isodensité de 4 000 à 6 000 DH/km², qu'elles soient ouvertes ou fermées, marquent, par le jeu des densités de produit, les limites des principales régions du pays. Lorsque les zones de faibles densités sont très étendues, elles forment une véritable région. Mais celle-ci ne peut être qu'une zone de faiblesse dont les diverses parties se raccrochent inévitablement à des zones plus fortes: c'est bien ce qui ressort de l'analyse de l'espace de relations. *Lorsque les zones peu denses sont très petites, elles constituent des limites entre régions plus fortes. Ces dernières doivent être considérées comme celles où la densité de produit est supérieure à 12 000 DH/km² voire à 20 000 DH/km².*

La plus petite des régions fortes est *le Souss* qui forme la partie centrale de la région du Sud-Ouest. Le Souss est bien délimité par la courbe d'isodensité de 12 000 DH/km². A une densité rurale plus forte dans la moyenne vallée du Souss, répond une densité urbaine plus élevée en bordure de l'Atlantique avec Agadir. C'est pourquoi les densités de produit les plus importantes s'observent dans la section aval du fleuve: 20 000 DH/km² et 28 000 DH/km². Le développement d'Agadir après 1960 a certainement provoqué un relèvement considérable des densités à l'aval du Souss. La région apparaît ainsi comme une petite zone de densités assez élevées, avec un seul « pic » saillant

(2) Il faut rappeler la note de JOLY sur le rôle des piémonts (138).

114. DENSITE DU PRODUIT INTERIEUR
DU MAROC. 1960



au niveau d'Agadir, très isolée du reste du pays par des territoires où la densité du produit descend en dessous de 4 000 DH/km². Pour le désert de Goulimine, l'Anti-Atlas et le Bani, le dégradé des densités n'est pas une limite mais bien une ouverture vers un monde plus dense.

L'Oriental méditerranéen possède une étendue un peu plus vaste, où la densité de produit dépasse 12 000 DH/km². L'isoli-gne enveloppe des régions bien différentes entre le Rif oriental et les environs de Jerada (3). Les fortes densités rurales de la région de Nador dans un milieu rural très pauvre ne ressemblent guère aux riches terres irriguées des alentours de Berkane ni aux plus hautes terres moins denses qui s'étendent près d'Oujda. Contrairement au Souss où la vallée est élément d'unité, ce sont ici des contextes différents qui aboutissent à des densités de produit analogues. Autour de Nador, les fortes densités humaines mais surtout les mines, permettent l'apparition de densités de produit légèrement supérieures à 20 000 DH/km². Vers Oujda, c'est avant tout l'activité de la grande ville qui se traduit par des densités qui dépassent 30 000 DH/km²; cependant, les mines d'une part et l'agriculture riche de la Basse-Moulouya d'autre part, contribuent également à relever les densités orientales. L'allure des deux courbes d'isodensité de 20 000 DH/km² met en évidence la bipolarité de l'Oriental sur le plan des densités de produit. Il est remarquable d'observer qu'elle correspond à la bipolarité qui caractérise l'espace de relation. La première (bipolarité des densités) explique la seconde (bipolarité de l'espace de relations). Comme pour le Sud-Ouest, la diminution des densités de produit qui se manifeste en direction du Sud, constitue une voie de passage pour les relations que les Hauts-Plateaux entretiennent avec la partie septentrionale du Maroc oriental. Elle participe à l'unité de l'Oriental, sans ambiguïté. Vers l'Ouest, la diminution des densités de produit joue d'abord le même rôle. Mais une zone-limite se crée lorsqu'elles tendent à se relever vers les maxima d'une autre région. C'est alors qu'apparaît l'ambiguïté rappelée ci-dessus à propos de Guercif et d'Al-Hoceima.

(3) Voir la mise au point régionale de TROIN (247).

Restent les fortes densités du Maroc atlantique. La ville de Casablanca crée les plus élevées d'entre elles puisqu'elle représente, à elle seule, 22 % du produit intérieur marocain. Viennent ensuite les autres grandes villes, assez loin derrière, avec Rabat à leur tête. Aussi *la bande côtière atlantique centrale de Casablanca à Rabat* est-elle la zone des plus fortes densités du pays. Située juste à l'Ouest du « fossé » très profond qui sépare les deux grandes régions atlantiques, elle en est exactement le contraire. Elle est un lien très puissant, une charnière forte, entre le Nord-Ouest d'une part et le Centre-Ouest d'autre part. Le contraste est violent entre cette bande côtière et son arrière-pays du Plateau Central. *Du point de vue du Maroc atlantique central, ce littoral est la pièce maîtresse à partir de laquelle deux zones denses pénètrent vers l'intérieur des terres.* De toute manière, son rôle dans l'organisation de l'espace marocain, est capital. On se rappellera qu'il l'est aussi du point de vue de l'espace de relations.

A partir de Rabat-Kenitra, une zone de fortes densités (plus de 60 000 DH/km²) s'étend vers l'Est jusqu'au-delà de Fès. Elle couvre la plus grande partie du Rharb, le Saïs et leurs environs, c'est-à-dire un ensemble qui est à la fois une zone agricole riche, diversifiée et dense, ainsi qu'une zone solidement urbanisée. La conjonction de ces deux aspects rend compte des densités élevées. Les maxima sont aux deux extrémités de l'axe: à Rabat-Kenitra, à Fès. De petites zones à plus de 80 000 DH/km² s'observent encore entre les deux. Le cœur de la *région du Nord-Ouest* se trouve ainsi marqué par l'existence de fortes densités de produit. Immédiatement au Sud, la densité diminue rapidement: 20 000 DH/km² à Azrou, 12 000 DH/km² à Rommani; c'est l'abaissement rapide des densités vers le « fossé » qui sépare le Nord-Ouest du Centre-Ouest. Située sur le seuil oriental de ce fossé, Khenifra est en position-limite entre les deux régions. Cette observation en termes de densité, rejoint parfaitement celle qui fut faite à propos de Khenifra lors de l'analyse de l'espace de relations. La rapidité de la diminution de densité correspond à celle de la densité de population rurale et à la chute des densités urbaines qui l'accompagnent.

Aucune de ces deux diminutions ne se produit au Nord de la zone centrale des fortes densités du Nord-Ouest. La popula-

tion rurale reste dense mais elle s'appauvrit, surtout vers l'Est. L'urbanisation reste importante dans toute la moitié occidentale de la région et l'on retrouve deux grandes villes à l'extrémité de la presqu'île tingitane. En revanche, les villes deviennent insignifiantes et rares dans la moitié orientale de la région. L'ensemble de ces caractères ne manque pas de se traduire en termes de densité. Au Nord de Fès, la densité de produit diminue très rapidement dans le Prérif et le Rif: 20 000 DH/km² à Taounate, moins de 10 000 DH/km² à Targuist et Al-Hoceima dont la situation-limite a déjà été commentée. Le Rif connaît donc des densités de produit très médiocres. Au Nord du Rharb en revanche, la moindre pauvreté rurale et l'urbanisation plus poussée, maintiennent des densités de produit partout supérieures à 20 000 DH/km². Une zone continue où la densité dépasse 36 000 DH/km², relie le Rharb à la zone du détroit. Là, grâce au doublet Tanger-Tetouan, des densités élevées (plus de 60 000 DH/km²) sont à nouveau atteintes. Par conséquent, les caractères essentiels de la région du Nord-Ouest peuvent être définis à partir de l'analyse des densités de produit: force du centre avec diminution plus ou moins rapide des densités latérales, centre secondaire excentrique à Tanger relié à l'axe principal par une zone moins « déprimée » qu'ailleurs.

A partir de Casablanca, une autre zone de fortes densités pénètre également vers l'intérieur des terres jusqu'au Tadla. La densité y dépasse 60 000 DH/km² dans une bande centrale moins étendue que celle du Nord-Ouest; elle atteint localement 80 000 DH/km² aux environs de Khouribga. Nous sommes dans la région agricole riche et dense de *Chaouia-Tadla* où une urbanisation importante s'est créée. Mais l'absence de grandes villes explique que la densité de produit ne prenne pas d'aussi amples proportions que dans le cœur du Nord-Ouest. Cependant, la valeur ajoutée par les phosphates de Khouribga compense dans une large mesure cette carence (le produit du cercle de Khouribga est de 290 MDH, ce qui est intermédiaire entre celui du cercle de Meknès et celui du cercle de Fès). De sorte que, sans les mines, la densité n'atteindrait pas 60 000 DH/km². Vers le Nord, la chute des densités est rapide puisqu'on rencontre immédiatement le « fossé » qui sépare le Nord-Ouest du Centre-Ouest. Vers l'Est, elle l'est autant puisqu'au-delà de la

montagne se trouvent les zones arides. Vers le Sud, elle l'est encore car le contact s'opère avec les plateaux et massifs de l'intérieur qui constituent une zone rurale pauvre et peu peuplée de laquelle le phénomène urbain est pratiquement absent. Le long de la côte atlantique enfin, l'abaissement des densités est plus progressif.

La zone centrale de la région du Centre-Ouest est peu dense: moins de 20 000 DH/km² entre Sidi-Bennour et Kelaa, 10 000 DH/km² à Ben-Guerir, moins de 4 000 DH/km² au Sud-Ouest d'El-Borouj ce qui est comparable aux densités des zones très arides. Autour de ce noyau central de faibles densités, *l'anneau circulaire* observé à propos de l'étude de l'organisation de l'espace rural, s'observe à nouveau. La densité du produit rural allait en diminuant lorsqu'on se dirigeait vers le Sud. La surimposition du fait urbain introduit un élément d'irrégularité dans ce dégradé; celle-ci est d'ailleurs d'autant plus sensible que l'urbanisation, on l'a vu, est peu équilibrée c'est-à-dire que le réseau ne compte pas de villes de toutes tailles et qu'il n'est pas très étoffé. Au-delà des Doukkala où la densité reste encore de l'ordre de 30 000 DH/km², les densités de produit dans l'anneau sont très irrégulières: les villes importantes créent des îlots de fortes densités mais laissent des vides relatifs entre elles. Le couple Safi-mines de Youssoufia parvient à créer des densités supérieures à 36 000 DH/km² et atteignant 60 000 DH/km². Ce dernier chiffre est également atteint autour de Marrakech. Vers Essaouira, on dépasse seulement 20 000 DH/km². De part et d'autre d'Essaouira, la densité descend en dessous de 12 000 DH/km²: c'est la partie la plus faible de l'anneau. Dans la plaine des Srarhna, le seuil qui sépare Marrakech du Tadla n'est que de 26 000 DH/km². Le même niveau caractérise le passage de Safi aux Doukkala.

Le Centre-Ouest apparaît donc bien comme un anneau de densités moyennes à fortes entourant un noyau central très déprimé. Mais plus que jamais le contraste est éclatant entre la zone forte Chaouia-Tadla qui bénéficie de densités de produit élevées et continues, et le reste de l'anneau. Celui-ci démontre son manque de cohérence par l'irrégularité des densités qu'il affiche: les quelques îlots plus denses sont séparés par des couloirs de faibles densités. La zone d'Essaouira apparaît comme

particulièrement isolée. L'organisation spatiale du Centre-Ouest est beaucoup plus hétérogène que celle du Nord-Ouest.

En conclusion, *l'analyse des densités de produit* permet une étude précise et synthétique de l'organisation de l'espace marocain. Elle conduit à la définition des principales régions qui s'individualisent. Elle répère aisément les petites zones de transition. Elle exprime également les structures internes dominantes de chacune des régions. Enfin, elle rejoint souvent les conclusions de l'étude de l'espace de relations. Tout ceci confirme le caractère fondamental du concept de densité de produit pour l'analyse de l'organisation de l'espace. D'autre part, il est bien certain que les principaux traits de ce que l'analyse en termes de densité de produit a fait percevoir, se reflètent également dans le paysage géographique au sens le plus classique du terme. Ils s'y expriment par le degré d'intensité avec lequel les hommes mettent le territoire en valeur, par la nature des aménagements qu'ils y apportent, par le type d'activités et d'implantations qu'ils créent.

3. Concentration et équilibre géographiques.

a. Concentration géographique.

Si la concentration géographique apparaît à l'analyse des cartes de densité et si elle s'y trouve localisée, il n'en reste pas moins qu'elle n'y est pas mesurée. L'indice de concentration géographique (défini en annexe 1) donne une mesure du phénomène. Il est bien évident que cette mesure va refléter la juxtaposition dans un même tout, de ces deux milieux si différents que sont la ville et la campagne: la plupart des indices seront plus élevés qu'ils ne l'étaient lors de l'étude séparée de chacun des milieux. Selon les branches d'activité, la campagne pèsera surtout par ses agriculteurs, et la ville par les autres secteurs économiques. Les différents indices de concentration figurent au tableau 46.

La concentration géographique de la population active selon la population totale, n'est faible que pour la population active totale: l'indice est de 9. Il s'explique par le fait que le taux d'activité n'est pas fondamentalement différent à la ville ou à la

campagne. En revanche, toutes les branches d'activité ont des indices de concentration beaucoup plus élevés parce qu'ils accusent les différences d'activité entre les deux milieux géographiques.

Si l'agriculture n'a qu'un indice modérément élevé, c'est que cette catégorie d'activité domine partout à la campagne c'est-à-dire auprès de la grosse majorité de la population: l'indice est de 23. Celui des chômeurs est un peu plus élevé puisqu'il est de 27; c'est que le chômage est plus important en ville. Mais la campagne n'est pas du tout exempte de ces marginaux dont on ne parle trop souvent qu'à propos du milieu urbain; c'est pourquoi le degré de concentration figure parmi les moins élevés de tous.

Les concentrations géographiques sont plus fortes (comprises entre 33 et 41) pour quatre autres secteurs. Celui du bâtiment et des travaux publics (indice 33) a une population active bien répartie entre les villes et, grâce aux travaux publics, encore largement présente au milieu rural. C'est ce qui explique une concentration globale qui n'est pas encore excessive. Une distribution géographique analogue explique les indices élevés mais non pas très élevés, qui caractérisent le secteur du commerce (41) et celui des services divers (39). Malgré une répartition moins homogène entre les villes, l'artisanat possède une concentration géographique globale assez modérée (indice 36) grâce à une présence rurale non négligeable. Pour ces quatre groupes, la moitié de la population active est concentrée là où vivent quelque 20 % de la population totale (parmi laquelle dominent les citadins). En revanche, le quart de la population (essentiellement des habitants des campagnes, soit plus du tiers des ruraux) ne dispose que de 6 % de la population active de ces branches.

La concentration géographique est beaucoup plus forte pour les autres secteurs d'activité. Le transport, essentiellement urbain, accuse un indice de 54 (les 3/4 de la population active auprès de 23 % de la population totale). La même concentration caractérise la population active militaire mais pour d'autres raisons, à savoir une présence rurale aussi bien qu'urbaine mais toujours localisée en des points limités en nombre. Le même phénomène se reproduit pour l'activité minière bien qu'avec une intensité plus considérable puisque l'indice de concentration y atteint 77. Il est presque aussi élevé pour l'industrie (72), urbaine en quasi-totalité, et concentrée dans quelques grandes agglomérations.

La concentration géographique du produit intérieur brut par branche selon la population totale, est évidemment plus élevée encore puisque les différences de productivité (surtout sensibles entre la ville et la campagne) s'ajoutent à celles de la répartition en termes de population active.

Pour le produit total, l'indice de concentration est de 31, contre 9 en ce qui concerne les actifs. Il signifie que le quart du produit intérieur se localise chez 9 % de la population du pays; que la moitié du produit se trouve chez 21 % de la population; que le dernier quart de la population ne produit que 8 % de la valeur ajoutée totale. C'est une concentration qui peut être qualifiée de forte et qui trouve sa principale explication dans l'écart qui sépare le milieu urbain du milieu rural en matière de productivité; car au sein de chacun de ces deux milieux, le degré de concentration géographique n'est que de 16 à 19. Le revenu des ménages est moins inégalement réparti selon la population totale (indice de concentration: 25). Le fait s'explique parce que l'écart entre le produit et le revenu est principalement localisé en milieu urbain qui est également le plus riche. Il reste néanmoins que le quart du revenu des ménages se trouve distribué là où résident 11 % de la population et que le quart de la population résidant dans les endroits les moins favorisés du pays se contente de 10 % du revenu des ménages. Quant au revenu monétaire des ménages, il est évidemment plus concentré (indice de 34) puisqu'il est le plus faible parmi les habitants les plus pauvres de la nation; le quart le plus pauvre de la population ne bénéficie que de 6 % du revenu monétaire global.

Par branches d'activité, la concentration géographique du produit selon la population, est plus élevée que celle de la population active partout où un écart de productivité selon les lieux a pu être pris en compte. C'est ce qu'indique la deuxième colonne du tableau 46: les chiffres y sont supérieurs ou égaux à ceux de la première colonne. Les écarts relatifs sont les plus importants dans les secteurs où les différences de productivité sont les plus sensibles selon les lieux: agriculture, artisanat, commerce, services divers.

La concentration géographique du produit par branche en fonction du produit total est utile à examiner. Lorsqu'elle est supérieure à celle du produit selon la population, il faut en conclure que la distribution géographique du produit de la branche considérée est plus fidèle à la répartition de la population qu'à celle du produit. C'est le cas pour les activités essentiellement rurales: l'agriculture et la forêt. Leur distribution géographique est peu conforme à celle du produit global qui, lui, est principalement constitué à partir des activités urbaines. Mais c'est l'inverse qui est observé pour toutes les autres branches. Elles sont en effet à prédominance urbaine et leur répartition s'en trouve davantage liée à celle du produit global. L'écart est

Tableau 46. — *Indices de concentration géographique des branches d'activité, 1960*

	Pop. active par rapport à la pop. totale	Produit intérieur par rapport à la pop. totale	Produit intérieur par rapport au produit total
Agriculture	23	35	52
Forêt	—	72	78
Pêche	—	80	75
Mines	77	89	86
Industrie	72	72	50
Artisanat	36	45	33
Bâtiment, T.P.	33	36	20
Transport	54	56	26
Commerce	41	56	25
Logement urbain	—	65	35
Services divers	40	55	25
Forces armées	55	55	44
Chômage	27	—	—
TOTAL	9	31	—
Revenu des ménages	—	25	—
Revenu monétaire ménages	—	34	—

généralement sensible: c'est une manière supplémentaire d'exprimer avec vigueur la différence considérable qui, au Maroc, sépare le milieu rural du milieu urbain sur le plan de leurs activités exprimées en termes économiques. Cette conclusion est d'ailleurs celle que dégage l'ensemble des chiffres qui figurent au tableau 46. Le fait que la plupart des indices sont élevés, exprime le caractère fondamental du clivage ville-campagne. Ce dernier constitue, avec le découpage régional, la manifestation géographique la plus évidente des contrastes qui se marquent dans l'organisation de l'espace marocain.

b. *Equilibre géographique global.*

Au niveau des villes comme à celui des campagnes, l'analyse de position des centres de gravité a déjà permis de dégager certaines tendances générales de l'organisation du territoire. La plupart des barycentres ruraux (carte 47) se situaient dans la région de Khouribga-Oued-Zem, sauf ceux de l'agriculture mo-

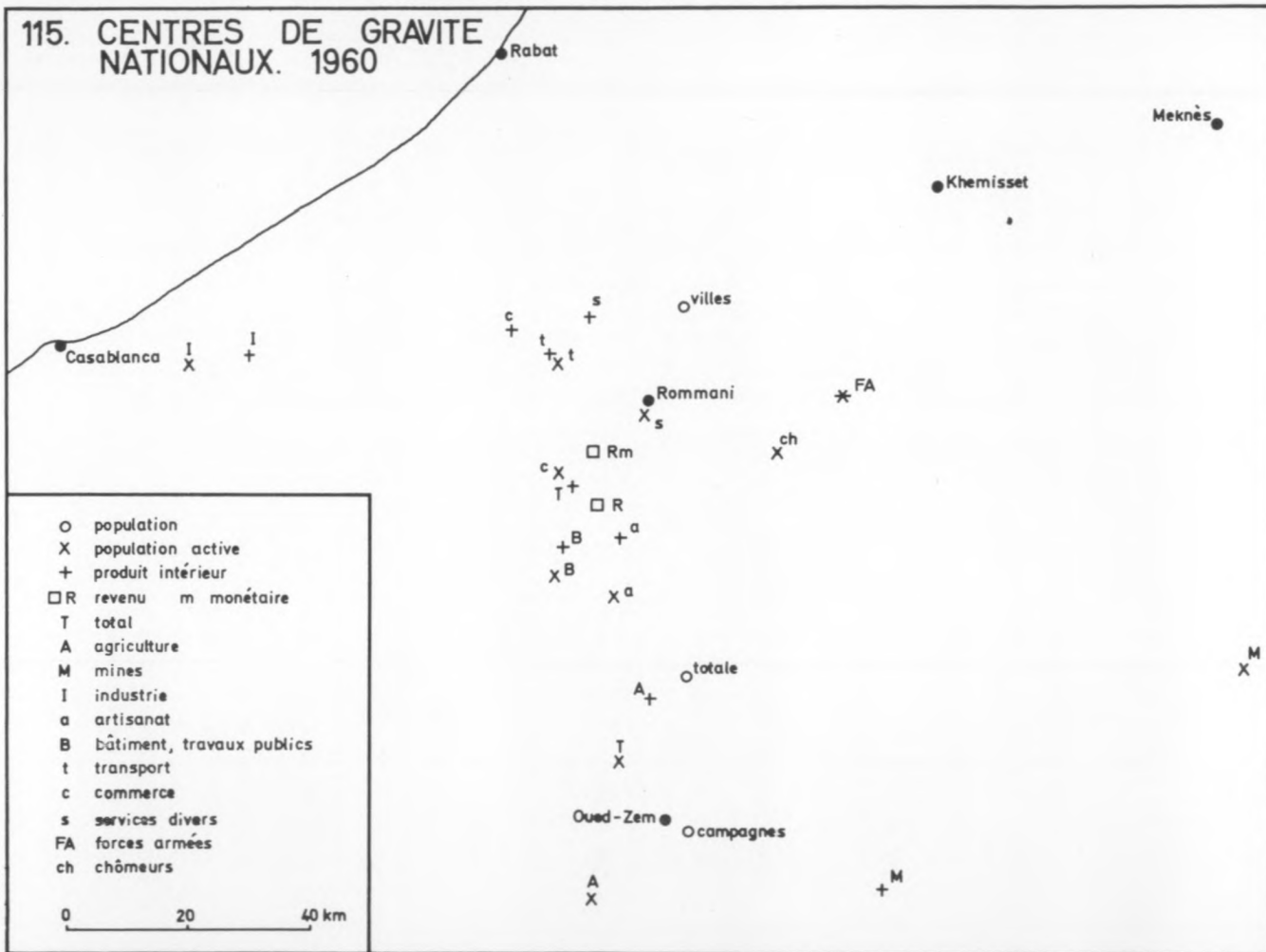
derne situés plus au Nord. Les barycentres urbains (carte 76), localisés entre Rabat et Rommani, étaient donc à la fois plus côtiers et plus septentrionaux. Les centres de gravité de l'ensemble du pays (voir carte 115) voient leur position traduire les deux tendances qui les déterminent: ils se localisent entre Rabat et le Tadla. Ils occupent une position plus ou moins septentrionale selon que l'influence urbaine est plus ou moins prépondérante dans le secteur considéré. Mais le fait majeur reste celui-ci: *les barycentres globaux occupent une position centrale dans le Maroc atlantique. Ils se situent à la charnière des deux principales régions du pays, le Nord-Ouest et le Centre-Ouest. Ils sont proches de la zone littorale Casablanca-Rabat.* Le Maroc est un pays centralisé quant à sa structure spatiale.

Quelques centres de gravité ne se situent pas dans la même zone centrale que les autres. Ils concernent les activités très étroitement localisées et dont l'indice de concentration géographique est par conséquent très élevé. Il s'agit du barycentre de la pêche situé dans la région de Safi; de celui des forêts situé dans le Saïs; de celui des mines situé à l'Est de Boujad. Celui de l'industrie, très proche de Casablanca-Mohammedia, est également quelque peu à l'écart des autres.

Les autres centres de gravité des activités communes au milieu rural et au milieu urbain se situent approximativement sur le même méridien, celui qui passe par Rabat et le Tadla. Ils sont d'autant plus méridionaux que le milieu rural joue un rôle non négligeable dans le secteur concerné, comme par exemple en matière d'artisanat et de travaux publics. En somme, la tendance au déplacement du barycentre vers le Nord à mesure que la productivité augmente, se vérifie à nouveau. La carte ci-jointe en donne une représentation géographique qui mesure le déplacement d'une activité à l'autre (carte 115).

Une autre observation mérite encore d'être soulignée. *Les centres de gravité en termes de produit sont toujours plus septentrionaux que leurs homologues en termes de population active.* Ceci confirme la supériorité des zones septentrionales sur les zones méridionales en termes de productivité. C'est vrai en matière agricole mais c'est surtout net en ce qui concerne le phénomène urbain. Pour les activités les plus urbanisées comme le commerce, le transport, les services divers, le déplacement

115. CENTRES DE GRAVITE NATIONAUX. 1960



s'opère vers le Nord-Nord-Ouest, c'est-à-dire qu'il s'infléchit en même temps vers la côte de Casablanca-Rabat; l'influence des plus grandes villes est patente. Ce fléchissement ne s'observe pas en matière de construction et d'artisanat dont la présence rurale est plus forte.

Le centre de gravité du produit intérieur brut marocain se situe à 18 km au Sud-Ouest de Rommani. Celui de la population totale (en 1971 comme en 1960) se trouve à 25 km au Nord de Oued-Zem. Le premier se trouve donc à 35 km au Nord-Nord-Ouest du second, à 60 km de l'océan contre près de 100 km pour le second. *Cette situation plus septentrionale et plus côtière rapproche singulièrement le barycentre du produit global de la puissante charnière Casablanca-Rabat, pièce maîtresse du Maroc atlantique central. Cette proximité géographique est un des traits fondamentaux de l'organisation spatiale du pays.*

La situation relative des barycentres de produit et de population souligne, sur le plan global, *le glissement en direction du Nord et de la côte*, de différents aspects de l'aménagement territorial. Il faut rappeler qu'un glissement analogue a été observé dans le temps en ce qui concerne la population rurale et la population urbaine jusqu'en 1952. Les centres de gravité du revenu des ménages et du revenu monétaire des ménages, ne sont pas très éloignés de celui du produit global, malgré l'écart qu'il peut y avoir entre ces agrégats. C'est que la structure spatiale du Maroc est telle que les marges pauvres entourent de toutes parts un noyau central plus riche, ne modifiant guère la moyenne que constitue le barycentre. C'est un indicateur de plus du caractère centralisé de l'organisation spatiale du pays.

4. Potentiel.

a. Potentiel de population.

A la bipolarité du potentiel de population rurale (Nord-Ouest, Centre-Ouest: voir carte 12), s'opposait une centralité du potentiel de population urbaine sur l'axe Casablanca-Fès (carte 55). Cette dernière centralisation suffit pour *unifier les*

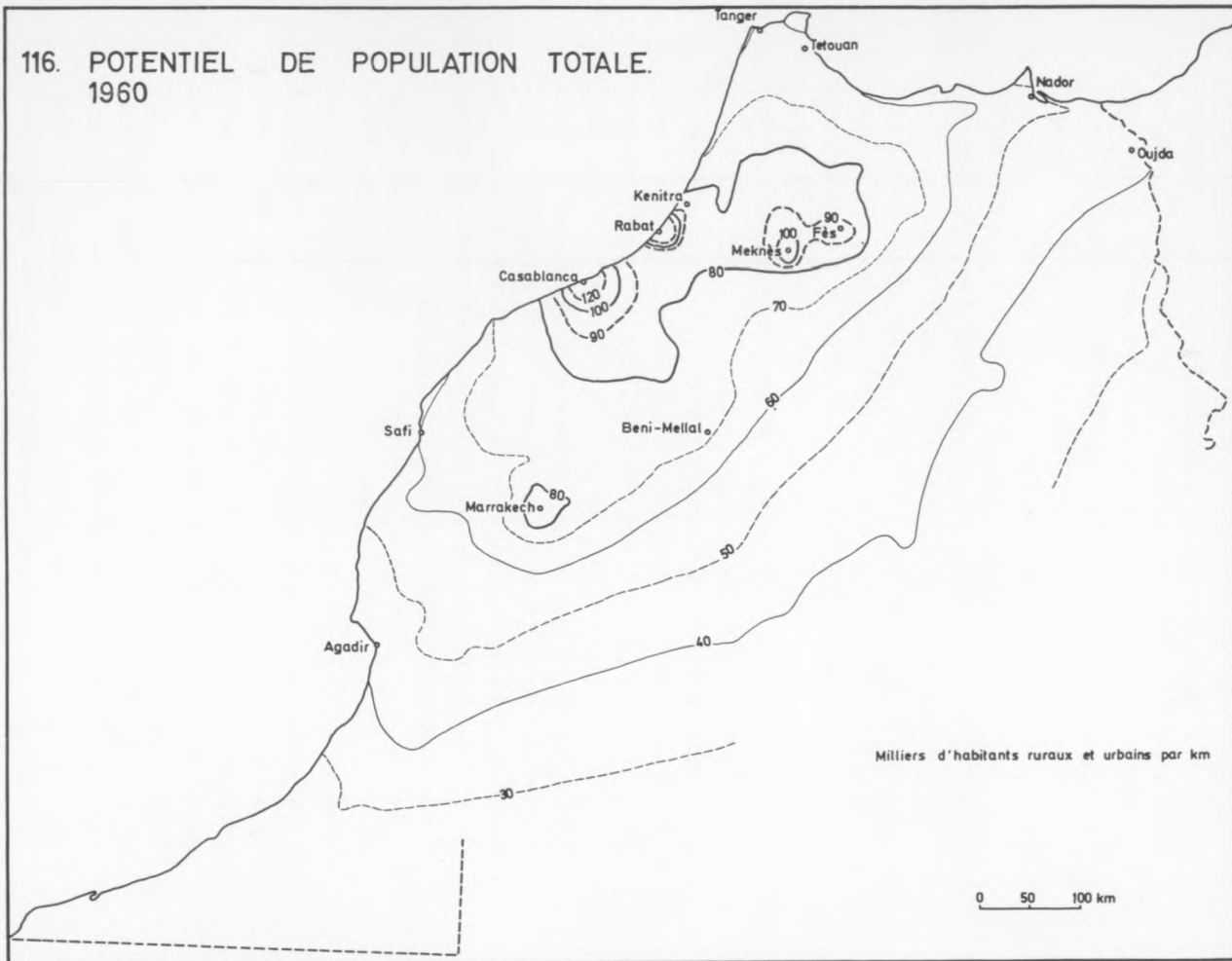
deux pôles ruraux et pour faire apparaître, au plan du potentiel de population totale, cette caractéristique, désormais très solide, de l'organisation territoriale marocaine: *la centralité atlantique*.

La carte du potentiel de population totale (carte 116) montre en effet que les potentiels les plus élevés (plus de 80 milliers d'habitants par km) s'observent dans le Maroc atlantique central, de Fès à Settat. Les zones les plus vitales des deux grandes régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest jouissent de ces potentiels élevés. Leur situation centrale est largement responsable de cette accessibilité élevée: la plupart des barycentres (ruraux, urbains, globaux) se localisent dans des zones où le potentiel de population est voisin de 80 mh/km. En outre, les potentiels élevés s'expliquent encore par le caractère élevé des densités rurales et par l'importance de l'urbanisation. Cette dernière est d'ailleurs la principale cause de l'apparition de « pics » de potentiel qui dépassent 100 mh/km dans le Saïs et 120 mh/km à Rabat et à Casablanca.

Mais la surface correspondant aux potentiels supérieurs à 80 mh/km s'étend davantage dans la région du Nord-Ouest que dans celle du Centre-Ouest. Elle y pénètre également plus loin vers l'intérieur des terres. Ce fait est principalement expliqué par l'urbanisation géographiquement mieux répartie du Nord-Ouest. Elle permet un étalement spatial plus important des fortes accessibilités comme l'indiquait déjà la carte du potentiel de population urbaine, alors que les potentiels ruraux marquent peu cette différence. Ainsi on peut dire que *la relative déconcentration urbaine du Nord-Ouest, jointe à une organisation rurale structurée en noyau fort, permet à un plus vaste territoire et à une population plus nombreuse, de jouir d'une accessibilité élevée. La position du cœur du Nord-Ouest dans l'ensemble spatial marocain, s'en trouve singulièrement renforcée.*

Dans le Centre-Ouest, la zone de hauts potentiels de population est limitée à la Chaouïa c'est-à-dire à l'espace dans lequel l'influence de Casablanca est encore considérable. Le reste du Centre-Ouest, à l'exception des régions de Safi et d'Essaouira, moins urbanisées et plus faibles sur le plan des densités rurales, bénéficie cependant de potentiels compris entre 70 et 80 mh/km. Les 80 mh/km sont localement dépassés autour

116. POTENTIEL DE POPULATION TOTALE.
1960



de Marrakech dont la masse parvient à faire ressortir la présence de la ville sur le plan de l'aménagement global du territoire, et dont la marginalité est insuffisante pour annuler l'effet de masse. *La bipolarité du Centre-Ouest apparaît à nouveau*, comme elle était apparue en matière de densités urbaines. Elle constitue également un trait distinctif de la physionomie spatiale du Centre-Ouest. La faiblesse de la zone Safi-Essaouira est explicable comme on l'a indiqué quelques lignes plus haut. Il n'empêche qu'elle déforce l'anneau circulaire du Centre-Ouest. Elle contribue par ailleurs à souligner l'hétérogénéité de cette vaste région.

Le Nord-Ouest est plus homogène et plus régulier. A partir de la zone centrale des hauts potentiels, l'accessibilité décroît assez régulièrement de toutes parts. Le doublet Tanger-Tetouan ne parvient pas à compenser son éloignement par sa masse et, par conséquent, il ne crée pas de « pic » secondaire de plus forte accessibilité. Tout au plus peut-on noter un certain infléchissement des courbes d'isopotential. En valeur absolue et malgré sa position géographique marginale, la région de Tanger jouit du même potentiel que celle de Safi: quelque 60 mh/km.

Dans le reste du Maroc, les potentiels diminuent rapidement. Ils sont de l'ordre de 50 mh/km dans le Souss. Dans l'Oriental méditerranéen, ils passent progressivement de 60 mh/km à Al-Hoceima, à 40 mh/km à Oujda. Ils sont inférieurs à 30 mh/km dans de vastes régions du Sud et des Hauts-Plateaux, là où les faibles densités se conjugent avec l'éloignement.

La structure générale de la répartition des potentiels reste bien celle de la prépondérance de la centralité. Celle-ci est axée sur la charnière Casablanca-Rabat qui domine le pays par sa masse et grâce à sa position centrale, et sur le Sebou central et occidental. L'excellente accessibilité de la zone explique à son tour son développement historique récent et la croissance de la part qu'elle occupe dans la nation. Car il apparaît bien que *la position centrale de la zone-charnière est à l'origine de son prodigieux développement*. L'influence de Casablanca et de sa zone sur le renforcement de la centralité territoriale marocaine n'est que le deuxième élément de la double interaction. *La centralité existe en effet sans Casablanca*. La carte du potentiel de population établie en faisant abstraction complète de Casablanca restitue les grandes lignes de la carte non amputée. Le

Maroc atlantique central continue d'apparaître comme la zone de plus haute accessibilité. Mais le Nord-Ouest, assez peu affecté par l'élimination de Casablanca, constitue l'élément principal de la zone centrale; tandis que le Centre-Ouest se trouve notablement déforcé s'il perd Casablanca.

Les isolignes des distances cumulées à la population (valeurs u définies en annexe 2) confirment, pour leur part, la centralité des structures spatiales marocaines. Tout le Maroc atlantique central, du Rharb au Tadla et de Fès à El-Jadida est à moins de 3 mMh \times km. Il convient de relever la position de Fès, plus accessible que celle de Marrakech. Au-delà, la distance cumulée augmente régulièrement par auréoles successives autour de ce noyau central. Sur la base de ce critère, l'excentricité de Tanger est supérieure à celle de Safi, tandis que celle d'Agadir est quelque peu inférieure à celle d'Oujda. Mais le critère, qui tend à rehabiler les zones méridionales par rapport aux zones septentrionales, est, on le sait, une mesure d'accessibilité moins significative que la notion plus solide de potentiel. Elle ne doit donc être évoquée qu'accessoirement.

b. *Potentiel de produit.*

A chaque habitant n'est pas associée une production égale. C'est pourquoi la cartographie du potentiel de produit (carte 117) présente des différences par rapport à celle du potentiel de population. Les plus nettes tireront leur origine de l'écart de productivité entre la ville et la campagne. D'autres s'expliqueront par les différences interurbaines ou interrurales.

Cependant, l'analyse comparée des deux cartes fait avant tout ressortir la similitude qui les lie. Il s'agit d'une ressemblance qui met en évidence, une fois de plus, le caractère centralisé des structures spatiales marocaines. Le Maroc atlantique central est le siège des potentiels de produit les plus élevés, dépassant 60 et 70 MDH/km. Ces valeurs caractérisent aussi bien le cœur du Sebou que la partie septentrionale de l'anneau du Centre-Ouest.

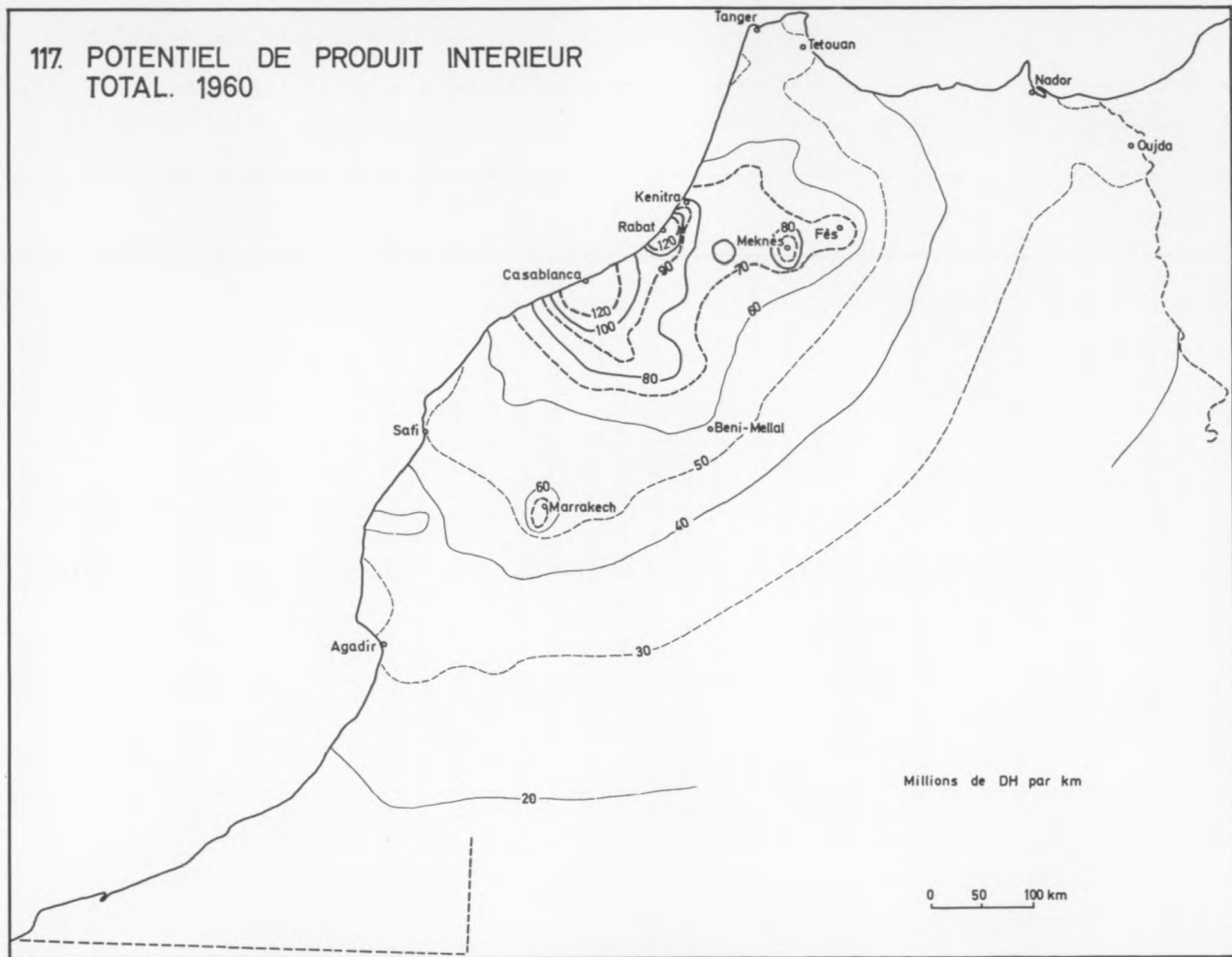
Par rapport à la distribution géographique du potentiel de population, celle du potentiel de produit apparaît comme plus homogène et plus compacte dans sa zone centrale. En d'autres

termes, *la contribution du Centre-Ouest à cette zone de hauts potentiels est aussi importante que celle du Nord-Ouest*; ce qui n'était pas le cas en matière de potentiel de population. Plusieurs facteurs interviennent pour rendre compte de cette différence. C'est d'abord le fait que la productivité est plus élevée à Casablanca que dans les villes du Nord-Ouest. Or le poids relatif de Casablanca est considérable dans la zone septentrionale du Centre-Ouest. C'est ensuite la présence de cette activité très productive que constitue l'extraction du phosphate à Khouribga. C'est enfin le fait que l'on se trouve dans la région agricole riche et dense de la Chaouia-Tadla qui, déjà, avait hissé les potentiels ruraux de cette région à un niveau égal sinon supérieur à ceux du centre du Sebou. La conjonction de ces trois éléments a provoqué le renforcement de la contribution du Centre-Ouest à la constitution d'une zone centrale de haute accessibilité.

Sans doute cette zone n'est-elle pas homogène. En effet, les potentiels de produit les plus élevés s'observent dans la zone littorale Casablanca-Rabat c'est-à-dire là où se situent les villes dont le produit contribue le plus massivement à élever les potentiels. La centralité et l'accessibilité de cette zone-clé que constitue l'axe Casablanca-Rabat, sont soulignées par le fait que les potentiels y dépassent 120 MDH/km sans pratiquement descendre en-dessous de 100 MDH/km. Ces maxima sont, par le jeu des écarts de productivité, relativement plus marqués qu'en termes de population. A partir de cet axe littoral, les potentiels diminuent mais ils demeurent cependant supérieurs à 70 MDH/km jusque Fès et jusque Oued-Zem. C'est au Sud de Casablanca qu'ils diminuent le plus rapidement.

Dans le reste du pays, le dégradé des potentiels s'organise autour de cette zone centrale. Marrakech provoque l'apparition d'un petit « pic » local où le potentiel atteint 70 MDH/km. Il est de l'ordre de 50 MDH/km dans la presqu'île tingitane aussi bien qu'à Safi. Le Rif et les parties les plus reculées du Moyen-Atlas sont les seules régions du Nord-Ouest où ce dernier chiffre n'est pas atteint. Il ne l'est pas non plus, dans le Centre-Ouest, au Sud d'une ligne Safi-Marrakech. Grâce à une productivité supérieure à celle des zones voisines, le Souss et l'Oriental méditerranéen parviennent à infléchir les courbes d'isopotential en

117. POTENTIEL DE PRODUIT INTERIEUR
TOTAL. 1960



leur faveur, ce qui n'était pas observé en matière de potentiel de population. Le potentiel de produit y atteint ainsi quelque 30 MDH/km. Ce résultat, médiocre à cause de l'éloignement, n'est cependant acquis que grâce aux villes d'Oujda et Agadir, à une productivité agricole localement excellente (Souss, Basse-Moulouya), aux mines de fer de la région de Nador.

En somme, par rapport au potentiel de population, *la répartition géographique du potentiel de produit entraîne un rééquilibrage de la zone centrale de forte accessibilité, sur le plan des contributions respectives des deux grandes régions atlantiques.* Cet ajustement, obtenu surtout grâce à la forte productivité casablancaise, juxtapose *un Nord-Ouest central plus fort en termes de potentiel démographique et géographiquement plus homogène, et un Centre-Ouest septentrional plus fort en termes de potentiel de produit mais géographiquement dominé par Casablanca.* Bref, la zone centrale se compose de deux parties assez différentes mais qui se complètent. Entre les deux, le « fossé » des densités de produit s'est presque complètement effacé en matière de potentiels. C'est que sa position tout à fait centrale compense très largement la légèreté de sa masse exprimée en valeur ajoutée. En dehors de cette zone centrale, les potentiels diminuent assez rapidement, de moitié et plus, par rapport à ce qu'ils sont à la limite de la zone centrale. Cette perte d'accessibilité au produit global est à peine freinée par la présence de telle ou telle ville ou activité, importantes mais mal situées. Les fortes différences géographiques de potentiel, mesurent l'importance des écarts qui séparent les divers points du territoire quant aux avantages qu'ils peuvent espérer de leur position dans l'espace.

Le potentiel de revenu des ménages (ou de revenus monétaires des ménages) se distribue d'une manière très semblable à celui du potentiel de produit.

2. VILLES ET REGIONS

La structuration spatiale globale du territoire se laisse décomposer en éléments constitutifs. Les plus complets sont les régions, avec leurs aspects ruraux et leurs aspects urbains. Le découpage

régional provisoire adopté au début de l'analyse, a vu ses grandes lignes se confirmer à mesure que progressait la connaissance de l'organisation territoriale. Des nuances ont également été introduites dans ce découpage et la structure interne des régions a été mise en évidence petit à petit. Il convient de présenter maintenant une vue synthétique de ces aspects régionaux de l'aménagement spatial. Auparavant, on tentera de préciser davantage les physionomies concrètes des réseaux urbains qui constituent bien souvent l'épine dorsale des principales régions du pays.

1. *Les réseaux urbains.*

Entreprises après l'étude des structures spatiales rurales, l'analyse du phénomène urbain et celle des relations ville-campagne ont permis de se rendre compte dans quelle mesure le réseau urbain est à la fois la conséquence de la mise en valeur d'un certain nombre de ressources naturelles et la conséquence de l'exploitation de certains avantages de situation géographique; mais il est aussi l'agent d'une transformation importante de l'organisation de l'espace. Ce double rôle, à l'amont et à l'aval du processus irrégulier mais continu du développement et de l'aménagement territorial, a conduit le réseau urbain national — et les sous-ensembles qui le composent — à se diversifier considérablement dans l'espace. Ses différents aspects sont devenus un des traits caractéristiques essentiels de chaque personnalité régionale.

a. *Distribution spatiale des villes.*

La diversification urbaine a pu être perçue sur tous les plans: dimensions des villes, structures, évolution, localisation, hiérarchie, rayonnement, densités, potentiels. Sur le simple plan de la localisation géographique mesurée par abscisse et ordonnée, la définition de quelques grands sous-ensembles apparaissait déjà (4^{ème} partie, 1, I, 3, b): le Nord, l'Oriental, le Sud, le Sud-Ouest, le Nord-Ouest et le Centre-Ouest. Le regroupement de Rabat et Casablanca constitue la manifestation de la création moderne d'un axe urbain littoral puissant, opérant la liaison entre les deux grandes régions atlantiques et constituant également

un centre vis-à-vis de tout le territoire national. L'analyse des densités urbaines a confirmé les résultats de l'analyse qui reposait sur le groupement des villes en fonction de leur proximité. Il en est de même en ce qui concerne les potentiels urbains. Le parallélisme des réseaux urbains et des structures régionales est un fait. Il s'explique par les particularités de chaque unité régionale qui se développe et aménage son espace en fonction de ses potentialités propres et de sa position dans la nation.

L'analyse des réseaux urbains peut encore être abordée du point de vue du type de distribution spatiale qui caractérise les villes qui les composent. En effet, ces villes peuvent être considérées comme des points, indépendamment de leur importance démographique. La distribution de ces points dans l'espace peut être soit concentrée, soit au contraire dispersée (selon un semis régulier à la limite), soit encore aléatoire ce qui est intermédiaire entre les deux types précédents. La cartographie fournit une image réelle de ce type de distribution. Pour en obtenir une mesure, on peut recourir au calcul de la distance moyenne de chaque ville à sa plus proche voisine; en cas de distribution aléatoire, on sait que cette distance est égale à $1/2 \sqrt{d}$, où d est la densité des villes; en rapportant la distance observée à la distance théorique du cas aléatoire, on obtient un indice qui peut varier de 0 à 2,15 en passant par 1, selon que la distribution observée est parfaitement concentrée ou dispersée en passant par le cas de la distribution aléatoire.

Pour l'ensemble du pays, la mesure du type de distribution des villes correspond à celle d'une répartition géographique aléatoire. En effet, l'indice est de 1.04 pour l'année 1960. Pour les années antérieures, c'est également une distribution de type aléatoire qui prévaut. En effet, l'indice de distribution et la distance moyenne observée prennent les valeurs suivantes:

	vers 1900	1926	1936	1952	1960
indice de distribution	0.88	0.99	0.95	0.96	1.04
distance observée (km)	60	39	30	30	30

La distance moyenne entre chaque ville et sa plus proche voisine est évidemment en diminution puisque, sur la même étendue, le nombre de villes augmente rapidement jusqu'en 1936. Mais à partir de cette époque, le réseau national est à peu près con-

situé (comme on l'a vu dans la 4ème partie) et les quelques villes nouvelles qui apparaissent ne modifient pas la distance moyenne observée. L'indice de distribution ne change pas beaucoup au fil du temps. Il est le reflet d'une répartition géographique faite de sous-groupes régionaux dont l'ensemble donne l'image d'une distribution de type aléatoire. Cette image est renforcée par le fait qu'une certaine régularité régionale ne se traduit pas dans l'indice parce qu'elle ne correspond pas à la même densité de villes partout. Une tendance de l'indice à la hausse, à peine esquissée, exprime une légère régularisation par apparition de villes nouvelles dans des zones auparavant peu urbanisées. C'est notamment ce qui s'est passé, on l'a vu, aux premiers temps du protectorat, d'où la hausse de l'indice durant la période 1900-1926. La période suivante a connu un étoffement des réseaux déjà ébauchés (d'où la diminution de la distance moyenne mais aussi l'arrêt de la déconcentration) tandis que les époques suivantes voyaient le nombre de villes augmenter beaucoup plus lentement et, par conséquent, le type de distribution géographique rester à peu près inchangé.

Le type de répartition des villes ne change pas beaucoup selon la taille des villes. Bien entendu, la distance moyenne diminue lorsque l'on envisage des localités de plus en plus petites; ces dernières étant plus nombreuses, la proximité s'accroît. Mais la variation de l'indice de distribution est à la fois faible et irrégulière comme l'indiquent les chiffres suivants:

	1926	1936	1952	1960
villes de plus de 80.000 hab.	1.24	0.88	0.98	0.91
villes de plus de 25 000 hab.	0.72	0.94	1.01	0.94
villes de plus de 10 000 hab.	1.00	0.89	0.91	0.98
toutes villes:	0.99	0.95	0.96	1.04

Quelle que soit leur taille, les villes sont distribuées, au niveau national, selon un type aléatoire. On peut cependant noter que l'irrégularité des indices s'atténue quelque peu au fil du temps. En 1960, l'intervention des plus petites villes semble rendre la distribution géographique un peu moins concentrée. Une autre observation va dans le même sens; elle concerne les plus grandes villes du réseau au cours de plusieurs périodes. Ainsi pour les 8 plus grandes villes en 1926 et en 1952, l'indice passe de 0.72 à 0.98; pour les 21 plus grandes villes en 1936 et 1960, il passe de 0.89 à 0.94. Si faible soit-elle, la tendance n'est pas dépourvue de signification réelle. Les villes importantes, ou celles qui le deviennent, ne se distribuent pas régulièrement lorsque, comme c'est le cas au

Maroc, les conditions géographiques qui les soutiennent ne se répartissent pas non plus d'une manière homogène. En revanche, les plus petites villes tendent à régulariser le réseau parce que les conditions de leur apparition et de leur développement sont moins exigeantes et sont par conséquent plus largement répandues. Cette observation se vérifie mieux lorsque, au lieu de la tester sur des unités aussi complexes que les villes, on la fait porter sur une réalité géographique plus simple définie en termes plus étroits; ainsi en est-il par exemple, des centres téléphoniques: ceux qui sont équipés de plus de 100 circuits ont un indice de distribution de 0.62

ceux qui sont équipés de plus de 40 circuits ont un indice de distribution de 1.04

ceux qui sont équipés de plus de 10 circuits ont un indice de 1.00
l'ensemble des centres téléphoniques a un indice de 1.24.

La déconcentration due aux centres plus petits est manifeste. Il semble donc exister une tendance à une répartition géographique moins concentrée des unités plus nombreuses et moins exigeantes en matière de localisation.

Sur le plan des réseaux urbains régionaux, la situation est un peu différente. D'une manière générale, les distances moyennes au plus proche voisin sont plus faibles dans les régions qu'au niveau national. Seule la région saharienne fait exception. En 1960, pour une valeur nationale de 30 km, les chiffres sont de 30 pour le Nord, 20 pour l'Oriental, 22 pour le Sebou, 28 pour le Centre-Ouest. La cohésion des réseaux régionaux est donc meilleure que celle de l'ensemble urbain national. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la procédure de groupement des villes selon leur proximité avait conduit à la définition de réseaux locaux et régionaux. En d'autres termes, l'unité de base de l'organisation urbaine qu'est le réseau régional (comme le montraient les analyses précédentes), se met en évidence par une meilleure cohérence. D'autre part, les indices régionaux de distribution spatiale sont presque toujours supérieurs aux indices nationaux. Cela signifie qu'au sein de chaque région, la distribution des villes est moins irrégulière qu'au niveau national. L'observation est valable à diverses époques. La différence est très variable d'une région à l'autre, mais elle se manifeste toujours dans le même sens, sauf dans l'Oriental depuis 1952:

	Oriental	Nord	Sebou	Nord-Ouest	R. de Casablanca	Centre-Ouest	MAROC
1926	1.30	1.90	1.11	1.27	0.99	1.14	0.99
1936	0.96	1.68	1.07	1.21	1.15	1.21	0.95
1952	0.87	1.68	1.07	1.21	1.13	1.20	0.96
1960	0.85	1.68	1.07	1.21	1.14	1.21	1.04

Les réseaux régionaux connaissent donc des distributions urbaines assez différentes les unes des autres mais généralement moins irrégulières que le type aléatoire. Cette circonstance, jointe au fait que les densités urbaines diffèrent selon les régions, jointe également à l'existence de zones relativement moins urbanisées entre les régions, explique que la distribution nationale soit plus irrégulière que celles des réseaux régionaux.

La plus forte concentration observée dans l'Oriental s'explique aisément par la différenciation progressive des conditions géographiques, de la zone méditerranéenne à celle des Hauts-Plateaux; c'est l'hétérogénéité de la région qui est la cause de la concentration des villes dans la partie septentrionale; concentration croissante avec le temps car les villes nouvelles apparaissent dans la frange méditerranéenne. Le Nord-Ouest et le Centre-Ouest connaissent une distribution urbaine analogue, tandis qu'une variété plus grande s'observe dans les sous-régions qui les composent. Mis à part l'Oriental, il faut remarquer la constance des indices de distribution depuis 1936. Les réseaux principaux étant déjà largement constitués à cette date, les créations urbaines ultérieures n'ont pas été très nombreuses et leurs localisations n'ont pas modifié le type de distribution des villes.

La principale conclusion de l'analyse de la distribution des villes, est de *confirmer l'existence de réseaux urbains régionaux* et de renforcer cette réalité en lui accordant deux caractéristiques supplémentaires: *une meilleure cohésion et une meilleure régularité dans la distribution des villes*. L'ensemble urbain national apparaît alors comme le résultat de la juxtaposition de ces réseaux régionaux, même si des villes comme Casablanca et Rabat exercent incontestablement de nombreuses fonctions à l'échelle du pays tout entier. *Ces observations sont en accord avec la théorie déjà évoquée précédemment* (4ème partie, 1, I, 3, b) selon laquelle la vitalité régionale telle que l'exprime, notamment, l'urbanisation, décroît souvent du centre régional à la périphérie. *Elles renforcent également la position de la région en tant qu'élément structurel de base de l'organisation générale de l'espace*.

b. *Structure des réseaux.*

Le réseau de la région du *Nord-Ouest* est sans doute le plus complet. Il est fait d'une large gamme de villes de toutes tailles (sauf au-delà de 600 000 habitants). Il compte la plupart des villes peu spécialisées de la catégorie 8, qui sont riches le plus souvent et qui sont un indicateur d'équilibre fonctionnel; il compte également plusieurs villes artisanales, également assez peu spécialisées, et des villes industrielles. La gamme des localités urbaines qui le composent est également très complète sur le plan des hiérarchies urbaines; elle comporte notamment un nombre important de villes de niveau hiérarchique élevé, exerçant des fonctions nombreuses. Toutes ces caractéristiques sont principalement le fait du faciès occidental du réseau, qui correspond au noyau central de la région du Nord-Ouest, où les interrelations urbaines sont étroites. Le faciès oriental, dominé par Fès, compte davantage de villes pauvres, de villes spécialisées dans des activités peu entraînantes; il est aussi plus limité dans sa gamme hiérarchique. Le faciès septentrional, avec le doublet Tanger-Tetouan, est également moins complet et moins équilibré; sa position relative dans la région tend à décliner au cours du temps. La zone la plus vigoureuse du réseau est incontestablement son centre (plus particulièrement occidental), alors que la périphérie perd en densité, en vitalité, en diversité, en équilibre de sa structure.

Dans la seconde grande région, le *Centre-Ouest*, le réseau est dominé par Casablanca et accessoirement par Marrakech. Dans la partie septentrionale de la région, en Chaouia-Tadla, le réseau présente des caractères voisins de ceux du centre du Nord-Ouest: variété et équilibre dans les tailles, la richesse, les niveaux hiérarchiques, les catégories de villes. Cependant, sur le plan des tailles et de la signification de ce trait en matière de fonctions, un « creux » se manifeste entre Casablanca et la ville qui la suit, Khouribga. En outre, densités et potentiels urbains sont moins élevés que dans le centre du Nord-Ouest, sauf dans le voisinage de Casablanca. Eliminer Casablanca serait réduire considérablement le rôle du réseau; ce qui ne serait pas le cas dans le Nord-Ouest, quelle que soit la ville écartée. Dans le reste du Centre-Ouest, le réseau prend, plus que dans le Nord-

Ouest, les traits d'une périphérie régionale. La densité diminue ainsi que le potentiel; les villes sont plus rares, moins diversifiées, plus lentes dans leur évolution démographique; la hiérarchie est incomplète; l'isolement des localités les unes par rapport aux autres est parfois frappant. Bref, le dégradé centre-périphérie s'observe également.

On peut encore parler de réseau régional dans la région de l'*Oriental*. Il est cependant assez limité dans sa diversité, dans la gamme hiérarchique qu'il présente (plusieurs niveaux manquent), dans les catégories de villes qui sont représentées (2 à 3 catégories dominant). Il constitue cependant un tout, possédant sa tête (Oujda), constitué au cours d'une évolution qui a été étudiée plus haut (4^{ème} partie), et dont la structuration se poursuit. Dans le *Sud-Ouest*, il est sans doute abusif d'appliquer le mot réseau aux 5 villes qui se groupent autour d'Agadir, dans la vallée du Souss et la plaine qui la prolonge vers le Sud. Quant au *Sud Saharien*, son réseau est inexistant en tant que tel. Les villes du Sud représentent l'ébauche d'une urbanisation qui ne trouve guère d'appui à son développement dans le milieu géographique environnant, ni dans la dispersion qui les fait s'égrener sur un immense territoire. *Elles se tournent chacune vers les réseaux régionaux dont elles sont voisines.*

Dans chacun des réseaux régionaux, on le voit, un certain ordre apparaît à travers la diversité urbaine. Les 4^{ème} et 5^{ème} parties ont fait apparaître cet ordre dans les tailles, les fonctions, les classements hiérarchiques. La diversité des catégories de villes est finalement un signe de complémentarité dans les services rendus à la région. L'existence d'un dégradé du centre vers la périphérie confère au réseau régional sa personnalité distincte des autres, même s'il bouscule quelque peu l'ordonnement qui définit l'équilibre du réseau. Un peu plus de cohésion et de régularité dans la distribution géographique des villes, caractérisent également les réseaux régionaux par rapport à l'ensemble urbain national. Les réseaux ne sont donc pas une simple juxtaposition de villes dans l'espace. Cette dernière affirmation peut encore être confrontée avec un modèle souvent évoqué et souvent vérifié à propos de réseaux urbains: il est connu sous le nom de « loi rang-taille » (voir BERRY et GARRISON, 60). Il exprime une relation linéaire entre le logarithme de la taille

urbaine et le logarithme du rang urbain lorsque les villes sont classées par ordre de taille décroissante; la pente de la droite étant négative. Cette relation est l'expression d'un équilibre empiriquement observé dans les réseaux urbains de nombreux pays. Elle signifie simplement que les fonctions les plus ubiquistes sont dispensées par les petites villes, nombreuses, alors que les fonctions plus rares et moins demandées, sont exercées par des villes plus grandes et moins nombreuses. Le modèle traduit par conséquent une hiérarchie dont l'existence a été démontrée précédemment (5^{ème} partie) pour le cas du Maroc. Mais il l'exprime sans recourir à la notion de niveau, dans une optique de continuité qui répond parfois davantage à la réalité. En outre, il prétend donner une mesure précise du type de relation qui lui donne sa signification, puisqu'il lie par une courbe bien déterminée la taille et le rang. Il est intéressant de chercher à savoir dans quelle mesure l'organisation du réseau urbain marocain, est représentée par ce modèle; au niveau national aussi bien qu'au niveau régional (les grandes régions pour lesquelles l'existence d'un réseau urbain bien structuré a pu être mise en évidence: Nord-Ouest, Centre-Ouest, Oriental, Sebou, région de Casablanca, éventuellement le Nord et l'ensemble du Maroc atlantique).

Pour l'ensemble urbain national, la relation entre le rang et la taille des villes se traduit effectivement par une courbe dont l'allure suggère le modèle logarithmique évoqué ci-dessus. Par conséquent, il est naturel de constater que l'ajustement linéaire entre le rang et la taille est mauvais. En fait, la corrélation linéaire entre rang et taille est de plus en plus mauvaise à mesure que le réseau évolue dans le temps, comme l'indique le tableau 47. De même, la corrélation se détériore à mesure que l'on envisage des catégories de villes de plus en plus petites (tableau 47). La détérioration de la corrélation dans le temps; reste valable au niveau régional (tableau 47). Ces diverses observations s'expliquent par le fait que la gamme des tailles s'élargit toujours davantage dans le temps; les villes principales ont une population rapidement croissante et des villes nouvelles apparaissent dans la catégorie des petites localités; la différence entre tailles extrêmes croît plus rapidement que le nombre de villes. Le réseau urbain évolue donc, dans le temps, dans le sens

Tableau 47. — *Coefficients de corrélation linéaire entre le rang et la taille des villes (en centièmes)*

	1926	1936	1952	1960	1971
Villes de plus de 80 000 hab.	—	—	76	73	73
Villes de plus de 25 000 hab.	94	92	74	67	66
Villes de plus de 10 000 hab.	86	81	63	54	53
Toutes villes	62	51	44	40	34
Sebou	69	62	64	63	47
Région de Casablanca	55	44	40	39	35
Nord-Ouest	78	70	69	66	52
Centre-Ouest	62	50	43	41	35
Oriental	64	60	60	58	62
Nord	94	90	79	81	78
Maroc atlantique	66	56	47	44	37

d'un ajustement linéaire de plus en plus médiocre des rangs et des tailles, à mesure que se développe une différenciation dans les dimensions urbaines (signe d'une croissance et d'une hiérarchisation des fonctions) et un étoffement du réseau (signe d'une large diffusion des fonctions urbaines).

En revanche, la relation entre le logarithme du rang et celui de la taille est très proche de la linéarité. En effet, les coefficients de corrélation linéaire entre ces deux logarithmes sont très élevés, comme l'indique le tableau 48. Par conséquent, *les réseaux ur-*

Tableau 48. — *Coefficients de corrélation linéaire entre les logarithmes du rang et de la taille des villes (en millièmes)*

	1926	1936	1952	1960	1971
Villes de plus de 80 000 hab.	—	—	953	985	988
Villes de plus de 25 000 hab.	979	963	972	980	986
Villes de plus de 10 000 hab.	982	980	988	992	996
Toutes villes	959	982	987	974	979
Sebou	975	986	980	976	989
Région de Casablanca	974	972	968	928	959
Nord-Ouest	937	968	968	969	986
Centre-Ouest	968	978	990	962	983
Oriental	941	967	985	971	970
Nord	894	912	973	966	961
Maroc atlantique	948	978	982	968	982

bains se conforment très bien au modèle évoqué plus haut et dont la signification est d'exprimer une hiérarchie continue. Il est remarquable d'observer que cette conformité est excellente à chacune des époques envisagées, pour chaque catégorie de tailles urbaines, et pour chacun des réseaux régionaux. *L'observation rejoint parfaitement les conclusions de la 5ème partie* qui avaient fait ressortir le caractère structuré de l'ensemble urbain marocain de deux manières: d'une part en dégagant une hiérarchie fonctionnelle, d'autre part en mettant en évidence l'ordonnement spatial de l'exercice réel des fonctions (conformité au modèle gravitaire). Ces deux indicateurs de structuration du réseau sont, eux aussi, valables au niveau régional et au niveau d'un nombre limité de villes (classes de taille).

Les écarts entre coefficients de corrélation sont généralement trop faibles pour être significatifs. Le modèle doit donc être considéré comme à peu près également valable dans le temps et dans l'espace. Tout au plus peut-on remarquer une légère tendance à l'amélioration de la conformité de la réalité au modèle, en ce qui concerne les catégories de villes selon la taille, avec le temps. Sur le plan régional, la région de Casablanca est celle qui, depuis 1952, approche le moins bien le modèle; la croissance considérable de la ville de Casablanca et l'absence de villes de taille intermédiaire entre la métropole et Khouribga, déforment quelque peu l'harmonie du réseau.

L'ampleur de l'écart entre la population des grandes villes et celle des petites villes, permet de comprendre aisément le recours à la transformation logarithmique pour l'établissement d'une relation simple entre le rang et la taille. La transformation est moins utile en ce qui concerne le rang. En effet, la relation linéaire entre le rang et le logarithme de la population est excellente également: les coefficients de corrélation sont supérieurs à 0.90. Mais ils restent cependant inférieurs à ceux qui lient le logarithme du rang au logarithme de la taille. Le modèle classique est donc plus conforme à la réalité marocaine. En fait, l'application de ce dernier conduit à un alignement des points, sur le graphique, qui accuse une légère courbure concave vers le bas au niveau des petites villes notamment. Alors que la prise en compte du rang non transformé, donne un alignement des points légèrement incurvé (concave vers le haut) au niveau des grandes villes. Mais il ne s'agit que de nuances qui ne remettent nullement en cause la signification du modèle.

Si la conformité du réseau marocain au modèle classique reste excellente d'une année à l'autre, cela ne signifie pas pour autant que l'évolution du réseau urbain ne se manifeste pas dans les modalités de cette conformité générale. En effet, on observe qu'au fil du temps, la pente de la droite qui exprime la relation entre le logarithme du rang et celui

de la taille, se modifie. Pour l'ensemble des villes, elle passe progressivement de -0.7 en 1926 à -1.2 en 1960. La même évolution se dessine au sein de chaque catégorie de villes selon la taille; la pente passe de -0.1 à -1.4 pour les villes de plus de 25 000 habitants; de -0.4 à -1.2 pour les villes de plus de 10 000 habitants. Le redressement de la pente traduit la supériorité de la croissance de la taille (extension de la gamme des tailles) sur la croissance du nombre de villes (extension de la gamme des rangs).

Parmi les régions, les plus fortes pentes caractérisent les réseaux où existe la plus forte tension entre villes extrêmes compte-tenu du nombre de villes qui composent le réseau. C'est évidemment la région de Casablanca qui connaît la pente la plus forte (-3.0) suivie de l'Oriental (-2.2) et du Centre-Ouest (-2.0) où l'influence de Casablanca est encore sensible. La pente n'est que de -0.6 dans le Nord-Ouest où, on l'a vu, le réseau est plus équilibré; elle est de -0.8 dans le Sebou. Dans ces deux régions, la pente n'a guère évolué au fil du temps. Au contraire, elle se redresse dans le Centre-Ouest.

Ainsi, le modèle qui lie linéairement le logarithme du rang des villes et celui de leur taille, convient pour représenter la réalité marocaine aussi bien au niveau national qu'au niveau régional. Le fait qu'il reste valable dans le temps montre que les réseaux urbains marocains n'évoluent pas d'une manière quelconque. Ils se complètent par apport de villes nouvelles et ils se développent par la croissance des villes existantes, tout en maintenant une structure hiérarchique, fonctionnelle et continue qui leur assure une sorte d'équilibre permanent. En variant selon les régions, la pente de la droite ajustée indique l'état de tension relative entre villes extrêmes du réseau. Pour l'ensemble urbain marocain comme pour les régions où le réseau est plus équilibré, cette pente n'est pas très différente de -1 qui est la valeur observée dans plusieurs grands réseaux des pays développés (littérature citée notamment dans BERRY et GARRISON, 60).

2. Les régions

Ce qui vient d'être dit à propos des réseaux urbains, renforce singulièrement la réalité des régions en tant qu'unités de base de l'organisation de l'espace marocain. *Dotée d'un type déterminé d'aménagement rural et innervée par un réseau urbain*

ordonné même s'il est incomplet, la région forme un tout cohérent. Il s'agit bien entendu de la région de grande dimension, telle qu'elle est apparue tout au long des analyses de cet ouvrage; c'est celle qui constitue *le dernier échelon avant l'Etat* (LABASSE, 148, p. 406). En-dessous d'elle, les unités plus petites possèdent sans doute plus d'homogénéité à divers points de vue. Mais ces unités ne peuvent être insérées dans l'organisation globale du territoire que par référence à la région à laquelle elles se rattachent. Ces unités constituent parfois des régions géographiques au sens plus classique du terme. Elles reposent souvent sur une base physique relativement homogène à partir de laquelle les hommes ont édifié un paysage exprimant le type de mise en valeur choisi. Ces régions-là possèdent bien une existence réelle au Maroc et leur juxtaposition constitue une mosaïque géographique très riche. *Mais dans l'optique de l'organisation de l'espace, elles ne peuvent constituer une unité de base; notamment parce qu'elles sont souvent trop petites pour abriter un réseau urbain. Aussi forment-elles le plus souvent les éléments constitutifs des régions de plus grandes dimensions.* C'est par exemple le cas du Rharb ou des Doukkala ou du Haouz. Quelquefois, elles forment la zone limite qui sépare deux grandes régions. Elles se divisent alors en deux parties relevant chacune d'une région; à moins que les liens qui les unissent à la région principale ne soient si lâches qu'un rattachement quelconque ne corresponde qu'à une réalité vécue au ralenti. Les exemples de petites régions-limites ne manquent pas; citons le Plateau Central, le Moyen-Atlas central, le Rif oriental.

Les régions principales avec leurs réseaux urbains ne suffisent pas à rendre compte de toutes les composantes de l'organisation de l'espace. En effet il est apparu bien souvent qu'à un niveau supérieur, l'aménagement spatial pouvait être interprété comme suit: *un Maroc atlantique central autour duquel s'ordonnent des auréoles semi-circulaires de force décroissante.* Tout dépend de l'importance que l'on attribue à la zone faible du Plateau Central. Au stade actuel de développement atteint par le Maroc, il semble plus conforme à la réalité d'accorder plus d'importance au phénomène des grandes régions qu'à celui de l'éventuel regroupement des deux plus puissantes d'entre elles. L'analyse des densités de produit et de l'évolution des réseaux

urbains, va dans ce sens. Aussi est-ce bien l'unité régionale qui servira de cadre à la rapide synthèse qui va être présentée maintenant; quitté à accorder ensuite une certaine place à la formation progressive d'une zone centrale forte dans le Maroc atlantique.

Les régions se sont définies elles-mêmes, progressivement, à l'occasion de l'analyse de chacun des aspects que revêt la configuration géographique de leur contenu et des activités qu'elles abritent. Elles étaient déjà apparues au terme de l'étude des structures de l'espace rural. Elles ont été confirmées et précisées par les résultats de l'examen des structures spatiales du monde urbain. Elles ont été mises en évidence avec une particulière netteté par l'analyse des densités du produit global; celles-ci faisaient également ressortir leurs structures spatiales internes. Enfin, elles ont été clairement identifiées par la disposition géographique des divers éléments caractéristiques de l'espace de relation, depuis les mouvements de population, jusqu'aux structures des réseaux téléphoniques en passant par les principaux traits du trafic routier. En outre, il a été remarqué à plusieurs reprises que les régions possédaient un degré d'homogénéité interne supérieur à celui du pays dans son ensemble: la concentration géographique y est souvent inférieure à ce qu'elle est dans la nation. Toutes ces observations confèrent aux différentes personnalités régionales, une réalité solide.

a. *Le Nord-Ouest.*

Avec le Centre-Ouest, le Nord-Ouest est l'une des deux régions fortes du pays; par sa masse d'une part, mais aussi par l'équilibre de ses structures. Sa délimitation est aisée si la notion de zone-limite est préférée à celle de limite linéaire. L'Atlantique et la Méditerranée occidentale facilitent le problème. Vers l'Est, c'est une zone-limite qu'il convient d'envisager: celle qui court du Rif centre-oriental à la Moulouya de Guercif et ensuite au faite du Moyen-Atlas. Cette zone est faible en termes de densité, de richesse, d'urbanisation. Elle est une véritable marge dont le rattachement est imprécis et dont l'enjeu est léger. Ni Guercif, ni Al-Hoceima, ne possèdent une orientation franche vers l'Ouest ou vers l'Est. Le monde rural et son aridité, s'apparentent à

l'Oriental. Le monde urbain et celui des relations équilibrent davantage l'influence occidentale et celle de l'Est. Vers le Sud, le Moyen-Atlas et le Plateau Central sont une limite plus claire. Le relief (et l'aridité au-delà de l'Atlas) est accompagné d'une chute rapide des densités de produit et de l'urbanisation. La coupure au niveau du Plateau Central est d'ailleurs très ancienne et très sensible, même si elle ne touche pas un territoire très étendu. Davantage orientée vers le Nord-Ouest, la zone Rommani-Khenifra est cependant une zone-limite. Au niveau du littoral atlantique enfin, le Nord-Ouest ne se limite pas. Au contraire il se relie au Centre-Ouest par une zone extrêmement forte bien que très étroite: la charnière Rabat-Casablanca.

Le Nord-Ouest est le pays de la diversité. Elle est déjà sensible dans les paysages. Elle l'est par la variété de la mosaïque des sous-régions qui composent le tout. Elle se manifeste aussi bien en agriculture traditionnelle (comparer le Rif, le Rharb, le Moyen-Atlas) qu'en agriculture moderne. Elle se reflète également dans le milieu urbain et dans l'espace de relations. Mais *cette variété s'ordonne autour d'un schéma global cohérent de l'organisation de l'espace*. Toute la région est organisée autour d'un noyau central qui entoure un axe de pénétration Ouest-Est, de la côte vers l'intérieur. Cette zone centrale est riche et dense sur le plan rural; cette force est la résultante d'une grande diversité dans ses composantes, agricoles surtout. Le noyau est également le siège d'une urbanisation importante, équilibrée, bien structurée en réseau. Toutes les catégories de potentiels sont élevées, indiquant une accessibilité considérable; mais ceux qui concernent la population le sont davantage que ceux qui concernent le produit. Tout autour de ce centre fort, s'observe une diminution des densités, des potentiels, de l'urbanisation. La décroissance spatiale est rapide sur toutes les faces de la région tournées vers l'intérieur des terres. Elle est nulle au niveau du littoral de Rabat. Elle est plus lente le long de la côte atlantique septentrionale et elle est même arrêtée par l'apparition d'un foyer secondaire dans la presqu'île tingitane.

Le schéma général de l'organisation de l'espace est donc celui d'un centre fort et d'une périphérie qui s'affaiblit progressivement. Ce schéma n'est perturbé que par le rôle joué par l'océan. L'influence exercée par les relations extérieures dans

le développement du pays ainsi que certaines conditions côtières favorables (pensons au Rharb), conduisent le dispositif général à être décalé vers l'Atlantique puisque le noyau central s'y appuie. En outre le freinage de la décroissance des densités le long des côtes, procède des mêmes causes. La configuration spatiale de l'ensemble est donc tournée largement vers l'océan.

Des nuances sont apportées au schéma général par la répartition géographique de divers éléments partiels. Les plus fortes densités de population rurale favorisent la partie orientale du noyau, de même que les potentiels de population rurale, l'arboriculture traditionnelle, la richesse agricole et l'urbanisation du Saïs. En revanche, la partie occidentale de l'axe central est favorisée par la répartition de la plus grande partie de l'agriculture moderne, par l'irrigation, par l'urbanisation côtière et moderne, par les accroissements de population les plus élevés.

Quant au réseau urbain, ses caractéristiques répondent bien à l'organisation régionale de l'espace. Le centre, bien urbanisé, dispose de villes assez riches, peu spécialisées, appartenant à un nombre limité de catégories, assez homogènes par leur structure, exerçant des fonctions nombreuses. En se dirigeant vers la périphérie, la densité urbaine diminue, des villes plus pauvres apparaissent, les niveaux hiérarchiques sont moins complets. De sorte que, dans l'ensemble du Nord-Ouest, le réseau apparaît comme varié, non dominé par une seule ville, bien équilibré dans sa hiérarchie, spatialement organisé, en étroite relation avec les caractères du milieu rural.

La cohérence régionale et le schéma général d'aménagement, ont été confirmés et renforcés par les observations faites à l'occasion de l'analyse de l'espace de relations. Les migrations de population se dirigent généralement des zones périphériques pauvres et très peuplées vers la zone centrale forte. Le trafic routier, intense dans l'axe central, diminue progressivement vers les marges. La cohérence régionale a été jugée excellente sur le plan des relations téléphoniques. La diversification de ces dernières, témoigne d'une vie régionale intense. Les divers types d'échanges ont également montré que l'influence du Nord-Ouest pouvait parfois s'étendre jusqu'au Tafilalet, dans le Sud, où l'organisation de l'espace est insuffisamment structurée pour pouvoir constituer le support d'une véritable région.

Dans la périphérie de la région du Nord-Ouest, une place particulière doit être faite à la sous-région du Nord (approximativement les provinces de Tanger et Tetouan; éventuellement Al-Hoceima qui est une zone-limite). Son urbanisation est la plus ancienne du pays et sa situation lui a valu un rôle de choix dans les relations extérieures du Maroc jusqu'à l'aube de ce siècle; c'est pourquoi elle est plus importante que ce que la pauvreté du milieu rural pourrait suggérer. Le doublet Tanger-Tetouan provoque l'apparition d'un petit foyer secondaire de fortes densités. Mais il n'est guère favorisé par le faible soutien des campagnes voisines ni par la très médiocre accessibilité à la population du pays et plus encore au produit intérieur total. Aussi la zone est-elle en recul relatif par rapport au centre du Nord-Ouest. Ce recul relatif et cette pauvreté font de la sous-région du Nord un point faible de la région du Nord-Ouest. Il reste cependant que les principales structures de l'espace de relation, permettent au Nord de se révéler comme un espace qui se distingue parfois nettement du reste du Nord-Ouest (le Sebou), même s'il en fait certainement partie à bien d'autres égards. L'unité du Nord-Ouest est cependant attestée par la continuité des densités, du Rharb à Tanger; par la bonne intégration des villes du Nord et de celles du Sebou en un même réseau; par la participation du Bas-Loukkos au bloc irrigable du Rharb; par l'appartenance des villes du Bas-Loukkos au faciès du Sebou occidental en matière de relations ville-campagne et en matière de polarisation des relations téléphoniques.

La structure du produit régional du Nord-Ouest est proche de celle du pays entier. En effet, l'agriculture intervient pour 31 % et les services pour 52 % (tableau 49). Mais les mines sont absentes et l'industrie ne participe au produit qu'à raison de 6 %. Ce sont les 2 points faibles, surtout en ce qui concerne l'industrie. Ils sont compensés par le développement des services divers qui, avec une part de 20 %, sont beaucoup plus importants que partout ailleurs. Le Nord et le Sebou diffèrent dans la structure de leurs produits respectifs à cause de deux faits: le taux d'urbanisation du Nord est plus élevé, le milieu rural y est beaucoup plus pauvre. C'est pourquoi l'agriculture n'occupe qu'une faible place dans la structure du Nord, alors que les

activités préférentiellement urbaines y prennent une part plus grande.

Globalement, la part du Nord-Ouest dans le produit intérieur du Maroc est de 34 %; le pourcentage est à peu près pareil en ce qui concerne la valeur ajoutée agricole (36 %) comme en ce qui concerne la population totale (un peu plus de 35 %). Le Sebou (un peu moins de 27 % de la population du pays), qui comprend le noyau central fort, représente la plus grande partie de ce total puisqu'il contribue pour 27 % au produit intérieur marocain. Le Nord y contribue pour 7 % seulement bien qu'il rassemble près de 9 % de la population du pays. En termes de revenus des ménages, la part du Nord-Ouest dans la nation s'élève à 36,5 %; elle est de 37 % pour les revenus monétaires des ménages.

Le degré de concentration géographique de ce produit à l'intérieur de la région est assez important; il est caractérisé par l'indice 29 (indice défini en annexe 1); mais l'indice descend à 23 pour les revenus des ménages, ce qui indique une répartition géographique moins hétérogène.

b. *Le Centre-Ouest.*

Seconde grande région du pays, le Centre-Ouest présente, par rapport au Nord-Ouest, beaucoup d'analogies mais aussi de grandes différences. La région se délimite tout aussi aisément. L'océan d'une part, l'Atlas et l'aridité qui lui fait suite sous le vent (à l'Est) d'autre part, sont des limites nettes. Du côté du Nord-Ouest, le problème de « frontière » a déjà été traité. Reste le Haut-Atlas occidental, barrière difficile à franchir, mais qui sépare cependant deux entités assez peu différentes: le Haouz et le Souss. Pourtant, le vide de densité que constitue le Haut-Atlas, l'obstacle qu'il oppose aux relations de toutes sortes (on se rappellera la pénétration de l'influence directe de Casablanca dans le Sud-Ouest), l'ouverture du Souss sur l'océan, la cohérence régionale du Sud-Ouest et de son réseau urbain, font que le Souss et sa périphérie (soit, au total, le Sud-Ouest) méritent d'être entièrement séparés du Centre-Ouest et d'être considérés comme une entité distincte.

Si le Nord-Ouest est le pays de la diversité, le Centre-Ouest est davantage le pays d'une certaine uniformité, notamment dans les paysages. Il est dominé par le relief de meseta qui laisse une impression de monotonie malgré le compartimentage possible en plaines côtières, plateaux intérieurs, plaines de piémont. Le type de mise en valeur de l'espace est, lui aussi, moins varié que dans le Nord-Ouest. Pourtant, des différences se manifestent d'un endroit à l'autre, et parfois avec beaucoup de vigueur. La relative monotonie des paysages cache des différences très sensibles dans la productivité de l'espace et des hommes. Ici également, ces différences ne se distribuent pas spatialement d'une manière quelconque, mais selon un schéma qui se lit sur les cartes et qui s'explique.

Comme dans le Nord-Ouest, *le schéma de l'organisation de l'espace s'ordonne autour d'un centre. Mais ce centre possède deux caractéristiques propres: 1) il est intérieur sans façade atlantique, 2) il est une zone de faiblesse.* La pauvreté du milieu naturel des plateaux entourant Ben-Guerir entraîne une médiocrité agricole et rurale. En l'absence de toute autre stimulation de site ou de situation, l'urbanisation est quasi-nulle. C'est le vide rural et urbain qui se traduit, au centre du Centre-Ouest, par une dépression de toutes les catégories de densités. *Les forces vives de la région s'ordonnent alors en couronne circulaire autour de ce centre déprimé,* aussi bien à l'intérieur (au pied des reliefs, du Tadla au Haouz) que le long du littoral (de la Chaouia aux Chiadma). Le modèle d'aménagement spatial est donc très différent de celui du Nord-Ouest. Puisque les masses ne jouissent pas d'une position centrale, l'accessibilité (mesurée par le potentiel) se trouve inévitablement réduite par rapport à ce qu'elle aurait pu être. La non-coïncidence de la localisation des masses et de celle des meilleurs potentiels régionaux, est une faiblesse pour l'organisation territoriale du Centre-Ouest.

La distribution des différentes masses dans la couronne circulaire est hétérogène. La population rurale, dense, est répartie d'une manière assez régulière sur ce pourtour. Mais la variation importante des conditions offertes par le milieu naturel à l'agriculture, entraîne une différenciation considérable dans la répartition géographique des masses agricoles et rurales. Une zone riche et dense, assez vaste, se détache nettement dans

la partie septentrionale de la couronne: le groupe Chaouia-Tadla. Ailleurs, les densités se réduisent jusqu'à devenir très faibles dans le Haouz occidental. L'urbanisation accompagne dans une certaine mesure cette différenciation: elle est principalement développée dans le groupe Chaouia-Tadla. Mais diverses circonstances maintiennent ou suscitent également une certaine urbanisation ailleurs. De sorte que l'image globale de la couronne qui entoure la dépression centrale est celle d'une partie septentrionale forte et bien structurée, et d'une médiocrité très hétérogène ailleurs. Le groupe Chaouia-Tadla bénéficie encore de l'appui des phosphates de Khouribga et surtout du développement très considérable de Casablanca. Il constitue incontestablement la zone forte de la région du Centre-Ouest.

De sorte que le schéma initial se trouve sérieusement déformé. Marrakech et Safi font figure de foyers secondaires mais très isolés, tandis qu'Essaouira s'efface dans une zone aussi déprimée que le centre. De nombreux éléments renforcent la pré-éminence de la sous-région de Casablanca: production de 46 % de la valeur ajoutée des cultures annuelles du pays, présence de 30 % des terres irrigables du Maroc, mines de phosphates, appui massif de la ville de Casablanca, urbanisation importante du reste de la sous-région, accessibilité élevée à la population et plus encore au produit (mesurée par les potentiels). Le réseau urbain de la région de Casablanca présente beaucoup d'analogies avec celui du centre du Nord-Ouest: villes assez riches, peu spécialisées (sauf les villes minières), appartenant à un nombre limité de catégories, exerçant des fonctions diverses à tous les niveaux de la hiérarchie. Dans le reste de la région du Centre-Ouest, le réseau urbain perd de sa cohérence, la hiérarchie devient incomplète, les villes sont plus spécialisées et moins riches, l'urbanisation se développe plus lentement. *Ainsi, comme dans le Nord-Ouest, un certain dégradé s'observe dans l'organisation de l'espace à mesure que l'on passe d'une zone forte à une zone faible.*

La présence de Marrakech, ville importante, transforme parfois ce dégradé en *un dispositif bipolaire dont Casablanca et Marrakech constituent les foyers*. Cette configuration géographique est particulièrement visible dans l'espace de relations: cartographie des relations ville-campagne, trafic routier, pola-

risation des relations téléphoniques. Marrakech apparaît souvent comme une « île », alors que l'influence de Casablanca s'étend jusqu'au Tadla et parfois jusqu'Essaouira. En général, et malgré le rôle national de Casablanca pour toute une série de fonctions, l'appartenance de la grande cité à la structure spatiale du Centre-Ouest ne fait pas de doute. Elle est démontrée par la plupart des relations ville-campagne, par les mouvements de population vers Casablanca, par la structure des autres éléments de l'espace de relations. Parfois, l'influence de Casablanca ou de Marrakech s'étend vers le Sud au-delà des limites du Centre-Ouest: sur le Sud-Ouest et le Maroc saharien à l'Ouest de Tinerhir. Casablanca est la tête incontestée du réseau du Centre-Ouest. Elle le domine même de très haut puisqu'elle représente, à elle seule, 42 % du produit intérieur de toute la région.

La structure du produit régional du Centre-Ouest diffère de celle du Nord-Ouest par la place qu'y prennent les mines (7 % contre moins de 0.5 %) et l'industrie (15 % contre 6 %); en revanche, les services divers sont moins développés (12 % contre 20 %). C'est essentiellement grâce au couple Casablanca-Mohammedia que l'industrie assure une présence importante. Le tableau 49 montre que, malgré quelques points communs, les structures respectives de la région de Casablanca et de la région de Marrakech, diffèrent davantage que celles du Nord diffèrent de celles du Sebou. Le Centre-Ouest est un peu plus hétérogène que le Nord-Ouest. L'observation est confirmée par les indices de concentration géographique du produit régional selon la population: 32 dans le Centre-Ouest contre 29 dans le Nord-Ouest. Globalement, le Centre-Ouest contribue pour 52 % au produit intérieur marocain. La région de Casablanca représente les 3/4 de cette contribution contre 1/4 seulement pour la région de Marrakech qui rassemble pourtant 40 % de la population totale du Centre-Ouest.

c. Les autres régions.

La région de l'Oriental est très hétérogène. Elle va des Hauts-Plateaux arides et très peu peuplés à une frange méditerranéenne plus arrosée et beaucoup plus densément peuplée. Si elle con-

stitue un tout, c'est que l'ensemble appartient au Maroc non atlantique plus aride; c'est aussi que l'ensemble est bien structuré par le réseau urbain dont Oujda est la tête, et qu'il est bien séparé du reste du pays par la dépression (physique et en termes de produit) de la moyenne Moulouya et par la zone-limite de Guercif-Al-Hoceima. L'organisation de l'espace y est simple puisqu'elle est tout orientée vers la frange méditerranéenne.

Le réseau urbain est récent et il a continué de s'étoffer d'une manière importante après 1936 encore. Le taux d'urbanisation est plus élevé que le niveau de développement ne pourrait le faire penser. Mais la différence considérable qui sépare le Nord-Est densément peuplé de l'Oriental intérieur qui l'est beaucoup moins, introduit un motif de bipolarité. Cette dernière se manifeste souvent dans l'espace de relations, séparant Nador d'Oujda. Elle est également perceptible dans la répartition des densités de produit. Mais la dimension d'Oujda parvient à réduire cette bipolarité en intégrant les deux villes dans un même réseau, incomplet dans sa hiérarchie, mais relativement cohérent tout de même.

La région reste cependant marginale. Elle ne contribue que pour 6 % au produit intérieur marocain, bien qu'elle abrite 8 % de la population du pays. Son éloignement réduit considérablement son accessibilité; la modicité de sa masse et de sa densité n'apportent qu'un médiocre correctif à la faiblesse des potentiels, dont les isolignes sont à peine infléchies au niveau de la frange méditerranéenne. La structure du produit régional témoigne d'une forte spécialisation minière, activité susceptible de relever les densités de produit mais par ailleurs fragile et peu urbanisante. A côté d'une zone irriguée riche mais petite, subsiste une zone très pauvre où la pression démographique alimente un puissant foyer d'émigration extérieure. Cette juxtaposition illustre non seulement l'hétérogénéité régionale mais encore l'incapacité de la région à la réduire.

A l'autre extrémité du pays, *la région du Sud-Ouest* présente quelques analogies avec l'Oriental. La juxtaposition d'une zone irriguée riche et d'un foyer d'émigration très important, témoigne également d'un fort contraste régional et de l'existence d'un problème que les faibles dimensions régionales ne permettent pas de résoudre. Le Sud-Ouest, privé de mines, peu urbanisé,

ne contribue que pour 3 % au produit intérieur du pays, bien qu'il abrite 6 % de la population.

Son unité régionale est due à son relatif isolement, derrière le Haut-Atlas et l'Anti-Atlas, ouvert sur l'Atlantique. Les quelques villes qui s'y trouvent se tournent toutes vers Agadir. La structure des relations ville-campagne, la cohérence des mouvements routiers et des relations téléphoniques, témoignent de l'unité de la région. L'organisation de l'espace centré sur la vallée du Souss et bien mise en évidence par les densités de produit, traduit la même unité. Mais la faible accessibilité du Sud-Ouest constitue un élément défavorable. Le petit foyer de plus forte densité du Souss ne provoque qu'un léger fléchissement des courbes d'isopotential.

Comme l'Oriental, le Sud-Ouest est une petite région excentrée, marginale par sa position comme par son poids, non dépourvue de quelques éléments moteurs, mais insuffisamment puissants et trop mal située pour résoudre seule les problèmes que lui pose sa structure.

Quant au *Maroc saharien*, si le milieu naturel lui confère bien une certaine unité, il ne dispose guère des éléments qui justifient l'élévation au rang de région dans une optique d'organisation de l'espace. Son étirement de Tarfaya à Figuig (1 200 km) ne s'y prête guère. Sa pauvreté et la grande faiblesse de ses densités sont en-deça des seuils à partir desquels on peut espérer voir se constituer un réseau urbain. Ce dernier n'existe pas. L'analyse de l'espace de relations a clairement montré le fractionnement du Sud et le rattachement de chacune des fractions aux régions principales situées plus au Nord.

d. Le Maroc atlantique.

Créé par la grande dorsale montagneuse centrale, le *Maroc atlantique* est fait de l'ensemble du Nord-Ouest et du Centre-Ouest. Y adjoindre ou non le Sud-Ouest ne pose pas un grave problème, vu le faible poids relatif de cette petite région, vu sa marginalité par rapport à la zone forte du Maroc atlantique. Ce dernier est à peu près aussi étendu que le Maroc non atlantique aride. Mais il est 5 fois plus dense en termes de population et 10 fois plus dense en termes de produit. C'est là que réside

la principale opposition entre les deux Maroc. Elle résume toutes les autres, qu'il s'agisse de valeur ajoutée agricole, de population rurale, de taux d'urbanisation, de structure et de masse du produit intérieur.

A l'intérieur du Maroc atlantique apparaît une zone centrale forte. Elle est faite de la réunion de la sous-région Chaouia-Tadla et du noyau central du Sebou. Ces deux ensembles sont géographiquement assez proches l'un de l'autre si l'on accepte de se placer à l'échelle du pays; ils sont réunis par la puissante charnière Rabat-Casablanca. Les densités rurales y sont fortes sauf au niveau du Plateau Central. Le revenu rural est élevé. L'urbanisation est plus importante que partout ailleurs, soutenue par un axe de grandes villes (celles dont la croissance est la plus élevée), composée de villes nombreuses, hiérarchisées, assez riches à riches. Les potentiels urbains et globaux sont très élevés. La plupart des centres de gravité s'y trouvent localisés. Tous ces éléments confèrent au Maroc atlantique central une réalité certaine dans le schéma général de l'organisation de l'espace.

Cependant, ce Maroc central porte toujours la marque de la coupure centrale qui le divise. Mise à part la charnière littorale de Rabat-Casablanca, un profond « fossé » de faibles densités de population et de produit (sa largeur est de 40 km à 50 km), sépare le Sebou de la Chaouia-Tadla. La bipolarité des potentiels ruraux de population et de produit (ces derniers cependant plus rapprochés) témoigne également de cette séparation. Celle-ci se marque aussi par la dualité des réseaux urbains. La plupart des caractéristiques de l'espace de relations trahissent la coupure de Rommani-Khenifra. Sa réalité historique est d'ailleurs aussi ancienne que permanente. Aussi la vision unifiante à l'échelle du pays ne remet-elle pas en cause la distinction entre un Sebou central appartenant au Nord-Ouest, et une région Chaouia-Tadla appartenant au Centre-Ouest bien que ce soit d'une manière plus périphérique.

CONCLUSION GENERALE

Tout au long de cette étude, une difficulté permanente est demeurée en toile de fond: celle d'adapter les conclusions qui étaient tirées, au degré de confiance qui pouvait être accordé aux *données disponibles*. Elle a toujours été résolue dans le sens de la prudence. Mais il demeure néanmoins que la rareté des sources, la médiocre connaissance de leur degré de précision, la difficulté d'opérer des recoupements suffisants, les problèmes liés aux enquêtes directes, ne permettent pas de garantir une grande précision au niveau du détail. La première étape de la présente recherche a permis d'aboutir à la constitution d'un corps de données. On a vu qu'elles pouvaient être considérées comme valables au plan macro-géographique. C'est pourquoi l'étude de l'organisation de l'espace s'est située à ce niveau, c'est-à-dire à l'échelle du pays entier. Il serait souhaitable que des recherches ultérieures viennent accroître le nombre et la précision des mesures géographiques, afin de permettre l'analyse de l'aménagement régional voire local, du territoire. De nombreuses informations devraient pouvoir être disponibles au niveau de la commune ou même à un niveau inférieur. Il n'est pas douteux que quelques études détaillées au niveau d'une aire géographique restreinte, conduiraient à nuancer, à revoir et à approfondir les conclusions de l'analyse macrogéographique.

Dans le double souci de rendre comparables des informations très diverses et de les exprimer en fonction des préférences de la population, de nombreuses données ont été mesurées ou traduites *en termes économiques*. Cette option s'est incontestablement avérée fructueuse. Au niveau des synthèses, même partielles, en matière d'organisation de l'espace, elle doit être considérée comme indispensable. Faut-il rappeler qu'elle permet d'introduire et d'apprécier le rôle joué par les écarts de productivité au sein du monde rural, en milieu urbain, entre la ville et la campagne, entre les régions; qu'elle fait apparaître avec clarté l'influence exercée par certains facteurs comme le degré de richesse

ou la densité de produit; que cette dernière, en particulier, est apparue comme un excellent instrument d'analyse notamment en matière de définition des régions et d'étude de leurs structures spatiales; qu'elle conduit à la mise en évidence de certaines relations importantes en matière d'aménagement, comme celle qui lie la productivité au degré de concentration géographique; qu'elle donne plus de relief à l'opposition ville-campagne, aux différences régionales, aux écarts de densités et de potentiels, à la typologie urbaine où l'analyse des structures en termes de produits s'est révélée un outil supérieur à la même analyse en termes de population active. L'énumération des avantages procurés par l'emploi de l'unité monétaire de mesure, pourrait être poursuivie. Mais elle est inutile dans la mesure où l'ensemble de la recherche en témoigne. Il convient cependant de préciser que l'utilité de l'expression en termes économiques ne comporte aucune exclusive. Elle est, au contraire, apparue comme complémentaire aux analyses menées en termes physiques ou en termes de population. Par rapport à ces dernières, elle constitue logiquement l'étape ultérieure. Son apport spécifique est suffisamment riche pour justifier notre affirmation selon laquelle elle est indispensable à une analyse complète de l'organisation de l'espace; notamment en pays de développement où les écarts de productivité sont considérables.

Après ces remarques préliminaires, il convient de présenter un certain nombre de réflexions finales concernant l'organisation de l'espace marocain. La 6ème partie constituait déjà une sorte de conclusion puisqu'elle envisageait, sous un angle synthétique, le contenu de l'ensemble des chapitres qui la précédaient. Elle s'est étendue notamment sur la géographie du produit, les régions, les réseaux urbains. Elle permettra aux observations qui suivent, d'être brèves.

Par de nombreux aspects, l'organisation de l'espace marocain témoigne d'une *tendance de la répartition de la population à s'adapter à la répartition des ressources*. NOIN observait déjà que la population rurale des plaines avait augmenté plus rapidement que celle des régions arides et des montagnes (202, 2, p. 121); il notait en outre que cette croissance était étroitement en rapport avec l'évolution de l'agriculture (202, 2, p. 142). La même tendance a prévalu entre 1960 et 1971, on l'a vu, puisque

la population des campagnes connaît son plus fort développement dans les zones irriguées notamment. L'agriculture de type moderne et l'irrigation moderne peuvent être considérées comme des innovations qui mettent en évidence des ressources, les font fructifier et suscitent ainsi la création d'un produit. La distribution de revenus qui en découle, tout inégalitaire qu'elle soit, contribue à maintenir sur place une part importante du croît démographique et, en outre, provoque une certaine immigration. Puisque l'agriculture moderne et l'irrigation se situent souvent dans les mêmes petites régions, leurs résultats se conjuguent et amplifient l'effet de choc de l'innovation. Le développement agricole, par ses effets amont (fournitures à l'agriculture) et ses effets aval (commercialisation et traitement des produits agricoles), par ses effets de revenu aussi, accélère la croissance de certaines villes, petites à moyennes, et suscite aussi la création de localités urbaines. Le phénomène s'observe notamment dans le Rharb, le Tadla, la Basse-Moulouya, le Souss. Il répond au schéma théorique proposé par Friedmann en matière d'urbanisation (117, p. 14). Il se solde finalement par une meilleure adaptation de la distribution géographique des hommes à celle des ressources mises en valeur.

Toutefois, si cette adaptation tend à se réaliser progressivement, elle est encore loin d'être générale. En effet, densité de population et densité de produit agricole sont médiocrement liés ($r = 0,61$); les différences dans le degré de pauvreté sont encore considérables d'une région à l'autre; la concentration de la valeur ajoutée agricole selon la population, l'indique ($i = 25$); c'est en zone de forte densité de produit agricole que le produit par foyer est le plus souvent élevé. De sorte qu'il existe encore, par rapport à une adaptation de la densité de population à celle des ressources disponibles, un surpeuplement relatif des régions faibles et un sous-peuplement relatif des régions à forte densité de produit. En outre, le fait qu'une corrélation quasi nulle lie le produit agricole par foyer et l'accroissement de population, incite à nuancer sérieusement l'affirmation selon laquelle l'évolution de la population rurale conduit à une meilleure adaptation à la répartition des ressources exploitées. A la campagne, il faut conclure en disant que la tendance est bien d'aboutir à une situation plus équilibrée, mais qu'elle ne

se concrétise qu'imparfaitement d'une manière générale. D'ailleurs, un meilleur équilibre rural n'est pas la seule réponse possible à la question posée par l'inégalité géographique des revenus. La ville ouvre également des perspectives.

La tendance de l'espace à s'organiser en vue d'un peu plus d'équilibre, ne se manifeste *pas seulement à la campagne*. Toute la géographie des migrations de population souligne ce mouvement des régions pauvres vers celles où la production a créé des ressources. Certains équipements (le réseau routier notamment) s'adaptent mieux à la répartition géographique des ressources exploitées qu'à celle des hommes. La population de certaines villes augmente davantage que celle des autres villes; cela apparaît parfois comme une meilleure adaptation aux exigences du niveau occupé par la ville dans la hiérarchie fonctionnelle. A la campagne même, les régions agricoles les plus pauvres tendent à compenser leur faiblesse par le développement d'activités rurales non agricoles plus intenses. Et elles y réussissent dans une certaine mesure puisque la concentration géographique du produit rural est légèrement inférieure à celle du produit agricole. Enfin, cet indicateur moyen que constitue le centre de gravité, est très instructif sous ce rapport; le barycentre du produit urbain de 1960 se situe dans le prolongement des barycentres de population urbaine des époques précédentes (au niveau national comme au niveau des grandes régions); la population urbaine tend par conséquent à se répartir d'une manière plus conforme à la distribution du produit; le mouvement est confirmé en 1971: la population s'est déplacée vers le produit tel qu'il était réparti en 1960. *La création de revenus attire la population et constitue ainsi un des moteurs de l'organisation de l'espace.*

Mais la tendance de la répartition des hommes à mieux s'adapter à celle des ressources créées, est freinée par l'ampleur de la croissance démographique. Celle-ci est certes susceptible d'exercer une pression telle qu'elle oblige la population à bouger. Mais elle constitue plus souvent un facteur d'inertie qui alourdit les structures spatiales existantes. La croissance démographique renforce actuellement la stabilité de l'aménagement territorial. Le phénomène a été noté à propos de l'évolution de la population des villes: les rythmes de croissance diffèrent moins

que jadis, d'une ville à l'autre. C'est que l'accroissement naturel représente une masse de plus en plus considérable par rapport à celle des migrants. Ces derniers doivent partager avec le croît naturel, l'accroissement de revenu issu d'une croissance économique relativement lente. Ils se trouvent donc freinés, voire bloqués, par la croissance démographique du lieu de destination: le croît local augmente de plus en plus sa part dans les revenus supplémentaires distribués. Quant au lieu de départ, il est peu affecté (peu soulagé, pourrait-on dire) puisque le contingent de migrants est limité et qu'il représente une part plus réduite de l'accroissement naturel. Au total, les mouvements de population, amples en valeur absolue, deviennent plus modestes en valeur relative. Or ils constituent le moyen effectivement utilisé pour mieux harmoniser la distribution des hommes et celle des ressources. Il faut donc constater *qu'on tend vers un certain blocage de l'évolution de l'organisation de l'espace, par la croissance démographique.*

Dans l'avenir, on peut espérer que ce freinage va perdre de sa force à la campagne. En effet, la diminution du poids démographique de la campagne par rapport à celui de la ville, permettra un élargissement absolu du contingent des migrants et aussi un élargissement relatif. Mais en milieu urbain, il faudra attendre la diminution du taux d'accroissement naturel pour voir les mouvements de population jouer un rôle plus important. L'organisation de l'espace sera alors moins gênée par la contrainte que lui impose la croissance démographique.

Mais si les mouvements de population tendent à rétablir un meilleur équilibre entre l'homme et les ressources, ils ne sont pas les seuls à conférer à l'aménagement son aspect de mouvement en marche. Car l'équilibre vers lequel ils tendent est continuellement remis en cause par les effets de la croissance. Celle-ci crée effectivement des déséquilibres parce que les progrès de la production et de la productivité sont géographiquement répartis de manière très inégale. Les plus vigoureux d'entre eux privilégient généralement de petites régions et plus particulièrement les villes. Ainsi s'accroissent les « tensions régionales » (Labasse, 148, pp. 383-396) et la « tension ville-campagne » (ibid., pp. 439-486) que les migrations tentent de compenser. De sorte que l'organisation de l'espace au Maroc apparaît comme un

processus dynamique en perpétuel devenir. Elle est tirée d'une part par un *mouvement de déséquilibre, lié à la croissance, qui se traduit en fait par un développement rapide de l'urbanisation et une centralisation territoriale à l'échelle du pays*. Elle tente d'y adapter la répartition de la population d'autre part, par toute une gamme de mouvements migratoires. Chacun de ces deux mouvements se trouve freiné par la croissance démographique. C'est à travers ces tendances contradictoires, que l'espace marocain s'est organisé; rapidement d'abord, plus lentement ensuite. Le moment actuel n'est qu'une étape du déroulement du processus.

Les deux clivages essentiels de l'organisation actuelle de l'espace, sont celui des régions et celui qui oppose la ville à la campagne. C'est d'ailleurs sur ces deux plans que se manifestent le plus clairement les tensions géographiques dont il vient d'être question. On ne reviendra pas sur le premier dont les traits essentiels ont été repris à la fin de la 6ème partie: la netteté des régions bien définies par la densité de produit, est apparue sur le plan rural comme sur le plan urbain et comme sur celui de l'espace de relations; l'homogénéité régionale interne est à peu près toujours supérieure à celle de la nation. Le second, le contraste ville-campagne, est encore plus vigoureux. Il se marque aussi bien dans les rythmes de croissance démographique, deux à trois fois plus élevés en ville, que dans ceux de la croissance économique où l'écart est encore plus considérable. Il est souligné par des structures d'activité très différentes. Il est renforcé par le fait que la productivité urbaine est, en moyenne, plus de trois fois supérieure à celle des campagnes. Il se trouve accentué par le dynamisme du phénomène urbain qui n'a pas encore fini d'être alimenté par la promotion de bourgades rurales au rang de petites villes. De sorte que le fait urbain se développe à la fois par croissance des unités qui le constituent et par apport d'unités nouvelles. Le contraste ville-campagne s'apprécie encore par le fait suivant: entre 1960 et 1971, on peut évaluer à 80 % environ la part du croît du produit intérieur qui s'est localisée en ville; et cependant, en 1971, 65 % de la population réside encore à la campagne.

Par conséquent, il est inévitable que *la ville constitue le point fort de l'organisation de l'espace*. Sa productivité et la rapidité

de sa croissance, l'ont amené à contribuer pour 58 % au produit intérieur du pays en 1960 (sans doute 63 à 64 % environ en 1971). La part des grandes villes est prépondérante puisqu'elles assurent plus des 3/4 du produit urbain. Le rôle primordial de la ville dans l'aménagement territorial a été mis en évidence à chaque étape de la recherche. Il a pu être mesuré par la part prise par le fait urbain dans les densités de produit et dans la géographie des potentiels; par la forte croissance de la concentration géographique due à la prise en compte du phénomène urbain; par l'important déplacement que la ville provoque dans la position des centres de gravité.

Sans doute la ville trouve-t-elle son origine ou en tous cas l'appui nécessaire à son démarrage, dans le milieu rural qui l'entoure. Et *ses relations avec la campagne* continuent par la suite à entretenir une partie de son courant d'activités. Le fait est vérifiable au Maroc où les caractères de l'urbanisation sont parfois liés, dans une certaine mesure, à ceux du monde rural. L'urbanisation, on l'a vu, est plus développée en zone rurale riche. En zone faible, le réseau est souvent moins complet, notamment par manque de villes de niveau hiérarchique moyen. Les types de villes diffèrent parfois avec les traits du milieu rural où elles sont implantées. Les fonctions urbaines sont souvent plus nombreuses en région riche. Le rayonnement des villes est généralement plus fort dans les zones où la population rurale augmente davantage. Le faciès de rayonnement à ville dominante est fréquent en zone pauvre alors que le faciès à villes multiples est plus répandu en zone riche.

Ces liens avec le monde rural n'empêchent pas la ville de vivre largement d'activités indépendantes de ce monde rural, soit qu'elles concernent directement la population urbaine elle-même, soit qu'elles concernent d'autres villes ou l'économie nationale en général. La localisation de ces activités peut alors dépendre très classiquement de caractéristiques de site et de situation, comme les analyses relatives au Maroc l'ont montré à plusieurs reprises. Quoi qu'il en soit, le rôle de la ville dans l'organisation de l'espace national est considérable (1). En effet, les localités ur-

(1) La revue Tiers-Monde a consacré un numéro spécial à ce problème pour les pays de développement en général (voir 38), comportant notamment une importante bibliographie. Voir aussi SANTOS, 229, notamment p. 147-246.

baines sont organisées en réseaux dont la personnalité et la cohérence ont été mises en évidence. Les principaux réseaux coïncident avec les principales régions qu'ils animent. La disposition géographique des villes est loin d'être quelconque à l'intérieur de chaque région, de même que la distribution géographique des principaux types de villes qui est notamment en relation avec les notions de zone centrale et de zone périphérique d'une même région. L'existence de liens entre diverses caractéristiques urbaines illustre également la réalité des structures des réseaux: liaison entre le type de ville et la taille, la richesse, le degré de spécialisation; entre la taille, la richesse et le type de rayonnement.

Le *modèle gravitaire* exprime le mode d'organisation territoriale au départ du semis urbain. Il mesure en même temps l'influence de la masse urbaine, de la distance et de la position, sur le type d'organisation observé. Il ne traduit pas seulement la projection géographique des relations ville-campagne mais il semble également convenir à d'autres types de relations; il explique notamment la géographie de la polarisation des relations téléphoniques interurbaines. Evidemment, le modèle ne s'adapte pas parfaitement à la réalité. Les imperfections trouvent leur origine dans la contingence géographique et s'expliquent par elle. Mais il faut noter par ailleurs que le modèle tend à s'améliorer. En effet, les villes dont la zone théorique d'influence est inférieure à la zone réelle connaissent souvent une croissance démographique supérieure à la moyenne; et inversement. *L'organisation réelle de l'espace évolue donc vers une meilleure conformité au modèle.* L'ajustement des populations urbaines aux fonctions exercées, par croissance démographique différentielle, peut encore s'interpréter comme une adaptation de la hiérarchie urbaine numérique (basée sur la taille) à la hiérarchie fonctionnelle. En ce sens, il constitue sans doute un indice d'évolution vers la maturité du réseau urbain.

L'indice n'est pas le seul. L'étude de l'évolution des villes a également mis en évidence une tendance à se diriger vers une *phase d'équilibre*. Les croissances urbaines s'harmonisent (la puissance de l'accroissement naturel y joue un grand rôle), et la part de ces croissances qui correspond à un mouvement géographique diminue (55 % en 1900-1926, 15 % en 1960-1971). Une hiérarchie fonctionnelle s'établit, parfois complète, parfois

incomplète encore; elle satisfait à la relation linéaire entre les logarithmes du rang et de la taille. Cette tendance à l'équilibre s'explique. L'entrée du Maroc dans l'économie moderne avait provoqué divers bouleversements des réseaux urbains traditionnels: apparition de la charnière Casablanca-Rabat, création de deux axes urbains de pénétration vers l'intérieur, urbanisation des zones rurales fortes et de l'Oriental, marginalisation relative des zones de Marrakech et de Tanger notamment. Ces profonds changements se sont ensuite inscrits dans le contexte urbain marocain et ils ont été suivis de transformations de moindre ampleur. L'accélération de la croissance démographique a fait le reste, en atténuant les écarts dus à une immigration différentielle.

Enfin, *c'est l'ensemble des caractères du phénomène urbain marocain, qui dégage cette impression de tendance à l'équilibre après une période d'adaptation à des réalités nouvelles.* Les réseaux sont régionalisés, cohérents, divers mais hiérarchisés, partiellement liés aux caractéristiques rurales. Ils sont spatialement organisés selon un modèle à forte densité centrale et dégradé périphérique (souvent irrégulier). Le modèle gravitaire exprime leurs relations avec l'espace rural. La typologie urbaine est en liaison avec l'organisation des réseaux. *Les villes constituent l'armature, très structurée, de l'organisation de l'espace.* Les recherches futures devraient permettre de préciser davantage la nature des relations que la ville entretient avec la campagne et avec les autres villes, de manière à mieux saisir le rôle de la ville dans l'organisation de l'espace.

Les principaux traits de l'aménagement territorial global ont déjà été exposés dans la 6ème partie. *La grande région est apparue comme la véritable unité de base, cohérente, de l'organisation de l'espace.* En outre, à un niveau plus général encore, l'organisation spatiale peut être envisagée comme la disposition d'auréoles successives de densités de plus en plus faibles, autour d'un Maroc atlantique central riche et dense. Ce schéma simplifié présente l'inconvénient d'ignorer la puissante coupure qui divise le Maroc central en deux, au niveau de l'arrière-pays de Rabat (coupure rurale et urbaine, confirmée par les structures de l'espace de relations). Il néglige également la présence des deux

petites régions du Souss et de l'Oriental méditerranéen qui interrompent la décroissance marginale des densités. *Aussi la division régionale est-elle apparue comme plus conforme à la réalité des choses. Mais il convient alors de la compléter par trois observations générales.*

La première observation concerne *le degré de concentration géographique*. Il est déjà assez élevé pour la population rurale par rapport à la superficie. Il augmente lorsque l'on passe de la population au produit rural. A l'intérieur du secteur agricole, la concentration géographique s'accroît avec l'intensité de la culture. Elle est plus forte en ce qui concerne les villes et, là aussi, davantage en termes de produit qu'en termes de population. Les activités dont la productivité est la plus élevée (mines, industrie moderne), sont aussi les plus concentrées dans l'espace. Faut-il rappeler que l'ensemble urbain fournit 58 % du produit intérieur, les seules grandes villes 45 % et Casablanca 22 %? Et rappeler encore que 10 % du Maroc (en termes de population) contribuent pour 30 % au produit intérieur; que 25 % du pays y contribuent pour 56 %; que 50 % y contribuent pour 79 %? Ce qui signifie aussi que le quart du Maroc (le plus pauvre) n'apporte que 8 % du produit intérieur; que la moitié du pays n'apporte que 21 % du produit intérieur. Ainsi, plus on passe de la superficie à la population et ensuite au produit, plus on passe à l'économiquement plus productif, et plus la concentration géographique s'accroît. *Cette augmentation est un des traits fondamentaux de l'organisation de l'espace marocain.* Elle s'explique par référence aux bouleversements qu'a connus le pays depuis le début de ce siècle notamment. La croissance économique conçue comme l'introduction d'activités productives, ne pouvait être implantée que progressivement c'est-à-dire qu'elle ne pouvait se traduire géographiquement que par une concentration élevée. La diffusion est venue ensuite, pour un certain nombre de techniques, entraînant, pour celles-ci, la diminution de la concentration. Mais d'autre part, les progrès de la croissance continuaient d'accroître le degré de concentration. *La concentration participe donc au mécanisme de la croissance. Elle en est une des projections dans l'espace géographique.* Elle ne diminue que pour les activités parvenues à une large diffusion. *A son tour, la*

concentration géographique réagit sur la croissance par le jeu des économies externes géographiques qu'elle est susceptible de créer. Ainsi s'établit une interaction entre l'organisation de l'espace et le développement.

La deuxième observation met également en évidence une caractéristique fondamentale de l'organisation de l'espace marocain: *la centralisation territoriale*. Elle est la forme prise par la concentration géographique; elle en est la localisation. La répartition géographique des ruraux et du produit rural est bipolaire, centrée sur le Nord-Ouest d'une part et sur le Centre-Ouest d'autre part (cartes de densité et cartes de potentiel). Il en est de même pour la population urbaine en 1900. Mais à mesure que le Maroc se transforme, s'urbanise, que la croissance économique s'inscrit sur son territoire, *un mouvement centripète se développe*. L'agriculture moderne y participe en se localisant au centre occidental du Sebou et en Chaouia-Tadla. L'irrigation moderne tend à descendre vers la côte centrale. L'urbanisation se développe puissamment et plus rapidement au Maroc atlantique central et plus particulièrement sur la charnière Casablanca-Rabat; entre 1960 et 1971 encore, les cinq grandes villes du Maroc central croissent chacune plus rapidement que n'importe quelle autre grande ville. Le potentiel de population urbaine est unipolaire et central et sa force contrebalance la bipolarité rurale: le potentiel de population totale est unipolaire et central. Le potentiel de produit total est plus centralisé encore. Au fil du temps, le déplacement des centres de gravité des deux principales régions, est centripète; en ce domaine, *le produit est en avance sur la population*. Les migrations de population se dirigent le plus souvent de la périphérie vers le centre. L'industrie est sans doute le plus saisissant exemple de centralité. La tendance est donc générale. Elle renforce le centre atlantique et, en même temps, elle accentue la marginalisation des extrêmes géographiques. *Elle n'est pas une désintégration territoriale car l'espace de relation est organisé en fonction de cette centralité*. Elle se trouve associée au phénomène de la croissance et elle y puise son explication. Une croissance jeune ne peut s'accommoder d'une dispersion de ses efforts. Le Maroc atlantique central, par sa position, offre les conditions idéales de localisation:

façade maritime pour les relations extérieures, potentiels maxima pour l'accessibilité à l'intérieur. Les premières localisations ont renforcé ces potentiels, déclenchant ainsi un mécanisme cumulatif. Car s'il y a eu, par la suite, diffusion de la croissance vers l'intérieur, les localisations centrales, au même moment, se renforçaient davantage encore dans le cadre de la poursuite du phénomène de croissance. De sorte que le mécanisme cumulatif continue de produire ses effets aujourd'hui. *Le modèle d'organisation de l'espace est centraliste.*

La troisième observation rappelle le déplacement des centres de gravité nationaux vers le Nord et vers la côte atlantique centrale, à mesure que l'on passe du moins productif au plus productif. Le barycentre des superficies est encore dans le Haut-Atlas, mais celui de la population rurale se trouve déjà à Oued-Zem et celui du produit rural est plus septentrional encore. La même tendance à être plus nordique et plus côtier, se manifeste lorsqu'on envisage successivement les centres de gravité de la population urbaine à diverses dates, du produit urbain, des routes par rapport aux pistes, du produit global par rapport à la population totale, du produit des branches par rapport à la population active de ces branches. Ce déplacement général exprime à sa manière la centralité du modèle général de l'organisation de l'espace. Car c'est vers le centre et la côte que le déplacement se produit. Il s'explique par les obstacles qu'offrent les marges marocaines au développement rural et urbain, surtout les marges arides et méridionales; on rappellera l'existence du croissant de pauvreté qui enserre le Maroc atlantique central. Il s'explique aussi par la valorisation de la position centrale et de l'accessibilité élevée de la côte centrale; position d'autant plus recherchée que l'activité est exigeante.

Les trois observations trouvent donc dans la phase la plus récente de l'histoire du Maroc, l'explication de leur convergence. Les siècles précédents avaient connu deux franges actives: la mer et le Sahara. Entre les deux, la direction privilégiée était méridienne et deux villes-relais s'étaient créées, Fès et Marrakech. Mais la frange saharienne s'efface et disparaît. Reste la façade maritime à laquelle le monde moderne et le régime colonial accordent de l'importance. Les villes-relais perdent une

partie de leurs fonctions, d'où leur déclin relatif. La direction dominante va alors de l'intérieur vers les ports de mer et inversement. C'est le schéma colonial classique qui prévaut. A ce moment, *il reste aux deux visages du Maroc, l'ancien (intérieur et bipolaire) et le nouveau (maritime), à s'intégrer et à s'harmoniser dans un type d'organisation nouveau* où domine inévitablement le point de vue du plus fort. Le système colonial qui cherche une implantation solide et qui s'attache à la rentabilité de ses efforts, ne peut s'accomoder d'une dispersion géographique. Dès lors, le type d'organisation spatiale du Maroc du XIX^e siècle impose la seule solution possible: *une implantation sur la côte atlantique centrale* où la situation est optimale tant vis-à-vis de l'extérieur que par rapport aux ressources locales et qu'en termes d'accessibilité. Aussi le choix de Casablanca comme grand port et de Rabat comme capitale, était-il presque inévitable. La prise de décision a simplement confirmé une tendance qui s'était déjà esquissée au XIX^e siècle. Elle s'est conformée à la logique de la confrontation de ses exigences avec le type d'organisation spatiale existante. Elle n'est pas une création indépendante.

En fait, les transformations qui affectent l'aménagement territorial trouvent leur principale origine *dans les exigences de la croissance économique et du progrès technique*. C'est évidemment le cas de l'urbanisation puisque la ville abrite la plupart des activités suscitées par la croissance. Mais on vient de voir que c'est également le type de développement économique qui, appliqué aux conditions géographiques marocaines, a favorisé la concentration géographique et la centralité des structures spatiales. En agriculture, les techniques modernes ne peuvent être appliquées d'une manière très rentable qu'en un certain nombre de lieux seulement. C'est là qu'elles ont provoqué, par leurs effets directs et indirects, une croissance du produit rural et même urbain dont l'aménagement actuel porte nettement la marque. En permettant une plus grande maîtrise de l'eau, le progrès technique introduit aussi un bouleversement en matière d'agriculture irriguée. La petite irrigation dispersée des pays arides et des montagnes est dépassée par la grande irrigation moderne, descendue à l'aval des fleuves où elle renforce la tendance côtière et

septentrionale de l'aménagement, et rassemblée en vastes blocs ce qui accentue la concentration géographique. En outre, il a été noté que la part des services dans l'économie urbaine augmentait avec le taux d'urbanisation de ces services. Le développement de l'urbanisation s'accompagne donc d'un développement relatif des services. De sorte que, sous ce rapport, le réseau marocain participe à la tendance mondiale (voir Sporck, 233) vers laquelle l'entraîne la croissance économique. *Les conditions techniques du développement imposent donc à l'organisation de l'espace une bonne partie de ses caractéristiques. Les structures spatiales héritées de l'histoire pèsent de moins en moins dans l'équilibre territorial actuel.*

Mais si le modèle de croissance exerce ainsi son influence sur l'organisation de l'espace, il est tout aussi vrai qu'il en reçoit également des impulsions. L'essentiel de celles-ci passe par l'intermédiaire des économies externes géographiques auxquelles il a été fait allusion ci-dessus. Ces dernières se dégagent de la concentration géographique, de la centralité de l'aménagement, de l'urbanisation. Le rôle de l'accessibilité à la population, au produit et au revenu, mesurée en termes de potentiel, est particulièrement important. Les hauts potentiels favorisent le développement des activités urbaines et particulièrement de celles qui s'adressent au marché national (voir le cas de l'industrie notamment). Ces potentiels se trouvent ainsi très liés à l'urbanisation, à la densité des moyens de communication (routes, équipement téléphonique) et à l'intensité de leur utilisation. Ils offrent des conditions particulièrement favorables à l'implantation et au développement d'activités nouvelles. Croissance et aménagement s'influencent donc mutuellement. Aussi les tendances actuelles de l'organisation de l'espace semblent devoir se maintenir, dans la mesure où le modèle de croissance économique reste semblable. Le maintien de la tendance n'exclut pas un ralentissement du rythme d'évolution spatiale, dû au ralentissement des transformations économiques, à l'adaptation partielle acquise de l'organisation territoriale aux exigences du modèle économique et à l'accélération de la croissance démographique. S'il devait s'avérer opportun de réorienter différemment l'organisation de l'espace, le succès d'une telle politique ne saurait être garanti

sans conditions: 1) recevoir l'appui d'une vigoureuse relance d'un développement économique en harmonie avec la politique spatiale, 2) bénéficier d'un ralentissement de la croissance démographique. De toute manière, dans une optique de développement, il est essentiel que l'organisation de l'espace recherche ses modèles comme la croissance économique et le progrès social élaborent les leurs. Il est tout aussi capital que les trois types de modèles soient en harmonie les uns avec les autres.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est celle qui a été directement utilisée pour cette recherche.

Abréviations:

AG	Annales de Géographie, Paris.
BESM	Bulletin économique du Maroc à partir de 1933, Bulletin économique et social du Maroc à partir de 1945, Rabat.
H	Hesperis depuis 1921, Hesperis-Tamuda à partir de 1960, Rabat.
RGM	Bulletin de la société de géographie du Maroc à partir de 1916. Revue de géographie marocaine à partir de 1926. Notes marocaines à partir de 1952. Revue de géographie du Maroc à partir de 1962, Rabat.
COM	Cahiers d'outre-mer, Bordeaux.

Publications et documents des Divisions du Plan et des Statistiques, Rabat:

1. Annuaire statistique du Maroc, annuel.
2. Les coefficients techniques 1960, 1962.
3. Comptes de la nation, annuel.
4. La consommation et les dépenses des ménages marocains musulmans, 1961, 206 p.
5. Le développement industriel, 1961, 505 p.
6. Enquête agricole permanente, annuel.
7. L'industrie et les mines en 1964, 1966, et 1967, 1971.
8. Plan quinquennal 1960-1964, 1960, 600 p.
9. Plan triennal 1965-1967, 1965, 602 p.
10. Plan quinquennal 1968-1972, 1968, 189 p., 787 p. et 452 p.
11. Population légale du Maroc, 1961, 143 p.
12. Population rurale du Maroc, 1962, 843 p.
13. Projections 1985, 1966.
14. Projet en vue de l'établissement d'un système permanent d'enquête des cultures au Maroc, 1963, 39 p.
15. Répertoire des établissements industriels, 1967, 161 p.
16. Résultats de l'enquête à objectifs multiples (1961-1963), 1967, 408 p.
17. Résultats des recensements de la population de 1926, 1936, 1951-52 pour la zone Sud; 1950 pour la zone Nord.

18. Résultats du recensement de 1960; 1964, 159 p. et 514 p.; 1972, 937 p.
19. Documents provisoires sur les résultats du recensement de 1971.
20. La situation économique du Maroc, annuel.
21. Statistiques à base du fichier général provisoire des établissements économiques, 1966, 66 p.
22. Tableaux économiques du Maroc 1915-1959, 1960, 343 p.

Autres publications et documents de l'Administration du Maroc, Rabat:

23. Division des mines — Etat des statistiques des productions, des exportations et des ventes locales minières, annuel.
24. Ministère des finances — Budget, annuel.
25. Ministère des PTT, Service des télécommunications — Statistique annuelle, annuel.
26. Ministère des travaux publics — Recueil des données numériques sur le volume de la circulation routière, annuel.
27. Office de mise en valeur agricole — Inventaire des superficies irriguées au Maroc, 1965, 15 p.
28. Office régional de mise en valeur agricole du Haouz-Les ressources naturelles et la mise en valeur actuelle de la plaine du Haouz. RGM, 1970, pp. 3-42.

Autres publications:

29. Agadir. Numéro spécial de la Revue africaine d'architecture et d'urbanisme, Rabat, 1966.
30. Annuaire de l'Afrique du Nord. Aix-en-Provence, CNRS, annuel.
31. Atlas du Maroc. Rabat, Comité national de géographie du Maroc.
32. Banque nationale pour le développement économique — Rapports annuels, Rabat.
33. Maroc. Encyclopédie coloniale et maritime. Paris, Ed. Empire Fr. 1948, 578 p.
34. Maroc. Les villes. Numéro spécial de Encyclopédie mensuelle d'outre-mer, Paris, 1956, 122 p.
35. Projet Sebou — Aménagement hydroagricole de la plaine du Rharb. Rabat, 1967, 14 vol.
36. Projet Sebou — Rapport général: développement régional du Sebou. Rabat, 1968, 14 vol.
37. Projet Sebou — Atlas du bassin du Sebou. Rabat, 1970, 51 pl. et 143 p.
38. La ville et l'organisation de l'espace dans les pays en voie de développement. Numéro spécial de Tiers-Monde, Paris, 1971, 256 p.
39. ADAM A. — Casablanca. Paris, CNRS, 1968, 895 p.
40. ADAM A. — Histoire de Casablanca des origines à 1914. Aix, Fac. Lettres Sc. Hum., 1968.

41. AGOURRAM A. et BELAL A. — Bilan de l'économie marocaine depuis l'indépendance. BESM, 1971, pp. 1-27.
42. AMIN S. — L'économie du Maghreb. Paris, Minuit, 1966, 352 p. et 228 p.
43. AUBERT P. — Le pays des Zaër. BESM, 1960, pp. 203-263.
44. AUBIN E. — Le Maroc d'aujourd'hui. Paris, Colin, 1904, 500 p.
45. AWAD H. — Morocco's expanding towns. *Geogr. Journal*, 1964, pp. 49-64.
46. AYACHE A. — Le Maroc. Bilan d'une colonisation. Paris, Ed. Soc., 1956, 368 p.
47. AYACHE A. — Les mouvements de capitaux dans les sociétés au Maroc (1912-1955). Leurs aspects géographiques. *Bull. Assoc. Géogr. Fr.*, 1958, pp. 17-28.
48. BEAUDET G. — Les Beni M'Guild du Nord. RGM, 1969, pp. 3-80.
49. BEGUIN H. — L'agriculture du bassin du Sebou: ses caractéristiques économiques et leur géographie. BESM, 1966, pp. 59-97.
50. BEGUIN H. — Comptabilité régionale du bassin du Sebou. BESM, 1967, pp. 3-25.
51. BEGUIN H. — La géographie des comptes économiques et la régionalisation. Un exemple au Maroc. *Bull. Soc. Belge Et. Géogr.*, 1969, pp. 253-269.
52. BEGUIN H. — Une carte du produit intérieur marocain. *Bull. Soc. B. Et. Géogr.*, 1970, pp. 277-305.
53. BEGUIN H. — La ville et l'industrie au Maroc. *Tiers-Monde*, 1971, pp. 145-166.
54. BEKKAI M. — Sefrou. BESM, 1952, pp. 230-242.
55. BENIER C. — Essai statistique sur l'économie agricole marocaine. BESM, 1957, pp. 179-224 et 323-382.
56. BENYOUSSEF A. — Population du Maghreb et communauté économique à quatre. Paris, Presses Univ. France, 1967, 598 p.
57. BERGER F. — Agadir. RGM, 1922, pp. 531-542.
58. BERNARD A. — Le Maroc. Paris, 1921, 465 p.
59. BERNARD A. et MOUSSARD P. — Arabophones et berberophones au Maroc. AG, 1924, pp. 267-282.
60. BERRY B. et GARRISON W. — Alternate explanations of urban rank-size relationships. *Annals Assoc. Amer. Géogr.* 1958, pp. 83-91.
61. BERRY B. et PRED A. — Central places studies. Philadelphia, Reg. Sc. Res. Inst., 1961, 153 p.
62. BERTRAND P. — Le recensement de la population du Maroc de 1951-52. BESM, 1955, pp. 469-489.
63. BIHOT C. — Le Maroc. Liège, Cormaux, 1905, 50 p.
64. BONNEFOUS M. — Les transports routiers de voyageurs de la région de Casablanca. BESM, 1956, pp. 249-269.
65. BOUQUEREL J. — Safi. COM, 1965, pp. 217-257.

66. BOUQUEREL J. — Marrakech, centre industriel du Sud marocain. *Bull. Soc. Languedoc. Géogr.*, 1969, pp. 321-340.
67. BOUQUEREL J. — L'industrie du sucre au Maroc. COM, 1969, pp. 388-407.
68. BOUQUEREL J. — Un port industriel au Maroc: Mohammedia. COM, 1970, pp. 277-306.
69. BOUQUEREL J. — Les investissements industriels au Maroc: aspects géographiques. RGM, 1971, pp. 57-68.
70. BRIGNON J. e.a. — Histoire du Maroc. Paris, Hatier, 1967, 416 p.
71. BRIGNON J. — Approche historique de la péninsule tingitane. RGM, 1971, pp. 77-82.
72. BUGNICOURT J. — Disparités régionales et aménagement du territoire en Afrique. Paris, Colin, 1971, 352 p.
73. BURG P. — Le vignoble européen dans la région de Meknès. RGM, 1963, pp. 85-102.
74. CAILLE J. — La ville de Rabat jusqu'au Protectorat français: histoire et archéologie. Paris, 1949, 596 p.
75. CELARIE H. — Un mois au Maroc. Paris, Hachette, 1923, 254 p.
76. CELERIER J. — L'histoire du Maroc. RGM, 4 articles de 1919 à 1921.
77. CELERIER J. — L'Atlas et la circulation au Maroc. H., 1927, pp. 447-497.
78. CELERIER J. — Le Maroc est-il un pays neuf? RGM, 1929, pp. 65-97.
79. CELERIER J. — Les fonctions économiques du port de Casablanca. RGM, 1931, pp. 15-27.
80. CELERIER J. — Les ports de la zone française du Maroc. AG, 1934, pp. 163-170.
81. CELERIER J. — Les mouvements migratoires des indigènes au Maroc. BESM, 1934, pp. 232-238.
82. CELERIER J. — Les conditions géographiques du développement de Fès. H, 1934, pp. 1-19.
83. CELERIER J. — La montagne au Maroc. H, 1938, pp. 109-180.
84. CELERIER J. — Les conditions géographiques du développement de Casablanca. RGM, 1939, pp. 131-153.
85. CELERIER J. — Le paysage rural au Maroc. H, 1943, pp. 129-162.
86. CELERIER J. — Les conditions géographiques de la pacification de l'Atlas central. H, 1948, pp. 359-382.
87. CELERIER J. — Densité de population et niveau de vie au Maroc. RGM, 1948, pp. 1-24.
88. CELERIER J. — Maroc. Paris, Berger, 1948, 196 p.
89. CELERIER J. et MAZIÈRES M. DE — Le Souss. RGM, 1930, pp. 151-174.
90. CHARTON A. — Casablanca ville industrielle. RGM, 1922, pp. 181-190.

91. CLOS P. — Le réseau routier des provinces méridionales du Maroc. BESM, 1961, pp. 39-48.
92. COLIN G. — Origine arabe des grands mouvements de populations berbères dans le Moyen-Atlas. H, 1938, pp. 265-268.
93. COLLIN V. — Le Maroc et les intérêts belges. Louvain, Ecole Sc. Pol. Soc., 1900, 208 p.
94. COTE M. et LEGRAS J. — La variabilité pluviométrique interannuelle au Maroc. RGM, 1966, pp. 19-29.
95. COULEAU J. — Essai de découpage du Maroc en ses diverses régions naturelles. Rabat, Min. Econ. Nat., 1957.
96. COULEAU J. — La paysannerie marocaine. Paris, CNRS, 1968, 296 p.
97. CURIE R. — Quelques aspects de la mise en valeur agricole dans la province de Casablanca depuis l'indépendance (1956-1966). BESM, 1971, pp. 63-89.
98. DAUDE G. — Essai de définition d'une géographie régionale dynamique. *Rev. Géogr. Lyon*, 1971, pp. 411-448.
99. DAYE P. — Le Maroc s'éveille. Paris, Berger-Levrault, 1924, 207 p.
100. DELAFOSSE M. — Les relations du Maroc avec le Soudan à travers les âges. H, 1924, pp. 153-174.
101. DESPOIS J. — Les paysages agraires traditionnels du Maghreb et du Sahara septentrional. AG, 1964, pp. 129-171.
102. DESPOIS J. et RAYNAL R. — Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest. Paris, Payot, 1967, 576 p.
103. DEVERDUN G. — Marrakech, des origines à 1912. Rabat, Ed. Techn. Nord Afr., 1959, 610 p.
104. DRESCH J. — Carte des mouvements migratoires. BESM, 1934, p. 231.
105. DRESCH J. — Aspects nouveaux de l'Afrique du Nord. AG, 1953, pp. 37-56.
106. DUGARD H. — Le Maroc de 1919. Paris, Payot, 1919, 268 p.
107. DUGARD H. — Le Maroc au lendemain de la guerre. Paris, Payot, 1920, 269 p.
108. ECOCHARD M. — Casablanca. Le roman d'une ville. Paris, 1966, 145 p.
109. EL BEKRI. — Description de l'Afrique septentrionale. Paris, Maisonneuve, 1965, 405 p.
110. EL GHORFI N. — Contribution à l'édification d'une politique agricole. Rabat, INRA, 1964.
111. ERCKMANN J. — Le Maroc moderne. Paris, 1895, 301 p.
112. FAURE R. — L'évolution de la population européenne de Meknès de 1911 à nos jours. RGM, 1964, pp. 67-73.
113. FORICHON R. et MAS P. — Les problèmes de la répartition du peuplement au Maroc. BESM, 1957, pp. 471-505.
114. FOUCAULT C. DE — Reconnaissance au Maroc. Paris, 1885, 499 p.
115. FOUROT M. — Vers une organisation de l'espace rural dans les Doukkala. RGM, 1965, pp. 25-34.

116. FRIEDMANN J. — Regional Development policy. Cambridge, MIT Press, 1966, 280 p.
117. FRIEDMANN J. e.a. — Urbanisation et développement national. Tiers-Monde, 1971, pp. 13-44.
118. GADILLE J. — La colonisation officielle au Maroc. COM, 1955, pp. 305-322.
119. GADILLE J. — L'agriculture européenne au Maroc. AG, 1957, pp. 144-158.
120. GAIGNEBET J. — Marrakech grand carrefour des routes marocaines. RGM, 1928, pp. 272-305.
121. GAUTIER E. — L'Afrique blanche. Paris, Fayard, 1939, 366 p.
122. GAUTIER E. — Le passé de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs. Paris, 1964, 432 p.
123. GENDRE L. — Population rurale dans le Rif et dualisme de sites urbains. RGM, 1962, pp. 147-153.
124. GODEFROY G. — Les divers aspects de l'expansion démographique de Casablanca. BESM, 1966, pp. 21-48.
125. GUIDE G. — Agadir. COM, 1952, pp. 257-267.
126. HARDY G. et CELERIER J. — Les grandes lignes de la géographie du Maroc. Paris, Larose, 1922, 213 p.
127. HARRIS C. — The market as a factor in the localization of industry in the United States. *Annals Assoc. Amer. Geogr.*, 1954, pp. 314-348.
128. HERMELIN M. — Les cultures maraîchères de la zone côtière marocaine de Fedala à Oualidia. COM, 1957, pp. 189-208.
129. HOFFHERR R. et MORRIS R. — Revenus et niveaux de vie des indigènes au Maroc. Paris, Soc. Et. Econ. Stat., 1934, 244 p.
130. IBN BATOUTAH — Voyages. Trad. Defremery et Sanguinetti. Paris, Imp. Nat., 1879.
131. IBN KHALDOUN — Histoire des Berbères. Trad. de Slane. Alger, Imp. Gouv., 1852-56.
132. ISNARD H. — La répartition saisonnière des pluies au Maroc. AG, 1958, pp. 39-42.
133. ISNARD H. — Le Maghreb. Paris, Presses Univ. France, 1966, 276 p.
134. JACQUETON G. — La colonisation française au Maroc. AG, 1924, pp. 307-319.
135. JOLY F. — L'agriculture céréalière au Maroc. BESM, 1946, pp. 124-130 et 212-217.
136. JOLY F. e.a. — Géographie du Maroc. Paris, Delagrave, 1949, 168 p.
137. JOLY F. — Les régions géographiques du Maroc. Inform. Géogr., 1950, pp. 70-72.
138. JOLY F. — Place des pays de piémont dans la vie économique et humaine du Maroc. RGM, 1960, pp. 97-102.

139. JOLY F. — Une carte au 1/1 000 000^e de l'utilisation du sol au Maroc. Rabat, Comité Nat. de Géogr., 1960, 115 p.
140. JUNET G. — L'économie de l'alfa au Maroc. BESM, 1953, pp. 417-435.
141. JUILLARD E. — La région: essai de définition. AG, 1962, pp. 483-499.
142. JULIEN C. — Histoire de l'Afrique du Nord. Paris, Payot, 1956, 367 p.
143. KAMPFFMEYER G. — Marokko. Halle, Gebauer, 1903, 114 p.
144. KAYSER B. — Les divisions de l'espace géographique dans les pays sous-développés. AG, 1966, pp. 696-706.
145. KEBBAJ A. — L'économie céréalière au Maroc. Rabat, Office Chérif. Int. Cér., 1962, 164 p.
146. KNIBICHLER Y. — L'industrie houillère marocaine. COM, 1956, pp. 105-136.
147. LABASSE J. — Notes sur les éléments d'une géographie des investissements au Maroc. *Revue Géogr. Lyon*, 1951, pp. 427-439.
148. LABASSE J. — L'organisation de l'espace. Paris, Hermann, 1966, 595 p.
149. LAHLIMI A. — Les terres irriguées et le monde rural de la Tessaout moyenne. RGM, 1967, pp. 3-39.
150. LAROUÏ A. — L'histoire du Maghreb. Un essai de synthèse. Paris, Maspero, 1970, 392 p.
151. LAZAREV G. et PASCON P. — Les villages miniers de la région de Khouribga. RGM, 1960, pp. 39-58.
152. LE COZ J. — Les agrumes marocains. RGM, 1960, pp. 51-96.
153. LE COZ J. — L'économie phosphatière marocaine. RGM, 1960, pp. 59-66.
154. LE COZ J. — Le Rharb. Fellahs et colons. Rabat, 1964, 1005 p.
155. LE COZ J. — Le troisième âge agraire du Maroc. AG, 1968, pp. 385-413.
156. LEON L'AFRICAIN — Description de l'Afrique. Trad. Epaulard Paris, Maisonneuve, 1956, 630 p.
157. LESNE M. — Les Zemmour. Rabat, Ecole du livre, 1959, 472 p.
158. LETOURNEAU R. — L'activité économique de Sefrou. H, 1938, pp. 269-286.
159. LETOURNEAU R. — Fès avant le protectorat. Casablanca, Soc. Mar. Liv. Ed., 1949, 668 p.
160. LETOURNEAU R. — Evolution politique de l'Afrique du Nord musulmane 1920-1961. Paris, Colin, 1962, 503 p.
161. LIGER P. — Le vignoble rifain. RGM, 1963, pp. 103-108.
162. MANDLEUR A. — Les industries alimentaires de Marrakech. RGM, 1970, pp. 53-68.
163. MARCAIS G. — La conception des villes dans l'Islam. *Revue d'Alger*, 1945, pp. 517-533.

164. MARION J. — Note sur le peuplement de Tanger à l'époque romaine. H, 1948, pp. 125-149.
165. MARION J. — Note sur le peuplement de Banassa à l'époque romaine. H, 1950, pp. 157-180.
166. MARION J. — Note sur le peuplement de Sala à l'époque romaine. H, 1950, pp. 399-427.
167. MARION J. — La liaison terrestre entre la Tingitane et la Césarienne. *Bull. Archéol. Marocaine*, 1960, pp. 442-447.
168. MARMOL J. DE — L'Afrique. Paris, 1667 (traduction française).
169. MARQUEZ G. — Les épiciers chleuhs et leur diffusion dans les villes du Maroc. BESM, 1935, pp. 230-231.
170. MARTIN J. e.a. — Géographie du Maroc. Paris, Hatier, 1964, 255 p.
171. MAS P. — De la renaissance d'un ancien centre du dir: Demnate. BESM, 1955, pp. 356-371.
172. MAS P. — Tanger, une île. RGM, 1962, pp. 153-157.
173. MASSIGNON L. — Le Maroc dans les premières années du 16^e siècle, tableau géographique d'après Léon l'Africain. Alger, Jourdan, 1906, 305 p.
174. MATHEZ M. — L'arboriculture et la viticulture au Maroc (1960). Notice de la planche 39b de l'Atlas du Maroc. Rabat, Comité National de Géographie, 1968, 104 p.
175. MATTINGLY P. et SCHMIDT E. — The Magreb: population density, agricultural land use and average annual precipitation. *Annals Assoc. American Geogr.*, 1971, pp. 634-635.
176. MAURER G. — Les paysans du haut Rif central. RGM, 1968, pp. 3-70.
177. MAURET F. — Le développement de l'agglomération de Rabat-Salé. BESM, 1934, pp. 5-39 et 157-174.
178. MAUROY H. — Un centre urbain du Maroc oriental: Guercif. RGM, 1956, pp. 25-30.
179. MAURY R. e.a. — Textes et documents relatifs à l'histoire de l'Afrique. Extraits tirés des voyages d'Ibn Battuta. Dakar, Fac. Lettres Sc. Hum., 1966, 86 p.
180. MAZIERES M. DE — Le commerce de Melilla avec le Maroc. RGM, 1927, pp. 316-321.
181. MAZOYER H. — Conséquences économiques des mouvements de la population indigène au Maroc. BESM, 1935, pp. 190-196.
182. MIEGE J. — Les origines du développement de Casablanca au XIX^e siècle. H, 1953, pp. 199-224.
183. MIEGE J. — Le Maroc et l'Europe 1830-1894. Paris, Pr. Univ. France, 1960-63, 4 vol., 1773 p.
184. MIKESELL M. — The role of tribal markets in Morocco. *Geogr. Review*, 1958, pp. 494-511.
185. MILLERON J. — Etudes sur les revenus et niveaux de vie au Maroc français. BESM, 1952, pp. 50-72.

186. MINGASSON C. — Le périmètre d'irrigation du Tadla. *An. Alg. de Géogr.*, 1966, pp. 41-66.
187. MONTAGNE R. — Les Berbères et le Maghzen dans le sud du Maroc. Paris, 1930, 426 p.
188. MONTAGNE R. — La limite du Maroc et du Sahara atlantique. H, 1930, pp. 111-118.
189. MONTEIL V. — Le Maroc. Paris, Seuil, 1962, 188 p.
190. MOULIERAS A. — Le Maroc inconnu. Paris, 1895 et 1899, 200 p. et 813 p.
191. NACIRI M. — Salé. Etude de géographie urbaine. RGM, 1963, pp. 11-82.
192. NACIRI M. — Conditions climatiques, récoltes céréalières et situation des campagnes traditionnelles marocaines. RGM, 1969, pp. 35-69.
193. NESPOLA H. — Kenitra. BESM, 1960, pp. 25-89.
194. NICOLAS G. — Essai de calcul de la valeur brute de la production agricole et de sa redistribution dans les tribus Chaouias des environs de Casablanca. BESM, 1963, pp. 3-54.
195. NIEDERCORN J. et BECHDOLT B. — An economic derivation of the gravity law of spatial interaction. *Journal Regional Science*, 1969, pp. 273-282.
196. NOIN D. — Introduction à l'étude des déséquilibres régionaux au Maroc. RGM, 1962, pp. 117-122.
197. NOIN D. — Répartition de la population et mouvements migratoires dans la plaine du Tadla. RGM, 1965, pp. 53-69.
198. NOIN D. — Aspects du sous-développement au Maroc. AG, 1966, pp. 410-431.
199. NOIN D. — Eléments pour une étude géographique de l'industrie marocaine. RGM, 1968, pp. 55-72.
200. NOIN D. — L'urbanisation du Maroc. *L'Inform. Géogr.*, 1968, pp. 69-81.
201. NOIN D. — Les variations régionales de la natalité dans le Maroc rural. *Rev. Tun. Sc. Soc.*, 1969, pp. 249-262.
202. NOIN D. — La population rurale du Maroc. Paris, Presses Univ. France, 1970, 280 p. et 342 p.
203. NOIN D. — Casablanca. Paris, La Doc. Fr., 1971, 73 p.
204. O'CONNOR A. — The geography of tropical african development. Oxford, Pergamon, 1971, 207 p.
205. ODINET P. — La grande route directe de Fès à Marrakech au XVI^e siècle. RGM, 1921, pp. 455-458.
206. OVED G. — Problèmes du développement économique au Maroc. Tiers-Monde, 1961, pp. 355-398.
207. OVED G. — Un développement régional intégré: l'exemple du bassin du Sebou. *Options Méditer.*, 1972, pp. 84-95.
208. PASCON P. — La main-d'œuvre et l'emploi dans le secteur traditionnel. BESM, 1966 et 1967, pp. 99-132 et 123-135.

209. PASCON P. — Types d'habitat et problèmes d'aménagement du territoire au Maroc. RGM, 1968, pp. 85-101.
210. PASKOFF R. — Les hautes plaines du Maroc Oriental: la région de Berguent. COM, 1957, pp. 34-64.
211. PASKOFF R. — Oujda, esquisse de géographie urbaine. BESM 1957, pp. 71-80.
212. PERE M. — Agadir, ville nouvelle. RGM, 1967, pp. 43-90.
213. PETIT C. et CASTET-BAROU R. — Contribution à l'étude des mouvements de la population marocaine musulmane et de l'exode rural. BESM, 1955, pp. 423-458.
214. PIQUET V. — Le Maroc. Paris, Colin, 1920, 484 p.
215. PLANHOL X. DE — Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam. Paris, Flammarion, 1968, 442 p.
216. RAY D. — Market potential and economic shadow. Chicago, Univ. Press, 1965, 164 p.
217. RAYMOND H. — Découpage du Maroc en onze régions agricoles. RGM, 1962, pp. 117-122.
218. RAYNAL R. — Mouvements de population récents et actuels au Maroc oriental. Congrès Intern. Géogr., Lisbonne, tome 4, 1949, pp. 487-500.
219. RAYNAL R. — Mouvements migratoires récents et actuels dans le bassin de la Moulouya. BESM, 1951, pp. 346-349.
220. RAYNAL R. — Quelques aperçus géographiques sur l'évolution des régions humaines du Maroc. H, 1952, pp. 147-164.
221. RAYNAL R. — La terre et l'homme en haute Moulouya: quelques exemples d'évolution récente des genres de vie. H, 1952, pp. 487-500.
222. RAYNAL R. — La terre et l'homme en haute Moulouya. BESM 1960, pp. 281-346.
223. RECLUS E. — Nouvelle géographie universelle. Tome 11: l'Afrique septentrionale. Paris, Hachette, 1886, 918 p.
224. ROBINE L. — Revenus et niveaux de vie du Grand Atlas occidental. Rabat, 1956, 160 p.
225. ROSENBERGER B. — Note sur Kouz, un ancien port à l'embouchure de l'Oued Tensift. H, 1967, pp. 23-66.
226. ROSENBERGER B. — Les vieilles exploitations minières et les centres métallurgiques du Maroc. Essai de carte historique. RGM, 1970, 17, pp. 71-108 et 18, pp. 59-102.
227. ROSSANO J. — La colonisation européenne dans le Haouz de Marrakech. COM, 1954, pp. 342-366.
228. SANTOS M. — Dix essais sur les villes des pays sous-développés. Paris, Ophrys, 1970, 121 p.
229. SANTOS M. — Les villes du Tiers-Monde. Paris, Génin, 1971, 428 p.
230. SANTOS M. — Dimension temporelle et systèmes spatiaux dans les pays du Tiers-Monde. Tiers-Monde, 1972, pp. 247-268.

231. SCHANZ M. — Nordafrika. Marokko. Halle, Gebauer, 1905, 192 p.
232. SEGONZAC R. DE — Voyages au Maroc (1899-1901). Paris, Colin, 1903, 408 p.
233. SPORCK J. — Le réseau urbain hiérarchisé, base de d'aménagement du territoire et du développement économique. *Bull. Soc. Géogr. Liège*, 1968 et 1969, pp. 41-47 et 25-35.
234. SUISSÉ P. — L'exode rural. BESM, 1955, pp. 459-469.
235. SURLEAU H. — L'économie des ports marocains. BESM, 1958, pp. 289-304.
236. TAILLIS J. DU — Le nouveau Maroc. Paris, Soc. Ed. Géogr., 1923, 341 p.
237. TERRASSE H. — Histoire du Maroc. Casablanca, Ed. Atlant., 1950, 405 p. et 509 p.
238. TERRIER A. — Le Maroc. Paris, Larousse, 1931, 224 p.
239. THOUVENOT R. — Les vestiges de la route romaine de Salé à l'oued Beht. H, 1957, pp. 73-84.
240. TIANO A. — La politique économique et financière du Maroc indépendant. Paris, Presses Univ. France, 1963, 284 p.
241. TIANO A. — Le Maghreb entre les mythes. Paris, Presses Univ. France, 1967, 632 p.
242. TIANO A. — Le développement économique du Magreb. Paris, Presses Univ. France, 1968, 128 p.
243. TROIN J. — Observations sur les souks de la région d'Azrou et de Khenifra. RGM, 1963, pp. 109-120.
244. TROIN J. — Une nouvelle génération de centres ruraux au Maroc: les agglomérations commerciales. RGM, 1965, pp. 109-117.
245. TROIN J. — Les souks du bassin du Sebou. Rabat, Projet Sebou, 1965, 77 p.
246. TROIN J. — Marchés ruraux et influences urbaines dans l'arrière pays de Rabat. RGM, 1965, pp. 71-76.
247. TROIN J. — Le Nord-Est du Maroc: mise au point régionale. RGM, 1967, pp. 5-41.
248. TROIN J. — Aspects géographiques de l'expansion du tourisme au Maroc. RGM, 1967.
249. TROIN J. — Structures et rayonnements commerciaux des petites villes marocaines. *Revue Tunis. Sc. Soc.*, 1968, pp. 243-262.
250. TROIN J. — Cultures céréalières. Notice de la planche 39a de l'Atlas du Maroc. Rabat, Comité Nat. de Géogr., 1968, 140 p.
251. TROIN J. — Essai méthodologique pour une étude des petites villes en milieu sous-développé. Les structures commerciales urbaines du Nord marocain. AG, 1971, pp. 513-533.
252. VASSAL S. — Les industries de Casablanca. COM, 1951, pp. 61-79.
253. VERDUGO G. — Ville de Tanger. Enquête urbaine. BESM, 1958, pp. 181-201.
254. WARNTZ W. — A new map of the surface of population potentials for the United States 1960. *Geogr. Review*, 1964, pp. 170-184.

255. WARNTZ W. — *Macrogeography and Income fronts*. Philadelphia, Reg. Sc. Inst., 1965, 117 p.
256. WEISGERBER D. — *Au seuil du Maroc moderne*. Rabat, 1947.
257. ZIMMERMAN M. — *Paysages et villes du Maroc*. Lyon, Ed. Lyon Colonial, 1923, 310 p.

Annexe 1

LA CONCENTRATION GEOGRAPHIQUE

Les courbes classiques de concentration (souvent appelées courbes de Lorenz) expriment le degré de concentration d'une caractéristique donnée parmi les individus d'une population. Ces individus sont généralement des unités égales. C'est ainsi que l'on peut étudier, par exemple, la répartition de la propriété foncière parmi les habitants d'une région déterminée.

La concentration *géographique* considérera que les « individus » à prendre en compte sont des lieux, des unités géographiques. Dès lors on peut définir comme géographique la concentration d'une caractéristique parmi les unités territoriales d'un espace donné (« l'univers »). Ces unités territoriales peuvent être considérées comme des unités de base égales entre elles. Il suffit alors de classer ces unités par ordre décroissant en fonction de la mesure absolue de la caractéristique étudiée, et d'établir le graphique classique. L'abscisse mentionne le pourcentage cumulé de ces mesures absolues par rapport à leur total. L'ordonnée indique soit le nombre cumulé de lieux en fonction de son total, soit la population cumulée de ces lieux en fonction de la population totale.

Mais les différentes unités géographiques de base sont généralement inégales, qu'on les mesure en superficie, en population ou de quelque autre manière que ce soit. Par conséquent il est préférable de tenir compte de ces différences. On le fera en ramenant la caractéristique étudiée à une unité de base commune similaire; par exemple en rapportant cette caractéristique à la population du lieu ou à sa superficie. Cela revient à considérer l'unité territoriale de base comme homogène. Cette présomption est sans doute inexacte mais elle est inévitable si l'unité géographique de base est la plus petite unité dont les caractéristiques sont connues.

Dès lors, les courbes de concentration géographique sont établies comme suit. Les lieux sont classés par ordre décroissant en fonction du critère: valeur de la caractéristique rapportée à une dimension du lieu (population, superficie,...). Les valeurs absolues de la caractéristique en chaque lieu rapportées à leur total et cumulées, sont portées en abscisse. Les dimensions de chaque lieu rapportées à leur total et cumulées, sont portées en ordonnée. La courbe de concentration géographique obtenue exprime la concentration de la caractéristique étudiée en fonction de la dimension choisie (par exemple: concentration de la population en fonction de la surface).

A partir de cette distribution ou de cette courbe, on peut imaginer l'élaboration de divers indices destinés à exprimer le degré de concentra-

tion géographique. Nous avons voulu nous en tenir à un indice simple: la plus longue distance orthogonale de la bissectrice du graphique à la courbe. Rapportée à son maximum et multipliée par 100, cette distance constitue un indicateur prenant la valeur 100 en cas de concentration totale en un lieu et la valeur 0 en cas de dispersion uniforme à travers la totalité de l'espace.

Annexe 2

LE POTENTIEL

La notion de potentiel est suffisamment présente dans la littérature géographique, de langue anglaise en tous cas, pour qu'il soit inutile de l'explicitier longuement ici. Une des présentations les plus claires est celle de WARNTZ en 1964 (*A new map of the surface of population potentials for the U.S. 1960*, *Geographical Review*, 1964, pp. 170-184). Il suffit de rappeler que l'on a observé depuis longtemps que l'influence exercée en un point par une masse (par exemple une population) située en un autre point, est directement proportionnelle à cette masse et inversement proportionnelle à la distance entre les deux points; masse et distance sont éventuellement affectées d'un exposant. Concrètement, l'influence exercée par une masse (de population par exemple) en un point, peut revêtir des aspects très divers et se mesurer par des indicateurs très variés: attraction commerciale, influence administrative, intensité des échanges, etc... En un point, l'influence exercée par plusieurs masses réparties autour de lui, est la somme des influences exercées par chacune de ces masses. C'est pourquoi on définit le potentiel en un point comme la somme, sur les masses, des rapports masse/distance de la masse au point. Ainsi le potentiel de population en un point est la somme, sur l'ensemble des lieux habités, des rapports population d'un lieu/distance du point à ce lieu. Il existe donc une valeur de potentiel pour chacun des points d'un espace donné. En unissant les points de même potentiel, on obtient une ligne d'isopotential. Une carte de potentiel par isolignes peut donc être établie.

Une zone de potentiel élevé est une zone subissant à un degré important l'influence globale des diverses masses réparties sur l'ensemble de l'espace considéré. C'est encore une zone susceptible d'un volume important d'échanges si l'interaction spatiale se manifeste sous cette forme. C'est aussi une zone de haute accessibilité pour l'ensemble de l'espace dont il est question. En d'autres termes, c'est une zone où les contacts, les échanges, les influences, en rapport avec la totalité du territoire, sont potentiellement élevés.

Du point de vue de l'organisation de l'espace, la notion de potentiel est donc très importante. En effet, elle donne une mesure de la quantité potentielle de relations qu'une portion de territoire peut entretenir avec l'ensemble de ce territoire, du seul fait de sa position géographique et de celle des autres portions du même territoire; ces diverses portions étant dûment pondérées.

Jusqu'il y a peu, la notion de potentiel et celles qui lui sont liées, faisaient simplement l'objet de vérifications empiriques. Elles se prévalaient aussi d'une analogie avec certaines lois de la physique. Il revient à J. NIEDERCORN et B. BECHDOLT (*An economic derivation of the gravity law of spatial interaction*, *Journal of Regional Science*, 1969, pp. 273-282) d'avoir posé les jalons d'une explication théorique des observations empiriques. Ces auteurs démontrent que la relation d'interaction, exprimée notamment par le concept de potentiel, dérive de la maximisation d'une fonction d'utilité nette. Cette fonction économique concerne l'utilité retirée des relations entre points d'un même espace. La valeur de la notion de potentiel se trouve ainsi renforcée par l'expression de sa signification en termes économiques.

Il est beaucoup plus rare de voir utiliser la notion de distance cumulée: une valeur n qui est en quelque sorte opposée au potentiel. Elle exprime la difficulté d'accès. En un point, la valeur n est la somme des produits de chacune des diverses masses réparties dans l'espace par la distance qui la sépare de ce point (la notion est notamment utilisée par C. HARRIS — *The market as a factor in the localization of industry in the United States*, *Annals Assoc. Amer. Geographers*, 1954, pp. 314-348). On conçoit aisément que cette valeur évoque, par exemple, le volume du transport nécessaire pour ravitailler l'ensemble du territoire au départ d'un point. Il existe une valeur n pour chaque point d'un territoire et une carte d'isolignes peut être établie.

Annexe 3

L'ANALYSE FACTORIELLE ET LE GROUPEMENT

Le modèle utilisé pour les analyses factorielles est celui des « composantes principales » (1). Le modèle des « facteurs principaux » a été employé quelques fois également et il a donné des résultats très voi-

(1) Voir notamment H. HARMAN-*Modern factor analysis*. Chicago, University Press, 1967, 474 p.

sins de ceux obtenus avec le premier modèle. Chaque fois, une première recherche de facteurs a été suivie d'une rotation d'axes selon la méthode « varimax » afin d'améliorer la signification des facteurs. Cette dernière s'apprécie en fonction des saturations qui sont en même temps les coefficients de corrélation entre facteurs et variables. La part de la variation totale dont un facteur rend compte, est obtenue en sommant, sur les variables, les carrés des saturations de ce facteur. Les facteurs rendant compte de moins de $1/n^e$ (n est le nombre de variables) de la variation totale, n'ont pas été calculés.

Afin de donner une évaluation de la validité du modèle, des « pourcentages de représentation » des variables et des observations ont été calculés. Chacun est obtenu en rapportant la somme des carrés des variables reconstituées à la somme des carrés des variables d'origine, respectivement sur les observations et sur les variables. En fait, on obtient des résultats quasi identiques en calculant l'écart à l'unité du rapport de la somme des carrés des écarts entre variables reconstituées et variables d'origine à la somme des carrés des variables d'origine.

Les scores factoriels (valeur de chaque facteur pour chaque observation) ont parfois été cartographiés. Le plus souvent, ils ont été soumis à une procédure visant à regrouper les observations en fonction de leurs divers scores factoriels. Cette procédure peut être utilisée aussi bien à partir de variables originelles qu'à partir de scores factoriels. Elle consiste à regrouper progressivement les observations par étapes successives, de manière à minimiser la variance interne de chaque groupe constitué. L'expérience montre que l'utilisation d'autres critères de groupement (former le groupe dont la distance moyenne interne est minimum; joindre les groupes entre lesquels la distance est minimum) ne conduit pas à des résultats très différents.

LISTE DES CARTES

1. Maroc	10
2. Découpage administratif en 1965	20
3. Division régionale du Maroc rural selon Noin	54
4. Relief	69
5. Précipitations annuelles moyennes	73
6. Eléments du climat	75
7. Forêts	79
8. Maurétanie tingitane	91
9. Le Maroc aux 11e et 12e siècles	101
10. Le Maroc au début du 16e siècle	108
11. Densité de la population rurale. 1960	137
12. Potentiel de population rurale. 1960	149
13. Distance cumulée à la population rurale. 1960	152
14. Accroissement de la population rurale 1960-1971	164
15. Part des agriculteurs dans la population active rurale. 1960	169
16. Densité des cultures annuelles traditionnelles. 1960	174
17. Densité des cultures annuelles. 1960	176
18. Superficie des cultures annuelles par foyer. 1960	178
19. Principales irrigations. 1966	184
20. Rendement des cultures annuelles traditionnelles. 1960	191
21. Densité de la valeur ajoutée des cultures annuelles traditionnelles. 1960	193
22. Densité de la valeur ajoutée des cultures arbustives traditionnelles. 1960	198
23. Densité de la valeur ajoutée de l'élevage traditionnel. 1960	201
24. Densité de la valeur ajoutée agricole traditionnelle. 1960	204
25. Produit agricole traditionnel par foyer. 1960	206
26. Potentiel de valeur ajoutée agricole traditionnelle. 1960	214
27. Densité de la valeur ajoutée des cultures annuelles modernes. 1960	218
28. Densité de la valeur ajoutée des cultures arbustives modernes. 1960	222
29. Densité de la valeur ajoutée de l'élevage moderne. 1960	224
30. Densité de la valeur ajoutée agricole moderne. 1960	226
31. Part de l'agriculture moderne dans le produit agricole. 1960	230
32. Potentiel de valeur ajoutée agricole moderne. 1960	233
33. Densité de la valeur ajoutée des cultures annuelles. 1960	236
34. Densité de la valeur ajoutée des cultures arbustives. 1960	240
35. Densité de la valeur ajoutée de l'élevage. 1960	244

36. Densité de la valeur ajoutée agricole totale. 1960	247
37. Produit agricole par foyer. 1960	249
38. Potentiel de valeur ajoutée agricole totale. 1960	260
39. Le facteur « cultures annuelles » en agriculture. 1960	265
40. Le facteur « élevage et produit par foyer » en agriculture. 1960	268
41. Part des actifs occupés non agricoles dans la population active rurale. 1960	283
42. Part des activités rurales non agricoles dans le produit rural. 1960	285
43. Densité du produit rural. 1960	289
44. Produit rural par habitant. 1960	291
45. Résidus de la régression du produit rural par habitant sur le produit agricole par habitant	293
46. Potentiel de produit rural. 1960	297
47. Centres de gravité ruraux. 1960	298
48. Groupement des cercles sur base de plusieurs listes de variables	305
49. Groupement des cercles sur base de deux facteurs	313
50. Groupement des cercles sur base de deux facteurs	315
51. Régions géoéconomiques rurales	318
52. Les villes en 1960	333
53. Densité des villes. 1960	339
54. Densité de la population urbaine. 1960	342
55. Potentiel de population urbaine. 1960	347
56. Distance cumulée à la population urbaine. 1960	349
57. Les villes vers 1900	375
58. Densité de la population urbaine vers 1900	377
59. Potentiel de population urbaine vers 1900	379
60. Les villes en 1926	381
61. Densité de la population urbaine. 1926	384
62. Potentiel de population urbaine. 1926	385
63. Les villes en 1936	387
64. Densité de la population urbaine. 1936	389
65. Potentiel de population urbaine. 1936	391
66. Les villes en 1952	393
67. Densité de la population urbaine. 1952	395
68. Potentiel de population urbaine. 1952	399
69. Centres de gravité régionaux	403
70. Evolution de la population des villes 1900-1926	407
71. Evolution de la population des villes 1926-1936	408
72. Evolution de la population des villes 1936-1952	410
73. Evolution de la population des villes 1952-1960	413
74. Evolution de la population des villes 1960-1971	414
75. Potentiel de produit urbain. 1960	457
76. Centres de gravité urbains	458
77. Revenu urbain par habitant. 1960	472

78. L'industrie moderne en 1963	479
79. Densité du produit industriel. 1960	481
80. Spécialisation de la population active des villes. 1960	492
81. Spécialisation du produit des villes. 1960	494
82. Les types de villes	527
83. Les villes selon l'importance du rayonnement	555
84. Hiérarchie urbaine	571
85. Rayonnement des villes. Achat de produits ruraux	577
86. Rayonnement des villes. Trousseau de mariage	580
87. Rayonnement des villes. Ventes diverses après la moisson	583
88. Rayonnement des villes. Services médicaux	586
89. Rayonnement des villes. Réparation de voitures	590
90. Rayonnement des villes. Résidence des grossistes	594
91. Rayonnement des villes. Vente de bicyclettes	597
92. Rayonnement des villes. Réparation de camions	599
93. Rayonnement des villes. Résidence de propriétaires fonciers	601
94. Rayonnement des villes. Services bancaires	605
95. Rayonnement des villes. Services d'un avocat	607
96. Rayonnement des villes. Vente de camions	610
97. Rayonnement de base des villes	612
98. Rayonnement des villes plus grandes	615
99. Rayonnement des plus grandes villes	617
100. Zones théoriques de rayonnement des villes	629
101. Migrations des campagnes vers les villes	650
102. Densité des routes. 1964	654
103. Densité des routes revêtues. 1964	656
104. Intensité de la circulation routière. 1966	662
105. Densité des circuits téléphoniques. 1966	666
106. Principaux circuits téléphoniques. 1966	668
107. Liaisons téléphoniques dominantes. 1966	673
108. Densité du produit minier. 1960	687
109. Densité du produit de l'artisanat. 1960	689
110. Densité du produit de la construction. 1960	690
111. Densité du produit du transport. 1960	692
112. Densité du produit commercial. 1960	693
113. Densité du produit du secteur des forces armées. 1960	695
114. Densité du produit intérieur du Maroc. 1960	700
115. Centres de gravité nationaux. 1960	710
116. Potentiel de population totale. 1960	713
117. Potentiel de produit intérieur total. 1960	717

LISTE DES FIGURES

1. Concentration géographique et intensité en agriculture. 1960	259
2. Les cercles selon la densité et la richesse	312
3. Revenu rural et urbanisation de la population. 1960	366
4. Revenu rural et urbanisation du revenu régional. 1960	369
5. La population urbaine selon la taille des villes. Les régions en 1960	371
6. La population urbaine selon la taille des villes. Maroc 1900- 1971	404
7. Evolution de la population des villes. 1900-1971	418
8. Evolution de la population des villes. 1900-1971	422
9. Structure de la population active selon les villes. 1960	431
10. Structure de la population active et du produit urbains régio- naux. 1960	440
11. L'urbanisation et trois branches de services. 1960	444
12. Structure de la population active des villes. 1960	447
13. L'urbanisation et divers services. 1960	465
14. Structure du produit des villes. 1960	468
15. Structure du revenu urbain selon la taille des villes. 1960	486
16. Les villes selon la spécialisation globale. 1960	491
17. Spécialisation globale et taille des villes. 1960	497
18. Spécialisation globale et produit des villes. 1960	498
19. Type de ville et structure de la population active. 1960	516
20. Type de ville et structure du produit. 1960	517
21. Les villes et les fonctions exercées	563

LISTE DES TABLEAUX

1. Quelques découpages régionaux	56-57
2. Les régions et la densité de population rurale en 1960	140
3. Structure de la valeur ajoutée agricole en 1960	166
4. Superficie des cultures annuelles par foyer en 1960 (moyennes communales)	179
5. Principales zones d'irrigation pérenne: superficies en 1966	185
6. Valeur ajoutée agricole par hectare en 1960	188
7. Structure de la surface cultivée et de sa valeur ajoutée en 1960	188
8. Produit agricole et arboriculture modernes. 1960	231
9. Concentration géographique et intensité en agriculture. 1960	258
10. Communes. Saturations des 5 facteurs obtenus à partir de 16 variables agricoles	266
11. Les activités rurales non agricoles en 1960	274
12. Valeurs et structures régionales du produit rural en 1960	287
13. Communes. Saturations des 7 facteurs obtenus à partir de 33 variables rurales	301
14. Distribution des villes selon leur taille en 1960	329
15. Corrélations entre l'urbanisation et quelques variables rurales. 1960	353
16. Urbanisation régionale et quelques variables rurales. 1960	364
17. Taux d'urbanisation régionaux en 1960	368
18. Effets de la modification du seuil urbain	373
19. Evolution géographique de la population urbaine. 1900-1971	416
20. Croissance différentielle des villes: écarts relatifs moyens	420
21. Population urbaine selon sa croissance	423
22. Distribution de la population active urbaine selon les activités. 1960	427
23. Taux d'activité selon la taille des villes. 1960	429
24. Structure de la population active urbaine selon les régions en 1960	437
25. Indices régionaux de disparité des structures de population active. 1960	442
26. Structure du produit et des revenus de l'ensemble urbain en 1960	451
27. La concentration géographique des branches d'activité urbaines en 1960	455
28. Structure du produit urbain selon les régions en 1960	462
29. Indices régionaux de disparité des structures de produit urbain. 1960	464

30. Valeur ajoutée industrielle selon la localité et la branche d'activité. 1963	478
31. Population et revenu selon la taille des villes en 1960	483
32. Villes. Analyse factorielle pour 116 villes et 21 variables: saturations	502
33. Typologie et taille des villes. 1960	512
34. Typologie et revenus des villes. 1960	514
35. Typologie et spécialisation des villes. 1960	519
36. Typologie et croissance des villes	521
37. Typologie et localisation des villes	528
38. Les villes selon la catégorie et la fonction	541
39. Typologie et importance du rayonnement des villes	554
40. Les hiérarchies urbaines	569
41. Population desservie théorique et réelle: comparaison	631
42. Aires de rayonnement théoriques et réelles: comparaison	636
43. Classement des aires de rayonnement selon leur conformité au modèle	638
44. Répartition géographique du produit intérieur en 1960	681
45. Distribution régionale du produit intérieur en 1960	684
46. Indices de concentration géographique des branches d'activité. 1960	708
47. Coefficients de corrélation linéaire entre le rang et la taille des villes	727
48. Coefficients de corrélation linéaire entre les logarithmes du rang et de la taille des villes	727
49. Structure des produits régionaux en 1960	739

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ	3
SAMENVATTING	4
SUMMARY	5
AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	9

1e partie. — La mesure des observations

1. <i>Les sources</i>	19
1. Les recensements	19
2. Les sources agricoles	24
3. Les autres sources d'information	27
2. <i>La répartition géographique du produit</i>	31
1. Options méthodologiques	31
a. <i>Le choix de l'agrégat</i>	32
b. <i>Le choix de la localisation</i>	35
2. Les secteurs d'activité	36
a. <i>Agriculture</i>	36
b. <i>Forêts</i>	37
c. <i>Pêche</i>	38
d. <i>Mines</i>	39
e. <i>Industrie moderne</i>	40
f. <i>Artisanat</i>	41
g. <i>Bâtiments et travaux publics</i>	42
h. <i>Transport et communications</i>	44
i. <i>Commerce</i>	44
j. <i>Services</i>	46
3. La cohérence des évaluations	47
3. <i>Une division régionale provisoire</i>	51
4. <i>Conclusion</i>	61

2e partie. — Les fondements de l'aménagement actuel

1. <i>Le milieu naturel</i>	65
I. Les grands traits	66
1. <i>Le relief</i>	66
2. <i>Le climat</i>	71
3. <i>Les autres éléments du milieu naturel</i>	77
II. Les aspects régionaux	80
1. <i>Le Maroc atlantique</i>	80
a. Le Nord-Ouest	81
b. Le Centre-Ouest	82
2. <i>L'autre Maroc</i>	83
a. L'Oriental	83
b. Le Sud	84
3. <i>Conclusion</i>	85
2. <i>L'héritage</i>	87
I. Avant l'Islam	87
1. <i>L'approche par la mer</i>	88
2. <i>Le renforcement du Nord-Ouest</i>	90
II. La construction du Maroc	93
1. <i>Force du Nord et émergence du Sud</i>	93
2. <i>De l'équilibre à la crise</i>	98
III. Terre et mer: le Maroc devant l'option	104
1. <i>L'offensive de la mer</i>	104
2. <i>L'orientation vers l'intérieur</i>	109
3. <i>L'équilibre retrouvé et la difficulté des choix</i>	112
IV. Vers l'ouverture	116
1. <i>L'irréversible retour de la mer</i>	116
2. <i>Le Maroc au début du XX^e siècle</i>	120
V. Conclusion	124

3e partie. — L'organisation des campagnes

1. <i>La population rurale</i>	131
I. Répartition géographique de la population rurale	132
1. <i>Distribution géographique de la population rurale</i>	132
a. <i>Une distribution contrastée</i>	132
b. <i>Le Maroc faiblement peuplé</i>	134
c. <i>Le Maroc densément peuplé</i>	134
d. <i>Les modifications récentes</i>	141
2. <i>Les facteurs de la distribution</i>	142

3. <i>Trois mesures complémentaires de la distribution</i>	144
a. <i>Le centre de gravité</i>	144
b. <i>La concentration géographique</i>	146
c. <i>Le potentiel de population</i>	147
II. Géographie des traits démographiques	151
1. <i>Quelques caractères démographiques</i>	151
a. <i>Structure par sexe</i>	151
b. <i>Structure par âge</i>	154
2. <i>Evolution numérique de la population rurale</i>	154
a. <i>L'accroissement naturel</i>	154
b. <i>L'évolution numérique globale</i>	156
2. <i>L'agriculture</i>	165
I. <i>L'agriculture en termes physiques</i>	167
1. <i>La population agricole</i>	167
2. <i>Les superficies</i>	171
a. <i>Superficie cultivée</i>	171
b. <i>Superficie irriguée</i>	181
II. <i>L'agriculture exprimée en valeurs</i>	187
1. <i>L'agriculture traditionnelle</i>	189
a. <i>Les cultures annuelles</i>	190
b. <i>Les cultures arbustives</i>	196
c. <i>L'élevage</i>	199
d. <i>Vue d'ensemble de l'agriculture traditionnelle</i>	202
2. <i>L'agriculture moderne</i>	216
a. <i>Les cultures annuelles</i>	217
b. <i>Les cultures arbustives</i>	220
c. <i>L'élevage</i>	223
d. <i>Vue d'ensemble de l'agriculture moderne</i>	223
3. <i>L'ensemble agricole marocain</i>	234
a. <i>Les cultures annuelles</i>	235
b. <i>Les cultures arbustives</i>	239
c. <i>L'élevage</i>	243
d. <i>Vue d'ensemble de l'agriculture</i>	245
4. <i>Structures de l'agriculture</i>	262
3. <i>Les autres activités</i>	272
1. <i>Les secteurs productifs de biens</i>	275
a. <i>Forêt</i>	275
b. <i>Mines</i>	277
c. <i>Industrie</i>	278
d. <i>Artisanat et construction</i>	278
2. <i>Les services</i>	279
a. <i>Commerce et transport</i>	279

b. <i>Autres services</i>	280
c. <i>Forces armées</i>	281
3. <i>Vue d'ensemble des activités non agricoles</i>	281
4. <i>Le monde rural</i>	288
1. <i>Répartition du produit et des revenus</i>	288
2. <i>Vue d'ensemble du monde rural</i>	299
a. <i>Les communes</i>	299
b. <i>Les cercles</i>	302
c. <i>Conclusion</i>	316

4e partie. — Le phénomène urbain

1. <i>La population urbaine</i>	325
I. <i>Géographie de l'urbanisation</i>	328
1. <i>Les villes dans l'espace</i>	328
a. <i>Les grandes villes</i>	330
b. <i>Les autres villes</i>	334
c. <i>La ville et l'espace régional</i>	337
2. <i>Densité et potentiel de la population urbaine</i>	338
a. <i>Les densités urbaines</i>	338
b. <i>Le potentiel de population urbaine</i>	345
3. <i>Les degrés de l'urbanisation</i>	350
a. <i>Les indicateurs de l'urbanisation</i>	350
b. <i>Villes et régions</i>	356
c. <i>Régions et taux d'urbanisation</i>	361
d. <i>L'urbanisation et sa structure</i>	370
II. <i>Le développement de l'urbanisation</i>	372
1. <i>La population urbaine avant 1960</i>	372
a. <i>Les villes au début du siècle</i>	374
b. <i>Un quart de siècle de protectorat</i>	380
c. <i>Du protectorat à l'indépendance</i>	392
d. <i>Conclusion</i>	398
2. <i>L'évolution de la population des villes</i>	405
a. <i>Géographie de la croissance des villes</i>	405
b. <i>Evolution de l'ensemble du réseau</i>	416
2. <i>Les activités urbaines</i>	426
I. <i>La population active</i>	426
1. <i>Répartition de la population active</i>	428
a. <i>Le taux d'activité</i>	428
b. <i>Les branches d'activité</i>	430

2. Structure de la population active des régions et des villes	436
a. <i>Les régions</i>	436
b. <i>Les villes</i>	445
II. Produit et revenus urbains	449
1. Répartition du produit urbain	451
a. <i>Les branches d'activité</i>	452
b. <i>Le potentiel de produit urbain</i>	459
2. Le produit urbain des régions et des villes	460
a. <i>Les régions</i>	460
b. <i>Les villes</i>	466
c. <i>Produit et revenus par habitant</i>	469
d. <i>Un cas particulier: l'industrie</i>	476
3. <i>Les types de villes</i>	482
I. Les spécialisations urbaines	482
1. La taille des villes	482
2. La spécialisation par activité	488
3. La spécialisation globale	489
a. <i>Géographie de la spécialisation urbaine</i>	489
b. <i>Spécialisation, richesse et taille des villes</i>	495
II. Typologie des villes	500
1. Les structures urbaines	500
2. L'ensemble des caractères des villes	505
3. Typologie générale et caractères urbains particuliers	512
a. <i>Typologie, taille et richesse des villes</i>	512
b. <i>Typologie et structures urbaines</i>	513
c. <i>Typologie et croissance urbaine</i>	518
4. Les types de villes et leur géographie	521

5e partie. — L'espace de relations

1. <i>Relations ville-campagne</i>	535
I. Le type de rayonnement	536
1. Les fonctions exercées	536
a. <i>Les groupes de fonctions</i>	536
b. <i>Le mode d'exercice des fonctions</i>	538
2. Villes et fonctions	544
a. <i>Le type de rayonnement</i>	544
b. <i>L'importance du rayonnement</i>	548

II. Une hiérarchie urbaine	557
1. Les fonctions envisagées	557
a. <i>Taille et fonctions des villes</i>	557
b. <i>Fonction et critère de hiérarchie</i>	561
2. Une hiérarchie fonctionnelle	562
a. <i>Hiérarchie basée sur l'ensemble des fonctions</i>	562
b. <i>Variantes</i>	567
c. <i>La hiérarchie urbaine dans le Maroc</i>	570
III. L'aire de rayonnement	575
1. Les fonctions très répandues	575
2. Les fonctions fréquentes	576
a. <i>Achat de produits ruraux</i>	576
b. <i>Trousseau de mariage</i>	579
c. <i>Ventes diverses après la moisson</i>	581
d. <i>Services médicaux et hospitaliers</i>	585
e. <i>Ecole secondaire</i>	587
f. <i>Réparation de voiture</i>	588
3. Les fonctions peu fréquentes	591
a. <i>Résidence de commerçants des marchés ruraux</i>	591
b. <i>Résidence des grossistes</i>	592
c. <i>Vente de bicyclette</i>	595
d. <i>Réparation de camions et de tracteurs</i>	598
e. <i>Résidence de propriétaires de terres et de bétail</i>	600
4. Les fonctions rares	603
a. <i>Selle de cheval</i>	603
b. <i>Service bancaire</i>	604
c. <i>Service d'un avocat</i>	606
d. <i>Vente de camions et tracteurs</i>	608
5. Le rayonnement global	612
a. <i>Trois cartes de synthèse</i>	612
b. <i>Conclusion</i>	618
IV. Vers un modèle de rayonnement	625
1. L'approche globale	626
2. L'approche cartographique	633
2. <i>Mouvements géographiques</i>	641
I. Les déplacements de population	642
1. Les migrations temporaires	642
2. Les migrations définitives	647
II. Les routes	652
1. Le réseau	652
2. Le trafic	660
III. Le réseau téléphonique	665

6e partie. — L'organisation globale du territoire

1. <i>La géographie du produit intérieur</i>	679
1. Structures géographiques du produit intérieur	680
2. Densités	685
a. <i>Les secteurs d'activité</i>	686
b. <i>Le produit intérieur total</i>	696
3. Concentration et équilibre géographiques	705
a. <i>Concentration géographique</i>	705
b. <i>Equilibre géographique global</i>	708
4. Potentiel	711
a. <i>Potentiel de population</i>	711
b. <i>Potentiel de produit</i>	715
2. <i>Villes et régions</i>	718
1. Les réseaux urbains	719
a. <i>Distribution spatiale des villes</i>	719
b. <i>Structure des réseaux</i>	724
2. Les régions	729
a. <i>Le Nord-Ouest</i>	731
b. <i>Le Centre-Ouest</i>	735
c. <i>Les autres régions</i>	738
d. <i>Le Maroc atlantique</i>	741

Conclusion générale	743
---------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE	759
-------------------------	-----

ANNEXES	771
-------------------	-----

Liste des cartes	775
----------------------------	-----

Liste des figures	778
-----------------------------	-----

Liste des tableaux	779
------------------------------	-----

Table des matières	781
------------------------------	-----

Achévé d'imprimer le 21 février 1974
par l'Imprimerie SNOECK-DUCAJU et Fils, S.A., Gand-Bruxelles